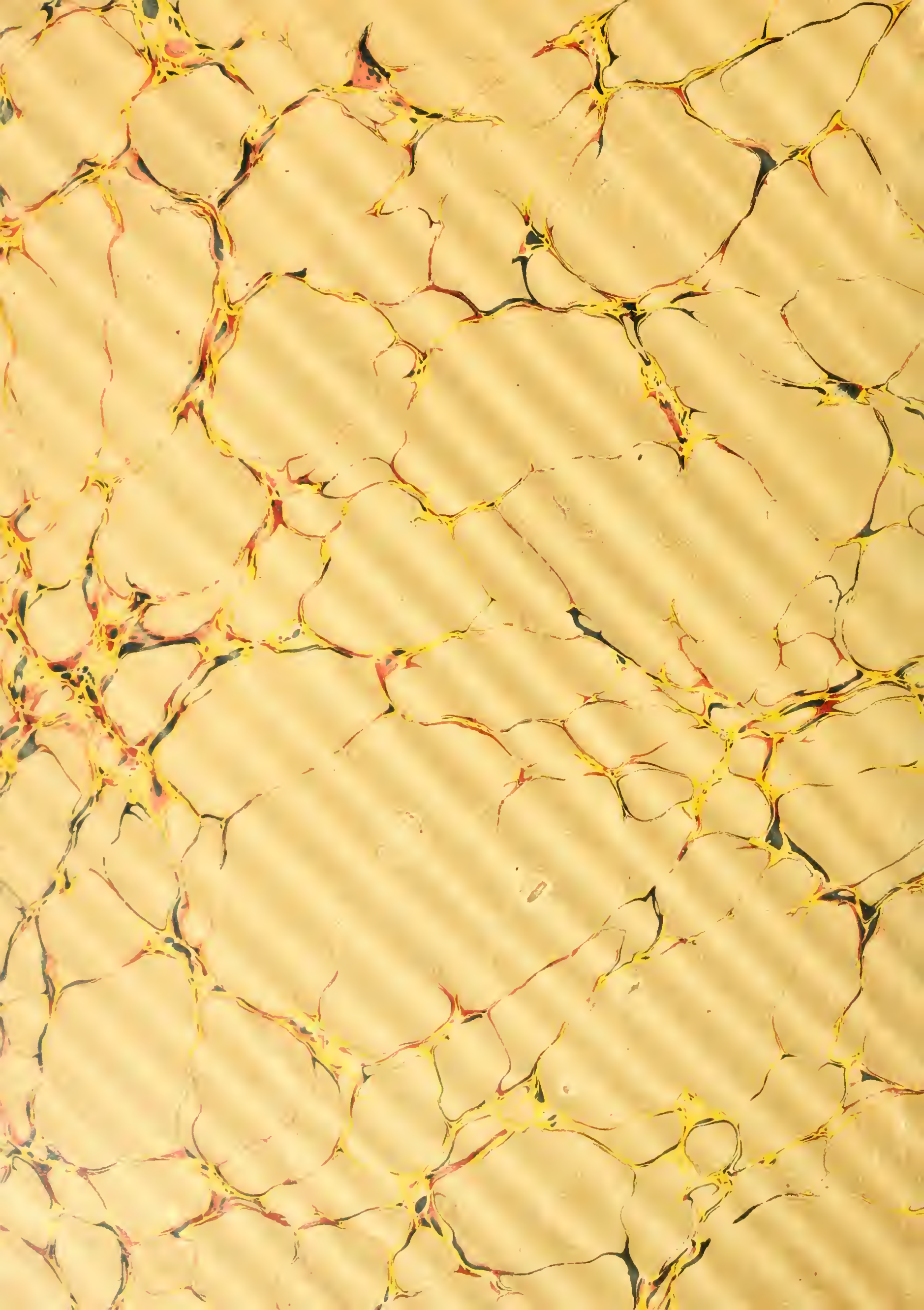
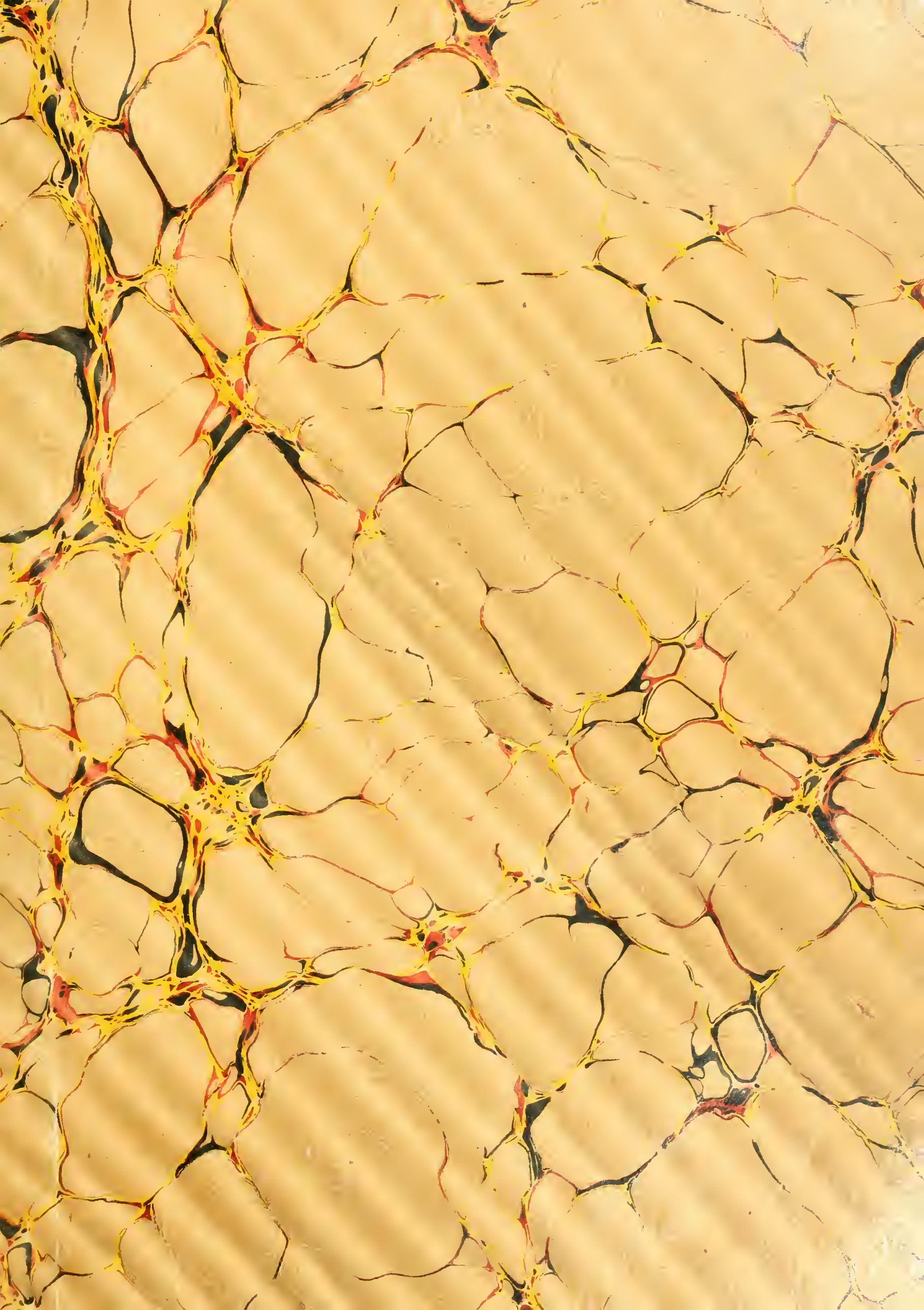
ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE

ATTINGER FRÈRES
ÉDITEURS











ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE



PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LA

« SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE »

DE PARIS

ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE

RECUEIL

de vues géographiques et pittoresques de tous les Départements, accompagnées de notices géographiques et de légendes explicatives.

PAR

ONÉSIME RECLUS

Publication honorée de souscriptions des Ministeres de l'Intérieur, de la Justice, de l'Instruction Publique, de la Guerre, de la Marine, des Travaux Publics et de l'Agriculture.

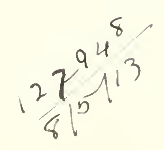
TOME TROISIÈME

OISE — YONNE

PARIS

ATTINGER FRERES, ÉDITEURS

2, RUE ANTOINE-DUBOIS





ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE

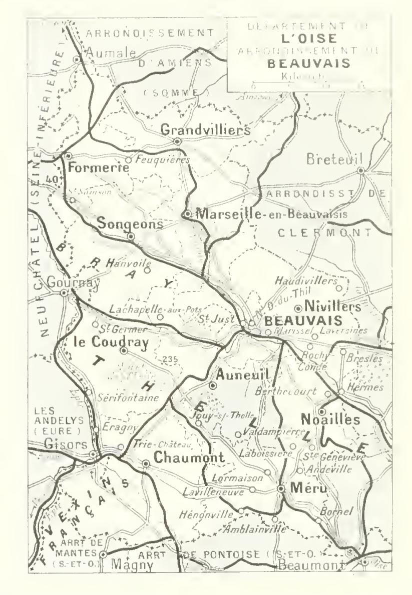
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Six départements entourent le Département de l'Oise : celui de l'Aisne à l'Est, celui de la Somme au Nord, ceux de la Seine-Inférieure et de l'Eure à l'Ouest, ceux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne au Midi. 4 arrondissements, 35 cantons, 701 communes se le partagent. Il s'étend sur 572,129 hectares, environ le 93e de la France ; il est donc au-dessous de la moyenne du département français, avec communes à peu près deux fois plus petites que d'ordinaire en France.

Ce territoire appartient aux roches secondaires et tertiaires du Bassin de Paris ; sa plus vieille assise est le crétacé, puis viennent l'éocène, le pléistocène et le quaternaire. Les plateaux doivent une bonne valeur agricole à leurs limons, les rivières une admirable tenue à la constance des fontaines nées sous un sol perméable. Presque toutes les eaux vont à la Seine par la Marne, l'Oise, agrandie de l'Aisne, de la Brèche, du Thérain, et par l'Epte ; les autres, au Nord, se dirigent vers le fleuve de la Somme ; la Bresle, fleuve côtier, a ses origines dans l'angle Nord-Ouest. Aucune montagne et point de très hauts coteaux ; la forme plateau y domine ; altitude suprême 235 mètres ; moindre altitude, une vingtaine, au passage de l'Oise en Seine-et-Oise. Splendides forêts de Compiègne, d'Halatte, de Chantilly, d'Ermenonville, etc.

De 396,804 personnes en 1872, l'Oise a passé à 410,049 en 1906, soit 13,245 de plus. Cet accroissement est dû à l'industrie ; le seul canton de Creil a gagné 13,261 individus ; à lui seul il confisque tout le bénéfice. Il s'ensuit que les 34 autres cantons sont restés stationnaires, ou plutôt que les villes y ont grandi et les campagnes diminué ; il y a d'ailleurs ici plus de décès que de naissances : 8,382 contre 8,063 en 1909. Beauvais compte 17,045 habitants agglomérés (près de 22,000 avec les faubourgs). Compiègne 14,052, Creil 9,234 (20,000 avec ses annexes naturelles), Montataire 6,878, Senlis 6,074, Noyon 5,968, Méru 5,317, Chantilly 4,632, Clermont 4,014, etc., etc.

Trois peuples Gaulois y vécurent : les *Bellovaques* autour de Beauvais, les *Silvanectes* autour de Senlis, les *Veromandui* dans le pays de Noyon. Pays très historique voisin de Paris, il est par cela même très monumental, avec profusion d'églises, de châteaux, d'anciennes demeures. Il y a là mille et une grandes ou petites merveilles de l'art parmi les souvenirs du passé.



Arrondissement de BEAUVAIS.

L'Arrondissement de Beauvais occupe, de Nord en Sud, tout l'Ouest du département de l'Oise, entre le département de la Somme au Nord, ceux de la Seine-Inférieure et de l'Eure à l'Occident, ceux de cette même Eure et de Seine-et-Oise au Midi ; au Levant il confine aux deux arrondissements de Clermont d'Oise et de Senlis. C'est le plus étendu des quatre « compartiments » sous-préfectoraux de l'Oise ; ses 194,210 hectares, divisés en 12 cantons, subdivisés en 242 communes, l'égalent presque au tiers du département.

Cosmiquement peu ancien, il a pour roche la plus vieille le jurassique supérieur suivi des deux étages de la craie ; après quoi viennent les manteaux tertiaires, l'éocène et surtout le pléistocène sur de vastes espaces. C'est pourquoi il possède, sur ses couches les plus modernes, d'excellents fonds de culture, et dans celles de l'âge secondaire, de belles fontaines avivant de charmantes riviérettes dont la dessiccation générale du sol a reporté les sources vers l'aval. Presque toutes les eaux vont à la Seine, par le Thérain, tributaire de l'Oise, ou par l'Epte ; au Nord elles s'écoulent vers la Somme ou le naissant fleuve côtier de la Bresle. Comme reliefs, le plus bas c'est 40 mètres environ dans le val du Thérain et 235 dans le canton du Coudray-Saint-Germer. Ces 235 mètres sont le culmen du département. Malgré le luxe des prairies, l'excellence des limons du plateau, le développement de certaines industries, la population y est presque stationnaire : de 123,712 personnes en 1872 elle ne s'est élevée qu'à 125,691 en 1906, soit en plus 1,979 individus : si les cantons de Beauvais n'avaient gagné 7,216 existences et celui de Méru 3,525, l'arrondissement aurait perdu de huit à neuf mille âmes. Beauvais agglomère 17,045 habitants (près de 22,000 avec ses faubourgs de Saint-Just-des-Marais, de Notre-Dame-du-Thil, de Marissel). Il y en a 5,317 à Méru, 2,010 à Bresles, 1,603 à Grandvilliers, 1,362 à Andeville, 1,350 à Noailles, 1,280 à Formerie, 1,220 à Feuquières, 1,033 à Sainte-Geneviève. Ici régnèrent les *Bellovaques*. Comme haute antiquité, dolmens et menhirs, retranchements celtiques, voies romaines. Comme souvenirs du moyen âge, les monuments de Beauvais, surtout la cathédrale inachevée, l'église de Saint-Germer et une foule d'églises de campagne. Superbes châteaux de Mouchy-le-Châtel (Renaissance) et de Mortefontaine (1890).



Vue générale d'Auneuil.

Le Canton d'Auneuil est installé sur le versant oriental de la falaise crétacée du pays de Bray. Des nappes pléistocènes et des îlots éocènes couvrent cette craie sur le plateau du Vexin français, pays auquel participe aussi ce territoire. Donc, à la fois Bray et Vexin, il a deux pentes : au Nord-Est ses eaux s'écoulent vers le Thérain, affluent de l'Oise, au Sud-Ouest elles vont vers l'Epte, qui est un tributaire de la Seine.

C'est sur le faîte entre ces deux bassins que le pays atteint son culmen, 231 mètres, près de Villotran, tandis qu'il s'abaisse à 70 dans le val de l'Avelon, riviérette qui se perd dans le Thérain au milieu des vastes prairies humides qui environnent Beauvais.

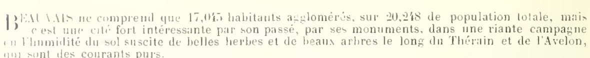
Contrée riche de ses cultures, de ses herbages, ce territoire de 18,071 hectares auquel ont part 20 communes, comptait 9,242 personnes en 1872 ; le recensement de 1906 n'en ayant reconnu que 8,797, le déficit se trouve atteindre 445 unités. Il y a 988 habitants agglomérés à Auneuil, 507 à Jouy-sous-Thelle et 505 à Valdampierre.

Restes d'une abbaye à Beaumont-les-Nonains : le nom du village indique une abbaye de femmes. Églises médiévales à Frocourt, à la Houssoye, à la Neuville-Garnier, à Saint-Léger-en-Bray ; chapelle du Mont Saint-Adrien à Valdampierre ; les unes sont ogivales, d'autres ont des parties romanes. Châteaux des XVe et XVIIIe siècles à Berneuil, manoir de la Renaissance à Frocourt, château du XVIe siècle à Troussures.



[illegible]





BEAUVAIS, BORDS DU THÉRAIN.

Cette limpide rivière qui coule ailleurs dans une vallée de prairies, passe à Beauvais entre des digues et des murs qui lui donnent l'aspect d'un minuscule canal. C'est, en importance, la troisième rivière du département. Non loin du chef-lieu, le Thérain reçoit la Liovette, et à Beauvais même l'Avelon dont le cours a environ 27 kilomètres.



[illegible]

BEAUVAIS ne comprend que 17,045 habitants agglomérés, sur 20,248 de population totale, mais c'est une cité fort intéressante par son passé, par ses monuments, dans une riante campagne où l'humidité du sol suscite de belles herbes et de beaux arbres le long du Thérain et de l'Avelon, qui sont des courants purs.

Comme nom, Beauvais est tout ce qu'il y a de plus antique, ce nom rappelant, en son raccourci, celui des Bellovaques, nation gauloise dont Beauvais, alors entourée de forêts, de marais, fut l'oppidum quand *Bratuspantium* cessa de l'être. — Ce *Bratuspantium* n'est pas encore solidement identifié. — Plus tard, elle s'appela quelque temps *Cæsaromagus*, terme hybride où le mot celtique *magus* correspond à peu près à bourg, ville.

On admire Saint-Pierre, cathédrale inachevée. Si on l'eût complétée ce serait « la plus vaste et la plus élevée des églises ogivales »; sa voûte domine de 46 à 47 mètres le dallage de la nef; sa flèche, écroulée en 1573, s'élançait à 153 mètres. Elle date des XIIIe et XVIe siècles et joint ainsi la Renaissance à l'ogive. Saint-Étienne unit le roman fleuri du XIIe siècle à l'ogive du XIIIe et du XVIe. Sur la grande place, bordée de vieilles maisons fort curieuses, s'élève la statue de Jeanne Hachette, la célèbre héroïne. Bâti sur l'enceinte gallo-romaine dont il reste des soubassements, le palais de justice remonte aux XIIe, XIVe et XVIe. L'hôtel de ville est de 1752, etc., etc.

Cette ville, célèbre artistiquement par ses tapis, comme le sont les Gobelins et Aubusson, est le chef-lieu des deux cantons de Beauvais-Nord-Est et de Beauvais-Sud-Ouest.

LE CANTON DE BEAUVAIS-NORD-EST, fait de 8 communes sur 5,150 hectares compte 15,508 résidents, dont 1,643 agglomérés à Saint-Just-des-Marais, 1,625 à Notre-Dame-du-Thil, 1,499 à Marissel; ces trois bourgs sont en réalité des annexes de Beauvais. Fouquenies montre une église prieurale du XIe siècle, Marissel une curieuse église des XIIe et XVIe, Notre-Dame-du-Thil une église des XIe, XIIIe et XVIe et les débris de la très riche abbaye de Saint-Lucien (XIIIe et XVe siècles).

LE CANTON DE BEAUVAIS-SUD-OUEST comprend 4 communes, sur 4,249 hectares, avec 15,049 habitants. Allonne y offre une belle église des XIe, XIIIe, XVe siècles.

Réunis, les deux cantons de Beauvais s'étendent sur 9,399 hectares en 12 communes, avec 30,557 habitants; il n'y en avait que 23,341 au recensement de 1872 : le gain est de 7,216.



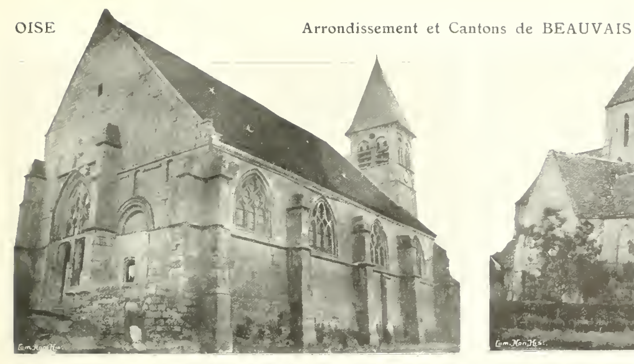
[illegible] -VILLE.

[illegible] Beauvais. Ce qui la caractérise, ce sont [illegible] la maison des Trois Piliers (1268). Au milieu, [illegible]

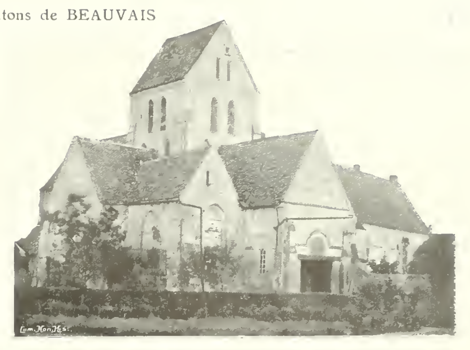


BEAUVAIS. PORTE CENTRALE DE LA CATHÉDRALE.

On parvient par un perron de 14 marches à ce portail, dit de Saint-Pierre. Il n'a plus les belles statues et statuettes qui l'ornaient.



L'Église d'Allonne.



Ancienne Maladrerie d'Allonne.

Allonne est un bourg de 385 habitants agglomérés, sur un menu tributaire de droite du Thérain. Outre son église au clocher roman, on y voit la maladrerie ou léproserie de Saint-Lazare.

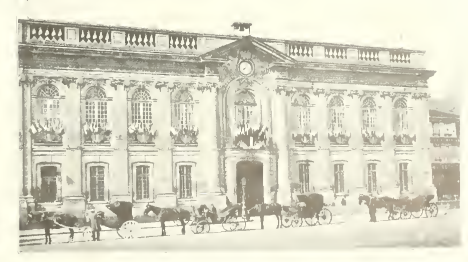


Vue générale de Beauvais.

A l'altitude d'environ 70 mètres, cette capitale du département de l'Oise commande la fuite lointaine d'une vallée d'herbages où l'Avelon vient se perdre dans le Thérain, rive droite. Partout règne la verdure; les coteaux sont bocagers; la plaine est boisée en même temps que prairiale.



Beauvais. La Cathédrale.



Beauvais. L'Hôtel de Ville.



Beauvais. — Maison Louis XII.
[illegible] a pour nom courant la Maison des Carreaux. Elle date [illegible] Louis XII.



Beauvais : L'Église Saint-Étienne.
Saint-Etienne est une église à trois nefs où se trahit éloquemment le passage du style roman au style ogival.



[illegible] : L'Église (Canton de Chaumont).
[illegible]



Beauvais. Tour de Défense.
Elle est contemporaine du Palais de Justice.



Hadancourt : L'Église (Canton de Chaumont).
De son nom complet Hadancourt-le-Haut-Clocher.



[illegible]



L'Église de Trie-Chateau (C^on de Chaumont).
Sa façade romane rappelle St-Étienne-de-Beauvais.



L'Église de Trie-la-Ville (Con de Chaumont).



Le Thérain a Saint-Samson (Canton de Formerie).

Limitrophe du département de Seine-et-Oise au Sud et de celui de l'Eure, dont le sépare l'Epte, à l'Ouest, le Canton de Chaumont-en-Vexin est dans la banlieue d'amont de Gisors, ville de l'Eure, sur le plateau du Vexin Français — le Vexin Normand s'étend de l'autre côté de l'Epte. Il a pour socle la craie supérieure, et sur cette craie s'étalent des terrains tertiaires, limons féconds soit éocènes, soit pliocènes ou pléistocènes. Situé au Midi des collines du pays de Bray et tout entier sur le versant de la Seine par l'Epte et son grand affluent le Troene, il n'a guère que 50 mètres d'altitude, dans le val de ce Troene, en arrivant à Gisors ; de ce bas nivel, il monte à 212 mètres, au mont boisé de Sérans, sur la frontière de Seine-et-Oise.

Territoire agricole très productif, avec bouquets de bois sur le plateau, superbes prairies le long des rus, c'est le plus étendu des 35 cantons de l'Oise ; aussi comprend-il 37 communes sur 28,769 hectares — communes d'ailleurs fort petites, qui n'ont ensemble que 11,908 habitants, contre les 12,209 du recensement de 1872 ; c'est une perte de 301 existences. Chaumont groupe 978 personnes autour de ses monuments, Trie-Château 876, Eragny 504.

Ce canton est fort archéologique : d'abord par le dolmen de Chambors, le menhir de la Pierre Tournante à Vaudancourt, le dolmen de la Pierre Trouée à Trie-Château, et le menhir de Delincourt. Restes de voie romaine, nommée Chaussée de Brunehaut, sur le territoire de Liancourt-Saint-Pierre. Eglises plus ou moins curieuses dans 23 des 37 communes de la circonscription ; on doit signaler celles de Chaumont (ogivale et Renaissance, xvie siècle), de Lavilletertre (xiie siècle, monument historique), de Montagny-en-Vexin (xiie, xiiie, xvie siècles, monument historique), de Montjavoult (qui de sa colline de 207 mètres, embrasse un immense horizon, jusqu'à Paris), de Reilly, de Sérans (monument historique des xiie, xiiie et xve siècles), de Trie-Château (façade romane fort belle). Châteaux de Chambots (en ruines), de Courcelles-lès-Gisors (ruiné), d'Enencourt-le-Sec (transformé en ferme, xive et xve siècles), d'Eragny (xvie siècle), de Montagny-en-Vexin (xve siècle, en ruines), de Trie-Château (parties des xive et xve siècles). Hôtel de ville de Trie-Château (xiie siècle en partie).

Dans le Canton du Coudray-Saint-Germer on est en bordure des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure dont on est séparé par les belles prairies où serpente l'Epte, tributaire de droite de la Seine. Ce territoire se rattache, au Nord, au pays de Bray, sur la craie ; au Sud, à partir du Coudray, cette craie est recouverte de tertiaire pliocène ou pléistocène qui se confond avec les limons féconds du plateau du Vexin Français. De riches prairies, de beaux arbres en Bray, de belles moissons en Vexin, les 922 hectares de la forêt de Thelle, signalent ce canton qui a l'honneur de posséder le culmen de l'arrondissement de Beauvais en même temps que de tout le département de l'Oise : 235 mètres, près du Vauroux. Le lieu le plus bas, sur l'Epte, dépasse peu 60 mètres.

Sur ses 20,293 hectares, partagés par 18 communes, on comptait 9,696 personnes en 1872, et seulement 9,328 en 1906 ; d'où un décroît de 368 individus. Le Coudray-Saint-Germer ne groupe pas plus de 274 habitants, alors qu'il y en a 565 à Saint-Germer, 671 à Lachapelle-aux-Pots et 1,279 à Sérifontaine.

Il y a ici un monument hors ligne : l'église de Saint-Germer, dont il a été dit justement que « c'est un des types les plus célèbres et les plus remarquables de l'architecture de transition du roman à l'ogive » ; elle date de 1150 à 1170. Autres églises intéressantes à Blacourt, au Coudray-Saint-Germer, à Espaubourg, à Flavacourt, à Hodenc-en-Bray, à Labosse, à Sérifontaine, à Talmontiers. Château de la Renaissance au Vaumain. Maison en bois du xvie siècle à Saint-Germer.

Limitrophe du département de la Somme au Nord et de celui de la Seine-Inférieure à l'Ouest, le Canton de Formerie occupe un plateau faîtier, entre le bassin de la Seine par le Thérain au Sud, celui de la Somme par la Celle au Nord-Est, celui de la Bresle, fleuve côtier qui a ses origines tout près d'ici. Ce socle atteint 230 mètres à Formerie même, soit 5 mètres seulement de moins que le culmen de tout le département ; le lieu de plus bas niveau, là où le joli val de prairies du Thérain naissant passe dans le canton de Songeons, se trouve à 120 mètres, ou un peu plus, d'altitude. Comme sols, la craie, soit inférieure, soit supérieure, à découvert ou cachée sous de vastes remblais pléistocènes ou postpliocènes, terre bonne pour le colon. Peu d'arbres ; pays avant tout agricole avec vallées sèches en amont des belles fontaines des rus.

En 23 communes disposant ensemble de 15,172 hectares seulement — donc communes de très peu d'étendue, — le canton de Formerie fait vivre 7,618 personnes ; il en entretenait 8,971 en 1872 ; c'est une perte grave de 1,353 existences. Il y a 1,280 habitants agglomérés à Formerie.

On signale des restes de voie romaine à Abancourt. Eglises de Bouvresse (xvie siècle), de Canny-sur-Thérain (parties du xiie siècle), d'Escles (xvie siècle), d'Omécourt (ogivale), de Saint-Samson, de Saint-Valery. Ruines de château et vastes souterrains à Fouilloy.



L'Église de Saint-Germer (Canton du Coudray).



Saint-Germer — La Chapelle (Canton du Coudray).



[illegible]

A la ligne de divorce des eaux entre la Somme au Nord, la Seine au Sud, le Canton de Grandvilliers se heurte, au Nord, au département de la Somme. Il occupe un plateau où se séparent trois bassins, au Sud, celui de la Seine par le Thérain et l'Oise ; au Nord, ceux de la Somme par la Celle et de la Bresle. Plateau à base de craie supérieure, avec revêtements de tertiaire pléistocène. Sur ce terrain généralement meuble, fertile, mais trop déboisé avec trop de vallées sèches, un relèvement du sol arrive à 206 mètres d'altitude à l'Est de Grandvilliers ; le sol descend à 100 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers, dans la ravine des Evoissons, sous-affluent gauche de la Somme par l'entremise de la Celle ou Selle.

Les 23 communes de ce canton ne se partagent que 16,371 hectares de moins en moins habités : leur population totale était de 10,200 personnes en 1872 et de 8,138 seulement en 1906 : c'est 2,062 individus ou plus du quart en moins. On compte 1,603 habitants agglomérés à Grandvilliers et 1,220 à Feuquières.

Une belle œuvre de la nature, c'est le tilleul du Thieuloy-Saint-Antoine, haut de 34 mètres. Parmi les œuvres humaines, on note les églises de Beaudéduit (XVIe siècle), d'Elencourt (en partie du XVe siècle), de Grandvilliers, près de vastes souterrains-refuges, du Hamel, de Lavacquerie (en partie romane), de Sommereux (XIIe et XVe siècles). A citer aussi le beau château moderne de Sarcus, près des débris d'un manoir de la Renaissance et une maison du XVIe siècle à Lavacquerie.



Saint-Crépin : L'Église (Con de Méru).
Des XIIe et XIIIe s. ; clocher de la Renaissance.

D[illegible] Canton de Marseille, bourg assez [illegible] nommé tout au long, *Marseille-le-Petit*, on est dans le bassin du Thérain, tributaire de droite de l'Oise, et [illegible] celui du Petit Thérain, la moindre des deux branches du Thérain susdit. Le sol est de craie supérieure, avec vastes plaquements [illegible] éocènes, soit surtout pleistocènes. Comme altitudes maxima et minima, il y a 203 mètres près de Gaudechart, et 75 mètres [illegible] le Thérain, qui vient de réunir ses deux rivières constituantes. Pays agricole sur le plateau, prairial dans les vallons.

La population [illegible] de 7,748 personnes en 1872 elle a fléchi à 6,089 en 1906, sur 19 communes dotées ensemble de 15,682 hectares seulement, donc fort [illegible] presque toutes celles du département de l'Oise, qui n'a que 5,721 kilomètres carrés pour 701 communes. C'est une perte de plus du quart. [illegible] en Beauvaisis, n'a que 717 habitants agglomérés ; aucun autre bourg ou village n'en groupe 500.

[illegible] Bonnières (parties du XIe siècle), de Marseille (XVIe siècle), d'Oudeuil, de Saint-Omer-en-Chaussée (XVe siècle). Châteaux [illegible] XIVe siècle), de Milly-sur-Thérain, d'Oudeuil (XIIIe siècle). Manoir des XVIIe et XVIIIe siècles à Lihus.



[illegible]

Le Canton de Méru, arrêté au Sud par le département de Seine-et-Oise, est pour moitié dans l'ancien petit pays de Thelle, qui est le prolongement Sud-Oriental du pays de Bray. C'est une région crétacée (aux remblais éocènes ou pléistocènes), donc une contrée à la fois agricole et pastorale. Ce territoire approche, en son plus haut, vers Corbeil-Cerf, de 200 mètres d'altitude, tandis qu'il dévale à une cinquantaine de mètres sur l'Esches, qui est un tributaire de droite de la rivière de l'Oise.

Ce n'est ni la bonté du sol de ses plateaux, ni les beaux herbages de ses vallons qui en ont fait une contrée prospère ; c'est l'industrie, surtout celle de la tabletterie, qui a porté la population du canton de 11,769 personnes à 15,294 dans les 34 ans écoulés entre les recensements de 1872 et de 1906. C'est un gain de 3,525 ou de 30 pour 100. On compte 5,317 habitants agglomérés à Méru, 1,362 à Andeville, 958 à Bornel, 618 à Amblainville, 615 à Lormaison, 572 à Hénonville, 528 à Lavilleneuve-le-Roy.

Églises plus ou moins intéressantes à Bornel (XIIe, XIIIe, XVIIe siècles), à Fosseuse (partie du XVIe siècle), à Fresneaux-Montchevreuil (ogivale, XVIe siècle), à Lavilleneuve-le-Roy (XIIe et XIIIe siècles), à Méru (XIIe, XIIIe, XVIe siècles), à Neuville-Bosc (parties des XIIe et XIIIe siècles), à Saint-Crépin-Ibouvillers. A Fresneaux-Montchevreuil manoir des XIIIe et XVe siècles. A Méru, vieille tour des Conti. A Pouilly, la Fosse du Sabot serait d'origine celtique.



[illegible]



Méru : La Tour de Conti.
Avec son église, c'est tout ce qu'a de curieux cette ville industrielle, qui est devenue grande fabricante de boutons.

Dans le Canton de Nivillers la craie supérieure se recouvre de plaquements tertiaires, soit éocènes, soit surtout pléistocènes. L'un de ces plaquements que l'usure du ruissellement a isolé de la masse, le Mont César, se lève à 140 mètres au-dessus des tourbières de Bresles et du val de prairies quelque peu humides du Thérain, et là même, ledit Thérain est à l'altitude de moins de 50 mètres. En somme, territoire plat, avec peu d'arbres ; belles herbes dans les vallons.

21 communes pour 18.322 hectares seulement ; 9.115 personnes en 1872 et seulement 8,679 en 1906, ou 436 de manque. Nivillers est un des chefs-lieux de cantons les plus minimes de France ; il ne compte que 151 habitants agglomérés, alors qu'il y en a 503 à Rochy-Condé, 551 à Haudivillers, 607 à Laversines, 2.010 à Bresles, bourg industriel. 14 des communes du territoire groupent plus de 500 personnes autour de leur mairie ; c'est juste les deux tiers.

Le Mont Bourguillemont se termine par des retranchements supposés celtiques. Vestiges de voie romaine à Tillé et à Verderel. Camp de César, supposé romain, sur le Mont de César près Bailleul-sur-Thérain. Églises de Bonlier (parties du XVIe siècle), de Bresles (en partie du Xe ou XIe siècle), du Fay-Saint-Quentin (en partie du XIe), de Guignecourt (XIe et XVIe siècles), de Nivillers (XVIe siècle, en partie), de Troissereux (XVIe et XVIIIe siècles), de Velennes (parties romanes), de Verderel (XVIe siècle). Restes de l'abbaye de Froidmont (XVIe siècle) près Bailleul-sur-Thérain. Souterrains-refuges à Fouquerolles et à Tillé. Ruines du château du Bois de la Motte près Therdonne.



Exploitation de sable près de Therdonne (Canton de Nivillers).

La majeure partie du Canton de Noailles se déroule dans l'ancien pays de Thelle. Cela veut dire que ce territoire continue en partie vers le Sud-Est le pays de Bray ; il relève en partie de la craie. Pour l'autre partie, à l'Est de Noailles, il est assis sur cette craie fondamentale, en limons tertiaires, éocènes ou non. Le plateau mamelonné de Noailles s'étend jusqu'aux humides prairies du Thérain, où l'altitude n'est que d'une quarantaine de mètres, contre les 218 d'une colline au Sud-Ouest du chef-lieu. Ce canton a sa petite part de la forêt de Hez-Froidmont (1,676 hectares).

Population à peu près stationnaire, sur l'ensemble de 22 communes, de 16,054 hectares : 11,893 individus en 1872 et 11,948 en 1906 ; gain de 55 existences. 1.350 habitants agglomérés à Noailles, 1,033 à Sainte-Geneviève, 810 à Hermes, 651 à Laboissière, 576 à Berthecourt.

Sur le territoire de Villers-Saint-Sépulcre, le dolmen de la Roche-aux-Fées est monument historique. Églises du Coudray-Belle-Gueulle, d'Hermes, de Laboissière, de Mouchy-le-Châtel, monument historique des XIIe, XIIIe et XVe siècles, de la Neuville-d'Aumont, de Novillers, de Ponchon (Xe et XIVe siècles), de Silly (et près Silly, de Tillart), de Villers-Saint-Sépulcre (XIIe, XIIIe, XVIe siècles : restes d'un prieuré des XIVe et XVIIe siècles dans ce même Villers. Superbes châteaux de Mortefontaine (moderne) et de Mouchy-le-Châtel, de la Renaissance, avec donjon plus vieux, remanié.



Le Dolmen de Villers-Saint-Sépulcre (Canton de Noailles).
On le nomme la Roche-aux-Fées ; il est monument historique.

Dans le Canton de Songeons, borné à l'Ouest par le département de la Seine-Inférieure, on est sur la falaise de Bray, sur le jurassique supérieur, sur le crétacé, avec îlot éocène et limons pléistocènes. Sauf quelques rus entraînés vers l'Epte, affluent de la Seine, toutes les eaux vont au Grand Thérain, branche principale du Thérain, tributaire de l'Oise.

Comme relief du sol, on est à 80 mètres environ dans le val de ce Grand Thérain, et à 214 mètres près de Buicourt. Les sources y sont vives, les ruisseaux clairs, les arbres fort beaux, les prairies opulentes : c'est la nature normande.

Malgré tant d'avantages la vie humaine en disparait vite. Le dénombrement de 1872 avait reconnu la présence de 9,528 personnes : celui de 1906 n'en a plus constaté que 7,335. C'est en moins 2,193 individus et une perte de 23 pour 100. Songeons compte 847 habitants agglomérés, Hanvoile 541.

Dolmen sur le territoire de Wambez. Églises et manoirs offrant quelque intérêt. Églises de Bazancourt, d'Ernemont-Boutavent (parties des XIe et XIIe siècles, d'Escames (XVIe siècle), de Fontenay-Torcy (XVIe siècle), de Gerberoy (XVe siècle), de Martincourt (XVIe siècle), de Senantes (XVe siècle), de Sully (en partie du XVIe siècle), de Villembray (XVe siècle), de Vrocourt (XVIe siècle). Manoirs de Crillon (XVIe et XVIIe siècles), de Gerberoy, qui fut place forte et n'est plus qu'un village (démantelé en 1593), de Glatigny (XVe ou XVIe siècle, transformé en ferme), d'Hannaches (fin du XVe siècle), de Goulancourt près Senantes (XIIIe siècle, belles ruines), de Songeons (1720), près des restes du Château Gaillard, ex-manoir féodal.



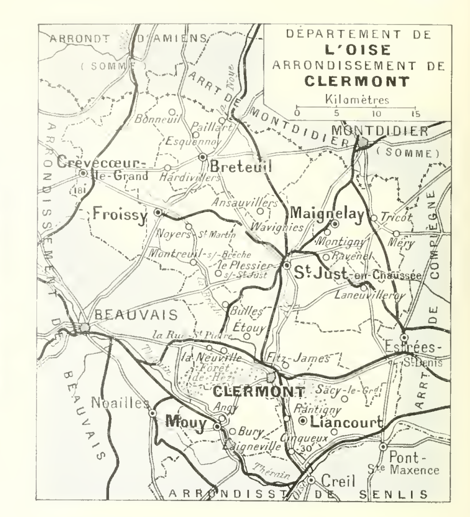
Le Thérain a Songeons.
Né dans le pays de Bray, au pied d'un coteau de 227 mètres, cette rivière ne s'est pas encore augmentée du Petit Thérain ; faible encore, elle est alerte et claire.



L'Église d'Hermes (Canton de Noailles).
Cet édifice remonte aux X, XII, XVI siècles ; on remarque d'anciennes [illegible]



[illegible] : La Place.
[illegible] au bord de la Noye, tout près des sources [illegible] dominée par la tour [illegible] flamboyante) [illegible]



Arrondissement de CLERMONT

L'[illegible] de Clermont, borné au Nord par le département de la [illegible] confronte, du Levant avec l'arrondissement de Compiègne, du Sud avec celui de Senlis, du Couchant avec celui de Beauvais. Divisé en 8 cantons et en [illegible] communes, il s'étend sur 129,993 hectares, soit les 22 à 23 centièmes du département de l'Oise.

[illegible] c'est une contrée qui a pour support le crétacé supérieur ; sur ce crétacé se déroulent des limons éocènes ou pléistocènes qui en font un [illegible] où les forêts n'occupent pas assez de place, tant s'en faut : c'est un vaste plateau nu presque partout, sillonné de vallées sèches qui [illegible] des vallées humides à l'aval des sources puissantes qui donnent naissance à des rivièrettes du bassin de la Seine par l'Oise au Sud et [illegible] de la Somme au Nord. Sur le faîte entre ces deux fleuves, le territoire atteint sa plus grande hauteur, 181 mètres, dans le canton de Crèvecœur-[illegible]. Le lieu de moindre altitude, sur le bas de la Brèche, tributaire de l'Oise, ne domine les Océans que d'une trentaine de mètres. En somme, c'est un [illegible] avec de charmants sites au bord des eaux transparentes, dans les vallées profusément arrosées, densément ombragées.

[illegible] des prairies, la fécondité du plateau, en dépit d'une certaine industrie, la population y recule. Des 88,270 personnes de 1872 aux 80,794 [illegible] 1906 [illegible] est de 7,476 existences, et la densité kilométrique de 62 individus seulement par 100 hectares, — contre les 73 de la France entière, au lieu [illegible] en 1872. On compte 4,014 habitants groupés ensemble à Clermont, dit : de l'Oise, 3,813 à Liancourt, 3,327 à Mouy, 2,794 à Breteuil, 2,585 à [illegible] 1,971 à Crèvecœur-le-Grand, etc., etc.

[illegible] des *Bellovaques*, si *Bratuspantium* n'est pas dans le département de la Somme, à deux lieues d'Ailly-sur-Noye, il est dans cet [illegible] à Clermont, soit à Breteuil. Point de débris celtiques authentiques. Chaussée Brunehaut, qui est romaine. Souterrains-refuges. [illegible] parmi lesquelles on distingue celles d'Agnetz, de Liancourt avec ses statues de mausolées, Mogneville, Maignelay, Saint-Martin-aux-Bois, [illegible]-lès-Clermont. Hôtel de ville de Clermont. Château de Fitz-James.



[illegible]

Heurté au Nord par le département de la Somme, le Canton de Breteuil s'incline vers le fleuve de la Somme, le long de la Noye, rivièrette qui par suite de la dessication a porté ses premières fontaines à 15 kilomètres en aval de son ancienne origine. Il se présente sous la forme d'un plateau généralement nu dont le culmen atteint 173 mètres près de Villers-Vicomte, le passage de ladite Noye dans le département de la Somme étant un peu inférieur à 70. L'ossature du pays c'est le crétacé supérieur : sur cette craie se déroulent des limons pléistocènes.

Cette contrée manque essentiellement de pittoresque ; rien d'imprévu, rien de grandiose, que l'étendue des horizons, mais la terre y récompense avantageusement le colon.

Ce pays de 17,333 hectares, partagé en 23 communes, est en perte comme peuple : entre 1872 et 1906 il a baissé de 12,439 résidents à [illegible] de moins. Breteuil compte [illegible] agglomérés, Esquennoy 949, [illegible], Bonneuil 797, Paillart, 640.

Il y a [illegible] quelque ressemblance [illegible] Breteuil et de *Bratuspan-*[illegible] oppidum des *Bellovaques*, [illegible] la majorité des archéologues, ce [illegible] serait plutôt Gratte-[illegible] dans le département de la Somme, [illegible] En tout cas ce [illegible] a deux [illegible] des restes d'une [illegible] histori-[illegible] dont [illegible]

[illegible]



Esquennoy : L'Eglise.
Le bourg est à une petite lieue de la rive droite de la Noye. Le couronnement de la tour est moderne. Son église est en partie du xvie siècle.



VUE GÉNÉRALE DE CLERMONT. — Clermont, *Clarus Mons*, cela veut dire : Belle Montagne ; et en réalité Clermont domine la contrée d'alentour, du haut d'une colline de 118 mètres d'altitude qui s'avance au-dessus de la vallée de la Brèche, à la rive gauche de la rivière.

Il y a 24 communes sur 21,184 hectares, dans le CANTON DE CLERMONT, ville qui a pour nom complet, en distinction de tant d'autres Clermont : *Clermont-de-l'Oise* ou *Clermont-en-Beauvaisis*. Ce territoire repose sur le crétacé, mais la craie y est cachée sur de vastes espaces par les terrains tertiaires, soit des étages éocènes, soit des assises pléistocènes. Les belles sources de ce crétacé gagnent la Brèche, constant et transparent tributaire droit de l'Oise. Le long de cette aimable riviérette, le niveau du canton descend, plus ou moins, à 30 mètres ; il atteint 142 au-dessus de Lamécourt. Belles prairies dans la vallée et les vallons : forêt de Hez-Froidmont (1,676 hectares) où le hêtre domine, le chêne ensuite.

La possession du chef-lieu de l'arrondissement n'a pas empêché le canton de perdre quelque peu de son peuple ; on y constata 15,970 personnes en 1872, et en 1906 on n'en trouva plus que 15,370, soit en moins 600.

Clermont réunit 4,014 habitants autour de son hôtel de ville, il y en a 710 à Etouy, 644 à Bulles, 590 à la Neuville-en-Hez, 524 à Fitz-James.

Clermont est un des sites possibles de *Bratuspantium*, la capitale des *Bellovaques* placée par d'autres à Grattepanche (Somme) ou, à son défaut, à Breteuil. On y visite un curieux hôtel de ville, monument historique du temps du roi Charles le Bel (avec retouches et agrandissements au XVIIIe siècle), des débris de l'enceinte du XIVe siècle, le donjon (XIVe siècle) d'un château disparu, une église à quatre nefs des XIVe et XVIe siècles, des maisons des XVe et XVIe siècles. Eglises d'Agnetz, monument historique des XIIe, XIIIe, XIVe siècles, près des débris d'un prieuré du XIIIe siècle ; d'Avrechy (XIIIe s.) ; de Breuil-le-Sec (XIIe siècle en partie) ; de Breuil-le-Vert ; de Bulles (romane) ; d'Etouy (en partie du XVIe s.) ; de Fitz-James (XIIe et XIVe s.) ; de Litz (XIIIe et XVIe siècles) ; de la Neuville-en-Hez (partie des XIIe et XVe siècles) ; de Rémérangles (façade romane) ; de la Rue-Saint-Pierre (XIIe et XVIe siècles). Château de Fitz-James, érigé au XVIIIe siècle en duché-pairie. Maison du XVe siècle à Rémérangles. A la Neuville-en-Hez, emplacement du château où serait né saint Louis en 1215.

CLERMONT : L'HOTEL DE VILLE.
La date de la première construction est de 1322 à 1328, celle du remaniement 1874 à 1887.



CLERMONT : L'ÉGLISE.
Elle est sous le vocable de Saint-Samson ; trop souvent remaniée, elle manque d'unité, de régularité.

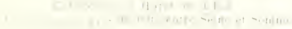


L'ÉGLISE D'AGNETZ.
Vaste église pour un bien petit village de 143 habitants agglomérés seulement ; elle renferme un Saint-Sépulcre de la Renaissance.



L'ÉGLISE DE LA RUE-SAINT-PIERRE.
Ce qu'elle a de plus intéressant, c'est son portail roman. La Rue-Saint-Pierre est un bourg de 458 habitants agglomérés.







LIANCOURT : L'ÉGLISE.



LIANCOURT :
STATUE DE LA ROCHEFOUCAULD.

L[illegible] au Nord, au département de la Somme, vers lequel il s'incline avec le cours de la Celle ou Selle, tributaire [illegible] Cette Selle naissait jadis près de Grandvilliers ; elle a reporté ses sources à de nombreux kilomètres en aval, [illegible] phénomène inquiétant pour l'avenir est universel dans le Nord de la France et, à vrai dire, dans le monde entier ; les sols [illegible] ne pas soutirer de plus en plus les eaux superficielles. Le passage de la Celle dans le département contigu au canton est à moins [illegible] Viefvillers atteint 181 sur le plateau, généralement nu, dont les limons éocènes ou pléistocènes cachent sur de grandes [illegible]

[illegible] meurent ou émigrent, et ne sont pas assez remplacés. En ses 20 communes, sur 15,346 hectares, il y avait 9,675 habitants [illegible] à 6,529. C'est près de 3 dixièmes en moins. La population agglomérée de Crèvecœur-le-Grand est de 1,971 personnes.

[illegible] et à Croissy-sur-Celle ; des restes de manoirs à Catheux, à Choqueuse-les-Bénards, à Francastel ; un château du XVe ou [illegible] des ruines d'une commanderie de Templiers au Gallet ; les églises de Catheux, de Choqueuse-les-Bénards, de Fontaine-[illegible] toutes les cinq du XVIe siècle ; celles de Conteville et de Maulers, en partie du XIIe ; telles sont les « vieilleries » [illegible]

L[illegible] au Sud, ses eaux sont entraînées vers la Brèche, sous-affluent de la Seine par l'Oise ; au Nord, elles gagnent la [illegible] La contrée est faite de tertiaire pléistocène reposant sur la craie supérieure. Elle est plate, assez monotone, avec [illegible] dans le val de la Brèche, et 179 à son plus haut, au-dessus du chef-lieu, sur le faîte entre Somme et Seine. Peu de bois ; [illegible] sèches en amont des belles sources de ses rivièrettes.

[illegible] Il y avait ici 7,222 personnes en 1872, il n'y en avait plus que 5,492 en 1906, ce qui est un déchet de 1,730 existences [illegible] Froissy ne compte que 484 habitants agglomérés, contre 506 à Montreuil-sur-Brèche, 562 à Noyers-Saint-Martin, [illegible]

[illegible] comme antiquités, des souterrains-refuges à Campremy et à Noyers-Saint-Martin ; une église du XVe siècle, un tumulus et [illegible] église en partie du XVIe siècle à Noyers-Saint-Martin et à Reuil. C'est tout.

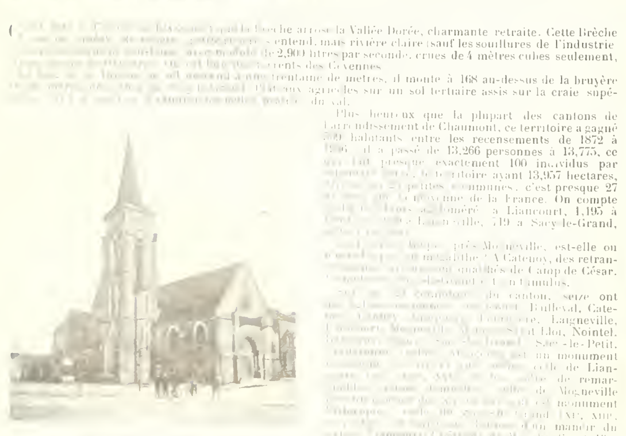
C[illegible] la Brèche arrose la Vallée Dorée, charmante retraite. Cette Brèche [illegible] s'entend, mais rivière claire (sauf les souillures de l'industrie [illegible] de 2,900 litres par seconde, crues de 4 mètres cubes seulement, [illegible] torrents des Cévennes.

[illegible] il monte à 168 au-dessus de la bruyère [illegible] Plateaux agricoles sur un sol tertiaire assis sur la craie supé-[illegible] du val.

Plus heureux que la plupart des cantons de l'arrondissement de Chaumont, ce territoire a gagné 509 habitants entre les recensements de 1872 à 1906 : il a passé de 13,266 personnes à 13,775, ce [illegible] presque exactement 100 individus par [illegible] le territoire ayant 13,957 hectares, [illegible] petites communes, c'est presque 27 [illegible] la France. On compte [illegible] aggloméré à Liancourt, 1,195 à [illegible] 719 à Sacy-le-Grand, [illegible]

[illegible] près Mogneville, est-elle ou [illegible] mégalithe ? A Catenoy, des retran-[illegible] qualifiés de Camp de César, [illegible] un tumulus.

[illegible] du canton, seize ont [illegible] Bailleval, Cate-[illegible] Laigneville, [illegible] Mogneville [illegible] Eloi, Nointel, [illegible] Sacy-le-Grand, Sacy-le-Petit, [illegible] est un monument [illegible] celle de Lian-[illegible] de remar-[illegible] celle de Mogneville [illegible] monument [illegible] Grand (XIe, XIIe, [illegible] d'un manoir du [illegible] -Saint-Eloi [illegible] ou Plessis [illegible]





FROISSY : L'ÉGLISE.
Froissy est à 175 mètres au-dessus des mers.




Angy. L'Église (Canton de Mouy)



Saint-Just. Statue des frères Haüy.



Bury. L'Église (Canton de Mouy)

Dans le Canton de Maignelay, limitrophe du département de la Somme, au Nord, les eaux descendent, au Septentrion vers le fleuve de la Somme par le Don, tributaire de l'Avre de Picardie ; au Midi vers l'Aronde, affluent de l'Oise. L'une et l'autre de ces rivièrettes jaillissaient autrefois à un grand nombre de kilomètres en amont des sources actuelles, jusqu'aux environs de Maignelay ; mais peu à peu le pays s'est asséché et beaucoup de vallons y sont des vallons secs, dans l'éocène ou le pléistocène qui cachent le crétacé supérieur d'en dessous. Limons fertiles ; point de forêts, horizons monotones ; le lieu « suprême », près de Coivrel, est un tertre de 143 mètres, sur la ligne de faîte entre Seine et Somme ; le lieu « infime » est au passage du Don dans le département contigu, 60 mètres, plus ou moins.

L'ensemble des 21 communes du canton, qui disposent de 15,480 hectares en tout, a perdu 829 résidents entre 1872 et 1906 ; la population a décru de 8,206 personnes à 7,377. Maignelay ne compte que 685 habitants agglomérés, contre 792 à Montigny, 927 à Tricot ; il y en a 505 à Méry.

Plus de la moitié des 21 communes de ce canton possèdent des églises soit romanes, soit ogivales, la plupart du XVIe siècle. Celle du chef-lieu, ogivale (1516) a mérité d'être classée parmi les monuments historiques ; de même celle de Saint-Martin-aux-Bois (XIIIe, XIVe, XVe siècles). Monuments historiques aussi deux croix de pierre, l'une (XIVe siècle) sur la place de Montgérain, l'autre (XVIe siècle) sur la place de Ménévillers. A citer aussi les souterrains-refuges de la Muche près Dompierre ; les restes d'un château du XVIIe siècle à Maignelay ; la motte féodale à Tricot ; les vestiges de la voie romaine dite Chaussée de Brunehaut.



L'Église de Maignelay.

Dans le nom du Canton de Saint-Just-en-Chaussée, le mot de *Chaussée* ne désigne pas un pays : il signifie simplement qu'il y eut ici une voie romaine. Ce territoire est parcouru par l'Arrêt, Arrest, Arré, rivièrette constante qui naissait jadis à une certaine distance en amont de ses origines actuelles au bourg de Saint-Just : c'est un sous-affluent de droite de l'Oise par la Brèche. A sa sortie du territoire, il serpente à 75 mètres environ d'altitude, lieu le moins élevé, le lieu le plus élevé, près de Wavignies, à 146 mètres, au partage des eaux entre la Seine au Sud et la Somme au Nord. La contrée est avantageusement agricole en son tertiaire pléistocène assis sur le crétacé supérieur.

Population à peu près stationnaire, sur les 24,710 hectares (en 30 communes) qui en font le plus vaste des 35 cantons du département après ceux de Chaumont-en-Vexin et de Nanteuil-le-Haudouin. 12,491 habitants en 1906 contre 12,695 en 1872, soit 204 en moins. Saint-Just-en-Chaussée réunit 2,585 personnes autour de ses monuments publics ; on en compte 1,077 à Ravenel, 779 à Laneuvilleroy, 685 à Wavignies, 514 au Plessier-sur-Saint-Just.

Parmi les 30 communes de ce territoire, une bonne douzaine montre d'anciennes églises dont plusieurs intéressantes, et la plupart du XVIe siècle en tout ou en partie : Angivillers, Brunvillers-la-Motte, Cuignières, Essuiles, Fournival, Gannes, Grandvillers-aux-Bois, Laneuvilleroy, Noroy, Nourard-le-Franc, Quinquempoix, Ravenel, Wavignies. Châteaux de Cernoy (XVIe siècle), de Cressonsacq (ruiné), de Saint-Rimault près Essuiles (XIVe siècle), de Laneuvilleroy (XIIe ou XIIIe siècle), de Lieuvillers (XVIe siècle), de Montiers (moderne), de Plainval (XVIe siècle), de St-Rémy-en-l'Eau (XVe siècle). Tumulus au Mesnil-sur-Bulles.

Le Canton de Mouy relève pour une petite part de l'ancien pays de Thelle, prolongement Sud-Oriental du fameux pays de Bray. Fait d'assises éocènes ou pléistocènes, limons bien labourables, et, en dessous, de crétacé supérieur, la contrée a pour rivière le Thérain, bel affluent de l'Oise égaré dans de superbes prairies. Cette rivière quitte le territoire par une quarantaine de mètres d'altitude ; le culmen du canton, près Cambronne-lès-Clermont, n'arrive qu'à 130 mètres. Le val est bien ombragé, le tertre est presque partout nu et la forêt de Hez-Froidmont, sa limitrophe, ne lui appartient en rien.

11 communes ; 8,281 hectares ; 8,797 personnes en 1872 et 8,920 en 1906 ; ce n'est que 123 de plus ; mais cela répond à 103 ou 104 individus par kilomètre carré — 30 de plus que la moyenne de la France. 3,327 habitants agglomérés à Mouy, 1,394 à Bury, 798 à Angy.

Parmi les églises de ce canton, il en est trois qui ont pris place parmi les monuments historiques : celle d'Angy (XIIe et XIIIe siècles), celle de Bury (XIe, XIIe, XIIIe siècles), celle de Cambronne-lès-Clermont (XIIe et XIIIe siècles), voisine de belles ruines d'un prieuré du XIIIe. Celle de Mouy est des XIIe, XIIIe et XVIe ; d'autres ne sont pas sans intérêt, si rurales soient-elles. Châteaux d'Angy (XVe siècle), de Morainval (XVIIe siècle) près Heilles, de Mouy (XIIIe siècle, en ruines), de Thury (XVIe et XVIIIe siècles) où naquit Cassini. Maison du XVe siècle à Mouy.



Vue générale de Saint-Just.

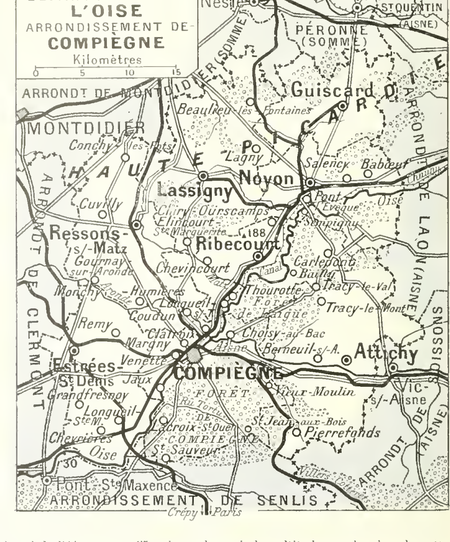
Arrondissement de COMPIEGNE.

L'arrondissement de Compiègne accapare le Nord-Est de l'Oise, entre le département de l'Aisne à l'Est, celui de la Somme au Nord, l'arrondissement de Clermont à l'Ouest et celui de Senlis au Midi. En 8 cantons, en [illegible] communes, il s'étend sur 127,449 hectares, ce qui répond aux 22 à 23 centièmes du territoire de l'Oise. C'est un pays fort jeune, géologiquement parlant, puisque ce qu'il montre de plus vieux c'est le crétacé supérieur ; sur ce crétacé [illegible] de vastes nappes de limons soit éocènes, soit pléistocènes. Dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, terrains quaternaires fertiles, comme l'est aussi [illegible] le plateau tertiaire.

La [illegible] calme. L'Oise, qui a été plus que doublée par l'Aisne, y descend à 30 mètres, ou même moins ; de là le sol ne se hausse [illegible] à 188 mètres dans le canton de Ribécourt. Les grands sites pittoresques [illegible] en hauteur, mais on voit de fraîches prairies, de [illegible] des deux belles rivières, des jolies riviérettes du Matz et de l'Aronde, [illegible] de maints petits ruisseaux. Vastes forêts de Compiègne [illegible] cultures sur les plateaux.

Le recensement de 1872 y avait reconnu 94,550 personnes ; celui de 1906 [illegible] 96,927, soit 2,377 de plus. Mais il est à considérer que le seul canton de Compiègne a gagné 7,137 existences ; le reste de l'arrondissement a [illegible] 4,760 individus. 4 cantons sur 7 y ont diminué. Compiègne a [illegible] habitants agglomérés, Noyon 5,968, Margny-lès-Compiègne 2,300, Tracy-le-Mont 1,841, Estrées-Saint-Denis 1,614, Lacroix-Saint-Ouen 1,498, Pierrefonds 1,482, Venette 1,230, etc., etc.

[illegible] des vieilles églises, de l'hôtel de ville, du palais, etc., de Compiègne, [illegible] avant tout la précieuse ex-cathédrale de Noyon qui fut [illegible] de *Noviomagus* des *Veromandui*, nos prédécesseurs sur ce [illegible]. Parmi les autres monuments de la contrée on remarque l'hôtel de ville [illegible], un grand nombre d'églises, notamment celles de Tracy-le-Mont, [illegible] sur Coudun, de Chelles. Parmi les châteaux on nomme [illegible] de Pierrefonds et celui du Fayel. Plus anciens [illegible] des menhirs, dolmens, et autres mégalithes, des restes d'oppidum, de voies romaines, un « camp de César », etc., etc.




[illegible]

Le Canton d'Attichy, limité à l'Est par le département de l'Aisne, s'équilibre sur les deux rives de l'Aisne, qui est, en réalité, comme longueur, largeur, bassin, volume, la maîtresse branche de l'Oise. C'est un territoire éocène ou pléistocène sur le tertre, quaternaire dans le val de l'Aisne, avec 35 mètres de moindre altitude sur la rive de cette Aisne et 157 à Sainte-Léocade près d'Autrêches, à la frontière. Il a sa part de deux grandes forêts, celle de Laigue (3,865 hectares) et celle de Compiègne, dont il possède près de 1,900 hectares (sur 14,441). Bons limons arables, riches prairies.

20 communes sur 21,087 hectares ; 11,542 résidents en 1872 et 12.114 ou 572 de plus en 1906. On ne compte que 827 habitants agglomérés à Attichy, contre 1,482 à Pierrefonds et 1,841 à Tracy-le-Mont ; il y en a 688 à Berneuil-sur-Aisne et 574 à Trosly-Breuil.

Canton prodigue en souvenirs palpables. Mégalithes à Autrêches (Pierre de Saint-Martin), Bitry (ce n'est peut-être qu'un accident rocheux), Cuise-la-Motte (cromlech du Parc-aux-Loups), Rethondes (menhir), Trosly-Breuil (menhir de 7 mètres, ou peut-être simplement un rocher). Débris d'un oppidum gaulois ou d'un camp antique à la « Ville des Gaules » près de Saint-Etienne. Eglises plus ou moins curieuses dans toutes les communes ou peu s'en faut : à noter celles d'Autrêches (Renaissance), de Chelles (monument historique des XIIe et XVIe siècles), de Croutoy (fortifiée, XVIe siècle), de Saint-Etienne-aux-Bois (ogivale) ; chapelle de Bellefontaine (1140, en ruines, monument historique) près Nampcel. Restes d'une commanderie de Saint-Jean (XVe s.) près Tracy-le-Mont. Quelques châteaux à Autrêches (XVIe et XIXe s.), à Berneuil-sur-Aisne (XVIe siècle), à Rochefort près de ce même Berneuil (en ruines), à Courtieux (converti en ferme), à Croutoy (donjon ruiné du XIIIe siècle), à Rethondes (Renaissance), à Saint-Pierre-lès-Bitry (XVe et XVIe siècles) ; et bien supérieur à ces diverses demeures, le splendide château de Pierrefonds, œuvre de Louis d'Orléans, le frère du roi fou Charles VI (1393-1405), intégralement remis en état au XIXe siècle par Viollet-le-Duc et Boeswillwald.





[illegible] Pierrefonds : Façade extérieure et Cour intérieure.

Pierrefonds [illegible] de l'étang d'où part le ru de Berne, tributaire de gauche de l'Aisne. Son château, tel qu'il a été restauré [illegible] impressionnantes, dit-on.



DANS LA FORÊT DE COMPIÈGNE.
Elle se déroule à 33-159 mètres d'altitude. Elle se distingue de la forêt de Fontainebleau par ses ruisseaux et ses étangs, celle-ci n'ayant que des mares et des vallées sèches.



COMPIÈGNE : L'HÔTEL DE VILLE.
Il est dominé par un beffroi à flèche d'ardoise qui atteint 45 mètres de hauteur.

UNE partie du CANTON DE COMPIÈGNE est prise par la splendide forêt de Compiègne dont il détient plus de 11,000 hectares, sur 14,441, ombragés par le chêne pour 40 centièmes, le hêtre pour autant et le charme pour un cinquième. Il a également sa bonne part des 3,865 hectares de la selve de Laigue.

Traversé par l'Oise et l'Aisne au-dessus de leur commune rencontre de l'Oise, puis par l'Oise « définitive », ce territoire montre à découvert la craie supérieure qui est l'assise fondamentale du pays, ou la cache sous des remblais éocènes, sauf le Mont Ganelon (152 mètres). Aucun ressaut n'y atteint 150 mètres, mais bon nombre dépassent la centaine ; il n'y a guère que 30 mètres d'altitude dans la vallée de prairies de l'Oise.

Grâce à la possession du chef-lieu de l'arrondissement, la population y a passé de 20,076 personnes au recensement de 1872 à 27,213 au dénombrement de 1906 ; cela sur 18,230 hectares en 12 communes. C'est un gain de 7,137 individus, soit 35 à 36 pour 100, ou plus d'un tiers.

Compiègne groupe 14,052 habitants autour de son palais, sur 16,868 de population totale ; on en compte 2,300 à Margny-lès-Compiègne, faubourg de Compiègne sur la rive opposée de l'Oise, 1,498 à Lacroix-Saint-Ouen, 1,230 à Venette, 965 à Saint-Sauveur, 682 à Choisy-au-Bac, 617 à Clairoix, 527 à Jaux.

Compiègne, l'une de nos petites villes plus ou moins archaïques, s'enorgueillit de son palais royal du XVIIIe siècle, de ses vieilles églises Saint-Antoine et Saint-Jacques, qui sont monuments historiques ; de ses autres églises ou restes d'églises ; de son hôtel de ville, monument historique (1502-1510), œuvre de Gabriel, restaurée au XIXe siècle ; de sa Tour de Jeanne d'Arc, de sa porte Chapelle, œuvre de la Renaissance ; de ses nombreuses maisons des XVe et XVIe siècles ; de son pont sur l'Oise (XVIIIe siècle). Bref, Compiègne est digne d'une longue visite.

Sur le Mont Ganelon ou Gannelon, qui domine avec grandeur les confluents de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aronde, restes du Camp de César, installé sur un oppidum gaulois et dolmen dit la Pierre-Monicart. Dolmen de la Pierre-Torniche près Vieux-Moulin. Églises romanes, ogivales ou Renaissance en tout ou en partie, telles celles de Choisy-au-Bac, de Margny-lès-Compiègne, de Saint-Jean-aux-Bois, bel et pur édifice du commencement du XIIIe siècle classé comme historique, de Venette. Ruines de manoirs. Souterrains-refuges.



VIEILLE PORTE SUR LE PONT DE SAINT-JEAN-DES-BOIS (Canton de Compiègne). — C'est là l'un des débris des remparts de Compiègne ; ils datent de l'année 1430. La tour dite de Jeanne d'Arc, éboulée à demi en l'année 1868 ; c'est, ou c'était un donjon de forme cylindrique ; remonte au XIIe siècle.



COMPIÈGNE : LA VIEILLE CASSINE.
C'est l'une des anciennes demeures en pierre, en briques ou en bois, nombreuses à Compiègne.



LE PALAIS DE COMPIÈGNE.
Palais ou château, comme on le nomme le plus souvent, il a pris la place d'un manoir du roi [illegible] appelé le Louvre, tout comme celui de Paris.



COMPIÈGNE. — LE PORT SUR L'OISE.

[illegible] les régions les plus riches, les plus industrielles du Nord de la France, l'Oise porte une infinité de [illegible] Compiègne est un port animé.



L'AISNE A [illegible] (Canton de Compiègne).

[illegible] qu'elle rencontre l'Oise, plus courte qu'elle et moins [illegible], elle perd son nom.

DANS le CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS, le sol s'élève de moins de 30 mètres au bord de l'Oise, rive droite, à 151 au Mont d'Huette près Jonquières. Ce sol est soit du crétacé supérieur recouvert de la seule terre végétale, soit du tertiaire éocène ou postpliocène. Outre la rivière de l'Oise, il possède, au Nord, un trajet de l'Aronde, rivièrette à l'eau pure. Pas d'autres cours d'eau ; beaux champs de culture ; point de selves ; pays monotone.

Le nombre d'hommes y diminue : de 10,445 en 1872 il s'est abaissé à 9,788 ou 657 de moins en 1906 ; le tout dans un ensemble de 18 communes sur 15,001 hectares. Estrées-Saint-Denis groupe 1,614 habitants, Grandfresnoy 826, Remy 772, Chevrières 766, Longueil-Sainte-Marie 683.

Sur le territoire de Jonquières, à Montplaisir, souterrains-refuges et tumulus de la Tombe-Issoire ; souterrains-refuges à Lachelle. Plus de la moitié des 18 communes du canton offre une église ou une chapelle ayant quelque intérêt, Armancourt, Canly, Chevrières, Grandfresnoy, Hémévillers, Houdancourt, Jonquières, Lachelle, Longueil-Sainte-Marie, le Meux, Remy, Rivecourt. Ruines de manoirs à Longueil-Sainte-Marie, au Meux (XVIIe siècle, ruiné), à Remy (en ruines, XIIIe siècle). Château du Fayel, dessiné par Mansart.

L[illegible] au département de l'Aisne, au Nord au département de la Somme. Comme origines de ses terrains, il appartient au [illegible] soit pleistocène qui masque cette craie. Comme relief, il part d'une quarantaine de mètres d'altitude, le [illegible] 169 mètres au-dessus de Quesmy. Comme aspects, des champs de labour, des prairies, quelques bois, et [illegible]

[illegible] comptaient 5,914 habitants en 1906 contre 7,500 en 1872. Cette diminution de 1,586 existences répond à 21 [illegible] d'après la guerre. 983 personnes agglomérées à Guiscard ; aucune des 19 autres communes n'en groupe 500.

[illegible] de 20 mètres de haut à Crisolles. Églises anciennes à Beaugies, Bussy, Frétoy-le-Château, Golancourt, Guiscard, [illegible] près Beaugies (en ruines), de Frétoy-le-Château (XVIIIe siècle), de Golancourt (transformé en ferme), de [illegible]



[illegible]



[illegible] Sur un plateau, à 80 mètres au-dessus des mers, ce chef-lieu de canton [illegible] C'est un centre agricole qui ne manque pas d'importance.


L'Oise a Sempigny (Canton de Noyon).


Lassigny : L'Église.

Dans le Canton de Lassigny, limite du département de la Somme, au Nord, une double pente dirige les eaux, au Septentrion vers le fleuve de la Somme par l'entremise de l'Avre de Picardie, au Sud vers l'Oise par la Divette et le Matz. Au-dessus de cette dernière rivièrette, près d'Elincourt, monte une colline de 175 mètres ; sur l'une et l'autre, l'altitude du territoire finit par n'être que de 40 mètres, plus ou moins. Craie supérieure, tertiaire éocène, voilà les éléments constitutifs du sol.

17,533 hectares auxquels ont part 22 communes. Population en décroît ; le recensement de 1872 y trouva 9,681 personnes, soit 1,492 de plus que les 8,189 du dénombrement de 1906. Lassigny compte 778 habitants agglomérés ; il y en a 639 à Beaulieu-les-Fontaines, 548 à Lagny, 514 à Elincourt, 507 à Thiescourt.

Dolmen de la Pierre du Parvis ou de la Pierre du Sacrifice près Lassigny. Tombelles de Candor et de Lagny. Églises de quelque intérêt dans 13 des 22 communes du canton, à Cannectancourt, Canny-sur-Matz, Crapeaumesnil, Cuy, Dives, Ecuvilly, Elincourt-Sainte-Marguerite, Laberlière, Lagny, Lassigny, Plessis-de-Roye (vaste édifice de la fin du xve siècle), Roye-sur-Matz (1180, détails curieux), Thiescourt. Châteaux d'Avricourt (xvie siècle), de Canny-sur-Matz (vieux débris), de Dives (xiiie, xve, xviie siècles), de Bellenglise (Renaissance) près Elincourt-Sainte-Marguerite, de Fresnières (xviie siècle), de Lassigny (motte et fossés de la Tour Roland), de Plessis-de-Roye (xvie, xviie et xixe siècles).

Le Canton de Noyon confine, à l'Est, au département de l'Aisne. Composé de tertiaire éocène reposant sur le crétacé, il déroule des prairies sur le quaternaire au long de l'Oise et de la Verse. Au bord de ladite Oise, éparpillée en bras dans son ample val, on n'est guère qu'à 35 mètres d'altitude, tandis qu'au Nord-Est du chef-lieu la montagne de Béhéricourt s'élève à 177. Quelques collines y ont leur petite grandeur et les rives de l'Oise ont fraîcheur, grâce, beaux gazons, beaux arbres, sites aimables. Bien que possédant la ville de l'arrondissement la plus peuplée après Compiègne, le nombre d'habitants y diminue. Entre les 15,530 de 1872 et les 15,022 de 1906, il y a un déchet de 508 personnes ; mais 15,022 individus sur 13,220 hectares (en 23 communes), c'est tout de même 113 à 114 personnes au kilomètre carré, soit 40 de plus que la moyenne de la France. Noyon groupe 5,968 habitants autour de son ancienne cathédrale ; on en compte 614 à Salency, 567 à Pont-l'Evêque, 508 à Babœuf.

Noyon fut *Noviodunum*, ville gauloise. Sa gloire est dans sa cathédrale dont les archéologues disent que « c'est un des monuments de l'art ogival naissant les plus curieux que possède la France ». Son hôtel de ville (1485-1522) mêle à l'ogive un peu de Renaissance. Nombreuses demeures datant des xvie et xviie siècles.

En dehors de cet ancien siège d'évêché, on remarque dans ce canton plusieurs mégalithes : Pierre de Saint-Hubert et Pierre de Saint-Urbain à Appilly, menhir dans le cimetière de Brétigny, Pierre Quimpierre à Porquericourt, Pierre levée de Ville, qui pourrait bien n'être qu'un jeu de la nature. Çà et là nombreuses tombelles. Restes de voie romaine à Pontoise-lès-Noyon. Vieilles églises ayant quelque beauté d'ensemble ou de détail dans plus de la moitié des communes, à Babœuf, Brétigny, Caisnes, Cuts, Grandru, Larbroye, Morlincourt, Pont-l'Evêque, Salency, Sempigny, Varesnes, Vauchelles, Ville. Restes de l'abbaye de Mont-Renaud ou de Saint-Louis près Passel. Châteaux de Béhéricourt (ruiné, xive siècle), de Cuts (xve, xviie, xixe siècles), de Morlincourt (xviiie siècle), de Salency (Renaissance). Vastes souterrains-refuges à Varesnes.


Noyon : La Promenade.


Noyon : L'Hotel de Ville.


Noyon : Le Cloître.



[illegible] : LA CATHÉDRALE.
[illegible] Tours de 62 mètres.

Le Canton de Ressons-sur-Matz échelonne ses altitudes entre 45 mètres dans le val de l'Aronde, joli tributaire droit de l'Oise, et les 117 mètres d'une colline voisine de Lataule. Peu mouvementé, sur sa craie supérieure, son éocène, son postpliocène, il n'est pas non plus boisé, mais ses limons sont de bon et fructueux labourage, comme en général les limons de la Picardie et de l'Ile-de-France.

Sur 16,588 hectares en 24 communes, la population a cessé de s'accroître ; elle commence à rétrograder vivement. En 1872, elle comptait 9,373 personnes et seulement 8,237 en 1906 ; c'est 1,136 de moins. Le chef-lieu groupe 747 habitants, Gournay-sur-Aronde 708, Conchy-les-Pots 682, Coudun 635, Monchy-Humières 626, Cuvilly 501.

Mégalithe de la Pierre-Lanfroy près Villers-sur-Coudun. Des 15 églises, plus ou moins curieuses, de ses 24 communes, quelques-unes romaines, [illegible] la Renaissance (ou ces styles juxtaposés), la plus remarquable est celle de Villers-sur-Coudun (XIIe, XIIIe, XVe, XVIe et XIXe s.), [illegible]. Les autres donnent quelque prix aux bourgs ou villages d'Antheuil, Baugy, Biermont, Boulogne-la-Grasse, Conchy-les-Pots, [illegible] Monchy-Humières, Neufvy-sur-Aronde, la Neuville-sur-Ressons, Orvillers-Sorel, Ressons-sur-Matz, Vignemont. Châteaux de [illegible] Boulogne-la-Grasse (débris et décombres), de Coudun (ruines), de Gournay-sur-Aronde (XVIIe s.) de Lataule (bel édifice du XVIIe s.), [illegible] XVIe et XVIIe siècles), de Neufvy-sur-Aronde (ruines du XIVe s.), d'Orvillers-Sorel (moderne), de Ricquebourg (XVIIIe siècle), de Villers-[illegible] de Mortemer.



Ressons : Bords du Matz.
Le Matz est un beau ruisseau de sources.

Le Canton de [illegible] culminante de l'arrondissement de Compiègne, à la ferme d'Attiche. Ce « Mont-Blanc » atteint 188 mètres ; le lieu de [illegible] de l'Oise, est à 30 mètres environ. Cette rivière, anastomosée en bras et sous-bras dans la riche prairie, déroule de [illegible] ; le tertre, qui ne manque pas toujours d'agréments, relève du tertiaire éocène ; le val du Matz a des recoins charmants ; de grands bois sont des témoins de l'ancestrale forêt dont il reste, sur l'autre rive de l'Oise, la selve de Laigue et la selve de Compiègne.

La population est stationnaire dans les 18 communes de ce canton de 13,319 hectares ; le recensement de 1906 n'y a marqué sur celui de 1872 qu'un pauvre gain de 47 personnes : 10,450 individus contre 10,403. Ribécourt n'a que 883 habitants agglomérés, contre les 895 de Longueil-sous-Thourotte et les 977 de Carlepont ; on en compte 576 à Chiry-Ourscamps, 573 à Tracy-le-Val, 541 à Chevincourt, 511 à Thourotte.

Ce qu'il y a de plus beau sur ce territoire, c'est la fort belle église de Tracy-le-Val, monument historique des XIIe et XVe siècles, et, autre monument historisque, l'église abbatiale d'Ourscamps (XIIe et XIIIe siècles), devenue une filature. Autres églises anciennes à Bailly, Cambronne, Carlepont, Chevincourt, Dreslincourt, Longueil-sous-Thourotte, Montmacq, le Plessis-Brion, Pimprez, Saint-Léger-aux-Bois, Thourotte : ainsi les deux tiers des communes du canton montrent une église qui n'est pas « quelconque ». Manoirs de Bailly (ruines du XIIe siècle, sur de grands souterrains), de Carlepont (XVIIIe siècle), de Longueil-sous-Thourotte (XVIe et XVIIe siècles), du Plessis (XVIe siècle) et de la Motte-Brion (vieilles ruines féodales). Pont du XVIe siècle, sur l'Oise, au Plessis-Brion. Prévôté du XVIe siècle à Thourotte. Mégalithe près Longueil-sous-Thourotte.



[illegible] Ribécourt.
[illegible] la rive gauche de l'Oise. On y [illegible]

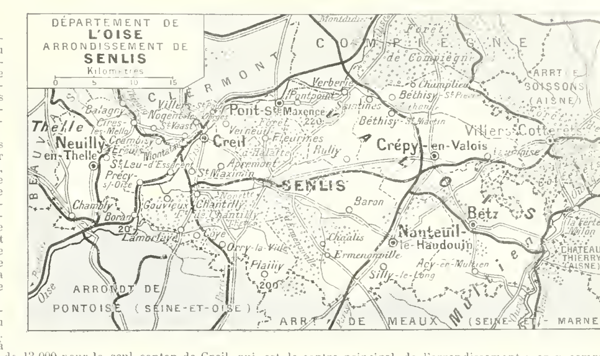


[illegible]



Ressons : L'Église.
Elle est du XVe siècle, avec vestiges romans.

Arrondissement de SENLIS.



L'Arrondissement de Senlis, dans le Sud et le Sud-Est du département de l'Oise, confine, du côté du Midi, aux départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise ; au Nord il se heurte aux arrondissements de Compiègne et de Clermont, à l'Ouest à celui de Beauvais. Partagés entre 7 cantons et 133 communes, ses 120,477 hectares — c'est la plus petite des quatre circonscriptions sous-préfectorales du département — répondent aux 21 à 22 centièmes de l'Oise.

Ici point de roches archéennes ; à peine des roches de l'époque secondaire, sous forme de crétacé inférieur ou supérieur ; tout le reste est du tertiaire, soit éocène, soit surtout pléistocène, et du quaternaire le long de l'Oise, du Thérain, de la Nonette. Point non plus de grands reliefs ; le plus haut de l'arrondissement n'arrive qu'à 220 mètres, dans le canton de Pont-Sainte-Maxence, le plus bas étant à une vingtaine, dans le val d'Oise. Ce n'en est pas moins une admirable et adorable contrée, par la magnificence de ses forêts de Chantilly, d'Ermenonville, d'Halatte, etc., la beauté de ses fontaines bien filtrées par le sol perméable, la limpidité de ses rivières, le charme ou la mélancolie de ses étangs.

Le sol avantageux des limons tertiaires ou quaternaires a moins fait que l'industrie « trépidante » du pays de Creil pour l'accroissement de la population. Entre 1872 et 1906 elle s'est élevée de 90,272 à 106,637 personnes ; c'est un gain de 16,365 dont plus de 13,000 pour le seul canton de Creil, qui est le centre principal de l'arrondissement : on y compte 9,234 habitants agglomérés (et, réellement, près de 20,000, annexes comprises), contre 6,074 à Senlis ; il y en a 6,878 à Montataire (faubourg de Creil), 4,632 à Chantilly, 4,558 à Crépy-en-Valois, 3,665 à Nogent-les-Vierges (autre dépendance de Creil), 2,253 à Pont-Sainte-Maxence, etc., etc.

Senlis, le *Ratumacos* des *Silvanectes*, l'*Augustomagus* des Gallo-Romains, est une de nos reliques les plus précieuses du passé, de l'ère romaine à la Renaissance ; tout son arrondissement l'est également : par ses mégalithes ; ses ruines romaines de Champlieu ; ses innombrables églises, dont beaucoup classées parmi les monuments historiques ; ses ruines d'abbayes, de chapelles, châteaux féodaux ; ses somptueux châteaux modernes, comme ceux de Chantilly et de Mortefontaine. Vraiment ce canton continue monumentalement Paris près de Paris.



Acy-en-Multien : L'Église (Canton de Betz).

Le Canton de Betz confine à l'Est au département de l'Aisne et au Sud à celui de Seine-et-Marne. Il répond en partie à l'ancien pays du Multien, nom sous lequel se cache et se découvre celui de Meaux (*Meldi*). Fait de terrains tertiaires (éocène et pléistocène), il envoie ses eaux à un affluent de la Marne, à l'Ourcq, doublé d'un canal de navigation et d'adduction d'eau qui a son terme à Paris et dont Paris en reçoit journellement de 1042 à 1852 litres par seconde. Dans le val de cet Ourcq, l'altitude du pays s'abaisse à 56 mètres ; elle se relève à 145 entre Ormoy-le-Davien et Gondreville, sur le faîte entre l'Oise au Nord et à l'Ouest et la Marne par l'Ourcq au Sud et à l'Est.

Ce canton occupant l'angle Sud-Est du département étale 25 communes sur 21,456 hectares peuplés de 7,585 personnes ; il en comptait 8,408 en 1872 ; il a donc perdu 823 existences. Betz n'a que 436 habitants agglomérés, contre 471 à Brégy et 617 à Acy-en-Multien.

Quatre églises sur cinq y sont plus ou moins curieuses, soit environ une vingtaine, parmi lesquelles se font remarquer celles d'Acy-en-Multien, notable pour des détails de style ogival commençant, de Mareuil-sur-Ourcq (XIIIe siècle) dont on loue l'unité de style, de Marolles (XIIe, XVe, XVIe siècles), de Rosoy-en-Multien, de Varinfroy ; du roman à la Renaissance la série est complète. Comme édifices civils, Acy-en-Multien montre un hôtel-Dieu du XIIIe siècle et le manoir du Grand-Hôtel (XIIe et XVe siècles) ; Autheuil-en-Valois, les restes d'un château du XIVe ; à Bouillancy, ruines du château de Poix (XIVe et XVIIe siècles) ; à Gondreville, restes de château fort ; à Marolles, manoir de Reveil, converti en ferme, et beau château moderne de Bourneville ; à Neufchelles édifice du XIVe siècle dont on ignore la destination. Comme haute antiquité, mégalithe dit Pierre de Saint-Vast, à Cuvergnon.



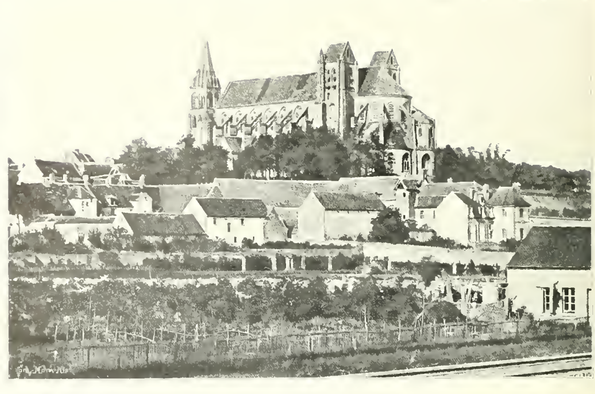
Saint-Maximin. Les Carrières (Canton de Creil).
A un quart de lieue de la rive gauche de l'Oise, St-Maximin est connu par ses belles carrières de pierres calcaires, traversées en tranchée par le chemin de fer du Nord.



Mello : L'Église [illegible]
Dans cet édifice où se [illegible]
il y a des bas-reliefs Renais[illegible]



[illegible] de Nogent-les-Vierges.
[illegible] le clocher et [illegible]

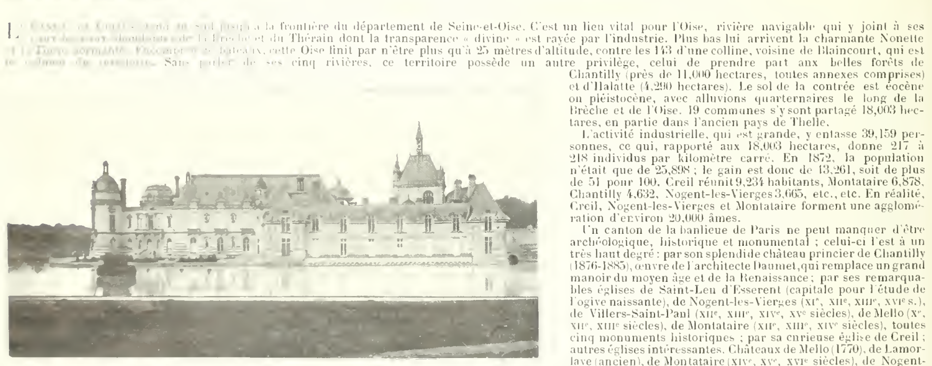


Saint-Leu d'Esserent.
L'excellent calcaire de Saint-Leu, pierre soit blanche, soit jaunâtre qui a été employé pour cette église, en a bâti maintes autres, jusqu'en Normandie et jusqu'en Picardie.

L[illegible] jusqu'à la frontière du département de Seine-et-Oise. C'est un lieu vital pour l'Oise, rivière navigable qui y joint à ses [illegible] de la Brèche et du Thérain dont la transparence « divine » est rayée par l'industrie. Plus bas lui arrivent la charmante Nonette et la [illegible] bateaux, cette Oise finit par n'être plus qu'à 25 mètres d'altitude, contre les 143 d'une colline, voisine de Blaincourt, qui est [illegible] Sans parler de ses cinq rivières, ce territoire possède un autre privilège, celui de prendre part aux belles forêts de Chantilly (près de 11,000 hectares, toutes annexes comprises) et d'Halatte (4,290 hectares). Le sol de la contrée est éocène ou pléistocène, avec alluvions quarternaires le long de la Brèche et de l'Oise. 19 communes s'y sont partagé 18,003 hectares, en partie dans l'ancien pays de Thelle.

L'activité industrielle, qui est grande, y entasse 39,159 personnes, ce qui, rapporté aux 18,003 hectares, donne 217 à 218 individus par kilomètre carré. En 1872, la population n'était que de 25,898 ; le gain est donc de 13,261, soit de plus de 51 pour 100. Creil réunit 9,234 habitants, Montataire 6,878, Chantilly 4,632, Nogent-les-Vierges 3,665, etc., etc. En réalité, Creil, Nogent-les-Vierges et Montataire forment une agglomération d'environ 20,000 âmes.

Un canton de la banlieue de Paris ne peut manquer d'être archéologique, historique et monumental ; celui-ci l'est à un très haut degré : par son splendide château princier de Chantilly (1876-1885), œuvre de l'architecte Daumet, qui remplace un grand manoir du moyen âge et de la Renaissance ; par ses remarquables églises de Saint-Leu d'Esserent (capitale pour l'étude de l'ogive naissante), de Nogent-les-Vierges (XIe, XIIe, XIIIe, XVIe s.), de Villers-Saint-Paul (XIIe, XIIIe, XIVe, XVe siècles), de Mello (Xe, XIIe, XIIIe siècles), de Montataire (XIIe, XIIIe, XIVe siècles), toutes cinq monuments historiques ; par sa curieuse église de Creil ; autres églises intéressantes. Châteaux de Mello (1770), de Lamorlaye (ancien), de Montataire (XIVe, XVe, XVIe siècles), de Nogent-les-Vierges (moderne), de Saint-Leu d'Esserent (XVIIe siècle). A Gouvieux, retranchements qui pourraient être un camp romain.



Chantilly. — Le Château.
[illegible] contigu à un manoir du XVIe siècle.



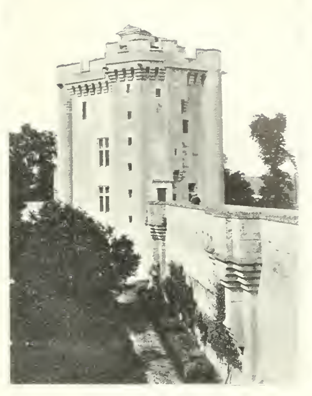
[illegible]
Th[illegible]



[illegible] Statue du Duc d'Aumale et Tribunes du Champ de Courses.
[illegible] en bronze du fondateur et donateur du nouveau château est l'œuvre de Gérôme [illegible] est en face des grandes écuries, capables de loger 176 chevaux.



L'Église de Morienval.
Elle fut bâtie aux XIIe et XIIIe siècles, non loin de la forêt de Compiègne, à un quart de lieue de l'Authonne.



Le Donjon de Vez.
Vez, bourg de 229 habitants, est près de l'Authonne, encore ruisseau, à moins d'une lieue de la selve de Villers-Cotterets.



L'Église de Lieu-Restauré.
Sur le territoire de Bonneuil-en-Valois, cette église, achevée en 1540, montre une fort belle rosace de style flamboyant.

Sur la frontière du département de l'Aisne, à l'Est, le Canton de Crépy-en-Valois rappelle, par le surnom de son chef-lieu, le gentil pays de Valois, beau de la fécondité de ses limons, de la clarté cristalline de ses fontaines, de la splendeur de ses forêts de Villers-Cotterets, d'Ermenonville, d'Halatte. Le lieu culminant du territoire, 153 mètres, au-dessus de Morienval, se lève dans le Sud-Est de la forêt de Compiègne ; le lieu de moindre altitude, au-dessous de 30 mètres, est dans le val de l'Authonne, riviérette d'une régularité mémorable, qui roule rarement moins de 1,000 litres par seconde, et rarement plus de 6,000, grâce aux sources pures, abondantes d'un bassin filtrant.

Ce territoire de tertiaire éocène et pléistocène s'étend sur 25 communes, fort petites, puisqu'elles ne font ensemble que 23,816 hectares peuplés de 17,063 personnes : 3,108 de plus que les 13,955 du premier recensement d'après la guerre. Crépy-en-Valois y compte 4,558 habitants agglomérés, Béthisy-Saint-Pierre 1.764, Béthisy-St-Martin 877, Saintines 592, Vaumoise 519.

Le pays se ressent du voisinage de Paris par le nombre et l'intérêt de nombreux monuments espacés du préhistorique au moderne. Menhirs de la Pierre Marie Colette près Orrouy ; de Pierre Foucart et Pierre Sortière près Rouville ; de Pierre Frite près Trumilly, haut de 5 mètres. Débris importants de Champlieu près Orrouy, restes et décombres, théâtre, thermes, temple d'une ville gallo-romaine dont le nom reste ignoré ; le tout monument historique, au voisinage d'une curieuse église des XIe et XIIe siècles en ruines. Églises de grand ou petit intérêt dans une vingtaine de villages ou bourgs, sur un total de 25 ; plusieurs de ces édifices sont de style pur, soit roman, soit ogival. Celle de Morienval (monument historique), d'ailleurs fort belle, est remarquable par ses indications sur la naissance de l'ogive ; l'église ruinée de Saint-Thomas à Crépy-en-Valois (monument historique) fut un grand et noble édifice ; il faut nommer aussi celles d'Éméville, de Fresnoy-la-Rivière, d'Orrouy, de Séry-Magneval, de l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré, beau spécimen des XVe et XVIe siècles, etc., etc. Manoirs de Waru (XVe siècle) près Béthancourt, de Béthisy-Saint-Pierre (XIIIe et XVe siècles) près des décombres d'un château du XIe qui avait succédé à un palais carolingien. Débris d'un château médiéval des comtes de Valois à Crépy-en-Valois. Manoir de Lésigny (XVe siècle) près Néry et, non loin de là, beau château de Huleux (Renaissance). Beau château de Vez (monument historique), bâti par le frère de Charles VI, Louis d'Orléans.



Crépy-en-Valois. — Église Saint-Thomas.
De ce remarquable édifice commencé à la fin du XIIe siècle, il reste une façade du XIIIe siècle et un clocher du XVe.



L'Église de Béthisy-Saint-Pierre.
Elle se fait remarquer par sa haute flèche dentelée, qui date du XVe siècle. Le bourg est riverain de l'Authonne.



Crépy-en-Valois. — Le Château.
Ce château fut [illegible] il reste une chapelle du XI[illegible] XIIIe siècle.




L'Église de Baron (Canton de Nanteuil).



L'Église d'Eve (Canton de Nanteuil).



L'Église de Boran (Canton de Neuilly).



[illegible] dans la Forêt d'Ermenonville.
[illegible] 2,973 h. et. des cantons de Nanteuil et Senlis.



L'Église de Foulangues (Canton de Nanteuil).
Elle date du XIIe siècle et du XIIIe.

L[illegible] le deuxième des 35 cantons de l'Oise, après celui de Chaumont-en-Vexin, avant celui de Saint-Just-[illegible] Marne, au Sud, il s'étend sur 24,814 hectares, en 19 petites communes sur des limons éocènes et [illegible] les deux rives de la Nonette, joli tributaire gauche de l'Oise. Dans le val de cette Nonette, l'altitude [illegible] Fresnoy-le-Luat une colline atteint 153 mètres. Ce pays si charmant dans ses vallons si [illegible] d'Ermenonville, qui a des étangs ravissants et des sables comme le Sahara ; il a, de beaucoup, [illegible]

[illegible] recensements de 1872 et de 1906 ; il comptait 8,478 individus et n'en compte plus que 8,221. Il y [illegible] Silly-le-Long. Menhir de la Queusse (Cuisse) de Gargantua près Borest. Trois des curieuses [illegible] historiques, celles de Baron, d'Eve, de Montagny-Sainte-Félicité, dont le clocher monte à [illegible] près Fontaine-les-Corps-Nuds. Châteaux d'Ermenonville, l'un du XIIIe siècle, l'autre du [illegible] d'un parc où l'art n'embellit pas toujours la nature, avec ses autels, ses temples, ses [illegible] de Versigny.





Le Château de Versigny (Canton de Nanteuil)
Versigny est un bourg de 224 habitants à une lieue de Nanteuil.



L'ÉGLISE DE RHUIS (Canton de Pont-Sainte-Maxence).



PONT-SAINTE-MAXENCE. — LE PORT.

Cette ville borde la rive gauche de l'Oise. l'agrément de la contrée, le proche voisinage de la forêt de Halatte y attirent de nombreux estiveurs, parmi lesquels beaucoup de Parisiens.

NEUILLY-EN-THELLE, ce nom et surnom montre que le CANTON DE NEUILLY-EN-THELLE fit partie du pays de Thelle qui continue vers le Sud-Est le très verdoyant pays de Bray. Borné au Sud par le département de Seine-et-Marne, il déroule 15 communes fort menues sur 13.951 hectares de limons éocènes et pléistocènes (surtout) reposant sur la dureté du crétacé supérieur. La contrée part de 20 mètres d'altitude ou un peu plus, sur la rive droite de l'Oise, et se hausse à 180 au-dessus du bourg d'Ully-Saint-Georges. Le Thérain de Beauvais et l'Esches, joli ruisseau de sources, y serpentent en route vers l'Oise. Gracieux et frais vallons ; plateaux nus, fertiles.

La population diminue dans ce territoire confinant, au Sud, au département de Seine-et-Oise : de 11.197 individus au recensement de 1872, elle est descendue à 10.606 en 1906 ; c'est 591 de moins. Avec ses 1.514 habitants agglomérés, Neuilly-en-Thelle y est inférieure à Chambly, qui en a 1.696 ; on en compte 1.210 à Cires-lès-Mello, 1.117 à Balagny-sur-Thérain, 709 à Ercuis, 698 à Boran.

Ni dolmens et pierres levées, ni menhirs, ni ruines gallo-romaines, mais à peu près partout des églises intéressantes dont les plus curieuses sont celle de Chambly, monument historique, celle de Boran (XIVe et XVe siècles) dont la flèche a 50 mètres de haut, celle de Cires-lès-Mello (XIIe, XIIIe, XVIe siècles). Châteaux d'Ully-Saint-Georges (ancien), de Neuilly-en-Thelle (XVIe siècle), du Mesnil-Saint-Denis (XVIIIe siècle). Maison en bois (XVe siècle) et maison à tourelles à Cires-lès-Mello.



NEUILLY-EN-THELLE. — L'ÉGLISE.

DANS le CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE, l'arrondissement de Senlis atteint son culmen au Mont Pagnotte, au Nord-Est de la forêt d'Halatte qui partage ses 4.290 hectares entre le territoire de Pont et celui de Senlis ; dans la vallée de l'Oise, on n'a plus que 27 mètres d'altitude, sur les alluvions quaternaires ; le tertre appartient aux alluvions fertiles du tertiaire éocène. Les solitudes de halliers d'Halatte, les bords verdoyants de l'Oise donnent au pays des sites ou sévères, ou gracieux et reposants.

L'ensemble de ses 13 communes réparties sur 13.279 hectares a gagné 219 existences entre 1872 et 1906 : de 8.691 à 8.910. Pont-Sainte-Maxence groupe 2.253 habitants, Verberie 1.558, Verneuil 1.004, Pontpoint 587, Fleurines 539, Rully 513.

Cinq monuments historiques signalent le canton de Pont-Sainte-Maxence : les cinq églises de Rhuis, de Rully, de Saint-Vaast-de-Longmont, de Verberie et de Noel-Saint-Martin près Villeneuve-sur-Verberie ; il y a lieu de louer aussi celles de Pontpoint et de Pont-Sainte-Maxence, deux lieux remarquables par l'ensemble de leurs ruines et souvenirs du moyen-âge, restes d'églises, de chapelles, de châteaux, vieilles maisons, etc. Du reste, presque toutes les églises du canton ont leurs mérites. Beau château des XVIe et XVIIe siècles à Beaurepaire. A Verneuil, maison du XVIIe siècle, élevée pour son usage personnel par l'architecte du palais du Luxembourg, Salomon de Brosse.



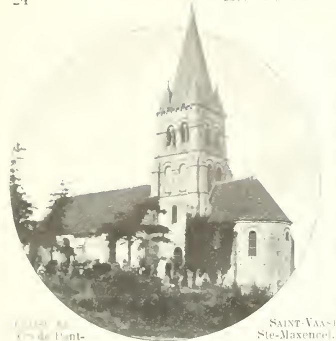
L'ÉGLISE DE CHAMBLY (Canton de Neuilly).

Chambly est dans le vallon de l'Esches. Son église date du XIIIe siècle ; stalles du XVIe.



VUE GÉNÉRALE DE PONT-SAINTE-MAXENCE.

Le pont dont cette cité tire l'essentiel de son nom franchit [illegible] lisques ; il fut construit par Perronnet dans la seconde moitié du [illegible]



[illegible] SAINT-VAAST. ([illegible] de Pont-Ste-Maxence).



RUINES DU CHATEAU DE MONTÉPILLOY (Con de Senlis).

Montépilloy n'est qu'un village de 155 habitants agglomérés, situé à une lieue de la Nonette, sur un coteau de 123 mètres, position dominante. Il y eut là un château fort : débris d'un donjon du XIIe siècle ; le reste remonte au XVe.



[illegible]



ÉGLISE DE PLAILLY. (Con de Senlis).

ÉGLISE DE BULLY (Con de Pont-Ste-Maxence).

Le bourg de Bully est justement fier de son église, classée parmi les monuments historiques.



[illegible]



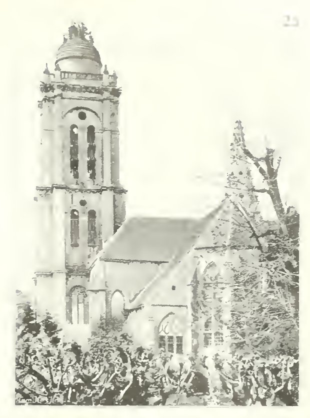
CHATEAU DE MORTEFONTAINE (Con de Senlis).



En forêt d'Ermenonville près Senlis



Senlis. Un portail de la Cathédrale.
Il est du XVIe s., mais purement ogival : l'autre portail n'est pas moins remarquable.



Senlis. Saint-Pierre.
Edifice fort intéressant qui date du XIIe au XVIe siècle. Le clocher est du XVe.

Le Canton de Senlis se cogne, vers le Sud, au département de Seine-et-Marne. C'est un des plus sylvestres de France, comme en font foi sa part de la forêt d'Halatte, de la forêt d'Ermenonville, de celle de Chantilly ; la Nonette y coule, qui est une gracieuse riviérette, la Thève aussi — l'une et l'autre affluents de gauche de l'Oise. — des étangs y miroitent, c'est un beau pays, en même temps qu'un pays fort historique. Comme sol, c'est soit de l'éocène, soit du pléistocène ; comme altitude, à peine si l'on est à 40 mètres au bas de la Nonette et de la Thève ; et l'on se trouve à 200 au château de Montmélian, sur une colline d'un si vaste panorama qu'il semble qu'on contemple le monde par delà les chênes, les tilleuls, les bouleaux, les pins des forêts. 17 communes, 18,437 hectares.

De 13,645 âmes en 1872, le canton de Senlis s'est élevé à 15,093 en 1906, soit 448 en plus. Là-dessus, Senlis groupe 6,074 habitants, Orry-la-Ville 739, Plailly 733.

Senlis a rétracté le nom des *Silvanectes*, peuple gaulois dont elle fut l'oppidum quand il s'appelait *Ratumacos* avant d'être l'*Augustomagus* des Gallo-romains. C'est une des cités maîtresses de France en tant que monuments précieux : enceinte gallo-romaine, qui vaut en conservation celles de Bourges, de Saint-Lizier, de Dax, mais qui est trop cachée dans les maisons et les jardins ; c'est, naturellement, un monument historique, ainsi que ce qui reste des arènes. Elle a 7 mètres d'élévation sur 4 mètres d'épaisseur ; de ses 28 tours, 16 sont encore debout. L'ex-cathédrale Notre-Dame, du XIIe siècle, unit des preuves du style ogival naissant au beau style ogival de son remaniement au début du XVIe siècle ; son clocher a 78 mètres de haut. Saint-Vincent, Saint-Frambourg (XIIe siècle), Saint-Pierre, également monuments historiques sont d'autres églises curieuses. Hôtel de ville de 1495. Nombreuses demeures des siècles anciens et nombreux débris du XIIe au XVIe dispersés dans cette cité silencieuse au voisinage des grandes forêts.

En dehors de Senlis, le canton montre encore l'église de Plailly (monument historique), les vitraux de l'église de Saint-Firmin (monument historique), les restes (monument historique) du château de Montépilloy (XIIe siècle), retouché sous Charles VI, le splendide château de Mortefontaine (1890), celui de Chamant, etc., etc.



Senlis. La Cathédrale.
Ce n'est plus, ce fut la cathédrale quand Senlis avait rang de ville épiscopale.

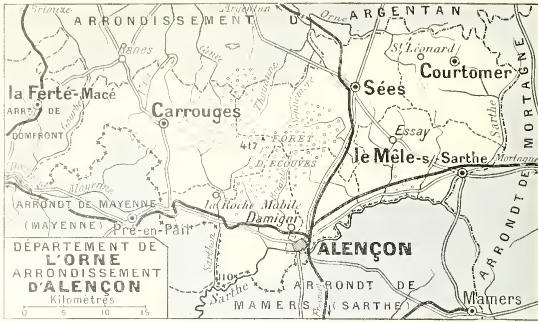


Senlis. Église Saint-Vincent.
Ce fut l'église d'une abbaye ; elle remonte au milieu du [illegible] siècle ; à côté d'elle, beau cloître du XVIIe devenu collège.



Senlis. [illegible]
De loin l'on reconnaît à ses clochers [illegible] de la Nonette ; c'est une cité silencieuse.





DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Le département de l'Orne s'étend de l'Est à l'Ouest beaucoup plus que du Nord au Sud, entre six départements : au Levant, l'Eure-et-Loir et l'Eure ; au Nord, le Calvados ; au Couchant, la Manche ; au Midi, la Mayenne et la Sarthe. Il est coupé par le [illegible] degrés Ouest du méridien de Paris, entre le [illegible] et le 49e degrés de latitude. Divisé en 4 arrondissements, 36 cantons, 512 communes, il occupe 614,410 hectares, ce qui est, à très peu de chose près, la [illegible] de nos 87 départements.

La nature de ses roches varie du tout au tout de l'Orient à l'Occident. Une ligne passant à peu près par Alençon, Sées, Ecouché, sépare ici les terrains [illegible], le jurassique, le crétacé du bassin géologique de Paris et les granits, le précambrien, le silurien, en un mot les roches antiquissimes de la Bretagne. À l'Est [illegible] le Perche, ses forêts, ses herbages, les « campagnes » granifères d'Alençon, d'Argentan ; à l'Ouest, les terres imperméables, les landes, [illegible] du Bocage Normand. Ce monde si divers s'étage entre les 50 mètres d'altitude du val de l'Orne à son passage dans le département du Calvados et les 417 mètres de la forêt d'Écouves. Il donne naissance à la Mayenne, à la Sarthe, à l'Huine, à l'Eure, à l'Avre, à l'Iton, à la Rille, à trois fleuves côtiers [illegible], la Dives et l'Orne. Il se partage donc entre les bassins de la Loire, de la Seine et des fleuves côtiers tributaires de la Manche.

Malgré l'excellence de ses gazons, la préexcellence de ses chevaux, la beauté de ses forêts, la fertilité de ses « campagnes », malgré l'activité de son industrie [illegible], il perd à grands flots le sang de sa vie. De 1872 à 1906, il est descendu de 398,250 âmes à 315,993, soit 82,257 existences de moins, soit un déficit de 21 pour 100. En 1906, il avait 80,000 habitants de moins qu'au recensement de 1801 ; et le dénombrement de 1911 vient encore de l'amoindrir d'une dizaine de mille personnes. Les décès n'y contrebalancent jamais plus les naissances. Celles-ci n'ont été en 1909 que de 5,469 contre 6,824 morts. Alençon compte 14,378 habitants agglomérés, Flers 11,188, Argentan 5,072, Laigle 4,416, la Ferté-Macé 4,355, Mortagne 3,383, Sées 2,612, Tinchebray 2,394, Bellême 2,331, Domfront 2,215.

[illegible] *Diablintes, Sagii, Carnutes* firent ici leur séjour ; ils n'ont guère laissé de traces, non plus que les Romains. Mais le moyen âge, la Renaissance, les temps modernes sont représentés par maints monuments, maintes ruines. Des dolmens et menhirs à la cathédrale de Sées, aux commé[illegible], le spectacle des siècles s'y déroule sans lacunes.

Arrondissement d'ALENÇON

L'arrondissement d'Alençon confronte, de l'Ouest et du Sud, au département de la Mayenne ; du Sud, à celui de la Sarthe ; à l'Est il touche à l'arrondissement de Mortagne, au Nord à celui d'Argentan, à l'Ouest à celui de Domfront. Ne disposant que de 103,456 hectares divisés en 6 cantons et 92 communes, c'est le moindre des 4 arrondissements de l'Orne, dont il n'occupe que les 17 centièmes.

[illegible], il est fort intéressant en ce que le bassin de Paris s'y choque à l'Armorique, les roches jeunes ou très jeunes aux roches anciennes [illegible] suivant une ligne passant à peu près par Alençon et Sées : à l'Est, ce sont les craies du Perche, le jurassique des campagnes d'Alençon et d'Argentan ; à l'Ouest, ce sont les granits, le précambrien, les vieux schistes ; au Levant, les grasses prairies, les terres à belles moissons ; au Couchant, les [illegible], les roches moussues, les sols froids, les bosquets, les rus méandriques.

[illegible]. La pente est à la Loire vers laquelle se dirige la Sarthe ; les autres rivièrettes vont à l'Orne, qui naît sur le territoire.

[illegible] la forêt d'Écouves doit à ses 417 mètres l'honneur de dominer dans tout le Nord-Ouest de la France, concurremment avec une cime d'égale [illegible] du département de la Mayenne. Le lieu le plus bas, au passage de la Sarthe dans le département homonyme, est à 110 mètres.

La présence de la capitale du département n'y arrête point la dépopulation. De 67,234 personnes en 1872, le nombre des résidents s'est réduit à 56,046 en [illegible] 11,188 ou un sixième ; tous les cantons ont perdu, moins l'un des deux cantons d'Alençon. En dehors de cette cité de 14,378 habitants [illegible], une seule ville, Sées, a plus de 2,000 âmes (2,612).

[illegible] des *Aulerci Eburovices*, dont Évreux (Eure) a gardé le nom, et dans celui des *Sagii* (nom conservé par Sées). Cette ville de Sées [illegible] monument de l'arrondissement, une cathédrale des XIIIe et XIVe siècles. Alençon offre de curieuses églises, des ruines de château, de [illegible]. Il convient de célébrer aussi, suivant leurs petits mérites, les ruines du château de Carrouges, l'église romane de Saint-Céneri-le-Gérei, des [illegible] quelques vestiges gallo-romains, etc.

A[illegible] à la règle générale qui veut qu'autant que possible un chef-lieu de département soit au centre de son territoire. La capitale de l'Orne [illegible] département de la Sarthe, à 136 mètres d'altitude, à la rencontre de la Sarthe et de la Briante ; de plus, elle n'est guère éloignée [illegible], à l'Est, l'un de ses deux cantons.

[illegible] 14,378 habitants agglomérés, sur 17,843 de population totale, et elle est plus célèbre pour ses dentelles [illegible] en décadence — que pour la beauté de ses édifices. Toutefois, l'église de Notre-Dame (monument historique

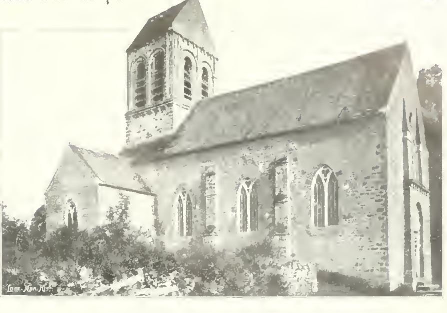




Alençon. — Notre-Dame et Maison d'Ozé.



Alençon. Le Chateau.



L'Église de Saint-Céneri.

du XV siècle, est remarquable par son portail et son porche. Saint-Léonard est des XV et XVI siècles. Trois tours du XIV (monuments historiques) sont les restes du château. Plusieurs vieilles maisons dont la plus curieuse, la Maison d'Ozé, remonte à 1450. L'hôtel de ville est de l'an 1783, la préfecture du début du XVII siècle.

Alençon est le chef-lieu des deux cantons d'Alençon-Est et Alençon-Ouest.

Le Canton d'Alençon-Est comprend 8 communes sur 8,513 hectares peuplés de 16,862 habitants. Pas un bourg de 500 habitants agglomérés, ou même de 100 seulement. Aucune église intéressante. Manoirs de la Cour de Larré près Larré (XV siècle), d'Avoise (XV siècle) près Radon, de Lanchal et de Belz près Semallé, de Serceaux près Valframbert, des Noyers (ancien) près Vingt-Hanaps.

Dans le Canton d'Alençon-Ouest, 11,812 personnes en 1906, en 17 communes, sur 16,645 hectares. 812 habitants agglomérés à Damigni. Menhir de Pierre-Longue près Héloup. Restes d'aqueduc romain à Colombiers, de retranchements gallo-romains sur la butte de Chaumont près la Roche-Mabile. Église romane de Saint-Céneri-le-Gérei (monument historique); églises du XII siècle à la Roche-Mabile et à Saint-Denis-sur-Sarthon. A la Roche-Mabile, ruines d'un manoir féodal du XI siècle, qui avait trois enceintes; beau château de Lonrai (XVIII siècle); châteaux de Lalacelle, de Vervaines près Condé-sur-Sarthe.

En réunissant les deux cantons d'Alençon, on obtient une aire de 25,158 hectares, en 25 communes, et 28,674 habitants en 1906, contre 29,586 en 1872 : d'où une perte de 912 existences, malgré la possession du chef-lieu du département.

La contrée est pourtant agréable et belle ; elle a sa forêt d'Écouves, les prairies et les forts chevaux, des campagnes fertiles à l'amont d'Alençon, des rives pittoresques en aval, et une double nature. C'est à Alençon même que les terrains du bassin géologique de Paris (ici le jurassique moyen) se heurtent aux roches plus ou moins primordiales de l'Armorique, granits, précambriens, siluriens, etc. A l'Est, en amont de la ville, s'étend la plate campagne d'Alençon ; à l'Ouest monte la forêt d'Écouves (7,531 hectares) : Alençon possède un tiers de cette selve dont plus de la moitié est composée de chênes. Elle n'en tient pas le culmen (417 mètres), qui appartient au canton de Carrouges, mais elle dresse à 378 mètres la butte isolée de Chaumont ; le lieu le plus bas du double territoire, sur la Sarthe, à son passage dans le département homonyme, est par 110 mètres, plus ou moins.



La Sarthe près d'Alençon.



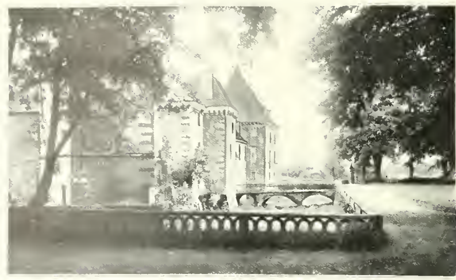
Vue générale d'Alençon.



Alençon. Porche de Notre-Dame.



La Croix [illegible] (Canton de Carrouges).
[illegible] 417 mètres [illegible] de la forêt d'Écouves est en même temps [illegible] du département de l'Orne, sur le faîte entre les bassins de la Loire et de [illegible]



Le Chateau de Carrouges.
Entre de larges fossés, les restes de ce manoir sont parmi les plus imposants qu'il y ait en Normandie : donjon carré ; belle salle des Gardes ; superbe escalier du XVIe siècle.

Le Canton de Carrouges appartient par ses roches à la Bretagne (dans le sens géologique du mot), à l'Ouest et près des formations bien plus modernes du bassin de Paris. Situé pour une petite part dans le bassin de la Loire par la Sarthe, et pour le reste dans celui de l'Orne, fleuve côtier, il se déroule sur le précambrien, sur les granits et granulites, sur les schistes de l'époque silurienne, sols imperméables auxquels il doit ses rus tortueux, ses prairies, ses bois. Il possède le culmen de l'arrondissement, du département, du Nord-Ouest de la France, en parité avec une cime peu éloignée, dans le département de la Mayenne. Ces deux maîtres sommets, le Mont des Avaloirs (Mayenne) et la forêt d'Écouves (Orne) arrivent également à 417 mètres. Ladite forêt d'Écouves, où le chêne domine parmi les résineux, les hêtres, les bois blancs, s'étend sur 7,531 hectares partagés avec les cantons d'Alençon et de Sées. Le lieu de moindre altitude, dans le val de l'Udon, tributaire de gauche de l'Orne, se trouve à 185 mètres environ.

C'est le plus vaste des 36 cantons de l'Orne, avant ceux de Domfront et de Rémalard. Il se développe sur 28,280 hectares, en 24 communes. Il contribue avec zèle à la dépopulation de la France : de 13,326 personnes en 1872, il a dégringolé à 9,414 en 1906, perte de 3,912 existences ou de 28 à 29 pour 100 ! C'est la marche au néant. Carrouges groupe 652 habitants ; tout le reste n'est que villages au-dessous de 500 âmes.

Carrouges se fait remarquer par les grandes et belles ruines d'un château des XVe, XVIe et XVIIe siècles, qui est monument historique, et par une chapelle du XVe.

Peu ou pas d'églises intéressantes, mais quelques ruines, quelques vestiges gallo-romains, notamment ceux de la butte de Goult (402 mètres), dans les bois de Goult (1,000 hectares), au centre d'un orama d'où se voient 28 clochers. Sur le territoire de Joué-du-Bois, menhir des Outres (monument historique) et dolmens de la Grandière et de la Pierre-au-Loup, qui sont aussi monuments historiques.



[illegible] de Carrouges : Le châtelet.
[illegible] (entrée du château).

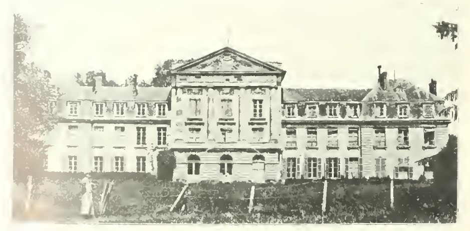
Dans le Canton de Courtomer on est sur le jurassique du bassin de Paris, qui est ici le jurassique soit moyen, soit supérieur, sur des affluents et sous-affluents de l'Orne encore ruisseau plutôt que rivièrette, et en même temps sur des rus du versant de la Sarthe naissante. Le culmen de la région se trouve naturellement sur le faîte entre ces deux cours d'eau dont l'un, l'Orne, gagne la Manche, tandis que l'autre se dirige vers la Loire et vers l'Atlantique. Le tertre suprême, le Mont d'Amain (309 mètres) sépare en outre les bassins de la dite Orne et de la dite Sarthe de celui de la Rille, dernier tributaire de la Seine : c'est donc un toit des eaux fort important. Le lieu de moindre altitude se trouve dans le val de la jeune Sarthe, à 150 mètres environ. Pays verdoyant, jolis ruisseaux, prairies « veloutées », jolis bois, gracieux paysages, belle race de chevaux ; c'est la nature normande avec sa sève et sa fraîcheur.

C'est aussi la Normandie d'où les Normands disparaissent. Les 16 communes de ce canton de 14,643 hectares possédaient 6,311 habitants en 1872 ; le recensement de 1906 n'en a reconnu que 4,611, soit 1,700 de moins ou un déficit de 27 centièmes. Il n'y a que 352 personnes agglomérées à Courtomer.

Le château de Courtomer ne manque pas de beauté ; il date de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Pas une seule église ou chapelle de grand intérêt. Châteaux de Brullemail (ancien), de Touvois près Bures (ruine féodale), de Busison-Barville près le Chalange (ruines), de Gâprée (ancien), de Mesnil-Hurel (XVIIIe siècle) près Godisson, des Rouges-Terres (Renaissance) et de la Rue (moderne) près Saint-Léonard-des-Parcs, de Glapion près Sainte-Scolasse-sur-Sarthe, qui fut ville forte aux XIe et XIIe siècles, et n'est plus qu'un bourg de 279 habitants agglomérés.



[illegible]
[illegible] 309 [illegible]
[illegible]



Courtomer : Le Chateau.
[illegible] années qui précédèrent de peu la Révolution, ce manoir [illegible] la Monnaie de Paris.



COULONGES-SUR-SARTHE (Canton du Mêle).



SÉES : LA CATHÉDRALE.

LE CANTON DU MÊLE-SUR-SARTHE confronte, au Sud, avec le département de la Sarthe, sur la rive droite de la rivière du même nom, encore minime — elle est voisine de ses sources dans les petites montagnes du Perche. — D'un faîte de 208 mètres, à Laleu, il s'abaisse à 133 au confluent de ladite Sarthe et de la Vésonne. Ses aimables collines, ses vallons et vallonnets appartiennent au jurassique et à la craie du bassin de Paris, à la lisière orientale des roches anciennes de l'Armorique. C'est une région de beaux chevaux dans de belles prairies plus que de riches cultures, avec bois et petites forêts : sa forêt de Bourse ou du Ménil-Broût couvre 1,182 hectares de ses chênes, hêtres et bois blancs. La stérilité volontaire y fait rage : les 15 communes du canton, disposant ensemble de 15,191 hectares, comptaient 8,070 personnes en 1872 et le cens de 1906 n'en a plus trouvé que 5,584. 2,486 ou plus de 30 pour 100 de diminution ; c'est la route du néant. Le Mêle a 692 habitants agglomérés. On n'y rencontre pas de vieilles bonnes églises dignes de retenir l'attention ; on cite le portail roman de celle d'Essay et la chapelle (XVe siècle) du château de ce même Essay. Les manoirs intéressants y sont nombreux. Châteaux d'Aunay-les-Bois, remarquable par les arbres énormes de son parc ; de Mallart près Boitron (ruines) ; de Bois-Roussel près Bursard (grand haras) ; du Tertre, de Courpotin, du Mesnil près Coulonges-sur-Sarthe (ce dernier moderne) ; d'Essay (ruiné) ; de Villiers, des Genettes, de Matignon (celui-ci moderne) près Essay ; de Bois-Gervais près Marchemaisons ; de Sully (ruiné) au Mêle-sur-Sarthe ; d'Ouilli, de la Rabelaye, de Tanche, des Faverits près Saint-Aubin d'Appenai ; de Saint-Léger-sur-Sarthe ; de Beuvenches, de Noés, de Poislé (moderne) près Saint-Léger.

LE CANTON DE SÉES voit naître le fleuve de l'Orne, affluent de la Manche, entre collines de 200 à moins de 250 mètres. Mais son relief supérieur ne commande pas les origines de ce modeste cours d'eau : il se lève dans le massif culminant de cette région de la France, dans la forêt d'Écouves dont il possède un tiers environ : 2,590 hectares sur 7,531 ; là il atteint 400 mètres, près du sommet suprême, qui en a 417. Le lieu de moindre altitude, au bord de l'Orne, est par 150 mètres, plus ou moins. Sur son territoire s'ajustent deux grands pays géologiques : à l'Est les « jeunes » roches jurassiques du bassin de Paris ; à l'Ouest les granits, le précambrien, les vieux schistes de la région armoricaine. Il y a donc ici deux natures, la première plus riche, plus aimable que la seconde, qui est sombre, austère, silencieuse dans sa part de la grande forêt.

Dans les 13 communes du canton, sur 19,970 hectares, vivaient 9,941 personnes en 1872, et 7,763 seulement en 1906 ; la perte est de 2,178 existences ou du quart au cinquième. Il n'y a que 2,612 habitants agglomérés à Sées.

Sées, ville épiscopale, s'énorgueillit d'une fort belle cathédrale des XIIIe et XIVe siècles, malheureusement bâtie sur un sol inconsistant, donc menacée dans son existence, d'autant que sa construction est d'une très grande hardiesse ; ses deux flèches ont une hauteur de 70 mètres. Dans l'église d'Annou-sur-Orne, belle Pietà du XVe siècle. Châteaux de Cléraie près Belfonds (XVIe ou XVIIe siècle), de Neuville-près-Sées (ruiné) et de Bois-Josselin près Neuville (XVIIe siècle).



SÉES : L'HOTEL DE VILLE.



VUE GÉNÉRALE DE SÉES.
À 185-200 mètres d'altitude, Sées borde l'Orne à 5 kilomètres de l'origine de ce fleuve.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN

Arrondissement d'ARGENTAN

L'Arrondissement d'Argentan, la plus septentrionale des quatre circonscriptions sous-préfectorales de l'Orne, se butte au Nord-Est contre le département de l'Eure, au Nord contre celui du Calvados. Par ailleurs, il confronte, de l'Ouest avec l'arrondissement de Domfront, du Sud avec celui d'Alençon, de l'Est avec celui de Mortagne. Ses 186,784 hectares, partagés entre 11 cantons et 174 communes, l'équivalent aux 30 centièmes de l'Orne. Tout comme l'arrondissement d'Argentan, il réunit trois natures de sol fort opposées : à l'Est les terrains tertiaires du bassin de Paris, relativement fort jeunes, les limons pléistocènes, dans la région de la Ferté-Frênel ; au centre, le cretacé, le jurassique de ce même bassin de Paris, autour de Gacé, du Merlerault, d'Exmes, de Mortrée, d'Argentan ; à l'Ouest, vers Briouze, Ecouché, Putanges, le granit, le précambrien, le silurien du Bocage Normand qui, géologiquement, fait partie de la Bretagne. De là, trois aspects de la nature, une « face » agricole, sans grande fécondité sur le tertiaire, une face prairiale avec des herbages incomparables sur la craie et le calcaire, une face froide, rugueuse, sur les roches anciennes. Belles sylves : forêt du Perche, de Saint-Evroult, de Gouffern. Culmen, le mont Charlemagne (346 mètres); lieu inférieur (60 mètres) à l'endroit où la Dives passe dans le Calvados.

[illegible] il marche à grands pas sur le chemin de l'extinction. Bien moins habité qu'en l'an du premier recensement de la France (1801), [illegible] 17,660 personnes de 1872 à 1906, étant descendu de 90,838 individus à 73,178. C'est une perte effarante de 30 pour 100 en 34 années ! 5,072 habitants [illegible] d'Argentan, 2,32[illegible] à Vimoutiers, 1,264 à Trun, 1,096 à Ecouché, 1,029 au Sap, etc., etc.

[illegible] les anciens pays de l'Ouche, du Perche, de l'Hiémois, du Houlme, chez ces *Aulerci Eburovices* et ces *Oximenses*, menhirs et [illegible]. Peu de vestiges gallo-romains, quelques églises ou ruines d'églises médiévales, telles l'église de Chambois et les restes de celle de St-Evroult-[illegible]. Beaucoup de beaux châteaux modernes (tel celui d'Osmont) et, parmi les anciens, superbe manoir d'O, près Mortrée et château de Rânes, etc.

L[illegible] les détours de l'Orne, fleuve naissant, sur le [illegible] de la Campagne d'Argentan, à l'Est et non loin des [illegible] armoricaine. A la lisière des deux forêts de [illegible] que prairial et agricole. Diverses collines y [illegible] 200 mètres [illegible] l'Orne y descend à moins de 150. Sa plus belle parure [illegible] lente, souvent scindée en plusieurs petits [illegible]

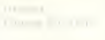
[illegible] en ce qu'il n'a perdu que 127 habitants entre [illegible] 1906, dans l'Orne c'est une rareté que de n'en [illegible] Il n'a réduit sa population que de 8,835 personnes [illegible] de ses 11 communes, installées sur 9,626 hectares. [illegible] groupe 5,072 habitants autour de son hôtel de [illegible]

[illegible] aux deux tours de son église Saint-[illegible] son église Saint-Martin date du XVe siècle ; son [illegible] quelques restes et son palais de justice est [illegible]. Tumuli des Hogues près Moulins-sur-[illegible] près Sarceaux. Manoirs de Moulins-sur-[illegible] Sarceaux (XVe et XVIe siècles). Fort [illegible] près Sarceaux et le noyer du Ménil, [illegible] de 9 mètres de tour.



L'Orne à Argentan. — Bien qu'ayant déjà recueilli la Sennevière, la Thouanne et l'Ure, celle-ci à 1,200 mètres seulement en amont d'Argentan, l'Orne est encore ici fort petite.







[illegible] qui le flanquent, ce [illegible]



Argentan : La Tour Marguerite. Cette tour crénelée est, et de beaucoup, le plus beau reste de la vieille enceinte.



VUE GÉNÉRALE DE BRIOUZE.
Briouze, dont le nom complet est Briouze-St-Gervais, est à l'altitude de 206 mètres, sur un affluent et à une bonne demi-lieue de la Rouvre, torrent raboteux que l'été mue de riviérette en ruisseau ; ses environs sont frais et bocagers.

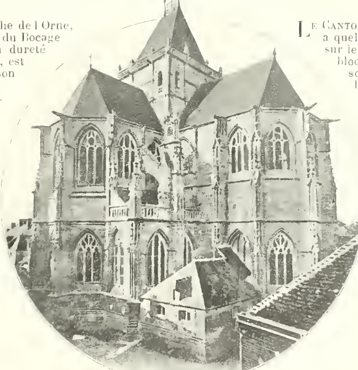
DANS le CANTON DE BRIOUZE, un affluent de gauche de l'Orne, la Rouvre, coule dans une « petite Suisse » du Bocage Normand. Ses contorsions sans fin dénotent la dureté des roches de la contrée qui, normande de nom, est plutôt armoricaine de fait, par ses granits et son précambrien (avec un îlot de lias).

Région favorable à la belle croissance de l'arbre, à la bonne venue du gazon plutôt que propice aux moissons « blondes », le sol rugueux y atteint 346 mètres au Mont de Charlemagne, sur le faîte entre la Mayenne, affluent de la Loire, et l'Orne ; en suivant les replis de la Rouvre, on descend à moins de 200 mètres.

En somme, ce pays, qui fit partie du Houlme « aux schistes d'un brun sombre », a des sites austères, des coins impressionnants.

Terrible déperdition de force dans ce territoire de 15,361 hectares en 14 communes : 6,745 individus présents en 1906 contre 8,997 en 1872. C'est 2,252 de moins ou un quart. 985 habitants agglomérés à Briouze.

L'Affiloir de Gargantua près Crâménil est un menhir classé parmi les monuments historiques. Briouze se signale par son église du XIe siècle et les ruines de son château ; Crâménil par son clocher roman, Montreuil-au-Houlme par son église romane et son manoir ruiné, Saint-Georges-d'Annebecq par son église du XIIe siècle, les Yveteaux par son église et son ancien château.



L'ÉGLISE D'ECOUCHÉ.
Cette ville borde la rive gauche de l'Orne.

LE CANTON D'ECOUCHÉ, qui fit partie du vieux pays d'Houlme, a quelques terrains dans le bassin géologique de Paris, sur le jurassique supérieur, mais le principal de son bloc est dans la Bretagne géologique, ici connue sous le nom de Bocage Normand (granit, précambrien, îlot liasique). C'est assez dire que c'est une contrée médiocrement fertile, où l'herbe croît à souhait, où l'arbre prospère, où les champs sont froids et maigres. Il faut chercher son lieu le plus haut au Sud-Ouest ; on le trouve près de Rânes (279 mètres) et de la ligne de divorce des eaux entre l'Orne et la Loire ; le lieu infime est dans le val assombri, disons : les gorges de l'Orne dont les contorsions sont extraordinaires ; il est un peu au-dessous de 130 mètres.

18 communes occupant ensemble 18,929 hectares d'où le peuple s'en va grand train. Il y avait par ici 10,373 individus en 1872 et le cens de 1906 n'en a plus reconnu que 7,513. Cette perte de 2,860 existences répond à 27 ou 28 pour 100.

1,096 habitants agglomérés à Ecouché, 519 à Rânes.

Il n'existe pas là de grands trésors historiques. Eglises d'Ecouché (où l'ogive se heurte à la Renaissance) et de Montgaroult (XIIe et XIVe siècles) Châteaux de Bernai près Batilly, de Gonthier près la Courbe (remparts vitrifiés, ruines), de Rânes (XIVe, XVIe et XVIIIe s.) dont Le Nôtre dessina le parc, de Serans (XVIIIe siècle).



LE CHATEAU DE RANES (Canton d'Ecouché).
Rânes ou Rasnes est au voisinage d'une forêt de 500 hectares, à 250 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers.



L'ORNE PRÈS DE BATILLY (Canton d'Ecouché).
Ce fleuve, qui vient de quitter le jurassique [illegible] coule désormais, jusqu'à la Campagne de Caen, [illegible]



[illegible] de Saint-Évroult.
Canton de la Ferté-Frênel.



Vue générale d'Exmes.
Exmes est à 257 mètres d'altitude, à gauche et non loin de la Dives naissante.

D[illegible] Hiesmois, petit pays continuant au Sud-Est la campagne de Caen et, par cela même, faisant partie du [illegible] par ses roches jurassiques ou ses roches crétacées. Étant situé à l'origine du fleuve de la Dives, tributaire de la Manche, et sur [illegible] magnifiquement arrosé; ses prairies entretiennent de magnifiques chevaux, comme en fait foi le superbe haras du Pin. Deux forêts l'ombragent : la grande forêt de Gouffern (près de 2,000 hectares) et la petite forêt de Gouffern (près de 1,500), restes d'un massif antan bien plus vaste. Le culmen de cette belle contrée se trouve au-dessus des sources de la Dives près Courménil, 288 mètres ; le lieu le moins élevé, 100 mètres environ, est dans le gracieux val de la Dives, à son passage dans le canton de Trun.



Le Pin-au-Haras. Canton d'Exmes.
[illegible] avoisinent de près la forêt de Gouffern.

Ce pays se dépeuple, en ses 13 communes, sur ses 15,876 hectares. Avec ses 4,431 résidents il comptait 714 individus de moins en 1906 qu'en 1872 où l'on en recensa 5,145. Exmes n'a que 330 habitants agglomérés contre les 352 du Bourg-Saint-Léonard.

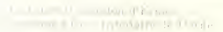
Exmes (*Oximum*), Hiémois, ces deux noms remémorent les *Oximenses*, tribu gauloise qui peupla ces parages. On y voit une intéressante église des XIIe-XVIIe siècles, les restes d'un château féodal et aux environs trois vieux manoirs. La Pierre Levée (monument historique) est un beau menhir près de Silli-en-Gouffern, au voisinage des châteaux de Gouffern et de la Vente. Vieux manoir de Courgelon près du Pin-au-Haras. Mottes féodales.

E[illegible] le Canton de la Ferté-Frênel se déroule sur les hauteurs forestières ou pastorales du Perche, dans le bassin [illegible] vallée de la Charentonne, tributaire de la Rille. La craie de soubassement (crétacé supérieur) est recouverte [illegible] pleistocène, avec îlots oligocènes ; on est donc sur les limons du bassin géologique de Paris. C'est la partie méri[illegible] pays d'Ouche [illegible] dont il reste, sur un sol sans fertilité, la forêt de Saint-Evroult (2,500 hectares) et celle de la Ferté-Frênel. Culmen [illegible] 291 [illegible] entre [illegible] et Saint-Nicolas-des-Laitiers ; lieu inférieur, 200, plus ou moins ; étangs ; pertes de ruisseaux, notamment du Guiel, [illegible] des eaux disparues en amont ; telle encore la renaissance du Guiel ou Ternant.

[illegible] hectares, peuple en décroissance continue : 5,500 personnes seulement en 1906, contre 6,905 en 1872, soit 1,405 en moins. 349 habi[illegible], contre 388 à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois et 513 à Glos-la-Ferrière.

[illegible] menhir près Glos-la-Ferrière. A Saint-Evroult, église du XIIe siècle et belles ruines d'une abbatiale du [illegible] Glos-la-Ferrière. Restes d'un château du temps de Guillaume-le-Conquérant et château moderne dans le [illegible]





Le [illegible] Canton d'Exmes.
A [illegible] tributaire de l'Orne.



La Ferté-Frênel. Le vieux Château.
Il y a 2,500 mètres entre ce bourg et la Charentonne.

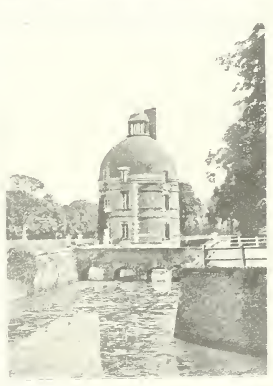


Nonant-le-Pin (Canton du Merlerault).

Dans l'ancien Hiémois, sur les confins de l'ancien pays d'Ouche, le Canton de Gacé accompagne les deux rives d'un fleuve naissant, ici simple ruisseau, la Touques. Non loin des origines de ce cours d'eau, son altitude atteint 311 mètres, près d'Orgères ; elle se réduit à 150 m au passage de la dite Touques dans le canton de Vimoutiers. La prairie domine dans ce territoire accidenté, fait de jurassique et de crétacé avec plaques de tertiaire pléistocène ; les bois n'y manquent pas : la forêt de Chaumont, où le sol monte à 308 m., a 800 hect.

Ce gracieux canton de 16,221 hectares en 14 communes se dépeuple, comme tous ses voisins : des 6,740 individus du recensement de 1872 aux 5,369 de celui de 1906, le recul est de 1,371. Gacé ne compte que 160 habitants agglomérés et c'est le centre le plus imposant du territoire.

La commune d'Orgères possède trois menhirs, dont deux encore debout. Eglises de Ménil-Hubert-en-Exmes (parties romanes) et de Saint-Evroult-de-Montfort (XIIe et XVe siècles). Châteaux de Cisai-Saint-Aubin (ruiné : XVIe ou XVIIe siècle), de Ligneris près Croisilles (ancien), de Gacé (ruines : XVIe siècle), de Rouvrou (ruiné) près Ménil-Hubert-en-Exmes.



Tour du Château de Médavy (C. de Mortrée).

Le Canton du Merlerault est connu pour l'excellence de ses chevaux et, par conséquent, par la saveur de ses pâturages. On va jusqu'à dire que les herbages de Bazibus, sur le territoire de Ménil-Froger, sont les plus beaux de la Normandie, voire de la France. Il se divise entre la Seine et l'Orne. Au grand fleuve il dépêche la Rille, son dernier grand affluent, et cette Rille, ici ruisseau du Perche, deviendra plus bas, après disparition et réapparition, une belle rivière très utilisée par l'industrie. A l'Orne il envoie le Don, l'Ure, rivièrettes de la Campagne d'Argentan. Cette Ure abaisse ici son val à moins de 190 mètres. C'est le plus bas du territoire, qui a pour culmen 312 mètres, au-dessus d'Echauffour. Le sol — on est dans le bassin de Paris — consiste en jurassique et en crétacé. Recoins pittoresques, lieux aimables, bois, vallons ruisselants.

En vain ce territoire est-il un des domaines élus de l'élève du cheval, il perd constamment en population dans le bloc de ses 12 communes, pourvues ensemble de 15,463 hectares. 6,623 personnes en 1872 et 5,812 seulement en 1906, c'est une perte de 811 existences. Il y a 861 habitants agglomérés au Merlerault et 684 à Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe.

Dolmens des Croûtes près Echauffour. Ruines d'un théâtre romain à Montmarcé près du Merlerault, vestiges romains à Planches. Eglises du Merlerault (romane et du XIVe siècle), de Nonant-le-Pin, de Saint-Germain-de-Clairefeuille. Châteaux des Authieux-du-Puits, du Vieil-Echauffour (XVe et XVIIe siècles), de la Couture près la Genevraie (ancien), de Ménil-Froger (ancien, en ruines), du Ménil-Vicomte (ancien), de la Théroudière (ancien) et de Bizoin (moderne) près du Merlerault, de la Brosse près Nonant-le-Pin, de la Boutonnière, de Saussay, du Mesnil, tous trois anciens, près Saint-Germain-de-Clairefeuille.

Dans le Canton de Mortrée se heurtent les roches jurassiques du bassin de Paris (à l'Est) et les roches précambriennes, les schistes siluriens ou dévoniens de la Bretagne géologique. Les eaux du pays, qui fit partie de l'Houlme, vont à la rive gauche de l'Orne naissante égarée dans les prairies de la Campagne d'Argentan. Elles descendent du versant septentrional de la forêt d'Ecouves, beau massif de 417 mètres, mais non de ses collines les plus élevées ; le culmen du territoire, 328 mètres, avoisine Montmerrei, dans la bruyère de Saint-Hivier, à la lisière du Bois de l'Evêque, dépendance des superbes halliers de la forêt d'Ecouves. L'endroit le plus bas, sur l'Orne, est par 160 mètres d'altitude, plus ou moins.

Sur 15,789 hectares, en 13 communes, vivaient ici 6,179 personnes en 1872 ; le dénombrement de 1906 s'est clos sur 4,903. C'est 1,276 de moins. Mortrée ne groupe que 420 habitants.

Mégalithe de la Pierre Tournoire près de Montmerrei. Camps romains de Francheville, du Château-d'Almenêches, de Montmerrei. Tumuli du Château-d'Almenêches et de Marmouillé (qui a aussi des « pierres levées »). Belle église Renaissance et chapelle ogivale du Pré-Salé à Almenêches. Ruines de monastère à Saint-Christophe-le-Jajolet. Châteaux anciens ou modernes en grand nombre parmi lesquels on cite avant tout celui d'O (monument historique des XVe, XVIe, XVIIIe siècles) à 1,700 mètres de Mortrée, et celui de Sassy (commencement du XVIIIe siècle) ; à noter aussi celui de Clérai (XVIe et XVIIe siècle) voisin de Mortrée, et les belles ruines de celui de Médavy.



Le Château d'O (Canton de Mortrée).



Le Château de Gacé.



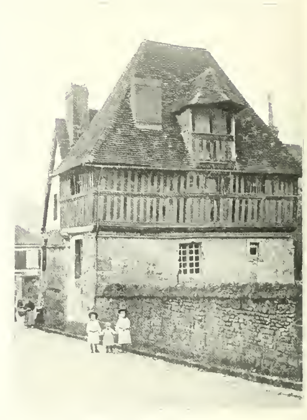
[illegible] : Le Château. Canton de Trun.
Aubry-en-Exmes, simple village, est à la gauche de la Dives à [illegible] mètres d'altitude.

Le canton de Putanges laisse péniblement passer le fleuve de l'Orne auquel s'oppose avec ténacité le granit du Bocage Normand qui fait l'ossature du territoire avec le précambrien et les schistes siluriens. Le serpentement de l'onde perdue au fond des gorges n'est interrompu par aucune ligne droite : ici l'Orne est un « méandre » et ses affluents serpentent comme lui. Suisse Normande, dit-on couramment et, de vrai, la contrée est heurtée, pittoresque, naturellement sombre, vu ses roches, comme en général le Bocage Normand. Bois, prairies, sol de peu de fécondité.

Confrontant, du Nord, avec le département du Calvados, ce territoire, qui fit partie du pays de Houlme (comme en témoigne le surnom de Bazouches-au-Houlme et de Neuvy-au-Houlme) n'atteint pas 250 mètres en son plus haut, mais plusieurs coteaux s'en rapprochent fort. Au plus bas, à la rencontre de l'Orne et de la Rouvre, l'altitude est d'à peu près 70 mètres.

23 communes ; 20,746 hectares ; 10,843 personnes au recensement de 1872 et 8,004 ou 2,839 de moins à celui de 1906 ou plus de 26 pour cent de perte. 451 habitants agglomérés seulement à Putanges.

A part l'église de Rônai (XIIIe siecle), point d'églises ou de chapelles bien curieuses, pas plus que de souvenirs gaulois ou gallo-romains. Quelques vieux manoirs, à Bazoches-au-Houlme, à la Forêt-Auvray (XVIe siècle), à la Cour (XVIe siècle) près Ménil-Hermei, à Sacy près Putanges. Beau château moderne à Rabodanges.



Vimoutiers : Vieille Maison.
Ce chef-lieu de canton est au milieu de beaux herbages, au bord de la Vie.

Le canton de Trun confronte, du Nord-Ouest, au département du Calvados, dans l'ancien pays de l'Hiémois ainsi que le proclame le surnom d'Aubry-en-Exmes (même nom qu'Hiémois). Situé dans le bassin géologique de Paris, non loin des premiers relèvements des antiques roches de la Bretagne, il équilibre ses terrains sur les deux rives de la Dives, fleuve côtier peu éloigné de ses sources et encore gros ruisseau ou petite rivière dans un agréable vallon de prairies agréablement ombragé. Ce territoire montre la jolie nature normande dans tout son charme, à des altitudes qui montent de 60 mètres environ à 259 : 60 au passage de la Dives dans le département du Calvados, 259 à la Cambe près Montreuil, sur le faîte entre la Dives et la Vie, son grand affluent de droite.

La population y a diminué d'un quart depuis 1872 ; cette année-là, ce territoire de 18,347 hectares (en 22 communes) comptait 8,899 résidents ; le recensement de 1906 ne lui en a donné que 6,642 ou 2,257 de moins. Trun a 1,264 habitants agglomérés.

Archéologiquement, Chambois est la capitale du canton par son église romane, monument historique, et son château des XIIe, XIVe et XVIIIe siècles, également monument historique. A Trun clocher du XVe siècle et chapelle de l'Hôpital (XIVe siècle). A Saint-Gervais-des-Sablons, restes d'un monastère. A Villedieu-lès-Bailleul, ruines d'une commanderie de Templiers. A Fontaine-les-Bassets, ferme du XVe ou XVIe siècle. Château d'Aubry-en-Exmes.

En remontant plus haut le cours des ans, mégalithes à Coudehard (dolmen), à Fontaine-les-Bassets (beau dolmen), à Villedieu-lès-Bailleul (menhirs), à [illegible]-Dives, menhir de 4 mètres, dit la Pierre au Bordeu).

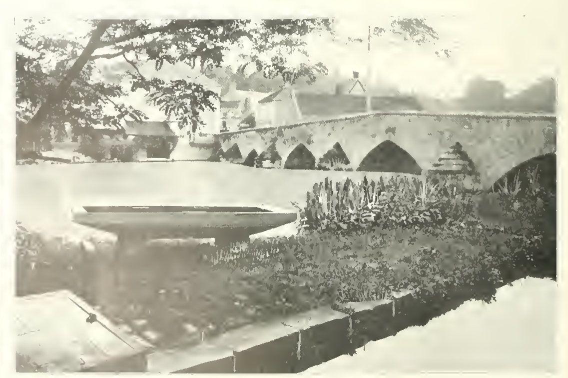
Dans le canton de Vimoutiers, limitrophe, au Nord, du département du Calvados et, très peu, de celui de l'Eure, les rus et riviérettes tendent au Nord et au Nord-Est. Elles descendent vers la Manche par la Vie, tributaire du fleuve côtier Dives, par la Touques, autre fleuve côtier. Cette Vie, cette Touques [illegible] les belles prairies d'étroites, profondes, verdoyantes vallées. Le jurassique, le crétacé, le pléistocène du bassin de Paris s'y lèvent en coteaux et plateaux qui atteignent 249 mètres au midi du Sap, ou s'y creusent en rainures qui ont pour endroit le moins haut 90 mètres environ, sur la Vie, à son passage en Calvados.

19,[illegible] hectares, 19 communes, 11,293 personnes en 1872 et 9,551 ou 1,748 de moins en 1906. 2,320 habitants agglomérés à Vimoutiers, 1,029 au Sap.

[illegible] XIVe siècles et chapelle prieurale du XIVe à Ticheville ; église intéressante du XIIe au Sap. Superbe château d'Osmont (moderne) près [illegible], d'Avernes-Saint-Gourgon (moderne). Vieilles maisons en bois, sculptées, à Vimoutiers. Sur le territoire des Champeaux, ferme du [illegible] lieu de naissance de Charlotte Corday.



Le [illegible]
[illegible]



Le Pont de Putanges.
Le paysage très accidenté de l'Orne entre la « Campagne » jurassique dont il procède et la « Campagne » non moins jurassique par laquelle il arrive à la Manche, mériterait d'être plus connu, et la contrée plus visitée. Les rives du fleuve sont presque désertes, ses rudes escarpements [illegible] : peu de place pour l'homme dans ces défilés juste assez larges pour le passage de l'Orne.

Arrondissement de DOMFRONT.

L'Arrondissement de Domfront, le plus occidental de l'Orne, a distribué ses 8 cantons, ses 96 communes sur 125,316 hectares, entre le département du Calvados au Nord, celui de la Manche à l'Ouest, celui de la Mayenne au Sud, les arrondissements d'Alençon et d'Argentan à l'Est. C'est la moindre des quatre circonscriptions sous-préfectorales de l'Orne; il n'en fait guère que le cinquième, au lieu du quart.

Sa consistance géologique est une, son épanchement des eaux est double.

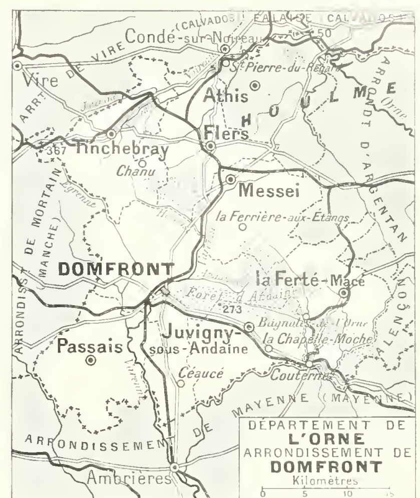
Comme nature de roches, il est breton, et breton seulement, dans le pays du Bocage Normand, et au plus haut de ce pays. Il ne déroule que des substances de haute antiquité terrestre, du granit, du précambrien, du silurien; ce qui lui vaut un aspect sombre, un sol maigre, sans profondeur, mais aussi de beaux gazons d'autant plus frais que le pays de Domfront est le plus mouillé du département, de toute la Normandie, même de tout le Nord-Ouest de la France. C'est ici, comme on dit, un « pôle d'humidité », notamment sur Domfront et la chaîne des collines des Andaines sur laquelle il tombe de 120 à 140 millimètres de pluie par an, deux fois et demie de plus qu'à Paris.

Les eaux se partagent entre la Loire et l'Orne, fleuve côtier, au grand avantage de celle-là; l'Orne borde un instant le territoire; le centre et le sud de l'arrondissement s'égouttent dans la Mayenne et la Varenne de Domfront, sa seconde branche mère.

Le maître sommet du pays, 367 mètres, touche aux départements du Calvados et de l'Orne, dans le canton de Tinchebray; le lieu le plus bas, dans le canton d'Athis, 50 mètres, est au passage de l'Orne dans le Calvados.

103,517 personnes en 1906; il y en avait 131,429 en 1872; c'est en moins 27,912 individus ou 21 à 22 pour 100 de perte. Domfront n'y groupe que 2,215 habitants contre 2,394 à Tinchebray, 4,355 à la Ferté-Macé, 11,188 à Flers; il y en a 1,058 à la Chapelle-Moche.

On est ici chez les *Aulerci Diablintes* et, comme l'indique le nom d'Yvrandes dans le canton de Tinchebray), à la limite des *Redones* et des *Abrincatui*. Mégalithes. Eglises de Domfront et de Lonlay-l'Abbaye; ruines du château fort de Domfront. Un chêne de mille ans, des ifs douze à quinze fois séculaires.





Le Confluent de la Vère et de la Noireau (Canton d'Athis).

La Vère se forme, dans la ville de Flers, de ruisseaux partis de collines de 300 m. d'altitude et s'unit à la Noireau par 80 mètres, à une demi-lieue de Condé.

Borné, au Nord, par le département du Calvados, le Canton d'Athis envoie toutes ses eaux à la rive gauche de l'Orne par la Rouvre et surtout par la Noireau. Il appartient aux formations très anciennes, au précambrien, au granit et, comme tel, il relève du Bocage Normand, pays de sol imperméable, de landes, d'herbes et d'arbres, de rus sinueux dans de frais ravins, de vallons ombragés, rus que la saison sèche réduit à n'être que des filets d'eau. Donc, contrée moins riche que pittoresque, il s'étage de 50 mètres, plus ou moins, dans le val de la Noireau, à 280 au-dessus de Sainte-Opportune.

Bien peu de cantons sont les témoins d'un pareil dépérissement, même en Normandie où la France dépérit si vite. Ses 16 communes, éparses sur 14,930 hectares, comptaient 16,805 personnes au recensement d'après la guerre franco-allemande ; elles n'en renfermaient plus que 11,045 en 1906 : 5,760 de moins ou plus des 30 centièmes, c'est plus que si l'invasion des Barbares y avait passé.

Athis n'a que 567 habitants agglomérés contre 749 à Saint-Pierre-du-Regard.

Après le dolmen de la Pierre Percée ou Pierre à la Demoiselle, près la Lande-Saint-Siméon, le plus vieux témoin des âges écoulés est le chêne de la Motte près Ménil-Hubert-sur-Orne : ayant 10 m. 20 centimètres de tour à la base, il serait plus ou moins millénaire. Non loin de ce même menhir, la Canvière est le débris d'un village ruiné pendant la guerre de Cent ans. Eglises de Sainte-Honorine-la-Chardonne (romane, XVe et XVIe siècles) et de Ségrie-Fontaine (XVe siècle en partie), chapelle de N.-D. de Recouvrance près des Tourailles. Ruines du manoir de Ségrie.

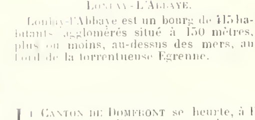




Domfront : Les Remparts.

A 215 mètres au-dessus des mers, cette ville n'a pas seulement conservé son donjon écroulé plus qu'à moitié, il lui reste encore [illegible] de son enceinte féodale, notamment quatorze tours, dont quelques-unes en bon état.





LONLAY-L'ABBAYE.

Lonlay-l'Abbaye est un bourg de 415 habitants agglomérés situé à 150 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers, au bord de la torrentueuse Egrenne.



DOMFRONT : RUINES DU DONJON.



DOMFRONT : NOTRE-DAME-SUR-L'EAU.

LE CANTON DE DOMFRONT se heurte, à l'Ouest, au département de la Manche, au Sud à celui de la Mayenne. Pays un peu sombre qui fait partie du Bocage Normand, il suit les deux rives de la Varenne, rivière égale à celle qui lui fait perdre son nom, à la Mayenne. Le précambrien, le silurien, le granit, roches austères le composent, surfaces à peu près imperméables, qui lui valent les caractéristiques ordinaires de ces régions de haute antiquité cosmique, les vallons étroits, profonds, tournoyants, les eaux sans clarté, rus et rivières que la sécheresse avale presque, faute de grandes fonts vives, les promontoires pierreux, les gazons, les bois; l'herbe, l'arbre s'y plaisent surtout quand le climat prodigue les pluies; et c'est le cas au pays de Domfront. Culmen, au Nord-Ouest de Saint-Bômer-les-Forges, 287 mètres; lieu infime, là où la Varenne passe dans le département de la Mayenne, 80 mètres, plus ou moins. Part à la pittoresque forêt d'Andaine (3,950 hectares).

C'est, en étendue, le second des 36 cantons de l'Orne, après celui de Carrouges, avant celui de Rémalard. Ses 11 communes embrassent 26,228 hectares. Bien qu'en possession d'un chef-lieu d'arrondissement le peuple y décroît : de 1872 à 1906 elle a perdu 3,295 personnes, ayant descendu de 19,436 individus à 16,141.

2,215 habitants agglomérés à Domfront, sur 4,663 de population totale ; 731 à Céaucé. Dans l'arrondissement dont elle est la capitale, Domfront est inférieur à Tinchebray, à la Ferté-Macé, deux fois plus peuplé, et surtout à Flers, cinq fois plus habité.

A Domfront, à 200 pieds au-dessus du profond sillon sombre de la Varenne, ruines d'un donjon du XIIe siècle (monument historique), seul débris du vieux château fort; en bas, au bord de cette même Varenne, église de Notre-Dame de l'Eau (autre monument historique, XIe siècle). Vieilles maisons granitiques ogivales. A Lonlay-l'Abbaye, églises des XIe et XVIe siècles, aussi monument historique. A la Haute-Chapelle, église (XIe siècle en partie), château de la Châlerie (XVIe siècle) ruines des manoirs de la Guyardière et de la Saucerie. A Avrilly, restes d'un château fort dont s'empara Philippe Auguste. A Rouellé, belles ruines d'un château du XVIe siècle. A Jumillé près Saint-Bômer-les-Forges, vieux manoir du Diable. A Céaucé, dolmen.



[illegible]

[illegible] le val Domfront [illegible] la Mayenne.



LE CHATEAU DE LA GUYARDIÈRE.

La Guyardière est un petit hameau de la commune de la Haute-Chapelle ou Chapelle-Haute.



Le Lac de Bagnoles-de-l'Orne (Canton de Juvigny).



Le Château de Flers.

Le Canton de la Ferté-Macé est séparé un instant, au Midi, du département de la Mayenne par le cours de la jeune Mayenne qui [illegible] sa seconde branche mère, la rivière de Domfront, la Mayenne. Le surnom de Magny-le-Désert, de Saint-Maurice-du-Désert rappelle qu'il fit partie du Désert, région houleuse s'étendant au loin dans la Mayenne jusqu'à la forêt de Sillé. Le précambrien, le granit, les schistes siluriens, roches très antiques le composent, terrains pierreux, osseux où nombre de coteaux vont de 200 ou 250 à 300 mètres au-dessus des mers, le lieu de moindre altitude, sur la Mayenne, étant à 120 seulement. Sites ardus, sauvages, pittoresques sur les crêtes, et dans les ravins des forêts de la Ferté et d'Andaine où serpentent dans le silence des tributaires de droite de la Mayenne. La Ferté-Macé est en vain une ville industrielle qui tisse le coton, la population du canton tend à disparaître : 9 communes ; 13,902 hectares ; 18,234 personnes en 1872 et rien que 12,447 en 1906, soit 5,787 ou bien près d'un tiers en moins. Le chef-lieu compte 4,355 habitants agglomérés, soit à peu près deux fois la population de la capitale de l'arrondissement et en avait 6,150 en 1872. Couterne en a 684.

Dolmen de la Bertinière près de la Sauvagère. Églises en partie romane de Lonlay-le-Tesson. Clocher du XIVe siècle à la Sauvagère. Chapelles à pèlerinage de Lignon à Couterne et de Saint-Ortaire à Saint-Michel-des-Andaines. Châteaux du XVIe siècle à Couterne, du XVIIe siècle à Saint-Maurice-du-Désert. Maison du XVIe siècle à la Ferté-Macé. Vieilles halles à Couterne, etc., etc.

Le Canton de Flers est parcouru, dans ses vallons étroits, par des rus du bassin de la Noireau, tributaire gauche de l'Orne, notamment par la Vere, qui est la rivièrette de Flers. C'est une région qui fait partie du Bocage Normand et, conformément à son nom, un pays bocager sans grands bois, un pays gazonné fait de granit et de précambrien, donc à peu près imperméable. Il s'élève à 299 mètres, à la Chapelle-Biche, à la lisière de la forêt d'Halouze, 800 hectares dont le canton a sa part ; il descend à moins de 90 dans le val de la Noireau.

Quoique Flers soit une ville industrielle importante et que le tissage des étoffes y ait une grande activité, le canton n'a pas augmenté son nombre d'habitants entre 1872 et 1906 ; il a même perdu 1,087 personnes, des 25,172 du recensement d'après la guerre aux 24,085 de 1906 ; en quoi il ressemble à tous les autres cantons de l'Orne, Alençon mis à part. Flers groupe 11,188 individus, ce qui en fait, et de beaucoup, la cité maîtresse de tout l'arrondissement de Domfront. Aucun autre bourg n'a 500 habitants agglomérés. Flers a pour hôtel de ville un château des XVIe et XVIIIe siècles ; pour le reste, c'est une apparition moderne, tandis que le champ de repos de la Lande-Patry montre deux ifs prodigieux qu'on croit contemporains des Mérovingiens. A Cerisi-Belle-Etoile, restes de l'abbaye de Belle-Etoile (XIIIe siècle). A Montilli, château de Beaumanoir (XVe et XVIIIe siècles).

Dans le Canton de Juvigny-sous-Andaine, borné au Midi, au delà de la rivière Mayenne, par le département de la Mayenne, le territoire se déroule en effet au-dessous des pittoresques relèvements de la forêt d'Andaine, monde sombre mais peu bouleversé, de 3,950 hectares, coupé par des affluents et sous-affluents droits de la dite rivière de la Mayenne : l'un de ces affluents, la Vée, coule dans le rocheux, le pittoresque parc de Bagnoles, lieu de bains très réputé, très fréquenté. Le granit, le précambrien, le silurien forment sa substance. A 100 mètres d'altitude, plus ou moins dans le val de la Mayenne, il monte à 281 au Nord du chef-lieu, dans la forêt, à sa lisière méridionale. Cette sylve est sa région sauvage, austère, les bords de la Mayenne [illegible].

Ses 13 communes occupent ensemble 12,125 hectares peuplés de 8,813 personnes en 1906, contre 9,995 en 1872, le territoire a donc perdu 1,182 résidents seulement, ce qui, dans le département de l'Orne, est comparativement presque un gain. Juvigny-sous-Andaine ne compte que 368 habitants agglomérés contre 1,058 à la Chapelle-Moche. A Juvigny-sous-Andaine dolmen, ruines d'un château de la fin du XVe siècle et [illegible]. Pèlerinage de Notre-Dame de Pitié à Perrou. Dolmen du Lit de la Gioane, dans la forêt d'Andaine.



Magny-le-Désert. Rochers d'Orglres (Canton de la Ferté-Macé).



Bagnoles-de-l'Orne. L'Etablissement (Canton de Juvigny).



Pâturage à Messei.



L'Egrenne près de Saint-Mars (Canton de Passais).

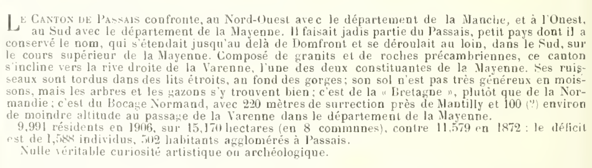
Dans ce canton de Messei la Bretagne « naturelle » empiète sur la Normandie par ses granits, son précambrien, ses schistes siluriens. Ce n'est plus la Basse Normandie du bassin de Paris, c'est la Normandie maigre, osseuse, rugueuse, le Bocage Normand avec ses champs sans luxuriance, ses herbes, ses bosquets, ses étangs et profonds sillons de rus errants, indécis vers leur horizon définitif. Le surnom de Bellou-en-Houlme rappelle qu'il fit partie du Houlme, petit pays nommé par ses roches de très haute antiquité. Deux versants contraires y distribuent les eaux : au Nord elles coulent vers l'Orne, au Sud et c'est le plus grand nombre des rus — vers la Loire par la Varenne et la Mayenne. Culmen, partagé avec le canton de Briouze, 346 mètres, au Mont de Charlemagne; lieu inférieur, dans le couloir de la Varenne, 175 mètres (?)

13,535 hectares, en 10 communes, 11,437 résidents en 1872 et rien que 7,810 en 1906; soit 3,627 de moins et 31 à 32 pour 100 de perte. 344 habitants agglomérés seulement à Messei, contre 538 à la Ferrière-aux-Etangs.

Point de monuments éminents. Camp, dit de César, qui est ou n'est pas romain, au Châtellier. Chapelle à pèlerinage de Sainte-Anne-de-Piquelouvette près Saint-André-de-Messei. Manoir de Dompierre ; restes des châteaux de la Ferrière-aux-Etangs et de Messei.



Le [illegible] à Saint-Pierre-d'Entremont (Canton de Tinchebray).



Le Canton de Passais confronte, au Nord-Ouest avec le département de la Manche, et à l'Ouest, au Sud avec le département de la Mayenne. Il faisait jadis partie du Passais, petit pays dont il a conservé le nom, qui s'étendait jusqu'au delà de Domfront et se déroulait au loin, dans le Sud, sur le cours supérieur de la Mayenne. Composé de granits et de roches précambriennes, ce canton s'incline vers la rive droite de la Varenne, l'une des deux constituantes de la Mayenne. Ses ruisseaux sont tordus dans des lits étroits, au fond des gorges; son sol n'est pas très généreux en moissons, mais les arbres et les gazons s'y trouvent bien ; c'est de la « Bretagne », plutôt que de la Normandie ; c'est du Bocage Normand, avec 220 mètres de surrection près de Mantilly et 100 (?) environ de moindre altitude au passage de la Varenne dans le département de la Mayenne.

9,991 résidents en 1906, sur 15,170 hectares (en 8 communes), contre 11,579 en 1872 : le déficit est de 1,588 individus, 502 habitants agglomérés à Passais.

Nulle véritable curiosité artistique ou archéologique.

Limitrophe du département du Calvados, au Nord, et de celui de la Manche, à l'Ouest, le Canton de Tinchebray occupe le haut du Bocage Normand, aux lieux d'où découlent la Noireau, tributaire de l'Orne, la Vire, fleuve côtier, la Sée, autre fleuve côtier, l'Egrenne, sous-affluent de la Loire par la Varenne, la Mayenne et la Maine. Il partage avec le département de la Manche le coteau de 367 mètres nommé la Butte Brimbal, à l'Ouest de Saint-Christophe-de-Chaulieu ; le long de la tortueuse Noireau, son altitude s'abaisse à 100 mètres à peu près. Granits, roches précambriennes, sol assez maigre, bois et bosquets, prairies, c'est à la fois la Normandie aux beaux herbages et la Bretagne aux couleurs sombres, et par cela même un beau pays avec sites étroits ou vastes dégagements d'horizon.

30 pour 100 de résidents de moins qu'en 1872, année où le recensement se clôtura sur 18,771 personnes, tandis que celui de 1906 n'a donné que 13,135 individus, soit 5,636 de déficit. Tinchebray compte 2,394 habitants agglomérés, Chanu 550.

Tinchebray possède les restes d'une église où l'ogival avoisine le roman et Yvrandes les ruines d'un prieuré. C'est tout et c'est peu ; mais dans le cimetière du Ménil-Ciboult pousse un if dont il se peut qu'il soit quinze fois centenaire.



[illegible]

Vue générale de Tinchebray.



Le Monastère de la Trappe (Canton de Bazoches),
Près d'un bel étang, dans la forêt du Perche.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE
Kilomètres
0 5 10 15

Arrondissement de MORTAGNE

L'Arrondissement de Mortagne est à la fois le plus oriental et le plus méridional de l'Orne. A l'Est il confine au département de l'Eure et-Loir ; au Sud-Ouest il s'arrête au département de la Sarthe ; à l'Ouest il se heurte aux arrondissements d'Alençon et d'Argentan. Plus grand qu'aucun des trois autres arrondissements du département, il a 195,723 hectares, en 11 cantons, en 150 communes. C'est près des 32 centièmes et pas loin du tiers de l'Orne.

C'est un gracieux, un verdoyant, un pittoresque pays du bassin géologique de Paris ; c'est le Perche aux belles collines, aux rivièrettes vives, aux beaux herbages, aux beaux chevaux. Son jurassique supérieur, son crétacé, supérieur également, sont recouverts de tertiaire pléistocène vers Longny et vers Tourouvre.

Comme relief, il atteint 304 mètres près des sources de la Sarthe, et il s'abaisse à 92 dans le val de l'Huisne, là où ce charmant courant passe dans le département de la Sarthe. Comme distribution des eaux, il voit naître la Sarthe et l'Huisne qui coulent vers la Loire, l'Eure et la Rille qui vont à la Seine, l'Avre et l'Iton qui descendent à l'Eure. C'est un important château d'eau, c'est un déroulement de prairies, c'est un asile de forêts : forêts du Perche, forêt de Longny, forêt de Bellême, forêt de Moulins-Bonsmoulins et autres.

La race humaine y décroît avec rapidité : on y était au nombre de 108,749 au premier dénombrement d'après la guerre et 34 années après, en 1906, on n'était plus que 83,252, soit 25,497 de moins, soit encore 23 à 24 pour 100 de perte. Sa ville la plus peuplée, Laigle, compte 4,416 habitants agglomérés ; le chef-lieu, Mortagne, en a 3,383, Bellême 2,331, Longny 1,171, Rémalard 1,084, Ceton 1,049, etc., etc. Sur ce territoire où vivaient les *Aulerci Eburovices* et les *Carnutes*, il y a, comme partout en France, des mouvements de terrain, de vagues retranchements, des camps soi-disant romains, qui remontent peut-être à ces prédécesseurs ; en tout cas Corbon fut un oppidum gallo-romain avant de devenir le chef-lieu du petit pays du Corbonnais. Dolmens et menhirs. Peu de vestiges du temps des conquérants de la Gaule. Églises de Laigle, Mortagne et autres lieux. Nombre de vieux manoirs ; quelques belles ruines ; mais rien qui soit superbe en tant que commémoration du passé.

Dans le Canton de Bazoches-sur-Hoene, sur les hauteurs du Perche, petit massif sylvestre, règnent le jurassique et le crétacé supérieurs du bassin géologique de Paris, le long de la Sarthe, née à peu de distance en amont. C'est encore ici une rivièrette, large de quelques mètres à peine, qui s'égare à menus replis dans la prairie. Elle quitte le canton pour celui du Mêle par environ 150 mètres, le lieu supérieur du pays, à Soligny-la-Trappe, atteignant 270 mètres, sur le faîte entre la Loire (par la Sarthe et la Maine) et la Seine (par l'Iton et l'Eure). Au delà cette ligne de partage, le territoire de Bazoches possède le vallon de cet Iton, ses étangs et une part des 1,093 hectares de la forêt de la Trappe.

De ce petit bloc de 12 communes sur 12,472 hectares, la vie humaine se retire avec rapidité : de 6,763 personnes en 1872, la population s'est réduite à 4,448 en 1906, soit 2,315 de moins ou une diminution de 34 à 35 pour 100 — plus d'un tiers ! Il n'y a que 275 habitants agglomérés à Bazoches.

La grande curiosité du pays, c'est l'ex-abbaye de la Trappe, sur le territoire de Soligny. Portail roman de l'église de Bazoches ; clocher des XIe et XVe siècles à Sainte-Céronne-lès-Mortagne.

Dans le Canton de Bellême, qu'arrête à l'Ouest et au Midi le département de la Sarthe, le jurassique supérieur et l'assise supérieure du crétacé se partagent l'étendue, à des altitudes qui vont de 110 à 248 mètres : 110 dans le val de la Même, ru du bassin de l'Huisne ; 248 dans la forêt de Bellême. Celle-ci, vaste de 2,429 hectares, avec futaies de 200 ans, arbres de 40 mètres de haut, appartient au canton pour 1,485 hectares (le reste est dans le canton de Pervenchères). Cette selve magnifique, d'admirables prairies, des chevaux percherons, des sites ou charmants ou sévères font la gloire de ce recoin du Perche.

La dépopulation de ce beau canton du beau pays du Perche est effrayante : 4,282 personnes disparues de la liste du recensement entre 1872 et 1906 ; de 13,330 personnes on est descendu à 9,048 ; c'est 32 à 33 pour cent de moins.

Bellême compte 2,331 habitants agglomérés.

Bellême a dans ses alentours, en sa forêt, des mégalithes et des vestiges gallo-romains ; on y voit des débris (XVe siècle) de château fort, une église et de belles demeures des XVIIe et XVIIIe siècles ; la mairie est l'ancien hôtel du baillage. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, sorte de faubourg de Bellême, possède les ruines d'une église du XVe siècle, un petit manoir du XVIIe et un dolmen dit Table des Marchands (dans la forêt). A Dame-Marie, ruines d'une église prieurale du XVe siècle. Aux Feugerets, près la Chapelle-Souef, château du XVIe siècle.



Vue générale de [illegible]

Ce chef lieu de canton dominé par les coteaux de [illegible] Même, qui est un des tributaires de droite de l'Huisne.



VUE GÉNÉRALE DE LAIGLE.
[illegible] devrait encore être l'Aigle. Voisin de la forêt homonyme (à une lieue ou un peu plus de [illegible] 200 m., plus ou moins, d'altitude, aux deux bords de la Rille, qui est ici peu distante de ses origines.



[illegible]

En bordure du département de l'Eure, le CANTON DE LAIGLE relève de la partie du département qui se penche vers la Seine, au lieu de s'incliner vers la Loire ou les fleuves côtiers du versant de la Manche. L'Iton, tributaire de l'Eure, et la Rille, affluent de l'estuaire du fleuve de Paris, y creusent leur val, encore petites rivières en un étroit sillon sans profondeur. L'une et l'autre quittent le canton, l'arrondissement, le département, par moins de 190 mètres ; une colline atteint 288, non loin de Saint-Symphorien-des-Bruyères, village dont le surnom indique un pays de landes ; et, en effet, il y a encore ici des brandes, des terrains vagues, à côté des prairies et des bois, sur ce territoire où le tertiaire oligocène et surtout le pléistocène s'étendent en vastes revêtements sur le soubassement de la craie supérieure. La forêt de Laigle a 900 hectares, entre Iton et Rille, sur la Lesme ou Lême, ru qui se perd sous terre, dans le département de l'Eure, puis revient au jour par les sources puissantes du Rouloir, affluent de l'Iton.

Malgré les industries du fer, assez actives, le peuple de ce canton de 20,405 hectares en 15 communes est en légère décroissance : de 12,358 individus en 1872, il a reculé à 12,068 ou 290 de moins en 1906. Laigle groupe 4,416 habitants autour de ses monuments religieux ou civils.

Laigle montre l'église Saint-Martin, romane et ogivale, une autre église des XIIe, XIIIe et XVe siècles, une troisième du XIIe, dans le cimetière, et un beau château du XVIIe. Saint-Sulpice-sur-Rille possède une église du XIIIe siècle, un prieuré qui est surtout de la Renaissance, des vestiges gallo-romains, le menhir de la Chevrolière et, près d'un vieux manoir, le dolmen du Jarrier. Rai a des restes romans, un clocher du XIIIe siècle, un vaste édifice du XVe. Beaufai offre un vieux manoir, Chandai deux châteaux modernes, Saint-Michel-la-Forêt des souterrains-refuges, Saint-Symphorien-des-Bruyères une église à beau portail Renaissance, Tubœuf un château du XVIIe siècle.

Dans le CANTON DE LONGNY, arrêté, à l'Est, par le territoire de l'Eure-et-Loir, la craie supérieure, assise solide, se revêt de limons pléistocènes. Ce lambeau du Perche a deux pentes contraires : à l'Est il descend vers la Seine, par l'Eure, dont il possède les origines ; à l'Ouest et au Sud vers la Loire, par l'entremise de l'Huisne, affluent de la Sarthe. L'Eure n'y doit pas l'être à de puissantes fontaines ; elle y part, sur sol imperméable, d'une dizaine d'étangs, dont le plus vaste est celui des Personnes, dans la forêt de Longny (3,000 hectares) ou à la bordure orientale de cette selve. Outre cette selve de Longny, il possède 425 hectares de celle de Réno-Valdieu. Culmen, au Nord-Ouest de Marchainville, 268 mètres ; endroit infime, 137 mètres, sur la Commanche, tributaire de l'Huisne. Belles prairies, sites aimables, suivant la formule du Perche.

La dépopulation sévit cruellement dans ce territoire dont les 13 communes occupent 22,304 hectares. Entre les recensements de 1872 et de 1906, elle a baissé de 2,451, ayant passé de 8,594 personnes à 6,143 seulement. C'est 29 pour 100 de moins. Longny compte 1,171 habitants agglomérés.

Longny se recommande par une église des XVe et XVIe siècles et les ruines d'un manoir du XVIIe. Portail roman de l'église de Saint-Victor-de-Réno. Ruines du château de Gannes près de l'Hôme-Chamondot et du château de Marchainville (XIIe siècle).



[illegible] dont il fait partie, [illegible] ombrages, ses ruisseaux. A l'Ouest et près [illegible] au dessus des mers [illegible] d'un étang, sur la Jambée. Celle-ci s'en va [illegible]



Vue générale de Mortagne. — C'est fort abusivement que ce chef-lieu d'arrondissement s'appelle, de son nom complet, Mortagne-sur-Huisne : il y a bien cinq kilomètres à travers monts et vaux entre cette ville et cette jolie rivière ici peu éloignée de ses sources. Mortagne-en-Perche [illegible] devrait être sa désignation complète — s'étage à 200-260 mètres, aux sources d'un affluent de ladite Huisne.

Le Canton de Mortagne est le lieu de départ d'une foule de ruisseaux entraînés par la pente vers la naissante Sarthe et la naissante Huisne. C'est un petit château d'eau, sur le jurassique et le crétacé du Perche, sans revêtements tertiaires, avec altitude maxima de 264 mètres, au Nord-Est du chef-lieu, et altitude minima de 130 environ, dans le val charmant de l'Huisne, infatigable en détours.

Ce territoire vaut surtout par ses prairies, qui sont de toute beauté, par ses vallons gracieux, par les 1,102 hectares qui sont sa part de la forêt de Réno-Valdieu (1,529 hectares de chênes, de hêtres, de pins sylvestres, etc.).

Quoique étant en possession du chef-lieu de l'arrondissement, le canton de Mortagne dépérit dans ses 14 communes espacées sur 16,305 hectares : il diminue même rapidement de population. Entre les 12,869 personnes du dénombrement de 1872 et les 10,032 de celui de 1906, il y a une différence de 2,837 existences en moins ou 22 à 23 pour 100.

Mortagne compte 3,383 habitants agglomérés, contre 4,292 en 1872. Ce n'est pas la ville la plus peuplée de la circonscription sous-préfectorale : Laigle groupe 4,416 habitants.

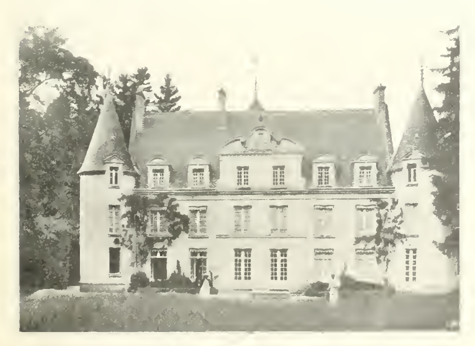
Mortagne, la *Mauritania* des vieux documents, eut le rang de capitale du Perche. De l'ancien temps il lui reste des débris d'une forteresse du XVe siècle, une crypte du XIVe, une chapelle du XVe ou du XVIe, une église de style ogival flamboyant (1494-1535), d'antiques maisons fort intéressantes et, à 2 kilomètres, l'église de Loisé (XVe et XVIe siècles), également flamboyante. Corbon, bourg gallo-romain qui fut le chef-lieu du petit pays du Corbonnais, n'a rien conservé de ses vieux Gaulois et de ses Romains. Église de Courgeon (Renaissance), de Loisail (XVIIe siècle), de Mauves (ogivale), de Réveillon (portail roman), de Saint-Hilaire-lès-Mortagne ; ruines de la Chartreuse du Val-Dieu près Feings. Châteaux de la Vove près Corbon (ancien), de Réveillon (moderne), de Saint-Denis-sur-Huisne (XVIe siècle), de Prulai ou Prulait près Saint-Langis-lès-Mortagne (1770).



Mortagne
Vieille Maison sur la Place.
Mortagne se distingue par un assez grand nombre de demeures des deux derniers siècles du moyen âge, le XIVe et le XVe.



Mortagne. — La Porte Saint-Denis.
C'est tout ce qui reste d'un château fort (XVe siècle), élevé par un duc de Bretagne.



Le Château de Saint-Denis.
Saint-Denis-sur-Huisne borde en effet l'Huisne qui est encore un ruisseau. Son château à tourelles remonte au XVIe siècle.



Mortagne. — Notre-Dame.
Cet édifice date de 1494-1535. Il [illegible] dissement au XIXe siècle.



LE CHÂTEAU DE FALENDRE.
C'est un charmant édifice du style Louis XIII, sur le territoire de Mahéru, village situé à 250 mètres d'altitude.



L'ITON PRÈS DE BONSMOULINS.
Ce principal tributaire de l'Eure est ici, au voisinage de ses premières fontaines, à l'orée de la forêt du Perche.

LE CANTON DE MOULINS-LA-MARCHE a son assise au haut du Perche, contrée prairiale et bocageuse charmante, à la source de la Sarthe et de rus du bassin de la Seine par l'Iton et la Rille. Ainsi [illegible] sur [illegible] entre la Seine et la Loire, il arrive à l'altitude, considérable en pays percheron, de [illegible] mètres, dans la forêt de Moulins-Bons-Moulins (1,515 hectares), où domine le hêtre); son endroit le moins élevé, dans le vallon de la Sarthe, est à 175 mètres environ. Le jurassique et le crétacé supé[illegible] [illegible] le sol, sans aucun revêtement tertiaire. La caractéristique de la contrée, c'est l'arbre et l'herbe, ainsi que presque partout dans le Perche ; les sites sont aimables, les vallons intimes.

Un quart d'habitants de moins en 1906 qu'en 1872, dans l'ensemble de 17 communes, sur 15,798 hectares. Le premier recensement d'après la guerre donna 6,720 résidents; celui de 1906 n'en accuse que 4,972, perte de 1,748 existences. Il y a 715 habitants agglomérés à Moulins-la-Marche.

Rien de rare comme legs du passé : les ruines d'une abbaye et le château de Houssay près Bonsmoulins ; le château de la Grimonnière (XVIIIe siècle) près de la Ferrière-au-Doyen ; le château de Falendre près de Mahéru ; les retranchements du XIIe s. à Moulins-la-Marche.



LE CHÂTEAU DE LA GRIMONNIÈRE.
À une lieue de Moulins-la-Marche, ce château du XVIIIe siècle, dans une [illegible] orphelinat.



LES RUINES DE BONSMOULINS.
Ce débris passe dans le pays pour être le seul reste d'une ancienne cité.



VUE GÉNÉRALE DE MOULINS-LA-MARCHE.
Ce bourg cantonal est [illegible] sur une colline du Perche, non loin de la tranche des eaux entre la Loire, la Seine et le petit fleuve de [illegible] près [illegible] au Midi de la source de la Sarthe. Cette longue rivière naît au lieu nommé pour cela Somme-Sarthe.



VUE GÉNÉRALE DE NOCÉ. — Nocé est un bourg du Perche situé à 140 mètres au-dessus des mers, tout près des sources de l'Erre. Celle-ci part d'un faîte de 250 mètres : elle ne fait même pas cinq lieues de tours et détours dans la prairie.

DANS le CANTON DE NOCÉ, qui s'arrête, à l'Est, devant le département de l'Eure-et-Loir, c'est la craie supérieure qui constitue le sol, avec îlots de jurassique également supérieur et plaques pléistocènes, le long de l'Erre, affluent droit de l'Huisne. Le pays a toute la fraîcheur, toutes les grâces du Perche aux belles prairies, dont il fait partie, à altitudes comprises entre 115 mètres, en ce val de l'Erre, et 238 près de Colonard. Il est suffisamment bocager, mais sans grande forêt.

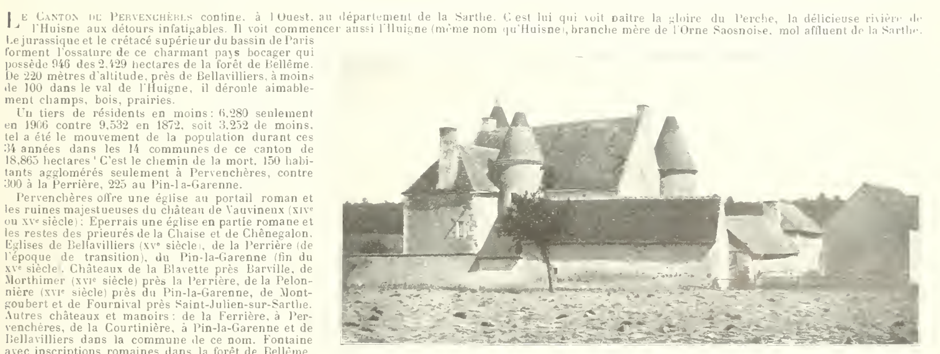
Peu de cantons de ce département en voie d'extinction ont relativement perdu plus de monde que Nocé entre les recensements de 1872 et de 1906. En 1872 il comptait 9,214 résidents et 6,594 seulement en 1906, perte de 2,620 existences ou de 28 à 29 pour 100. Il n'y a que 361 habitants agglomérés à Nocé.

Saint-Cyr-la-Rosière réunit des souvenirs de plus de vingt siècles, des mégalithes, notamment le dolmen de la Pierre Procureuse, un camp romain, une église des XIIe et XVe siècles, les belles ruines du prieuré de Sainte-Gauburge (église des XIIIe et XVe), les restes d'un château féodal, le manoir de Lagardière (XVIe siècle). A Courcerault, un moulin de l'Erre rappelle par son nom de Court-Sessin une colonie de Saxons arrivée au temps de l'invasion des Barbares. Ruines du manoir de Courboyer près Nocé.

LE CANTON DE PERVENCHÈRES confine, à l'Ouest, au département de la Sarthe. C'est lui qui voit naître la gloire du Perche, la délicieuse rivière de l'Huisne aux détours infatigables. Il voit commencer aussi l'Huigne (même nom qu'Huisne), branche mère de l'Orne Saosnoise, mol affluent de la Sarthe. Le jurassique et le crétacé supérieur du bassin de Paris forment l'ossature de ce charmant pays bocager qui possède 946 des 2,429 hectares de la forêt de Bellême. De 220 mètres d'altitude, près de Bellavilliers, à moins de 100 dans le val de l'Huigne, il déroule aimablement champs, bois, prairies.

Un tiers de résidents en moins : 6,280 seulement en 1906 contre 9,532 en 1872, soit 3,252 de moins, tel a été le mouvement de la population durant ces 34 années dans les 14 communes de ce canton de 18,865 hectares ! C'est le chemin de la mort. 150 habitants agglomérés seulement à Pervenchères, contre 300 à la Perrière, 225 au Pin-la-Garenne.

Pervenchères offre une église au portail roman et les ruines majestueuses du château de Vauvineux (XIVe ou XVe siècle) ; Eperrais une église en partie romane et les restes des prieurés de la Chaise et de Chênegalon. Eglises de Bellavilliers (XVe siècle), de la Perrière (de l'époque de transition), du Pin-la-Garenne (fin du XVe siècle). Châteaux de la Blavette près Barville, de Morthimer (XVIe siècle) près la Perrière, de la Pelonnière (XVIe siècle) près du Pin-la-Garenne, de Montgoubert et de Fournival près Saint-Julien-sur-Sarthe. Autres châteaux et manoirs : de la Ferrière, à Pervenchères, de la Courtinière, à Pin-la-Garenne et de Bellavilliers dans la commune de ce nom. Fontaine avec inscriptions romaines dans la forêt de Bellême, près d'Eperrais.

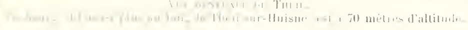


NOCÉ — MANOIR DE LORMARIN.



VUE GÉNÉRALE DE PERVENCHÈRES. — Il n'y a même pas une demi-lieue entre cette bourgade percheronne et la rivière de l'Huisne. [illegible] elle n'est même pas ici une rivièrette, mais un simple ruisseau né à peine à 3 kilomètres en amont.





[illegible] Theil.
[illegible] Theil-sur-Huisne [illegible] 70 mètres d'altitude.



Rémalard. L'Église.
Rémalard borde l'Huisne, à 120-150 mètres d'altitude.

T[illegible] après ceux de Carrouges et de Domfront, le Canton de Rémalard confronte, du Levant, avec le département [illegible] jurassique supérieur, des revêtements pléistocènes; des bois dont le plus vaste est la forêt de Saussay [illegible] prairies [illegible] dont ne se dispense aucun canton percheron; la charmante vallée de l'Huisne, des vallons agréables; [illegible] de Moutiers-au-Perche, 111 de moindre niveau sur l'Huisne en aval de la rencontre de la Corbionne; tels sont les faits [illegible]

[illegible] 12 communes qui possèdent ensemble 22,828 hectares. En 1872, ses résidents étaient au nombre de 12,309; en 1906, on n'en [illegible] de 2,611 existences ou de plus d'un cinquième. 1,084 habitants agglomérés à Rémalard, 605 à Condé-sur-Huine. [illegible] des XII[e] et XVI[e] s., le manoir de Voré (XVII[e]), les restes des vieux châteaux de Villeroy et de Riveray. Églises de Bretoncelles [illegible] Motte féodale de Bretoncelles.

L[illegible] tout près de Nogent-le-Rotrou, entre le département de l'Eure-et-Loir, à l'Est, et celui de la Sarthe, au Sud. [illegible] l'Huisne, qui vient de quitter momentanément le département de l'Orne pour arroser la vallée de Nogent-le-Rotrou. Cette jolie [illegible] dit territoire de l'Orne au bout du canton du Theil, n'est plus en ce lieu qu'à 92 mètres d'altitude, tandis que le culmen du [illegible] près de Gémages. Étage supérieur du crétacé; terrain quaternaire dans le val de l'Huisne; bosquets, prairies, fraîcheur des [illegible] des arbres, c'est bien la nature du Perche. De 1872 à 1906, la population a diminué de 2,022, soit de près d'un cinquième; [illegible] 8,750, sur 17,365 hectares, en 10 communes. Il n'y a que 729 habitants agglomérés au Theil, contre 1,049 à Ceton. Église du [illegible], ruines de l'abbaye des Clairets (XII[e] siècle) près Mâle. Restes du château de Saint-Agnan-sur-Erre et, non loin, château [illegible]

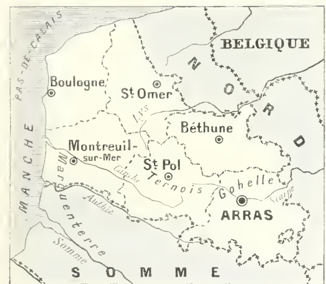
A[illegible] l'Eure-et-Loir et de l'Eure, le Canton de Tourouvre se partage entre le versant de la Seine et celui de la Loire. [illegible] Normandie et l'Iton, tributaires de gauche de l'Eure; au fleuve d'Orléans il dépêche des affluents de l'Huisne, l'une [illegible] du territoire relève du bassin de la Loire; la forêt du Perche (2,129 hectares de chênes, hêtres, bois blancs, pins [illegible] hectares de la forêt de la Trappe sont dans le bassin de la Seine. Le culmen du territoire, 303 mètres, se trouve à [illegible] de la forêt du Perche, le lieu de moindre niveau, dans le val de la Commanche, tributaire de l'Huisne, est à [illegible] un pays élevé, un des châteaux d'eau du Perche, sur le crétacé supérieur ou le tertiaire pléistocène. Nombreux [illegible] hectares, 15 communes; 6,288 personnes en 1872 et 5,219 seulement en 1906, soit une perte de 1,069 existences. Or, des [illegible] peuplent l'Amérique du Nord, qui sont issus de quelques dizaines de familles parties du pays de Tourouvre, [illegible] Autres temps, autres pays, autres mœurs! 526 habitants agglomérés à Tourouvre. [illegible] et à coté, château du XVI[e] siècle devenu presbytère; de Prépotain (ogivale fortifiée); ruines du [illegible] Saint-Maurice-lès-Charencei, qui a un manoir du XVIII[e] s. Bubertré conserve quelques débris de ses vieilles murailles.



[illegible]
[illegible] de [illegible]



Tourouvre. - Paysage du Perche.
[illegible] un paysage du Perche sans arbres, sans haies et sans chevaux percherons.



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT D'ARRAS
Kilometres
0 5 10 15

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Le département du Pas-de-Calais est le plus septentrional de la France après celui du Nord, et il l'est presque autant que lui ; il atteint le 51e degré de latitude Nord et touche presque au 50e au Sud. Il est coupé, vers son milieu, par le méridien de Paris. Borné au Couchant et au Septentrion par la Manche, il s'arrête au Levant devant le département du Nord, au Sud devant celui de la Somme. Ses 663.846 hectares sinon 675.000, d'après les bureaux de la guerre le font supérieur à la moyenne du département français ; 58 de nos départements sont plus petits. Il comprend 6 arrondissements, 46 cantons et 904 communes (aucun département n'en compte autant). Pays sans complications excessives ; plateau, dit plateau de l'Artois, qui s'adosse, vers le Nord-Ouest, aux Monts du Boulonnais et borde la Manche, au Nord, à l'Ouest, par des dunes ou des falaises, à la moindre distance qu'il y ait entre la France et l'Angleterre : d'où l'énorme intercourse de Calais et de Boulogne entre ces deux grandes nations. Comme terrains : le quaternaire des bords de la mer et des sols conquis sur la mer dans la plaine des Flandres, les limons tertiaires, soit pléistocènes (de beaucoup les plus étendus), soit éocènes, très favorables à la vie agricole ; le crétacé supérieur ; le carbonifère qui a donné un essor immense à l'industrie. Sur une pente de 212 mètres, du haut des Monts du Boulonnais à la mer, une multitude de ravins et ravinots secs labourent le plateau ; ces vallées anhydres aboutissent à de superbes fontaines d'où naissent des rus vifs qui forment la Scarpe, la Lys, affluents de l'Escaut, les fleuves de la Canche et de l'Authie et maintes jolies riviérettes, honneur des vallées au sein du plateau monotone.

Grâce à la houille, le pays a gagné 251,308 personnes depuis la guerre de 1870-1871. Il ne comptait que 761,158 résidents en 1872 et le recensement de 1906 lui en a donné 1,012,466. Les naissances y dépassent notablement les décès ; en 1909 on y a relevé 29,110 naissances contre 19,305 morts. Calais groupe 59,623 habitants, Boulogne 49,636, Lens 27,692, Liévin 22,070, Arras 20,738, Saint-Omer 17,261. Nombre de bourgs miniers en ont 10,000 à 20,000, 5,000 à 10,000.

Il y eut sur ce territoire trois peuples gaulois, les *Atrebates* (Arras), les *Ambiani* (Amiens), les *Morini* au bord de la mer. Des dolmens aux châteaux modernes, le Pas-de-Calais possède des monuments de tout âge, mais pas un n'est digne d'une universelle célébrité. On peut citer l'hôtel de ville d'Arras, le beffroi de Béthune, les ruines de l'église de Saint-Bertin à Saint-Omer.

Arrondissement d'ARRAS.

L'Arrondissement d'Arras occupe le Sud-Est du Pas-de-Calais, entre le département du Nord à l'Est, le département de la Somme au Sud, l'arrondissement de Saint-Pol à l'Ouest, l'arrondissement de Béthune au Nord. Il comprend 10 cantons, 211 communes, 137,686 hectares, soit un tout petit peu plus du cinquième du département dont il est l'arrondissement le plus vaste. Sauf le carbonifère du canton de Vimy, ce territoire est uniformément composé de crétacé supérieur le plus souvent recouvert de limons tertiaires, surtout pliocènes. Il se présente sous la forme d'un plateau peu mamelonné, sans grandeur farouche, dont le culmen n'est que de 166 mètres, sur le faîte entre les deux fleuves de l'Escaut et de l'Authie. De ce bloc à peu près veuf de l'ancienne forêt descendent des affluents et sous-affluents de l'Escaut, telles la Sensée et la Scarpe. Une foule de vallées sèches ont vu leur rivière, leur ruisseau filtrer sous terre pour ne rejaillir qu'à 5, 10, même 20 kilomètres en aval de leur origine d'antan ; quelques-unes s'inclinent vers la rive droite de la Somme. Terres fertiles, sur le plateau ; jolies prairies et sites aimables dans les vallées et vallons. De 173,422 résidents en 1872 la population a monté à 178,931 en 1906. C'est un gain de 5,509.

Mais il convient d'observer que les cantons agricoles ont tous diminué sauf celui de Vitry-en-Artois, qu'il n'y a eu d'augmentation (d'ailleurs énorme) que dans le canton de Vimy, contrée houillère : sans le croît de ce recoin du « Pays Noir », il y aurait 14,000 individus de moins dans l'arrondissement d'Arras, qui entretient présentement 130 individus par kilomètre carré, au lieu des 73 de la moyenne française. Arras compte 20,738 habitants agglomérés, Avion « la houillère » 8,485, Bapaume 2,892, Vitry-en-Artois 2,817, Drocourt 2,478, Vimy 2,335, Hermies 2,220, Biache-St-Vaast 2,212 ; ces villes comprises, 400 bourgs ont plus de 1,000 habitants concentrés autour de leurs monuments publics. Des menhirs et autres mégalithes à la statue de Faidherbe à Bapaume, il y a chez ces vieux *Atrebates*, dont l'Artois tire son nom, des monuments de toutes les époques, mais un seul est hors de pair, l'hôtel de ville d'Arras avec son magnifique beffroi.



ARRAS : PETITE-PLACE ET ÉGLISE SAINT-J…



Arras : Vue générale.

La Scarpe y reçoit le Crinchon, très médiocre tributaire, et c'est ici qu'elle devient officiellement navigable, à 50 m. d'altitude.

Arras : L'Hôtel de Ville.

ARRAS est loin d'avoir le premier rang dans le département qu'il administre. Avec ses 20,738 habitants agglomérés, sur 24,921 de population totale, il est inférieur à Lens, qui en a 27,692, à Boulogne qui en compte 49,636, à Calais qui en groupe 59,623.

Située sur la Scarpe, affluent gauche de l'Escaut, cette ville épiscopale et place forte a pour grande gloire son superbe hôtel de ville du XVIe siècle, agrandi au XIXe, avec magnifique beffroi de 1554 haut de 75 mètres. L'église Saint-Jean-Baptiste, du XVIe siècle est ogivale, la cathédrale date des XVIIIe et XIXe siècles; les autres églises sont modernes. Le palais de Saint-Vaast (XVIIIe siècle) renferme la bibliothèque et les musées. Places à arcades du XVIIe siècle; maison du XIIIe. La double enceinte, aujourd'hui périmée, est l'œuvre de Vauban.

Arras est le siège de deux cantons : Arras-Nord et Arras-Sud.



Arras : La Tour des Ursulines.

LE CANTON D'ARRAS-NORD se compose de 12 communes disposant ensemble de 8,334 hectares; il a 19,115 habitants. Outre sa part du chef-lieu du département, il possède six bourgs de plus de 500 personnes agglomérées : St-Laurent-Blangy (1,881), Marœuil [illegible], Sainte-Catherine (754), Roclaincourt (537). Camps romains d'Etrun et du Pont-du-Gy près Duisans, camp [illegible] de Marœuil. Prieuré de Saint-Michel (XVIIe siècle) près Saint-Laurent-Blangy.

LE CANTON D'ARRAS-SUD, grand de 5,603 hect., en 9 communes, comprend 22,701 résidents. Sauf une seule de ces communes, toutes ont plus de 500 habitants [illegible] plus de 1,000, qui sont : Achicourt (1,697), Beaurains (1,118), Agny (1,045). Fampoux, qui en a 967, possède un clocher du XVIe siècle.

EN [illegible] les deux cantons d'Arras, on obtient un bloc de 21 communes ayant ensemble 13,937 hectares et peuplées en 1906 de 41,816 personnes, contre [illegible] en 1872. Ainsi dans un département où la population est en croissance continue, les deux cantons du chef-lieu de ce département ont perdu [illegible] la ville même [illegible] a diminué.

Le [illegible] du crétacé supérieur avec revêtements de tertiaire soit éocène, soit pléistocène. Quelques légers bombements du plateau [illegible] 107 et l'altitude s'abaisse à une soixantaine le long de la Scarpe canalisée. Le plateau, suffisamment fécond, très bien [illegible] sec, mais les vallons sont arrosés de belles sources vives : telles celles d'Etrun, dans le vallon du Gy, dans le parc d'une [illegible]



[illegible]



Arras : L'Evêché.







BAPAUME : LE CLOCHER.



BAPAUME : LA STATUE DE FAIDHERBE.



BAPAUME : LE BEFFROI.

LE CANTON DE BAPAUME s'arrête au département de la Somme, du côté du Sud. C'est un plateau de grande monotonie, sillonné de ravines sèches où babillèrent antan des ruisseaux ; mais les eaux courantes ont descendu sous le sol ; enterrées, elles ressuscitent au loin, en aval, soit dans le bassin de l'Escaut, soit dans celui de la Somme. Sur le faîte entre les deux fleuves, le sol monte à 134 mètres près de Bapaume ; il descend à moins de 100 mètres près Warlencourt-Eaucourt, dans le sillon, maintenant anhydre, où coulait jadis l'Ancre, qui devient plus bas un notable affluent de la Somme. Du bassin de l'Escaut relève la Sensée dont les sources, qui jaillissaient jadis près de Bapaume, sont reportées bien plus bas, à 28 kilomètres au moins. Comme nature de sol, limons pléistocènes ou éocènes étalés sur le crétacé supérieur, lequel est à découvert sur une partie du territoire. Pas de forêts.

22 communes ; 11,351 hectares ; 10,779 personnes en 1906, contre 13,319 en 1872 ; d'où une perte de 2,540 existences dans un département qui en a gagné plus de 250,000. C'est que, purement agricole, il n'est ni manufacturier, ni minier. Bapaume compte 2,892 habitants agglomérés, le Transloy 1,202 et cinq autres bourgs plus de 500. Bapaume montre des restes de son enceinte médiévale, un hôtel de ville du XVIe siècle avec beffroi du XVIIe, une église de ces deux mêmes siècles, et la statue de Faidherbe, le vainqueur de la bataille de Bapaume (1871) en même temps que le monument commémoratif de cette action sanglante. Le Transloy n'a plus que l'emplacement de l'abbaye d'Arrouaise, qui donne son nom à une grande forêt et à un pays étendu au loin sur l'Aisne et la Somme, mais il offre un beau clocher du XVIe siècle. Eglise des XVIe et XVIIIe à Martinpuich. Tumulus à Warlencourt.

LE CANTON DE BEAUMETZ-LES-LOGES occupe le haut du bassin du Crinchon, ruisseau qui s'unit à la Scarpe sous les murs d'Arras et envoie des rus au Gy, autre affluent de cette même Scarpe. Il se présente sous la forme d'un plateau crétacé, avec îlot de tertiaire éocène et remblais de pléistocène. Vallées et vallons jadis animés d'eau courante, secs aujourd'hui jusqu'aux sources vives qui ont abaissé leur niveau d'émergence. Point de grands bois, limons fertiles. Culmen de la contrée, sur un faîte entre les vallons anhydres inclinés vers l'Escaut par la Scarpe et ceux qui se penchent vers les sources du fleuve côtier Authie, 162 mètres, à Monchy-au-Bois ; lieu inférieur, sur le Crinchon, moins de 90 mètres. La population a décru de 1,491 personnes entre 1872 et 1906 dans l'ensemble des 29 communes de ce canton de 16,888 hectares : de 13,721 elle s'est réduite à 12,230. Beaumetz-les-Loges ne groupe que 588 habitants contre 788 à Monchy-au-Bois, 800 à Berles-au-Bois, 1,219 à Rivière. Trois autres bourgades en « agglomèrent » plus de 500. Le passé y est peu marqué : un souterrain-refuge à Monchy-au-Bois, un vieux manoir à Mercatel, une ruine de château à Bailleulmont, une église ogivale intéressante du XVIIe s. à Habarcq ; c'est à peu près tout.

A la fois riverain du département du Nord à l'Est et de celui de la Somme au Sud, le CANTON DE BERTINCOURT est fait de tertiaire pléistocène sur fond de craie blanche. Le plateau qu'il occupe est à double pente : à l'Ouest, il s'incline vers la rive gauche de l'Escaut par la ravine sèche qui, partie des environs de Bapaume, n'a pas moins de 24 kilomètres de tours et détours, jusqu'à la source de l'Eauette, ou Escauette, voisine de Marcoing (Nord). Au Sud, le sol se penche, aussi le long d'un vallon anhydre vers les origines de la Tortille, affluent de droite de la Somme. Sur le faîte entre les deux fleuves, le territoire atteint 132 mètres, au Sud-Est de Bertincourt ; l'endroit le plus bas, dans la ravine de l'Eauette ne domine les mers que de quelques dizaines de mètres.

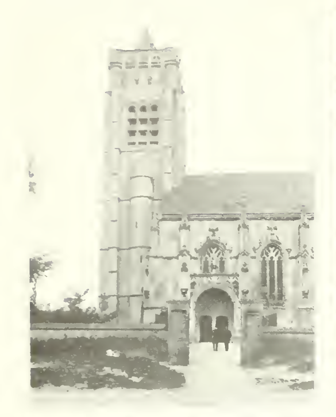
Les 17 communes du canton n'embrassent ensemble que 11,597 hectares qui ont perdu 2,359 résidents entre 1872, où le recensement reconnut 15,632 individus, et 1906 où l'on n'en a plus trouvé que 13,273. On ne compte à Bertincourt que 1,340 habitants agglomérés contre 1,499 à Metz-en-Couture et 2,220 à Hermies, il y en a 1,157 à Beaumetz-lès-Cambrai, 1,054 à Havrincourt et quatre autres chefs-lieux de commune en ont plus de 500, tout cela grâce à l'industrie du tissage qui n'a pas préservé le pays de la dépopulation. Les souterrains-refuges d'Hermies sont immenses : ils n'ont pas moins de 300 cellules, en 115 chambres, sur 8 rues ; autres souterrains à Beaumetz-lès-Cambrai, à Beugny, à Haplincourt, à Morchies, à Ruyaulcourt. Eglises d'Hermies (XIIe et XVIIe s.), de Lechelle (XVe s.), de Ruyaulcourt (clocher fortifié au XVIe s.), d'Haplincourt (clocher du XVIIe). Ruines du château de Beugny. Châteaux modernes d'Haplincourt et de Vélu.



BEAUMETZ.



PAYSAGE DE L'ARTOIS PRÈS DE BERTINCOURT.





Lagnicourt (Canton de Marquion).

L[illegible] du tertiaire pléistocène au crétacé supérieur qui se montre à découvert sur d'assez grands espaces, notamment dans [illegible] de l'Escaut. Cette Sensée dont la coulière commence près du monument commémoratif de la bataille [illegible] dans son val du canton de Croisilles ; c'est dans le canton de Vitry-en-Artois que jaillissent présentement ses abondantes [illegible] anhydres, ceux du Cojeul et de l'Agache, tous deux inclinés vers la Sensée. 121 mètres : à cette altitude suprême, vers [illegible] à 65, plus ou moins, dans la ravine de la Sensée. Campagne uniforme, nue ; limons fertiles.

[illegible] territoire de 18.554 hectares, en 27 communes, est descendu à 15,182 en 1906, soit une perte de 1,984 existences, malgré [illegible] agglomérés seulement à Croisilles (et à Vaulx-Vraucourt), contre 1,889 à Bucquoy. Huit autres bourgs en réunissent plus de 500.

[illegible] de quelque intérêt à Écoust-Saint-Mein (ogivale, du XVIe siècle), à Noreuil, à Saint-Léger, à Vaulx-Vraucourt [illegible] du château de Vaulx-Vraucourt, château moderne d'Hamelincourt.

D[illegible], à l'Est, par le département du Nord, on est assez voisin du petit fleuve de l'Escaut, et l'on possède la rive [illegible] gauche dudit Escaut. Cette Sensée est ici un marais-rivière ou une rivière-marais, comme on voudra la nommer ; elle se perd dans un palier dont les pluies font une sorte de fleuve immobile ou, si l'on préfère, un lac dont la largeur approche de 1,000 mètres. Le territoire y descend à son minimum d'altitude, à 40 mètres environ. Sur le plateau, crétacé supérieur avec îlots de tertiaire pléistocène, l'altitude maxima, peu au-dessus de 100 mètres, est celle d'un relèvement voisin de Lagnicourt. Les limons sont fertiles, les terres soignées et productives, la campagne nue avec vallons et vallonnements secs, même en temps de pluie : les eaux de surface se sont enfoncées sous terre.



Comme tous les cantons de l'arrondissement, sauf ceux de Vimy et de Vitry, la population y a décrû malgré les dons de la terre et malgré l'industrie. De 17.579 personnes en 1872, sur 13,813 hectares en 17 communes, elle s'est réduite à 15,551 en 1906, soit une perte de 2,028 existences ; mais c'est encore 112 à 113 individus par kilomètre carré. Avec ses 767 habitants agglomérés, Marquion est inférieur à Rumaucourt (903), Quéant (1,004), Inchy-en-Artois (1,044), Graincourt-lès-Havrincourt (1,215), Écourt-Saint-Quentin (1,744), Oisy-le-Verger (1,836), Bourlon (1,912).

Presque rien de curieux pour son antiquité, sa beauté, son style. Pronville offre les débris d'un château fort d'avant le XIVe siècle, Oisy-le-Verger les ruines de l'abbaye du Verger.

Le Canton de Pas (tout au long *Pas-en-Artois*) s'avance en pointe dans le département de la Somme. C'est le bassin supérieur du fleuve de l'Authie qui, né à peine (dans la Somme), arrive dans le canton sous forme d'un ruisselet clair. Ainsi que presque toute l'ancienne province de l'Artois, il recouvre le crétacé supérieur par des limons tertiaires, ici pléistocènes. 166 mètres, telle est son altitude majeure, près de Souastre, sur le faîte entre l'Authie susnommée et l'origine de vallées sèches dirigées vers la Scarpe, tributaire gauche de l'Escaut ; le lieu infime, naturellement sur l'Authie, est à peine supérieur à 60 mètres. Le plateau est monotone et trop désarbré, les affluents et affluenticules de la jeune rivière ont des petits coins idylliques.

14,828 hectares, en 23 communes, 2,592 personnes de moins qu'en 1872 : si le premier recensement d'après la guerre donna 12,798 résidents, celui de 1906 s'est arrêté à 10,206 ; la perte est d'un cinquième. Pas-en-Artois groupe 664 habitants contre 788 à Hébuterne, 967 à Bienvillers-au-Bois, [illegible] à Pusieux. Huit bourgades y ont plus de 500 personnes concentrées au chef-lieu.

Une chaussée romaine, ou plutôt des vestiges de voie, des restes d'empierrement (chemin d'Amiens à Thérouanne sur le territoire de Thièvres ; des souterrains-refuges à Pommier ; une église du XIVe à Bienvillers-au-Bois ; château du XVIIIe s. à Hannescamps : ce n'est certes pas un canton « monumental ».





La Vallée de la Quilienne (Canton de Pas).
La Quilienne est un court tributaire de la naissante Authie.

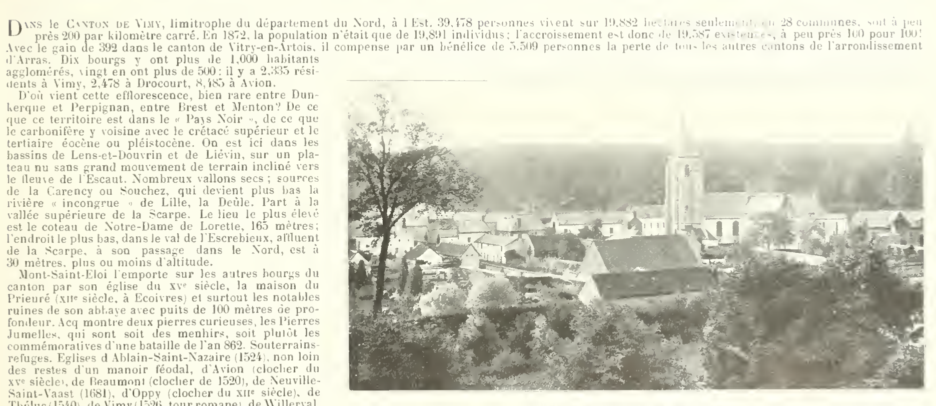


La Scarpe à Vitry.
Rivière des plus modestes comme longueur, [illegible] des eaux, la Scarpe n'en est pas moins très importante [illegible] navigation, surtout à mesure qu'elle se rapproche de Douai.

Dans le Canton de Vimy, limitrophe du département du Nord, à l'Est, 39.478 personnes vivent sur 19.882 hectares seulement, en 28 communes, soit à peu près 200 par kilomètre carré. En 1872, la population n'était que de 19,891 individus; l'accroissement est donc de 19.587 existences, à peu près 100 pour 100! Avec le gain de 392 dans le canton de Vitry-en-Artois, il compense par un bénéfice de 5.509 personnes la perte de tous les autres cantons de l'arrondissement d'Arras. Dix bourgs y ont plus de 1,000 habitants agglomérés, vingt en ont plus de 500: il y a 2,335 résidents à Vimy, 2,478 à Drocourt, 8,485 à Avion.

D'où vient cette efflorescence, bien rare entre Dunkerque et Perpignan, entre Brest et Menton? De ce que ce territoire est dans le « Pays Noir », de ce que le carbonifère y voisine avec le crétacé supérieur et le tertiaire éocène ou pléistocène. On est ici dans les bassins de Lens-et-Douvrin et de Liévin, sur un plateau nu sans grand mouvement de terrain incliné vers le fleuve de l'Escaut. Nombreux vallons secs; sources de la Carency ou Souchez, qui devient plus bas la rivière « incongrue » de Lille, la Deûle. Part à la vallée supérieure de la Scarpe. Le lieu le plus élevé est le coteau de Notre-Dame de Lorette, 165 mètres; l'endroit le plus bas, dans le val de l'Escrebieux, affluent de la Scarpe, à son passage dans le Nord, est à 30 mètres, plus ou moins d'altitude.

Mont-Saint-Eloi l'emporte sur les autres bourgs du canton par son église du xve siècle, la maison du Prieuré (xiie siècle, à Ecoivres) et surtout les notables ruines de son abbaye avec puits de 100 mètres de profondeur. Acq montre deux pierres curieuses, les Pierres Jumelles, qui sont soit des menhirs, soit plutôt les commémoratives d'une bataille de l'an 862. Souterrains-refuges. Eglises d'Ablain-Saint-Nazaire (1524), non loin des restes d'un manoir féodal, d'Avion (clocher du xve siècle), de Beaumont (clocher de 1520), de Neuville-Saint-Vaast (1681), d'Oppy (clocher du xiie siècle), de Thélus (1540), de Vimy (1526, tour romane), de Willerval. Le surnom d'Arleux-en-Gohelle montre qu'une partie de ce territoire fit partie de la Gohelle, le vieux petit pays d'où descend la Deûle.



Vue générale de Pas-en-Artois.
Ce menu bourg cantonal est à 110 mètres au-dessus des mers. [illegible] Quilienne, ruisseau qui équilibre à peu près l'Authie [illegible].

Borné à l'Est par le département du Nord, le Canton de Vitry-en-Artois fut une partie de l'ancien petit pays d'Ostrevent, [illegible] le surnom de Sailly-en-Ostrevent. Il a pour cours d'eau la Scarpe d'Arras, tributaire canalisé de l'Escaut et rivière lente en un val bas où le niveau du canton descend à une trentaine de mètres (au sortir du Pas-de-Calais). Une autre vallée est celle du Cojeul, affluent de droite de la Scarpe, également dans un val bas, palustre. Le plateau nu, peu ou point ondulé, atteint 84 mètres au Nord de Monchy-le-Preux.

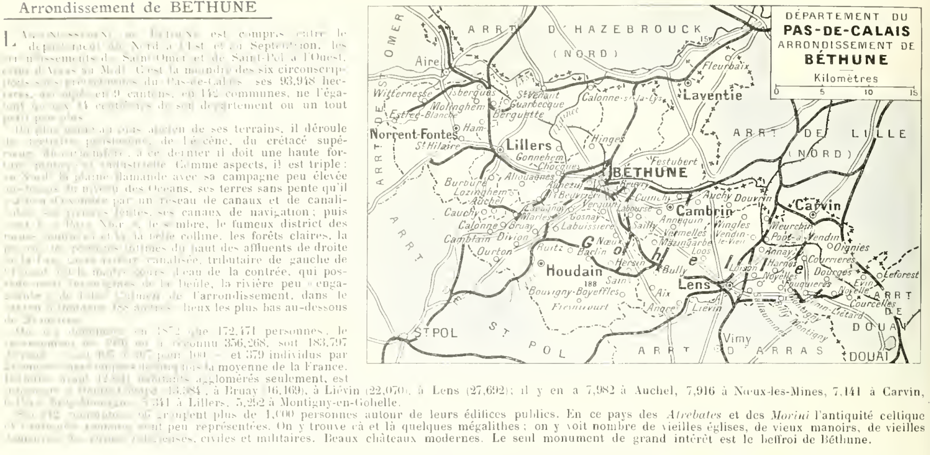
Sur 16,836 hectares, en 28 communes, les 20,024 résidents du recensement de 1872 sont devenus 20,416 en 1906; soit un léger avantage de 392 existences. Vitry-en-Artois groupe 2,817 personnes autour de ses édifices publics; il y en a 2,212 à Biache-Saint-Vaast, 1,776 à Brebières, 1,102 à Corbehem, 1,053 à Rœux. En outre, douze autres bourgs comptent plus de 500 habitants agglomérés.

Dury possède un menhir, Boiry-Notre-Dame un cromlech, Sailly-en-Ostrevent les ruines d'un cromlech (si ce fut bien un cromlech). Eglise de Boiry-Notre-Dame (clocher du xvie siècle). Manoirs d'Etaing (xvie siècle), de Hendecourt-lès-Cagnicourt (xviie et xixe siècles), de Monchy-le-Preux (moderne).



Vue générale de Vimy.
Il y a un peu plus d'une lieue entre ce chef-lieu de canton, situé à 70 mètres d'altitude, et la rive droite de la Souchez [illegible] dans le petit pays dit jadis la Gohelle.

Arrondissement de BÉTHUNE



L'Arrondissement de Béthune est compris entre le département du Nord à l'Est et au Septentrion, les arrondissements de Saint-Omer et de Saint-Pol à l'Ouest, celui d'Arras au Midi. C'est la moindre des six circonscriptions [illegible] du Pas-de-Calais : ses 93,948 hectares, [illegible] en 9 cantons, en 142 communes, ne l'égalent [illegible] 14 centièmes de son département ou un tout petit peu plus.

[illegible] de ses terrains, il déroule [illegible] de l'éocène, du crétacé supérieur [illegible]; à ce dernier il doit une haute fortune [illegible] et industrielle. Comme aspects, il est triple : au Nord la plaine flamande avec sa campagne peu élevée au-dessus du niveau des Océans, ses terres sans pente qu'il [illegible] par un réseau de canaux et de canalisations, ses rivières lentes, ses canaux de navigation ; puis [illegible] le « Pays Noir », le sombre, le fumeux district des [illegible] la belle colline, les forêts claires, la [illegible] du haut des affluents de droite de la Lys, [illegible] canalisée, tributaire de gauche de l'Escaut et le maître cours d'eau de la contrée, qui [illegible] de la Deûle, la rivière peu « engageante » [illegible] de l'arrondissement, dans le [illegible] lieux les plus bas au-dessous de [illegible].

On n'y dénombrait en 1872 que 172,471 personnes, le recensement de 1906 en a reconnu 356,268, soit 183,797 [illegible] pour 100 — et 379 individus par [illegible] la moyenne de la France. Béthune ayant 12,601 habitants agglomérés seulement, est [illegible] 13,984, à Bruay (16,169), à Liévin (22,070), à Lens (27,692); il y en a 7,982 à Auchel, 7,916 à Nœux-les-Mines, 7,141 à Carvin, [illegible] 5,341 à Lillers, 5,252 à Montigny-en-Gohelle.

[illegible] groupent plus de 1,000 personnes autour de leurs édifices publics. En ce pays des *Atrebates* et des *Morini* l'antiquité celtique et [illegible] sont peu représentées. On y trouve çà et là quelques mégalithes ; on y voit nombre de vieilles églises, de vieux manoirs, de vieilles [illegible] religieuses, civiles et militaires. Beaux châteaux modernes. Le seul monument de grand intérêt est le beffroi de Béthune.



Béthune : le port. — Dans [illegible] pays où la houille est reine, l'industrie ne chôme pas ; c'est pourquoi [illegible] pour que son port ait toujours des bateaux en chargement.

Le Canton de Béthune est au lieu de rencontre de trois natures de sol : le terrain houiller auquel l'arrondissement doit sa prodigieuse fortune industrielle, le crétacé supérieur, le tertiaire, soit éocène, soit pléistocène. A la lisière méridionale de l'immense plaine flamande, il y lève de beaux arbres ; il y déroule des houches qui sont des prées marécageuses, de lents et languissants tributaires de la Lys, des canaux de navigation, des fossés de dessèchement. Le tertre s'y creuse de vallées sèches et de vallées égayées par l'eau vive des sources ; la forêt y manque, elle qui sans doute valut jadis à ce pays son nom de Gohelle : du mot celtique *Coat*, c'est-à-dire la Selve. Quelques bois et bosquets. Point de coteaux supérieurs à 100 mètres ; plaine à 75 ou moins encore.

Il y a 17 communes dans ce territoire de 10,012 hectares peuplé de 33,448 personnes, soit 330 au kilomètre carré. On n'en comptait que 23,637 en 1872; le gain ressort à 9,811 existences. Béthune compte 12,601 habitants agglomérés, Allouagne 2,268, Lapugnoy 1,839, Annezin 1,696, Verquin 1,530, Chocques 1,490, Labeuvrière 1,330, Hinges 1,072. Béthune se recommande par son curieux beffroi (1388), son église ogivale du XVIe siècle, son palais de justice et son collège du XVIIIe siècle, ses maisons des XVe, XVIe, XVIIe siècles. Églises de Chocques (en partie [illegible] siècles), de la Couture (XVIe siècle), d'Hinges (XIIe et XVIe siècles), de Labeuvrière (clocher du XIIe siècle), de Locon (détails [illegible] de Chocques. Grand et beau château d'Annezin (XVIIIe siècle), motte féodale de Vieille-Chapelle.





Béthune : L[illegible]

[illegible] mal peu [illegible]



Béthune : L'Hôtel de Ville.
Ainsi que maintes villes du Nord, Béthune se signale de loin plutôt par son beffroi que par son clocher d'église.



Béthune : Vieilles Maisons.
Vieilles demeures ; mais elles n'ont rien de médiéval.



Béthune : Les Quais.

Bordé par le département du Nord, dans l'ancien pays de la Gohelle, le Canton de Cambrin fait partie du Pays Noir de l'Artois. Terrain houiller, crétacé supérieur, tertiaire éocène, voilà sa constitution physique. Des cheminées, des poussières noires, des fumées noires, voilà son principal aspect. Au Midi, un plateau sans grands reliefs et profondes déchirures, sillonné de dépressions où coulent des ruisselets du bassin de la Lys ; au Nord, la plaine flamande aux deux rives du canal de la Bassée, voie de navigation menant de la Lys à la Deûle de Lille, ce sont ses contrastes. 20 à 40 mètres ou un peu plus, voilà de pauvres altitudes.

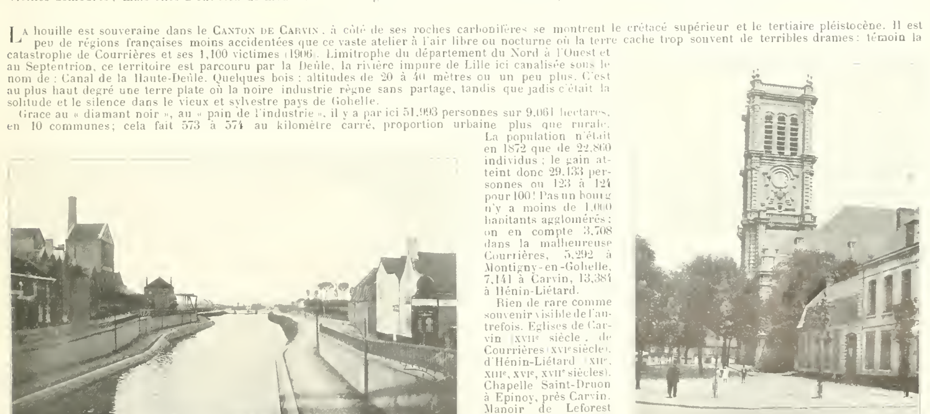
La houille a fait ici ce qu'elle fait partout ailleurs : elle a fortement augmenté la population. Des 20.660 résidents de 1872, elle est montée à 31.100 en 1906, sur 11,655 hectares, en 17 communes. C'est 10.440 de plus et 266 à 267 personnes au kilomètre carré. Cambrin est l'un des moindres bourgs de son canton ; il n'a que 628 habitants agglomérés, sur un territoire où 9 des 17 chefs-lieux de commune en comptent plus de 1,000 et 3 plus de 2,000, qui sont : Vermelles (2,016), Douvrin (2,251) et Auchy-lès-Labassée (2,798).

Rien de rare comme antiquités ou comme monuments. Eglises d'Auchy-lès-Labassée (xve et xvie siècles), de Beuvry (xvie siècle, ogivale), de Richebourg-l'Avoué (xiie et xvie siècles), de Richebourg-Saint-Vaast (xiie et xvie siècles). Restes de monastère à Billy-Berclau.

La houille est souveraine dans le Canton de Carvin ; à côté de ses roches carbonifères se montrent le crétacé supérieur et le tertiaire pléistocène. Il est peu de régions françaises moins accidentées que ce vaste atelier à l'air libre ou nocturne où la terre cache trop souvent de terribles drames : témoin la catastrophe de Courrières et ses 1,100 victimes (1906). Limitrophe du département du Nord à l'Ouest et au Septentrion, ce territoire est parcouru par la Deûle, la rivière impure de Lille ici canalisée sous le nom de : Canal de la Haute-Deûle. Quelques bois ; altitudes de 20 à 40 mètres ou un peu plus. C'est au plus haut degré une terre plate où la noire industrie règne sans partage, tandis que jadis c'était la solitude et le silence dans le vieux et sylvestre pays de Gohelle.

Grace au « diamant noir », au « pain de l'industrie », il y a par ici 51,993 personnes sur 9,061 hectares, en 10 communes ; cela fait 573 à 574 au kilomètre carré, proportion urbaine plus que rurale. La population n'était en 1872 que de 22,860 individus ; le gain atteint donc 29,133 personnes ou 123 à 124 pour 100 ! Pas un bourg n'y a moins de 1,000 habitants agglomérés ; on en compte 3,708 dans la malheureuse Courrières, 5,292 à Montigny-en-Gohelle, 7,141 à Carvin, 13,384 à Hénin-Liétard.

Rien de rare comme souvenir visible de l'autrefois. Eglises de Carvin (xviie siècle), de Courrières (xvie siècle), d'Hénin-Liétard (xiie, xiiie, xvie, xviie siècles). Chapelle Saint-Druon à Epinoy, près Carvin. Manoir de Leforest (xvie et xviie siècles). Château moderne d'Oignies.



Le Canal à Cuinchy (Canton de Cambrin).

Carvin : L'Église.



Vue générale de Carvin.
Simple village à côté de gros bourgs de noire industrie, Carvin, qui extrait la houille comme à peu près tous les lieux de la contrée, est au voisinage de palus d'où l'on tire de la tourbe, à 20 mètres seulement au-dessus des mers.



Les Mines de Divion (Canton de Houdain).

[illegible] fait partie de la concession de Cauchy-à-la-Tour, Ferfay, Marles, etc. qui s'étend sur près de 5,000 hectares ; quant [illegible] voisins houillers, sauf son église de l'an 1466 ; il est situé à moins d'une demi-lieue de la Lawe.

Le [illegible] houillère du Pas-de-Calais ; au Sud il relève du crétacé supérieur ; limons tertiaires çà et là. En dehors [illegible] du charbon de terre, le pays prend quelque grandeur, quelque charme, de la variété quand on [illegible] d'où procède la Lawe, tributaire droit de la Lys. On voit là des eaux courantes, au lieu des eaux stagnantes [illegible] de la prée, des bosquets, des collines, avec un culmen de 188 mètres au-dessus de Fresnicourt. La Lawe [illegible]

[illegible] c'est la reine du monde – mais la houille blanche régnera plus longtemps qu'elle –, du fait de ses mines de [illegible] développé son peuple entre 1872 et 1906. Après la guerre on n'y comptait que 22.553 personnes, et le [illegible] en 31 communes, sur 18,204 hectares, soit 336 à 337 personnes par kilomètre carré ; soit encore 38,681 de [illegible] ont plus de 1,000 habitants groupés à leur chef-lieu. Houdain n'en compte que 1,779, mais il y en a 2,687 à [illegible] 3,520 à Divion, 3,916 à Hersin-Coupigny, 7,916 à Nœux-les-Mines, 16,169 à Bruay.

[illegible] le plus intéressant du canton par son dolmen de la Table des Fées, ou Bise-Pierre, son clocher du xve siècle, son [illegible] les ruines de la Commanderie des Templiers de Verdrel. Églises de Divion (xve siècle), d'Houdain (xiie et xvie siècles), de Labuissière (xve siècle), de Sains-en-Gohelle (parties du xiiie siècle). Restes d'un monastère à Rebreuve. Châteaux de Bouvigny-Boyeffles (xviie s.) de Labuissière (vieilles ruines), d'Ourton (ruiné), de Ranchicourt (moderne).



Vue générale de Laventie.

[illegible] d'un [illegible] de la rive droite de la Lys, lente rivière, [illegible] à 20 mètres [illegible] d'altitude.

Le Canton de Laventie s'arrête au Septentrion et à l'Est devant le département du Nord. Il borde la rive droite de la Lys, non loin de l'entrée en Belgique de ce notable affluent gauche du fleuve de l'Escaut. Fait de tertiaire pliocène et d'alluvions quaternaires, c'est une plaine qui se trouve décrite dès qu'on a dit que c'est la plaine flamande avec ses terrains qui ne dépassent que de 10 à 20 mètres le niveau de la mer, ses riches cultures, ses rus sans pente, ses canaux d'égouttement, ses hameaux perdus dans le derrière des rideaux d'arbres : la « plaine grasse », comme on dit, et savamment cultivée.

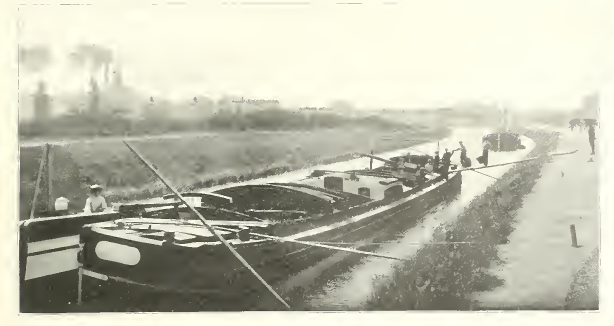
L'industrie n'est pas ignorée de ce canton, mais ce n'est pas la grande industrie sollicitée par la houille, et la population y diminue, à côté de cantons où elle s'accroît avec rapidité. 15,158 personnes en 1872 et 13,350 ou 1,808 en moins en 1906 ; la circonscription n'occupe que 7,075 hectares, en 6 communes : d'où 189 à 190 individus par kilomètre carré. Laventie compte 1,465 habitants agglomérés ; il y en a 1,076 à Fleurbaix.

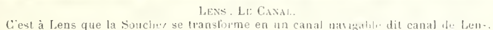
Grande indigence historique, archéologique et monumentale. Lestrem montre une église ogivale et un manoir féodal restauré à la fin du xixe siècle. L'église de Sailly-sur-la-Lys est du xvie. Rien de curieux à Laventie, ancienne capitale du petit pays d'Alleu, à tort nommé Lalleu ou Lallœu.



Lens : Les Usines.

Lens, [illegible] n'est connu que par la victoire du Grand Condé sur les Espagnols en 1648, quand l'exploitation du charbon de terre en [illegible] industrielles, les plus peuplées du département ; sa riviérette, la Souchez, est bien peu de chose.





LENS. LE CANAL.
C'est à Lens que la Souchez se transforme en un canal navigable dit canal de Lens.



L'ÉGLISE DE MOLINGHEM (Canton de Norrent-Fontes).
A demi-lieue du Canal d'Aire à la Bassée.

LENS est une ville de 27,692 habitants agglomérés, ville très industrielle, forêt de cheminées, assemblage de corons ou cités ouvrières. La houille a fait sa grandeur et non pas sa beauté. Son seul monument est une église de la fin du XVIIIe siècle. Lens préside à deux cantons, ceux de Lens-Est et de Lens-Ouest.

LE CANTON DE LENS-EST, composé de 15 communes, comprend 55,842 personnes; toutes ses communes, sauf trois, ont plus de 1,000 habitants agglomérés; il y a 2,210 résidents à Pont-à-Vendin, 2,261 à Wingles, 2,317 à Annay, 3,231 à Sallaumines, 3,701 à Fouquières-lès-Lens, 4,521 à Harnes, 6,150 à Billy-Montigny. Églises d'Harnes (XVIIIe siècle), d'Hulluch (XIIIe et XVIe siècles). A Billy-Montigny, ferme qui fut manoir féodal.

LE CANTON DE LENS-OUEST se divise en 8 communes peuplées ensemble de 55,214 individus. Une seule de ces communes a moins de 1,000 habitants agglomérés; on en compte 3,299 à Bully, 3,814 à Mazingarbe et 22,070 à Liévin, qui est ainsi presque la rivale de Lens en puits de mine, en cheminées, en corons. Églises d'Aix-Noulette (ogivale avec clocher roman), d'Angres (XIIe et XVIe siècles), de Bully (moderne). Beau château de Liévin (moderne). Monument commémoratif de la bataille de Lens, près Grenay.

Le bloc fait des deux cantons de Lens possède l'énorme population de 111,056 habitants, en 23 communes, sur 14,133 hectares, soit tout près de 800 personnes par kilomètre carré, et de onze fois la moyenne de la France. La population n'y était en 1872 que de 29,985 individus — alors Lens était le siège d'un canton seulement — elle a donc crû de 81,071 personnes ou de 270 pour 100.

Trois terrains se rencontrent ici, dans l'ancien pays de Gohelle: le carbonifère, le crétacé supérieur, le tertiaire pléistocène. Le pays est parcouru par le cours supérieur de la Deûle lilloise, ici nommée la Souchez et depuis ici navigable. Très plate au Nord, avec 20 mètres environ d'altitude, la contrée se bosselle au-dessus du vallon natal de la Souchez, jusqu'à dépasser 100 mètres, au bas de la colline de Notre-Dame-de-Lorette (165 mètres).

LE CANTON DE LILLERS est au voisinage du « Pays Noir » mais ne se compose que de crétacé supérieur et de tertiaire soit éocène, soit pléistocène. Il descend avec sa rivièrette, la Clarence, jusqu'à la rive droite de la Lys canalisée, affluent gauche de l'Escaut, qui sépare du département du Nord ce territoire plat. Le canton de Lillers fait partie de la grande plaine flamande, au pied Nord des collines houillères, à des altitudes de 15 à 20 mètres, ou un peu plus, le « Mont »-Berneuchon a 34 mètres. Le pays est humide, sillonné de canaux d'assèchement, bien cultivé, fertile.

Presque exclusivement agricole, il a bien moins grandi que ses voisins du pays houiller, dans les 9 communes de ses 10,795 hectares: 18,302 résidents en 1872, et 20,085 en 1906, cela ne fait que 1,783 « cantonaux » de plus. Lillers groupe 5,341 personnes, Saint-Venant 1,023, Gonnehem 919, Guarbecque 747, Calonne-sur-la-Lys 528.

Lillers possède le premier puits artésien qui ait été creusé — d'où justement leur nom d'artésien, Lillers étant en Artois — et l'on y voit une église du XIIe siècle, incomparable en Artois et en Flandre comme édifice religieux de l'époque romane. Églises de Calonne-sur-la-Lys (clocher du XVe siècle), de Guarbecque (XIIe, XIIIe, XIVe s.), de Busnes et de St-Venant (modernes). Busnes a des ruines de manoir. St-Venant des restes de fortifications du XVIIe siècle.



LILLERS. L'ÉGLISE.
Purement romane, sauf remaniement intérieur du XVIIe s.

LE CANTON DE NORRENT-FONTES a part aux assises carbonifères du « Pays Noir d'Artois ». Il possède aussi du crétacé supérieur et du tertiaire éocène, le long d'affluents et sous-affluents de droite de la Lys, cours d'eau dont le plus abondant est la Lacque. Il monte à un peu plus de 20 mètres dans sa plaine, qui fait partie de l'immense campagne basse et mouillée de la Flandre qu'il faut dessécher pour qu'elle soit fertile. Les collines qui s'élèvent au-dessus de cette plaine dépassent de peu 100 mètres: 115 à Westrehem. La présence de la houille y a naturellement campé un peuple nombreux. Sur 13,083 hectares (en 30 communes), il y avait déjà 19,316 personnes en 1872; le recensement de 1906 en a constaté 34,002, ou 14,686 de plus, soit 76 pour 100. Norrent-Fontes, ancienne bourgade agricole restée telle quelle, humble et dormante, ne groupe que 401 habitants; 19 de ses 30 chefs-lieux de commune le dépassent, dont 4 ont plus de 1,000 personnes autour de leur mairie. Il y en a à Molinghem (1,186), à Cauchy-à-la-Tour (1,347), à Burbure (2,565), à Auchel (7,982).

Vestiges de voie romaine sur le territoire de Ferfay. Église d'Ames (jadis fortifiée), d'Amettes (ogivale: XVe et XIXe siècles), d'Ham-en-Artois (belle et curieuse par ses parties du XIe siècle), d'Isbergues (XIVe siècle), de Lambres (XVe siècle), de Norrent-Fontes (ogivale: XVIe). Diverses chapelles à pèlerinage. Vieux manoirs d'Estrée-Blanche (ogival), de Liettres (XVe et XVIIIe s.), de Ferfay (XVIIe siècle).



LENS: LES QUAIS.

Arrondissement de BOULOGNE

L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE fait front sur la mer par deux littoraux qui se soudent au Cap Gris-Nez : au Nord c'est le Pas de Calais qui s'agite, traversé par d'innombrables navires, à l'Ouest se tourmente la Manche ; sur l'un et l'autre rivages le flot s'attaque à des falaises ou glisse sur les sables, en avant des dunes. Au Levant c'est l'arrondissement de Saint-Omer, au Midi l'arrondissement de Montreuil. Avec ses 94.162 hectares seulement que se partagent 8 cantons et 101 communes, la circonscription de Boulogne n'équivaut guère qu'aux 14 centièmes du Pas-de-Calais.

Un peu de la vaste et célèbre plaine des Flandres, qui justement finit ici, à Calais, à Guines, au pied des monts du Boulonnais, ces monts du Boulonnais qui s'abattent sur la Manche par les Terres de Tourmont, tel est le relief de cet arrondissement qui s'élève du zéro des mers à 212 mètres dans sa « montagne » — ce qui est aussi le plus haut de tout le département. Du quaternaire dans la plaine et les dunes, du jurassique et du crétacé sur le tertre, voilà sa consistance.

Calme ou tumulte des flots marins, charme paisible des vallons, charmants ruisseaux, petit fleuve de la Liane, ravissants recoins, prairies, bosquets, forêts de Boulogne et d'Hardelot, grandes vues sur les vagues et jusqu'en Angleterre, voilà ses mérites et ces mérites sont grands.

Possédant les deux villes maîtresses du département, Calais et Boulogne, lieux les plus actifs de notre intercourse avec l'Angleterre, l'arrondissement a gagné 61.225 personnes entre 1872 et 1906 : il s'est élevé de 144.390 résidents à 205,615. Calais a 59.623 habitants agglomérés, Boulogne 49.636 (61.965 faubourg compris), le Portel 7.587, Desvres 4.628, Outreau 3.769, Guines 3.522, Marquise 3.247, Saint-Martin-Boulogne 3.173, etc., etc.

Cet arrondissement est un lambeau du pays des anciens *Morini*, avec des [illegible] continus sur le littoral. La contrée est plus remarquable par ses deux célèbres ports de commerce que par la magnificence de ses monuments. Elle possède le *Portus Itius* d'où les Romains passaient en Angleterre, mais on n'ose fixer le lieu de ce port, tant la côte a changé et s'est ensablée ; en tout cas, Boulogne fut comme ville *Gesoriacum* et, en tant qu'oppidum, qu'acropole, *Bononia*. Peu de mégalithes ; peu de vestiges gallo-romains ; abondance d'anciennes églises, de vieux châteaux, de ruines, mais il n'en est guère qui frappent l'imagination.



Type de Boulonnaise. [illegible]

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER
Kilomètres
0 5 10 15

BOULOGNE est « vieille comme le monde ». Elle fut le *Gesoriacum* des *Morini*, au pied de l'oppidum de *Bononia*. Ainsi gauloise, puis gallo-romaine, puis médiévale, elle reste double comme autrefois : en même temps ville d'en bas, à l'embouchure de la Liane — *Gesoriacum* — et ville haute — *Bononia*.

La ville haute a conservé ses murailles du XIIIe siècle, assises sur les fondations gallo-romaines de *Bononia* et ses trois portes, dont une du XVIIe siècle. Tout à côté le château, flanqué de cinq grosses tours, date, comme les remparts, de l'an 1231. Une église Saint-Nicolas (quelques restes des XIIe et XVe siècles); Saint-Joseph est du XVIIIe, les autres sont modernes ; l'évêché remonte aux XVIIe et XVIIIe siècles ; l'hôtel de ville, restauré en 1854, est de 1734, avec beffroi de 47 mètres de haut (XIIIe et XIVe siècles, enlaidi par ses restaurateurs). Hôtels du XVIIIe siècle, musée de la même époque, etc., etc.

En somme, Boulogne, ville peu monumentale en dehors de son quartier supérieur, est de plus en plus un port de grande activité qui commerce principalement avec l'Angleterre. A une demi-lieue la colonne de la Grande Armée, en l'honneur de Napoléon et du « Camp de Boulogne » où se préparait l'invasion de l'Angleterre (1804), a 53 ou 54 mètres de hauteur.

Boulogne a 49.636 habitants agglomérés, sur 51,201 de population totale. Mais en lui ajoutant Saint-Martin-Boulogne son voisin, et le Portel et Outreau, deux faubourgs situés dans le canton de Samer, elle arrive à 61.965 et dépasse ledit Calais. Ce chef-lieu d'arrondissement est donc, tout compris, supérieur à Calais peuplé de 59,623 personnes, la commune en ayant 66,627. Elle est le siège des deux cantons de Boulogne-Nord et Boulogne-Sud.



[illegible]

VUE D'ENSEMBLE DE BOULOGNE.
Cette ville s'élève en amphithéâtre à l'embouchure de la Liane et derrière elle montent les [illegible] C'est [illegible] deux à trois mille Anglais, et l'on entend souvent parler [illegible]



BOULOGNE : LE PORT.

L'activité de Boulogne s'est grandement accrue dans ces dernières années, grâce aux transactions avec l'Angleterre ; c'est par nombreux milliers que les navires y accostent ou en repartent ; en tout des millions de tonnes et un transit d'un milliard environ.



BOULOGNE : PORTE DE VILLE.

Cette porte fortifiée est un reste rébarbatif, bien conservé des défenses dont une ville ne pouvait se dispenser aux temps orageux du moyen âge.

LE CANTON DE BOULOGNE-NORD comprend 6 communes et 30,289 habitants, dont 586 agglomérés à Wimereux et 555 à Wimille. Wimille est sur le bas du mince fleuve Wimereux, Wimereux est à son embouchure dans la Manche. Le premier de ces bourgs montre un clocher du XIIe siècle et, tout près, le vieux manoir d'Honvault ; le second a le monument élevé à la mémoire de Pilâtre du Rozier et de Romain, les malheureux aéronautes qui tentèrent les premiers de traverser la Manche par la route des airs ; le tombeau de ces victimes de la science est dans le cimetière de Wimille.

LE CANTON DE BOULOGNE-SUD, fait de 4 communes, renferme 32,382 habitants dont 3,173 agglomérés à Saint-Martin-Boulogne, en réalité faubourg de Boulogne, et 858 à Baincthun. Château de Maquinghen (XVIe siècle), près Baincthun ; maison abbatiale de Moulin-l'Abbé (XIVe siècle), près Saint-Martin-Boulogne.

Les deux cantons de Boulogne ont ensemble 62,671 habitants, sur 10,066 hectares, en 10 communes. Leur population n'était que de 47,604 en 1872 ; l'augmentation est de 15,067 ou de bien près d'un tiers.

La contrée est de jurassique supérieur et de craie inférieure, grandiose en sa petitesse, avec collines dont la plus élevée, le Mont Lambert, a 188 mètres. On y admire de verdoyantes vallées, de jolis ruisseaux mutins qui descendent à la Liane et au Wimereux ; et la mer est là, souvent rauque et tempêtueuse. La forêt de Boulogne y ombrage 1,986 hectares, sur le territoire de la commune de Baincthun.



BOULOGNE : LES REMPARTS.



BOULOGNE :
UN COIN DU CHÂTEAU ET COUPOLE
DE NOTRE-DAME.
Notre-Dame a été construite de 1827 à 1866.

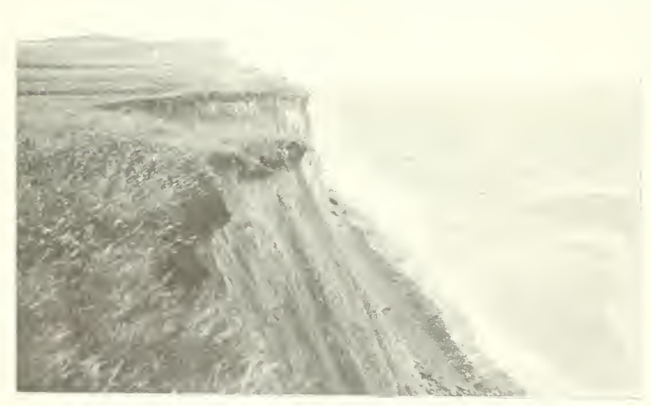


BOULOGNE : LA PLAGE.

La plage de Boulogne attire en été de nombreux baigneurs. Elle ne [illegible] vaste établissement de bains et d'un casino. Cet édifice, qui date de 1863, [illegible] de droite de l'embouchure du port.



Sangatte : Les Baraques. — Le bourg de Sangatte borde le détroit du Pas de Calais, entre Calais à l'Est et le cap Gris-Nez au Sud-Ouest. Ce fut un port, ce n'est plus qu'une plage ensablée ; mais, par une petite compensation, sur le sable de cette plage, les baigneurs sont nombreux dans la saison tiède ou chaude [illegible] au bord de la vague.



Sangatte : Le Cap Blanc-Nez.
Au sud-ouest de Sangatte ce promontoire s'abat brusquement, à peu près à pic, de 134 mètres d'altitude.

Calais, ville de 59,623 habitants agglomérés, sur 66,627 de population totale, est double comme aspect, comme activité, comme occupations ; et avant l'année 1885 elle l'était aussi administrativement, n'ayant pas encore annexé Saint-Pierre.

Saint-Pierre est la cité industrielle, la tullière et la dentelière, le damier des rues régulières, le quartier ample, trop vaste pour son peuple d'ouvriers ; Calais est la cité marine, la ville étouffée entre ses vieilles murailles, comme Saint-Pierre respire trop entre la nouvelle enceinte.

Calais fut anglaise pendant plus de 200 ans, de 1346 à 1558. Une citadelle de 1560, des forts du XIIIe et du XVIIe siècles, des batteries la défendaient, mais, comme on dit, ils n'étaient pas à la hauteur, et aujourd'hui une enceinte à la moderne enveloppe à la fois Calais et Saint-Pierre.

On voit à Calais, le vieux Calais, s'entend : une église des XIIIe, XIVe, XVe siècles ; un hôtel de ville de 1740 avec beffroi du XVIe siècle ; la Tour du Guet (XVe siècle) ; l'Hôtel de Guise, du temps de la souveraineté anglaise ; le monument des héroïques bourgeois de Calais, œuvre de Rodin, etc., etc. ; l'église de Saint-Pierre est une belle œuvre de Bœswilwald (XIXe siècle).

Cette ville est intimement unie à l'Angleterre par une prodigieuse intercourse de voyageurs — on ne met qu'une heure et quart pour traverser ici le Pas de Calais, large de 28 kilomètres seulement. Elle commande à deux cantons qui sont connus sous les noms de Calais-Nord-Ouest et de Calais-Sud-Est.



[illegible]



Calais : Les Bassins.
De Calais partent, à Calais arrivent annuellement des centaines de milliers de passagers, de France en Angleterre ou d'Angleterre en France.





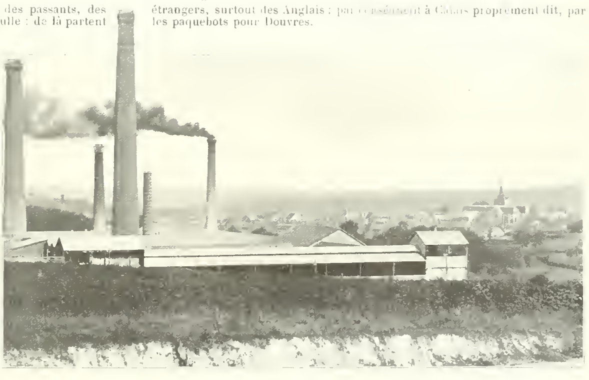
CALAIS : LA GARE MARITIME.
Elle a son site dans la ville des marins, des pêcheurs, des passants, des étrangers, surtout des Anglais ; par conséquent à Calais proprement dit, par opposition à la ville industrielle, à Saint-Pierre, la cité du tulle : de là partent les paquebots pour Douvres.

LE CANTON DE CALAIS-NORD-OUEST s'étend sur 9,551 hectares, en 9 communes avec 36,319 habitants dont 608 agglomérés au bourg de Sangatte et 549 à celui de Fréthun. Sangatte possède les restes d'un manoir du XIIe siècle, Saint-Tricat un clocher du XIIIe, Fréthun un clocher du XVIe, Escalles et Saint-Tricat des tombelles.

LE CANTON DE CALAIS-SUD-EST distribue 5,928 hectares à 4 communes, et compte 41,872 habitants dont 1,819 agglomérés aux Attaques et 1,604 à Marck, bourg qui montre un clocher du XVIIe siècle.

En faisant des deux cantons de Calais un seul bloc, on se trouve en présence de 13 communes, de 15,479 hectares, de 78,191 habitants, contre 41,369 en 1872, année où il n'y avait ici qu'un canton au lieu de deux ; le croît est de 38,822 existences, soit de 89 pour 100.

L'ensemble de ces deux territoires constitue un lieu bien remarquable. D'abord c'est ici, à Sangatte, que se termine, du côté de l'Ouest, l'immense plaine flamande qui lutte contre les roches crétacées du Boulonnais ; puis le littoral de la France n'est nulle part aussi voisin de la côte d'Angleterre que le Blanc-Nez, cap du voisinage d'Escalles ; enfin Calais est le principal nœud des communications entre ces deux rives marines. Belles falaises, mer rude, orageuse. Platitude, humidité, canaux et rigoles de dessèchement à l'Est de Calais, dans la plaine des Flandres. 145 mètres d'altitude maxima aux Noires Hottes, en arrière du Blanc-Nez.



DESVRES. LES USINES.
Cette ville fut gallo-romaine, sous le nom de *Divernia* : d'où Desvres ; l'industrie y est active, on y fabrique en grand le ciment ; on y fait de la faïence artistique.

C'EST le CANTON DE DESVRES qui possède le culmen non seulement de l'arrondissement de Boulogne, mais encore de tout le département du Pas-de-Calais : 212 mètres, au Sud-Ouest de Desvres, au plus haut des monts du Boulonnais. Monts, terme ambitieux, mais ils font quelque figure à cause du voisinage de la mer qui confond leur hauteur absolue avec leur hauteur relative ; à cause aussi de la profondeur de leurs vallons. Comme on dit : « Où toujours l'on monte et l'on descend, c'est la montagne ». La Forêt de Desvres ou Haute Forêt y couvre 1,146 hectares. Le jurassique supérieur, le crétacé supérieur, le tertiaire pléistocène se partagent ce canton qui s'abaisse à quelques dizaines de mètres dans le val verdoyant du petit fleuve de la Liane.

23 communes ; 17,333 hectares ; 10,207 résidents en 1872 et 12,954 ou 2,747 de plus en 1906. Desvres a 4,628 habitants agglomérés ; tout le reste est petits villages et hameaux dispersés.

Quelques édifices religieux ont leur petite importance. Églises de Bellebrune (fin du XVe s.), de Belle-et-Houllefort (ogivale, 1518), dont le bénitier fut un autel votif romain, de Brunembert (en partie du XIVe s.), de Crémarest (parties du XVIe s.), de Desvres (ogivale, XVIIe s.), de Longfossé (parties du XVe s.), du Waast (XIIe s.), de Wirwignes (parties du XVIe s.). Restes de manoir près Bellebrune, à Brunembert (il était épiscopal), à Selles. Beau château de Colembert (XVIIIe s.).



CALAIS : L'ANCIEN HOTEL DE VILLE.
Le nouvel hôtel de ville est dans la ville nouvelle, au milieu de Saint-Pierre ; l'ancien (1740) à Calais même.



DESVRES. PAYSAGE DU B...
Le Boulonnais, pays suffisamment humide, se ... par ... de ses forêts, là par l'excellence de ses pâturages.



Vue [illegible] de Guines. — La ville de Guines est à une demi-lieue de la sylve qui porte son nom, au bord de vastes marais, à côté de sources abondantes [illegible] ruisseau qui se verse dans un des canaux qui sillonnent le palus.

Le Canton de Guines voit la plaine de Flandre se heurter à l'Ouest aux premiers coteaux du Boulonnais. Alluvions quaternaires, remblais pléistocènes, [illegible] supérieurs y [illegible]. Sur la craie du Boulonnais les altitudes montent à 100, 150, presque 200 mètres — 198 dans le bois d'Hermelinghen —; la forêt de Guines y déroule ses 785 hectares de charmes, chênes, frênes, hêtres et bois blancs, la forêt de Licques ses 900 hectares. On est ici sur un faîte de partage des eaux : des rus vont à l'Hem, tributaire gauche du petit fleuve Aa; d'autres à la Slack et au Wimereux, fleuviots côtiers; d'autres enfin s'en vont [illegible] dans la campagne de Guines, très plate, très basse (à quelques mètres seulement au-dessus de la mer voisine), palustre, sillonnée de canaux [illegible].

14,794 hectares, 16 communes, 551 habitants de moins qu'en 1872, année où le territoire comptait 12,884 résidents contre les 12,333 du recensement de 1906. 3,522 habitants agglomérés à Guines, 739 à Licques, 723 à Andres, 668 à Hardinghen, 565 à Bouquehault.

Guines a des restes de son enceinte détruite en 1673 et les débris d'un château fort du XIe siècle. Licques possède une abbaye et une église du XVIIIe et un château du [illegible]. A Andres, ruines d'une antique abbaye, à Sanghen, église des XIVe et XVe siècles; à Pihen, vieux manoirs d'Alenthun et de la Quennevacherie.

Le Canton de Marquise, dans les monts du Boulonnais, relève du jurassique moyen, avec un îlot de schistes dévoniens. Situé sur le versant maritime de ces monts, dans le bassin de la Slack et autres rus côtiers, il projette sur la mer le célèbre cap Gris-Nez injurié au Nord par les flots du Pas de Calais, à l'Ouest par ceux de la Manche, à 33 kilomètres seulement du littoral de la Grande-Bretagne. Sur la Manche le continent tombe en falaises; le long du Pas de Calais il est bordé d'une plage de sable, comme d'ailleurs il l'est aussi à Ambleteuse, à l'embouchure de la Slack. Du zéro des Océans le sol s'élève jusqu'à 163 mètres, au Mont Couple, au Nord du chef-lieu, au-dessus d'Hervelinghen. Jolis vallons : celui de la Slack, tout à fait charmant, est surnommé la Vallée Heureuse; magnifiques panoramas sur la Manche.

Population décroissante : 15,671 personnes en 1872 et 14,462 seulement ou 1,209 de moins en 1906, sur 18,404 hectares, en 21 communes. 3,247 habitants agglomérés à Marquise, 855 à Wissant, 846 à Rinxent, 613 à Ferques.

Wissant, devenu petite ville de bains sur une belle, une immense plage de sable, a, ou du moins eut, la prétention d'être le *Portus Itius* de Jules César, ce que contestent avec raison, semble-t-il, les partisans de Boulogne. En tout cas les sables ont oblitéré son port, qui eut quelque importance au moyen âge; ils ont aussi dénaturé le port d'Ambleteuse, ville aujourd'hui ruinée, fière de sa belle plage de bains.

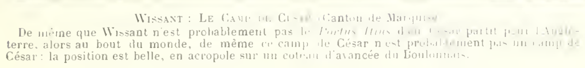
Cromlech à Landrethun-le-Nord, tombelles à Audembert, à Hervelinghen, etc. Eglises d'Audembert (clocher du XIIe s.), d'Audinghen (XIIe et XVIe, fortifiée), d'Audresselles (clocher du XIVe s.), de Bazinghen (romane), de Leulinghen (XIIe s.), de Marquise, de Rety (assez belle, XIVe et XVe s.), de Rinxent (XVIe et XIXe s.), de Saint-Inglevert (XVe s.), de Wierre-Effroy (XIVe et XVIe s.) et de Hesdres (XIe et XVe s.) près Wierre-Effroy. Restes de l'abbaye de Beaulieu près Ferques (XIIe s.). Mottes féodales à Audinghen, à Offrethun (près de la maison forte de la Tour), à Rety (aujourd'hui ferme) et à Wioves près Rety (XVIIIe s.), à Rinxent (moderne), à Upen-d'Aval (XIVe et XVIe s.) près Wierre-Effroy.

[illegible] Canton de Marquise. — Ambleteuse fut une ville et ce n'est [illegible] 411 habitants agglomérés.



Wissant [illegible] ne pas aisément une plage aussi douce aux pieds des baigneurs que la plage de Wissant. [illegible] entre le Cap Blanc-Nez et le Cap Gris-Nez.





Wissant : Le Camp de César (Canton de Marquise).
De même que Wissant n'est probablement pas le *Portus Itius* d'où César partit pour l'Angleterre, alors au bout du monde, de même ce camp de César n'est probablement pas un camp de César : la position est belle, en acropole sur un coteau d'avancée du Boulonnais.



Marquise : L'Église.
Elle remonte aux XII[illegible] siècles ; son clocher roman à huit pans, [illegible] par la foudre, vient d'être réparé, remanié à fond.

Au couchant la mer frappe aux portes du Canton de Samer ; elle expire sur une plage de sable, au pied de falaises ou de dunes. Par ces dunes dont les menus grains escaladent le Mont Saint-Frieux, le pays est quaternaire et même moderne, voire actuel.

Ces mamelons de sable se plaquent contre et sur les Terres de Tourmont (181 mètres au Mont Violette) et celles-ci sont des avant-collines des Monts du Boulonnais. Culmen au Sud-Est du chef-lieu, 199 mètres.

Les eaux du territoire de Samer vont droit à la Manche par des ruisselets ou à la Liane, qui est le petit fleuve de Boulogne ; le ru de Doudeauville est un tributaire de droite de la Canche, fleuve supérieur à la Liane en longueur et en volume. Forêt d'Hardelot (631 hectares), dunes boisées.

Sur 18,126 hectares, en 20 communes, il y avait 16,655 personnes en 1872 ; le recensement de 1906 en a trouvé 25,004 ; croît de 8,349 individus qui tient au développement d'Outreau et du Portel, qui sont en réalité des faubourgs de Boulogne. Samer ne comptant que 1,630 habitants agglomérés, le Portel en groupe 5,587, Outreau 3,569, 1,347 à Saint-Étienne, 1,287 à Neufchâtel, 918 à Condette.

On signale ici, comme témoins les plus reculés du passé, les restes d'un camp sur le Mont Violette, et le tumulus de Crendal près Doudeauville. Églises de Carly, de Dannes (XVI[e] siècle), de Saint-Léonard (XVI[e] siècle), de Samer (XV[e] siècle), de Wierre-au-Bois (XVI[e] siècle). Ruines de l'abbaye de Saint-Wulmer près Samer. Manoirs ruinés de Questrecques, de Tingry (XI[e] siècle). Vieux châteaux d'Hardelot (XIII[e] siècle), de Florincthun près Condette, d'Isques (deux, dont un du XVI[e] siècle), château des Tourelles (moderne), près Condette, bourg situé entre la Liane et la mer où il possède une plage de bains.



Le Cap Gris-Nez (Canton de Marquise).



Samer : L'Ancienne Abbaye.
Ce chef-lieu de canton domine la rive gauche de la Liane au val verdoyant. L'abbaye de Saint-Wulmer, fondée au VII[e] siècle n'a rien conservé du temps mérovingien.



Hesdin-l'Abbé : Le Château [illegible].
Hesdin-l'Abbé est un village de 151 habitants [illegible] on chercherait en vain les traces d'une abbaye [illegible] de la Liane.

Arrondissement de MONTREUIL

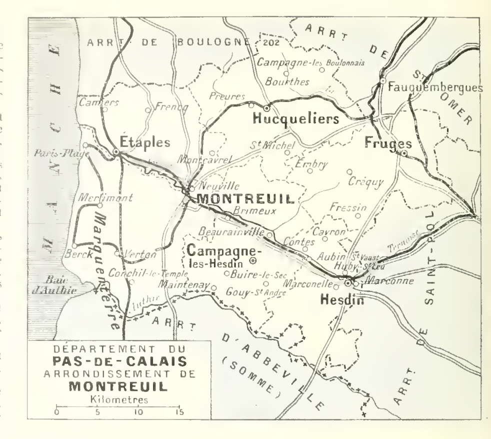
L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL est compris entre l'arrondissement de Boulogne au Nord, ceux de Saint-Omer et de Saint Pol à l'Est, le département de la Somme au Sud ; au Couchant gronde la mer qui apaise ses vagues sur un estuaire sablonneux. Il se partage en 6 cantons, en 141 communes pourvues ensemble de 112,507 hectares, soit environ les 17 centièmes du Pas-de-Calais.

Sur la Manche, des dunes basses bordent les plages de sable qui sont devenues la principale fortune de l'arrondissement, la maîtresse cause de l'augmentation de son nombre d'hommes. Berck, auparavant simple village, s'est devenu la grande ville du pays, deux à trois fois supérieure à Montreuil, grâce à sa grande station balnéaire et médicale. La ligne des dunes protège les bas-fonds de Marquenterre, pays d'alluvions et de tourbes asséché peu à peu et rendu fertile. A ces terrains quaternaires de l'Ouest succède le bloc des plateaux artésiens, avec 202 mètres comme tertre culminant. Ce plateau de crétacé supérieur vêtu de limons tertiaires s'unit au dessus des Monts du Boulonnais.

Donc, trois aspects : la dune, le polder, le tertre, celui-ci raviné de vallons secs et de vallons fontainiers très frais, très arrosés, très intimes, qui aboutissent à l'Aa, tributaire de la mer du Nord, ou à la Canche, fleuve central de l'arrondissement, ou à l'Authie, le fleuve méridional partagé avec la Somme. La mer profite peu au pays tant le littoral est rectiligne, tant se sont encombrés de sable les estuaires, jadis profonds, de cette Authie et de cette Canche.

Grâce toutefois à cette mer, à son air révigorant, beaucoup plus qu'au sol d'ailleurs fertile, l'arrondissement a gagné quelques milliers d'habitants, pas beaucoup, entre 1872 et 1906 ; on y comptait 77,826 personnes au premier de ces recensements ; il y en avait 80,581 au second, d'où 2,755 de plus ; sans le croît du canton de Montreuil, notamment de Berck, il en aurait perdu 2,937. Berck groupe 7,638 résidents, Etaples 5,136, Montreuil 2,883, Hesdin 2,432, Fruges 2,000, etc., etc.

Il y eut ici des *Morins* au Septentrion, des *Ambiani* au Midi. Comme souvenirs visibles du passé, il n'y a guère d'intéressant que l'antique *Bragum*, aujourd'hui Montreuil. Nombre d'anciennes églises villageoises ; châteaux et ruines de châteaux.



LE CANTON DE CAMPAGNE-LES-HESDIN est séparé, au Midi, du département de la Somme par le lit de la pure, paisible et charmante Authie. Au Nord il atteint et dépasse la Canche, autre fleuve en tout semblable à l'Authie. Autant les deux vallées de ces cours d'eau sont amènes, fraîches, prairiales, autant le plateau qui les sépare est sec, monotone sur sa carapace de crétacé supérieur plaqué de limons pléistocènes fertiles. Là ce ne sont qu'ondulations vagues, campagnes dénudées, sécheresse — le surnom de Buire-le-Sec en témoigne — vallons sans eau courante, les fontaines vives s'étant peu écartées du haut pays pour aller jaillir dans le bas. Culmen du pays, 125 mètres, au Nord de la Canche, au-dessus de Saint-Denœux. Lieu le plus bas, dans le val de l'un ou de l'autre fleuve, 12 mètres environ.

24 communes ; 19,167 hectares ; 12,553 personnes en 1872, et 10,274 seulement en 1906 ; la perte est de 2,279 existences, phénomène presque universel dans les pays purement agricoles de France. 782 habitants agglomérés à Campagne-lès-Hesdin, 777 à Gouy-Saint-André, 744 à Buire-le-Sec, 640 à Brimeux, 537 à Maintenay, 527 à Beaurainville.

Rien de celtique, de gallo-romain. Eglises d'Aix-en-Issart (XIIe s. en partie), de Brimeux (XVIe s.), de Maintenay (en partie du XIIIe s.), de Marenla (XIIe et XVIe s.), de St-Denœux (1548). Prieuré de Brunehautpré (XVIIe s.) près Campagne-lès-Hesdin, aujourd'hui transformé en ferme ; restes de l'abbaye de St-André-au-Bois près Gouy-St-André (XIIe s.). Ruines de deux manoirs à Beaurainville, l'un datant d'avant la conquête de l'Angleterre par les Normands, de Douriez, de Maresquel. Vieux château d'Hesmond, château du XVIIIe s. à Gouy-St-André.



A [illegible] CAMPAGNE.
[illegible]



LES RUINES DE BEAURAINVILLE.
A la rencontre de la Canche et de la Créquoise.

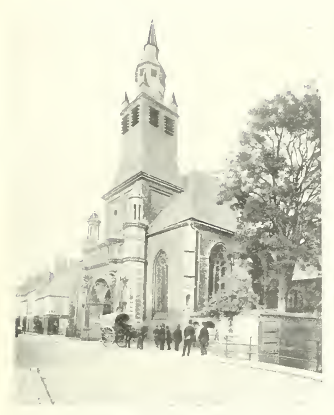




CHAUMIÈRE PRÈS DE CAMPAGNE.

[illegible]
Campagne [illegible] he que de l'Authie, à 6 kilomètres de celle-ci, à 3 de celle-là.





HESDIN : L'ÉGLISE.



HESDIN : LA CANCHE.



FRUGES : L'ÉGLISE.

Le CANTON D'ETAPLES longe la rive droite de la Canche jusqu'à son embouchure dans la baie d'Etaples ou baie de la Canche, estuaire que les sables ont dénaturé, et qui, de profond, est devenu sans profondeur, dangereux, souvent mortel au navigateur. Les vaisseaux l'ont abandonné, même les petits et il ne porte plus guère que des barques de pêcheurs. Au Nord de cette baie la côte est droite, périlleuse, sablonneuse ; ses dunes se heurtent aux Terres de Tourmont, collines qui atteignent 179 mètres au-dessus de la Manche voisine, près du bourg de Camiers. Pays nu, sec sur le tertre, frais, arrosé, gracieux dans les vallons des tributaires de droite du fleuve, charmant lui-même entre les plateaux monotones. Trois natures de terrain : le quaternaire des dunes, le crétacé supérieur, le tertiaire éocène ou pléistocène qui recouvre en certains lieux ce crétacé.

Sur 15,129 hectares, en 19 communes, il y avait ici 9,226 personnes en 1872 ; on a recensé 11,987 en 1906, soit 2,761 de plus ou 30 pour 100 de gain. Etaples groupe 5,136 individus, Camiers 808.

Etaples montre, près d'une église des XIIIe, XVIe, XVIIe, XIXe siècles, un pont de 500 mètres et un viaduc de chemin de fer de 300 de long sur son fleuve. Églises d'Attin (XVIIe s.), d'Enocq (romane), de Longvillers (XIVe s.), de Tubersent. Ruines du château de Longvillers. Château moderne de Recques-sur-Course.

Le CANTON DE FRUGES incline ses limons tertiaires, surtout pléistocènes, et le crétacé supérieur qui est son ossature, vers deux mers : vers la Manche par l'entremise d'affluents droits de la Canche, vers la mer du Nord par celle de la Lys, tributaire gauche de l'Escaut. Cette Lys lui arrive, encore tout petit ruisseau, très peu en aval de son premier jaillissement à Lisbourg. Les vallons de ladite rivière et des ruisseaux de la Canche brillent d'un luxe de fontaines, d'eaux courantes, de gazons, d'arbres. Le tertre, accidenté de vallées sèches, conserve encore quelques bois ; tels ceux de Créquy et de Sains ; il atteint 167 mètres d'altitude près de Coupelle-Vieille, sur le faîte entre mer du Nord et Manche.

Sur 18,906 hectares, distribués entre 25 communes, le recensement de 1906 n'a constaté que 11,218 personnes, 1,066 de moins que les 12,284 de 1872. 2,000 habitants agglomérés à Fruges, 938 à Créquy, 649 à Fressin.

Pas de grands souvenirs ; point de grandes « envolées » architecturales. Vieilles églises de Canlers (XIIe et XVe siècles), d'Embry assez curieuse (XVe siècle), de Fressin, de Planques (XVe siècle), de Royon, de Ruisseauville, de Tercy (parties du XIVe siècle) ; restes de l'abbaye de Ruisseauville (XVIIe siècle) ; belles églises modernes de Fruges et de Matringhem. Ruines du manoir de Fressin (XVe siècle) ; château moderne de Radinghem.

Dans son joli val où sinue la charmante Authie, ce fleuve côtier sépare le CANTON D'HESDIN du département de la Somme. Un autre menu fleuve, la Canche, parallèle à l'Authie et non moins gracieux dans sa vallée, arrose le Nord du territoire. Ladite Canche y boit son maître tributaire, la Ternoise, dans la prairie du chef-lieu, et d'intarissables ruisseaux. Entre les deux fleuves, un plateau nu, déchiré de ravines sèches, de vallons arrosés, arrive à 133 mètres, au-dessus d'Hesdin ; au Nord de la Canche, la forêt d'Hesdin occupe 1,021 hectares, dont près de deux tiers en charmes. Moindre altitude, au bord de la Canche, 15 mètres. Le pays relève du crétacé supérieur avec plaquements pléistocènes.

Les 23 communes de ce petit bloc de 13,844 hectares ont perdu 1,599 résidents depuis 1872 : la population y est descendue de 13,296 personnes à 11,697. Hesdin y groupe 2,432 habitants, Marconnelle 724, Cavron-Saint-Martin 655, Aubin-Saint-Vaast 619, Huby-Saint-Leu 545, Marconne 538, Contes 514.

Hesdin a perdu les murailles dont l'entoura Charles-Quint, son fondateur ; son église est de 1573, son hôtel de ville de 1629, sa Maison sculptée du XVIe siècle. Vieille église ruinée (en partie du XIIe s.) à Aubin-Saint-Vaast ; église des XVIe et XVIIIe siècles à Cavron-Saint-Martin ; ancienne église et restes de l'abbaye de Dommartin à Tortefontaine. Manoir du XVe siècle à Contes.





ÉGLISE ET VUE GÉNÉRALE D'ÉTAPLES.



PARIS-PLAGE (Canton de Montreuil).
[illegible] aussi fréquentés, notamment par les Anglais. Paris-Plage aligne [illegible], à l'embouchure de la Canche, à toucher une belle forêt.



UNE RUE A MONTREUIL.
Très modeste chef-lieu d'arrondissement, Montreuil, dit: sur-Mer, est à trois ou quatre lieues de la mer sur la Canche.

Le canton d'Hucqueliers est le second du Pas-de-Calais comme étendue, après celui de Lumbres, [illegible] de Montreuil. Appuyé, au Nord, aux monts du Boulonnais, il [illegible] 202 mètres au-dessus de Bécourt. Son crétacé supérieur, ses limons pléistocènes [illegible] pentes contraires vers l'Aa, tributaire de la mer du Nord qui naît [illegible], affluent de la Manche, dans le val de la Course, qui se dirige [illegible] que de 25 mètres. Le plateau, comme d'habitude en Artois, [illegible], avec vallons secs; les vallées sont jolies, ombragées, prai-[illegible].

[illegible] décroît dans 24 communes, sur 23,171 hectares : de 10,810 [illegible] en 1906, perte de 754 existences. 695 habitants agglomérés [illegible], 530 à Campagne-lès-Boulonnais.

[illegible] montre les vestiges du camp romain de Glenne, à Alette, église [illegible] château de Montcavrel; à Clenleu, église du XVIe, à [illegible] et XVIe et vieux manoir rajeuni ou refait; le puits [illegible] serait une œuvre des Templiers.



MONTREUIL : L'ÉGLISE SAINT-SAULVE.

Le Canton de Montreuil est le troisième des 46 cantons du Pas-de-Calais comme étendue après ceux de Lumbres et de Hucqueliers. Il va du fleuve de la Canche (au Nord) au fleuve de l'Authie (au Sud) et celui-ci le sépare du département de la Somme. A l'Ouest gronde la Manche, de la baie ensablée, périlleuse de l'Authie, à la baie périlleuse, également ensablée de la Canche. Devant cette plage se sont établies des villes de bains de mer, en même temps villes de santé : avant tout Paris-Plage, jadis le Touquet et Berck-sur-Mer.

En arrière de cette « arène » jadis presque inhabitée, aujourd'hui débordante de vie, où frémissent les 1,216 hectares de pins de la forêt du Touquet, le Marquenterre, dépression qui part de la rive droite de la Somme pour ne s'arrêter qu'à la rive gauche de la Canche, est une vaste terre basse, mouillée, voire inondée, une petite Hollande où les digues, les canaux font de plus en plus de ces fonds tourbeux un polder fécond. Enfin, à l'Est du Marquenterre, monte le plateau d'Artois, qui consiste en roches du crétacé supérieur plaqué d'éocène et de pléistocène.

Le culmen du pays n'atteint que 63 mètres à Campigneulles.

Les 22,290 hectares de ce canton de 26 communes entretenaient 19,657 personnes en 1872; le recensement de 1906 en a recensé 25,349. C'est un gain de 5,692 existences, du fait de Berck, de Paris-Plage et autres lieux de villas et de cabines.

Berck-sur-Mer compte 7,638 habitants agglomérés, Montreuil, le chef-lieu du canton et de l'arrondissement, 2,883 seulement; il y en a 709 à Neuville, 667 à Verton, 630 à Conchil-le-Temple et 543 au bourg de Merlimont.

Montreuil, qui n'est plus ville forte, a conservé ses remparts de briques, œuvre de Vauban. Cette cité, qui fut le *Braquum* gallo-romain, se rattache au moyen âge par son manoir féodal, son église des XIIe, XIIIe et XIVe siècles et maints autres débris du vieux temps.

Berck-Ville, le vieux Berck, distinct de Berck-Plage, montre une église du XIIe siècle (en partie) et un hôtel de ville à beffroi. Églises de Cucq (XVIe siècle), d'Ecuires (XVe siècle), de Groffliers (en partie du XIIIe), de Saint-Josse (parties du XVIe), de Verton (XIIe, XVIe, XVIIe siècles), de Waben (romane).

Chartreuse de Notre-Dame des Prés (moderne, style du XIVe siècle) près Neuville. Ruines du donjon d'Airon-Notre-Dame, beau château moderne de Verton.



LES REMPARTS DE MONTREUIL.
[illegible] des petites [illegible]



L'ÉGLISE D'HUCQUELIERS.
A 100 mètres, plus ou moins, d'altitude, ce chef-lieu de canton commande les sources d'un sous-affluent de l'Aa.

Arrondissement de SAINT-OMER

Au Septentrion, l'Arrondissement de Saint-Omer affronte la mer du Nord, sur un court espace, par des dunes basses. A l'Est, il est séparé du département du Nord par le cours de l'Aa, fleuve côtier maintenu entre digues à sa traversée de la plaine flamande, ici très mouillée et comme amphibie : au Sud-Est il a l'arrondissement de Béthune, au Sud celui de Saint-Paul, au Sud-Ouest celui de Montreuil-sur-Mer, à l'Ouest celui de Boulogne ; il touche donc aux cinq autres arrondissements du Pas-de-Calais dont il occupe les 16 à 17 centièmes. Il se divise en 7 cantons et en 118 communes.

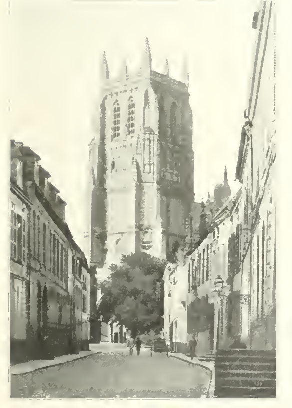
Au Nord, il s'aplatit en campagne quaternaire. A partir d'Audruicq, d'Ardres, le pays bas conquis sur la mer par la nature elle-même, puis persévéramment aménagé en polders par l'homme, fait place à une contrée collinière dont l'ossature est le crétacé supérieur avec plaquements d'éocène et de pléistocène. La Lys, affluent de gauche de l'Escaut, l'Aa supérieur et maints jolis ruisseaux coulent entre ces collines, dans des vallées et vallons de la plus heureuse fraîcheur agreste. Leur cime culminante arrive à 210 mètres, dans le canton de Lumbres, parmi les monts du Boulonnais.

Relativement peu industriel, cet arrondissement a peu développé son peuple : 113,352 personnes au recensement de 1872 et 116,251 seulement en 1906, le croît n'est que de 2,899.

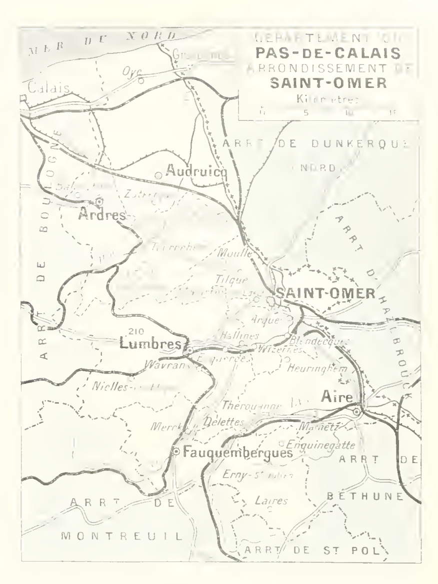
Saint-Omer compte 17,261 habitants agglomérés ; Aire en a 4,258, Blendecques 2,686, Wizernes 2,138, Arques 1,956, Audruicq 1,892, Lumbres 1,340, Ardres 1,269, Tilques 1,057, Esquerdes 1,004.

Cette contrée fut, avant la conquête romaine, le pays des *Morini*, c'est-à-dire des Maritimes ; *Taruenna* (Thérouanne) semble avoir été leur principal oppidum, grâce à sa forte situation sur une rude colline du val de la Lys. Les Romains y ont peu construit, ou plutôt il ne nous est rien ou très peu resté de ces maîtres du monde.

Mais le moyen âge a posé son sceau sur cette région ; on l'y trouve à peu près partout (et à Aire le XVIIe et le XVIIIe siècles ; mais ses œuvres y eurent peu de grandeur, sauf pourtant les belles ruines de l'église Saint-Bertin à Saint-Omer.



Aire. L'Église.
Saint-Pierre-d'Aire, édifice ogival, dresse à 53 mètres de hauteur une tour de la Renaissance.



Le Canton d'Aire est bordé, à l'Est, par le département du Nord. Il accompagne les deux rives de la Lys, notable affluent de gauche de l'Escaut qui entre ici dans la grande plaine des Flandres, en même temps qu'elle devient navigable. Le canal d'Aire à la Bassée, le canal des Neuf Fossés, qui relie la navigation à celle de l'Aa, coupent aussi la plaine basse, humide, féconde, bien cultivée. Quant à la colline, elle atteint ou dépasse un peu 100 mètres au-dessus de Thérouanne, tandis que la Lys descend presque à 20. Le crétacé supérieur, l'éocène, le pléistocène se partagent le pays. 14 communes, sur 11,552 hectares, 16,807 personnes en 1872 et 16,259 ou 548 de moins en 1906, malgré le développement de l'industrie et la fertilité de la contrée. Aire compte 4,258 habitants agglomérés, Thérouanne 810, Heuringhem 583, Mametz 574.

Aire, au confluent de maints ruisseaux et rivièrettes, a perdu son enceinte murale, mais garde un air archaïque des XVIIe et XVIIIe siècles, avec nombre de maisons de cette époque, restes d'un château du XIVe ou du XVe, église ogivale des XVe, XVIe et XVIIe, hôtel de ville du XVIIIe, joli édifice de 1595 devenu la justice de paix. Thérouanne fut la *Taruenna* des *Morini*, solide oppidum sur un abrupt coteau de 98 mètres commandant la Lys, puis une place forte et une cité épiscopale démolie en 1553 par Charles Quint. Clarques montre une statue colossale de Saint-Martin, Ecques un clocher roman, Inghem un clocher du XIIe siècle ainsi que Roquetoire.



Aire : Vue générale.
Ce n'est pas l'eau qui manque à Aire : une rivière, la Lys ; trois ruisseaux, trois canaux ; mais en général cette eau sommeille faute de pente, entre prairies et jardins.



Aire. La [illegible]
Les murs d'Aire ayant été [illegible] isolée, en arc-de-triomphe.



Le Lac d'Ardres.
[illegible] de [illegible] lui l'idée d'eau profonde. Ce n'est pas le cas dans la plaine flamande. Ici les [illegible] des inondations permanentes, des mares plus ou moins vastes avec joncs et roseaux.



Aire : La Maison du Bailli.
On la nomme aussi le Baillage ou Bailliage? ou le Corps de Garde. Restaurée, elle date de la fin du XVIe siècle.

Le Canton d'Ardres commande immédiatement la plaine flamande qui est ici plaine littorale, par des collines où l'éocène et le pléistocène recouvrent le crétacé supérieur. Ces collines resserrent la vallée de la Hem, tributaire gauche du fleuve Aa; la plus élevée d'entre elles, entre Clerques et Landrethun-lès-Ardres, la colline d'[illegible], est un prolongement oriental des Monts du Boulonnais. Jolie vallée de la Hem, gracieux vallons verts; forêt de charmes de Tournehem (706 hectares).

25 communes, 18,057 hectares, 14.463 personnes en 1906, soit 677 de plus que les 13,786 du recensement de 1872. 1,269 habitants agglomérés à Ardres, 821 à Tournehem, 577 à Balinghem.

Vestiges d'un camp romain sur le Mont Saint-Louis, près Louches. Églises de Nielles-lès-Ardres (XIIe s.), de Recques (XVIe siècle), d'Eperlecques (clocher du XVe siècle), chapelle Saint-Louis (XVe siècle), au-dessus de Guémy; ruines d'église à Welles près Nordausques. Manoirs de Fouxolles et de la Motte près Audrehem (en ruines), de la Meulmotte près Eperlecques, de Rebergues (XVIIe siècle), de la Cressonnière, près Nielles-lès-Ardres (XVIIIe siècle), de Bayenghem-lès-Eperlecques et de Louches, ces deux derniers modernes.



[illegible]
[illegible]



L'Église d'Ardres.
Elle se dresse en bordure de la Place d'Armes, c'est une construction « bizarre » des XIVe et XVe s., avec tour trapue à laquelle manque une flèche proportionnée.



Vue générale d'Ardres.
[illegible] remonte au XIe siècle. C'est à une lieue environ vers l'Ouest, dans la commune de Balinghem, qu'eut lieu [illegible] entre François Ier et son « frère » Henri VIII d'Angleterre (en l'an 1520). Ardres est à 22 mètres d'alt[illegible].



L'Eglise de Fauquembergues

Doublement limitrophe, le Canton d'Audruicq se heurte au Nord à la mer du Nord, et à l'Est au département du Nord dont le sépare le cours canalisé du menu fleuve Aa. Dunes au bord de la mer. Dunes fort basses sans doute mais qui n'en protègent pas moins pour leur part la plaine de Wateringues, exondée par les Watergands. Ces mots sont flamands, mais le pays a dès longtemps oublié cet idiome germanique : la langue française y a triomphé.

Les collines qui dominent ce plan de terrains gagnés sur la mer du Nord par le travail de la nature, secondé par le travail de l'homme, sont moins des coteaux que des tentatives de coteaux, avec 35 mètres d'altitude maxima à Zutkerque. Canaux d'assèchement ou de navigation ; campagne verdoyante, cultivée avec d'autant plus d'amour qu'on l'a conquise sur les flots et qu'on la défend toujours contre les flots.

La population y croît : 15,317 personnes en 1872 et 17,452 ou 2,135 de plus en 1906, sur 20,140 hectares partagés entre 13 communes. 1,892 habitants agglomérés à Audruicq, 781 à Oye.

Rien de grand n'y manifeste les âges écoulés : on cite un clocher du xve siècle à Oye, un autre du xviiie à Ruminghem, les ruines du manoir de la Haute-Montoire près de Zutkerque, détruit au xvie siècle, un manoir du xviiie siècle à Audruicq ; le château moderne de Nortkerque ; les restes des murs d'Audruicq.



L'Eglise de Wavrans (Canton de Lumbres).

Le Canton de Fauquembergues est situé sur le cours moyen de l'Aa, qui est le fleuve de Saint-Omer, et sur le cours de la Lys, grand affluent de gauche de l'Escaut. Ses collines relèvent du crétacé supérieur avec îlot permien, veine houillère et revêtements pléistocènes. Avec ces collines il s'élève à 202 m., sur une cime qui lui est commune avec le canton de Lumbres et fait partie des Monts du Boulonnais. Par contre il descend à moins de 40 mètres dans le val de la Lys destiné à devenir bientôt une rivière des Pays-Bas de la Flandre. Ces deux vallées, les vallons de la contrée sont ruisselants d'eau, beaux de verdure et d'ombrage ; les villages y suivent de près les villages.

Les 11,444 résidents de 1872 se sont trouvés réduits à 11,020 en 1906, sur 18,467 hectares possédés par 18 communes ; c'est 424 individus de moins. 926 habitants agglomérés à Fauquembergues, 523 à Laires.

Eglises de Wandonne près Audincthun (clocher fortifié du xiie siècle), d'Enguinegatte (xviie s.), lieu célèbre par la déroute des Français à la journée des Eperons (1513), de Fauquembergues (xviie s.), de Febvin-Palfart (xve s.), de Fléchin (xiie et xvie s.), de Boncourt près Fléchin, de Merck-Saint-Liévin (xvie et xviie s.), de Saint-Martin-d'Hardinghem (xiie et xive s.). Ruines d'un couvent de Templiers au Petit-Bruveau près Merck-Saint-Liévin. Restes des manoirs de Fléchin, de Renty (xive s.), d'Hervare près Saint-Martin-d'Hardinghem (xve s.). Châteaux de Fléchinelle (aujourd'hui une ferme) près Enquin-les-Mines, et de Valtencheux (xviie siècle) près Renty.



L'Hem a Polincove (Canton d'Audruicq).
L'Hem naît des fontaines de la craie, au plus haut du Boulonnais, s'amortit dans la plaine et tombe dans l'Aa.



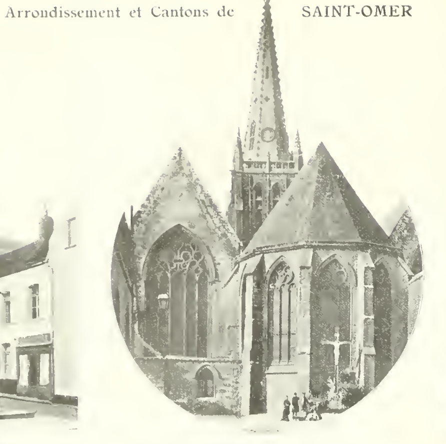
Vue générale de Fauquembergues.
Cette bourgade a son site sur l'Aa, par 85 mètres au-dessus des mers. L'Aa, qui sera plus bas un canal dans une plaine « infinie », une eau sans pente et sans vivacité, est ici une riviérette aimable, animée, dans un val agréable.

Le Canton de Lumbres est le plus vaste des 46 cantons du Pas-de-Calais, avant ceux d'Hucqueliers et de Montreuil. Il accompagne le cours de l'Aa en amont de Saint-Omer, quand ce fleuve est jolie riviérette libre, dans une fraîche vallée, avant de descendre entre digues, canalisé, vers la mer du Nord à travers des campagnes arrachées à cette mer par des levées. Du crétacé supérieur, du tertiaire pléistocène, du quaternaire, voilà de quels terrains il se compose, à des altitudes variant entre 15 mètres (au passage de l'Aa dans le canton Sud de Saint-Omer) et 210 (au Moulin des Harlettes près Coulomby), dans les monts du Boulonnais : c'est là le culmen de tout l'arrondissement, et à 2 mètres près celui de tout le Pas-de-Calais. Jolis vallons, eaux vives, beaux panoramas sur les cimes des hautes collines.

34 communes y possèdent ensemble 25,564 hectares et y entretiennent 17,212 individus, contre 16,685 en 1872, soit un gain modeste de 527 existences. 1,340 habitants agglomérés à Lumbres, 1,004 à Esquerdes, 642 à Nielles-les-Bléquin, 631 à Delettes, 614 à Hallines.

Eglises plus ou moins intéressantes à Acquin (xvie siècle), Esquerdes (xiie, xve, xvie siècles), Hallines (moderne), Lumbres (moderne), Nielles-lès-Bléquin (xvie siècle), Surques (xve siècle, fortifiée), W[illegible] (xiiie et xive siècles). Restes du prieuré [illegible] une ferme) ; chapelle de Wismes (xiie [illegible]). Vestiges d'une maison de Templiers [illegible] à [illegible] près de Ledinghem. Ruines de [illegible] à [illegible]ghem, à Coulomby, à Nielles-lès-Bléquin, à [illegible]bois près Surques. Châteaux d'Acquin [illegible] d'Upen d'Amont (xive et [illegible] siècles) près [illegible] d'Eloes (converti en ferme), d'Acquembronne ([illegible] remanié) sur le territoire de Lumbres, de W[illegible].

Saint-Omer : Église Saint-Denis.



Saint-Omer : Église du Saint-Sépulcre.



Saint-Omer : Église de Saint-Maltin.



Saint-Omer : Abside de la Cathédrale

SAINT-OMER domine, de moins de 20 mètres, mais domine tout de même la plaine flamande, au bord de l'Aa, fleuve canalisé qui s'en va vers la mer du Nord à travers un pays plat, humide et surhumide qui fut une baie de l'Océan, puis un marais et est devenu un polder. C'est une ville de 17,261 habitants agglomérés, sur 20,993 de population totale : en réalité, Arques, Blendecques, Saint-Martin-au-Laert n'en sont que des faubourgs, avec lesquels sa population plus ou moins concentrée atteint 23,000 âmes. Jadis épiscopale elle offre aux curieux de l'art et du passé son ex-cathédrale ogivale (XIIe-XVe siècles), avec tour de 51 mètres, son église Saint-Denis (XIIIe, XVe, XVIIIe siècles), son église du Saint-Sépulcre (XIVe, XVe, XVIe siècles ; tour de 52 mètres), les splendides ruines de l'église de Saint-Bertin (1326-1520 ; tour de 58 mètres), son palais de Justice, jadis épiscopal, œuvre d'Hardouin-Mansart, des maisons des XVIe et XVIIe siècles, notamment l'Hôtel Colbert, etc., etc. C'est le siège de deux cantons, Saint-Omer-Nord et Saint-Omer-Sud.

LE CANTON DE SAINT-OMER-NORD, fait de 9 communes, sur 7,949 hectares, compte 16,568 habitants, dont 1,057 agglomérés à Tilques, 972 à Moulle, 913 à Saint-Martin-au-Laert. On y remarque les restes de l'abbaye cistercienne de Clairmarais (XIIe siècle) ; les anciens moulins d'Houlle ; le château moderne de Moulle ; la colonne commémorative, dite Croix Pélerine, près Saint-Martin-au-Laërt (elle rappelle un tournoi du temps de Philippe le Bon, duc de Bourgogne) ; les pèlerinages de N.-D. de Bonne-Fin à Salperwick, celui de N.-D. des-Sept-Douleurs (XVIe s.), et l'ancien manoir d'Ecou près Tilques.

LE CANTON DE SAINT-OMER-SUD divise ses 6,588 hectares entre 8 communes et renferme 23,277 hab., dont 2,686 à Blendecques, 2,138 à Wizernes, 1,956 à Arques, 773 à Tatinghem, 543 à Helfaut, 533 à Longuenesse. Arques est un lieu curieux par son célèbre ascenseur hydraulique des Fontinettes, ses ruines du manoir de Riboult, le clocher de son église du XVIIIe s., ses châteaux modernes de Batavia et d'Ophove, et surtout son beau château de 1664. Blendecques montre son ancienne abbaye de Sainte-Colombe, transformée en partie en maisons habitées. Helfaut offre une église du XVIe s., Longuenesse un vieux clocher et les ruines d'une chartreuse, Wizernes une église à tour romane restaurée.

En ajustant les deux cantons de Saint-Omer, on est devant un bloc de 17 communes, sur 14,537 hectares, avec 39,845 habitants en 1906, contre 39,313 en 1872 ; maigre augmentation de 532 personnes. La contrée est double comme nature et comme aspect : au Nord et à l'Ouest, la plaine flamande, campagne qu'il suffit de nommer pour qu'on se représente aussitôt des platitudes presque égales au niveau de la mer ; des canaux, des mares, des arbres trempés du pied dans le marécage, des jardins, des polders ; au Midi, la jolie, la fraîche vallée de l'Aa, et des collines dont la plus haute, au-dessus de cet Aa, entre Wizernes et Helfaut, atteint 95 mètres. Comme terrains, du crétacé supérieur, de l'éocène, du pléistocène, du quaternaire.





Saint-Omer : Le Canal et le Port

Arrondissement de SAINT-POL

L'Arrondissement de Saint-Pol est compris entre le département de la Somme au Midi, l'arrondissement d'Arras à l'Est, celui de Béthune au Nord-Est, ceux de Saint-Omer et de Montreuil à l'Ouest.

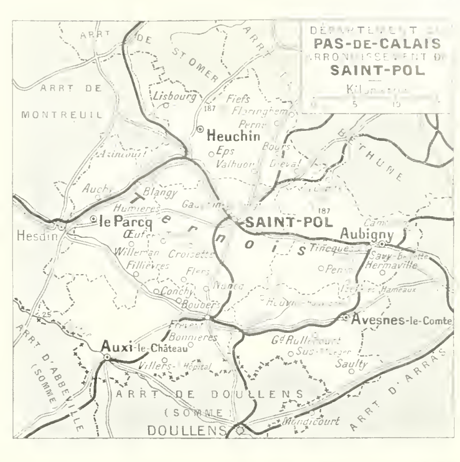
Ainsi délimitée, cette circonscription se divise en 6 cantons, et en 191 communes, toutes très petites. Ses 113,826 hectares équivalent aux 17 centièmes environ du Pas-de-Calais.

Sa constitution géologique est fort peu compliquée : du crétacé supérieur, sur cette craie du tertiaire éocène (peu) et du tertiaire pléistocène (beaucoup). Ces limons en font un bon pays agricole. En tant que relief, c'est un fragment du plateau d'Artois ayant ses lieux supérieurs entre 150 et 187 mètres et son lieu inférieur à 25 mètres dans le val de l'Authie. Celle-ci est un gracieux tributaire de la Manche, dans un val où les bourgs touchent aux bourgs, les ombrages aux ombrages, au bord des eaux claires ; la Canche, autre affluent de la Manche, n'est pas moins aimable, avec les mêmes caractères ; autres eaux courantes, la Ternoise, qui tombe dans la Canche ; la Scarpe d'Arras, qui s'en va vers l'Escaut ; et maints rus très vifs qui naissent à l'issue des longues vallées sèches, jadis humides, qui sillonnent le plateau. Pas de forêts, peu de bosquets ; sauf dans les vallées et vallons c'est un pays de peu d'agréments naturels ; un bon pays tout de même par la qualité de son sol arable.

Étant une contrée favorable à la charrue, il n'a pas augmenté sa population dans un département qui a crû autant ou plus que tout autre en France. De 79,697 personnes en 1872, il s'est réduit en 1906 à 74,820 ; soit en moins 4,877 individus.

Son chef-lieu n'en est pas la cité la plus peuplée : Saint-Pol ne compte que 3,442 habitants agglomérés, contre 4,476 à Frévent, plus industriel que Saint-Pol ; il y en a 2,392 à Auxi-le-Château, 1,584 à Auchy-lès-Hesdin, 1,511 à Avesnes-le-Comte, 1,275 à Pernes. Sur les 191 chefs-lieux de communes, 25 seulement groupent 500 ou plus de 500 âmes.

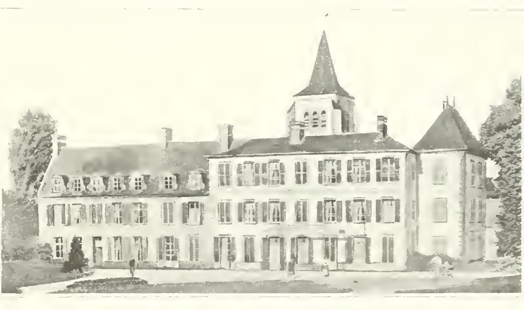
Ici se touchaient les *Morini*, les *Atrebates*, les *Ambiani*. Un menhir, un dolmen, beaucoup de tombelles, des vestiges de camps romains, une multitude d'églises, de châteaux sans intérêt poignant ; pas un seul monument d'un intérêt capital.



Le Canton d'Aubigny repose sur le crétacé supérieur remblayé d'éocène et de pléistocène. Il voit naître la Scarpe, affluent de gauche de l'Escaut, il penche des vallons vers la Lawe, tributaire de droite de la Lys, enfin il s'incline aussi quelque peu vers la Canche, fleuve qui a par ici ses sources et qui descend vers la Manche. Ainsi casé sur un des châteaux d'eau du plateau d'Artois, il atteint 187 mètres au Mont de la Comté, au-dessus d'un des vallons supérieurs de la Lawe ; son lieu inférieur, justement au pied du Mont de la Comté, est par 60 mètres, plus ou moins, dans le sillon du Rocourt, l'une des branches de la Lawe. Pas de forêts, plateau monotone, vallons et ravins animés par l'eau courante et les belles fontaines.

En 1906, ce territoire comptait 11,095 personnes, sur 17,307 hectares, en 30 communes fort petites ; c'est 547 de moins que les 11,642 individus du dénombrement de 1872. 749 habitants agglomérés à Aubigny, 679 à Savy-Berlette, 516 à Izel-les-Hameaux, 500 à la Comté.

Nombreux tumulus. Églises d'Agnières (1544), de Béthonsart (clocher de 1562), de Camblain l'Abbé (XIIIe, XVe et XVIe siècles), de Capelle-Fermont (fin du XVIe siècle), de la Comté (XVe siècle et clocher roman, remanié), de Frévin-Capelle (clocher de 60 mètres du XVIIe siècle), de Mingoval (XVe et XVIe siècles), de Savy-Berlette (XIVe et XVe siècles), de la Thieuloye (XVIe et XVIIe siècles), de Tincques (XVIe siècle). Manoirs d'Averdoingt (ruines), de Bailleul-aux-Cornailles (ruines, près d'un château du XVIIIe siècle), d'Hermaville (XVIIe siècle), de Penin (ruiné), de la Thieuloye (ruines), de Villers-Châtel (parties du XVe siècle). Vieilles fermes seigneuriales de Béthonsart et de Fermont. Grange dîmière de Mingoval.



Château de Berles (Canton d'Aubigny).
Berles est un petit bourg de 393 habitants agglomérés, à 100 mètres, plus ou moins, d'altitude, sur la Scarpe, dont les sources ne sont même pas à une lieue de distance.



Auxi-le-Château : Les Ruines.
C'est une énorme masse du XIIe siècle, entre fossés profonds.



Auxi-le-Château : L'Hôtel de Ville.
On l'a récemment reconstruit, dans son style initial du XVIe siècle.



L'Authie à Auxi-le-Château.

Contigu du côté du Sud au département de la Somme, le Canton d'Auxi-le-Château possède les deux petits fleuves parallèles, affluents de la Manche, qui sont la beauté, la joie du pays, par la fraîche limpidité de leurs eaux, leur constance, leurs prairies, leurs courtines d'arbres : la Canche et l'Authie. Il dépasse un peu celle-ci, au Sud d'Auxi, un peu celle-là, au Nord de Frévent et se déroule sur le plateau d'entre deux : là il atteint 168 mètres d'altitude à Beauvoir, près Bonnières, tandis qu'il s'abaisse à 25 mètres ou un peu plus dans le val de l'Authie.

C'est un plateau de crétacé supérieur remblayé de tertiaire pléistocène, une campagne nue, monotone, en grand contraste avec la grâce des deux vallées et des vallons affluents.

Le peuple de ce territoire décroît : il y avait ici 15,503 résidents en 1872, mais le recensement de 1906 n'en a donné que 14,501, soit 1,002 de moins, en 28 communes, sur 20,491 hectares.

Auxi-le-Château, le chef-lieu, ne groupe que 2,392 personnes, contre 4,476 à Frévent, qui est une petite ville industrielle ; il y en a 796 à Boubers-sur-Canche et 758 à Bonnières.

Auxi-le-Château montre une église du XVIe siècle et les ruines du manoir (XIVe, XVe, XVIe siècles) auquel ce chef-lieu doit son surnom. Bonnières offre une église du XIVe siècle (en partie seulement) et le camp de Beauvoir, romain peut-être, sur le culmen du pays. Églises d'Aubrometz (tableaux sur bois du XVe siècle), de Frévent (l'une du XVe siècle, l'autre des XVe et XVIe) ; chapelles de pèlerinage à Ligny-sur-Canche, à Monchel, à Quœux ; restes, près Frévent, de l'abbaye de Cercamp, devenue une filature. Ruines d'un manoir et d'un couvent à Ligny-sur-Canche ; restes du château de Vaulx. Châteaux de Rollepot près Frévent (XVIIe siècle) et de Vaulx (XVIIIe siècle). Tout cela le cède en antiquité au menhir de Villers-l'Hôpital.

Bordé au Sud par le département de la Somme, le Canton d'Avesnes-le-Comte dirige les ravines sèches de son plateau vers deux horizons : vers la Scarpe, affluent de gauche de l'Escaut, et vers la Canche tributaire de la Manche. Ce plateau a pour roche essentielle le crétacé supérieur, plaqué de féconds limons pléistocènes, c'est un pays bon pour la culture. Il culmine à 171 mètres entre Grand-Rullecourt, Sus-Saint-Léger, Warluzel ; il descend à 90 mètres environ sur le Gy, tributaire de la Scarpe, et à 85 sur le jeune fleuve de la Canche, dont le val est des plus gracieux. Campagne peu accidentée, point boisée, avec plus de vallonnements sans eau que de vallons arrosés.

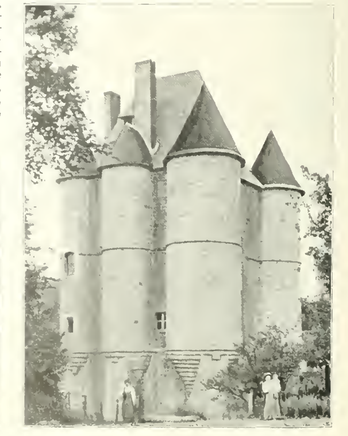
33 communes de peu d'étendue s'y partagent 18,678 hectares peuplés, en 1906, de 11,869 personnes. Comme il y en avait 13,746 au recensement de 1872, le canton se trouve avoir perdu 1,877 existences : c'est le lot de la plupart de nos cantons agricoles. 1,511 habitants agglomérés à Avesnes-le-Comte, 677 à Saulty, 594 à Sus-Saint-Léger, 542 à Mondicourt, 533 à Grand-Rullecourt.

Dolmen à Beaufort-Blavincourt. Camp de Pommera, qui est ou n'est pas romain. Églises d'Avesnes-le-Comte (XVe s.), de Bavincourt (clocher du XVIe s.), de Beaudricourt (clocher du XIe ou XIIe s.), de Berlencourt (XVIe s.), de Canettemont (XVIe s.), d'Houvin (XVIe s.), de Lattre-Saint-Quentin (clocher du XIIIe s.), de Rebreuve-sur-Canche (1550), de Rebreuviette (Renaissance), de Sombrin, de Sus-Saint-Léger. Souterrains-refuges. Vieux moulin (XVe s.) à Beaufort-Blavincourt. Mottes féodales çà et là. Châteaux de Couturelle (XIIIe s.), de Lignereuil (XVIIe s.), de Givenchy-le-Noble (XVIIIe s.), de Grand-Rullecourt (XVIIIe s.), de Cauroy près Berlencourt (moderne), de Sombrin (ruiné).



[illegible] près d'Avesnes-le-Comte.

Dans le Canton d'Heuchin le plateau de l'Artois consiste, comme à peu près partout ailleurs, en crétacé supérieur avec larges plaquements de tertiaire pléistocène. Situé sur trois versants d'un faîte de partage, il destine ses eaux courantes : soit, au Sud, à la Ternoise, affluent de droite de la Canche ; soit, au Nord, à un grand tributaire de l'Escaut, à la Lys, qui y prend sa source ; soit, à l'Est, à la Clarence, affluent de la Lys. Le plateau est sillonné de nombreuses ravines sèches, les rus et rivièrettes ayant transporté leurs premières fontaines plus bas dans leur coulière. Culmen, 187 mètres, près Fiefs ; lieu d'altitude minima, 40 mètres, dans le val de la Ternoise. Bon pays agricole, quelques bois, mais pas de forêts. Les 33 communes de ce territoire de 19,935 hectares ont accru de 255 personnes leur population totale depuis la guerre franco-allemande : de 13,113 individus elle a passé à 13,368. Avec ses 660 habitants agglomérés, Heuchin n'est guère que la moitié de Pernes, qui en a 1,275. On en compte 757 à Diéval, 640 à Fiefs, 610 à Bours, 569 à Floringhem, 523 à Lisbourg. A part les retranchements, présumés gallo-romains de Bours, il n'y a de curieux (plus ou moins) que des églises et des manoirs. Églises d'Anvin (chœur du XVe s.), de Bailleul-lès-Pernes, de Bours (parties du XIIe s.), d'Eps (clocher du XVIe s.), de Floringhem, d'Hestrus (XVe s.), d'Heuchin (romane et XVIe s.), Nédonchel (tombe du XVIe s.), de Sains-lès-Pernes (porche du XVe s.), de Teneur. Ruines de châteaux à Bailleul-lès-Pernes, à Pernes ; châteaux du Petit-Anvin près Anvin (XVIe s), de Monchy-Cayeux (XVe, XVIIe, XIXe s.), d'Equirre (XVIIe et XVIIIe s.), d'Erin, de Fiefs, de Fontaine-lès-Boulans, tous trois du XVIIIe siècle.





[illegible] d'Avesnes-le-Comte.
Ce [illegible] le Gy, tributaire de la Scarpe

Le Château de Bours (Canton d'Heuchin).
Ce bourg avoisine les sources de la Clarence.



L'Eglise d'Auchy (Canton du Parcq).
Auchy-lès-Hesdin s'appelle également Auchy-les-Moines, de l'ancienne abbaye dont sa curieuse église est un fort beau reste.

Constitué par des limons pléistocènes sur une assise de crétacé supérieur, le Canton du Parcq se présente sous la forme d'un plateau fortement érodé par de profonds vallons. De ces vallons les uns sont tout ce qu'il y a de plus sec ; les autres sont rafraîchis par le fleuve de la Canche, par la Ternoise, affluent de la Canche et par les belles fontaines de maints ravins et ravinots.

Divers coteaux y atteignent ou y dépassent 130 mètres, au Nord sur le désastreux champ de bataille d'Azincourt, au Sud sur le faîte entre la Canche et l'Authie, fleuve semblable à la Canche et comme elle tributaire de la Manche.

La dite Canche, plusieurs fois nommée, et la Ternoise y descendent à un peu moins de 30 mètres d'altitude.

Il est fait de 24 petites communes occupant ensemble 16,386 hectares. Il avait 10,311 résidents en 1872 et 9,273 seulement ou 1,038 de moins au recensement de 1906. On ne comptait cette année-là que 615 habitants agglomérés au Parcq, contre 632 à Fillièvres, 789 à Blangy-sur-Ternoise et 1,584 à Auchy-lès-Hesdin.

Le Vieil-Hesdin, détruit par Charles-Quint et remplacé comme place forte par Hesdin à une lieue en aval sur la Canche, offre une église des XVe, XVIe, XVIIe siècles.

Une autre belle église c'est celle d'Auchy-lès-Hesdin (XIIIe, XVe, XVIIe siècles) ; autres églises de quelque intérêt à Rollancourt (XVe siècle), à Saint-Georges (clocher du XIIe siècle), à Tramecourt (parties ogivales), à Willeman (clocher du XIIIe siècle). Restes d'abbaye à Blangy-sur-Ternoise. A Eclimeux, ferme qui est un débris (XVIe siècle) de l'ancien château. A Tramecourt, ruines d'un manoir de 1580. Châteaux de Neulette (XVIIe siècle) et de Rollancourt (XVIIIe siècle).



L'Eglise de Saint-Pol.
1682 est la date exacte de la fondation de cette église assez ordinaire mais dont la façade offre quelque intérêt.

Le Canton de Saint-Pol a pour solide assise le crétacé supérieur, que revêt sur de grands espaces le tertiaire pléistocène (avec un ilot éocène). Parcourue par la Ternoise, qui est le maître affluent du fleuve de la Canche et a presque droit au nom de seconde branche mère, la vallée maîtresse du pays est des plus aimables par la beauté des sources, le velouté des prairies, les peupliers, les saules et autres arbres amis de la fraîcheur ; mais le plateau manque de variété ; de nombreuses ravines sèches le sillonnent, témoins de la fuite souterraine des eaux ; et la Ternoise elle-même jaillit présentement à 6 kilomètres en aval de la fontaine initiale de jadis. Quelques renflements du plateau dépassent 150 mètres d'altitude — 165 près de Beauvois, 162 près de Bryas, et le val de la Ternoise descend à une cinquantaine.

Sur 21,029 hectares, ce territoire loge 43 communes — c'est dire combien ces communes sont exiguës. De 15,382 personnes en 1872, la population s'est réduite à 14,714 ; c'est une perte de 668 existences. On compte 3,442 habitants agglomérés à Saint-Pol ; aucun des 42 autres chefs-lieux de commune n'en groupe 1,000 ou seulement 500. Dans ce pays de Ternois, dont le nom vient de l'antique *Tarvanna* ou *Tervanna* (Thérouanne), Saint-Pol, jadis domaine de comtés puissants, montre quelques débris de ses anciennes murailles et de ses deux châteaux forts, une chapelle du XIVe siècle, une église du XVIIe s. Eglises de Bryas (moderne), de Flers (ogivale en partie), de Hauteclocque (clocher du XVe s.), d'Hernicourt (XVIe s.), d'Humières (XIVe s.), de Ligny-Saint-Flochel (XVe et XVIe s.), d'Œuf-en-Ternois (XVe siècle en partie), de Saint-Michel-sur-Ternoise (clocher du XVIIe siècle), de Wavrans-sur-Ternoise (XIIe et XVIe s.) Prieuré de Framecourt (XVIIIe siècle). Château du XVIIe siècle sur le territoire de Saint-Michel, à la belle source de la Ternoise, manoir de Vignacourt près Croisette, transformé en ferme. Châteaux de Croix, de Flers, de Sains près Hauteclocque, d'Herlincourt, d'Humereuille, d'Humières, tous du XVIIIe siècle.

Châteaux modernes de Bryas et de Ramecourt.



Le Chateau de Bryas (Canton de Saint-Pol).
Le château est moderne, le parc vaste, magnifique.



La Ternoise [illegible]
Il n'y a même pas [illegible] de la Ternoise et la [illegible] la résultante d'un lacis [illegible] anhydres.



Vieil-Hesdin (Canton du Parcq).
Il n'y a plus que 257 habitants agglomérés dans ce village riverain de la Canche qui fut antan ville et place forte au moyen âge après avoir été l'antique *Helenum*. Il lui reste encore quelques vestiges de sa vieille enceinte, dont les fossés sont apparents çà et là.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

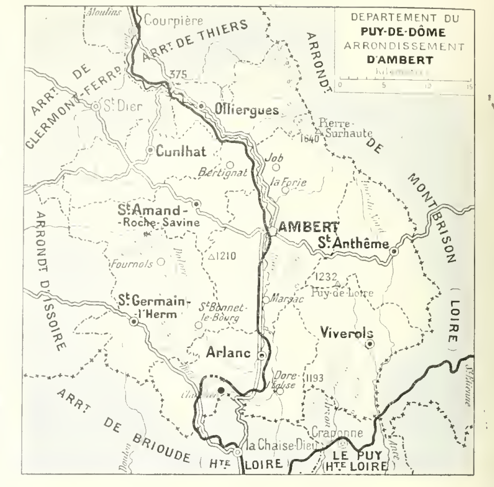
Le Département du Puy-de-Dome s'approche fort, à l'Ouest, du méridien de Paris et il est coupé, à l'Est, par le 1° du dit méridien, au Levant de Riom, au Couchant de Thiers. Compris entre les départements de la Haute-Loire et du Cantal au Midi, de la Corrèze et de la Creuse à l'Occident, de l'Allier au Septentrion, de la Loire à l'Orient, il s'étend sur 795,477 hectares que se distribuent 5 arrondissements, 50 cantons, 471 communes. Cette surface, très supérieure à celle du département moyen, répond au 66ᵉ ou 67ᵉ de la France.

En tant que part intégrante de l'Auvergne, il est fameux dans le monde entier par les volcans d'âges divers qui, d'éruption en éruption, se sont érigés sur un haut plateau de micaschistes, de gneiss, de granit. Au pied de ces monts antiquissimes, de leurs basaltes, de leurs trachytes et autres roches volcaniques, la Limagne est une des grandes plaines les plus fécondes qui se puissent voir. L'Allier y divague, qui reçoit les eaux de presque tout le département sauf le peu qui descend vers la Gironde par la Dordogne, au Sud-Ouest du pays, ce qui s'incline vers la Loire au Sud-Est, vers le Cher au Nord-Ouest.

Comme différences de niveau, il a pour culmen le plus haut mont de la France centrale, le Puy-de-Sancy (1,886 mètres) et l'Allier y descend à 260 mètres environ.

En vain ce département est-il un des plus beaux, des plus sains et, sur de vastes espaces, un des plus heureusement dotés de France, le peuple y décroît lamentablement : de 566,463 personnes en 1872 le Puy-de-Dôme s'est vu réduit à 535,419 en 1906. C'est 31,044 ou plus de 5 pour 100 de moins du fait de l'émigration et de l'insuffisance des naissances ; en 1909, on y a célébré 8,388 baptêmes seulement contre 10,315 décès. Clermont-Ferrand compte 44,153 habitants agglomérés, Thiers 12,601, Riom 7,839, Issoire 5,274, Ambert 3,889, Billom 3,105, Saint-Eloy 3,027, Pont-du-Château 2,910, Montferrand (simple faubourg de Clermont) 2,820, Chamalières (autre faubourg) 2,787, Volvic 2,174, Aigueperse 2,000, etc., etc.

Les vieux *Arvernes* avaient ici leur oppidum de *Gergovie*, leur ville de *Nemetum* (Clermont). Clermont, Riom, Thiers y sont des « villes noires » ou des villes rougeâtres, étant bâties de pierre volcanique. Monuments médiévaux sans fin ni compte. Eglise N.-D. du Port et cathédrale à Clermont ; nombre d'églises de villes, de bourgs, de villages, d'un parfait style roman. Formidable ruine du château de Murols ; vieilles maisons de Thiers, de Riom, de Clermont, etc., etc. Le Puy-de-Dôme monumental vaut le Puy-de-Dôme « naturel ».



Arrondissement d'AMBERT

L'arrondissement d'Ambert, réfugié dans le coin Sud-Oriental du Puy-de-Dôme, est compris entre le département de la Loire à l'Est, celui de la Haute-Loire au Midi, les arrondissements d'Issoire et de Clermont-Ferrand à l'Ouest, l'arrondissement de Thiers au Nord. Ses 118,521 hectares, répartis entre 8 cantons et 55 communes, équivalent à peu près aux 15 centièmes du Puy-de-Dôme.

Géologiquement c'est presque partout un très vieux pays de schistes cristallins, gneiss, granits et granulites, avec quelques rares pointements volcaniques et îlots de terrain oligocène, dont le plus vaste est celui du val de la Dore, d'Arlanc en aval d'Ambert : c'est là l'antique lac du Livradois, qui dormait entre les monts du Forez à l'Orient et les monts du Livradois à l'Occident, ceux-ci sensiblement plus bas que ceux-là. C'est en effet dans la chaîne du Forez que Pierre-sur-Haute (1,640 mètres) est le lieu culminant, et de cette chaîne, et de l'arrondissement d'Ambert, et du département du Puy-de-Dôme. Quant à l'endroit le moins haut de la circonscription, au passage de la Dore dans l'arrondissement de Thiers, il se trouve à l'altitude d'environ 520 mètres. Étant donnée la nature de ses roches, la contrée est fraîche, sylvestre, prairiale ; étant données ses montagnes, elle est ruisselante d'eaux, bourdonnante de cascades et cascatelles. C'est une Suisse, comme on dit, ou une Arcadie, comme on dit aussi, ou une Hercynie, comme on dit encore.

Comme rivières, il appartient surtout au bassin de l'Allier par la Dore, mais les eaux des cantons de Saint-Anthême et de Viverols vont presque toutes directement à la rive gauche de la Loire.

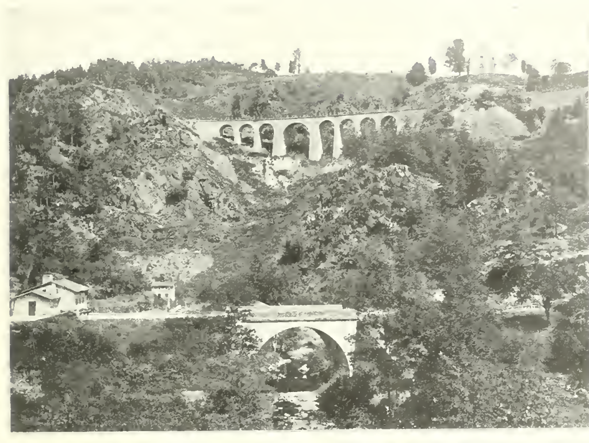
De 81,318 habitants en 1872, l'arrondissement d'Ambert est tombé à 68,694 en 1906 ; c'est 12,624 individus de moins ou 15 à 16 pour 100. Tous les cantons y ont diminué. Ambert compte 3,889 habitants agglomérés, Arlanc 1,780, Cunlhat 1,230, Saint-Anthême 1,028, etc., etc. Deux dolmens, quelques églises ou romanes ou ogivales, des restes de manoirs, de murs d'enceinte, c'est archéologiquement, artistiquement, un pays presque nul.

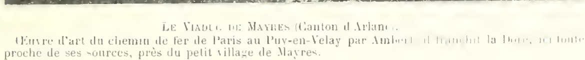


Ambert : L'Église.



Ambert. La Dore.





Le Viaduc de Mayres (Canton d'Arlanc).
Œuvre d'art du chemin de fer de Paris au Puy-en-Velay par Ambert, il franchit la Dore, ici toute proche de ses sources, près du petit village de Mayres.



L'Église de Marsac (Canton d'Ambert).
Marsac est à l'altitude de 540 mètres ; ce bourg borde la rive gauche de la Dore.

Le Canton d'Ambert s'élève, à l'Orient, presque jusqu'au sommet de la chaîne des Monts du Forez. S'il laisse au canton d'Olliergues le culmen de cette haute rangée de dômes forestiers, Pierre-sur-Haute avec ses 1,640 mètres, au moins arrive-t-il au Sud et non loin de ladite Pierre-sur-Haute, à 1,565 mètres d'altitude. En revanche il possède la cime culminante des Monts du Livradois, Notre-Dame-les-Monts, qui atteint 1,210 mètres, au-dessus de Champétières.

De la tranche des Monts du Forez interposés entre les départements du Puy-de-Dôme et de la Loire le canton descend dans le val de la Dore, beau torrent qui s'attarde ici dans les remblais d'un lac antique, puis il remonte la route des Monts du Livradois. Sauf le tertiaire oligocène de la conque d'Ambert, tout le pays est de schiste cristallin et de granit, de roches dures assombries de sapins, de hêtres, de chênes, vertes de leurs prairies, animées de torrents à cascades et de ruisseaux babillards. Au plus bas du territoire, là où la Dore l'abandonne pour le canton d'Olliergues, l'altitude est peu supérieure à 500 mètres.

Les 9 communes de ce canton, jouissant ensemble de 24,343 hectares, ont perdu 1,389 personnes entre 1872 et 1906 ; elles sont descendues de 19,059 individus à 17,670. On compte 3,889 habitants agglomérés à Ambert, 681 à Marsac.

Ambert se distingue par de nombreuses maisons des XVIe et XVIIe siècles, et par son église Saint-Jean (1471-1518) ; Job par son église du XVe et son château d'Hautpoul (moderne) ; Marsac par sa chapelle romane, son église du XVe siècle, les ruines du manoir de Riol ; Valcivières par son église romane, remaniée.

Adossé au Midi par le département de la Haute-Loire, le Canton d'Arlanc lève ses micaschistes, ses gneiss et ses granits au-dessus de la campagne tertiaire oligocène, qui a pris la place d'un antique lac allongé d'entre monts. A l'Orient c'est la chaîne du Forez, à l'Occident le Massif du Livradois qui cachent : celui-ci le soleil de l'après-midi, celle-là le soleil du matin. La Dore naissante, la Dolore plus longue que la Dore, ces deux torrents usent lentement mais sûrement la roche de leur lit, sous l'ombre des sapins, de cascade en cascade et heurtent au bout du canton leurs eaux fraîches rayées par les truites. A cette rencontre l'altitude est de 550 mètres ou un peu moins ; elle se relève à près de 1,000 dans les Monts du Forez, à 1,078 dans les Monts du Livradois, non loin de Doranges.

Sur 16,182 hectares, douaire de 9 communes, le canton d'Arlanc n'avait plus que 10,132 habitants au recensement de 1906 ; en 1872 il en possédait 12,678, c'est 2,546 en moins ou 20 pour 100 de perte. Il y a 1,780 résidents au bourg d'Arlanc ; pas un autre chef-lieu n'y groupe 500 personnes.

A une lieue de Dore-l'Eglise un dolmen témoigne de l'ère très ancienne ; près d'Arlanc un tumulus est d'âge indéterminé. Près Saint-Sauveur les beaux débris du château de Clavelier (XIIIe et XVe siècles) dominent le val d'un affluenticule de la Dore, au-dessus d'un hameau qui a des maisons du XVe ou du XVIe siècle. Eglises d'Arlanc (romane et du XVe ou XVIe siècle), de Beurières (romane), de Dore-l'Église (romane), de Sainte-Alyre (XVIe siècle), de Saint-Sauveur (romane), près des ruines d'un prieuré fortifié (XVe siècle).



Le Dolmen de Boissières.
Ce témoin de l'ère ancienne est un des dolmens les mieux conservés des environs d'Ambert.



Vue d'Arlanc.
Cette bourgade a son site à 580 mètres au-dessus du niveau des [illegible] Dolore, [illegible] vive qui va de gours en rapides sur la roche, à l'ombre des sapinières.



VUE [illegible]. — Cette petite ville commande les ravins d'un tributaire de gauche de la Dore nommé le ruisseau de Mende — le nom de torrent [illegible] conviendrait mieux. — L'altitude de Cunlhat, qui est de 700 mètres, plus ou moins, permettrait à ce bourg de devenir un [illegible] agreste et les monts du Livradois dignes d'être parcourus.

LE CANTON [illegible], schistes cristallins, granits, penche ses contreforts des monts du Livradois vers la rive gauche de la Dore enchaînée par les [illegible]. De 1,000 mètres d'altitude maxima, il dévale à 480 : 1,000 au Midi d'Auzelles, 480 dans les étroitures de la Dore, au Nord-Est [illegible] telles roches et à ces hauteurs ce territoire ne peut que se prêter à l'élevage plutôt qu'au labourage, posséder des sites [illegible] couvrir de bosquets, de bois, la pente de sa montagne, envoyer à la Dore des ruisseaux cassés de rapides et de cascades, et du haut des cimes dégagées de la forêt, offrir de vastes, mélancoliques et sublimes horizons.

Rien que 4 communes sur 11,102 hectares. 7,264 habitants en 1906 ; il y en avait 9,342 au dénombrement de 1872. Cela revient à dire que le canton a perdu 2,078 individus ou 22 à 23 pour 100 de la population. 1,230 de ces personnes se groupent à Cunlhat. Très mince butin monumental : Cunlhat offre aux visiteurs quelques vieilles demeures et une église romane que retoucha le XVe siècle. Brousse possède une église romane et ce qui reste du château de Montboissier (XIe siècle).



OLLIERGUES. MAISONS SUR LA DORE

[illegible]

DES belles gorges sombres où la Dore errante descend à 375 mètres d'altitude, le CANTON D'OLLIERGUES s'élève à 1,000-1,640 mètres dans la chaîne du Forez, qui s'interpose ici entre le département du Puy-de-Dôme à l'Ouest et celui de la Loire à l'Est. Ayant donc à l'Orient la chaîne forézienne, au Couchant les monts du Livradois, la verte Dore est pareille à un gave des Pyrénées ; elle reçoit des torrents à cascades à l'issue de gorges creuses, pittoresques, où court l'eau fraîche née à l'ombre des forêts supérieures. C'est sur le territoire de ce canton que Pierre-sur-Haute (1,640 mètres), sur le faîte entre les départements du Puy-de-Dôme et celui de la Loire, est la cime suprême des monts Foréziens. 706 personnes de moins en 1906 qu'en 1872, en 6 communes sur 10,555 hectares, voilà ce qui ressort de la comparaison des deux recensements : la population a baissé de 8,121 personnes, après la fin de la guerre, à 7,415. Il n'y a que 744 habitants agglomérés à Olliergues. Ni l'église ogivale, ni les restes du château (XVe siècle), ni les anciennes maisons d'Olliergues n'offrent de véritable intérêt. Saint-Gervais-sous-Meymont possède une église du XIVe s. En fait d'art et d'archéologie, c'est tout, et c'est peu.

LE CANTON DE SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE relève des roches de la plus haute antiquité planétaire des gneiss, schistes cristallins, granits et granulites. Son bloc, qui fait partie des monts du Livradois tombe en talus roides sur la rive gauche de la Dore, qui s'échappe comme elle peut de la tortueuse prison que lui font à gauche ce rebord de massif du Livradois, à droite les contreforts des monts du Forez ; ce beau torrent rapide finit par n'être qu'à 480 mètres d'altitude, quand il quitte le canton, soit 725 de moins que les 1,205 d'un dôme boisé au Sud du chef-lieu du territoire.

Forêts, prairies, plateaux, talus, gorges, torrents et torrenticules hâtés dans leur course, ce canton disperse 5 communes sur 8,732 hectares peuplés de 4,694 individus. Il y en avait 5,963 au recensement de 1872. Cette diminution de 1,269 individus répond à un cinquième environ. Saint-Amant-Roche-Savine n'a que 471 habitants agglomérés. Une église du XVe siècle à Saint-Amant-Roche-Savine, un dolmen sur son territoire. L'art et l'histoire sont ici presque muets.



[illegible]. — [illegible] que Cunlhat, Saint-Amant-Roche-Savine pourra ou pourrait devoir les avantages de station d'été à son élévation [illegible] de canton, qui n'est guère qu'un gros village, atteint 837 mètres ; aux alentours se creusent des ravins [illegible] et la tantôt tapageuse et tantôt sommeillante Dore.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-ANTHÈME. — Le bourg cantonal de Saint-Anthème est à l'altitude de près de 1,000 mètres (exactement 982), dans la vallée de l'Ance Forézienne, parmi des prairies qui remontent vers le Nord-Nord-Ouest, direction de Pierre-sur-Haute.

LE CANTON DE SAINT-ANTHÈME, le plus oriental du Puy-de-Dôme, fait front, du côté de l'Est, au département de la Loire. Adossé aux Monts du Forez, c'est, avec le canton de Viverols, le seul territoire de l'arrondissement et du Puy-de-Dôme qui s'incline vers la Loire au lieu de se pencher vers l'Allier (ou la Dordogne). Aux deux rives de l'Ance Forézienne, — une Ance Margeridienne coule dans la Haute-Loire, — ses prairies s'abaissent à moins de 900 mètres, à l'entrée du torrent dans le territoire de Viverols; sur le versant Occidental des Monts du Forez l'altitude suprême est de 1,400 mètres, plus ou moins, dans la région des sources de l'Ance. Nature dure en hiver, du fait des altitudes et du fait du sol, granitique et froid; forêts, prés, grande inconstance des torrents qui pèchent par le trop comme par le trop peu. 13,434 hectares dont 6,889 pour le seul territoire de Saint-Anthème; 5 communes; 6,993 résidents en 1872 et 6,319 seulement ou 674 de moins en 1906. 1,028 habitants agglomérés à Saint-Anthème. Rien pour arrêter un moment le passant que l'église de Saint-Clément (parties romanes), les anciennes demeures de Saint-Anthème et, près de Saint-Anthème, les ruines du manoir de la Roue.

LIMITROPHE, au Midi, du département de la Haute-Loire, le CANTON DE SAINT-GERMAIN-L'HERM est installé sur le bloc des Monts du Livradois, sur gneiss, schistes cristallins, granits, granulites : c'est donc une contrée tout à fait « primaire ». Trois versants s'y dessinent : l'un vers la Senouire, l'autre vers l'Eau Mère, le troisième vers la Dore et son affluent la Dolore. Toutes ces eaux finissent par gagner la rive droite de l'Allier. Culmen, 1,122 mètres, au Sud-Est du chef-lieu ; lieu de moindre altitude, 800 mètres environ, sur la Dolore, là où elle passe du plateau de ses origines à la contractation des gorges. Climat rude (en hiver, s'entend); séjours aimables en été, austérités et grâces de la nature; torrents occupés à user leurs roches, de rapide en cascade et de gours à plongeons. 10 communes sur un bloc de 21,163 hectares où la population diminue très fort. De 11,514 personnes en 1872 le recensement de 1906 l'a réduite à 8,930; soit 2,584 en moins, soit encore 22 pour 100 de perte. 679 habitants sont massés au chef-lieu. Saint-Bonnet-le-Chastel, bourg archaïque, a gardé, de ses anciens jours, les ruines d'un manoir du XVe siècle, des restes d'une enceinte de la même époque, une église et des maisons du XVIe siècle. Saint-Germain-l'Herm montre une église en partie romane, en partie des XVIe et XVIIe siècles. A Aix-la-Fayette, ruines du château de la Fayette.

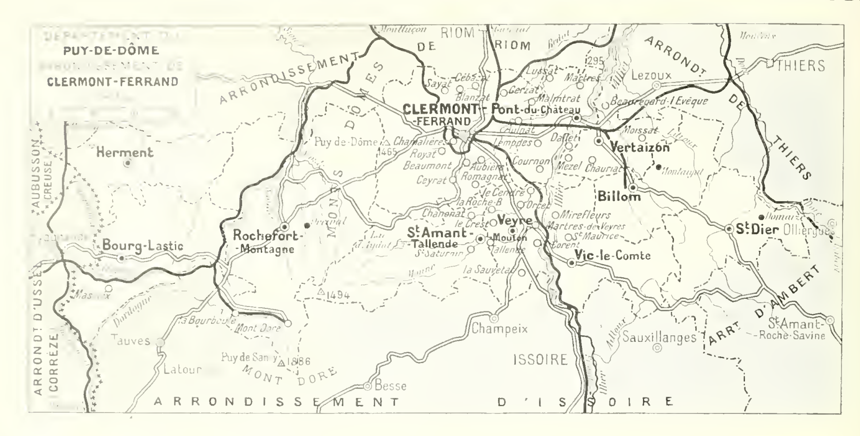
BORNÉ à l'Est par le département de la Loire, au Midi par celui de la Haute-Loire, le CANTON DE VIVEROLS dirige ses eaux vers la rive gauche de la Loire par l'Arzon et l'Ance du Forez, celle-ci de quelque importance, celui-là ruisseau, et tous les deux incroyablement fantasques : l'Ance peut ne rouler que quelques litres d'eau comme elle peut passer avec la puissance, la fougue, la colère d'un fleuve. Quand elle abandonne le Puy-de-Dôme pour la Loire, elle est déjà descendue à 800 mètres, plus ou moins, tandis que le plus haut lieu du territoire, la Roche de Moury, au Nord-Ouest d'Eglisolles, atteint 1,197 mètres. Ce sont là de froides altitudes et la contrée est froide aussi par sa substance, qui est le granit. C'est donc un pays de rudes hivers, en même temps que de beaux étés, de fraîches prairies, de beaux arbres, de torrents aux sinuosités infinies. 13,010 hectares; 7 communes; 1,378 personnes de moins qu'en 1872; cette année-là on y comptait 7,648 résidents et 1906 n'en a donné que 6,270; c'est environ 18 pour 100 de perte. 588 habitants agglomérés à Viverols. Une seule des communes du canton peut arrêter quelques instants l'ami du passé, Viverols : on y voit des maisons des XVe et XVIe siècles et les belles ruines d'un manoir des XIIIe et XVe, notamment quatre tours du XIIIe.



SAINT-GERMAIN-L'HERM. — On est ici à 1,040 mètres au-dessus des mers, près des sources du Doulon, sous-affluent de droite de l'Allier.



LE CHATEAU DE VIVEROLS. — A 865 mètres [illegible] commande le vallon de la Ligonne, tributaire [illegible].



Arrondissement de CLERMONT-FERRAND.

L'ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND, étroit de Nord en Sud, est très long d'Est en Ouest : de ce côté il se déroule jusqu'au Chavanon, c'est-à-dire jusqu'aux frontières des départements de la Creuse et de la Corrèze. Au Nord il s'arrête devant l'arrondissement de Riom, au Nord-Est devant celui de Thiers, au Sud-Est devant celui d'Ambert, au Sud devant celui d'Issoire. Ses 14 cantons, divisés en 120 communes, s'étendent sur 177,641 hectares, soit sur les 22 à 23 centièmes du Puy-de-Dôme. Extraordinairement varié comme âge et comme origine des roches, il a pour éléments les plus anciens du sol le gneiss, le micaschiste, les granits et granulites, pour éléments les plus jeunes l'oligocène de la Limagne, d'autres remblais tertiaires, soit oligocènes, soit pliocènes, et sur le vieux sol en plaquements compacts, sur le sol nouveau par îlots, des basaltes, des trachytes et autres substances émises à divers époques par les volcans auvergnats. A cette diversité de roches correspondent naturellement des diversités d'aspect, de climat, de cultures ; la Limagne est prodigieusement féconde, les sols volcaniques le sont raisonnablement, toutes altitudes mises à part ; les pierres anciennes, plus revêches, préfèrent à tout l'arbre et la prairie. En somme, contrée merveilleusement intéressante pour l'histoire de la Terre comme pour l'histoire de l'Homme, très variée, fort pittoresque avec 1,591 mètres d'ascension, des 295 environ d'altitude de l'Allier à sa sortie de l'arrondissement aux 1,886 du Puy-de-Sancy. La plupart des cantons de l'arrondissement ont perdu de leur population entre 1872 et 1906, mais les 20,000 personnes ou à peu près qu'ont gagné Clermont et sa banlieue ont plus que rétabli l'équilibre entre mourants et parlants et la circonscription se trouve avoir 3,406 personnes de plus : 172,516 au lieu de 169,110. Clermont-Ferrand compte 44,113 habitants agglomérés : Billom 3,105, Pont-du-Château 2,910, Aubière 2,820, Chamalières 2,787, Gerzat 1,993, Vic-le-Comte 1,683, Mont-Dore 1,677, etc., etc. *Gergovie*, oppidum des Arvernes vainqueurs de César, les ruines du temple de Mercure Domien, à la cime du Puy-de-Dôme, la cathédrale de Clermont et N.-D. du Port, également à Clermont, le bourg féodal de la Sauvetat, nombre d'églises, de manoirs, de ruines, cet arrondissement est « noble » autant que beau.

TROIS sortes de terrains se partagent le CANTON DE BILLOM : les granits des Monts du Livradois, l'oligocène de la Limagne d'Auvergne, les basaltes pliocènes qui ont coupé les roches préexistantes. Des 750 mètres du mont isolé qui se lève au Sud de Saint-Julien-de-Coppel, jusqu'aux 324 de la rive droite de l'Allier près de Pérignat, la chute des terrains est de 426 mètres. Comme de juste, le contraste est flagrant entre les prairies, les gorges, les bosquets, les terrasses des monts et les riches fonds de cette plaine de la Limagne dont on a pu dire qu'elle est « le type de la fécondité, le modèle d'un grenier d'abondance ».
10 communes ont part aux 12,569 hectares du canton de Billom. Les 10,636 habitants du recensement de 1906 accusent une rétrogradation de 2,231 individus sur les 12,867 de 1872. Le chef-lieu compte 3,105 habitants agglomérés.
Billom est d'un grand intérêt archéologique par son mégalithe (? de la Roche-aux-Fées ou Roche Branlante, par ses maisons du XIVe et du XVe siècles, par son ancienne porte d'enceinte (XVe siècle), son beffroi des XVe et XVIe siècles, sa belle église Saint-Cerneuf, bon exemple du roman auvergnat, son église Saint-Loup, son ancien collège de 1555 devenu école d'enfants de troupe, etc., etc. Eglises de Bongheat (XIIe et XVe siècles), de Bort (fin du XIIe siècle), d'Eglise-Neuve-près-Billom (XIe et XVe siècles), de Glaine-Montaigut (XIIe siècle), de Montmorin (romane), de Neuville (XIIe et XIVe siècles), de Pérignat-sur-Allier (XIe et de Saint-Julien (romane) qui possède une borne milliaire et des vestiges de voie romaine. Ruines des manoirs de Montaigut près Glaine, de Mauzun (fort belles, des XIIe et XVe siècles), de Montmorin, de Coppel et de Roche (XVe siècle) près Saint-Julien-de-Coppel.



VUE GÉNÉRALE DE BILLOM.



BOURG-LASTIC. L'ÉGLISE.
Cet édifice est du XIe siècle. Ce qu'il a de plus curieux c'est son portail.



VUE GÉNÉRALE DE BOURG-LASTIC.
Ce très humble chef-lieu de canton a son site à une demi-lieue de la [illegible] du Chavanon, dont les gorges sont belles; son altitude est de 752 mètres.

LIMITROPHE, à l'Ouest, du département de la Corrèze, le CANTON DE BOURG-LASTIC s'arrête de ce côté au Chavanon, clair torrent du bassin de la Gironde par la Dordogne. Il s'avance entre les deux rivières jusqu'à leur confluent qui s'opère à un peu moins de 550 mètres d'altitude: c'est là le lieu infime du territoire: les lieux culminants, près Briffons, n'atteignent pas tout à fait 1,000 mètres: ils n'arrivent qu'à 967 et 985.

La contrée se présente sous la forme d'un haut plateau gneissique et micaschisteux, avec filons houillers; plateau froid pendant la moitié de l'année, vu sa hauteur au-dessus du niveau des mers, et, venu de tous les coins de l'horizon, tenace et violent, le vent y secoue les arbres et fait frissonner la pointe des herbes; l'été y est agréable et révigorant. Point de forêts sur ces hauteurs qui pourraient, qui devraient être sylvestres; pittoresques gorges de Dordogne, du Chavanon et autres moindres courants d'eau.

20,215 hectares, en 7 communes. Sur cet espace, 670 hectares de landes sont consacrés au champ de tir de Bourg-Lastic. La population est en léger recul: elle était de 6,634 individus en 1906, ou 250 de moins que les 6,884 de 1872. 710 habitants agglomérés à Bourg-Lastic, 540 à Messeix.

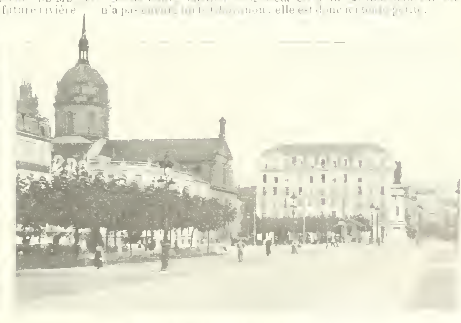
Messeix se fait valoir par ses débris romains de Védrines et son église des XIe, XIIIe, XIVe siècles. Eglises romanes, en tout ou en partie, de Bourg-Lastic, de Briffons, de Lastic, de Saint-Julien-Puy-Lavèze, de Savennes, village qui est aussi le possesseur d'un château des XVIe et XIXe siècles.



LA VALLÉE DE LA DORDOGNE PRÈS DE MESSEIX (C^{on} de Bourg-Lastic). — Messeix est à une grande hauteur au-dessus de la Dordogne. Cette future rivière [illegible] n'a pas encore [illegible] le Chavanon; elle est donc ici toute petite.



CLERMONT-FERRAND. LE SQUARE BLAISE-PASCAL.
Cette charmante promenade, voisine de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice, est ornée de la statue du grand homme.



CLERMONT-FERRAND. — LA [illegible]
Elle est ornée de deux statues [illegible] et celle de Vercingétorix, par Bartholdi.



VUE GÉNÉRALE DE CLERMONT-FERRAND.
Cette capitale de l'Auvergne est à près de trois lieues à vol d'oiseau de la rive gauche de l'Allier, mais les eaux vives et courantes ne lui manquent pas ; elles lui viennent de la Tiretaine ou Scatéon, beau ruisseau né des sources de Fontanas et de Royat. La ville, assise sur un monticule, au pied des monts, est à 407 m. d'altitude.

CLERMONT-FERRAND groupe 44,113 habitants, sur une population totale de 58,363, à 407 mètres au-dessus des mers, au pied du Puy de Dôme, apparition majestueuse qui domine la ville de plus de 1,050 mètres ; au pied de sa colline se déroule au loin la plantureuse Limagne.

Avant de devenir la capitale de l'Auvergne, elle fut la *Nemetum* des *Arvernes*, puissant peuple gaulois dont les Auvergnats ont fidèlement conservé le nom ; puis les Romains allongèrent son nom en *Augustonemetum*, en flatterie pour l'empereur Auguste.

C'est une remarquable cité. Restes gallo-romains, au Mur des Sarrasins, superbe cathédrale des XIIIe et XIVe siècles, ayant deux clochers modernes de 108 mètres d'élévation, magnifique église romane de N.-D.-du-Port, chef-d'œuvre du roman auverguat ; autres vieilles églises ou chapelles ; vieilles demeures, romanes, ogivales ou postérieures à l'ogive ; beaux édifices modernes ; statues de Vercingétorix, de Pascal, de Desaix, etc., etc. A Montferrand, bourg qui fait partie de l'agglomération clermontoise, ruines des anciennes murailles, restes d'une Commanderie, églises des XIVe et XVe siècles, vieilles maisons.

Clermont commande à quatre cantons : à ceux de Clermont-Est, Clermont-Nord, Clermont-Sud et Clermont-Sud-Ouest.

LE CANTON DE CLERMONT-EST occupe 6,478 hectares, en 7 communes peuplées ensemble de 16,072 personnes, dont 1,993 agglomérées à Gerzat, 1,455 à Cébazat, 1,037 à Aulnat, 821 à Blanzat, 622 à Sayat, 499 à Malintrat. Menhir sur le territoire d'Aulnat, bourg qui possède une église romane. Blanzat a les ruines d'un [illegible]. Cébazat une église des XIe, XIIIe, XVIe siècles, et des restes d'un ancien château, Gerzat une église du XIIe siècle et un beffroi du XVe, [illegible].

LE CANTON DE CLERMONT-NORD disperse 7 communes sur 8,692 hectares et compte 20,286 résidents, dont 2,787 à Chamalières, 1,451 à Royat, 929 à Nohanent. L'antiquité gallo-romaine se montre avec grandeur aux ruines, ou plutôt aux décombres du Temple de Vasso, le Mercure Dômien sur le sommet du Puy-de-Dôme. Curieuses églises de Chamalières (XIe, XIIe, XVIIe siècles), de Chanat-la-Mouteyre (XIVe siècle), de Durtol (XIVe siècle, en partie), d'Orcines (XIVe siècle), de Royat (XIe et XIIe siècles). Ce dernier bourg, dans un site idéal de charme, de fraicheur, connu d'innombrables « humains » soulagés ou guéris par ses eaux, montre aussi les ruines d'un prieuré des XIIe et XVe siècles, des maisons des XVe et XVIe, et un viaduc de chemin de fer de plus de 40 mètres de hauteur.



[illegible] ROYAT.
A 450 mètres [illegible] étroit vallon, une ravine animée du murmure de la Tiretaine [illegible] de la Limagne.



CLERMONT-FERRAND : LA STATUE DE VERCINGÉTORIX.
Au bout de la célèbre place de Jaude, c'est une belle œuvre du sculpteur Bartholdi.



MER DE BROUILLARD VUE DU PUY DE DOME.
Haut dans les airs, au-dessus de la Limagne, le Puy de Dôme, grand condensateur, appelle autour de lui les nues.



L'OBSERVATOIRE DU PUY DE DOME.
Il remonte à 1876. Il est admirablement situé pour l'étude des courants, des conflits de l'air, des pluies, des températures.

LE CANTON DE CLERMONT-FERRAND-SUD, fait de 4 cantons, occupe 3.763 hectares avec 24.578 habitants : là-dessus le bourg d'Aubière en groupe 2.820, celui de Romagnat 925. Il y a un menhir sur le territoire d'Aubière et une église du XIIe siècle à Aubière même. A Opme, près Romagnat, église du XVIe siècle et manoir des XIIIe, XVIe et XIXe.

DANS le CANTON DE CLERMONT SUD-OUEST sont enclos 7.615 hectares, en 4 communes réunissant 21.321 habitants dont 1.213 agglomérés à Beaumont et 840 à Ceyrat. Eglise du XIVe siècle à Saint-Genès-Champanelle, dont le territoire a trois menhirs; deux églises des XIe et XIIe siècles, et restes de château fort à Beaumont. Près Ceyrat, ruines du château de Montrognon (XIIe siècle, avec donjon du XIIIe).

Les quatre cantons de Clermont unissent 22 communes, 26.548 hectares, avec 82.257 habitants en 1906, contre 62.431 en 1872 : l'accroissement est de 19.826 personnes, soit de 31 à 32 pour 100. Il faut surtout imputer ce gain à la ville et à sa banlieue : Clermont et faubourgs avaient en 1906 quelque 20.000 individus de plus qu'en 1872.

Clermont est à la rencontre de la Limagne et de la montagne. Dans la Limagne il déroule autour de gros bourgs agricoles des campagnes oligocènes admirablement arrosées par des torrents descendus des monts. Sur le tertre, dans la chaîne des Dôme, il dresse des volcans, il étend des chéires ou coulées, trachytes ou basaltes pléistocènes sur des roches granitiques ou précambriennes. Du plateau à la plaine descendent d'admirables ravines animées des eaux qui jaillissent en jets purs d'en dessous du manteau des laves : telle la joyeuse Tiretaine, sous les ombrages de Royat. Culmen, le Puy-de-Dôme (1,465 m.); lieu inférieur, 320 m. environ, sur un des canaux d'arrosage de la Limagne



LE PUY DE DOME, VU DE CLERMONT
Il domine la ville de plus de 1.050 mètres.



SOMMET DU PUY DE DOME : LE TEMPLE DE MERCURE. — Ce que les fouilles ont dégagé témoigne d'un édifice qui fut vaste et vraiment monumental.

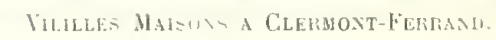


CHAINE DES DOMES. — Ainsi nommée de la plus haute de ses [illegible] le Puy de Dôme, elle aligne 62 cônes ou tronçons de cône qui furent des volcans [illegible] des [illegible] fluides, des chéires aussitôt solidifiées.



L'Église de Chamalières.

Vieilles Maisons a Clermont-Ferrand.





Clermont : Notre-Dame du Port.
Cette [illegible] église est chère aux [illegible] d'un des meilleurs prototypes [illegible] roman d'Auvergne.



Clermont : Le Théatre.



L'Église de Royat.
Sous le vocable de Saint-Léger, cette église fort remarquable, qui date du XI[e] siècle, fut solidement fortifiée au XIII[e].



[illegible]



Clermont : La Cathédrale.



Pont-du-Chateau : L'Église et le Bourg.
De 300 mètres environ d'altitude au bord de la rivière, Pont-du-Château monte à 350 au haut de sa colline d'où la vue s'étend sur la vaste plaine de la Limagne.



Auvergnates d'Herment.
Elles ressemblent à leurs sœurs de toute Auvergne par leur air de prudence et d'énergie.

Le Canton d'Herment confronte, du Couchant, avec les départements de la Creuse et de la Corrèze dont le Chavanon le sépare. Étalé sur les micaschistes du Massif central de la France, avec îlots de basalte pliocène, il se présente sous la forme d'un plateau qui culmine à 995 mètres, au Sud de Prondines, sur le faîte entre Loire et Gironde : à l'Est, les eaux descendent à la Petite Sioule, sous-affluent gauche de l'Allier par la Sioule ; à l'Ouest elles gagnent la Dordogne par le Chavanon : de ce côté la pente est plus rapide. Altitude minima un peu au-dessous de 700 mètres. Prairies, bois, étangs, landes, hivers rudes, étés agréables par leur fraîcheur.

12,449 hectares ; 6 communes ; 3,037 personnes en 1906, contre les 3,522 de 1872 : perte de 485 existences. 419 habitants agglomérés à Herment.

Dolmen de Farges près Saint-Germain, l'un des plus beaux de la terre arverne ; ruines romaines de Beauclair, sur le territoire d'Herment ; églises d'Herment (remarquable : XIIe siècle), de Tortebesse (XIIe siècle), de Verneugheol (en partie romane) ; château d'Herment.

Le Canton de Pont-du-Chateau est tout entier dans la Limagne, de la banlieue de Clermont au lit de l'inconstant Allier, qu'il franchit à Dallet pour se butter au Puy de Mur (601 mètres), culmen du territoire. Ce puy est volcanique, de même que le massif de 544 mètres qui se lève, isolé, entre Lempdes et Cournon, en Limagne, à la rive gauche de l'Allier. Belle fertilité de la Limagne, tant sur le pliocène que sur le pléistocène et le quaternaire. L'Allier y descend un peu au-dessous de 300 mètres.

Riche de ses cultures, pittoresque par ses laves qu'a déchirées le ruissellement, ce territoire dispose 6 communes sur 8.375 hectares. Son peuple décroît très vite : de 10,625 individus en 1872 il a dégringolé à 8,319 en 1906 ; c'est 2,306 ou près de 22 pour 100 de perte. Ses 6 chefs-lieux groupent plus de 500 âmes : 2,910 à Pont-du-Château, 1,589 à Cournon, 1,179 à Lempdes, 860 à Dallet, 655 à Lussat, 579 à Martres-d'Artières.

Petite ville archéologique, Pont-du-Château a des restes d'enceinte et de château fort (XIIIe ou XIVe siècle), des maisons des XVe et XVIe, une église fortifiée du XIIe siècle, une mairie du XVIIIe qui est un ancien château, etc. Églises de Cournon (au nombre de deux, romanes), de Dallet (romane) de Lempdes (XIIe siècle), de Martres-d'Artières (parties romanes). Château de Sarliève (XVIIIe siècle) près Cournon.



Herment : L'Église. — Ce menu bourg [illegible] son site à une demi-lieue du Sioulet ; il entoure une butte d'origine volcanique.



L'Allier à Pont-du-Chateau.
Définitivement échappé aux étroits où la montagne l'opprime depuis sa naissance — étroits transformés en large vallée [illegible] Limagne d'amont — le frère et rival de la Loire, l'Allier erre ici dans la Limagne centrale, avant de s'égarer dans la Limagne [illegible] ici fort irrégulier, tantôt avec trop d'eau, tantôt pas assez.



MONT-DORE : UNE CASCADE.
Elles sont fort nombreuses ici, les cascades, mais elles manquent de masse, de puissance d'eau.



LA BOURBOULE.
Cette station extrêmement fréquentée, si secourable à tant de malades, avec 12,000 baigneurs par an, est située dans le val de la Dordogne, à 846 mètres au-dessus des mers.

LE CANTON DE ROCHEFORT-MONTAGNE assiste aux premiers bonds de la Dordogne, maître affluent de la Garonne, comme à ceux de la Sioule, qui est le principal tributaire de l'Allier. Cette Dordogne y naît, au flanc du Puy-de-Sancy (1,866 mètres), tête suprême du Massif Central ; cette Sioule y sort du lac de Servière, ancien cratère. Ainsi placé au plus haut de l'Auvergne, il réunit les plus rares beautés de ce pays si beau, si prodigieusement varié, où des volcans de divers âges ont caché sous leurs basaltes, leurs trachytes, leurs andésites, leurs phonolithes, bref sous leurs laves, le sol primitif de gneiss, schistes cristallins, granits, granulites : monts ravinés par le ruissellement ; roches fantastiques ; vallées, vallons, précipices où l'on voit souvent à la fois la pierre archéenne d'en bas et la pierre volcanique d'en haut ; lacs qui furent des cheminées fumantes ou lacs d'effondrement ou lacs de moraine ; eaux vives, pures, violentes, cascades et rapides ; forêts profondes ; panoramas immenses. Climat très rude pendant les deux tiers ou les trois quarts de l'année, mais propre aux cures estivales ; eaux de santé fameuses au Mont-Dore et à la Bourboule. Lieux les plus bas : sur la Dordogne, moins de 800 mètres ; sur la Sioule, moins de 700.

37 communes, 37,695 hectares — ce qui en fait le plus étendu des 50 cantons du Puy-de-Dôme, avant ceux de Besse et de Pontaumur — il répond à peu près au 21e du département. Il avait 15,073 résidents en 1872 et 16,049, ou 976 de plus en 1906. 631 habitants agglomérés seulement à Rochefort-Montagne, contre 1,401 à la Bourboule et 1,677 au Mont-Dore.

[illegible] le Tombeau de la Vierge près Orcival. Ruines de thermes gallo-romains au Mont-Dore. Très remarquable église romane d'Orcival (du début du [illegible] siècle). Églises de Heume-l'Église (XIIe siècle), de Mazaye (XIIe siècle), d'Olby (romane), de Perpezat (parties romanes), de Saint-Bonnet-près-Orcival (XIe et [illegible] siècles). Restes des murs d'enceinte de Nébouzat (XIVe et XVe siècles). Ruines de manoirs à Laqueuille et à Rochefort-Montagne. Châteaux de Cordès (XVe, [illegible] siècles) près Orcival, et de Voissieux au voisinage de Saint-Bonnet-près-Orcival.



MONT-DORE.
Non moins [illegible] fréquentée [illegible] station du Mont-Dore, tout au long Mont-Dore-les-Bains, à son [illegible] mètres, sur la Dordogne.



LA BOURBOULE : LE PONT SUR LA DORDOGNE.
La grande rivière du Périgord et du Bordelais n'a encore reçu que d'étroits ruisseaux à cascades.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-AMANT-TALLENDE.
L'altitude de ce bourg atteint presque 500 mètres. A 490 mètres au-dessus des Océans, il borde la Veyre, le torrent vivace qui, plus haut, a calmé sa fureur dans l'immobilité du lac d'Aydat et qui plus bas rejoint l'Allier.

LE CANTON DE SAINT-AMANT-TALLENDE borde, à l'Est, la Limagne. Il est granitique par le sol de ses plateaux, volcanique par les andésites, basaltes, trachites vomis autour par les cratères en roche fluide sur la roche dure de la montagne. Au versant oriental des Dore, le territoire descend brusquement de ces monts où l'un de ses villages, Saulzet-le-Froid accuse, par son nom, la rigueur du climat. 1.494 mètres au Puy de Baladou, 350 environ sur le bas de la Veyre, le pays passe insensiblement, en sa descente de la Sibérie altitudinaire à la température modérée du val de l'Allier. La rapide, la pittoresque Veyre, étant son pur et beau torrent, son lac est le lac d'Aydat, né d'une coulée de lave qui barre le cours de ladite Veyre. Bois au plus haut du pays, prairies, magnifiques accidents volcaniques, torrents bruyants.

17,049 hectares, en 9 communes, 7.463 personnes en 1906; on en comptait 8.840 en 1872, c'est une disparition de 1,377 existences. 1.194 habitants agglomérés à Saint-Amant-Tallende, 780 à Saint-Sandoux, 607 à Chanonat, 584 à Saint-Saturnin.

Saint-Saturnin n'est pas un bourg indifférent: on y voit de notables restes de l'enceinte médiévale, les ruines d'un manoir féodal du XVe siècle, une belle église du XIIe, une chapelle de la même époque, les débris d'un cloître roman. Débris d'une allée couverte à Cournols. Eglises d'Aydat (XIIe siècle), de Chanonat (parties romanes), d'Olloix (XIIe et XVe siècles), de Saint-Sandoux (parties du XIIe siècle), de Saulzet-le-Froid (parties du XIVe siècle), du Vernet (XIVe siècle). Ruines d'une maison de Templiers à Olloix. Vieux manoir et maison du XVe siècle à Saint-Amant-Tallende. Château de Randanne près Aydat (XVIIe siècle).



LE LAC D'AYDAT.
Né de l'arrêt de la Veyre derrière une digue [illegible] il est à 825 [illegible] mètres.

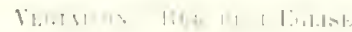


LES CHATEAUX DE SAINT-SATURNIN.
Cette bourgade, archéologiquement très curieuse, a son site à 500 mètres seulement de la Veyre sur la Monne, torrent qui équilibre à peu près la Veyre, où il se perd.



SAINT-AMANT-TALLENDE [illegible]
Ce chef-lieu de canton [illegible] mètres [illegible]tude, aux bords de la Veyre.





Vertaizon — [illegible] l'Église.



Vue générale de Saint-Dier.

Le Canton de Saint-Dier est campé dans le Nord des Monts du Livradois, dits aussi Monts Dolore, sur des granits, des micaschistes, avec îlots volcaniques, égarés en avant des Dore et des Dôme, et îlots de tertiaire oligocène. C'est une contrée de bois, de prairies, de plateaux, coteaux et ravines qui envoient leurs transparents torrents à la rive gauche de la Dore. Ce bel affluent de gauche de l'Allier roule des eaux vertes à 350 mètres, plus ou moins, d'altitude, soit 363 au-dessous des 713 mètres qui sont le lieu culminant du canton près de Fayet. Joli pays intermédiaire entre colline et montagne.

10 communes disséminées sur 15,097 hectares, et peuplées, en 1906, de 10,212 résidents. Or, on en comptait 13,515 en 1872. Cette terrible diminution de 3,303 existences répond à plus de 24 pour 100. Saint-Dier ne compte que 388 habitants agglomérés.

Saint-Dier montre une église de la fin du XIe siècle, voisine des restes d'un prieuré médiéval devenu mairie et école, et, sur son territoire, les débris du château de Buissonnelle (XIIe et XVe siècles). Églises de Ceilloux (XVIe siècle), de Domaize (XIVe siècle), d'Estandeuil (XIIe et XIIIe siècles), de Fayet (XIVe siècle), de Saint-Flour (XIVe siècle), de Sugères (parties du XIIe siècle), de Tours-sur-Meymont (XIIe et XVe siècles), de Trézioux (fin du XIe siècle, retouchée). Beau château de Domaize (moderne).



[illegible] (Canton de Saint-Dier).

[illegible] un petit village de 76 habitants agglomérés situé à 519 mètres au-dessus des mers, à [illegible] de la rive gauche de la Dore, à une grande hauteur au-dessus de ce torrent

Dans le Canton de Vertaizon, des buttes de basalte pliocène se lèvent au-dessus des féconds dépôts du temps oligocène et du temps quaternaire. L'une d'elles, au-dessus même de Vertaizon, le Puy de Mur, arrive à 700 mètres environ d'altitude, tandis que l'Allier qui, de sa rive droite, borde le territoire, descend à moins de 300 près de Beauregard-l'Évêque.

L'excellence des alluvions du vieux lac devenu plaine opulente n'a pas préservé du dépeuplement ce territoire de 8,527 hectares en 12 communes : de 10,883 personnes en 1872, le canton s'est abaissé à 8,602 en 1906 ; la perte est de 2,281 individus, soit 21 pour 100. A noter d'ailleurs que c'est encore environ 100 par kilomètre carré, au lieu des 73 de la moyenne de la France. 1,643 hab. agglomérés à Vertaizon, 1,105 à Chauriat, 1,017 à Beauregard-l'Évêque, 763 à Mezel, 621 à Moissat.

Églises plus ou moins curieuses à Beauregard-l'Évêque, à Bouzel (romane), à Chas (XIIIe et XIVe siècles), à Chauriat (romane, près d'une autre, moindre, du XIIe siècle), à Espirat (en partie romane), à Mezel (romane en partie), à Moissat-Bas (XIIe et XVe s. en partie), à Ravel (XIIIe siècle), à Vertaizon (XIIIe siècle). Châteaux ruinés à Beauregard-l'Évêque (il fut épiscopal), à Espirat, à Saint-Bonnet-près-Chauriat, à Vertaizon. Vieux manoir de Chas.



[illegible] près de Vertaizon.

[illegible] une colline de 457 mètres d'altitude. Qui la voit en temps de grandes pluies ne la [illegible]



VEYRE-MONTON.

DANS le CANTON DE VEYRE-MONTON l'on est dans la Limagne, mais dans une Limagne hérissée de petits monts. Ces petits monts sont des [illegible] séparés de leur cheire par le ruissellement, les intempéries, et dressés au-dessus du tertiaire oligocène de la plaine en témoins de ce qui fut antérieurement un plateau de laves; l'antique, l'immortelle Gergovie est l'un de ces bastions détachés du monde phlégréen d'Auvergne; ses 744 mètres en font le culmen du territoire qui, le long de l'inconstant Allier, descend à 320 mètres ou un peu plus.

Ce canton est fortement éprouvé par la dépopulation. Sur 8,530 hectares, en 11 communes, il a perdu 2,296 résidents, en 34 années, des 11,618 du recensement de 1872 aux 9,322 de celui de 1906. C'est presque un cinquième de moins, mais cela fait tout de même 109 à 110 personnes au kilomètre carré. 191 habitants agglomérés seulement à Veyre-Monton, de beaucoup le moins peuplé des cantons du territoire ; 9 autres des lieux de la circonscription groupent plus de 500 âmes. Plauzat en a 1,034 et Martres-de-Veyre 1,445.

Sur le territoire de la Roche-Blanche, un obélisque de 26 mètres de haut, sur le plateau de Gergovie, rappelle la défense d'un grand oppidum des Arvernes et la déroute de César. Restes d'un autre oppidum sur le puy de Corent, isolé sur la rive gauche de l'Allier. Camp romain (?) sur un plateau, vis-à-vis de Gergovie. Vieilles habitations souterraines dans le flanc des puys. Curieux bourg médiéval de la Sauvetat avec restes des remparts (8 tours), d'un château fort avec donjon de 35 mètres et église du XIIIe siècle. Le Crest conserve aussi des ruines de remparts, à côté d'une église des XIIIe, XVe, XVIIIe siècles. Eglise du XIe siècle et vieux manoir à Orcet. Eglise des XIe, XIIe, XVe siècles et château des XVe et XVIIe à Plauzat. Eglise de la fin du XIe siècle et vieille tour à la Roche-Blanche. Vierge en pierre de 21 mètres de haut à Monton, sur un puy de 585 mètres, au-dessus de Veyre.



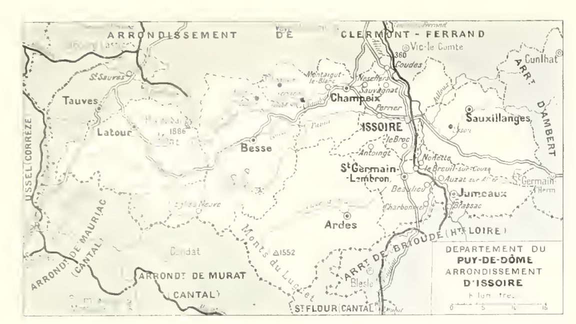
VIC-LE-COMTE.
Vic-le-Comte est à 500 mètres au-dessus des mers, à 3 kilomètres de l'Allier

LE CANTON DE VIC-LE-COMTE se déroule à la rive droite de l'Allier, sur des collines qui se rattachent, à l'Est, aux Monts du Livradois. Triple comme âges et natures de roches, oligocène, granitique, basaltique sur pierres anciennes, plusieurs cimes, dômes ou pics et pointes y dépassent 700 mètres jusqu'à presque atteindre 800 et l'Allier y descend à 335 environ. Bois, prairies; partout des ravines avec leur filet d'eau claire; belles vues, des sommets sur les monts proches ou lointains: gorges errantes de l'Allier dans son passage de la Limagne d'Issoire à la Limagne de Clermont. On y comptait en 1872, sur 14,285 hectares, ensemble de 13 communes, 12,852 personnes, et 9,985 seulement au recensement de 1906, soit 2,867, ou 22 à 23 de moins pour cent. 1,683 habitants agglomérés à Vic-le-Comte, 844 à Mirefleurs, 760 à Saint-Maurice.

Vic-le-Comte possède une chapelle du XIIIe ou XIVe siècle et surtout une Sainte Chapelle du XVIe, de l'époque de transition entre l'ogive et la Renaissance. Manglieu montre une église du XVe siècle et une autre des Xe, XIIe et XVe, qui fut abbatiale, et, à côté, les ruines de l'abbaye. Eglises d'Isserteaux (XIVe s.), de St-Georges-sur-Allier (XIIIe et XIVe s.), de St-Maurice (parties du XIIe), de Sallèdes (XIIe et XIIIe s.). Vieux manoir de la Roche-Noire. Ruines du château de Busséol.



CORENT. L'ALLIER ET LE PUY-DE-CORENT (Canton de Veyre-Monton).



Arrondissement d'ISSOIRE

L'ARRONDISSEMENT D'ISSOIRE, dans le Sud et le Sud-Ouest du Puy-de-Dôme, confronte, du Midi, avec le département de la Haute-Loire; du Sud-Ouest, avec celui du Cantal; de l'Ouest, avec celui de la Corrèze, par delà les gorges profondes de la Dordogne; au Nord, il se heurte à l'arrondissement de Clermont, à l'Est, à celui d'Ambert. Ses 183,628 hectares l'égalent à près des 23 centièmes du Puy-de-Dôme. Il comprend 9 cantons et 117 communes.

Dans l'Est, l'Allier y hume l'Alagnon et les beaux torrents nommés Couzes; dans l'Ouest, la Dordogne et son affluent la Rue s'enfoncent dans les défilés. Cet arrondissement partage donc ses eaux entre la Loire et la Gironde. Sa grande masse est faite des roches archéennes du Massif Central, notamment de schistes cristallins sur lesquels se sont épanchés les laves des volcans miocènes, pliocènes, pléistocènes. Dans le val de l'Allier se trouve le carbonifère et le tertiaire oligocène. Ainsi diversité de terrains et, par conséquent, d'aspects, comme aussi très grandes différences de niveau, des 360 mètres environ du lit de l'Allier, au passage creusé par lui dans les porphyres de Saint Yvoine, aux 1,886 du Puy-de-Sancy dont il partage la cime avec les cantons de Rochefort-Montagne et de Latour.

Cette contrée si belle, si variée, si saine sur ses monts, dans ses bois, ses prairies, aux rives des torrents transparents, ce pays qui possède la Limagne d'Issoire et ses admirables vergers n'alimente pas assez ses enfants ou ne les garde pas chez lui. En 1872 on y compta 92,829 personnes, en 1906 on n'en recensa que 84,400; 8,429 en moins. Tous ses cantons ont diminué, sauf un, celui de Jumeaux, faiblement augmenté, grâce évidemment à l'activité industrielle que provoque la houille; celui de Latour n'en a perdu que 7. Issoire ne groupe que 5,274 habitants; il y en a 1,921 à Brassac-les-Mines, 1,734 à Saint-Germain-Lembron, 1,268 à Champeix, 1,073 à Ardes, 1,063 à Jumeaux. Seize autres bourgs renferment de 500 à 1,000 résidents.

Chez les [illegible], à la limite des *Vellaves*, le pays d'Issoire remémore les temps d'avant Rome par son nom, simple corruption du celtique *Iciodurum*. Pourvu de mégalithes, de vestiges romains, de ruines ou décombres divers, d'églises de divers âges, il a pour monument « supérieur » le château de Murols, l'une de nos grandes gloires féodales.

DANS LE CANTON D'ARDES, au Nord de la Haute-Loire et du Cantal, on vit sur les schistes cristallins et autres vieilles roches du Massif Central recouverts par de vastes nappes de basalte pliocène. Que le climat soit d'une grande rudesse, cela se devine aux altitudes du territoire. S'il n'est guère qu'à 450 mètres, au moins encore au-dessus des mers au bord de la Couze d'Ardes, affluent gauche de l'Allier, il monte à 1,478 mètres sur le Chamoroux, culmen du Cézallier, et à 1,555 au Luguet, têtes des Monts du Luguet — Luguet et Cézallier sont un prolongement septentrional de la Margeride à la rencontre des Monts Dore et du « Summum » de la France intérieure. Dans le Sud du territoire les rus vont à la rive gauche de l'Alagnon, torrent brisé de cascades. Tumulte des eaux confinées dans l'abîme d'un gour, lacs mélancoliques, défilés, détours de torrents, prairies, bois, la contrée a grandeur, austérité, beauté.

Sur 33,531 hectares — c'est un des grands cantons du Puy-de-Dôme; c'est en même temps le plus méridional du département; — il rassemble 7,512 personnes, il en comptait 8,586 en 1872; c'est 1,074 de moins. 1,073 habitants agglomérés à Ardes.

Ardes montre une église du XIVe siècle, une chapelle romane, des restes d'un manoir épiscopal, et sur un formidable rocher, les débris du château de Mercœur, siège nominal d'un ancien duché. A Saint Alyre-ès-Montagne, lanterne des morts du XIIe siècle.

VUE [illegible] [illegible] a pour nom complet Ardes-sur-Couze, d'après son torrent, eau claire et rapide. Ce fut la capitale du comté de Mercœur. [illegible] mètres, entre monts qui arrivent à 1,000.



LE LAC CHAMBON.

Jadis la Couze de Champeix ou Couze de Chaudefour, dite aussi Couze-Chambon, coulait rapidement dans sa vallée. Barrée un jour par un éboulement de la Dent du Marais, elle s'est amortie à 880 mètres d'altitude et c'est là le lac Chambon.



CHAMBON : L'ÉGLISE.

Ce bourg de 211 habitants agglomérés borde la Couze de Champeix, à moins d'une demi-lieue du lac qui porte son nom, à 892 mètres d'altitude.

LE CANTON DE BESSE est célèbre, même en Auvergne, par ses beautés naturelles : avant tout par son lac Pavin, qui est une eau bleue profondément endormie dans l'évasement de cheminée d'un volcan pliocène. Lacs, torrents de toute clarté courant vers la rive gauche de l'Allier, falaises volcaniques, et, bien en haut, le Puy-de-Sancy (1.886 mètres) tête du Massif Central qui, sur le versant contraire, commande le val du Mont Dore et la jeune Dordogne, il y a là de rares merveilles, notamment des merveilles plutoniennes sur un socle de roches archéennes. La Couze dite Couze-Pavin, et aussi Couze d'Issoire, tumultueux affluent dudit Allier, finit par n'y dominer le niveau des mers que d'environ 600 mètres.

C'est le plus étendu des 50 cantons du Puy-de-Dôme après celui de Rochefort-Montagne : avec ses 36,615 hectares, il forme à peu près le 22e du département, au lieu du 50e qui lui reviendrait de droit puisque le Puy-de-Dôme a 50 cantons.

9,046 individus vivaient en 1906 sur ce territoire, soit 1,181 de moins que les 10,227 du recensement de 1872. Besse compte 795 habitants agglomérés ; il y en a 603 à Egliseneuve-d'Entraigues.

Bourg archaïque, Besse a des restes de ses vieilles murailles, une église des XIIe et XVe siècles, un beffroi du XVe, des demeures des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe. Chambon, connu par son lac incessamment diminué, possède église romane et chapelle sépulcrale romane. Espinchal dresse des ruines de château, ainsi que Saint-Anastais ; Saint-Diéry offre une église romane et deux châteaux, l'un du XVe siècle à Saint-Diéry-Haut, l'autre des XIIe et XVIIe à Saint-Diéry-Bas. Saint-Pierre-Colamine possède un dolmen, une église ancienne (parties du XIIe siècle), et, à Jonas, 34 grottes, probablement d'origine gauloise, creusées dans la roche volcanique. Eglise romane à Saint-Victor. Tout cela n'est rien à côté des ruines de Murols, « l'un des plus beaux débris féodaux qu'il y ait dans le centre de la France ».



VALLÉE DE CHAUDEFOUR.



LE CHATEAU DE MUROLS.

Murols est un bourg de 530 habitants agglomérés, à 800 mètres environ d'altitude, soit à 129 mètres plus bas que les ruines fameuses de son manoir.



BRESSOULEILLE.

Bressouleille est un hameau de la commune de Chambon peuplé d[illegible] habitants. Il [illegible] des ravins tels que celui du ruisseau de Diane accidenté de charma[illegible], à une [illegible] hauteur au-dessus du lac Chambon. Belles prées, beaux sites, bois de [illegible] revigorant



CHAMPEIX [illegible] HAUTE-VILLE.

[illegible] chef-lieu de canton est à 450 mètres, plus ou moins, au-dessus [illegible], aux [illegible] d'une Couze qui tient de lui son surnom, Couze [illegible] rumeur, car elle est très rapide et ne tarit jamais beaucoup.



SAINT-NECTAIRE.

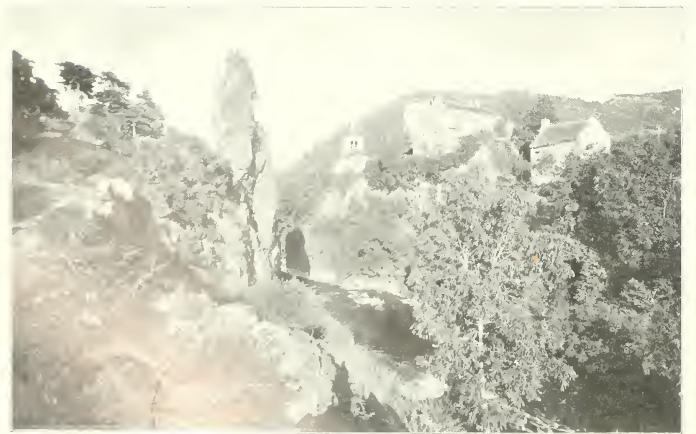
Il n'y a que 254 habitants concentrés dans ce bourg si visité dans la belle saison pour ses bienfaisantes eaux thermales et aussi pour la beauté de sa nature. Sa superbe église romane est à l'altitude de 820 mètres.

L[illegible] CHAMPEIX [illegible] vers la rive gauche de l'Allier par la Couze de Champeix, l'une des trois grandes Couzes du pays : Couze d'Ardes, Couze d'[illegible] Couze-Pavin, Couze de Champeix. Ce torrent ressemble à ses homonymes par la limpidité de ses eaux, les brusqueries de son cours, les [illegible], c'est lui qui forme, en amont du territoire, le lac de Chambon, l'un des plus vastes d'Auvergne. Il quitte le territoire par un peu plus de [illegible]50 mètres, [illegible] de son embouchure ; c'est là le plus bas du canton qui atteint 940 mètres au-dessus de Saint-Nectaire. A l'Ouest, en se rapprochant des Monts Dore, des roches archéennes, des schistes cristallins et des granits, sur lesquels s'épanchèrent antan des laves ; à l'Est, en approchant de l'Allier, le tertiaire oligocène de la Limagne, telle est, en sa diversité, la substance du pays.

Saint-Nectaire est un des lieux curieux de l'Auvergne, tant par la nature tourmentée du pays que par son dolmen de Saint-Nectaire-le-Bas, l'un des plus remarquables de la terre auvergnate, son menhir et autres témoins mégalithiques, ses grottes jadis habitées, ses ruines de manoir, etc., que par son église de Saint-Nectaire-le-Haut, parfait spécimen du roman auvergnat.

A Champeix, menhir de Pierre Fichade, haut de 4 mètres, église romane, ruines de château, pont du XVe siècle. A Montaigut-le-Blanc, église romane. Églises de Neschers (XVe s.), de Saint-Cirgues (XIe s.), de Saint-Vincent (XIIe et XVe siècles). Manoirs de Creste (en ruines), de Montaigut-le-Blanc (XIIe, XIIIe, XVe siècles), vieux bourg féodal, de Saint-Cirgues (1495), de Saint-Floret (XIIIe siècle), de Verrières (XVe s.), village qui a un pont romain (?) sur la Couze.

Le charme, le pittoresque de la contrée, la renommée méritée des eaux thermales et minérales de Saint-Nectaire n'ont pas sauvé le pays de la stagnation, suivie de la diminution de son peuple. 8,619 individus en 1906 contre 9,666 en 1872, c'est la disparition de 1,047 existences, dans un ensemble de 17 communes, sur 15,892 hectares. Il y a 1,268 habitants agglomérés à Champeix, 730 à Neschers, 512 à Montaigut-le-Blanc.



[illegible]

[illegible] pittoresque Auvergne. Dans sa ravine verdoyante [illegible] ndé par un pic qui le dépasse de 200 m au moins.



ISSOIRE. L'ÉGLISE SAINT-PAUL



AUZAT. LE CHATEAU DE [illegible] (Canton de Jumeaux).

LE CANTON D'ISSOIRE a part à l'une des cinq Limagnes qui se suivent le long de l'Allier, Limagnes de Langeac et de Brioude (Haute-Loire), d'Issoire et de Clermont (Puy-de-Dôme), de Gannat (Allier). Cette Limagne d'Issoire, merveilleux verger, beaux champs arrosés, finit à petite distance en aval d'Issoire; alors commence l'étroit défilé de Saint-Yvoine, foré dans les roches les plus dures, dans le porphyre, jusqu'à l'entrée de la vraie Limagne, tout au moins de la Grande Limagne étalée en Auvergne et en Bourbonnais. Outre ces porphyres et l'oligocène de la plaine, le pays a des îlots basaltiques entamés, isolés par les météores: d'où des pans formidables, des acropoles naturelles, d'où l'on contemple la coupe verdoyante de la Limagne issorienne et le beau spectacle des monts Dore à l'Occident, des monts du Livradois et du Forez à l'Orient. Culmen, au-dessus de Vodable, 800 mètres environ; lieu inférieur l'Allier en aval de Coudes, 340 mètres, plus ou moins. Belles gorges tortueuses de l'Allier; eaux frémissantes de la Couze d'Issoire; contraste de la plaine et de la colline d'avant monts.

La possession d'un chef-lieu d'arrondissement n'a pas empêché le recul de la population: de 14,721 personnes en 1872 elle a rétrogradé à 13,193 en 1906, sur 14,630 hectares en 16 communes. — C'est 1,528 existences de moins. Issoire compte 5,274 habitants agglomérés, Coudes 646, Sauvagnat 582, Perrier 571, le Broc 517.

A Issoire rien de l'*Iciodurum* antique, de son passé celtique, de ses écoles gallo-romaines; remarquable église romane de Saint-Austremoine et maison du XV[e] siècle. La montagne de Perrier, abat méridional du plateau de Pradines, est fameuse, même hors d'Auvergne, par ses étages d'habitations troglodytiques. Au Broc, vieille église et ruines d'un château. A Flat, église du XIV[e] siècle et restes du manoir d'Ibois. A Montpeyroux, donjon du XIII[e] siècle. A Saint-Yvoine, débris du château de Pierre Ancize dont le nom indique la coupure de l'Allier entre les deux Limagnes d'Issoire et de Clermont. A Vodable, restes d'un manoir qui fut une des « capitales » des Dauphins d'Auvergne.



LES ROCHERS DE PERRIER (Canton d'Issoire).
C'est à 200-300 mètres qu'ils se lèvent au-dessus de l'Allier et de la Couze.

DANS le CANTON DE JUMEAUX, à la lisière septentrionale du département de la Haute-Loire, l'Allier passe de la Limagne de Brioude à la Limagne d'Issoire, à travers les couches houillères du bassin de Brassac. A côté de ce terrain carbonifère se montrent ou se cachent d'autres roches, micaschistes, granits, etc., et du tertiaire oligocène. C'est là que l'Allier s'accroît notablement, sinon se double presque par l'arrivée du charmant Alagnon, fils des neiges et des fontaines des monts du Cantal. Il quitte le canton par 390 mètres, tandis que l'altitude atteint 1,143 mètres près de l'eslières, dans les monts du Livradois. Ce pays montre donc des sites frais, des solitudes, des charmes et des intimités de la nature à côté des beautés et des laideurs des industries communes aux contrées veinées de houille.

C'est grâce à cette houille que, seul des 9 cantons de l'arrondissement d'Issoire, il n'a pas diminué de 1872 à 1906, sur ses 9,549 hectares partagés entre 11 communes; encore n'a-t-il crû que de 229 personnes, de 9,180 à 9,409. 1,063 habitants agglomérés seulement à Jumeaux contre 1,921 à Brassac-les-Mines; on en compte 839 à Auzat-sur-Allier et 736 à Lamontgie.

Pas d'autre curiosité artistique et archéologique que l'église de Mailhat (XII[e] siècle) sur le territoire de Lamontgie.



VUE GÉNÉRALE DE JUMEAUX.



LA TOUR DE MAU[illegible]



LATOUR D'AUVERGNE.

Bourg amphithéâtral, Latour est à 1,000 mètres de moyenne altitude, sur une roche de basalte au pied de laquelle court la Burande, torrent très capricieux, qui court vers la jeune Dordogne.



LE CHATEAU D'ANTOINGT (Canton de St-Germain).

Antoingt est un bourg de 450 habitants agglomérés sis à 490 mètres au-dessus des mers.

LE CANTON DE LATOUR étend ses brandes mélancoliques, ses bois, ses forêts, des Monts Dore à la frontière du département du Cantal. Comme altitude, il descend du Puy-de-Sancy (1,886 mètres), c'est-à-dire du pic majeur du Massif Central qu'il partage avec les cantons de Rochefort-Montagne et de Besse, jusqu'à l'altitude de 650 mètres, plus ou moins, le long d'un affluent de gauche de la jeune Dordogne. Appartenant en entier au bassin de cette rivière, par elle-même ou par la Rue, sa seconde branche mère, il groupe ou superpose des roches de deux âges: des schistes cristallins et des basaltes pliocènes, des trachytes pléistocènes: en un mot, les éruptions des volcans y empâtèrent les pierres archéennes. De là des sites extraordinairement divers, suivant qu'ils sont volcaniques, archéens ou mêlés des deux; silence des lacs tels que celui de Chauvet, voix des torrents; bruyères, pins, vues parfois immenses sur les monts de la France Centrale.

27,765 hectares, en 8 communes; population stationnaire: 9,806 personnes en 1872 et 9,799 ou 7 de moins en 1906. 834 habitants agglomérés à Latour.

Latour, plus exactement et complètement la Tour d'Auvergne, possède les débris ou même seulement les décombres du manoir des ancêtres de Turenne et de la Tour-d'Auvergne. Picherande a dans son voisinage les ruines du château de Ravel, Saint-Donat (à une lieue de distance) les restes de l'abbaye de Ravassin (XIIe, XVe, XVIIe siècles), Trémouille-Saint-Loup un camp qui pourrait être romain.



DANS le CANTON DE SAINT-GERMAIN-LEMBRON l'Allier passe de la Limagne de Brioude dans celle d'Issoire; il boit le turbulent et pourtant aimable Alagnon et la Couze d'Ardes, la première en amont des trois grandes Couzes d'Auvergne. Il serpente sur des alluvions quaternaires, en un pays oligocène entre coteaux où s'aventurent des basaltes, îlots que les intempéries ont isolés de la vaste nappe antan vomie par eux sur les roches archéennes du plateau de la France Centrale. Des 380 mètres environ jusqu'où s'abaisse l'Allier, il faut monter de 360 mètres pour atteindre les 740 (ou 750) des environs de Vichel. Beaux accidents volcaniques, buttes isolées, beau val d'Alagnon, jolies rives de l'Allier.

16 communes; 11,713 hectares; 9,780 habitants au recensement de 1872 et 8,678 seulement à celui de 1906, soit une perte de 1,102 existences. Saint-Germain-Lembron groupe 1,734 personnes, le Breuil-sur-Couze 574, Beaulieu 545, Charbonnier 534, Nonette 511.

Nonette est le lieu le plus intéressant du canton par ses restes de remparts, son église des XIIe, XVe et XVIe siècles, les ruines de son manoir du XIIe, fièrement campé sur un mont isolé de la rive droite de l'Allier. Dolmen à Villeneuve, menhir à Vichel, allée couverte à Unsac près Saint-Gervazy, tumulus à Charbonnier. Églises romanes à Chalus, à Collanges, à Saint-Gervazy. Ruines de manoirs à Chalus, à Mauriat, à Saint-Germain-Lembron, sur le piton de Moncelet (XIIe et XVe siècles) près Vichel, à Villeneuve (Renaissance). Château d'Antoingt.



La[illegible]

NONETTE (Canton de Saint-Germain).





VUE GÉNÉRALE DE SAUXILLANGES.



VIEILLE AUVERGNATE.

LE CANTON DE SAUXILLANGES descend des Monts du Livradois, sur leur versant occidental, jusqu'à la rive droite de l'Allier et à la Limagne d'Issoire. Aux abords du val de cet Allier règne le tertiaire oligocène avec îlots de basalte pliocène que le ruissellement a séparés de la masse continue des cheires; dans la montagne on chemine sur le « monde antique », sur les schistes cristallins, les granits, les granulites. Dans son ascension d'Ouest en Est, le territoire s'élève de près de 700 mètres, des 375 environ du lit de la rivière aux 1,063 d'un dôme au Sud-Est de Saint-Genès-la-Tourette. C'est la rivièrette de l'Eau Mère ou Aumaire qui rassemble les torrents et torrenticules des pittoresques ravins prairiaux ou forestiers du pays.

La région est ou aimable ou belle, mais elle se vide peu à peu dans les 16 communes de ses 18.276 hectares. Entre les recensements de 1872 et de 1906, elle a perdu 2.088 personnes, s'étant recroquevillée de 12.613 résidents à 10.525. Sauxillanges compte 1,086 habitants agglomérés.

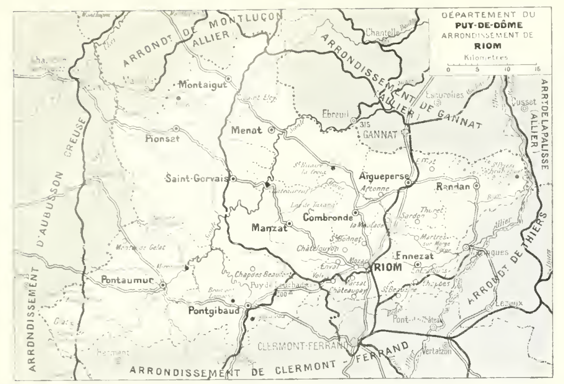
Sur un îlot de basalte, le château fort d'Usson terrorisa longtemps son coin de Limagne et Livradois; il n'en reste que des décombres, mais le village a conservé des demeures du XVe siècle et une église des XIIe, XIVe et XVe. Sauxillanges montre une église des XIIe et XVe siècles, les ruines d'un prieuré de la même époque, des maisons des XVe, XVIe XVIIe, et des débris de remparts. Églises du XIIe siècle à Églisenеuve-des-Liards et à Bansat, celle-ci fortifiée. Vieux château de Montfort (XVe siècle) près Vernet-la-Varenne et de Saint-Quentin ; château de la Grangefort près des Pradeaux (XIXe siècle, dans le style des XIVe et XVe). Chargnat près Saint-Rémy, ex-bourg féodal, se signale par d'anciennes demeures et des tronçons de remparts.

DANS le CANTON DE TAUVES on touche, au Sud au département du Cantal, à l'Ouest à celui de la Corrèze, sur un sol qui réunit des schistes cristallins et des gneiss, des granits, des basaltes pliocènes sur roche archéenne, des assises houillères, du tertiaire pliocène. A l'Est on voit trôner le Puy-de-Sancy, au Nord et à l'Ouest la Dordogne s'enfouit et s'enfuit dans une fissure. Ce territoire n'a point de part au Géant de la France Centrale, au Sancy, dont il s'approche à deux lieues de distance à vol d'oiseau. Il reconnaît comme culmens des monts de 1,000 à 1,063 entre Tauves et Saint-Sauves. Avec le flot clair de la Dordogne il descend à 450 ou moins encore.

Ce canton froid, aux plateaux neigeux sur roches froides, comprend 15.857 hectares, en 6 communes, avec 7.619 habitants en 1906 ; il y en avait 8,250 en 1872 ; différence en moins 631. Tauves groupe 700 âmes.

Tauves offre une église romane, Saint-Sauves une porte de la Renaissance, Avèze un château de 1691, retouché au XIXe siècle.

SAINT-SAUVES (Canton de Tauves).



Arrondissement de RIOM

Dans le Nord-Ouest du Puy-de-Dôme, l'Arrondissement de Riom s'étend sur 249,848 hectares divisés en 13 cantons et en 138 communes. Cette aire le met au premier rang des cinq circonscriptions sous-préfectorales régies par Clermont-Ferrand et l'égale aux 31 ou 32 centièmes du département. Borné au Nord par le département de l'Allier, à l'Ouest par celui de la Creuse, il l'est au Midi par l'arrondissement de Clermont-Ferrand, à l'Est par celui de Thiers.

Il voit surgir le « Goliath » de la France du Centre, le Saucy (1,886 mètres), qui lui est commun avec l'arrondissement de Clermont. Ce géant commande de plus de 1,500 mètres les 350 mètres d'altitude minima, dans le val d'Allier, au passage de cette rivière fantasque dans l'arrondissement de Clermont.

Ces énormes différences de niveau amènent d'énormes différences de climat, du glacial au tempéré; d'autant que la contrée est très variée comme roches. Son bloc résistant, c'est l'assise archéenne, le micaschiste, le granit, tant dans les Monts Dore à l'Ouest que dans les Monts du Livradois à l'Est. Sur ce socle primitif se sont solidifiés les basaltes, les trachytes, etc., crachés jadis par des volcans relativement modernes, à l'Ouest, et les cheires, autrement dit les coulées de laves, lentement dissociées par les météores, ont laissé des restes d'elles mêmes, des îlots dans la Limagne d'Issoire et jusque dans les avant-monts du Livradois.

Ainsi haut ou bas, de roches froides ou de roches chaudes ou d'alluvions, ce très beau pays a le tort immense de ne pas retenir ses habitants et de ne pas les augmenter. Il entretenait 145,766 personnes en 1872 et le dénombrement de 1906 ne lui en a laissé que 136,590. C'est 9,176 en moins. On compte 7,839 habitants agglomérés à Riom, sur 10,627 de population totale, 3,027 à Saint-Eloy (sur 6,395 en tout), 2,174 à Volvic, 2,000 à Aigueperse, 1,723 à Châtelguyon, 1,545 à Combronde, 1,257 à Montaigut, 1,203 à Saint-Bonnet, 1,142 à Randan, 1,059 à Ennezat, 1,029 à Saint-Gervais, 1,009 à Mozac.

Les *Arvernes* de par ici et les Gallo-Romains leurs successeurs se montrent çà et là à de faibles vestiges. Davayat dresse un haut menhir. Le moyen âge montre, comme partout, des manoirs féodaux ou des ruines de châteaux et des églises dont plusieurs de pur style roman. Nobles débris du château de Montel-de-Gelat; grand et beau château médiéval de Pontgibaud; château d'Effiat, contemporain de Louis XIII; châteaux modernes de Randan et de Maumont. Monuments intéressants de la « Ville Noire », qui est Riom.

Vieille Tour à Combronde.
Le chef-lieu de canton a son site à 400 mètres [illegible] au-dessus des mers, non loin de la superbe [illegible] de la Limagne, sur un affluent de la Morge.

Au Nord, le Canton d'Aigueperse confine au département de l'Allier. Il étend ses alluvions de Limagne, dépôts oligocènes fertiles au bas de collines granitiques se rattachant au Massif Central de la France. Nombre de ces coteaux pointent à 500-590 mètres d'altitude; dans la Limagne qui, d'auvergnate, tend à devenir bourbonnaise, certains bords de ruisseaux, de canaux d'arrosage, ne sont qu'à 330 mètres ou moins encore. En somme, c'est ici la féconde Auvergne, mais ce n'est pas la belle Auvergne; le plus agréable et pittoresque du pays se trouve aux bords de la Morge, rivièrette que trop de canaux d'irrigation réduisent presque à rien. Les habitants s'en vont ou restent; mais à coup sûr ils diminuent fort : 13,361 en 1872 et pas plus de 10,745 en 1906. C'est une perte de 2,616 existences. Aigueperse groupe 2,000 personnes, Artonne 816, Thuret 724, Sardon 534.

Le principal monument du territoire est le château d'Effiat, qui date de la première moitié du XVIIe siècle. Aigueperse dresse une église des XIIIe, XIVe, XVe, une Sainte Chapelle de 1475, un hôtel de ville de 1650. Artonne, Montpensier, Thuret, montrent chacune une église romane (celle d'Artonne a des restes d'avant l'an mille). Près Chaptuzat le château de la Roche a vu naître le chancelier de l'Hôpital.

Dans le Canton de Combronde se côtoient, à l'Ouest, les collines soit granitiques, soit carbonifères, du Massif Central et à l'Est, la Limagne, campagne oligocène de riche fécondité. Collines? On pourrait tout aussi bien dire : petits monts, et encore mieux : plateaux mamelonnés dont l'altitude varie entre 500 et 600 mètres — 665 près de Saint-Hilaire-la-Croix. Au plus bas du territoire la Morge, affluent de gauche de l'Allier, coule à un peu moins de 350 mètres au-dessus des mers. Bois, prairies, ravines tortueuses des rus en chemin vers l'expansion de la Limagne; charmantes rives de la Morge.

10,484 hectares; 12 communes peuplées, en 1906, de 8,286 personnes ou 1,068 de moins que les 9,354 du dénombrement de 1872. 1,545 habitants agglomérés à Combronde.

Combronde retient un moment le passant par ses restes d'enceinte féodale, son église romane, son château du XVIIe siècle (devenu mairie) et le dolmen de ses environs. Davayat cache un menhir de près de 15 pieds de haut dans la paroi d'une écurie. Beauregard-Vendon montre des débris gallo-romains, Montcel les ruines d'un château, Joserand un notable manoir du XVIIe siècle. Eglises remarquables du XIIe siècle et débris d'un monastère à Saint-Hilaire-la-Croix. Eglises romanes de Saint-Myon et de Teilhède, église d'Yssac-la-Tourette.



[illegible] La Butte de Montpensier.



Vue générale d'Ennezat. — Ennezat, l'un des gros bourgs de la Limagne, est à 315 mètres d'altitude, au bord d'un de ces ruisseaux qui, sortis vifs, rapides, des Monts Dôme, s'amortissent dans la féconde plaine, qu'ils font plus féconde encore par leurs canaux d'arrosage.

Le Canton d'Ennezat est tout entier dans la Limagne, traversée ici par la Morge épuisée dès qu'elle est arrivée sur les campagnes oligocènes de la rive gauche de l'Allier, les canaux d'arrosage la vident : la Limagne n'en est que plus opulente, la Morge que plus pauvre. Elle quitte le territoire par 295 mètres d'altitude, et peu de mamelons dépassent 340, 350 mètres. C'est donc un pays plat par excellence, plat et banal, mais aussi il est frais et soigné en jardin au sein de la pittoresque et rugueuse Auvergne.

Un peu partout dans le monde se dépeuplent aujourd'hui les contrées où la vie est facile. Le canton d'Ennezat en donne une preuve. Sur l'ensemble des 11 communes qui se sont distribué ses 11,075 hectares, 9,272 personnes résidaient en 1872, et 7,565 seulement en 1906 c'est 1 707 de moins. 1,059 habitants agglomérés à Ennezat, 760 à Chappes, 701 à Saint-Beauzire, 677 à Entraigues, 617 à Martres-sur-Morge.

Ennezat, ville régulière, en tant que rebâtie d'un jet au XIIIe siècle, montre une église des XIe et XIIIe siècles. A Chavaroux, vieux prieuré et ruines du château de Grammont.

Le Canton de Manzat partage ses eaux entre deux affluents gauches de l'Allier, la Morge et la Sioule, celle-ci rivière notable, celle-là cours d'eau bien moindre, mais d'une grande utilité par elle-même et surtout par ses tributaires, pour l'irrigation de la Limagne. Du micaschiste, du porphyre, du granit, du carbonifère, des îlots volcaniques ayant perdu leur contiguïté avec les grandes cheires ou nappes de lave par suite de l'action destructive des météores, ce territoire, géologiquement très varié, déroule des plateaux froids le long de la Morge et jusqu'à la rive droite de cette Sioule dont il n'est pas facile d'admirer la beauté sombre et parfois presque sinistre. Ce beau cours d'eau est comme un Acheron à ciel ouvert ; le soleil l'éclaire trop peu dans le profond enfoncement de ses gorges tortueuses ; du haut des ponts on le devine plus qu'on ne le voit. Mieux éclairés, ces défilés, qui ont jusqu'à 250 mètres d'érosion, vaudraient les plus célèbres. Le canton s'y abaisse à moins de 375 mètres, le piton culminant du territoire atteignant 981. Prairies ; bois ; étangs : gour de Tazanat, lac de 35 hectares blotti dans un vieux cratère.

12,203 habitants en 1906, en 10 communes, sur 24,182 hectares ; il y en avait 12,234 ou 31 de plus en 1872 ; la population a donc décrû malgré la possession des eaux minérales de Châteauneuf. Manzat ne groupe que 383 personnes.

Peu de monuments, même modestes : un mégalithe et un camp romain sur le territoire de Charbonnières-les-Vieilles ; ruines d'une église romane, restes d'un château du XIIIe siècle, encastrés dans un beau château moderne à Châteauneuf-les-Bains ; église de Queuille (parties du XIVe siècle). Débris de l'ancien château de Queuille.



Vue générale de Manzat.
A une demi-lieue de la Morge, à 600 mètres, au pied d'un mont de 847.



Le Lac de Tazanat (Cne de Manzat). — A 700 mètres, plus ou moins, d'altitude, il sommeille au pied du Puy de Chalard, le cône volcanique des Monts Dôme le plus avancé vers le Septentrion. Profondeur, 67 mètres.



Châteauneuf. [illegible]
— La Sioule est ici à 382 [illegible]
granits et porphyres



Saint-Éloy-les-Mines (Canton de Montaigut). — Cette ville, que la houille a créée et rapidement agrandie, est riveraine de la Bouble, à un tout petit peu moins de 500 mètres d'altitude. Ce maître affluent de la Sioule, voisin de ses origines, n'est encore ici qu'un ruisseau.

Bordé au Nord par le département de l'Allier, le Canton de Menat accompagne de son plateau les deux rives de la Sioule. Cette rivière héroïque, perceuse de granits et porphyres, n'a pas encore fini ses travaux, elle serpente toujours au fond de défilés tortueux avant d'aller s'épandre dans la Limagne du Bourbonnais. Ce territoire se présente sous la forme d'un plateau de micaschistes, granits, granulites, roches carbonifères, sans aucun revêtement plutonien: les cheires des volcans ne sont pas épanchées si loin vers le Nord. L'altitude des lieux varie presque uniformément entre un peu moins de 500 et moins (+ 80), avec culmen de 771 près de Blot-l'Eglise. Au plus bas, au passage de la Sioule dans l'Allier, l'altitude n'est guère que de 315 mètres environ.

Froid par la nature de ses roches, à demi froid par sa hauteur au-dessus des mers, ce canton de 19.343 hectares confisqués par 12 communes, avait en 1906 844 résidents de moins qu'en 1872, 10,097 au lieu de 10.941. Menat ne compte que 348 habitants agglomérés contre les 414 de Saint-Pardoux.

Ruines d'un château et souterrains-refuges à Blot-l'Eglise. Eglise romane de Menat. Restes du manoir de Chovigny près de Pouzol. Débris du château de Montespedon près Saint-Pardoux, et du manoir du Château-Rocher près Saint-Rémy-de-Blot.



La Sioule près de Menat.
Cette magnifique rivière coule à une demi-lieue de Menat, sombre, de défilés en défilés.

Limitrophe du département de l'Allier au Nord, le Canton de Montaigut comprend les communes les plus septentrionales du Puy-de-Dôme. Il est le seul des 13 cantons de l'arrondissement de Riom qui se soit accru en nombre d'hommes entre 1872 et 1906. Sur 17.600 hectares, que s'adjugent 10 communes, il comptait 10,695 habitants en 1872 et le dénombrement de 1906 lui en a donné 15,286, soit 4,591 de plus, soit encore un gain de 42 à 43 pour 100. Cet accroissement a pour cause la possession du bassin houiller de Saint-Eloy. Montaigut ne groupe que 1,257 personnes; Saint-Eloy en agglomère 3,027, sur 6,395 de population totale.

Ce canton n'appartient pas seulement au carbonifère, mais encore au micaschiste et au granit du Massif Central. Il a pour artère la Bouble, maître affluent de la Sioule, et quelques-uns de ses rus s'en vont vers le Cher naissant. Son culmen, 715 mètres, le Mont de la Brosse, domine au Sud Montaigut; son lieu de moindre altitude, dans le val de la Bouble, est par moins de 400 mètres (?). Sols durs, prairies, landes, petites forêts, gorges tortueuses ; sites austères, et, dans le pays de la houille, sites noirs.

Montaigut, de son nom complet, Montaigut-en-Combrailles, d'un pays qui s'étendait sur le Puy-de-Dôme, la Creuse et l'Allier, Montaigut se signale par une église romane, une lanterne des morts du XIIIe siècle et les restes d'un château. Virlet offre une intéressante église du XVe siècle et les ruines de l'église et de l'abbaye de Bellaigue (XIIe et XIIIe siècles).



Vue générale de Montaigut.
Ce bourg [illegible] qui séparent à la fois le département du Puy-de-Dôme de ceux de la Creuse et de l'Allier et le bassin de la Bouble [illegible] Cher [illegible]



PIONSAT : LE DONJON.
Pionsat est un bourg amphithéâtral, à l'altitude d'environ 550 mètres, au-dessus du Boron ou Bouron ou Buron qui est un des tributaires du Cher naissant.



VUE GÉNÉRALE DE PONTAUMUR.
C'est au bas de Pontaumur que se rencontrent le Sioulet et la Saunade, torrents du Massif Central, et l'un comme l'autre augmentés de déversoirs d'étangs dormant dans les roches dures, imperméables. Pontaumur est à 519 mètres au-dessus des Océans.

LE SIOULET A MIREMONT (C^ne de Pontaumur). — Le Sioulet reçoit ici la Chancelade, qui va comme lui d'étroit en étroit, de rapide en rapide.

Tout au Nord-Ouest du Puy-de-Dôme, dans l'ancien pays de Combrailles, le CANTON DE PIONSAT confronte à deux départements, au Nord à celui de l'Allier, à l'Ouest à celui de la Creuse, dont le Cher naissant le sépare. Il est tout entier situé dans le bassin de cette rivière la plus centrale de France, sur des rus d'infinis détours, vifs et bruyants en semaines pluvieuses, à demi morts en sécheresse ; il porte, en ce tarissement de ses ondes, la peine de la dureté de ses roches constituantes, gneiss, micaschistes, granits, assises carbonifères. Fidèle à ces pierres imperméables, il déroule des landes, des prairies, des bois tels que ceux du Quartier (400 hectares) et de Pionsat. Comme altitudes, ce territoire aimable en été, renfrogné en hiver, atteint 779 mètres au-dessus du Quartier, au faîte entre les rivières du Cher et de l'Allier ; et il n'est qu'à 375 mètres environ au confluent du Boron et du Cher.

10 communes ; 16,463 hectares ; 9,392 résidents en 1872 et 8 658 ou 734 de moins en 1906. Il y a 850 habitants agglomérés à Pionsat.

Ruines d'un manoir de la Renaissance à Pionsat ; église du XIIe siècle à Vergheas.

Territoire le plus occidental du Puy-de-Dôme, vis-à-vis du département de la Creuse, le CANTON DE PONTAUMUR est le troisième en étendue des 50 circonscriptions cantonales de l'unité clermontoise, après les cantons de Rochefort-Montagne et de Besse. Il comprend 35,449 hectares, en 16 communes. Ce lambeau de notre Grand Massif Central développe ses prairies, ses bois, ses landes, ses étangs, ses solitudes vagues et froides sur la carapace imperméable des schistes cristallins et des granits ; çà et là quelques buttes volcaniques dominent l'étendue : le ruissellement les a coupées de l'immense cheire des Monts Dôme.

Ce haut pays d'aspect fort mélancolique, mais délicieux en temps estival, où le vent bouleverse la neige en hiver, comme ailleurs il disperse la poussière en été (ou en tout temps) est peu mouvementé : il arrive à 818 mètres d'altitude près de la Celle, à la frontière de la Corrèze ; il dévale jusqu'à 500 (?), le long du Sioulet ou Petite Sioule, l'une des deux branches mères de la Sioule.

Parmi les étangs qui dorment entre des rives tourbeuses, à l'ombre légère des bouleaux et des pins, l'étang de Tix, affluent du Sioulet, a de 50 à 60 hectares ; celui de la Ramade en a 100, plus ou moins ; partagé entre Puy-de-Dôme et Creuse, il s'en va vers la Dordogne par le Chavanon.

Population en décroît : 13,136 personnes au recensement de 1872 et rien que 11,859 ou 1,277 de moins en 1906. 591 habitants agglomérés seulement à Pontaumur, contre 762 à Giat, 585 à Montel-de-Gelat.

Dans ce pays de la paix, du silence, du vaste horizon, l'homme disparaît devant la majesté simple de la nature. Vestiges de voie romaine et vieux château sur le territoire de Puy-Saint-Gulmier ; tumulus et débris gallo-romains sur celui de Voingt ; lanterne des morts (XIIe siècle), et restes d'un manoir (XVIIe siècle) à Combrailles ; église du XIIe siècle à Miremont. Beaux débris de château féodal à Montel-de-Gelat.



PIONSAT : ENTRÉE DU CHÂ[illegible]
Le château de ce chef-lieu de canton date de la R[illegible] les siècles l'aient laissé intact.



L'ALLIER PRÈS DE SAINT-PRIEST-BRAMEFANT (Canton de Randan).
Cette vaste grève où se recroqueville un étroit torrent, voilà ce qu'est l'Allier des semaines impluvieuses, des longs mois sereins, au pied de la colline de Saint-Bramefant, village qu'une petite demi-lieue sépare de la rive gauche du maître cours d'eau de la vallée. Mais viennent les mois humides, ou quand fond la neige des montagnes, l'Allier conquiert aussitôt tous ses graviers.

LE CANTON DE PONTGIBAUD est fort beau, fort divers, fort remarquable : d'abord par la lutte de la Sioule contre les barrages de lave et les roches de gneiss qui jadis l'arrêtaient en lac ; puis par les grandes fontaines sorties de dessous la carapace volcanique ; ensuite par la splendeur des porphyres rouges, où elle taille à ses flots un passage convulsionnaire ; enfin par la grandeur des cheires raboteuses issues antan, bouillantes et fumantes, des chaudières du Dôme. Ces basaltes et autres roches plutoniennes dépassent la rive gauche de ladite Sioule par les ilots que l'incessante action des météores a laissés jusqu'à ce jour subsister sur les pierres antiques du Massif Central.

Les lieux culminants du territoire ne se trouvent pas au couchant, sur la pierre compacte des temps archéens ; ils se montrent au levant, dans la pierre spongieuse de l'ère phlégréenne, dans les Monts Dôme, cratères merveilleusement conservés, parfois intacts pourrait-on dire, sauf le rauque flamboiement et les crachats de la mitraille « cosmique ». Ces dômes, ces puys varient entre 1,000 mètres ou un peu moins et 1,200, au puy de Louchadière (vrai nom : Puy de la Chadière, ou de la Chaise).

Les 11,835 personnes qu'entretenait en 1872 ce territoire de 25,560 hectares, [illegible] de 10 communes, se sont trouvées réduites à 9,979 au recensement de 1906 : d'où une perte de 1,856 existences.

On compte 727 habitants agglomérés à Pontgibaud et 514 à Chapdes-Beaufort.

Pontgibaud possède un fort beau château des XIII[e] (ou XIV[e]), XV[e], XVI[e] et XVIII[e] siècles, des débris d'enceinte (XIII[e] et XV[e]), et, à quelque distance, le camp des [illegible], sorte de bourgade gallo-romaine (ou postérieure à Rome — [illegible] de 50 maisons en pierres sèches dans une enceinte d'environ 200 mètres de long, 120 de large). Bromont-Lamothe offre une église des XI[e], XIII[e] et XV[e] siècles ; Chapdes-Beaufort des ruines de manoir et des débris de la Chartreuse de Port-Sainte-Marie (XIII[e] siècle) ; Montermy une église romane ; Saint-[illegible] Ambur les débris du château qui lui valut son surnom [illegible] Ambur.



LE CHATEAU DE PONTGIBAUD.
Fondé en 532, refait en 1190, retouché en l'an 1450.



[illegible] de Pontgibaud).
[illegible] habitants agglomérés, qui, de sa colline, à [illegible]

LIMITROPHE du département de l'Allier à l'Est et au Nord, le CANTON DE RANDAN est terre de Limagne, et par conséquent dépôt de tertiaire oligocène et de tertiaire miocène. Il occupe la région la plus basse de tout le département du Puy-de-Dôme : la rive gauche de l'Allier l'abandonne, en même temps que le territoire de Clermont-Ferrand, par 263 mètres environ au-dessus des Océans. Quant au lieu culminant, il se trouve au Nord de Randan, par 400 mètres, dans de vastes bois, formant, dans l'ensemble, une selve qui se rattache aux 5,500 hectares de la forêt de Montpensier, laquelle relève du département du Puy-de-Dôme pour 3/5 et de celui de l'Allier pour 2/5. Bon sol irrigué ; belles cultures : on est en Limagne, c'est tout dire. N'empêche que son peuple diminue.

L'ensemble des 10 communes de ce territoire de 14,397 hectares entretenait 8,948 individus en 1872 ; en 1906 on n'en a recensé que 7,322 ; c'est 1,626 existences de moins.

Randan possède deux châteaux du XIV[e] siècle : l'un dans le bourg même, l'autre à Maumont, à une lieue de distance, dans la forêt.







RIOM : LA TOUR DE L'HORLOGE. — RIOM : L'ESCALIER DE MONTAT. — RIOM : LA MAISON DES CONSULS.
Riom est la contraction du celtique *Ricomagus*. Cette ville est à 350 mètres d'altitude, sur une colline d'où l'on voit la plaine et les monts.

RIOM est une cité plus intéressante qu'importante. Bâtie de laves sombres, elle n'est pas de couleur grise. C'est une « ville noire » comme tant d'autres en Auvergne. Mais elle se présente à l'étranger comme suffisamment monumentale avec ses vieilles églises de Saint-Amable (en partie romane) et de N.-D. du Marthuret (XIVe, XVIe, XVIIe, XIXe siècles), sa tour de l'Horloge (XVIe siècle), son hôtel de ville (parties du XVIe siècle), son Hôtel des Consuls (Renaissance), ses maisons des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, etc., etc.

Bien que n'ayant que 7,839 habitants agglomérés, sur 10,627 de population totale, Riom est le siège de deux cantons : Riom-Est et Riom-Ouest.

LE CANTON DE RIOM-EST est surtout terre de Limagne féconde, ruisselante, arrosée, avec quelque peu des roches archéennes du Massif Central, au-dessus de l'oligocène et du quaternaire de la grande et célèbre plaine. Il comprend 9 communes et 12,187 personnes. Il possède les eaux minérales, très fréquentées, de Châtelguyon. Châtelguyon y groupe 1,723 habitants, Saint-Bonnet 1,203, la Moutade 541. A Saint-Bonnet, église des XIIe et XVe siècles.

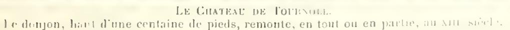
LE CANTON DE RIOM-OUEST, avec plus de Mont que de Limagne, et vastes laves sur roches archéennes, compte 11,497 individus, en 7 communes. 2,174 habitants agglomérés à Volvic, 1,009 à Mozac, 903 à Châteaugay, 591 à Marsat, 524 à Enval. Volvic, la grande extractrice des pierres volcaniques dont on bâtit les « villes noires », est fière de ses accidents plutoniens, de ses carrières, de son église du XIIe siècle (et du XIXe) et des superbes ruines du château de Tournoël (XIIIe, XVe, XVIe siècles). Mozac offre une remarquable église du XIe et du XVe siècles ; Châteaugay les restes d'un manoir de la fin du XIVe siècle.

Ces deux cantons réunis comptent 16 communes, sur 14,145 hectares ; ils étaient peuplés de 23,684 habitants en 1906 ; or il y en avait 25,141 en 1872 ; d'où une perte de 1,457 existences, en dépit de la possession du chef-lieu de l'arrondissement.

L'ensemble de ces deux cantons est très varié, des alluvions infatigables de la Limagne à la stérilité des cheires raboteuses couvrant de leurs rugosités nues le socle des pierres antiques du Grand bloc résistant de la France. Vues sublimes du mont sur la plaine et sur d'autres monts fuyant jusqu'à l'horizon. Dans la campagne qui est le Piémont de l'Auvergne, l'altitude descend à moins de 320 mètres ; sur le tertre elle monte à 994 au volcan de la Nugère qu'expectora la cheire de Volvic.







LE CHATEAU DE TOURNOEL.
Le donjon, haut d'une centaine de pieds, remonte, en tout ou en partie, au XIIIe siècle.



SAINT-GERVAIS : L'ÉGLISE.
On remarque son portail roman ; clocher ogival

LE CANTON DE SAINT-GERVAIS s'étend à l'Ouest jusqu'à la frontière du département de la Creuse, à l'Est jusqu'à la très profonde entaille où la Sioule, affluent de gauche de l'Allier, dort dans des gours ou se réveille à des rapides. Le pont du chemin de fer de Montluçon à Clermont-Ferrand y franchit cette rivière au viaduc de Fades, le plus haut de France (132 m. et demi).

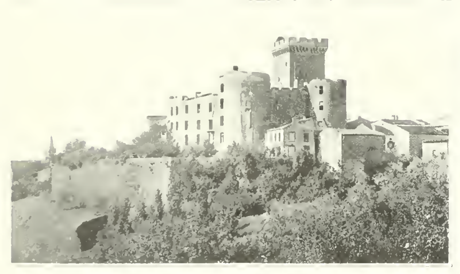
Des granits et autres roches archéennes, des assises carbonifères composent les 26,240 hectares de cet ensemble de 10 communes qui a son faîte à 804 mètres au-dessus des mers, dans le bois de Pionsat, sur l'aigueverse entre la Sioule (à l'Est) et le Cher (à l'Ouest) : c'est 444 mètres en contre-haut des 360 mètres environ qui sont le plus bas du territoire, dans les gorges de la Sioule.

11,457 personnes vivaient en 1872 sur ce plateau moucheté de bois, vert de prairies, froid en hiver de par ses roches et son altitude. Le recensement de 1906 n'en a signalé que 10,906, ou 551 de moins ; 1,029 se sont groupées à Saint-Gervais.

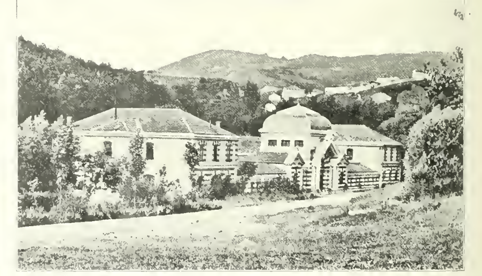
Ayat possède le château où Desaix naquit en 1768 et la pyramide de granit élevée à ce héros. Église romane à Biollet ; église romane et ogivale à Saint-Gervais.



L'ÉGLISE DE VOLVIC (Canton de Riom).
Trop reconstruite, il lui reste peu du XIIe siècle.



LE CHATEAU DE CHATEAUGAY (Canton de Riom).
[illegible] de ce manoir, 1381. Le bourg est à 450 mètres d'altitude, au [illegible] de la plaine de la Limagne.



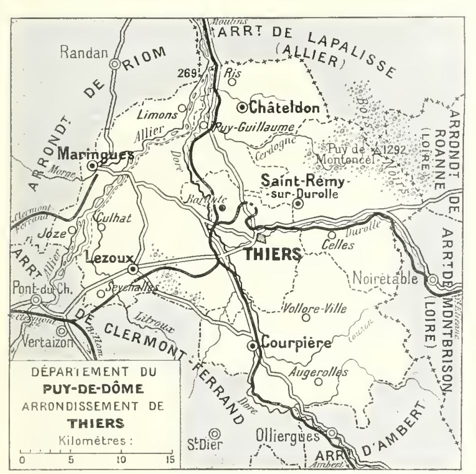
CHATELGUYON : LES THERMES (Canton de Riom).
Cette station thermale est l'une des plus fréquentées de France ; c'est aussi l'une des plus complètes et des mieux accommodées.



[illegible] (Canton de Saint-Gervais).
[illegible] de Tanus et du Garabit, la plus longue de ses [illegible] 93 mètres d'élévation.



LES GORGES D'ENVAL (Canton de Riom).
Très visitées par les baigneurs de Châtelguyon, ces gorges sont taillées dans des roches de granit.



LE CANTON DE CHATELDON s'élève, dans ses Bois Noirs, bien nommés, tant la forêt les obombre, jusqu'à la frontière des départements de la Loire et de l'Allier. Prolongement septentrional des Monts du Forez, ces Bois Noirs culminent ici au Puy de Montoncel (1,292 mètres), culmen du canton comme de l'arrondissement et borne angulaire entre les territoires du Puy-de-Dôme, de la Loire et de l'Allier. De même il possède le lieu le plus bas de l'arrondissement, 269 mètres, un peu en amont de la rencontre de l'Allier et de la Dore. Terrain soit tertiaire, soit quaternaire dans la plaine, qui n'est autre que la Limagne, granit dans les Bois Noirs, ce canton a la fierté de ses deux belles rivières et de la fécondité de la campagne où elles vont s'unir, comme de ses torrents à cascades, de ses prairies et de ses forêts.

179 personnes de plus en 1906 qu'en 1872 : c'est l'un des trois cantons de l'arrondissement qui n'ont pas diminué de population pendant ces 34 années; de 8,485 résidents il est monté à 8,664, en 6 communes, sur 12,455 hectares. Châteldon n'a que 1,181 habitants agglomérés contre les 1,303 de Puy-Guillaume; on en compte 1,020 à Ris.

Château des XIIIe et XVe siècles, restes d'enceinte, église du XVe siècle, étroitesse des rues, ruelles, impasses, montant de détours en détours vers le manoir, vieilles demeures en pierres, en bois, Châteldon est une apparition encore quelque peu féodale. Ris a aussi des ruines de remparts, des XIIIe et XIVe siècles, et une remarquable église des XIe, XIIe et XVe. Puy-Guillaume a sur son territoire les débris de l'église de l'abbaye de Montpeyroux (XIIe siècle).

Arrondissement de THIERS.

L'ARRONDISSEMENT DE THIERS s'arrête au Levant [illegible] le département de la Loire et au Nord-Est comme au Nord [illegible] celui de l'Allier; au Nord également et au Couchant, il est borné par l'arrondissement de Riom, au Midi par ceux de Clermont-Ferrand et d'Ambert. De beaucoup la moindre des cinq circonscriptions sous-préfectorales du Puy-de-Dôme, il ne comprend que 86,198 hectares, en 6 cantons et 41 communes : ce n'est pas même les 11 centièmes du département.

Les deux rivières, l'inconstant Allier, vaste en [illegible], la verte Dore habituée aux défilés étroits, le divisent en deux régions. Au levant de la Dore s'étagent les Monts du Forez; entre la Dore et l'Allier puis sur la rive gauche de l'Allier, on est dans la Limagne au pied des avant-coteaux des Monts du Livradois. Ladite Limagne est faite ici de tertiaire oligocène et surtout de quaternaire; elle descend à l'altitude de 268 mètres; dans les Monts du Forez le granit apparaît ou il se cache sous le gazon des prairies et les arbres de la forêt; le sol y arrive à 1,292 mètres, au Puy de Montoncel qui jaillit entre les trois départements du Puy-de-Dôme, de la Loire et de l'Allier.

Ici bon pays, alluvions grasses, riches cultures; là gorges, ravines, selves, solitudes, roches moussues, murmures de ruisseaux, élan des cascatelles. L'arrondissement de Thiers est en déroute comme nombre d'habitants, malgré les industries renommées de son chef-lieu. Le dénombrement de 1872 y reconnut la présence de 77,440 résidents; celui de 1906 n'en a constaté que 73,219, soit 4,221 de moins. Thiers y groupe 12,601 personnes, Maringues 1,848, Lezoux 1,378, Courpière 1,320, Puy-Guillaume 1,303, Châteldon 1,181, Saint-Rémy-sur-Durolle 1,066, Ris 1,020, Joze 877 et Seychalles 635.

Chez les *Arverni*, à la frontière occidentale des *Segusiavi*, ce que nous ont laissé les ancêtres préhistoriques ou historiques est peu de chose. Lezoux fut au temps gaulois une ville de potiers et céramistes. Thiers est un musée du moyen âge finissant et des siècles postérieurs par le très grand nombre de ses demeures des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.



UNE RUE A CHATELDON.
A l'altitude d'environ 300 mètres, Châteldon se vante de récolter sur ses collines les meilleurs vins rouges de l'Auvergne.



CHATELDON. TOUR DE L'HORLOGE.



VUE GÉNÉRALE DE CHATELDON.



[illegible]



La Dore a Courpière.
La Dore reçoit ici le Couzon, torrent descendu en toute hâte des monts du Forez.



[illegible] Maule.
[illegible] Bélime passe pour être la [illegible] airain sonnait le retour [illegible] dans des vers célèbres.

Dans le Canton de Courpière court la Dore, la rivière verte. En amont du chef-lieu ce beau torrent qui brave l'été luit obscurément au fond de défilés où il y a tout juste place pour ses eaux ; en aval les gorges se changent en vallées : la Dore n'est plus comme étouffée, elle respire. A sa rive gauche monts et plateaux sont le prolongement et le terme du Massif du Livradois; à sa droite des torrents rapides ouvrent des passages étroits, sinueux, vers les Monts du Forez, qui lèvent leurs dômes à 1.250-1.300 mètres d'altitude suprême, entre le versant de l'Allier à l'Ouest et celui de la Loire à l'Est, dans le Bois de l'Ermitage. Ces monts sont fort sylvestres (forêt d'Aubusson, bois de Vollore-Montagne, etc.), sur leurs roches archéennes; l'oligocène et le quaternaire accompagnent les deux bords de la Dore.

En 1906 les 10 communes du canton entretenaient 13,814 habitants sur 20,633 hectares; on en comptait 15,801 en 1872: perte cruelle de 1,987 existences. 1,320 habit. sont groupés à Courpière.

Le territoire de Courpière a maints souvenirs d'antan : des maisons des xve et xvie siècles, une église des xie et xiie, les restes du château de Courte-Terre, le château de la Barge (xve siècle), celui de Bélime, qui remonte au xve ou au xvie. A Augerolles église de la fin du xiie siècle et maison de la Renaissance. A Vollore-Ville on montre une stèle gallo-romaine (dans la mairie). Ce très pittoresque bourg a deux maisons du xvie siècle, une église mi-romane, mi-ogivale, un manoir des xve et xviie siècles. A Aubusson débris de château; à Sauviat, église ogivale; à 3 kilomètres de Sainte-Agathe restes du château de Montguerlhe.

Le Canton de Lezoux est un canton de Limagne, un territoire de tertiaire oligocène et de quaternaire jusqu'où s'avancèrent antan les basaltes pliocènes échappés des cratères de l'Ouest. La butte de Seychalles (467 mètres), culmen du territoire, est précisément un reste des chéires que ces volcans vomirent et que l'usure du temps a séparées de la masse. Les ruisseaux de la plaine par endroits ultra-féconde vont à la rive droite de l'Allier qui abandonne la circonscription par 275 mètres, en même temps que la Dore ici séparée de l'Allier par moins de 500 mètres.

1,260 personnes de moins qu'en 1872 sur un ensemble de 12 communes disposant de 18,654 hectares, c'est ce qui résulte de la comparaison des 12,619 résidents du recensement d'après la guerre avec les 11,359 de celui de 1906. Lezoux compte 1,378 habitants agglomérés, Seychalles 635.

Lezoux se signale par quelques « vieilleries », église romane servant de remise, restes des murs de défense, beffroi, débris des manoirs de Fontenille et de Ligonne. Eglises romanes de Bulhon, de Culhat (remarquable, près d'une lanterne des Morts du xiie siècle), de Néronde (digne de visite), de Peschadoires (xve et xvie siècles). Vieux prieuré de la Veine à Crevant. Au culmen du canton, sur la butte de Seychalles, tour de Courcour, reste d'un donjon du xiiie siècle.



[illegible]
[illegible] maisons de Thiers



L'Allier a Crevant (Canton de Lezoux).
Crevant, sur la rive droite, fait face à la belle Limagne

Dans le Canton de Maringues on est en plein dans la Limagne, dans le quaternaire ou le tertiaire oligocène, sur la rive gauche de l'Allier qui se rapproche peu à peu de la Dore avant de la dévorer. Sur la rive droite le territoire s'arrête un peu en amont du confluent, par 269 mètres au-dessus des Océans. Parmi les collines qui accidentent la riche campagne, la plus haute se lève au Nord-Nord-Est de Maringues ; elle monte à 416 mètres.

Ce pays, que le mot Limagne dispense de toute description, partage 7,837 hectares entre 4 communes. De 7,903 personnes en 1872, il s'est abaissé à 6,084 en 1906, soit une perte de 1,819 existences ou d'environ 23 p. 100. On compte 1,848 habitants agglomérés à Maringues ; il y en a 877 à Joze.

Maringues, qui est un important bourg industriel, possède une église des XIIe et XVIe siècles, le château de Beissat (XVIIIe siècle) et la butte de Montgascon, socle d'un vieux manoir disparu.



L'Allier a Joze (Canton de Maringues).
A la bordure de la Limagne, l'Allier forme ici des ilots et d'assez grandes îles allongées.



La Durolle a Celles (Canton de Saint-Remy).
La Durolle a le renom très mérité de rivière pittoresque ; rivière non, mais torrent, dont le chemin de fer de Clermont à Saint-Etienne remonte péniblement les gorges à force de tunnels, de ponts par dessus rapides, cascades et gouffres.



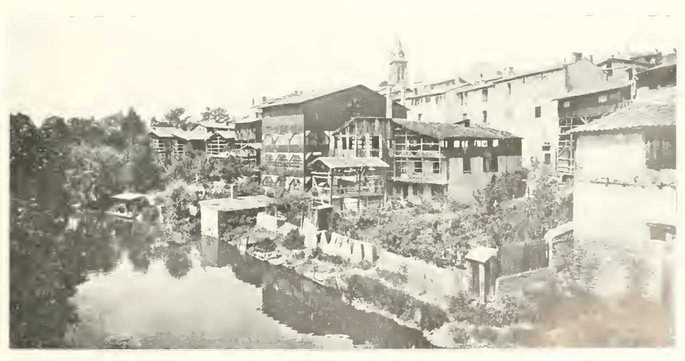
Saint-Rémy. — L'Église.
Cette église n'a pas de valeur historique, archéologique, mais elle a sa célébrité dans la contrée en tant que but d'un pèlerinage assez fréquenté.

Du faîte des Monts du Forez, toit des eaux entre Allier et Loire et crête de séparation entre le département de la Loire (à l'Est) et celui du Puy-de-Dôme (à l'Ouest), le Canton de Saint-Remy-sur-Durolle descend vers la rive droite de la Dore, mais n'atteint pas cette belle rivière. Il lui envoie la Durolle ou Petite Dore, torrent que l'industrie accapare et dans les défilés duquel le territoire s'abaisse à près de 300 mètres, le culmen étant à 1,292 à ce Puy-de-Montoncel commun aux trois départements du Puy-de-Dôme, de la Loire et de l'Allier. Le nom de Bois Noirs, que portent ici les Monts du Forez, vient des profondes forêts de sapins, de chênes, de hêtres, qui couvrent ici les granits et porphyres du canton.

6 communes ; 17,714 hectares ; 13,602 personnes en 1906 contre 13,311 en 1872 ; d'où un gain de 291 existences. Il y a 1,066 habitants agglomérés à Saint-Rémy, bourg qui malgré son surnom ne borde point la Durolle ; il a son site à une demi-lieue du torrent.

On ne cite par ici, en fait d'antiquités, que les ruines du château de Viscontat.

Le canton est assez beau pour se passer d'archéologie.



Tanneries a Maringues.
La rivière des tanneries et mégisseries de Maringues est la Morge, extrêmement [illegible]



Vue générale de Thiers.

On a vanté sous toutes les formes la beauté pittoresque de Thiers, son torrent jamais tari, ses gorges, ses escarpements, son étalement amphithéâtral. C'est aussi l'une de nos villes où il se rencontre le plus de très curieuses demeures anciennes.

Le canton de Thiers, séparé des Bois Noirs et du département de la Loire par le canton de Saint-Rémy-sur-Durolle, suit la rive droite de la Dore à laquelle il [illegible] la Durolle. Celle-ci, torrent sauvage en amont, s'apaise en aval de Thiers; de même la Dore en a fini avec les défilés angoissants, les passages obscurs, les dormants et les rapides; elle est devenue une rivière calme dans une aimable vallée oligocène ou quaternaire où son altitude se réduit à 280 mètres, plus ou moins. Sur le granit du mont une cime voisine d'Escoutoux arrive à 731 mètres, au Sud-Est de Thiers.

Par le fait de la grande industrie de Thiers, qui est la coutellerie, le peuple de ce canton n'a pas diminué de 1872 à 1906; il a même augmenté de 375 individus, ayant passé de 19,321 personnes à 19,696, sur 8,905 hectares en 3 communes. Thiers compte 12,601 habitants agglomérés sur 17,418 de population totale.

Thiers prétend justement au renom de ville pittoresque en même temps qu'elle a droit à celui de ville noire. Ressauts, escarpements, précipices, eaux mugissantes de la Durolle, rien ne lui manque en imprévu, en grandeur, voire un peu en sauvagerie malgré le nombre et l'ampleur des usines. Elle n'est pas moins curieuse par ses monuments, surtout par le nombre et la beauté de ses maisons de pierre ou de bois (ou les deux) vieilles de trois ou quatre cents ans. Églises Saint-Genès (romane), Saint-Jean (XIIe et XVe siècles), du Moutier (surtout du XIe siècle); porte fortifiée du XVe siècle; ponts du XVe siècle (remaniés) sur le torrent! Belle église romane et château de Barante (moderne) à Dorat. A Escoutoux, château de Maubec (XVIIe siècle).



Thiers : le Pont Sainte-Agathe.

[illegible] la « ville aux couteaux et rasoirs » est ici à une lieue [illegible] d'environ 300 mètres ; elle est faite de « gouttes » ou [illegible]



Thiers : Maison François Ier.

Les vieilles maisons de Thiers, soit en pierre, soit en bois, soit les deux, datent des XVe et XVIe s.; elles se trouvent dans la « vieille ville ».





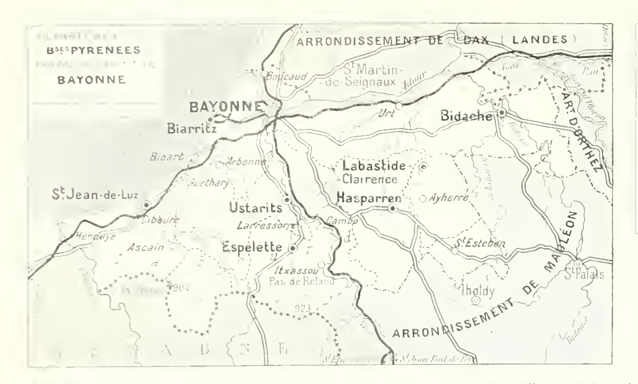
Vues prises dans les Gorges de la Durolle près de Thiers. — D'un bout à l'autre de sa course « échevelée », la Petite Dore — c'est ce que signifie évidemment le nom de Durolle — se tourne, détourne et retourne dans les gneiss, les schistes cristallins, les granits, les porphyres. Ce n'est qu'aux environs de Thiers, en amont, qu'elle se civilise : alors elle subit le joug ; les industries l'enchaînent, coutelleries, papeteries, cartonneries, teintureries, etc., etc.



Thiers. Le Château du Piroux.
C'est au XVI[e] siècle que cette maison en bois fut élevée par les ducs de Bourbon.



Le Viaduc de Thiers.
C'est l'un des nombreux ouvrages qu'a nécessités le cours accidenté du torrent dans la route sinueuse qui le mène des monts du Forez à la rive droite de la Dore.





DEPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Le Département des Basses-Pyrénées, à l'extrême Sud-Ouest de la France, est coupé par le 43e degré de latitude, intermédiaire entre Florence et Rome, et par le 3e et le 2e méridien à l'Ouest de Paris. Il s'arrête du côté du Couchant à l'Océan Atlantique, bordé de [illegible] Au Sud il s'appuie aux Pyrénées, mais n'en suit pas fidèlement la crête : l'Espagne lui a pris les têtes de vallées de la Nivelle et des Nives, et la France a dépossédé l'Espagne des têtes de l'Iraty, sous-affluent de l'Èbre, qui est un fleuve méditerranéen. A l'Est le département se heurte à celui des Hautes-Pyrénées, au Nord à ceux du Gers et des Landes. Dans ces limites il occupe 771,200 hectares partagés en 5 arrondissements, 41 cantons, 559 communes. C'est à peu près le 70e de notre pays, au lieu du 87e : il est donc fort supérieur comme étendue à la moyenne de la France. Il est superflu de vanter ses magnificences, la mer de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz, ses monts d'Aspe et d'Ossau, la grâce de son Pays Basque et de son Pays Béarnais, la fuite rapide de ses gaves verts, la bénignité de son climat dont la pluie drue s'égaie bientôt de soleil. Les malades accourent à ses eaux de santé, les bien vivants à ses stations d'hiver et d'été. Comme altitudes, il dresse des monts de 1,000 m. au bord de l'Océan, des monts de 2,000 à partir du Pic d'Orhy ; le Pic Mourrons, près de la frontière des Hautes-Pyrénées, atteint 2,976 m. Comme substance, il appartient surtout aux granits, aux vieux schistes, au trias dans la haute montagne ; au crétacé dans la basse montagne et la colline, au tertiaire miocène ou pléistocène dans la région qui va de Navarrenx et d'Orthez à la limite des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Landes, sur les collines du Plateau de Ger et de la Chalosse qui sont l'épanouissement en éventail des longues riviérettes issues de ce plateau ; et celui-ci est un détritus des Pyrénées primitives. Comme population, ses Béarnais comme ses Basques sont décimés par le départ des familles pour Paris et autres villes de France, et plus encore par l'émigration en Amérique. Mais vu l'activité des naissances (9,258 en 1909, contre 7,738 décès), sa population se maintient : de 426,700 personnes en 1872, elle était de 425,817 en 1906. Pau compte 30,315 hab. agglomérés, Bayonne 21,779, Biarritz 13,629, Oloron-Sainte-Marie 7,715, Orthez 4,159, Nay 3,699, Mauléon 3,693, Saint-Jean-de-Luz 3,424, Boucau 3,221. Contrée celtibérienne avec ses *Beneharnenses*, ses *Ilurones*, ses *Osquidates*, puis gallo-romaine, elle n'a que peu de restes ou vestiges d'avant Rome ou contemporains de Rome ; le moyen âge y est vivant, surtout à Orthez et à Pau, deux des anciennes capitales du Béarn.

Arrondissement de BAYONNE.

L'Arrondissement de Bayonne, Sud-Ouest des Sud-Ouest de la France, confronte : du Couchant avec l'Atlantique, au fin fond du Golfe de Gascogne ; du Sud avec l'Espagne dont l'écartent une ligne de monts d'au-dessous de 1,000 mètres et le lit étroit, puis l'estuaire de la Bidassoa ; au Sud encore et à l'Est, l'arrondissement de Mauléon ; à l'Est, sur une petite longueur, l'arrondissement d'Orthez. Ses 103,448 hectares seulement divisés en 9 cantons, en 53 communes, en font la moindre des cinq circonscriptions sous-préfectorales du département ; il ne répond qu'aux 13 à 14 centièmes des Basses-Pyrénées. En tant que roches, cet arrondissement suit l'histoire de la Terre depuis l'archéen du Massif de l'Ursouia, jusqu'au quaternaire et à « l'actuel » des dunes par le granit, [illegible] le trias, le crétacé, le tertiaire. En tant que monts, ses Pyrénées sont, en effet, de petites Pyrénées ; la plus haute, la Rhune, au-dessus de Saint-Jean-de-Luz, n'atteint que 900 mètres. En tant que rives de la mer, des dunes aux deux rives de l'embouchure de l'Adour ; des rochers superbement déchiquetés et [illegible] avant Biarritz, au menu golfe de la Bidassoa (là aussi quelques dunes). En tant que cours d'eau, le fleuve de l'Adour, soumis au va-et-vient du flot de mer, ses affluents, la Bidouze, Aran, Ardanabia, Nive ; les deux menus fleuves de la Nivelle et de la Bidassoa. En tant que population : 98,375 personnes au recensement de 1872 ; 114,724, soit 16,349 de plus en 1906 ; croît dû tout entier et même au delà au développement de Bayonne, surtout de Biarritz et autres lieux de bains, de villégiature, de résidence d'hiver ou d'été. L'émigration vers les pays de l'Amérique méridionale décime le pays, non moins que toute la région où l'on parle encore le basque ; la langue française ne règne qu'à Bayonne, à Biarritz, et de plus en plus, le long du littoral. Autant la nature est belle [illegible] souriant, dans cette patrie des vieux *Tarbelli*, dans ce vieux pays de Labourd, autant les grands monuments, les grands souvenirs y sont rares. L'inscription de l'église d'Hasparren rappelle les Romains ; la cathédrale de Bayonne, les ruines des châteaux de Bidache, de Guiche, la ville [illegible] de la Bastide Clairence, les vieilles maisons de Saint-Jean-de-Luz et de maintes bourgades, des églises, des manoirs reportent aux siècles qui se sont écoulés entre la domination de Rome et l'apogée des Bourbons.





Bayonne. La Cathédrale.



Bayonne : Le Chateau Vieux.



Bayonne : La Nive.

Bayonne est une ville charmante, à une lieue et demie de l'Océan, au confluent de deux rivières à marées. L'une, le fleuve de l'Adour, a [illegible] ses flots l'eau verte des gaves et l'eau rougeâtre des rus de l'alios landais; l'autre, la Nive, unit des Nives du Pays Basque. Close de murs, sur un petit [illegible], elle a des rues étroites, animées, de beaux ombrages, un peuple gai, de beaux hommes et de belles femmes. Le Gascon y coudoie le Basque, et l'Espagnol le Français; les vaisseaux de 2,500 tonnes remontent, la barre de l'Adour franchie, sur 6 mètres d'eau jusque devant ses quais.

Rome s'y manifeste par des restes de remparts classés comme monument historique; le moyen âge par une cathédrale des XIIIe, XIVe, XVe siècles, et par le château Vieux des XIIe et XVe siècles; le grand siècle par une citadelle de Vauban; l'ère tout à fait moderne par les deux flèches de ladite cathédrale, hautes de 85 mètres.

C'est l'antique *Lapurdum* dont tira son nom le Labourd, qui fut l'un des trois Pays Basques de France.

Bayonne compte 21,779 habitants agglomérés, sur 26,488 de population totale. C'est le chef-lieu de deux cantons : Bayonne Nord-Est et Bayonne Nord-Ouest.



Bayonne : La Lanterne de Vauban et le Pont Saint-Esprit.

Le Canton de Bayonne Nord-Est borde la rive gauche de l'Adour à partir des lieux où il reçoit une riviérette à marée dont les noms successifs, Ourhanguélou, Ourhandia, Ardanabia, montrent qu'il coule dans un pays où le vieil idiome basque subsiste encore : Bayonne et Boucau à part, et la rive même du fleuve, ce canton est resté jusqu'à ce jour fidèle à l'euscoara des Escualdunas. Il compte 23,619 personnes, sur 6,421 hectares, en 6 communes. Il atteint la mer à l'embouchure de l'Adour, en aval de Boucau, bourg maritime et industriel de 3,221 habitants agglomérés. Urcuit y est l'*Urketa* des Basques. Lahonce offre une église des XIIe et XVIe siècles et les restes d'un couvent de Prémontrés; Mouguerre a deux vieilles églises et une ferme qui fut un château fort; Saint-Pierre-d'Irube le vieux manoir du Petit Lissague.

Le Canton de Bayonne Nord-Ouest, entre l'Adour et l'Atlantique, borde la mer par des dunes, à l'extrême limite méridionale du littoral sablonneux qui a débuté bien loin de là, vers le Nord de l'embouchure de la Gironde; immédiatement après commence la côte rocheuse de Biarritz. De vastes bois de pins maritimes ombragent ces dunes où s'enchâsse un petit lac. 4 communes forment ce canton de 5,043 hectares peuplés de 18,290 résidents. A Arcangues on remarque une église du XIIIe siècle remaniée à la moderne et un château (moderne); à Bassussary le manoir de Mongay. Bassussary, c'est un nom basque et le basque s'est maintenu dans le Sud de ce canton, dont le Nord parle français et gascon.

Réunis, les deux cantons de Bayonne occupent 11,464 hectares, en 10 communes, avec 41,909 habitants en 1906, contre 42,401 en 1872. L'ensemble aurait donc légèrement diminué depuis la guerre de 1870-1871; il a au contraire grandement augmenté. A la population actuelle de ces deux circonscriptions il faut ajouter, pour rester dans le vrai, les 15,093 personnes du canton de Biarritz, qui en a été distrait en 1895.

Au bord de l'Atlantique, au bord de l'Adour, à la fin des longues dunes de Gascogne et de Saintonge, c'est une région quaternaire le long de la mer et du fleuve, avec collines de crétacé supérieur au-dessus dudit Adour. Du zéro du niveau général des Océans, la houle du sol y atteint 133 mètres, au Midi de Mouguerre. Bois, landes, prairies, villas, climat doux, délicieux.



Bayonne : Le Cloitre.
Attenant à la cathédrale, il date de l'an 1240.



Bayonne : La Porte d'Espagne.
La porte d'Espagne perce les fortifications [illegible]



Biarritz : Le Pont naturel.

Biarritz : Le Rocher de la Vierge.

Le Canton de Biarritz, séparé de Bayonne en 1895, ne comprend que les 1,149 hectares de la commune de Biarritz, ville de célébrité mondiale qui n'a pourtant que 13.629 habitants agglomérés, sur 15,093 de population totale. Mais à ces Biarrots (c'est le nom des résidents) s'ajoutent quinze à vingt mille étrangers, soit hivernants, soit estiveurs et plus de cinq cent mille visiteurs, baigneurs, oisifs et joueurs dans tout le courant de l'année. Cette cité cosmopolite où l'Anglais domine en hiver, où l'on voit en été des gens de toute nation, la « Cannes », le « Monaco » de l'Atlantique, mérite sa haute fortune par sa plage, ses rochers, son climat, ses bains, ses thermes salins, ses vues sur la mer et le mont, le voisinage de l'Espagne comme des Landes. C'est « un lieu d'élection », avec villas, châteaux, mais rien d'antique ou d'ancien. Il n'y avait ici, voici quelques décades, qu'un petit village de pêcheurs basques. Aujourd'hui le français, et, bien entendu, les idiomes des cosmopolites règnent dans ce pays qui fit partie du Labourd, terre basque. Le culmen de la contrée n'est qu'à 86 mètres, au Sud-Sud-Est de la ville.



Biarritz : La Cote et l'Océan.

Biarritz est une des stations de bains de mer les plus importantes d'Europe, en même temps qu'une station d'hiver fréquentée.







Biarritz : La Plage.



BIDACHE : LE CHATEAU.
Il date en gros du règne d'Henri IV, mais il a conservé des restes d'un temps plus ancien, de la Renaissance.



LE PAS DE ROLAND (Canton d'Espelette).
Il a perdu de sa sauvagerie, depuis qu'au lieu d'un sentier il est bordé d'une route et d'un chemin de fer.

DANS le CANTON DE BIDACHE, ancien duché de Gramont, la vieille langue basque côtoie le français et le patois béarnais, le long de la Bidouze (tributaire de l'Adour, et un peu le long de l'Adour lui-même, rive gauche. Le crétacé supérieur y domine; le pléistocène et le quaternaire se montrent sur le cours inférieur de la Bidouze et aux bords du fleuve. D'une altitude à peu près nulle sur l'Adour, que monte et que descend la marée, la contrée atteint 147 mètres, au Sud de Bidache, dans les vastes landes de Mixe parcourues par le Lihoury et l'Aphalaréna (ces noms disent assez dans quel idiome s'exprime ici de préférence le paysan). Aimable contrée, aimable climat, aimables gens que ne retient pas le charme du pays et qui s'en vont en foule dans l'Amérique du Sud.

Aussi la population y baisse-t-elle : des 9,523 du recensement de 1872, elle est descendue à 8,276 seulement en 1906, sur 16,131 hectares, en 8 communes. C'est 1,247 de moins. Il y a 909 habitants agglomérés à Bidache.

Bidache se glorifie des belles ruines de son château de Gramont (jadis Aigremont), qui commande le confluent de la Bidouze et du Lihoury ; Guiche et Came montrent également des restes de manoirs des ducs de Gramont (celui de Guiche remonte au XIIIe siècle). A Arancou église des XIIIe et XIVe siècles ; à Bidache église du XVIe ; à Bardos église en partie du XIIIe, vieux manoir de Salha, anciens camps.

ENTIÈREMENT basque, en Basse-Navarre, le CANTON D'ESPELETTE confine, au Sud, à l'Espagne, sur le cours de la Nive, affluent de gauche de l'Adour, et sur celui de la Nivelle, le fleuve côtier de Saint-Jean-de-Luz. A l'Ouest il s'arrête à la célèbre Rhune (900 mètres); au Midi il oppose à l'Espagne des monts de 500 à près de 800 mètres ; à l'Est le Montdarrain culmine à 750. Les lieux les plus bas, sur la Nive, dominent de quelques mètres seulement la « plaine » des mers.

Terrains très variés : archéen, silurien, dévonien, carbonifère, triasique, crétacé ; grande diversité de formes, d'aspects ; landes, bois, vues superbes sur l'Océan, la montagne, l'Espagne.

Sur 18,048 hectares, sur 7 communes, ce territoire a gagné 483 personnes de 1872 à 1906 : de 8,222 à 8,705. Espelette n'y compte que 633 habitants agglomérés, contre 673 à Itxassou et contre 1,484 à Cambo-les-Bains.

Itxassou, voisine du célèbre Pas de Roland, défilé de la Nive, a de nombreuses vieilles maisons basques : en cela c'est un bourg « représentatif ». Cambo-les-Bains vaut par son doux climat, son site aimable, ses prairies, ses eaux thermales, sa Nive, plus que par ses souvenirs et ses monuments.

Espelette est, comme Itxassou, curieuse par ses anciennes demeures.



BARDOS (Canton de Bidache).



VUE GÉNÉRALE D'ESPELETTE.
Ce chef-lieu de canton est à une lieue environ de la rive gauche de la Nive, à 62 mètres d'altitude.



VUE GÉNÉRALE D'HASPARREN.

[illegible] aimable du pays basque borde un affluent de l'Aran, en une verdoyante contrée bocagère, au [illegible] des landes d'Hasparren, à 84 mètres au-dessus des mers. La commune possède une forêt [illegible] d'aunes d'une étendue de 75 hectares.

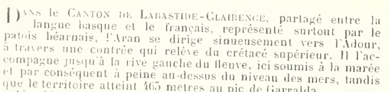


LABASTIDE : GALERIE DE L'ÉGLISE.
L'église de cet humble chef-lieu de canton situé sur l'Aran, montre un beau portail roman, comme principal ornement.

LE CANTON D'HASPARREN, en terre de Basse-Navarre, conduit ses eaux à la rive gauche de l'Adour par les deux rivièrettes de l'Aran et de l'Ardanabia, [illegible] plus bas à l'aide de la marée ; il a sa part aussi du bassin de la Nive, autre tributaire de l'Adour. De 25 mètres d'altitude ou moins [illegible] dans le val de la Joyeuse, — ainsi se nomme l'Aran supérieur, — il monte à 678 à la cime de l'Ursouia, à 897 au pic de Baigorra. Ce territoire [illegible] des roches archéennes (autour de l'Ursouia), du dévonien, du trias, du crétacé supérieur : il déroule des bois, de vastes landes, dites landes d'Hasparren, d'aimables vallons, sous un climat humide, avec luxuriance des gazons et des arbres.

10,037 hectares, en 7 communes, y entretenaient 9,037 personnes en 1906, contre ce même nombre exactement en 1872 : concordance due sans doute à l'imperfection des recensements plutôt qu'à la vraie réalité des choses. En tout cas, les naissances y luttent victorieusement contre les morts, mais les gens émigrent vers l'Amérique du Sud. Hasparren, en basque *Ahazparne*, groupe 1,509 habitants.

Églises de Bonloc (XIIIe siècle), de Mendionde (XVe siècle), d'Hasparren : dans celle-ci, inscription latine des plus précieuses pour l'histoire de l'Aquitaine gallo-romaine. Ruines du château de Macaye et de celui de Belsunce près Méharin.





DANS le CANTON DE LABASTIDE-CLAIRENCE, partagé entre la langue basque et le français, représenté surtout par le patois béarnais, l'Aran se dirige sinueusement vers l'Adour, à travers une contrée qui relève du crétacé supérieur. Il l'accompagne jusqu'à la rive gauche du fleuve, ici soumis à la marée et par conséquent à peine au-dessus du niveau des mers, tandis que le territoire atteint 465 mètres au pic de Garralda.

Aimable pays, que ce pays d'Arberoue et ce pays de Mixe, fragments de la Basse Navarre ou Navarre française. Doux climat. 5 communes se développent ici sur 11,492 hectares peuplés en 1906 de 5,722 personnes ; il y en avait 6,796 au recensement de 1872 : perte de 1,074 individus qui s'explique par l'expatriation (surtout vers l'Amérique espagnole). 400 habitants agglomérés seulement à Labastide, contre 1,161 à Ayherre et 1,170 à Urt, riveraine de l'Adour.

Labastide est une bastide ou ville régulière fondée en 1314 : Ayherre montre les débris d'un vieux château.

TYPE BASQUE.

ENFANTS BASQUES.



[illegible] entrecoupé d'arcades.



EN BASSE NAVARRE.
Comme partout la chèvre ronge ici les pousses des arbres.



LE FORT DU SOCOA.
Sur une falaise de schistes incessamment rongés par l'Atlantique, ce fort d'autrefois, inoffensif aujourd'hui, offre à ses douaniers — on en a fait une caserne - les plus émouvants spectacles de la mer.



SAINT-JEAN-DE-LUZ. LA CÔTE.
Dans cet entonnoir terminal du golfe de Gascogne, la mer est terrible, inexorable, et la falaise, ici schisteuse, là calcaire, lui résiste mal ; aussi la côte est-elle assiégée, affouillée, dévastée.

LE CANTON DE SAINT-JEAN-DE-LUZ, terre de Labourd, touche à l'Espagne dont le sépare le cours inférieur de la Bidassoa. A l'Occident gronde l'Océan sauvage, au fond du Golfe de Gascogne, devant les plages de bains de Bidart, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye. Au Midi montent la Rhune (900 mètres) et les petits pics de la frontière du « Pays très catholique ». Outre sa Bidassoa, torrent vif et clair dans le mont, apaisé et élargi en golfe à son embouchure, ce territoire possède le cours inférieur de la Nivelle, qui se termine à Saint-Jean-de-Luz même. Cette ville que la Révolution eut la ridicule fantaisie de nommer Chauvin-le-Dragon (!) s'appelle en basque *Don Iban Lohitzun* : le vieil euscuara règne encore, mais l'affluence des baigneurs et des étrangers francise les villes et bourgs de la côte, comme elle a fait de Biarritz. Granits, trias, crétacé se pressent ici sur un étroit espace.

Malgré l'émigration constante, vers la République Argentine principalement, la population s'accroît, grâce aux plages fréquentées des baigneurs et au séjour estival ou hivernal des familles attirées par la beauté du climat, le charme prenant du pays. Le gain du dénombrement de 1906 sur celui de 1872 est de 3,696 individus, le canton ayant passé, dans ces 34 ans, de 13,401 personnes à 17,097. Saint-Jean groupe 3,424 habitants, Hendaye 2,221, Ciboure, faubourg d'outre-Nivelle de Saint-Jean 1,389, Guéthary 667, Ascain 618, Bidart 524.

Saint-Jean-de-Luz se signale avant tout par sa physionomie basque, par ses nombreuses, et parfois curieuses demeures des XVe, XVIe et XVIIe siècles, quand cette ville prétendait au surnom de « Petit Paris », alors que sa pêche et son commerce florissaient. Le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne, qui s'y célébra en 1660, marqua l'apogée de sa prospérité ; l'Hôtel de Ville conserve l'acte de mariage ; l'église où il fut consacré date en gros du XIIIe siècle. Hendaye ne cesse d'augmenter le nombre de ses villas, non loin du château d'Arragorry, œuvre de Viollet-le-Duc. Urrugne montre un vieux château, des débris d'enceinte et une église du XVe siècle (en partie) avec horloge célèbre par l'inscription : *Vulnerant omnes, ultima necat.*



LES FALAISES DE BIDART.



LA PLAGE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ.
Des débris du littoral la mer a fait du sable, et ce sable s'est ici déposé en plage ; plage vaste, agréable aux pieds, commode [illegible] la protège des furies de l'Océan : il n'y a pas encore longtemps les flots bouleversaient la baie ; ils venaient parfois jusque dans la [illegible]

LA PLAGE DE GUETHARY.

[illegible] des baigneurs, celle des passants, celle des oisifs est attirée au Nord par le cosmopolite Biarritz, au Midi par Saint-Jean-de-Luz, sans parler d'Hendaye ; c'est pourquoi Guethary est un lieu tranquille, un « bain de famille ». En même temps la bénignité de son climat en a fait une station hivernale appréciée des malades et des convalescents.

LA BIDASSOA A BÉHOBIE.

[illegible] à droite de la Bidassoa, fleuve frontière, on est en France ; à gauche on est en Espagne, et encore en terre basquaise. La Bidassoa [illegible] même où elle va s'élargir en fleuve, puis en estuaire et mourir en mer entre Hendaye et Fontarabie.



L'Ancien Chateau de Ciboure (Canton de Saint-Jean).
Ciboure est un faubourg basque de Saint-Jean-de-Luz.



Le Port de Saint-Jean-de-Luz.
C'est un port d'échouage à l'embouchure de la Nivelle.



Vue générale d'Ustaritz. — A 15 mètres seulement au-dessus des mers, ce modeste bourg n'a rien d'une métropole ; il fut pourtant la capitale du Labourd ; il borde la rive gauche de la Nive. Ce charmant torrent est censé navigable ici, mais il ne l'est guère.

Dans le Canton d'Ustaritz la jolie Nive devient navigable ; sa vallée est donc ici presque égale au niveau de l'Océan voisin, alors que le tertre le plus haut du territoire s'élève à 178 mètres dans les bois de Faldaracon. Ces bois, ceux d'Ustaritz, d'autres encore, prêtent quelque sauvagerie à ce pays gracieux, de climat charmant, embelli par le spectacle des jolies Pyrénées basques. La Nivelle, petit fleuve de Saint-Jean-de-Luz, coule aussi dans ce pays où domine le crétacé, au-dessus du tertiaire et du quaternaire des vallées.

8,885 personnes animaient la contrée en 1906 ; en 1872 il y en avait 8,995 ou 110 de plus, le tout en 8 communes, sur 16,255 hectares. 1,387 habitants groupés à Ustaritz, 612 à Larressore, 498 à Arbonne. Ces gens parlent surtout basque.

Presque rien d'intéressant comme art ou architecture dans ce fragment de l'ancien pays de Labourd. Larressore possède le vieux manoir de Saint-Martin, Saint-Pée les ruines d'un château du xve siècle.



Ustaritz : Vieille Fontaine.
C'est un gentil décor dans un gentil pays.



Le Port d'Hendaye (Canton de Sa[illegible]
Ni port de guerre, ni port de commerce, port de pêche [illegible]

Arrondissement de MAULEON.

L'ARRONDISSEMENT DE MAULÉON confronte à l'Espagne sur une grande longueur, à l'Ouest et au Sud. Ce n'est pas malheureusement une crête continue des Pyrénées qui les sépare ; les Espagnols possèdent — et c'est un grand contre-sens — les origines de deux des branches mères de la Nive, affluent de l'Adour, tandis que par un autre contre-sens nous détenons les sources de l'Iraty, sous-tributaire de l'Èbre, fleuve d'Ibérie, soit une dizaine de milliers d'hectares occupés par la splendide forêt d'Iraty, faite de sapins pour un centième, de hêtres pour 99 centièmes. Il a pour autres frontières : au Nord-Ouest et au Nord l'arrondissement de Bayonne, au Nord-Est celui d'Orthez ; à l'Est celui d'Oloron.

Les [illegible] hectares de cet arrondissement en font la plus vaste des cinq circonscriptions sous-préfectorales des Basses-Pyrénées dont il occupe les 25 [illegible] centièmes. Il comprend 6 cantons et 107 communes.

Sur le haut des Nives, du Saison ou Gave de Mauléon, de l'Iraty règnent les terrains siluriens et surtout dévoniens, les roches houillères, le trias ; le jurassique vient ensuite, puis le crétacé qui forme l'ossature du reste de l'arrondissement, autour de Mauléon, de Saint-Palais, d'Iholdy.

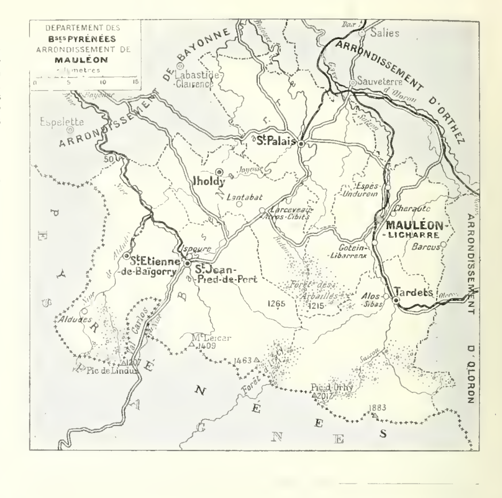
Sous un climat d'une très grande bénignité, d'une pluviosité très grande, toute la contrée, vallées, collines, montagnes, se glorifie d'une verdure [illegible] d'une frondaison magnifique, d'une grâce admirable, et aussi d'une [illegible], notamment dans les colossales fissures du bois d'Holzarté qui sont une des merveilles de la France. Le Pays Basque, dont l'arrondissement fait la majeure partie, est célèbre à la fois par sa beauté calme, ses [illegible], ses vues admirables.

De moins de 50 mètres d'altitude sur le bas de la Nive, de la Bidouze, du Saison, il dépasse 2,000 au Mont Orhy (2,017) et dans des contreforts du pic d'Anie (2,504 mètres) dont il ne possède pas la cime.

Du fait de l'émigration, très active, très continue, vers les grandes villes, Bordeaux, l'Espagne, plus encore l'Amérique du Sud, la population diminue, malgré le nombre satisfaisant des naissances. De 62,309 personnes en 1872, elle s'est abaissée à 59,791 en 1906 : c'est 2,518 en moins. Mauléon compte [illegible] habitants agglomérés [illegible], Saint-Palais 1,654, Saint-Jean-Pied-de-Port 1,472, Tardets 818, etc., etc.

Le basque est la langue usuelle du pays, fait des deux petites contrées [illegible] la Soule (autour de Mauléon) et la Basse-Navarre (autour de Saint-Jean-Pied-de-Port).

Pas un seul monument ne mérite une longue attention, sinon peut-être le château de Mauléon ; vieilles maisons curieuses ; jolies maisons basques.





IHOLDY : L'ÉGLISE ET LE MANOIR.



IHOLDY : VUE SUR LE COL D'IPHARLATE.

7,355 [illegible] en 1872, le CANTON D'IHOLDY, entièrement basque, le dénombrement de 1906 n'en a recensé que 6,827 sur 24,502 hectares, c'est 728 de moins, non par indigence de naissances, mais par excès d'émigration en Espagne, en Amérique méridionale, etc. Iholdy, [illegible] 204 résidents, le cède à Irissarry (374), Larceveau (456) et Lantabat (566).

Un [illegible] dépendait de la Basse Navarre ou Navarre française, le vieux château d'Armendarits, les débris du manoir d'Ilosta, l'église (XVIe siècle) [illegible] des chevaliers de Malte (XVIIe siècle, à son début), l'église d'Irissarry, les restes du manoir de Laxague près Ostabat, les débris de l'enceinte de [illegible] châteaux de Saint-Just-Ibarre, ne font pas à ce territoire autant d'honneur que ses monts, ses vallons, sa fraîcheur, ses panoramas.

De [illegible] mètres d'altitude dans le val resserré de la Joyeuse, branche mère de l'Aran, tributaire gauche de l'Adour, il s'élève à 571, au Sud [illegible] sources de ladite Joyeuse. Les roches archéennes du Massif de l'Ursouia s'y rencontrent avec le dévonien et le crétacé supérieur. [illegible] lieux portant les longs noms énergiques, harmonieux, caractéristiques du basque.

IRISSARRY.



MAULÉON. L'ÉGLISE.
C'est là un édifice de construction tout à fait moderne, dans le style ogival.



VUE GÉNÉRALE DE MAULÉON.
Mauléon s'appelle tout au long Mauléon-Soule aussi bien que Mauléon-Licharre. Cette ville borde les deux rives du gave homonyme, à 135 mètres d'altitude et gravit une colline qui en a 214

LE CANTON DE MAULÉON-LICHARRE, le seul de l'arrondissement qui ait crû en nombre d'hommes entre 1872 et 1906, se divise en 19 communes. Les 13,307 personnes du recensement de 1906 sont supérieures de 1,732 unités aux 11,575 du dénombrement de 1872 malgré la persistance de l'expatriation transatlantique. Mauléon-Licharre compte 3,603 habitants agglomérés, Gotein-Libarrenx 528. Le basque y est la langue courante des ruraux et des villageois. 31,230 hectares, qui ne sont pas tous situés sur le versant océanien de l'Adour : par une stupide aberration de frontière, ce territoire a part à 1,299 hectares de hêtres, dans la belle forêt de Soule : celle-ci, fragment principal de la superbe forêt d'Iraty, envoie ses eaux à l'Èbre, qui est un fleuve méditerranéen.

Un gave clair, mutin, charmant, sauf, çà et là, la sombre couleur de ses gouffres entre ses rochers, le Gave de Mauléon, dit aussi le Saison, y coule dans une vallée bocagère au sein des prées verdoyantes. Il abandonne le territoire par 100 mètres environ d'altitude. C'est là le plus bas du canton : le plus haut, sur le plateau crevassé d'Ahusquy, l'Aphanicé monte à 1,215 mètres, au Midi de la forêt des Arbailles et de la source de la Bidouze. La nature de la roche constitutive du pays, qui est le crétacé supérieur, les abîmes, les avens qui le trouent expliquent l'abondance de la pittoresque fontaine d'où sort la Bidouze. Bois, forêts, prairies, cascades, rocs audacieux, abîmes, c'est une contrée fort belle que ce fragment de la Soule, elle-même lambeau du Pays Basque.

Dans sa ravissante vallée, sur un défilé de son gave, Mauléon conserve, tendant d'ailleurs à la ruine, le château du XVe siècle qui lui valut son nom français (Mauléon, Mauvais lion), à côté de tant de noms basques ; l'un de ses deux ponts est du XVe siècle ; restes de la vieille enceinte ; bel hôtel d'Andurrain, qui est du XVIe siècle. Églises de Charritte-de-Bas (XVIe siècle), de Viodos ; vieilles chapelles.



MAULÉON. HÔTEL [illegible].
Cette vaste maison remonte au temps de la Renaissance.



VIEUX PONT A SAINT-ÉTIENNE.
La Nive que franchit ici cette arche élégante, aérienne, à une lieue seulement de l'Espagne, est la Nive de Baigorry.



BIDARRAY. LE PONT D'ENFER (Canton de Saint-Étienne).
Ce pittoresque pont médiéval est jeté sur la Nive [illegible] tangoerrech — ce nom dénonce suffisamment [illegible] basque.



Saint-Étienne : L'Église et le Village.



Montagnes de la Frontière franco-espagnole (Cne de St-Étienne).

Entouré de trois côtés par l'Espagne, à l'Est, au Sud, à l'Ouest, le Canton de Saint-Étienne-de-Baigorry, dans la Basse Navarre ou Navarre française, reçoit de la Navarre espagnole deux torrents dont les beaux noms, Sabiondo et Immilestéguy ont l'un l'allure espagnole, l'autre la physionomie basque. On est bien, en effet, en Pays Basque. De ces torrents se forme la Nive des Aldudes ou Nive de Baigorry que le canton accompagne sur ses deux rives jusqu'à sa rencontre avec la Grande Nive, tributaire de gauche de l'Adour à Bayonne. Après quoi le territoire suit ladite Grande Nive, qui l'abandonne par moins de 100 mètres au-dessus des mers, tandis que nombre de monts atteignent ou dépassent 1,000 mètres et que la redoute du Lindux culmine à 1,207.

Le dévonien, le carbonifère, le trias sont les roches constituantes de ce territoire encore en grande partie sylvestre ; beau territoire, il va sans dire, puisqu'on est dans l'aimable pays des Basques, également favorisé de la pluie et du soleil.

On la déserte pourtant, cette heureuse contrée, pour les villes, l'Espagne, l'Amérique du Sud. Sur 32,401 hectares, en 10 communes, on ne comptait en 1906 que 9,601 personnes, au lieu des 10,285 de 1872 ; la perte est de 684. Saint-Étienne groupe 593 habitants.

A Bidarray, vieux et curieux pont ; à Ossès, église ancienne ; à Lasse, ruines d'un château ; à Saint-Etienne-de-Baigorry, manoir d'Echauz (xive siècle).

Dans le Canton de Saint-Jean-Pied-de-Port en Basse Navarre, trois Nives : celle de Béhérobie ou Grande Nive, celle de Laurhibar, celle d'Arnéguy ou Petite Nive, s'unissent dans les prairies du chef-lieu pour former la Nive de Cambo et de Bayonne, affluent de gauche de l'Adour. La Grande Nive et la Petite Nive ont leur origine dans la Haute Navarre, dans l'Espagne qui borne au Sud le territoire du canton. Par contre, l'Iraty se verse dans l'Aragon, et l'Aragon se perd dans l'Èbre, fleuve ibérien du bassin de la Méditerranée ; or, cet Iraty naît en France, dans les cantons de Saint-Jean-Pied-de-Port, Mauléon-Licharre, Tardets-Sorholus. Et il appartient à celui de Saint-Jean par 2,823 des 9,495 hectares de la superbe forêt de hêtres d'Iraty.

Ce territoire qui n'a même pas 160 mètres d'altitude dans le bassin de rencontre des trois Nives, s'élève à 1,409 à la cime du mont Leiçar-Athéca, sur la frontière espagnole. Il est très varié comme roches, avec prédominance des vieux schistes et du trias ; terrain houiller, lias, craie inférieure, quaternaire. Monts nus ou sylvestres, prairies superbes, climat bénin, verdure arrosée de pluies, torrents à cascades, c'est une contrée des plus avenantes, avec sites grandioses, une région à souhait, en bas pour les hiverneurs, en haut pour les estiveurs.

Ce n'est pas qu'on ne l'abandonne pour d'autres qui ne la valent pas, principalement pour l'Amérique latine. Des 10,594 individus qui l'animaient en 1872, il est descendu à 9,232 au recensement de 1906 ; c'est 1,362 de moins, en 19 communes, sur 34,311 hectares. On compte 1,172 habitants agglomérés à Saint-Jean-Pied-de-Port, le *Donibane* ou le *Don Iban Garazi* des Basques, dont l'idiome est encore tout à fait prépondérant.

Saint-Jean-Pied-de-Port se rattache au moyen âge, à la Renaissance, au « grand règne », par des débris de remparts des xve et xvie siècles, par une église des mêmes époques, par des demeures des xvie et xviie, par une citadelle du xviie. A une lieue de ce chef-lieu, Saint-Jean-le-Vieux, qui fut une station romaine, montre le porche roman de son église. Églises d'Ainhice (xive siècle), de Gamarthe (xive siècle), d'Uhart-Cize (en partie du xiiie siècle). Châteaux à Ahaxe-Alciette-Bascassan (en ruines), à Ispoure (ruiné), à Lacarre (xve et xvie siècles). Très vieilles maisons à Mongelos. Curieux dolmen à Mendive.



[illegible] Nive.



Saint-Jean : La Porte d'Espagne.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-PALAIS.

De sa situation au-dessus de la rive gauche de la Bidouze, sur une faible éminence, ce chef-lieu de canton tira sous la Révolution son nom de Mont-Bidouze. La rivière, déjà passée dans le bas pays, n'est plus ici qu'à moins de 50 mètres au-dessus des mers.

LE CANTON DE SAINT-PALAIS est l'ancien Pays de Mixe, toute petite contrée qui faisait partie de la Navarre Française ou Basse-Navarre. C'est un fort gracieux ensemble de coteaux relevant du crétacé supérieur. Il est abandonné à une assez faible altitude, à moins de 50 mètres par sa rivière, la Bidouze, affluent de gauche de l'Adour, et il hausse l'une de ses collines à 319 mètres près du village de Beyrie. Un cours d'eau très supérieur à la Bidouze, le Saison ou Gave de Mauléon, lui appartient aussi, mais très peu, en pays béarnais.

La presque totalité du territoire est encore d'idiome basque ; Saint-Palais c'est, en escuara, Don-Aphaleu.

Il y a ici 12,799 personnes, d'après le recensement de 1906, sur 32,896 hectares, en 29 communes. On en comptait 13,292 en 1872, soit 493 de plus. L'émigration, non la stérilité des familles, est la cause de ce décroît. Saint-Palais groupe 1,654 habitants, au confluent de la Bidouze et de la Joyeuse.

Il n'y a dans ce pays avenant, verdoyant, rien qui soit bien rare comme monuments : églises plus ou moins remarquables à Aroue (XIIe siècle) à Arraute-Charritte, à Domezain (ogivale fortifiée), à Orègue (Renaissance), à Osserain-Rivareyte (parties ogivales). Vieux manoirs de Camou-Mixe-Suhast, de Garris (devenu la mairie), d'Orègue, d'Osserain-Rivareyte (remanié), d'Ihart-Mixe. Château moderne d'Ithorots-Olhaiby.



TARDETS : PONT SUR LE SAISON.

Le Saison est tantôt très étroitement comprimé entre rocs, tantôt divaguant largement sur les cailloux ; et c'est ici le cas.



SAINTE-ENGRACE : GORGES DE CACOUETTE (Con de Tardets).

A 580 mètres d'altitude Sainte-Engrâce commande l'un des torrents dont se forme le Saison.



LA BIDOUZE A SAINT-PALAIS.

Cet affluent de l'Adour commence par une fontaine puissante, sortant d'une grotte, source [illegible] des eaux absorbées par les plateaux crétacés aux environs d'Ahusquy.



LE PIC D'ABLAS ET LE PIC D'ANIE.
Haut de plus de 2,000 mètres, sur la crête internationale.



LE PIC D'ORHY.
Premier pic de plus de 2,000 mètres en partant de l'Océan.

CONTINANT à l'Espagne au Sud, le CANTON DE TARDETS-SORHOLUS, essentiellement basque, touche à l'Est au pays béarnais dont le sépare la chaîne d'entre Gave de Mauléon et Gave d'Oloron. C'est ici qu'en partant de l'Atlantique les Pyrénées atteignent, au pic d'Orhy, 2,017 mètres; le territoire s'approche du fameux pic d'Anie (2,504 mètres), borne entre le monde basque et le monde roman, mais il ne l'atteint pas. Le Saison y passe dans le canton de Mauléon par quelque 175 mètres au-dessus des mers.

Par une erreur grave de l'inconcevablement stupide abornement franco-espagnol, le canton détient au midi de la chaîne pyrénéenne le bassin originaire de l'Iraty, torrent qui se perd dans l'Aragon, tributaire de gauche de l'Ebre. Il possède ainsi, sur le versant de la Méditerranée, 5,373 des 6,672 hectares de la forêt de Soule, qui dépend de la forêt d'Iraty, hêtraie magnifique.

Il est rare d'admirer, à quelques pas de distance, des rives aussi gaies, vertes et charmantes que celles du susnommé Saison ou Gave de Mauléon et des défilés aussi terribles que ceux d'Holçarté, fissures effroyables d'une fabuleuse étroitesse où retentissent les gaves qui composent l'Olhadu, l'une des branches mères de l'eau de Mauléon ; ici les « Basses » Pyrénées sont aussi grandioses, et grandioses autrement, que le sont à l'Orient les « Hautes » Pyrénées. Vastes bois ; sol varié, terrains houillers, roches jurassiques, roches crétacées, alluvions le long du Gave mauléonnais.

L'émigration, presque toute vers l'Amérique méridionale, contrarie l'excès des naissances sur les morts. Sur les 38,313 hectares (en 16 communes), qui lui donnent le troisième rang très honorable comme étendue parmi les 41 cantons des Basses-Pyrénées (après ceux d'Accous et de Laruns), il n'entretenait plus en 1906 que 8.025 personnes, contre les 9,008 du recensement de 1872 ; c'est 983 existences de moins. Tardets-Sorholus compte 818 habitants agglomérés.

Tardets, l'Atharratzé des Basques, tire quelque petite fierté de sa chapelle de Sainte-Madeleine, située à une lieue de là, en montagne, et connue pour son pèlerinage et son inscription romaine. C'est surtout le lieu de départ pour les gorges fantastiques d'Holçarté. Sainte-Engrâce montre une belle église du XIe siècle près d'une forêt de 1,590 hectares.



VUE GÉNÉRALE DE TARDETS.



ACCOUS : VIADUC DE LA LIGNE TRANSPYRENEENNE.

Arrondissement d'OLORON.

L'ARRONDISSEMENT D'OLORON part au Midi de la frontière d'Espagne ; à l'Est il se heurte au département des Hautes-Pyrénées ; à l'Est encore il a pour borne l'arrondissement de Pau, au Nord-Est celui d'Orthez, à l'Ouest celui de Mauléon. Avec ses 186,392 hectares, divisés en 8 cantons et en 79 communes c'est, en étendue, la seconde des circonscriptions sous-préfectorales des Basses-Pyrénées (après celle de Mauléon) dont il fait presque le quart.

Aussi fraîches et verdoyantes que les Pyrénées Basques, presque aussi hautes que celles de Gavarnie et de Luchon, les Pyrénées oloronaises montent à 2,976 mètres au Pic Mourrous, culmen du département ; leur plus beau, leur plus célèbre roc, le très fier pic du Midi d'Ossau, s'élance à 2,885. D'elles découlent, clairs, verts, tempêtueux, irrésistibles, deux gaves superbes, le Gave d'Aspe et le Gave d'Ossau d'où résulte le magnifique Gave d'Oloron, tributaire du Gave de Pau et presque son égal. Le lieu le moins élevé du pays, sur un affluent du Gave de Pau, se trouve à une centaine de mètres environ au-dessus du prochain Atlantique.

Autant la contrée est belle d'aspect, autant elle est variée comme roches. Au midi, dans le haut des Gaves, la montagne consiste en granits, schistes siluriens ou dévoniens, terrains houillers, trias ; au centre règnent le jurassique et le crétacé ; au Nord le tertiaire pléistocène.

Une contrée d'une telle beauté, d'un si doux climat, nantie de fontaines de santé telles qu'Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Saint-Christau, devrait retenir tous ses habitants et en attirer d'autres en foule, tant pour se guérir que pour jouir de la vie. Or, on l'abandonne pour les villes de France, l'Espagne et les pays d'outre-mer. On y comptait 67,299 personnes en 1872 ; on n'en a recensé que 59,345, ou 7,954 de moins en 1906. Il y a 7,715 habitants agglomérés à Oloron-Sainte-Marie, 1,616 à Arudy, 1,446 à Laruns, 1,140 à Monein, 999 à Lescun. En outre, une douzaine de bourgs réunissent plus de 500 âmes.

Oloron fut *Iluro*, notable oppidum de la Novempopulanie ; Urdos fut le *Forum Ligneum* gallo-romain ; dolmens et cromlechs rappellent les temps sans mémoire. Eglises d'Oloron, vieux châteaux, vieilles maisons, mais pas un monument d'imposante grandeur.

LE CANTON D'ACCOUS, borné au Midi par l'Espagne, n'a pas moins de 48,942 hectares, en 13 communes, ce qui en fait le plus vaste des 41 cantons des Basses-Pyrénées. Sur ce grand espace, il y avait 10,153 personnes en 1872, et pas plus de 7,920 en 1906, soit 2,233 ou près du quart en moins, désastre qui a sa cause dans un excès d'émigration vers Bordeaux et autres villes, et surtout vers les Républiques espagnoles de la Plata. Accous ne compte que 697 habitants agglomérés contre 739 à Bedous et 999 à Lescun.

Si l'on s'en va d'ici, ce n'est pas que le pays répugne par son climat et ses sites. C'est au contraire une admirable contrée très pluvieuse, très arrosée, très verdoyante avec beaux gaves verts, admirables pâtures, forêts, vues sublimes. La rivière, le gave d'Aspe, la principale des deux origines du gave d'Oloron (l'autre est le gave d'Ossau) rassemble les eaux de monts supérieurs à 2,000 mètres, jusqu'aux 2,504 du pic d'Anie ; il quitte le territoire par 300 mètres d'altitude, plus ou moins.

Galgal d'Urdasque près Borce. Urdos, dominé par le roc de 150 mètres de haut que coiffe le fort d'Urdos ou du Portalet, fut la station romaine de *Forum Ligneum*. Inscription romaine sur le rocher dit Pène-d'Escot. Eglise de Sarrance (XIIe, XIVe et XVIe siècles), jadis pèlerinage des plus fréquentés sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle ; église de Lescun (XVe siècle). Vieux château de Bedous. Maison du XIVe siècle à Cette-Eygun, maisons du XVe à Borce.



VUE GÉNÉRALE D'ACCOUS.



La Route d'Oloron a Jaca.

Elle longe le rapide et tourbillonnant Gave d'Aspe, dans une longue ascension vers le Col de Somport, entre belles montagnes pastorales et sylvestres. C'est un enchantement que de remonter cette admirable vallée si fraîche, à deux pas de l'Espagne embrasée.



Au pied du Fort du Portalet, près d'Urdos.

Fort du Portalet ou Fort d'Urdos, ce poste commande de 150 mètres les flots du Gave d'Aspe, bien plus souvent éveillé qu'endormi dans des gouffres.

[illegible] est justement célèbre par la beauté de son bassin de prairies, le silence de sa campagne : silence de la nature auquel [illegible] la voix résonne profondément la nuit. La contrée ne peut qu'être exubérante avec des pluies telles qu'il n'est guère de [illegible] en France. [illegible] du lieu, 415 mètres.



Le Massif des Pics d'Aspe.

Les pics les plus élevés de la vallée d'Aspe ne se trouvent pas en France, mais en Espagne, contre la nature des choses. Le plus haut est le Bisaurin (2,669 mètres).



Aux environs d'Accous.

Ce beau paysage, l'impassibilité des rocs, les arbres qui clochotent au vent, le torrent qui passe en grondant sous un vieux pont, ce sont choses communes dans les Basses-Pyrénées.

Lescun et ses montagnes — Lescun s'étale en amphithéâtre, à 904 mètres au-dessus des mers, au versant méridional d'un mon[illegible] mètres d'[illegible] à une demi-lieue environ de la rive gauche du Gave d'Aspe, en contre-haut du Gave de Lescun. Celui-ci est le torrent de la fam[illegible] dite de [illegible] dont le volume est rarement inférieur à un mètre cube.

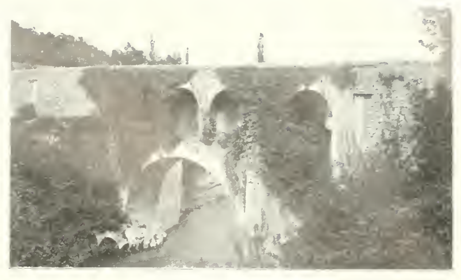
SARRANCE.

Sarrance est un bourg de 319 habitants agglomérés situé à l'altitude de 363 mètres dans un étroit bassin parcouru par le Gave d'Aspe, entre montagnes qui se relèvent aussitôt à 1.200 mètres. Ce lieu fut autrefois très visité par les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle et très vénéré à cause de la fontaine miraculeuse de Notre-Dame-de-Sarrance.

[illegible] — A Etsaut, bourg de [illegible] habitants agglomérés, le Gave d'Aspe, qui n'a pas encore pris en passant le Gave de Lescun, est encore à l'altitude de [illegible] plus ou moins, sur une pente [illegible] fort inclinée, il y rencontre un petit gave aussi fougueux que lui ; un pittoresque pont relie Etsaut à [illegible] ayant 251 habitants.



ARUDY : LE VIADUC.
Haut de 23 mètres, sur la ligne des Eaux-Bonnes.



ARUDY : LE VIEUX PONT
Merveilleusement pittoresque, on le nomme le pont de Germe

LE CANTON D'ARAMITS, région crétacée, touche, en son Sud, à l'Espagne, là où il atteint son culmen (pic d'Arlas : 2,062 mètres), près du pic d'Anie (2,504 mètres) dont ce territoire s'approche fort. Un ravissant torrent, le Vert, qui probablement ne tire pas son nom de sa couleur, bien qu'il soit d'un beau vert, y arrose la charmante vallée de Barétous aux bœufs magnifiques ; dans sa route vers la rive gauche du Gave d'Oloron, il abandonne par 230 mètres, plus ou moins, le canton d'Aramits. Celui-ci ne montre pas seulement de belles prairies ; il déroule aussi des forêts ; celle d'Issaux, hêtres et sapins, couvre 1,381 hectares, et l'ensemble des 6 communes s'étend sur 20,989.

De 5,966 résidents au recensement de 1872, le peuple d'Aramits s'est abaissé à 5,004 ou 962 de moins à celui de 1906. C'est l'effet de trop d'émigration vers l'Amérique méridionale et autres lieux. 366 habitants agglomérés à Aramits, contre 935 à Arette.

Arette montre quelques vieilles maisons, Aramits a sa maison de la Vallée (XVIe siècle), lieu de réunion des syndics du val de Barétous.

Dans le CANTON D'ARUDY court, s'irrite, s'apaise le moindre des deux gaves qui se réunissent dans la très belle ville d'Oloron, le gave d'Ossau, superbement clair, superbement vert. Ce torrent s'évade du territoire par 300 mètres environ d'altitude ; tandis que sur la frontière d'Espagne une crête pyrénéenne arrive à 2,031 mètres, au Sud-Ouest de Castet. Il est superflu de dire que la contrée est belle autant qu'aimable, pittoresque en hauts lieux autant qu'arcadiennement idyllique en ses vallées.

Les 11 communes du canton d'Arudy détiennent ensemble 18,932 hectares où vivaient 9,981 individus en 1872. Le recensement de 1906 n'en a plus trouvé que 8,793 : d'où une perte de 1,188 personnes, causée par un excès d'émigration en France, et d'expatriation vers l'Amérique méridionale. 1,616 habitants agglomérés à Arudy, 843 à Louvie-Juzon, 833 à Buzy, 726 à Lys, 557 à Rébénacq.

Ce territoire ne possède pas seulement sa pente vers le gave d'Ossau ; il s'incline aussi vers le gave de Pau. Fait curieux, la magnifique source du Néez tributaire dudit gave « palois », l'Oueil du Néez, n'est autre chose qu'une dérivation hypogée du gave d'Ossau. Celui-ci verse une part notable de ses eaux dans le gouffre de Sévignac et le flot perdu se retrouve en plein ciel à la source bouillonnante du Néez, à 87 mètres plus bas, à un plus d'une lieue de distance en ligne droite.

Buzy montre un dolmen classé parmi les monuments historiques, Louvie-Juzon un cromlech. Eglises d'Arudy (XVe ou XVIe siècle), d'Izeste, de Louvie-Juzon (XVe ou XVIe siècle), de Mifaget (ancienne et curieuse), de Sainte-Colome (XVe siècle). Châteaux de Gélos près Castet (XIIIe siècle, ruiné), de Rébénacq (XVIIIe siècle), de Saint-Chamans près Rébénacq (ruiné), de Sainte-Colome (XVIIe siècle, en ruine). Maison Renaissance à Buzy, maisons des XVIe et XVIIe siècles à Louvie-Juzon.



VUE GÉNÉRALE D'ARAMITS.
A 280 mètres d'altitude, ce bourg voit s'unir les deux torrents dont se forme le Vert.

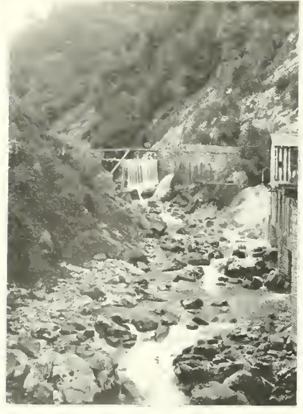


ARAMITS : PONT SUR LE VERT.



IZESTE : LE GAVE (Canton [illegible])





Eaux-Bonnes. Gorges et Cascade de la Sourde.
La Sourde ou Soude, rivière des Eaux-Bonnes, s'unit au Valentin, torrent aux innombrables cascades — c'est aussi le cas de la Sourde — et tous deux réunis tombent dans le Gave d'Ossau.



Cascade sur la route du Pic du Midi.

Dans le Canton de Laruns, contigu à l'Espagne, les grands noms abondent : Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, pic du Midi d'Ossau ou pic du Midi de Pau, qui est un Cervin des Pyrénées et en même temps le premier pic de granit de la chaine hispano-française en partant de l'Océan, pic de Ger, pic de Gabizos, etc. Le pic du Midi n'est pas le culmen du pays, malgré ses 2,885 mètres, mais bien, haut de 2,976 à la frontière des Hautes-Pyrénées comme de l'Espagne, le pic Mourrous ou Cuje de Palas, tête suprême des Basses-Pyrénées.

Il y a des Pyrénées plus grandioses, là où les cirques prodigieux se creusent dans le bloc de craie de Gavarnie et du Mont-Perdu, mais il n'en est pas de si majestueuses et charmantes à la fois, ni de plus verdoyantes, de plus prairiales, de plus ruisselantes. Le beau lac d'Artouste y a 85 mètres d'abîme et plus de 50 hectares d'étendue, rare grandeur en fait de lémans pyrénéens. Le gave d'Ossau finit, dans un cours véhément, par n'y dominer les mers que de 425 à 430 mètres.

Qui croirait qu'avec tant de beauté, de charmes, de merveilleux séjours d'été et des villes de bains comme Eaux-Chaudes et Eaux-Bonnes, la population s'y raréfie ? Tel est pourtant le cas : 5,986 personnes présentes au recensement de 1872 et 5,153 seulement en 1906, soit 833 de moins, sur un ensemble de 8 communes occupant 42,667 hectares, en terrains des plus variés : granits, vieux schistes, trias, roches houillères, trachytes de haute antiquité, assises crétacées. C'est un des plus vastes parmi les 41 cantons du département ; il ne le cède en étendue qu'à celui d'Accous. 1.446 habitants agglomérés à Laruns, 724 à Bielle, 610 à Eaux-Bonnes.

Pics hautains, forêts, cascades écumantes y passionnent le pèlerin plus que les souvenirs et les monuments. Cromlechs sur le territoire de Bilhères, de Bielle, de Laruns. Débris gallo-romains à Laruns. Églises d'Assouste (xiie siècle), de Béost (xiie et xvie siècles), de Gère-Bélesten (xiie siècle). Châteaux d'Aste-Béon (ruiné), de Béost (xve siècle), d'Assouste (xiie siècle) près Eaux-Bonnes, de Gère-Bélesten (xvie siècle), de Laruns (en ruines), d'Espalungue près Laruns. Maisons des xve, xvie, xviie siècles, notamment à Béost et à Bielle.



Le [illegible] d'Arrémoulas. — Ces cimes dépassent toutes l'altitude de 2,000 m. L'[illegible] 2,[illegible] mètres et le [illegible] 2,[illegible]12 mètres.



Lacs d'Arrémoulit. — Il y en a trois, tous trois petits, à de terribles altitudes, au-dessus de 2,300 mètres, et presque toujours glacés.







TYPES D'OSSALOISES.
La vallée d'Ossau a conservé les vieux costumes béarnais et son patois est le meilleur en Béarn.



LE SOMMET DU GER.



ATTELAGE DE LA VALLÉE D'OSSAU.



L'ARCIZETTE, LES TOURETTES ET L'AMOULAT. — Monts qu'on visite en partant des Eaux-Bonnes ; on ne les gravit pas sans guides.



VUE DU PIC DU MIDI D'OSSAU PRISE DU PIC DE S[illegible] [illegible] pic de Se[illegible] atteint 2.620 m. Des Eaux-Chaudes, il faut [illegible] pour arriver au sommet.



EAUX-CHAUDES.

Les Eaux-Chaudes, simple hameau de la commune de Laruns, avec 220 habitants de population fixe, ont leur site à 675 mètres d'altitude, au-dessus du violent Gave d'Ossau.



SOMMET DU LAURIOLE.



SOMMET DU PIC DU MIDI.

C'est, comme on dit, un merveilleux belvédère, d'une ascension pénible, qui fut périlleuse avant que des crampons en fer en eussent facilité les mauvais passages, au-dessus de terribles apics.



[illegible] — C'est une [illegible] qui a [illegible] mètres d'altitude, [illegible] on en [illegible] en deux heures.



LE PIC DU MIDI D'OSSAU, VU DU COL DE LURDÈ. — De ce col de 1,951 mètres d'altitude ouvert au pied du [illegible]zy ou Goupey, mont de 2,209 mètres, de ce col on admire plus que de partout ailleurs peut-être la magnificence de la roche suprême du grand pic d'Ossau.



VUE GÉNÉRALE DE LASSEUBE.
Ce chef-lieu de canton, qui n'est qu'un gros village, gravit l'amphithéâtre d'une colline, entre 170 et 225 mètres d'altitude. Au pied de ce coteau arrivent des ruisseaux issus des bois et des landes, et ces rus de peu d'abondance forment la Baise; celle-ci serpente en un val qui finit par se confondre avec la fertile plaine du Gave de Pau.

LE CANTON DE LASSEUBE, c'est-à-dire de la Forêt (seube, séoube reproduit le latin *sylva*) n'est plus une forêt continue, mais il déroule des taillis, des bois, des landes, sur des coteaux qui atteignent 438 mètres d'altitude près de Lasseubetat, tandis que le val de la Baïse, affluent gauche du Gave de Pau, y descend à 150 mètres environ. Un îlot allongé de granit, le crétacé supérieur et le tertiaire pléistocène se partagent le territoire, qui, dans l'ensemble, est champêtre, calme et bocager. Ses 5 communes, dispersées sur 8,113 hectares, comptaient 4,607 personnes en 1872; le recensement de 1906 les a réduites à 3,677, soit 930 en moins. Il n'y a que 328 habitants agglomérés au bourg de Lasseube. En tant que monuments, on n'a guère à citer que l'église romane de Lasseubetat.

LE CANTON DE MONEIN ne consiste guère qu'en dépôts pléistocènes ou quaternaires coupés de vallons dont la Bayse et le Gen, ruisseaux de nulle abondance estivale, apportent le tribut à la rive gauche du Gave de Pau. La Baïse en sort par 100 mètres, plus ou moins, d'altitude; une colline s'élève à 286 mètres, au-dessus de Lucq-de-Béarn. La contrée est agréable avec bois, landes, prairies, ceps généreux, vues admirables sur la crête des blanches Pyrénées.

De 9,242 résidents au recensement de 1872, le peuple de ce canton a été réduit à 8,597 à celui de 1906 : c'est un déficit de 645, qui a sa cause dans l'émigration et l'expatriation. Monein groupe 1,140 habitants, Pardies 656.

Monein se signale par une belle église du XVe siècle avec tour de la Renaissance et par des restes d'enceinte ; Lucq-de-Béarn par une église remarquable des XIe et XVIe siècles et les ruines (XIVe et XVe siècles) d'une abbaye ; Lahourcade par une église des XIIe et XVIe siècles ; Parbayse par une église romane à trois nefs.



L'ÉGLISE DE MONEIN.
Cet édifice, la principale gloire de Monein, date du XVe siècle; il est donc ogival, sauf sa tour et son portail, qui datent du XVIe siècle, de la Renaissance.



VUE GÉNÉRALE DE MONEIN.
On prétend que ce gros bourg a conservé jusqu'à maintenant le nom des *Monesi*, menue peuplade gauloise. Il a son site à 150 mètres au-dessus des mers, sur la Baylongue, sous-affluent gauche du Gave de Pau par la Baïse.



Oloron : Église Sainte-Croix.

C'est le plus vieux des monuments d'Oloron-Sainte-Marie, dont le nom complet serait Oloron-Sainte-Croix-Sainte-Marie ; il date de la seconde moitié du XIe siècle, environ 1080.



Oloron : Le Gave d'Aspe.

Des deux composants du Gave d'Oloron, le Gave d'Aspe est le plus abondant ; rarement il descend à 6 ou 5 mètres cubes par seconde ; son module est probablement de 18.

Oloron-Sainte-Marie est une ville de beauté retentissante du bruit de ses deux torrents, Gave d'Aspe et Gave d'Ossau qui s'y sont donné rendez-vous pour faire et parfaire le grand et beau gave d'Oloron ; et celui-ci est un feudataire et presque un rival du Gave de Pau, vrai père de l'Adour. Ces deux « indomptés » sont une merveille et le Gave qu'ils créent en est une autre. Aucune ville du pied des Pyrénées ne l'emporte sur Oloron en splendeur naturelle.

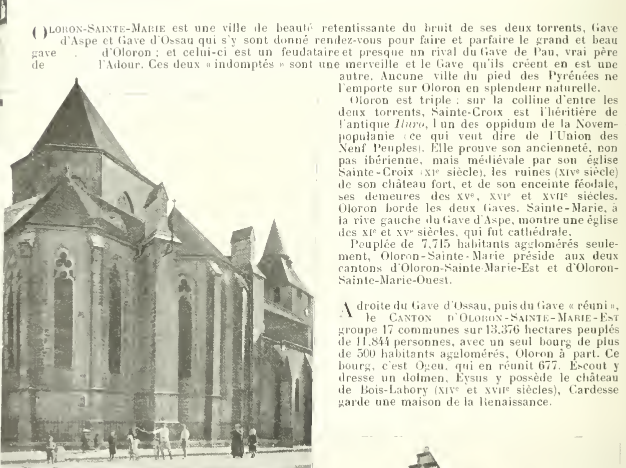
Oloron est triple : sur la colline d'entre les deux torrents, Sainte-Croix est l'héritière de l'antique *Iluro*, l'un des oppidum de la Novempopulanie (ce qui veut dire de l'Union des Neuf Peuples). Elle prouve son ancienneté, non pas ibérienne, mais médiévale par son église Sainte-Croix (XIe siècle), les ruines (XIVe siècle) de son château fort, et de son enceinte féodale, ses demeures des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Oloron borde les deux Gaves. Sainte-Marie, à la rive gauche du Gave d'Aspe, montre une église des XIe et XVe siècles, qui fut cathédrale.

Peuplée de 7,715 habitants agglomérés seulement, Oloron-Sainte-Marie préside aux deux cantons d'Oloron-Sainte-Marie-Est et d'Oloron-Sainte-Marie-Ouest.

Le Canton d'Oloron-Sainte-Marie-Ouest, fait de 12 communes sur 16,716 hectares, compte 8,357 habitants dont 521 groupés à Moumour, bourg qui a un vieux donjon et une vieille église.

L'ensemble des deux cantons d'Oloron comprend 30,092 hectares en 29 communes, avec 20,201 habitants en 1906, contre 21,364 en 1872, diminution de 1,163 résidents qui a pour cause un excès d'émigration pour les grandes villes de France, l'Espagne et encore plus l'Amérique du Sud. La roche dominante est le crétacé supérieur.

De 150 mètres environ d'altitude au passage du Gave d'Oloron dans l'arrondissement d'Orthez, le pays monte à 1,250, au Mail-Arrouy, au Sud-Ouest de Lurbe. Ses gaves frémissants, rumoreux, ses pics, sa verdure, son beau ciel, les pluies qui raniment incessamment l'arbre et le gazon, en font un séjour bien plus beau que ceux pour lesquels tant d'émigrants l'abandonnent.



Oloron : Église Sainte-Marie.

Sainte-Marie est monument historique, comme Sainte-Croix ; elle date du XIe et du XIVe siècles.

A droite du Gave d'Ossau, puis du Gave « réuni », le Canton d'Oloron-Sainte-Marie-Est groupe 17 communes sur 13,376 hectares peuplés de 11,844 personnes, avec un seul bourg de plus de 500 habitants agglomérés, Oloron à part. Ce bourg, c'est Ogeu, qui en réunit 677. Escout y dresse un dolmen, Eysus y possède le château de Bois-Labory (XIVe et XVIIe siècles), Cardesse garde une maison de la Renaissance.



Oloron : Le Gave d'Ossau.

[illegible] commandé [illegible] le pic du Midi d'Ossau boit les eaux d'une foule [illegible] à 4,500 [illegible] et roule 12 à 15 mètres cubes en moyenne



Oloron : Maison de Millet (XVe siècle).

Elle se trouve tout naturellement à Sainte-Croix le plus archaïque des trois quartiers d'Oloron.



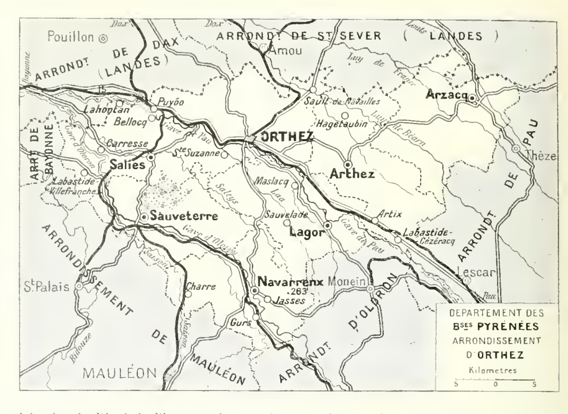
OLORON : CLOCHER DE NOTRE-DAME.
C'est un édifice tout à fait moderne que Notre-Dame, église romane.



OLORON : CONFLUENT DES DEUX GAVES.
L'altitude de ce beau confluent est assez exactement de 200 m. : le Gave d'Aspe y arrive au bout de 56 kil., en un bassin de 56.900 hect. ; le Gave d'Ossau, après avoir parcouru 65 kil., ne déverse que 523 kil. carrés.

VUE GÉNÉRALE D'OLORON-SAINTE-MARIE. — Ville à nulle autre seconde en beauté pittoresque, en cours d'eaux superbes. Oloron-Sainte-Marie, chef-lieu d'une commune de 6,706 hectares, à l'altitude de 200-272 mètres, est faite de trois cités : Oloron, aux deux rives du Gave d'Ossau ; Sainte-Marie, à la rive gauche du Gave d'Aspe ; Sainte-Croix, l'ancienne ville, sur le plateau d'une colline ardue.

Arrondissement d'ORTHEZ.



L'Arrondissement d'Orthez s'arrête, au Nord, au département des Landes. A l'Est il touche à l'arrondissement de Pau; au Sud, à celui d'Oloron; au Sud et à l'Ouest, à ceux de Mauleon et de Bayonne. Ainsi borné, il déroule 118.204 hectares, divisés en 7 cantons et en 135 communes. Il répond aux 15 ou 16 centièmes des Basses-Pyrénées.

Sa beauté, c'est son Gave de Pau qui dort, vert, dans ses gouffres ou qui court et qui bruit entre ses rochers et sur ses écueils; il ronge ses rives et bâtit des îles, des saligues où tremble le saule et d'où s'élancent des arbres magnifiques. Non moins beau, mais d'un moindre volume est le Gave d'Oloron, et tout pareil au Gave d'Oloron passe le plus petit des trois, le charmant Saison ou Gave de Mauléon. Dans la région collinière nommée la Chalosse, Gabas, Luy de France, Luy de Béarn s'en vont à l'Adour (comme les Gaves) en d'étroites vallées profondes.

Ici point de roches archéennes, point de vieilles formations secondaires, rien que du crétacé supérieur, du tertiaire et du quaternaire. Point de hauts sommets non plus, en vue des créneaux des blanches Pyrénées. Son culmen, à Ogenne-Camptort n'arrive qu'à 263 mètres, contre les 15 mètres seulement du passage du Gave de Pau dans le département des Landes.

Une partie de cet arrondissement, dans les cantons d'Arzacq, d'Arthez, d'Orthez, faisait partie du Soubestre ou Sauvestre, en français du Sylvestre, c'est-à-dire du Pays forestier; et il y a, certes, dans cet arrondissement beaucoup de touyas, c'est-à-dire de bruyères, d'ajoncs, de fougères, de taillis, de chênes à écorce tannante, de terrains vagues, de sol perdu; mais les vallées sont fertiles, les prairies excellentes, les maïs drus et le peuple orthézien doublerait ou triplerait aisément. L'émigration le défend: on préfère les grandes cités et la pampa lointaine du Rio de la Plata aux charmes du pays béarnais, à la douceur de son climat: de 70,390 personnes en 1872, la population s'est abaissée à 65,174 en 1906, soit en moins 5,216. Orthez groupe en un bloc 4,159 habitants, Salies 2,776, Navarrenx 1,298; en outre une douzaine de bourgs dépassent 500.

Orthez et Sauveterre-de-Béarn sont les deux lieux les mieux consacrés par l'histoire et les monuments. Orthez fière de sa Tour de Moncade et de son pont du Gave; Sauveterre de son église, de son château de Montréal, de l'arche de son vieux pont. On peut nommer aussi les belles ruines du château de Bellocq, le donjon de Labastide-Villefranche, le pont de Navarrenx, l'église romane de Sauvelade, etc., etc.



ARTHEZ : LE FOIRAIL.
Le bétail des Basses-Pyrénées est d'assez petite taille, mais il est solide et résistant.

Le Canton d'Arthez confine, au Nord, au département des Landes. Fait de miocène et de pléistocène, il comprend une part du val vert et fleuri du Gave de Pau, rive droite, la ligne de coteaux qui séparent cette vallée de celle du Pont-Long, large plaine où coule une riviérette, le Luy de Béarn, à la place d'une puissante rivière descendue jadis des Pyrénées deux fois plus hautes qu'aujourd'hui; au-delà du Pont-Long, des collines qui se rattachent à la Chalosse. Au bord du gave impétueux, l'altitude du sol est de 80 mètres environ; sur le tertre, elle atteint 259 mètres, entre Casteide-Cami et Cescau. Bois et landes, touyas ou brandes et bruyères; vues superbes sur les Pyrénées. Ses 21 communes, casées sur 18.216 hectares, entretenaient 8,725 personnes en 1872; le dénombrement de 1906 n'en a compté que 7,640, soit 1,085 de moins. C'est l'effet d'une émigration constante vers Bordeaux, Paris, l'Amérique du Sud. Arthez groupe 774 habitants, Artix 750. Il se peut que le camp ruiné de Labastide-Monréjeau soit romain. L'église de Caubin près Arthez date des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles; celle de Casteide-Candau montre un portail roman. Vieux manoirs de Saint-Médard et de Serres-Sainte-Marie. Beau château moderne d'Argagnon, au-dessus de la vallée du Gave.



VUE GÉNÉRALE D'ARTHEZ.



L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE MORLANNE (C^ne d'Arzacq).

Morlanne est un bourg de 232 habitants agglomérés, à l'altitude de 180 mètres, à une petite demi-lieue du Luy de Béarn, riviérette du Pont-Long.



LAGOR.

C'est un de ces bourgs, de fier piédestal, comme il y en a tant dans les Basses-Pyrénées. A 183 mètres au-dessus des mers, à une centaine au-dessus du Gave de Pau, il voit les Pyrénées à l'horizon du Midi.

BORNE au Nord par le département des Landes, le CANTON D'ARZACQ déroule 23 communes sur 18,720 hectares de terrains miocènes et pléistocènes qui sont terre de Chalosse. Il allonge, de Sud-Est en Nord-Est, des collines séparées par des vallons profonds où coulent et coulent assez mal, sauf en semaines pluvieuses, le Gabas, le Luy de France, le Luy de Béarn, longs ruisseaux partis du plateau de Ger, talus de débris nés autour de Pyrénées deux fois plus hautes qu'aujourd'hui. Ce sont là trois tributaires de gauche de l'Adour. Le Luy de Béarn serpente dans le Pont-Long, large campagne, également faite de la substance des monts du Midi. Bois, landes, spectacle des Pyrénées « d'argent », 238 m. d'altitude maxima près d'Arzacq, 80 de moindre altitude sur l'un et l'autre Luy, voilà quelles sont les caractéristiques du canton d'Arzacq.

La dépopulation, qui a l'émigration et l'expatriation pour cause, a fait descendre les résidents de ce territoire de 9,580 en 1872 à 8,085 en 1906. La perte est de 1,495. Arzacq a 671 habitants agglomérés.

Eglise du XIVe siècle et maisons du XIVe ou du XVe à Morlanne ; restes d'une antique abbaye de Bénédictins à Larreule ; ruines des châteaux d'Arzacq et de Louvigny.

DES collines de 200 à 250 mètres qui sont l'ossature du CANTON DE LAGOR, on voit étinceler dans le bleu les neiges des Pyrénées ou fuir le Gave de Pau, si fier, si rapide, ou des rus s'ensevelir au fond des profondes ravines. De ces 250 mètres d'altitude, le territoire, tant crétacé supérieur que tertiaire pliocène et quaternaire, s'abaisse à 40 au bord du Gave dans la banlieue d'amont d'Orthez.

De 8,756 personnes au recensement de 1872, ce territoire de 16,635 hectares, en 21 communes, a vu sa population décroître à 7,504, soit 1,252 de moins. Lagor groupe 497 habitants.

Sauvelade se distingue par une belle église romane, Montestrucq par une église du XVIe siècle, Biron par son château de Brassalaye (Renaissance), Làa-Mondrans par un vieux manoir, Maslacq et Lacq par de beaux châteaux.



PONT SUR LE GAVE A ABIDOS (Canton de Lagor).

Abidos, Os, Bizanos, Athos, Baliros, Cabidos, Gélos, et vingt autres noms en os, c'est vraiment comme si l'on était en Grèce.



VUE GÉNÉRALE D'ARZACQ. Ce chef-lieu de canton a pour nom complet Arzacq-Arraziguet. C'est moins un bourg du Béarn [illegible] la Chalosse, ancien petit pays de Gascogne qui s'étend sur les Landes plus que sur les Basses-Pyrénées, le long de riviérettes plus ou moins [illegible] L'une de [illegible] riviérettes, le Louts, passe au bas d'Arzacq, qui a son site à 237 mètres d'altitude.



NAVARRENX : LE PONT. — Ce pont du Gave d'Oloron est une œuvre hardie du XVe siècle ; le gave le menace souvent, mais il tient bon.

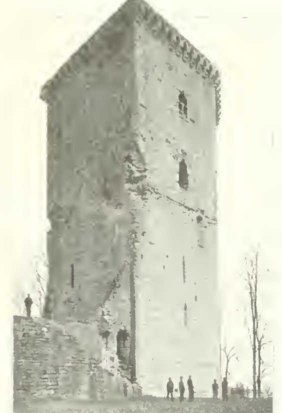


NAVARRENX : LA CITADELLE. — Dans Navarrenx transparait le nom de Navarre. Cette ville fut construite ou plutôt rebâtie par Henri d'Albret.

DANS le CANTON DE NAVARRENX passe fièrement le beau Gave d'Oloron, dans une vallée ample, féconde ; à l'Ouest de cette grande eau verte, une eau moindre, non moins belle, le Saison ou Gave de Mauléon coule entre d'admirables prairies. Ces deux vallées sont alluvionnaires, le tertre est ou de crétacé supérieur ou de tertiaire éocène ou pléistocène. Sur l'un et l'autre gaves, le sol descend à 100 mètres, plus ou moins ; il monte à 263 mètres au-dessus d'Ogenne-Camptort. Bois et landes, ravins agrestes, vues superbes sur la sierra dentelée des Pyrénées.

23 communes ; 16,420 hectares ; 9,606 personnes en 1872 et 9,123 ou 483 de moins au recensement de 1906 ; on compte 1,298 habitants agglomérés à Navarrenx, 588 à Charre, 497 à Jasses.

Navarrenx est, non ce qu'on nomme une bastide, mais tout au moins une ville régulière du XVIe siècle dont l'enceinte fut transformée par Vauban. Ses murailles de défense, aujourd'hui déclassées, sa tour Herrère (XVe siècle), son beau vieux pont lui donnent quelque intérêt. Ancien camp à Castetnau-Camblong ; ruines du manoir d'Angous ; châteaux d'Audaux (XVIIe siècle), de Mongaston près Charre (XVIIIe siècle).



ORTHEZ : TOUR DES VICOMTES DE BÉARN.
Elle est du XIIIe siècle : c'est le reste d'un très puissant château à trois enceintes.



VUE GÉNÉRALE D'ORTHEZ.
Orthez fut en son temps la capitale du Béarn, après Morlaàs, avant Pau. Cette ville a son site à 68 mètres au-dessus des mers, aux deux rives du Gave de Pau.



ORTHEZ : LE PONT.
Il [illegible] de sa tour, un capitaine protestant [illegible]



ORTHEZ : LES MOULINS ET LA CHUTE DU GAVE
Le Gave, rivière très puissante, même en étiage, y croule de partout, en eau blanchissante, puis entoure une île allongée.



LE GAVE EN AVAL D'ORTHEZ.
Dans la traversée d'Orthez et en aval le torrent aux eaux vertes est serré entre de hautes roches, pendant deux lieues jusqu'au pont de Bérenx.

LE CANTON D'ORTHEZ avoisine le département des Landes. Il mérite toutes louanges pour la superbe allure de son Gave de Pau, long et bruyant rapide ou gouffre immobile et profond. C'est la grande voix de la nuit, son tonnerre sourd dans la traversée d'Orthez. Il coule en une vallée quaternaire entre coteaux crétacés à gauche, collines miocènes à droite et finit par ne dominer la mer que de moins de 20 mètres, alors que sur le faîte entre le Gave et le Luy de Béarn, tributaire de l'Adour, le Cap de Bosq atteint 176 mètres, au-dessus de Sallespisse. Bois, touyas, ravins, beaux rochers du torrent, déploiement sublime des Pyrénées, climat très doux, très pluvieux, comme le démontre l'observatoire de la Tour Moncade, et fait à souhait pour les malades et les villégiateurs. Pourtant le peuple orthézien décroît : de 13,890 personnes en 1872 il s'est vu réduit à 13,119 ou 771 de moins par le dénombrement de 1906, dans l'ensemble de ses 13 communes, de ses 18,083 hectares. Orthez groupe 4,159 habitants, sur 6,254 de population totale, Sainte-Suzanne 585, Puyoô 539, Sault-de-Navailles, 508. Orthez fut capitale du Béarn avant Pau. On ne la visite pas seulement pour la splendeur de son torrent, mais aussi pour sa Tour Moncade, donjon d'un très puissant château du XIIIe siècle où résidaient les vicomtes de Béarn, pour son très beau pont du même XIIIe siècle, ses restes des vieilles murailles, son église des XIIe, XIVe, XVe siècles, et ce qui reste de son université protestante (XVIe siècle). Tombelles à Balansun, à Bonnut, à Sallespisse, à Sault-de-Navailles. Vieux camp près Sallespisse. Vieux manoirs de Baure près Sainte-Suzanne, de Lanneplaà (ruine), de Saint-Boès (en ruines), de Castétis (moderne). Colonne commémorative de la bataille d'Orthez (1814) sur une colline, à l'Est de la ville.

LE CANTON DE SALIES confine, au Nord, au département des Landes. Il possède les deux grands Gaves : celui de Pau à la fin de la petite Via Mala d'Orthez et dans les campagnes larges où il devient large torrent; celui d'Oloron qui reçoit le ruisseau dont son chef-lieu longe les rives. C'est une région de bois, taillis, gaulis, cépées sur des collines dont la plus haute a 185 mètres, sur l'aigueverse entre les deux beaux torrents, l'endroit le plus bas, sur le Gave de Pau n'atteignant guère qu'une quinzaine de mètres. Le crétacé et le tertiaire (miocène, pliocène, pléistocène) sont l'ossature de la contrée.

La fertilité des deux grandes vallées, la douceur insigne du climat, la présence de tant d'étrangers attirés par les sources de santé, sources très chargées du sel qui a donné son nom à la ville et au Saleys qui la traverse, avec tout cela, semble-t-il, ce territoire devrait croître merveilleusement en population. Or, c'est très lentement qu'elle augmente; 12,124 personnes en 1872 et 12,439 seulement en 1906, soit 315 de plus, sur les 15,656 hectares qui sont le lot de 14 communes. Salies, de son nom complet Salies-de-Béarn (il y a maintes autres Salies en France), Salies groupe 2,776 habitants, sur 5,884 de population totale; Bellocq en a 979, Lahontan 771.

Salies montre un vieux pont sur le Saleys, des maisons du XVIe siècle et une église de 1530; Labastide-Villefranche ou Labastide-de-Béarn un donjon du XIVe siècle, œuvre du fameux Gaston Phœbus, tout à côté de deux petits lacs. Eglises de Bellocq (en partie romane) et d'Escos (fortifiée au XVIe siècle). Ruines du château d'Auterrive, de celui de Saint-Pic au sommet du Touroun de Saint-Pic (XIIe siècle), au-dessus de Bérenx et des derniers et sombres étranglements du Gave de Pau ; de celui de Bellocq (fort belles, au bord du même Gave retentissant : XIVe siècle).



L'EGLISE D'ORTHEZ.



LABASTIDE-VILLEFRANCHE (Canton de Salies)



SALIES : MAISONS SUR LA [illegible]



VUE GÉNÉRALE DE SALIES.



SALIES : MAISONS SUR LA RIVIÈRE.

Salies est dit : de Béarn , en distinction de Salies-du-Salat, ville de la Haute-Garonne également remarquable pour ses sources salées. La Salies béarnaise est à une bonne lieue du Gave de Pau, sur un affluent du Gave d'Oloron.



SAUVETERRE : LES RUINES DU CHATEAU.
Sauveterre-de-Béarn : il y a bien dix autres Sauveterre.



SALIES : L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.
Les eaux de Salies sont souveraines contre scrofule et lymphatisme.

LE CANTON DE SAUVETERRE accompagne le Gave d'Oloron, peu en amont de sa rencontre avec le Gave de Pau. Ce torrent serpente dans une charmante vallée d'alluvions très féconde où il reçoit le Saison ou Gave de Mauléon, plus petit mais non moins vivant que l'onde oloronnaise. Le tertre est fait de roches crétacées ou de tertiaire miocène ; il arrive à 236 mètres d'altitude maxima, sur le faîte entre Gaves de Pau et d'Oloron ; 20 mètres, au bord de ce dernier, c'est le moins élevé de ce territoire, ensemble de 20 communes sur 14,462 hectares.

L'émigration en France et l'expatriation en Amérique, surtout dans l'Amérique espagnole et notamment en Argentine, y empêchent le peuple d'agrandir ses familles. De 1872 à 1906 il a décrû de 445 unités, ayant descendu de 7,709 personnes à 7,264. Sauveterre compte 568 habitants agglomérés.

Un gave superbe, la ruine d'un pont ogival, une église du début du XIIIe siècle à trois nefs, mi-romane, mi-ogivale, les magnifiques débris du château de Montréal (XIIIe et XVe siècles). En vue des Pyrénées, Sauveterre est un beau lieu de nature et d'histoire ; l'Hôpital d'Orion montre une église des XIIe et XIIIe siècles, Montfort une église du XVe, Andrein et Espiute un vieux château.



[illegible] Sauveterre a son site au-dessus du Gave d'Oloron, à une bonne [illegible] son pont n'a plus qu'une arche, avec tour sur la pile.



SAUVETERRE : L'ÉGLISE. — Elle est remarquable par quelques analogies avec le style parisien.

Arrondissement de PAU.

L'arrondissement de Pau est resserré entre le département du Gers à l'Est, celui des Landes au Nord, les arrondissements d'Orthez et d'Oloron à l'Ouest. Ses 11 cantons divisés en 185 communes s'espacent sur 160,707 hectares, soit près des 22 centièmes des Basses-Pyrénées.

Des pointements granitiques, un îlot de trias, le jurassique, le crétacé forment la substance de sa montagne et de sa colline, au Midi, dans sa région pyrénéenne, où il atteint 1,594 mètres, au Sud de Nay. La vallée du Gave est quaternaire. A la droite de ce torrent splendide et jusqu'aux limites de l'arrondissement à toucher le Gers et les Landes, la contrée est tertiaire miocène ou pliocène; elle s'appelle Pont-Long dans les landes du voisinage de Pau, Chalosse dans le pays de hautes collines, dans l'éventail de vallées étroites qui sont l'expansion du « Lannemezan Occidental », du plateau de Ger. En regard des 1,594 mètres d'altitude maxima, l'altitude minima de l'arrondissement est de 120 mètres au bord du Grand Gave.

Que ce soit en montagne, que ce soit en colline, que ce soit en vallée, l'agrément de la vie, la beauté du climat, les pluies chaudes qui aident à la fécondité du sol, la rare magnificence du spectacle des nobles Pyrénées devraient retenir les familles dans l'enclos paternel ou dans la tranquille bourgade. Il n'en est pas ainsi, les Béarnais de cet arrondissement, comme ceux d'Orthez et d'Oloron d'ailleurs, désertent le pays natal pour le reste du monde, avant tout pour l'Amérique du Sud. Bien que Pau ait gagné de 7,000 à 8,000 habitants, la contrée a perdu 1,544 personnes, des 128,327 du recensement de 1872 aux 126,783 du dénombrement de 1906. Pau groupe 30,315 habitants autour de ses édifices publics, Nay 3,699, Jurançon 2,231, Pontacq 2,056, Bizanos 1,759, etc., etc. Jurançon et Bizanos sont en réalité des faubourgs de Pau. En somme, sur 185 communes 15 ont plus de 1,000 individus agglomérés, 36 en ont plus de 500.

Dans cette région ibérienne ou celtibérienne dominèrent les *Beneharnenses*, autour de *Beneharnum*, aujourd'hui Lescar. Peu de vestiges romains. Châteaux de Pau et de Coarraze intimement liés à l'histoire d'Henri IV. Donjon de Montaner. Bruges et Garlin sont des bastides du XIVe siècle.

En marge des départements du Gers et des Landes, qui le bornent au Nord, le Canton de Garlin fait partie de la Chalosse. Celle-ci est une région de collines tertiaires (miocènes ou pléistocènes) sillonnée de vallons étroits, creux où coulent discrètement de longs, mais point abondants affluents de gauche de l'Adour, desquels le plus fort a nom Gabas. Le pays n'a guère que 105 mètres d'altitude, à la sortie de l'un de ces rus, le Lées; il arrive à 255 entre Castetpugon et Mascaraàs. Il y a encore beaucoup de bois, beaucoup de touyas sur ces coteaux qui sont un démembrement de l'entassement de débris pyrénéens dits plateau de Ger. En tout semblable, moins l'altitude et l'étendue, au fameux Lannemezan, on devrait le surnommer Petit Lannemezan ou Lannemezan Occidental.

19 communes: 13,872 hectares; 7,473 résidents en 1872 et 6,036 seulement en 1906. C'est 1,437 ou près d'un cinquième en moins. 591 habitants agglomérés à Garlin, 528 à Taron.

Garlin est une bastide ou ville régulière de l'an 1315. L'église de Pidorrieuse (en partie du XIe siècle) est encastrée dans le vieux château de ce nom, près de Taron. Eglise du XVe siècle à Mont. Anciens châteaux à Aydie (ruiné), à Burosse-Mendousse (en ruines), à Mascaraàs-Haron, à Moncla, à Mouhous (XVIe siècle), à Saint-Jean-Poudge, à Ussau près Tadousse (XVe et XIXe siècles).

Limitrophe du département du Gers, à l'Est, le Canton de Lembeye comprend 31 communes sur 22,609 hectares, avec 9,313 habitants en 1906. On en comptait 11,440 au recensement de 1872: la perte est donc de 2,127 existences ou de près d'un cinquième, l'expatriation vers l'Amérique latine et l'appel des villes telles que Bordeaux et Paris en sont les causes principales. Lembeye groupe autour de sa mairie 915 personnes, Cosléduà 542, Moncaup 513.

Du plateau de Ger, né comme celui de Lannemezan de la dislocation et trituration des Pyrénées, lui arrivent de maigres ruisseaux qui restent maigres sur leur parcours dans le territoire, ruisseaux qui tendent à la rive gauche de l'Adour. Dans le val de l'un d'eux, le Larcis, l'altitude du canton s'abaisse à 125 mètres, plus ou moins; elle atteint 353 mètres au Sud de Momy, sur l'une des collines tertiaires, tant miocènes que pléistocènes, qui sont l'ossature de la région. Point de beaux sites, mais partout des sites agrestes et le superbe panorama des Pyrénées neigeuses.

Lembeye lève une église du XVe siècle et une tour médiévale. Autres églises plus ou moins curieuses à Arrosès (anciennement fortifiée), à Aurions-Idernes (XIIIe siècle), à Lannecaube (XIe siècle), à Lasserre (ogivale), à Luc-Armau (XIVe siècle), à Simacourbe (XIIe siècle). Châteaux ou ruines de château à Anoye, à Arricau-Bordes, à Sarramone près Aurions-Idernes, à Crouseilles, à Luc-Armau (XIVe siècle), à Samsons-Lion, à Simacourbe (XVIe siècle).



Garlin. L'Église.



Lembeye : Porte fortifiée.



Lembeye [illegible]




Lescar. — Les Ruines du Château. — Ce manoir porte le nom spécial de [illegible] de l'Esquirette ; il touche à une porte de l'ancienne enceinte féodale.



L'Église de Montaner. — Au pied de la colline couronnée par le célèbre donjon de Gaston Phœbus, cet édifice remonte au XIIe siècle et au XVe.

Dans le Canton de Lescar on se trouve transporté dans les temps antiques, devant les vestiges de ce *Beneharnum* dont le Béarn a tiré son nom. Le moyen-âge s'y montre à Lescar par une cathédrale du XIIe siècle avec retouches du XVIe ou XVIIe siècle, par l'ancienne église Saint-Julien, par des débris des murs d'enceinte et d'un château en partie du XIIIe siècle. Billère parle du grand Béarnais par la maison où fut nourri Henri IV. Artiguelouve possède un ancien manoir restauré et des restes de camps, Bougarber un vieux château, Lons un château moderne.

Situé dans la banlieue d'aval de Pau, ce territoire de 15,900 hectares, ensemble de 15 communes, longe la rive droite du Gave de Pau, dans un riche et gracieux val quaternaire, et dresse des collines pléistocènes, puis s'aplatit dans les landes du Pont-Long, vaste plaine diluviale qui s'en va vers Dax. Lieu supérieur, près d'Artiguelouve, 290 mètres ; lieu inférieur, au bord du Gave, 120.

De 8,983 habitants en 1872 il est descendu, en 1906, à 8,298, dont 1,364 agglomérés à Lescar, 1,058 à Billère, 621 à Sauvagnon. Ce déficit de 685 existences a pour cause l'émigration à l'intérieur et les départs pour l'étranger, principalement l'Amérique du Sud.



Vue générale de Lescar.
Ce [illegible] un coteau de 192 mètres d'altitude, à une petite demi-lieue de la [illegible] Pont-Long.

Le Canton de Montaner est doublement limité par les Hautes-Pyrénées : à l'Est par le grand bloc de ce département, à l'Ouest par deux enclaves qu'il possède dans les Basses-Pyrénées, terres de Bigorre en terre de Béarn. C'est là un héritage du temps féodal.

Il comprend 15 communes et déroule 10,671 hectares de collines tertiaires (miocènes ou pléistocènes) qui sont un prolongement septentrional du « Lannemezan d'Ouest », du plateau de Ger, d'où partent une foule de longs rus en éventail, affluents de l'Adour ou du Gave de Pau. Sur un de ces ruisseaux, le Louet, qui se dirige vers l'Adour, il s'abaisse à moins de 200 mètres d'altitude ; sur un de ces coteaux il s'élève à 371, près de Ponson-Debat.

Décimé, comme tous ses voisins, par l'émigration et l'expatriation, il a perdu 1,145 personnes entre les recensements de 1872 et de 1906 ; il est descendu de 5,129 personnes à 3,984 ; c'est une perte du cinquième au quart. Le chef-lieu compte 471 habitants agglomérés.

Montaner lève un de nos plus fiers donjons ; haut de 42 mètres, il date de Gaston Phœbus et ses murs n'ont pas moins de 3 mètres d'épaisseur. Ruines du château de Doat près Casteide ; vieille église à Sedze-Maubecq ; restes d'anciens camps retranchés à Ponson-Dessus.



Lescar [illegible] ations.



La Tour de Montaner. — Ce bourg, dont le donjon se voit de tous les lieux élevés de l'ancien Montanerès ou pays de Montaner, gravit un coteau de 333 mètres, entre des rus du bassin de l'Adour.



VUE GÉNÉRALE DE MORLAAS.

Morlaàs est peu éloigné de la rive gauche du Luy de France, encore ruisseau avant d'être une rivierette de peu de consistance, ce bourg est à l'altitude de 300 mètres, plus ou moins.



MORLAAS : L'ÉGLISE.
Elle remonte au XIIe siècle et au XVe.

DANS le CANTON DE MORLAAS des coteaux tertiaires, soit miocènes, soit pléistocènes, vont de la frontière du département des Hautes-Pyrénées à l'Est aux landes du Pont-Long à l'Ouest, dans la banlieue de Pau. Ces collines montent à 382 mètres près d'Eslourenties-Daban ; ce Pont-Long s'abaisse à moins de 175. Gabas, Luy de Béarn, Luy de France, tous trois issus du plateau de Ger ou Lannemezan de l'Ouest, ne tirent guère d'eau courante de cet empilement de débris nés de la dégradation des Pyrénées antiques. Beaucoup de bois, beaucoup de landes, vallons profonds, nature agreste, en vue et près des monts sublimes.

11,492 résidents en 1872 et 10,228 en 1906, dans l'ensemble de 29 communes, sur 22,368 hectares, c'est un déficit de 1,264 personnes qui a pour cause l'émigration plus que la stérilité des familles. Morlaàs groupe 1,188 habitants autour de sa mairie ; il y en a 518 à Sendets.

Morlaàs fut la capitale du Béarn après Lescar, avant Orthez ; son passé revit dans sa vieille église et les débris de son enceinte murée. Serres-Castets montre une très vieille sacristie (Xe siècle). A noter aussi des ruines de châteaux à Maucor et à Saint-Castin, des retranchements antiques, des fontaines à pèlerinage.



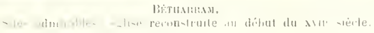
MORLAAS : PORTAIL DE L'ÉGLISE.
Ce portail roman est une fort belle œuvre.



NAY : LE GAVE ET LES PYRÉNÉES. — Cette jolie ville est dans un pays admirable de fraîcheur ; impossible de voir de plus belles [illegible] enfin échappé des gorges qui le compriment en aval de la fameuse Lourdes. L'altitude est ici de 260 mètres.



Bétharram.



Site admirable; église reconstruite au début du XVIIe siècle.



Bétharram : Rivière souterraine.
On y navigue en bateau l'espace d'environ 300 mètres.

Nay, ville régulière riveraine du Gave de Pau, dans un pays délicieux, au pied des monts, se distingue par des ruines de remparts, une église du XVe siècle, une grande maison Renaissance où habita probablement la mère d'Henri IV. Bien que peuplée de 3,699 habitants agglomérés seulement, elle préside à deux cantons, qui sont ceux de Nay-Est et de Nay-Ouest.

Le Canton de Nay-Est, sur la rive droite du Gave, confine au département des Hautes-Pyrénées. Composé de 15 communes, vaste de 12,121 hectares, peuplé de 12,108 personnes, dix de ses communes sur quinze groupent au delà de 500 âmes dans leur chef-lieu, et deux en ont plus de 1,000, qui sont Bénéjacq (1,710) et Coarraze (1,346). Ce dernier bourg est connu par le château où Henri IV passa son enfance et par une vieille église fortifiée. Lestelle l'est par son pont enlierré de Bétharram, son fameux sanctuaire de Bétharram, rejeté dans l'ombre par celui de Notre-Dame-de-Lourdes, son église du XIVe siècle et, depuis quelques années par la rivière souterraine de ses grottes magnifiques. Eglises de Boeil-Bézing (romane en partie), d'Igon (XIIe et XVIe siècles), de Montaut (XVe siècle). Ruines du château de Bénéjacq.

Sur la rive gauche du Gave, le Canton de Nay-Ouest, également limitrophe des Hautes-Pyrénées, loge 10,840 personnes sur 13,829 hectares, en 10 communes, dont deux, Nay non compris, ont plus de 1,000 habitants agglomérés : Bruges (1,122), Asson (1,090). Il y en a 528 à Arros. Bruges est une bastide du XIVe ou du XVe siècle, avec église de cette époque : son nom lui vient sans doute de ce qu'elle eut des Flamands pour premiers habitants. Pardies offre un monument énigmatique et un manoir moderne, Asson les restes d'un château du XIIIe siècle, Arros un vieux château, Saint-Abit un château du XVIIe siècle.

Le bloc des deux cantons de Nay comprend donc 25 communes sur 25,950 hectares, avec 22,948 habitants en 1906 contre 23,496 en 1872.
C'est une diminution de 548 existences, bien que la contrée soit charmante, le sol de la vallée très fécond, l'industrie assez éveillée. L'émigration explique ce recul.

Cet admirable pays où tout est beau, gai, vivant dans le sol, austère et pittoresque dans la lande et dans le mont, atteint 1,594 mètres d'altitude au pic Haurnon. C'est le culmen de l'arrondissement de Pau. — Il n'en a que 230, plus ou moins, au bord du Gave, dans la plaine où d'énormes villages agricoles se suivent en ligne continue, dans les champs, les prairies, les vergers abondants.

Vue générale de Nay.
C'est à [illegible] mètres environ au-dessus des mers que Nay borde la rive gauche du Gave, qui s'augmente du Béez.



Chateau de Pau : Vue d'ensemble.



Chateau de Pau : Cour d'Honneur.
Elle est plus ou moins ovale, bâtie en cailloux du Gave et remarquable par ses sculptures de l'époque de la Renaissance.

Pau, séjour admirable, ville d'été, ville d'hiver, ville de santé ; val verdoyant, belles collines boisées, courtine bleue et blanche des Pyrénées, ascension merveilleuse du pic du Midi dans l'azur.

A 210 mètres d'altitude, au-dessus de la rive droite du Gave qui porte son nom, à la lisière des landes du Pont-Long, elle a pour principal monument, en consécration de son rang de capitale du Béarn, le fameux château des vicomtes de Béarn, puis des rois de Navarre, œuvre du XIVe et du XVIe siècles et lieu de naissance d'Henri IV. Statues d'Henri IV, de Bosquet, de Bourbaki. Superbe palais d'hiver ; palmarium, parcs et promenades magnifiques. Pau compte 30.315 habitants agglomérés, sur 35,044 de population totale. C'est le siège des deux cantons de Pau-Est et de Pau-Ouest.

Le Canton de Pau-Est, à la rive droite du Gave de Pau, part des belles rives du torrent, gravit le talus du val et s'étend dans le Pont-Long, parcouru par des rus indolents, entre bois, landes, champs et villas. 10 communes le composent, dotées ensemble de 8.457 hectares peuplés de 27.745 personnes. Bizanos, simple faubourg de Pau, y groupe 1.759 habitants, Assat 783, Nousty 635, Meillon 619. Tombelles ; « camp de César » près d'Artigueloutan, château du XVe siècle à Assat ; château moderne et villas à Bizanos.

Le Canton de Pau-Ouest, à la rive gauche du Gave de Pau, ou Grand Gave, ou Gave Béarnais, a pour vallée principale, celle du Gave à part, bien entendu, la coulière du beau Néez, rivièrette pure faite d'une perte du Gave d'Ossau. Il s'étend sur 14,649 hectares, auxquels 12 communes ont part. 24,299 personnes y demeurent, dont 2,231 agglomérées à Jurançon, faubourg de Pau, 1,350 à Gan, 1,124 à Gélos, faubourg « palois ». Il remonte aux temps gallo-romains dans sa mosaïque du Pont d'Oly, sur le Néez (commune de Jurançon). Gan se signale par des débris d'enceinte et par trois demeures de la Renaissance, Mazères-Lezons par les ruines d'un antique manoir.

L'ensemble des deux cantons de Pau comporte 22 communes espacées sur 23,106 hectares de terrains pléistocènes et quaternaires. Il est peuplé de 52,044 habitants en 1906. On n'y comptait que 44.501 résidents en 1872 ; la population y a donc crû de 7,543 personnes, grâce à Pau et à la banlieue de Pau. C'est du fait de cette augmentation que l'arrondissement n'a perdu en ces 34 années que 1.544 existences par excès d'émigration vers les grandes villes de France et les républiques « latines » d'Amérique.

Comme élévation au-dessus du niveau des Océans, une colline au Midi de Bosdarros monte à 451 mètres et le Gave abandonne le territoire par 150 environ.



Chateau de Pau : Donjon et Entrée.
Le donjon est l'œuvre de Gaston Phœbus, qui fut le plus fameux des comtes de Béarn. Il est donc du XIVe siècle.



Pau : L'Église Saint-Jacques.
Ces deux flèches ont 50 mètres de hauteur.



Le Gave à Pau.
Ce torrent, si resserré dans la traversée d'Orthez, est ici large, [illegible]



Vue générale de Pau.

Pau n'est pas seulement célèbre en France, et l'on peut dire : dans le monde entier, par la bénignité, le charme de son climat ; il l'est aussi par la beauté de son site, la grâce de ses campagnes, la vue des Pyrénées d'où s'élance magnifiquement la pyramide du Pic du Midi d'Ossau.



[illegible] Maison natale de Bernadotte.

[illegible] de [illegible] le y vit le jour en 1765 ; la [illegible] porte son nom.



Jurançon

Jurançon est un faubourg de la capitale du Béarn, au pied de coteaux où verdoient les pampres dont sort un vin célèbre ; non loin confluent du Gave et du Néez.



[illegible]

[illegible] est une [illegible] superbe [illegible] mètres carrés.



Pau : La Terrasse.

Cette terrasse, ce merveilleux boulevard des Pyrénées s'allonge sur 1.800 mètres, avec vues incomparables sur le val et les monts.



PONTACQ : PORTE FORTIFIÉE.
La tour de Pontacq, reste de la vieille enceinte murale, remonte au XIIe siècle.



VIEUX PUITS A THÈZE.
C'est à peu près tout ce que ce village cantonal a conservé des siècles passés.



L'ÉGLISE DE PONTACQ.
L'église de cette petite ville est en partie du XVe siècle, et en partie moderne.

A toucher les Hautes-Pyrénées, le CANTON DE PONTACQ a part à l'épanouissement du plateau de Ger, grand cône de débris provenu du démantellement des Pyrénées à l'époque où leur élévation était double de leur hauteur présente. On le suppose du moins.

Il a tous les caractères de ce plateau dont il possède le lieu de départ, autour de Pontacq et autour de Ger, qui est le champ de tir de l'école d'artillerie de Tarbes ; sol de débris, miocène ou quaternaire ; rareté des sources, indigence des ruisseaux, vallons étroits, creux, longues et larges landes, bois et taillis et, au midi, l'éclatante splendeur des Pyrénées. De ses rus les uns vont à la rive gauche de l'Adour, les autres à la rive droite du Gave de Pau. Deux des plus longs d'entre eux, le Gabas et le Luy de France, commencent près de Pontacq. L'Ousse, tributaire du Gave, quitte le canton par 300 mètres, plus ou moins ; un coteau monte à 510 mètres, près de Saint-Vincent, à la lisière des Hautes-Pyrénées.

12,680 hectares réclamés par 12 communes ; 9,103 personnes en 1872 et pas plus de 8,060, ou 1,043 de moins en 1906, effet de trop de départs pour les villes ou pour l'outre-mer. 2,056 habitants agglomérés à Pontacq, 1,287 à Ger.

Barzun se fait gloire (petite gloire), d'un château du XVe siècle ; Ger d'une église du XVe siècle ; Pontacq d'une vieille église et de la statue de l'héroïque général Barbanègre.



THÈZE.
Thèze est à 200 mètres d'altitude, près du Luy de France.

DANS le CANTON DE THÈZE on est en Chalosse, sur le Gabas et le Luy de France, riviérettes sans force, longs ruisseaux plutôt entraînés par la pente vers la rive gauche de l'Adour. La contrée est tertiaire, tant miocène que pléistocène, avec bois et landes, vallons creux, resserrés, et collines dont la plus élevée atteint 277 mètres, près de Doumy ; les lieux inférieurs, à la sortie de ce Gabas et de ce Luy sont par 130 mètres, plus ou moins.

Sur 13,544 hectares, les 19 communes de ce territoire entretiennent 5,872 individus ; il y en avait 6,710 en 1872 ; c'est 838 existences de moins. Thèze ne compte que 275 habitants agglomérés, contre 699 à Navailles-Angos.

Navailles-Angos offre une église des XIe et XIIe siècles, et un beau château du XVIIe siècle avec donjon du XIIe [illegible] siècle. A S[illegible]nacq, église du XIIe siècle.

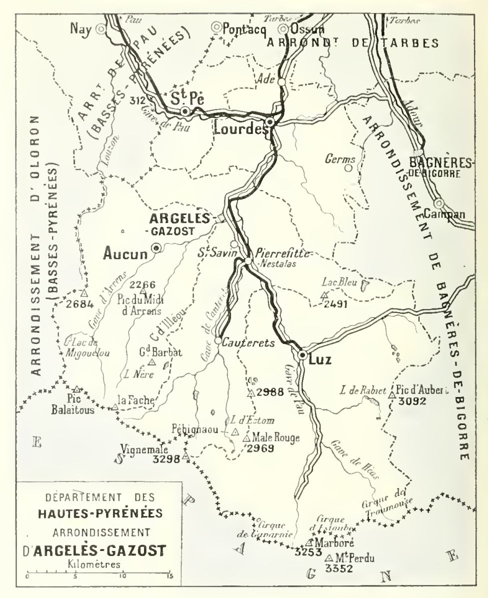


PONTACQ : BORDS DE L'OUSSE.
C'est au pied de la colline de Pau, à côté de Bizanos, que cette rivièrette se perd dans le Gave de Pau, rive droite.

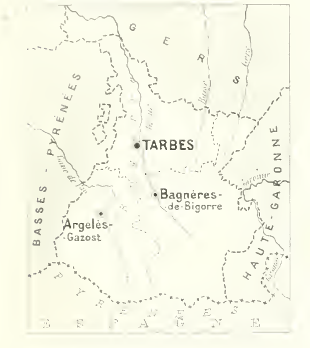


PONTACQ : STATUE DE BARBANÈGRE ET HÔTEL DE VILLE.
Barbanègre, général de la République et de l'Empire [illegible], la ténacité, l'héroïsme qu'il mit à défendre Huningue.

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES.



Le département des Hautes-Pyrénées est coupé dans sa moitié orientale par le 2e degré Ouest du méridien de Paris et, un peu au Sud de Bagnères, par le 43e degré de latitude, situation fort méridionale qui correspond à celle de la Toscane. Au Sud les Pyrénées le séparent de l'Espagne, à l'Est il s'arrête devant le département de la Haute-Garonne, au Nord-Est et au Nord devant celui du Gers, à l'Ouest devant celui des Basses-Pyrénées.



C'est un des moindres départements de la France : 8 seulement sont plus petits. Divisé en 3 arrondissements, 26 cantons, 480 communes, il n'a que 450,706 hectares, soit le 119e de la France.

De 3,298 mètres, altitude du Vignemale, à 133 mètres seulement là où le quitte le fleuve de l'Adour, la chute est profonde, la diversité des sites infinie. Cependant on distingue aisément trois contrées disparates. La montagne avec ses glaciers, ses névés, ses cirques, ses cascades, ses « gaves » et ses « nestes » ; le plateau de Lannemezan avec son sol de débris lentement déposé au pied septentrional des grands monts ; la plaine de Bigorre, très féconde et très irrignée. Cette heureuse campagne est quaternaire, le Lannemezan miocène et pliocène, la montagne fort diverse, granits, schistes des plus vieux, roches houillères, trias, jurassique, crétacé.

Comme direction des eaux, les gaves, finalement unis sous le nom de Gave de Pau, vont à l'Adour, qui a son cours supérieur dans le département ; les nestes gagnent la rive gauche de la Garonne, les rus du Lannemezan aussi.

Contrairement à ce qu'on attendrait d'une contrée si belle, qui attire tant de malades à ses fontaines minérales, tant de touristes en sa prestigieuse montagne, et qui possède en sa plaine de Bigorre la campagne qu'on a pu surnommer le Piémont de la France, la population y diminue. De 235,156 habitants en 1872, elle a décrû jusqu'à 209,397 à celui de 1906, soit un déficit de 25,759 personnes ou d'environ un neuvième. Trois cantons seulement ont augmenté, les deux cantons de Tarbes et celui de Lourdes. Tarbes compte 20,866 habitants agglomérés, Lourdes 7,228, Bagnères-de-Bigorre 6,661, Vic-en-Bigorre 2,825, Maubourguet 2,202, etc., etc. — 3,438 naissances et 3,866 décès en 1909.

Là vivaient autrefois les *Bigerriones*, dont le Bigorre a conservé le nom, et les *Convenæ*. Très peu de traces de ces nations ; très peu également des Romains ; beaucoup de témoins du moyen âge, mais aucun d'eux n'est très beau ou très célèbre, sauf la cathédrale moderne de Lourdes où l'on vient du monde entier.

Arrondissement d'ARGELÈS.

L'arrondissement d'Argelès-Gazost est une sorte d'ovale compris entre l'Espagne au Sud et au Sud-Ouest, le département des Basses-Pyrénées à l'Ouest, l'arrondissement de Tarbes au Nord et celui de Bagnères-de-Bigorre à l'Est. Divisé en 5 cantons, en 91 communes, il s'étend sur 131,155 hectares, soit près les 29 centièmes des Hautes-Pyrénées. Cet ancien Lavedan répond exactement au bassin natal du Gave de Pau, magnifique torrent qui réunit les Gaves de Gavarnie, de Gèdre, d'Héas ou Troumouse, de Barèges (le Bastan), de Cauterets, d'Argelès. De tous ces gaves on peut dire, en leur appliquant un mot banal, qui n'est pas banal pour eux, qu'ils sont des courants : ils courent plus qu'ils ne s'arrêtent ou plutôt semblent s'arrêter ; ils sont brisés de cascades, leur eau verte est pure, admirable. C'est des plus hautes, des plus belles des Pyrénées françaises qu'ils sautent, Pyrénées de 3,000 à 3,298 mètres où trônent le Balaitous, le Vignemale, le Munia, le Pic Long, sous l'œil du Mont-Perdu (3,352 mètres) dont la roche suprême est en Espagne.

Ces Pyrénées s'échelonnent, comme âge, entre le calcaire et le crétacé des grands cirques (Gavarnie, Troumouse, Estaubé) et des avant-monts de Lourdes et le granit du Vignemale et autres pics supérieurs, en passant par le carbonifère et les vieux schistes. Ainsi fait d'eaux folles et tourbillonnantes, le Gave quitte l'arrondissement comme le département par 312 mètres seulement : du haut du Vignemale (3,298 mètres) à ce lieu d'altitude minima, la pente du pays est donc de 2,986 mètres.

Au lieu d'augmenter son peuple, comme devrait le faire une des plus belles contrées de la terre où l'on va chercher la santé à Cauterets, à Barèges, à Saint-Sauveur, aux eaux de Gazost, les miracles de la nature pourtout et, du monde entier, l'intercession de la Vierge à Lourdes, le nombre d'hommes y diminue : 40,814 personnes en 1872 et 39,059 en 1906 ; la perte est de 1,755. Argelès ne compte que 1,733 habitants agglomérés contre les 7,228 de Lourdes ; il y en a 1,091 à Saint-Pé, 1,069 à Luz-Saint-Sauveur, 1,030 à Cauterets.

Ce pays fut celui des *Bigerriones* dont le nom revit dans celui de Bigorre. Quelques églises, surtout romanes, château de Lourdes ; manoirs ou ruines de manoir ; dolmen de Bartrès, tumuli, etc., etc.

Vue générale d'Argelès.



LE PETIT VIGNEMALE.
C'est l'une des pointes du Vignemale supérieure à 3,000 mètres : il s'élève à 3,039 mètres.



PIERREFITTE.
Ce bourg longe le retentissant Gave de Cauterets, tout près de sa rencontre avec le Gave de Gavarnie. L'altitude du lieu est de 468 mètres.

LE CANTON D'ARGELÈS-GAZOST, ou d'ARGELÈS-DE-BIGORRE confronte à l'Ouest avec le département des Basses-Pyrénées, au Midi avec l'Espagne. Il comprend 23 communes, sur 30,501 hectares, dont 15,934 pour le seul territoire de Cauterets. Cauterets, nom glorieux qui dispense de longues descriptions : il rappelle aussitôt les gaves écumants, insensés, dit Victor Hugo, les cascades, les forêts, les lacs comme Gaube, les glaciers, les monts comme le Vignemale. Celui-ci (3,298 mètres) est non seulement le géant du canton ; c'est aussi celui de l'arrondissement, du département et de toutes les Pyrénées françaises. Gave de Cauterets comme Gave d'Argelès versent leur pur cristal dans la rive gauche du Gave de Pau, qui quitte le canton pour celui de Lourdes par 400 mètres ou un peu plus d'altitude.

Granits et granulites, silurien, dévonien, terrain houiller, il y a de très vieux et de vieux terrains dans ce pays sublime et pas de terrains jeunes ou à demi jeunes. Mais si dures que soient ses roches, les intempéries, les météores, l'extrême froid, le soleil, la pluie les brisent ou les rabotent et les diminuent ; leurs lacs se comblent, leurs forêts ont été trop abattues, tellement que malgré les touristes arrivés à milliers pour se prosterner devant la beauté des Pyrénées, malgré l'immense concours des malades à Cauterets, la population décroît proportionnellement à la ruine de la montagne et à l'excessif abroutissement du pâturage par le mouton soit indigène, soit étranger. 10,748 personnes en 1872 et 9,589, soit 1,159 de moins en 1906. Il y a 1,733 habitants agglomérés à Argelès, devenu ville d'hiver, alors que dans le même arrondissement, Lourdes en possède 7,228. On en compte 1,030 à Cauterets, 782 à Pierrefitte.

Église romane des plus curieuses à Saint-Savin ; église de Sère (XIIe et XVe s.), de Soulom (romane, avec fortifications du XVe siècle). Châteaux ou donjons d'Argelès (XIVe siècle), d'Ourout près Argelès (XVe siècle), de Miramont près Saint-Savin (XVIIIe siècle), de Vidalos (XIIe siècle), du Prince Noir (XVIe siècle) près Arcizans-Avant (ruiné), de Beaucens (XVe siècle, en ruines), de Lau-Balagnas (débris), de Salles (XVIe siècle), de Sère (ruiné). Vieilles maisons à Pierrefitte et à Villelongue, bourg qui montre aussi les ruines de l'abbaye romane de Saint-Orens.



PIC DE MALLEROUGE.
Mallerouge ou Moun-Arrouy, ce mont culmine à 2,969 mètres.



LE GAVE DE PAU ET LA ROUTE DE LUZ A PIERREFITTE.
Ce n'est pas encore le Gave de Pau : il lui manque d'avoir joint à ses flots ceux du Gave de Cauterets et du Gave d'Argelès. Ce n'est toujours que le Gave de Gavarnie, de Saint-Sauveur, de Luz.



PIC ET LAC D'ESC[illegible]
C'est le plus [illegible] de[illegible] 2,326 mètres au dessus de[illegible] de Cauterets par le [illegible].

Le Lac de Gaube.
Ce lac, d'une superficie de 16 hectares, est à l'altitude de 1,743 mètres, au pied du massif de Vignemale. Il est souvent visité par les baigneurs de Cauterets
[illegible] 2 heures de marche de cette ville. Il donne naissance au Gave de Gaube.

Lacets de la Route de Cauterets a Pierrefitte.
[illegible] de [illegible] où se mêlent la route, la voie ferrée et le Gave de Cauterets, entre parois rocheuses.



L'Ardiden (2,988 mètres) et le Lac Badet. — L'Ardiden s'élance entre les gorges du Gave de Pau à l'Est et celles du Gave de Lutour à l'Ouest. C'est un mont déchiré, disloqué, croulant qu'on ne gravit pas sans quelques difficultés.



Le Pebignaou (2,961 mètres). — C'est là l'un des hauts monts qui commandent les origines du beau val de Lutour, dans la zone neigeuse et glacée où dorment les petits lacs d'Estom-Soubiran.

Cauterets : La Raillère et le Caballiros.

Cauterets, fameuse ville thermale, nœud de superbes excursions, centre d'alpinisme, lieu éminent de sports variés, [illegible] bord du Gave de Cauterets, torrent bruyant. La Raillère, à 1,053 mètres, est l'un des établissements de bains principaux [illegible] balliros (2,333 mètres) est un avant-mont, et comme un « pic du Midi » d'Argelès.



CAUTERETS : VAL DE GÉRET.
[illegible] à 1,051 mètres au-dessus des mers, à la rencontre [illegible] et du Gave du Lutour dont l'union forme le Gave de [illegible]



CAUTERETS : RAPIDES DU GAVE AU PETIT SAINT-SAUVEUR.
Qu'on prenne le Gave de Cauterets ici ou ailleurs, il n'est jamais tranquille. Le Petit Saint-Sauveur est l'un des dix établissements de bains de la « gamme sulfureuse » de Cauterets.

VUE [illegible] DE CAUTERETS. [illegible] ne [illegible] pas tort à sa réputation « formidable » : la variété de ses eaux thermales est extraordinaire ; leur [illegible] 1,500,000 litres en 24 heures [illegible] qui en fait la station du monde entier la plus riche en eaux thermales sulfureuses »; quant à ses [illegible] facile d'en trouver de plus [illegible], de plus aimables, de plus animées par des torrents clairs.



Crête de Péterneille.

La crête de Péterneille (2,769 mètres) sépare la France de l'Espagne, ses torrents, ses lacs longtemps gelés, ses neiges vont au Gave de Cauterets par le Gave de Marcadau.



Le Balaïtous (3,146 mètres).

Sur la tranche entre France, Espagne au Sud, le Balaïtous, dit aussi le Marmuré, est un géant des Pyrénées. A ses flancs un glacier s'écoule dans le gave d'Azun.

Borné au Sud-Ouest par l'Espagne, à l'Ouest par le département des Basses-Pyrénées, le Canton d'Aucun remonte les belles vallées du Gave d'Azun et du Labat de Bun, les deux branches mères du beau Gave d'Argelès. Avec elles il arrive à des Pyrénées de frontière dont la plus haute, le Balaïtous ou Marmuré, d'ascension dure et même périlleuse, monte à 3,146 mètres, au-dessus des 69 hectares du glacier de las Neous.

Granits, vieux schistes, carbonifère ; lacs tels que le Miguélou (23 hectares) ; restes de forêt, eaux turbulentes, cascades, beaux sites, tels qu'il convient à la haute montagne.

Avec ses 32,049 hectares dont 9,426 pour la commune d'Arrens et 7,151 pour celle d'Estaing, ce canton est le troisième en étendue des Hautes-Pyrénées après ceux de Luz et de Lourdes. 11 communes, peuplées ensemble de 4,803 personnes en 1906, ou 841 de moins que les 5,644 de 1872. Le déboisement est la grande cause de ce décroît. 300 habitants agglomérés à Aucun, contre 348 à Marsous, 352 à Arrens, 371 à Arras.

Arrens montre une église romane, et une chapelle romane à Pouey-la-Houn. Ruines du manoir de Castelnau-d'Azun sur le territoire d'Arras.



Vue générale d'Aucun.



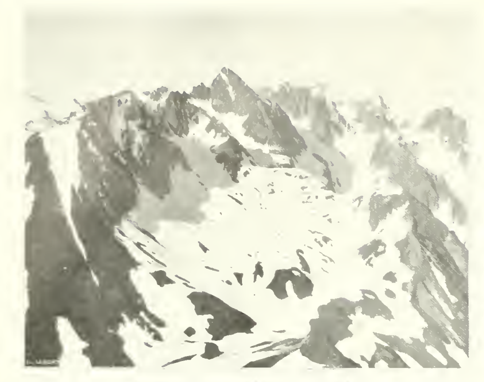
Le Pic du Midi d'Arrens.

Il s'appelle naturellement ainsi de ce qu'il est tout juste au Sud du bourg d'Arrens. Il n'a que 2,266 mètres d'altitude, mais il s'élance délibérément entre les vallées de deux gaves. C'est une montagne schisteuse.



Le Lac de M[illegible]

Ses 2,267 mètres le condamnent [illegible] glace. Avec 22 à 23 hectares seulement [illegible] des Pyrénées.



Le Grand Barbat (Canton d'Aucun).
[illegible] atteint 2,812 mètres à l'Ouest-Sud-Ouest de Cauterets. [illegible] de son panorama.



La Grande Fache (Canton d'Aucun).
Ce pic pointu, sur la frontière internationale, est l'un de ceux qui dépassent 3,000 mètres ; de très peu d'ailleurs : 3,006.



Col [illegible] (Canton d'Aucun).
[illegible] 2,2[illegible] mètres [illegible] entre Gave de Cauterets [illegible]

Le Canton de Lourdes entoure une des villes les plus connues, les plus visitées qu'il y ait au monde. Des millions de pèlerins viennent y faire leurs dévotions à la Vierge Marie. Il longe le turbulent Gave de Pau, à l'endroit de son cours où ce torrent dévie à l'Ouest, tandis que jadis il continuait au Nord et déposait les alluvions de l'immense plaine devenue le Bigorre, plaine que l'Adour était incapable de créer. Si quelque obstacle l'arrêtait maintenant comme le fit antan la moraine d'un immense glacier préhistorique, le Gave, exhaussé de 30 mètres seulement, reprendrait la route abandonnée à travers les landes d'Ossun. Il quitte le territoire de Lourdes pour celui de Saint-Pé-de-Bigorre par 350 mètres environ. Le culmen du territoire est à 1,461 mètres dans les avant-Pyrénées crétacées du Sud-Ouest de Lourdes. Terrains tertiaires au Nord de Lourdes, sur l'antique trajet septentrional du Gave.

Second canton pour l'étendue parmi les 26 cantons des Hautes-Pyrénées, après celui de Luz, avant celui d'Aucun, il n'a pas moins de 34,197 hectares, en 37 communes peuplées de 16,308 personnes en 1906 ; il n'y en avait que 14,218 en 1872 ; c'est un gain de 2,090 existences uniquement dû à la prospérité religieuse de Lourdes. Cette ville compte 7,228 habitants agglomérés, contre les 1,733 seulement d'Argelès, le chef-lieu de l'arrondissement; il y en a 503 à Adé, 614 à Germs.

Lourdes, site superbe gâté par trop d'édifices neufs, trop d'hôtels, depuis qu'elle est, pour ainsi dire, la Mecque de l'Occident, s'appela peut-être *Lapurdum* comme Bayonne, peut-être aussi, sous les Romains, *Castrum Bigorra*. Sur un haut rocher, grand château fort avec donjon du XIVe siècle, dans la vallée près de la grotte miraculeuse, vaste église de 1876, en style du XIIIe siècle. Beau dolmen à Bartrès ; tombelles à Adé et Bartrès ; camp qui pourrait avoir été romain à Julos. Ruines des vieux châteaux des Angles (XIVe et XVe siècles), de Castelloubon près Cheust, de Gélos près Geu (XVe s.)



Lourdes : La Basilique et le Gave.
[illegible]



Lourdes : Le Château.
Il domine de 42 mètres le Gave de Pau ; ce qu'il a de plus ancien, le donjon, masse carrée, remonte au XIVe siècle ; il appartient à la ville de Lourdes qui va y installer un musée.

VUE GÉNÉRALE DE LOURDES. — Cette ville prodigieusement célèbre, ce pèlerinage sans pareil est dans un site superbe, entre monts, sur le Gave de Pau.

LOURDES : LE GER. — Le Ger est un mont de 950 mètres seulement d'altitude. De Lourdes on y monte par un funiculaire long de [illegible] mètres par tunnels et viaducs, avec pentes de 50 centimètres par mètre. Du sommet, vue immense, admirable.

LE LAC DE LOURDES.

Au-dessus de la rive droite du Gave, un plateau crétacé porte le lac de Lourdes, étang de 48 hectares dû à une moraine de l'ancien glacier d'Argelès; il se distingue par des landes et par la forêt de Mourle.

VUE GÉNÉRALE DE LUZ-SAINT-SAUVEUR.

Luz et Saint-Sauveur, renommés tous deux par leurs eaux minérales, ne forment qu'une commune.



LE CIRQUE D'ESTAUBE.
Parcouru par un affluent du Gave d'Héas, qui descend de monts de 2,800 à 3,000 mètres formant la frontière espagnole.



LE CIRQUE DE TROUMOUSE.
On a dit de lui que dans son fond et sur ses gradins pourraient s'asseoir les 40 millions de Français de France.

CONTIGU à l'Espagne au Midi, le CANTON DE LUZ est le plus étendu des 26 cantons du département, avant ceux de Lourdes et d'Aucun. Il n'a pas moins de 43,822 hectares, soit près du dixième des Hautes-Pyrénées, en 16 communes. Là-dessus il y a 12,362 hectares pour la commune de Luz-Saint-Sauveur, 8,254 pour celle de Gavarnie, 7,151 pour celle de Gèdre, 6,183 pour celle de Betpouey. C'est en vain qu'il se réclame de noms tels que ceux de Gavarnie, Troumouse, Luz, Saint-Sauveur, Barèges; il semblerait que le sublime pays des cirques « surnaturels » et des eaux bienfaisantes, visité par tant de touristes, béni par tant de malades, devrait croître en nombre d'hommes. Or, de 6,233 personnes en 1872 il a décru à 5,535 en 1906, ou 698 de moins. On vient, on admire, on s'en va; l'indigène part et ne revient pas, chassé par l'indigence, à la suite du pâturage abusif et de la ruine des forêts. 1,069 habitants agglomérés à Luz, qui est un des lieux de France les plus exposés aux tremblements de terre.

Des plus sublimes Pyrénées françaises, surtout granitiques et schisteuses, du Vignemale (3,298 mètres), du Gabiétou (3,033), du Taillon (3,146), du Pic du Marboré (3,253), de la Munia (3,150), du Pic de Cambiel (3,175), du Pic Long (3,194), enfin du Pic du Midi de Bigorre (2,877), des gaves sans nombre concourent à former le Gave de Pau: Gave de Gavarnie, tombé des neiges et des glaces du Marboré par la plus haute cascade du monde; Gave de Héas, arrivé du Cirque de Troumouse; Bastan ou Gave de Barèges, parti du Pic du Midi de Bagnères. C'est par moins de 500 mètres au-dessus des mers que le fils indompté des monts d'azur et d'argent quitte le territoire où il a rugi, mugi souvent et où souvent il s'est tu dans la profondeur des gouffres. Le célèbre lac Bleu dépend de ce canton, bien que situé outre mont dans le bassin tout à fait supérieur de l'Adour; grand de 49 hectares, profond de 116 mètres, il réserve de 2 à 10 millions de mètres cubes par an (suivant la pluviosité des années) aux usines et aux irrigations de la vallée adourienne.

Eglises de Sère (romane), de Sassis (XIIe siècle), de Gavarnie (due aux Templiers), de Héas (pèlerinage) près Gèdre, de Luz, de Sazos (XIIe siècle); chapelle romane de Saligos. Ruines du château de Sainte-Marie près Esterre.



LUZ : ÉGLISE DES TEMPLIERS.
Très remarquable comme église fortifiée. C'est au XVe siècle que les chevaliers de Malte donnèrent un appareil guerrier à ce lieu de prières élevé par les Templiers aux XIIe et XIIIe.



LUZ : LES RUINES DU CHATEAU.
Luz est à 700 mètres d'altitude, sur le Bastan (c'est un nom basque), tout près de son embouchure dans le Gave de Pau. Son chateau ruiné date des XIVe et XVe siècles.



LAC DE [illegible].
A 2,220 mètres d'altitude [illegible] 6 hectares [illegible] monts de 2,500 à 3,000 mètres.

[illegible] la ROUTE de LUZ A GAVARNIE. — C'est une route célèbre : elle monte à Saint-Sauveur, passe le gave sur une arche de 65 mètres de hauteur au-dessus [illegible], puis remonte les eaux bruyantes et bondissantes jusqu'aux roches titaniques du plus majestueux des cirques.



Les Gorges de Gèdre.
C'est le Gave de Héas qui s'y tait ou gronde.



Vue de Gèdre.
Gèdre est un village de 202 habitants agglomérés, situé à 995 mètres au-dessus des mers, sur le Gave de Héas, tout près de son confluent avec le Gave de Gavarnie.



Cascade sur la route de Luz a Gavarnie.
On ne compte pas sur les dix doigts les cascades et les cascatelles qui descendent au Gave de Gavarnie, enfoui dans des gorges obscures. Il en est de très hautes.



Le Pont Napoléon a Saint-Sauveur.
Au sortir du bourg charmant de Saint-Sauveur-les-Bains, c'est une arche magnifique de 47 mètres d'ouverture d'où l'on entend gronder en bas le torrent.



Le Marboré.
Marboré, ce beau nom est celui de [illegible] monts sublimes [illegible] du cirque de Gavarnie : le Marboré (3,253 mètres), le Casque du Marboré [illegible] (3,018 mètres), le Cylindre du Marboré (3,327 mètres). Ce dernier [illegible]



LE CHAOS DE GAVARNIE.

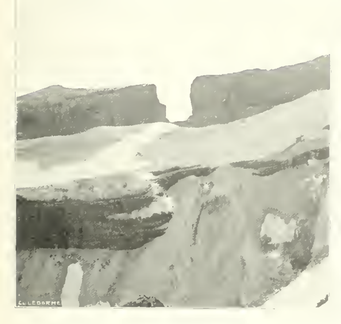
Également nommé Chaos du Coumélie du nom de la montagne dont l'écroulement partiel a formé ces amoncellements, cet amas de rochers tombés de ses flancs en amont de Gèdre, en aval de Gavarnie et dont beaucoup ont roulé jusqu'au Gave. La route de Gèdres à Gavarnie a changé quelque peu l'aspect de ce chaos jadis « infranchissable ». Il y a beaucoup d'autres chaos dans les montagnes granitiques des Pyrénées. Celui d'Iléas, formé aussi par un éboulement du Coumélie, est tout aussi curieux que celui de Gavarnie.



PONT SUR LA ROUTE DE LUZ A GAVARNIE.

VALLÉE DE GEDRE.

Gèdre, sur la route de Luz à Gavarnie, est le nœud de plusieurs vallées dont les deux principales sont celles de Gavarnie et d'Iléas. Les torrents de [illegible] se réunissent près de Gèdre pour former le Gave de Pau.



La Brèche de Roland (Canton de Luz).
Coupure du rocher, à 2,804 mètres d'altitude, entre parois de 120 mètres de haut.



Le Gave a Saint-Pé.
Il arrive ici au bout de ses gorges et se prépare à courir plus paisiblement dans son [illegible] vallée béarnaise. Il a déjà reçu tous les gaves, sauf le Gave d'Oloron.

Le Canton de Saint-Pé, arrêté au couchant par le département des Basses-Pyrénées, accompagne les deux rives du Gave de Pau, déjà dans toute sa force et qui ne s'accroîtra guère d'ici à fort loin, à son confluent avec son rival le Gave d'Oloron. Vert, rapide, superbe à voir, il quitte le canton pour le département des Basses-Pyrénées par 312 mètres au-dessus des mers; soit 1,122 de moins qu'un pic de 1,434 mètres des avant-Pyrénées, au Sud de Saint-Pé. La montagne relève ici du jurassique ou du crétacé, avec îlot granitique; elle s'achève à la rive gauche du Gave.

Sur les 6,046 hectares seulement qui en font le moindre des 26 cantons des Hautes-Pyrénées, il n'avait plus en 1906, dans l'ensemble de ses 4 communes, que 2,824 résidents, contre 3,971 en 1872; c'est une perte de 1,147 individus ou de près de 30 pour 100; on part pour Pau, Bordeaux, Paris, l'outre-mer et l'on ne revient guère au pays natal. 1,091 habitants agglomérés à Saint-Pé, dont le nom complet est Saint-Pé-de-Bigorre.

Ce bourg offre une église romane, ancienne abbatiale dévastée par les remaniements.

Le Cirque de Gavarnie (Canton de Luz).
On a épuisé toutes les formes de l'admiration à propos de ce déchirement des Pyrénées, le plus [illegible] des bouts-du-monde [illegible] de 3,000 à 3,253 mètres d'altitude, cuirassés de névés, de glaciers.

Arrondissement de BAGNERES.

L'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre est cerné par de hautes montagnes à l'Est, au Sud, à l'Ouest ; montagnes dont celles du Midi séparent de leurs glorieux pics la France de l'Espagne ; celles du Levant le département des Hautes-Pyrénées de celui de la Haute-Garonne, celles du Couchant l'arrondissement de Bagnères de celui d'Argelès. Au Nord la circonscription confronte avec l'arrondissement de Tarbes et avec le département du Gers. Ainsi borné, ses 10 cantons, ses 194 communes se déroulent sur 191,083 hectares, soit des 42 aux 43 centièmes du territoire départemental dont c'est l'arrondissement majeur.

Les Pyrénées, ici belles et hautes, portent quelques glaciers sur les flancs de la crête internationale, et aussi sur le chaînon de Néouvieille, celui-ci un peu plus élevé que celles-là : 3,194 au Pic Long, contre 3,114 au Pic des Gourgs-Blancs ; le Pic du Midi de Bigorre, si longtemps regardé comme la cime suprême des monts hispano-français, n'a que 2,877 mètres, mais c'est peut-être le plus beau, avec l'Arbizon, à cause de sa situation d'avant-mont, au-dessus des plaines du Nord.

Comme terrains, la montagne va des roches archéennes au crétacé par les vieux schistes, le carbonifère, le trias, le jurassique. Au Nord de la montagne le plateau de Lannemezan, simple éboulis de la Pyrénée du temps jadis, est un contemporain du pléistocène et du quaternaire.

Comme torrents la Neste emporte vers la Garonne, qui longe un instant le territoire, les eaux de petits glaciers, de névés, de sapinières, de lacs endormis aux dures altitudes. Une partie de ses eaux est détournée près de Sarrancolin vers le plateau de Lannemezan par un canal destiné à ranimer les rivièrettes, jadis mortes en été, qui s'en vont à la Garonne (et un peu à l'Adour par les affouillures du susdit Lannemezan.

Tant de beautés naturelles, tant d'eaux courantes, donc de puissance latente, tant de sources de santé, un tel pays devrait augmenter son peuple, il le rétracte au contraire : 88,065 personnes en 1872 et 70,000 en 1906, c'est 18,065 ou un cinquième en moins. Il y a 6,661 habitants agglomérés à Bagnères-de-Bigorre, 1,845 à Lannemezan et 1,621 à Cieutat. Sur 194 communes une vingtaine seulement groupent plus de 500 individus.

On est ici chez les *Convenæ* ; Capvern fut *Aquæ Convenarum* et Cieutat une *civitas*. Débris et vestiges romains et comme partout églises et ruines d'églises, châteaux et ruines de châteaux.

Dans l'ancien pays de Gascogne dit les Quatre-Vallées, le Canton d'Arreau voit l'union des deux Nestes qui rassemblent le menu peuple des « Nestes », ainsi qu'on nomme ici les torrents des Pyrénées étincelantes : la Neste d'Aure ou Grande Neste et la Neste de Lourons s'y réunissent, à Arreau même. Et cette Neste ainsi faite de toutes les autres est peu après frustrée d'une grande part de ses eaux, près de Sarrancolin, par la dérivation dite Canal de la Neste, ou de Sarrancolin, ou encore de Lannemezan, qui prend officiellement 7 des 13 mètres cubes de la rivière quand elle est en eau normale pour les distribuer entre une foule de longs ruisseaux indigents, dans la Haute-Garonne et le Gers. Il est juste de dire que des retenues de lacs ont assez augmenté la Neste pour que les riverains d'aval de Sarrancolin ne puissent pas jeter les hauts cris.

Des granits, des schistes anciens, des roches houillères, du permien, du trias composent ce territoire de 20,610 hectares distribué en 19 communes, qui a pour culmen le pic d'Arbizon (2,831 mètres), si noble, si dégagé, si fier, au du plateau de Lannemezan, et pour lieu le plus bas 580 mètres environ, au passage de la Neste dans le canton de la Barthe-de-Neste. Loin de profiter de ses belles eaux, de ses riches prairies, de ses eaux minérales de Cadéac et autres lieux, des touristes qui y cherchent et y trouvent la belle nature, le peuple du canton d'Arreau dépérit. 4,846 habitants seulement en 1906, contre 6,625 en 1872 : c'est 1,779 existences de moins ou 26 à 27 pour 100 de perte. 900 habitants agglomérés à Arreau, 529 à Ancizan, 494 à Sarrancolin.

Arreau possède une église des XVe et XVIe siècles, une chapelle des XIe et XIVe siècles, des maisons des XVe et XVIe siècles. Eglises de Cadéac (XIe et XVIe s.), de Guchen (inscriptions romaines), de Jézeau (XIIe siècle), de Sarrancolin (XIIe siècle) ; chapelle du cimetière de Sarrancolin (XIIe siècle, avec débris romains). Manoir de Cadéac (donjon du XIIe siècle).



Pic [illegible] et [illegible]

[illegible] montent dans la [illegible] des neiges de longue durée aux environs [illegible] mètres. Ils commandent un fort beau cirque où se blotissent [illegible] petits lacs.



Massif du Lustou, vu du Col d'Aspin.

Le col d'Aspin est à 1,497 mètres entre les bassins de l'Adour et de la Neste. Le pic de Lustou s'élance à 3,025 mètres, au-dessus de la vallée de Louron.



ASPIN.

Village de 125 habitants agglomérés, Aspin est à l'altitude d'environ 1.000 mètres, au pied du col d'Aspin, qui le fait communiquer avec Bagnères.



ARREAU : LA NESTE DE [illegible]RON.

Ce torrent est [illegible] inférieur à la Neste d'Aure, qu'il rencontre [illegible] même. Il part de monts de plus de 3.000 mètres au-dessus des mers, ayant tout l'an névés et [illegible], monts de la frontière d'entre la France et l'Espagne. Sa vallée est large et lumineuse.

VUE GÉNÉRALE D'ARREAU.

Arreau est un de nos plus bourgs de pied des monts. A 698 mètres d'altitude, il se trouve au [illegible] Louron : plus un troisième courant rapide, la Lastie. On peut dire que de jour comme le nuit Arreau [illegible]sonne du bruit des [illegible]



CADÉAC EN HIVER (Canton d'Arreau).

Cad[illegible] au long. Cadéac-les-Bains, a son site à 720 mètres au-dessus des mers, au bord de [illegible] en une belle vallée commandée vers l'Ouest par le pic de l'Arbizon. Ses eaux [illegible] un très haut degré sulfureux.



BAGNÈRES : L'ÉGLISE.

Cette église est moderne, Ce n'est pas par ses monuments que brille la ville de Bagnères; c'est par la bonté de ses eaux, la beauté de ses environs.



L'[illegible] (Canton d'Arreau).

[illegible] commande à la [illegible] de la Neste [illegible]

LE CANTON DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE comprend 25,133 hectares, en 18 communes. A elle seule la commune de Bagnères en possède 12,919: c'est qu'elle s'étend au Sud jusqu'au pic du Midi de Bigorre, mont de 2,877 mètres, si lièrement campé en avant des Pyrénées qu'il a passé jusque vers l'an 1800 pour le plus haut mont de la chaîne hispano-française. Ainsi en est-il arrivé au Canigou, dans les Pyrénées-Orientales, et pour la même raison. Il est couronné par un observatoire, dans une vraie Sibérie où l'on n'a jamais constaté une chaleur de 20 degrés et où l'on a souvent noté plus de 30 au-dessous de zéro; du 15 septembre au 15 mai, c'est l'hiver polaire. De cette cime neigeuse on descend à 600 mètres, plus ou moins, dans la tiède vallée de l'Adour, admirable prairie irriguée.

Dans les Pyrénées de Bagnères, roches variées, les granits pointent par des îlots, parmi les vieux schistes, au-dessus du jurassique et surtout du crétacé des avant-monts. Tel quel, ce pays charmant avec sites grandioses a perdu 2,791 existences de 1872 à 1906: au recensement d'après la guerre franco-allemande, on y comptait 18,731 personnes; il n'y en avait plus que 15,940 au second dénombrement du XXe siècle. Les eaux de santé de Bagnères sont pourtant très courues. Cette ville a 6,661 habitants agglomérés; il y en a 1,021 à Cieutat, 723 à Pouzac, 667 à Montgaillard, 640 à Tréhons.

Ruines ou plutôt débris romains à Cieutat (*Civitas*), qui fut évidemment une station du « peuple roi »; restes de camps romains (ou non) à Montgaillard et à Pouzac. Bagnères, la ville des scieries de marbre, des villas ombragées, des estiveurs charmés de son site et de son climat, montre une église des XIVe et XVe siècles, une tour du XVe siècle, reste d'un couvent, une chapelle, en partie du XIIIe siècle, devenue le théâtre; pour le reste elle est moderne ou récente. Chapelle romane de Cieutat; église fortifiée de Pouzac (XVe siècle); tour du XIIIe siècle à Labassère.





L'ADOUR A BAGNÈRES.

[illegible] l'Adour a [illegible] dont aucune n'a de grandeur. Ce fleuve ne vient pas de vallées profondément enfoncées dans la montagne [illegible] le Gave de Pau : il commence presque hors des Pyrénées.



TYPES DES PYRÉNÉES.
L'image a popularisé les types, les costumes pyrénéens en France.



BAGNÈRES. — L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.
Les eaux de Bagnères sont sulfureuses froides ou sulfatées calciques.



LE PIC DE L'ESPADE (2,461 mètres).
Il commande au Midi le fameux col du Tourmalet qui a 2,122 mètres.



VUE GÉNÉRALE DE BAGNÈRES.
Bagnères fut l'*Aqua Convenarum*, le *Vicus Aquensis* des Romains qui n'eurent garde de négliger ses eaux de santé. Cette ville longe le jeune Adour à [illegible] mètres au-dessus des mers.



OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI DE BIGORRE.
C'est un chaos de monts qu'on voit de cet observatoire.



LE LAC BLEU (1,968 mètres).
Il fournit par décantation 3 millions de [illegible] à l'Adour.



La Barthe : Ruines du Chateau.
Ce très modeste chef-lieu de canton commande la rive gauche de la Neste, à la racine du plateau de Lannemezan.



Vue prise du sommet du Pic d'Estos.
C'est un de ceux qui dominent les origines glacées et neigeuses de Louron, en vue de la région lacustre où le lac de Caillaouas est le « lac majeur ».



La Neste près de La Barthe.
Malgré les eaux à elle dérobées par le canal de la Neste ou canal de Lannemezan ou canal de [illegible] pour l'approvisionnement des rivières du plateau lannemezannais, la Neste est un beau courant d'eau, une digne rivale de la Garonne.

Dans le Canton de La Barthe-de-Neste, dans l'une des quatre coulières qui valurent à ce pays gascon le nom de Quatre-Vallées, la belle rivière de la Neste s'arrête devant les débris qu'accumula jadis un immense glacier descendu de Pyrénées deux fois plus hautes : devant l'obstacle, qui n'est autre chose que le cône de déjection du Lannemezan, la Neste passe du Nord à l'Est, comme non loin de là, à Lourdes, le Gave fléchit du Nord à l'Ouest. Le culmen du territoire, à 1.900 mètres, est au Sud-Ouest d'Hèches, le lieu inférieur, 500 mètres, plus ou moins, sur la Neste à son entrée dans le canton de Saint-Laurent. Avant-monts crétacés avec pointements granitiques ; monts de schistes primitifs ; au Nord, tertiaire pléistocène et quaternaire du plateau de Lannemezan et du val de la Neste ; belles prairies, belles eaux, beaux sites, paysages agrestes, vues splendides sur les Pyrénées.

Dans l'ensemble de ses 21 communes, sur 15.992 hectares, terrible décroissance du peuple : 9.980 personnes au recensement de 1872 et 6,963 seulement à celui de 1906, c'est une perte de 3,017 individus ou de 30 pour 100 ! L'émigration vers Toulouse, Bordeaux, Paris, en est la cause majeure. 554 habitants agglomérés à La Barthe-de-Neste, 537 à Avezac-Prat.

Grottes préhistoriques à Avezac-Prat et à Lortet. Eglise des XIVe et XVe siècles et ruines de donjon (XIVe siècle) à Avezac-Prat ; à la Barthe-de-Neste ou la Barthe-Mour, restes d'un donjon du XIe siècle. A Héchettes près Hèches, tour du XIIe s., à Montoussé, débris d'un manoir des XIIe, XVe et XVIe siècles. Beau château du XVIIe siècle à Lomné.



[illegible]



Vue générale de Bordères.
[illegible] simple village à 850 mètres au-dessus des mers, borde la Neste de Louron, dans le val de Louron, nom qu'on ne peut pas ne pas [illegible] le lieu de la vallée s'appelait *Iluro.*

PIC DES GOURGS BLANCS.

Il s'appelle aussi Pic des Hermittans. Gourgs, c'est ainsi qu'on désigne ici de petits lacs. Il s'élève entre glaciers à la rencontre de la France et de l'Espagne, à la limite de la Haute-Garonne.

VUE GÉNÉRALE DE MONT. Mont est un village de 110 habitants agglomérés, à l'altitude hivernale de 1.200-1.250 mètres. Il [illegible] à petite distance du col de Peyresourde, ouvert à 1,545 mètres entre les versants de la Neste et de la Garonne.



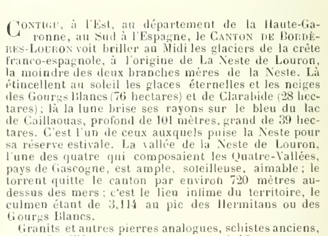
PIC DU LUSTOU (3,025 mètres).
En [illegible] de 1,0[illegible] mètres au-dessus du val de Louron, à peu de distance au Nord de la frontière.



L'UN DES LACS DES GOURGS BLANCS.
Il y a trois lacs des Gourgs Blancs, sur le trajet d'un torrent de glaciers qui descend au lac de Caillaouas.



LA PORTE D'ENFER. — Les Pyrénéens de ces Pyrénées la nomment plutôt la Pourtère d'Hiver, en bon français, la Porte, le Portail de l'Hiver. A 2,638 mètres d'altitude, elle mène du Val de Louron dans le Val d'Oo (Haute-Garonne).



Contigu, à l'Est, au département de la Haute-Garonne, au Sud à l'Espagne, le CANTON DE BORDÈRES-LOURON voit briller au Midi les glaciers de la crête franco-espagnole, à l'origine de La Neste de Louron, la moindre des deux branches mères de la Neste. Là étincellent au soleil les glaces éternelles et les neiges des Gourgs Blancs (76 hectares) et de Clarabide (28 hectares); là la lune brise ses rayons sur le bleu du lac de Caillaouas, profond de 101 mètres, grand de 39 hectares. C'est l'un de ceux auxquels puise la Neste pour sa réserve estivale. La vallée de la Neste de Louron, l'une des quatre qui composaient les Quatre-Vallées, pays de Gascogne, est ample, soleilleuse, aimable; le torrent quitte le canton par environ 720 mètres au-dessus des mers; c'est le lieu infime du territoire, le culmen étant de 3,114 au pic des Hermitans ou des Gourgs Blancs.

Granits et autres pierres analogues, schistes anciens, roches houillères, ce canton comprend 18 communes, sur 16,331 hectares, avec 2,540 résidents seulement en 1906, alors qu'il y en avait 3,067 en 1872; c'est 527 individus de moins. Bordères-Louron n'a que 313 habitants agglomérés, contre 395 à Loudenvielle.

Vieille église et vieille chapelle à Mont; église romane de Vielle-Louron; ruines des châteaux de Bordères-Louron (XIIe siècle) et de Montlaur près Loudenvielle (XIIIe ou XIVe siècle).



[illegible]
[illegible] 197 habitants à 950 mètres, [illegible]



LAC CAILLAOUAS.
A 2,165 mètres, il reçoit les eaux des lacs des Gourgs Blancs et s'échappe par la Neste de Clarabide, qui est la principale des branches mères de la Neste de Louron.





CASTELNAU : L'ÉGLISE

Castelnau-Magnoac a son site à moins d'une lieue du Gers, à 365 mètres d'altitude.



L'ADOUR ET LE MONNÉ [illegible] DE CAMPAN.

Dans la vallée de Campan, chez les anciens *Campani*, l'Adour est à peine un torrent, et [illegible] ne court plus à de hautes altitudes ; Campan n'est qu'à 668 mètres.

APPUYÉ au massif du Pic du Midi de Bigorre et à l'Arbizon, deux magnifiques monts de premier plan, le CANTON DE CAMPAN est le pays natal du fleuve de l'Adour. Il y naît de monts de plus de 2,000 mètres que n'argente point la neige éternelle ; il y réunit ses trois torrents supérieurs, Adour de Grip, Adour de Payolle, Adour de Lesponne soutenu en été par la décantation du Lac Bleu. De ces monts, les plus élevés, les plus fiers sont le Pic du Midi de Bigorre, dont le canton ne possède pas le sommet, et l'Arbizon, qu'il n'atteint pas non plus. Son culmen est le Pic d'Aulon (2,736 mètres), son plus bas lieu, dans le val du jeune fleuve, à sa sortie du territoire, à toucher Bagnères-de-Bigorre, est peu supérieur à 550 mètres. Superbes prairies du val de Campan, compris entre des roches trop nues. Quelques granits, des schistes siluriens ou dévoniens, des roches carbonifères, du trias, et, dans les avant-monts du massif de l'Arbizon et du Pic du Midi, du jurassique et du crétacé, ainsi se déroule ce territoire de 14,522 hectares, ensemble de 4 communes, dont l'une, celle de Campan, s'étend sur 95 à 96 kilomètres carrés. De 6,195 résidents en 1872, son peuple s'est vu réduit à 4,829 ou 1,366 de moins en 1906. Il n'y a que 641 habitants agglomérés à Campan, contre 688 à Beaudéan et 703 à Asté ; on en compte 541 à Gerde.

Ruines d'un manoir du XVe siècle à Asté ; église et château du XVIe siècle à Beaudéan ; église et halles du XVIe siècle à Campan ; église du XVIe à Gerde.

ARRÊTÉ à l'Est par le département de la Haute-Garonne, au Nord par celui du Gers, le CANTON DE CASTELNAU-MAGNOAC ne compte pas moins de 30 communes sur 18,290 hectares seulement. Sur cet espace vivaient 10,878 personnes en 1872 ; le recensement de 1906 n'en a plus trouvé que 8,368, perte douloureuse de 2,510 existences ou de près d'un quart. Castelnau-Magnoac compte 910 habitants agglomérés. Ce surnom de Magnoac s'applique à l'une des « Quatre Vallées » dont se composait le pays de Gascogne fait des vallées d'Aure, de Louron, de Barousse, du Magnoac. Mais à vrai dire le Magnoac n'est pas un val ; c'est un dos de cailloux, d'argiles, de débris des Pyrénées d'antan, un plan tertiaire pléistocène ou quaternaire qui fait partie du déroulement en éventail des collines du Lannemezan. Là coulent, souvent très peu, dans des vallons étroits et creux, la Gess, la Gimone, l'Arrats (qui y prend sa source), le Gers, la Petite Baïse, la Baïsolle, toutes riviérettes du bassin gauche de la Garonne qui seraient tout à fait défaillantes en été sans les eaux que leur verse le Canal de la Neste ou Canal de Sarrancolin. Les millions de litres distribués par ce dispensateur de vie arrosent des prairies, à côté des champs, des bois et des landes. Nombre de coteaux y approchent de 500 mètres d'altitude ; les riviérettes descendent à 250 mètres ou moins encore. Thermes a gardé son église du XVe siècle, mais n'a plus que les ruines de son beau château de la Renaissance. Betbèze a l'ancien manoir de Larboust, Campuzan les restes d'une chapelle de l'an 1300, Monléon-Magnoac sa chapelle de Garaison (XVIe siècle), pèlerinage encore très couru.



CAMPAN EN HIVER.

Bien que Campan ne soit qu'à 2,000 pieds [illegible] au-dessus des mers, l'hiver y a parfois certaines rigueurs. Il ne se passe pas sans neiges.



LA SÉOUBE ET LE MONNÉ (Canton de Campan). — La Séoube est un hameau de 228 habitants ; le Monné s'élance à 1,755 mètres.



ATTELAGE DES [illegible]. — De petits bœufs [illegible] marchant lentement devant les bœufs, tableau ru[illegible] pays [illegible]



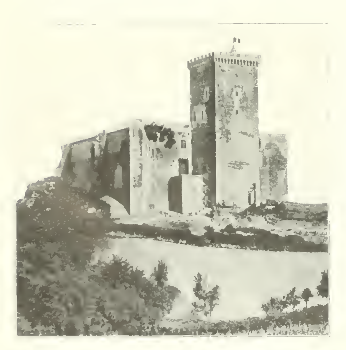
VUE GÉNÉRALE DE LANNEMEZAN.

Ce chef-lieu de canton où l'hiver n'est pas sans rudesse a son site à 610 mètres. Il y a moins d'une lieue de cette ville à la source de la Save, guère plus d'une demi-lieue jusqu'à la source du Gers.

LE CANTON DE LANNEMEZAN occupe le pédoncule qui rattache aux Pyrénées le fameux plateau de Lannemezan issu du démantellement de ces Pyrénées elles-mêmes, quand elles étaient autres que maintenant, plus massives et deux fois plus élevées. Le plan lannemezannais est en somme un cône de déjection, un immense amas de débris, un sol surtout pléistocène, une lande — Lannemezan veut dire en patois gascon : au milieu des Landes. — Ici, au lieu de départ de ces détritus ravinés, l'altitude est assez haute pour que le climat soit en hiver sans aménité, tout près des vallées amènes de la Neste, de l'Arros, de l'Adour. Culmen, au Sud du chef-lieu, 679 mètres, à la naissance du pédoncule ; lieux inférieurs, 400 mètres environ, dans le val des menus ruisseaux qui prennent leurs sources dans le canton et qui seront plus bas la Save, la Gesse, le Gers, la Baïse. Ces quatre riviérettes (et d'autres) sont régénérées également par les eaux pyrénéennes amenées sur le plateau par le Canal de la Neste ou de Sarrancolin qui débouche ici dans le Lannemezan.

27 communes, 16.983 hectares ; 9,138 résidents en 1906, soit 1,371 de moins que les 10,509 du dénombrement de 1872. Lannemezan groupe 1.845 habitants, Capvern, célèbre ville de bains, 718.

Capvern fut l'*Aquæ Convenarum* des Romains. Lannemezan possède une église intéressante (parties du XIIIe siècle), Mauvezin les belles ruines d'un manoir du XIVe siècle, avec tour carrée de 36 mètres de haut, Bonnemazon l'abbaye de l'Escaledieu (XIVe, XVIIe siècles).



LE CHATEAU DE MAUVEZIN (Con de Lannemezan).
Œuvre de Gaston Phœbus, le grand comte béarnais.

EN bordure du département de la Haute-Garonne (à l'Est), le CANTON DE MAULÉON-BAROUSSE est l'une des Quatre-Vallées, pays gascon, les autres étant celles d'Aure, de Louron et de Magnoac. Il répond plus ou moins au bassin de l'Ourse, tributaire gauche de la Garonne supérieure et il longe le jeune fleuve dont la rive droite appartient à la susdite Haute-Garonne. Granits, vieux schistes, roches carbonifères, oolithes, craies se heurtent ici dans des avant-monts et des monts qui culminent au mont Monné (2,147 mètres), connu par le panorama splendide des Pyrénées vues de sa cime. La Garonne, eau de cristal, abandonne le territoire par environ 430 mètres.

25 communes, 12,919 hectares ; 7,458 personnes en 1872 et 5,984 seulement ou 1,474 de moins en 1906 ; ce canton n'a pas échappé à la dépopulation de presque tous les territoires des Hautes-Pyrénées, d'où l'on émigre fort et où les naissances ne dépassent pas assez vigoureusement les décès ; le pays pourtant est beau, bon, sain, avec eaux minérales à Sainte-Marie et à Siradan. 487 habitants agglomérés seulement à Mauléon-Barousse, contre 520 à Sost et 680 à Saléchan.

Inscriptions romaines dans la chapelle romane ruinée d'Anla et dans les murs de celle de Saléchan (XIIe s.) ; église d'Ourde (XIIe s.), non loin d'une courte perte souterraine de l'Ourse. A Bramevaque ruines d'un manoir du XIe s. ; à Cazarilh restes d'un vieux château ; à Mauléon-Barousse, château du XVe s.



[illegible] LES RUINES DE BRAMEVAQUE.
[illegible] habitants [illegible], est à 3 kilomètres de [illegible] 750 mètres d'altitude.



MAULÉON-BAROUSSE : LE CHATEAU.
Ce chef-lieu de canton, à 600 mètres environ au-dessus des mers, occupe le confluent des deux torrents qui forment l'Ourse.



Vue générale de Saint-Laurent. — Saint-Laurent-de-Neste est à une petite distance du département de la Haute-Garonne, au bas de la longue montée du plateau de Lannemezan, au-dessus de la rive gauche de la Neste, à 470 mètres au-dessus des mers.

En bordure du département de la Haute-Garonne, le Canton de Saint-Laurent, tout au long Saint-Laurent-de-Neste, longe longtemps les deux rives de la Neste aux eaux fraîches et courtement la rive gauche de la Garonne, également fraîche et limpide ; le confluent de ces deux beaux cours d'eau ne lui appartient pas, mais il s'en approche à quelques mètres. A la gauche de la dite Neste on est sur le penchant terminal, à l'Est, du plateau de Lannemezan, sur du pléistocène et du quaternaire ; à la rive droite commencent des avant-monts pyrénéens, roches crétacées, jurassiques, siluriennes, serpentines, etc. Le plus haut des pics du territoire, le Montaspect, atteint 1,849 mètres, aux sources du Nistos, nem qui correspond évidemment à Petite Neste ; le lieu inférieur, sur Neste ou Garonne, est à 400 mètres à peu près.

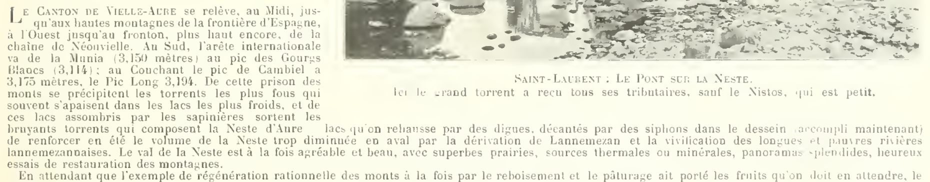
Ce charmant pays de 13,482 hectares en 17 communes se vide avec une terrible rapidité : des 11,105 personnes du dénombrement de 1872 aux 8,395 de celui de 1906, la perte est de 2,710 individus ou de tout près d'un quart. Saint-Laurent groupe 911 habitants ; il y en a 650 à Tuzaguet.

Dolmen sur le territoire de Bize-Nistos, tombelles sur celui de Montsérié ; église de Tibiran-Jaunac ; vieux manoirs de Montégut, de Nistos (xve siècle), de Saint-Paul, dont il reste un donjon roman devenu le clocher de l'église.



Saint-Laurent : Le Pont sur la Neste.
Ici le grand torrent a reçu tous ses tributaires, sauf le Nistos, qui est petit.

Le Canton de Vielle-Aure se relève, au Midi, jusqu'aux hautes montagnes de la frontière d'Espagne, à l'Ouest jusqu'au fronton, plus haut encore, de la chaîne de Néouvielle. Au Sud, l'arête internationale va de la Munia (3,150 mètres) au pic des Gourgs Blancs (3,114) ; au Couchant le pic de Cambiel a 3,175 mètres, le Pic Long 3,194. De cette prison des monts se précipitent les torrents les plus fous qui souvent s'apaisent dans les lacs les plus froids, et de ces lacs assombris par les sapinières sortent les bruyants torrents qui composent la Neste d'Aure — lacs qu'on rehausse par des digues, décantés par des siphons dans le dessein (accompli maintenant) de renforcer en été le volume de la Neste trop diminuée en aval par la dérivation de Lannemezan et la vivification des longues et pauvres rivières lannemezannaises. Le val de la Neste est à la fois agréable et beau, avec superbes prairies, sources thermales ou minérales, panoramas splendides, heureux essais de restauration des montagnes.



En attendant que l'exemple de régénération rationnelle des monts à la fois par le reboisement et le pâturage ait porté les fruits qu'on doit en attendre, le peuple du canton de Vielle-Aure se réduit : 3,517 personnes en 1872 et seulement 2,997 en 1906, soit 520 de moins, en 15 communes, sur 31,876 hectares, dont 10,825 pour la seule commune d'Aragnouet. 485 habitants agglomérés à Vielle-Aure.

A Vielle-Aure, église romane, et à Agos près Vielle-Aure, chapelle romane : l'une et l'autre remaniées ; à Saint-Lary, église des xiie, xve et xvie siècles ; à Bourisp église des xiie et xve siècles ; à Tramezaigues, restes d'un ancien manoir.



Lac d'Aumar, Pic Mechaut et Pic Bugate (Canton de Vielle-Aure).
Il miroite à 2,193 mètres, en un site « norvégien ».



Le Lac d'Aubert (Canton de Vielle-Aure).
A 2,142 mètres, il dort au pied des escarpements de Néouvielle.



La Neste a Vielle-Aure.
La Neste d'Aure coule ici par 800 mètres, en vue de monts qui en ont 3,000.



Pic Long et Lac de Tourrat.
Lac formé par un des ruisseaux du Pic Long, le Brada.



Le Pic Long.
Ce mont [illegible] de 3,194 mètres est le second en hauteur de toutes nos Pyrénées.



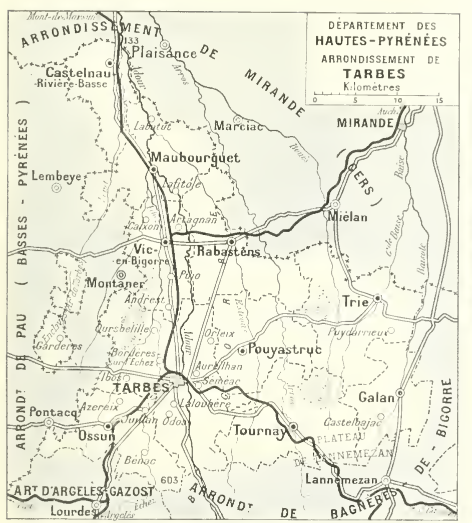
Les Pics Badet et Campbieil.
Le Badet se lève à 3,161 mètres au-dessus des mers, le Campbieil monte à 3,175.



Pic [illegible] Saint-Lary, [illegible] Tramezaigues.
[illegible] 1,200 au-dessus de la Neste.



Vielle-Aure.
Vielle-Aure est à l'altitude de 805 mètres, au Nord du Batoa (3,035 mètres), mont frontière.





LABOURS DANS LES PYRÉNÉES.
Le labourage à la vapeur n'a pas pénétré dans les campagnes pyrénéennes et encore moins le labourage électrique.

Arrondissement de TARBES.

L'ARRONDISSEMENT DE TARBES s'avance en pointe au Nord, entre le département du Gers au Levant et celui des Basses-Pyrénées au Couchant ; à l'Est encore, il se heurte à l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, au Sud à cette même circonscription sous-préfectorale de Bagnères et à celle d'Argelès. Fait de 11 cantons, de 195 communes, ses 130,707 hectares équivalent aux 29 centièmes des Hautes-Pyrénées.

Trois natures, trois aspects : au Midi, des avant-monts miocènes (sur crétacé), des avant-collines, pour mieux dire, dont les plus élevées flottent entre 500 et 600 mètres. A l'Est, des coteaux, miocènes ou pliocènes, épanouissement occidental du plateau de Lannemezan avec ses pauvres rivierettes subventionnées par les eaux du canal de la Neste ; à l'Ouest, la large plaine opulente du Bigorre avec l'Adour, l'Echez, l'Arros, le vieux canal d'Alaric et une foule de canaux, sous-canaux et rigoles d'arrosage. C'est, comme on l'a dit, le « Piémont des Pyrénées » et l'un des lieux exubérants de la France. L'Adour y descend à 133 mètres, le plus bas endroit du département, à vingt-cinq lieues à peine, en droite ligne, des plus élevées de nos Pyrénées.

Si la plaine de Bigorre exubère, les coteaux et plateaux sont assez ingrats ; ils manquent de sol chaud comme ils manquent de belles fontaines ; mais ils sont agrestes, boisés, devant la sublimité aérienne des Pyrénées voisines.

La fertilité rare des campagnes arrosées contrebalance tellement la « chicherie » du Lannemezan que cet arrondissement, doté de la capitale des Hautes-Pyrénées, devenue grande ville militaire, devrait croître indéfiniment en population. Et justement les « Tarbésans » diminuent. Ils nombraient 106,277 en 1872, et en 1906 on n'en comptait que 100,338 : c'est 5,939 de moins, et ce serait une perte de 13 792 si les deux cantons de Tarbes n'avaient gagné 7,853 personnes. 20,866 habitants agglomérés à Tarbes, 2,825 à Vic-en-Bigorre, 2,202 à Maubourguet, 1,923 à Ossun, 1,548 à Bordères-sur-l'Echez, 1,537 à Juillan, 1,409 à Ibos, 1,275 à Aureilhan, 1,163 à Trie, 1,066 à Rabastens, 1,059 à Tournay.

Très peu de monuments vraiment « monuments » chez les *Bigerriones*. Trois bastides du commencement du XIVe siècle : Rabastens, Tournay et Trie.

TOUT au bas du département, sur les frontières du département du Gers, à l'Est, et de celui des Basses-Pyrénées, à l'Ouest, le CANTON DE CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE voit l'Adour quitter le territoire haut-pyrénéen par 133 mètres, lieu tout à fait infime du pays administré par Tarbes. Parcouru par l'Adour, qui a moins d'eau dans son lit que dans les canaux d'arrosage qui le saignent depuis Bagnères, c'est un riche sol miocène et quaternaire, une plaine de prés, de blé, de maïs, au bas de collines qui ont pour suprême altitude 260 mètres, au-dessus de Soublecause.

La fécondité de la contrée n'empêche pas la population d'y décroître, dans un ensemble de 8 communes sur 7,178 hectares. Le recensement de 1872 v[illegible]ait signalé 4,291 personnes ; celui de 1906 n'en a constaté que 3,409, soit 882 de moins ou un cinquième. 415 habitants agglomérés à Castelnau-Rivière-Basse.

A Castelnau ou sur son territoire, église du XVe siècle, donjon du XIe (en ruines), église de Mazères (XIIe siècle) et restes de l'abbaye de Longages ; à Lascazères, manoir du XVe ; à Villefranque, restes d'un camp (romain ou non).



VILLEFRANQUE (Canton de Castelnau).
Village de 121 habitants agglomérés, Villefranque est à moins d'une lieue de l'Adour, sur un tributaire gauche de ce fleuve nommé le Louet, à 270 mètres au-dessus du niveau général.

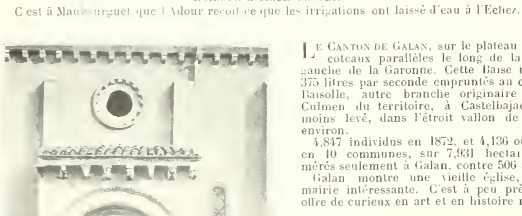


L'ADOUR À CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE.
Ce fleuve est tellement saigné par les canaux [illegible] la grande plaine de Bigorre qu'il lui arrive parfois de ne pas [illegible] les cailloux de sa large grève.

L'Adour à Maubourguet.
C'est à Maubourguet que l'Adour reçoit ce que les irrigations ont laissé d'eau à l'Echez.



Galan : Église et Vieille Porte.
Cette église a été fortifiée au XIVe siècle.





Maubourguet : Portail de l'Église.

Le Canton de Galan, sur le plateau de Lannemezan, ici pléistocène ou quaternaire, déroule ses lignes de coteaux parallèles le long de la Baise-Derrière, l'une des branches-mères de la Baise, affluent de gauche de la Garonne. Cette Baise n'y coulerait pas en été si le canal de Lannemezan ne lui apportait 375 litres par seconde empruntés au canal de la Neste. De même, 375 litres remédient à la pauvreté de la Baisolle, autre branche originaire de cette même Baise.

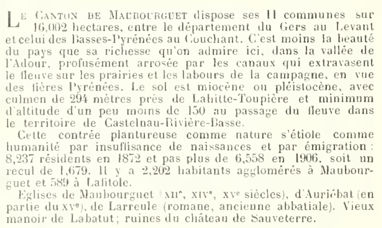
Culmen du territoire, à Castelbajac, 516 mètres ; lieu le moins levé, dans l'étroit vallon de la Baisolle, 285 mètres environ.

4,847 individus en 1872, et 4,136 ou 711 de moins en 1906, en 10 communes, sur 7,931 hectares. 496 habitants agglomérés seulement à Galan, contre 506 à Bourrepaux.

Galan montre une vieille église, une vieille porte, une mairie intéressante. C'est à peu près tout ce que ce canton offre de curieux en art et en histoire monumentée.



Maubourguet : Le Clocher.



Le Canton de Maubourguet dispose ses 11 communes sur 16,002 hectares, entre le département du Gers au Levant et celui des Basses-Pyrénées au Couchant. C'est moins la beauté du pays que sa richesse qu'on admire ici, dans la vallée de l'Adour, profusément arrosée par les canaux qui extravasent le fleuve sur les prairies et les labours de la campagne, en vue des fières Pyrénées. Le sol est miocène ou pléistocène, avec culmen de 294 mètres près de Lahitte-Toupière et minimum d'altitude d'un peu moins de 150 au passage du fleuve dans le territoire de Castelnau-Rivière-Basse.

Cette contrée plantureuse comme nature s'étiole comme humanité par insuffisance de naissances et par émigration : 8,237 résidents en 1872 et pas plus de 6,558 en 1906, soit un recul de 1,679. Il y a 2,202 habitants agglomérés à Maubourguet et 589 à Lafitole.

Églises de Maubourguet (XIIe, XIVe, XVe siècles), d'Auriébat (en partie du XVe), de Larreule (romane, ancienne abbatiale). Vieux manoir de Labatut; ruines du château de Sauveterre.



La Mairie de Galan.
Le [illegible] canton est à [illegible] mètres.



Maubourguet : L'Église.
La tour qui est octogone date des XIIe et XIVe siècles.



VUE GÉNÉRALE D'OSSUN.
La lande où s'étend ce bourg cantonal a fait place peu à peu à des champs de maïs et autres cultures. On la nomme la Lande Mourine, en français la Lande des Maures ; c'est un souvenir de la grande invasion musulmane du VIIIe siècle. Ossun y a son site à 365 m. au-dessus des mers, aux bords du Mardaing.

LE CANTON D'OSSUN borde, à l'Ouest, le département des Basses-Pyrénées ; plus encore, en dérision à toute régularité territoriale, il pousse en ces Basses-Pyrénées deux enclaves étroites, allongées, voisines l'une de l'autre : sur ses 19 communes et ses 13,569 hectares, 5 communes et 3,200 hectares sont hors des Hautes-Pyrénées, aux environs de Montaner.

Ce pays borde l'ancien, le préhistorique cours du Gave de Pau, quand il ne tournait pas vers l'Ouest à Lourdes et qu'il travaillait aux alluvions de la grande plaine bigordanne de Tarbes, Vic, Maubourguet, Castelnau-Rivière-Basse. C'est pourquoi le sol y est surtout de cette époque lointaine : miocène et pléistocène, avec crétacé supérieur et pointements de granit. Culmen 600 mètres (?) sur le penchant du Miramont dont la cime (647 mètres) est dans le canton de Lourdes ; lieu inférieur, dans la plus septentrionale des deux enclaves, 290 mètres. Tous les rus vont à l'Adour, rus maigres, vu la nature du sol ; bois ; ex-lande Mourine ou des Maures, aujourd'hui mise en culture. Bois, forêt d'Ossun (641 hectares), au lieu de départ du plateau de Ger, en tout pareil, étendue à part, au fameux Lannemezan.

9,805 habitants animaient le pays au recensement de 1906 ; 11,754 le vivifiaient en 1872 : c'est 1,949 de moins, malgré le défrichement de ses landes. 1,923 personnes sont groupées à Ossun, 1,537 à Juillan, 785 à Azereix, 606 à Gardères, 589 à Bénac.

Tombelles sur les territoires d'Ibarette, de Lamarque-Pontacq et d'Ossun ; camps plus ou moins romains de Juillan et de Lanne ; vieux manoir d'Ossun.



LE MARDAING A OSSUN.
Issu de la forêt d'Ossun, le Mardaing est un affluent d'un sous-affluent de l'Adour.

VOISIN de l'Adour à l'Ouest, le CANTON DE POUYASTRUC tombe sur la plaine du fleuve et sur le canal d'Alaric, longue et abondante artère d'irrigation qui puise audit Adour un peu en aval de Bagnères. De ce canal, il gagne à travers coteaux le joli val de l'Arros, rivière [illegible] puis remonte sur les collines.

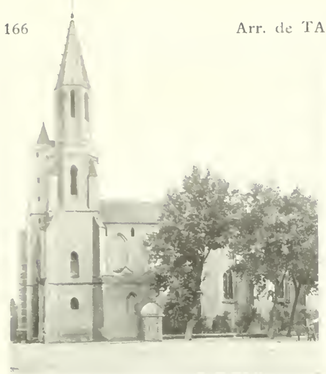
Sol miocène et pliocène né du déchirement des Pyrénées et du ruissellement, la grande œuvre de mort et de vie ; coteaux [illegible] et cultures le long de l'Arros ; lieu culminant, 424 mètres, au tertre du moulin à vent de Sarrouilles ; lieu le moins élevé, un peu moins de 200 mètres, au passage de l'Arros dans le canton de Rabastens.

Les 27 communes, les 11,985 hectares de ce pays agreste entretenaient 6,170 personnes au recensement de 1872 ; le dénombrement de 1906 n'en a reconnu que 4,712, soit 1,458 ou près du quart en moins. 513 habitants agglomérés à Pouyastruc.

Peu, on peut presque dire, pas de monuments du passé. On signale une motte féodale à Pouyastruc.



VUE GÉNÉRALE DE POUYASTRUC.
Ce bourg est à l'altitude de 300-350 mètres, sur une hauteur comprise entre un long mais point abondant tributaire de [illegible] plaine de la Bigorre. La fécondité naturelle à cette plaine est ici doublée par les rigoles qu'émet le canal d'Alaric, artère de [illegible] datant, croit-on, du Ve siècle.



Tarbes : Clocher des Carmes.
Cette église est aujourd'hui sous le vocable de Ste Thérèse.



Rabastens : Le Pont.
La rivièrette de Rabastens est l'Estéous, parti des coteaux que perce le tunnel de Sarrouilles.

Le Canton de Rabastens est arrêté à l'Ouest et au Nord par le département du Gers. Il part, comme endroit le plus bas, moins de 200 mètres, de la rive de l'Adour à Gensac et de la rive de l'Arros, affluent dudit Adour, et s'élève jusqu'à 353 près de Trouley-Labarthe, sur des collines miocènes ou pliocènes séparées par des vallées, des vallons, des ravins étroits et creux. Beaucoup de bois sur les hauteurs ; terres admirablement irriguées dans la vallée de l'Adour par des canaux tirés du fleuve, notamment par le célèbre canal d'Alaric, qui est à lui seul un petit Adour de quelque puissance agricole et industrielle.

1,889 habitants de moins, tel est le triste résultat de la comparaison des recensements de 1872 et de 1906 : 5,668 à ce dernier recensement au lieu des 7,557 de l'année d'après la guerre et la Commune. C'est un déchet d'un quart tout juste. Rabastens groupe 1,066 personnes autour de sa mairie.

Rabastens, bastide de l'an 1306, montre une église à trois nefs du XIVe siècle récemment remaniée ; église de Saint-Sever, en partie du XIe ; vieux manoir de Mingot.



Tarbes est une ville de 20,866 habitants agglomérés, sur 25,869 de population totale. A la fois cité d'industrie, de commerce et cité militaire avec artilleurs, fantassins et cavaliers, c'est un charmant séjour, sous un climat doux, dans une vallée-plaine de toute fécondité, une sorte d'éden au pied des Pyrénées neigeuses, avec eaux vives détournées de l'Adour, non pas en petites rigoles, mais en rivièrettes fraîches et vives et pures. Elle peut se consoler aisément de n'offrir aux visiteurs qu'une cathédrale des XIIe, XIVe, XVIe et XVIIIe siècles, une église du XVe, un superbe parc, le Jardin Massey.

C'est le siège des deux cantons de Tarbes-Nord et Tarbes-Sud.

Le Canton de Tarbes-Nord s'étend sur 13,849 hectares, en 16 communes, avec 20,563 habitants dont 1,548 agglomérés à Bordères-sur-l'Echez, 1,409 à Ibos, 1,275 à Aureilhan, 593 à Oursbelille. Belle église du XIVe siècle à Ibos.

Dans le Canton de Tarbes-Sud, grand de 12,825 hectares, fait de 19 communes, Séméac compte 967 habitants agglomérés, Laloubère 864, Odos 650. Châteaux d'Ilorgues (il appartint aux vicomtes de Lavedan), d'Odos (où mourut Marguerite de Navarre), de Laloubère.

L'ensemble des deux cantons de Tarbes comprend la vaste plaine de Tarbes et un « moutonnement » de collines qui sont les avant-monts des Pyrénées. La plaine de Tarbes, de superbe fécondité, arrose ses champs quaternaires, ses merveilleuses prairies, ses maïs, au moyen de l'Adour, de l'Echez, son affluent de gauche, et du canal d'Alaric, tiré du fleuve au Ve siècle, dit-on, par le roi des Visigoths dont il porte le nom et qui va de moulin en moulin, d'usine en usine, envoyant des rigoles, recevant par des canalicules ce qui reste des eaux qu'on lui a prises en amont. Les collines sont miocènes ou pliocènes ; elles atteignent 507 à Barbazan-Dessus, à la droite de l'Adour ; 428 seulement à la rive gauche, près du polygone d'artillerie de Ger (Basses-Pyrénées), sur le dos de terrain qui est le lieu de départ du « petit Lannemezan » de l'Ouest.

Le développement de Tarbes, surtout comme ville militaire, a fait gagner 7,853 personnes aux deux cantons de Tarbes, passés de 35,107 habitants en 1872 à 42,960 en 1906. Avec le canton de Lourdes, ce sont les seuls qui n'ont pas diminué parmi les 26 territoires cantonaux des Hautes-Pyrénées.

Tarbes : [illegible]
[illegible]



Tarbes : [illegible]
[illegible] de 210 mètres.



Tarbes : Le Pont sur l'Adour.
Pont fait pour les crues et non point pour l'étiage.



VUE GÉNÉRALE DE TARBES.

Ce qui fait la beauté de Tarbes, c'est l'opulente fraicheur de sa campagne profusément arrosée, c'est encore plus la chaîne des Pyrénées, courtine d'azur en été, rideau d'argent durant les mois où la montagne franco-espagnole est neigeuse. Animée par des canaux d'eau vive empruntés à l'Adour, ce chef-lieu de département a son site à l'altitude de 309 mètres.

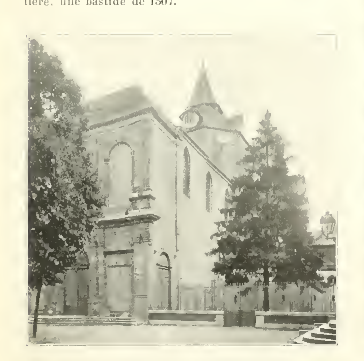
LE CANTON DE TOURNAY a pour grande artère la belle et riche vallée de l'Arros, tributaire droit de l'Adour ; en tirant vers l'Est, il atteint, dépasse le val du Boués, affluent droit de l'Arros et va jusqu'à la Baise-Devant ou Petite-Baise, qui est l'une des branches mères de la Baise, rivière du bassin de la Garonne. Le miocène et le pliocène composent les collines de ce territoire ; ce sont, peut-on dire, les avant-coteaux des avant-monts des Pyrénées ; en tout cas, c'est là un épanouissement du plateau en éventail de Lannemezan, fait de la dilapidation desdites Pyrénées, des chutes de leurs roches, de l'emport de leurs débris par le ruissellement. Leur hauteur maxima dans le canton est de 577 mètres, au-dessus du ravin de la Petite Baise naissante. Le chemin de fer de Bayonne à Toulouse y gravit la rude rampe dite de Capvern. Lieu le plus bas du territoire, dans le val d'Arros, 230 mètres environ. Hauteurs boisées, vallées et ravines prairiales.

Sur 14,966 hectares, en 27 communes, le canton a perdu 2,120 résidents des 10,557 du compte fait de 1872 aux 8,437 du recensement de 1906. C'est, assez exactement, une perte d'un cinquième. 1,059 habitants agglomérés à Tournay.

Eglise de Burg (en partie du XIIe ou XIIIe siècle); ruines des châteaux de Barbazan-Dessus et de Luc. Tournay est une ville régulière, une bastide de 1307.



VUE GÉNÉRALE DE TOURNAY.



TARBES : LA CATHÉDRALE.

On y remarque la coupole du transept et le maître-autel avec sa colonnade. Cet édifice a été entièrement restauré tout récemment.



TOURNAY : L'ARROS.

Cette « ville neuve » du début du XIVe siècle est située sur [illegible] montagnes, à 260 mètres au-dessus des Océans. L'Arros est ici [illegible] utile à l'arrosage de sa vallée.



Trie : L'Église.
Église du temps de [illegible] avec chapiteaux romans.

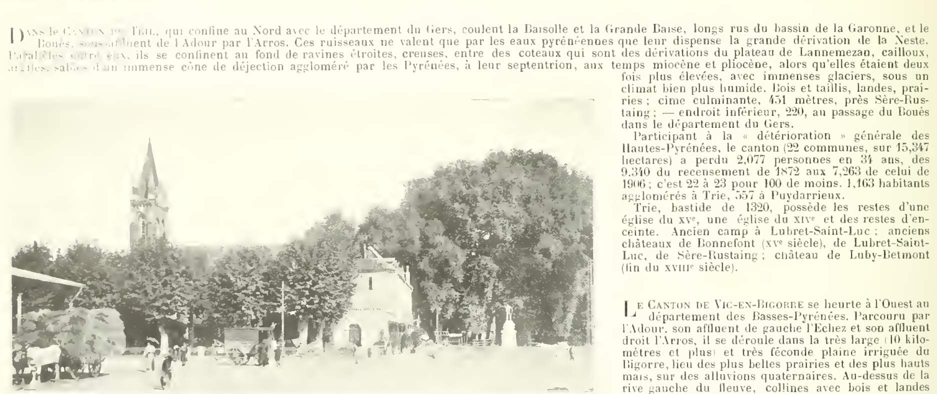


Vic : Le Pont sur l'Échez.
L'Échez court dans la plaine parallèlement à l'Adour, à la gauche de ce fleuve.

Dans le Canton de Trie, qui confine au Nord avec le département du Gers, coulent la Baïsolle et la Grande Baïse, longs rus du bassin de la Garonne, et le Bouès, sous-affluent de l'Adour par l'Arros. Ces ruisseaux ne valent que par les eaux pyrénéennes que leur dispense la grande dérivation de la Neste. Parallèles entre eux, ils se confinent au fond de ravines étroites, creuses, entre des coteaux qui sont des dérivations du plateau de Lannemezan, cailloux, argiles, sables d'un immense cône de déjection aggloméré par les Pyrénées, à leur septentrion, aux temps miocène et pliocène, alors qu'elles étaient deux fois plus élevées, avec immenses glaciers, sous un climat bien plus humide. Bois et taillis, landes, prairies ; cime culminante, 451 mètres, près Sère-Rustaing ; — endroit inférieur, 220, au passage du Bouès dans le département du Gers.

Participant à la « détérioration » générale des Hautes-Pyrénées, le canton (22 communes, sur 15,347 hectares) a perdu 2,077 personnes en 34 ans, des 9,340 du recensement de 1872 aux 7,263 de celui de 1906 ; c'est 22 à 23 pour 100 de moins. 1,163 habitants agglomérés à Trie, 557 à Puydarrieux.

Trie, bastide de 1320, possède les restes d'une église du xve, une église du xive et des restes d'enceinte. Ancien camp à Lubret-Saint-Luc ; anciens châteaux de Bonnefont (xve siècle), de Lubret-Saint-Luc, de Sère-Rustaing ; château de Luby-Betmont (fin du xviiie siècle).



Vic : La Place.

Le Canton de Vic-en-Bigorre se heurte à l'Ouest au département des Basses-Pyrénées. Parcouru par l'Adour, son affluent de gauche l'Échez et son affluent droit l'Arros, il se déroule dans la très large (10 kilomètres et plus) et très féconde plaine irriguée du Bigorre, lieu des plus belles prairies et des plus hauts maïs, sur des alluvions quaternaires. Au-dessus de la rive gauche du fleuve, collines avec bois et landes montant à 300-350 mètres, le lieu le moins élevé atteignant 190 à peine là où l'Adour passe dans le canton de Maubourguet. En somme, campagne très riche en vue des Pyrénées très belles.

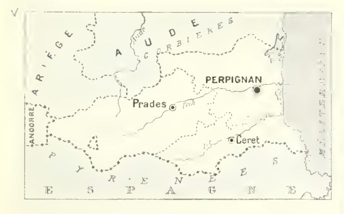
Population « défaillante » dans les 13 communes qui occupent ensemble 8,362 hectares ; de 8,447 en 1872, son nombre d'hommes s'est abaissé à 7,390 en 1906, soit [illegible] de moins. 2,825 habitants agglomérés à Vic-en-Bigorre, 647 à Andrest, 571 à Artagnan, 508 à Pujo. A Vic, église des xive et xvie siècles ; à Saint-Lézer, ruines d'un château.



[illegible]
[illegible] vieux remparts.



Vic : Les Allées.
Ici la plaine de l'Adour a 10 kilomètres d'ampleur.



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

Le Département des Pyrénées-Orientales eut pour tenanciers des *Sardones* dans la majeure partie du pays, des *Ceretini* ou *Cerretani*, surtout dans la Cerdagoe, qui reproduit leur nom sous nos yeux, et des *Tectosages* dans la région des sources de l'Aude. Il fut ensuite Roussillon et Cerdagne, celle-ci dépendance ultramontaine. Les Pyrénées-Orientales ont, en effet, environ un douzième de leur territoire au Midi de la grande chaîne internationale qui nous divise presque partout de l'Espagne. Vers celle-ci court la Sègre, affluent le plus abondant du fleuve de l'Ebre ; en France vont le Tech, la Têt, l'Agly, tributaires de la Méditerranée, et l'Ariège qui descend à la Garonne, tête de la Gironde et par conséquent rivière du bassin de l'Atlantique. Ainsi, ce département est un grand toit des eaux, avec le puy de Carlitte (2,921 mètres) pour cime culminante et le Canigou (2,785 mètres) pour plus magnifique montagne. Presque tous les terrains s'y sont donné rendez-vous : au bord de la Méditerranée, les dunes basses, du temps présent et du temps quaternaire ; dans la plaine de la Salanque et le Rivéral (val de la Têt), les alluvions quaternaires que des canaux d'arrosage contraignent à une superbe fécondité ; des terrains tertiaires dans la rude région soleilleuse des Aspres ; du jurassique, du crétacé dans la basse montagne ; de vieux schistes, des granits, des roches archéennes dans les Pyrénées. La diversité des climats n'est pas moindre, vu les énormes ressauts qui mènent de la « mer entre les terres » aux sommets hivernaux de pics, puigs, serres, etc., des chaînes, chaînons et massifs. Ses 414,350 hectares seulement en font l'un des moindres départements de France : comme étendue, c'est le 81e sur 87 et il ne comprend que 3 arrondissements, 17 cantons, 232 communes, entre la Méditerranée à l'Est, l'Espagne au Midi, le département de l'Ariège au Nord-Ouest et celui de l'Aude au Nord. Il répond à peine au 130e de notre sol, Corse comprise. Traversé à l'Ouest de Prades par le méridien de Paris et tout entier au Sud du 43e degré, il possède le Sud extrême de la France continentale. De 191,856 personnes en 1872, il est monté à 213,171 en 1906 : d'où un gain de 21,315. On en émigre trop, mais les naissances y dépassent les décès ; elles ont été en 1909 de 4,468 contre 3,899 morts. Perpignan compte 32,683 habitants agglomérés, Rivesaltes 5,548, Saint-Laurent-de-la-Salanque 3,868, Prades 3,557, Elne 3,026, Céret 2,920, etc., etc. En dehors de Perpignan, historiquement et archéologiquement fort curieux, ce superbe petit département ne montre aucun grand monument, aucune ruine exceptionnelle.

Arrondissement de CERET.

L'Arrondissement de Céret, le plus méridional de la France, pourvu que l'on en excepte la Corse, confronte, du Midi, avec l'Espagne, dont il est séparé par la dernière arête des Pyrénées du côté de l'Orient. Cette arête, qui se nomme les Albères, autrement dit les Blanches, arrive à 2,464 mètres au pic de Costabonne, au lieu de divorce d'avec la grande chaîne ; mais ce n'est pas là le culmen de l'arrondissement, qui atteint 2,763 mètres, dans le superbe contrefort du Canigou. Entre les Albères, le chaînon du Canigou et les Aspres, coteaux secs, pierreux, vinifères, oléifères, qui prolongent à l'Est le Canigou, infiniment plus haut qu'elles, l'arrondissement de Céret est le bassin du Tech, torrent si terrible en crue qu'on l'a surnommé le « justicier de la contrée », justicier d'ailleurs injuste, qui châtie au hasard suivant la hauteur à laquelle il monte dans l'étroitesse de ses gorges. En compensation, il arrose selon ses forces le bassin de Céret et la partie méridionale de la plaine du Roussillon où il entre en aval du Boulou. Il s'engouffre en mer sur un rivage plat, sablonneux, sans ports ; les golfes, les abris, les anses et criques sont au Sud, dans l'admirable petite Provence d'Argelès, Collioure, Banyuls et Port-Vendres. Cette région est partagée entre les roches archéennes ou anciennes, du micaschiste au silurien (dans la montagne), le pliocène (dans les Aspres), le quaternaire (dans la plaine). Elle est comprise entre la Méditerranée à l'Est, l'Espagne au Sud, les arrondissements de Prades et de Perpignan au Nord. Divisée en 4 cantons, en 44 communes, elle comprend 43,593 hectares, soit environ les 15 centièmes du département, et possède 46,849 habitants, contre 44,179 au recensement de 1872. C'est un gain de 2,670 existences, dû surtout aux eaux de santé d'Amélie-les-Bains et aux ports de la frange maritime des Albères. Céret groupe 2,920 personnes, Collioure 2,726, Port-Vendres 2,525, Argelès-sur-Mer 2,491, Banyuls-sur-Mer 2,267, etc., etc. Tout comme la Cerdagne d'outre-mont, Céret garde le nom des antiques *Ceretini* ou *Cerretani* ; Port-Vendres s'appela *Portus Veneris* ; quelques dolmens ; églises romanes, ruines de châteaux forts, de tours du guet et de défense, dans un pays, d'abord ibéro-celtique, qui fut de tout temps une marche guerrière.

Le Canton d'Argelès-sur-Mer est l'un des plus beaux de France par l'harmonie de ses anses méditerranéennes, la pente folle, la brusquerie de ses petits monts des Albères, l'éclat éblouissant de son soleil, la splendeur de ses aurores et de ses crépuscules. C'est, à sa manière, une Côte d'Azur qui regarde le Levant, au lieu de contempler le Midi. Il ne possède pas seulement le massif le plus oriental de nos Pyrénées, il s'étend aussi, au Nord, sur la grande plaine du Roussillon, jusqu'à la rive droite du Tech, tout près de sa perte en mer sur une plage de sable sans rentrants ni promontoire. Ainsi fait des roches archéennes, des phyllades, des schistes cristallins, des granits, des siluriens de la Pyrénée et des alluvions quaternaires nées de l'usure, de la déliquescence de cette Pyrénée même, il monte, en sa gloire, en sa clarté méridionale, du zéro des mers aux 1,257 m. du pic de Noulos, à la frontière même de l'Espagne dont le canton d'Argelès-sur-Mer est une réplique au Nord de la chaîne hispano-française. Forêt de chênes-lièges, de micocouliers de Sorède, à la fois selve et maquis. La sérénité du climat, la bonté de l'air salin ont valu au pays un sanatorium d'enfants scrofuleux et un jardin d'acclimatation. Laboratoire zoologique de Fontoulé. Sur 26,475 hect., en 13 communes, le territoire d'Argelès-sur-Mer était habité par 20,169 personnes en 1906 ; le recensement de 1872 en avait constaté 17,587 : c'est un croît de 2,582 individus. Argelès compte 2,491 « agglomérés », un peu moins que Port-Vendres, qui en a 2,525, surtout que Collioure qui en possède 2,726 ; Banyuls-sur-Mer en revendique 2,267, Sorède 1,524, Cerbère 1,287, Palau-del-Vidre 1,164, Laroque 1,065, Saint-André 781, Saint-Génis 722. C'est un vieux pays « latin » où la population se concentra de tout temps dans des municipes. Sur nombre de pics, débris de tours de défense, de vieilles forteresses, comme il est naturel dans une contrée de grand passage entre l'Italie, la Gaule et l'Espagne et, ajoutons-le, dans une contrée où le rivage craignait les corsaires et les mécréants. Port-Vendres fut le *Portus Veneris* des Romains. Églises romanes, en tout ou partie, à l'Albère, Argelès, Saint-Jean-d'Amont près Banyuls, Montesquieu, Palau-del-Vidre, Saint-André, Saint-Génis ; ruines de l'abbaye de Valbonne (XIIIe s.) sur le territoire d'Argelès. Les témoignages de l'histoire de ce merveilleux bout des Pyrénées vont du dolmen de Banyuls à l'obélisque en marbre de Port-Vendres, haut de 26 mètres, érigé en 1780 au roi qui devait mourir sur l'échafaud.



Collioure.



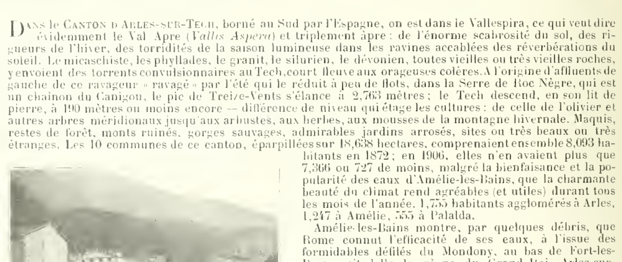
[illegible] de Port-Vendres (Canton d'Argelès). - Les monts qui commandent Port-Vendres, les Albères, c'est-à-dire probablement les « Blanches », ne [illegible] quelques centaines de mètres seulement ; mais elles sont fort abruptes. Elles garantissent le port des vents du Sud et de l'Ouest.

Dans le Canton d'Arles-sur-Tech, borné au Sud par l'Espagne, on est dans le Vallespira, ce qui veut dire évidemment le Val Apre (*Vallis Aspera*) et triplement âpre : de l'énorme scabrosité du sol, des rigueurs de l'hiver, des torridités de la saison lumineuse dans les ravines accablées des réverbérations du soleil. Le micaschiste, les phyllades, le granit, le silurien, le dévonien, toutes vieilles ou très vieilles roches, y envoient des torrents convulsionnaires au Tech, court fleuve aux orageuses colères. A l'origine d'affluents de gauche de ce ravageur « ravagé » par l'été qui le réduit à peu de flots, dans la Serre de Roc Nègre, qui est un chaînon du Canigou, le pic de Treize-Vents s'élance à 2,763 mètres ; le Tech descend, en son lit de pierre, à 190 mètres ou moins encore — différence de niveau qui étage les cultures : de celle de l'olivier et autres arbres méridionaux jusqu'aux arbustes, aux herbes, aux mousses de la montagne hivernale. Maquis, restes de forêt, monts ruinés, gorges sauvages, admirables jardins arrosés, sites ou très beaux ou très étranges. Les 10 communes de ce canton, éparpillées sur 18,638 hectares, comprenaient ensemble 8,093 habitants en 1872 ; en 1906, elles n'en avaient plus que 7,366 ou 727 de moins, malgré la bienfaisance et la popularité des eaux d'Amélie-les-Bains, que la charmante beauté du climat rend agréables (et utiles) durant tous les mois de l'année. 1,755 habitants agglomérés à Arles, 1,247 à Amélie, 555 à Palalda.

Amélie-les-Bains montre, par quelques débris, que Rome connut l'efficacité de ses eaux, à l'issue des formidables défilés du Mondony, au bas de Fort-les-Bains, citadelle du règne du Grand Roi. Arles-sur-Tech, qui possède en montagne le dolmen de la Caxa de Roland, montre une vieille église, avec un superbe cloître attenant ; la Bastide a sa tour de Batère (XIIIe siècle), Corsavy des ruines de forteresse (et surtout sa prodigieuse gorge de la Fou) ; Montferrer une église romane et des débris de manoir ; Palalda son vieux pont du Tech et sa vieille maison.



[illegible] Maison à Palalda (Con d'Arles-sur-Tech). [illegible]



Amélie-les-Bains : Vieux Pont.
En dos d'âne, fort [illegible], il laisse monter sans crainte le torrent.



Le Port de Port-Vendres (Canton d'Argelès).
[illegible] c'est un de nos meilleurs ports de refuge.



Arles-sur-Tech : Le Cloître.
Il date du XIIe siècle, ainsi que l'église.



Amélie-les-Bains.

Amélie-les-Bains est à l'altitude de 243 mètres, sur la rive gauche du Tech, où tombe le Mondony.



Gorges du Mondony.

Mondony, orthographe catalane, répond à Mondo[illegible]ne. Ce torrent aux défilés fantastiques descend des monts granitiques de la frontière hispano-française.



Palalda : Vieille Tour.



Vue générale de Palalda.

Ce bourg amphithéâtral d'un pittoresque achevé est à 200-250 mètres au-dessus du niveau des mers ; 200 dans le val du [illegible] 250 [illegible] du rocher. « On dirait une apparition de la chaude Italie, de l'âpre Catalogne. »

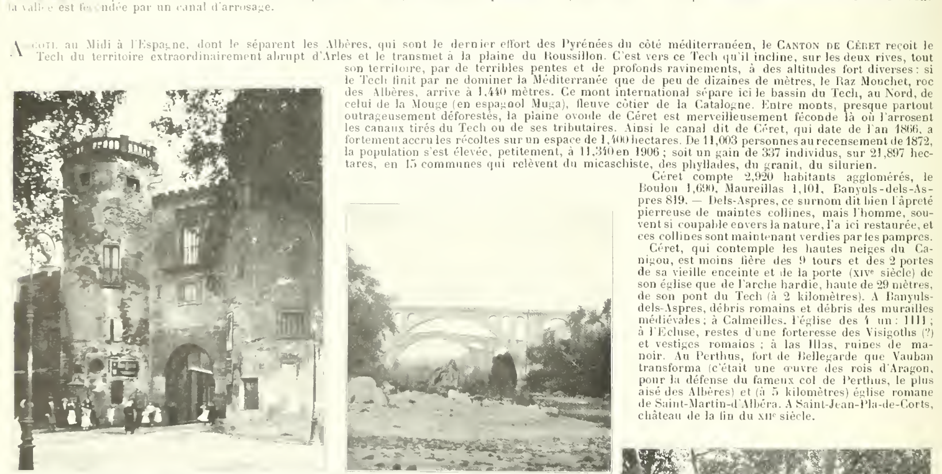


VUE GÉNÉRALE DE CÉRET. — Ce chef-lieu d'arrondissement a son site à 170 mètres au-dessus des mers, au bas du versant septentrional des Albères, veuves de l'antique forêt, au pied méridional de monts ravinés qui se rattachent, vers l'Est, au puissant Canigou. La ville est à un quart de lieue de la rive droite du Tech dont la vallée est fécondée par un canal d'arrosage.

ACOTÉ au Midi à l'Espagne, dont le séparent les Albères, qui sont le dernier effort des Pyrénées du côté méditerranéen, le CANTON DE CÉRET reçoit le Tech du territoire extraordinairement abrupt d'Arles et le transmet à la plaine du Roussillon. C'est vers ce Tech qu'il incline, sur les deux rives, tout son territoire, par de terribles pentes et de profonds ravinements, à des altitudes fort diverses : si le Tech finit par ne dominer la Méditerranée que de peu de dizaines de mètres, le Raz Mouchet, roc des Albères, arrive à 1,440 mètres. Ce mont international sépare ici le bassin du Tech, au Nord, de celui de la Mouge (en espagnol Muga), fleuve côtier de la Catalogne. Entre monts, presque partout outrageusement déforestés, la plaine ovoïde de Céret est merveilleusement féconde là où l'arrosent les canaux tirés du Tech ou de ses tributaires. Ainsi le canal dit de Céret, qui date de l'an 1866, a fortement accru les récoltes sur un espace de 1,400 hectares. De 11,003 personnes au recensement de 1872, la population s'est élevée, petitement, à 11,340 en 1906 ; soit un gain de 337 individus, sur 21,897 hectares, en 15 communes qui relèvent du micaschiste, des phyllades, du granit, du silurien.

Céret compte 2,920 habitants agglomérés, le Boulou 1,690, Maureillas 1,101, Banyuls-dels-Aspres 819. — Dels-Aspres, ce surnom dit bien l'âpreté pierreuse de maintes collines, mais l'homme, souvent si coupable envers la nature, l'a ici restaurée, et ces collines sont maintenant verdies par les pampres.

Céret, qui contemple les hautes neiges du Canigou, est moins fière des 9 tours et des 2 portes de sa vieille enceinte et de la porte (XIVe siècle) de son église que de l'arche hardie, haute de 29 mètres, de son pont du Tech (à 2 kilomètres). A Banyuls-dels-Aspres, débris romains et débris des murailles médiévales ; à Calmeilles, l'église des 4 un : 1111 ; à l'Ecluse, restes d'une forteresse des Visigoths (?) et vestiges romains ; à las Illas, ruines de manoir. Au Perthus, fort de Bellegarde que Vauban transforma (c'était une œuvre des rois d'Aragon, pour la défense du fameux col de Perthus, le plus aisé des Albères) et (à 5 kilomètres) église romane de Saint-Martin-d'Albéra. A Saint-Jean-Pla-de-Corts, château de la fin du XIIe siècle.



CÉRET : PORTAIL DE BALLY.
C'est l'une des portes de l'ancienne enceinte murale.

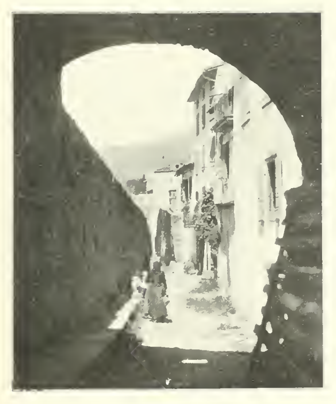
CÉRET : LES PONTS.
Le vieux pont est de 1321.



M[illegible] — [illegible] en moyenne au-dessus des Océans, n'est guère qu'à une [illegible] une demi-lieue du Tech.



CÉRET : VIEILLE TOUR. — Encore un débris des murailles de défense de Céret dont il reste 2 portes et 9 tours.



Prats-de-Mollo : Remparts.

Situé à une lieue seulement de la frontière de l'Espagne, Prats-de-Mollo ne pouvait pas jadis ne pas être une place de guerre.



Vue générale de Prats-de-Mollo.

Prats-de-Mollo est le chef-lieu du canton qui possède les deux communes les plus méridionales de toute la France, la Corse à part, bien entendu : Lamanère et Coustouges. Ce bourg est à 798 mètres d'altitude, au-dessus du lit raboteux du Tech.



Prats-de-Mollo : Porte de France et Eglise.

Place forte qui eut son importance, Prats-de-Mollo doit son fort Lagarde à Vauban. Que vaut aujourd'hui ce fort encore intact? Rien, il serait à refaire. Les quatre portes ont perdu leurs ponts-levis.

A la lisière de l'Espagne le Canton de Prats-de-Mollo est un domaine de schistes cristallins, de phyllades, de granit, de silurien, de carbonifère, donc un vieux pays, dans le Vallespir. Celui-ci est une contrée prodigieusement raboteuse dont descend, de bonds en bonds, le Tech, fleuve court, mais rageur, qui parfois, on peut même dire : souvent, roule des rochers comme un ruisseau emporte un bout de bois, un fétu de paille. Le long dudit Tech, il s'abaisse à 400 mètres d'altitude, plus ou moins. Dans les Albères, chaînon terminal des Pyrénées du côté de l'Orient, il atteint 2,464 mètres au pic de Costabonne, qui est justement le pic où ces Albères se détachent du reste de la chaîne hispano-française. Au Nord, dans le puissant contrefort du Canigou, il atteint 2,700 mètres, au pic de Routja ou Roja (la Rouge) et 2,763 au pic des Treize-Vents.

Ce territoire de 25,390 hectares, dont 11,943 pour la seule commune de Prats-de-Mollo, se divise en 6 muoicipalités plus ou moins boisées et surtout déboisées où vivaient 7,974 individus en 1906, contre 7,496 au recensement de 1872 ; le bénélice est de 478 existences. Prats-de-Mollo ne compte que 1,141 habitants agglomérés contre 2,180 à Saiot-Laurent-de-Cerdans.

L'église de Coustouges remonte à l'an 1142. Prats-de-Mollo, humble place de guerre inutile aujourd'hui, s'entoure d'une enceinte de 1684. Saint-Laurent-de-Cerdans offre son manoir de Crémadells (XVIIe et XVIIIe s.). Serralongue montre une église romane ; Lamanère, ou la Manère, les ruines de ses tours de Cabrenc (XIIe, XIIIe, XIVe s.) en un site extraordinaire.



Route de Serralongue a Lamanère.

Serralongue se trouve à un peu plus d'une lieue de la frontière d'Espagne, à une demi-lieue environ (mais par un chemin raboteux) de la rive droite du Tech. Lamanère est la commune de la France le plus au Sud.



[illegible]

Dans sa coma [illegible] les [illegible] talan — ce fleuve, [illegible] est [illegible] profondeur et comme [illegible] les [illegible]

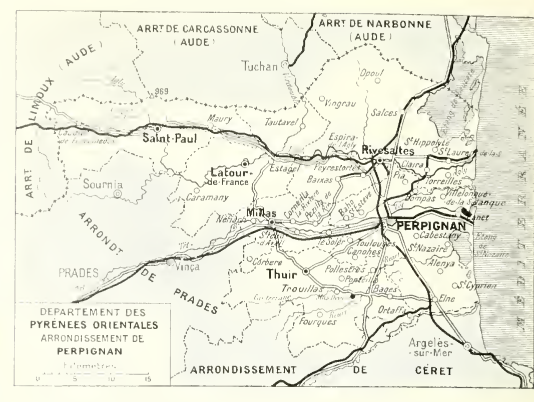
Arrondissement de PERPIGNAN.

L'Arrondissement de Perpignan est compris entre la Méditerranée à l'Est, le département de l'Aude au Nord et à l'Ouest, les arrondissements de Prades et de Céret au Sud. Fait de 7 cantons, de 86 communes, il s'étend sur 137.030 hectares ; c'est assez exactement le tiers des Pyrénées-Orientales.

Trois fleuves y arrivent en mer, qui sont, du Nord au Midi : l'Agly, venu des Corbières, la Têt et le Tech, arrivés de la chaîne internationale des Pyrénées ; ce dernier, continé dans l'arrondissement de Céret, a tout juste ici son embouchure. Deux grands étangs littoraux y brillent au soleil : l'étang de Leucate (ou étang de Salces) dont le tiers septentrional appartient au département de l'Aude, et l'étang de Saint-Nazaire (ou du Canet) qui reçoit le Réart, torrent ultra-capricieux descendu des Aspres.

Ces Aspres sont un des cinq grands aspects de la circonscription, sous forme de collines, de petits monts altérés, brûlants, voire accablés de soleil que la vigne, presque partout présente, orne de sa feuille verte. — Au Septentrion des Aspres et de la Têt, les Corbières, pierre et marbres superbes, montent aux deux rives de l'Agly et de son affluent la Boulzane ; 969 mètres en sont ici le culmen et c'est là le plus haut de l'arrondissement. Le Rivéral est la fertilissime vallée de la Têt (digne seulement de ce nom là où elle est irriguée, et les canaux de la Têt ne l'arrosent pas assez). — La Salanque est la riche campagne qui va de Perpignan et de Rivesaltes à la Méditerranée. — Le littoral est de sable, de dunes basses, sans abri pour les vaisseaux, avec plages de bains, telle celle du Barcarès. Salanque et Riveral sont alluvionnaires ; les Aspres relèvent du tertiaire et du silurien ; les Corbières appartiennent surtout au crétacé.

De 99,446 personnes en 1872, la population s'est élevée à 122.561 en 1906 ; gain de 23,115 ou 23 à 24 pour 100. Là-dessus, Perpignan compte 32.683 habitants agglomérés, Rivesaltes 5,448, Saint-Laurent-de-la-Salanque 3.868, Elne 3,026, Thuir 2,729, Estagel 2,573, Baixas 2,545, Millas 2,097, Bages 2,010. Ici vivaient les *Sardones*, Celtes dont il reste l'emplacement de *Ruscino*, non loin de Perpignan, et peut-être le nom d'Elne (*Illiberis*). Peu de vestiges d'avant les Romains ou de Rome. Par contre, eglises, chapelles, cloitres, châteaux, ruines de manoirs du moyen âge, et Perpignan est une de nos cités les plus originalement monumentales.





Latour-de-France. — Les Remparts.
Place forte française quand le Roussillon était espagnol.

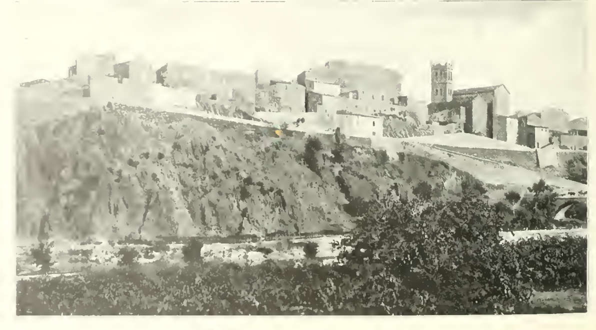
Dans l'ancien pays de Fenouillèdes ou Fenouilladès, le Canton de Latour-de-France accompagne le cours inconstant de l'Agly. Ce fleuve y serpente au fond de gorges des monts Corbières, étouffé, pour ainsi dire, et se tirant comme il peut de son empètrement dans les roches de l'étage inférieur de la craie. Cette craie s'adosse, du côté du Sud, à des pierres bien plus anciennes, à des granits, des phyllades, du dévonien, du silurien, du trias, et de Latour à Estagel ledit Agly se voit entouré d'alluvions du tertiaire éocène. Point élevées, mais ardues, sauvages, parfois terribles, les Corbières de Latour-de-France, olivettes, vignes, maquis, espaces morts, dépassent peu 500 mètres d'altitude, sauf au Roc de Quiribus (688 mètres), à la frontière du département de l'Aude auquel le territoire de Latour est contigu du côté du Nord. A sa sortie du canton, l'Agly n'est plus qu'à quelques dizaines de mètres au-dessus de la mer voisine.

Divisé en 11 communes, sur 18,966 hectares, cette circonscription comprend 7,794 individus, soit 497 de plus que les 7,297 du recensement de 1872. Latour ne groupe que 1,285 habitants, contre les 2,573 d'Estagel ; il y en a 1,091 à Tautavel, 523 à Caramany.

Des menhirs des Pierres-Enchantées, pres Estagel, à la statue d'Arago, à Estagel même, le pays montre surtout des châteaux ou débris de châteaux, à Caladroy (près Bélesta), à Caramany, à Cuchous (près Cassagnes), à Latour, à Montalba (XIVe et XVIe s.), à Casteillas et Trémoine (près Rasiguères), à Tautavel (XIe, XIIIe, XVe siècles) dont la tour s'aperçoit de tous les lieux de la plaine roussillonnaise. Estagel et Bélesta ont gardé quelques ruines de leurs murs d'enceinte.



L'Église de Millas.



Vue générale de Latour-de-France.
Ce bourg, d'apparence encore féodale, est campé à l'altitude d'environ 100 mètres, au-dessus de la rive droite de l'Agly, à la sortie des gorges qui l'emprisonnent depuis sa source.



VUE GÉNÉRALE DE MILLAS.

Ce chef-lieu de canton a part aux magnifiques cultures du Rivéral, l'une des contrées où l'eau double, parfois décuple la puissance du soleil et le soleil la puissance de l'eau. Ici les canaux d'arrosage ne sont ni récents ni même modernes. ils datent du XIIIe siècle. Millas est à 100 mètres [illegible] au-dessus des mers, à la droite de la Têt.

LE CANTON DE MILLAS, aux deux rives de la Têt, fait partie du Rivéral, région composée de la vallée du petit fleuve, beau jardin d'ample fécondité partout où atteint l'arrosage, et des coteaux et ravins brûlants des Aspres où la vigne est souveraine à côté des étendues vagues. Le territoire a également part aux Corbières.

Ces pittoresques, ces chaudes montagnes y culminent aux ruines de Fort-Réal (507 mètres), tandis qu'au plus bas du canton, le fleuve descend à moins de 50 mètres. Dans la colline règnent le granit et le silurien ; dans le val exubérant le sol est un dépôt quaternaire.

9 communes ; 9,409 hectares ; 10,306 résidents au dénombrement de 1872, et 10,897 ou 591 de plus à celui de 1906. 7 des 9 communes groupent plus de 500 habitants autour de leur hôtel de ville et 6 en ont plus de 1,000. On compte 2,097 urbains à Millas, 1,768 à Pézilla-de-la-Rivière, 1,563 au Soler, etc., etc.

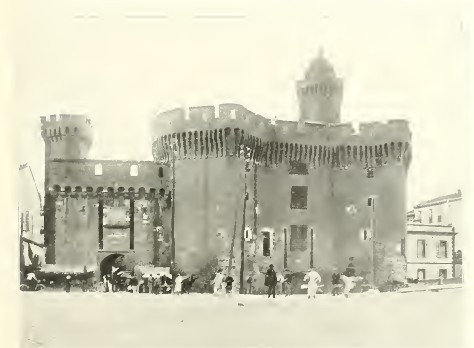
Églises romanes de Saint-Féliu-d'Amont et de Saint-Féliu-d'Avall. Débris des remparts de Millas et de Pézilla-de-la-Rivière. Ruines de châteaux forts à Fort-Réal (XIIIe siècle) ou Força-Réal, sur le territoire de Millas ; restes des vieux manoirs de Corbère, de Millas (XIIIe siècle), de Pézilla-de-la-Rivière, du Soler (XVe siècle).



MILLAS : BORDS DE LA TÊT.

PERPIGNAN, l'ancienne capitale du Roussillon, s'élève à moins de trois lieues de la Méditerranée, au bord de la Têt, dans la vaste et riche plaine roussillonnaise, dans le Rivéral, au pied des Aspres, en vue des monts. C'est une cité fort curieuse par son aspect méridional, spécialement catalan ou presque espagnol ; par son château des rois de Majorque (XIIIe siècle), qui fait corps avec la citadelle, œuvre du temps de Philippe II ; par son Castillet (XIVe siècle ; sa Bourse ou Loge (XIVe siècle); son hôtel de ville (XIIIe, XVIe, XVIIe siècles) ; ses anciennes demeures ; ses vieilles églises, surtout sa cathédrale (1324-1509), à nef haute de 27 mètres ; ses statues ; ses promenades, ses platanes ; enfin, à 3 kilomètres vers l'Est, au bord du fleuve, par son castel Rossello ou Roussillon, l'antique Ruscino des *Sardones* et dont la province a tiré son nom : il y a là l'emplacement de l'oppidum, une tour, une église romane.

Perpignan commande aux deux cantons de Perpignan-Est et Perpignan-Ouest.



PERPIGNAN : LE CASTILLET.

Perpignan n'est plus place forte depuis l'an 1903, mais son vieux château fort est admirable. Fait de briques, il date de 1369.



PERPIGNAN : LA PROMENADE [illegible]

Perpignan est célèbre dans le Midi par [illegible] de ses platanes. Triple allée d'arbres centenaires (on les planta [illegible]



Perpignan : La Cathédrale.
Remarquable par sa nef, qui est très hardie.

Le Canton de Perpignan-Est part de la Méditerranée, d'une rive inflexible, basse, arénense, où le Tech et la Têt s'abîment en mer et où miroite, tout à côté des flots marins, l'onde immobile et comme morte de l'étang de Saint-Nazaire ou étang du Canet (1,190 hectares), qui reçoit le Réart, mauvais torrent oscillant entre trop peu et beaucoup trop de force. En remontant la Têt, on parcourt la Salanque, plaine d'alluvions dont la végétation ressemble, dans la limite des arrosages, à celle des environs d'Alger ou d'Oran. Altitudes insignifiantes.

14 communes, sur 14,635 hectares; 40,187 habitants, dont 3,026 agglomérés à Elne, 1,253 à Toulouges, 1,010 à Cabestany, 941 à Canohès, 800 à Saint-Cyprien, etc.

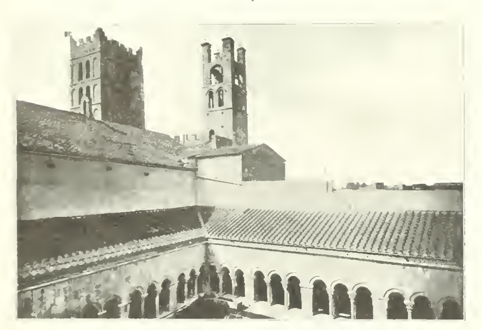
L'antique *Illiberis*, Elne, l'un des oppidums des *Sardones*, se signale par des débris d'enceinte et surtout par un cloître splendide (XIIe siècle) attenant à une ex-cathédrale de la même époque. Eglises de Théza (inscriptions romaines), de Toulouges (romane en partie); débris des remparts de Canet; château du Mas Blanc près Alénya.



Perpignan : La Loge.
C'était la Bourse des gens de mer.

Le Canton de Perpignan-Ouest participe également à la Salanque, sur la rive gauche de la Têt, jusqu'au pied des premiers renflements des Corbières Orientales. Fait de 8 communes, disposées sur 12,736 hectares, il était peuplé, en 1906, de 19,589 personnes, dont 1,910 groupées à Pia, 1,239 à Villelongue-de-la-Salanque, 1,172 à Bompas, 1,035 à Saint-Estève, etc., etc. — Eglises de Villeneuve-de-la-Rivière (XIe siècle), de Villelongue-de-la-Salanque (romane et ogivale), de Baho (XIIe siècle); chapelle à pèlerinage de Notre-Dame-de-la Palud, parmi les débris du bourg d'Ortolanes, près Pia. Ruines des manoirs de Bompas et de Pia.

Ensemble, les deux cantons de Perpignan dispersent 22 communes sur 27,371 hectares peuplés de 59,776 habitants en 1906, contre 42,678 en 1872 : c'est un gain de 17,098 existences, dû surtout au croît de Perpignan. Cette noble ville comptait, en 1906, une population agglomérée de 32,683 personnes, tandis que le dénombrement de 1872 n'en constata que 20,011.



Elne : L'Église et le Cloître (Canton de Perpignan).
Elne s'appelle ainsi d'*Helena*, nom qui succéda à *Illiberis*. Elle est à une lieue et demie de la Méditerranée, à près d'une demi-lieue du Tech, rive gauche, dans une vaste plaine, parfois sabrée des vents, toujours inondée de soleil.

Dans le Canton de Rivesaltes, il y a du crétacé inférieur, du pliocène, du pléistocène et du quaternaire. Ce territoire, limitrophe du département de l'Aude au Nord, comprend : 1° un liséré de mur, bourrelet sablonneux, bas, séparant de la Méditerranée l'étang de Leucate ou de Salces, vaste de près de 8,000 hectares, dont 5,540 ne se découvrent jamais (le tiers septentrional de cette nappe d'eau relève du département de l'Aude); 2° une part de la Salanque, campagne alluvionnaire, rayée par le lit disproportionné de l'Agly, qui a ici son embouchure, tantôt en grand et terrible fleuve, tantôt en torrent presque sec; 3° enfin des Corbières du côté du Levant. Ces monts pittoresques ne s'élèvent ici qu'à 504 mètres, au-dessus de Vingrau.

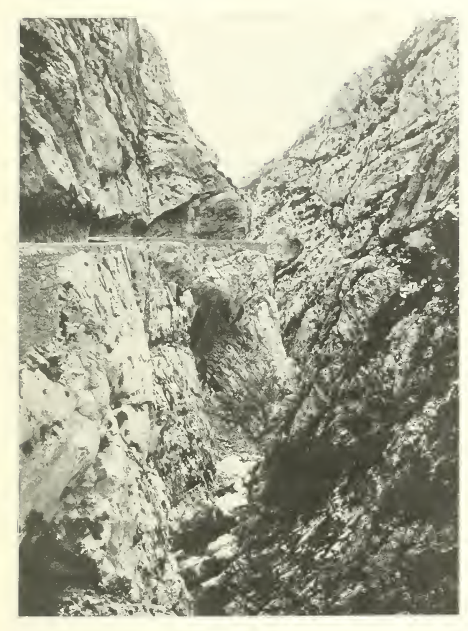
Sables, roches, alluvions, la petite mer de Leucate, la Salanque inépuisablement fertile (dans la limite des irrigations), la vigne omnipotente, les jardins et vergers, cela s'étend sur 38,026 hectares, en 14 communes; cette aire disproportionnée en fait, comme étendue, le second des 17 cantons des Pyrénées-Orientales, après celui de Saillagouse, avant celui d'Olette. 24,107 habitants en 1906, soit 797 de plus que les 23,310 de 1872. De ces 14 municipalités, 2 seulement agglomèrent moins de 500 âmes; Rivesaltes en compte 5,448, Saint-Laurent-de-la-Salanque 3,868, Baixas 2,545, Salces 1,781, Claira 1,628, Torreilles 1,612, etc., etc. La grande curiosité du canton, ce sont les deux énormes sources de Font Dame et Font Estramer, voisines l'une de l'autre et versant ensemble 2,500 litres par seconde en temps ordinaire, 800 au plus bas étiage, 15 mètres cubes en crue; faites des pertes de l'Agly et des orages absorbés par les avens des Corbières Orientales, elles se perdent, inutiles, dans l'étang, non loin de Salces. Colonne milliaire du IVe siècle dans l'église de Saint-Hippolyte; église d'Espira-de-l'Agly (XIIe siècle); chapelles et ermitages médiévaux; ruines de vieux manoirs à Opoul (XIIIe siècle), à Périllos; château de Salces, de la fin du XVe siècle.



Vue [illegible].
Cette [illegible] par les [illegible] qui l'ont enrichie, est au bord de l'Agly, [illegible] par un long pont.



Le Fort de Salces (Canton de Rivesaltes).
Salces défendait la France contre l'Espagne, quand le Roussillon était espagnol. Son fort, aujourd'hui déclassé, remonte à l'an 1497.





Vues prises dans les gorges de Galamus.

On a épuisé tous les adjectifs d'admiration à propos des gorges de Galamus. Il est certain qu'on ne peut trouver de sites plus pierreux, plus méridionaux que ce couloir où l'Agly dégringole en cascade continue ; il y descend de 200 mètres ou plus : c'est « un paysage africain, tropical, d'une intensité aveuglante, un triomphe de pierre écorchée vive et de lumière crue ».



Les gorges de la Fou.

C'est l'Agly qui se brise ou s'endort ici sur les rocs, entre les hautes roches.



Lacets de la route dans les gorges de Galamus.

C'est un miracle d'efforts heureux que ce chemin tracé à des hauteurs vertigineuses au-dessus de l'Agly, sur le flanc de ces hardis rochers d'un gris tirant sur le blanc.



TUNNEL DANS LES GORGES DE GALAMUS (Canton de Saint-Paul).
Il n'aurait pas été possible de tailler une route dans les défilés de Galamus si l'on n'avait troué la pierre çà et là.



VIEILLE TOUR A THUIR.
A 100 mètres d'altitude, Thuir est au pied du Canigou ; les restes de ses remparts remontent aux XVe et XVIe siècles.

Bordé au Nord par le département de l'Aude, le CANTON DE SAINT-PAUL, tout au long : Saint-Paul-de-Fenouillet, doit à sa nature crétacée (étage inférieur) les défilés superbes, harmonieux, classiques, où court la Boulzane, ceux de la Fou qu'anime l'Agly où la Boulzane vient de se perdre, et, plus beaux encore, ceux de l'Agly d'amont dans la fissure extraordinaire de Saint-Antoine-de-Galamus où ce fleuve naît véritablement de l'énorme fontaine du Gorch de la Llause ou Gour de l'Ardoise, paysages plus méridionaux, plus éclatants les uns que les autres, et Sicile ou Grèce ou Syrie plutôt que « Douce France ». C'est au-dessus de l'ermitage de Galamus que pointe le culmen des Corbières de ce canton, à 969 mètres ; l'Agly quitte le territoire par environ 200 mètres.

11 communes et 20,468 hectares dans cette portion de l'ancien Fenouillet ou Fenouilladès. 6,496 résidents en 1872 et 617 de moins, soit 5,879 en 1906 ; c'est le seul des sept cantons de l'arrondissement de Perpignan dont la population ait diminué. 1,811 habitants agglomérés à Saint-Paul, 1,659 à Maury, 932 à Caudiès-de-Fenouillèdes.

A part l'incomparable ermitage de Galamus (incomparable comme site), il n'y a guère à signaler ici que : deux ponts médiévaux sur l'Agly, l'un à la Fou près Saint-Paul, l'autre à Ansignan ; l'ermitage de Notre-Dame-de-la-Vall près Caudiès ; les ruines du château fort de Fenouillet, dont le Fenouilladès conserve le nom ; les débris du château de Quéritus (XIIIe siècle) sur le territoire de Maury.



[illegible] DE SAINT-PAUL.
Saint-Paul [illegible] de l'Agly, à [illegible] mètres d'altitude

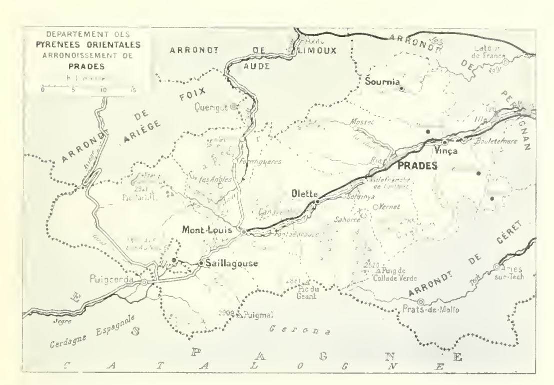
Du Rivéral, val arrosé, lumineux, de la Têt, le CANTON DE THUIR gravit les coteaux brûlés du pays des Aspres où le vert des pampres cache le gris ou le blanc de la pierre. Terrain pliocène et terrain quaternaire, composent la majeure partie du pays ; au Sud-Ouest, règne le silurien où 774 mètres marquent le culmen du territoire, au mont Sainte-Hélène, au-dessus de Caixas et des origines d'un torrent qui s'en va vers la lagune littorale dite étang de Saint-Nazaire. Le lieu inférieur, dans la direction de cet étang, se trouve à une quarantaine de mètres d'altitude.

Nature riche, très riches campagnes dans le Rivéral, vignes sur le tertre, ce canton de 22,798 hectares, en 20 communes, a fort accru son peuple entre 1872 et 1906, ayant passé de 9,359 personnes à 14,108 ; soit 4,749 de plus. Thuir y compte 2,729 habitants agglomérés, Bages 2,010, Trouillas 1,119, Pollestres 1,004, et quatre autres bourgs en groupent plus de 500.

Nombre de monuments plus ou moins monumentaux : dolmen de Caxa del Moro près Llauro. Débris romains à Ponteilla. Églises de Bages ; de Monastir del Camp romane, avec cloître ogival, près de Passa ; de Tordères (XIIe siècle), de Villemolaque (XVe siècle) ; vieux ermitages de Saint-Martin près Camélas, de Piétat (XVe siècle) près Thuir ; ruines de couvent à Llupia, bourg qui montre aussi des débris de château ; restes des murs d'enceinte (XIIIe siècle) de Ponteilla, de Castelnau (XIe siècle), près d'un vieux manoir restauré. Restes du château du Réart près Bages. Le plus curieux témoin du passé de la région, le Mas Deu (XIIe et XVIe siècles), aujourd'hui converti en ferme sur le territoire de Trouillas, fut une puissante commanderie de Templiers ; non moins ancien et plus durable, semble-t-il, est le micocoulier d'Ortaffa, bourg possesseur d'un ancien château : cet arbre extraordinaire a près de 6 mètres de tour.



[illegible] région raboteuse des Aspres, sur la Cantarane ou Canterranne — ce nom catalan répond à [illegible] La Cantarane descend au Réart, lequel est un affluent de l'étang de Saint-Nazaire.



Arrondissement de PRADES.

L'Arrondissement de Prades empiète [illegible] sur le versant méridional des Pyrénées, par la possession de la Cerdagne française réunie à ce qui fut le [illegible] par le col, relativement aisé, de la Perche. Il est compris entre la Catalogne, province espagnole, au Midi et à l'Ouest, les départements de l'Ariège et de l'Aude au Nord-Ouest, l'arrondissement de Perpignan à l'Est, celui de Céret au Sud-Est. Divisé en 6 cantons, en 102 communes, il s'étend sur 182,737 hectares, soit sur les 44 à 45 centièmes des Pyrénées-Orientales.

Ainsi placé sur les deux versants de la chaine hispano-française, il l'est fort inégalement : pour 73 centièmes environ du côté de la France, 27 du côté de l'Espagne. A celle-ci, il envoie la Sègre, maître affluent du fleuve de l'Ebre ; à celle-là, il dépêche la Têt et l'Aude, affluents de la Méditerranée, et les sources de l'Ariège, tributaire de l'Atlantique par la Garonne et la Gironde. C'est donc essentiellement un « château d'eau », sur la ligne de faîte européenne entre l'Océan et la « mer latine ».

Les Pyrénées y ont pour culmen, à 2,921 mètres, le pic de Carlitte, sur un plateau lacustre — c'est également la roche la plus élevée de tout le département — le lieu le moins haut, dans le val de la Têt, est par 120 mètres. Étant donnée cette énorme différence de niveau, l'altitude des sites influe ici tant sur les plantes, les graines que la nature du sol, qui varie fort, du quaternaire au micaschiste, par le tertiaire, le jurassique, le crétacé, le carbonifère, le silurien, le granit : en haut, c'est presque le Pôle, en bas, presque l'Algérie.

Bien beau pays, mais on en émigre pour les grandes villes, pour l'Afrique française et autres contrées : de 48,231 personnes en 1872, la population s'est restreinte à 43,761 en 1906. C'est 4,470 existences de moins. On compte 3,557 habitants agglomérés à Prades, 2,777 à Ille-sur-Têt, 1,519 à Vinça, 1,140 à Vernet ; en outre, une quinzaine de bourgs groupent plus de 500 âmes. Il y eut ici, à l'aube de l'ère historique, des *Cerretani*, notamment en Cerdagne, des *Sardones*, des *Tectosages*. Ces vieux ancêtres et Rome qui les soumit et transforma n'y sont visibles par aucun grand reste. Le moyen âge s'y rencontre un peu partout sous forme de vieilles églises, de vieilles forteresses, de tours, de ruines

Le Canton de Mont-Louis tire son renom de la place forte, très haut située (à 1,600 mètres) qui défend la route de France en Espagne par le col de la Perche ouvert à une lieue de là. C'est une région de hautes montagnes qui va de l'arête franco-espagnole des Pyrénées à la chaine qui s'interpose entre le département des Pyrénées-Orientales et ceux de l'Ariège et de l'Aude. Monts de très vieilles roches (micaschistes, phyllades, granits) avec ilots de dépôts quaternaires. Les altitudes de l'une et l'autre crêtes sont un peu inégales : sur l'arête internationale plusieurs pics dépassent 2,800 mètres et le Pic du Géant arrive à 2,881 ; sur l'arête interdépartementale le territoire approche du Puy-de-Prigue (2,812 mètres), mais il ne l'atteint pas ; le pic de Terrès en a 2,549.

Deux vallées très élevées se partagent le canton de Mont-Louis ; l'une est la rainure étroite de la Têt naissante, l'autre le bassin allongé (lac antique) d'où part l'Aude, le Capcir ou Capsir, Sibérie où cinq villages sur six sont à près de 1,500 mètres au-dessus des Océans avec huit ou neuf mois de neige et de glace. Belles forêts là et ailleurs à ces hautes altitudes.

Il n'est pas étonnant qu'à de pareilles hauteurs la contrée ait peu de fidèles ; on la quitte pour les régions plus tempérées : de 1872 à 1906, le canton a perdu 567 personnes ; de 6,372 individus il s'est réduit à 5,805, sur 30,544 hectares, en 15 communes ; d'où 19 individus seulement par kilomètre carré. Il n'y a que 344 habitants agglomérés à Mont-Louis, contre 504 à Fontpédrouse, 515 aux Angles, 551 à Formiguères.

Mont-Louis, séjour âpre, est aligné à la militaire, en huit rues droites, à l'altitude de 1,565 mètres. Deux églises fort curieuses sont celles de Formiguères, du IXe siècle, refaite au XIIe, et celle de Planès dont on se demande si elle date du IXe siècle ou de tel ou tel siècle suivant, jusqu'au XIIIe (ce dernier le plus probable). Ruines du manoir de Prats de Balaguer à Fontpédrouse.


Vue générale de Mont-Louis.
S'il n'y avait dans les Alpes des forts à plus de 2,500 mètres, Mont-Louis serait [illegible] plus froide garnison de France


Mont-Louis : Les Remparts.
Œuvre du grand Vauban, ces forts datent de l'an 1681.


Mont-Louis : Porte de Ville et Lun[illegible]
La ville est faite de huit petites rues [illegible]



Les Gorges de l'Aude près de Puyvalador.
Les [illegible] sont [illegible] bloqués chaque année par la neige ; le torrent s'y déroule à de formidables altitudes ; le petit [illegible] de Puyvalador est à 1,458 mètres au-dessus des mers



Type du pays.
Les Catalans français ont un costume analogue à l'espagnol.



[illegible]
Ce bourg, qui [illegible] capitale du Capcir, est à 1,48[illegible] mètres d'altitude, à demi-lieue de la rive [illegible] de l'Aude.



Route du Col de la Perche.
Peu de cols des Pyrénées sont plus aisément praticables que celui-ci : c'est tout bonnement un plateau de haute pature.



[illegible]
[illegible] d'alti[illegible]



Vallée de la Têt.
En arrivant aux âpres défilés du canton de Mont-Louis, ce jeune fleuve raboteux a déjà coulé sur des plans marécageux qui furent des lacs et dont on fait des réservoirs.





Le Viaduc de la Cabanasse.
Il est peu éloigné de la ville de Mont-Louis.



Vue générale de la Llagonne.
La Llagone — prononcer Liagone : le double *l* des Catalans répond à notre *l* mouillé — la Llagone est un bourg de 341 habitants agglomérés. Il est à 1,688 mètres d'altitude, donc neigeux en hiver, à moins d'une demi-lieue de la rive gauche de la Têt, près des sources de l'Aude.



Vue générale de Bolquère. — Ce bourg, qui groupe 352 personnes, a son site à 1,600 mètres au-dessus du niveau des mers, au versant méridional des Pyrénées, tout à côté du col de la Perche.



Vue générale des Angles. — Ce bourg [illegible] les Océans de 1,650 mètres.

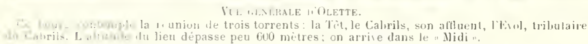


Vue générale de Fontrabiouse. — Fontrabiouse rassemble 235 hab. Dans sa vallée du sibérien Capcir, à l'altitude de 1,480 m., il est à une demi-lieue de la rive gauche de l'Aude, sur le Galbe qui reçoit la source puissante dont le village a pris son nom « terrible » : Fontrabiouse ou Fontaine Enragée.

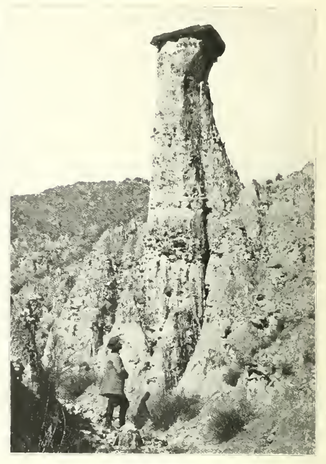


L'Église de Planès. — [illegible] Planès est à 1,588 mètres [illegible] IXe ou Xe siècle [illegible] brille moins par sa beauté [illegible].





VUE GÉNÉRALE D'OLETTE.
Ce bourg contemple la réunion de trois torrents : la Têt, le Cabrils, son affluent, l'Evol, tributaire du Cabrils. L'altitude du lieu dépasse peu 600 mètres ; on arrive dans le « Midi ».



PYRAMIDE NATURELLE PRÈS SERDINYA.
Voilà ce que fait, avec le secours du temps, le ruissellement, insigne destructeur des monts.

DANS le CANTON D'OLETTE court rageusement, orageusement la Têt, ou bien elle se blottit, se traîne, s'écoule en filets d'eau pure, aux trois quarts bue par le soleil du Roussillon. A peine si parfois elle peut se dégager du rapprochement ou de l'encombrement de ses roches, schistes cristallins, phyllades, granit, silurien, dévonien, carbonifère qui dominent, surplombent, encombrent sa profonde, son obscure gaine.

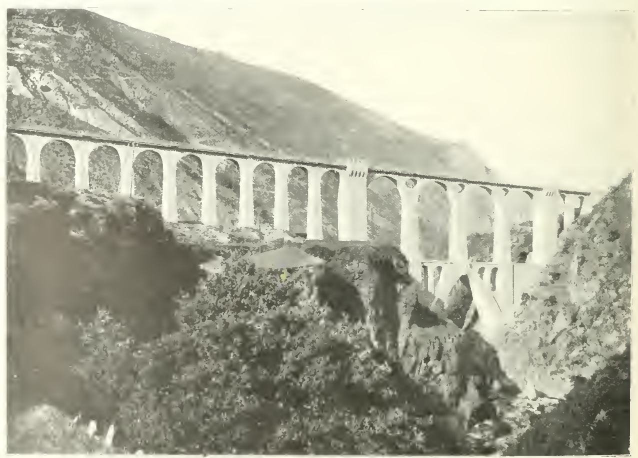
Tout comme le canton de Mont-Louis, celui d'Olette s'étale entre la frontière d'Espagne au Sud et la limite de l'Aude au Septentrion. Sur celle-ci, la montagne se lève à près de 2,500 mètres ; sur celle-là, le superbe chaînon du Canigou s'élance à 2,520 mètres du Puig de Collade.

Nature bouleversée, escarpements, précipices, bois intègres et surtout forêts dévastées, ravines d'une étroitesse, d'une sauvagerie inouïes, il y a ici 16 communes, sur les 32,025 hectares qui en font le troisième en grandeur des cantons du département après ceux de Saillagouse et de Rivesaltes. Là-dessus vivaient 5,230 personnes en 1906, le recensement de 1872 en avait énuméré 5,658 ; la perte revient à 428. Il y a 666 habitants agglomérés à Olette contre 678 à Sahorre.

Roches de marbre, sombres défilés, précipices, flots écumants qui passent ou qui tombent, eaux minérales des Graus d'Olette et des Graus de Canaveilles, et ce qui reste de l'ancestrale forêt, la beauté des choses l'emporte ici sur les travaux de l'homme. Il faut pourtant citer les églises de Sahorre (romane), d'Ayguatébia (XIe siècle), de Serdinya, les ruines, voisines d'Olette, du château baronial d'Evol ; celles des manoirs de Railleu, de Notre-Dame de la Roque près d'une antique chapelle voisine de Nyer, de la Bastida non loin d'Olette ; les châteaux restaurés de Nyer et de Torren près Sahorre.



[illegible]



VIADUC DE LA LIGNE DE PERPIGNAN A MONT-LOUIS.
Ni la route de terre ni le chemin de fer ne peuvent vaincre les difficultés incessantes des gorges de la Têt sans une foule de ponts, de viaducs, de tunnels.

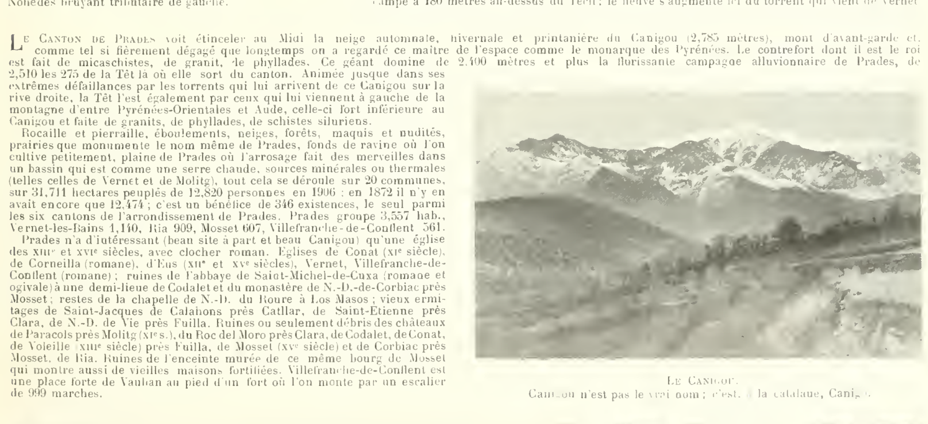


Vue générale de Ria.
Ce bourg s'élève en amphithéâtre, à 384 mètres d'altitude en moyenne, à la rencontre de la Têt et de la Nohèdes bruyant tributaire de gauche.



Vue générale de Villefranche-de-Conflent.
Villefranche-de-Conflent est une place de guerre dont Vauban remania les fortifications communiquant par un escalier souterrain de 999 marches avec le réduit du château, celui-ci campé à 180 mètres au-dessus du Tech; le fleuve s'augmente ici du torrent qui vient de Vernet

Le Canton de Prades voit étinceler au Midi la neige automnale, hivernale et printanière du Canigou (2,785 mètres), mont d'avant-garde et, comme tel si fièrement dégagé que longtemps on a regardé ce maître de l'espace comme le monarque des Pyrénées. Le contrefort dont il est le roi est fait de micaschistes, de granit, de phyllades. Ce géant domine de 2,400 mètres et plus la florissante campagne alluvionnaire de Prades, de 2,510 les 275 de la Têt là où elle sort du canton. Animée jusque dans ses extrêmes défaillances par les torrents qui lui arrivent de ce Canigou sur la rive droite, la Têt l'est également par ceux qui lui viennent à gauche de la montagne d'entre Pyrénées-Orientales et Aude, celle-ci fort inférieure au Canigou et faite de granits, de phyllades, de schistes siluriens.



Le Canigou.
Canigou n'est pas le vrai nom; c'est, à la catalane, Canigó.

Rocaille et pierraille, éboulements, neiges, forêts, maquis et nudités, prairies que monumente le nom même de Prades, fonds de ravine où l'on cultive petitement, plaine de Prades où l'arrosage fait des merveilles dans un bassin qui est comme une serre chaude, sources minérales ou thermales (telles celles de Vernet et de Molitg), tout cela se déroule sur 20 communes, sur 31,711 hectares peuplés de 12,820 personnes en 1906 : en 1872 il n'y en avait encore que 12,474 ; c'est un bénéfice de 346 existences, le seul parmi les six cantons de l'arrondissement de Prades. Prades groupe 3,557 hab., Vernet-les-Bains 1,140, Ria 909, Mosset 607, Villefranche-de-Conflent 561.

Prades n'a d'intéressant (beau site à part et beau Canigou) qu'une église des XIIIe et XVIe siècles, avec clocher roman. Églises de Conat (XIe siècle), de Corneilla (romane), d'Eus (XIIe et XVe siècles), Vernet, Villefranche-de-Conflent (romane) ; ruines de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa (romane et ogivale) à une demi-lieue de Codalet et du monastère de N.-D.-de-Corbiac près Mosset ; restes de la chapelle de N.-D. du Roure à Los Masos ; vieux ermitages de Saint-Jacques de Calahons près Catllar, de Saint-Étienne près Clara, de N.-D. de Vie près Fuilla. Ruines ou seulement débris des châteaux de Paracols près Molitg (XIe s.), du Roc del Moro près Clara, de Codalet, de Conat, de Voleille (XIIIe siècle) près Fuilla, de Mosset (XVe siècle) et de Corbiac près Mosset, de Ria. Ruines de l'enceinte murée de ce même bourg de Mosset qui montre aussi de vieilles maisons fortifiées. Villefranche-de-Conflent est une place forte de Vauban au pied d'un fort où l'on monte par un escalier de 999 marches.



Vernet-les-Bains.
Ce lieu délicieux, pittoresque, possède un grand mérite : son climat. Et ce climat lui vaut la double faveur d'être en été une station des plus agréables, en hiver un séjour doux, égal, calme, à l'abri des vents. L'altitude de ce bourg est de 620 mètres.



Prades : Rue [illegible].
Cette ville a son site [illegible] de la Têt, dans un bassin [illegible] le [illegible] Taurinya, la Castellane.



Corneilla-de-Conflent.
C'est un bourg de quelque importance, de par ses 477 habitants agglomérés. Il a son site à 500 mètres au-dessus des mers, au versant septentrional du magnifique Canigou.



Abbaye en ruines a Catllar.
Catllar, qui réunit 487 hab., voit au Midi le Canigou et au Nord les pentes méridionales des Corbières.



Saint-Michel-de-Cuxa : Ruines de l'Abbaye.
C'est un menu hameau de la commune de Codalet : l'abbaye, fondée au Xe siècle, avait deux tours ; il n'en reste qu'une.



Saint-Martin-du-Canigou : Ruines de l'Abbaye.
Ces beaux débris romans se trouvent à 1,055 mètres au-dessus des mers, à une demi-lieue de Casteil.



[illegible]



Molitg-les-Bains.
Ce très pittoresque bourg de 324 habitants seulement malgré l'efficacité de ses eaux minérales thermales domine de 150 m. ses fontaines de santé ; il est à 601 m. au-dessus des mers.



RUINES DU CHATEAU DE LLO.
Il n'en reste que les tronçons d'une tour médiévale sur la rocaille de San-Feliu.



MASSIF DU CARLITTE.
Le puig (ce mot catalan se prononce poutch), le Puy de Carlitte l'emporte en élévation sur tous ceux du Roussillon. De sa cime on contemple un remous de monts français et espagnols.



LLO : L'ÉGLISE.
Llo est un petit bourg qui ne groupe que 275 habitants. Il est à 1,524 mètres, près de la Sègre naissante.



LA GRANDE BOUILLOUSE.
Un barrage a transformé ce plan palustre en un réservoir de 13 millions de mètres cubes, pour arrosage, éclairage, électricité.



LE LAC LANOUX.
Le Lanoux (ce qui veut dire le lac de la Noix) a 3,000 mètres sur 550 à 600, à l'altitude déplorablement froide de 2,154 mètres : d'où neuf à dix mois de glace.



VALLÉE DE CAROL.
Son torrent, l'Aravo, dit [illegible] à la Sègre tout court.



SAILLAGOUSE : LA SÈGRE.
Saillagouse marque, à 1,309 mètres d'altitude, l'entrée de la Sègre dans le bassin de Llivia.



ANGOUSTRINE (Canton de Saillagouse).
Angoustrine a 418 habitants à 1,390 mètres d'altitude.

Plus grand qu'aucun autre des 17 cantons des Pyrénées-Orientales, le CANTON DE SAILLAGOUSE éparpille sur 23 communes les 49,047 hectares de son territoire : à lui seul, il répond à près des 12 centièmes du département.

C'est une France ultramontaine, sur le versant espagnol, dans le bassin de l'Ebre, fleuve catalan auquel il envoie la Sègre. C'est en même temps un ancien lac colmaté, comblé d'alluvions miocènes, pliocènes, quaternaires, entre monts granitiques et roches carbonifères. Deux de ses pics dépassent 2,900 mètres : le Puigmal (2,909 mètres), sur la frontière catalane ; le pic Carlitte (2,921 mètres), sur un stérile plateau de granit où brillent (obscurément en temps de neige) un grand nombre de lacs, dits ici des étangs : le plus vaste, le Lanoux (réellement lac Noir), doit à ses 110 hectares d'être le moins petit des Pyrénées françaises ; on compte beaucoup sur lui dans certains projets d'irrigation, de transmission de force sur le cours supérieur de la Têt ; le plan de la Bouillouse, ancien lac, puis marais, est redevenu lac derrière un barrage de 15 mètres de haut et sa chute artificielle vaut environ 5,000 chevaux. Outre la Sègre, qui recueille presque tous ses torrents, et la Têt, qui boit à plusieurs de ses étangs, ce territoire possède les origines de l'Ariège au pied de monts de 2,500 à plus de 2,800 mètres.

Cette Cerdagne française a pour lieu le plus bas 1,150 mètres, son lieu le plus élevé étant le susdit Puy de Carlitte, en même temps culmen de l'arrondissement et aussi du département ; quant au célèbre col de la Perche, passage du Roussillon en Cerdagne, il s'ouvre à 1,577 mètres. Voilà donc une contrée très « en hauteur », très froide pendant la grande moitié de l'année et néanmoins suffisamment habitée, avec belles prairies, beaux sites, nombreux villages, que le soleil méridional réconforte après la tombée des flocons de neige. Il y avait ici 8,689 résidents en 1872 ; le recensement de 1906 n'en a constaté que 7,456 ou 1,233 de moins, mais c'est encore 15 personnes au kilomètre carré, et c'est beaucoup à de telles altitudes. 548 habit. agglomérés seulement à Saillagouse, contre 754 à Osséja ; 501 à Err. L'antique chef-lieu des *Cerelani*, qui ont laissé leur nom à la Cerdagne comme à Céret, *Livia Lybica*, aujourd'hui Llivia, est une enclave de l'Espagne dans la Cerdagne française. Eglises d'Angoustrine (style roman), de Hix près Bourg-Madame (romane), d'Err, d'Eyne (en ruines), d'Odeillo-Via (en partie romane), de Saillagouse (romane), de Sainte-Léocadie. Tour féodale d'Egat. Ruines du château de Carol (XIIe s.)



VUE GÉNÉRALE DE SAILLAGOUSE.
Paysage d'été ; en hiver tout est blanc de neige.



RUINES DU CHÂTEAU DE PÉZILLA (Canton de Sournia).
[illegible] au loin, Pézilla [illegible] dans une gorge des Corbières.

SOURNIA : DÉFILÉ DE LA CROIX DE FER.
Exemple, entre mille autres, des gorges sauvages du Massif des Corbières.





PÉZILLA (Canton de Sournia).



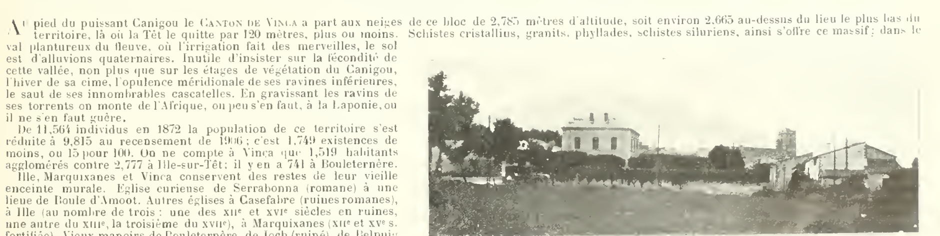
VUE GÉNÉRALE DE SOURNIA.

LIMITE à l'Ouest par le département de l'Ariége, le CANTON DE SOURNIA s'appuie de ce côté à la chaîne pyrénéenne qui sépare le territoire de Foix de celui de Perpignan, chaîne qui dépasse un peu 1,300 mètres (1,314). A partir de cette arête il déroule vers l'Est des monts granitiques, jurassiques, crétacés que d'aucuns rattachent aux Corbières, sous le nom de Corbières Méridionales. Ses torrents, fort maigres en été, vont au Desix, tributaire de l'Agly, petit fleuve que le canton accompagne un moment et le long duquel il descend à sa moindre altitude, 160 mètres environ. Quelques rus, au Sud, se dirigent vers la rive gauche de la Têt, autre fleuve que les terres de Sournia frôlent presque sur un petit espace. Monts trop déforestés, maquis, ravines tortueuses, beaux profils de Pyrénées et de Corbières, nature dont peu d'hommes contemplent la sauvagerie. L'ensemble des 11 communes qui occupent ici 14,931 hectares possédait 3,474 tenanciers en 1872 et n'en avait plus que 2,635 en 1906; c'est 839 de moins ou bien près d'un quart. 552 habitants agglomérés à Sournia. Le plus curieux monument du canton c'est le prieuré de Marcevol (XIe siècle) près Arboussols. Sournia montre un vieux château, Trévillach deux ruines de manoir, Trilla les restes du château de la Cité-Sainte-Anne, le Vivier des débris d'un château féodal et d'une chapelle, Prats sa tour de l'Horloge, Pézilla ses débris de château fort.

AU pied du puissant Canigou le CANTON DE VINÇA a part aux neiges de ce bloc de 2,785 mètres d'altitude, soit environ 2,665 au-dessus du lieu le plus bas du territoire, là où la Têt le quitte par 120 mètres, plus ou moins. Schistes cristallins, granits, phyllades, schistes siluriens, ainsi s'offre ce massif; dans le val plantureux du fleuve, où l'irrigation fait des merveilles, le sol est d'alluvions quaternaires. Inutile d'insister sur la fécondité de cette vallée, non plus que sur les étages de végétation du Canigou, l'hiver de sa cime, l'opulence méridionale de ses ravines inférieures, le saut de ses innombrables cascatelles. En gravissant les ravins de ses torrents on monte de l'Afrique, ou peu s'en faut, à la Laponie, ou il ne s'en faut guère.

De 11,564 individus en 1872 la population de ce territoire s'est réduite à 9,815 au recensement de 1906; c'est 1,749 existences de moins, ou 15 pour 100. On ne compte à Vinça que 1,519 habitants agglomérés contre 2,777 à Ille-sur-Têt; il y en a 741 à Bouleternère.

Ille, Marquixanes et Vinça conservent des restes de leur vieille enceinte murale. Église curieuse de Serrabonna (romane) à une lieue de Boule d'Amont. Autres églises à Casefabre (ruines romanes), à Ille (au nombre de trois: une des XIIe et XVIe siècles en ruines, une autre du XIIIe, la troisième du XVIIe), à Marquixanes (XIIe et XVe s. fortifiée). Vieux manoirs de Bouleternère, de Joch (ruiné), de Belpuig (XIIIe siècle, en ruines), situé comme l'indique son nom de Beau Puy, Beau Pic, sur un énorme rocher, de Rodès (débris du XIIe s.), de Valmanya (ruiné).



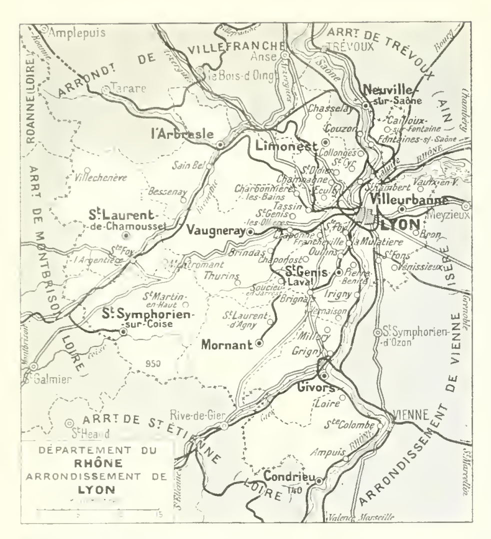
VUE GÉNÉRALE DE VINÇA
A 2[illegible] mètres au-dessus des mers, ce bourg commande le [illegible] de la [illegible]



LES MINARETS D'ILLE-SUR-TET (Canton de Vinça).

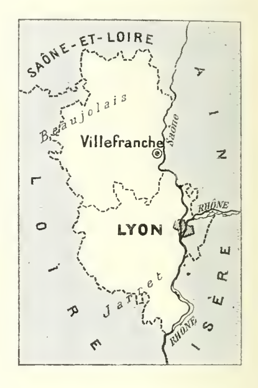


LE GOURG DE LA [illegible]



DEPARTEMENT DU RHONE.

Le Département du Rhône, disposé en longueur plus qu'en largeur, a pour bornes, à l'Est le département de l'Ain dont le sépare la Saône, et celui de l'Isère dont le Rhône le sépare ; au Sud-Ouest et à l'Ouest, celui de la Loire ; au Nord-Ouest et au Nord celui de Saône-et-Loire. Il est coupé, tout à l'Occident, et sur un court espace, par le 2e méridien Est de Paris et, dans sa moitié septentrionale, par le 48e degré de latitude. Ses 2 arrondissements, ses 29 cantons, ses 269 communes, tout cela réuni ne lui donne que 285,934 hectares, soit le 188e seulement de la France. Seuls sont plus petits la Seine et le territoire de Belfort. Mais sur cet étroit espace, il possède le cours de la Saône, celui du Rhône, des torrents du versant de la Loire, quatre massifs, Mont du Beaujolais, Monts de Tarare, Monts du Lyonnais, Pilat ; il descend des roches archéennes aux alluvions quaternaires par le carbonifère, le jurassique, le tertiaire ; il monte de 140 mètres (sur le Rhône) à 1,012 au Saint-Rigaud ; enfin il a, dans Lyon, l'antique *Lugdunum*, reine de la vieille Gaule, une des grandes et belles villes de l'Europe. C'est donc une contrée de sites variés, de climats divers, au lieu d'union des Alpes, du Jura, du Massif Central, et tout juste entre le Nord et le Midi. Comme il a sur son territoire la très industrieuse Lyon et nombre de centres d'industrie (tels Givors, Oullins, Tarare, Thizy, Amplepuis), son peuple s'accroît. Le recensement de 1872 ne lui avait reconnu que 670,247 habitants ; celui de 1906 en a constaté 858,907. C'est 188,660 ou 28 à 29 pour 100 de bénéfice, et 300 individus au kilomètre carré, plus de quatre fois la moyenne de la France. Lyon compte 430,186 résidents agglomérés, sur 472,114 de population totale. Villeurbanne en a 32,056, Villefranche 14,794, Tarare 11,643, Givors 11,444, Oullins 9,859, Caluire-et-Cuire 9,255, Amplepuis 4,665, Thizy 4,577, Saint-Fons 4.336, etc., etc. — Naissances 14,319 en 1909 contre 16,954 décès. Patrie des *Segusiaves* avec empiètement sur les *Eduens* dans le Nord, puis colonie romaine, ensuite pays du Beaujolais au Septentrion, pays du Lyonnais au Midi, puis fraction orientale du département de Rhône-et-Loire, enfin Rhône, c'est à Lyon que se concentrent ses grands souvenirs, ses monuments, beaux ou vastes ou fastueux. Dans la campagne, ruines de remparts, vieux châteaux, anciennes églises, modestes et parfois nobles témoins de l'accompli.



Arrondissement de LYON.

L'Arrondissement de Lyon, un tout petit peu moindre que celui de Villefranche, comprend à peu près la moitié méridionale du département du Rhône. Il s'arrête à l'Est devant les territoires de l'Ain et de l'Isère ; au Nord devant celui de Saône-et-Loire ; à l'Ouest et au Sud devant celui de la Loire.

Sauf quelque peu de tertiaire pléistocène et de quaternaire au long du Rhône et de la Saône et le jurassique du charmant massif du Mont-d'Or, il consiste essentiellement en roches archéennes ou, pour ainsi dire, sous-archéennes, gneiss, micaschistes, granits, granulites, assises houillères. Ces pierres, presque toutes très dures de cohésion et très froides de nature font partie des Monts du Lyonnais, avec altitudes atteignant 800, 900 et près de 1,000 mètres (tout au moins 910) et descendant à 140 mètres le long du Rhône. Il y a là tout un étagement de climat, des jardins superbes garantis du Nord par la masse du Mont Pilat, aux herbes, aux arbres, aux cultures de la zone plus ou moins hivernale de sol ingrat, pierreux, longtemps enneigé des cimes. Sur 134,036 hectares divisés en 19 cantons dont 8 pour Lyon et en 135 communes, il comptait 498,294 personnes en 1872, soit 371 à 372 par kilomètre carré ; en 1906, il en comprenait 697,042, ou 520 individus par 100 hectares. C'est un gain de 198,748 existences ou des deux cinquièmes, dû au développement de sa grande ville, de la banlieue de cette ville, aux progrès de l'industrie qui ont mué maints villages en bourgs, maints bourgs en cités, sur des plateaux ou des monts peu fertiles. Lyon ayant 430,186 habitants agglomérés, sur 472,114 de population totale, il y en a 32,056 à Villeurbanne (simple faubourg de la cité maîtresse), 11,444 à Givors, 9,859 à Oullins, 9.255 à Caluire-et-Cuire, etc., etc. Comme à peu près tout pays de France, il y a ici, chez les vieux *Segusiaves*, des monuments de tous les siècles de l'histoire. Lyon, jadis *Lugdunum*, est, comme de juste, une cité riche en souvenirs visibles du passé, avec de nombreux et beaux édifices modernes.


[illegible] L'ARBRESLE

Dans le Canton de l'Arbresle, les micaschistes, les granits, le précambrien du grand Massif Central de la France s'arrêtent vis-à-vis du jurassique de Bourgogne et de Franche-Comté, tout à côté des immenses dépôts tertiaires et quaternaires de la plaine de la Saône, de la Dombes, de la Bresse. Ce sont les monts du Lyonnais qui continuent et achèvent ici ledit Massif Central, avec des altitudes de 500, 600, 700 jusqu'à 817 mètres, au mont Arjoux. De ce culmen territoire descend à 200 mètres ou bien près, le long de la Brévenne, augmentée de la Tardine à l'Arbresle même. Nature fraîche, beaux ruisseaux que la susnommée Brévenne conduit à l'Azergues, affluent de droite de la Saône. La population est à peu près stationnaire dans les 17 communes du canton espacées sur 16,274 hectares. De 17,733 personnes elle s'est élevée à 17,806, ou 73 de plus en 1906. Là-dessus, il y a 2,916 habitants agglomérés à l'Arbresle, 1,514 à Sain-Bel, riche de ses mines de sulfate de fer, de pyrite de fer, de cuivre, 1,029 à Bessenay.

L'Arbresle a sa petite importance comme ville du passé, avec ses ruines de remparts, son église des XIIe, XIIIe, XVe siècles, les restes imposants d'un château des XIIe et XIVe siècles, ses maisons des XVe, XVIe, XVIIe. Savigny montre une église (romane en partie) et de nombreux restes d'une abbaye qui fut puissante. Bully se signale par des débris d'enceinte et un manoir des XIVe et XVIIe siècles. Vieux châteaux de Bélair près Fleurieux-sur-l'Arbresle, de Cruzols (XVe siècle) près Lentilly, de Sain-Bel (ruiné, XIIe et XVe siècles). Le plus antique, c'est, à Saint-Pierre-la-Palud (église en partie romane), ce qui reste d'un aqueduc romain.



LE RHONE EN AMONT ET EN AVAL DE CONDRIEU.

Le grand fleuve ne connaît pas ici les brouillards épais de Lyon, la ville des deux rivières, la plus grande de nos « Entrerivières ». Le [illegible] dominant le Rhône de près de 4,000 pieds, reverbère sur lui les ardeurs du soleil, et il l'abrite des âpres vents du Nord. Aussi est-il déjà une [illegible] large et rapide à demi méridionale.

Tout à fait à l'extrémité méridionale du département, à la frontière du département de la Loire et séparé de celui de l'Isère par le cours du Rhône, le CANTON DE CONDRIEU distribue 10 communes sur 12,088 hectares de micaschistes, de granits, de granulites. Ces vieilles roches s'étagent sur les pentes du Pilat, au Nord-Est et au Sud-Est de ce superbe mont de 1,434 mètres, « pilier des tempêtes » dressé sur la grande ligne de faîte européenne, entre le Rhône, affluent de la Méditerranée, et la Loire, tributaire de l'Atlantique. Le culmen dudit Pilat n'appartient ni au canton, ni à l'arrondissement de Lyon, ni au département du Rhône; sa cime ici maîtresse, le Monnet n'a que 785 mètres ; mais c'est dans ce territoire que le pays administré par Lyon arrive à son plus bas niveau, 140 mètres, aux bords magnifiques du fleuve, rive droite. Gardés des vents du Nord par l'immense écran du Pilat, les jardins, les vergers « rhodaniens » du canton de Condrieu sont merveilleusement florissants.

Pourtant le peuple de ce beau pays n'augmente pas : 9,283 résidents en 1872 et 9,193 seulement en 1906, la perte est de 90 existences. 1,886 habitants agglomérés à Condrieu, 1,178 à Sainte-Colombe, 1,097 à Ampuis, 720 à Loire.

Nombreux débris romains, quelques-uns fort intéressants, à Sainte-Colombe, qui possède une tour du temps de Philippe de Valois; autres menus souvenirs de Rome à Saint-Romain-en-Gal. Châteaux d'Ampuis, de Bellevue près Sainte-Colombe, de Mont-Lys près Saint-Cyr-sur-le-Rhône (moderne).



VUE GÉNÉRALE ET PONT DE CONDRIEU.

Ce chef-lieu de canton s'étage près de la rive gauche, à 145-2[illegible] mètres d'altitude.



LE PONT SUR LE RHONE A SAINTE-COLOMBE.

Ce pont va du département du Rhône dans le département de l'Isère. Grâce à lui, le bourg « rhodanien » de Sainte-Colombe [illegible] qu'une annexe de la ville « iséranne » de Vienne. Sainte-Colombe est à 165 mètres d'altitude.



Vue générale de Givors.
Cette cité très affairée, très industrielle, faubourg lointain de Lyon, a son site à l'arrivée du Gier à la rive droite du Rhône, à l'embouchure du canal de Givors, au pied du Pilat, par 160 mètres au-dessus des mers.

Au Nord du massif du Pilat, à la rive droite du Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, le Canton de Givors consiste en schistes cristallins, en granits, en roches houillères du bassin de Saint-Étienne, tous terrains, qui sont ici le dernier effort de notre Massif Central; assises tertiaires ou quaternaires dans le val du fleuve. L'étroit vallon-gorge du Gier, tributaire droit du Rhône y sépare le Mont Pilat (au Sud) des monts du Lyonnais (au Nord), ceux-ci bien moins hauts que celui-là; mais le culmen du Pilat (1,422 mètres) appartient au département de la Loire et le lieu suprême de la circonscription de Givors n'y atteint que 472 mètres; le moins élevé, sur la rive droite du grand cours d'eau, à 142 mètres.

Le long du Gier la fumée des usines noircit les verts paysages des deux massifs qu'il divise. Grâce à l'industrie la population du canton s'accroît: des 16,498 personnes de 1872, elle est parvenue à 18,976 en 1906; soit un bénéfice de 2,478 existences. La circonscription n'ayant que 8,863 hectares (en 10 communes), cela donne 214 à 215 individus par kilomètre carré. 11,444 habitants agglomérés à Givors, 1,704 à Grigny, 1,127 à Millery.

Givors, ville industrielle, sans monuments du passé, montre encore, sur la hauteur, de faibles restes d'une cité détruite à la fin du XVIe siècle; plus, à Bans, une église des Xe et XIe. A Millery, Saint-Sépulcre du XVe. Châteaux de Chassagny, de Grigny (XVIIe), bourg qui offre des demeures anciennes, de Saint-Jean-de-Touslas. A Montagny, vieilles maisons, aspect médiéval.



Givors. Le Pont.
Ce pont mène du département du Rhône à celui de l'Isère.

Dans la banlieue Nord et Nord-Ouest de Lyon, le Canton de Limonest est digne de la grande ville de Rhône et Saône. Il l'est par sa ravissante rive droite de la Saône, par ses villas, ses châteaux, ses parcs, ses charmantes ravines parties du Mont-d'Or, que couronnent deux forts de l'enceinte de Lyon. Ce beau massif de 625 mètres (au Mont Verdun), il le partage avec le canton de Neuville. C'est un bloc jurassique, au bout oriental des schistes cristallins, granits et autres très vieilles roches du grand Massif Central de France, au-dessus des terrains tertiaires de Dombes et de Bresse. Au bord de la Saône, au pied du mont Ceindre (467 mètres), à l'île Barbe et ailleurs, on n'est qu'à 170 mètres.

Le voisinage de Lyon a permis à ce territoire de 8,236 hectares (en 13 communes) d'accroître le nombre de ses « citoyens » entre 1872 et 1906; il a passé de 14,605 à 16,860; soit un bénéfice de 2,255. Limonest en est l'un des moindres bourgs, avec 402 habitants agglomérés seulement contre 730 à Champagne-au-Mont-d'Or, 948 à Ecully, 1,012 à Chasselay, 1,271 à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 1,530 à Collonges-au-Mont-d'Or, 1,756 à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 2,348 à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe.

A Ecully, débris d'un aqueduc romain. A Chasselay, ruines des anciens remparts et maisons médiévales; à Lissieu, restes des remparts et du château fort; église de Marcilly-d'Azergues (XIIe siècle) et de Saint-Rambert (portail roman); quelques belles églises et quelques beaux châteaux modernes; débris d'une vieille abbaye dans l'Ile-Barbe, etc., etc.



Vue générale de Limonest.
[illegible] au moins d'altitude, sur un des versants du Mont-d'Or d'où tant de ravins descendent, soit à la riviérette de [illegible] Celle-ci est à 5 ou 6 kilomètres de Limonest.



Lyon : Confluent du Rhone et de la Saone.
L'altitude de cette rencontre est de 167 mètres ; les deux cours d'eau se joignaient autrefois à quelque distance en amont

En 1906, LYON massait 472,114 habitants sur 4,318 hectares, au confluent du Rhône et de la Saône, et sur les coteaux qui commandent ce confluent à 165-310 mètres au-dessus des océans. Est-ce ou n'est-ce pas la seconde ville de France ?

En réalité, ce rang appartient à l'énorme cité faite de Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et villes ou bourgs intermédiaires. Est-elle alors la troisième ou la quatrième, avant ou après Marseille ?

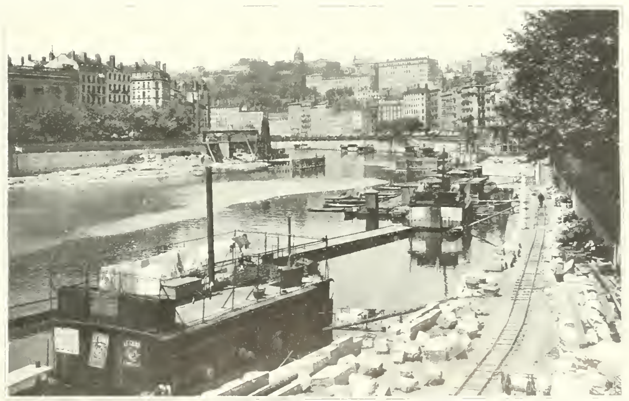
Le recensement de 1906 la fait, en apparence, inférieure de 45,384 habitants à Marseille : 472,114 contre 517,498 ; mais la cité méditerranéenne est beaucoup plus « cité des deux fleuves » ; elle s'étend sur 22,801 hectares, soit plus de cinq fois l'espace occupé par l'agglomération lyonnaise ! Quand Lyon se sera, comme il est juste, annexé tous ses faubourgs, dans les trois départements à la rencontre desquels elle est située, Rhône, Isère, Ain, elle fera meilleure figure devant sa rivale.

En tout cas, c'est une cité magnifique, à la fois comme eaux courantes, collines chargées de maisons, monuments, parcs et jardins, industrie, commerce, animation des rues, admirable situation au nœud de jonction du Grand Massif central, du Jura, des Alpes. C'est un site et une réalité de capitale : ce qu'elle fut, d'ailleurs, au temps romain, lorsque *Lugdunum*, ancien bourg des *Segusiaves*, devint le lieu du rendez-vous annuel des députés des soixante « cités » de la « Gaule chevelue », devant l'autel de Rome et d'Auguste, élevé au confluent du Rhône et de la Saône.

Cette ville est divisée en huit cantons qui, tous, n'ont rien que d'urbain et qui, par conséquent, n'offrent qu'un pauvre intérêt administratif.

De 1872 à 1906, elle a gagné 148,697 personnes, ayant passé de 323,417 à 472,114 habitants.

De 1906 à 1911, le progrès a été fort considérable : 51,682 Lyonnais de plus, 523,796 au lieu des 472,114 ci-dessus.



Lyon : Quais de la Saone.
Au-dessus de ces quais montent les collines ardues de Fourvières et de Saint-Irénée.



Lyon : Le Rhone au Pont Saint-Clair



LYON : LE THÉATRE.

C'est un édifice du XIX[e] siècle : il date des années de la Restauration (de 1817 à 1830).



LYON : LE PARC DE LA TETE-D'OR.

C'est un admirable jardin, sur la rive gauche du Rhône, à son entrée en ville, en amont du quartier des Brotteaux.

LYON : L'EGLISE SAINT-NIZIER.



LYON : L'HOTEL DE VILLE.





LYON : L'HOTEL-DIEU







LYON : COLLINE DE FOURVIÈRES ET PALAIS DE JUSTICE.



Lyon : La Bourse.

Cet édifice dont le nom complet est Palais du Commerce et de la Bourse est un des chefs-d'œuvre du XIXe siècle.



Lyon : La Fontaine Bartholdi.

Elle laisse tomber ses gerbes d'eau sur la place des Terreaux, en face du Palais des Arts, qui date du XVIIIe siècle.



Lyon : Le Rhone et la Croix-Rousse.

La Croix-Rousse, l'un des grands quartiers de Lyon, et spécialement le quartier des tisseurs de soie, gravit la colline comprise entre la rive droite du Rhône et la rive gauche de la Saône, à la montée du plateau de la Dombes.



Lyon : L'Église Saint-Jean.

Cette église réunit des parties des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles ; les deux tours sont de cette dernière époque.

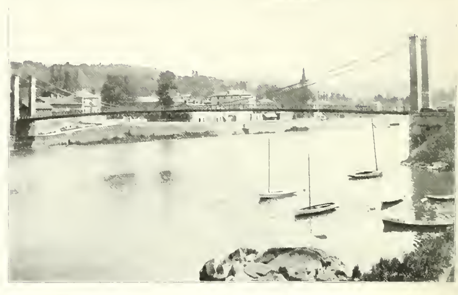


Lyon-Serin : La Saone et le Fort de Lo[illegible]

C'est un des forts de l'ancienne enceinte, qui avait 19 km. de [illegible] sur le Mont d'Or, le « camp retranché » de Lyon, n'a pas moins de [illegible] de développement.



Le Pont de Couzon (Canton de Neuville).
Le Mont d'Or domine de haut ce pont de la Saône.



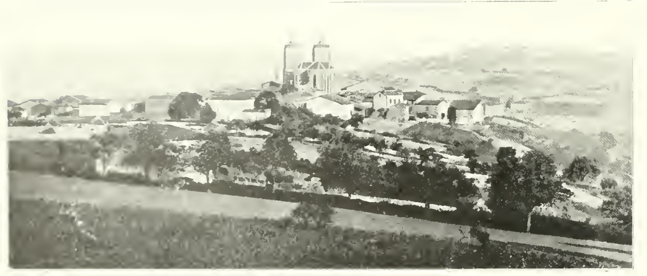
Le Pont de Fontaines (Canton de Neuville).
Ce pont est commandé par la « côtière » de la Dombes.

Le Canton de Mornant gravit et descend les avant-collines des monts du Lyonnais, puis ces monts eux-mêmes, schistes cristallins, gneiss, granits et autres vieilles pierres, jusqu'à l'altitude de 950 mètres, qui est la cime culminante du massif, en même temps que de tout l'arrondissement de Lyon, au cas où l'altitude du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset ne serait un peu supérieure sur l'un des versants du Boussièvre.

Etant donnée la hauteur de ces sommets, comme la nature de ces roches, c'est une région froide pendant une moitié de l'année, avec charmants séjours d'été. Belles ravines, beaux vallons inclinés vers le Rhône ou le Gier, son affluent; landes, bruyères, hautes pâtures, bois et broussailles; chirats qui sont des entassements, quelquefois prodigieux, de roches délitées, écroulées. L'endroit inférieur du territoire, dans le val d'un affluent du Garon, lui-même tributaire du Rhône, est par environ 200 mètres.

Au pied desdits chirats, le sol n'est pas assez riche, le climat assez doux pour retenir les habitants; ils s'en vont vers Lyon, vers Paris et le peuple diminue : 10,992 personnes en 1872 et 9,439 ou 1,553 de moins en 1906, dans l'ensemble de 12 communes sur 11,743 hectares. Mornant groupe 1,179 individus; il y en a 714 à Saint-Laurent-d'Agny.

Mornant possède sur son territoire quelques débris de l'aqueduc qui conduisait à *Lugdunum* les eaux de fraîches sources du Pilat; Saint-Maurice-sur-Dargoire offre une église du XIIIe siècle; Taluyers une église romane (en partie) et les restes (XVe siècle) d'un prieuré; Saint-Laurent-d'Agny une chapelle à pèlerinage du XVe siècle.



Saint-Didier-sous-Riverie (Canton de Mornant)

En remontant la Saône, rive gauche, le Canton de Neuville-sur-Saône est étroitement serré contre sa belle rivière par les talus du plateau de Dombes, région pléistocène relevant du département de l'Ain. Il consiste uniquement, sur cette rive, en une lisière de prairies, de parcs, de villas, de châteaux, de bourgs, de villes, qui font en réalité partie de Lyon. Sur la rive opposée, il s'élance à l'assaut du Mont-d'Or et en atteint le faîte au Mont Verdun (625 mètres), concurremment avec le canton de Limonest. Ledit massif est fait de jurassique; il côtoie les roches archéennes du Massif Central de France. 625 mètres, c'est 455 au-dessus des 170 mètres du val de Saône. Les 14 communes du canton s'étagent sur 7,399 hectares peuplés de 22,247 personnes, contre 20,101 en 1872, gain de 2,146 qui tient à ce que le pays est plus urbain que rural et, au vrai, simple prolongement septentrional de Lyon. 9,255 habitants agglomérés à Caluire-et-Cuire, alors qu'il n'y en a que 2,598 à Neuville; on en compte 1,298 à Fontaines-sur-Saône, etc., etc. Le menhir de Quincieux et les tombes seigneuriales de Cailloux-sur-Fontaines contrastent avec les églises modernes, les châteaux et les riches demeures du temps présent.



[illegible] GLANT [illegible]



Riverie (Canton de Mornant).
Riverie, bourg de 320 habitants agglomérés, est à l'altitude de 700 mètres environ.



BEAUNANT : DÉTAIL DE L'AQUEDUC ROMAIN.
Ces murs vénérables impressionnent par leur solidité massive ; dans leur ruine même on voit leur force.



SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE (Canton de Saint-Laurent).
Ce gros bourg a son site en une gracieuse vallée des monts du Lyonnais, à 425 mètres au-dessus des mers ; la Brévenne y sinue dans de fort jolies prairies.



BEAUNANT PRÈS SAINT-GENIS : L'AQUEDUC.
Cet aqueduc amenait à *Lugdunum* des eaux fraîches, même froides, toujours pures, prises à de grandes altitudes sur les flancs du mont Pilat.

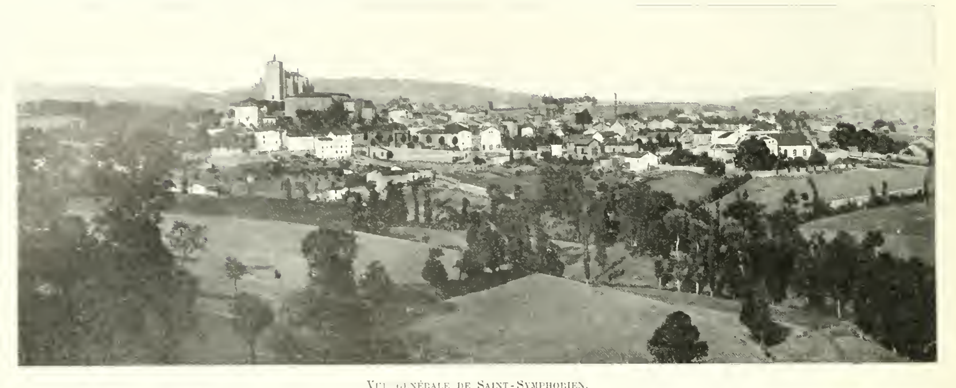
DANS le CANTON DE SAINT-GENIS-LAVAL, on est dans les avant-coteaux des Monts du Lyonnais, par lesquels s'achèvent, au-dessus de la rive droite du Rhône, les roches soit archéennes, soit de haute antiquité géologique de l'immense bombement que nous appelons le Massif Central. Gneiss, schistes cristallins, granits, sont ici les composants de ces collines, de ces monts ; le long du fleuve, c'est le pléistocène et le quaternaire qui règnent. 516 mètres, au Sud-Ouest de Soucieu-en-Jarrest, c'est le culmen du canton ; le Rhône, devant Vernaison, abaisse sa vallée à 158 ; de l'autre côté de son courant magnifique, le territoire relève du département de l'Isère.

Si le canton de Neuville-sur-Saône est un prolongement mi-urbain, mi-rural de Lyon, le canton de Saint-Genis-Laval est la continuation méridionale de la grand'ville. Oullins, cité d'industrie, a 9,859 habitants agglomérés, la Mulatière 3,159, Pierre-Bénite 2,618 ; viennent ensuite Saint-Genis avec 1,733, Sainte-Foy-lès-Lyon 1,403, Brignais avec 1,258, Soucieu-en-Jarrest avec 1,205, etc., etc. Tout cela, c'est Lyon autant ou plus que tel bourg très éloigné de Marseille est encore Marseille. En 1872, ce territoire de 12 communes sur 9,496 hectares n'avait que 24,414 résidents ; en 1906, on en a compté 8,330 de plus, soit 32,744. L'ère gallo-romaine est encore visible à des restes d'aqueducs à Brignais, Chaponost, Sainte-Foy-lès-Lyon, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Genis-Laval. Débris des murs d'enceinte de Saint-Genis-Laval, clocher de Sainte-Foy-lès-Lyon (XIIe siècle) ; plusieurs belles églises modernes. Nombre de châteaux anciens ou récents : à Charly, l'un du XIIIe siècle, l'autre de la Renaissance ; à Oullins ou près Oullins (l'un, épiscopal, du XVIIIe siècle), au Grand Perron (1520, devenu hospice d'incurables), au Petit Perron et à la Bussière (Renaissance), de Vaugrand (XVIe et XVIIe siècles) ; à Ivours (XVIIe siècle) près Irigny ; à Haute-Roche près Pierre-Bénite ; à Sainte-Foy (1404, aujourd'hui presbytère), à Beauregard (XIVe, XVIe, XVIIe siècles) et à Longchêne (XVIIIe siècle, maintenant asile de vieillards) près Soucieu-en-Jarrest, etc., etc.

CAMPÉ sur le double versant des Monts du Lyonnais, le CANTON DE SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET envoie ses torrents, à l'Ouest vers la rive droite de la Loire, à l'Est vers la Brévenne, sous-affluent de la Saône par l'Azergues. Gneiss, micaschistes, granits, roches houillères, ces monts atteignent ici plus de 900 mètres, jusqu'à près de 1,000 sur les flancs du Boussièvre, dont les 1,004 mètres s'élèvent tout près du territoire de Saint-Laurent, dans le département de la Loire : c'est là le culmen de l'arrondissement de Lyon, — à moins que le sol ne s'élève plus haut (950 mètres) dans le canton de Mornant qu'ici sur le penchant du Boussièvre. — Le lieu inférieur du territoire, dans le val de la Brévenne, est à 280 mètres environ. Sur 16,441 hectares, en 14 communes, le peuple diminue : de 15,780 individus, il est descendu à 14,440, ou 1,340 de moins en 1906. Saint-Laurent-de-Chamousset ne groupe que 927 personnes contre les 1,114 de Sainte-Foy-l'Argentière, bourg houiller ; il y en a 666 à Villechenève. Montromant se signale par les beaux restes d'un aqueduc romain, les débris d'un château, des ruines de remparts et de vieilles demeures. Brussieu conserve des culées d'un pont gallo-romain, sur la Brévenne. Haute-Rivoire, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset montrent aussi quelque chose de leur enceinte féodale (les remparts de Saint-Genis datent des XIIe et XIIIe s.). Eglises de Haute-Rivoire (en partie du XIIe), et de Sainte-Foy-l'Argentière (en partie du XIVe). Châteaux de Fenyol et de Tourville (restauré) près des Halles, de Sainte-Foy-l'Argentière, de Bossoure (XVIe s.) près Saint-Genis-l'Argentière, de Chamousset (XIVe, XVIe et XIXe) près Saint-Laurent.



LE RHONE A IRIGNY (Canton de Saint-Genis).
Irigny est un bourg de 991 résidents, sous le feu de batteries du [illegible]



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-SYMPHORIEN.
[illegible] s'est installé sur un plateau du Lyonnais, non loin de la Coise, mais pas sur la Coise elle-même, en dépit du surnom.

L[illegible] du département de la Loire, le CANTON DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE descend le versant occidental des Monts du Lyonnais, le long de la Coise, qui est un tributaire de droite de la Loire. Les cimes les plus hautes de ce bloc de roches, les unes archéennes, les autres très anciennes, arrivent à 800, 900 mètres, voire 919, à la Courtine, à l'Ouest de Duerne ; ce sont là des altitudes telles que l'hiver y a grande rudesse, surtout dans une contrée de roches aussi naturellement froides ; la contrée est donc neigeuse pendant une moitié de l'année, l'autre moitié étant agréable et faite à souhait pour les villégiatures de l'été et du commencement de l'automne. La Coise y descend à 500 mètres, plus ou moins : le plus bas du territoire se trouve donc relativement élevé.

Sur 15,257 hectares, en 10 communes, le canton de Saint-Symphorien a gagné 335 résidents, des 12,755 du recensement de 1872 aux 13,090 du dénombrement de 1906. Si le pays est pauvre, l'industrie y est active. 2,527 personnes sont groupées à Saint-Symphorien, 900 à Saint-Martin-en-Haut.

Saint-Symphorien possède des restes de remparts, débris de château fort, église du XVe siècle. Meys garde également des ruines d'enceinte. Coise offre une église ogivale. Grézieu-le-Marché un manoir des XVe, XVIe, XVIIIe, XIXe siècles.

Au centre des Monts du Lyonnais, massif de la plus haute antiquité géologique, le CANTON DE VAUGNERAY étend sur 17,509 hectares, en 17 communes, ses gneiss, micaschistes, granits, ses bois, ses landes, ses nudités, ses chirats, blocs sur blocs nés sur place par l'effet du ruissellement ou dégringolés des cimes et des pentes. Dans la substance de ses froides pierres, quelques-unes si dures qu'elles ont pris le nom spécial de vaugnerite, le temps a buriné des vallons, des gorges penchées vers la rive droite du Rhône. Culmen du territoire, 921 mètres, au bois de la Verrière, au Nord-Ouest d'Yzeron ; lieu inférieur, dans le val de l'Yzeron, 180 mètres environ.

Une partie de ce canton, le troisième en étendue du Rhône, après ceux de Beaujeu et de Tarare, fait partie de la banlieue de Lyon ; aussi la population s'y est accrue de 3,521 individus entre 1872 et 1906 ; de 18,239, elle a passé à 21,760. Vaugneray ne groupe que 728 habitants, contre 833 à Charbonnières-les-Bains, 878, à Saint-Genis-les-Ollières, 1,002 à Thurins, 1,599 à Craponne, 1,996 à Francheville, 3,115 à Tassin-la-Demi-Lune.

Débris gallo-romains, à Craponne, à Vaugneray ; restes des remparts à Grézien-la-Varenne ; vieux ponts sur l'Yzeron, à Francheville, sur les Eaux-Profondes, à Courzieu ; châteaux de Courzieu (ruiné) et de la Roche près Courzieu (ruiné), de Francheville (XIIe siècle), de Pollionnay (en ruines), de Saint-Bonnet et de Bénévent près Vaugneray, ce dernier (XIVe et XVIe siècles) restauré, enfin celui de Charbonnières-les-Bains qui est un établissement hydrothérapique de quelque importance.

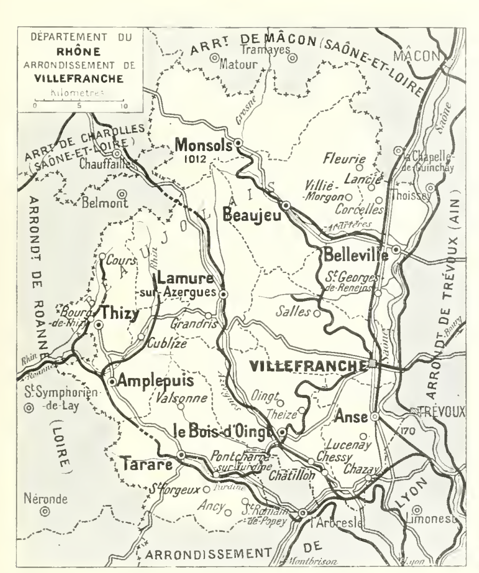
LE CANTON DE VILLEURBANNE, bordé à l'Est et au Sud par le département de l'Isère, longe la rive gauche du Rhône d'avant le confluent de la Saône, puis celle du Rhône d'après cette grande rencontre. Sur 6,394 hectares seulement, il n'avait pas moins de 105,299 habitants en 1906, contre 29,648 en 1872. C'est 75,651 personnes ou 255 à 256 de plus pour 100. C'est que ce territoire est pour une part banlieue de Lyon, que même 30,470 de ses résidents sont comptés dans la population des 3e et 6e arrondissements de cette ville. Villeurbanne groupe 32,056 individus, Saint-Fons 4,336, Vénissieux, 2,678, Vaulx-en-Velin 991. Sol quaternaire le long du Rhône, pléistocène pour le reste des 6 communes du territoire ; altitudes variant très peu, de 222 (à Vénissieux) à 165 au bord du fleuve à l'aval de Lyon.

Menhir près de Vaulx-en-Velin ; camp romain près de Vénissieux ; villas et châteaux en ce canton beaucoup plus urbain que rural.



Ch[illegible] (Canton de Vaugneray).

VILLEURBANNE : LES USINES.



Le Canton d'Amplepuis confronte, de l'Ouest, au département de la Loire et c'est à la rive droite du fleuve de la Loire qu'il envoie son rapide torrent, le Rhins. Comme ce Rhins, rivière industrielle, vient des granits et granulites, des porphyres, du terrain houiller, ce n'est pas à des sources qu'il s'avive ; beau torrent quand les pluies lui permettent de l'être, il s'affaiblit très fort en longue sécheresse. La montagne d'Amplepuis fait partie du Massif de Tarare, rameau des Monts du Beaujolais et fragment de la grande dorsale européenne, entre Atlantique et Méditerranée, et ici, spécialement entre le Rhins, affluent de la Loire, et l'Azergues, tributaire de la Saône ; ils atteignent 899 mètres à l'Est de Ronno et c'est vraiment du mont plus que de la colline. De ce faîte du canton, le sol descend avec le Rhins jusqu'à 400 mètres, plus ou moins. C'est grâce à l'industrie, grâce principalement au tissage, que ce canton devait d'entretenir, en 1906, sur 8,033 hectares seulement (en 5 communes), 12,625 personnes ; il en entretenait 13,528 en 1872 ; d'où un déficit de 903. Amplepuis a 4,665 habitants agglomérés, Cublize 679. A Amplepuis château du XVIIe siècle ; prieuré de Notre-Dame-de-Coise ; à Cublize, vieux château de Magny qui fut un domaine de la famille de Vauban.

Arrondissement de VILLEFRANCHE

L'Arrondissement de Villefranche longe la rive [illegible] la rive gauche relève, à l'Est, du département [illegible] Nord Ouest, il se butte au département de Saône-et-Loire, à [illegible] de la Loire ; au Sud à l'arrondissement de Lyon. Légèrement supérieur [illegible] arrondissement, ses 20 cantons, ses 134 communes répondent ensemble [illegible] 145,003 hectares, c'est-à-dire aux 514 ou 515 millièmes du département du [illegible]

En tant que substance du sol, il monte, dans le passé terrestre, des alluvions quaternaires du val de la Saône et des collines pléistocènes aux roches archéennes par le jurassique et le carbonifère ; ses granits, ses pierres précambriennes, ses porphyres, gneiss, micaschistes font partie du grand Massif Central de la France, dont ils sont l'extrême avancée du côté de l'Orient au-dessus de la plaine où dort la belle rivière bourguignonne qui ne sait guère ce que sont le tumulte et la hâte.

En tant que relief, l'arrondissement de Villefranche dresse deux chaînes séparées l'une de l'autre par le sillon au fond duquel l'Azergues descend rapidement à la Saône : à l'Est se profilent les Monts du Beaujolais, à l'Ouest les Monts de Tarare, presque égaux en hauteur. Le culmen, dans ceux du Beaujolais, le Saint-Rigaud a 1,012 mètres. La Saône s'abaisse au-dessous de 170. Donc climat tempéré dans le bas, climat dur en hiver dans le haut, fertilité superbe le long de la Saône ; belles et bonnes vignes sur les avant-monts, prairies et bois sur la montagne.

En dépit des grandes facultés de la plaine, de la richesse des collines, de l'active industrie, principalement de celle des tissus, chaque recensement est en perte sur le précédent. Sauf Villefranche et Thizy, tous les cantons y ont diminué, et l'ensemble est plus pauvre de 10,088 existences 171,953 personnes en 1872 et 161,865 en 1906. Villefranche compte 14,794 habitants agglomérés, Tarare 11,643, Amplepuis 4,665, Thizy 4,577, Cours 3,802, Belleville 2,565, Bourg-de-Thizy 2,368, Beaujeu 2,219, etc., etc.

Il y a peu de grands monuments dans ce pays où les *Ségusiaves* confrontaient avec les *Eduens*. Ces ancêtres et plus tard les Romains y ont laissé peu de traces, mais le moyen âge religieux, civil, militaire y est visible un peu partout.



Vue générale de Cublize. — C'est moins par ses monuments — à vrai dire il n'en a pas — que par ses industries que ce bourg intéresse les passants. Il a son site à 460 mètres au-dessus des mers, au versant occidental des Monts de Tarare, dans la fraîche vallée du Rhins.



Cublize : Vue sur les Monts de Tarare.

Le massif de Tarare fait partie de ce qu'on nomme les Cévennes dans le sens le plus étendu du mot, c'est-à-dire qu'il fait partie de la dorsale européenne séparant les eaux qui vont à l'Atlantique de celles qui descendent à la Méditerranée. C'est par l'Azergues qu'il s'incline vers la Saône, par le Rhins qu'il se penche vers l'Océan.



Amplepuis.

Cette ville fort industr[illegible] du Rhins auquel elle envoie [illegible] par un vallon plein de [illegible] 440 mètres.





ANSE : LE PONT DE LA SAONE. ANSE : LA SAONE.
Anse a ses deux rivières; ou plutôt elle borde l'Azergues, à moins d'un quart de lieue de la Saône.

SÉPARÉ du département de l'Ain par la plus que tranquille Saône, le CANTON D'ANSE unit à cette belle rivière la souvent turbulente Azergues, au sein des prairies magnifiques dont on a dit : « De Villefranche à Anse, la plus belle lieue de France. » La fertilité de la plaine quaternaire, les bords charmants de l'Azergues, la vigne des coteaux n'empêchent pas le peuple d'y décroître : des 10,563 personnes du dénombrement de 1872 il s'est réduit à 9,551, soit 1,012 de moins au recensement de 1906. Anse groupe 1,381 habitants, Chazay 610, Lucenay 506.

Ce territoire de 8,406 hectares divisé en 15 communes s'élève de 175 mètres, dans le val de Saône, à 418 près de Marcy.

Anse a pour mairie un vieux château et montre un hôtel du XVIIe siècle. Chazay a son petit aspect féodal avec restes d'enceinte, de château et vieilles maisons. Eglises de Pommiers (XIIe siècle), de Liergues (Renaissance), d'Alix. Manoirs de Saint-Try et de Bélair près Pommiers, de Pouilly-le-Monial (ruines). Vieilles demeures au Petit-Passeloup près Liergues.



VUE GÉNÉRALE DE BEAUJEU.

PREMIER, comme aire, des 29 cantons du Rhône, le CANTON DE BEAUJEU est une région de granits et granulites et de roches houillères. Il voit naître l'Ardière et la guide jusque dans la plaine de la Saône où règnent le tertiaire et le quaternaire. En plein dans les monts du Beaujolais il atteint 894 mètres au-dessus d'Avenas, tandis que la dite Ardière abaisse son val étroit à 200, plus ou moins. Le pays a les aspérités, mais aussi les beautés souvent charmantes de la petite montagne et il s'éjouit du bon vin de ses collines.

N'empêche qu'il est moins habité qu'auparavant : sur 21,673 hectares en 18 communes, il n'avait plus, en 1906, que 18,161 résidents : à vrai dire, cela donne 83 à 84 personnes au kilomètre carré, dix de plus que la moyenne de la France ; mais en 1872 le territoire entretenait 21,264 individus, soit 3,103 de plus et 98 à 99 par 100 hectares. 2,219 habitants agglomérés à Beaujeu, 1,075 à Fleurie, 900 à Villié-Morgon.

Beaujeu, qui donna son nom au Beaujolais, a des ruines du château comtal, une église du XIIe siècle, des demeures des XVe et XVIe siècles. Eglise des Ardillats (XIIe et XVe siècle); chapelle des XIIe et XVIe siècles à Jullié. Châteaux de la Pierre (XIVe siècle) près Durette, de la Roche-Juillé (XVIe siècle), de la Palud près Quincié.



[illegible]
L'Az[illegible] très utilisée par l'industrie.

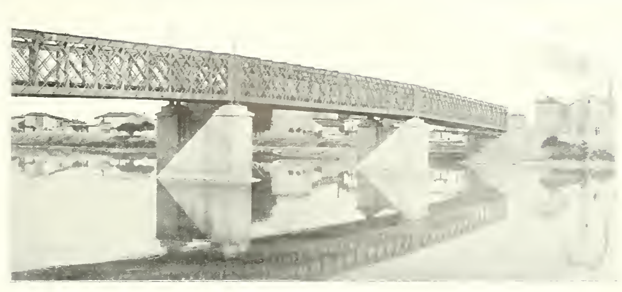


L'ÉGLISE DE BEAUJEU.
C'est un édifice de transition entre le roman et l'ogive.

Dans le Canton de Belleville on borde au Nord le département de Saône-et-Loire, et à l'Est on est séparé du département de l'Ain par le large lit de la Saone endormie. Sauf les cotaux de rebord en avant des monts du Beaujolais, — l'un d'eux arrive à 636 mètres, à l'Ouest d'Odenas — ce territoire de 13,014 hectares (en 13 communes) est dans la plantureuse vallée-plaine de la Saône, infatigables alluvions quaternaires ou tertiaires, l'avant-mont relevant des roches du grand Massif Central (avec îlot d'oolithe). Lieux inférieurs, 170 à 200 mètres.

Malgré l'opulence de la rive de la Saône, ce canton a perdu 1,210 existences entre 1872 et 1906, de 16,016 personnes il est descendu à 14,806, ce qui d'ailleurs répond à 113 ou 114 individus au kilomètre carré — 40 de plus que la moyenne de la France. Belleville compte 2,565 habitants agglomérés, Saint-Georges-de-Reneins 1,020, Lancié 577.

Belle église romane de Belleville. Nombreux châteaux à l'Ecluse près Belleville; à Arginy et à Sermezy près Charentay; à Corcelles (beau et en bon état : XVIe siècle); à Lancié; à la Chaise près Odenas (fort beau, 1680); à Milly (XVIIe siècle) près Saint-Etienne-des-Oullières; à Saint-Lager (des ducs de Beaujeu).



Belleville : Le Pont.



Oingt et les Montagnes (Canton du Bois-d'Oingt).

Ce bourg de 251 habitants fut *Iconium*, station gallo-romaine de la route de *Lugdunum* (Lyon) à *Forum Segusiavorum* (Feurs). Il se trouve à 552 m. d'altitude, sur le dos des Monts du Beaujolais.



Bois-d'Oingt.

Ce bourg, à une petite demi-lieue de l'Azergues, a son site à 350 mètres d'altitude.

Dans le Canton du Bois-d'Oingt roches archéennes, granits, assises houillères, terrains jurassiques voisinent dans les monts du Beaujolais et les monts de Tarare. Ceux-ci atteignent l'altitude de 843 mètres, près de Saint-Just-d'Avray, dans le bois des Mollières (600 hectares); ceux-là arrivent à peu près à la même hauteur aux environs de Chamelet; tandis que la brillante Azergues, fidèle compagne des belles prairies descend à 210 mètres environ.

Les 19 communes de ce pittoresque pays occupent 15,800 hectares, peuplés de 13,595 personnes en 1906, soit 1,385 de moins que les 14,980 du recensement de 1872; cela fait encore 86 individus par kilomètre carré.

940 habitants agglomérés au Bois-d'Oingt, 520 à Chessy, 501 à Châtillon-d'Azergues.

Le château de Châtillon-d'Azergues, ruines superbes avec chapelle romane, est le plus beau monument du territoire. Le Bois-d'Oingt offre des restes de remparts, un très vieux château, une ancienne chapelle. Chessy possède une haute tour (XIIe siècle), débris de château, une église du XVe siècle, d'anciennes demeures et le manoir de Courbeville. Eglises plus ou moins curieuses au Breuil (XIIIe ou XIVe siècle), à Oingt (l'une romane, qui ne sert plus au culte, l'autre en partie du XVIe siècle), à Ternand (romane), village qui a des demeures des XVIe et XVIIe siècles. Débris de remparts et vieille tour à Chamelet.

Châteaux de Bagnols (XVIIe siècle), de Jarnioux (Renaissance), d'Oingt (ruines à côté de fragments d'enceinte), de la Blachère près Saint-Vérand (œuvre de Viollet-le-Duc), de Jarnioux près Ville-sur-Jarnioux, de la Rouzière (XIIIe, XVe, XVIIe siècles), de Theizé (au nombre de quatre : l'un, féodal, ruiné; l'autre du XVIIe siècle, le troisième, au Rapetour, des XIVe et XVIe siècles; le dernier, le Clos de la Platière, qu'habita Mme Roland.



Belleville. Petit bras de la Saône.



VUE GÉNÉRALE DE MONSOLS.
Ce chef-lieu de canton est à 587 mètres au-dessus des mers, au versant septentrional des Monts du Beaujolais.

A[illegible] des monts du Beaujolais, à la frontière du département de la Loire, le CANTON DE LAMURE-SUR-AZERGUES appartient aux porphyres, aux granits et gr[illegible]lites, aux roches houillères. C'est un fragment du grand Massif Central très avancé vers l'Orient jusqu'à dominer le val de la Saône. L'Azergues, peu distante de ses origines, y coule, mieux vaut dire y court et bondit entre les monts du Beaujolais à l'Est et les monts de Tarare à l'Ouest. Parmi ces derniers la Roche d'Ajoux culmine à 973 mètres, sur le faîte entre Rhône et Loire ; dans la chaîne du Beaujolais le Tourvéon (853 mètres) porta sans doute l'oppidum de *T[illegible]lunum*. Quant au lieu le plus bas, on le trouve à 340 mètres plus ou moins, dans le charmant val prairial de l'Azergues.

Dômes, versants, pelouses, bois et forêts, neiges d'hiver, air léger, vif, révigorant de l'été, 10 communes se distribuent ici 19,749 hectares peuplés de 10,739 individus en 1906 ; on en comptait 13,623 en 1872 ; c'est une perte douloureuse de 2,884 existences ; partout la montagne se vide au profit de la plaine, et surtout des villes. Lamure-sur-Azergues ne réunit que 517 urbains contre les 893 de Grandris. Châteaux de Pramenoux (XVe et XVIIe siècles) près Lamure et de Fougères près Poule.

LE CANTON DE MONSOLS, contigu au département de la Saône-et-Loire au Nord et à celui de la Loire à l'Ouest, lève le dôme le plus haut, non seulement de l'arrondissement de Villefranche, mais aussi du département du Rhône, le Saint-Rigaud (1,012 mètres). De ce culmen des monts du Beaujolais, notable château d'eau, divergent, vers la Saône la Grosne et l'Azergues, vers la Loire, le Sornin. Les roches d'où ces torrents descendent sont le porphyre, les phyllades du précambrien, le granit, le carbonifère, pierres dures sans sources vives : d'où grand malaise des torrents en été et leur santé ruisselante en temps d'humidité. De 1,012 mètres le territoire s'abaisse à 350, plus ou moins, sur le Sornin comme sur la Grosne.

Le dénombrement de 1906 n'y a révélé que 9,059 existences humaines, au lieu des 11,563 de l'an 1872 ; c'est 2,504 de moins sur 18,855 hect. répartis en 13 communes. Le peuple de Monsols descend de sa montagne, comme font les torrents. 297 hab. agglomérés seulement à Monsols contre 304 à Ouroux, et 308 à Propières.

Comme curiosité humaine, les ruines du château de Nagu près Ouroux ; comme phénomène naturel, le châtaignier de Monsols, qui a 50 pieds de circonférence.



GRANDRIS (C[illegible] de Lamure). – Ce [illegible]rtant de son canton, est à une demi-lieue de l'Azergues.



LE VIADUC DE MONSOLS.



Le Couvent d'Ancy.

Ce village, qui groupe 189 habitants, domine, de ses 500 mètres d'altitude, le val de la Trésoncle.



Le Chateau de Saint-Romain.

Saint-Romain (c'est, tout au long : Saint-Romain-de-Popey), se trouve à une bonne demi-lieue de la Turdine.

Malgré ses industries textiles, le Canton de Tarare voit diminuer douloureusement la foule de son peuple. L'ensemble de ses 16 communes, espacées sur 19,971 hectares, comprenait 28.085 résidents en 1872; trente-quatre ans après, le compte fait de 1906 s'est fermé sur 24,181 seulement, soit en moins 3,904 existences. Toutefois, c'est encore 121 à 122 personnes par kilomètre carré, contre les 73 de la moyenne de la France. 11,643 habitants sont groupés à Tarare (au lieu de 12,888 en 1872), 1,176 à Pontcharra-sur-Turdine, 654 à Saint-Forgeux, 576 à Valsonne.

Borné à l'Ouest par le département de la Loire, le canton de Tarare en fait le second des cantons du Rhône comme surface, après celui de Beaujeu, avant celui de Vaugneray. Il est installé sur les gneiss, granits, granulites, roches précambriennes, assises carbonifères des monts de Tarare, s'approche fort du Boussièvre ou plutôt Boussière (1,004 mètres), mais le dôme appartient à la Loire; la cime culminante est ici le Crépier (935 mètres), au-dessus d'Affoux, l'endroit infime étant à 250 mètres, plus ou moins, dans le val de la Turdine, sous-affluent de la Saône par la Brévenne et l'Azergues. C'est dans ce canton que la ligne de Roanne à Lyon tranche le Massif de Tarare par les 2,926 mètres du tunnel des Sauvages, creusé dans le porphyre.

Tarare a pour toute antiquité d'avoir été *Taratrum*, oppidum gaulois, puis bourgade romaine; ville moderne et création de l'industrie, ses monuments sont industriels et modernes. L'Eglise d'Affoux remonte au XIVe siècle. Château de Saint-Romain.



Vue générale de Tarare.

Cette ville pittoresque couvre de ses maisons, de ses ateliers, un fond de vallée où court la Turdine, à l'altitude de 365 mètres, entre des monts qui furent antan plus boisés.



Saint-Forgeux.

Dominé par un mont de 637 mètres, le Mont des Fourches, ce bourg amphithéâtral commande le vallon, ou pour mieux dire, la Gorge du Torranchin, rapide affluent de la Turdine.



Tarare : [illegible].

A côté de ses deme[illegible], Tarare [illegible] quelques vieilles maisons, [illegible] les rues [illegible] archa[illegible].



VALSONNE (Canton de Tarare).
Ce bourg des Monts de Tarare s'élève en amphithéâtre au-dessus d'un affluent de l'Azergues.



TARARE : L'ANCIEN PRIEURÉ.
Parmi les restes du passé qui confèrent à Tarare une certaine noblesse artistique à côté de son renom industriel, il convient de nommer la tour d'un prieuré, qui fut fortifié.



VUE GÉNÉRALE DE THIZY.
[illegible] en amphithéâtre sur le flanc d'un contrefort de la montagne de Marnand.

Du côté du couchant le CANTON DE THIZY confronte avec le département de la Loire, et c'est vers la rive droite de la Loire que vont ses torrenticules par l'entremise du Rhins et de la Trambouze. Sur le revers occidental du Massif de Tarare, ses granits, granulites, roches carbonifères dégringolent d'une altitude maxima de 846 mètres, au-dessus des origines du Rhins, aux 400 environ du passage de ce même Rhins dans le département de la Loire. Beaucoup de bois sur les hauteurs, prairies et pelouses ; eaux rapides, industries actives dans les bourgs et villages.

Grâce à cette activité industrielle, ce canton est, avec celui de Villefranche, le seul qui ait accru son contingent d'hommes entre 1872 et 1906 : de 17,792 personnes après la guerre il s'est élevé à 20,761 ou 2,969 de plus en 1906. Thizy compte 4,577 habitants agglomérés, Cours 3,802, Bourg-de Thizy 2,368.

Rien de curieux, d'historique, d'antique bien intéressant dans ce territoire dont « l'essor » est tout à fait moderne.



THIZY, BOURG-DE-THIZY ET LE VALLON DE LA TRAMBOUZE.
[illegible] et Bourg-de-Thizy, sorte de faubourg inférieur de Thizy, a son site sur cette Trambouze, à une lieue de son emb[illegible]res au-dessus des [illegible].



LE PERREON.

Le Perréon est un bourg où sont groupés 268 habitants. Situé à l'Orient de la dorsale des monts du Beaujolais, il se trouve à un quart de lieue de la Vauxonne.



VILLEFRANCHE : RUE DE L'ÉGLISE.

C'est une des rues animées de Villefranche, bordée par l'église, édifice ogival terminé en 1518.

Séparé du département de l'Ain par le large lit de la Saône, le CANTON DE VILLEFRANCHE s'arrête à la rive droite de cette eau nonchalante : le vent du Sud n'a pas grand effort à faire pour qu'elle semble couler vers le Nord au lieu du Midi. Du bord de cette rivière à l'opulent val alluvionnaire, de 170 à 175 mètres au-dessus des mers jusqu'aux 872 du mont de Bois-Grange, le territoire gravit les pentes orientales du massif du Beaujolais.

Des dépôts quaternaires longeant la Saône, des dépôts pléistocènes à l'Ouest et au Nord du chef-lieu, du jurassique, des granits, des roches précambriennes, telle est la substance de ce canton dont 16 communes se sont adjugé les 14,119 hectares de terre, de pierres, d'herbes et d'arbres étagés jusqu'à des cimes d'où l'on voit à l'Orient le fronton du Jura et la gloire des Alpes.

De 24,539 individus en 1872, le pays est arrivé à 28,387 en 1906, soit en plus 3,848 — profit à peu près entièrement urbain, le chef-lieu ayant passé, en ces 34 ans, de 11,270 résidents à 14,794.

Villefranche se glorifie de son église de Notre-Dame-des-Marais, de son hôtel de ville, de ses demeures contemporaines de la Renaissance, des châteaux de ses alentours.

Curieuse église (XIIe siècle) de Salles, voisine d'un cloître roman. Manoirs d'Arnas, du Sou (XIVe siècle) près Lacenas, de Montmelas-Saint-Sorlin (restauré). Monument élevé à Claude Bernard à Saint-Julien, son village natal.

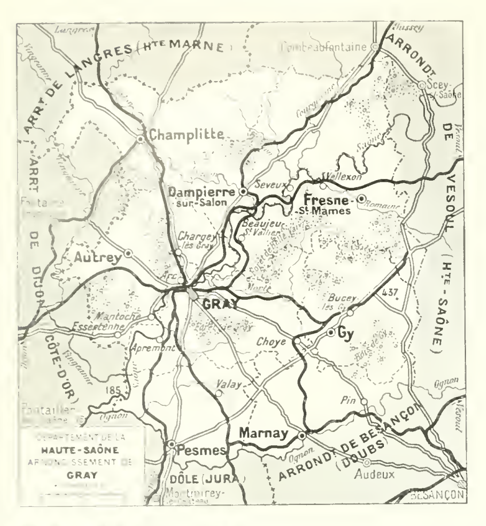


VUE GÉNÉRALE DE VILLEFRANCHE.



LA SAONE A VILLEFRANCHE.

Villefranche, dite . sur-Saône, en différenciation d'une quinzaine d'autres Villefranche, est en [illegible] une demi-lieue [illegible] rivière, sur le Mergon, torrent du versant oriental des Monts du Beaujolais, à 185 mètres d'altitude.



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Le Département de la Haute-Saône toucherait à la France « non rédimée », à l'Alsace-Lorraine, sans l'étroite interposition du Territoire de Belfort. Borné à l'Est par ce débris de notre ancien Bas-Rhin, il l'est au Nord-Est et au Nord par le département des Vosges, à l'Ouest par ceux de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, au Midi par celui du Doubs. Ainsi bordé, il comprend 3 arrondissements, 28 cantons, 583 communes ; et ces 583 communes n'embrassent ensemble que 534,072 hectares. Petites communes et petit département qui ne correspond assez exactement qu'au centième de la France. Il est coupé tout à fait au Nord et sur un court espace par le 48e degré de latitude ; il l'est dans le sens contraire par le 4e à l'Est du Méridien de Paris.

Comme altitude, il descend de 1,210 mètres au Ballon de Servance, dans la Montagne des Vosges, à 185 environ, au confluent de la Saône et de l'Ognon. D'où une grande diversité de climats, de celui dont l'hiver est très dur, neigeux et glacé, à celui où glace et neige ne sont que l'incommodité de quelques jours, rarement quelques semaines.

Dans la zone vosgienne, roches vosgiennes, granits, porphyres, grès des Vosges, trias. Dans le reste du département règnent soit le tertiaire et le quaternaire dans les vallées basses, soit le jurassique sur les collines. Cette dernière roche y évoque les phénomènes coutumiers d'absorption et de ressurgence des eaux : les gouffres d'enfouissement des rus, dits ici les « emposieux », y sont innombrables ; innombrables aussi les superbes fontaines et les déversoirs adventifs, avant tout le Frais Puits et la Font de Courboux.



De vastes bois, des plateaux altérés y réduisent le domaine des prés et des champs ; mais son peuple pourrait grandir infini[illegible] au lieu de se rapetisser. De 303,088 personnes en 1872, il est tombé à 263,890 en 1906. C'est la disparition de 39,198 existences ou de 12 à 13 pour cent. [illegible] seulement en 1909 contre 5,323 décès. 8,702 habitants agglomérés à Vesoul, 5,742 à Gray, 5,727 à Lure, 5,195 à Luxeuil, 5,194 à Héricourt, [illegible]-sur-Semouse, 2,716 à Plancher-les-Mines, 2,657 à Arc (simple faubourg de Gray qui, réuni à Arc, l'emporte sur Vesoul), 2,323 à Jussey, etc.

[illegible] des *Sequanes* est plus remarquable par la splendeur de ses sapinières sur ses pierres vosgiennes et la grâce de ses vallées, et la fraîcheur [illegible] les monuments de l'art des hommes. Eglises, ruines, châteaux se montrent un peu partout, mais sans grandeur et noblesse insignes.

Arrondissement de GRAY.

L'Arrondissement de Gray se sépare, au Midi, du département du Doubs le long du cours extrêmement plié et replié de l'Ognon, pur tributaire de gauche de la Saône. A l'Ouest il se heurte au département de la Côte-d'Or ; au Nord-Ouest à celui de la Marne ; au Nord à l'arrondissement de Vesoul ; à l'Est à celui de Lure. Fait de 8 cantons, de 165 communes, il s'étend sur 159,063 hectares : c'est à peu près les trois dixièmes de la Haute-Saône.

Tout près des Vosges, qui sont vieilles, c'est une jeune contrée. La Saône, déjà presque sans pente, indécise, endormie, y sinue dans de riches prairies, [illegible] quaternaires, ainsi font ses affluents, Vannon, Romaine, Salon, Morthe, Ognon. Au-dessus de ces terrains modernes se haussent des coteaux ter[illegible] généralement pliocènes ou jurassiques (quelques-uns crétacés). Rien de plus ancien dans la circonscription. La présence des roches fissurées, craque[illegible] en [illegible], amène, comme en tout pays de même substance, la succion des eaux de surface au profit des rus hypogées et des claires vauclu[illegible] ici des « vauclusettes ». Altitude maxima 437 mètres, dans le canton de Gy ; lieu de plus bas niveau, 185 mètres, au confluent de la Saône et de l'Ognon.

Malgré [illegible] et [illegible] secs, les dos de terrains stériles, les bois nombreux, les forêts de Gray, de Belle-Vaivre et autres, cet arrondissement serait capable d'accroître sa population, tandis qu'au contraire elle diminue. De 75,344 en 1872 elle est descendue à 59,015 en 1906 — d'où 16,329 ou 22 à 23 pour 100 de moins. 5,742 habitants agglomérés à Gray, 2,657 à Arc, faubourg de Gray (donc, 8,399 pour Gray complet), 1,926 à Champlitte, 1,564 à Gy. Sur les 165 communes de la circonscription, 18 seulement, les 4 villes ci-dessus comprises, groupent plus de 500 citoyens autour de leur mairie.

[illegible] de la puissante peuplade Gauloise des *Sequanes*, on trouve à peu près tous les monuments habituels à la France, sans qu'aucun d'eux [illegible] plus que locale.

Le Canton d'Autrey-les-Gray confronte, du côté du Couchant, au département de la Côte-d'Or, le long de la sinueuse Vingeanne, affluent de la Saône [illegible] le canal de la Marne à la Saône ou, plus brièvement, canal de l'Est. Ladite Saône qui, n'ayant pas reçu l'Ognon, n'est pas encore la [illegible] rivière, longe le canton en aval de Pray, par sa rive droite. Terrain soit tertiaire pliocène, soit jurassique et dans ce dernier cas, sujet aux enfouissements et réapparitions de rus. Ainsi revient au jour le ruisseau des Ecoulottes à Auvet. Sur les collines le sol s'élève jusqu'à 275 mètres, près de Fahy ; il s'abaisse au-dessous de 180 dans les belles prairies de la Saône.

Beaucoup de bois ; forêt d'Autrey ; toutefois Broye-les-Loups ne mérite plus guère son surnom. Le pays s'est à peu près délivré de ce carnassier. Il perd aussi ses hommes, dans l'ensemble de ses 17 communes espacées sur 20,664 hectares. On y énuméra 8,442 individus en 1872 ; on n'en a constaté que 6,196 en 1906. C'est 2,246 de moins, soit 26 à 27 pour 100 de perte ; en quoi il ressemble aux sept autres cantons de l'arrondissement. La Haute-Saône est un département qui sombre. 670 habitants agglomérés seulement à Autrey, contre 707 à Mantoche ; 527 à Chargey-les-Gray, 510 à Essertenne. Vestiges romains à Attricourt et à Vars. Eglises d'Autrey (XIIe s.), de Montureux, de Poyans (en partie du XIIe) ; chapelle du XVIe s. à Cecey ; à Colonge près Broye-les-Loups, ferme qui fut une abbaye de religieuses ; restes de l'abbaye de Theulay (XIIe s.) près Vars, et du prieuré de Saint-Jean-de-Montant près Oyrières. Châteaux de la Vallière et du Pastureau (XVe et XVIe siècles) et des Basses Martinières près Oyrières, de Grillot près Chargey (ancien couvent), d'Essertenne (moderne), de Chargey et de Poyans (en ruines tous deux).



[illegible] A ESSERTENNE.



VUE GÉNÉRALE DE CHAMPLITTE

Ce chef-lieu de canton, dont les habitants se nomment les Chanitois, s'étage sur le flanc d'un coteau dominant la vallée verdoyante du Salon, à 225 mètres au-dessus des mers, à une lieue d'une forêt de 1,057 hectares.

LE CANTON DE CHAMPLITTE s'avance en bec d'aigle entre le département de la Haute-Marne au Nord et celui de la Côte-d'Or au Sud, sur un sol jurassique avec alluvions dans le val du Salon, Saôlon, Saulon. Cet affluent de droite de la Saône recevant les eaux d'un pays de roches fissurées profite de cette fissuration par le retour à la lumière des eaux du Trou de Jaleux, gouffre de plus de 20 mètres de creux, voisin du chef-lieu. Une autre fontaine de grande abondance, à Fouvent-le-Bas, donne l'être au Vannon ; elle ramène au jour les eaux de deux rus de la Haute-Marne disparus dans des « endousoirs » ; le Salon s'abaisse, dans sa sinueuse coulière, jusqu'à 200 mètres environ, tandis qu'à l'Est de Leffond une colline se hausse à 356. Beaucoup de bois ; forêts de Champlitte et de Louches.

Sur 22,118 hectares en 17 communes, il y avait ici 8,309 individus en 1872, le recensement de 1906 n'en a plus constaté que 5,874, ou 2,435 de perte ; autrement dit 30 pour 100, saignée cruelle. 1,926 habitants agglomérés à Champlitte.

Champlitte se signale de loin par un clocher de 60 mètres. Ce bourg possède des restes d'une enceinte du XVIe siècle, un beau château, et sa mairie est un vieux manoir.

Grotte préhistorique à Percey-le-Grand. Vestige des camps romains de Lausiane près de Montarlot et de Fouvent-le-Bas. Menhir (?) de Fouvent-le-Haut, dit Pierre Percée. Eglises de Champlitte-la-Ville (faubourg de Champlitte), en partie du XIIe siècle ; de Saint-Andoche, de Pierrecourt (en partie du XIIIe siècle). Ruines de manoirs de Gatey (XIVe siècle), de Fouvent-le-Haut, de la Colombière (aujourd'hui ferme) près Fouvent-le-Haut, de Leffond, de Mont-le-Frânois.



VALLÉE DU SALON PRÈS DE DENEVRE (Canton de Dampierre).

LE CANTON DE DAMPIERRE-SUR-SALON est le plus ample des 28 cantons de la Haute-Saône. Il verse le susnommé Salon dans la Saône, rive droite. Cette rivierette arrose de charmantes prairies, et prairiale également est la campagne de la Saône, comme la coulière du Vannon. Riches alluvions entre collines jurassiques, souvent coiffées de bois dont le plus vaste est la forêt de Dampierre. De 271 mètres en cette selve de Dampierre, le sol descend à moins de 190 mètres, au bord de la rivière comtoise et bourguignonne.

Suffisamment favorisé de la nature, malgré croupes sèches et ravins secs, ce territoire de 25,936 hectares, où se sont casées 31 petites communes, voit sa population décroître : de 10,981 résidents en 1872, elle s'est amoindrie à 8,061 en 1906 ; le déficit ressort à 2,920, soit à 26 pour 100.

Quelques églises non indifférentes à Achey (en partie du XIIIe siècle), à Fédry (idem), à Grandecourt (XIIe siècle), à Montot (XVIIe siècle), à Ray (XVIe siècle), à Savoyeux. Manoirs ruinés d'Achey, de Fédry, de Lavoncourt, de Membray, de Montot (XIIe et XIVe). Châteaux de Lavoncourt (XVe et XVIIe) et de Nervezain (XVIIe).



FRANOIS (Canton de Champlitte)

C'est un village de 181 habitants agglomérés seulement, mais rien ne le sépare de Mont-le-Frânois, qui en a 163 ; les deux bordent le Salon, à 210 mètres au-dessus des mers.



L'EGLISE DE CHAMPLITTE.

Le clocher date de 1523 et le château remonte au XVIIe siècle sinon au XVIe.



La Saone près de Fresne-Saint-Mamès.

[illegible] du Rhône a rassemblé ses branches-mères, tant celles des Vosges que celles des Faucilles et du plateau de Langres, Coney, Lanterne, Amance, plus la rivière de Vesoul. Elle est déjà calme, majestueuse, entre des rives verdoyantes.



Vue générale de Gray.

C'est sur la Saône, rive gauche, et sur son affluent, la Romaine, que le Canton de Fresne-Saint-Mamès déroule 18 communes n'occupant à elles toutes que 20,435 hectares peuplés de 6,423 individus en 1906. Or, ce territoire en faisait vivre 8,013 en 1872 ; son peuple a donc diminué de 1,590. Le chef-lieu ne groupe que 477 habitants, contre 514 à Vellexon, 524 à Beaujeu, 809 à Seveux. Seveux est le *Segobodium* des Séquanes et des Gallo-Romains.

Le jurassique de l'étage supérieur et le tertiaire, surtout éocène, se partagent ce canton ; naturellement le jurassique s'y montre avec les caractéristiques d'infiltration des eaux au profit des sources vives. Une colline voisine de Frétigney y atteint 321 mètres ; la Saône quitte la circonscription par moins de 200 mètres au-dessus des mers. Beaucoup de bois ; part à la forêt de Belle-Vaivre ; prairies superbes, notamment le long de la Saône.

Des retranchements présumés gaulois se voient près de Beaujeu, bourg qui possède une église du XIIe siècle, des restes de château fort et un manoir moderne. Eglise de Fresne-Saint-Mamès, en partie du XIIIe siècle ; château du XVIIIe siècle à Vellexon. On signale dans ce canton des arbres séculaires : un ormeau ombrageant la fontaine de Saint-Gand, un chêne de la forêt de Belle-Vaivre près Motey-sur-Saône, et, à Fresne-Saint-Mamès, deux tilleuls qui auraient près de 600 ans.

Dans le Canton de Gray [illegible] la Saône, rivière qui a déjà quelque amplitude, et serpente la Morthe ou Morte, qui n'est point morte, mais au contraire [illegible] à cause des fontaines de [illegible]. Sur ce territoire de 19,747 hectares, ensemble de 23 communes tertiaires pleistocènes et de prairies [illegible] plus les assises oolithiques, ondulent des bois, notamment les 2,000 hectares de la forêt de Gray et une part de la sylve de Belle-Vaivre ; dans la [illegible] de la Saône règne la prairie, comme dans l'étroite coulière de la Morthe. Peu de hauteurs dépassant un peu 250 mètres ; moins de 190 mètres au bord de la rivière.

La présence du chef-lieu de l'arrondissement n'a pas garanti ce canton contre le dépeuplement ; les 14,560 résidents de 1906 y sont en recul de 1,134 unités sur les 15,694 de 1872. Gray compte 5,742 habitants agglomérés ; Arc, en réalité faubourg outre-Saône de Gray, en a 2,657, Apremont 555.

Gray se fait valoir par son hôtel de ville de 1568, les ruines de son château féodal et de son cloître ogival des Cordeliers, son église ogivale et Renaissance ; un pont du XVIIIe siècle y traverse la Saône par 14 arches. A Apremont, tumulus et château moderne. Eglises de Battrans, de Champtonnay (XIIe siècle) ; chapelle [illegible] à Saint-Loup-les-Gray. Ruines du château de Champtonnay ; vieux manoir, aujourd'hui ferme du Tremblois ; châteaux modernes de [illegible] et de Saint-Loup-lès-Gray.



Vue générale de Fresne-Saint-Mamès.

[illegible] et la rive gauche de la Saône. Fresne-Saint-Mamès borde la Romaine qui est une riviérette claire à [illegible] des ruches.



GRAY : LE PONT SUSPENDU.

Cette ville monte d'une trentaine de mètres, en léger amphithéâtre, de 190 à 220 mètres d'altitude, au-dessus de la rive gauche de la Saône, [illegible] deux cours d'eau : sur la rive gauche la Morthe, sur la rive droite les Ecoulottes.

LE CANTON DE GY voit surgir les copieuses, les intarissables fontaines de la Morthe, tributaire de gauche de la Saône; fontaines qui dégagent des ténèbres du sous-sol les eaux engouffrées dans les fentes des roches du jurassique et du crétacé. Les dites roches bordent ici les remblais tertiaires (éocène ou pléistocène) et font avec eux un ensemble de 20 communes, un bloc de 20,323 hectares peuplé de 6,794 personnes, 2,363 de moins que les 9,157 du dénombrement de 1872; c'est une perte d'un peu plus d'un quart. Gy groupe 1,564 habitants, Bucey-lès-Gy 765, Choye 523.

Les collines portent de vastes halliers. Telle la forêt de Gy (954 hectares); elles s'élèvent au plus haut à 437 mètres, au Sud-Sud-Est de Frasne-le-Château; la Morthe, en ses étroites prairies, descend à 200 environ.

Bucey-lès-Gy, beau surtout des beaux surgeons de la Roche, origines de la Morthe, possède une église romane (et des tombelles sur son territoire). A Oiselay, ruines d'un château du XIIIe siècle et église en partie de la Renaissance. A Gy et à Mont-les-Etrelles, églises du XVIIIe siècle. Vieux clocher de Bonnevent.

Châteaux ruinés d'Autoreille et de Montboillon. Manoirs de Frasne-le-Château (XVIe siècle) et de Gy (en partie du XVe siècle).



VUE GÉNÉRALE DE GY.

Ce bourg se trouve à une toute petite lieue en aval des sources de la Morthe.



GRAY : L'HOTEL DE VILLE.

C'est un intéressant édifice de la Renaissance espagnole ; on admire les statues et les colonnes de granit de sa façade.



BUCEY-LÈS-GY (Canton de [illegible])

C'est à Bucey-lès-Gy, ou du moins tout à [illegible] au hameau de la Roche.



L'Ognon a Marnay.

[illegible] à un peu plus de 200 mètres au-dessus des océans. Il borde la rive droite de l'Ognon que des iles séparent en trois bras. C'est une fort agréable rivière que cet Ognon, beau de ses eaux claires, tant il reçoit de fontaines qui ont épuré dans le sous-sol les ruisseaux plus ou moins terreux [illegible] par les [illegible] du sol calcaire.



Pesmes. — Portail de l'Église.
L'église de ce bourg cantonal réunit l'architecture de trois siècles, le XIIe, le XIVe, le XVIe.

Arrêté au Midi par l'Ognon, qui le sépare du département du Doubs, le Canton de Marnay longe cette rivière très sinueuse, très belle : l'abondance de ses belles eaux, en partie originaires des sapinières vosgiennes, en fait presque la rivale de la Saône à leur commun confluent. Elle coule ici dans des prairies, sur des alluvions, au pied de collines jurassiques, et quitte le territoire par 200 mètres d'altitude. Les collines qui commandent sa rive droite, vis-à-vis de celles du département du Doubs, relèvent du jurassique ; bois, ravins et ravinots, descente des eaux par les trous de la roche, remontée au jour des rus hypogées. Ce pays culmine à 340 mètres, sur le faîte entre Ognon et Saône.

Sur 14.673 hectares (en 19 communes), ce territoire s'est dépeuplé de 1.840 personnes, des 6.835 de 1872 aux 4.995 de 1906 ; la perte est d'environ 27 pour 100. Il y a 750 habitants agglomérés à Marnay, 503 à Pin.

Marnay possède des restes de remparts, une église des XIIe, XIIIe, XVe siècles, un vieux château. Cult a sur son territoire le puits de Jacob, « vomissoir » des eaux souterraines en temps de pluie, et montre une église du XIIIe siècle et des restes de manoir. Églises de Charcenne (XIe siècle, ruinée) ; de Cugney (XVIIe siècle), de Chambornay-lès-Pin (XVIIIe siècle). Débris du château de Tromarey. Il se peut que la Pierre qui Butte, près Sornay, soit un mégalithe.

Séparé du département du Doubs par le cours tortueux de l'Ognon, le Canton de Pesmes accompagne la rive droite de ce clair, de cet abondant cours d'eau jusqu'à sa rencontre avec la Saône. C'est dire que son sol descend à 185 mètres d'altitude, à travers des alluvions quaternaires qui font déjà partie de l'immense plaine bourguignonne. L'Est du canton relève du jurassique : d'où pertes d'eau, ravines sèches, ressurgences. Sur ces coteaux et plateaux qui arrivent à peu près à 300 au-dessus des mers, vastes halliers et taillis ; prairies de la rive de l'Ognon et de maints ruisseaux de sources.

20 communes : 15,167 hectares ; 6,112 résidents en 1906, contre 7,913 au premier dénombrement d'après la guerre ; le déficit est de 1,801 ou de 23 pour 100. 996 habitants agglomérés à Pesmes, 804 à Valay.

Broye-lès-Pesmes fut, suppose-t-on, l'*Amagetobria* ou *Magetobria* des *Séquanes*. Pesmes a quelques curiosités : sa vieille église, les ruines de ses remparts médiévaux, celles d'un château, un auditoire seigneurial, des restes de couvent et de prieuré. Débris romains à Lecresson. Églises de Broye-lès-Pesmes, de Chaumercenne (tombes des XVe et XVIe s.), de Montagney (tombes des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe s.), de Montseugny (parties du XIIIe ou du XIVe s.). Restes d'une maison de Templiers (?) près Chevigney ; château des chevaliers de Malte, aujourd'hui mairie, à Montseugny. Ruines de manoir à Vadans. Châteaux de Malans (Renaissance et de Motey (1542).



Pesmes. — Le château et l'Ognon. — [illegible] chef-lieu de canton assis au bord de l'Ognon avant sa « confusion » avec la Saône. Il a son site sur la rive droite ; c'est un bourg [illegible]ral.



Marnay : Maison a galerie. — L'Ognon qui coule à ses pieds, les murailles et les tours du château féodal qui en rehaussent le faîte, cette demeure est un des « ornements » du bourg cantonal de Marnay.

Arrondissement de LURE.

L'arrondissement de Lure a perdu 5,104 habitants entre 1872 et 1906 : le premier dénombrement d'après la guerre et la commune lui avait attribué 129,350 occupants ; celui de 1906 n'en a constaté que 124,246. De ses 10 cantons, divisés en 203 communes, la plupart fort petites, 5 ont accru leur population, 5 l'ont vu diminuer et sans l'industrie fort affairée de maintes villes et bourgs le pays aurait bien plus décrû.

Comme agglomérations, Lure compte 5,727 personnes, Luxeuil, 5,195, Héricourt 5,194, Saint-Loup-sur-Semouse 3,561, Plancher-les-Mines 2,716, etc. Des 203 chefs-lieux de communes, 16 ont plus de 1,000 âmes, une quarantaine plus de 500.

Cette circonscription de 184,895 hectares répond aux 34 à 35 centièmes de la Haute-Saône. Comprise entre le territoire de Belfort à l'Est, le département du Doubs au Sud, celui des Vosges au Nord, elle a pour autres limites les arrondissements de Vesoul et de Gray à l'Ouest. Entre ces frontières préfectorales ou sous-préfectorales, cet arrondissement étage ses terrains entre 240 mètres environ d'altitude, là où il est abandonné par le cours de la Saône et 1,210 mètres, à la cime du Ballon de Servance, qui est une des hautes montagnes du massif des Vosges.

Comme rivières, toutes ses eaux finissent par gagner la Saône, rive gauche par le Coney, la Lanterne, le Durgeon, l'Ognon ; ce dernier, rivière reconnue comme une de nos plus « cabriolantes », est un éternel méandre; dans le canton d'Héricourt, les ruisseaux se dirigent vers le Doubs, mais ce Doubs mêle également son destin à celui de la Saone.

En tant que roches, la région vosgienne, à l'Est et au Nord, s'étend sur la majeure partie du pays, avec ses vieilles pierres orthophyres, porphyres, granits, grès antiques, assises houillères, étages du trias. Le reste appartient au jurassique, au tertiaire, au quaternaire et se signale essentiellement par des pertes et des récupérations de ruisseaux. Telles, avant toutes autres, la grande ressurgence du Planey et le gouffre de Lure.

Luxeuil a été le *Luxovium* des Romains, et Saint-Loup peut-être leur *Grannum*. Point de monuments illustres, mais on y trouve la féerie ordinaire de nos souvenirs tangibles, du dolmen « millénaire » à la commémoration des morts de « l'Année Terrible ».



Le Canton de Champagney est borné à l'Est par le territoire de Belfort. Il ne fait point partie de la Haute-Saône quaternaire, tertiaire, crétacée, jurassique ; il est vosgien, avec roches houillères, trias, orthophyres, porphyres, granits. C'est lui qui possède les mines de houille de Ronchamp. D'amples sapinières y obombrent d'un vert sombre les versants de monts qui culminent au Ballon de Servance haut de 1,210 mètres ; cette altitude en fait le lieu suprême non seulement du canton, mais de l'arrondissement, voire de toute la Haute-Saône. Le lieu de plus bas niveau du territoire de Champagney, dans le val du Rahin, sous-affluent gauche de l'Ognon par le Scey, est un peu au-dessous de 320 mètres.

La houille du bassin de Ronchamp, les industries que le charbon de terre provoque et facilite ont permis à ce territoire de développer, petitement d'ailleurs, le peuple de ses 9 communes établies sur 15,280 hectares. Des 13,849 personnes du recensement de 1872 aux 14,833 de celui de 1906, le gain monte à 984 existences. Champagney groupe 1,911 habitants contre 2,716 à Plancher-les-Mines ; il y en a 1,711 à Ronchamp, 1,008 à Plancher-Bas, 605 à Frahier. L'église de Champagney et, tout près, le camp antique du Bermont et les ruines du manoir de Passavant n'ont pas l'intérêt du Ban de Champagney, reservoir de 108 hectares derrière une digue de 36 mètres de haut, de 27 d'épaisseur, de 800 de longueur ; ses 14 millions de mètres cubes sont destinés aux éclusées du canal de la Saône au Doubs. Chapelles de pèlerinage de St-Antoine des Froides Montagnes près Plancher-les-Mines et de Notre-Dame du Haut (XVe s.) près Ronchamp. Ruines du vieux château de Ronchamp.



Le Rahin a Plancher-les-Mines.

Cette riviérette ou plutôt ce torrent descend des Hautes-Vosges où domine le ballon de Servance. Quand il rencontre l'Ognon, il l'emporte un peu en longueur, mais lui cède fort en volume.



Plancher-les-Mines.

Ce bourg principal du canton de Champagney ne tire plus du sous-sol le cuivre, le plomb, l'argent qui lui valurent son surnom, mais il fabrique en grand des objets métalliques. Il a son site entre monts, sur le Rahin, à 525 mètres au-dessus des mers.



Cascade du Rahin.

Les chutes de ce torrent sont [illegible] Quelques-unes sont fort belles et l'eau [illegible] jamais, contrairement à tant de cascades de grand renom.



CHAMPAGNEY.
Champagney borde le Rahin, à 370 mètres d'altitude.



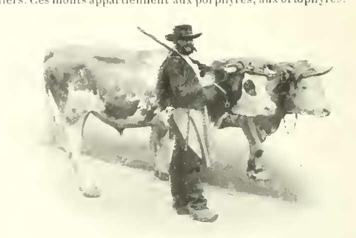
BONCHAMP (Canton de Champagney).
Bonchamp, à 350 mètres, a pour rivière le Rahin.

Le canton de Faucogney, borné au Nord et à l'Est par le département des Vosges, reçoit des sapinières de la montagne vosgienne maints torrents à cascades, maints torrenticules à cascatelles. Ces flots bruyants, ces eaux claires donnent une vie animée au Breuchin, sous-affluent de gauche de la Saône par l'entremise de la Lanterne. Ce Breuchin quitte le canton par 360 mètres environ, et les Vosges, sur l'autre versant desquelles court la frémissante Moselle, sont ici des Vosges inférieures, avec 773 mètres de suprême élévation, au Nord de Corravillers. Ces monts appartiennent aux porphyres, aux ortophyres, aux granits, toutes roches d'extrême dureté.



Vallée du Breuchin (Canton de Faucogney).

Beau pays où tantôt le sapin ploie sous la neige, où tantôt fleurit le cerisier dont on tire le kirsch, où la prairie est toujours ruisselante et verte. Il comprend 16 communes sur 19,138 hectares, et de moins en moins d'admirateurs : des 12,023 résidents de 1872 aux 9,556 de 1906, il s'est amoindri de 2,467 personnes ou d'un cinquième. Faucogney n'y groupe que 692 individus contre 814 à Raddon.



PAYSAN DE FAUCOGNEY.

Faucogney se distingue par des débris d'une enceinte des XIIe et XVe siècles, une église du XVIIIe et, aux environs, par l'église à pèlerinage du haut de la Montagne-Saint-Martin (XIIe, XVIe, XIXe siècles). Ermitage de Saint-Colomban près Sainte-Marie-en-Chanois, visité des pèlerins. Ruines de l'abbaye d'Annegray, fondée à la fin du VIe siècle, sur le territoire de la Voivre. Pierre du Moine et autres mégalithes près Raddon ; Pierre Mourey, mégalithe voisin de Fessey. — On peut aisément confondre ici de nombreux blocs erratiques avec des monuments préhistoriques.



VUE GÉNÉRALE DE FAUCOGNEY.



VUE GÉNÉRALE D'HÉRICOURT.

Désormais fameuse par les trois jours de combat de janvier 1871 qui coupèrent aux Français la route au bout de laquelle ils comptaient débloquer Belfort, cette ville cantonale a son site à 335 mètres au-dessus des mers, sur la Lisaine ou Luzine, rivièrette de l'avant-mont des Vosges qui arrive à la rive droite du Doubs par l'entremise de l'Allaine.

Le Canton d'Héricourt confronte, du Levant avec le territoire de Belfort, du Sud avec le département du Doubs vers lequel descendent ses eaux amenées au Doubs par la Lisaine d'Héricourt et l'Allaine de Montbéliard. La susnommée Lisaine passe dans le susdit département du Doubs par 325 mètres, lieu le plus bas du canton; le lieu le plus haut du pays, au voisinage d'Etobon, le Chenimont, atteint 570 mètres.

26 communes; 16,390 hectares de sols variés : terrain houiller, trias, oolithe; beaucoup de bois. Peuple qui s'augmente, du fait de l'industrie. 12,167 personnes en 1872 et 14,168 en 1906, c'est un bénéfice de 2,001 existences. 5,194 habitants agglomérés à Héricourt, 828 à Châlonvillars, 547 à Champey, 514 à Chagey.

Si la Pierre qui vire, près Champey, est bien un mégalithe, voilà le plus vieux témoin du passé; le plus jeune est le monument érigé aux morts de la malheureuse armée de l'Est. Eglise ogivale à Châlonvillars, ruines de vieux manoirs à Etobon, à Gonvillars, à Héricourt. Château de la fin du XVIe siècle à Tremoins.

Le Canton de Lure, le second de la Haute-Saône, en étendue, après celui de Dampierre-sur-Salon, avant celui de Rioz, obscurcit à demi, de l'ombre de ses bois, des plateaux, des coteaux de 24,213 hectares, partagés entre 28 communes — coteaux et plateaux où voisinent le trias, la roche jurassique et le terrain quaternaire.

La plus grande partie de sa surface est perméable et, sur l'oolithe, elle est fendillée. L'Ognon, son maître cours d'eau, se perd en partie ou totalement, suivant la saison, dans son lit vers Froideterre, et ses fuites sont sans doute les pourvoyeuses de la belle fontaine du gouffre de Lure; maint ruisseau s'engouffre, puis revoit le jour.

La moindre altitude de ce territoire, dans le val prairial de l'Ognon, est à 280 mètres; des collines approchent de 409 ou même dépassent cette hauteur au-dessus du niveau des Océans : 418 au Mont Jarroz, sur le faîte entre Ognon et Durgeon. En somme, ce qui domine ici, et de beaucoup, c'est l'arbre, en boqueteaux, halliers et forêts.

Des 17,132 personnes présentes au recensement de 1872 aux 18,052 constatées en 1906, l'augmentation est de 920. Il y a 5,727 habitants agglomérés à Lure, 1,043 à Saint-Germain, 670 à Vy-lès-Lure, 600 à Moffans, 561 à Mollans, 557 aux Aynans, 500 à la Côte.

Lure est plus remarquable par son gouffre, origine de la Reigne, et par d'autres fontaines claires et « libérales », que par son abbaye (aujourd'hui sous-préfecture) et les restes du XVe siècle qu'il y a dans son église. Eglises de Bouhans-lès-Lure (romane, intéressante), de Lyoffans (parties du XVIe), de Moffans (clocher ogival); manoirs de Frotey-lès-Lure (ruiné), de Moffans (en ruines), de Quers (XVe et XVIIe siècles, occupé maintenant par les services publics), du Val-de-Gouhenans, de Saulcy près Saint-Germain (devenu une ferme), de Mollans (celui-ci moderne).



LURE : LA SOUS-PRÉFECTURE.

Cette vieille abbaye a ceci d'intéressant, c'est que son architecte, à la fin du XVIIIe siècle, ne fut autre que Kléber, le grand général.



UNE RUE DE LURE.

Ce chef-lieu d'arrondissement (à 300 mètres d'altitude) envoie le beau ruisseau sorti du gouffre de sa fontaine, la Reigne à l'Ognon, qui coule à une petite demi-lieue de là.



HÉRICOURT : LE CHATEAU.

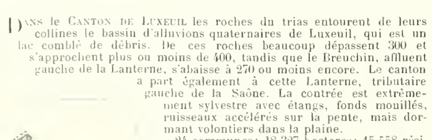
Cette tour, cette porte, et autres débris rappellent les temps orageux du moyen âge dans une ville extrêmement moderne par ses industries diverses, notamment par ses tissages, qui sont fort actifs.



Luxeuil : Vieille Maison.
[illegible] la Maison de la Baille, il y a aussi la Maison [illegible]



Le Breuchin et le Mont Saint-Martin.
Le Breuchin est un des torrents que le grès des Vosges envoie à la Saône qui vient de naître dans le plateau raviné qu'on honore du nom de Monts Faucilles.



Dans le Canton de Luxeuil les roches du trias entourent de leurs collines le bassin d'alluvions quaternaires de Luxeuil, qui est un lac comblé de débris. De ces roches beaucoup dépassent 300 et s'approchent plus ou moins de 400, tandis que le Breuchin, affluent gauche de la Lanterne, s'abaisse à 270 ou moins encore. Le canton a part également à cette Lanterne, tributaire gauche de la Saône. La contrée est extrêmement sylvestre avec étangs, fonds mouillés, ruisseaux accélérés sur la pente, mais dormant volontiers dans la plaine.

24 communes; 18,327 hectares; 15,558 résidents en 1872 et 16,172 ou 614 de plus en 1906. 5,195 habitants agglomérés à Luxeuil, 1,590 à Saint-Sauveur (simple faubourg de Luxeuil), 1,040 à Breuches, 822 à Citers, 782 à Froideconche, 722 à Baudoncourt.

Luxeuil est la ville antique et monumentale de la Haute-Saône : antique pour être le *Luxovium* des Séquanes, puis des Gallo-Romains, monumentale pour ce qui reste de ses bains gallo-romains et autres débris du peuple-roi; par son église Saint-Pierre (XIIIe, XVe, XVIe siècles); par ce qui subsiste d'un cloître des XIIIe et XVe siècles, d'un autre des XVIe et XVIIIe siècles; par sa Maison Carrée (XVe siècle), ancien hôtel de ville, — la mairie actuelle est une maison abbatiale du XVIIIe siècle — par des demeures des XVe et XVIe siècles; par des fragments (XVe siècle) d'enceinte, etc. etc. A Visoncourt, débris de bains romains; à Ehuns, camp supposé romain. Églises de Breuches, de Sainte-Marie-en-Chaux (XIIe siècle), de Saint-Sauveur (moderne, intéressante). Ruines de vieux château à Brotte-lès-Luxeuil; ancien manoir de Sainte-Marie-en-Chaux.



Luxeuil : Maison Jouffroy.



Luxeuil : La Maison Carrée.
Elle date à peu près de l'an 1440.



Luxeuil : Le Cloître.
[illegible] belles galeries [illegible] d'une abbaye qui fut célèbre.



Luxeuil : L'Établissement Thermal.
Les eaux chlorurées de Luxeuil ont de 34 à 38 degrés.



MÉLISEY : L'ÉGLISE ET L'OGNON. — Le bourg cantonal de Mélisey borde la rive droite de l'Ognon, par 330 mètres au-dessus des mers, près d'une petite forêt communale où dominent le chêne, le hêtre et le charme.



SERVANCE : CASCADE DU MIÉLIN. — Le Miélin, assez court torrent dans la sapinière, tire son nom du petit village de Miélin sis à 567 mètres, au pied de monts sylvestres qui se rattachent au Ballon de Servance.

LE CANTON DE MÉLISEY a quelques terrains quaternaires le long de l'Ognon, là où cet affluent, cette presque branche mère de la Saône, se prépare à passer dans le canton de Lure par environ 300 mètres — c'est le lieu d'altitude minima du territoire. Mais dans l'ensemble, il relève de la nature des Vosges par ses roches houillères, son lias, ses granits.

En remontant ses torrents à cascades, bruyants tributaires de cet Ognon, on pénètre de plus en plus dans la montagne des Vosges, jusqu'à la cime du Ballon de Servance (1,210 mètres), culmen entre Rhône et Rhin.

Immenses sapinières, paix des hauteurs, harmonies du vent, voix des eaux ne retiennent pas assez, ou n'encouragent pas assez à donner la vie les tenanciers des 12 communes dispersées sur les 18,637 hectares de la contrée.

De 12,491 personnes en 1872, le canton est tombé à 10,571 en 1906; la perte est de 1,920 existences. 689 habitants agglomérés seulement à Mélisey contre 777 à Fresse.

Un château ruiné à Saint-Barthélemy, et, dans cette même commune, le mégalithe de la Pierre des Sarrasins, tout au haut du Mont de Vannes (855 mètres). Un autre mégalithe au Pré-Jean près le Haut-du-Them (si ce n'est pas simplement un rocher), c'est là tout le passé visible du canton de Mélisey.



SERVANCE ET LE BALLON DE SERVANCE. — Le village de Servance n'a que 225 habitants agglomérés, mais il est justement fier de la beauté de ses sites, du silence et de la profondeur de ses [illegible], du retentissement de ses cascades ; il a son site à 420 mètres, au pied d'un mont de 820.



GORGES DE L'OGNON.

C'est dans le canton de Mélisey que cette rivière cesse peu à peu d'être un torrent violent dans la buée des cascades ; c'est à quelque distance en aval qu'il commence à se perdre sous terre pour rejaillir ensuite plus bas par maintes fontaines pérennes.



CASCADE SUR LA ROUTE [illegible]

On ne compte pas as[illegible] des Vosges où commande le [illegible] a partout, entre les esca[illegible]

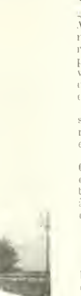


La Semouse a Saint-Loup



Saint-Loup : Le Pont et l'Église.

La Semouse a de l'abondance sauf aux mois très secs, parce qu'elle réunit trois torrents des Vosges dans la plaine de Saint-Loup : la Semouse, qui est plutôt une fille de la Vôge, c'est-à-dire du ravinement méridional des Faucilles, l'Augrogne de Plombières et la Combeauté du célèbre Val d'Ajol.



Saulx : L'Obélisque

Heurté au Nord par le département des Vosges, le Canton de Saint-Loup-sur-Semouse remonte ou descend, comme on veut, des torrents du bassin de la Saône par la Lanterne. La Semouse grossie de l'Augrogne, de la Combeauté, du Planey se verse dans ladite Lanterne. Combeauté, Augrogne, Semouse, arrivent du granit et du trias des Vosges et s'unissent dans le bassin alluvionnaire de Saint-Loup, vieux lac remblayé par le temps ; le Planey sort en rivière ou du moins en riviérette d'un profond gouffre de ressurgence. Le cours supérieur de ces cours d'eau (Planey à part) est dans la montagne des Vosges, mais le canton n'atteint pas ce massif où tant de sapins vibrent aux vents ou ploient sous les neiges. Peu de ses cimes dépassent un peu 500 mètres : c'est de la haute colline avec bois et petits étangs, et au pied de ces avant-monts, un val où le niveau du sol a 240 mètres environ.

Gain de 1,845 individus entre 1872 et 1906, le peuple du canton s'étant haussé de 16,867 à 18,712, sur 20,493 hectares en 13 communes. Saint-Loup compte 3,561 habitants agglomérés. Fougerolles 1,860, Aillevillers 1,673, Fontaine-lès-Luxeuil 1,560, Corbenay 956, Conflans 642, Magnoncourt 501. — Ce sont là des bourgs industriels.

Saint-Loup pourrait être l'antique *Grannum*, oppidum des Séquanes, puis bourg gallo-romain. On y voit des débris d'enceinte féodale, des ruines de manoir, un château du XVIIIe siècle servant de mairie, un pont de 1789. Restes des murailles de Conflans, d'un prieuré du XVIIe siècle à Fontaine-lès-Luxeuil. Grand château du XVIIIe siècle à Francalmont. Enfin, bien autrement avancés en âge, la dolmen de Pierre du Trait à Fougerolles et la Pierre de la Carande, mégalithe du territoire d'Aillevillers.

Le Canton de Saulx est situé sur le cours supérieur des deux riviérettes qui se rencontrent dans le bassin de Vesoul, le Durgeon et la Colombine. Appuyé aux roches du trias au Nord et à l'Est, le jurassique y domine avec ses ruines sèches, ses craquelures, fissures, aspiration des eaux de surface, régurgitation des eaux aspirées. Sommet suprême le Jarroz (412 mètres) ; lieu de plus bas niveau, dans le val du Durgeon, environ 240 mètres.

En 18 communes, qui n'ont ensemble que 12,876 hectares, le peuple de ce canton a terriblement décru depuis la guerre franco-allemande. 7,227 individus en 1872 et 5,196 en 1906, c'est une effroyable perte de 2,031 existences ou de 28 pour 100. 726 habitants agglomérés à Saulx, 600 à Meurcourt.

Églises de Velorcey (ogivale), de Villers-lès-Luxeuil, ruines de l'abbaye de Bithaine (XIIe siècle). Châteaux de Mailleroncourt-Charette (débris du XIVe, restauré au XVIIIe siecle), de Servigney (aujourd'hui ferme), de la Villedieu-en-Fontenette (XVe siècle).



[illegible]

[illegible] est à l'altitude de 250 mètres environ, [illegible]



Saulx : L'Église.

Ce chef-lieu de canton est à une petite demi-lieue de la riviérette de Vesoul.



CUVE (Canton de Vauvillers).
Cuve est à 242 mètres au-dessus des mers, près d'une forêt de 423 hectares.



VAUVILLERS : MAISON DU CARDINAL SOMMIER.

DANS le CANTON DE VAUVILLERS, limitrophe du département des Vosges (au Nord), règne le trias, au long du Coney, tributaire gauche et en réalité seconde branche mère de la Saône accompagnée du canal de l'Est, ici près de sa fin dans la jeune Saône, qui n'a pas encore désappris à couler et parfois même à courir. C'est une contrée restée en grande part sylvestre avec 406 mètres de plus haute surrection près de Montdoré et 240 environ de plus bas niveau.

Comme puissance du petit peuple, la décadence y est dure : le cens de 1906, clos sur 7,789 personnes, y a marqué un recul de 2,316 existences sur les 10,105 du dénombrement de 1872 ; c'est 22 à 23 pour 100 de perte sur un ensemble de 23 communes, étalées sur 19,908 hectares. On compte à Vauvillers 1,064 habitants agglomérés, 541 à Selles.

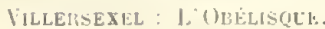
La mairie de Vauvillers est installée dans un château du XVIII[e] siècle; celle de Jasney également. Débris d'une villa gallo-romaine à la Grand'Vigne près la Pisseure. Eglises de Bassigney (vestiges romans), de Bourguignon-lès-Conflans (XIII[e] et XIV[e] siècles), de Dampvalley (parties du XII[e] siècle), de Melincourt (parties ogivales), de Montdoré (XVI[e] siècle). Ruines des manoirs de la Sarrasinière près Anjeux (village voisin de la puissante source du Planey), de Bourguignon-lès-Conflans (XV[e] et XVI[e] siècles), de Melincourt (XIV[e] siècle).

IL y a 34 communes, naturellement des plus exiguës, pour se partager les 19.633 hectares du CANTON DE VILLERSEXEL. Ce territoire, qui heurte au Midi le département du Doubs, est campé sur le trias (à gauche de l'Ognon), sur le jurassique et les alluvions pléistocènes ou quaternaires. L'Ognon susnommé s'y accroît de son maître affluent, le Scey et il boit des fonts, vives réapparitions de disparitions d'eaux. Il s'étage entre un peu moins de 250 mètres (val de l'Ognon) et 438 près Athesans, au faîte entre Ognon et Scey. Le pays est resté fort bocager, parfois sylvestre.

De 11,931 résidents en 1872, il s'est abaissé à 9,197, ou 23 pour 100 de moins, en 1906. Il y a 1,051 habitants a Villersexel, 774 à Gouhenans, 634 à Courchaton.

Eglises d'Athesans, de Fallon (parties ogivales), de Longevelle (XVI[e] siècle), de Marast (pierres tombales du moyen âge) : vieille chapelle Saint-Désiré à la Vergenne, monastère du XVIII[e] siècle à Villersexel. Restes d'enceinte à Granges-la-Ville (XV[e] siècle) et à Gouhenans. Ruines de château à Beveuge, à Courchaton et à Aney près Courchaton, à Gouhenans (XV[e] et XVII[e] siècles, aujourd'hui ferme), à Grammont, à Longevelle (transformé en ferme), à Oricourt. Châteaux de Pont-sur-l'Ognon (XVII[e] siècle), de Fallon et de Villersexel (modernes).





VILLERSEXEL : L'OBÉLISQUE.



CONFLUENT DE L'OGNON ET DU SCEY (Canton de Villersexel).



LE VALLON DE CLAIREFONTAINE.
Il est arrosé par le ru de la Cité, affluent de la Superbe, qui est un tributaire de la Saône.

Arrondissement de VESOUL.

L'ARRONDISSEMENT DE VESOUL espace ses 10 cantons, ses 215 communes, sur 190,743 hectares, soit les 35 à 36 centièmes de la Haute-Saône, dont c'est la plus vaste circonscription sous-préfectorale. Il s'étend entre le département des Vosges au Nord (sur un court espace), celui de la Haute-Marne à l'Ouest, l'arrondissement de Gray également à l'Ouest et au Sud, le département du Doubs au Midi, l'arrondissement de Lure à l'Est et au Nord.

Deux terrains y dominent à peu près exclusivement, les alluvions tertiaires ou quaternaires, surtout le long de la tournoyante Saône, et le jurassique. Celui-ci n'est nulle part plus troué, plus cassé qu'ici, avec plus d' « endousoirs » pour l'enfouissement des rus de surface, plus de vallées sèches, plus de fontaines claires, plus de gueules de dégorgement des cryptes de la roche, quand les gros orages ou les pluies de longue durée les ont remplies jusqu'à la voûte des cavernes — tels le fameux Frais Puits et la Font de Courboux.

469 mètres, près d'Echenoz-le-Sec, c'est le « haut lieu » de l'arrondissement; 210 ou un peu moins, au bord de l'Ognon, c'est le lieu le plus bas.

Toutes les eaux vont à la Saône, sur l'une ou l'autre rive : par le Coney, suivi du canal de l'Est, par l'Amance, la Lanterne, le Durgeon, rivière de Vesoul, etc. Les [illegible] rus que les belles ressurgences des vallons. Malgré l'étendue des sylves, la dureté, la sécheresse [illegible] bien plus d'habitants qu'il n'en entretient aujourd'hui. D'ailleurs il en a possédé beaucoup plus. En 1872, le [illegible] 94 personnes; en 1906, il ne lui en restait plus que 80,629. C'est une perte plus que douloureuse de 17,765 existences, ou [illegible] Vesoul [illegible] 8,702 personnes, Jussey 2,323, Port-sur-Saône 1,734, Scey-sur-Saône 1,417, Passavant-la-Rochère 1,336, Faverney 1,199. [illegible] 25 seulement ont plus de 500 habitants agglomérés.

[illegible] la gloire de l'art, mais du menhir au beau château moderne il offre maints édifices curieux et maintes nobles ruines.

D[illegible] la Saône, qui s'y accroît de la Superbe et de la Lanterne. La Superbe ne justifie aucunement son nom : c'est un ruisseau : [illegible] puisé dans les sapinières des Vosges et il se peut qu'elle double à peu près la rivière célèbre destinée au Rhône [illegible]

[illegible] trias, ce territoire de 14,825 hectares, en 13 communes, a pour lieu infime la sortie de la Saône par 218 mètres, pour [illegible] près de Saponcourt. C'est une contrée encore assez boisée dont le peuple est en voie de décroît : de 1872 à 1906 la diminution a [illegible] 549 existences : de 7,968 à 6,419. Avec ses 733 habitants agglomérés, Amance est inférieure à Faverney, qui en a 1 199; on en compte 709 à [illegible]

[illegible] monument [illegible] intéressant est l'église de Faverney (XIIe, XIIIe, XIVe siècles), bourg qui possède aussi une vaste caserne du XVIIIe siècle. Eglises [illegible] parties du [illegible] siècle), de Contréglise (XIIIe, XVe siècles), de Senoncourt (XVIe siècle). Abbaye de Clairefontaine (du XIIe siècle, refaite [illegible]). Maison du XVe siècle et château du XVIIIe siècle à Saint-Remy. Châteaux d'Amance (XVIe siècle) et de Montureux-lès-Baulay (moderne).



[illegible]

[illegible] mètres au-dessus du niveau des [illegible] donnent le charme et [illegible]



AMANCE : MAISON DU XVe SIÈCLE.
Amance n'est en importance que la seconde ville de son canton ; elle est située au-dessus du vallon de la Superbe, à 230 mètres d'altitude.



Vue générale de Jussey.



Manoir de La Neuvelle (Canton de Combeaufontaine).



Cendrecourt : Pont sur la Saone (Canton de Jussey).

Ce sont les argiles du lias et, au Midi, le jurassique moyen qui constituent le Canton de Combeaufontaine parcouru par des affluents de droite de la Saône, par l'Ougeotte et la Gourgeonne. L'une et l'autre riviérettes bénéficient de belles sources, à l'issue de ravines sèches. Ce bloc de 17 communes, nanties ensemble de 17,004 hectares, longe un moment la Saône et là il s'abaisse à 217 mètres environ, tandis que tout près de là il s'élève à 377 au-dessus de Chargey-lès-Ports. Grands bois, bosquets et boqueteaux ; prairies de la Saône et des sinuosités des vallons. De 7,585 personnes aussitôt après nos désastres, la population est tombée à 5,831 en 1906 : c'est 1,754 existences de moins, ou 23 pour 100. Combeaufontaine a moins d'habitants groupés (528) qu'Arbecey (558).
Vestiges de voie romaine près Aboncourt, qui montre une maison intéressante du XVIIe siècle. Eglises d'Oigney, de Purgerot (XIIe et XIVe siècles), de Semmadon. Chapelle de Gourgeon (XVIe siècle), près de la belle source de la Gourgeonne. Châteaux d'Arbecey (XVIIe siècle), d'Augicourt (ruines), de Bougey (XVIe et XVIIe siècles), de Purgerot (ruiné).

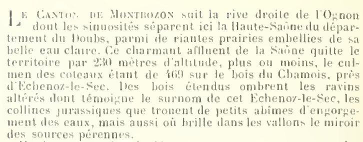
Confrontant du Nord-Ouest au département de la Haute-Marne, du Nord à celui des Vosges, le Canton de Jussey reçoit la Saône, sous forme de riviérette étroite, très faible en été et la renvoie sous forme de rivière, grâce à l'accession du Coney, de l'Amance, du Coney surtout, qui peut passer pour une seconde branche mère du grand cours d'eau de Bourgogne et Comté. A 220 mètres d'altitude dans le val prairial de ladite Saône, le territoire atteint 424 mètres au Nord-Est de Passavant-la-Rochère, à la frontière des Vosges. Les 23,430 hectares de ses 22 communes voient fondre leur population comme la neige au soleil. Des 14,714 résidents de 1872 aux 11,358 de 1906, le déficit est de 3,356 individus ou de 22 à 23 pour 100. Jussey groupe 2,323 habitants, Passavant-la-Rochère 1,336, Ormoy 696, Blondefontaine 681, Villars-le-Pautel 577, Corre 548, Cemboing 527, Jonvelle 509. Débris romains à Corre. Camp antique à Passavant-la-Rochère. Eglises de Barges, de Blondefontaine (XVIIIe siècle), bourg aux superbes sources, de Demangevelle (XIIe et XVe siècles), de Jonvelle (romane, ogivale, Renaissance), de Jussey (XVIIIe siècle), de Vougécourt (parties ogivales). Ruines des remparts et du château de Jonvelle (XVe siècle). Manoirs d'Aisey (en ruines), de Blondefontaine (débris du XVIe siècle), de Montcourt (XVIIIe siècle), de Passavant-la-Rochère (XVe, XVIe, XIXe siècles), de Ranzevelle.



Passavant-la-Rochère (Canton de Jussey).



Combeaufontaine : Maison Espagnole.



Le Canton de Montbozon suit la rive droite de l'Ognon dont les sinuosités séparent ici la Haute-Saône du département du Doubs, parmi de riantes prairies embellies de sa belle eau claire. Ce charmant affluent de la Saône quitte le territoire par 230 mètres d'altitude, plus ou moins, le culmen des coteaux étant de 469 sur le bois du Chamois, près d'Echenoz-le-Sec. Des bois étendus ombrent les ravins altérés dont témoigne le surnom de cet Echenoz-le-Sec, les collines jurassiques que trouent de petits abîmes d'engorgement des eaux, mais aussi où brille dans les vallons le miroir des sources pérennes.

Il n'y a pas moins de 30 communes pour se partager les 22,646 hectares de ce canton, décimé comme ses voisins par la dépopulation. De 8,369 en 1872, les Montbozonnais se sont vus réduits à 6,704 en 1906, soit 1,665 en moins. 673 habitants sont concentrés à Montbozon, 597 à Dampierre-sur-Linotte.

Point de vieille église curieuse. Vieux manoirs de la Barre (XVIe siècle), de Filain (médiéval et du XVIIe siècle), de Loulans (XVIIIe siècle), de Montbozon (XVIe siècle), de Sorans-les-Cordiers (ruiné), de Vellefaux (XIIe siècle, ruiné), de Verchamp, de Villers-Pater (débris du XIVe siècle), de Vy-lès-Filain (restes d'une commanderie de Templiers.)



B[illegible] (Canton de [illegible])
B[illegible] est un bourg de 1[illegible] [illegible] dans un pays où [illegible] rus [illegible] sous terre.



L'Ognon à Montbozon.
[illegible]



Thiénans et l'Ognon (Canton de Montbozon)
Thiénans, qui ne groupe que 111 personnes, n'est en réalité qu'un faubourg de Montbozon.

Dans le Canton de Noroy-le-Bourg, le surnom de Villers-le-Sec indique assez la nature essentiellement oolithique de la contrée. Coteaux rocailleux mouchetés de bois et de taillis, vallons où les filets d'eau s'absorbent dans le lit du ruisseau, « emposieux » ou puits naturels où disparaît le flot des orages, sources où ces flots reparaissent en onde reposée, pérenne. De ces rus cryptiques naît, à l'occasion des orages subits mais puissants ou des pluies douces mais durables le fameux torrent du Frais Puits, justement tout près de ce Villers-le-Sec. Il peut dégorger jusqu'à 15 mètres cubes par seconde et transformer en lac les prairies de Vesoul. A 452 mètres monte le pays, à la cime de Champfleury ; il descend à 225 le long de la Colombine, sous-affluent gauche de la Saône par le Durgeon. 16 communes sur 16,673 hectares, avec 5,251 résidents en 1906, contre 7,052 en 1872 : d'où 1,801 individus ou un quart en moins. 732 habitants sont groupés à Noroy-le-Bourg, 592 à Esprels.

Mégalithe de la Pierre qui Vire à Dampvalley-lès-Colombe. Eglises de la Demie (XIIe et XVe siècles), de Montjustin (en partie ogivale) ; chapelles de Sainte-Anne près Vallerois-Lorioz et de Villers-le-Sec (XIIIe siècle). Vieux châteaux de Montjustin (ruines), de Neurey-lès-la-Demie (devenu un édifice officiel), de Vallerois-le-Bois (XVe siècle). Restes des murs d'enceinte de Noroy-le-Bourg (XIVe ou XVe siècle). Maison du XVIe siècle à Colombotte.



[illegible]
Ce chef-lieu est [illegible]



Vue générale de Montbozon.
Ce chef-lieu de canton est à 250 mètres au-dessus des mers, au-dessus de la [illegible] droite de l'Ognon.



UNE CERISAIE PRÈS DE RIOZ.
Non seulement les Vosges, mais encore le pays que ces Vosges dominent cultivent le cerisier pour tirer du kirsch des cerises.



LA RIVIÈRE A RIOZ.
Ce n'est pas une rivière, c'est un ruisseau, le Buthier, parti d'une [illegible] source nommée la Noirfond (pour Noire Font).

Du haut du promontoire de Conflandey, le CANTON DE PORT-SUR-SAONE voit la Saône, fille des Faucilles, se doubler, ou peu s'en faut, par l'accession de la Lanterne, fille de la montagne des Vosges : puis, ayant gardé le nom, la Saône erre dans les prairies et quitte le territoire par 215 mètres, tandis que le tertre culminant de la circonscription atteint 349 mètres au Sud-Est de Provenchère. Lias et jurassique moyen se partagent ici 16.117 hectares occupés par 17 communes peuplées de 6,906 personnes en 1906.

Le dénombrement de 1872 en avait compté 8,227, le canton s'est donc amoindri de 1,321 individus. Il y a 1,734 habitants groupés à Port-sur-Saône et l'on en compte 722 à Breurey-lès-Faverney.

A Port-sur-Saône, un long pont du XVIII[e] siècle traverse la rivière ; sur son territoire restes du prieuré de la Vigne des Pères. Eglises de Scye (en partie ogivale) et du Val-Saint-Eloy ; à Provenchère, ferme qui est un couvent du XV[e] siècle. A Auxon, mairie qui est un vieux château. Ruines des manoirs d'Amoncourt, de Conflandey, de Fleurey-lès-Faverney.

DANS le CANTON DE RIOZ, que sépare du département du Doubs le cours capricieux de l'Ognon, la roche constituante est le jurassique avec ses caractéristiques très marquées. Entre autres phénomènes communs à cette assise mondiale, la Font de Courboux, moins fameuse que le Frais Puits de Vesoul, peut cracher comme lui, quand l'eau des orages a rempli d'infinis corridors obscurs, un redoutable torrent qui ravage le val de la Quenoche, puis celui de la Linotte et fait déborder l'Ognon.

Ce territoire de 23,432 hectares, douaire de 29 communes fort petites, est le troisième de la Haute-Saône comme grandeur après ceux de Dampierre-sur-Salon et de Lure. Comme altitudes, il dépasse 350 mètres par nombre de cimes la plupart boisées et arrive à 388 près de Tresilley ; dans les prairies du val de l'Ognon l'altitude s'abaisse au-dessous de 210.

Le pays se vide : 6,383 résidents seulement en 1906, contre 8,581 en 1872, c'est 2,198 ou plus d'un quart en moins. Rioz groupe 649 personnes autour de sa mairie.

Çà et là vestiges romains. Eglises de Chambornay (XII[e] et XVI[e] s.), de Chaux-la-Lotière, de Cirey qui possède l'abbaye de Bellevaux (XV[e]-XVIII[e] s.), de Fondremand (XII[e] et XIII[e] s.), de Maizières (ogivale et du XVIII[e] s.), de Recologne-lès-Rioz (XVI[e] et XVIII[e] s.), de Voray (XVIII[e] s.). Ruines de la maison de Templiers de Mazirolle près Pennesières et du prieuré de Perrouse. Châteaux de la Vaivre près Aulx-lès-Cromary, de Chambornay (au nombre de deux, ruinés), de Maizières (en ruines), de Sorans-lès-Breurey (deux, l'un en ruines, l'autre du XVIII[e] s.).



LA SAONE CANALISÉE A PORT-SUR-SAONE.
A Port-sur-Saône, la rivière s'appelle, au point de vue de la navigation, la Saône supérieure, par opposition à la petite Saône, qui commence à Gray, et à la grande Saône qui se déroule entre le confluent du Doubs et Lyon.



VUE GÉNÉRALE DE RIOZ.
Ce chef-lieu de canton a son site à une bonne lieue de la rive droite de l'Ognon, par 260 mètres d'altitude.



Le Château de Rupt-sur-Saône (Canton de Scey).
Rupt, c'est en réalité Ru (ruisseau) comme les autres Rupt de France. Ce bourg de 200 habitants est situé à une petite distance de la rive droite de la Saône.



L'Ancienne Abbaye de Chemilly (Canton de Scey).
Chemilly n'est qu'un village de 75 habitants agglomérés où la Saône s'augmente de la rivière de Vesoul, du Durgeon, dans de larges prairies ; le confluent est à 225 mètres environ.



Le Frais Puits (Canton de Vesoul).

Du canton de Port-sur-Saône, le Canton de Scey-sur-Saone reçoit la Saône et la transmet au canton de Dampierre-sur-Salon par environ 250 mètres d'altitude. Cette rivière fait ici d'énormes détours dans les prairies les plus vertes du monde, entre collines dont la plus haute arrive à 305 mètres. Le tertiaire ou quaternaire et le jurassique, l'herbe, le champ, l'arbre se divisent la contrée où l'on traverse quelques grands bois, de belles fontaines, filles des filtrations, des « emposieux » du plateau.

25 communes sur 21,884 hectares ; l'ensemble de ces menus territoires entretenait 9,861 personnes en 1872 ; en 1906, ce nombre était réduit à 7,259, d'où un déficit de 2,602 existences, soit de 26 à 27 centièmes. Scey réunit 1,417 habitants, Noidans-le-Ferroux 580.

Du menhir d'Aroz à des châteaux des XVIIe et XVIIIe siècles, le canton de Scey montre, à l'habitude des autres, des églises, la plupart de peu d'intérêt, des ruines de vieux manoirs, un pont de 14 arches à Scey, sur la Saône, et surtout ce qui reste de l'abbaye de la Charité près de Neuvelle, au bord de la transparente Romaine.

Seul parmi les dix cantons de l'arrondissement, le Canton de Vesoul n'a pas perdu d'habitants entre 1872 et 1906 ; d'ailleurs il n'en a gagné que 579, de 17,250 à 17,829. Cela tient uniquement à la possession du chef-lieu du département, qui groupe 8,702 personnes autour de sa préfecture ; on en compte 690 à Echenoz, en réalité faubourg de Vesoul, 508 à Colombier.

Sur 16,837 hectares, les 24 communes de ce territoire relèvent, tertiaire à part, du jurassique inférieur ou lias et du jurassique moyen. A ce dernier étage, assise filtrante, la contrée doit les dos pierreux, les vallons secs, les soudains évanouissements des eaux de surface et les sources pérennes, les torrents occasionnels, dont le plus fameux est celui du Frais Puits, voisin de Vesoul. Cet évent de la roche, ce grand trou de 17 mètres de creux, presque toujours muet, cet « œil » d'eau dormante, bouillonne en tempête et bruit en orage lorsque les pluies ont gonflé les rus hypogés du pays : il peut en sortir 15 mètres cubes ou plus par seconde. C'est le « débondage » occasionnel du réseau souterrain dont, près de là, les 600 litres par seconde (200 en étiage) de la font de Champdamois sont le dégagement pérenne. La Colombine, qui boit cette fontaine et se perd dans le Durgeon, et le Durgeon, tributaire de gauche de la Saône, arrosent les prairies du bassin de Vesoul. Ce Durgeon abaisse son val à 215 mètres environ ; un coteau du Sud-Ouest de Vesoul monte à 445.

Vesoul domine de son église du XVIIIe siècle d'intéressantes maisons des XVe, XVIe, XVIIe siècles et des restes d'une enceinte du XIVe ou XVe. Montcey offre aussi de vieilles demeures (XVe et XVIe siècles). A Varogne, vestiges de voie romaine ; à Navenne, camp qui put être romain ; à Echenoz-la-Meline, camp antique dit de Cita. Abbaye et église de Montigny-lès-Vesoul. Ruines de châteaux à Colombier, à Montle-Vernois ; château moderne d'Andelarre. En somme, ce qu'il y a de vraiment curieux dans le pays, ce sont les bouts-du-monde, les roches, les grottes, les fontaines.



[illegible]
[illegible] la Montagne de la Motte, haute de [illegible] 235 mètres d'altitude, à la rencontre [illegible]



Vesoul : Passage de l'Annonciade.
C'est un des endroits pittoresques de la ville qui montre, à côté des maisons modernes, d'assez nombreux témoignages du moyen âge et de la Renaissance.



SAINT-MARCEL (Canton de Vitrey).
Saint-Marcel, de son nom complet Saint-Marcel-sur-Mance, est situé à quelque 250 mètres d'altitude, à l'origine d'un ruisseau qui se verse dans l'Ougeotte, affluent droit de la Saône.



VESOUL : COUR DE L'ANCIEN HÔTEL SIMON RENARD.
C'est une vieille demeure de Vesoul dont certaines sont nommées espagnoles, quoique de l'époque où l'Espagne ne régnait pas sur la Franche-Comté.

DANS le CANTON DE VITREY, limitrophe du département de la Haute-Marne à l'Ouest, l'Amance ou Mance, affluent de droite de la Saône supérieure, serpente entre coteaux du lias à droite, coteaux du trias à gauche. Elle finit par n'être ici qu'à 228 mètres au-dessus des mers, tandis que le coteau de Sainte-Marguerite, voisin du bourg de Morey, se lève à 451 mètres, avec camp supposé romain à sa cime. Ce sommet commande la Rigotte, ru qui s'engouffre dans un « endousoir » et revient à la lumière par la puissante font du Vannon, tributaire de droite de la Saône. Ainsi, comme dans tout l'empire du jurassique, des ravins secs, des puits naturels, de grosses fontaines.

22 communes espacées sur 17,895 hectares y entretenaient 8,787 individus en 1872, nombre que le recensement de 1906 a vu descendre à 6,689 ; d'où 2,098 de perte, ou bien près d'un quart. Vitrey rassemble 824 habitants.

Une église qui a des restes du XVIe siècle et un château de la Renaissance signalent Vitrey. Un menhir dit Pierre qui Vire remonte aux temps reculés ; il avoisine les débris du château de Molay qui appartint au dernier Grand Maître de l'Ordre des Templiers. Eglises, en partie anciennes, d'Ouge et de Malvillers. Ruines de l'abbaye de Cherlieu près Montigny ; débris d'antiques châteaux.



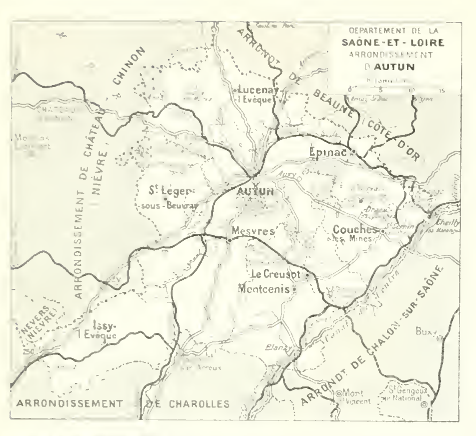
VESOUL : LES REMPARTS.
Les restes de l'enceinte féodale de Vesoul sont encore notables : ils consistent en pans de murs élevés avec quatre tours rondes.



LE VIADUC DE COLOMBIER (Canton de Vesoul).
Il est jeté sur le vallon du Durgeon, en un lieu [illegible] ruisseau, qui n'a pas encore reçu les eaux de la Colombine.

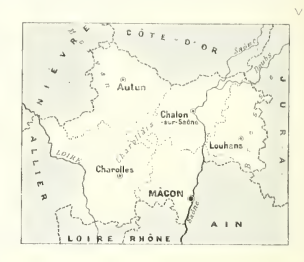


BETONCOURT-SUR-MANCE (Canton de Vitrey).
C'est là un bourg de 195 habitants agglomérés seulement, à 240 mètres au-dessus des Océans. Il a son site au-dessus et tout près de la rive gauche de l'Amance, rivièrette dont le nom réel est évidemment : la Mance.



DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Le département de Saone-et-Loire, divisé en 5 arrondissements, 50 cantons, 589 communes, s'étend sur 856,422 hectares; ce qui lui donne comme étendue le septième rang parmi nos 87 départements. Ses 8,564 kilomètres carrés l'égalent au 62e ou 63e de la France. Six départements l'entourent: à l'Est ceux de l'Ain et du Jura; au Sud celui du Rhône; à l'Ouest ceux de l'Allier et de la Nièvre; au Nord celui de la Côte-d'Or. Il est coupé, tout à fait au Nord, par le 47e degré de latitude, et dans le sens contraire par le 2e et le 3e degrés de longitude Est du méridien de Paris. La variété des roches y est, pour ainsi dire, anarchique : pierres archéennes, granits et granulites, schistes antiques, assises houillères, permien, trias, jurassique, tertiaire, quaternaire, il possède presque la série complète des témoins de la véritable histoire du monde, qui est l'histoire géologique. En conséquence les natures du pays, les aspects y sont très divers : le Morvan et ses forêts, les herbages du Charollais; les noirs paysages enfumés du Creusot et autres ateliers retentissants et flamboyants des industries du fer; la placide campagne indulgente des rives de la Saône; la Bresse constellée d'étangs cachés dans les bois; enfin, tout à l'extrémité du Sud-Est un escarpement des monts du Jura. Comme altitude, le département est compris entre les 170 mètres du bas de la Saône et les 902 qui sont le culmen du Morvan. Comme distribution des eaux, son nom le [illegible] entre la Loire et le Rhône par la Saône. Nombre de cantons y ont diminué de population, d'autres ont augmenté, ceux de la « terre [illegible] de houille, dans l'ensemble il a gagné 15,033 existences entre 1872 et 1906 ; il a crû de 598,344 à 613,377. Le Creusot y compte 33,437 habitants, [illegible] comprise. Chalon 29,951, Montceau-les-Mines 26,305, Mâcon 19,059, Autun 15,479, Saint-Vallier 6,860, Digoin 6,705; une dizaine de villes [illegible] de 4,000 à 5,000, presque toutes par l'effet de l'industrie. 11,763 naissances en 1909, contre 10,690 décès.



[illegible] des grottes de Solutré, mondialement célèbres; en histoire préromaine, la ville maîtresse des Eduens, *Bibracte*, qui, à vrai dire, touche [illegible] le département, la cime du mont qu'elle occupait se trouvant dans la Nièvre; en histoire gallo-romaine la spendeur de l'héritière de *Bibracte*, [illegible] visible encore aux monuments d'Autun; en histoire du moyen âge la royauté intellectuelle et morale de Cluny, etc.; Saône-et-Loire est [illegible] par son passé que par l'activité, la richesse du présent.

Arrondissement d'AUTUN.

L'arrondissement d'Autun comprend au Nord-Ouest de la Saône-et-Loire, le pays borné, au Nord par le département de la Côte-d'Or, à l'Ouest par celui de la Nièvre, au Midi par l'arrondissement de Charolles, à l'Est par celui de Chalon-sur-Saône : en tout, 9 cantons, 85 communes; 190,383 hectares, [illegible] répond aux 22 [illegible] centièmes de la Saône-et-Loire.

[illegible] cette circonscription relève du Morvan, massif dont elle possède le mont culminant, qui est en même temps celui du département, le [illegible] du Bois (902 mètres), l'endroit de moindre altitude étant à 250 mètres environ, au passage de la Somme, tributaire droit de la Loire. En tant que morvandelle, cette circonscription appartient surtout aux roches anciennes. Ce sont des gneiss, des granits, des granulites, des assises carbonifères, du permien [illegible] plus un peu de lias, de jurassique et des alluvions dans le val de l'Arroux.

[illegible] Arroux qui est rivière et par la Somme, qui n'est que ruisseau, tout ce pays s'écoulerait dans la Loire, rive droite, si quelques communes du voisinage de la Côte-d'Or ne s'inclinaient vers la rive droite de la Saône par l'entremise de la Dheune.

[illegible] a fait surgir la ville la plus peuplée du département, le Creusot, et elle a fait passer à 129,867 personnes, en 1906, la population, qui n'était [illegible] au recensement de 1872 : c'est 12,052 de plus. Le Creusot compte 22,535 habitants agglomérés, Autun 11,927, Epinac 1,894, Blanzy 1,658, Couches [illegible], Montcenis 1,246. Sur les 85 communes de l'arrondissement une douzaine seulement de chefs-lieux atteignent ou dépassent 500 âmes.

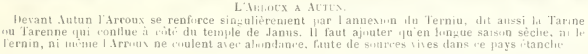
Il [illegible] de cet arrondissement de deux lieux consacrés par l'histoire. Bibracte, l'oppidum des Eduens, lui appartient à demi, cette vieille cité [illegible] sur le plateau du mont Beuvray que se partagent Nièvre et Saône-et-Loire. Quant à l'antique *Augustodunum*, à Autun, le « peuple [illegible] traces.

Le canton d'Autun [illegible] de 280 mètres ou un peu moins d'altitude dans le val de l'Arroux, affluent droit de la Loire, à 557 près d'Antully. En dehors des [illegible] de l'Arroux, c'est une contrée de gneiss, granulites, roches houillères, trias, permien, donc un vieux pays comme tout ce Morvan [illegible] originale. Il possède 2,192 des 2,572 hectares de la forêt de Planoise, faite presque exclusivement de hêtres et de chênes. 23,014 individus y vivent dans 9 communes, sur 25,452 hectares; le recensement de 1872 n'en avait constaté que 19,862. C'est un gain de 3,152 personnes dû à la présence du chef-lieu de l'arrondissement, qui groupe 11,927 habitants sur les 15,479 de la commune. A la rencontre des deux vallées supérieures du bassin de l'Arroux, Autun fut [illegible], ville gallo-romaine où transparaît une double origine : gauloise par son *dunum* (colline), et latine par son *Augusto*, qui rappelle la maison « divine » des empereurs augustes. Elle devint, sous les empereurs, une des belles cités de la Gaule, une ville d'art, de sciences, d'écoles, un centre universitaire célèbre dans le monde romain. De cette ère de splendeur il lui reste deux portes, la porte Saint-André et la porte d'Arroux, le temple de Janus, ainsi nommé sans raison déterminante, les délinéaments bien visibles d'un théâtre et nombre d'antiquités conservées dans le Musée lapidaire; une cathédrale du XIIe siècle avec flèche du XVe, haute de 77 mètres, complète [illegible] monumentale d'Autun. Saint-[illegible], faubourg d'Autun, possède [illegible] des débris romains, notamment [illegible] d'une naumachie, et montre [illegible] de menhirs du Champ de [illegible] les églises d'Auxy, de [illegible] Monthelon, de Saint-Forgeot ; [illegible] de Monthelon (XVe siècle), [illegible] manoir du XVIIIe siècle [illegible].



AUTUN. — LE TEMPLE DE JANUS.





L'ARROUX A AUTUN.
Devant Autun l'Arroux se renforce singulièrement par l'annexion du Terniu, dit aussi la Tarine ou Tarenne qui conflue à côté du temple de Janus. Il faut ajouter qu'en longue saison sèche, ni le Ternin, ni même l'Arroux ne coulent avec abondance, faute de sources vives dans ce pays étanche



AUTUN : LA CATHÉDRALE.
Sous le vocable de Saint-Lazare, c'est un édifice roman qui fut retouché à la fin du XVe siècle. On admire les sculptures de son beau portail.

LE CANTON DE COUCHES-LES-MINES se heurte vers le Nord-Est au département de la Côte-d'Or. Son surnom de : les Mines lui vient de ses dépôts houillers; les roches carbonifères y voisinent avec le trias, le lias, le jurassique. Ce bloc de 15 communes, espacées sur 16.405 hectares, reconnaît comme cime suprême la butte de Rome-Château qui est un prolongement du « Jura » de la Côte-d'Or ; elle atteint 547 mètres d'altitude, contre 230 sur la Dheune. Celle-ci est un affluent de droite de la Saône accompagné du Canal du Centre. Un lambeau du territoire s'écoule dans la Loire par l'Arroux. Ce canton fait donc partie de la grande dorsale européenne entre l'Atlantique et la Méditerranée.

13.489 résidents en 1872 et 11.153 seulement, ou 2.336 de moins en 1906, perte due à un certain fléchissement de l'industrie. 1.401 habitants agglomérés à Couches-lès-Mines, 651 à Cheilly-lès-Maranges, 601 à Saint-Sernin-du-Plain.

Débris de camp romain sur le sommet de la montagne de Rome-Château. Couches-lès-Mines a gardé beaucoup de son aspect médiéval, avec antique château, ancien hôpital, tour romane. Vieilles églises à Dezize-lès-Maranges, Essertenne, Saint-Emiland, Saint-Jean-de-Trézy, Saint-Julien sur-Dheune, Saint-Pierre-de-Varennes. Anciens châteaux de Dracy-lès-Couches, d'Epiry près Saint-Emiland, de la Fosse près Saint-Jean-de-Trézy, du Petit-Digoine près Saint-Martin-de-Commune (remarquable édifice des XVe et XVIIe siècles), de Brandon près Saint-Pierre-de-Varennes, etc., etc.



AUTUN : LE THÉATRE ET L'HOTEL DE VILLE.
Ces beaux édifices modernes offriraient plus d'intérêt aux visiteurs d'Autun si ceux-ci n'avaient hâte de voir les restes vénérables de l'antiquité qui font de cette ville une de nos cités romaines.



COUCHES-LES-MINES : MAISON DES TEMPLIERS.



COUCHES-LES-MINES : LE CHATEAU.

Ce bourg cantonal a son assise à 350 mètres, plus ou moins, au-dessus du niveau des Océans : il domine légèrement la Vieille, ruisseau sans la moindre importance qui se dirige vers la rive gauche de la Dheune. Son château date du XVe siècle : malgré ses vieilles tours et sa chapelle, il a perdu de son aspect féodal à maintes restaurations. De même la Maison des Templiers n'est plus absolument intacte.



Le Creusot.

Le Creusot est né dans un pays de monts et plateaux, de collines vaut-il mieux dire, qui atteignent 500 mètres d'altitude ; lui-même est à 388 mètres au-dessus des mers ; ses eaux vont à la Bourbince, qui est un tributaire de l'Arroux.

Le Canton du Creusot se fait gloire de posséder la maîtresse ville du département de Saône-et-Loire, qui est en même temps un centre d'industrie d'une importance, d'une renommée mondiales. Immense atelier de métallurgie, le Creusot comptait 22,535 habitants agglomérés en 1906, sur une population totale de 33,437 en 1872 : c'est un gain de 10,902 personnes ; le canton entier a crû de 11,215, ayant passé de 26,195 résidents à 37,410, cela sur 7,726 hectares auxquels ont part 4 communes.

Cet accroissement est dû aux trésors du sous-sol d'une contrée de granits, granulites, roches houillères et permiennes. Le sol est froid, peu fertile, humide par nature et par la présence des étangs, la plupart artificiels, créés pour le jeu des éclusées du Canal du Centre : l'étang du Breuil ou de Torcy (77 hectares) et l'étang Neuf ou étang du Creusot ; ce dernier couvre 165 hectares, il a l'énorme capacité de 8,500,000 mètres cubes.

De 315 mètres environ sur ledit étang de Torcy, le pays monte à 489 au Nord-Est du Creusot ; toutes ses eaux vont naturellement à la Loire par l'Arroux, ou bien l'homme les a versées dans le canal du Centre, ici incliné vers cette même Loire.

L'industrie, dans ce pays ultra-industriel, a élevé une statue au fondateur du Creusot, Schneider. Eglises anciennes au Breuil et à Saint-Firmin. Vieux château de Saint-Sernin-du-Bois.

L'Étang du Creusot.

C'est [illegible] formé près de la ville qui lui a donné son [illegible] mètres. C'est pour cela qu'il s'appelle aussi [illegible]

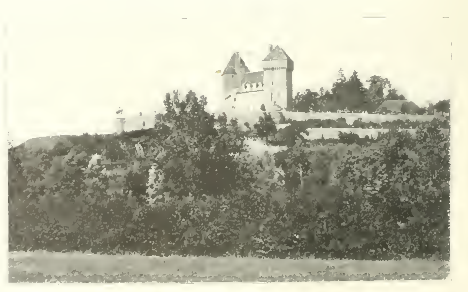
Limitrophe du département de la Côte-d'Or au Nord, le Canton d'Épinac-les-Mines tire son importance de ses mines de houille ; le permien, le trias y prolongent à l'Est le Morvan, à la rencontre des roches jurassiques de la Côte-d'Or, et son culmen, le Mont de Rème (516 mètres) bloc isolé, appartient déjà au lias, qui est, comme on sait, l'étage inférieur du jurassique. L'endroit le plus bas, 280 mètres, se trouve dans le val de la Cuzanne, tributaire de la Dheune, elle-même affluent de droite de la Saône, mais la masse de la contrée s'incline vers l'Arroux, qui est un feudataire de la Loire. Il en résulte que ce territoire de 15,021 hectares, ensemble de 11 communes, fait partie de la grande ligne de faîte européenne entre Méditerranée et Atlantique. En somme, eaux, bois, étangs, humidité, climat, on est encore plus ou moins en Morvan.

La houille et les industries qu'elle provoque et soutient n'ont pas empêché le peuple d'y décroître : de 11,192 personnes en 1872, il a « dégringolé » à 10,143 en 1906 ; c'est 1,049 en moins. Épinac compte 1,894 habitants agglomérés.

Restes de camp romain sur le mont de Rème. Églises de Collonge-la-Madeleine, d'Épinac, de Saint-Gervais-sur-Couches, de Saizy, de Sully. Châteaux d'Alibourg (ruiné), d'Épinac (en ruines), de Santurne, de Tintry (en ruines). La gloire du pays, c'est le superbe château de Sully de la fin du XVIe s.



Puits de [illegible]



Épinac : Le Chateau.



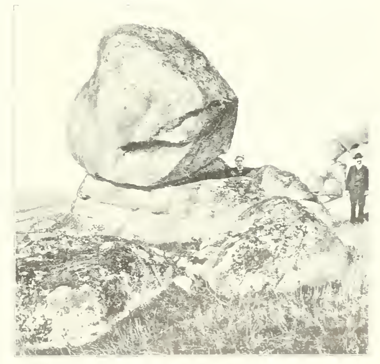
VUE GÉNÉRALE D'ISSY-L'ÉVÊQUE.
Ce bourg est au-dessus de la Somme, à 349 mètres d'altitude, non loin du Mont Tharot, culmen du canton.

LE CANTON D'ISSY-L'ÉVÊQUE confronte au Nord avec le département de la Nièvre. Il continue au Midi la nature morvandelle par ses roches de granit, ses bois, ses petits torrents, son climat, d'ailleurs moins riche que celui du Morvan nivernais, par suite d'une moindre altitude. Au Nord d'Issy le Mont Tharot n'y a que 434 mètres de haut, pas même la moitié des 902 qui sont le culmen du Morvan et le territoire dévale à 250 en [illegible] où le quitte la Somme, affluent de droite de la Loire. Le dénombrement de 1872 s'étant clos sur 5,797 résidents, celui de 1906 en a constaté 6,275, c'est un accroissement de 478. Il y a 640 habitants agglomérés à Issy-l'Évêque. Église du XIIe siècle à Sainte-Radegonde; débris des manoirs de Brion, de Folin, de Montperroux (tous trois sur le territoire de Grury) et de Champcery près Issy-l'Évêque; château (XVIIe siècle) du Pont-de-Vaux près Marly-sous-Issy.

C'EST à deux départements que se « cogne » le CANTON DE LUCENAY-L'ÉVÊQUE, à celui de la Côte-d'Or à l'Est, à celui de la Nièvre à l'Ouest. Territoire essentiellement morvandiau, tout à l'Orient du Morvan, il se hausse à l'altitude de 860 mètres, au Bois de Folin (500 hectares), non loin des 902 qui sont le culmen du massif. De cette cime, les granits du territoire vont en s'abaissant jusqu'à 300 mètres environ, près de Cordesse, là où l'Arroux passe dans le canton d'Autun. Morvan, ce nom répond à forêts, à pelouses, à cascades, à sols sans fécondité naturelle, à climat d'hivernale rigueur. Et ce sont bien là les caractéristiques du canton.

C'est le plus étendu des 50 cantons de Saône-et-Loire, avant ceux de Bourbon-Lancy et Verdun-sur-le-Doubs. Il comprend 29,162 hectares, en 12 communes; c'est le 29e du département. Ses habitants se raréfient : de 14,286 en 1872 ils se sont vus réduits à 11,084 en 1906; la perte est dure : 3,202 existences ou 22 à 23 pour 100 dans les 34 années. Lucenay ne groupe que 360 personnes, contre les 420 d'Anost.

Point de monument qui émeut, qui impressionne à fond autrement que par son site, qui, dans un pareil pays, peut être fort beau. Vieilles églises à Anost (anciennes statues), à Lucenay (tombeau de 1302), à Cussy-en-Morvan, à la Petite-Verrière, à Reclesne, à la Selle. Vieux manoirs de Bussy, de Roussillon, du Val-Mignon (tous trois ruinés, près Anost), de Chissey-en-Morvan, de Marcy près Cussy-en-Morvan (ruiné), d'Igornay, de Lucenay (débris), de la Boulaye près la Petite-Verrière, de Reclesne et d'Ebaugy près Reclesne (ruines).



ROCHERS D'UCHON (Canton de Mesvres).
C'est une pierre branlante dite la Pierre qui Croule.

DANS le CANTON DE MESVRES on est dans le Morvan ou, si l'on aime mieux, dans le demi-Morvan, dans la poussée de ce massif vers l'Est, sur gneiss, micaschistes, granits et granulites. Des bords de l'Arroux, notable affluent droit de la Loire, de 270 mètres environ, on s'y élève à 684, sur le mont Uchon, cime sauvage.

Dômes nus ou boisés, ravines, eaux vives de l'hiver, réduites presque à rien par l'été, climat qui n'est aimable que six mois sur douze, tel est ce territoire de 26,604 hectares, bloc de 12 communes.

Il faisait vivre 8,264 personnes en 1872; en 1906 il en entretenait 8,598 ou 334 de plus; on ne compte que 395 habitants agglomérés à Mesvres.

Tels mégalithes du pays, sur les territoires de Brion, de Dettey, de la Tagnière, pourraient n'être que des jeux de la nature. Camp du Mont de Certenne. Églises anciennes de Brion, Laizy, la Tagnière; chapelle à pèlerinage du Mont de Certenne. Ruines des manoirs de la Roche-Bazor, de la Chapelle-sous-Uchon, de Chazeu (XVe siècle, fort belles) sur le territoire de Laizy, du Choul ou de la Motte près Mesvres, de la Tagnière, d'Uchon. Châteaux de la Chapelle-sous-Uchon, de Toulongeon, de Montjeu, de Broye, celui-ci moderne.



LE TERNIN A LUCENAY.



LE MANOIR DE MESVRES.

En 1906, le Canton de Montcenis avait 2,802 habitants de plus qu'en 1872 ; de 10,678 habitants, il avait passé à 13,480, dans l'ensemble de 8 communes installées sur 24,641 hectares. La cause de ce gain, c'est la houille, c'est l'industrie que la houille développe. Montcenis est tout simplement une annexe du Creusot, dont c'est presque un faubourg. Ce chef-lieu du canton, n'ayant que 1,246 habitants agglomérés, est inférieur à Blanzy, autre bourg d'industrie qui en a 1,658.

Granits, carbonifère, terrain permien, le sol y atteint 531 mètres entre Montcenis et Marmagne ; il n'a que 280 mètres environ, là où le délaisse l'affluent de l'Arroux qui se nomme Bourbince et dont le canal du Centre accompagne la vallée.

Anciennes églises à Charmoy et à Torcy. Vieux manoirs de Blanzy, du Bost près Charmoy, de Montcenis (ruines), de Marnay et de Martigny (celui-ci ruiné) près Saint-Symphorien-de-Marmagne.



[illegible]

[illegible] mont de 810 mètres, Saint [illegible] mètres, au-dessus [illegible] l'Arroux.

[illegible] rains dans le Canton de Saint-Léger- [illegible] département de la Nièvre [illegible] carbonifères, [illegible] se composent ses 7 communes [illegible] hectares. Il faut faire exception [illegible] de l'Arroux [illegible]

[illegible] non seulement [illegible] Saint [illegible] Loire comme [illegible] du Morvan, y [illegible] de vastes [illegible], comme [illegible] de 270 mètres. [illegible] lieu de [illegible] [illegible] [illegible] Saint-Léger [illegible] [illegible] avec le [illegible] de parti [illegible] Tout reste dans la vérité des choses, la Nièvre, maîtresse de presque la [illegible] Auprès de ce [illegible] le reste ne compte guère. Tumulus de la Comelle. Vieilles églises de la [illegible] son surnom [illegible] montagne celtique). Châteaux de Jeu (ancien), de la Maison Rouge (ruiné), [illegible] de la Comelle, de la Perrière [illegible] de Savigny (ancien), de [illegible] d'Étang-sur-Arroux, des Roches-de-Glenne et [illegible] de Saint-Léger (ruine).



[illegible] de Saint-Léger.

[illegible]



Vieux Puits a Saint-Léger.

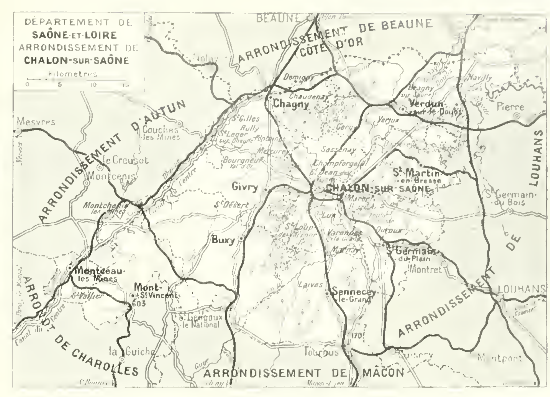
Saint-Léger-sous-Beuvray est à l'altitude de 435 mètres, à une bonne lieue de la montagne dont elle a son surnom

Blanzy : [illegible] et Château du [illegible] (Canton de Montcenis).

[illegible] lieue de Blanzy, l'étang, peu distant de la ville de Montceau-les-Mines, [illegible] vide par rupture de sa levée ; d'où reconstruction de la digue [illegible] mètres cubes pour les écluses du canal du Centre.



Chagny — Le Port.



Arrondissement de CHALON.

L'arrondissement de Chalon-sur-Saone est encastré entre le département du Jura (très peu) à l'Est, celui de la Côte-d'Or au Nord, l'arrondissement d'Autun à l'Ouest, ceux de Charolles et de Mâcon au Midi, celui de Louhans à l'Est. Ainsi contourné, il comprend 11 cantons et 154 communes sur 171,865 hectares : à quelques centaines d'hectares près, c'est le cinquième de la Saône-et-Loire.

C'est une des contrées où passe la dorsale européenne d'entre Atlantique et Méditerranée, en même temps l'une de celles où notre Massif Central a sa borne du côté du Levant. Cet énorme remous de monts et de plateaux s'avance et s'achève ici sur les vastes alluvions des rives de la Saône par les roches qui lui sont coutumières : roches archéennes, granits, assises houillères, trias, et en arrivant au-dessus de la plate campagne de Saône et Bresse, des pierres jurassiques. S'il est redevable de sa richesse agricole aux alluvions, il doit la majeure partie de sa valeur industrielle à la houille de Montceau-les-Mines et de Montchanin-les-Mines. Les bois y occupent de grandes étendues.

Comme répartition des eaux, il relève beaucoup plus du Rhône par la Saône et ses deux tributaires de Dheune et de Grosne que de la Loire par la Bourbince, tributaire de l'Arroux. Cette Bourbince, cette Dheune sont suivies par le canal du Centre, qui y a son bief de partage à 301 mètres au-dessus des mers. Le culmen de l'arrondissement, le Mont-Saint-Vincent, arrive à 603 mètres, le lieu de plus bas niveau, sur la Saône étant à 171.

C'est uniquement de ses puits de houille et des industries qu'active le « diamant noir » que l'arrondissement tire son accroissement de 20,266 résidents entre 1872 et 1906 ; sa population s'est élevée de 144,363 à 164,629. Chalon groupe autour de ses édilices publics 26,538 habitants sur 29,951 de population totale : en lui ajoutant 1,994 pour Saint-Jean-des-Vignes, qui n'est qu'un de ses faubourgs, on obtient une agglomération de 28,532 personnes. Montceau-les-Mines en groupe 9,701, mais en réalité les 26,305 individus peuplant la commune sont un vaste et même bloc. Il y en a 3,981 à Chagny, 3,444 à Montchanin-les-Mines. Sur les 154 communes de l'arrondissement, une trentaine ont 500 habitants ou plus dans leur chef-lieu.

Dans ce pays qu'habitèrent les *Eduens* de *Cabilorum* (Chalon), on trouve quelques menhirs et la profusion habituelle d'églises romanes ou ogivales, de châteaux forts, de ruines et décombres ; mais aucun superbe monument n'y attire le savant ou l'artiste.

Le Canton de Buxy touche aux vieilles roches du Massif Central et les prolonge par des pierres jurassiques au-dessus des alluvions du val de la Saône. Il occupe le dos de terrain compris entre cette Saône et le bassin de la Grosne, son affluent de droite, et il s'étend jusqu'à la grande dorsale d'Europe entre Océan et Méditerranée, jusqu'à l'étang de Longpendu situé sur ce faîte même, à 301 mètres d'altitude : grand de 32 à 33 hectares, il tient 735,679 mètres cubes en réserve pour les éclusées du canal du Centre. La colline culminante de la circonscription, celle du vieux télégraphe de Saint-Martin-d'Auxy, monte à 478 mètres ; sa plus basse altitude est de 180, dans les prairies de ladite Grosne. Il a sa part des 1,792 hectares de la forêt de la Ferté, chênes, charmes et trembles.

Il y a 29 communes pour se partager les 27,098 hectares de ce territoire cantonal, le plus vaste de Saône-et-Loire après ceux de Lucenay-l'Évêque, de Bourbon-Lancy et de Verdun-sur-le-Doubs et l'ensemble de ses 29 unités exiguës entretenait 14,683 personnes en 1906 ; il y en avait 15,766, soit 1,083 de plus au recensement de 1872. Buxy groupe 1,192 habitants autour de sa mairie.

Anciennes églises intéressantes à Bissey-sous-Cruchaud, Buxy, Germagny, Moroges, Saint-Maurice-des-Champs, Sassangy, Saviange. Vieux manoirs à Bissy-sur-Fley, Cersot (débris), Ecuisses (c'est maintenant la ferme de la Motte), Messey-sur-Grosne, la Tour Baudin près Montagny-lès-Buxy, Saint-Germain-lès-Buxy, la Rochette près Saint-Maurice-des-Champs, Sassangy, Sercy. Château moderne du Thil près Chenoves.

Le Canton de Chagny se sépare, au Nord, du département de la Côte-d'Or, par le cours « prairial » de la Dheune, tributaire de droite de la Saône et pure rivière de sources. Ses fontaines, vives et pérennes, lui sont envoyées par les roches du jurassique, ici arrêtées net sur le tertiaire et le pliocène de l'immense plaine de Bourgogne, continuée outre Saône par la plaine de la Bresse : Chagny se trouve exactement au contact de ces deux natures de terrain, de ces deux formes de relief. Au-dessus de la Dheune, près de Chassey, une colline atteint 453 mètres ; sur cette Dheune, à Demigny, l'on n'est plus qu'à 195 mètres d'altitude ou moins encore.

La forêt de Chagny, en plaine, quitte à Chagny même le val de la Dheune pour se diriger vers Chalon.

Les 14 communes de ce canton n'ont ensemble que 15,339 hectares, peuplés de 14,697 personnes en 1906, contre 15,511 en 1872 ; c'est une diminution de 814 individus, mais c'est encore 95 à 96 individus par kilomètre carré ; 3,981 habitants agglomérés à Chagny, 1,703 à Saint-Léger-sur-Dheune, 1,432 à Fontaines, 1,299 à Rully. Des 14 communes de la circonscription, sept groupent plus de 500 personnes au chef-lieu.

Camp plus ou moins romain de Rully. Églises de Chagny, Chassey, Chaudenay, Demigny, Fontaines, Rully, Saint-Léger-sur-Dheune, dont plusieurs du XIIe ou XIIIe siècle. Vieux châteaux de Rully et de Saint-Léger-sur-Dheune. Ruines du manoir de Chamilly.



Culles-les-Roches (Canton de Buxy).



VUE GÉNÉRALE DE CHALON-SUR-SAONE.

Chalon-sur-Saône longe la Saône en un lieu fort important du cours de la placide rivière : c'est là que lui arrive le canal du Centre, qui quitte à Chagny le val de la Dheune pour celui de la Thalie.

CHALON-SUR-SAONE manque de monuments précieux, mais elle tire quelque importance de la belle fécondité de sa plaine et son heureuse situation sur la Saône, à l'embouchure du canal du Centre, voie d'union entre cette Saône et la Loire. Ce *Cabillonum*, dont le nom transparaît dans Chalon, possède une église qui fut cathédrale et des maisons des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe siècles. Le recensement de 1906 y a reconnu 26,538 habitants agglomérés, sur [illegible] de population totale. Ce qui en fait la seconde ville du département, après le Creusot, avant Mâcon.

C'est le chef-lieu des deux cantons de Chalon-Nord et de Chalon-Sud.



CHALON-SUR-SAONE. — LE PONT.

Le pont de Chalon-sur-Saône traverse ladite Saône dans un endroit qui [illegible] de tout temps un lieu de passage depuis qu'existe l'antique *Cabillonum*. Fait de cinq arches, il date du XVIIIe siècle, avec remaniement et élargissement au [illegible].

LE CANTON DE CHALON-NORD borde la rive droite de la Saône, de Sassenay à Chalon, et possède les derniers kilomètres du canal du Centre, qui suit le cours de la Thalie. En 1906 ses 10 communes, dotées ensemble de 9,094 hectares, comptaient 32,941 hab., dont 1,994 agglomérés à Saint-Jean-des-Vignes, qui n'est, au vrai, qu'un faubourg de Chalon, 625 à Sassenay et 508 à Champforgeuil. On y remarque la vieille église de Crissey, le vieux clocher de Sassenay et les anciens châteaux de Sassenay et de Champforgeuil.

LE CANTON DE CHALON-SUD comprenait en 1906 une population de 11,263 personnes, en 13 communes, sur 11,362 hectares. Saint-Marcel y groupe 988 habitants, Varennes-le-Grand 913, Marnay 531, Lux 511, Saint-Loup-de-Varenne 508. Il suit les deux rives de la grande rivière, de Châtenoy-en-Bresse à Marnay, et s'arrête au pied des coteaux chargés de bois. Il offre aux curieux la belle église romane de Saint-Marcel, celle de Saint-Loup-de-Varenne, les ruines des manoirs de la Charmée et de Saint-Loup-de-Varenne, les vieux châteaux de la Motte près Epervans et de Taisey près Saint-Remy.

ENSEMBLE, les deux CANTONS DE CHALON font un bloc de 23 communes sur 20,456 hectares, pays de plaine avec quelques reliefs dépassant à peine 200 mètres ; l'immobile Saône, pareille à un lac allongé, y descend à 172. — Part aux 1,792 hectares de la forêt de la Ferté, petite part. Les 34,191 habitants du recensement de 1872 ont été relevés à 44,204 par celui de 1906 : d'où un gain de 10,013 existences ou d'environ 30 pour cent.



CHALON-SUR-SAONE. — QUAI DE [illegible]. — Comme qui l'ignore, la Saône se prête à la navigation par la tranquillité de ses eaux autant que s'y prête peu le [illegible] par leur rapidité. [illegible] batelage, elle est dite ici Grande Saône. Mouillage normal, 2 mètres.



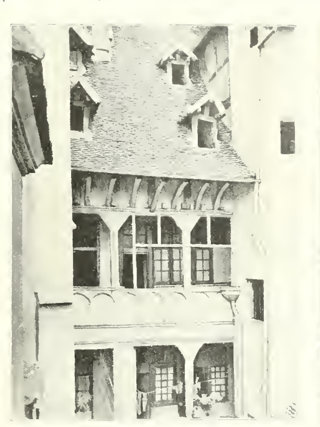
La Saone a Chalon.

Ayant reçu en amont la superbe rivière du Doubs, qui l'équilibre ou probablement la dépasse en volume, la Saône a devant Chalon l'ampleur, l'aspect majestueux, la lenteur, la mollesse qu'elle gardera jusqu'à Lyon ; sa largeur varie d'habitude entre 150 et 300 mètres.



Chalon : Monument de la Défense.

Ce monument commémore la vaillante défense de Chalon et de Tournus en 1814.



Chalon : Maison dite des Trois Greniers.

La plus belle sans doute des demeures anciennes que Chalon possède en assez grand nombre.



Givry : La Mairie.

Cette porte n'a rien de médiéval ; elle date de l'an 1771 : la mairie s'y est installée.

Dans le Canton de Givry, au Couchant de Chalon, des coteaux qui sont par ici le dernier effort du Massif Central s'avancent jusqu'à contempler de près l'immense plaine de la Saône. Entre la Dheune, affluent droit de cette Saône et les alluvions de cette plaine se suivent les schistes siluriens, les gneiss et micaschistes, les granits, le trias, le jurassique. C'est donc un pays varié de nature, varié de formes de relief, ayant pour culmen la cime de la Chapelle Moron (502 mètres) et pour lieu de plus bas niveau 180 mètres, dans le val de l'Orbise, sous-affluent de la Saône. Forêts de Givry (1.115 hectares) et de Marloux (508 hectares).

Sur les 14,868 hectares de ce canton, dans ses 18 communes vivaient 13,333 personnes en 1872; en 1906 il n'y en avait plus que 11,071, ou 2,262 de moins. 1,653 habitants agglomérés à Givry, 974 à Bourgneuf-Val-d'Or, 677 à Saint-Désert, 525 à Mercurey.

Parmi les églises, dont plusieurs du XIIe siècle, on nomme celles de Bourgneuf-Val-d'Or, Châtel-Moron, Dracy-le-Fort, Givry, Granges, Mercurey, Morey, Saint-Désert (qui fut fortifiée), Saint-Jean-de-Vaux, Saint-Martin-sous-Montaigu. Ruines des manoirs de Montaigu près Bourgneuf-Val-d'Or, de Châtel-Moron, de Mellecey, — châteaux de Dracy-le-Fort, de Germolles près Mellecey, de Rosey, etc., etc.



Vue générale de Givry.

Ce bourg borde l'Orbise, ruisseau qui gagne la Corne : ces deux cours d'eau manquent d'abondance en saison sèche ; l'altitude du bourg de 207 mètres c'est 242 de moins que le plus haut des coteaux (449 mètres) qui dominent Givry.



MONT-SAINT-VINCENT. PANORAMA DES MONTAGNES.
[illegible] mètres de plus et Mont-Saint-Vincent arriverait au sommet de son canton : ce bourg est à 596 mètres d'altitude et le Mont à 603, sur la tranche des [illegible] entre les bassins de la Loire et de la Saône.

LE CANTON DE MONTCEAU-LES-MINES ne comprend que 4,130 hectares, en 2 communes, mais il renferme 33,165 habitants, dont 736 agglomérés à Saint-Vallier et 9,701 à Montceau-les-Mines, sur 26,305 de population totale. Cette densité de population de 800 individus par kilomètre carré a pour cause [illegible] la présence de la houille dans le sous-sol et, comme conséquence, le développement de l'industrie. Ainsi fait d'assises du carbonifère (et de roches [illegible]), ce territoire longe le maître affluent de l'Arroux, la Bourbince dont le val conduit le canal du Centre. Sur cette Bourbince, il s'abaisse à 275 mètres environ, tandis qu'il s'élève presque à 394 sur les flancs d'un coteau dont la cime est dans un autre canton.

Il n'existe que depuis 1874, année où il fut séparé du canton de Mont-Saint-Vincent. En 1872, Montceau-les-Mines ne groupait que 2,981 personnes, la commune en avant 8,287 et Saint-Vallier en comptait 3,215. En tout 11,502. Le canton a donc gagné 21,663 existences, il a presque triplé.

Le vieux château de Saint-Vallier est occupé par une ferme. Montceau n'offre que des édifices industriels.

DIMINUÉ, en 1874, par la distraction des deux communes qui forment maintenant le canton de Montceau-les-Mines, le CANTON DE MONT-SAINT-VINCENT est réduit à 12 communes sur 17,259 hectares et à 9,992 personnes au lieu de 21,074. Mais en réunissant les deux cantons actuels pour reconstituer l'ancien canton de 1872, on voit que la population du territoire simple devenu double a passé de ces 21,074 à 43,157; donc elle a plus que doublé, grâce aux puits de houille et aux diverses industries que la houille provoque. Mont-Saint-Vincent n'a pas plus de 302 habitants agglomérés, contre 444 à Genouilly et 3,444 à Montchanin-les-Mines, lieu de houille et d'industrie.

Gneiss, micaschiste, trias, ce territoire a pour culmen, sur le faîte entre Loire et Saône, la montagne de 603 mètres dont le chef-lieu du canton atteint presque la cime, et pour endroit de plus bas niveau, à 230 mètres, le val de la Guye, sous-affluent droit de la Saône par la Grosne.

Églises de Vaux-en-Pré (romane); de Genouilly et de Gourdon (XIIe siècle); de Saint-Romain-sous-Gourdon (XIIe et XVIe siècles); de Mont-Saint-Vincent (1494), du Puley (en ruines) et de Saint-Micaud (XIIIe siècle).

Vieux châteaux des Puits près Gourdon (XVe siècle), de Marigny, du Monay près Saint-Eusèbe. Bien plus éloigné dans le temps, la Pierre aux Fées, près Saint-Micaud, est un beau menhir.



SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN. LA SAONE ET LE PONT.

LES 12,474 hectares du CANTON DE SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, héritage de 7 communes, relèvent du tertiaire pliocène, le long de la rive gauche de la Saône se suivent des alluvions quaternaires. C'est la Bresse, spécialement la Bresse chalonnaise, la Bresse plate, mouchetée de bois, [illegible] d'étangs. La terre agricole où très peu d'ondulations du sol dépassent l'altitude de [illegible] mètres [illegible] où la Saône miroite à 171.

[illegible] en 1872, la population de ce territoire s'est abaissée à 7,400 en 1906; [illegible] Saint-Germain-du-Plain ne possède que 331 habitants agglomérés, en [illegible]

[illegible] en-Bresse; églises de Baudrières (XIIe et XVe s.), [illegible] de Villargeaux près de l'Abergement [illegible]



VIEILLE TOUR DE SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN.
C'est le reste d'un château du XIVe siècle.



LE [illegible] DE MONTCEAU-LES-MINES.
[illegible] par le transport de la houille, des pierres, etc.



VERDUN : PONT SUR LE DOUBS.

Verdun-sur-le-Doubs se surnomme aussi Verdun-sur-la-Saône, et ces deux surnoms sont légitimes puisque ces deux belles rivières se rencontrent ici dans de très amples prairies basses, à 176 mètres au-dessus du niveau des mers.



SENNECEY : LE CHATEAU.

Ce bourg cantonal a son site à l'altitude de 200 mètres, plus ou moins, non loin de la cime de 483 mètres qui est le culmen du canton. Un ruisseau y quitte son vallon pour la plaine de la Saône.

LE CANTON DE SAINT-MARTIN-EN-BRESSE se décrit par son seul surnom : la Bresse, dite ici Bresse chalonnaise, manque absolument de collines qui ne sont plus qu'un tertre, une ondulation : rien que des renflements, la vue incessamment arrêtée par des bois, des rideaux d'arbres, les rus recroquevillés, les étangs qui sommeillent. Ses altitudes ne vont que de 175 mètres, le long de la rive gauche de la Saône indolente, à 212 près de Villegaudin. Alluvions quaternaires au bord de la grande rivière ; ailleurs terrain pliocène.

12,288 hectares. L'ensemble des 9 communes a vu son peuple baisser de 5,873 personnes en 1872 à 5,142 ou 731 de moins en 1906. Il n'y a que 348 habitants groupés à Saint-Martin-en-Bresse, contre 435 à Bey et 479 à Damerey.

Eglises de Bey (XIIe et XVe siècles) et de Damerey (XIIe et XVIe siècles). Ruines de manoirs à Guerfand, et à la Marche près Villegaudin. Châteaux de Damerey et de Crémelon près Saint-Martin (XVIe siècle), de Bellefond près Saint-Martin, de Montcoy et de Saint-Didier-en-Bresse (XVIIe siècle).

LE CANTON DE SENNECEY-LE-GRAND atteint 483 mètres d'altitude dans le bois de Mancey et n'est plus qu'à 171 dans l'ample déroulement de la plaine de la Saône, rive droite, vis-à-vis des plates étendues de la Bresse, rive droite. Cette plaine est tertiaire et quaternaire au bord de la rivière de lenteur unique ; le tertre est jurassique. Le territoire a quelque part aux 1,792 hectares de la forêt de la Ferté, part aussi aux méandres de la Grosne, gracieux affluent de la Saône descendu des monts du Beaujolais.

La population s'y amoindrit « sinistrement ». Sur 20,495 hectares, ce bloc de 18 communes a perdu 3,302 personnes de 1872 à 1906 — de 14,086 à 10,784, — c'est un abandon de 23 à 24 pour 100 des existences d'après la guerre. 1,173 habitants agglomérés à Sennecey-le-Grand, 961 à Laives.

Des deux menhirs de Venière, l'un a 5 m. de haut. Eglises de Beaumont, de Saint-Cyr et de Saint-Martin-de-Laives (romane), de Saint-Germain-des-Buis, de Saint-Julien-de-Sennecey (XIIe et XVIe siècles). Ruines du manoir de Dulphey près Mancey (XVIe siècle). Vieux châteaux de Boyer ; de Bresse-sur-Grosne ; de la Chapelle-de-Bragny ; de Balleure et Saugerée près Etrigny, de Ruffey près Sennecey ; château moderne de Saint-Ambreuil près des restes (XVIIe siècle) d'une abbaye de l'ordre de Citaux.

LE CANTON DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS touche, au Nord au département de la Côte-d'Or, à l'Est à celui du Jura. On aurait dû l'appeler : Verdun-Fin-de-Doubs, son chef-lieu s'étant installé au confluent du Doubs et de la Saône. Est-ce réellement ici la fin du Doubs où celle de la Saône ? Equitablement il semble que la Saône est inférieure en volume ; d'ailleurs elle a 165 kilomètres de moins en un bassin plus petit ; mais elle arrive en une seule et majestueuse venue, tandis que le Doubs est coupé en trois par deux îles. Plaine alluvionnaire, tertiaire pliocène, la Bresse règne uniformément autour de Verdun. A peine si quelques invisibles soulèvements du sol atteignent ou dépassent un peu 200 mètres sur ce plan interrompu d'étangs et de bois ; la Saône est à 175.

Riche pays, mais pays déclinant par la limitation des naissances. De 16,685 personnes en 1872, le peuple s'est réduit à 13,311 en 1906, dans l'ensemble de 23 communes, casées sur les 27,448 hectares qui en font, comme étendue, le second des 50 cantons de Saône-et-Loire, après celui de Lucenay-l'Evêque, avant celui de Buxy. 1,274 habitants agglomérés à Verdun, 653 à Gergy, 630 à Bragny-sur-Saône, 573 à Navilly, 533 à Verjux.

Tumulus à Gergy. Eglises médiévales, du XIIe au XVIe siècle, à Ciel, Gergy, Palleau, Pontoux (simples ruines), Saint-Gervais-en-Vallière, à Cercy près ce Saint-Gervais, Saint-Loup-de-la-Salle, Verjux, la Villeneuve. Manoirs d'Allerey (ruines), de Vauvry près Ciel (ruiné), de Pourlans, de Cercy, de Saint-Loup-de-la-Salle (au nombre de deux, faits des débris de la vieille abbaye de Maizières), de Toutenant.



VERDUN : CONFLUENT DE LA SAONE ET DU DOUBS.



SAINT-MARTIN : PAYSAGE BRESSAN.

Arrondissement de CHAROLLES.

L'arrondissement de Charolles, à la fois le plus occidental et le plus méridional de Saône-et-Loire, a pour limites, au Sud-Est le département du Rhône, au Sud celui de la Loire, à l'Ouest celui de l'Allier, au [illegible] celui de la Nièvre, au Nord les arrondissements d'Autun et de Chalon-sur-Saône, à l'Est celui de Mâcon.

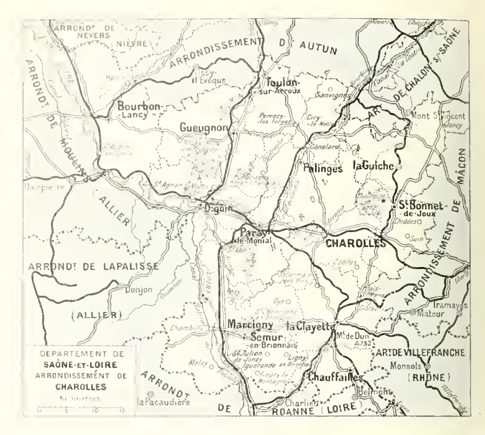
[illegible] ses 249.720 [illegible] en 15 cantons, en 138 communes, [illegible] arrondissements de Saône-et-Loire, il [illegible] au département plus de 29 centièmes.

[illegible] des formations géologiquement modernes, le quaternaire [illegible] en partie l'Ouest de la circonscription, le long de la Loire [illegible] suivant le temps et qui n'est en bon [illegible] quelques semaines chaque année. Ces dépôts rem[illegible] des vallées de l'Arconce, de l'Arroux, de la Bourbince [illegible] par le canal du Centre. En remontant les âges on [illegible] le jurassique, le trias, les roches houillères du bassin de [illegible] le permien, le granit, le gneiss. En somme cet arrondissement [illegible] à notre grand Massif Central.

[illegible] le Mont de Dun (752 mètres), cime historique, y domine; [illegible] la rive droite du fleuve l'abandonne, est à [illegible] 200 mètres.

[illegible] c'est surtout une région humide, peu fertile, ayant [illegible]

[illegible] des cantons industriels, Digoin, Toulon-sur-[illegible] des cantons agricoles ou pastoraux. [illegible] 130,946 personnes en 1872 et [illegible] en 1906. Charolles, son chef-lieu, n'a que 3,228 habitants [illegible] 3,182 à Paray-le-Monial, et 5,321 à Digoin; on [illegible] 2,807 à Gueugnon, 2,309 à Marcigny, 1,896 à Bourbon-Lancy, [illegible] territoire des anciens Éduens, on rencontre [illegible] de Paray le-Monial, des restes de châteaux [illegible] modernes. Bourbon-Lancy y fut *Borvo*, [illegible] fut la gallo-romaine *Telonum*.



L[illegible] le plus occidental de Saône-et Loire, confronte, du Nord avec le département de la Nièvre, de l'Ouest avec celui de l'Allier [illegible] de l'Allier, les 10 communes, les 28,382 hectares du territoire suivant la rive droite. C'est le plus étendu des 50 cantons du département, après celui de Lucenay-l'Évêque, avant celui de Verdun-sur-le-Doubs.



[illegible] Le Pont sur la Loire.

[illegible] 229 personnes; son surnom : sur Loire [illegible] département un Gilly-les-Cîteaux. Le fleuve y [illegible]

Dans le val du fleuve le sol est d'alluvions, donc tout ce qu'il y a géologiquement de plus moderne; le tertre relève du granit, des schistes dévoniens, du carbonifère; les eaux thermales de Bourbon-Lancy, de tout temps très fréquentées, y sont une manifestation puissante de la chaleur interne du globe. De 200 mètres d'altitude, ou un tout petit peu plus, dans la plaine de Loire, le sol s'élève à 472, au village de Mont.

De 1872 à 1906, la population y a crû de 1,443 unités, ayant passé de 10,129 personnes à 11,572, dont 1,896 agglomérées à Bourbon-Lancy.

Bourbon-Lancy, comme Bourbon-l'Archambault et Bourbonne-les-Bains, rappelle *Borvo*, l'un des dieux de nos ancêtres, celui dont la puissance faisait jaillir, bouillonner les eaux « divines »; de nombreux débris gallo-romains y ont été exhumés du sol. Cette ville possède, en une église des XIe et XIIe siècles, un musée de ses antiquités et montre des restes d'enceinte médiévale, des ruines de château, un vieil hôpital. Églises anciennes à Cronat, à Perrigny-sur-Loire et à Vitry. Restes d'un pont romain près de Gilly.

Vieux châteaux de Ballore près Cronat, de Chirat (ruines) près Gilly-sur-Loire, du Breuil près Maltat, de Charnay près Perrigny-sur-Loire, de Saint-Aubin-sur-Loire, de Fraise près Vitry.



[illegible]

[illegible]

Vue générale de Bourbon-Lancy.

[illegible] c'est l'un des noms les plus vénérables qu'il y ait en France: il nous rappelle la [illegible] de la nature et la divinité à laquelle nos ancêtres attribuaient les bienfaits de la [illegible] est à une petite lieue de la Loire.



Vue générale de Charolles.
Charolles est au confluent de l'Arconce et de la Semence.



Le Viaduc de Mussy (Canton de Chauffailles).
Sur la ligne de Paray-le-Monial à Lyon, il franchit un affluent du Sornin.

Le Canton de Charolles penche ses coteaux, ses ruisseaux, vers l'une où l'autre rive de l'Arconce, tributaire de droite de la Loire qui abandonne son territoire par 250 mètres, plus ou moins. Les 13 communes, les 21,448 hectares de ce canton appartiennent à des roches, à des assises diverses: gneiss, schistes cristallins, granits du Massif Central, lias, jurassique moyen, tertiaire miocène. Ses collines s'élèvent jusqu'à 427 mètres, près de Marcilly-la-Gueurce. Prairies magnifiques ; bétail renommé ; part aux 1,000 hectares de la forêt d'Avioth.

La possession de la sous-préfecture de l'arrondissement de Charolles n'a pas suffi pour augmenter la population du pays, qui même a sensiblement diminué : des 12,113 individus du recensement de 1872 aux 10,831 de celui de 1906, elle a perdu 1,282 existences. 3,228 habitants sont groupés autour de l'Hôtel de Ville de Charolles, moins peuplée que deux des chefs-lieux de cantons de son arrondissement, Digoin et Paray-le-Monial.

De son passé ducal, Charolles n'a gardé que des restes d'un château où s'est logé l'Hôtel de Ville et une demeure du xve siècle. Ruines de la maladrerie de Prizy. Vieux châteaux de Montessus près Changy (débris), de Lugny-lès-Charolles (restauré), de Marcilly et du Moulin-la-Cour près Marcilly (tous deux ruinés), de Rambuteau près Ozolles, de Vaux-de-Chizeuille près Saint-Julien-de-Civry (débris), de Collonge près Vendenesse-lès-Charolles. Anciennes églises de Baron, Champlecy, Saint-Julien-de-Civry, Viry.

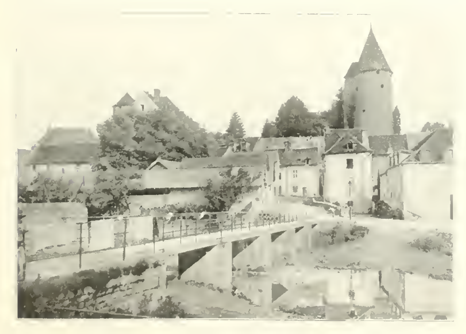


Chauffailles : L'Église.

Bordé au Sud par le département de la Loire, à l'Est par celui du Rhône, le Canton de Chauffailles est le plus méridional de Saône-et-Loire. Les granits et granulites et, à l'Ouest, le jurassique, lias ou autre, qui s'adosse aux dits granits, composent les 10 communes de ses 10,164 hectares voués surtout à l'herbe des pâturages où se promène un magnifique bétail. Le Sornin emporte le tribut de ses eaux vers la rive droite de la Loire. Ce torrent, le Sornin — il faut spécifier, car la Loire aussi n'est qu'un torrent — abaisse ici son niveau à 290 mètres ou moins encore ; le mont de Chélu atteint 663 mètres : c'est là l'échelle des altitudes. La célèbre montagne de Dun, qui donne ici leur surnom à Chassigny-sous-Dun et à Mussy-sous-Dun, est dans un canton voisin, celui de la Clayette.

De 13,297 résidents en 1872, le peuple de Chauffailles s'est réduit à 11,889 en 1906, soit 1,408 de moins. Chauffailles compte 1,660 habitants agglomérés.

L'église romane de Châteauneuf mérite une visite. Très vieilles églises à Mussy-sous-Dun et à Saint-Martin-de-Lixy. Ruines des châteaux de Blanchet près Châteauneuf, de Chauffailles, de Mussy-sous-Dun, de Vertpré sur le territoire de Tancon. Beau château de Barnay (xve et xviie siècles) près Saint-Martin-de-Lixy.



Charolles : Le Chateau.



Charolles : La Semence.



VUE GÉNÉRALE DE LA CLAYETTE.

Ce bourg cantonal en amphithéâtre a son site à 400 mètres en moyenne au-dessus des mers ; il domine un assez vaste étang dont le ruisseau ne tarde pas à gagner la rive droite du Sornin ; cet étang on le traite de lac, mais il n'a que 30 hectares d'étendue ; de la bourgade audit Sornin, la distance n'est que d'un quart de lieue.

DANS le CANTON DE LA CLAYETTE, limitrophe du département du Rhône à l'Est, trône le célèbre Mont de Dun (732 mètres). Sur cette cime, qui donne son nom à un petit pays, régna l'oppidum celtique de *Dunum*, qui devint, au moyen âge, la forteresse de Dun-le-Roi. De cette colline assez élevée pour être traitée de montagne, le sol de cette région d'excellents pâturages, de beau bétail, descend à 300 mètres, plus ou moins, dans le val encaissé du Sornin, tributaire de droite de la Loire. Granits et granulites et, appuyées à ces vieilles roches, à l'Ouest, des roches jurassiques, puis du tertiaire pléistocène, telle est la substance du pays, qui fait part intégrante du grand Massif Central de la France. Le surmom de Colombier, et de Saint-Laurent : *en Brionnais*, rappelle que la région fit partie de la contrée dite, au moyen âge, le Brionnais. En 18 communes, sur 18,540 hectares, ce territoire a perdu 1,381 personnes de 1872 à 1906, étant descendu, d'un recensement à l'autre, de 13,371 à 11,990 habitants, dont 1,291 agglomérés à la Clayette. A part les souvenirs reculés de *Dunum*, ce canton montre les deux belles églises de Saint-Germain-des-Bois (XIe siècle) et de Bois-Sainte-Marie (XIIe siècle); autres églises anciennes à Curbigny, à Saint-Laurent-en-Brionnais et à Vauban ; clochers de Vareilles (roman) et d'Ouroux ; vieille chapelle à pèlerinage de Montrouan près Gibles. Ruines du manoir de Dyo ; châteaux de Drée près la Clayette (XIVe siècle, remanié) et de la Bazole près Curbigny (XVIIIe siècle).

DIGOIN. — LE PONT-CANAL.

Ce bel ouvrage, qui traverse le fleuve, a [illegible] mètres de longueur, en 11 arches.

SÉPARÉ du département de l'Allier par le large lit de l'inconstante Loire, le CANTON DE DIGOIN relève du miocène ou du quaternaire et, comme roches anciennes, du permien. Ce territoire de 10,123 hectares en 6 communes est le rendez-vous de quatre torrents inégaux entre eux et inégaux à eux-mêmes suivant l'état du ciel. Loire ; Arconce et Arroux, tributaires de la Loire ; Bourbince, affluent de l'Arroux, accompagnée par le canal du Centre, y arrivent en tempête quand ont passé les grands nuages de la grande pluie ; ils se cachent presque, dans des lits démesurés quand le soleil darde depuis des semaines. 215 mètres dans le val de Loire, 348 près des Guerreaux, ce sont là le bas et le haut de son relief.

De 7,315 personnes en 1872 à 10,693 en 1906, la population y a crû de 3,378 unités, augmentation due à l'industrie plus qu'aux biens de la terre. Digoin, la ville majeure de l'arrondissement, compte 5,321 habitants agglomérés et Saint-Agnan 512.

En dehors du pont du canal du Centre il n'y a guère à nommer dans ce canton, comme curiosité, que le château de Pontamailly (XVIe et XIXe siècles) près Varenne-Reuillon.



DIGOIN ET LA LOIRE.

Digoin [illegible] de 225 mètres [illegible] la Loire y passe, dont la ville longe la rive droite ; l'Aron en est voisin, qui se perd dans la Loire [illegible] mètres seulement de distance ; le canal latéral au fleuve se déroule sur la rive opposée ; le canal du Centre y aboutit.

Le Canton de Gueugnon reçoit l'Arroux du canton de Toulon et le transmet à celui de Digoin, où il s'achève en Loire, rive droite.

Granits, roches houillères, permien, tertiaire miocène constituent ce territoire qui a pour cime culminante le Mont Dardon (509 mètres) et pour moindre altitude 230 mètres au plus, dans la vallée de l'Arroux.

Sur 24,073 hectares distribués en 9 communes, ce canton possédait 8,712 résidents en 1872 ; le recensement de 1906 lui en a reconnu 9,737 ou 1,025 individus de plus — 2,807 habitants sont groupés au chef-lieu.

Anciennes églises de la Chapelle-au-Mans, de Chassy, de Neuvy-Grandchamp.

Vieux château du Breuil près Gueugnon. Ruines des manoirs de Chassy, de Clessy, de Neuvy-Grandchamp.



L'Arroux a Gueugnon.

Ce chef-lieu de canton est à l'altitude de 240 mètres, sur la rive droite de l'Arroux, rivière d'étiage faible, de crues démesurées, que n'a pas encore grossie la Bourbince.

Dans le Canton de la Guiche naît la rivière de Charolles, l'Arconce, qui s'approvisionne à des étangs dans les bois. Gneiss, schistes cristallins, granits, roches du trias, ces pierres dures s'opposent à la filtration souterraine des eaux ; elles se répandent sur terre au lieu de s'insinuer dans le sol : de là les étangs, les bois, les prés humides plutôt que les champs, les sillons.

C'est un pays froid, bon pour le bétail, qui est fort beau, ainsi qu'en tout Charollais. 567 mètres de plus haute surrection à l'ancien télégraphe de Sainte-Colombe : 220 à la sortie de la Guye, sous-affluent droit de la Saône par la Grosne, tandis que l'Arconce gagne la rive droite de la Loire. La contrée est donc située sur la grande dorsale européenne d'entre Atlantique et Méditerranée. Sur les 18,199 hectares de ce canton fait de 11 communes, il y avait 7,609 individus en 1872 ; le recensement de 1906 n'en a relaté que 6,524, soit 1,085 de moins. La Guiche n'agglomère que 396 individus contre les 595 de Joncy.

Églises du XIIe siècle à Chevagny-sur-Guye, à Joncy, à Marizy. Ruines de manoirs à la Guiche, au Rousset, à Bussière près Saint-Marcelin-de-Cray ; ancien donjon carré de Montvoisin près Collonge-en-Charollais.

L'Église de La Guiche.

Elle ne date que du XVIIe siècle. Quant au bourg il se trouve à 465 mètres au-dessus des mers, dans un pays dont les étangs s'écoulent dans la tortueuse Arconce.

Seul canton de Saône-et-Loire auquel appartiennent les deux rives de la Loire, le Canton de Marcigny est en bordure des départements de la Loire et de l'Allier. Fragment de l'ancien Brionnais, ses roches les plus anciennes sont jurassiques ; le tertiaire et le quaternaire en occupent presque toute la surface, qui est de 22,431 hectares en 12 communes.

Outre le val de la Loire, qui s'abaisse à 240 mètres, il possède un coin du val de la rivière de Charolles, l'Arconce. Culmen, au Sud-Ouest de Melay, 345 mètres. Bois assez étendus.

Le dénombrement de 1872 y avait reconnu 12,019 habitants, celui de 1906 n'en a constaté que 10,794, soit en moins 1,225. On compte 2,369 personnes groupées à Marcigny.

L'église romane d'Anzy-le-Duc est un fort bel édifice ; autres vieilles et curieuses églises à Baugy, Marcigny, Montceaux-l'Étoile, Saint-Martin-du-Lac, Vindecy. Ruines de manoir à Bagneaux près Melay. Châteaux de Maulévrier (XVe et XVIIIe s.) près Melay et d'Arcy (XVIe et XVIIe s.) près Vindecy.



Chambilly et la Loire (Canton de Marcigny).

Chambilly, petit bourg de 358 habitants agglomérés, borde la rive gauche de la Loire, suivie sur cette même rive par le canal latéral de Roanne à Digoin. Altitude, 244 mètres.



Marcigny [illegible]

Romane en partie [illegible] quart de lieue de la Lo[illegible]

Dans le Canton de Palinges, le canal du Centre, parti de [illegible] à Digoin, remonte, d'écluse en écluse, le val de la Bourbince, affluent de l'Arroux. A travers granits, gneiss et micaschistes, trias, lias, tertiaire miocène, il va de l'Arconce, rivièrette de Charolles, à la Bourbince, puis à l'Oudrache, tributaire de cette Bourbince. Cette région si diverse de roches, bois, landes, prairies, a pour lieu le plus bas 240 mètres ou un peu moins, au bord de la Bourbince, et pour culmen 444 au tertre de Champ[illegible] près [illegible]vaux.

Les 8 communes de ce territoire de 17,903 hectares entretenaient 7,903 individus en 1872; en 1906, on n'en a recensé que 7,096, la perte est de 807 existences. Palinges groupe 785 habitants autour de sa mairie et de son église.

[illegible] de Bragny-en-Charollais (XIe et XIIe s.) et de Palinges (XIe et XIIIe s.) : clocher du XIIe à Martigny-le-Comte, restes de couvent à [illegible]. Vieux château de Commune et de Digoine près Martigny-le-Comte, (XVIIe s.) près de Palinges. Ruines du manoir (XIIe et XVe s.) de Bragny-en-Charollais, qui possède un beau château moderne.



Palinges : Le Canal.
Palinges commande, mais pas de haut, d'une modeste colline le val de la Bourbince suivie fidèlement par le canal du Centre, de son embouchure à sa source. Altitude, 275 mètres.

Paray : Tour Saint-Nicolas.
[illegible] est un reste d'[illegible]

Le Canton de Paray-le-Monial, ensemble de 11 communes sur 21,097 hectares, a gagné 716 existences entre 1872 et 1906 ; il a passé, durant ce temps, de 8,753 à 9,469 personnes, croît qu'il doit surtout au pèlerinage très fréquenté du Sacré-Cœur de Jésus. Paray-le-Monial est comme le Lourdes de cette région de la France. L'oligocène et le miocène s'y sont déposés au pied du lias adossé lui-même aux vieilles roches du Massif Central de la France. Pierres anciennes ou jeunes assises (jeunes, géologiquement parlant) y bordent quatre cours d'eau, Loire, Arconce, Bourbince, Oudrache, celle-ci tributaire de la Bourbince, la Bourbince de l'Arroux, et l'Arroux de la Loire. Le val de la Bourbince est remonté par le canal du Centre. Bois, landes et brandes, étangs, nature froide. 220 mètres dans le val de la Bourbince ; 303 au Nord de Paray.

Ce canton possède, en sa ville aux pèlerins, la cité la plus peuplée de l'arrondissement de Charolles après Digoin : Paray-le-Monial compte 3,382 habitants agglomérés, contre les 3,228 de Charolles et les 5,321 de Digoin. L'église de Paray-le-Monial est un grand monument du XIIe s., près des restes d'un palais prieural des XVe et XVIe s. ; cette ville offre aussi un beau couvent des XVIIe et XVIIIe s., des maisons des XVe et XVIe siècles, un Hôtel de ville inauguré en 1528. Vieux manoirs de Chevenizet près Nochize, de Moulin-l'Arconce (XVe s.) près Poisson, de Selore près Saint-Yan (XVIIe s.), de Vigny-lès-Paray, de Cypierre (XIVe et XVIe s.) près Volesvres.



L'Église de Paray-le-Monial.
C'est un spécimen parfait du style roman bourguignon.



[illegible] Canal.
[illegible] par plus de 100,000 pèlerins, [illegible] de moyenne altitude.



Palinges : Vieille Tour.
C'est là un faible reste de l'ancien appareil de défense de Palinges, place forte au moyen âge.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-BONNET-DE-JOUX.
Saint-Bonnet-de-Joux est peu éloigné de la ligne de divorce des eaux entre la Loire et la Saône.



SEMUR-EN-BRIONNAIS : L'ÉGLISE.

LE CANTON DE SAINT-BONNET-DE-JOUX étale ses 8 communes, ses 14,935 hectares sur des granits et granulites du trias, du lias qui font partie du grand noyau résistant de la France, du Massif Central. Région assez froide par la nature de son sol, il s'étage entre 300 mètres environ, dans le val d'Arconce, et 594, altitude du Mont Botey près de Beaubery. Il a part aux 1,000 hectares de la forêt d'Avaise.

Halliers, prairies, étangs, cultures, ce territoire avait 708 habitants de moins en 1906 qu'en 1872 — 6,423 au lieu de 7,131. 640 personnes sont concentrées à Saint-Bonnet-de-Joux.

Les plus vieux monuments de ce canton sont l'église de Suin (XIe siècle) et celle de Chiddes (XIIe siècle); le plus remarquable est le superbe manoir de Chaumont-la-Guiche (XVIe et XVIIe siècles) près Saint-Bonnet-de-Joux.

Ruines des châteaux de la Tour d'Hélène et de la Tour d'Avaise près Mornay, de Dondin ; château de la Tour de Marchizeuil (XVe et XVIIIe siècles) près de Pressy-sous-Dondin.



SEMUR-EN-BRIONNAIS : LE DONJON.
C'est à 400 mètres, plus ou moins, d'altitude que ce chef-lieu de canton commande abruptement et de haut un ravin à une lieue de la rive droite de la Loire.

LE CANTON DE SEMUR-EN-BRIONNAIS, dans l'ancien pays du Brionnais, comme son surnom l'indique, confronte au Sud avec le département de la Loire.

Comme grande rivière il a la Loire indisciplinée, grande en crue seulement et trop longtemps, trop souvent réduite à des ruisseaux perdus en un large lit, comme riviérette l'Arconce de Charolles. Sur l'une et sur l'autre il s'abaisse à 250 mètres d'altitude, plus ou moins, tandis qu'il se hausse à 512 au Sud de Saint-Christophe-en-Brionnais. Comme substance il relève du lias, du jurassique moyen, du pléistocène et du quaternaire. Belles et bonnes cultures dans le val bonnes prairies sur les coteaux.

10,770 personnes y vivaient en 1906, en 14 communes, sur 19,971 hectares ; le recensement de 1872 en avait compté 12,666, c'est 1,896 de moins. Il y a 595 habitants agglomérés à Semur, 568 à Saint-Julien-de Jonzy.

Le nom d'une de ses communes, Iguerande, purement celtique, indique comme Ingrande, Aigurande, Eygurande, Ygrande, qu'il se trouvait à une frontière de nation, de tribu (ici les Eduens, les Segusiaves, les Arvernes). Semur n'est pas une bourgade indifférente ; on y voit une fort belle église du XIIe siècle, une autre moindre, du XIe siècle, les débris d'un château fort et d'un couvent. Eglises des XIe et XIIe siècles à Iguerande et à Varenne-l'Arconce, du XIIIe ou du XIVe siècle à Ligny-en-Brionnais, qui montre aussi les restes de l'abbaye de Saint-Rigaud. Ruines des manoirs de Troncy près Iguerande, de l'Etoile près Ligny-en-Brionnais, du Palais près Mailly, de Sarry. Vieux château d'Oyé, de Daron, de Chaumont, du Bourg, tous quatre sur le territoire d'Oyé.

DANS le CANTON DE TOULON-SUR-ARROUX règnent, à droite de l'Arroux le granit, à gauche le permien; entre les deux s'allonge une bande carbonifère.

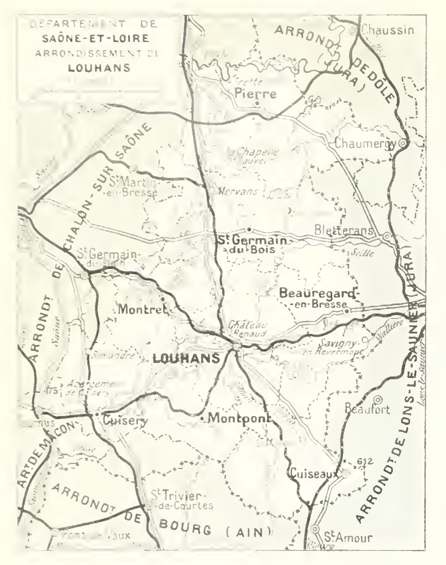
Comme relief, le mont de Sanvignes atteint 414 mètres, tandis que l'altitude s'abaisse à 260 environ, aussi bien dans le val d'Arroux que dans celui de son affluent la Bourbince, remonté par le canal du Centre. Ce territoire abonde en bois, en prairies, en étangs dont le plus grand a été desséché, à Perrecy-les-Forges : long de 3,500 mètres, d'ailleurs fort étroit, il suspendait le cours de l'Oudrache, qui est tributaire de la Bourbince.

Ce territoire de 22,454 hectares que se partagent 8 communes a possédé 9,928 personnes en 1872 et 12,475 en 1906 : c'est un gain de 2,547 individus qui a pour cause la houille du bassin de Perrecy-les-Forges et les industries qui en dérivent. Toulon groupe 1,356 habitants autour de son hôtel de ville, Perrecy-les-Forges 1,165, Génelard 1,026, Ciry le-Noble 557.

Toulon, le *Telonum* ou *Telonnum* gallo-romain, se signale par une église du XIIe siècle qui ne sert plus au culte, un pont (13 arches) du XVIe, un château du XVIIe. Vieilles églises de Génelard, de Perrecy-les-Forges, de Saint-Romain-sous-Versigny. Ruines des châteaux de Ciry-le-Noble et de Sanvignes. Manoirs de Dompierre-sous-Sanvignes, de Génelard, bel édifice du XVIIIe siècle.



TOULON : L'ARROUX.
En vue du Morvan, Toulon se penche vers le [illegible] Arroux.



Arrondissement de LOUHANS.

L'Arrondissement de Louhans est le plus oriental de Saône-et-Loire. Il s'arrête à l'Est devant le département du Jura, au Midi devant celui de l'Ain, au Couchant devant l'arrondissement de Mâcon et au Nord devant celui de Chalon-sur-Saône. Ainsi délimité, ses 8 cantons, ses 82 communes comprennent 124,623 hectares, soit un peu moins des 16 centièmes du département.

S'il ne possédait, à la pointe Sud-Est de Saône-et-Loire, un promontoire des monts du Jura, le mont Février, cime jurassique de 612 mètres d'altitude, il appartiendrait en entier à une plate campagne quaternaire ou tertiaire; tertiaire surtout et spécialement pliocène. Cette campagne, cette plaine est la Bresse, dite ici la Bresse Louhannaise, en distinction de la Chalonnaise au Nord, de la Mâconnaise au Midi. Elle est d'une immense monotonie; elle le serait plutôt sans ses halliers, ses étangs, l'intimité de ses petits coins d'horizon borné, tandis que du moindre clocher, de la moindre tour de château, du moindre belvédère de haute maison, l'on contemple tout le pays d'entre le Jura au Levant et la tombée des monts de rebord du Massif Central au Couchant. La Saône, qui nulle part ne secoue ici sa paresse, borde à l'Ouest l'arrondissement sur une courte longueur; elle descend à 175 mètres; les autres cours d'eau notables de la circonscription sont, au Nord le Doubs, au centre la Seille qui passe à Louhans. Sauf la Saône et le Doubs, trop grandes rivières pour de petits détours, tout le reste, Seille comprise, se tord et retord incessamment dans les bois ou les prées.

Tels cantons y ont un peu augmenté de population, tels autres ont diminué et dans l'ensemble le recensement de 1906 a donné un nombre d'hommes presque égal à celui de 1872; la perte a été de 925 personnes 84,972 au lieu de 85,897. Louhans compte 3,216 habitants agglomérés, Pierre 1,466, Saint-Germain-du-Bois 1,035. Des 82 communes de l'arrondissement, 11 seulement groupent plus de 500 âmes au chef-lieu. On est ici chez les anciens *Séquanes*. Ni les Gaulois, ni les Romains n'y ont laissé de traces bien vieilles, et le moyen âge ne s'y fait admirer par aucun monument magnifique, l'ère moderne non plus.

Le Canton de Beaurepaire touche au département du Jura, à l'Est. Il est de ceux que le nom seul de la région qu'ils occupent suffit à décrire. Dire qu'il fait partie de la Bresse, c'est indiquer l'absence de relief. Pas une seule colline en vue du Jura qui barre l'horizon à l'Orient. Rares ondulations dépassant quelque peu 200 mètres, soit une vingtaine au-dessus des prairies de la Seille, affluent dormant de la rive gauche de la Saône; bosquets, bois, rideaux d'arbres arrêtant de tous côtés la vue; ruisseaux lourds revenant à chaque instant sur eux-mêmes dans leur lit sans pente; lueurs d'étangs.

12,535 hectares; 7 communes; 8,747 résidents en 1906, contre 9,215 en 1872; perte de 468 existences. Rien que 220 habitants agglomérés à Beaurepaire; 340 à Sagy, 581 à Savigny-en-Revermont.

Point de vieilles églises curieuses; ruines de manoirs au Fay; vieux châteaux de Montcony et de Beaurepaire.

L[illegible] Cuiseaux, limitrophe des départements du Jura à l'Est et de l'Ain au Midi, a part au vaste, à l'immense Massif des Monts du Jura, [illegible] dans le premier chaînon dudit Jura premier en partant de la plaine bourguignonne, — dernier en partant de l'arête la plus haute, il possède le Mont Février qui a 612 mètres d'altitude et qui est jurassique ainsi que le proclame le nom de Jura. Tout le reste du canton est en Bresse, sur des rus du bassin gauche de la Seille, affluent de gauche de la Saône. Sur l'un de ces rus, le Solnan, on n'est qu'à 180 mètres ou très peu plus au-dessus des mers. Presque tout ce territoire de 15,754 hectares en 9 communes est donc un sol tertiaire surtout pliocène, d'une platitude parfaite, avec bois, étangs, mares, rus tortueux. De 10,176 personnes en 1872, ce canton s'est vu réduit à 9,702 par le recensement de 1906 perte de 474. Il y a 827 habitants agglomérés à Cuiseaux. Ce que le moyen âge offre ici de plus curieux, c'est la belle église du Miroir (XIIe siècle), ancienne abbatiale; anciennes églises de Champagnat, de Cuiseaux, de Frontenand. Restes de l'enceinte de Cuiseaux. Trois vieux manoirs sur le territoire de Varennes-Saint-Sauveur.

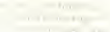


[illegible] comme d'ailleurs tant d'autres à cette [illegible] plus aujourd'hui que deux.



La Vallière à Sagy (C^on de Beaurepaire). — Sagy est un bourg de 340 hab., à 180-200 m. au-dessus des mers; la Vallière se perd dans le Solnan près de Louhans.





[illegible] des mers, tout à l'extrémité [illegible] la plaine se transforme en montagne [illegible] vives, aux croupes boisées.



Église de l'Abergement (Canton de Cuisery).
Ce bourg a son site à 196 mètres au-dessus des mers, à égale distance de la Saône et de la Seille.



Louhans, Grand'Rue.
Au sein de la vaste Bresse louhannaise, qui semble infinie, à quelque distance du pied du Jura, Louhans est à 180 mètres.

Dans le Canton de Cuisery passe, entre des prées humides, la Seille endormie qui s'apprête à s'unir à plus dormante qu'elle encore, à la Saône. Alluvions quaternaires, tertiaire pliocène, c'est ici la Bresse, la plaine agricole, à 175 mètres d'altitude sur Saône et Seille, à 200 et rarement plus au-dessus des vallées.

Ce pays désespérément plat, mais non sans charmes agrestes, sans beautés intimes, étend 10 communes sur 10,789 hectares peuplés de 9,166 personnes en 1906 ; il en comptait 9,573 ou 407 de plus en 1872. Cuisery réunit 987 habitants autour de sa mairie, Simandre 669, l'Abergement de Cuisery 665.

Les églises de Cuisery, de la Genète, de Loisy, d'Ormes, de Simandre sont anciennes, notamment celles de Simandre, de la Genète, d'Ormes. Ruines de manoirs à Cuisery, à Ormes ; château du XVIIIe siècle à Loisy.

Le Canton de Louhans, contrée de Bresse et spécialement Bresse Louhannaise en l'honneur de Louhans, a toutes les platitudes de la Bresse ; elle en a les bosquets, les horizons à chaque instant arrêtés par des arbres, les rus tordus, les riviérettes lentes et par endroits immobiles; une simple haleine du vent peut faire croire que la Seille remonte vers les bouts-du-monde où elle commence dans des anfractuosités du Jura. C'est à Louhans même que cette Seille y boit le Solnan qui vient de humer la Vallière de Lons-le-Saunier; son niveau descend un peu au-dessous de 180 mètres; les lieux les plus hauts de la plaine dépassent à peine 200.

Cette contrée pliocène et quaternaire comprend 10 communes, 16,268 hectares; 14,827 résidents en 1872 et 15,759 ou 932 de plus en 1906. On compte à Louhans 3,216 habitants agglomérés, 567 à Châteaurenaud. Des débris d'enceinte des XVIe et XVIIe s., une église de la fin du XVe, un hôpital et une mairie du XVIIe sont les seuls trésors archéologiques du chef-lieu. — Branges, Bruailles, la Chapelle-Naude, Montagny près Louhans possèdent d'anciennes églises.



Vue générale de Louhans.



Bords de la Seille à Louhans.
Ce paisible tributaire de gauche de la paisible Saône rencontre ici le Solnan qui, lui-même, vient de recueillir la Vallière, ruisseau de Lons-le-Saunier. Ces cours d'eau de la Bresse viennent tous les trois des combes du Jura.



CHATEAU DE DURTAL (Canton de Montpont).

Durtal est un hameau de 103 habitants, situé à une lieue environ de Montpont. Son château remonte au XVe siècle.



LE MARCHÉ AUX POULETS DE MONTPONT.

La Bresse est une des meilleures patries de la volaille et celle-ci fait le beau des marchés de Montpont.

LE CANTON DE MONTPONT, tout entier dans la Bresse, dite ici Louhannaise, est par cela même une campagne plate, une plaine pliocène de grande monotonie où [illegible] rus aiment à paresser dans un lent voyage qui n'a d'autres incidents que des détours sans fin. Les plus forts de ces rus, Solnan et Sanne, gagnent la rive gauche de la Seille, qui serpente ici par 175 mètres d'altitude, les lieux les plus hauts du territoire s'élevant très peu au-dessus de 200.

Boqueteaux, bois, étangs, prairies, sillons, le canton de Montpont, limitrophe du département de l'Ain, au Midi, case 5 communes sur 10,056 hectares. Population stationnaire : 7,080 résidents en 1872 et 7,126 en 1906, ce n'est que 46 en plus. Montpont n'a que 231 habitants agglomérés contre les 267 de Sainte-Croix.

Rien de rare comme débris des temps passés : une vieille église à la Chapelle-Thècle, un manoir devenu une ferme à Bantanges et les restes du manoir de Durtal.



MOULIN A MONTPONT



MONTPONT.

Montpont a pour nom complet Montpont-en-Bresse. Ce bourg, en plein dans la Bresse, a pour seule gloire la fécondité de cette grande plaine. Il domine [illegible] par le vallon d'une des deux branches mères de la Sanne.

DANS LE CANTON DE MONTRET, la Bresse, et la Bresse seule porte les 9 communes d'un territoire de 12,249 hectares. Campagne pliocène, ce canton a gardé [illegible] uniformément plat, sauf quelques rainures et vallonnements creusés à la longue par le ruissellement. Affluents et sous-[illegible] de la Seille y languissent, faute de pente et ne savent comment se tourner et se détourner vers tous les horizons. Le [illegible], le lieu de moindre altitude est à 176 mètres, dans les prairies de la Seille.

[illegible] 7,100 individus en 1872, et 6,865 ou 235 de moins en 1906. Montret ne groupe que 343 habitants.

[illegible] Bordiau près Montret; vieilles églises de la Frette et de Saint-Vincent-en-Bresse ; ruine d'un château [illegible]

VUE GÉNÉRALE DE MONTRET.



UNE COULÉE DU DOUBS A CHARETTE (Canton de Pierre).
Charette est un village de 189 habitants agglomérés qui se trouve à la rive gauche du Doubs, dans une des régions de la Bresse où se sont conservés le plus d'étangs.



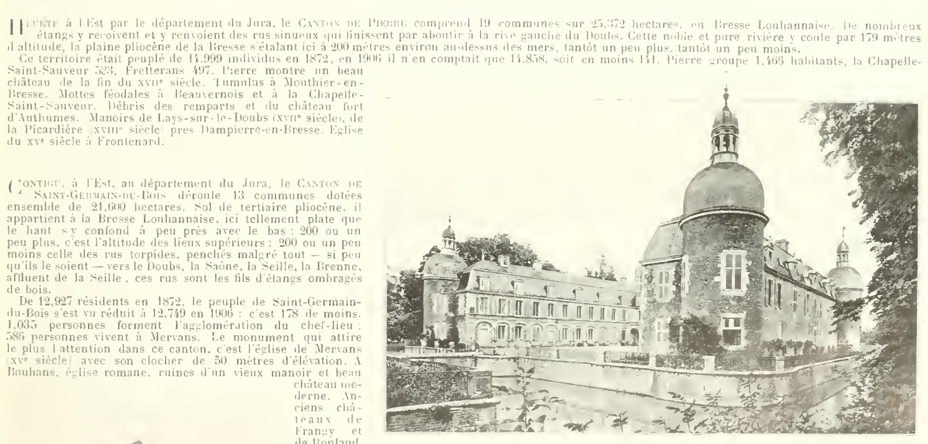
CHAUMIÈRE DES ENVIRONS DE SAINT-GERMAIN.
Les demeures des paysans bressans ont gardé l'aspect rustique d'antan : elles sont bien conformes à l'idée qu'on se fait du « palais d'un laboureur » ; plus d'une a pour habitant un bon richard.

HEURTÉ à l'Est par le département du Jura, le CANTON DE PIERRE comprend 19 communes sur 25.372 hectares, en Bresse Louhannaise. De nombreux étangs y reçoivent et y renvoient des rus sinueux qui finissent par aboutir à la rive gauche du Doubs. Cette noble et pure rivière y coule par 179 mètres d'altitude, la plaine pliocène de la Bresse s'étalant ici à 200 mètres environ au-dessus des mers, tantôt un peu plus, tantôt un peu moins.

Ce territoire était peuplé de 14.999 individus en 1872, en 1906 il n'en comptait que 14.858, soit en moins 141. Pierre groupe 1.466 habitants, la Chapelle-Saint-Sauveur 533, Fretterans 497. Pierre montre un beau château de la fin du XVIIe siècle. Tumulus à Mouthier-en-Bresse. Mottes féodales à Beauvernois et à la Chapelle-Saint-Sauveur. Débris des remparts et du château fort d'Authumes. Manoirs de Lays-sur-le-Doubs (XVIIe siècle), de la Picardière (XVIIe siècle) près Dampierre-en-Bresse. Eglise du XVe siècle à Frontenard.

CONTIGU, à l'Est, au département du Jura, le CANTON DE SAINT-GERMAIN-DU-BOIS déroule 13 communes dotées ensemble de 21.600 hectares. Sol de tertiaire pliocène. il appartient à la Bresse Louhannaise, ici tellement plate que le haut s'y confond à peu près avec le bas : 200 ou un peu plus, c'est l'altitude des lieux supérieurs ; 200 ou un peu moins celle des rus torpides, penchés malgré tout — si peu qu'ils le soient — vers le Doubs, la Saône, la Seille, la Brenne, affluent de la Seille, ces rus sont les fils d'étangs ombragés de bois.

De 12,927 résidents en 1872, le peuple de Saint-Germain-du-Bois s'est vu réduit à 12,749 en 1906 : c'est 178 de moins. 1,035 personnes forment l'agglomération du chef-lieu ; 586 personnes vivent à Mervans. Le monument qui attire le plus l'attention dans ce canton, c'est l'église de Mervans (XVe siècle) avec son clocher de 50 mètres d'élévation. A Bouhans, église romane, ruines d'un vieux manoir et beau château moderne. Anciens châteaux de Frangy et de Ronfaud, ce dernier près de Devrouze.



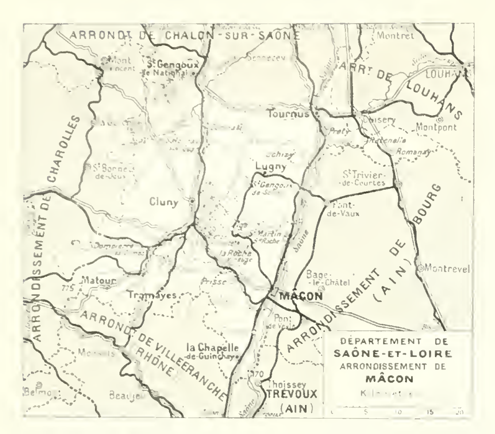
LE CHATEAU DE PIERRE.
Ce chef-lieu de canton a son site à une lieue de la rive gauche du Doubs, tout à côté des lieux où la plaine riveraine devient la Bresse chalonnaise.



RUINES D'AUTHUMES (Canton de Pierre).
Authumes est une commune faite de hameaux ayant ensemble environ 300 habitants. De loin ce débris est comme un immense menhir.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-GERMAIN.
Saint-Germain-du-Bois mérite moins son surnom que jadis ; ce serait [illegible] Saint-Germain-de-la-Plaine ou Saint-Germain-des-Champs depuis que la Bresse s'est transformée en un riche terroir agricole. Il est situé sur la Guyotte, affluent gauche du Doubs.



Arrondissement de MACON.

L'Arrondissement de Macon franchit la Saône dans le canton de Tournus, mais, à cette exception près, il reste sur la rive droite de cette rivière qui semble échapper à la définition de l'eau, élément mobile, tant presque partout elle paraît immobile. Séparé du département de l'Ain par la Saône susnommée, il se heurte du côté du Sud au département du Rhône ; à l'Ouest il s'arrête à l'arrondissement de Charolles, au Nord à ceux de Chalon-sur-Saône et de Louhans.

Ne disposant en tout et pour tout que d'un territoire de 119,841 hectares divisé en 9 cantons et subdivisé en 130 communes, c'est le moindre des cinq arrondissements de Saône-et-Loire ; il ne répond qu'aux 14 centièmes du grand département de Saône-et-Loire.

Du quaternaire ou du tertiaire pliocène dans les riches campagnes de la Saône et de la Grosne, son affluent; au-dessus de ce plat pays, le haut relief des avant-monts, puis des Monts du Mâconnais et du Charollais, des roches jurassiques, des roches houillères, des roches granitiques par lesquelles notre grand Massif Central s'abat sur les jeunes dépôts du val de Saône ; voilà comment se comporte la contrée, d'après la nature de ses pierres ou de ses détritus. En somme la nature de la Bresse s'y continue au-delà de la Saône jusqu'à la racine du noyau résistant de la France.

Comme altitude, elle s'élève de 170 mètres (lieu inférieur de tout le département), des rives de la Saône aux 775 mètres du Crozan, cime culminante des Monts du Charollais.

Sur ces prés et pâtures, dans ces bois et taillis, parmi ces cultures, reste des anciennes landes et brandes, les 119,323 habitants du recensement de 1872 n'étaient certes pas une charge trop pesante et l'on pouvait souhaiter à cette belle contrée plus « d'usagers » et d'admirateurs. Or, le recensement de 1906 n'a pu en réunir que 103,646 ; c'est 15,677 existences de moins, au lieu du surplus désirable et comme tant d'autres arrondissements de France, cette diminution de vie est comme le pronostic de la mort — si la France pouvait périr.

Mâcon groupe plus de 16,000 âmes, Tournus 3,787, Cluny 3,105, Saint-Gengoux-le-National 1,478, tout le reste a moins de 1,000 habitants agglomérés et sur les 130 communes de l'arrondissement il n'en est qu'une vingtaine pour dépasser 500 âmes à leur chef-lieu.

En préhistoire l'arrondissement de Mâcon est célèbre par ses grottes de Solutré ; en histoire il l'est par l'importance immense qu'eut au moyen âge l'abbaye de Cluny. Le plus parfait de ses monuments est Saint-Philibert de Tournus. Une foule d'églises, dont beaucoup de romanes, et de nombreux châteaux et ruines de manoirs ont leur valeur locale.

C[illegible] du côté du Sud, au département du Rhône et séparé, à l'Est, de celui de l'Ain, par le cours majestueux, solennellement lent, de la Saône, le Canton de la Chapelle-de-Guinchay réclame 6,242 hectares [illegible] entre 12 très petites communes. Il [illegible] aux granits et granulites du rebord oriental du grand noyau résistant de la France les alluvions quaternaires du val de Saône et le tertiaire pliocène d'une plaine qui continue purement et simplement la fameuse Bresse du pied du Jura. La Saône le quitte par 170 mètres d'altitude, lieu le plus bas non seulement du canton mais aussi de l'arrondissement et de tout le département, tandis que le sol atteint 445 mètres à l'ancien télégraphe de Prozilly. — Un nom tel que celui de Romanèche, l'une de ses communes, témoigne pour la gloire du pays : c'est un des grands crus de la Bourgogne.

Malgré la richesse du val plantureux, de la côte [illegible] le peuple y diminue : 10,802 résidents en 1872 et 9,771 en 1906, c'est 1,031 existences de moins.

La Chapelle-de-Guinchay ne groupe que 265 personnes contre 640 à Crêches-sur-Saône.

Églises anciennes, plus ou moins curieuses, de Saint-Romain-des-Iles, de Saint-Verand, de Chânes, de [illegible]. Vieux manoirs de Chaintré, de Leynes et [illegible] près de Crêches-sur-Saône.



La Saone a Saint-Romain.

Il y a de nombreux Saint-Romain en France, plus d'une quarantaine : celui-ci, bourg de 323 habitants agglomérés, est Saint-Romain-des-Iles, à la rive droite de la Saône.



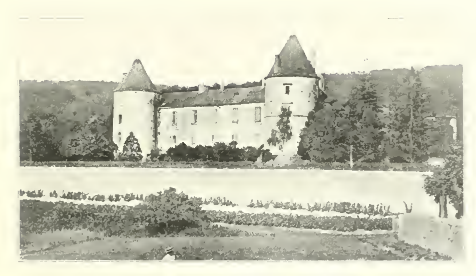
Le Chateau [illegible].

[illegible] est à 300 mètres d'altitude [illegible] la Saône. Château restauré des XVe et XVIIe siècles.



Saint-Romain : Le Pont suspendu.

Ce pont mène du département de Saône-et-Loire dans celui de l'Ain, au pied des talus du plateau de la Dombes.



Chateau de Péronne (Canton de Lugny).
Ce manoir, relativement très moderne, s'est bâti sur un emplacement qui avait porté jadis un palais du roi de Bourgogne Gontran.



Chateau de Cruzille-les-Macon (Canton de Lugny).
Cruzille est un village de 191 habitants agglomérés sis à 335 mètres d'altitude, non loin des belles fontaines de Sagy.

Le Canton de Cluny porte le nom d'un des lieux les plus illustres de l'Europe du moyen âge. Cluny fut, avec son ordre puissant des Bénédictins, une sorte de capitale intellectuelle du catholicisme et l'ornement de l'Europe avec une basilique incomparable.

Ce territoire de 25,181 hectares en 25 communes rassemble sur ces 252 kilomètres carrés les roches les plus diverses, granits et granulites du Massif Central, terrains houillers, terrains du trias, lias, jurassique moyen (avec pertes et renaissances de rus), tertiaire pliocène. La Grosne, grossie de la Guye, emporte ses eaux à la rive droite de la Saône. Ses altitudes s'élèvent d'un minimum de 210 mètres, plus ou moins, dans le val strict, profond de la Grosne, à 596 vers l'Est de Cluny.

Le décroit de la population y est inquiétant : 14,992 personnes seulement en 1906 contre 17,731 en 1872, c'est une perte de 2,739 existences. Il y a 3,105 habitants agglomérés à Cluny, 905 à Salornay-sur-Guye, 508 à Igé.

Bien que ne possédant plus que des restes de son immense, de sa magnifique église, la plus vaste de toute la chrétienté après Saint-Pierre de Rome, Cluny est encore un lieu très archéologique », à cause des ruines romanes de cette basilique elle-même ; des vastes bâtiments de l'abbaye occupés aujourd'hui par une école nationale des arts-et-métiers; du palais des abbés (xve siècle), du « palais du pape Gélase » (xive siècle), devenu halle au blé et théâtre; des églises de Saint-Marcel et de Notre-Dame (xiiie siècle); des débris des murs d'enceinte; d'une dizaine de très curieuses maisons romanes.

Parmi les autres monuments de ce canton très archéologique, il faut citer la plupart des églises, dont les plus anciennes sont celles de Donzy-le-Pertuis, de Massy, de Mazille, de Saint-Vincent-des-Prés, de la Vineuse. Nombre de manoirs médiévaux, debout ou ruinés : les plus beaux sont ceux de Berzé-le-Châtel, antan première baronnie du Mâconnais.

Le Canton de Lugny, que la Saône sépare du département de l'Ain, touche à la rive droite de cette rivière calme jusqu'à l'apparence d'immobilité. Des alluvions de la vallée, il monte par des avant-coteaux pliocènes à des roches jurassiques et à des granits qui sont, ici, la chute du grand Massif Central sur l'antique lac d'entre le Jura et les Monts Français devenu la plaine de la Bresse. 172 mètres d'altitude dans la campagne de la Saône, 458 près de Cruzille.

Sur les 14,452 hectares de ses 16 communes, ce territoire entretenait 11,893 personnes en 1872; il n'y en avait plus que 9,394 en 1906, soit 2,499 de moins. Lugny ne compte que 527 habitants agglomérés contre 646 à Saint-Gengoux-de-Scissé.

Montbellet offre sa vieille église, celle de Saint-Oyen, qui est de la fin du xie siècle, son ancienne commanderie de Sainte-Catherine, son château médiéval de Mercey. Parmi les autres églises du canton, celles d'Azé, de Bissy-la-Mâconnaise, de Burgy, de Clessé, de Péronne, de Saint-Albain, de Saint-Maurice-de-Satonnay, de Vérizet ont leur intérêt. Ruines de châteaux à Monchanin près Azé, à Lugny, à Saint-Albain, à Mouge (xiiie siècle) près la Salle, à Vérizet. Châteaux de Cruzille (xve siècle) et de Péronne (xviie siècle).



Vue générale de Cluny. -- Cette ville qui fut si célèbre, si puissante dans toute la Chrétienté, a grandi brillamment puis s'est, pour ainsi dire, momifiée dans le val de la Grosne, à 250 mètres d'altitude.



Cluny : Porte de Ville.
C'est un reste des remparts, qui étaient doubles : il y avait ceux qui protégeaient l'abbaye et ceux qui défendaient la ville.



L'Abbaye de Cluny.
Les très vastes bâtiments du xviiie siècle qui [illegible] ne manquent pas de noblesse dans leur simplicité.



MACON : LE PONT ET LA SAONE.

Ce chef-lieu d'un grand et beau département, cette héritière des Gaulois, puis des Gallo-Romains occupe la rive droite de la Saône et le penchant d'une colline qui arrive à dominer d'une quarantaine de mètres le courant placide de la rivière.



MACON : ÉGLISE SAINT-VINCENT.

MACON, le chef-lieu du département de Saône-et-Loire, est depuis bien des siècles enracinée sur sa rive droite de la Saône. Ce fut *Matisco*, ville des *Eduens*, puis le *Castrum Matisconense* des Romains dont il reste, non des monuments, des murs, mais des inscriptions, des monnaies, des objets d'art, des statuettes. Présentement c'est une ville de 19,059 habitants de population totale inférieure, en Saône-et-Loire, à Montceau-les-Mines, à Chalon-sur-Saône, au Creusot, qui tient la tête : la houille, le fer, l'acier, peuplent plus que la plaine féconde, la campagne amène et les vins de Bourgogne.

On y visite les ruines de l'ancienne cathédrale avec restes romans et tours des XIIe et XIIIe siècles, la Maison de bois (XVe siècle), l'hôtel Senecé (1715), la maison natale de Lamartine, la statue de ce poète, c'est tout, sauf de beaux édifices modernes.

Mâcon n'est pas une cité archaïque, architecturale. Elle préside aux deux cantons de Mâcon-Nord et de Mâcon-Sud.

LE CANTON DE MACON-NORD a divisé ses 11,832 hectares entre 16 communes peuplées de 16,512 personnes. Ville à part, deux de ses communes groupent au chef-lieu plus de 500 âmes : Saint-Martin-Belle-Roche et Roche-Vineuse, récemment nommée Saint-Sorlin.

Le camp romain de Berzé-la-Ville pourrait bien n'être pas romain. Très vieilles églises à Laizé, à Milly-Lamartine, à Sologny. Vieux pont sur la Mouge à Laizé. Vieux châteaux, ruinés ou non, notamment à Berzé-la-Ville, à Verzé, à Hurigny (XVIIIe siècle), à Milly, qui fut habité par Lamartine, etc., etc.

LE CANTON DE MACON-SUD est fait de 11 communes, sur 6,051 hectares, qu'habitent 17,214 personnes, Mâcon mis à part : Prissé y groupe 589 âmes. Un camp d'origine inconnue y couronne une cime du territoire de Bussières. Églises romanes à Charnay et à Varennes-lès-Mâcon; église de Loché (XIIe siècle). Manoirs plus ou moins anciens de Condemine près Charnay, de Davayé, de Chevigne près Davayé, de Varennes-lès-Mâcon, de Vinzelles, de Monceau près Prissé, ce dernier habité par Lamartine. Tout cela est moderne comparé aux grottes préhistoriques de Solutré où s'accumulèrent à l'époque dite âge de la pierre, une incroyable quantité d'ossements d'animaux, notamment de chevaux ; les débris de l'industrie humaine qu'on y a rencontrés ont fait donner le nom de solutréenne à l'une des industries de ladite époque de la pierre.

DANS leur ensemble, les deux cantons de Mâcon longent la rive droite de la Saône de l'autre côté de laquelle se déroule la Bresse Mâconnaise du département de l'Ain. La rive de Saône-et-Loire ou rive mâconnaise participe de la nature de ladite Bresse; c'est un dépôt quaternaire ou pliocène, au pied d'avant-monts qui se rattachent au grand noyau résistant de la France avant-monts qui atteignent 495 mètres, au-dessus de Solutré et de la Gorge-du-Loup. Quant à la Saône, elle coule à 172 mètres au-dessus des mers.

Sur 17,883 hectares en 27 communes, on y comptait 34,123 habitants en 1872 ; en 1906 il n'y en avait plus que 33,726. C'est 397 de moins dans cette capitale et autour d'elle.



[illegible] large et [illegible] ordinaire, la Saône a nécessité devant Mâcon un long pont de douze arches ; sur la rive opposée à la [illegible] jusqu'à la « côtière » ou talus de la Dombes.



LAIZÉ (Canton Nord de Mâcon).
Laizé n'est qu'un village de 143 habitants agglomérés qui n'a guère d'autre curiosité que le très vieux pont qui traverse la Mouge. Celle-ci est une rivièrette qui doit surtout ses crues aux granits de son bassin et ses eaux pérennes, plus ou moins victorieuses de l'été, aux fontaines du jurassique. Laizé est à une lieue et demie de la Saône.

Du côté du Sud, le CANTON DE MATOUR confine au département du Rhône. Situé sur les pentes des monts du Charollais, il l'est beaucoup plus sur le versant oriental, tributaire droit de la Saône par la Grosne, que sur l'occidental, penché vers la Loire, rive droite, par l'entremise de la rivière de Charolles, par l'Arconce. Il en possède les deux cimes culminantes, les Grandes Roches (772 mètres) et le Mont Saint-Cyr ou Mont Crozan (774 mètres), entre Matour et Montmelard, au faîte entre Loire et Saône. L'altitude n'est que 280 mètres à la sortie de la Grosne.

Granits, granulites, roches houillères en font la substance, pierres froides par nature, et aussi, dans les hauts par l'altitude. Aussi la prée, la lande, le bois dominent-ils dans les 9 communes de ses 13,024 hectares peuplés de 7,242 personnes en 1906; on en avait recensé 8,694 ou 1,452 de plus en 1872.

Il n'y a que 442 habitants agglomérés à Matour contre 532 à Dompierre-les-Ormes.

La colline d'Aoust près Brandon porte un camp antique : Aoust, nom latin, c'est *Augusta*. Vieille église de Trambly et vieille chapelle du Bois du Lion près Dompierre-les-Ormes. Ruines du château de la Faye, près ce même Dompierre. Manoirs de Thiard près Matour (XIIIe, XVIIe siècles) et d'Audour (XVIIIe siècle) près Dompierre.



VUE GÉNÉRALE DE MATOUR.



MILLY ET LA ROCHE DE MONSARD (Canton de Mâcon).
Immortalisé par Lamartine, Milly n'est qu'un village de 160 habitants agglomérés dominant le val de la Petite Grosne. A 300 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers, il est commandé par la Roche de Monsard, qui s'élève à 410 et qu'un camp romain couronna.



[illegible]
LE DÉFILÉ [illegible]
Les monts du pays [illegible] Alpes [illegible] Pyrénées, ont leurs [illegible] précipices.



VUE GÉNÉRALE DE TOURNUS.
Cette ville [illegible]èrement amphithéâtrale longe la rive droite de la Saône, à 180-200 m. au-dessus du niveau des mers.

CANTON DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL, quel nom lourd et disgracieux ! Il ne l'était pas moins sous la forme de *Saint-Gengoux-le-Royal* : mieux valait la *Jouvence* de la tourmente révolutionnaire que le chef-lieu dut à la jeunesse toujours renouvelée et à la beauté de sa fontaine. Les 19 communes de ce territoire de 15,511 hectares déroulent des roches fort variées : granits, trias, assises jurassiques, tertiaire pliocène, avec des altitudes montant de 190 mètres environ dans le val de la Grosne (ou plutôt sur la Grosne définitivement entrée dans la grande plaine de la Saône) jusqu'aux 412 d'une cime voisine de Saint-Ythaire. Belles prairies riveraines de la Grosne; bois et taillis sur la hauteur.

Ce beau pays, très divers d'aspect, se vide « funérairement ». De 10,883 individus au premier dénombrement d'après la guerre et la Commune, il est descendu à 7,973 en 1906; c'est 2,910 de moins ou 26 à 27 centièmes de perte. Saint-Gengoux groupe 1,478 personnes, Cormatin 521.

Presque tous les bourgs et villages ont ici leur curiosité comme église ou château, et souvent les deux à la fois. Parmi les églises, soit romanes, soit ogivales, on remarque celles de Saint-Hippolyte près Bonnay, ruine du XIIe siècle, celle de Chapaize (XIe siècle), de Chissey-lès-Mâcon, de Curtil-sous-Burnand (XIIe siècle), de Taizé (romane). Parmi les châteaux se distinguent celui d'Uxelles (restauré) près Chapaize et celui de Chapaize (bel édifice moderne); ceux de Cortevaix (ruines) et de Pommier près Cortevaix (XVe siècle) ; de la Serrée (manoir féodal) près Curtil-sous-Burnand, de Saint-Gengoux, d'Aynard (ruiné) près Saint-Ythaire, de Sigy-le-Châtel (débris).

LE CANTON DE TOURNUS s'arrête sur la Saône au département de l'Ain, là où il ne possède pas les deux rives de la « tranquillissime » rivière. C'est la rive droite qui lui appartient sur tout son territoire de 17,115 hectares que se sont partagés 14 communes. Au-dessus des limons quaternaires du beau val où la Saône coule par 175 mètres environ — et coule sans qu'on la voie couler — montent des coteaux de 300-400 mètres, relief jurassique adossé aux granits du grand Noyau résistant de la France. Sites aimables sur le tertre, avec grandes vues sur le Jura et les Alpes lointaines ; fertilité dans la plaine.

2,926 habitants de moins qu'après la guerre franco-allemande, voilà ce qui résulte des 14,257 personnes du recensement de 1906 comparées aux 17,183 de celui de 1872. Tournus groupe 3,787 personnes, Uchizy 976, Préty, 693, Romenay 593, Ratenelle 565.

Tournus est la ville archéologique de l'arrondissement de Mâcon, surtout à cause de son église de Saint-Philibert, « l'une des églises romanes les plus originales et les plus complètes de la France » ; après quoi elle offre aux visiteurs deux églises du XIIe siècle, des restes d'une abbaye (XIIe et XVIIe siècles), des demeures des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles, un hôtel de ville du XVIIIe. Églises du XIIe siècle à Farges, Martailly-lès-Brancion, Ozenay, Ratenelle, Uchizy, le Villars. Débris (XIVe siècle) de l'enceinte de Romenay, qui fut bourg féodal. Châteaux plus ou moins ruinés ou conservés de Noble (restauré) près la Chapelle-sous-Brancion, de Martailly-lès-Brancion (XVe siècle), d'Uchizy, etc., etc. La Pierre Levée de la Chapelle-sous-Brancion, menhir de 4 mètres d'élévation, surpasse en antiquité tout ce moyen âge.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL.
Ce [illegible] cantonal a son site à moins d'une lieue de la Grosne, par 230 mètres

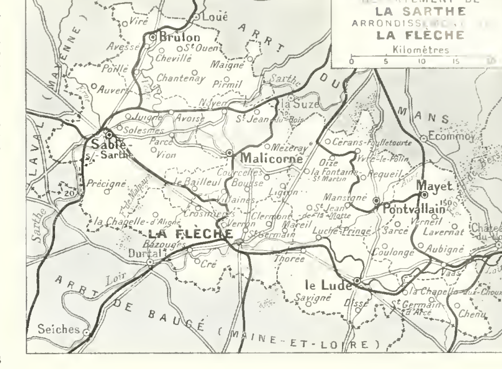
LE CANTON DE TRAMAYES se cogne, du côté du Sud, au département du Rhône d'où lui viennent les branches mères de la Grosne, affluent notable de la Saône, rive droite. Au Nord et non loin des 1,210 mètres qui sont le culmen du département du Rhone et des Monts du Lyonnais, il lève à 761 mètres sa Mère Boitier dont sublime est le panorama sur les Alpes, éloignées, le Jura, plus proche, les monts d'entre Loire et Saône, la vallée de la grande rivière, la Bresse. A vrai dire, on ne compte pas ici les belvédères magnifiques. Par contre, à la sortie de la Petite Grosne, qu'il ne faut pas confondre avec la Grosne tout court et qui est aussi un tributaire de la Saône, l'altitude ne dépasse pas 230 mètres. 9 communes : 10,433 hectares ; 8,014 résidents en 1872 et rien que 6,291 en 1906, c'est 1,723 ou 21 à 22 centièmes en moins. 841 habitants agglomérés à Tramayes.

Le lieu le plus célèbre du canton est Saint-Point à cause du château favori et du tombeau de Lamartine. Églises romanes (en tout ou en partie) de [illegible], de Germolles, de Saint-Pierre-le-Vieux, de Saint-Point, de Tramayes. Châteaux de Bourgvilain (XIIIe et XVe siècles), de Gorze près Germolles [illegible], de Pierreclos [illegible] siècle), de Saint-Léger-sous-la-Bussière (ruiné), de Serrières (ruines), de Tramayes (XVIe siècle), de la Rolle (XVe siècle) et de [illegible] tous deux sur le territoire de Tramayes.



VUE GÉNÉRALE DE TRAMAYES.
[illegible] de la Grosne, dans une contrée de hautes collines aimables, de petites ravines verdoyantes, la [illegible] monts du Lyonnais. Altitude du bourg, 500 mètres environ.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.



Le département de la Sarthe est ainsi nommé d'après sa rivière centrale, la Sarthe, qui arrose sa capitale, le Mans. Il est coupé, tout près de cette ville, par le 48e degré de latitude, et à l'Est dudit chef-lieu, par le 2e degré Ouest du méridien de Paris. Il déroule ses 624,400 hectares (ce qui est à peu près la moyenne du département français) entre : le département de l'Orne au Nord et au Nord-Est, ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher à l'Est, celui de Maine-et-Loire au Midi, celui de la Mayenne à l'Ouest. Il comprend 4 arrondissements, 33 cantons, 386 communes.

La majeure partie, et de beaucoup, de son étendue relève des roches relativement modernes du bassin de Paris, alluvions, tertiaire pléistocène ou éocène, crétacé, jurassique. Dans le Nord-Ouest, vers Fresnay-sur-Sarthe et Sillé-le-Guillaume, la nature est tout autre : armoricaine ou bretonne, elle consiste en précambrien, en silurien, en dévonien, en granits, pierres froides et sévères avec étangs, bois, brandes et bruyères, torrents que la pente accélère. En avant de cette région soucieuse, le massif de Perseigne, fait des mêmes éléments, est comme un îlot qu'entourent le jurassique et le crétacé; il dresse la cime culminante du département : 340 mètres; les lieux les plus bas sont ceux où Sarthe et Loir quittent le territoire, par 20 mètres environ au-dessus des Océans.

Vallées plantureuses de cette Sarthe, de son tributaire et *alter ego*, le Loir; prairies de l'Huîne, autre gracieux affluent de la Sarthe, bois et gazons du Perche aux pays de Mamers et de la Ferté-Bernard, Saosnois riche en chanvre et en herbes, Bélinois, « Alpes » de Sillé-le-Guillaume, grandes forêts de ce Sillé, de Perseigne, de Bersay, de Vibraye, landes, brandes, tout cela faisait vivre 446,603 personnes en 1872, et seulement 421,470 en 1906. C'est 25,133 de moins; le recensement de 1911 vient de constater une nouvelle diminution de 2,100 personnes; on n'y compte plus que 419,370 individus — 8,267 naissances en 1909 contre 8,641 décès. Le Mans compte 54,907 habitants agglomérés, la Flèche 7,800, Sablé 4,952, la Ferté-Bernard 4,358, Château-du-Loir 3,671, Saint-Calais 2,940, etc., etc.

Jadis habitée par les *Aulerci, Cenomani* qu'encerclaient les fameux Carnutes, les Turones, les Andes, les Redones, les Aulerci Diablintes, cette contrée offre la suite ordinaire des monuments, du menhir à la statue des grands hommes, en passant par l'époque romaine, tout le moyen âge, la Renaissance, les XVIIe et XVIIIe siècles; plus quelques beaux édifices modernes.

Arrondissement de LA FLÈCHE.

L'Arrondissement de la Flèche, au Sud-Ouest du département, confronte, du Sud avec les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire, du Couchant avec celui de la Mayenne, du Nord avec l'arrondissement du Mans, du Levant avec celui de Saint-Calais. Il comprend 161,646 hectares partagés entre 7 cantons et 75 communes : c'est un tout petit peu plus du quart de la Sarthe.

Dans cet arrondissement se rencontrent deux des grandes régions de la France : à l'Ouest ses roches fondamentales, siluriennes, dévoniennes, terminent ici l'Armorique, la Bretagne géologique; à l'Est règne le jurassique du bassin de Paris; de vastes nappes tertiaires couvrent çà et là les vieilles formations; la Sarthe et le Loir serpentent dans les alluvions quaternaires.

Ces deux rivières, très sinueuses, dans les prairies de vallées agréables, sont, comme on sait, deux des trois constituantes de la Maine, grand affluent de droite de la Loire — l'autre constituante est la Mayenne. — La Vègre et l'Erve, tributaires de droite de la Sarthe sont emprisonnées entre roches, dans des défilés. C'est une région éminemment plate qui s'élève à 150 mètres au plus d'altitude, dans la superbe forêt de Bersay, et qui s'abaisse à 20, au passage de la Sarthe dans le département de Maine-et-Loire. Cette sylve est ce que la nature y montre de plus beau.

Deux des 7 cantons, ceux de la Flèche et du Lude, y ont gagné ensemble 214 personnes; les cinq autres ont tellement perdu, qu'en 1906 la circonscription a compté 10,149 résidents de moins qu'en 1872, soit 86,495 seulement au lieu de 96,644. Il y a 7,800 habitants agglomérés à la Flèche, sur 10,763 de population totale, 4,952 à Sablé, 2,695 au Lude, 1,417 à Mayet, 1,266 à Noyen, 1,222 à Malicorne, 1,042 à Brûlon, 1,035 à Cerans-Foulletourte, 1,014 à Précigné. Sur 75 communes, 15 réunissent plus de 500 âmes au chef-lieu.

Dans ce pays des *Aulerci Cenomani*, l'on rencontre un assez grand nombre de mégalithes. Parmi ses monuments il faut mettre hors de pair les châteaux du Lude, de Courcelles, de Sablé, le Prytanée de la Flèche, l'admirable église moderne et les anciennes sculptures de Solesmes.

Le Canton de Brulon se heurte, à l'Ouest, au département de la Mayenne. C'est un de ceux où l'Armorique, l'un des noyaux résistants de la France, s'achève à la rencontre des roches plus jeunes du bassin de Paris. Les schistes dévoniens y côtoient le jurassique et le tertiaire pliocène. Les terrains modernes y sont monumentés par le surnom : en Champagne, des trois communes de Mareil, Saint-Christophe et Saint-Ouen. Point de reliefs hauts, âpres, bouleversés; l'altitude maxima, dans le Bois de l'Ile, au Nord-Est de Brûlon, n'est que de 127 mètres; le lieu de moindre niveau est à 35 mètres, dans la vallée ici fort étroite et extraordinairement sinueuse de la Vègre, tributaire de droite de la Sarthe.

Loin d'accroître son peuple, dispersé sur 15 communes dotées ensemble de 20,379 hectares, il a perdu 2,506 résidents depuis 1872, étant descendu de 11,472 individus à 8,966. Brûlon groupe 1,042 habitants.

Poillé, gloire archéologique du canton, montre deux menhirs, une motte féodale, une église du XIIe siècle, les ruines d'un prieuré, le beau château de Verdelle (XVe ou XVIe siècle).

Eglises d'Avessé, de Chevillé, de Tassé, qui sont du XIe siècle; de Brûlon, de Pirmil, du XIIe; de Saint-Pierre-des-Bois (XIIe, XIVe, XVIe siècles). Ruines des manoirs de Brûlon, de l'Isle près Mareil-en-Champagne; nombreux châteaux, dont quelques-uns intéressants, sur les territoires de Fercé, de Fontenay, Maigné (moderne), Mareil-en-Champagne, Pirmil, Saint-Pierre-des-Bois, Viré.



La Vègre a Brulon. — A 103 mètres d'altitude, ce chef-lieu de canton commande le val de la Vègre, ... rouisseuse de chanvre, et l'un de ces cours d'eau dont les détours doublent la longueur.



VUE GÉNÉRALE DE LA FLÈCHE.
À la fois chef-lieu d'arrondissement, chef-lieu de canton et chef-lieu d'une commune de [illegible].621 habitants, La Flèche borde le Loir à 33 mètres seulement au-dessus des mers.

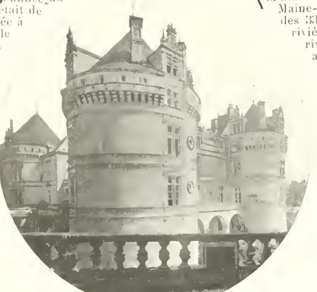


LE CHATEAU DE LA FLÈCHE.
C'est en l'an 1607 que fut fondé ce château par le roi Henri IV pour être un collège de Jésuites.

Dans le Canton de la Flèche, la population de l'année du premier recensement d'après la grande guerre était de 18.440 personnes ; le dénombrement de 1906 l'a portée à 18,608, soit le gain, bien chétif, de 168 existences. La ville de la Flèche s'étant augmentée de 1,268 individus, on voit que la campagne en a perdu 1,100 : c'est le sort commun, malheureusement.

Ces 18,608 personnes, dont 7,800 agglomérées à la Flèche et 589 à Bazouges-sur-le-Loir, vivent de 9 communes, sur 20,916 hectares d'un sol borné au Sud par le département de Maine-et-Loire. Quaternaire dans le val du Loir, le terrain relève par ailleurs de l'étage supérieur du crétacé ; la contrée appartient donc au jeune bassin de Paris, dans le proche voisinage de la vieille Armorique. C'est un pays sans la moindre convulsion de relief, ayant pour plus hautes ondulations [illegible] à moins de 100 mètres, et pour niveau inférieur les 24 mètres du lieu où le bleu Loir abandonne le canton, qui partage avec celui de Sablé les 1,100 hectares de la forêt de Malpaire.

La Flèche est connue pour son Prytanée, école militaire installée dans un collège datant du règne d'Henri IV ; la mairie est du XVIIIe siècle ; une chapelle remonte aux XIIe et XVIe siècles. Églises de quelque intérêt à Clermont-Créans (romane), Cré (XIe s.), village qui montre un camp romain, à Bazouges-sur-le-Loir (XIIe s.), à Mareil-sur-Loir, à Verron, à Crosmières (toutes trois ogivales). Manoirs de Bazouges-sur-le-Loir (XVIe et XVIIe s.), de Créans et d'Yvandeau près Saint-Germain-du-Val (l'un et l'autre des XVIe et XVIIe s.).



CHATEAU DU LUDE.
Ce qu'il offre de plus beau ce sont les quatre tours des angles, tours énormes ; intérieur fort embelli au XIXe siècle.

Arrêté au Midi par les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire, le CANTON DU LUDE est le plus méridional des 33 cantons de la Sarthe. Il est arrosé par le Loir, rivièrette charmante, tranquille et pure. Sur les deux rives de ce beau courant règne l'alluvion quaternaire, ailleurs règnent l'éocène et le crétacé supérieur. La contrée est donc très jeune géologiquement, et de plus sans relief puissant : de 36 mètres environ d'altitude dans les prairies du Loir, elle n'arrive qu'à 128 près de Chenu, sur la frontière d'Indre-et-Loire. Ce territoire, qui a part à la forêt de Courcelles, est le premier en grandeur de tous ceux de la Sarthe ; il comprend, en 9 communes, 26,537 hectares peuplés de 11,089 personnes, soit une perte de 954 existences sur les 12,043 du recensement de 1872, — recul déplorable, et pourtant que de cantons français seraient bien heureux de n'avoir pas plus reculé. 2,695 habitants sont groupés au Lude, 744 à Luché.

Le château du Lude, l'un des grands et beaux de France, est des XIVe, XVIIIe et XIXe s., avec heureuse prédominance de la Renaissance ; église en partie des XIIIe et XIVe s. ; hôpital du XVIIIe. Chenu possède un dolmen, des vestiges de camp romain, de voie romaine. Autres mégalithes dans le canton. Églises intéressantes à la Bruère, Chenu, Dissé-sous-le-Lude, Luché, Savigné-sous-le-Lude, Thorée. Châteaux plus ou moins curieux de Lorière, la Cour de Broc (ce dernier moderne), tous deux sur le territoire de Dissé, Clermont-Gallerande près Luché, Ammon près St-Germain-d'Arcé, du Bois-Pincé près Savigné-sous-le-Lude.



[illegible]
Comme [illegible] transparente et tranquille.



LE LOIR AU LUDE.
Cette limpide rivière réfléchit ici le superbe château du Lude.



L'Église de Mayet.

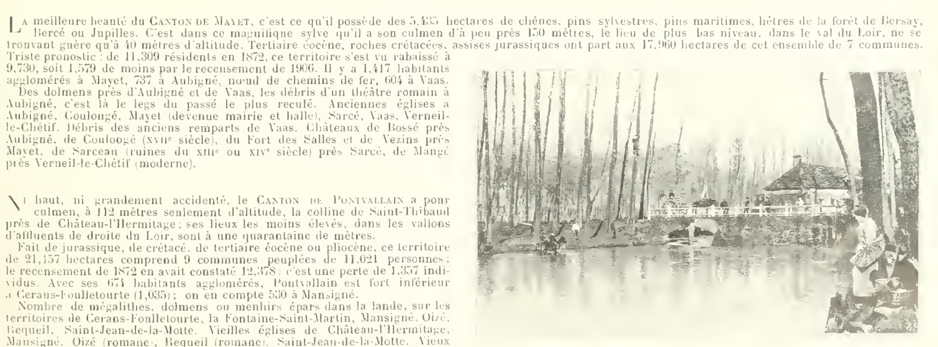


Vue générale de Mali[illegible]

Le Canton de Malicorne a pour ornement l'onduleuse rivière de la Sarthe — Malicorne est au sommet d'un méandre de 8 kilomètres de long pour 1,800 mètres d'isthme. — Alluvions quaternaires, roches jurassiques ou crétacées, c'est ici la substance, la nature, l'aspect du bassin de Paris. Les halliers, les landes, les étangs, les prés, les champs s'y partagent 20,926 hectares divisés en 11 communes, sur une surface à peu près plate : nul renflement de plateau n'y dépasse 80 mètres et la Sarthe y abaisse son niveau à moins de 30. De 11,570 résidents au recensement de 1872, la population a été réduite à 10,503 ou 1,067 de moins par le dénombrement de 1906. Là-dessus Malicorne ne compte que 1,222 habitants agglomérés, tandis qu'il y en a 1,266 à Noyen. Ligron offre un mégalithe. Églises du XIe siècle à Arthezé, du XIIe à Ligron et à Malicorne : vieille église de Noyen transformée en halle. Le château de Courcelles (XVIIe siècle) est un bel édifice. Autres châteaux intéressants à Malicorne (XVIIe siècle), aux Grandes Maisons (XVIIe siècle) près Mézeray, à Aubigné (XVIe siècle) près Noyen.

La meilleure beauté du Canton de Mayet, c'est ce qu'il possède des 5,435 hectares de chênes, pins sylvestres, pins maritimes, hêtres de la forêt de Bersay, Bercé ou Jupilles. C'est dans ce magnifique sylve qu'il a son culmen d'à peu près 150 mètres, le lieu de plus bas niveau, dans le val du Loir, ne se trouvant guère qu'à 40 mètres d'altitude. Tertiaire éocène, roches crétacées, assises jurassiques ont part aux 17,960 hectares de cet ensemble de 7 communes. Triste pronostic : de 11,309 résidents en 1872, ce territoire s'est vu rabaissé à 9,730, soit 1,579 de moins par le recensement de 1906. Il y a 1,417 habitants agglomérés à Mayet, 737 à Aubigné, nœud de chemins de fer, 604 à Vaas.

Des dolmens près d'Aubigné et de Vaas, les débris d'un théâtre romain à Aubigné, c'est là le legs du passé le plus reculé. Anciennes églises à Aubigné, Coulongé, Mayet (devenue mairie et halle), Sarcé, Vaas, Verneil-le-Chétif. Débris des anciens remparts de Vaas. Châteaux de Bossé près Aubigné, de Coulongé (XVIIe siècle), du Fort des Salles et de Vezins près Mayet, de Sarceau (ruines du XIIIe ou XIVe siècle) près Sarcé, de Mangé près Verneil-le-Chétif (moderne).



L'Aune à Pontvallain.

Ni haut, ni grandement accidenté, le Canton de Pontvallain a pour culmen, à 112 mètres seulement d'altitude, la colline de Saint-Thibaud près de Château-l'Hermitage ; ses lieux les moins élevés, dans les vallons d'affluents de droite du Loir, sont à une quarantaine de mètres.

Fait de jurassique, de crétacé, de tertiaire éocène ou pliocène, ce territoire de 21,157 hectares comprend 9 communes peuplées de 11,021 personnes ; le recensement de 1872 en avait constaté 12,378 : c'est une perte de 1,357 individus. Avec ses 674 habitants agglomérés, Pontvallain est fort inférieur à Cerans-Foulletourte (1,035) ; on en compte 530 à Mansigné.

Nombre de mégalithes, dolmens ou menhirs épars dans la lande, sur les territoires de Cerans-Foulletourte, la Fontaine-Saint-Martin, Mansigné, Oizé, Requeil, Saint-Jean-de-la-Motte. Vieilles églises de Château-l'Hermitage, Mansigné, Oizé (romane), Requeil (romane), Saint-Jean-de-la-Motte. Vieux manoirs et ruines de manoir sur le territoire d'Oizé. Fort beau château moderne de la Roche-Mailly ou de la Roche-de-Vaux près Requeil.

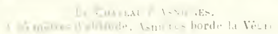


Vue générale de Pontvallain.

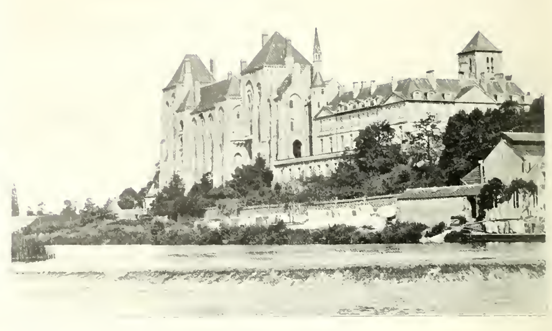


Le Chateau de La Ro[illegible]





Le Château d'Asnières.
À [illegible] mètres d'altitude, Asnières borde la Vègre.



L'Abbaye de Solesmes.
Solesmes n'a que 310 habitants agglomérés, à la rive gauche de la Sarthe, belle rivière.

Le Canton de Sablé-sur-Sarthe est le plus occidental du département. Il confronte, du côté du Midi à celui de Maine-et-Loire. Il borde les deux rives de la Sarthe, rivière aux grandes prairies, aux nobles détours qui l'abandonne pour ledit Maine-et-Loire, par quelque 20 mètres au-dessus des mers. Contrée plate, c'est à peine si ses plus hauts tertres dépassent 60 mètres d'altitude. Mais l'Erve, qui se perd dans la Sarthe à Sablé, coule entre roches hautes dans une gorge très pittoresque.

C'est ici l'un des lieux où le bloc armoricain, socle résistant, s'ajuste aux substances bien plus jeunes, bien plus délitables du bassin de Paris : à l'Est s'achève le jurassique ; à l'Ouest commencent les schistes dévoniens et siluriens ; alluvions quaternaires le long de la Sarthe. Part aux 1,100 hectares de la forêt de Malpaire.

Le vide se fait peu à peu dans l'ensemble des 15 communes de ce territoire de 32,388 hectares. De 19,432 résidents en 1872, il s'est abaissé à 16,578 en 1906 : la perte est de 2,854 existences.

Sablé groupe 4,952 habitants, Précigné, 1,014, Parcé 644.

Solesmes est célèbre au loin par son abbaye de Bénédictins, œuvre grandiose de la fin du XIXe siècle, dans le plus parfait style du XIIIe ; l'église (XIIIe, XVIe, XVIIe siècles), n'est pas moins fameuse : non par elle-même, mais par ses « Saints de Solesmes » dont il a été dit que « ces sculptures sont uniques en France par la perfection de l'ensemble et le fini des détails ». (Elles datent de 1496 à 1550). A côté de ces merveilles, le reste est de peu de prix. Eglises d'Asnières, d'Auvers-le-Hamon, de Parcé, de Précigné, de Souvigné-sur-Sarthe, de Vion (romane), de Sablé (moderne). Chateaux de la Cour d'Asnières, de la Perrine-de-Cry (XVe s.) sur le territoire d'Avoise, de Juigné-sur-Sarthe (XVIIe s.), de Sablé (XVIIIe s.). Ruines du château fort de Sablé (XIVe ou XVe s.). Manoirs modernes d'Asnières et de la Cour d'Asnières, de Dobert et de Pescheseul près d'Avoise, de Bois-Dauphin et du Perray-Neuf près Précigné.



La Sarthe à Sablé.



Vue générale de Sablé.
Sablé [illegible] et qui boit deux torrents, la très tortueuse Erve et la Vaige.

Arrondissement de MAMERS.

L'Arrondissement de Mamers est en même temps le plus septentrional et le plus oriental de la Sarthe. A l'Est, sur un court espace, il confronte au département de Loir-et-Cher; à l'Est et au Nord-Est à celui d'Eure-et-Loir; au Nord à celui de l'Orne; au Nord-Ouest à celui de la Mayenne; au Sud aux arrondissements du Mans et de Saint-Calais. 10 cantons, 141 communes ont part aux 161,646 (?) hectares qui l'égalent à un peu plus du quart du département de la Sarthe.

Sauf le massif de la forêt de Perseigne et, à l'Ouest, une bande de terrains relevant, comme la forêt susnommée, des vieilles roches de l'Armorique, noyau résistant, ce qui domine ici ce sont les assises, les dépôts, le jurassique, le crétacé du bassin de Paris. Le Saosnois, le Perche, ces deux pays se distinguent donc essentiellement, par leurs calcaires et leurs craies, des formations antiques où la rivière de la Sarthe décrit de formidables détours; l'Orne Saosnoise et l'Huine, qui sont deux des tributaires de cette Sarthe, s'égarent plus mollement dans les prairies du Saosnois et du Perche. De 55 mètres environ sur l'Orne Saosnoise, le sol se hausse jusqu'à 340 mètres dans la forêt de Perseigne. Vu de haut, le pays est partagé entre la culture (notamment celle du chanvre), la prairie, le bois.

Le décroît de la population y est effarant. On y comptait 114,898 personnes au recensement de 1872, et à celui de 1906 on n'en a plus trouvé que 95,401. C'est une perte de 19,497 existences ou de 16 à 17 pour 100; tous les cantons y ont participé, sauf celui de Tuffé; l'un d'eux, celui de Saint-Paterne, a diminué de 32 à 33 pour 100. Avec ses 4,340 habitants agglomérés, Mamers est très légèrement inférieure à la Ferté-Bernard, qui en a 4,358; on en compte 2,868 à Bonnétable, 2,415 à Fresnay-sur-Sarthe, 1,705 à Beaumont-sur-Sarthe. De 141 communes, 10 seulement ont plus de 500 individus groupés au chef-lieu. La Ferté-Bernard est le lieu le plus curieux de l'arrondissement comme antiquités et monuments. Dolmens et menhirs, églises romanes ou ogivales : la plus curieuse est celle de Fresnay-sur-Sarthe. Nombre de châteaux : le plus beau est celui de Bonnétable.



Vue générale de Beaumont-sur-Sarthe.

Beaumont-sur-Sarthe s'appelle aussi Beaumont-le-Vicomte. Beaumont, ce nom n'est pas [illegible] le mont que la ville gravit n'a rien du mont, mais l'amphithéâtre des maisons est pittoresque.

Le Canton de Beaumont-sur-Sarthe est composé de 15 communes occupant ensemble 17,040 hectares.

Le recensement de 1906 n'y a trouvé que 11,182 personnes là où celui de 1872 en avait reconnu 13,541. C'est 2,359 existences de moins, perte douloureuse de 17 à 18 centièmes. Beaumont compte 1,705 habitants agglomérés; les autres chefs-lieux de communes ne sont que des villages ou de minces bourgades.

Ce territoire appartient au jurassique supérieur; la Sarthe, qui vient de quitter les vieilles roches de la Bretagne géologique, y coule à grands détours, dans la prairie verdoyante, par une cinquantaine de mètres au-dessus des mers; une colline atteint 198 mètres près de la lisière de la forêt de Sillé.

Le pays n'a plus les grandes sylves d'autrefois et la forêt de Sillé fut bien plus vaste, mais il lui reste encore bois et bosquets.

On y visite surtout quelques églises plus ou moins curieuses, soit romanes, soit ogivales, soit les deux, à Beaumont, Cherancé, Coulombiers, Doucelles, Piacé, Saint-Christophe-du-Jambet, Saint-Germain-de-la-Coudre, Ségrie, Vernie, Vivoin. Châteaux ruinés à Assé-le-Riboul et à Beaumont.



Beaumont. Le Pont suspendu.



Beaumont. La Sarthe.

La Sarthe passe à Beaumont sous un vieux pont de cinq arches et sous un pont suspendu d'une travée. Cette rivière, [illegible] des mers, s'endort ici autour de petites îles ombragées. Elle est démesurément tortueuse : tel de ses cingles a 14 kilomètres [illegible] ligne : tel autre 6 kilomètres pour 1,100 mètres.



[illegible] : Le Château.
[illegible] très imposant édifice date de 1478, il a été re[illegible] [illegible] siècle.



La Ferté-Bernard : L'Église.
C'est un édifice tout à fait charmant dont la tour a disparu au XVIIe siècle; belles sculptures à l'intérieur.



[illegible] : l'Hôtel de Ville.
[illegible] monument historique

Le Canton de Bonnétable arrive à 160 mètres d'altitude au Nord-Est de son chef-lieu, tandis qu'il dévale à 60 environ dans les prairies superbes de l'Orne Saosnoise. Celle-ci, notable tributaire de gauche de la Sarthe, est ainsi surnommée de ce qu'elle serpente dans l'ancien pays du Saosnois ou Sonnois connu pour ses chanvrières. La forêt de Bonnétable s'étend sur 800 hectares.

Dans cette région de crétacé supérieur tigré d'îlots de tertiaire éocène, 12,990 hectares, en 10 communes, entretenaient 9,088 personnes en 1906, contre 10,130 en 1872 ; la population y a donc diminué de 1,042. On compte 2,868 habitants agglomérés à Bonnétable.

Le château de Bonnétable, le monument capital du canton, est de la fin du XVe siècle. Nogent-le-Bernard se signale par un menhir, une église en partie romane, un prieuré devenu une ferme et un château du XVIIIe siècle devenu une école. Églises de Terrehault (romane), de Courcival et de Rouperroux-le-Coquet (ogivales). Manoir du XVIe siècle à Courcival. L'if du cimetière de Jauzé est plus vieux que tout cela.



La Ferté-Bernard : Les Halles.
La charpente en est fort belle ; date, 1535.

E[illegible] et-Loir et de l'Orne, le Canton de la Ferté-Bernard fait partie du Perche, beau pays de forêts, de prairies, [illegible] qui ne défaillent jamais tout à fait. L'une des plus gracieuses des « naïades » percheronnes, l'Huîne, serpente ici [illegible] n'y dominer que de 80 mètres le niveau des mers, alors qu'une colline voisine de Théligny et limitrophe d'Eure-[illegible] l'altitude de 241 mètres. Alluvions quaternaires au long de l'Huîne, jurassique et crétacé dans les coteaux, telle est la nature [illegible] ont part 13 communes.

[illegible] 13,532 ou 1,478 de plus en 1872. La Ferté-Bernard groupe 4,358 habitants.

[illegible] archéologiques de la Sarthe. On y admire l'église Notre-Dame (XVe et XVIe siècles), qui n'a d'autre rivale ici que [illegible] avec deux grosses tours crénelées ayant renfermé les services de la mairie ; les halles sont du XVIe siècle, l'Hôtel-[illegible] du XIIe siècle à Avezé, autres églises postérieures à Cherreau, Cormes, Dehault, Préval, Théligny. Manoirs [illegible] près Villaines-la-Gonais (moderne).



Vue générale de Bonnétable.
[illegible] un ruisseau du bassin de la Sarthe par l'Orne Saosnoise, le Tripoulin qui a ses naissants dans la [illegible] arcadienne.



Fresnay-sur-Sarthe.
Jadis Fresnay-le-Vicomte, cette ville commande la Sarthe ; elle est à 100 mètres d'altitude.



La Forêt de Perseigne (Cne de La Fresnaye-s.-Chédouet).
Le chêne y domine, à raison de 56 pour 100.

Limitrophe du département de la Mayenne (à l'Ouest) et de celui de l'Orne (au Nord et très peu), le Canton de Fresnay-sur-Sarthe voit la Sarthe se livrer à d'énormes détours. C'est que cette rivière sillonne ici les roches précambriennes, puis les siluriennes (de l'étage inférieur) avant d'entrer dans le jurassique. Ce territoire de 19,317 hectares divisé en 12 communes occupe l'extrémité orientale de l'Armorique ou Bretagne, l'un des noyaux résistants de la France, à la bordure occidentale du bassin géologique de Paris. Les gorges où la Sarthe essaie d'échapper (et elle y réussit) à l'étreinte de la roche ont de la grandeur, surtout aux environs de Saint-Léonard-des-Bois. Culmen du pays, à l'Ouest de ce Saint-Léonard, 233 mètres ; endroit d'altitude minima, sur la Sarthe, 80 mètres, plus ou moins.

Le dépeuplement y sévit : de 15,420 individus en 1872, le canton est descendu en 1906 à 11,843. C'est 3,577 ou 23 à 24 centièmes de moins. 2,415 personnes sont groupées à Fresnay.

Fresnay se recommande par une intéressante église romane, les ruines (xve siècle) d'un prieuré, les restes d'un manoir féodal des xiie et xiiie siècles. Dolmens de Saint-Léonard et de Sougé-le-Ganelon. Églises d'Assé-le-Boisne (xie ou xiie siècle), de Saint-Léonard-des-Bois (xiie ou xiiie siècle) ; ruines d'une commanderie à Moitron. Château de Mimbré (xviie siècle) à Saint-Ouen.



La Sarthe a Fresnay-sur-Sarthe.
Cette rivière fait ici d'incroyables détours avec isthmes très [illegible]

Borné au Nord par le département de l'Orne, le Canton de la Fresnaye-sur-Chédouet s'en sépare par le cours entortillé de la Sarthe, [illegible] rivière qui s'élargira beaucoup dans sa route vers la Loire, n'a guère de largeur ici, dans la prairie verdoyante, en vue des sombres [illegible] de Perseigne. Celle-ci, faite de 5,067 hectares de chênes, hêtres, pins, bouleaux, bois blancs, ombre un massif de roches antiques, précambriennes, [illegible], porphyres, etc., isolé par le temps de la grande assise armoricaine dont il fut part intégrante — c'est maintenant un îlot dans l'oolithe et le [illegible] du bassin de Paris, auquel, dans l'ensemble, appartient le canton ; et cet îlot est l'avancée la plus aventurée vers l'Est de la susdite Armorique ou Bretagne géologique. Le territoire y monte à 340 mètres ; et c'est là le culmen de l'arrondissement comme de tout le département. Quant au lieu inférieur, la Sarthe s'abaisse à [illegible]

13 communes, 14,578 hectares dans ce territoire le plus septentrional du département. 4,722 résidents en 1906, alors qu'on en comptait 6,408 en 1872 : ce malheureux canton a donc perdu 1,686 personnes ou plus d'un quart. Le chef-lieu, simple village, ne réunit que 192 habitants, [illegible] à Neufchâtel-en-Saosnois, dont le prénom rappelle l'ancien pays de Saosnois, dont la capitale fut Mamers.

Neufchâtel-en-Saosnois possède les restes de l'abbaye de Perseigne (xiie-xive siècles), et une église des xiiie et xve siècles. Église romane à Blèves. Châteaux de la Cour-Potin près Blèves, de Brustel près Chassé, de Chenay (xve et xviie siècles), de la Tournerie (xvie siècle) près Louzes, de Garenne près Roullée, de Courtilloles (xviiie siècle) près Saint-Rigomer-des-Bois, de Montigny (moderne).



Étang Guibert, près Neufchatel (Canton de la Fresnaye-sur-Chédouet).
Il miroite à la lisière de la forêt de Perseigne.



Saint-Léonard-des-Bois. Le Pont (Canton de [illegible]).
Ici la Sarthe n'est pas une rivière ma[illegible]



MAMERS. NOTRE-DAME.
Cinq chapelles y rayonnent autour du chœur.

LE CANTON DE MAMERS occupe une partie de l'ancien pays de Saosnois dont la première capitale fut Saosnes, aujourd'hui menu village, et la seconde Mamers. Limitrophe, à l'Est, du département de l'Orne, c'est une contrée jurassique avec îlot pliocène, une région percheronne, et, en tant que Perche, un lieu de halliers, de prairies, d'eaux courantes qui sont les créatrices de l'Orne Saosnoise, important tributaire gauche de la Sarthe.

Ce territoire qui s'abaisse à moins de 80 mètres dans le val de la Dive (l'une des branches originaires de l'Orne Saosnoise) a son culmen à 300 mètres (?) dans la forêt de Perseigne dont les 340 mètres d'altitude maxima ne lui appartiennent point.

Ce bloc de 21 communes espacées sur 18,193 hectares est en voie de dépeuplement. Des 15,752 résidents dénoncés par le recensement de 1872, il s'est vu réduit à 13,671 ou 2,081 de moins par le dénombrement de 1906. Autres temps, autres lieux : c'est de la région percheronne de Mamers et de Tourouvre (Orne) que partirent dans la seconde moitié du XVIIe siècle quelques dizaines de familles dont procèdent des centaines de milliers de Canadiens-Français, la race la plus féconde peut-être du monde. 4,340 personnes sont groupées à Mamers, 514 à Saint-Rémy-du-Plain, bourg qui fut le chef-lieu du Saosnois avant Mamers, après Saosnes.

Mamers montre une église des XIIIe, XVe et XVIe siècles (Saint-Nicolas) et une autre des XIIe, XVe, XIXe siècles (Notre-Dame). Eglises romanes à Contilly (qui possède le camp antique du Mont-de-la-Nue), à Louvigny, à Panon, à Saint-Rémy-des-Monts, à Saint-Vincent-des-Prés ; églises ogivales aux Mées, à Pizieux, Saint-Pierre-des-Ormes, Saint-Rémy-du-Plain, Vezot. Anciens manoirs de Louvigny (XVIe siècle), de la Roche près des Mées, de Pizieux, de la Cour-Saint-Père près Saint-Pierre-des-Ormes (transformé en ferme), de Maineuf (XVe siècle) et des Planches (XVe siècle) près Saint-Rémy-des-Monts et de Jousselin (ruines du XIe siècle) près Saint-Rémy-du-Plain, de Vezot (ruiné), de Saosnes (XVIIIe siècle).

MAROLLES. L'EGLISE.
La tour est ce qu'elle offre de plus intéressant.



L'ORNE A PONTHOUIN (Canton de Marolles).
... saosnoise ; elle est indolente, et presque toujours divisée et subdivisée.

DANS le CANTON DE MAROLLES-LÈS-BRAULTS règne le jurassique, sauf le long d'une étroite bande de tertiaire pliocène. En ce lambeau de l'ancien pays de Saosnois, on est dans une « campagne » agricole, analogue à celle d'Alençon, de Conlie et tant d'autres.

L'Orne Saosnoise emporte les eaux vers la rive gauche de la Sarthe ; elle abaisse ici son niveau jusqu'à 55 mètres, parmi prairies et chanvrières ; une colline atteint 137 entre Courgains et Monhoudou. — 18 communes, 16,689 hectares.

En 1872, il y avait ici 12,136 personnes ; en 1906 on n'en comptait plus que 9,749, soit en moins 2,387. Marolles-lès-Braults groupe 926 habitants.

On signale des retranchements d'âge indéterminé près d'Avesnes. Eglise en partie romane de Marolles-lès-Braults ; églises ogivales de Mezières-sous-Ballon, de Moncé-en-Saosnois, de Peray, de René (bourg qui possède trois mottes féodales). Restes de l'abbaye de Tironneau (XIIe, XVe et XVIIe siècles) près de Saint-Aignan. Châteaux d'Avesnes (XVe et XVIe siècles) et de Nouans (même époque), de Congé près Monhoudou, de Lucé-sous-Ballon et de Saint-Aignan, tous deux du XVIIe siècle.



MAMERS. ...
... de la Visitation.



MAMERS. LA PLACE CARNOT.
C'est la principale place de la ville tranquille des « Mamertins ».



L'Église de Tuffé.
A 80 mètres d'altitude, Tuffé borde la Chéronne, qui est un tributaire droit de l'Huine. Son église est des XIIIe et XVe siècles.



Vue générale de Montmirail.
A 221 mètres au-dessus des mers, ce bourg descend la pente d'une colline, à moins d'une lieue de la Braye.

Ayant au Nord le département d'Eure-et-Loir, au Sud et à l'Est celui de Loir-et-Cher, le Canton de Montmirail est le plus oriental des 33 cantons du département de la Sarthe.

Il occupe une des acropoles du Perche, avec 248 mètres d'altitude suprême, dans la forêt de Montmirail. Celle-ci, divisée entre les trois départements qui adhèrent ici, s'étend sur environ 1,600 hectares. Composé de roches jurassiques ou de remblais de l'ère tertiaire postpliocène, ce territoire comprend 15,228 hectares, accaparés par 9 communes ; il envoie tous ses rus à la jolie rivièrette de la Braye qui est un des notables affluents de droite du Loir.

776 résidents de moins en 1906 qu'en 1872, tel est « l'accroissement » de cette aimable, agréable contrée : de 8,022 individus en 1872, elle s'est vue réduite à 7,246 au recensement de 1906.

Rien que de menues bourgades : le chef-lieu de canton lui-même, Montmirail, n'a que 419 habitants agglomérés.

Montmirail attire le visiteur par son beau château de la fin du XVe siècle, par son église du XIIe siècle et par ses débris d'enceinte.

Autres églises de quelque intérêt à Saint-Jean-des-Echelles (romane), Gréez-sur-Roc (XIe, XIIe, XVIe siècles), Courgenard (XIIe siècle), Saint-Maixent (XIIe et XIIIe siècles en partie), Saint-Ulphace (XVe ou XVIe siècle), Lamnay (XVIe siècle). Vieux manoirs de la Pinelière près Gréez-sur-Roc, de l'Etang (XVe et XVIIe siècles) près Lamnay, de Saint-Ulphace, bel édifice moderne.



Le Chateau de Saint-Paterne.

La rivière de la Sarthe coule entre le Canton de Saint-Paterne et le département de l'Orne, et le village de Saint-Paterne est en réalité un petit faubourg d'Alençon, chef-lieu dudit département de l'Orne. Ce territoire où 17 communes occupent ensemble 15,969 hectares se trouve à la rencontre des roches anciennes de l'Armorique géologique et du bassin de Paris : de celui-ci il a son assise jurassique, de celui-là le précambrien, le granit, le silurien, etc., en deux groupes, l'un faisant corps avec l'Armorique, l'autre séparé d'elle par la bande, bien plus moderne, du « jura ». C'est sur ce dernier que le canton arrive à son culmen (340 mètres), dans la belle forêt de Perseigne, tandis qu'il n'y a même pas 130 mètres dans les prairies de l'Orne en amont d'Alençon.

Peu des recoins humainement stériles de la belle France le sont autant que celui-ci : des 11,509 personnes du recensement de 1872, il n'en avait conservé que 7,737 en 1906 ; soit en moins 3,772 individus ou bien près du tiers ! Saint-Paterne n'a que 96 habitants agglomérés ; le plus gros bourg, Fyé en a 477. Débris, vestiges romains au Petit-Oisseau. Bourg-le-Roi montre des débris d'enceinte (XVe siècle), les ruines d'un château fort du XIIe, de vieilles tombes dans une vieille église. « Basiliques » plus ou moins curieuses à Fyé et à Saint-Paterne (toutes deux du XIIe siècle), à Gesnes-le-Gandelin, à Rouessé-Fontaine. Châteaux de Maleffre (ruiné) près Arçonnay, de Cohon près le Chevain, de Grandchamp (XVe, XVIe, XVIIIe siècles), de Bretel et de Rosay près Rouessé-Fontaine.

Dans le Canton de Tuffé, l'Huine, le meilleur affluent de la Sarthe, sinon sa vraie branche mère, déroule de charmants méandres dans la prairie, entre des avant-coteaux du Perche. 65 mètres au bord de l'Huine, 175 à la Bosse, entre ces deux altitudes s'étagent les 14,330 hectares de cet ensemble de 13 communes de sol crétacé avec îlots éocènes et alluvions quaternaires, celles-ci dans le val d'Huine.

Les 10 cantons de l'arrondissement de Mamers ont diminué, le canton de Tuffé bien moins que les neuf autres. Il n'a perdu que 342 existences, des 8,448 du recensement de 1872 aux 8,106 du dénombrement de 1906. Tuffé n'est qu'un groupe de 531 habitants, contre 602 au Luart.

Comme témoins du passé le plus reculé, Vouvray-sur-Huine offre un dolmen et Duneau son dolmen de la Pierre Couverte et son menhir de la Pierre Fiche, haut de 5 mètres. Eglises de Duneau (romane), de Sceaux-sur-Huine (XIIIe siècle), de Tuffé (XIIIe et XVe siècles). Restes des murailles de Sceaux-sur-Huine. Châteaux de Bouer, de Chéronne près Tuffé, des Roches (XVIIIe siècle) près de Sceaux-sur-Huine.



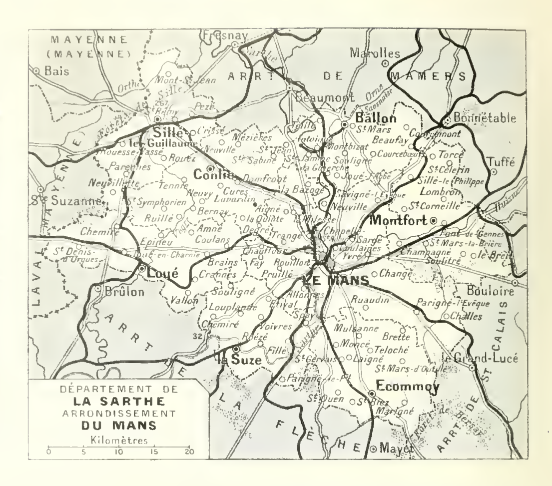
L'Etang de Gréez-sur-Roc (Canton de Montmirail).
Ce bourg de 386 habitants domine le confluent des deux ruisseaux d'où se forme la jolie rivièrette de la Braye.

Arrondissement du MANS.

L'Arrondissement du Mans a pour limites au Nord l'arrondissement de Mamers [illegible] cette même circonscription de Mamers et celle de Saint-Calais; au Midi l'arrondissement de la Flèche; à l'Ouest le département de la Mayenne. Divisé en 10 cantons, en 114 communes, [illegible] hectares, soit un très peu plus des [illegible] de la Sarthe.

Dans le Nord-Ouest de son territoire, dans le pays de Sillé-le-Guillaume, il se rattache [illegible] de l'Armorique, aux [illegible] de la Bretagne (précambrien, silurien, etc.). [illegible] dépend du bassin de Paris, de son jurassique, [illegible] tertiaire, de ses alluvions quaternaires. [illegible] forêts [illegible] de Sillé, il est avenant [illegible] de Sarthe, de l'Huisne et la foule des vallons, [illegible] puis reviennent au jour en [illegible]. C'est dans la [illegible] armoricaine que l'arrondissement [illegible] son maître sommet : 267 mètres ; c'est dans le [illegible] dans le val de la Sarthe en aval de la Suze, [illegible] son altitude minima : 32 mètres.

[illegible] des 10 cantons, des 114 communes de la circonscription [illegible] 172,1[illegible] personnes au recensement de 1872. [illegible] de 1906 on a constaté 177,581, soit 5,448 de plus. [illegible] que la seule cité du Mans a gagné 18,486 personnes [illegible] ans, on voit que le reste de l'arrondissement, ce qu'on appelle la campagne en opposition à ville, a perdu 13,038 existences. Tous les cantons ruraux ont diminué, de celui de la Suze, [illegible] de 670, [illegible] celui de Sillé-le-Guillaume, amoindri de [illegible]. Le Mans compte 54,907 habitants agglomérés, sur un total de 65,467; [illegible] 2,722 à Sillé-le-Guillaume, 1,908 à la Suze-sur-Sarthe, 1,8[illegible] à Écommoy, 1,640 à Connerré, 1,240 à Loué. [illegible] communes, 17 seulement ont plus de 500 âmes au chef-lieu. [illegible] monuments du Mans, il convient de signaler des mégalithes [illegible], églises romanes ou ogivales intéressantes, [illegible] de manoirs et parmi ceux qui sont [illegible] celui de Sillé-le-Guillaume.



Le Canton de Ballon accompagne l'Orne Saosnoise jusqu'à son confluent avec la Sarthe. Il possède aussi les deux rives de cette dernière sur une certaine longueur, jusqu'à l'altitude d'une cinquantaine de mètres, entre collines montant à 100, à 120 environ. Le jurassique et le crétacé se partagent ses 17,981 hectares où se suivent ses 13 communes.

De 14,212 résidents en 1872, le territoire a baissé à 13,202 en 1906, soit 1,010 de moins. Ballon groupe 842 habitants, Saint-Jamme-sur-Sarthe 568.

Les vestiges de voie romaine remarqués sur le territoire de Saint-Mars-sous-Ballon sont ici la plus vieille marque du passé; le monument élevé à Courcebœufs aux morts des victimes du combat de 1871 en est le plus jeune. A noter les églises de Saint-Mars-sous-Ballon (fort intéressante, XIe et XIIe siècles) et de Teillé (XIIIe siècle). A citer les vieux manoirs de Ballon, de Baigneux près Courcebœufs (ruiné) et de Thouars près Saint-Mars; châteaux du Chesnay près de Courcemont (XVIIe siècle), de la Freslonnière près Souligné-sous-Ballon (XVIIIe siècle), de Saint-Jamme-sur-Sarthe.



[illegible] de Ballon

[illegible] d'une cinquantaine de mètres le cours de l'Orne Saosnoise, ce [illegible] de mètres au-dessus du niveau des mers.



[illegible]



Vallée de l'Orne à Ballon.

[illegible] Orne est dite saosnoise de ce qu'elle se tourne et détourne dans l'ancien pays du Saosnois [illegible], qui fut dans l'origine une immense forêt. Elle erre dans des prairies tondues par de [illegible] aux percherons et sert en automne au rouissage du chanvre: aussi est-elle alors une eau [illegible] noire comme de l'encre.



La Vègre a Bernay (Canton de Conlie).



Vue générale de Loué.

Dans le Canton de Conlie, sur la Vègre, affluent de droite de la Sarthe, règne le jurassique moyen, celui qui est supérieur au lias. Le jurassique s'adosse vers l'Ouest, aux roches très anciennes et aux roches archéennes de la grande région géologique dite Armorique ou Bretagne, tandis que la Campagne de Conlie fait part intégrante du bassin de Paris : Campagne ou Champagne de Conlie, ce territoire si différent de son voisin de l'Ouest donne aux deux communes de Neuvy et de Ruillé leur surnom de : en Champagne. Quelques lieux y sont un peu supérieurs à 150 mètres, alors que l'altitude fléchit quelque peu au-dessous de 80 dans le val de la Vègre.

15 communes composent ce territoire de 22,393 hectares dont 600 pour la forêt de Mézières. De 13,628 en 1872, le peuple du canton s'est abaissé à 11,787 ou 1,841 de moins au recensement de 1906. Conlie groupe 1,201 habitants autour de son église, de sa mairie et de ses écoles.

Camp soi-disant de César et camp de Mauron, près Domfront. Eglises romanes (en tout ou en partie) de Degré, de Neuvy-en-Champagne, de Saint-Symphorien, de Tennie ; églises ogivales de Lavardin (XIIIe siècle), de Saint-Julien près Neuvy-en-Champagne, de Neuvillalais (XIIe et XVe siècles). Châteaux de l'Essard (ruines) près la Chapelle-Saint-Fray, de Bignon (ruiné) et de Gaigné près Domfront, de Tucé-Lavardin (XIVe et XVIe siècles) et de la Corbinière près Lavardin, de Vignolles (primitivement prieuré) près Neuvillalais, du Vieux Lavardin (ruines), de la Renaudière, de Bure et de Souvré (ces deux derniers en ruines) près Neuvy-en-Champagne, de Sourches (XVIIIe siècle) près Saint-Symphorien, de Tennie (en ruines).

Le Canton d'Ecommoy faisait partie du Belin ou Bélinois, îlot jurassique entouré de tous côtés par le crétacé ; en témoigne le surnom de : en Belin porté par 5 de ses communes, Laigné, Moncé, Saint-Biez, Saint-Gervais, Saint-Ouen. Fait de cet îlot et des terrains crétacés qui le contournent, il lève quelques tertres à 150, 160, jusqu'à 169 mètres d'altitude dans la forêt de Bersay ; d'autre part, en approchant de la rive gauche de la Sarthe, le territoire descend à moins de 50 mètres au-dessus des mers. Nombreux bois et bouquets de sapins. Le recensement de 1906 n'a trouvé que 15,326 individus dans les 11 communes, sur les 21,676 hectares de ce canton ; celui de 1872 en avait constaté 16,204 ou 878 de plus. Il y a 1,834 habitants agglomérés à Ecommoy.

Eglises de Marigné (XIIe siècle), de Teloché (XIIIe siècle), de Laigné-en-Belin (XIIIe siècle), de Saint-Ouen-en-Belin, d'Ecommoy (moderne). A une lieue de Saint-Ouen, ruines (XIIIe siècle) du château de Belin, qui donna son nom au pays. Près de Saint-Gervais, château du Plessis, origine des Richelieu, rebâti par le grand cardinal. Manoirs de Fontenailles (ruiné) près Ecommoy, de Haute-Perche (ruiné) et du Ronceray près Marigné, etc., etc.

Le Canton de Loué est le troisième de la Sarthe, en étendue, après ceux du Lude et de Saint-Calais. Il est contigu au département de la Mayenne du côté du Couchant. Il appartenait antan à la Charnie, région de roches armoricaines ou bretonnes à laquelle ses schistes dévoniens prêtent un caractère sauvage, infécond, avec bois, étangs, landes et brandes. Deux des 14 communes de ce territoire de 22,879 hectares, Chemiré et Joué, se distinguent par le surnom de : en Charnie, tandis que Crannes est dite : en Champagne. C'est que le noyau résistant de l'Armorique ou Bretagne s'ajuste ici au bassin géologique de Paris et spécialement la Charnie à la Champagne de Conlie, qui est une des Champagnes « mancelles ». La Vègre, tributaire droit de la Sarthe, sépare à peu près ces deux régions différentes, voire antagonistes. Elle abaisse son niveau à 60 mètres environ en aval de Loué, tandis que les collines atteignent 175 mètres à la lisière de la forêt de Charnie (comprise entièrement dans le département de la Mayenne). 13,483 habitants en 1872 et 10,695 seulement en 1906, soit 2,788 de moins, tel est le progrès à rebours de ce pays où Loué groupe 1,240 personnes, et Vallon-sur-Gée 508.

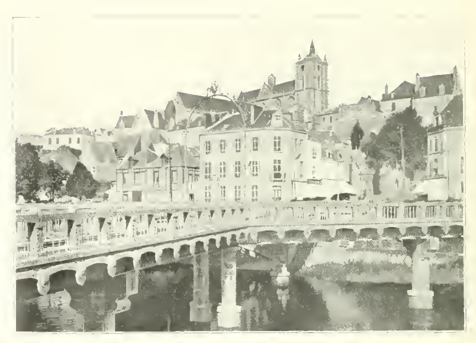
Eglises d'Auvers-sous-Montfaucon (XIe siècle), Longnes (romane), Brains (XIIe siècle), Crannes-en-Champagne et Epineu-le-Chevreuil (ogivales), vieux prieurés de Brains et de Joué-en-Charnie, ruines de la Chartreuse du Parc (XIIIe siècle) près Saint-Denis d'Orques et du couvent d'Etival près Chemiré-en-Charnie. Manoirs de Montfaucon (aujourd'hui ferme) près Auvers, dit : sous-Montfaucon, qui montre une maison du XVIe siècle. Château du Mirail (XVIe siècle) près Crannes-en-Champagne, de la Cour (XVe siècle) près Epineu-le-Chevreuil, de Beaumont-le-Chevreuil (XVIIe siècle) près Joué-en-Charnie, de Coulaines (XVe et XIXe siècles) près Loué.



Vue générale d'Ecommoy.



Le Mans : La Cathédrale.
Sous le vocable de Saint-Julien, elle a des parties du XI[e] et du XII[e] siècles ; un menhir de près de 5 mètres de haut est collé contre la façade occidentale.



Le Mans : Pont en X.
Il franchit la rivière de la Sarthe à côté du pont Yssoir qui, lui, est un pont droit comme à peu près tous les ponts du monde ; il sert aux tramways.



Vue générale du Mans.

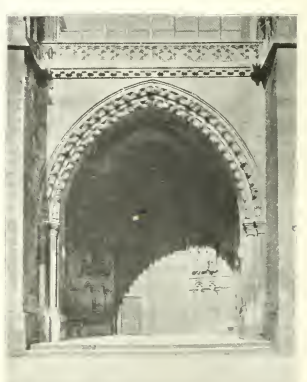
Le Mans est une belle ville de 54,907 habitants agglomérés, sur 65,467 de population totale, située sur la Sarthe un peu en amont de son confluent avec la très gracieuse Huine, seconde branche mère de la Sarthe susnommée. Elle réunit le contraste habituel à nos antiques cités grandies avec les siècles : en haut une vieille ville aux rues et ruelles étroites ; en bas une ville neuve aux voies larges, aux grandes maisons banales ; entre deux la descente et quelquefois presque la cascade, de l'antique cité sur la moderne : celle-ci atteint maintenant les rives de l'Huine.

Débris notables de l'enceinte gallo-romaine. Belle cathédrale, remarquable surtout par un chœur magnifique du XIII[e] siècle. Notre-Dame de la Couture a des parties du XI[e] siècle, voire du X[e]. Notre-Dame du Pré date surtout de ce même XI[e] siècle ; Saint-Pavin-des-Champs remonte partiellement au X[e] Saint-Pierre-de-la-Cour va du X[e] au XIV[e]. L'église de la Mission (en partie du XII[e] siècle) est devenue caserne, etc., etc. Nombreuses et très intéressantes demeures des XV[e] et XVI[e] siècles, entre autres le Grabatoire et la maison de la Reine Bérengère (XVI[e] siècle), etc.

Le Mans est le siège de trois cantons, désignés par un numéro d'ordre.



Le Mans : Place de la République.
[illegible] comme le centre de la ville du Mans, les grands hôtels, les beaux [illegible] la Bourse du Commerce, l'Hôtel des Postes et Télégraphes, l'église de [illegible] du général Chanzy (1885).



Le Mans : Portail de la Cathédrale.
C'est une des beautés de cette cathédrale qui a pour vocable Saint-Julien ; sous un porche ogival, il se fait remarquer par dix superbes statues.



LE MANS : LA PASSERELLE SAINT-JEAN.
La Sarthe est ici franchie par sept ponts qui donnent passage à beaucoup d'eau en temps pluvieux, mais en saison sèche la rivière, non encore grossie de l'Huine, est fort indigente.



YVRÉ : LE CHATEAU DE VAUX (Canton du Mans).
Vaux est un hameau d'Yvré-l'Évêque, bourg de 466 habitants.

Sur la rive gauche de la Sarthe, le PREMIER CANTON DU MANS comprend 3 communes, outre sa part de la ville ; il renferme 33,401 habitants. Coulaines y montre une église du XIe siècle, Neuville-sur-Sarthe une église des XIIIe et XVe et, devenu simple ferme, l'ancien château de la Cour de Montreuil.

Sur la rive droite de la Sarthe, le SECOND CANTON DU MANS, auquel participent, ville à part, 13 communes, comprend 31,027 habitants, dont 573 agglomérés à la Bazoge. On y remarque les églises d'Allonnes (XIe siècle), de la Chapelle-Saint-Aubin et de Fay (toutes deux du XIIIe), les châteaux de Rouillon XVIe et XIXe siècles) et de la Groirie (XVIIIe siècle) près Trangé.

Aux deux rives de l'Huine, le TROISIÈME CANTON DU MANS, composé de 9 communes, plus son quartier de la grand'ville, entretient 25,150 personnes. 956 sont groupées à Parigné-l'Évêque et 678 à Savigné-l'Évêque. Parigné-l'Évêque possède une église et une lanterne des morts du XIIe siècle; Savigné-l'Évêque le château épiscopal de Touvois (XVIIIe siècle) et une église avec groupe dont le sculpteur serait Germain Pilon ; Arnage une église ogivale ; Yvré-l'Évêque les restes de l'Abbaye de l'Epau (XIIIe siècle).

Les trois cantons du Mans réunissent ensemble 26 communes sur 31,954 hectares, avec 89,578 habitants en 1906, contre 72,491 en 1872 : soit un gain de 17,087 existences; or, le Mans a 18,486 personnes de plus qu'après la guerre, dont 15,359 agglomérées; il en résulte que la campagne n'a point progressé.
Comme sol, l'ensemble de ces trois cantons consiste en roches crétacées, en éocène, en pléistocène et quaternaire. Comme relief ses collines vont à 145 mètres d'altitude, non loin de la Bazouge, et la Sarthe abandonne le canton par moins de 40 mètres au-dessus des mers.

LE CANTON DE MONTFORT-LE-ROTROU dispose de trois natures de terrains : sa jolie rivière d'Huine court dans les alluvions quaternaires; la plupart de ses coteaux relèvent de l'étage supérieur du crétacé; d'autres, sur la rive gauche de la dite Huine, appartiennent au jurassique supérieur. Champs, prés, halliers, vallons, vallées, plateaux, tout cela fait un domaine de 21,728 hectares, en 16 communes, avec lieu supérieur à 130 mètres et lieu inférieur à 50, aux bords de la rivière percheronne.
16,036 habitants au recensement de 1872, et 14,823 à celui de 1906, c'est un déficit de 1,213 individus. Ce genre de progrès, cette marche vers le vide est commune dans le département de la Sarthe. Montfort-le-Rotrou ne groupe que 689 personnes, contre 1,640 à Connerré : il y en a 724 au Breil-sur-Mérize, 662 à Pont-de-Gennes.
Le dolmen de Connerré, beau mégalithe, nous reporte à l'aurore de notre histoire, qui, en ce cas, est de la préhistoire. Églises de Fatines (XIIe siècle), de Torcé (XIIe, XVe, XVIe siècles), de Connerré (XIIe et XVIe siècles), de Pont-de-Gennes et de Saint-Célerin (XIIIe siècle), de Soulitré (XIIIe et XVe siècles), de Lombron et de Sillé-le-Philippe (XIVe siècle), du Breil-sur-Mérize (XVIe siècle). Restes de prieuré à Connerré et à Lombron. Châteaux ruinés du Coudreau près Surfonds et des Aulnaies près Torcé. Manoirs de Bois-Doublet près Saint-Célerin, de Passay (XVIe siècle) et de Boissier (XVIIIe siècle) près Sillé-le-Philippe, de Loresse (XVIIe siècle) près Lombron, d'Ardenay (XVIIIe siècle), de Montfort-le-Rotrou, bel édifice moderne. Pont-de-Gennes, ce qui veut dire Pont-de-l'Huine, doit son nom à un pont du XVe siècle.



MONTFORT-LE-ROTROU : LE CHATEAU.



VUE GÉNÉRALE DE MONTFORT-LE-ROTROU.

Le petit bourg cantonal de Montfort-le-Rotrou gravit la pente d'une colline de 100 mètres d'altitude au bas de laquelle passe l'Huine [illegible]
Son château moderne occupe l'emplacement d'un manoir qui datait à peu près de l'an 1100.



VUE GÉNÉRALE DE SILLÉ-LE-GUILLAUME.

Cette petite ville ancienne a son site à 200-220 mètres au-dessus des mers, à moins d'une lieue de la Vègre à laquelle elle envoie un ruisseau, ou plutôt un ruisselet, à une petite distance, au Sud, de la forêt de Sillé.



SILLÉ-LE-GUILLAUME. LE CHATEAU.

En bordure du département de la Mayenne, le CANTON DE SILLÉ-LE-GUILLAUME continue et termine le vieux massif d'Armorique ou de Bretagne, sur les terrains bien plus modernes du bassin de Paris. Le précambrien, le silurien y côtoient le jurassique. C'est sur les roches anciennes qu'ondoie la forêt de Sillé, vaste de 3,000 hectares, dont 50 pour un étang dont le déversoir gagne un affluent de droite de la Sarthe. De moins de 100 mètres d'altitude au fond des ravines les plus creuses, le territoire atteint 330 dans ladite forêt.

Il comprend 10 communes sur 20,520 hectares.

On s'en va de ce canton bien plus qu'on n'y vient, et les naissances sont trop rares pour compenser morts et départs. On comptait ici 15,252 personnes en 1872, et le recensement de 1906 n'y a reconnu que 12,013 individus. C'est une perte de 3,239 existences : une véritable hécatombe. Il y a 2,522 habitants agglomérés à Sillé-le-Guillaume.

Sillé-le-Guillaume attire les visiteurs par son château (surtout du XVe siècle) dont l'énorme donjon a 38 mètres de haut : c'est maintenant la mairie. Plus ancien que ce manoir, au bord du grand étang, le château de Defais date peut-être des Mérovingiens. L'église est des XIIe et XIIIe siècles, sur crypte romane. Autres églises à Saint-Rémy-de-Sillé (XIIe siècle), Rouessé-Vassé (en partie du XIIe siècle), Neuvillette et Parennes (XIIIe siècle). Ruines des manoirs de Vassé (XVIe siècle), du Gué-Gressier près Saint-Rémy-de-Sillé. Châteaux de Parennes (XVIIIe siècle) et de la Lucasière (moderne) près Mont-Saint-Jean.

Dans le CANTON DE LA SUZE-SUR-SARTHE, on recensa 10,157 personnes en 1906, contre 10,827 en 1872. C'est en moins 670 existences, dans un ensemble de 11 communes installées sur 17,772 hectares. La Suze-sur-Sarthe groupe 1,908 habitants.

Ce territoire est fait de jurassique et surtout de crétacé supérieur ; la Sarthe se promène à grands détours dans les alluvions quaternaires au milieu de larges prairies. Bois sur les collines, sites aimables ; disparition de rus dans les ténèbres du sous-sol, puis réapparitions en belles fontaines, comme le comporte la perméabilité des terrains. Rien de grandiose : culmen, 111 mètres seulement, près de Parigné-le-Pôlin ; 32 dans le val de la Sarthe.

La Suze a trois curiosités : une église des XIIe, XVe, XVIIe, XIXe siècles sur crypte romane, les restes d'un manoir des XIIe, XVe, XVIe s., un pont du XVIe fait de neuf arches. Chemiré-le-Gaudin montre une église romane et ce qui subsiste encore du manoir de la Belle-Fille. Parigné-le-Pôlin offre le mégalithe de la lande du Bourrai, et les trois manoirs de la Forterie (médiéval), des Perrays (XVIIIe siècle) et des Petits-Perrays (moderne). Fillé possède un dolmen, un menhir, un château du XVIIe siècle à la Beunèche et un autre du XVIIe à Gros-Chenay. Roézé se signale par une église romane, des ruines de prieuré, des restes de manoir à la Grande-Foulière et un château jadis prieuré, à Saint-Fraimbault. Souligné-sous-Vallon a une ruine romaine et un manoir du XVIIIe siècle à Maquillé. Églises d'Étival-lès-le-Mans (romane) et de Spay (XIIe et XIIIe siècles).



[illegible] ...ESSIER.

[illegible] ...à une lieue de Sillé-le-Guil-... [illegible] ...de Defais.



PONT DE LA SUZE.

Ce beau pont de 9 arches, sur la Sarthe, date du règne d'Henri IV. Il est donc trois fois centenaire.

Arrondissement de SAINT-CALAIS.

L'arrondissement de Saint-Calais, de beaucoup le moindre de la Sarthe, ne comprend que 109,939 hectares, en 6 cantons, en 56 communes. C'est moins des 18 centièmes du département.

Comme bornes, il s'arrête : à l'Est et au Sud-Est devant le département de Loir-et-Cher; au Sud devant celui d'Indre-et-Loire; à l'Ouest devant les arrondissements de la Flèche et du Mans, au Nord devant celui de Mamers.

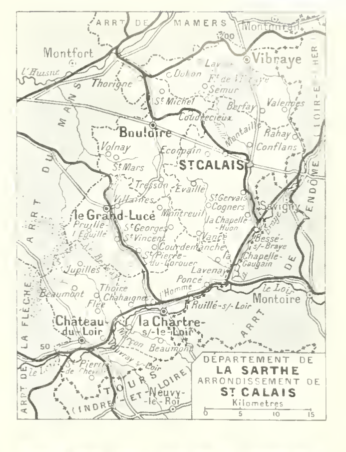
Comme nature de sol, c'est une région du bassin de Paris, ses roches les plus antiques relèvent du crétacé supérieur; le tertiaire pléistocène et les alluvions quaternaires s'associent à cette assise fort jeune géologiquement parlant.

Comme relief, c'est un pays tranquille, de plateaux, de coteaux dont le plus altier n'arrive qu'à 200 mètres, tandis que le val du Loir descend à moins de 50.

Comme distribution des eaux courantes, il appartient en entier au bassin du Loir, qui est un fort gracieux courant bleu : à vrai dire, il ne court guère; il coule plutôt, et presque toujours lentement, retenu par les barrages des moulins et des usines.

Comme nombre d'hommes, il a perdu 932 existences entre les recensements de 1872 et de 1906 : de 62,928 résidents il est tombé à 61,996; trois de ses cantons ont diminué; trois autres, la Chartre, Château-du-Loir, Saint-Calais ont augmenté. Son chef-lieu, Saint-Calais, n'ayant que 2,940 habitants agglomérés, est notablement inférieur à Château-du-Loir, qui en compte 3,671; il y en a 1,893 à Bessé-sur-Braye, 1,619 à Vibraye, 1,329 à la Chartre, 1,050 au Grand-Lucé. Des 56 communes de l'arrondissement il n'en est que 9 pour réunir plus de 500 âmes à leur chef-lieu.

On trouve quelques mégalithes dans cette région qui appartint aux *Aulerci Cenomani*, à la frontière des *Carnutes*, des *Turones*, des *Andes* ou *Andegavi*. Le moyen âge y a laissé son empreinte, ainsi que la Renaissance et les temps postérieurs, mais aucun grand monument n'y attire la foule des visiteurs ou l'élite des artistes et des historiens.



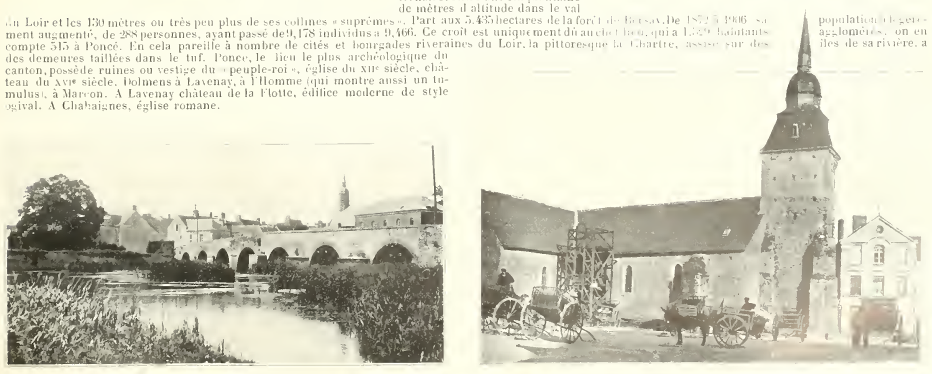
Le Canton de Bouloire déroule 8 communes et 17,033 hectares sur deux natures de sol : étage supérieur du crétacé, tertiaire, soit éocène, soit pléistocène. Ce pays s'incline vers la rive gauche de l'Huine par le Dué, dont le nom, analogue à Doux, Douix, Dhuis, indique la présence de jolies fonts nées des pluies qui traversent un terrain perméable. Sur ce Dué, l'altitude s'abaisse à 70 mètres, plus ou moins; comme contre-partie, un coteau monte à 188, au-dessus de Coudrecieux. De 10,636 résidents en 1872, ce canton a « dégringolé » à 9,745 ou 891 de moins en 1906 : ainsi ont fait presque tous les territoires de la Sarthe. Il y a 862 habitants agglomérés à Bouloire. Coudrecieux est archéologiquement le bourg prééminant du canton avec église romane au chef-lieu, vieille église des Loges (qui ne sert plus au culte), vieux manoirs des Loges et de la Cour, château moderne de la Pierre. A Saint-Mars-de-Locquenay, menhir et dolmen. A Tresson église des XIIe et XIVe s. A Bouloire, château du XVIe s. devenu la mairie. A Saint-Michel-de-Chavaignes, vieux manoir de la Couture.

Bouloire : Le Chateau



La Chartre : Maison souterraine

Confrontant de l'Est avec le département de Loir-et-Cher et du Sud avec celui d'Indre-et-Loire, le Canton de la Chartre-sur-le-Loir accompagne les deux rives prairiales du Loir, rivière bleue. Ce territoire de 15,830 hectares, ensemble de 9 communes, se partage entre le crétacé supérieur et le pliocène ou le quaternaire, entre une cinquantaine de mètres d'altitude dans le val du Loir et les 130 mètres ou très peu plus de ses collines « suprêmes ». Part aux 5.435 hectares de la forêt de Bersay. De 1872 à 1906 sa population légèrement augmenté, de 288 personnes, ayant passé de 9,178 individus à 9,466. Ce croît est uniquement dû au chef-lieu, qui a 1.529 habitants agglomérés; on en compte 515 à Poncé. En cela pareille à nombre de cités et bourgades riveraines du Loir, la pittoresque la Chartre, assise sur des îles de sa rivière, a des demeures taillées dans le tuf. Poncé, le lieu le plus archéologique du canton, possède ruines ou vestige du « peuple-roi », église du XIIe siècle, château du XVIe siècle. Dolmens à Lavenay, à l'Homme (qui montre aussi un tumulus), à Marçon. A Lavenay château de la Flotte, édifice moderne de style ogival. A Chahaignes, église romane.



Le Loir a La Chartre

Bouloire. L'Église.



VUE GÉNÉRALE DE CHATEAU-DU-LOIR.
Malgré son surnom, cette cité, la plus peuplée de son arrondissement, n'est point tout à fait sur le Loir ; elle en est éloignée d'un kilomètre et demi à travers la prairie, à 50-90 mètres au-dessus du niveau des mers.



CHATEAU-DU-LOIR. LE LOIR.
Conforme à la nature qu'elle conserve « du berceau à la tombe », cette rivière est ici lente, même dormante, sauf à la tombée des écluses ; ses eaux sont claires, sa vallée agréable.

ARRÊTÉ au Midi par le département d'Indre-et-Loire, le CANTON DE CHATEAU-DU-LOIR possède sa bonne part de la grande forêt de Bersay. Il étale 11 communes sur 18,813 hectares d'un sol que le crétacé supérieur dispute à l'éocène, au postpliocène, au quaternaire, entre les altitudes de moins de 50 mètres dans les brillantes prairies du Loir transparent et tranquille et les 175 de ladite forêt de Bersay.

11,744 résidents en 1872 et 12,304 en 1906, c'est un gain de 560 existences, absorbé et au-delà par la ville de Château-du-Loir, qui, de 2,460 habitants agglomérés, est montée en ces 34 années à 3,671 : ce qui en fait la première ville de l'arrondissement : Saint-Calais a 731 résidents de moins.

Églises de Beaumont-Pied-de-Bœuf (portail roman), de Château-du-Loir (ogivale), de Dissay-sous-Courcillon (XIIe siècle), de Flée et Sainte-Cécile près Flée et de Thoiré-sur-Dinan (XIIIe siècle), de Luceau (XIVe et XVIe siècles), de Nogent-sur-Loir (XVIe siècle, en partie). Ruines des châteaux de Beaumont-Pied-de-Bœuf, de la Ragotière près Saint-Pierre-de-Chevillé, de Sainte-Cécile près Flée, de Courcillon près Dissay. Vieux manoirs de Malitourne, de la Mothe-Tibergeau, d'Ourne, du Prieuré, de la Viellère, tous les cinq sur le territoire de Flée. Menhir à Thoiré-sur-Dinan. Vouvray-sur-Loir, qui a des maisons creusées dans la roche, possède le mégalithe dit Pierre de Vouvray.

DANS le CANTON DU GRAND-LUCÉ, qui participe à la vaste sylve de Bersay, la Veuve, tributaire de droite du Loir, recueille les fontaines d'un bassin appartenant au crétacé supérieur — rus dont plusieurs procèdent des ravins, des futaies de la forêt de Bersay. Une portion de ce bloc de 8 communes étalées sur 16,750 hectares relève du tertiaire pléistocène. Les altitudes vont d'une soixantaine de mètres dans le val de la Veuve à un peu plus de 175.

Les 9,316 personnes constatées ici par le premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 s'étant trouvées réduites à 8,594 par le dénombrement de 1906, ce canton a 722 résidents de moins. 1,050 habitants se groupent au Grand-Lucé.

Ce Grand Lucé offre un château qui n'est pas sans beauté. Deux menhirs se montrent sur le territoire de Villaines-sous-Lucé. Églises de ce même Villaines (romane), de Pruillé-l'Éguillé (XIIe siècle), de Montreuil-le-Henri et de Saint-Vincent-du-Lorouer (XIIIe siècle), de Saint-Pierre-du-Lorouer (XIIIe, XVe, XIXe siècles), de Courdemanche. Cinq manoirs autour de Saint-Pierre-du-Lorouer, à la Cour (XVe siècle), aux Roches, à Chanteloup, à Clos (XVe ou XVIe siècle), à Follet : [illegible] remonte à l'époque de la Renaissance.



CHATEAU DU GRAND-LUCÉ.
[illegible] classique de son architecture, il remonte [illegible] du grand parc.



LE GRAND-LUCÉ : LA VEUVE.
La Veuve n'est point une rivière, mais ce n'est pas non plus un ruisseau [illegible] nombre de fontaines la préservent du tarissement.



Chateau de Courtanvaux (Canton de Saint-Calais).
Courtanvaux est un hameau de Bessé-sur-Braye, à demi-lieue de cette ville; ce manoir date des XVe et XVIe siècles.

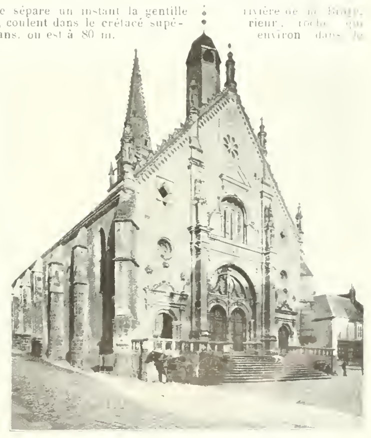


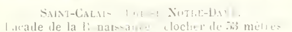
Saint-Calais. — L'Hôtel de Ville.
A 103 mètres d'altitude, Saint-Calais est situé sur l'Anille, et cette Anille disparaît dans le paysage ; ce n'est qu'un ruisseau.

Le Canton de Saint-Calais confronte à l'Est avec le département de Loir-et-Cher dont le sépare un instant la gentille rivière de la Braye, notable tributaire de droite du Loir. Cette Braye et l'Anille de Saint-Calais, son tributaire, coulent dans le crétacé supérieur, roche qui accapare le pays, de concert avec le tertiaire pliocène. Comme surrection au-dessus des Océans, on est à 80 m. environ dans le vallon de l'Anille, à peu près à 180 sur les reliefs les plus hauts. Une partie des 2,000 hectares de la forêt de Vibraye appartient à ce territoire.

Comme étendue, c'est le second des 33 cantons de la Sarthe, après celui du Lude, avant celui de Loué. Il comprend 26,314 hectares, en 14 communes peuplées ensemble de 13,537 personnes, soit 368 de plus que les 13,169 du recensement de 1872. Il y a 2,940 habitants agglomérés à Saint-Calais, qui, bien que chef-lieu de l'arrondissement, le cède de 731 à Château-du-Loir; on en compte 1,893 à Bessé-sur-Braye.

Eglises d'Evaillé (romane), de Sainte-Cerotte (romano-ogivale), de Marolles-lès-Saint-Calais et de Saint-Gervais-de-Vic (XIIe et XVIe siècles), de Saint-Calais (XIVe, XVIe, XVIIe siècles où domine la Renaissance), de Rahay (XVIe siècle, ogivale). Manoirs de Courtanvaux près de Bessé-sur-Braye (XVe et XVIe s.), de Cogners (XVIe s.), de la Barre et de la Cour-du-Bois (médiévaux) près de Conflans, de Saint-Gervais-de-Vic (l'un du XVe siècle, l'autre du XVIe.





Saint-Calais. — Église Notre-Dame.
Façade de la Renaissance; clocher de 53 mètres.

Berfay (Canton de Vibraye).
Village de 109 habitants, Berfay est à l'altitude de 150 mètres, à une lieue de la Braye.

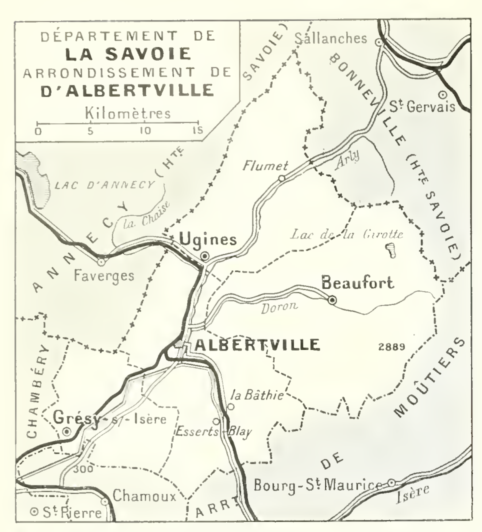
Heurté du côté du Levant par le département de Loir-et-Cher, le Canton de Vibraye ne peut pas ne pas être en communication de nom avec la Braye, sa jolie riviérette. Issue des bois du Perche et grossie de rus descendus de la forêt de Vibraye (2,000 hectares), cette Braye se verse dans le Loir, rive droite. En suivant son cours, le niveau du territoire finit par n'être plus qu'à 100 mètres d'altitude ; en gravissant les collines on arrive à 200.

Le crétacé supérieur et le tertiaire pléistocène constituent cet ensemble de 6 communes, de 15,194 hectares peuplé de 8,350 individus en 1906 ; il y en avait 8,885 en 1872. La perte est de 535 existences. Vibraye rassemble 1,619 habitants, Dollon 719.

Le passé n'y a guère laissé de traces. Eglises du XIIe siècle à Lavaré, du XVe ou XVIe à Valennes ; vieux manoir à Semur.



Vue générale de Vibraye.
Dans le nom de Vibraye il y a celui de la Braye, sa riviérette. La ville est à 125 mètres d'altitude.



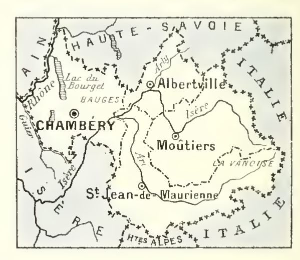
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE.

Le département de la Savoie est coupé vers son milieu par le 45e 30 de latitude; ainsi compris à peu près entre le 45e et le 46e, il est traversé non loin de son centre par le 4e degré Est du méridien de Paris. Il a pour limites : à l'Est et au Sud le royaume d'Italie; au Sud encore le département des Hautes-Alpes; au Sud-Ouest et à l'Ouest celui de l'Isère; à l'Ouest celui de l'Ain; au Nord celui de la Haute-Savoie. Entre ces frontières il déroule ses 4 arrondissements, ses 29 cantons, ses 330 communes sur 596,374 hectares : c'est à peu près le 90e de la France.

Tous les terrains ou presque s'y sont donné rendez-vous, du plus archéen au plus jeune, du gneiss à l'alluvion quaternaire; le carbonifère, le permien, le trias, l'oolithe y règnent sur de vastes espaces.

Peu de nos pays sont aussi « montants » ou « descendants ». On s'y élève de 210 mètres, altitude du confluent du Rhône et du Guiers, à 3,861, à la Grande Casse, tête de la Vanoise. A de telles hauteurs la neige blanchit toute l'année les monts et la glace y pend éternellement; ainsi la Vanoise étend sur 6,000 hectares au moins la surface vitreuse de ses glaciers.

Nés de ces mers de glace, de ces névés, les torrents y courent, violents, puissants, louches des eaux laiteuses de la fusion des frimas et des raclures de la montagne. Isère terrible, terrible Arc, Dorons incoercibles, Arly, affluent du lac du Bourget, Guiers, tous aboutissent au Rhône d'avant Lyon ou, par l'Isère, au Rhône inférieur.



Trop froide, trop engourdie sur le tertre trop déchiré d'abîmes, faite de rainures, de pentes abruptes plus que de plateaux étalés, la contrée n'avait en 1906 que 253,297 personnes contre 267,958 en 1872. C'est en 34 années une perte de 14,661 existences. Le recensement de 1911 a signalé 5,407 personnes de moins que celui de 1906, et le département est réduit à 247,890 résidents. 5,000 naissances en 1909 contre 5,140 décès. Chambéry compte 16,852 habitants agglomérés, Aix-les-Bains 6,694, Albertville 3,570, Moûtiers 2,252, Saint-Jean-de-Maurienne 2,210. Sur 330 communes, 40 ont plus de 500 âmes au chef-lieu.

Les *Allobroges*, les *Centrones*, les *Medulli* précédèrent ici Rome, qui y débaptisa maint oppidum, y bâtit mainte station, mainte bourgade, y exploita, y embellit les Thermes d'*Aquæ Gratianæ* (Aix). Le moyen âge y créa et y développa les quatre provinces du Duché de Savoie : la Savoie proprement dite, la Haute-Savoie, la Tarentaise, la Maurienne. Peu de beaux monuments : la nature y prime tout.

Arrondissement d'ALBERTVILLE.

L'arrondissement d'Albertville est de beaucoup le moindre des quatre arrondissements de la Savoie. Ses 73,326 hectares, divisés en 4 cantons, en 42 communes, ne répondent même pas aux 13 centièmes du département. Avant d'appartenir à la France, c'était, d'ailleurs mal nommée, la province de la Haute-Savoie, l'une des sept de l'ancien duché. Comme situation, il est enveloppé : à l'Est et au Nord par le département de la Haute-Savoie; à l'Ouest par l'arrondissement de Chambéry; au Sud par ceux de Saint-Jean-de-Maurienne et de Moûtiers. Comme âge et texture des roches, il relève principalement des phyllades et cornéennes, pierres des plus anciennes à l'Est de l'Arly, et de roches bien moins antiques à l'Ouest, de divers étages du jurassique et du crétacé. Comme relief, il n'atteint pas tout à fait l'altitude de 3,000 mètres : l'Aiguille du Grand-Fond arrive à 2,889. Comme contre-partie, l'Isère abaisse son lit à 300, plus ou moins. Comme cours d'eau, tous ses « dorons », c'est-à-dire tous ses torrents, vont à l'Isère, qui s'y grandit de l'Arly, lequel est augmenté par le Doron de Beaufort. Très peu ou pas de glace éternelle, mais la neige tombe dru et le soleil en tire des flots toujours renouvelés. Forêts plus ou moins dévastées, plus ou moins restaurées, prairies, quelque peu de culture au fond des ravins et le long de l'Arly, surtout de l'Isère, ce pays faisait vivre 35,836 personnes au dénombrement de 1872, celui de 1906 s'est résumé par 34,826 individus, soit 1,010 en moins. L'émigration est continuelle, l'immigration à peu près nulle, les naissances trop rares, ou les morts trop communes. Albertville compte 3,570 habitants agglomérés, la Bâthie 900, Grésy-sur-Isère 714, Ugines 610, Beaufort 552 ; cela ne fait que six chefs-lieux de communes groupant plus de 500 âmes. Dans cet antique « habitat » des *Allobroges* et des *Centrones*, pas un seul monument, pas une seule grande ruine : ici la nature est tout; elle se suffit.



[illegible] de sa rencontre avec la rapide Isère.

Le Canton d'Albertville touche du côté de l'Ouest au département de la Haute-Savoie, dont l'isole une chaîne de montagnes encore suffisamment boisées. Mais elles le sont surtout en Haute-Savoie, tournées vers le Couchant et par conséquent plus exposées aux pluies. Le cours de l'Arly, puissant affluent de l'Isère augmenté ici du Doron de Beaufort, y sépare assez exactement deux natures : à l'Est, les très vieilles roches, phyllades, cornéennes; à l'Ouest les formations, plus jeunes, de l'ère jurassique ou de la crétacée. Comme exception un îlot jurassique allongé domine la rive de l'Isère en aval du confluent de l'Arly.

Les monts du canton d'Albertville montent à 2,000-2,500 mètres : c'est dire que la neige reste presque tout l'an sur les hauts sommets; le lieu de plus bas niveau, le long de l'Isère, est par environ 330 mètres.

Les 18 communes de ce canton s'espacent sur 21,341 hectares peuplés de 14,819 personnes en 1872, de 16,086 en 1906, soit 1,267 existences en plus. Des quatre cantons de l'arrondissement, c'est le seul qui ait augmenté, exclusivement du fait de son chef-lieu, qui a gagné 1,966 individus. La campagne a donc diminué. Albertville compte 3,570 habitants agglomérés, la Bâthie 900, Esserts-Blay 516.

Albertville est composée de deux villes séparées par l'Arly, l'Hôpital, cité moderne, Conflans ainsi nommé de ce qu'il commande le confluent de l'Isère et de l'Arly. Ce Conflans, plus pittoresque, plus archaïque conserve des restes de l'ancienne enceinte, un manoir (XIe et XVIe siècles) dit Château Rouge et un couvent du XIIe siècle. A la Bâthie, restes d'une église et d'un château épiscopal. Débris des châteaux d'Esserts-Blay et de Saint-Paul. Ancien manoir de Pallud.



LE CHATEAU DE CONFLANS (Canton d'Albertville).
Conflans domine de haut le confluent de l'Arly et de l'Isère qui évolue ici des gorges de la Tarentaise aux plaines de la Combe de Savoie.



BORDS DE L'ARLY A ALBERTVILLE.
L'Arly n'est pas plus long que telle rivièrette de l'Ile-de-France ou de la Champagne, et son bassin n'est que de 672 kilomètres carrés, mais les belles sources de la craie et la fonte des neiges longuement hivernales lui donnent une grande puissance relative.

CANTON DE BEAUFORT, sous ce nom se rangent 4 communes et 24,411 hectares dont 13,971 pour le chef-lieu. Hauts monts, longues neiges froides, abîmes qu'on ne voit pas sans frémir, cascades vertigineuses, forêts sombres de leurs sapins, épicéas, mélèzes, vertes de leurs hêtres et autres arbres à feuilles caduques, il y a ici des sanctuaires augustes de la nature plutôt que des paradis et des Arcadies. La forêt de Beaufort s'étend sur 1,936 hectares; magnifiques prairies; cours endiablé du Doron, dit de Beaufort, en différenciation de son redoutable confrère le Doron de Bozel et maints autres moindres Dorons — Doron, comme Dordogne, Drome, Dronne, Durance, etc., signifie torrent, comme ailleurs gave ou neste. — Le Doron de Beaufort se verse dans l'Arly en amont et près d'Albertville. Lac de la Girotte, avec 100 mètres de creux. Culmen du territoire, l'Aiguille du Grand-Font (2,889 mètres), lieu le plus bas, sur le Doron, 400 mètres, plus ou moins. Roches fondamentales, les phyllades et cornéennes, pierres très antiques, avec îlots de gneiss, de granit, de lias.

La population y décroît; elle a tendance à descendre du mont, à émigrer auprès ou au loin : 6,069 personnes en 1872 et 5,359 ou 710 de moins en 1906.

Il n'y a que 552 habitants agglomérés à Beaufort.

Les restes du château de la Grande-Salle et le vieux pont du Doron à Beaufort, c'est tout le « bagage » monumental de ce canton, riche en « horreurs » et en « terreurs » de la nature.



VILLARD-SUR-DORON (Canton de Beaufort).



VUE GÉNÉRALE DE BEAUFORT.
Ce bourg égaré dans la montagne est la modeste capitale de la vallée de Beaufort. Situé à 758 mètres au-dessus des mers, il longe un grand, un fougueux Doron, au rond-point de trois vallées, plus exactement de trois gorges plus ou moins sauvages.



DÉFILÉ DU DORON (Canton de Beaufort).
Ce Doron qui n'a pas [illegible] de long dans un bassin de 244 kilomètres [illegible] n'en est pas moins un torrent excessif, un ravageur [illegible].



Vue générale d'Ugines.
Ugines a son site à [illegible] mètres au-dessus des mers ; le ressaut des monts dont elle profite commande, à quelque distance, le confluent de l'Arly et de la Chaise.



L'Église de Cléry (Canton de Grésy).
Cléry, village de 111 résidents, est à l'altitude de 622 mètres, à 3 kilomètres de l'Isère.



L'Isère à Grésy.
Grésy-sur-Isère est malgré le surnom à 1,500 mètres de l'Isère, à 375 mètres d'altitude.

Dans le Canton de Grésy-sur-Isère la rudesse de la nature est moindre que dans les trois autres cantons de l'arrondissement d'Albertville : le sol y est plus bas ; il s'abaisse à 300 mètres environ dans le val de l'Isère, le grand torrent de la Tarentaise, qui s'apprête à recevoir l'Arc, terrible voyageur de la Maurienne. Le Grand Arc ou Dent du Corbeau (2,489 mètres) est le mont suprême, au faîte entre ces deux puissants courants. Des alluvions quaternaires dans le val de l'Isère susnommée, du lias, du jurassique moyen, du crétacé inférieur, telles sont les roches de ce pays, encore relativement sylvestre, par ailleurs prairial et non sans monts ruinés.

Sur 10,491 hectares, 11 petites communes entretenaient 7,878 personnes en 1872 ; le recensement de 1906 n'en a plus trouvé que 6,420 ou 1,458 de moins : du fait de l'émigration comme de la rareté des naissances ou de la fréquence des décès, la perte est de 22 à 23 centièmes. 714 habitants agglomérés au chef-lieu.

Vestiges gallo-romains encastrés dans les murs à Grésy-sur-Isère. Débris intéressants de Tamié (XIIe siècle) près Plancherine. Restes du château de Montailleur.

À l'Est, au Nord, à l'Ouest le Canton d'Ugines borde le département de la Haute-Savoie, où il s'enfonce en pointe de lance. De ce département il reçoit l'un des grands tributaires de l'Isère, l'Arly, qui l'abandonne par un peu moins de 400 mètres d'altitude, tandis que les monts s'élèvent à 2,000-2,500, en dômes dilapidés, ruinés, là sylvestres avec pâtures et, bien entendu, bonds de torrents dans les abîmes. Un des affluents de l'Arly, la Chaise coupe la chaîne de montagnes qui sépare le versant de l'Isère de celui du lac d'Annecy, jadis bien plus vaste et sorte de mer intérieure.

Roches de haute antiquité (phyllades et cornéennes) à la rive gauche de l'Arly, lias, jurassique moyen, jurassique supérieur, crétacé inférieur, ce territoire étale en grande partie 9 communes sur 17,083 hectares peuplés en 1906 de 6,961 individus, 109 de moins que les 7,070 du recensement de 1872. Il y a 400 habitants agglomérés à Ugines. Ruines d'un château du XIIe siècle à Ugines. Église (parties romanes) et ruines du prieuré de N.-D. de Bellecombe.



[illegible] Le Pont de l'Isère.
[illegible] l'Isère est déjà formidable. [illegible]



L'Arly près d'Ugines.
Il est bon que de hauts talus, de hautes roches le contiennent et que les routes le suivent de haut.

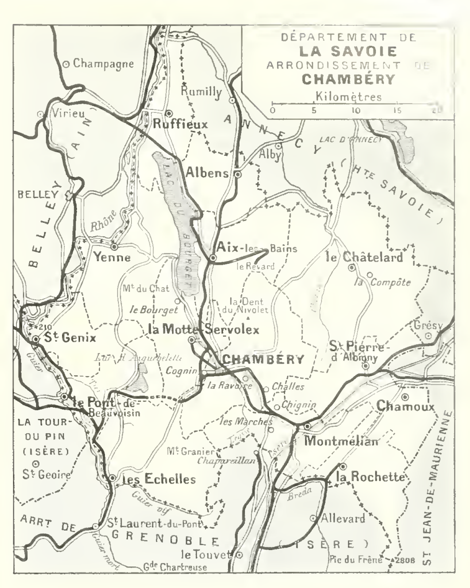
Arrondissement de CHAMBÉRY.

L'Arrondissement de Chambéry occupe l'Occident du département de la Savoie. Il a pour bornes : au Nord le département de la Haute-Savoie ; à l'Ouest le lit du Rhône, lit large sauf à l'étranglement de Pierre-Châtel et qui le sépare du département de l'Ain ; à l'Ouest encore et au Midi le département de l'Isère dont il est séparé par le cours du Guiers, beau tributaire de gauche du Rhône ; à l'Est les arrondissements de Saint-Jean-de-Maurienne et d'Albertville. Ainsi limité, sa surface de 155,998 hectares l'égale aux 26 centièmes du département.

Il a part aux roches anciennes du massif, surtout dauphinois, de Belledonne, mais l'ensemble de ses monts qui se rattachent à ceux de la Grande-Chartreuse comme nature intime, relève du jurassique et du crétacé ; dans les avant-monts, les coteaux dominent les terrains tertiaires ; les rives du Rhône, de l'Isère, le bassin de Chambéry déroulent des alluvions quaternaires. Le Rhône et son grand affluent l'Isère se divisent la circonscription. Le fleuve a dans son bassin les lacs du Bourget et d'Aiguebelette, l'Isère s'y double à peu près de l'Arc. Lieu inférieur de l'arrondissement, comme aussi du département, le confluent du Rhône et du Guiers, 210 mètres ; culmen 2,808 mètres au Pic du Frêne, où s'accrochent de petits glaciers.

Varié comme ses roches et ses altitudes, ce pays a cessé de développer le nombre des hommes qui jouissent de ses admirables aspects, de ses forêts, de ses prés, de ses infatigables torrents. Sauf autour de ses deux maîtresses villes de Chambéry et d'Aix-les-Bains, la population y a diminué : en 1872 elle comprenait 143,258 personnes, et 132,292 seulement ou 10,966 de moins en 1906. Chambéry compte 16,852 habitants agglomérés, Aix-les-Bains 6,094, la Rochette 1,121, le Pont-de-Beauvoisin 1,090, Yenne 1,034, Cognin 1,033, Saint-Genix 1,000.

Dans ce pays des *Allobroges*, les Gallo-Romains eurent leurs villes, bourgs ou stations de *Lemencum*, près Chambéry, d'*Aquæ Gratianæ* (Aix-les-Bains), d'*Aquæ Bellonæ* (Aiguebelette), d'Albens (*Vicus Albaniensis*) : d'où des débris, vestiges plutôt, du « peuple-roi », notamment des inscriptions. Nombre de ruines médiévales. Eglises et château de Chambéry.



Le Canton d'Aix-les-Bains doit le progrès de sa population à l'excellence de ses eaux thermales sulfureuses, qui sont parmi les plus fréquentées du monde. En 1872, ce territoire de 15,515 hectares en 14 communes n'entretenait que 13,610 personnes ; en 1906 ce nombre était monté à 16,627 ou 3,017 de plus, et il y avait 6,094 habitants agglomérés à Aix au lieu de 2,619 au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871.

D'ailleurs le pays est fort beau : avant tout par le lac du Bourget, immobile fleuve bleu de plus d'une lieue de largeur, de 100 mètres de profondeur, pareil à un large et plus creux Bosphore ; au-dessus de ce lac de 446 hectares, se lèvent des monts crétacés ou jurassiques : le plus haut du canton, celui de la Cluse arrive à 1,568 mètres, soit à 1,337 de plus que les 231 mètres d'altitude du lac.

Aquæ Domitianæ en l'honneur de Domitien, puis *Aquæ Gratianæ* en hommage à l'empereur Gratien, Aix montre des débris de thermes romains, les restes d'un temple et les ruines d'un tombeau du IIIe ou IVe siècle ; puis un château du XVIe devenu l'Hôtel de Ville. Mais ni Rome, ni le moyen [illegible] ne valent le panorama du Revard (1,511 mètres) où monte un chemin de fer à crémaillère de 9,200 mètres de long.

A Grésy-sur-Aix, donjon du XIVe siècle réparé ; à Brison Saint-Innocent, inscriptions romaines ; vieux châteaux du Donjon près Drumettaz-Clarafond et de Montagny près Méry.



Sommet de la Dent du Chat.

Son altitude est de 1,400 mètres, le lieu culminant de la chaîne étant de 1,497. Vue splendide sur le lac du Bourget et sur les Alpes.



Aix : L'Établissement thermal.

C'est un édifice du XIXe siècle, commencé en 1857, restauré en 1899 ; étuves, baignoires, piscines, douches, tout y est parfait.



Aix : Mairie et Musée.

L'hôtel de ville d'Aix occupe un château du XVIe [illegible] des débris d'un antique temple de Diane.



AIX : LAC DU BOURGET ET DENT DU CHAT.

AIX : L'ARC DE CAMPANUS.



GORGES DU SIERROZ.

[illegible] de la [illegible] par [illegible]



LES HÔTELS ET LE CHEMIN DE FER DU MONT REVARD.

Ce mont était tout indiqué comme lieu de cure d'air par sa proximité d'une des grandes stations thermales du monde, par la crémaillère qui y mène, par son altitude. Il y a deux stations, l'une à 610 mètres, l'autre à 1.545.



VUE GÉNÉRALE D'AIX-LES-BAINS.



Vue générale d'Albens.

Albens, à 360 mètres au-dessus des mers, borde l'Albenche, tributaire du lac du Bourget.



La Cathédrale de Chambéry.

Le Canton d'Albens, limitrophe du département de la Haute-Savoie, au Nord, est séparé, à l'Ouest, par une chaîne boisée, de l'extrémité septentrionale du lac du Bourget, mais il lui envoie presque toutes les eaux de ses 9 communes.

Ces communes sont des plus menues, le territoire d'Albens n'occupant que le quatre-vingt-quatorzième du département : 6,426 hectares, pas plus. Ses roches les plus anciennes relèvent du crétacé inférieur; le reste est oligocène, miocène, pléistocène. Culmen, dans la montagne de Cessens, 952 mètres; lieu infime, dans le val de la Deisse, sous-affluent du lac par le Sierroz, 300 mètres, plus ou moins.

De 6,545 en 1872, le peuple d'Albens a rétrogradé à 5,587 en 1906; ce sont 958 existences de moins. Albens ne réunit que 382 habitants à son chef-lieu.

Albens fut le *Vicus Albaniensis* des Gallo-Romains. L'indigence en monuments y est grande : deux vieilles tours en ruines à Cessens; restes du manoir de Montfalcon près la Biolle; retranchements antiques à Saint-Ours.



Partie supérieure de la Cascade du Bout-du-Monde.



Vue générale de Chambéry.

Cette ville a son site à 269 mètres au-dessus des mers, dans un agréable, un fertile bassin, jadis [illegible] de belles montagnes [illegible] ments, aux frontons pittoresques; elle est au confluent de la Leysse et de l'Albane.



Chambéry. — Sainte-Chapelle du Château.
Cette Sainte-Chapelle est un monument historique ; elle est du XVe siècle avec porche du XVIe.



Chambéry. — Le Cloître.
Pour une ancienne capitale, Chambéry est pauvre en édifices religieux : cathédrale, église Notre-Dame (XVIIe s.), Sainte-Chapelle et le Cloître.



Château de Chambéry. — Portail Saint-Dominique.
C'est par là qu'on descend du Jardin Public dans une des grandes rues de la Ville.

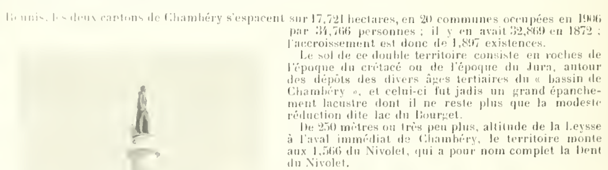
Chambéry, l'ancienne capitale du duché de Savoie, a son site sur le tributaire principal du lac du Bourget, la Leysse, dans un cirque de monts de [illegible]. Les monts relèvent du jurassique et surtout du crétacé ; ils ont pour roche la plus haute le Nivolet, l'un des bastions de retombée du grand massif des Vosges.

Cette ville est peu éloignée de Lémenc, site qui fut le *Lemencum* des Gallo-Romains. Elle vaut la visite. On y voit : le vieux château des ducs, puis princes de Savoie (XIIIe, XIVe, XVe siècles), accommodé, agrandi au XIXe pour sa nouvelle destination d'édifice préfectoral ; une cathédrale des XIVe et XVe siècles ; une église du XVIIe ; d'anciennes maisons ; le monument du Centenaire de la réunion de la Savoie à la France ; des statues, etc.

Riche de 16,852 habitants agglomérés, sur 23,027 de population totale, c'est le siège des deux cantons de Chambéry-Nord et de Chambéry-Sud.

Le Canton de Chambéry-Nord remonte la Leysse jusque vers ses sources derrière le Nivolet. Ses 11 communes comptent ensemble 15,625 habitants. Curienne y possède le manoir de la Bâthie, avec chapelle du XIIIe siècle (restaurée), et Saint-Jean-d'Arvey les châteaux de Challardon (XVe, XVIe, XIXe siècles) et de Salins.

Le Canton de Chambéry-Sud, peuplé de 19,141 habitants, en 9 communes, s'avance au Sud jusqu'à des escarpements crétacés qui se rattachent au célèbre massif dauphinois de la Grande-Chartreuse. L'ancien château des Francs-Maçons avoisine Jacob-Bellecombette et deux des vieux manoirs de Challes-les-Eaux, ceux de Challes et de Triviers, sont devenus des hôtels pour les malades attirés par des sources riches en iode, en soufre, en brome.



Le Château de Chambéry.

Réunis, les deux cantons de Chambéry s'espacent sur 17,721 hectares, en 20 communes occupées en 1906 par 34,766 personnes ; il y en avait 32,869 en 1872 ; l'accroissement est donc de 1,897 existences.

Le sol de ce double territoire consiste en roches de l'époque du crétacé ou de l'époque du Jura, autour des dépôts des divers âges tertiaires du « bassin de Chambéry », et celui-ci fut jadis un grand épanchement lacustre dont il ne reste plus que la modeste réduction dite lac du Bourget.

De 250 mètres ou très peu plus, altitude de la Leysse à l'aval immédiat de Chambéry, le territoire monte aux 1,566 du Nivolet, qui a pour nom complet la Dent du Nivolet.



Les Charmettes.
[illegible]



Chambéry. — Fontaine des Éléphants.
Elle est surmontée de la statue du général de Boigne (1777-1830).



Casino de Challes-les-Eaux.
Les eaux de Challes sont les plus minéralisées des eaux sulfureuses ; elles sont très fréquentées.



CHALLES-LES-EAUX. — LE PARC ET L'ÉTANG DU CASINO.
Challes-les-Eaux a son site entre 270 et 327 mètres d'altitude dans un bassin de verdure d'où la vue du Mont Granier est saisissante, au pied de collines dont les vignes donnent un vin qui n'est pas sans quelque agrément.



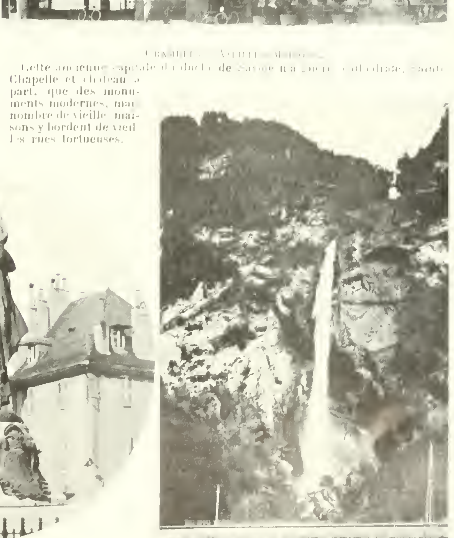
CHAMBÉRY. — VIEILLES MAISONS.
Cette ancienne capitale du duché de Savoie n'a guère, cathédrale, Sainte-Chapelle et château à part, que des monuments modernes, mais nombre de vieilles maisons y bordent de vieilles rues tortueuses.



CASCADE DU BOUT-DU-MONDE.



CHAMBÉRY.
MONUMENT DE LA RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE.



CASCADE DE COUZ.



LA DENT DU NIVOLET. — Trait le plus impressionnant du panorama d'autour de Chambéry; de la cime vue prestigieuse sur les Grandes et les Petites Alpes.



CHALLES-LES-EAUX. — LE CHÂTEAU. — Ce monument [illegible] domine de près la source sulfureuse, il a été [illegible]



Chamousset (Canton de Chamoux).

Bourg de [illegible] habitants agglomérés, Chamousset est situé à 309 mètres au-dessus des mers, sur la rive gauche de l'Isère, qui s'y grandit de l'Arc et que [illegible] pont, ces deux torrents s'embrassent par 285 mètres d'altitude.



Vue générale de Chamoux

Le Canton de Chamoux voit s'assembler les deux torrents puissants de volume, furieux de volonté, qui font l'Isère : Haute Isère de Tarentaise, Arc de Maurienne. Ils se rencontrent par moins de 300 mètres, eux qui sont partis de monts de 3.500 à près de 4.000.

Les 10 communes de ce territoire n'occupent ensemble que 6,673 hectares, monts de lias encore en partie sylvestres et plaine de debris en amont comme en aval de la rencontre des deux rivières.

Comme altitudes du relief on se trouve à 1,374 mètres au fort de Montendry et à une quinzaine au-dessous de 300 dans la plaine.

Ce canton dont le chef-lieu n'a que 542 habitants agglomérés est éprouvé par le dépeuplement : 7,441 personnes au recensement de 1872 et 5,625 à celui de 1906, c'est 1,816 individus de moins, ou bien près d'un quart en 34 années.

Restes d'une abbaye de la fin du XIIe siècle à Betton-Bettonet ; anciens manoirs ou restes de manoir à Chamoux et à Châteauneuf. Autrement redoutables que le furent les châteaux forts médiévaux, des batteries défendent ici l'issue de la vallée de l'Arc, torrent voisin du grand tunnel du Mont-Cenis ouvert entre l'Italie et la France.



Ruines de [illegible]

Ruines si l'on veut, mais [illegible] informes [illegible]



Le Colombier (Canton du Châtelard).

Mont de 2,049 mètres d'altitude, de très facile ascension, à un peu plus d'une lieue au Sud-Sud-Ouest du Châtelard. De la cime on voit du Mont Blanc à Lyon.



VUE GÉNÉRALE DU CHATELARD. — Ce bourg cantonal, devenu station estivale, marque assez exactement le milieu du massif des Bauges. Il gravit une pente raide, à 752 mètres de moyenne altitude, sur un bloc dont le torrent du Chéran fait aux trois quarts le tour.

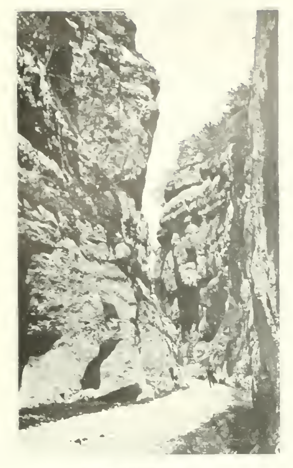
A la frontière méridionale du département de la Haute-Savoie, le CANTON DU CHATELARD occupe, en 14 communes, 26,291 hectares du plateau des Bauges.

Le plateau crétacé des Bauges (craie inférieure), rayé de deux îlots oligocènes, l'une des acropoles de la Savoie, est coupé en deux par le Chéran, torrentueux tributaire du Fier. Compris entre le val profondément creux de l'Arly, et les dépressions du val d'Isère, du lac du Bourget, du lac d'Annecy, son altitude moyenne est d'un millier de mètres. Prairies superbes, non moins superbes hêtraies et sapinières, il a ici pour culmen la pointe d'Arcalod (2,223 mètres) et pour endroit le moins élevé la sortie du Chéran par moins de 600 mètres au-dessus des mers.

Comme dépopulation le pays marche « à souhait » : de 1872 à 1906 il a perdu 2,169 existences, différence des 10,649 d'après la guerre de 1870-1871 et des 8,480 du second recensement du XXe siècle. Le Châtelard ne groupe que 287 personnes, contre 330 à Aillon-le-Jeune, 420 à École et 561 à la Compôte.

On voit encore dans l'ancienne capitale des Bauges, au Châtelard, dans une situation abrupte, formidable, les restes du manoir de domination (XIIe siècle); non loin, le château des Écuries date du XVIIe siècle. A Aillon-le-Jeune débris de la Chartreuse d'Aillon (XIIe siècle). A Jarsy, ruines de l'abbaye de Bellevaux (XIe siècle). Comme les Romains, nation stratégique, n'avaient eu garde de négliger les Bauges, on y trouve ici des restes d'aqueducs à Arith et à Saint-François-de-Sales.

DANS LES BAUGES. — Les Bauges sont des Alpes d'avant-garde qui s'étendent sur les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Elles comprennent environ 30,000 hectares de roches droites, d'abîmes, de torrents, de pâturages. Culmen, la Dent du Pécloz (2,260 mètres).



Le Défilé des Échelles.
Dans ce passage s'ouvre la fameuse grotte des Échelles.



Le Pont Saint-Martin
près de la Grotte des Échelles.
Pont Saint-Martin ou Saint-Martin tout court est un hameau de la commune de Saint-Christophe. Son vieux pont romain est jeté à une grande hauteur sur une déchirure du Guiers.



La Grotte des Échelles.
Elle traverse d'outre en outre son bloc de rochers.

En bordure du département de l'Isère, le Canton des Échelles en est séparé par le cours orageux du Guiers Vif, puis du Guiers tout court. Ses 14,274 hectares et 11 communes font partie intégrante du massif de la Grande-Chartreuse. Comme tels ils relèvent du crétacé inférieur, non sans espaces occupés par de longues bandes tertiaires. C'est donc un pays d'escarpements, d'abimes, de cavernes, de puissantes et brillantes fontaines ; le tout au profit du Guiers, très pittoresque affluent de gauche du Rhône qui ne dépasse guère l'altitude de 300 mètres là où il abandonne le canton. A 1,938 mètres culmine ce beau, ce verdoyant pays, au Mont Granier, fameux par l'éboulement de l'an 1248 qui enterra net 5,000 personnes.

1,679 personnes de moins, soit 22 à 23 pour 100, telle a été la dégringolade du peuple des Échelles entre 1872 et 1906. Au lieu de 7,626 individus, la contrée est descendue à 5,947, dont 703 agglomérés aux Échelles.

Retranchements d'origine inconnue à Saint-Christophe ; ruines de vieux manoirs à Saint-Pierre-d'Entremont et aux Échelles, bourg dont la mairie est installée dans un ancien prieuré.

Vue générale des Échelles.
Le bourg des Échelles est sur la rive droite du Guiers-Vif, qui s'unit au Guiers-Mort pour former le Guiers tout court ; son altitude est de 380 mètres.



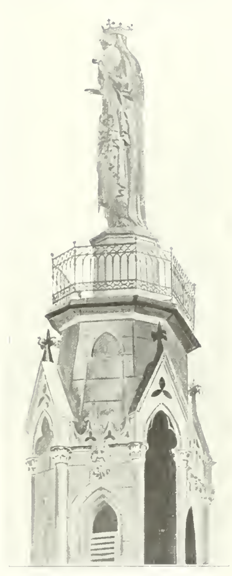
LES MARCHES.

Les Marches réunissent 496 habitants. Ce bourg occupe un coteau de 334 mètres, à moins d'une lieue de la rive droite de la bruyante Isère, sur la tranche des eaux entre ladite Isère et le lac du Bourget, d'où s'évade un pur tributaire du Rhône.

DANS le CANTON DE MONTMÉLIAN, qui confronte du côté du Couchant avec le département de l'Isère, il y a la plaine et le mont. La plaine, c'est le beau, le large val qui s'appellera un peu plus bas Graisivaudan, l'alluvion quaternaire où l'on n'a laissé que 112 mètres d'épanchement à la grande rivière savoisienne rectilignement encastrée entre digues : mieux eussent valu 300 mètres; mais la terre est féconde et l'on en perd le moins possible. Le mont c'est, à gauche, la bande liasique accolée aux vieilles roches de Belledonne, à droite le jurassique et le crétacé du massif de la Grande Chartreuse. Culmen, au rocher du Guet, 1,210 mètres; lieu inférieur, sur l'Isère, 250.

Les 10,257 personnes qui vivaient en 1872 dans les 15 communes de ce bloc de 10,277 hectares se sont trouvées réduites à 8,268 au recensement de 1906; c'est 1,989 de moins, mais cela fait encore 80 individus au kilomètre carré, 7 de plus que la moyenne de la France. Il y a 776 habitants agglomérés à Montmélian, 635 à Chignin, 496 aux Marches.

Montmélian c'est *Mons Emilianus*, petite acropole sur un roc commandant l'Isère. Rien n'y rappelle Rome, mais l'église du village d'Arbin est faite de pierres romaines avec inscriptions. Nombreux débris de manoirs médiévaux, à Apremont, à Chignin (XII[e] et XIII[e] siècles), à Saint-Jean-Pied-Gautier près Planaise, à Montmayeur près Saint-Pierre-de-Soucy. La ruine immense, peut-on dire, est sous terre, aux abîmes de Myans, qui sont des lacs minuscules : sous ces lacs, sous les tertres qui les séparent, dorment dans leurs demeures écrasées les milliers de victimes de l'éboulement du Mont Granier (1248). Aux Marches beau château du XVIII[e] siècle.



STATUE DE NOTRE-DAME DE MYANS.

Notre-Dame de Myans voit affluer les pèlerins au beau mois de mai et le 8 septembre.



VUE GÉNÉRALE DE MONTMELIAN.

Cette bourgade au nom romain s'est établie sur la rive droite de l'Isère, à 285 mètres au-dessus des mers et sur un petit ressaut [illegible] dominé au Nord par la Roche-du-Guet, mont de 1,210 mètres qui est le bastion méridional des Bauges ; au Midi monte la neigeuse chaîne de [illegible], au Sud-Ouest [illegible] Grande Chartreuse.



LES TOURS DE CHIGNIN.

A une demi-lieue des Marches, Chignin est au pied d'un coteau couronné des tours d'un château seigneurial dit la Tour de Biguerne. Ce manoir a fait place, en ses ruines, à une chapelle dédiée à un saint local mort au commencement du XIIe siècle. Le bourg a son site à 400 metres d'altitude, devant un mont qui en a 1,305

VALLÉE DE MONTMÉLIAN.

[illegible] en amont, la vallée peut-être la plus belle et en tout cas l'une des plus fécondes de France, celle du Graisivaudan, [illegible]. Bien garantie des vents du Septentrion par le massif des Bauges, elle est chaude, en bas de monts glacés par des altitudes de 2,000 à [illegible]



Le Port du Bourget.
Le Bourget, tout au long : le Bourget-du-Lac, occupe le lieu de l'embouchure de la rivière de Chambéry, la Leysse, dans le golfe le plus méridional de cette conque splendide.



L'Église du Bourget.
Construite lors de la transition du roman à l'ogival, elle fut plus ou moins reconstruite au xve s.

Le Canton de la Motte-Servolex arrive avec les alluvions du val de la Leysse jusqu'à l'extrémité méridionale du lac du Bourget, puis il en suit la rive occidentale. Ledit lac étant à 231 m. d'altitude, le territoire de la Motte, vaste de 10,000 hect., en 9 communes, atteint 1,497 mètres au Mont du Chat dont le haut escarpement assombrit les après-midi dans la plaine. Cette montagne encore très sylvestre qui fait face, à l'Est, aux redressements du Nivolet, relève du crétacé, les avant-monts et coteaux appartiennent au tertiaire, soit miocène, soit pliocène ou pléistocène. Le canton a perdu 1,395 résidents en 34 ans, des 9,771 du recensement de 1872 aux 8,376 de celui de 1906. Son chef-lieu ne réunit que 307 personnes, au lieu des 532 du Bourget et des 1,033 de Cognin.

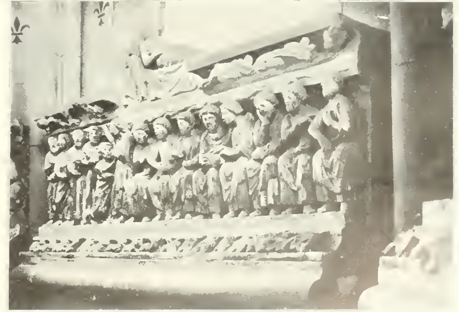
Le Bourget, qui donne son nom au lac, montre une église des xiie et xve s., les ruines d'un prieuré du xiie, d'un cloître des xiiie et xve, les restes d'un château des xiiie et xvie, plus, aux environs, le manoir de la Serraz, des xive, xvie et xixe. La Motte-Servolex a deux châteaux, l'un des xive et xvie s., l'autre moderne. Autres manoirs antiques à Bourdeau, à Chambéry-le-Vieux, à Cognin.



Bords du Lac du Bourget.
On a qualifié ce lac de « mélancolique et doux »; il a ses sévérités; l'ombre qu'y projette, à l'Occident barrant le soleil, la chaîne de la Dent du Chat attriste sa rive de l'Ouest.



Le Cloître du Bourget. — Ce cloître dépendait d'un prieuré de l'ordre de Cluny, dont la fondation remontait environ à l'an 1050. Il n'est point de cette lointaine époque, le monastère ayant été refait au xve siècle.



Hauts-Reliefs de l'Église du Bourget. — Ils sont fort intéressants par leur date d'avant l'an 1250 et par leur belle exécution ; ce qui s'y déroule aux regards, ce sont divers épisodes de la vie de Jésus-Christ.



[illegible] Pont-de-Beauvoisin.
Cette ville double est plus peuplée dans sa partie du département de l'Isère que dans celle du département de la Savoie; elle a [illegible] à l'altitude de 230 mètres.



Saint-Béron.
Saint-Béron est un village de 138 habitants, à un quart de lieue du cours véhément du Guiers. Celui-ci gronde non loin de là pendant 2 kilomètres, dans les gorges de Chaille, passage étroit qu'on nomme aussi la porte de Chaille.



La Bridoire.
Il y a 411 habitants agglomérés au bourg de la Bridoire, riverain du torrent du Tier, qui y reçoit le Grenant; l'altitude du lieu est de 270 mètres environ, soit plus de 1,150 au-dessous de la cime du Mont Grelle, qui s'élève à 1,426 mètres.

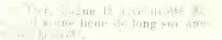
Le Guiers, torrentueux gouffre bleu issu des cavernes du massif de la Grande-Chartreuse, sépare le Canton du Pont-de-Beauvoisin du département de l'Isère. Même le Pont-de-Beauvoisin de la Savoie se double, sur l'autre bord du Guiers, d'un Pont-de-Beauvoisin de l'Isère, qui est également chef-lieu de canton.

Du crétacé dans le bloc de la Grande-Chartreuse où le territoire a son culmen, 1,426 mètres, au Mont de Grelle; par ailleurs du tertiaire miocène; le cours impétueux du Guiers qui abandonne le canton par 226 mètres: le lac d'Aiguebelette, voilà les détails du pays. Ledit lac, quatrième en France comme étendue, après ceux de Genève, du Bourget, d'Annecy, miroite à 374 ou 375 mètres au-dessus des mers, entre monts allant jusqu'aux 1,326 mètres du Mont Grelle; il a 71 mètres de creux, 545 hectares de surface et se verse dans le torrent du Tier.

De 7,474 personnes en 1872, le canton est descendu à 7,302 ou 172 de moins en 1906. Son chef-lieu réunit 1,090 habitants — 2,876 avec les 1,786 du Pont-de-Beauvoisin d'Isère.

Débris romains, inscriptions romaines à Aiguebelette, jadis *Aquæ Bellonæ*, à Belmont-Tramonet, à Domessin, à Saint-Béron. Pont du XVIe siècle au Pont-de-Beauvoisin. Ruines de château à Aiguebelette et à Domessin, château moderne de Saint-Béron, bourg qui possède une église des XIIIe et XVIe siècles.





[illegible] Tier, [illegible] droite [illegible] Guiers [illegible] il a une lieue de long sur une demi-lieue de largeur [illegible].



Le Pont-de-Beauvoisin : Le Pont.
Le pont qui fait communiquer ici deux départements, à droite la Savoie, à gauche l'Isère, aura bientôt quatre cents ans; il date de François Ier.



LA ROCHE DE SAINT-HUGON (Canton de la Rochette).
Elle commande les ruines de la chartreuse de Saint-Hugon voisine d'une forêt de 791 hectares.



LA TOUR DE MONTMAYEUR.
(Cne de la Rochette).
A une petite lieue au Nord de la Rochette, sur une cime de 796 mètres d'altitude.

LE CANTON DE LA ROCHETTE voisine au Sud avec le département de l'Isère. Il dresse au-dessus de la rive gauche de la rivière Isère, dans le val de laquelle il ne descend pas, des monts, encore par endroits fort boisés, roches permiennes, triasiques, surtout liasiques, qui sont le prolongement septentrional de la belle chaîne de Belledonne. Son bloc le plus haut, le Pic du Frêne (2,808 mètres) porte de petits glaciers d'où part un sous-affluent gauche de l'Isère, le Bens, tributaire du Bréda. C'est dans les profondes anfractuosités de ce dernier que le canton s'abaisse à son minimum d'altitude, à 300 mètres environ.

14 communes; 10,486 hectares; 8,073 personnes en 1872 et 7,412, soit 661 de moins en 1906 : il y a 1,121 habitants agglomérés à la Rochette, 685 à Arvillard.

Les ruines de la chartreuse de Saint-Hugon sont dans une ravine du territoire d'Arvillard, où le Pont-du-Diable domine de 44 mètres le cours obscur du Bens. Restes du château de la Rochette.

LA plus septentrionale des 29 circonscriptions cantonales du département de la Savoie, le CANTON DE RUFFIEUX, se heurte à l'Est au département de la Haute-Savoie, à l'Ouest à celui de l'Ain dont il est séparé par le cours endiablé du Rhône.

Dégagé des tenailles du Jura, le fleuve, large maintenant, encombré de graviers, d'îles plates, court parmi les alluvions; les monts qui dominent sa rive gauche, rive de Savoie, appartiennent à l'étage inférieur du crétacé. Ils reconnaissent pour cime suprême le Gros-Fong (1,051 mètres), qui commande le confluent du Rhône et du Fier. Le fleuve descend à moins de 230 mètres à l'orée des marais de Chautagne au bout desquels l'affluent du lac du Bourget, le canal de Savières se verse dans le Rhône.

Il y a ici près d'un cinquième de moins d'habitants qu'en 1872; de 5,953 personnes, le canton s'est réduit à 4,809 ou 1,144 de moins en 1906. Il n'y a que 182 résidents « urbains » à Ruffieux, contre 210 à Motz, 299 à Serrières-en-Chautagne et 325 à Chanaz.

C'est sur le territoire de Saint-Pierre-de-Curtille, à la rive occidentale du lac du Bourget, que l'abbaye de Hautecombe (XVe et XVIIe siècles) est le Saint-Denis des ducs de Savoie, puis rois de Sardaigne avant de devenir rois d'Italie; non loin de ces voûtes funéraires, vieux manoir de Sombeau et château de Saint-Gilles. Près de Chindrieux, chateau de Châtillon (XIIIe siècle).



LAC DE SAINT-CLAIR (Canton de la Rochette).
Simple étang entre joncs et roseaux, c'est le reste d'une nappe d'eau qui fut fort étendue.



CANAL DE SAVIÈRES (Canton de Ruffieux).
Sorti d'un profond lac, ce canal est une rivière épurée, tranquille, navigable aux bateaux, de 23 mètres de largeur moyenne.



L'ABBAYE DE HAUTECOMBE (Canton de [illegible]).
Elle fut construite dans la première moitié du [illegible] ; mais les bâtiments actuels datent de la première moitié du [illegible].



L'[illegible]ISE [illegible] NOVALAISE.



VUE GÉNÉRALE DE NOVALAISE.

N[illegible]alaise est un bourg de 300 habitants agglomérés dont le torrent descend, vers le Sud-Est, au joli lac d'Aiguebelette. Sis à 431 mètres au-dessus des mers, il est séparé au Levant du lac du Bourget, par le Mont du Chat.



LE GUIERS A SAINT-GENIX.

[illegible] Saint-Genix, le Guiers a rempli sa destinée ; il est à quelques pas du Rhône impétueux, auquel, impétueux lui-même, il va verser, en moyenne, 10 mètres cubes par seconde.

SÉPARÉ, à l'Ouest, du département de l'Ain par le Rhône bruyant et de celui de l'Isère par le lit plus étroit du torrentueux Guiers, le CANTON DE SAINT-GENIX possède le lieu le plus bas de l'arrondissement comme de tout le département, 210 mètres, à la rencontre de ce Guiers et de ce Rhône. Quant au lieu suprême, la cime du Mont Tournier monte à 884.

Dans la montagne règne le crétacé inférieur ; dans la colline triomphe le tertiaire miocène, à la rive gauche du fleuve l'alluvion. Ces trois sortes de terrains sont occupés par 10 communes n'ayant ensemble que 7,558 hectares. Mais, comme le sol est bon, ce petit territoire comprend 6,101 habitants, soit près de 80 au kilomètre carré, 7 de plus que la densité de population moyenne de la France. Le nombre des résidents était de 6,910, ou 809 de plus en 1872. Saint-Genix compte 1,000 habitants agglomérés tout juste.

Ce chef-lieu montre une porte fortifiée, reste de l'enceinte médiévale. Novalaise offre les ruines de son château de Montbel et Rochefort possède un vieux manoir.



[illegible] SUR LE RHÔNE.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-GENIX.

Ce chef-lieu de canton, situé à [illegible] du [illegible] des mers, borde le Guiers ; il n'est qu'à 1,500 mètres de la rive gauche du Rhône qui coule largement au pied de promontoires [illegible] des Monts [illegible]



LE CHATEAU DE MIOLANS (Canton de Saint-Pierre).
Miolans est un hameau de 73 habitants dans la commune de Saint-Pierre d'Albigny, sur le penchant de la Dent d'Arclusaz.



LE PONT DE LA BALME (Canton d'Yenne).
Ce pont d'une travée franchit un étroit du Rhône à la sortie des belles gorges de Pierre-Châtel, cluse jurassienne.

DANS le CANTON DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY l'Isère, endiguée à 112 mètres de largeur, ampleur très insuffisante, borde de sa rive droite des alluvions fertiles, au pied de hauts et rudes escarpements jurassiques et crétacés. Ces monts où domine la Lanche (2,064 mètres) se rattachent, au Sud, au massif de la Grande-Chartreuse, par delà le bassin de Chambéry, reste d'un lac iséro-rhodanien dont les lacs d'Annecy et du Bourget sont un reste minime. L'Isère abaisse son val à 280 mètres. Entrée en relations avec le canton sans l'Arc, qui lui arrive par la rive opposée, elle le quitte à peu près deux fois plus puissante, du fait de cet énorme torrent.

5 communes le composent, grandes ensemble de 7,213 hectares seulement, peuplés de 5,950 personnes en 1906, contre 7,037 ou 1,087 de plus en 1872. C'est d'ailleurs encore 82 à 83 individus au kilomètre carré, au lieu des 73 de la France entière : si la montagne est sylvestre, abrupte, cassée, la plaine est très fertile. Saint-Pierre-d'Albigny compte 976 habitants agglomérés.

Ce chef-lieu est voisin de l'oppidum celtique de *Mediolanum*, si toutefois le manoir de Miolans ou Méolans, belles ruines, occupe, ce qu'on croit, cet emplacement, à une demi-lieue au Nord-Est, en vue et près de la rencontre de l'Isère et de l'Arc. Château de Saint-Philippe (XVe et XVIe siècles) près Saint-Jean-de-la-Porte.



LE RHONE EN AMONT D'YENNE.
Dans sa traversée du Jura, de cluse en cluse, le grand et beau fleuve s'épanouit parf[illegible] la tenaille des roches calcaires se desserre et le Rhône reprend l'ampleur dont il est digne.

SÉPARÉ du département de l'Ain, à l'Ouest, par le Rhône, à l'Est, du lac du Bourget par le Mont du Chat, le CANTON D'YENNE n'est qu'à un peu moins de 200 mètres d'altitude sur le fleuve, qui se dégage ici définitivement de l'étreinte du Jura au défilé de Pierre-Châtel. Il atteint 1,497 mètres au sommet de ce Mont du Chat.

Roches crétacées dans la montagne, restée forestière à moitié, tertiaire miocène ou pléistocène dans l'avant-mont, quaternaire le long de la rive gauche du fleuve déjà riche en îles, il y a ici 14 communes, sur 13,214 hectares, avec 7,042 résidents en 1906. Le recensement de 1872 en avait compté 9,043, soit 2,001 de plus. La perte est dure : 22 à 23 pour 100, du cinquième au quart. 1,034 habitants agglomérés à Yenne.

Yenne a son passé reculé : sous le nom d'*Etanna* ou *Etenna* (d'où Yenne), ce fut un bourg gallo-romain, puis une place forte médiévale qui montre une église des XIIe et XVIe siècles. Ruines du manoir de la Chapelle-Saint-Martin. Beau château moderne de Lucey.



PRÈS DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY : LE PONT SUR L'ISÈRE.
Ce bourg n'est pas sur l'Isère, mais à demi-lieue de cette rivière grise, à 120 mètres au-dessus de son niveau.



LE PONT D'YENNE.
Yenne est à l'entrée de l'étroit de Pierre-Châ[illegible] paroi [illegible] Jura bugésien, par 235 mètres.



AIME. LA BASILIQUE.

Ce bourg cantonal a son site à 690 mètres, sur l'Ormente, torrent qui s'y mêle aussitôt à l'Isère (rive droite), en un des bassins les moins austères de la Tarentaise. Son église paroissiale se distingue à l'intérieur par de vieilles fresques et des stalles sculptées.

DÉPARTEMENT DE
LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE
MOÛTIERS
Kilomètres
0 5 10 15 20

Arrondissement de MOUTIERS.

L'ARRONDISSEMENT DE MOUTIERS confine à l'Italie du côté du Levant; au Sud et à l'Ouest il touche à l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, au Nord-Ouest à celui d'Albertville. Ses 169,053 hectares, auxquels ont part 4 cantons et 56 communes, correspondent à un peu plus des 28 centièmes du département de la Savoie.

Les roches archéennes ne s'y montrent guère : ce qui y domine c'est le terrain houiller, le permien, les assises du trias; il y a aussi du jurassique et du tertiaire. Ces diverses substances ne sont pas pour donner des eaux pures aux divers « Dorons » ou torrents et à l'Isère qui les recueille.

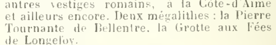
D'ailleurs, faute de grands lacs (il y en a beaucoup de petits), ce puissant affluent du Rhône roule naturellement des flots peu lucides. C'est surtout la fonte précipitée des neiges et la fusion plus lente des glaciers qui font sa force, névés et glaciers accrochés à la frontière d'Italie, et surtout à la Vanoise, massif où 6,000 hectares au moins sont champ de glace éternelle.

Dans la Vanoise monte à 3.861 mètres la Grande Casse, culmen de l'arrondissement comme du département : c'est près de 3.500 mètres de supériorité sur l'endroit infime de la circonscription, là où l'Isère passe dans l'arrondissement d'Albertville par 400 mètres, plus ou moins.

La haute montagne, les versants déchirés, les abîmes en coup de sabre, les corridors étouffés, la neige, la glace, l'inhabitable y occupent trop de place pour que la population y abonde et surabonde. D'ailleurs, elle diminue : de 35,788 personnes au dénombrement de 1872, celui de 1906 l'a vue descendre à 33,636 personnes, soit 2.152 en moins. Moûtiers ne réunit que 2.252 habitants, et Séez 1.160. Sur 56 communes, 5 seulement ont plus de 500 âmes réunies au chef-lieu.

Le peuple gaulois qui régnait ici aux temps d'avant Rome était celui des *Centrones* avec *Axuma* ou *Axima* pour lieu principal (ce nom se retrouve dans celui d'Aime), que les Romains appelèrent administrativement *Forum Claudii*; puis le pays devint la Tarentaise, province du duché de Savoie. Peu de monuments dignes d'une incomparable nature : quelques mégalithes, des débris gallo-romains, des manoirs, des ruines.

C'EST dans le CANTON D'AIME que s'élance le Chaffe Carré ou Mont Pourri ou Mont Thuria, haut de 3,788 mètres, soit plus de 2,400 au-dessus de la rive gauche de l'Isère, éloignée d'une lieue vers l'Est. Ce géant cuirassé de glaciers ne le cède en Tarentaise et dans tout le département qu'à la Grande Casse du massif de la Vanoise dont le Thuria est en réalité une dépendance. De ce faite sublime le canton d'Aime s'abaisse à 575 mètres environ le long de la jeune Isère. Monts hérissés, qui sont roches carbonifères ou liasiques ou autres, abîmes, glaciers, éboulis, cascades, lacs étroits et courts, ravins sauvages, magnifiques prairies, restes de forêts, ce domaine de grande montagne déroule 12 communes sur 27.412 hectares à population décroissante : de 7,999 habitants en 1872 on est descendu à 6.916 en 1906 : c'est une « fuite » de 1.083 existences. Aime groupe 846 personnes autour de sa maison commune, Mâcot 561. Aime n'est pas un lieu banal. Les Romains l'appelèrent officiellement *Forum Claudii*; puis elle devint ou redevint *Axima* ou *Axuma* (sans doute son nom gaulois), chez les *Centrones*. On y voit des débris gallo-romains, notamment des restes de remparts perdus dans une reconstruction médiévale, et ce qui entra de pierres, d'inscriptions romaines dans la construction de l'église Saint-Martin; une vieille église paroissiale; et aux environs, le vieux manoir de la Frasse et plusieurs anciennes tours ou ruines de tours. Près de Villette le hameau de Centron a pieusement conservé le nom desdits *Centrones*; autres vestiges romains, à la Côte-d'Aime et ailleurs encore. Deux mégalithes : la Pierre Tournante de Bellentre, la Grotte aux Fées de Longefoy.





[illegible] D'AIME.

[illegible] de grands tributaires.



AIME. LES REMPARTS GALLO-ROMAINS.

Cette antique tour délabrée est encore solide.

Dans le Canton de Bourg-Saint-Maurice on touche, à l'Est à l'Italie, au Nord au département de la Haute-Savoie, et l'on partage avec le canton d'Aime la possession du Thuria (3,788 mètres), autrement et moins noblement appelé le Mont Pourri. C'est autour de ce grand massif neigeux et glacé que l'Isère supérieure décrit le grand coude qui la fait passer de la direction du Nord à celle du Sud-Ouest. On y détient aussi nombre de monts supérieurs à 3,000 mètres, notamment la Grande Sassière (3,756 mètres) dressée entre la France et l'Italie et une foule de glaciers, de névés, origines immobiles de la fougueusement mobile Isère du val de Tignes. Ce grand torrent naît ici des frimas de l'arête qui sépare la Tarentaise (au Nord) de la Maurienne (au Sud), à 2,400 mètres environ d'altitude et il abaisse jusqu'à 725 mètres environ le niveau de ses gorges sauvages.

Les 9 communes de ce territoire s'étendent sur l'énorme espace de 55,594 hectares, dont 14,310 pour Bourg-Saint-Maurice, 11,500 pour Val-d'Isère, 10,358 pour Sainte-Foy-Tarentaise, 8,447 pour Tignes.

C'est le plus vaste, après celui de Lanslebourg, des 29 cantons de la Savoie, département dont il occupe du dixième au onzième. A ce taux la France n'aurait même pas 950 cantons au lieu de 2,911. Grande y est la diversité des natures de sol ; on y rencontre, juxtaposés ou étagés, le carbonifère, le permien, le trias, les terrains tertiaires, etc.

7,955 personnes seulement animaient en 1906 ce monde sublime, souvent terrible, cette Sibérie d'en haut. Il y en avait 8,932 au recensement de 1872. C'est 977 de moins : à grand tort les montagnards préfèrent le tintamarre de l'usine au tonnerre de la cascade ; ils émigrent et leurs familles ne s'augmentent pas comme antan. Bourg-Saint-Maurice n'agglomère que 872 habitants, contre les 1,160 de Séez, qui n'est d'ailleurs qu'un faubourg lointain de ce chef-lieu. A Bourg-Saint-Maurice, inscription romaine, vieux clocher, ruines de châteaux ; aux Chapelles, église en partie ogivale ; à Séez église romane, château du XVIIIe siècle (devenu un établissement de la douane) et, au loin, au col du Petit-Saint-Bernard, colonne romaine et cromlech.



Entrée du vallon des Chapieux, vue de Bourg-Saint-Maurice.

Sur le territoire de Bourg-Saint-Maurice, les Chapieux sont un hameau de 60 habitants, situé à 1,552 mètres au-dessus des mers, sur la route qui réunit le val de l'Isère au val de l'Arve par le col du Bonhomme.

Val-d'Isère.

Il n'y a pas longtemps encore Val-d'Isère se nommait Val-de-Tignes. Situé dans le haut de la Tarentaise, sur la jeune Isère, à l'énorme altitude de 1,849 mètres, ce village de 84 habitants agglomérés seulement n'est animé que dans la belle saison : alors les touristes, les ascensionnistes y passent ; en hiver la population valide émigre en France ou à l'Etranger. C'est de Val-d'Isère que l'on franchit le col de la Galise (2,998 mètres).



La Grande-Sassière.
[illegible] entre la France [illegible] l'Italie, entre le val supérieur de l'Isère et celui de la Doire Ripaire, donc [illegible] les bassins du Rhône et du Pô. Sa cime culminante, l'Aiguille de la Grande-Sassière atteint [illegible]756 mètres. Vastes glaciers. Panorama immense, accès relativement facile.



La Colonne de Joux au Petit Saint-Bernard.
On l'appelle aussi Quille d'Annibal. C'est une colonne romaine de 7 mètres de haut récemment surmontée de la statue de Saint-Bernard.

La Vallée de Tignes et le Mont [illegible] Tignes, [illegible] de 181 habitants agglomérés, est à 1,659 mètres au-dessns des mers, au bord de l'Isère, torrent au [illegible] d'autres torrents [illegible] et des neiges de l'automne, de l'hiver et du printemps. Au Levant, sur la frontière d'Italie se lève la [illegible] qui est un des géants des Alpes françaises.

C'est au monde sauvage, désolé, neigeux, engourdi, cristallisé de la Vanoise que les torrents du Canton de Bozel doivent leurs flots violents appelés en bas par l'Isère.

Ils arrivent à la grande rivière savoisienne et dauphinoise par l'entremise du Doron de Bozel ou Doron de la Vanoise qui remplit du tonnerre de ses sept ou huit cascades les effroyables gorges de Ballande, ces défilés sont un chaos de cirques, de gouffres, d'inaccessibles corridors.

Pralognan est le Chamonix de cet autre Mont Blanc bardé, couronné de glaciers. Environ 6,000 hectares de glace éternelle se blottissent dans les replis de la Vanoise, sur deux versants, celui du Doron de Bozel qui descend au Nord dans la Tarentaise, celui de la Leisse et autres affluents de l'Arc, qui se précipitent vers la Maurienne.

La Grande Casse ou Pointe des Grands Couloirs, culmen de ce monde engourdi, y arrive à 3,861 mètres, soit à 3,211 de plus que les 650 mètres d'altitude du Doron de Bozel en aval de Brides au lieu infime de ce canton sublime.

Avec ses 39.906 hectares en 10 communes, où dominent permien et trias, le canton de Bozel est le quatrième de la Savoie, quant à la surface, après ceux de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers ; aussi plusieurs de ses communes sont-elles très vastes : Saint-Bon s'étend sur 5,064 hectares, Pralognan sur 7,697, Champagny sur 8,598, les Allues sur 8,865.

Les beautés de la nature sont moins puissantes sur l'esprit des montagnards que les agréments des villes ou des campagnes riches et gaies ; aussi le peuple du canton de Bozel est-il en voie de diminution : de 5,950 personnes en 1872, il s'est vu réduit à 5,485, soit 465 de moins en 1906.

Le chef-lieu n'a que 488 habitants agglomérés sur 1,186 de population totale, Brides-les-Bains, lieu d'eaux thermales fréquentées, n'en compte que 119 ; Montagny en a 297.

A Bozel, restes d'un château où résidaient en été les archevêques de Moûtiers. A Champagny, église du XIe siècle avec la singularité d'une tour penchée. A Feissons-sur-Salins, ruines d'un manoir, ainsi qu'à la Perrière.



Pointe de la Réchasse et Lac des Assiettes.

La Pointe de la Réchasse s'élance à 3,223 mètres ; l'ascension en est assez aisée et l'on en est bien récompensé par une vue magnifique sur les glaciers de la Vanoise.

Vallée de Pralognan.

Pralognan a son site à 1,424 mètres au-dessus des mers, dans un des plus impressionnants cirques de montagnes des Alpes. [illegible] névés, à neiges éphémères, il est environné de belles prairies où se démènent le Doron de Bozel et la Glière, son affluent. De [illegible] plongent des cascades, des cascatelles et passent en grondant des torrents. C'est le vestibule du grand col de la Vanoise (2.527 mètres).



Pralognan et le Grand Marchet.
Le Grand Marchet, monolithe de roc calcaire, est la montagne la plus voisine de Pralognan, en avant des glaciers de la Vanoise; il monte à 2,600 mètres et le Petit Marchet à 2,569.



La Grande Casse.
Ainsi se nomme le géant des géants de la Vanoise.



L'Aiguille de la Glière.
Elle atteint 3,386 mètres; sur ses flancs supérieurs s'étend le glacier de la Glière, très accidenté de crevasses et dont le torrent se perd dans le Doron de Bozel à Pralognan.



Costumes des Allues.
Les Allues, village de 1884 [illegible] à [illegible] mètres, sur le Doron [illegible] qui est une des branches [illegible] que [illegible] de Bozel.



Brides-les-Bains.
Le village, mort en hiver sous la neige, vit le long de l'été dans la verdure, sous la chaleur, à son site à 570 mètres d'altitude, entre prairies, vergers et même vignes. Le Doron de Bozel y reçoit tout près le Doron des Allues.



LE PONT DE CHOLLIÈRE.

Tout près de Pralognan, sur le sentier qui mène au col de Chavière ouvert à 2,806 mètres au-dessus des mers.

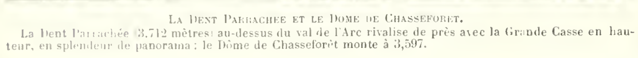


ENTRÉE DU COL DE LA VANOISE ET LAC LONG.

Le col de la Vanoise s'échancre à l'altitude de 2,527 mètres, entre la Grande Casse, tête suprême de la Vanoise (3,861 mètres) et la pointe de la Réchasse (3,223 mètres); le Lac Long, à 2,478 mètres, a quelque 600 mètres de long; il est glacé pendant presque tout l'an.

MASSIF DE LA VANOISE. — La Vanoise est un massif rivalisant avec les plus beaux par la hauteur des monts, la déchirure des flancs, la cassure des pics, l'étendue des glaces immortelles. On y marche sur les frimas perdurables pendant près de trois lieues, de la Grande Casse à la Dent Parrachée; sans compter les vastes champs de glace étalés autour de l'Aiguille de Polset.





LA DENT PARRACHÉE ET LE DÔME DE CHASSEFORÊT.
La Dent Parrachée (3.712 mètres) au-dessus du val de l'Arc rivalise de près avec la Grande Casse en hauteur, en splendeur de panorama ; le Dôme de Chasseforêt monte à 3,597.



SOUS-BOIS A PRALOGNAN.
Autant la montagne est parfois aridement nue, autant sont souvent ombragés les fonds de val.

[illegible] DES LACS DE CHASSEFORÊT.
[illegible] 2.600 mètres au-dessus de deux lacs et non loin des ruines d'un ancien refuge rasé par les avalanches. — On l'[illegible] torrents. — Quant au Dôme de Chasseforêt, il commande les plus vastes glaciers de la Vanoise en même temps [illegible]





CASCADE DE LA FRAICHE.
C'est le plus haut, le plus beau des sauts de la Glière, près de Pralognan.

GLACIER DU PATINOIR.
Il n est pas grand, il est même fort petit, au pied du glacier du Creux Noir et des Aiguilles [illegible] (3.313 et 3.386 mètres), donc dans la Vanoise.

MASSIF DE L'ECHELLE ET LAC BLANC.
C'est l'un des bastions méridionaux de la Vancise, en contre-haut du Val de Modane où gronde éternellement le sauvage [illegible] Arc. [illegible] eaux qui descendent à la Tarentaise de celles qui tombent dans la Maurienne. Culmen 3.432 mètres.



Notre-Dame-de-la-Vie.



L'Église de Moutiers.

A[illegible] habitants, dont 15,997 pour la seule commune de Saint-Martin-de-Belleville, le Canton de Moutiers est le troisième de la Savoie comme [illegible] de Lanslebourg et de Bourg-Saint-Maurice, avant celui de Bozel. Comme ce dernier, il a sa part des grands glaciers de la Vanoise [illegible] du Péclet (3,520 mètres), culmen de ce territoire, qui, inversement, n'est guère qu'à 400 mètres d'altitude là où l'abandonne [illegible] par le concours du sauvage Doron de Bozel.

Terr[illegible] carbonifère supérieur, le permien, dans la Vanoise et ailleurs, les deux étages du trias, le lias, le tertiaire éocène, et, tout à l'Ouest, [illegible] l'extrême antiquité terrestre. Glaciers, névés, éboulis, pierrailles, cascades insensées, torrents fous, gouffres sinistres, mais aussi [illegible]ante, le canton de Moûtiers est un poème, et un beau poème.

Seul [illegible] de l'arrondissement, il a développé sa population entre 1872 et 1906; elle a crû de 12,907 personnes à 13,280, soit de 373 individus. M[illegible] habitants autour de sa cathédrale. Parmi les 25 chefs-lieux de communes de ce canton, Moûtiers, l'ancienne capitale de la province de [illegible] par sa cathédrale en partie romane; dans sa banlieue demi-dolmen de Plain-Villard. Il y a des galgals sur le territoire des [illegible] Briançon, ruines des deux châteaux forts qui défendaient, vis-à-vis l'un de l'autre, le pas de Briançon, défilé de l'Isère. Restes des manoirs de [illegible] (XIIIe et XVIe siècles), d'Aigueblanche, de Villarly près de Saint-Jean-de-Belleville, de Saint-Marcel, au-dessus du pas de Saix, [illegible] le Melphes près Salins, lieu thermal, de Feissons-sur-Isère. Vieux manoirs du Bois et de Bonneval.

Vue générale de Moûtiers.



Devant l'Église Notre-Dame-de-la-Vie. Statue païenne servant de Fontaine. Sur le territoire de Saint-Martin-de-Belleville.



Salins.
Salins est un village de 116 habitants animé en été par les baigneurs, il borde le Doron de Bozel, à 492 mètres d'altitude. C'est, au vrai, un faubourg de Moutiers.





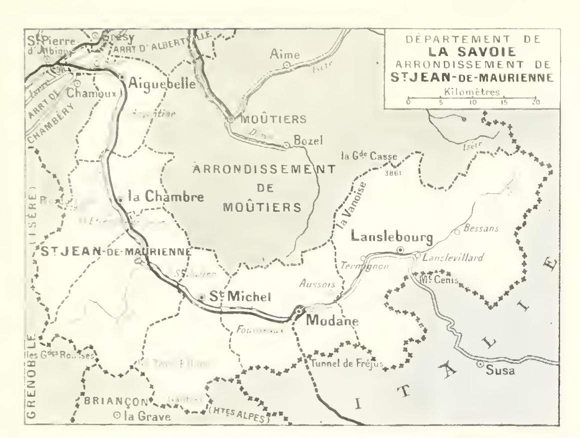
Les Quais de Moutiers.
Cette ville est à 480 mètres au-dessus des mers au lieu de rencontre de l'Isère et du Doron de Bozel, l'un et l'autre torrents dont on peut beaucoup craindre ; ce n'est pas trop de leurs quais pour les contraindre.



Gorges de l'Isère au détroit du Sieix.
Avant d'arriver au bas pays, aux larges, aux magnifiques vallées, la grande rivière savoisienne est presque partout emprisonnée dans les gorges de la Tarentaise.



Cascade de Notre-Dame-de-Briançon.
Ce n'est pas, tant s'en faut, la seule tombée d'eau de ces défilés taillés profondément.



Arrondissement de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

L'Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne s'étend, en une longue, mais étroite bande, au Midi de la Savoie, sur la frontière d'Italie à l'Est et au Sud-Est, sur celle du département des Hautes-Alpes au Sud et de l'Isère au Sud et à l'Ouest; à l'Ouest encore il se butte à l'arrondissement de Chambéry, au Nord à celui d'Albertville, à l'Ouest et au Nord à celui de Moûtiers. Ainsi bornée, c'est la plus vaste des quatre circonscriptions sous-préfectorales de la Savoie: ses 197,997 hectares, partagés entre 6 cantons et 68 communes, l'égalent à peu près exactement au tiers du département.

La substance des roches y offre une grande diversité, elle descend, suivant les ères de l'histoire terrestre, des pierres archéennes au quaternaire par le précambrien, le silurien, le terrain houiller, le permien, le trias, le jurassique, le tertiaire; le carbonifère, le lias y dominent.

La houle des monts y est puissante, et très grande la dénivellation. On est à 3,861 mètres d'altitude au sommet de la Vanoise; à plus de 3,500 sur certains pics franco-italiens; à 3,511 aux Aiguilles d'Arves; à 3,473 dans les Grandes-Rousses; et l'on est à moins de 300 tout au bas du val de l'Arc.

Une pareille contrée, froide en haut jusqu'à la cristallisation des pluies, et bien plus hachée de précipices qu'épanouie en plateaux, n'est pas faite pour entretenir un peuple nombreux. Cet arrondissement ne faisait vivre que 52,543 personnes en 1906, soit 27 au kilomètre carré, la densité de population moyenne étant de 73. Le recensement de 1872 avait révélé 53,076 individus — c'était 533 de plus. Il y a 2,210 habitants agglomérés à Saint-Jean-de-Maurienne, 1,951 à Saint-Michel, 1,635 à Modane, 1,527 à Fourneaux, 1,064 à Saint-Julien de-Maurienne. Sur 68 communes, 13 groupent [illegible] au plus fort lieu. Les *[illegible]* furent les tenanciers du pays avant que Rome conquit la Gaule. Ni d'eux ni des Romains il ne reste [illegible]; le moyen âge n'y a laissé rien de bien notable; l'ère moderne y a foré le tunnel de Fréjus.



Les [illegible] d'Aiguebelle.
[illegible] Charbonnières. Ainsi s'appelle une [illegible] qui servit [illegible] aux anciens princes de Savoie.

Le Canton d'Aiguebelle voit l'Arc sortir enfin de l'étroiture des monts pour rencontrer aussitôt l'Isère, sa rivale victorieuse, dans un bassin d'alluvions.

L'une et l'autre rivières coulent entre digues qui essayent et ne réussissent pas toujours à protéger des crues les cultures de la plaine. Elles descendent à moins de 300 mètres au-dessus des mers et c'est là le lieu de moindre altitude de l'arrondissement, tandis que le mont s'élève à 2,920, au-dessus de la rive gauche de l'Arc.

Aiguebelle répond à Eaubelle, mais ces deux énormes torrents roulent des flots louches en raison des roches permiennes et carbonifères de leur bassin de plus en plus désarbré, déchiré.

La pierre archéenne, le gneiss forme ici la substance de maintes montagnes avec le précambrien et le lias parfois visibles, souvent voilés par la forêt malheureusement de plus en plus dilapidée. Des batteries, des forts à la moderne gardent ici la porte où la Maurienne rencontre la Tarentaise, en amont de la Savoie proprement dite et non loin du Dauphiné.

12 communes: 16,089 hectares; 10,865 résidents en 1872 et 8,766 seulement en 1906, ce qui est une perte de 2,099 existences ou de près d'un cinquième.

703 habitants agglomérés à Aiguebelle, contre 743 à Aiton; il y en a 625 à Argentine.

Église de Randens (xvie siècle). Ruines de châteaux à Epierre, à Aiton (jadis épiscopal), à Aiguebelle — celui-ci, dit spécialement château de Charbonnières, fut habité par les comtes de Savoie avant leur départ pour Chambéry.



[illegible]
[illegible] mers. [illegible] de l'Arc qui s'apprête à se heurter à l'Isère. De tous côtés [illegible] plus de 2,500 mètres d'altitude dont quelques-uns [illegible] de petits glaciers sur leurs épaules, et çà et là des forts, [illegible]



VUE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE.
A 481 mètres d'altitude, le bourg de la Chambre avoisine la rive droite de l'Arc qui s'y grandit de deux torrents aussi peu disciplinés que lui : le Glandon, le Bugeon.



SAINTE-MARIE-DE-CUINES. RUINES DU CHATEAU.
Ce n'est pas une seule ruine que montre ce village : ce sont deux débris de manoirs.

LE CANTON DE LA CHAMBRE confronte, du Couchant, avec le département de l'Isère. Le terrible Arc y frôle de ses eaux louches, qui parfois « vont comme le vent », des monts de gneiss, de micaschiste, de trias, de lias. Sur ces monts de 2.500 à près de 3.000 mètres d'altitude, où s'insinuent de petits glaciers, il se rapproche fort du célèbre massif iseran des Grandes Rousses (3.473 mètres) et de leur glacier de Saint-Sorlin, mais sans les atteindre. L'Arc finit par n'y dominer que de 400 mètres environ le niveau des Océans.

Beaucoup de bois dans la montagne ; sites sauvages, gorges superbes, jolies ravines, et toutes les merveilles de la nature qu'on peut attendre d'une région haute et tourmentée.

Les 14 communes de ce territoire de 27.597 hectares entretenaient 9.800 individus en 1872 ; en 1906 il n'en restait que 9.356 ou 444 de moins.

La Chambre y possède 656 habitants agglomérés, ce qui est exactement aussi la population de Saint-Etienne-de-Cuines.

Eglise en partie du XIIIe siècle à la Chambre ; chapelle du XIIIe siècle à Saint-Avre ; restes de châteaux et vieille maison à Sainte-Marie-de-Cuines.



LES GRANDES ROUSSES.
Ce grand massif envoie à l'Arc une branche de son plus grand glacier (500 hectares), celui de Saint-Sorlin.



L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-DE-CUINES.
Village de 168 habitants agglomérés seulement. Sainte-Marie-de-Cuines est à 475 mètres, sur le Glandon, véhément affluent de l'Arc.



COSTUMES DES VILLARDS.
Les Villards, tout au long de Saint-Colomban-des Villards, passe pour être une ancienne colonie des Arabes, disons plutôt des Berbères.



VUE GÉNÉRALE DE LANSLEBOURG.

[illegible] centre d'excursions dans la montagne, ce qui d'ailleurs caractérise à peu près tous [illegible] la Maurienne comme de la Tarentaise. Il a son site à 1,398 mètres d'altitude, à la rive [illegible] de l'Arc [illegible] les maisons intéressantes.

Le Canton de Lanslebourg, limitrophe de l'Italie au Sud, est déchiré par l'Arc indomptable. Ce torrent n'abandonne le territoire qu'après être descendu à l'altitude de 1,100 mètres plus ou moins, tandis que la Grande Casse, tête de la Vanoise, atteint 3,861 mètres. Le territoire de Lanslebourg partage avec celui de Bozel le privilège de posséder ce géant de la Vanoise, ainsi que ses glaciers de 6,000 hectares au moins d'étendue. C'est surtout par la Leisse que l'Arc boit la fonte de ces champs de glace et de ces champs de neige qui en sont la constante origine.

Un pays dont aucun hameau n'est à moins de 1,000 mètres d'altitude, dans des montagnes si rudes, parmi tant de glaces, de ruines du mont, avec vallées tellement étroites que souvent le torrent y passe à peine, ne saurait être densément peuplé. Il n'y a ici que 4,535 habitants (1906); or, le dénombrement de 1872 en avait constaté 5,639 ou 1,004 de plus. Ce n'est que 7 à 8 personnes au kilomètre carré, contre les 73 de l'ensemble de la France : car ce canton, composé de 7 communes, s'étend sur 64,114 hectares, soit près du neuvième du département. Là-dessus il y en a 18,057 pour la commune de Termignon et 10,368 pour celle de Bramans : à ce taux la France n'aurait que 837 cantons au lieu de 2,911. Lanslebourg compte 749 habitants agglomérés seulement, contre 758 à Termignon. Il y en a 643 à Bessans.

Eglises plus ou moins curieuses de Bessans, de Lanslebourg au nombre de deux : l'une, à clocher roman, est devenue une école; de Lanslevillard (fresques des XVIe et XVIIe s.), de Termignon (en partie romane).

VUE GÉNÉRALE DE BONNEVAL-SUR-ARC.

[illegible] s'appeler [illegible] au moins en ce qui concerne le climat. Il est bien rude, ce climat, et pourrait il être [illegible] à celle des plus hautes cimes de la France centrale? Ce bourg longe l'Arc qui est un enfant terrible :



LE CIRQUE DES ÉVETTES.
Au bas d'un glacier incliné vers la gauche de l'Arc. Maison de refuge à 2,629 mètres.



TERMIGNON : L'ÉGLISE.
Les fenêtres du clocher sont romanes.



PAYSANNE DE LANSLEBOURG.



VUE GÉNÉRALE DE BESSANS.
Ce bourg a son site à l'altitude de 1,721 mètres, à la rive gauche de l'Arc.



L'ÉGLISE DE BESSANS.
Elle domine le bourg et sa froide vallée.



MONTS DE LA LEVANNA.
Entre la France et l'Italie, la Levanna (3,619 mètres) commande les [illegible] d'où se dégage l'Arc.



[illegible]
[illegible] 1,480 mètres au-dessus du Val de l'Arc



MODANE : L'ANCIEN FORT CHARLES-FÉLIX.
Les forts modernes qui défendent Modane sont plus efficaces.

[illegible]
[illegible]

LE CANTON DE MODANE est connu au loin pour son tunnel des Alpes, dit du Mont-Cenis ou de Fréjus, qui a 13,052 mètres de longueur dont moitié, plus ou moins, en France, le reste en Italie. Borné au Midi par la crête de la chaîne franco-italienne, il remonte au Nord les escarpements de la Vanoise. C'est sur cette dernière qu'il atteint son culmen de 3,611 mètres à l'un des sommets de la Dent Parrachée, et nombre de pics de la chaîne internationale s'élancent au-dessus de 3,000. Des glaciers pendent de l'une et l'autre rangées, surtout de l'étincelante Vanoise, et l'Arc en croît d'autant, torrent sauvage dont le val s'abaisse ici à 920 mètres environ.

Roches carbonifères, permiens, triasiques, schistes lustrés, etc., ces formations ne sont pas pour faire de l'Arc une coulée transparente, en ce canton de 22,725 hectares composé de 7 communes. De 6,068 individus en 1872 la population s'y est élevée à 7,498 en 1906, croît de 1,430 personnes, dû aux établissements de la voie italo-française. Modane groupe 1,635 résidents et Fourneaux 1,527.

Aussois, dont l'église est en partie du XVIe siècle, est souvent visité pour le colossal escalier de ses forts de l'Esseillon qui, de la gorge noire de l'Arc, grimpent les ressauts de la roche jusqu'à l'altitude de 1,334 mètres. Avrieux offre une ancienne église. Modane montre les forts qui défendent la sortie du tunnel des Alpes.



CASCADE DE SAINT-BENOÎT.
Issu d'un glacier de la Vanoise, son torrent plonge d'une centaine de mètres.

LA VALLÉE DE L'ARC PRÈS D'AUSSOIS.

Aussois qui a dans son voisinage les forts de l'Esseillon et la cascade de Saint-Benoît commande une de ces vallées déchirées, sauvages, que la [illegible] transformerait en parc naturel.

VUE GÉNÉRALE DE MODANE.

A 1,057 mètres au-dessus des mers, Modane borde la rive gauche de l'Arc, à deux lieues environ à vol d'oiseau de la frontière [illegible]. Il ne fait qu'[illegible] avec Fourneaux.





[illegible] — [illegible] descendu de 1,650 mètres depuis son origine, mais [illegible]



SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE : TOUR DE BÉROLD. — C'est peut-être ou probablement une œuvre des Romains.

D[illegible], l'empire du sol se partage entre les roches archéennes fondamentales, telles que le gneiss, le lias et autres [illegible] oligocène. L'Arc se démène dans de sombres gorges, brisé sur les pierres ou tournoyant dans des gours; il [illegible] entre monts d'élévation supérieure : 3,509 mètres aux Trois Ellions ou Aiguilles d'Arves, à la frontière du département [illegible] département de l'Isère, au pic de l'Etendard, dans les Grandes Rousses d'où lui vient le glacier de Saint-Sorlin [illegible] un fougueux tributaire de l'Arc à Saint-Jean-de-Maurienne.
[illegible] verdoyants ou nus, râpés, déchirés, glaciers, 20 communes s'étalent ici « en espalier » sur 35,945 hectares où [illegible] portées à 14,903 ou 389 de plus par le dénombrement de 1906. Là-dessus, 2,210 sont agglomérées à Saint-Jean-de-Maurienne [illegible]
[illegible] provinces du duché de Savoie, Saint Jean offre aux visiteurs une cathédrale des XIIe et XVe siècles, un cloître [illegible], des débris des vieilles murailles de défense, un ancien hôtel des monnaies, etc., etc. Eglise de Mont-Denis [illegible] Tours féodales au Châtel, à Fontcouverte, à Hermillon, à Saint-Jean-d'Arves.

VALLÉE D'ARVES.
[illegible] Saint-Jean-de-Maurienne, y roule des eaux puisées à des glaciers.



Saint-Jean-de-Maurienne. Le Cloître.
Il touche à la cathédrale; il mérite bien une visite, mais il est en état de délabrement; il date de 1452.



Saint-Jean-de-Maurienne. La Cathédrale.
La grande nef du XIIe siècle; les nefs latérales et chapelles du XVe, le reste du XVIe; crypte du VIe.



Le Vignoble de Princens.
Il est vanté comme le meilleur cru de toute la Savoie.



Massif des Rousses, vu du Col d'Arves.



Les Trois Aiguilles d'Arves.
Dites aussi les Trois Ellions (forme patoise d'Aiguilles), au faîte entre l'Arc et la Romanche, la plus haute à 3.511 mètres.

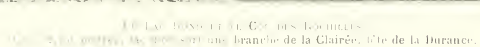


Costumes de la Maurienne.
On y reste fidèle au fond de ces vallées retirées.



Hermillon : L'Église et la Tour Saint-Bénézech.
Ce saint Bénézech fut l'instaurateur du fameux pont d'Avignon.





[illegible] branche de la Clairée, [illegible] de la Durance.



L'Église de Valloire.
Valloire est à 1,430 mètres au-dessus des Océans.

[illegible] Hautes-Alpes, et un peu à toucher l'Italie, le Canton de Saint-Michel divise ses 8 communes entre 31,527 hectares de [illegible] de trias, de jurassique, de tertiaire éocène ou oligocène; l'une de ces communes, Valloire, a 12,951 hectares, [illegible] d hanches, ruinés ou restés prairiaux ou sylvestres, ce territoire atteint 3,511 mètres aux Aiguilles d'Arves, [illegible] Saint-Jean-de-Maurienne, et il dévale plus ou moins à 600 le long de l' « irralentissable » Arc.

[illegible] entre 1872 et 1906, elle a monté de 6,190 à 7,485, dont 1,951 groupés à Saint-Michel. L'industrie plus que la [illegible]

[illegible] du XIV à Saint Michel, qui est, tout au long, Saint-Michel-de-Maurienne. Ruines de donjons et manoirs [illegible]

[illegible]
[illegible] torrent [illegible] Galibier, [illegible] des Aiguilles d'Arves.



SAINT-MICHEL : LA CASCADE.
C'est l'une des nombreuses chutes qui tombent des montagnes en toute gorge et déchirure de Savoie.



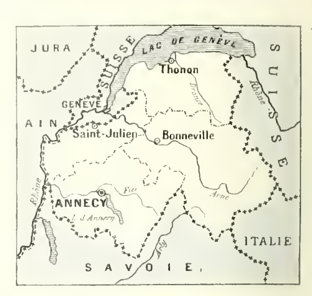
LE PAS DU ROC, VU DE SAINT-MARTIN-D'ARC
Saint-Martin-d'Arc est fait de hameaux disséminés qui commandent le Val de l'Arc et [illegible] du Valmeinier. Ce torrent descend du Massif du Mont-Thabor, haut de 3,192 mètres.

VUE GÉNÉRALE DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE.
Ce bourg cantonal a son site à 712 mètres, au-dessus de la rive droite de l'Arc, entre monts de 2,000 à 3,000 mètres, qui font [illegible] au Nord, du massif de la Vanoise, au Sud, de ceux du Mont-Thabor, du Galibier, des Aiguilles d'Arves. De l'autre côté du torrent s'ouvre le val [illegible] trop peu sylvestre [illegible] Valmeinier



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

Le Département de la Haute-Savoie est coupé en deux parties à peu près égales par le 46e degré de latitude, et, dans l'autre sens, par le 4e degré à l'Est du méridien de Paris. Il confronte, du Levant avec le Valais, l'un des cantons de la Suisse, du Sud-Est avec l'Italie ; du Sud avec le département de la Savoie, de l'Ouest avec le département de l'Ain dont le lit accidenté du Rhône le sépare, du Nord-Ouest avec le canton de Genève ; du Nord avec le lac Léman, dont il possède un tout petit peu plus des deux cinquièmes 24,000 hectares, sur 58,236.



Des 372 mètres d'altitude de ce lac de 310 mètres de profondeur extrême, le pays s'élance, pourrait-on dire, aux 4,810 du Mont Blanc, tête suprême du département, de la France, de l'Europe, tout au moins de l'Europe occidentale ; il monte moins haut dans l'éther que le Caucase, aux confins de l'Asie. Ce Mont Blanc, cuirassé de glaciers, appartient aux roches archéennes ; la plupart des autres massifs relèvent du jurassique ou du crétacé ; le reste est tertiaire (surtout pléistocène ou [illegible]). [illegible] de glaciers, de neiges, de sources vives vont à la rive gauche du Rhône, notamment par la Dranse de Savoie, l'Arve, les [illegible] sur [illegible] hectares, partagés entre 4 arrondissements, 28 cantons et 314 communes, ne répondent qu'au 115e ou 116e de la France : c'est un de [illegible]

[illegible] 1872 avait constaté 273,027 personnes, celui de 1906 n'en ayant reconnu que 260,617, il se trouve que malgré ses merveilles, son lac, [illegible] des baigneurs, des villégiateurs, la Haute-Savoie a perdu 12 410 existences au cours de ces trente-quatre années. Beaucoup d'émigrants [illegible] 21 en 1909 contre 5,565 décès, voilà l'explication du fait. Il y a 10,763 habitants agglomérés à Annecy, 4,751 à Thonon-les-Bains, [illegible] 2,592 à Annemasse, 2,107 à Évian-les-Bains, 2,038 à la Roche, etc., etc., etc.

[illegible] des *Allobroges*, puis un pays romain, ensuite l'ensemble des trois provinces savoisiennes du Faucigny, du Génevois, du [illegible] un pays français où les grandeurs de la nature écrasent les monuments de l'homme.



Arrondissement d'ANNECY.

L'Arrondissement d'Annecy, le plus méridional de la Haute-Savoie, touche au département de la Savoie à l'Est, au Sud et à l'Ouest ; au Nord il s'arrête devant les arrondissements de Saint-Julien-en-Génevois et de Bonneville. Ses 7 cantons, ses 99 communes occupent 125,160 hectares, ce qui répond aux 27 ou 28 centièmes du département.

Aux pieds de la protogine et autres pierres prodigieusement anciennes du massif du Mont-Blanc, ce que cet arrondissement a de plus ancien, c'est le crétacé supérieur (avec quelque peu d'oolithe). Cette roche, relativement jeune ou, si l'on veut, entre deux âges, y couvre de grandes étendues, le reste relève du tertiaire, soit éocène, soit oligocène, soit miocène, soit pléistocène.

Hormis quelques vallons et délilés septentrionaux, il écoule tous ses torrents dans le Fier, rivière fameuse par les étranglements inouïs de ses « Abîmes » et de ses « Bagnes » ; il boit le pur déversoir du lac d'Annecy, l'un des joyaux de la Savoie, et quitte l'arrondissement, très peu en amont de son embouchure dans le Rhône, par un peu plus de 250 mètres d'altitude. Le Mont Fleury, culmen de l'arrondissement, sur l'aigueverse entre Fier et Arve, arrive à 2,752 mètres.

Malgré ses monts raides, ses éboulis, ses gouffres où tel torrent, le Chéran, passe à 94 mètres au-dessous du tablier du Pont de l'Abîme, malgré ses vastes halliers, ses sapinières, le pays pouvait entretenir plus que les 86,882 personnes du recensement de 1872. Mais au lieu de croître, sa population diminue : elle est descendue à 79,329 en 1906. C'est 7,553 en moins. Annecy compte 10,763 habitants agglomérés, Rumilly 2,593, Thônes 1,340, Faverges 1,051. Six seulement des 99 communes concentrent plus de 500 citadins à leur chef-lieu.

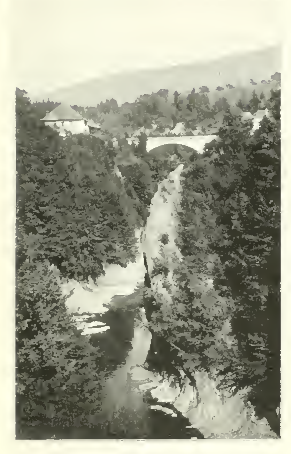
Ce lambeau du territoire des puissants *Allobroges* devint plus tard la province savoisienne du Genevois. Quelques débris gallo-romains y témoignent des siècles prémédiévaux, et du moyen âge il nous reste une foule de ruines, de manoirs, d'églises, mais rien de magnifique, sauf, souvent, le site hautain, escarpé, terrible de l'édifice ou du débris.



En bordure du département de la Savoie au Sud et à l'Ouest, le Canton d'Alby reçoit de cette Savoie le torrent du Chéran, sous-tributaire de gauche du Rhône par le Fier. Par cascades et rapides interrompus de gours noirs de profondeur, le dit Chéran tombe du plateau prairial et forestier des Bauges dans les gorges du canton d'Alby ; il passe en même temps du crétacé supérieur aux terrains tertiaires de l'avant-mont des Alpes. Toutefois, sa roche culminante, la pointe de Châtillon, qui fait partie du Semnoz, flanquement des Bauges à l'Ouest du lac d'Annecy, relève de cet étage du crétacé. La pointe de Châtillon, tête suprême du susnommé Semnoz, atteint 1,704 mètres ; le lit du Chéran descend à 400 mètres environ.

Les 9,839 hectares de ce canton de 12 communes se vident peu à peu de leurs habitants. De 8,467 en 1872, elles ont dégringolé dans leur ensemble à 7,015 ; ce qui est une perte de 1,452 existences. Alby groupe 511 personnes autour de son hôtel de ville.

Beaux sites à l'infini ; tel le délilé du Chéran, commandé de 94 mètres par le pont de l'Abîme, mais peu de souvenirs d'antan. A noter toutefois, sur le torrentueux Chéran, l'arche romaine du pont de Bange, près d'Allèves, commune qui possède le vieux manoir et l'ancien prieuré de Saint-[illegible]. Ruines des châteaux d'Alby, et des Crès près [illegible] ancien château de Fésigny près de ce même village de [illegible]





ALBY. PONT SUR LE CHÉRAN.
Arche hardie, sur un profond abîme du torrent.



TALLOIRES ET LE CHATEAU DE DUINGT (Canton d'Annecy).
Ce château ruiné se réduit à une tour cylindrique aujourd'hui transformée en un belvédère.

ANNECY mire ses quais dans une eau divinement pure : dans son lac et dans le double déversoir de ce lac de 2,704 hectares, profond de 80 à 81 mètres en son plus creux, dans l'abîme du Boubioz. Des monts crétacés entourent cet admirable bassin dont l'émissaire, le Thiou, amène une onde bleue et transparente à la rive gauche du Fier « orageux ».

Antan capitale du Génevois, l'une des sept provinces du duché de Savoie, Annecy fut une ville des *Allobroges*, puis une cité gallo-romaine, comme l'ont prouvé maintes trouvailles. Sa cathédrale, du XVI[e] siècle, est ogivale; l'église Saint-Maurice date du XV[e], à côté des ruines de l'église de la Grande Visitation. L'ancien évêché remonte au XVI[e]. Le vieux château, souvent retouché, unit les XII[e], XIV[e], XV[e], XVI[e] siècles. Maisons d'autrefois, notamment celle de la famille de saint François de Sales, dont le souvenir flotte ici sur maints monuments. Beaux édifices modernes, tant religieux que civils.

Peuplée de 10,763 habitants, la commune en ayant 14,351, Annecy est le siège des deux cantons d'Annecy-Nord et d'Annecy-Sud.

LE CANTON D'ANNECY-NORD longe la rive Est du beau lac, au versant occidental de la Tournette, et descend le cours du Fier en amont du confluent du Thiou. Il s'étend sur 23,235 hectares divisés en 24 communes et peuplés de 21,037 habitants. Menthon y a sa petite série de témoins d'autrefois, des restes gallo-romains (notamment de thermes), un manoir des XII[e] et XVI[e] siècles et le tombeau de Taine; Talloires aussi, avec ses inscriptions romaines, ses débris (XII[e], XV[e], XVIII[e] siècles) d'une abbaye, sa maison natale du chimiste Berthollet. Églises d'Annecy-le-Vieux (clocher du XI[e] siècle) et de Dingy-Saint-Clair (en partie du XVI[e]). Vieux châteaux d'Argonnex, de Mondragon près Choisy (XIII[e], XV[e], XVII[e] siècles, en ruines), de Monthoux (parties du XIV[e] siècle) et de Proméry près Pringy, de Sallenôves (en ruines), non loin des débris de l'abbaye de Bonlieu, de Veyrier-du-Lac.

LE CANTON D'ANNECY-SUD, à la rive occidentale du lac et sur le versant oriental du Semnoz, comprend 18 communes sur 14,868 hectares, avec 13,170 habitants dont 503 agglomérés à Cran-Gévrier, bourg industriel. Duingt s'y distingue par un château voisin du lac, une tour du XI[e] siècle et son manoir d'Héré, du XVI[e] siècle, avec remaniements postérieurs; Saint-Jorioz par des restes d'habitations lacustres, Lovagny par son beau manoir de Montrottier.

Mais qu'est tout cela comparé aux abîmes du Fier où les crues du torrent peuvent monter soudain à plus de 27 mètres de haut jusqu'à la galerie cramponnée à la paroi de l'entre-bâillement des rochers?

Le bloc des deux cantons d'Annecy s'étend donc sur 38,103 hectares, en 42 communes peuplées ensemble de 34,207 personnes en 1906. Il y en avait 35,0[illegible] en 1872, soit près de 900 de plus. Ainsi la contrée se dépeuple malgré ses beautés, ses charmes, son lac, ses villes d'été, ses visiteurs et ses admirateurs. Composé de roches du crétacé supérieur, et de tertiaire, soit éocène, soit pléistocène, ce territoire, tributaire du département de la Savoie au Sud, a pour culmen les 2,357 mètres de la Tournette, et pour lieu de moindre niveau 350, soit plus de 2,000 mètres de moins, dans les gorges du Fier.



ALBY. LA PLACE.



ANNECY. LES « PRISONS » ET LES VIEUX CANAUX.



Lac d'Annecy et les Dents de Lanfon.
Le panorama [illegible] de ces hauteurs est l'un des plus vastes et variés de Savoie.



Galeries des Gorges du Fier.
En crue le Fier y monte de près de cent pieds.



[illegible]
[illegible]



Gorges du Fier près de Dingy.
A des gorges succèdent toujours des gorges le long du Fier.





[illegible]
[illegible] manoir montre des parties du XIV[illegible] siècle.



VUE GÉNÉRALE DE FAVERGES.
Ce bourg cantonal est à 516 mètres au-dessus du niveau des mers, à côté de la source copieuse d'un torrent qui descend dans le bassin de l'Isère, tandis que tout près, dans la même plaine, un autre courant s'en va vers le lac d'Annecy, autrement dit vers le Rhône.



GORGES DU FIER A SAINT-ANDRÉ (Canton de Rumilly).
C'est ici que le Fier entre dans les derniers de ses défilés.

BORNÉ au Midi, à l'Ouest, à l'Est par le département de la Savoie, le CANTON DE FAVERGES occupe entre monts de la craie supérieure un fond de tertiaire éocène où dormirent les eaux d'un lac qui allait de ce qui est aujourd'hui le val du Rhône à ce qui est devenu le val de l'Arly, puis de l'Isère. Le present lac d'Annecy en est un pauvre reste. A la rive méridionale dudit lac, le territoire de Faverges n'est qu'à 446 mètres, altitude de l'« Grand Lac » d'Annecy ; à la pointe aux Frettes, un des pics de la Tournette, il atteint 2.270. Prairies le long de l'Eau Morte, affluent du lac, vastes bois sur le mont.

Diminution constante et rapide du peuple sur ce territoire de 14.636 hectares divisé en 10 communes. Des 8.719 personnes du premier recensement d'apres 1870-1871 au dénombrement de 1906, il s'est réduit à 6.577, soit en moins 2.142 ou près du quart. Faverges compte 1.051 habitants agglomérés.

Ce qu'il y a de plus notoire ici comme reste du moyen âge, ce sont les ruines de l'abbaye de Tamié (XIIe siècle), non loin de Faverges dans un creux que surmontent de splendides bois de sapins. Le château de Faverges est maintenant un établissement industriel. A Lathuile, débris d'un vieux manoir.

A L'OUEST comme au Midi, le CANTON DE RUMILLY touche au département de la Savoie. Il atteint 1.051 mètres d'altitude au Gros-Foug. Ce bastion majestueux d'entre Rhône et Fier s'avance à la rencontre de la montagne des Princes et tous deux écrasent le torrent qui a bu le lac d'Annecy au fond de l'abîme de trois quarts de lieue de long qu'on nomme les Bagnes de Fier. Le susdit Fier, grossi du très pittoresque Chéran, sort du canton par un peu plus de 250 mètres.

Monts crétacés, collines éocenes, miocènes, pléistocènes font ici un domaine de 17.091 hectares où sont installées 20 communes peuplées de 14.622 personnes en 1906, contre 16.440 en 1872 ; la perte est de 1.818 existences, mais c'est encore 85 à 86 individus au kilomètre carré contre les 73 de la France entière. Rumilly groupe 2.593 citadins.

Rumilly montre un clocher du XIIe siècle, une chapelle du XIIIe, un couvent du XVIIe, deux tours d'un vieil hôtel. A Marigny-Saint-Marcel, débris de thermes romains. Manoirs, vieux ou jeunes, de Hauteville-sur-Fier (il y en a trois, dont un ruiné), de Lornay, de Saint-Marcel, de Chitry près de Vallières.



VUE GÉNÉRALE DE RUMILLY.
Rumilly est un bourg fort pittoresque par son assiette entre les gorges, profondément creusées, du Chéran et du Néphaz.



LE BOUT-DU-LAC (Canton de Faverges).
Il s'agit ici du lac d'Annecy et de son extrémité méridionale, non loin de Doussard, village de 200 habitants agglomérés.



RUMILLY. BORDS DU NÉPHAZ.
Le Néphaz, ainsi que le Chéran, ont leur petite célébrité en Haute-Savoie et en Savoie, comme roulant des paillettes d'or.



[illegible] (Canton de Thônes).
[illegible] 150 habitants agglomérés, sis [illegible] ses gorges natales, moins grandioses [illegible]



Le Château de Thorens.
Ce manoir date des xve et xvie siècles ; il appartient à la famille du fameux évêque saint François de Sales et contient des reliques diverses de cet homme admirablement bon.

L[illegible] département de la Savoie, le Canton de Thônes, le plus grand de la Haute-Savoie, n'a pas moins de 32,526 hectares en 10 communes : [illegible] circonscription départementale. Ses monts compriment les gorges du Fier supérieur ; ils atteignent 2,752 mètres au Mont Fleury, faîte entre l'Arve au Nord, le Fier au Sud : celui-ci n'est plus guère qu'à 500 mètres à sa sortie du territoire.

Montagnes du jurassique et de l'étage supérieur du crétacé, vastes espaces de tertiaire éocène, les 10 communes du canton de Thônes avaient ensemble en 1906 une population de 10,370 personnes : 378 de moins que les 10,748 du premier recensement d'après la guerre de 1870-1871. Thônes compte 1,340 habitants agglomérés.

Autant la nature y est prodigue de rares merveilles, d'abîmes, de cascades, d'oramas sublimes du haut des sommets, autant l'œuvre humaine est imparfaite. Thônes offre une église des xve et xviie siècles, le château de la Tour (xvie siècle) et la maison seigneuriale devenue le collège. Clocher du xviie siècle au Grand-Bornand.



[illegible] de Thônes.

Dans le Canton de Thorens se côtoient, se suivent des assises crétacées (étage supérieur), des terrains tertiaires éocènes, oligocènes, pléistocènes. Ce territoire de 13,965 hectares, que se sont adjugé 6 communes, a pour lieu suprême le Parmélan (1,835 mètres), pour endroit de moindre niveau, 450 mètres environ, au confluent du Fier et de la Fillière, cours d'eau qui est la maîtresse artère de cette contrée de rochers, bois, prairies, bonds de torrents, écroulements de cascades.

Des 7,409 individus du recensement de 1872 aux 6,538 de celui de 1906, la perte est de 871 personnes. Thorens ne compte que 312 habitants agglomérés.

Tout ce qui peut attirer l'historien, l'archéologue, l'artiste, se borne au château de Thorens, œuvre des xve et xvie siècles qui a été remaniée depuis.



[illegible]



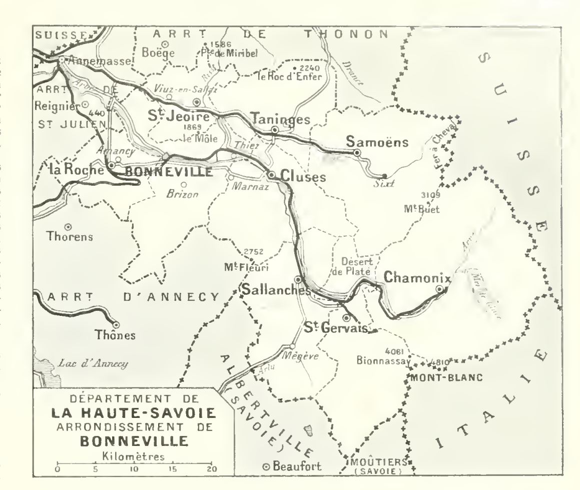
[illegible] de Thorens.
[illegible] Thorens-Sales, à son fils le plus illustre, à saint [illegible] mètres au-dessus du niveau des Océans, près de la [illegible] Fier.

Arrondissement de BONNEVILLE.

L'Arrondissement de Bonneville se cogne contre deux pays étrangers, contre l'Italie au Sud-Est, contre le Valais, l'un des grands cantons de la Suisse à l'Est. Au Nord il est borné par l'arrondissement de Thonon, à l'Ouest par celui de Saint-Julien-en-Genevois, au Sud par celui d'Annecy et par le département de la Savoie. Divisé en 9 cantons, en 68 communes, ses 155,767 hectares en font le plus vaste des 4 arrondissements de la Haute-Savoie; il répond à un tout petit peu plus du tiers du département.

A lui l'honneur de posséder nos glaciers majeurs sur les épaules et les flancs de notre maîtresse montagne, qui est en même temps la plus haute de l'Europe, en vertu de ses 4,810 mètres d'altitude. De cette hauteur sublime aux 440 mètres, ou moins encore, de l'Arve à son passage dans l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois, il y a de telles différences de niveau que les sous-climats y sont nombreux, les produits variés, les roches aussi, des pierres archéennes du massif du Mont Blanc aux alluvions quaternaires, en passant par la plupart des formations géologiques, surtout les jurassiques et les crétacées. On ne peut exiger une très grande densité de population d'une contrée en partie accaparée par les neiges, les glaces éternelles, les pentes effroyables, les abîmes, mais on doit regretter que le peuple y soit stationnaire, ou même diminue un peu, comme c'est le cas. A preuve : 69,002 personnes seulement au dénombrement de 1906, contre les 69,833 du recensement de 1872; la perte est de 831 existences. Le chef-lieu de l'arrondissement, Bonneville, habité par 1,399 citadins, est inférieur à la Roche, qui en groupe 2,038, à Scionzier qui en a 1,700, à Cluses qui en a 1,654, à Sallanches qui en a 1,405. Une douzaine de communes, sur 68, ont plus de 500 habitants agglomérés.

Partie de la région qu'habitaient les *Allobroges*, puis l'une des sept provinces du duché de Savoie, sous le nom de Faucigny, cet arrondissement incomparable pour ses monts, ses panoramas sublimes, manque de puissants, de nobles monuments; çà et là quelques ruines dans des sites escarpés.



Vallée du Planet.

Elle descend à la rive gauche de l'Arve en aval de Cluses. Elle burine le massif des Vergy qui, lui-même, termine la chaîne des Aravis. Le plateau où elle se creuse est remarquable par ses lapiaz, autrement dit par les déserts de pierres que l'érosion et la corrosion des roches ont suscités dans la masse de la montagne.



BONNEVILLE. — LES PRISONS.

Elles sont établies au Nord de Bonneville dans le peu qui reste du vieux manoir de Bonne, lequel est situé sur une petite colline voisine de la ville et riveraine de la rive droite de l'Arve, par 450 mètres au-dessus des mers.



RUINES DU CHATEAU DE FAUCIGNY.

Ce vieux et jadis célèbre et puissant manoir coiffe une colline de 666 mètres d'altitude, qui commande la vallée de l'Arve.

LE CANTON DE BONNEVILLE déroule des alluvions souvent déchirées par l'Arve entre des montagnes jurassiques au-dessus de la rive droite, crétacées au Midi, [illegible] dépôts éocènes ou oligocènes. La campagne, où la fille des grands glaciers du Mont Blanc passe en grondant sur les grèves, finit par n'être guère qu'à [illegible] mètres d'altitude, la montagne a pour culmen le Jallouvre (2.408 mètres), sur la tranche des eaux entre l'Arve au Nord et le Fier au Sud.

15 communes se divisent les 20.397 hectares du canton, que peuplaient 13.817 personnes en 1872; en 1906 il n'en restait que 13.372 ou 445 de moins. Il n'y a que 1.399 habitants agglomérés à Bonneville.

Bonneville offre un ancien manoir, devenu prison, son château des Tours et la colonne de 22 mètres d'élévation en l'honneur d'un roi de Sardaigne. Contamine-sur-Arve se distingue par une église du XIII[e] siècle, le prieuré de Notre-Dame de Pellionex, la maison forte de Villy; Entremont par ce qui reste d'une abbaye du XII[e] siècle où est logé le presbytère. Faucigny par les débris du château très ancien (XI[e] s., ou même X[e]) dont le pays tout entier a tiré son nom.

CHAINE DU MONT BLANC, [illegible]

« Lieu [illegible] Mont Blanc et jouir de son illumination au coucher du soleil. » Au pied du géant apparaissent des monts burinés de cirques [illegible]



CHAMONIX : LES HOTELS ET LA PLACE DE L'EGLISE.
Il faut de grands hôtels pour héberger les 150.000 touristes qui vont chaque année à Chamonix.

Le Canton de Chamonix confronte du Sud avec l'Italie, de l'Est avec la Suisse. De celle-ci le séparent les Alpes échancrées par le col de Balme ouvert entre le Valais, bassin supérieur du Rhône, et la conque de l'Arve naissante. De celle-là l'isole le Mont Blanc dans toute sa hauteur, de toute sa rigidité glacée ; ce géant de l'arrondissement, du département, l'est aussi de la France et même de l'Europe ; entendons-nous : de l'Europe occidentale, car l'Europe orientale, aux confins de l'Asie, dresse des sommets supérieurs de plusieurs centaines de mètres aux 4,807 mètres du Mont Blanc. 4,807 mètres, c'est environ 4,200 au-dessus des 600, plus ou moins, par lesquels l'Arve passe dans le canton de Saint-Gervais.

Ce torrent fameux roule plus d'eau à cinq lieues de ses sources que telle rivière qui a voyagé pendant cinquante lieues et plus. Pourquoi ? Parce que les glaciers du Tour, d'Argentière, l'universellement célèbre Mer de Glace, le glacier des Bossons et autres lui envoient des flots d'abondance extraordinaire, quand le soleil darde sur leur surface vitreuse. En hiver, quand les glaciers s'accroissent au lieu de diminuer, leur puissance se mue en faiblesse et l'on peut imaginer tel froid qui ferait des « Arves » et des « Arvérons » des ruisseaux honteusement secs.

On estime à 28,200 hectares l'ensemble des « mers de glace » du Mont Blanc, dont 16,800 pour la France. Suivant les calculs des savants, 7 milliards 580 millions de mètres cubes d'eau congelée pendent sur la haute vallée de l'Arve du haut des roches archéennes qui sont la principale substance du grand Mont.

Ces 16,800 hectares de névés et de glace font les 64 à 65 centièmes de l'aire du canton, estimée à 25,925 hectares peuplés de 4,692 personnes en 1872 et de 5,828 ou 1,136 de plus en 1906. Là-dessus il y a 806 habitants agglomérés à Chamonix, qui n'est qu'un bourg, ou, pour mieux dire, un rendez-vous d'hôtels presque vides en temps froid, sauf lors des fêtes hivernales, concours de skis, de traîneaux, de patinage, etc. En été viennent en foule des touristes de toutes les parties du monde.

Pas d'autre monument que les débris du château fort des Houches, dit château de Saint-Michel, à l'entrée de la vallée de Chamonix.



CHAMONIX. MONUMENT DE BALMAT.
Il rappelle le savant de Saussure et le guide Balmat qui lui fit gravir le Mont Blanc.

CHAMONIX ET LE MONT BLANC. — Chamonix est au pied du Mont Blanc, sur le versant français, à 1,034 mètres d'altitude, au bord de l'Arve. Le Mont Blanc passe universellement pour avoir 4,810 mètres au-dessus des mers ; des mesures très précises ne lui en reconnaissent que 4,807.





CHEMIN DE FER DE LA MER DE GLACE.
[illegible] monte d'abord par des pentes de 7 pour 100, puis de 12 pour 100 ; sa longueur est de 5 kilomètres.



CHALET DU PLAN DE L'AIGUILLE.
[illegible] 2,200 mètres au-dessus des mers.



CHALET DE PIERRE-POINTUE.
Ce chalet-restaurant a son site à 2,038 mètres d'altitude.





CASCADE DE LA DIOSAZ. — [illegible] Diosaz, dans ses fameux [illegible]

[illegible] VALLORCINE. — Vallorcine (ou Valorcine) est à 1,261 mètres, sur le versant suisse [illegible] de la frontière helvétique, sur un sous-affluent du Rhône.



Extrémité du Glacier des Bossons et Vallée de Chamonix.

Il descend presque jusque sur la rive gauche de l'Arve non loin de la station des Bossons (ligne de Paris à Chamonix), située à [illegible] mètres d'altitude, à une lieue en aval de Chamonix. Il a son origine au pied du dôme terminal du Mont Blanc et, se rétrécissant à mesure qu'il s'abaisse, il tombe sur la vallée au bout de 8 kilomètres.



[illegible]



FOND DU GLACIER D'ARGENTIÈRE.

Le glacier d'Argentière est l'un des plus vastes du massif du Mont Blanc. Il commence au bas de monts formidables, d'aiguilles presque inaccessibles, cimes allant jusqu'à l'altitude de 3,830 mètres, au Mont Dolent. Long de 9 kilomètres, il donne naissance à l'Arvéron d'Argentière qui est l'une des principales origines de l'Arve. Son accès est facilité par le chalet-hôtel de Lognan, à 2 heures d'Argentière.

[illegible] LA MER DE GLACE.

La Mer de Glace [illegible] glaciers [illegible] Montenvers [illegible] Gœthe et [illegible] même enth[illegible] [illegible] de Leschaux, du Géant, glaciers eux-mêmes faits de l'union de [illegible] par le glacier des Bois d'où s'échappe l'impétueux Arveron. [illegible] la première visite qu'il reçut de Pococke et de Windham en 1741. [illegible] l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie s'y sont succédé dans un même enthousiasme.

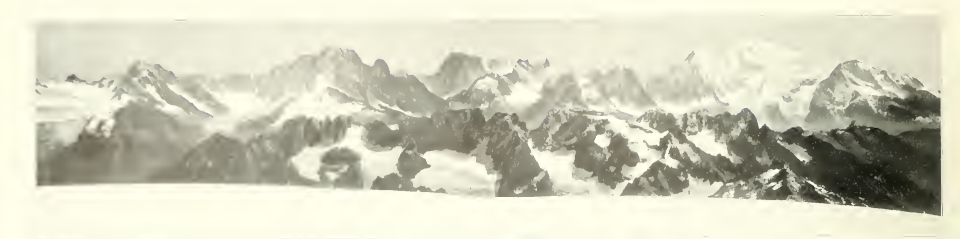


L'AIGUILLE DU DRU
C'est un des monts les plus difficiles, dangereux à gravir. Il y en a deux : Le Grand Dru (3,754 mètres) et le Petit Dru (3,733 mètres).



SERACS DU GLACIER D'ARGENTIÈRE.
Ce glacier, certainement l'un des plus beaux des Alpes, se contemple aisément du « Jardin d'Argentière », refuge sis à 2,822 mètres d'altitude, d'où l'on contemple à la fois l'immense bloc gelé et les magnifiques « aiguilles » qui le cernent. Son bousculis de glaces, ses séracs sont superbes.

LE MONT BLANC, LES GLACIERS DES BOSSONS ET DE TACONNAZ, VUS DES FLANCS DU BREVENT.
Le Brévent est un mout de 2,525 mètres d'altitude qui se lève au-dessus de Chamonix et de la rive droite de l'Arve, exactement en face du Mont Blanc. C'est de là qu'on admire le mieux le déploiement du grand massif.



Panorama de la Chaîne du Mont Blanc, vue du Buet.
[illegible] De sa cime, haute de 3,109 mètres, on a sous les yeux les splendeurs neigeuses du plus haut massif de l'Europe et [illegible] des monts de la Savoie, de la Suisse et du Dauphiné.



[illegible] et la Cabane du Géant.
[illegible] mers; c'est un des plus [illegible] du Mont Blanc.



L'Aiguille du Tacul et les Grandes Jorasses.
Les Grandes Jorasses, d'ascension pénible, ont 4,105 et 4,196 mètres d'altitude; l'Aiguille de Tacul, au centre du massif, en a 3,438.



[illegible]
[illegible] l'étendue de son panorama. Deux observatoires [illegible] sur la tête même du géant : ce dernier a disparu en 1909.



PLACE A CLUSES.
Cluses est une ville neuve régulière depuis l'incendie d'il y aura bientôt 70 ans. L'hôtel de ville date de 1903.



PONT ET DÉFILÉ DE CLUSES.
Cluses occupe l'extrémité inférieure du défilé qui lui a valu son nom, défilé commencé un peu en aval de Sallanches.

DANS le CANTON DE CLUSES, l'Arve violente, impure, envahissante et contre laquelle il faut se prémunir, ne menace pas partout ses riverains. Elle les provoque en plaine, en vallée, mais ne peut rien contre eux dans les anfractuosités, dans les « cluses » qui ont donné au chef-lieu son nom. C'est ici que la fille turbulente des glaciers du Mont Blanc, échappée aux roches archéennes, puis aux jurassiques, entre dans la plaine alluvionnaire de Bonneville, à l'issue d'une gorge entre parois crétacées. Comme joyeuse de s'évader de la « serrée », elle s'épanche au large, court sur les graviers sonores, fait et défait des îles de débris.

Elle abandonne le canton par 475 mètres, soit 2,277 plus bas que le culmen du territoire, qui est à 2,752 mètres, à la Pointe-Percée, cime suprême du Mont Fleury.

Craies, alluvions, éocène et oligocène, s'étendent sur 12,417 hectares, en 10 communes, avec 10,034 résidents en 1906, soit 860 de plus qu'au recensement de 1872 qui en avait trouvé 9,174.

Cluses, plus peuplée que Bonneville, compte 1,654 habitants agglomérés, contre 1,700 à Scionzier (?) et 764 à Marnaz.

Cluses est connue au loin pour son école nationale d'horlogerie. L'incendie de 1844 y a détruit maints restes d'antan; son église est du XVIe siècle. La Chartreuse du Reposoir (XIIe siècle), refaite au XVIIe, puis au XIXe siècle, est devenue un hôtel. Ruines du manoir de Châtillon et du château de Mussel près Scionzier.



VUE GÉNÉRALE DE CLUSES.
Cette « ville des horlogers » est à 485 mètres d'altitude, au pied d'un mont de 1,228.

LES altitudes du CANTON DE LA ROCHE se distribuent entre un peu moins de 440 mètres, au bord de l'Arve, et 2,003 au sommet du mont de Sous-[illegible] faîte entre Arve au Nord et Fier au Midi.

Les alluvions quaternaires, ou modernes, ou récentes, ou présentes que l'Arve sillonne de ses eaux souvent malveillantes, le crétacé, l'oligocène, le pléistocène constituent ce territoire de 9,380 hectares divisé en 11 menues communes. De 9,043 résidents en 1872 la population a été réduite à 8,672 au recensement de 1906. C'est 371 existences de moins, mais cela fait toujours 92 à 93 personnes au kilomètre carré, contre les 7[illegible] de l'ensemble des départements français. La Roche groupe 2,038 citadins. Avec ce tout petit peuple, c'est le lieu « supérieur » de tout l'arrondissement.

Eglise du XIIe siècle et restes d'un manoir de la même époque à la Roche. A Saint-Pierre-de-Rumilly, joli château moderne et, non loin, château de Chouet ou Chuet, des XVIe et XVIIe siècles.



LE PONT DE LA ROCHE.



TOUR A LA ROCHE.

La Roche a pour nom complet la Roche-Faucigny ou la Roche-sur-Foron, et son pont franchit ce Foron, tributaire de l'Arve. [illegible] site à 540 mètres au-dessus des mers. Sa tour est du XIIe siècle.



Le Bonnant dans le Parc
de l'Établissement de Saint-Gervais
([illegible] s'abat le Bonnant.)



Vue générale de Saint-Gervais.
Ce bourg est fameux par la catastrophe de 1892, quand une trombe d'eau y fit près de 120 victimes à son hameau du Fayet. Il est sur le Bonnant, par un peu plus de 800 mètres.



Saint-Gervais. L'Établissement Thermal.
[illegible] après le désastre de 1892.

Limitrophe de l'Italie au Sud, le Canton de Saint-Gervais-les-Bains a part aux sublimités du Mont Blanc : sublimité d'élévation, sublimité des sites, sublimité des panoramas, glaciers grandioses surveillés par l'aiguille de Bionassey (4,061 mètres), culmen du territoire. Ces « mers de glace » abreuvent le Bonnant ou plutôt Bon-Nant, c'est-à-dire bon torrent, encore qu'il soit souvent mauvais, coléreux, déchaîné dans son chemin raboteux vers la rive gauche de l'Arve. C'est par 600 mètres environ que se trouve l'endroit inférieur du canton, là où ledit Arve le quitte.

Il n'y a que 4 communes sur les roches archéennes, le jurassique, le crétacé, le tertiaire du canton de Saint-Gervais : en tout 25,074 hectares qui donnent à cette circonscription le troisième rang parmi les 28 cantons de la Haute-Savoie, après ceux de Thônes et de Chamonix. Là-dessus vivent 5,966 personnes, en augmentation de 942 existences sur les 5,024 du recensement de 1872.

Rien que 265 habitants agglomérés au chef-lieu, qui est pourtant un lieu de bains minéraux-thermaux.

Des murs de défense datant (peut-être) des temps gaulois; inscription romaine; ex-voto romains, cela ne compte pas en regard des glaciers formidables, du chaos du Dérochoir, éboulement d'un mont un peu avant l'an 1800, des défilés du Bon-Nant sous un pont de 44 mètres et un autre de 85 mètres de hauteur au-dessus du redoutable torrent; du désert de Platé, prodigieux lapiaz partagé avec le canton de Samoëns; on monte de Passy, rive droite de l'Arve, à ce dédale de pierre inouï par les degrés, les escaliers de Platé, ascension vertigineuse, très supérieurs à ceux de la Gemmi, en Suisse, mais beaucoup moins connus, beaucoup moins célébrés.



[illegible]
[illegible] Blanc, à l'altitude de 1,162 m



Défilé du Bon-Nant.
Ce torrent ne sort guère de la profondeur des gorges.



L'AIGUILLE DE VARENS (Canton de Sallanches).
L'Aiguille de Varens est un colossal pylône de 2,488 mètres, au-dessus du val de Sallanches.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-JEOIRE.
Saint-Jeoire, dit tout au long Saint-Jeoire-Faucigny, modeste bourgade, a son site à 588 mètres d'altitude, au Nord du Môle, à un quart de lieue du Risse, qui est un tributaire du Giffre.

Dans le CANTON DE SAINT-JEOIRE, fait de jurassique, de crétacé, de tertiaire, d'alluvions quaternaires, domine, masse imposante, le Môle, mont magnifique isolé de 1,869 mètres, dominateur du val de l'Arve. Par contre, le sol s'abaisse à 500 mètres environ, dans le val d'un « foron », c'est-à-dire d'un torrent tributaire de la rive droite de l'Arve susdite.

La population de ce beau ou charmant fragment du Faucigny a diminué de 1,205 entre les recensements de 1872 et de 1906, étant descendue de 7,372 individus à 6,167. Mais, comme le canton de Saint-Jeoire ne comprend que 7,338 hectares, c'est encore 83 personnes au kilomètre carré, 10 de plus que la densité moyenne de la population française. On compte 573 habitants agglomérés à Saint-Jeoire, 520 à Viuz-en-Sallaz.

Clocher roman d'une église moderne à Saint-Jeoire et, sur le territoire de cette commune, manoirs de la Fléchère ou de Beauregard, et ruines de ceux de la Laravoire et du Turchon. Ville-en-Sallaz aurait été une bourgade gallo-romaine. C'est bien peu, mais la contrée agrée et souvent transporte d'admiration.



COMBLOUX ET LA CHAINE DU REPOSOIR (Canton de Sallanches).
Combloux est à une petite lieue de l'Arve, à 1,000 mètres au-dessus des mers.



SAINT-JEOIRE : L'ÉGLISE. — L'église est séparée de son clocher, qui est une vieille tour romane restaurée.



MÉGÈVE (Con de Sallanches). — A 1,125 mètres au-dessus du niveau des Océans, dans le val supérieur de l'Arly, Mégève est devenu (et ne pouvait pas ne pas devenir) une des meilleures stations d'été.





[illegible] de Sallanches. — Sallanches : Pont de Saint-Martin.

[illegible]. Sallanches doit sa régularité, sa largeur des rues, sa propreté à la collaboration du feu. Incendiée en 1419, elle l'a été [illegible]. L'Aiguille de Varens ou de Varan, qu'on a pu nommer « un colossal pylone calcaire », la commande.



[illegible] de Sallanches.
[illegible], les chalets sont une caractéristique de la Savoie.

Le Canton de Sallanches, magnifique pays, est au seuil des merveilles du Mont Blanc. C'est du canton de Chamonix qu'il reçoit l'Arve indomptable que l'homme a domptée : il l'a forcée, en amont de son entrée dans le territoire de Sallanches, à confier une partie de ses eaux à un canal de dérivation, et ce canal finit par une cascade de 95 mètres fournissant 10,000 chevaux de force. Le jour approche où, volume des flots et hauteur des pentes combinées, le torrent de Chamonix sera l'un des grands travailleurs du monde.

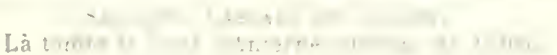
Des roches archéennes, annexes du Mont Blanc, le carbonifère, le trias, le lias, le crétacé, le quaternaire de la plaine de l'Arve en amont de Sallanches : voilà quelle est la substance du canton. 2,752 mètres au Mont Fleuri, c'est son plus haut lieu, en arrière de la rive gauche de l'Arve ; en arrière de la rive droite, des pointes presque aussi hautes commandent les 1,000 hectares du Désert de Platé, lapiaz ou chaos de blocs qui sont des « Montpellier-le-Vieux » des Alpes semblables à ceux des causses du Midi, et nés comme eux du travail de torrents disparus, puis de l'action des météores et de la délitescence des pierres. La partie orientale de ce lapiaz appartient au canton de Saint-Gervais.

Ce territoire s'étend également, au Midi, sur le versant de la rivière Isère, dans le val de Mégève, parcouru par l'Arly. L'Arve y abaisse son niveau à 520 mètres environ.

9 communes ; 17,368 hectares ; 8,483 résidents en 1872 et 8,558 ou 75 de plus en 1906. Il y a 1,405 habitants agglomérés à Sallanches et 760 à Mégève.

Au-dessus de la rencontre de l'Arve et du Bon-Nant, non loin de Domaney, *oppidum* allobroge du bois des Amerans. A Mégève, donjon, vieilles demeures, halle ancienne, restes de prieuré.





[illegible]
Là tombe [illegible].



[illegible] de la Combe (Canton de Samoens).
Au fond le [illegible] Tenneverge dominant la cascade du Fer-à-Cheval.



SAMOENS.
Ce bourg, de plus en plus renommé comme station estivale, est à 695 mètres d'altitude, au-dessus et près du Giffre.



SIXT (Canton de Samoens).
Village de 1[illegible]7 habitants agglomérés, Sixt est de plus en plus fréquenté par les estiveurs; son altitude est de 757 mètres.

LIMITROPHE du Valais (Suisse), à l'Est, le CANTON DE SAMOENS s'élève à 3,109 mètres, au Mont Buet: en avant du Mont Blanc, dont le sépare le bas-fond où l'Arve hume des « arvérons », émissaires de glaciers, ce Buet est peut-être le meilleur beauvoir d'où l'on puisse admirer le géant de l'Europe. Non loin du Buet, au pied de la pointe de Tenneverge, le Fer-à-Cheval, cirque sublime, est le « Gavarnie » des Alpes. Le Giffre y naît, qui est le maître torrent du territoire et qui l'abandonne par à peu près 650 mètres d'altitude.

Roches archéennes, trias, lias, et roches jurassiques postérieures, tertiaire éocène, ce territoire, qui a les beautés farouches de la haute montagne, à côté des grâces arcadiennes de la haute vallée, dispose 4 communes sur 24,530 hectares. Il entretient 4,230 personnes; 34 ans auparavant, en 1872, il y en avait 4,934 ou 704 de plus. Samoens groupe 540 individus.

A côté d'un tilleul de 8 mètres de tour âgé de 474 années, Samoëns montre une église des XIIIe et XVIe siècles, le vieux château seigneurial de la Tour et, tout près, les restes du manoir de Tornallaz. Sixt est également fière de son vieux tilleul; son ancienne abbaye est occupée en partie par un hôtel. Ruines d'un château à Verchaix, clocher roman à Morillon.

Dans le cimetière de Sixt on remarque la pierre tombale d'Albanis Beaumont, l'auteur de très nombreuses descriptions des Alpes au commencement du XIXe siècle.



LE LAC DE GERS (Canton de Samoens).
A 1 200 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers, il a peu de profondeur.

LE CANTON DE TANINGES incline vers le Giffre, maître affluent de l'Arve, des terrains triasiques, jurassiques, crétacés, tertiaires. Il a son culmen au Roc d'Enfer (2,240 mètres), sur le toit des eaux entre l'Arve au Sud et la Dranse de Savoie au Nord, et son lieu de plus bas niveau, 500 mètres environ, à la sortie du Giffre.

13,338 hectares où l'on a découpé 5 communes y faisaient vivre 7,294 personnes en 1872. Le recensement de 1906 s'est résumé par 6,175 habitants seulement, soit 1,119 de moins. Il y a 908 habitants agglomérés à Taninges.

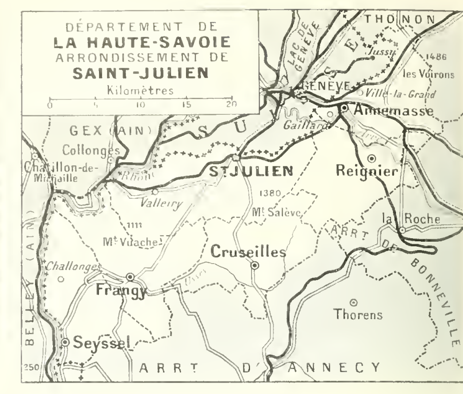
Historiquement, les Gets, c'est-à-dire, en patois du lieu, les Juifs, sont intéressants comme ayant été peuplés au XIVe siècle par des Israëlites expulsés de Toscane. A Mieussy, portail (XVIe siècle) de l'église et manoir de Berhet. A un quart de lieue de Taninges, chartreuse de Mélan (XVIe siècle) qui, récemment encore, était un petit séminaire, château Humbert, tombes burgondes.



LES GETS (Canton de Taninges).
Sur un col qui mène du val du Giffre dans celui de la Dranse de [illegible]



[illegible] le Chateau
[illegible] par le petit Salève (902 mètres).



Arrondissement de SAINT-JULIEN.

L'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois a pris, comme circonscription française, la place du Genevois, l'une des sept provinces du duché de Savoie. [illegible] au Nord-Ouest, à l'Ouest, au Nord par le canton de Genève (Suisse), il l'est au Nord-Ouest et à l'Ouest par le Rhône, qui le sépare du département de l'Ain, au Sud par le département de la Savoie (un instant seulement) et par l'arrondissement d'Annecy, à l'Est par ceux de Bonneville et de Thonon-les-Bains. [illegible] en 6 cantons, en 76 communes, il n'a que 65.462 hectares, ce qui en fait le moindre des quatre arrondissements du département. Ce n'est [illegible] de la Haute-Savoie.

[illegible] archéennes, rien de plus ancien que le jurassique, le crétacé des Voirons, du Salève, de monts riverains du Rhône qui, de concert avec les [illegible] du Jura, rétrécissent le fleuve à une largeur de ruisseau, dans des gouffres de terrible profondeur. Les terrains tertiaires dominent, surtout [illegible] pléistocène. [illegible] dans les Voirons, 1,486 mètres, lieu le plus bas, à la sortie du Rhône, 250 mètres environ.

[illegible] pas le montagnes éternellement neigeuses, ce pays est, avec les rives du Léman, le moins froid de la Haute-Savoie. Il a ses vallées, ses vallons [illegible] de ses torrents s'ensevelit dans de prodigieux défilés, ainsi le Fier, dans ses Abîmes et ses Bagnes, et les Usses dont on n'entend pas le [illegible] du haut des 147 mètres du pont de la Caille.

[illegible] en population entre les recensements de 1872 et de 1906. Dans l'ensemble, l'arrondissement a perdu 3,181 personnes [illegible] trente-quatre années : de 53,704 résidents il est descendu à 50,523. Deux bourgs seulement y ont plus de 1,000 habitants agglomérés : [illegible] et Gaillard avec 1,138; il n'y en a que 928 à Saint-Julien-en-Genevois, et sur les 76 communes, 7 seulement groupent plus de [illegible] personnes [illegible].

[illegible] ruines de châteaux, anciennes églises ; rien de rare, de supérieur comme effort de l'homme devant les sublimités de [illegible].

E[illegible] Suisse, le Canton d'Annemasse est découpé en 14 communes sur 8,407 hectares seulement d'une contrée où la chaîne [illegible] des Voirons commande des terrains éocènes, oligocènes, pléistocènes, quaternaires. De moins de 400 mètres d'altitude au [illegible] le pays monte à 1,486 mètres au sommet des Voirons.

[illegible] la richesse, l'agrément de la contrée? Est-ce la possession de stations estivales, telles que Saint-Cergues? Est-ce surtout le [illegible] de Genève? La population du canton d'Annemasse croît. Des 9,604 résidents de 1872 elle s'est haussée à 11,624 en 1906, [illegible] 2,592 groupés au chef-lieu, 1,138 à Gaillard, 553 à Ville-la-Grand.

[illegible] la Cave-aux-Fées est un dolmen. Bonne offre une église fort vieille réparée à la fin du XVIe siècle, des restes de château, les [illegible] murée, et des demeures de la Renaissance. Manoirs de Langin près Machilly (en ruines) et de Vétraz-Monthoux.



Bonne [illegible]



Le Viaduc de Reignier.
6 arches, 29 mètres de haut, sur le Foron.



Frangy : Gorges des Usses.
A 325 mètres d'altitude, Frangy domine les Usses.

Dans le Canton de Cruseilles, le torrent des Usses, tributaire de gauche du Rhône, s'enfonce dans de telles gorges que, là où la route de Genève à Annecy les rencontre, le pont de la Caille traverse de rive à rive à 147 mètres au-dessus du torrent.

Le Salève, mont de 1,380 mètres d'altitude jurassique et crétacé, domine l'abîme du pont de la Caille; son culmen est celui du canton qui a pour endroit inférieur, le long des Usses, 400 mètres ou quelque peu moins.

Mis à part le Salève et les monts de même nature qui le prolongent au Sud dans la direction d'Annecy, la contrée est tertiaire, oligocène ou pléistocène. 11 communes s'y partagent 10,714 hectares peuplés de 6,651 personnes en 1906; il y en avait 7,490 ou 839 de plus en 1872. Cruseilles groupe 772 citadins, au-dessous d'un rocher escarpé, isolé que couronnent les débris d'un château fort.

Le Canton de Frangy est séparé du département de l'Ain, au Nord et à l'Ouest, par le cours du Rhône, là même où ce fleuve, contracté à quelques mètres d'étroitesse, perce héroïquement le Jura. L'un des monts soit crétacés, soit jurassiques, qui compriment à l'étouffer presque l'ample flot sorti du lac de Genève et aussitôt accru de l'Arve, le Vuache, haut de 1,111 mètres, commande les diverses assises tertiaires où le Rhône s'abaisse quelque peu au-dessous de 300 mètres.

Défilés du Rhône, gorges des Usses, rochers, forêts, prairies, tout cela se résume par 9,761 hectares et par 13 communes avec 6,277 habitants seulement en 1906. On en comptait 8,125 ou 1,848 de plus en 1872; la perte est grave. Frangy réunit 737 habitants autour de sa mairie.

Eglise en partie du XIIIe siècle, restes de manoir et vieilles demeures à Chaumont. Vieux châteaux d'Arcine, de Verboz près Clarafond (ruines), de Marlioz.

A la frontière du canton de Genève, terre de Suisse, le Canton de Reignier dresse le Petit Salève, mont de 902 mètres et a part au Grand Salève ou Salève tout court où il possède une cime de 1,308 mètres. Par contre son niveau s'abaisse à moins de 400 mètres le long de l'Arve grise roulant les débris du Mont Blanc.

Du jurassique et du crétacé dans la montagne, diverses assises tertiaires, du quaternaire aux rives de l'Arve, il y a ici 9 communes sur 10,497 hectares et 8,388 individus, d'après le recensement de 1906, soit 998 de moins que les 9,386 du dénombrement de 1872. On ne compte à Reignier que 462 « agglomérés ».

Le chef-lieu du canton possède le dolmen de la Pierre-aux-Fées et les débris du manoir de Saint-Ange. Château de Pierre (XVIIe siècle) à Nangy.

Vue générale de Cruseilles.
Cruseilles est à 789 mètres, au versant méridional du Salève.



Vue générale de Reignier.
Ce chef-lieu de canton a son site à 479 mètres au-dessus des mers, à une demi-lieue de l'Arve.



[illegible] de Viry (Canton de Saint-Julien).
[illegible] agglomérés, est à 505 mètres au-dessus [illegible]



Saint-Julien : L'Hotel de Ville.
Saint-Julien n'est qu'à un quart de lieue de la Suisse, à 480 mètres au-dessus des mers.

Le canton de Saint-Julien-en-Genevois se déroule, en 18 communes, sur 15,141 hectares, avec 11,031 habitants en 1906, contre 11,384 au premier recensement après la guerre de 1870-1871 : c'est une diminution de 353. Saint-Julien, l'un des plus minimes chefs-lieux d'arrondissement de France, ne réunit que [illegible] habitants autour de sa sous-préfecture.

[illegible] C'est une terre tout à fait moderne géologiquement parlant ; elle est faite uniquement de tertiaire (oligocène, pléistocène) et [illegible], sauf à la montée du versant occidental de l'oolithique et jurassique Salève, qui y atteint 1,380 mètres ; on est à 400 mètres seulement [illegible] au nord de l'Arve. En tant que monuments, on ne peut citer ici que des manoirs. Ruines des châteaux de Beaumont, de Ternier près [illegible] de Sainte-Catherine près Viry. Châteaux de Viry, de Pommiers près Présilly ; celui-ci fut antan une chartreuse.



Le Rhône à Seyssel.

Séparé du département de l'Ain (à l'Ouest) par le cours fantasque du Rhône, le Canton de Seyssel fait face à un autre canton de Seyssel dépendant du susdit département de l'Ain. Les deux villes de Seyssel n'en font qu'une en réalité, chacune à sa rive du fleuve orageux. Non moins orageux le Fier, parfois orgueilleux comme son nom, parfois humble, étroit, invisible et comme mort au fond de ses « Abîmes » et de ses « Bagnes ». Les deux torrents se rencontrent à moins d'une lieue en aval des deux Seyssel, par 250 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers. C'est le minimum d'altitude du territoire qui atteint 942 mètres au Mont des Princes, lequel avec le Vuache, son vis-à-vis, comprime, écrase le Fier dans ses « Balmes ».

Crétacé de la montagne, tertiaire des collines, c'est 10,942 hectares, en 11 communes, que comprend le canton Haut-Savoisien de Seyssel, en voie de dépeuplement depuis la guerre de 1870-1871. En 1872 on y compta 7,715 individus, et seulement 6,552 ou 1,163 de moins en 1906. Seyssel a 680 habitants agglomérés.

Seyssel montre deux inscriptions romaines, et Clermont les ruines d'un vieux manoir et, plus bas que ces ruines, un château du xvie siècle. C'est peu, ce n'est rien, mais Rhône et Fier sont magnifiques.



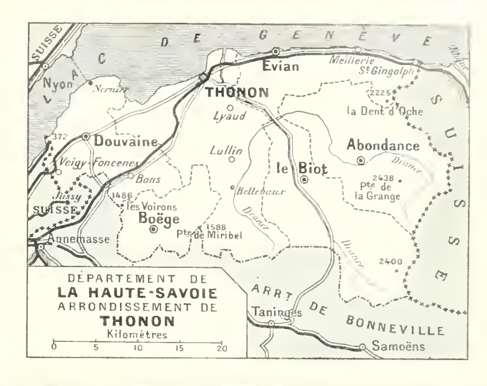
[illegible] (St-Julien).
Le Mont [illegible] Salève [illegible] 22 mètres.



Vue générale de Seyssel.
[illegible] Ain, Seyssel de Haute-Savoie en est séparé par le Rhône rapide.

Arrondissement de THONON.

L'Arrondissement de Thonon-les-Bains nous vaut 24,000 des 58,236 hectares du Léman ou lac de Genève et 55 des 175 kilomètres de son pourtour. C'est une partie de la rive méridionale de cette coupe d'eau bleue qui nous est ainsi revenue en 1860, avec toute la Savoie, le reste étant territoire suisse. C'est devant Evian et Thonon que ce bassin magnifique a sa plus grande ampleur (près de 14 kilomètres) et son creux le plus profond (310 mètres). Compris entre ce lac au Nord, le Valais, canton de la Suisse à l'Est, l'arrondissement de Bonneville au Sud, celui de Saint-Julien et le canton de Genève (Suisse) à l'Ouest, il se déroule sur 93,269 hectares divisés en 6 cantons et en 71 communes. Cela répond à un peu plus des 11 centièmes du département. Beaucoup de montagnes, mais pas de haute montagne, avec 2,438 mètres de surrection majeure, à la Pointe de la Grange; le lieu « mineur », c'est, sur tout le front de l'arrondissement, le niveau du Léman, à 372 mètres au-dessus des mers. Pas de roches plus anciennes que le jurassique, dans la montagne; en avant du mont, du tertiaire, principalement du pléistocène; du quaternaire au bord du lac. Des bois dans le haut, des prairies veloutées, des arbres superbes de venue et d'ampleur, telles sont les caractéristiques du pays. Des 6 cantons, 4 ont perdu des habitants; 2, ceux d'Evian et de Thonon, en ont gagné. Au total, l'arrondissement a 845 personnes de moins, étant tombé de 62,608 en 1872 à 61,763 en 1906. Thonon groupe 4,751 citadins, Evian 2,107, Meillerie 863, Douvaine 643, Veigy-Foncenex 554, Bons 547. Avant la conquête romaine on était ici chez les Allobroges; après Rome, la contrée devint le Chablais, l'une des provinces du duché de Savoie, avec Thonon pour capitale. Le pays offre de nombreuses ruines, beaucoup de châteaux, de vieilles églises, sans rien qui provoque hautement l'imagination. Villas plus ou moins gracieuses un peu partout.





Abondance : Le Cloitre.

Récemment restauré, ce cloître de la seconde moitié du XIVe siècle se signale par de fort curieuses fresques.



Au pied de la Dent d'Oche.

De la cime de ce mont on voit le pays qui [illegible] du Mont [illegible] à la Jungfrau.

Le Canton d'Abondance se sépare du Valais, pays suisse, à l'Est, sur la crête d'une chaîne de montagnes. C'est une contrée [illegible], un [illegible]emble de terrains jurassiques, crétacés, tertiaires qui atteint 2,438 mètres, à la Pointe de la Grange, au Sud-Est du chef-lieu. La forêt [illegible] la [illegible] où l'eau ruisselle sont les deux caractéristiques du pays. Tous les torrents et torrenticules vont à la Dranse d'Abondance, l'une des branches [illegible] de la Dranse d[illegible] Savoie, qui est tributaire du lac de Genève.

La population de cette agreste contrée diminue; elle était de 6,578 personnes en 1872, et en 1906 elle ne montait plus qu'à 5,820, sur 21,693 hectares appartenant à 7 communes. La perte est de 758 existences. Abondance ne réunit que 170 habitants à son chef-lieu; il n'y a ici que des villages pastoraux.

Abondance montre les ruines d'un monastère du XIIe siècle, avec cloître du XIVe, église du XIVe et du XVIIe réparée au XIXe.



Abondance : La Dranse.

Eau violente à la moindre fonte des neiges, plus sage en hiver.



Vue générale d'Abondance.

Abondance est une très agréable station d'été sise à l'altitude, alors ra[illegible], de 930 mètres au-dessus des mers.



VILLAGE DE LA BAUME.
[illegible] village est à 652 mètres d'altitude, au-dessus de la fougueuse [illegible]



L'ABBAYE DE SAINT-JEAN-D'AULPH.
Belle œuvre du XII[e] siècle ravagée par l'incendie de 1823.



[illegible]
[illegible] qu'il traverse.



VIEUX PONT A SAINT-JEAN-D'AULPH.
Il franchit le lit rocheux de la Dranse.

L[illegible] contrée de Suisse parcourue par le Rhône supérieur. Il est traversé par la Dranse du Biot, l'une des [illegible] très notable affluent du Léman. Forêts, prairies et pâtures; culmen de 2,400 mètres aux Hauts Monts; lieu de plus bas [illegible] là où se rencontrent les trois Dranses : Dranse d'Abondance, Dranse du Biot, Dranse d'Enfer ou de Bellevaux.

[illegible] crétacé, dépots éocènes, le canton du Biot se compose de 9 communes sur 17,625 hectares de moins en moins animés par la présence de l'homme. Des 7,374 personnes du recensement de 1872 aux 6,218 du dénombrement de 1906, la décadence est de 1,156 unités.

Rien que des hameaux, de minces villages. Le Biot ne compte pas plus de 270 habitants agglomérés.

Vieux clocher du Biot. Ruines intéressantes de l'abbaye de Saint-Jean-d'Aulph.



LE [illegible] DRANSE.
[illegible]



LE LAC DE MONTRIOND.
[illegible] il est à 1,050 mètres d'altitude.



Vieille Porte a Yvoire (Canton de Douvaine).
Yvoire, centre de 335 habitants agglomérés, est un bourg du temps féodal.



Vue générale de Boege.
Ce chef-lieu de canton est à 760 mètres d'altitude, au bord de la Menège, qui est un [illegible] de l'Arve.

Le Canton de Boege est parcouru par un « Foron », c'est-à-dire par un torrent qui, fuyant vers la rive droite de l'Arve, abandonne le territoire par 600 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers. La pointe de Miribel (1,586 mètres) domine le territoire, qui est forêts et pâtis plutôt que champs de labour. Ce canton est exigu : 6,280 hectares seulement, en 8 communes. De 5,978 habitants en 1872 il est tombé à 5,220 au recensement de 1906, soit en moins 758. Mais cela répond encore à 83 ou 84 personnes au kilomètre carré, au lieu des 73 de la France entière.
Restes d'un couvent du XIVe siècle près de Boege. Château, ruine de manoir et vieille chapelle d'Habère-Lullin.

Le Canton de Douvaine s'incline vers la rive méridionale du lac de Genève. C'est sur son littoral que ce lac magnifique se divise en Grand Lac et en Petit Lac séparés sous l'onde par la barre de Nernier, dite aussi barre de Promenthoux, qui, de France en Suisse, a une longueur de 3,400 mètres. Le Grand Lac va de la rive orientale du Léman (près de l'embouchure du Rhône) jusqu'à cette barre; à lui les grandes profondeurs, les grandes largeurs et 50,356 hectares, sur les 58,236 de surface totale. Le Petit Lac, de la barre à Genève, et à la sortie du fleuve, n'a que 7,800 hectares de miroir, une ampleur réduite successivement de moins d'une lieue à quelques centaines de mètres, une profondeur moyenne de 41 mètres seulement, contre les 172 du Grand Lac, et les 28 seulement des eaux de ce merveilleux bassin d'eau bleue. Au pied septentrional des monts jurassiques ou crétacés du Chablais, c'est une contrée de tertiaire pléistocène avec îlot oligocène, et dénivellation de 1,114 mètres entre les 1,486 du culmen des Voirons et les 372 de la surface du Léman. Cette admirable contrée, si fraîche, si gracieuse et si bocagère a décliné en population; entre 1872 et 1906 elle est descendue de 10,485 à 9,686 personnes, soit une perte de 799 existences; cela sur 12,835 hectares et sur 16 petites communes. Douvaine compte 643 habitants agglomérés, Veigy-Foncenex 554, Bons 547. Eglise romane à Excenevex et clocher du XIIe siècle à Lully. Nombreux manoirs : à Ténières et Boisy près Ballaison, à Brens (ruiné), à Avully et Vigny près Brenthonne, à Beauregard près Chens, à Troches près Douvaine, à la Rochette (belles ruines en partie du XIIIe s.) près Lully, Yvoire (débris du XIVe siècle).



Villard-sur-Boege et les Voirons (Canton de Boege).
Ce bourg, qui rassemble 249 habitants, commande la mer de 843 mètres [illegible] du Grand et du Petit-Voiron.



Le Chateau d'Avully (Canton de Douvaine).
Avully dépend de Brenthonne, petit village situé à 558 mètres d'altitude, à la base des Voirons.



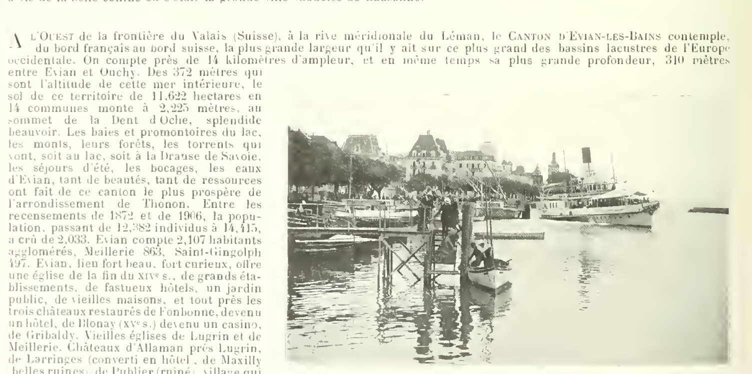
Le Chateau de Lully (Canton de [illegible]).
Lully qu'habitent 333 personnes domine, à 55[illegible] [illegible] des mers un tributaire du lac Léman.



VUE GÉNÉRALE D'ÉVIAN.
Évian, l'*Aquarium* des Romains, borde la rive méridionale du lac de Genève, à l'Est de Thonon et de l'embouchure de la Dranse de Savoie éloignée d'une lieue et demie ; elle est au pied des belles Alpes verdoyantes du Chablais, presque vis-à-vis de la belle colline où s'étale la grande ville vaudoise de Lausanne.

A l'OUEST de la frontière du Valais (Suisse), à la rive méridionale du Léman, le CANTON D'ÉVIAN-LES-BAINS contemple, du bord français au bord suisse, la plus grande largeur qu'il y ait sur ce plus grand des bassins lacustres de l'Europe occidentale. On compte près de 14 kilomètres d'ampleur, et en même temps sa plus grande profondeur, 310 mètres entre Évian et Ouchy. Des 372 mètres qui sont l'altitude de cette mer intérieure, le sol de ce territoire de 11,622 hectares en 14 communes monte à 2,225 mètres, au sommet de la Dent d'Oche, splendide beauvoir. Les baies et promontoires du lac, les monts, leurs forêts, les torrents qui vont, soit au lac, soit à la Dranse de Savoie, les séjours d'été, les bocages, les eaux d'Évian, tant de beautés, tant de ressources ont fait de ce canton le plus prospère de l'arrondissement de Thonon. Entre les recensements de 1872 et de 1906, la population, passant de 12,382 individus à 14,415, a crû de 2,033. Évian compte 2,107 habitants agglomérés, Meillerie 863, Saint-Gingolph 497. Évian, lieu fort beau, fort curieux, offre une église de la fin du XIVe s., de grands établissements, de fastueux hôtels, un jardin public, de vieilles maisons, et tout près les trois châteaux restaurés de Fonbonne, devenu un hôtel, de Blonay (XVe s.) devenu un casino, de Gribaldy. Vieilles églises de Lugrin et de Meillerie. Châteaux d'Allaman près Lugrin, de Larringes (converti en hôtel), de Maxilly (belles ruines), de Publier (ruiné), village qui possède les bains d'Amphion et, sur la Dranse, un pont du XVe s., de Saint-Paul. Arbres de toute majesté, notamment un châtaignier de 12 mètres de tour, à Neuvecelle près des restes de l'abbaye de Maraîche.

[illegible]



LE PORT D'ÉVIAN.
C'est naturellement avec Lausanne qu'Évian a le plus de relations.



[illegible] de 276 habitants [illegible]



ÉVIAN. — LA BUVETTE CACHAT. — Découverte en 1789, la Source Cachat expédie annuellement dix millions de bouteilles dans le monde entier.



THONON : LE PORT ET LES QUAIS.
Vu du Léman, sur une terrasse qui commande le beau lac de quelque 60 mètres, Thonon a grand air, à une demi-lieue à l'Ouest de l'embouchure de la Dranse de Savoie. A 425 mètres d'altitude, un funiculaire l'unit à son port lacustre, à Rives, dit aussi, naturellement, la basse ville, qui est une bourgade aux vieilles maisons à balcons en bois.



GORGES DU PONT DU DIABLE.
Défilé calcaire où la Dranse écume, avec galeries au-dessus du gouffre.

LE CANTON DE THONON-LES-BAINS s'élève des 372 mètres d'altitude du Léman aux 2,119 de la pointe Chalune, des rives quaternaires du lac à des tertiaires pléistocènes ou oligocènes, puis à des monts jurassiques. Cette portion du vieux Chablais est un superbe verger, une prairie fraîche avec forêts sur les hauteurs et profusion de torrents et torrenticules qui vont, soit droit au Léman, soit à la Dranse de Savoie. Celle-ci, eau verte en de profonds défilés, se perd dans le lac par les cinq branches d'un petit delta de 600 hectares ou plus d'étendue.

Les villégiatures des hommes assez heureux pour voir du lac les monts, ou des monts le lac, la beauté des sites, la douceur relative du climat ont empêché la population de diminuer dans l'ensemble des 17 communes de ce canton de 23,213 hectares. 19,811 habitants en 1872 et 20,404 en 1906, c'est une augmentation de 593 personnes. Thonon réunit 4,751 citadins, sur 7,043 dans toute la commune.

Thonon montre deux églises, l'une « défigurée » à la fin du XVIIe siècle, l'autre (XVe siècle), abandonnée. Hôpital du XVIIe siècle. Du vieux château fort il ne reste que l'emplacement marqué par un obélisque; mais le château de la Fléchère existe toujours, ainsi que, à toucher l'embouchure de la Dranse, la chartreuse de Ripaille (XVe siècle), d'abord rendez-vous de chasse des comtes de Savoie, puis monastère. Allinges est un lieu remarquable par les débris de deux châteaux forts et une chapelle du Xe siècle (restaurée). Autres manoirs à Cervens (ruines), à Lullin (ruiné), à Charmoisy près Orcier, à Coudrée près Sciez. Débris des abbayes de Vallon près Bellevaux et de Petit-Lieu près Perrignier. Tilleuls, châtaigniers, buis gigantesques un peu partout.



LYAUD : GORGES DE LA DRANSE.
La Dranse, torrent écumeux, ne sort guère des profondes étroitesses.



LE CHATEAU DE RIPAILLE.
Ce château, ensuite cette chartreuse, puis encore ce château, a été récemment à peu près reconstruit.



THONON : BORDS DU LAC.
C'est de Thonon (ou d'Évian) à Lausanne que le Léman est le plus large et profond.



DEPARTEMENT DE LA SEINE.

Le Département de la Seine équivaut à peine au 1,109e de la France, mais il renferme Paris. C'est donc à la fois de beaucoup la moindre en étendue des circonscriptions départementales de France, et c'est « infiniment » la plus importante. Ses 48,376 hectares, divisés en 3 arrondissements, en 42 cantons, en 78 communes étaient en 1872 le séjour de 2,220,060 personnes; le recensement de 1906 lui en attribué 3,848,618 et celui de 1911 vient de lui en reconnaître 4,154,042. Il a ainsi gagné, de la guerre de 1870-1871 à 1911, quelque chose comme 1,933,982 existences; il a donc presque doublé. N'étant même pas le 1,109e de la France, il contient plus du dixième des Français.

Il y a un bassin géologique de Paris, et, naturellement, Paris est dans ce bassin, et même au centre de ce bassin, harmonieusement, concentriquement disposé, comme les vagues autour de la pierre jetée dans l'eau, ou plus exactement comme les degrés des arènes antiques. Des terrains quaternaires ou tertiaires de Paris, on monte, sur tout le pourtour, vers les roches archéennes par les craies, les oolithes, les vieux schistes, le précambrien; que ce soit vers les Vosges, le Massif Central, l'Armorique et les plus vieilles pierres de la vieille Angleterre, car la Manche n'interrompt que très superficiellement la continuité du bassin de Paris. Tout au milieu, la Seine est une région d'alluvions quaternaires, de tertiaire pléistocène, oligocène, éocène plaqués sur le crétacé, lequel, à son tour, repose sur le jurassique. La Seine y entre par 30 mètres environ d'altitude; elle parcourt sinueusement 59 kilomètres, dont 49 entre les deux rives et passe en Seine-et-Oise par 20 mètres environ; elle roule ici 33 mètres cubes par seconde aux eaux les plus basses, une centaine ou un peu plus à l'étiage ordinaire, 370 en moyenne, 1,200, 1,500 en crue, voire plus de 2,000 au mois de janvier 1910. Si Paris était à quelques kilomètres en amont, étiage et crues seraient bien inférieurs, car c'est dans le département, dans la banlieue d'amont immédiate que le fleuve reçoit la Marne. Comme altitudes, la colline de Montmartre atteint 105 mètres, celle des Buttes-Chaumont 123, le Mont-Valérien 161, le plateau de Châtillon 173.

Arrondissement de PARIS.

L'Arrondissement de Paris ne comprend que Paris, divisé en 20 arrondissements et en 80 quartiers.

Voici comment nous avons célébré, plutôt que décrit, Paris dans la *France à vol d'oiseau* (1), livre consacré à la beauté de notre pays.

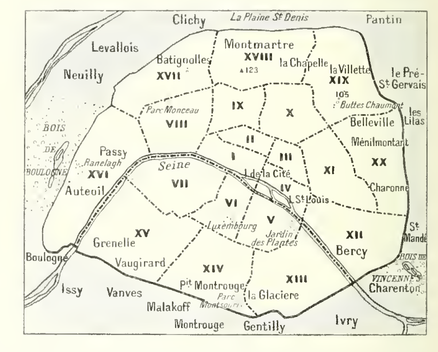
En l'an 52, un lieutenant de César, Labienus, battit un chef gaulois, Camulogène, de la nation des Aulerques, au bord d'un fleuve dont ce « vergobret » lui disputait le passage.

Des îlettes allongées séparaient ce fleuve en rivières et rivièrettes; des ruisseaux le rejoignaient à l'issue de vallons marécageux; des collines boisées, quelques-unes très hautes, bornaient l'horizon.

Qui eût dit au triomphateur de cette journée que sur ces îlots, dans ces vallons, sur les coteaux des deux rives de ce fleuve aussi vert que le Tibre est jaune, s'étalerait une ville supérieure à Rome elle-même et qu'on y admirerait un jour bien plus de palais qu'il ne s'y voyait alors de chaumières basses, taudis d'un village de pêcheurs, le vainqueur, certes, ne l'aurait jamais cru, quand même il l'aurait entendu prédire par la Sibylle elle-même.

Peut-être même, devant ce paysage si différent des sites de l'ardente Italie, devant cette nature moins méditerranéenne qu'océanique, moins méridionale que septentrionale, peut-être crut-il que le monde latin ne pourrait jamais s'imposer à ce monde barbare, ni les sons éclatants de la langue de Rome y remplacer les syllabes sourdes des Celtes et des Belges.

Car ce fleuve n'allait pas à la mer entre les terres, il descendait à l'Océan, ceinture du monde, près des Bretons divisés du reste des hommes; il n'abreuvait que des sauvages, bien loin de cette province qui devint la Provence, région lumineuse que les Italiens regardaient comme une Italie digne de leur Ausonie.



Mais il y avait dans ce village de mariniers ce qu'on y voyait et ce qu'on n'y voyait pas. Ce qu'on y voyait, c'étaient quelques barques, des hameaux riverains, des palus, des collines rondes, des selves aux feuilles caduques, un ciel changeant, tout ce qui pouvait dérouter des légionnaires accoutumés aux pins parasols, aux grandes villes, aux belles villas, aux roches droites, aux pics aigus, aux couleurs vives, aux cieux sans nuages.

Ce qu'on n'y voyait pas, ce qu'on ne pouvait encore y voir, ce qu'on ne savait pas, ce qu'on ne sut et comprit que plus tard devant l'immense accomplissement, c'était l'heureuse rencontre des routes imposées par le relief du sol, par toute la nature des choses; les confluents décisifs: la Seine, chemin de la Saône et de la Méditerranée, l'Yonne, dont le faisceau de torrents conduit à cette même Saône et à la Loire; le Loing qui, sauf le plateau de ses origines, est comme un bras de la Loire dérivé vers la Seine (et ce fut bien le cas dans une période récente de l'histoire de la Terre); la Marne, route vers les Germains, les Celtes de l'Est et les Slaves, l'Oise, avenue presque droite vers le nord-est, jusqu'à la plaine d'Europe et d'Asie dont on ne voit la fin qu'à l'horizon du Pacifique; des plateaux de limon d'une fécondité durable, Brie, Beauce et beaucoup d'autres moindres, facilitant, une fois la trouée faite à travers la selve, les voyages dans toutes les directions de la rose des vents et l'arrivée de tous les lieux possibles; des carrières de parfaite pierre à bâtir assez pour édifier toutes les villes du monde; des forêts splendides à chauffer tout un peuple ignorant de la houille; un fleuve navigable aux plus lourdes gabares de ces temps

(1) [illegible] 2 vol. [illegible] Paris, E. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine.



[illegible] — Les [illegible].
[illegible] mètres de [illegible] on [illegible] mettre au jour [illegible] en [illegible]



Paris. — Le Musée de Cluny.
C'est une merveille, comme édifice et comme musée d'antiquités. Il date du règne de Louis XII.



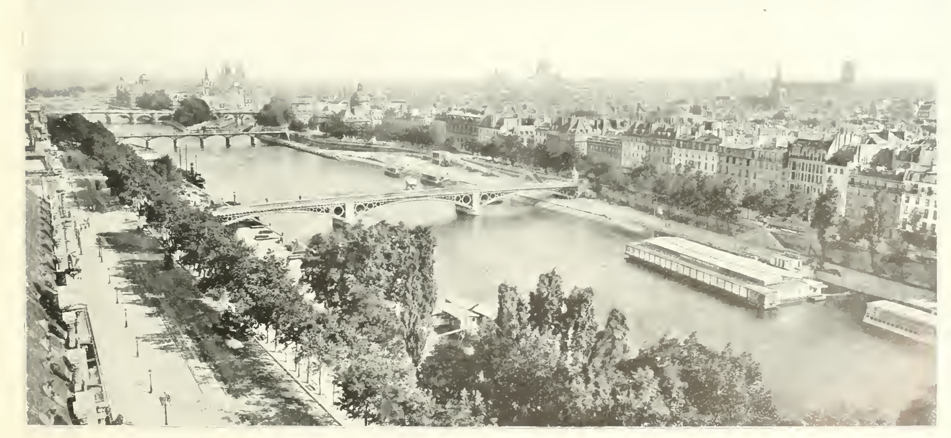
PARIS. — LA POINTE DE LA CITÉ.
C'est l'un des lieux les plus beaux de Paris : là se rejoignent les deux bras inégaux dont la Seine entoure l'île où naquit Lutèce ; en arrière de la pointe montent la flèche de la Sainte-Chapelle et les tours de Notre-Dame.

sans industrie, allant à la mer océane par une vallée de toute splendeur ; des peuplades sauvages ou qui parurent telles aux fiers Romains, mais elles avaient leurs arts, leurs sciences, leurs méthodes et sans doute que de nombreux mélanges ancestraux les avaient adaptées d'avance à suivre toutes voies et, de mille âmes diverses, leur avaient fait une seule âme, de mille esprits un seul esprit. Un vaste avenir planait sur ce petit pays alors un peu palustre, très sylvestre, évidemment plus sombre et plus froid qu'aujourd'hui.

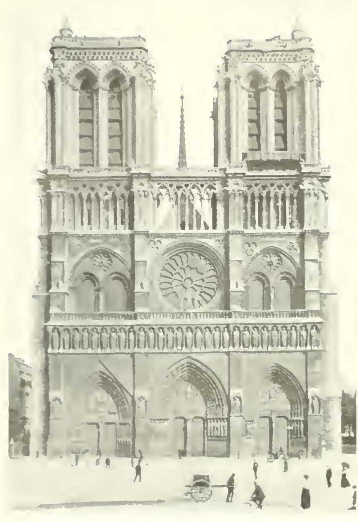
Etant donné que Rome commandait à la fois à l'Italie, à l'Espagne, qu'elle avait conquis les trois quarts de la Grande-Bretagne, qu'elle avait les Germains à contenir, que la Germanie n'était pas éloignée, que l'Ile Blanche, Albion, était voisine, que la route vers l'Espagne, plus lointaine, était fort aisée sur le dos de larges plates-formes, à travers de vastes plaines, c'était un excellent poste d'observation, une place de réserve et d'approvisionnement choisie que Lutèce, ou plutôt, paraît-il, *Loutouzèhe*, nom véritable de la bourgade fluviale latinisée en *Lutetia*. On admet que *Loutouzehe* répondait à peu près à l'*Inter-Aquas*, l'*Inter-Amnes* des Romains, à l'*Entraigues* ou *Entraygues* de notre Midi, c'est-à-dire : Entre-deux-Eaux, Entre-les-Eaux, terme qui désigne très bien une cité bâtie sur des îles, à l'aval du confluent de deux rivières.

Il n'était pas commode de défendre un empire aussi vaste que celui de Rome ; on ne le défendrait même pas facilement aujourd'hui que chemins de fer, bicyclettes, automobiles ont si fort diminué l'hostilité des distances et que télégraphes, téléphones l'ont supprimée. La Ville Eternelle était à la rigueur au centre de ses domaines, mais il n'en fut plus ainsi quand on eut fait deux parts de l'*Orbis romanus*, l'empire d'Orient et l'empire d'Occident ; alors Rome ne fut plus au milieu de la « chose romaine » ; elle se vit même presque à l'une des extrémités de ce que lui laissa son partage avec Byzance.

Alors il se trouva que dans l'Empire déjà terriblement désuni et dont craquaient partout les ressorts, des généraux, des empereurs reconnurent que Lutèce était un des meilleurs endroits, sinon le meilleur, pour surveiller l'empire d'Occident en dehors de l'Italie et de l'Afrique. Trèves touchait de trop près aux Germains, et plus tard la langue germanique l'a reconquise sur l'idiome latin ; Lyon était trop loin de la Grande-Bretagne, encore mal soumise et qui ne le fut jamais entièrement ; Lutèce n'était ni trop près, ni trop loin, et l'Espagne était à portée, moins par le rapprochement que par la facilité de la route en campagne ouverte.



PARIS : LES QUAIS DE LA RIVE GAUCHE, VUS DU LOUVRE.
Ici trois ponts franchissent le fleuve : de l'amont à l'aval ce sont le Pont Neuf, devenu le plus vieux de Paris, le svelte pont des Arts qui va du Louvre à l'Institut et le pont du Carrousel ou des Saints-Pères.



Paris. — Notre-Dame.

La cité fluviale des Parisii devint donc, sinon capitale, du moins centre de grand commandement. Elle eut son palais, résidence d'empereurs, notamment de Julien l'Apostat, qui s'y plaisait plus qu'ailleurs et l'appelait sa « chère Lutèce ». Rien ne lui manqua de la ville romaine classique : thermes, théâtre, arènes, temple de *Jupiter Optimus Maximus ;* toutefois elle resta longtemps menue cité : des ruines de ses arènes on a conclu qu'elle se bornait à dix mille habitants, peut-être à douze mille lors de l'arrivée des Barbares.

A mesure qu'elle s'essayait au rang de métropole, elle s'assimilait l'une des deux langues mondiales d'alors, la latine, l'autre étant la grecque. L'invasion des Barbares, dont on aurait cru qu'elle détruirait jusqu'aux derniers vestiges de la civilisation romaine, contribua justement pour une grande part à faire du latin l'organe définitif de la pensée commune dans la cité moitié civile, moitié militaire, qui venait d'abdiquer son nom propre pour prendre un nom général, celui de sa petite nation des Parisii.

Pendant deux, trois, quatre siècles peut-être, elle croassa comme la corneille, ainsi que disait Julien en parlant du celte qu'il trouvait d'une dureté déplaisante ; l'idiome des aïeux ne s'y effaça qu'après le triomphe complet du christianisme qui prit le latin pour langue officielle en Occident. Il fallut même attendre pour que triomphât le verbe impérial l'intrusion de Barbares qui juxtaposa des peuples venus d'un peu partout.

Ces sauvages barbus, vêtus de peaux de bêtes, cavaliers ou piétons sans justice, sans égards et sans bonhomie, ne s'entendaient pas de nation à nation ; il leur fallait, dans tout le cours de la vie, un idiome commun ; ce ne pouvait être le celte méprisé ; ce fut le latin, de tous honoré, qu'ils choisirent.

Ce qui se passait à Paris s'accomplissait partout ailleurs en Gaule.

Plus il arrivait de gens aux verbes incompréhensibles dans le lieu de colonisation que fut toujours la France, plus il y eut de balbutiateurs du langage de l'Empire, tout ainsi que maintenant les cent et une nations de parlers divers qui se ruent aux États-Unis se transforment en Anglais, par la force des choses, presque tous de bon gré. Mille héritages, un seul héritier !

La romanisation se fit ici sans aucune espèce de peuplement officiel. Point de vétérans installés dans des colonies aux titres pompeux, légendes où l'on faisait entrer le numéro de la légion, le nom de l'empereur et des épithètes impériales ou religieuses. Des militaires, des personnages officiels, des commerçants, des boutiquiers, des rentiers, des usuriers, en quoi Rome, la dure légiste et procédurière, se montra toujours féconde ; de rares passants retenus et finalement coagulés ; voilà ce qui vint d'Italie à ces rives de la Seine, mais très peu d'hommes de métiers et point de travailleurs de la terre. Ils y auraient pourtant rencontré deux plantes amies du meilleur soleil, opulentes chez eux, chétives ici : le figuier qui ne vit plus sur les bords du fleuve Sequana ; et la vigne dont les Lutéciens du vingtième siècle viennent de voir disparaître la dernière treille. A côté des marins d'eau douce, qui étaient aussi des marins d'eau salée affrontant la mer jusqu'aux côtes de la Grande Bretagne — d'où le vaisseau des armes de Paris et la devise : *Fluctuat nec mergitur*, soit en bon français : « Je ne sombre pas », — à côté donc des nautoniers et des pêcheurs, des bûcherons, des bergers, il y avait des vignerons sur les collines de la rive gauche ; plus, des potiers façonnant la glaise du coteau que maintenant signale de loin la coupole du Panthéon.

Hors le village de la rive gauche et le peu de chaumières et tanières sur les hauteurs de la rive droite, au-dessus des marais du val et des vallons, Lutèce borna pendant des siècles son ambition à peupler ses îlots, destin conforme à son nom d'Entre-les-Eaux.

Paris : Au pied de Notre-Dame.

Une belle cathédrale, moins ... inférieure à celles d'Amiens, Bourges, Chartres et Reims, c'est une œuvre du XIII[e] siècle.

C'était écrit : il fallut que bien des obscurs cimetières se remplissent avant que, devenue la capitale du luxe, des arts et de l'intelligence, elle couvrît de quartiers opulents les deux rivages de la Seine et fît monter ses rues, ses avenues, ses boulevards sur les pentes de Montmartre, de Montparnasse et de bien d'autres « monts » encore ; plus que Rome ne gravit jamais de collines.

On suppose que, lors de l'arrivée des Francs, les Loutouzehiens avaient cessé de « croasser » et que la langue latine dans sa forme populaire avait définitivement pris le dessus ; juste à temps pour que ces Germains eussent toutes facilités de passer des formes germaiues aux formes romaues : ce qu'ils ne manquèrent pas de faire. Le malandrin qui les menait à la victoire, en descendant du nord-est par la route normale des invasions, de Tournai à Soissons, de Soissons à Paris, Clovis se fit chrétien.

Aussi sauvage que ci-devant, ne comprenant pas un mot des mystères qu'on lui proposait sans les résoudre, mais feignant d'y croire — car c'était un politique — il adopta, de ce fait, la civilisation de Rome : lui et sa horde furent perdus pour la race d'Hermann, et la « Ville des Iles », dont il fit son séjour, fut la capitale d'un principat qui devint rapidement grand ; mais la résidence ne grandissait pas.

Métropole de nom, elle ne l'était pas toujours de fait : d'autant qu'à chaque mort le royaume se brisait en éclats, chacun des fils du défunt monarque ayant sa part du domaine paternel ; à changer si souvent de maître, il n'y avait ni vrai pouvoir, ni stabilité, ni croissance, ni jours prospères. Malgré tout, occultement, comme un germe caché sous le sillon, de la vieille Gaule naissait la jeune France, et du latin vulgaire le français.

Les derniers potentats de la « racine » de Clovis, les pauvres sires qu'on nomma les rois fainéants laissèrent leur royaume à l'abandon, et Paris, qui avait commencé à se répandre sur la rive gauche, se resserra de nouveau dans sa « Cité », là où se lèvent orgueilleusement Notre-Dame, le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle et où l'on a eu l'heureuse idée de nommer rue de Lutèce la voie qui mène de l'Hôtel-Dieu à ce Palais de Justice, jadis palais royal habité par Philippe-Auguste et par saint Louis.

Les rois mérovingiens devenus chose du passé, les carolingiens, famille non moins germaine, furent très peu Parisiens, — Lutèce était désormais Paris ; Charlemagne préférait Aix-la-Chapelle, qui est en territoire allemand, encore que tout près du domaine roman, ses successeurs se fixèrent sur la haute colline de Laon. Ce scandale d'une terre latine gouvernée par des « Saxons » cessa vers la fin du dixième siècle lorsque les Normands, battus par les Parisiens, se furent assagis, qu'ils furent devenus français par la langue et qu'une dynastie nationale fut montée sur le trône.

Dès lors, l'antique Lutèce, dégagée de l'embryon, grandit comme la France, et avec la France.

Le paysan habite une chaumière, le latifoudiaire un beau château ; de même à menu peuple menue capitale, à vaste pays vaste métropole.

Si donc Paris resta petit pendant une suite de siècles, c'est que la France, en tant qu'État politique, demeura pendant des siècles très chétive et très vacillante. En tant qu'ensemble de pays casés dans le même compartiment naturel de l'Europe occidentale, triturés par une même histoire, unis par une même transformation du latin en néo-roman, elle avait déjà toute son étendue non coloniale, de la Flandre aux Pyrénées, des Ardennes et des Alpes à la mer Atlantique ; seulement elle était alors véritablement double : terre d'oïl au nord, terre d'oc au sud, suivant ses deux grands dialectes, dont l'un, celui du Midi, s'est effacé et s'efface toujours plus rapidement devant l'autre.



Paris : Les Invalides.

Ce chef-d'œuvre de Mansard porte à 105 mètres la croix de son sommet : restauré par le premier et le dernier des Napoléons, il abrite le tombeau du « grand homme ».

Paris : Panorama des Sept Ponts.

Les trois premiers de ces ponts traversent le bras gauche du fleuve, à partir de l'Hôtel-de-Ville ; les quatre autres, franchissant le fleuve entier, sont le Pont-Neuf, le pont des Arts, le pont du Carronsel et le Pont-Royal.



Paris : La Conciergerie.
[illegible] Marie-Antoinette, Robespierre, les Girondins, et tant d'autres y ont [illegible]

Pour s'en tenir à la France du Nord, ni les entreprises de l'Austrasie, marche à moitié allemande, contre la Neustrie gallo-romaine, ni Charlemagne et sa famille n'arrêtèrent la transformation des peuples gaulois et belges des alentours de Paris en communautés de langue latine. Deux ans après la bataille de Fontenoy-en-Puisaye, qui fut une première et très vive cassure entre la France et la Germanie, le serment prononcé en langue vulgaire au traité de Verdun (843) par l'un des trois copartageants de l'empire du grand empereur à la barbe fleurie n'est pas tout à fait du français, mais encore moins est-il du latin. Au onzième siècle la *Chanson de Roland* est tellement dégagée des formes latines et ses mots seront tellement transformés suivant la mode d'oïl que le moins savant des ignorants en comprend des « laisses » entières, longues tirades sur une seule et même rime. Lors de la victoire de Bouvines (1214), on parlait déjà comme « chez nous », nombre de mots et de tournures à part. Notre-Dame de Paris n'était pas encore tout à fait achevée, mais notre idiome avait ses os, ses muscles, ses nerfs, son sang, sa vie. Alors Paris comptait, suppose-t-on, cent mille âmes, dans l'enceinte de Philippe-Auguste, flanquée de cent tours rondes ; à peine si l'on commençait en ce temps-là à paver ses rues, sortes de bourbiers noirs où se vautraient des porcs : cela plus de douze cents ans après la venue de ces Romains fameux dans l'art de daller les routes, qu'ils faisaient impérissables comme leurs monuments.

Paris était « lancé », il croissait avec le royaume ; malheureusement deux provinces voisines, la Normandie et la Bourgogne, contrariaient l'Ile-de-France, qui s'était cristallisée autour de la future grand'ville ; surtout la Normandie dont les rois de Londres [illegible] d'une bonne part de la France occidentale et d'à peu près tout le Sud-Ouest.

[illegible] Paris une guerre dite de Cent ans, qui dura en réalité près de cent quinze années, et qui n'eut point pour [illegible] la France elle-même, nous fûmes battus plus souvent que battants, et ravagés, houspillés, meurtris, sauf au temps de [illegible] d'Arc. La lutte avec l'étranger se compliqua de discordes civiles ; le fer et le feu travaillèrent comme ils ont [illegible] anglais pendant une douzaine d'ans et Henri V, puis Henri VI d'Angleterre rois « légitimes » de France.

[illegible] que Paris pouvait passer allègrement de l'enfance à l'adolescence ; aussi ne le fit-il point et la France ne [illegible]

[illegible] de Louis XI, le grand rassembleur de la terre française, ses successeurs usèrent notre force dans de [illegible] atrocités sans nom, les guerres de religion saignèrent à blanc le pays. Les Valois, dynastie tragique, nous [illegible] commencèrent par les interminables massacres anglo-français, continuèrent par les massacres franco-espagnols, terminèrent par les [illegible] Paris eut sa part de ces fleuves de sang ; même en pleine paix il ne prospéra guère, les rois ayant plus [illegible] en Orléanais et en Touraine, pour Amboise, Blois, Chenonceaux, Chambord.

[illegible] ces [illegible], ces écœurements, ces langueurs, ces abandons, Paris devenait de plus en plus la tête, le cœur du pays. Sous les Bourbons [illegible] Louis XIV, elle concentra nos forces vives et les fit rayonner au dehors.

[illegible] pays d'oïl avait été, autant ou plus que tout autre, l'exemple de ce qui s'appelait alors le monde, qui n'était que l'Europe occidentale [illegible] Méditerranée. L'Université de Paris y avait attiré des foules d'étudiants ; on y arrivait de Pologne, de Bohême, d'Allemagne, d'Angleterre,



[illegible] Hôtel de Ville.
Somptueux [illegible] 1882 l'ancienne maison de Paris qui venait d'être incendiée [illegible]



Paris : Le Panthéon.
Édifice du XVIIIe siècle, œuvre de Soufflot. Sa hauteur est de 83 mètres.



PARIS : JARDIN DES TUILERIES.
702 mètres de long, 317 de large, 30 hectares.



PARIS : LE PALAIS-ROYAL
Bâti au XVIIe siècle pour le cardinal de Richelieu.

d'Espagne, d'Italie ; Dante y vint et, dit-on, se demanda si l'idiome vulgaire dans lequel il méditait d'écrire, serait le français ou l'italien ; de même, paraît-il, Gœthe hésita entre le français et l'allemand. Certainement les facultés parisiennes du vingtième siècle ne reçoivent pas autant d'étrangers que l'université du treizième et du quatorzième siècles : il y avait alors bien moins de « villes-lumières », ainsi qu'on s'exprime à la Hugo ; aujourd'hui chaque grande nation a la sienne, ou même les siennes ; voire de tout petits peuples ont leurs grandes écoles et leurs académies ; tandis qu'alors il n'y avait guère de « Nouvelles Athènes », si l'on peut appeler du nom lumineux de la cité rayonnante les cités barbares où l'on s'imprégnait de grammaire, de scolastique, de théologie. En même temps que les étrangers fréquentaient notre université, ils traduisaient ou imitaient nos romans, nos chansons de gestes en leurs divers idiomes, sauf en saxon, parce que le français était alors en Angleterre le verbe des classes supérieures : grand privilège, certes, mais à cette époque l'oïl ne pouvait être langue générale : c'est le latin que lisaient, qu'écrivaient, que parlaient tous les « clercs », tous les hommes distingués par la science, l'intelligence, le rang, le pouvoir.

Soudain le domaine d'oïl se doubla virtuellement du domaine d'oc par l'écrasement des Méridionaux lors de la croisade contre les Albigeois, guerre religieuse qui fut surtout politique. Avant ces effroyables massacres, la pythonisse d'Endor elle-même n'aurait su décider entre Paris d'une part, Marseille, Bordeaux et Toulouse d'autre part.

Marseille c'était le voisinage de l'Italie, la Méditerranée, les Cévennes, les Alpes et le Rhône ; Bordeaux c'était le voisinage de l'Espagne, des Pyrénées, c'était un fleuve ouvert sur l'Océan par un large estuaire, un bassin lumi-



PARIS : L'ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL.
Reproduction de l'arc de Septime Sévère à Rome



PARIS : PANORAMA DU NOUVEAU LOUVRE.
Accolé au Vieux Louvre, le Nouveau Louvre réunissait ce palais à celui des Tuileries détruit pendant la Commune ; il date de [illegible]. C'est l'œuvre de Visconti. Là se termine la voie triomphale qui part de l'arc de triomphe de l'Étoile.



PARIS — LA RUE ROYALE.
[illegible] la Concorde, large, très animée, bordée de maisons, d'hôtels [illegible]

[illegible] fécond que celui de Paris. Toulouse c'était [illegible] l'Atlantique et la Méditerranée, le plus bas, le [illegible] facile, le moins étranglé des passages entre ces deux mers; c'était en même temps les Pyrénées et les monts du Centre. Paris n'avait pas de meilleurs avantages, et les trois grandes cités du Midi l'emportaient sur celle du Nord par la sonorité de leur idiome, la gracieuseté de leurs mœurs, l'état de leur civilisation. Mais, comme souvent (ou toujours), le barbare vainquit le policé, puis l'oïl empiéta, très lentement d'abord, sur l'oc dont aussitôt les patois flétrirent; tout ce qui se pensa de puissant, de brillant, de neuf, de définitif s'exprima désormais dans la langue du Nord, et de plus en plus en dialecte parisien.

La défaite des Méridionaux dans la plaine de Murat (1213), aux portes d'amont de Toulouse, fut un bonheur inestimable pour notre fortune ultérieure; si les pays de la langue d'oc avaient gardé leur indépendance, ou s'ils avaient incliné, soit à l'est de Toulouse vers l'Espagne, soit à l'ouest vers l'Italie, la France eût perdu son avenir, car nous aurions été sevrés de la Méditerranée; la perte de l'Amérique du Nord en 1759 n'aurait pas été compensée par l'acquisition de l'Afrique du Nord à partir de l'année 1830.

Ainsi Paris s'annexa toute l'intelligence de la Gallo-Romanie, des Bretons du bout du monde à la frontière italienne, des palus des antiques Morins aux pics d'argent de la Novempopulanie. Sans la survenue des guerres de religion, peut-être se serait-il emparé du quart ou du tiers du monde; mais ce triomphe était réservé à la langue de Londres née du mélange inharmonieux du français et du saxon; et aussi aux deux langues de l'Ibérie, en attendant la formidable poussée des Anglais. Les Espagnols et les Portugais, qui eurent le bon sens de ne pas se diviser en catholiques et en protestants, envoyèrent au seizième siècle en Amérique [illegible] [illegible]rilité pour y fonder de magnifiques empires, tandis que la France perdait son sang jeune et son sang mâle dans [illegible]

[illegible] si longues et si noires, ce fut une matinée rayonnante, puis une journée splendide qui, fort malheureusement, finit par une soirée [illegible] En aucun temps la France n'eut pareille suprématie qu'au dix-septième siècle. La cour et la ville, ainsi qu'on disait alors, furent [illegible] du monde [illegible] et principicules tinrent à honneur d'imiter Louis XIV, son Versailles, son faste, ses fêtes, son étiquette, ses cérémonies; [illegible] d'instruit, de riche, de frivole, du grand seigneur et de la grande dame au folliculaire et au gratte-papier, s'empressa de [illegible] de le trouver supérieur à sa langue maternelle. Alors l'idiome de Paris fit la conquête de l'Occident. D'ailleurs il y avait à cette [illegible] le monde plus de Français que d'Allemands, d'Anglais, d'Espagnols, de Russes, et notre richesse était supérieure à toute autre; nous avions [illegible] Pour que durât à jamais cette suprématie, que fallait-il faire? Moins que rien: continuer l'œuvre commencée par Colbert, par

PARIS — LA PLACE DE LA CONCORDE.
C'est [illegible] la plus belle place de [illegible] peut-être la plus belle du monde entier, [illegible] son obélisque de 23 mètres de haut pris en Égypte [illegible]



PARIS : OSSUAIRE DES CATACOMBES.
Anciennes et très vastes carrières où l'on a déposé les ossements enlevés des cimetières de Paris.



PARIS : LA COLONNE DE JUILLET ET LA PLACE DE LA BASTILLE.
Cette colonne de bronze a été élevée de 1831 à 1840 ; sa hauteur est de 47 mètres.

infortune un peu tard, plus de cinquante ans après la fondation de Québec en 1608, cent vingt-cinq ans après la montée du Saint-Laurent par Cartier : il suffisait d'envoyer mille colons par an au pays du grand fleuve et des grands lacs. C'était ce qu'on peut appeler le « moindre effort », et nous n'en fûmes pas capables.

On dirait vraiment que la France s'est appliqué le mot du « précurseur » en parlant du Christ : « Il faut qu'il croisse et que je diminue ». Elle ne fit pas autre chose pendant tout le funeste dix-huitième siècle : elle peupla de moins en moins, et, pour tout dire, infiniment peu le Canada ; sans parvenir à diminuer l'Autriche, elle laissa grandir la Prusse ; elle employa ses forces à des illusions continentales au lieu de les réserver à la défense et au croît de ses colonies ; elle se soucia moins de la perte de Québec que des plus vaines pantalonnades de Voltaire ; au lieu de reprendre le Canada, ce qu'elle aurait pu faire, elle préféra créer les Etats-Unis.

Pourtant, durant ce siècle de rétrécissement, tandis que l'Angleterre s'étendait en Amérique, et à vrai dire, partout, pendant que les deux nations ibériennes latinisaient silencieusement les plus belles contrées sous le soleil, la langue de Paris devint absolument souveraine ; à tel point que philosophes, écrivains, hommes d'Etat discutaient sur les causes de son universalité. C'est en français qu'on argumentait contre nous, et le fondateur de la Prusse, Frédéric le Grand, méprisait autant sa langue maternelle qu'il aimait et admirait la nôtre. La royauté de notre idiome s'est maintenue au dix-neuvième siècle, et plus encore celle de Paris ; le bourg de l'îlot, ville de 600,000 âmes en 1800, est arrivé à près de quatre millions, toutes annexes comprises, en quoi d'ailleurs il s'en manque de beaucoup qu'il soit la première cité du globe : Londres a de cinq à six millions d'habitants ; New-York nous dépasse déjà et ne tardera guère à l'emporter sur Londres elle-même. Après ces deux villes anglaises, une ville allemande, Berlin, prétend qu'avant vingt ans la Sprée coulera dans une capitale plus peuplée que Paris.

Donc Paris a cessé d'être — au cas où il l'aurait jamais été — le lieu le plus peuplé du monde occidental, en même temps que la nation dont il est l'orgueil a fini d'être la plus nombreuse, la plus opulente, la plus entreprenante. Mais diverses causes ont mis et maintiennent notre ville à une grandeur qu'on peut qualifier d'incomparable.



PARIS : AVENUE DE L'OPÉRA.
Longueur 698 mètres, sur 30 de largeur ; elle va du Louvre à l'Opéra.



PARIS : LE BOULEVARD SAINT-DENIS.
Voie qui fait partie des Grands Boulevards : son arc de triom[illegible] commémore [illegible] conquêtes du Grand Roi.



PARIS : LE TROCADÉRO. — Le palais du Trocadéro lève deux tours de 70 mètres.

PARIS : LA TOUR EIFFEL.
Le plus haut monument du monde (1889) 300 mètres.



PARIS : ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

Notre extrême centralisation l'a comblée, accablée d'organismes grands ou petits, gouvernement, administration, grands corps de l'État, académies, instituts, finances, bibliothèques, musées, arts et sciences, grands magasins; l'industrie et le commerce s'y sont concentrés moins au profit qu'au détriment de la France. La province serait moins anémiée et le peuple plus nombreux — car les grandes cités, Paris entre autres, consomment plus de vie qu'elles n'en évoquent, — il y aurait plus d'harmonie, de santé, de sagesse, de durée en France si le tiers, la moitié, les trois quarts des provinciaux qui viennent mourir à Lutèce étaient restés dans leurs petites patries; encore mieux si tant de familles n'avaient pas abandonné les champs pour les villes, même les plus menues, jusqu'aux simples bourgades qui sucent la moelle de la nation.

La possession de l'idiome français y a de tout temps fait affluer des gens de la Belgique wallonne, de la Suisse romande; celle d'idiomes très pareils au nôtre, espagnol, portugais, italien, roumain, qui ne sont que du latin autrement prononcé, lui vaut des Ibériens, des Ausoniens, des Roumains, des Latino-Américains en grand nombre; et surtout son universel renom, sa fortune, son luxe, ses plaisirs, lui amènent par cohues pressées les miséreux qui viennent « faire fortune à Paris » et la futile procession des oisifs qui arrivent en foule pour « faire la noce » dans ce caravansérail des nations.

En dehors de ces pauvres et de ces frivoles, ils ne sont pas rares ceux qui, partis de tous les pays de la rose des vents, s'engouffrent dans la « ville lumière » pour ses arts, ses livres, ses



PARIS : L'AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.
[illegible] part de l'arc de triomphe de l'Étoile et s'arrête à la place de la Concorde. Sa longueur est de 1,880 mètres, sa largeur [illegible]dinaire aux heures de l'après-midi.



PARIS. VUE SUR LA SEINE A GRENELLE
Le fleuve coule ici près du Champ-de-Mars et de la Tour Eiffel, au pied des coteaux de Passy.

sciences, ses tableaux, ses archives, ses trésors d'intelligence et toutes les prouesses, sagesses et vertiges de la pensée.

Voilà pourquoi cette magnanime et souvent folle cité de l'îlot séquanien s'est tellement élargie, à mesure qu'en comparaison avec maint autre peuple, mainte autre langue, le domaine soit ethnique, soit linguistique éclairé de ses rayons s'étrécissait fatalement, comme la Peau de Chagrin. Encore faut-il dire que la Peau de Chagrin cessa de se recroqueviller le 5 juillet 1830, jour de l'entrée des Français dans Alger et que, depuis, notamment dans ces vingt-cinq dernières années, elle s'est dilatée jusqu'à l'immensité, au plus près de nous, dans l'Afrique du nord, de l'ouest et du centre.

Dégagée des guerres, des dynasties, des futilités, des vaines contingences, notre histoire se raconte en un quart d'heure ; la voici :

La France est un pays magnifique, une terre enviable, un aimable séjour ; il y fait bon vivre ; elle fut donc peuplée de très bonne heure, disons : dès l'origine du temps humain, dans les clairières de son immense forêt ; ses premiers tenanciers, familles on ne sait d'où venues, ou peut-être nées sur le sol, se mélangèrent, on ignore comment, avec d'autres



PARIS : LE VIADUC DU POINT-DU-JOUR.
On l'appelle aussi Viaduc d'Auteuil ; il traverse la Seine presque à sa sortie de Paris, à toucher les fortifications.



PARIS : VUE SUR LA SEINE VERS LE TROCADÉRO, PRISE DU PAVILLON DE FLORE.
La Tour Eiffel se dressant dans la plaine du Champ-de-Mars, le Trocadéro se lève sur le plateau de Passy.



[illegible]

familles, clans, hordes, peuplades qu menait incessamment l'éternel va-et-vient des choses. Ces primaires, ou, s'ils avaient déjà quelque peu de civilisation, ces barbares vécurent durement, tristement, ténébreusement, dans les abris sous roche, les cavernes, les chaumières, près des fontaines, à l'abri des bois, n'ayant d'autre souci que de vivre tout juste, sans autres monuments que leurs pierres brutes, ou portées, ou plantées.

Des conquérants celtes les envahirent, les pénétrèrent, les celtisèrent.

Rome latinisa ce magma ; des Germains et autres experts massacreurs arrivés de l'Est s'ajoutèrent à ce mélange, mais aucun des idiomes apportés par ces longues invasions ne triompha du latin populaire.

En 843, au serment de Verdun, ce latin populaire était déjà presque du français.

Le jeune idiome, sous sa forme d'oïl, centralisa nos pays du Nord autour de Paris.

En 1203 la victoire du Nord sur le Midi doubla la France par l'annexion des brillantes provinces de la langue d'oc.

En 1608, enfin maîtresse d'elle-même, la petite France s'essaya à devenir la France Majeure ou, comme on le dit plus lourdement, la Plus Grande France ; elle fonda Québec et visa le Saint-Laurent, les Grands Lacs, les Rocheuses, l'Ohio, le Mississippi ; bref, l'Amérique du Nord, concurremment avec les Antilles, la Guyane et Madagascar.



PARIS : SAINT-AUGUSTIN.
Œuvre de la seconde moitié du XIXe siècle ; le dôme de cette église a 80 mètres de hauteur.

En 1759, elle perdit par sa faute, par sa très grande faute, non ces Antilles, cette Guyane, mais le [illegible] le plus vaste de la zone tempérée.

[illegible] second empire et la France Majeure recommença son destin dans le nord du continent d'Afrique.

[illegible] sa langue devint pour plusieurs siècles l'idiome général de l'humanité pensante. C'est la gloire qu'eurent auparavant la Grèce [illegible] flambeau de la nation et capitale de cet idiome proclamé le premier de tous, fut Athènes, Rome et la plus acclamée des villes. [illegible] mais elle menace visiblement de nous échapper. Si la France africaine avorte, il arrivera de nous ce qu'il est advenu

PARIS : [illegible] MONTMARTRE [illegible] LA TOUR EIFFEL.
[illegible] de Montmartre, couronnée par [illegible] Sacré-Cœur, on monte de 100 mètres environ ; aussi la grande [illegible] contemple [illegible] magnifiquement toute la [illegible] française.

des Hellènes; nous serons un petit peuple, une petite langue, un petit bout de civilisation. Paris sera Ninive, Babylone, Thèbes, Memphis, ou moins encore, car une ville déchue est moins qu'une ville morte. »

Ainsi Paris a grandi avec la France, par la France, il résume l'histoire de la France; il est l'expression visible de toutes les puissances de la France. On a pu dire : « Paris, c'est la France » et inversement : « La France, c'est Paris. »

Mais avant tout Paris est Paris. Cette ville merveilleuse comprend 7,802 hectares, soit du septième au sixième du département. Ces 78 kilomètres carrés sont presque trois fois moindres que les 22,801 hectares de la commune de Marseille. C'est assez dire combien il est injuste de comparer entre elles les populations des villes sans tenir compte de l'étendue de leur territoire. Si l'on donnait au territoire de Paris l'aire de la « ville des Phocéens », ce serait lui attribuer en même temps un million d'habitants de plus qu'au Paris *intra muros*. Il n'est pas équitable de proclamer que la capitale de la France n'a que 2,888,110 résidents, tandis que Londres en a de sept à huit millions.



Le Moulin de Longchamp.

Il y a quatre Londres au point de vue des recensements : Londres proprement dit ou l'ancien Londres; le « Londres électoral », le petit Londres, qui s'étend sur 18,500 hectares, soit notablement deux fois plus que Paris; le Londres sous le rapport de l'État-Civil, qui a 30,500 hectares; le Londres tel que le comprend la police, et c'est là le grand, le plus grand Londres, vaste de 178,700 hectares. C'est ce dernier dont la population dépasse 7 millions d'âmes; mais c'est un Londres environ 23 fois supérieur en espace à notre Paris officiel. Pour juger équitablement les deux grandes cités, il faudrait tripler et presque quadrupler le département de la Seine et compter tout le peuple qui s'agite autour de Notre-Dame à plus de 40 kilomètres de distance.

Civilement il y a deux Paris : le Paris entre murs, le Paris des recensements, le Paris réel qui peut être considéré comme allant de Saint-Maur-les-Fossés à Versailles, à Saint-Germain et d'Enghien à Sceaux. Militairement, il y en a trois : le Paris barré par l'enceinte fortifiée, qui a quelque peu plus de 33 kilomètres de tour; le Paris de l'ancien camp retranché, lequel, défendu par 14 forts et 6 redoutes, a 55 kilomètres de pourtour; le Paris du nouveau camp retranché qu'il a fallu proportionner à la portée du canon moderne. Ce dernier empiète fortement sur les deux départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne; entre 146 kilomètres d'entour il comprend 915 kilomètres carrés, soit pas beaucoup plus de la moitié de la surface du plus grand Londres. On voit à quel degré d'injustice on arrive en rapprochant sans commentaire la population de la capitale de l'Angleterre de celle de la capitale de la France.

On n'a réellement connu par à peu près le nombre de ses résidents qu'à partir de 1801. Auparavant on n'avait pas compté ses habitants, on s'était borné à des conjectures : 250,000, plus ou moins, en 1328 « en la ville de Paris et de Saint-Marcel »; 720,000 (?) en 1700 et 120,000 de moins en 1762 (?); 631,000 (?) en 1791. Du recensement de 1801 à celui de 1856, nous nous trouvons en présence de chiffres ronds, de 548,000 en 1801, de 786,000 en 1831; de 955,000 en 1841; de 1,175,000 en 1856, année du dernier dénombrement de l'ancien Paris.

En 1860, la ville annexa sur tout son parcours les communes, jusqu'alors indépendantes, qui prolongeaient la ville jusqu'aux pavillons des douanes, jusqu'à ce qu'on nommait, qu'on nomme encore les boulevards extérieurs, devenus aujourd'hui réellement des boulevards intérieurs. Et Paris se trouva peuplé de 1,696,000 habitants en 1861. Le premier recensement d'après la guerre en dénombra 1,852,000; en 1881 on en compta 2,269,000; en 1891 il s'en trouva 2,425,000; la première année du siècle en énuméra 2,714,000; enfin le cens de 1911 s'est clos sur 2,888,110.

Il lui reste à s'annexer avant de se heurter à la vraie campagne une foule de bourgs de moins de 10,000 âmes à lui réellement unis par la chaine des maisons; plus d'une vingtaine ayant de 10,000 à 20,000 résidents; quatre qui en comptent de 20,000 à 30,000; sept qui en rassemblent de 30,000 à 40,000, trois peuplés de 40,000 à 50,000, et trois supérieurs à 60,000. Alors seulement Paris sera complet, et même pas encore, car au delà de son immédiate banlieue se pressent des villes unies à la grande cité par des voies si rapides que Paris a presque le droit de les considérer comme siennes.

En effet, à Paris aboutissent toutes les grandes routes de France, toutes les grandes voies ferrées : chemins de fer du Nord, de l'Est, de Paris-Lyon-Méditerranée, de Nîmes par le Bourbonnais et l'Auvergne, de Toulouse, d'Orléans-Bordeaux, de l'État, du Nord; le chemin de fer du Midi, seul en dehors communique aisément avec la capitale par les lignes de Bordeaux, de Toulouse, de Nîmes. Puis il y a la foule des petites voies secondaires, le chemin de fer de ceinture, celui de grande ceinture, et dans la cité maîtresse elle-même le réseau du Métropolitain et du Nord-Sud. Et que dire de tant de routes incessamment parcourues par les voitures, les charrois, les automobiles! Bientôt ce sera l'aéroplane qui viendra droit par tous les chemins de l'air; il le fait déjà, mais il n'est pas encore le vainqueur des tempêtes. Quand il aura triomphé des remous des vents du ciel, tous les lieux du monde lui seront également accessibles sans heurts, sans cahots, sans chute effroyable; il ira plus vite que l'aigle, plus haut que le condor.

De même, le réseau des voies navigables du Nord, de l'Est et du Centre a Paris pour but suprême. L'Oise et les canaux qui lui arrivent de la région du Nord, la Marne et son canal de la Marne au Rhin, l'Yonne et ses canaux de Bourgogne et du Nivernais, le Loing et les deux canaux que ce Loing reçoit de la Loire; le canal de l'Ourcq qui apporte à la fois de l'eau et des marchandises, tous ces chemins qui marchent, plus la Seine qui descend à la Manche ont fait de Paris le premier de tous les ports français, même avant l'orgueilleuse Marseille; mais un port tellement dispersé qu'on n'en voit pas la grandeur.

Ce n'est pas seulement l'eau de commerce et l'eau d'industrie qui lui arrivent de tous côtés, eau dont il n'importe qu'elle soit vierge de souillures. C'est aussi l'eau d'entière chasteté, autant que la pureté parfaite soit de ce monde. Des aqueducs lui amènent l'onde prise à la Vanne, affluent de l'Yonne, au Loing, vassal de la Seine, à la Dhuis, sous-tributaire de la Marne, à l'Arve Normande, feudataire de l'Eure. Ainsi lui arrivent plus de 300,000 mètres cubes par jour, sans préjudice de 540,000 mètres cubes puisés dans les rivières.

Mais il lui faut plus d'eaux encore. Il a convoité des sources de Champagne, et les fontaines de la Voulzie, et la Douix de Châtillon-sur-Seine, et tant d'autres, naturellement surtout celles qui dominent, de leur lointaine apparition, le niveau de ses hauts quartiers. Mais ces fonts qu'on lui dispute avec raison, car enfin la ville ne peut pas toujours et partout appauvrir et déshonorer la campagne, ne contenteront ou ne contenteraient pas sa soif. Il pense au lac de Genève, au lac de Neuchâtel, au Rhône de la percée du Jura, à un immense aqueduc qui mènerait des eaux immenses à l'immense cité.

Au-dessous du Paris vivant, grouillant, bruyant, exaspéré, dort le Paris muet des catacombes. Il y a dans les catacombes trois fois plus de dormeurs qui ne se réveilleront jamais que de veilleurs qui s'endormiront aussi. Neuf millions au moins des dispensés de la vie peuplent ces noirs souterrains; ils sommeillaient auparavant dans les cimetières qu'on a « désossés ». Dans ce grand déménagement l'on n'a point respecté leur personnalité; les crânes sont ici, les thorax là, ailleurs les tibias, les fémurs. Nulle part plus qu'à Paris on ne danse sur la poussière humaine.



Le Grand Lac du Bois de Boulogne.

Bien plus bas que ces morts, à 500, à 600 mètres et plus de profondeur, les puits artésiens de Passy, de Grenelle, de la Chapelle, de la Butte-aux-Cailles prennent l'onde obscure déposée par les couches perméables sur la couche étanche et la font monter à la lumière du jour. Il y a donc près de mille mètres de différence de niveau entre les plus bas et les plus hauts des travaux du grand Paris, du plus ténébreux de ces puits à la cime de cette tour Eiffel, qui, de ses 300 mètres de dominance, n'entend rien de Paris qu'elle voit tout entier.

La Seine reste fidèle à Paris pendant un peu plus de trois lieues; elle y a 100, 120, 150 mètres; elle y passe sous une trentaine de ponts.

Paris a près de 2,500 rues, 200 avenues ou boulevards, 166 places, bien près de 90,000 maisons, deux grands et beaux bois de plaisance, ceux de Boulogne et de Vincennes.

Il se trouve, en ligne par le chemin des airs : en France, à 250 kilomètres de Dunkerque; 340 de Nantes; près de 400 de Lyon comme de Strasbourg; pas tout à fait 500 de Bordeaux; 500 de Brest; près de 600 de Toulouse; environ 650 de Marseille; près de 700 d'Hendaye comme de Menton; un peu plus de 1,400 d'Alger; 1,500 de Tunis; près de 1,750 de Fez. Et hors de France; à 260, plus ou moins, de Bruxelles; 350 de Londres; 900 de Berlin; 1,050 de Vienne, comme de Madrid; 1,150 de Rome; 1,450 de Lisbonne; 2,200 de Saint-Pétersbourg, près de 2,300 de Constantinople; 2,500 de Moscou.

Arrondissement de SAINT-DENIS.

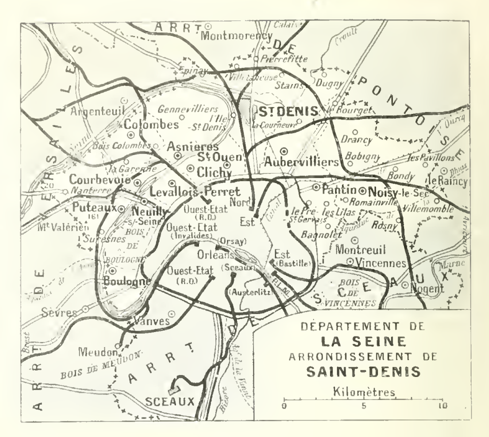
L'arrondissement de Saint-Denis est [illegible] arrondissement [illegible] au moment, au Midi, [illegible] enveloppé par le dépar[illegible] de Seine-et-Oise [illegible] dans le grand détour dont [illegible] de 38 kilomètres de circuit, [illegible] deux [illegible] grand [illegible] il y a Puteaux, Cour[illegible] Asnières et la plaine de Gennevilliers, [illegible] la grand ville.

[illegible] à vingt et quelques mètres d'alti[illegible] de la rive gauche de la Seine, le Mont [illegible] 161 mètres d'altitude, dont 136 au-dessus du fleuve [illegible] embrasse le vaste panorama de la grande ville [illegible] Le lieu le plus bas, au courant [illegible] mètres environ.

[illegible] hectares [illegible] que se partagent 12 cantons et 35 com[illegible] constate la présence de 746,763 personnes, [illegible] Le premier dénombrement d'après la guerre [illegible] par 100 hectares. La population [illegible] elle a bien plus que triplé [illegible] arrondissement n'est en somme qu'un fau[illegible] pas étonnant qu'il ait aujourd'hui [illegible] de 1872 et 35 communes au lieu de 31.

[illegible] de la circonscription de Saint-Denis, [illegible] habitants agglomérés, huit de 10,000 à 20,000, [illegible] quatre de 20,000 à 40,000, quatre de 40,000 à [illegible] Levallois-Perret atteint presque 70,000 [illegible]

[illegible] un des précieux monuments du [illegible] des XII[e] et XIII[e] siècles.





[illegible] Les Cloches à Melons.

Le Canton d'Asnières ne comprend que 2 communes qui sont celle d'Asnières et celle de Gennevilliers.

Asnières est une ville de 41,955 habitants agglomérés, bien connue de tous par ses canotiers, ses pêcheurs, ses guinguettes, ses villas, ses deux ponts sur la Seine, dont un, celui du chemin de fer, voit passer des centaines de trains par jour, presque un millier ; il y a là un château du XVIII[e] siècle.

Gennevilliers compte 10,687 habitants, et parmi eux la foule des maraîchers qui arrosent leurs légumes avec le purin des égouts de la capitale. 900 hectares de la commune reçoivent ces eaux immondes confiées par la capitale à un réseau de canaux et canalicules dont la longueur est de 30 kilomètres pour les collecteurs généraux, de 43 pour les collecteurs secondaires, de près de 1,000 pour les égouts élémentaires. Les 900 hectares de Gennevilliers ne sauraient suffire à décanter utilement ces eaux usées. Achères leur consacre 1,300 hectares, Carrières-sous-Poissy 1,000, Méry-Pierrelaye 2,500. Chaque hectare est estimé pouvoir absorber annuellement 40,000 mètres cubes.

On est ici à 20 mètres environ sur la Seine, à vingt et quelques mètres au-dessus dans la plaine du bout de la presqu'île.

Le canton d'Asnières n'existait pas en 1872. En 1911 il comptait 52,642 habitants sur 1,979 hectares.



[illegible]

[illegible] dans le Nord, l'Est, l'Ouest, le Centre ; aucun dans [illegible] Courbevoie, à l'amont de Gennevilliers, vis-à-vis de [illegible]



BOULOGNE. — STATUE DE PALISSY.
Boulogne borde la Seine en face de Saint-Cloud. Cette statue de Palissy est de Barrias.



TRAINS DE CHALANDS A CLICHY.
En face d'Asnières, dont la Seine le sépare, au pied de la colline de Montmartre, Clichy, tout au long Clichy-la-Garenne, est le grand port d'aval de la Ville de Paris.

LE CANTON D'AUBERVILLIERS continue Paris au Nord de l'enceinte dans la plaine de Saint-Denis où le Crould, mince tributaire de droite de la Seine, a tracé son faible sillon dans les limons tertiaires de la « France ». Ainsi se nomma ce pays microscopique dont le nom s'étendit ensuite à toute la nation d'entre-mer du Nord, Océan, Alpes, Pyrénées et Méditerranée. Ce territoire de 2,575 hectares (en 6 communes), possède les dernières pentes méridionales du massif de Montmorency, avec une colline de 101 mètres d'altitude. Il est borné au Nord par le département de Seine-et-Oise. En 1872 il n'y avait pas encore de canton à Aubervilliers. En 1911 il s'y trouvait 47,468 personnes, dont 37,558 concentrées à Aubervilliers. Stains y offre une église où la Renaissance se montre à côté de l'ogive du XIIIe siècle et un château du XVIIe retouché au XIXe.

LE CANTON DE BOULOGNE, contigu au département de Seine-et-Oise et séparé de lui par la Seine dont il occupe la rive droite, n'a qu'une seule commune, Boulogne, vaste de 1,321 hectares. Sur la rive opposée du fleuve montent les admirables coteaux de Meudon, Bellevue, Sèvres, Saint-Cloud. A une trentaine de mètres d'altitude, plus ou moins, Boulogne, centre de près de soixante mille âmes (exactement 57,027 habitants), touche au bois de Boulogne, qui est la propriété de Paris et qui le sépare de Neuilly-sur-Seine, au Nord. Cette admirable promenade est la gloire de Boulogne, qui possède une église des XIVe et XVe siècles, un château et une statue de Bernard de Palissy.

LE CANTON DE CLICHY se borne à la seule commune de Clichy, dont les 285 hectares portent 46,676 habitants. A 30 et 40 mètres au-dessus du niveau des Océans, Clichy continue le quartier parisien des Batignolles entre le mur d'enceinte de Paris et la rive droite de la Seine, comme entre les villes de Levallois-Perret et Saint-Ouen : c'est essentiellement une ville industrielle. L'église de ce fragment de Paris hors Paris date de l'an 1630.



L'ÉGLISE D'AUBERVILLIERS.
Aubervilliers s'est surnommé Aubervilliers-les-Vertus à cause d'un pèlerinage fréquenté. Son église était du XVIe siècle, mais un incendie l'a fort endommagée en 1899.



LE CANAL DU BOIS DE BOULOGNE.



ABATTOIRS MÉCANIQUES A AUBERVILLIERS.



COURBEVOIE
[illegible] sur la rive gauche de la Seine la ville que forment Bellevue, Saint-Cloud, Suresnes et Puteaux.

LE CANTON DE COLOMBES vient d'être détaché de l'ancien canton de Courbevoie. Séparé du département de Seine-et-Oise par le cours de la Seine, il étend ses 3 communes sur 1,132 hectares, à la rive droite du fleuve, dans la grande boucle de la presqu'île de Gennevilliers, à des altitudes de 20, 30 mètres.

Colombes y possède 22,862 habitants, Bois-Colombes, 17,241 et la Garenne-Colombes, 14,534 d'où pour tout le canton, 54,687 personnes. Le clocher de Colombes est du XIIe siècle.



COURBEVOIE. LE MONUMENT DE LA DÉFENSE.
[illegible] sculpteur Barrias.

RÉCEMMENT encore le CANTON DE COURBEVOIE comprenait 3 communes : le canton de Colombes en a été distrait et il se borne maintenant à la seule ville de Courbevoie (38,138 habitants, sur 1,506 hectares).

Il longe la rive gauche du fleuve, entre Puteaux en amont, Asnières en aval, vis-à-vis de Neuilly et de Levallois-Perret sur la rive droite, dans la presqu'île décrite par l'eau de Paris entre Meudon et Bougival avec cime de courbure à Saint-Denis.

Ses altitudes vont de 20 mètres, plus ou moins, à 53, au rond-point du monument de la Défense Nationale.

Église du XVIIIe siècle; casernes de la même époque. Château de Bécon.



COLOMBES. L'ÉGLISE.
La ville de Colombes continue la ville d'Asnières jusqu'à la Seine, vis-à-vis d'Argenteuil. Son église date des XIIe, XVIe et XVIIe siècles.

LE CANTON DE LEVALLOIS-PERRET, fait de la seule ville de Levallois-Perret, entretient 68,703 personnes sur une aire de 242 hect.

Il continue le quartier parisien des Batignolles au-delà du mur d'enceinte de Paris, et jusqu'à la rive droite du fleuve en face de Courbevoie.

Il réunit Neuilly-sur-Seine au Sud-Ouest à Clichy la-Garenne au Nord-Est. Tout y est moderne, récent même : il y a une cinquantaine d'années, ce n'était qu'un village en pleine campagne.



[illegible] Canton de Courbevoie.

LEVALLOIS. LES QUAIS.

Borné à la seule commune de Neuilly-sur-Seine, le Canton de Neuilly-sur-Seine occupe 572 hectares entre les fortifications de Paris à l'Est et la rive droite de la Seine à l'Ouest, en face de Courbevoie; dans l'autre sens il va du bois de Boulogne aux premières maisons de Levallois-Perret. Sur cet étroit espace vivent 44,618 personnes. Neuilly continue en droite ligne, par sa grande avenue, la voie triomphale des Champs-Élysées, de l'Arc de Triomphe de l'Étoile et de l'avenue de la Grande-Armée. Châteaux de Bagatelle et de Saint-James; chapelle moderne byzantine de Saint-Ferdinand; pont du XVIIIe siècle, sur la Seine, au bout de la ville.



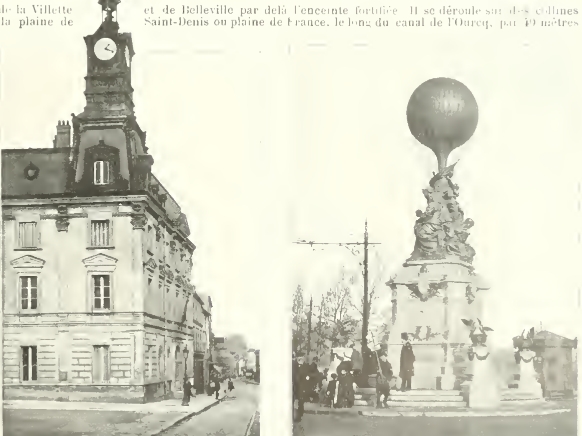
Neuilly : Petit Bras de la Seine.

Le Canton de Noisy-le-Sec est le plus rural de l'arrondissement de Saint-Denis — et encore ne l'est-il guère. — Sur le tertiaire et le quaternaire du bassin géologique de Paris, il a quelque part aux 2,018 hectares de la forêt de Bondy, de plus en plus morcelée, saccagée, transformée en clairières, bourgs, villes, châteaux, villas, parcs et jardins. La houle de ses collines culmine entre 100 et plus ou moins de 120 mètres entre Noisy et Bagnolet; quant à la plaine, traversée par une longue ligne droite du canal de l'Ourcq, elle se rattache à la plaine de Saint-Denis, dans l'ancien pays de « France »; son altitude générale est d'une quarantaine de mètres. Fait de 9 communes, sur 4,290 hectares, ce territoire, borné au Nord et à l'Est par le département de Seine-et-Oise, comprend 59,193 habitants, dont 13,648 agglomérés à Noisy le-Sec, et le reste dans huit autres communes. Villemomble, Bondy, Rosny-sous-Bois, Le Bourget, etc. C'est ici la banlieue orientale de Paris, une seule des 9 communes y a moins de 1,000 âmes, et d'ailleurs plus de 500. Églises de Bondy, de Drancy. Vieux château de Bondy. Monument du Bourget rappelant deux combats de la fin de 1870. Forts de Noisy-le-Sec, de Romainville, de Rosny-sous-Bois.

Le Canton de Pantin continue les quartiers parisiens de la Villette et de Belleville par delà l'enceinte fortifiée. Il se déroule sur des collines de 100 à 120 mètres d'altitude et dans le Sud de la plaine de Saint-Denis ou plaine de France, le long du canal de l'Ourcq, par 40 mètres environ au-dessus des mers. Sur 1,109 hectares, pas plus, en 4 communes, il y a là 77,662 habitants dont 36,359 à Pantin, 15,744 à Bagnolet, 13,865 au Pré-Saint-Gervais, 11,654 aux Lilas. Une industrie très variée, des bateaux sur le canal de l'Ourcq, des villas, de grands édifices modernes, mais pas un notable monument du temps passé.



Pantin : L'Église.



Noisy : L'Hotel de Ville.



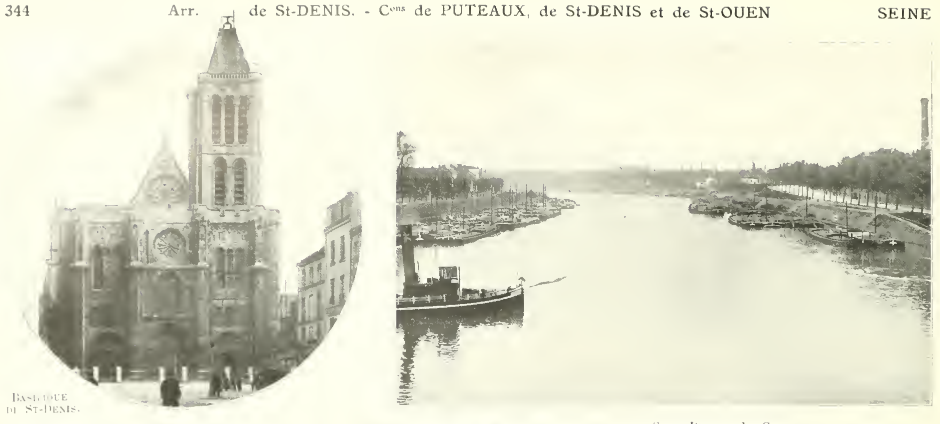
Neuilly : Monument des Aéronautes de 1871.



Le Palais de Bagatelle (Canton de Neuilly).



Parc de Bagatelle (Canton de Neuilly).

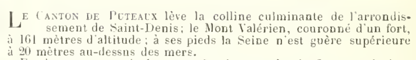


Basilique de St-Denis.

Saint-Denis La Seine.



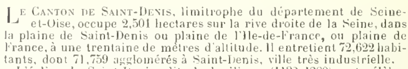
Suresnes



Le Canton de Puteaux lève la colline culminante de l'arrondissement de Saint-Denis; le Mont Valérien, couronné d'un fort, à 161 mètres d'altitude ; à ses pieds la Seine n'est guère supérieure à 20 mètres au-dessus des mers.

Etroitement comprimées entre la rive gauche du fleuve, qui vient de longer les belles collines de Saint-Cloud, et le département de Seine-et-Oise, ses 3 communes s'étendent sur 1,910 hectares. Il n'y a pas moins de 69,459 habitants, parce qu'il n'est séparé de Paris entre murs que par le bois de Boulogne et qu'il prolonge la capitale a l'Ouest. 32,223 personnes vivent à Puteaux, 21,341 à Nanterre, 16,248 à Suresnes. Suresnes et Puteaux sont une seule et même ville. Nanterre est au-delà du Mont Valérien, non loin du fleuve, à toucher Rueil, ville de Seine-et-Oise.

Non loin des vastes bâtiments de la maison d'hospitalisation et de correction du département de la Seine, Nanterre montre une église des XVe et XVIIIe siècles, Puteaux une église du XVIe, Suresnes le barrage éclusé qui relève dans Paris le plan d'eau de la Seine.



Le Canton de Saint-Denis, limitrophe du département de Seine-et-Oise, occupe 2,501 hectares sur la rive droite de la Seine, dans la plaine de Saint-Denis ou plaine de l'Ile-de-France, ou plaine de France, à une trentaine de mètres d'altitude. Il entretient 72,622 habitants, dont 71,759 agglomérés à Saint-Denis, ville très industrielle.

L'église de Saint-Denis, dite la basilique (1132-1280), est célèbre par ses tombeaux des rois, la plupart remaniés ou refaits : sarcophages mérovingiens, tombeaux des XIIIe et XIVe siècles, monument de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan, de Louis XII et d'Anne de Bretagne, de François Ier, d'Henri II et de Catherine de Médicis, etc. Eglise de Saint-Denis de l'Estrée (XIXe siècle, œuvre de Viollet-le-Duc).

Le Canton de Saint-Ouen est fait de 1,255 hectares de la plaine de France ou plaine de Saint-Denis, sur la rive droite de la Seine et de deux îles allongées du fleuve, à 30 mètres environ d'altitude, au pied méridional des collines d'Enghien et de Montmorency.

Ses 3 communes ont ensemble 50,933 habitants, dont 41,904 agglomérés dans la ville de Saint-Ouen qui continue Paris hors mur au bout des Batignolles et au pied Nord de la colline de Montmartre. Saint-Ouen n'a de bien remarquable que le beau château élevé par Louis XVIII.



Puteaux

Epinay (Canton de Saint-Ouen).

DÉPARTEMENT DE
LA SEINE
ARRONDISSEMENT DE
SCEAUX
Kilomètres
0 5 10

Arrondissement de SCEAUX.

L'Arrondissement de Sceaux manque de la [illegible] des arrondissements : c'est une circonscription [illegible] préfecture et sans sous-préfet. Il dispose ses 9 [illegible] ses 21,257 hectares, au Sud et à l'Est de Paris et nombre de ses [illegible] ses bourgades, sont purement et simplement des [illegible] de la grande capitale.

Installé sur des collines soit tertiaires, soit quaternaires, il monte jusqu'à 173 mètres d'altitude sur le plateau de Châtillon, et c'est là le lieu culminant du département de la Seine ; l'endroit le plus bas, sur le fleuve, en aval de Paris, près de Vanves, est à 20 mètres environ. Comme rivières il possède ladite Seine et la Marne : elles se réunissent sur son territoire à Charenton.

Compris entre Paris et le département de Seine-et-Oise à l'Est, au Sud et à l'Ouest, il doit son énorme densité de population à sa proximité de la métropole. Le recensement de 1911 s'y est clos sur 519,169 noms de résidents ; soit 244 à 245 au kilomètre carré. Il y a 43,217 habitants agglomérés à Montreuil, 38,578 à Vincennes, 38,307 à Ivry-sur-Seine, 33,852 à Saint Maur-des-Fossés, 23,175 à Issy-les-Moulineaux, 22.771 à Montrouge, 19,499 à Charenton-le-Pont, 19,789 à Malakoff, 19,227 à Saint-Mandé, 18,267 à Alfortville, etc., etc. Des 42 communes de l'arrondissement, 16 ont plus de 1,000 personnes au chef-lieu, 25 en ont plus de 5,000, et 6 seulement en ont moins de 1,000. Le chef-lieu de l'arrondissement, l'une de ses moindres cités, Sceaux n'a que 5,532 résidents.

Profusion de châteaux modernes, de parcs, de villas, de jardins, mais peu de majestueux édifices des siècles écoulés. Le « roi des monuments » est ici le superbe donjon de Vincennes.

Le Canton de Charenton, de son nom complet Charenton-le-Pont, voit la Marne, deux fois moindre que la Seine, s'unir à la Seine par 25 mètres d'altitude, tandis que l'altitude maxima du sol est de 54 mètres, dans le bois de Vincennes.

Sur les terrains tertiaires ou quaternaires du bassin de Paris, ce territoire de 1,628 hectares seulement, assemble 4 communes peuplées de 63,190 personnes, rare densité de population qui explique la situation du canton aux portes de Paris, à toucher le mur d'enceinte. Là-dessus Charenton compte 19,499 habitants agglomérés, Alfortville 18,267, Maisons-Alfort 16,466.

Église de Maisons-Alfort (débuts du XIIIe siècle) ; asile d'aliénés, dit de Charenton, à Saint-Maurice, fort de Charenton près de Maisons-Alfort.



La Marne a Charenton.



Le Lac Daumesnil dans le Bois de Vincennes.



Conflans. Confluent de la Seine et de la Marne. — Conflans est une variante de Confluent. C'est ici, dans la ville populeuse faite de Charenton, Alfortville, Ivry, les Carrières que la Marne rencontre la Seine, par 25 mètres d'altitude. Plus longue que la Seine, la Marne a parcouru 525 kilomètres, [illegible] est bien moins pure que sa rivale et elle roule deux fois moins d'eau. Volume ordinaire : 36 mètres cubes.



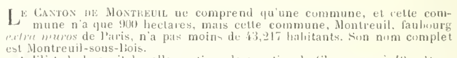
La Seine a Ivry.

[illegible] Ivry-sur-Seine, [illegible] fameuse Ivry la-Bataille ou Ivry-sur-Eure et cinq ou six autres Ivry. Il longe la rive gauche de la Seine, [illegible] puis [illegible] défendue par le fort d'Ivry, l'un des dix-huit de l'enceinte intérieure de Paris. C'est une ville industrielle sur les [illegible] un tiers par l'annexion de la Marne, rivière champenoise, la Seine étant bourguignonne et « française ».

L[illegible] la rive droite de la Seine, d'abord non grossie de la Marne, puis grandie de la Marne susnommée; il la suit jusqu'à [illegible] au-dessus des mers. En contre-haut la colline de Thiais atteint 83 mètres.

Étant banlieue immédiate de la grand'ville, ce territoire de 3,622 hectares en 5 communes n'avait pas moins de 74,113 résidents en 1911, dont 38,307 agglomérés à Ivry-sur-Seine, 15,908 à Choisy-le-Roi, 14,969 à Vitry-sur-Seine.

A Choisy-le-Roi, débris d'un château royal du XVIIIe siècle, œuvre de Gabriel, et église du même siècle; à Orly, église en partie de la Renaissance; à Thiais, église des XIIIe et XVe siècles, retouchée depuis; à Vitry belle église du XIIIe. Fort d'Ivry.



Le Canton de Montreuil ne comprend qu'une commune, et cette commune n'a que 900 hectares, mais cette commune, Montreuil, faubourg *extra muros* de Paris, n'a pas moins de 43,217 habitants. Son nom complet est Montreuil-sous-Bois.

A l'Est de la capitale, elle continue le quartier de Charonne, à 40 mètres de moindre altitude, avec 115 de surrection majeure au château de Tilmont.

Cette ville est plus connue pour ses beaux jardins, ses espaliers de pêchers aux pêches fameuses, que pour son église des XIIe, XIIIe et XIVe siècles



L'Église de Montreuil.

Le Canton de Nogent-sur-Marne touche à l'Est au département de Seine-et-Marne, à la base occidentale du talus de la Brie, vaste et fertile plateau granifère. A ce plateau il a petite part et il y atteint 100 mètres d'altitude, tandis qu'il descend à 30 sur la Marne, au pied de la forêt de Vincennes.

A toucher Paris il est naturellement très densément peuplé: sur 2,164 hectares, en 4 communes, il a 43,397 habitants, dont 14,051 agglomérés au chef-lieu, contre 15,971 au Perreux, il y en a 10,426 à Champigny-sur-Marne.

Églises de Champigny (XIIIe et XVIe siècles) et de Nogent (XIIe, XIIIe et XVe siècles). Long, haut et beau viaduc de chemin de fer sur la Marne, à Nogent. Fort de Nogent. Monument commémoratif de la bataille de Champigny (1870).



Nogent [illegible]

[illegible] par 34 arches de 32 mètres de hauteur [illegible] 800 mètres de lon[illegible] il porte le chemin de fer [illegible]



Bry-sur-Marne (Canton de Nogent).

Bry est un bourg de 2,615 habitants agglomérés situé sur la rive gauche de la Marne, vis-à-vis du Perreux, ville qui ne fait qu'un avec Nogent-sur-Marne. C'est un rendez-vous de canotiers.



BAGNEUX : L'ÉGLISE (Canton de Sceaux). Elle date des débuts du XIIIe siècle.



ROBINSON. LE GROS CHÊNE (Canton de Sceaux). Robinson, à toucher Sceaux, est un lieu de plaisir.



SCEAUX : L'ÉGLISE. Style ogival ; c'est une reconstruction du XVIIe s.

SAUF une bande de terrain sur la rive gauche de la Marne, à Créteil, le CANTON DE SAINT-MAUR-LES-FOSSES est compris dans la célèbre boucle du « Tour de Marne » aimée des canotiers : la rivière y décrit un cingle de 13 kilomètres pour un isthme de 1,100 mètres coupé par le canal de Saint-Maur, en partie souterrain. Sur 3,143 hectares, les 4 communes de ce canton réunissent 49,087 personnes dont 33,852 à Saint-Maur-les-Fossés; Joinville-le-Pont et Créteil sont aussi des villes. L'altitude de la boucle est en général de 30 mètres ; il y en a une cinquantaine à Créteil.

Vieille église de Créteil, où s'unissent le roman et l'ogive ; église de Saint-Maur des XIIe et XIIIe siècles ; non loin, faibles vestiges d'une abbaye qui fut riche et fameuse ; et, souvenir du passé lointain, un menhir.

LE CANTON DE SCEAUX, agréablement accidenté, déroule des collines agréables penchées vers la Bièvre, ce court affluent de gauche de la Seine, pur, prairial, bocager, idyllique au pays de ses sources, louche, putride et mal odorant dès avant son entrée à Paris. Sur le territoire de ce canton d'une sous-préfecture sans préfet, ladite Bièvre s'abaisse à moins de 40 mètres d'altitude, et la houle des coteaux tertiaires ou quaternaires atteint un peu plus de 100 mètres au-dessus de Fontenay-aux-Roses.

Aux portes de Paris, les 8 communes de ce territoire de 4,314 hectares, entretiennent une population très dense comme tous ceux qui environnent la capitale. Elles comprennent ensemble 47,724 habitants, dont 22,771 à Montrouge, qui n'est qu'un faubourg *extra muros* de la grand'ville; Sceaux n'en a que 5,532 ou quatre fois moins que Montrouge ; Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Antony sont de très grands bourgs.

Le beau château du XVIIIe siècle qui fut la parure de Sceaux a disparu ; un château du XIXe l'a remplacé. Églises de Sceaux (XVIIe s.), d'Antony (XIIe et XVe s.), de Bagneux (XIIIe s.), de Châtenay (XIe, XIIe et XIIIe s.). Ruines du château de Montrouge, fort de Montrouge, monument de Bagneux, érigé aux morts du combat d'octobre 1870.



PARC-SAINT-MAUR.



LE BARRAGE DE SAINT-MAUR.
Le canal de Saint-Maur (1,125 mètres) raccourcit de près de 12 kilomètres les 13 kilomètres de la « boucle de la Marne ».



L'Aqueduc d'Arcueil (Canton de Villejuif).
Il amène à Paris les eaux de la fontaine de Rungis, source de constante abondance jadis détournée par les Romains vers leur ville de Lutèce.



La Bièvre a Gentilly (Canton de Villejuif).
C'est un ruisseau industriel, donc impur, qui sert principalement aux tanneurs.



Le Donjon de Vincennes.

Le Canton de Vanves n'a pas moins de 74,088 habitants sur 1,257 hectares, pas plus. C'est qu'il touche immédiatement Paris, au Sud-Ouest, sur la rive gauche de la Seine, dont le cours est par 20 mètres environ d'altitude, soit à plus de 150 au-dessous des 173 du massif de Châtillon, lieu le plus haut, non seulement du canton, mais de l'arrondissement comme du département. Val de la Seine, collines tertiaires ou quaternaires, bois, parcs, villes et bourgs, châteaux, villas, les espaces exigus de ce territoire logent plus d'habitants que nombre d'arrondissements. 15,545 seulement à Vanves, contre 19,789 à Malakoff; 23,175 à Issy-les-Moulineaux, 11,376 à Clamart, etc. Menhir dans le bois de Clamart. Église de Vanves (xve s.). Château de Vanves (œuvre de Mansart (xviie s.), transformé en lycée.

Sur le plateau entre la vallée de la Seine à l'Est et le vallon de la Bièvre à l'Ouest, le Canton de Villejuif atteint 100 mètres au fort de Bicêtre et n'en a que 40 au bord de la Bièvre susnommée. Ses coteaux et plateaux tertiaires ou quaternaires, ses vallons, ses bois, ses parcs, ses champs occupent 2,871 hectares en 8 communes fort peuplées comme le comporte le voisinage immédiat de Paris dont le canton frôle les murs au Sud. 51,366 personnes y demeurent, dont 8,671 seulement à Villejuif, contre 10,744 à Gentilly, 11,319 à Arcueil-Cachan, 14,907 à Kremlin-Bicêtre. Aqueduc d'Arcueil qui fait traverser le val de la Bièvre, aux eaux de Rungis sur la rangée inférieure des arcades, aux eaux de la Vanne sur la rangée supérieure. Églises d'Arcueil (xiiie s.), de Gentilly (xiiie et xve s.), de l'Hay (xvie s.). Château moderne de Chevilly. Immense hôpital de Bicêtre; immenses prisons de Fresnes qui ont remplacé à elles seules les grandes prisons de Paris.

Si le Canton de Vincennes est habité par 72,987 personnes sur 1,358 hectares seulement, c'est qu'il continue purement et simplement Paris à l'Est, outre murs : là-dessus 38,568 vivent à Vincennes, 19,227 à Saint-Mandé, 15,192 à Fontenay-sous-Bois. Au-dessus de la riante vallée de la Marne, et sur le plateau qui la domine, ce territoire suburbain est à 40-50 mètres sur le terre-plein qu'ombrage le bois de Vincennes (1,069 hectares), réplique orientale du bois de Boulogne à l'Occident de Paris; les coteaux de Fontenay-sous-Bois dépassent un peu 100 mètres. Le pays déroule des terrains du temps tertiaire ou du temps quaternaire. Superbe donjon de Vincennes, admirablement conservé; construit sous les trois premiers Valois, il a 55 mètres d'élévation. Fort de Vincennes. Église de Fontenay-sous-Bois.



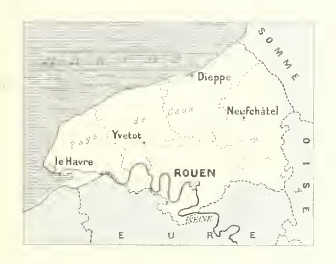
Bois de Vincennes.
Le lac Daumesnil (12 hectares), [illegible] le lac des Minimes (8 hectares) en [illegible].

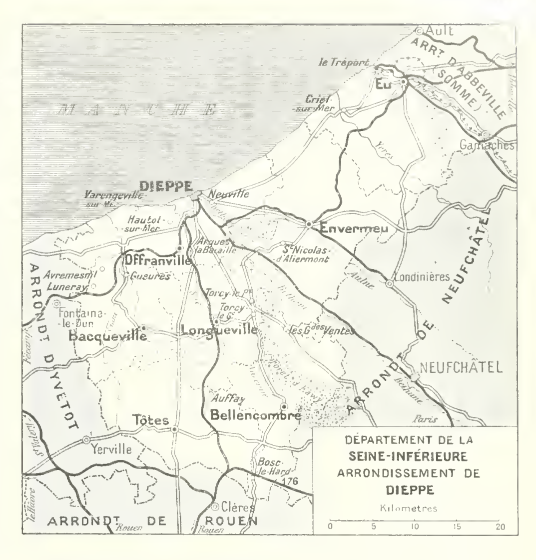


Chatillon. — Monument de 1870 (Canton de Vanves).
Élevé à la mémoire des officiers et soldats qui furent tués ici lors de l'investissement de Paris.

DÉPT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Le département de la Seine-Inférieure fait front sur la Manche, au Nord, au Nord-Ouest, à l'Ouest, par la falaise de Normandie, paroi droite de 100 mètres ou plus d'élévation et l'un des monuments naturels les plus impressionnants de la « belle France ». A l'Est, il se heurte aux départements de la Somme et de l'Oise ; au Sud, à celui de l'Eure. Traversé par le premier et le second degrés Ouest du méridien de Paris, il l'est, dans le sens contraire, près de son extrémité septentrionale, par le 50e degré de latitude. Ses 5 arrondissements, ses 55 cantons, ses 760 communes occupent 614,731 hectares, soit assez exactement le 83e de la France. Il appartient presque en entier au célèbre pays de Caux, plate-forme tertiaire sur crétacé supérieur, superbe territoire agricole renommé pour sa richesse, sa bonne tenue, son blé, ses pommiers à cidre, ses gros villages de paysans huppés et madrés, ses forêts superbes d'Eu, d'Eawy (et mainte autre); enfin par l'extrême beauté, fraîcheur et constance des fontaines qui surgissent à l'extrémité des mailles d'un filet de vallées sèches sous un climat pluvieux, sur un sol perméable. Bresle, Yères, Arques, Scie, Saâne, Durdent, Rivière de Fécamp sont des fleuves très courts d'une abondance extraordinaire pour la faible étendue de leurs bassins. A l'Est du pays de Caux, le pays de Bray, roches jurassiques, roches crétacées, nappes tertiaires, se distingue par la supériorité de ses herbages et la glorieuse croissance de ses arbres. Tout au Midi, la Seine se déroule en replis immenses dans une des plus belles vallées du climat tempéré autour des superbes selves de la Londe, de Rouvray, de Roumare, de Brotonne, au pied méridional de la falaise de Caux, pareille à la falaise de mer par sa tombée grandiose sur le fleuve et sur son estuaire. C'est une entrée merveilleuse que celle du fleuve de Paris. Comme altitudes, ce beau département descend de 243 mètres (au Sud-Ouest d'Aumale) au zéro de la Manche. La Seine-Inférieure est un des départements français où les naissances dépassent les décès : 21,884 contre 19,045 en 1909. Mais c'est bien moins de ce faible excédent de vie que de l'appel de l'industrie qu'il tient les 73,857 personnes gagnées entre 1872 et 1906, laps de temps où sa population a crû de 790,022 à 863,879 existences. Rouen ne compte que 111,402 habitants contre les 129,403 du Havre, mais le Rouen réel avec ses populeux faubourgs est très supérieur au Havre. Dieppe en a 22,120, Sotteville-lès-Rouen 18,096, Elbeuf 17,800 (bien plus avec les faubourgs), Fécamp 15,872, le Petit Quévilly 14,852, Bolbec 10,959, Caudebec-lès-Elbeuf 9,294, Sanvic 7,350, Darnétal 6,770, Déville-lès-Rouen 6,542, Lillebonne 5,370, Barentin 5,245, etc. *Calètes* sur le plateau de Caux, en tirant sur la falaise; *Veliocasses* sur ce même plateau jusqu'à sa chute sur le val de la Seine, *Bellovaques* dans le pays de Bray ; ainsi se nommèrent ses peuplades gauloises assujetties par Rome; leur maîtresse ville était *Rotomagus, Ratumagus, Ratumacos, Ratuma*, aujourd'hui Rouen, dépendant des *Veliocasses*. *Juliobona*, présentement Lillebonne, était la capitale des *Calètes*. Combien puissante, agissante, la Normandie et Rouen, sa grand'ville, nul ne l'ignore. Cette noble cité a rang parmi les gloires monumentales de la France; et l'on ne compte pas les belles églises, les ruines d'abbayes (Saint-Wandrille, Jumièges), les anciens manoirs, médiévaux (Arques), Renaissance (Mesnières) ou modernes de ce département favorisé.





Arrondissement de DIEPPE.

L'Arrondissement de Dieppe se sépare, au Nord-Est, du département de la Somme le long de la Bresle, fleuve côtier, à l'Est et au Sud-Est, il se heurte à l'arrondissement de Neufchâtel; au Sud, il s'arrête devant l'arrondissement de Rouen; à l'Ouest, devant celui d'Yvetot; au Nord gronde sourdement le flot de la Manche. Tertiaire sur crétacé supérieur, c'est un des riches pays de Normandie sur son plateau de Caux : Grand Caux au Couchant du chef-lieu ; Petit Caux à l'Est, de l'Arques à la Bresle. Il est beau de sa falaise à pic de cent mètres et plus d'abat, de sa plaine des blés, de ses pommiers à cidre, des gros villages perdus dans les arbres. Il manque de ruisseaux, mais ses vallonnements anhydres aboutissent à des fontaines de toute pureté, qui créent des rivièrettes admirables errant dans des vallées « adorables », d'écluse en écluse (car elles sont très industrielles), au milieu des plus brillants herbages : Saâne, Scie, Varenne, Béthune, Eaulne, Yères, Bresle n'augmentent guère en saison pluvieuse et diminuent peu en temps sec. Trois d'entre elles, Varenne, Béthune, Eaulne, forment l'Arques ou Diépette, qui est le fleuve de Dieppe. Lieu le plus bas la mer; lieu supérieur 176 mètres, dans le canton de Bellencombre, près de Cottévrard. Fait de 8 cantons et de 168 communes espacées sur 120,433 hectares, l'arrondissement de Dieppe est stationnaire comme nombre d'hommes. De 108,454 personnes en 1872 il s'est abaissé à 108,201 en 1906 : d'où 253 en moins. — Dieppe compte 22,120 habitants, Eu 4,865, le Tréport 4,619, Saint-Nicolas-d'Aliermont 2,350, Luneray 1,569, etc. Parmi les 168 communes, 10 ont plus de 1,000 habitants, 22 plus de 500. Cet arrondissement appartenait aux *Calètes*. On peut dire que les trois quarts de ses communes se signalent par une vieille église, un vieux manoir, une vieille ruine. Le camp de Limes, non loin de Dieppe, remonte aux Romains, sinon aux Gaulois ; les ruines du château d'Arques-la-Bataille sont belles; elles remémorent le moyen âge, près d'un obélisque rappelant une victoire du « bon roi Henri ».

Le Canton de Bacqueville, contrée cauchoise, atteint environ 150 mètres d'altitude au Sud, et il descend presque au niveau de la Manche le long de son fleuve de la Saâne. Celle-ci est une courte rivière de merveilleuse abondance comparativement à l'étendue de son bassin, grâce aux pures fontaines de la craie (étage supérieur du crétacé). Sa vallée est une idylle, c'est un enchantement. Les talus du val montrent à nu le crétacé; le plateau relève du tertiaire éocène ou pléistocène. Les 25 communes de ce territoire occupent ensemble 12,661 hectares peuplés de 15,554 personnes au recensement de 1872, de 12,189 seulement à celui de 1906 : d'où l'énorme diminution de 3,365 ou près de 22 pour 100. La contrée, étant agricole, décroît, comme à peu près partout en France, que la culture y soit riche ou pauvre. Bacqueville n'a que 1,305 habitants contre 1,569 à Luneray ; il y en a 1,022 à Avremesnil, 604 à Gueures. Hermanville offre une église des XIe, XIIe, XIIIe siècles, les restes d'un château du XVe, une maison en bois du XVe, Brachy une église du XIIe (en partie), des débris de château médiéval, un manoir du XVe siècle mué en ferme. Vieilles églises de Lammerville (XIIe s.), d'Avremesnil (clocher du XIIe s.), de Lamberville (XIIe et XVIe s.), d'Auppegard, de Bacqueville, de Thil-Manneville, toutes trois du XVIe.



1. Église de Bacqueville



L'[illegible] d'[illegible] (Canton de Bacqueville).



BELLENCOMBRE : LA VARENNE.

EN pays de [illegible] [illegible] [illegible], le canton de Bellencombre appartient surtout au crétacé supérieur, roche qui se montre en plein dans les parois des deux rives de la Varenne. Cette riviérette, l'une des trois composantes de l'Arques, fleuve de Dieppe, sinue, claire, fraîche, fidèle à elle-même en été, dans les plus gracieuses des prairies ombragées; les beaux villages se suivent, et souvent se touchent sur ses bords heureux, jusqu'à une altitude de 40 mètres seulement, le minimum du canton. Sur le plateau de limons tertiaires (éocène ou pléistocène) le sol atteint 176 mètres à Cottévrard, au faîte entre la Seine au Sud et l'Arques au Nord. Le territoire possède plus de la moitié de la merveilleuse forêt d'Eawy, qui est faite de hêtres pour les 98 centièmes de sa contenance : sur 6,559 hectares de cette selve, Bellencombre en détient 3,549.

14,586 hectares en 15 communes, telle est la surface de ce canton de 6,659 habitants en 1906; il y en avait 7,681 au recensement de 1872; c'est 1,022 de moins.

Bellencombre réunit 327 personnes seulement à son chef-lieu, contre 1,328 aux Grandes-Ventes; Bosc-le-Hard en a 597.

Quelques églises de plus ou moins d'intérêt, à Angeville près Bosc-le-Hard (parties romanes), à Bellencombre (chœur du XIIe siècle), à Cottévrard (XIIe et XVIe siècles), à Beaumont-le-Hareng (XIIe, XIIIe, XVIIIe siècles), à Louvetot (XIIIe siècle) près Grigneuseville; à Pommeréval (XVIe siècle), aux Grandes-Ventes (XVIe siècle, ogivale), à Mesnil-Follemprise (XVIe et XVIIe siècles), à Orival près Saint-Hellier.

Manoirs du XIe siècle à Bellencombre, à la Heuze près Bellencombre (XVIe siècle), à Follemprise, à Pommeréval (ruines).



BELLENCOMBRE : L'ÉGLISE.
Ce bourg cantonal borde la Varenne.

L'[illegible] : L'[illegible] (C[illegible] de Bellencombre).
[illegible] de sa consécration : 1545



[illegible]



BACQUEVILLE : LA VIENNE.



DIEPPE : PORTE DU SUD-OUEST.
C'est un reste d'enceinte du XVe siècle.



DIEPPE : LE PORT.
Il est profond, il est fort sûr et il trafique surtout avec l'Angleterre.

LE CANTON DE DIEPPE, riverain de la Manche, escalade, du bord même de la mer, le plateau de Caux par la falaise à pic et il y atteint aussitôt 104 mètres d'altitude. Sur cette plaine d'en haut (alluvions de l'ère tertiaire, soit éocène, soit pliocène, règne une vie agricole riche, car ces limons sont fertiles et parfaitement cultivés. Dans la vallée de l'Arques, jolie rivière au flot frais, au volume constant, dans celle de l'Eaulne ou Aulne, gracieux tributaire de droite de l'Arques, les prairies sont « normandes ». C'est dire qu'elles sont magnifiques; les talus de val de ces deux cours d'eau sont des redressements du crétacé supérieur qui est ici le socle de soubassement recouvert par les limons tertiaires.

9 communes fort menues, qui ne se partagent que 5.343 hectares, y avaient ensemble 28.953 habitants en 1906, dont 22.120 agglomérés à Dieppe et 847 à Neuville. La population n'était que de 24.230 en 1872 : le gain est de 4.723.

Dieppe, à l'embouchure de l'Arques dans la Manche, est un port de commerce et un port de pêche (jadis ce fut avec Saint-Malo un grand nid de corsaires); c'est également un lieu de bains de mer très fréquenté, un rendez-vous des Parisiens dans la belle saison. L'église Saint-Jacques est des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles, Saint-Remi du XVIe. Château médiéval (XVe siècle), débris de l'ancienne enceinte, maisons des XVe, XVIe, XVIIe. A moins d'une lieue vers le Nord-Est, sur la falaise, au dessus des bains de mer de Puys, la « cité de Limes » fut un vaste camp gaulois ou un camp romain, incessamment diminué par la mer qui mine le continent, et le continent s'abat par plaques.

Vieilles églises de Graincourt (parties romanes) près Derchigny, de Martin-Église (XIIe et XIIIe siècles), de Berneval-le-Grand (XIIIe siècle), de Belleville-sur-Mer (clocher du XIIIe siècle), d'Ancourt (XVIe siècle, avec clocher du XIIIe), de Grèges et de Neuville (XVIe siècle). Châteaux du XVIe siècle à Neuville, du XVIIIe à Thibermont près Martin-Église.



DIEPPE : L'ÉGLISE SAINT-JACQUES.
C'est un monument historique : superbe rose du portail, tour de 47 mètres de haut.



DIEPPE : STATUE DE DUQUESNE.
Œuvre de Dantan, elle s'élève sur la place Nationale : elle est en bronze.



DIEPPE : LE CHATEAU.
C'est là un édifice très imposant qui date de 1435.



DIEPPE : LE PONT TOURNANT.
Le port de Dieppe a 8 mètres et demi de profondeur en morte eau.



Envermeu : L'Église et la Place.
Ce bourg cantonal borde la jolie rivière de l'Eaulne.



Eu : Le Chateau.
C'est surtout Louis-Philippe qui a retouché ce bel édilice et qui l'a agrandi, dans la ville jadis romaine dont le nom est une corruption d'*Augusta*.

Dans le Canton d'Envermeu, assise crétacée sur laquelle se déroulent de très riches limons tertiaires, on est sur le plateau de Caux, spécialement sur le Petit Caux, la portion de la haute plaine cauchoise qui va de Dieppe à Eu, du fleuve de l'Arques au fleuve de la Bresle, à la frontière de l'ancienne Picardie. Ayant 184 mètres de suprême altitude, aux Ifs, il tombe précipitamment en falaise sur la Manche, autrement dit sur le zéro des mers. Il détient 747 des 6.559 hectares de la forêt d'Eawy, qu'on pourrait aussi bien nommer la hêtraie d'Eawy, puisqu'elle n'a guère d'autre demi-[illegible] que celui des rameaux du hêtre; enfin il [illegible] la selve d'Arques, mais n'y participe [illegible]. Sur le haut du tertre entre l'Eaulne et la Béthune qui sont deux des trois rivièrettes qui composent l'Arques, fleuve de Dieppe, il [illegible] au bord d'une grand'route la partie septentrionale du curieux bourg rural d'Aliermont, qui n'a pas loin de quatre lieues d'un bout à l'autre. Le canton s'étendant sur 25.984 hectares est comme surface le plus vaste de la Seine-Inférieure; comme il a 30 communes, ces communes se trouvent être fort petites : ensemble elles possédaient 12.815 habitants en 1906, soit 1.099 de moins que les 13.914 du recensement de 1872. Envermeu réunit 848 habitants, près de trois fois moins que les 2.[illegible] de Saint-Nicolas-d'Aliermont.

Sauf quelques châteaux, à Assigny (XVIe siècle), à [illegible] près Envermeu (Renaissance), à Saint-Aubin-le-Cauf (ruines du XVIe siècle), à Saint-Quentin (XVIIe siècle) et à part la maison (XVIe siècle) de Saint-Vaast-d'Equiqueville, il n'y a rien de curieux que les églises : à Bailly-en-Rivière ([illegible] du XVIIIe siècle au XIe), à Saint-Vaast-d'Equiqueville (XIe, XIIe, XVe siècles), à Saint-Ouen-sous-Bailly et à Sauchay-le-Bas (en partie romanes), à Tourville-la-Chapelle (XIIe siècle), à Assigny, à Notre-Dame-d'Aliermont, à Penly, à Saint-Aubin-le-Cauf, à Notre-Dame-d'Aliermont, du XIIIe [illegible] en tout ou en partie, à Envermeu (ogivale, XVIe siècle), à Gouchaupré (Renaissance).



Eu : L'Église.
Bon type des églises normandes du XIIIe siècle ; elle remonte, pour l'ensemble, aux deux dates 1186-1230.

Le Canton d'Eu est séparé du département de la Somme, à l'Est, par le cours de la Bresle, petit fleuve errant, vif et pur, dans les plus belles des prairies. Territoire de crétacé supérieur surmonté de limons pléistocènes, il s'élève du zéro des mers, là où la Bresle entre dans la Manche, au Tréport, jusqu'à 160 mètres sur le plateau du Petit Caux, près de Melleville. Il n'a que peu de part à la superbe forêt qui porte son nom, à la forêt d'Eu, dont les 9,390 hectares sont ombragés par le hêtre à raison des neuf dixièmes ; mais il ne possède pas seulement la Bresle ; il descend aussi dans le val de l'Yères, « fluviot » non moins clair que la Bresle, en un val non moins verdoyant.

22 communes ; 19,022 hectares ; 16,093 résidents en 1872 et 18,937 en 1906 ; ce canton doit surtout ce surplus de 2,844 existences à la villégiature sur la côte normande et à ses bains de mer du Tréport. 4,865 habitants agglomérés à Eu, 4,619 au Tréport, 663 à Criel-sur-Mer.

Le château d'Eu (XVIe siècle) fort retouché au XIXe siècle, notamment après un grand incendie, se ressent peu de son origine, mais l'église des XIIe, XIIIe, XVe siècles, est une des plus remarquables de l'ancien duché de Normandie.

Les deux tiers des 22 communes du canton se signalent par des églises, des chapelles plus ou moins anciennes, plus ou moins curieuses ; à citer parmi les plus anciennes la chapelle Sainte-Croix du Bois du Parc près Eu (XIe siècle), les églises de Cannehan, d'Incheville, de Ponts-et-Marais, de Sept-Meules, de Villy-le-Bas, en tout ou partie des XIe ou XIIe siècle et celles de Flocques, de Gousseauville près Incheville, de Touffreville en tout ou partie du XIIIe siècle. Ruines de manoirs dont les plus imposantes sont celles de Criel-sur-Mer. Châteaux de Briançon (XVIe siècle) près Criel, aujourd'hui changé en hospice, d'Etocquigny (XVIIe siècle) près Saint-Martin-le-Gaillard. Maison du XVIe siècle au Tréport.



Vue générale du Tréport (Canton d'Eu).
Ce lieu principal du canton [illegible] de la falaise normande, à l'embouchure de la Bresle qui lui donne un port précédé d'une rade sûre. Sa plage où les chalets se mêlent [illegible] fréquentée des Parisiens.



LONGUEVILLE : LA PLACE.
Ce chef-lieu de canton est à 50 mètres d'altitude, dans la verte, l'aimable vallée de la Scie, l'un des fleuves normands qui bravent le plus avantageusement les sécheresses de l'été.

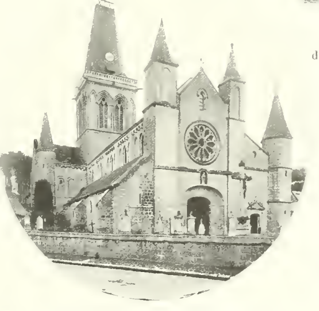


LONGUEIL : L'ÉGLISE (Canton d'Offranville).
L'église de ce village, sis à 3 kilomètres de la mer, date des XIe et XVIe siècles.

LE CANTON DE LONGUEVILLE, pays cauchois qui arrive à 166 mètres d'altitude près des Cent Acres, abat son plateau tertiaire sur deux belles vallées errant entre des talus de crétacé supérieur. Ces deux vallées éminemment « arcadiennes », prairiales, ombragées avec riches et gais villages, sont celles de la Scie, joli fluviot côtier, et celle de la Varennes, l'une des trois claires rivières dont est fait le fleuve de Dieppe, l'Arques. Sur l'une et l'autre de ces eaux vagabondes, à vrai dire arrêtées à chaque instant par des écluses d'usines, le niveau du pays s'abaisse à une vingtaine de mètres. Le canton possède 445 des 6,559 hectares de la forêt d'Eawy.

23 fort petites communes font et parfont les 12,336 hectares du canton de Longueville. Ensemble elles entretiennent 6,805 personnes : c'est 659 de moins que les 7,464 du recensement de 1872. Avec ses 591 habitants agglomérés, Longueville est un peu inférieure à Torcy-le-Grand qui compte 609 résidents, et à peine supérieure à Torcy-le-Petit où il y en a 565.

Longueville a quelques débris d'un château des XIe-XVIe siècles auquel se rattachent les noms de Duguesclin et de Dunois. Parmi les plus anciennes églises, il faut nommer celles d'Heugleville-sur-Scie (clocher du XIe siècle), de Saint-Germain-d'Etables (clocher roman), de Sainte-Foi (beau clocher du XIIe siècle), de Denestanville (parties du XIIe siècle), de Saint-Crespin (parties du XIIIe siècle). Ruines de manoirs çà et là ; quelques châteaux.



BOURG-DUN : L'ÉGLISE (Canton d'Offranville).
Elle remonte aux XIe, XIIIe, XIVe et XVIe siècles.

DANS le CANTON D'OFFRANVILLE trois fleuves se dirigent vers la mer, qui se nomment l'Arques, — c'est le fleuve de Dieppe, — la Scie, la Saâne. Tous trois se recommandent également par la limpidité, la fraîcheur de leur onde, la beauté de leurs herbages, la richesse de leurs bourgs, l'activité de leurs usines et de leurs moulins. Ils coulent entre des versants où apparaît le socle du pays de Caux, le crétacé supérieur. Sur le plateau règnent les limons tertiaires, soit l'éocène, soit surtout le pléistocène. Le sol s'y élève à un peu plus de 120 mètres d'altitude ; puis, arrivé au rebord de la fameuse falaise de Normandie, il plonge soudain sur la grève retentissante de la Manche. Le canton d'Offranville a gagné 886 existences entre les recensements de 1872 et de 1906, en un ensemble de 18 communes sur 13,526 hectares : dans ce laps de temps il a passé de 10,842 à 11,728 habitants dont 964 à Offranville, 902 à Varengeville-sur-Mer, 538 à Hautot-sur-Mer. Arques-la-Bataille est ici la maîtresse bourgade, avec 1,250 citoyens réunis au chef-lieu. La grande curiosité historique et monumentale du pays est le château d'Arques-la-Bataille ou pour mieux dire les ruines impressionnantes de ce château fort (XIe, XIIIe, XVe, XVIe siècles) voisines de l'obélisque qui rappelle une victoire d'Henri IV. Les restes du château Renaissance de l'armateur Ango près Varengeville-sur-Mer sont également fort intéressants. Ouville-la-Rivière montre des demeures du XVIe siècle et un château contemporain d'Henri IV. Vieux manoir de Flainville près Bourg-Dun. Châteaux de Rouxmesnil-Bouteilles (Renaissance) et, non loin de là, château d'Haquemonville (XVIe siècle). Château de Miromesnil (XVIe et XVIIe siècles) près Tourville-sur-Arques. Eglises anciennes dans presque toutes les communes ; un certain nombre remontent au XIIIe, au XIIe, ou même en partie au XIe. Quant au chef-lieu, Offranville vaut bien moins par son église de 1517-1616 que par son aubépine de 4 mètres de tour, son orme de 5 mètres, son if de 6 à 7 dans le vieux champ des morts.



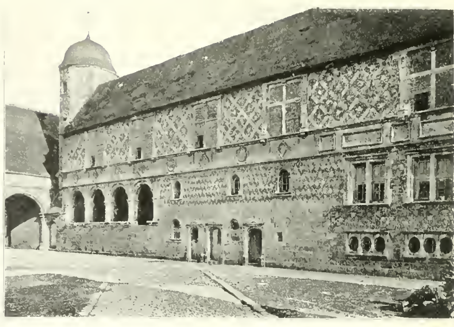
TOURVILLE : L'ÉGLISE (Canton d'Offranville).
Tourville (451 habitants agglomérés) est dit : Tourville-sur-Arques ; l'église a des parties du XVIe siècle.



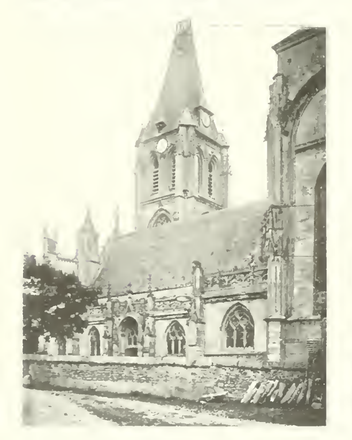
RUINES DU CHATEAU D'ARQUES-LA-BATAILLE (Canton d'Offranville).
Arques a donné son nom à une forêt de 972 hectares où le hêtre l'emporte extrêmement sur le chêne ; dans ses prairies se rencontrent les trois branches constitutives de l'Arques.



Fossés du Château d'Arques-la-Bataille.
Ces fossés aujourd'hui verdoyants, avec beaux arbres, furent creusés pour isoler du plateau le cap de falaise où s'incrusta le château.



Varengeville : Le Manoir d'Ango (1530-1542).
Varengeville dit : sur Mer, est surtout au-dessus de la mer, à 83 mètres en contre-haut, sur le plateau.



[illegible]

Dans le Canton de Totes le Caux se partage entre le versant de la Seine au Sud et celui des petits fleuves côtiers au Nord. Le dit plateau monte à 172 mètres environ, sur ses plus hauts limons éocènes ou pléistocènes. En une profonde vallée creusée dans le crétacé supérieur qui est la roche fondamentale du pays, la Scie, charmant « fluviot » de grande constance, de grande abondance relative, abaisse à 50 mètres environ le niveau de ses beaux herbages; la Saâne est également une aimable rivière. Ce territoire de 18,175 hectares, ces 26 communes ont grandement souffert de la dépopulation. De 12,676 personnes en 1872, elles ont dégringolé à 10,115 en 1906; c'est une perte de 2,561 existences. Tôtes ne rassemblant que 712 urbains, il y en a 1,136 à Auffay.

Eglises, manoirs, ruines de châteaux un peu partout. A noter comme la plus ancienne, par des restes du XIe siècle, celle de Vassonville; plusieurs remontent au XIIe, au XIIIe en tout ou en partie. Les ruines de l'abbaye de Saint-Victor-l'Abbaye sont des XIIe et XIIIe. Manoirs de Saint-Maclou-de-Folleville (XVIe siècle), de Beaunay (XVIe et XVIIe siècles), de la Fontelaye et de Bimorel près Imbleville (XVIIe siècle).



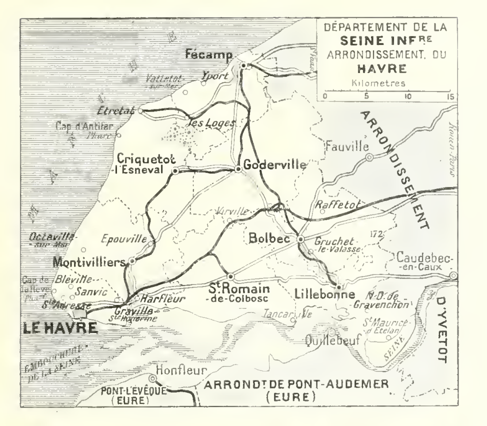
Totes : La Place.
Ce bourg cantonal qui n'a que le second rang dans son canton, toute hiérarchie à part, se groupe autour d'une église au haut clocher, sur son plateau cauchois, à 162 mètres d'altitude, à une lieue des fontaines originaires de la Scie.



Varengeville [illegible] (Canton d'Offranville).
C'est la Varengeville-[illegible] près de 300 pieds plus haut sur la platitude du pays de Caux.



Le Chateau de Bimorel (Canton de Tôtes).
Bimorel est une dépendance d'Imbleville, très menu village dont le vallon s'incline vers la Saâne, très gracieux fleuve côtier.



Arrondissement du HAVRE.

L'Arrondissement du Havre est compris entre la Manche au Nord et à l'Ouest, l'estuaire de la Seine et la Seine au Midi, et l'arrondissement d'Yvetot à l'Est. Il n'est pas grand : rien que 88,570 hectares en 10 cantons et 123 communes. Ce n'est que les 14 à 15 centièmes de la Seine-Inférieure, dont c'est l'arrondissement le plus petit.

Rien de plus simple que cette très riche et très belle contrée entre mer, fleuve et continent : des limons créateurs sur un plateau qui s'abat net, de 100 mètres ou plus sur le flot qui peu à peu dévore la falaise ; elle s'écroule par vastes pans, la Manche avance, la Seine-Inférieure recule lentement avec la falaise. Ce plateau c'est le terme occidental du fameux pays de Caux, bloc de crétacé supérieur largement recouvert de remblais éocènes ou pléistocènes, avec 172 mètres pour hauteur suprême.

Ce Caux où tout vient à souhait de l'herbe à l'arbre sous un climat de très suffisante humidité, tombe sur l'estuaire de la Seine avec la même brusquerie que sur la Manche, et d'au moins aussi haut ; seulement la terre gagne ici, à la fin du fleuve de Paris autant ou plus qu'elle ne perd du côté de la mer ; la boue des alluvions s'y tasse et à la longue d'immenses prairies raccourcissent et rétrécissent la plaine « liquide » où la Seine et le flot salé se confondent.

Grâce au développement de sa grande ville du Havre et à l'activité de l'industrie, cet arrondissement a gagné 69,220 existences en 34 années, des 202,624 du recensement de 1872 aux 271,844 de 1906 : le bénéfice est assez exactement d'un tiers. Près de la moitié de ces habitants demeurent au chef-lieu ; on en compte 15,872 à Fécamp, 10,959 à Bolbec, 5,370 à Lillebonne, 4,571 à Montivilliers, 2,864 à Harfleur, 1,982 à Etretat, etc., etc.

Les *Calètes*, peuplade gauloise qui a peut-être transmis son nom altéré au pays de Caux, eurent ici leur capitale, que les Romains nommèrent *Juliobona* : c'est Lillebonne, qui tient du « peuple roi » ce qui lui reste de son antique théâtre. Nombre considérable d'églises romanes ou ogivales, ou Renaissance, ou de styles mêlés : la plus belle est celle d'Harfleur avec son clocher de 83 mètres ; on peut aussi nommer celle de Montivilliers. Le témoin le plus précieux du passé féodal c'est le superbe château de Tancarville après lequel il n'est pas interdit de nommer celui de Saint-Maurice d'Etelan.

C'est à la rive droite de la Seine que tend le Canton de Bolbec : pays bas par les 20 mètres d'altitude où s'abaisse le val humide, ombreux, herbager, usinier de son ru de Bolbec ; pays relativement élevé par les 150 mètres et un peu plus atteints par quelques renflements de sa part du plateau de Caux.

Le val du Bolbec s'épanouit ou se resserre dans le crétacé supérieur, roche de dessous du plateau cauchois ; la plate-forme cauchoise revêt cette craie de limons éocènes ou pléistocènes. Craie supérieure dans les fonds, dépôts tertiaires sur les hauts, cette disposition est classique en terre cauchoise.

De 20,245 individus au dénombrement de 1872, la population de l'ensemble des 14 communes de ce territoire de 11,384 hectares s'est élevée en 1906 à 21,273, soit un bénéfice de 1,028 existences qui a pour cause l'industrie bien plus que le labourage et le pâturage. Bolbec « agglomère » 10,959 habitants, Gruchet-le-Valasse 1,464. Raffetot 550.

Parmi les monuments religieux de ce canton, le plus ancien est l'église de Bernières (XIe s.), le plus beau celle de Raffetot (XIIe-XVIIe s.). A noter également les restes de l'abbaye du Valasse (XIIe et XIIIe s.) près de Gruchet, les ruines du manoir de Fontaine-Martel près Bolbec et châteaux du XVIe s. à Caltot près Bolbec et à Lintot.



Saint-Martin-du-Bec : Le Chateau (Canton de Criquetot).
Ce manoir de la Renaissance défendu par des fossés pleins d'eau est à côté de l'abondante fontaine où commence la Lézarde.



Bolbec : La Place.
Cette cité de tissages, filatures et autres industries, est à 40 mètres au-dessus des mers, dans le vallon du Bolbec.



VUE GÉNÉRALE D'ÉTRETAT.
Il est superflu de louer Etretat, son Aiguille, sa Porte d'Amont, sa Porte d'Aval, sa Manneporte. Ces portes sont des arches triomphales où passe et repasse la mer tonnante.



LE PHARE DU CAP D'ANTIFER.
A une lieue au Sud-Ouest de l'Aiguille d'Étretat; la falaise, haute de 116 mètres, y tourne au Sud-Sud-Ouest.



FALAISE D'ETRETAT (Canton de Criquetot).

DANS le CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL, la falaise normande, partout si grande, a peut-être plus de grandeur qu'autre part. Etretat est universellement célèbre pour la beauté de ses roches assiégées et percées par la mer orageuse. Du niveau général des Océans, le territoire monte à pic sur une campagne plate, sur le pays de Caux, alluvions tertiaires de l'âge éocène ou de l'âge pliocène, où tout vient à souhait pour le laboureur; les récoltes y sont drues, les arbres superbes là où il y a des arbres; mais les vallons y sont secs : l'eau descend dans le filtre du crétacé supérieur, qui est ici la roche fondamentale et va rejaillir au pied de la falaise, à l'air libre ou sous la mer.

21 communes; 13,594 hectares; 12,647 résidents en 1872 et 11,209 ou 1,438 de moins en 1906. 761 habitants agglomérés seulement à Criquetot-l'Esneval, contre 1,982 à Etretat.

A Criquetot-l'Esneval se montrent un manoir contemporain de Louis XII et un clocher roman. Bordeaux-Saint-Clair possède ce qu'il y a de plus antique sur ce territoire, des débris ou vestiges d'une villa romaine. Plus de la moitié des 21 communes se groupent autour de vieilles églises, dont la plus grande part romanes, au moins en partie. Ruines de châteaux, notamment à Henqueville. Manoirs de Saint-Martin-du-Bec (XVIe siècle), de Bénouville et de Cuverville, tous deux du XVIIIe. Phare à la lèvre de la falaise, au cap d'Antifer, dans la commune de la Poterie.



[illegible]
C'est [illegible]ment historique remontant au [illegible] siècle par [illegible]ur et son cloc[illegible] au XIe par [illegible].



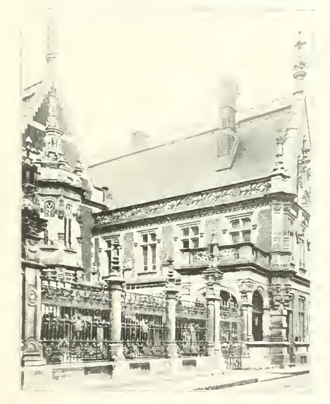
ÉTRETAT : LA PLAGE.
Étretat n'a point de port en eau profonde; on y hale les bateaux à marée basse sur la plage découverte.



FÉCAMP : LE PORT.
On n'y entre pas aisément par tous les vents, mais on ne cesse de l'améliorer.



VATTETOT : L'ÉGLISE.
Vattetot-sur-Mer commande la mer de 90 mètres.



FÉCAMP : LA BÉNÉDICTINE.
Célèbre par la liqueur qu'on y fabrique ; elle renferme un musée riche en restes lapidaires.



VUE GÉNÉRALE DE FÉCAMP.
Cette ville est le premier port de pêche de France en ce qui concerne les expéditions, trop souvent périlleuses à Terre-Neuve, et, plus près, sur les côtes de l'Écosse.



YPORT : LA PLAGE.
La falaise à pic a ici plus de 80 mètres d'élévation.



CHAUMIÈRE NORMANDE PRÈS DE VATTETOT.
Ce ne sont pas des palais, mais la verdure les embellit.



Vue générale d'Yport (C^{on} de Fécamp).





Goderville : L'Église.



Fécamp : Saint-Étienne.

Le Canton de Fécamp ouvre sa falaise pour laisser passer la rivière de Fécamp, faite des belles fontaines qu'exsudent les roches du crétacé supérieur. La nature perméable de ces roches se manifeste à deux phénomènes contraires : en haut, la pluie s'infiltre et les vallons sont des vallons secs ; en bas le bloc de la craie poreuse régurgite, sur l'assise étanche, l'eau dont il s'est gorgé sur le tertre. De 120, 130 mètres, ou un peu plus d'altitude, le plateau, qui relève du pays de Caux, reste plateau pur et simple jusqu'au fronton de la falaise et là il s'abat à pic sur la Manche ; c'est un magnifique précipice et le plateau meurt « en beauté ».

3,133 personnes de plus (grâce à la pêche, à l'industrie), aux bains de mer de Fécamp, d'Yport et autres lieux, c'est ce qui ressort de la comparaison des 21,589 individus du recensement de 1872 et des 24,722 de celui de 1906 répartis dans 12 communes, sur 8,059 hectares. Là-dessus 15,872 habitants sont concentrés à Fécamp, 1,835 à Yport, 595 aux Loges.

Fécamp, port de commerce et surtout port de pêche, semble être d'origine gauloise, puis fut gallo-romain. Il doit au moyen âge deux églises, la Trinité (XIIe, XIIIe, XIVe s. : tour de 64 mètres), Saint-Étienne (XVIe s.), la chapelle de Notre-Dame du Salut (XIIIe ou XIVe s.), et nombre de vieilles demeures. Parmi ses églises, il convient de nommer celles de Vattetot-sur-Mer, à cause de son beau clocher du XIIe siècle, de Saint-Léonard (XIIe, XVIe s.), de Ganzeville (XIIIe s.). Ruines des manoirs de Criquebeuf, de la Prison de Guerre (XVe s.) près Ganzeville, de Mesmoulins près Tourville-les-Ifs. Châteaux des Ifs à Tourville (XVIe s.) et de Ganzeville (XVIIIe s.)

Le Canton de Goderville se déroule sur les deux versants du pays de Caux ; au Nord il se penche vers la Manche le long de la rivière de Ganzeville, branche du petit fleuve de Fécamp ; au Sud il s'incline vers la rive droite de la Seine par la rivière de Bolbec. Ces deux rivières roulent des eaux de sources ; elles reçoivent des fontaines plutôt que des ruisseaux, parce que la pluie s'infiltre sournoisement dans la roche essentielle du pays, qui est le crétacé supérieur, recouvert, en larges plaquements, par le tertiaire éocène ou le tertiaire pliocène. Comme altitude, le canton monte d'une trentaine de mètres dans le vallon de la rivière de Ganzeville, à 140 environ sur le plateau de Caux, superbe domaine agricole. Ce territoire de 15,169 hectares en 23 communes a le grand tort d'être agricole et non pas industriel et commerçant. C'est pourquoi le nombre de ses habitants diminue : 13,997 en 1872 et 11,624 en 1906, soit en moins 2,373 personnes. Il y a 1,175 individus en résidence à Goderville. A Goderville vieille église et manoir du XVe siècle. Plus de la moitié des 23 com[illegible] quelconque. On cite avant tout celle de Virville, du XIIe siècle, admirablement conservée, puis celles de Bréauté [illegible] d'Ecrainville (portail roman), de Bec-de-Mortagne (XIe, XIVe, XVIe s.), de Tocqueville (XIIe et XVIe s.), d'Annouville (beau [illegible] manoirs [illegible] Bec-de-Mortagne, châteaux de Clercy (XIIIe s.) près Bornambusc ; d'Angerville-Bailleul, de Mirville, de Serville près [illegible] (XVIe s.), de Mentheville (XVIIIe s.). Beau viaduc courbe de Mirville, sur la ligne de Paris au Havre.



[illegible] de Fécamp



Les Falaises de Vattetot (Canton de Fécamp).



Les Phares de la Hève.
Ces deux « porte-lumière » ont 20 mètres de haut, ce qui porte à 121 mètres l'élévation de leur fanal.



Le Havre : L'Hôtel de Ville.
Il est digne par son ampleur de la grande ville qui aspire à devenir capitale de la Seine-Inférieure.

Le Havre compte 129,403 habitants agglomérés, sur 132,430 de population totale. En apparence il l'emporte de 18,000 âmes sur Rouen ; en réalité, tous faubourgs compris, la vieille capitale de la Normandie est supérieure en population à sa jeune rivale, avec une quarantaine de milliers de citoyens de plus. Avec annexes naturelles, tout ce qui le touche et en fait réellement partie, Graville-Sainte-Honorine, Sanvic, Sainte-Adresse, Biéville, le Havre dépasse légèrement 160,000 âmes, mais Rouen n'est pas loin de 200,000.

Le Havre a tous les mérites d'un grand port de commerce ayant derrière lui un grand fleuve, une ville comme Rouen, une métropole comme Paris, à l'issue d'un superbe pays à la fois très agricole et très industriel. Cette ville est relativement moderne, avec monuments plus ou moins récents, dont plusieurs vastes, beaux, somptueux sans doute, mais sans le prestige de l'histoire et du temps. Ce qu'il a de plus ancien, du XVIe siècle, se trouve dans l'église Notre-Dame et l'église Saint-François.

Quant au pays, il est superbe avec son climat, sa verdure, sa mer, son estuaire de la Seine, sa terrible falaise qui s'abat de 107 mètres au cap de la Hève, jadis Chef-de-Caux, incessamment rongé par les flots : il a lentement reculé devant la vague, il recule et reculera longtemps ou toujours.

Le Havre est le chef-lieu de six cantons, désignés non point par des noms, mais des numéros.

21,586 personnes vivent dans le Premier Canton du Havre, circonscription purement urbaine.



Le Havre : Les Quais.
Les quais du Havre s'allongent naturellement à mesure qu'on creuse ou qu'on agrandit des bassins.



Le Havre : Quai des Casernes.
Comme à Nantes, à Bordeaux, les quais sont les lieux les plus animés de la ville.



Le Havre : Statue de Bernardin de Saint-Pierre.
Ce naturaliste, cet écrivain (1737-1814) était Havrais.



GRAVILLE-SAINTE-HONORINE.
Peuplée de [illegible] habitants agglomérés et, à vrai dire, de 13,273 (car tout son territoire est couvert de maisons qui se touchent presque), cette ville domine l'estuaire de la Seine.



GRAVILLE-Ste-HONORINE : TOMBEAU DE Ste HONORINE.
Le tombeau de la sainte dont Graville a pris son surnom est dans une église romane.



LE HAVRE : L'HOTEL FRASCATI ET LA PLAGE.
Jadis, en partie ville de bois entre murs de défense, le Havre, débarrassé de ses fortifications est devenu une cité de pierre et de brique avec larges rues et beaux hotels.

LE SECOND CANTON DU HAVRE, lequel, non plus, n'a pas de partie rurale, compte 20,453 individus.

LE TROISIÈME CANTON DU HAVRE comprend 22,856 habitants; il est également urbain.

LE QUATRIÈME CANTON DU HAVRE ajoute à ses rues havraises les rues de GRAVILLE-SAINTE-HONORINE faubourg de 13,273 âmes (commune comprise) qui montre les ruines d'une abbaye, notamment une église des XIe, XIIe, XIIIe siècles. Sa population est de 39,165 personnes.

LE CINQUIÈME CANTON DU HAVRE (29,032 habitants) n'a aucune part à la campagne environnante.

DANS le SIXIÈME CANTON DU HAVRE entrent un quartier de la ville et les trois communes de Sanvic (8,838 habitants), de Sainte-Adresse (3,208), de Bléville (3,134). En tout : 30,791 habitants.

Les six cantons du Havre occupent ensemble 3,878 hectares, avec 163,883 habitants en 1906, contre 96,556 en 1872, alors que la ville n'était divisée qu'en deux cantons : le Havre-Nord et le Havre-Sud. La population a donc augmenté de 67,327 individus, soit d'environ 70 pour 100.



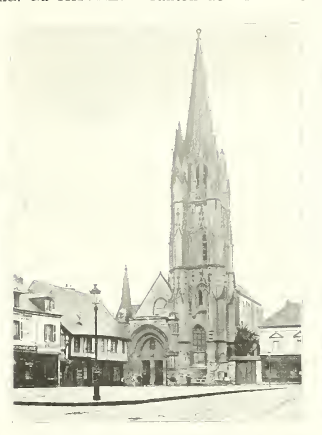
[illegible]
[illegible] port de p[illegible] commerce.



LE HAVRE : LE BASSIN DU COMMERCE.
Il a 5 hectares, contre les 21 du bassin de l'Eure, actuellement le plus vaste du Havre.



LE HAVRE. NOTRE-DAME.
Cette église construite entre 1540 et 1638 unit, non sans originalité, l'ogive à la Renaissance.



NORVILLE. L'ÉGLISE (Canton de Lillebonne).
Le plus beau de cette jolie église, c'est le clocher, de la fin du XIe siècle.



LILLEBONNE : L'ÉGLISE.
Elle est moderne, dans le style du XIVe siècle, avec portail ogival et clocher du XVIe.



LE HAVRE. LE GRAND QUAI.
Il donne sur l'avant-port lequel a un peu plus de 11 hectares d'étendue. Malgré son surnom de « grand », il est moins long que la plupart des autres quais du Havre.



LES VILLAS DE SAINTE-ADRESSE (Canton du Havre).
Sainte-Adresse est moins une ville qu'un rendez-vous de villas.



LE HAVRE : UN PAQUEBOT DANS LE PORT.
C'est dans le bassin de l'Eure que stationnent les plus grands



VUE GÉNÉRALE DE LILLEBONNE.



[illegible]

LE CANTON DE LILLEBONNE est à la fois pays de Caux et val de Seine. Comme pays de Caux il offre de belles moissons, de belles prairies artificielles, des arbres superbes qui mêlent admirablement les villages à la nature, et des altitudes qui dépassent quelque peu 150 mètres; comme val de Seine, il confond les alluvions de ce qui fut jadis une portion de la baie du fleuve avec celle de la rivière de Bolbec et il s'abaisse à peu près au niveau de la mer puisque la Seine est ici violemment agitée par le flot de marée. Comme substance du sol, le crétacé supérieur, ici visible, là caché sous les limons éocènes ou les limons tertiaires.

Les 14 communes du canton de Lillebonne, bloc de 11,031 hectares, avaient ensemble en 1906 une population de 12,688 personnes, ou 1,168 de plus qu'en 1872, croît dû à l'industrie plus qu'à l'utilisation des terres. Lillebonne réunit 5.370 habitants, tout le reste n'est qu'humbles villages. De son passé de ville gallo-romaine, Lillebonne, l'antique *Juliobona*, précédemment la capitale du peuple celte des *Caletes*, n'a gardé que les ruines d'un théâtre, mais son sol a livré de nombreux témoignages de cette glorieuse époque. Quant à l'ère médiévale, elle y a laissé des débris. Dans le canton l'église de Saint-Antoine-la-Forêt est en partie romane, celle de Saint-Maurice-d'Etelan appartient au style de l'ogive flamboyante, elle avoisine un beau château de même style (dernières années du XVe siècle).

DANS le CANTON DE MONTIVILLIERS le plateau cauchois est entamé par la Lézarde, très jolie rivièrette, fille des fontaines. Bues par le tertiaire (éocène ou pléistocène) du pays de Caux, puis infiltrées dans le crétacé supérieur qui est ici la roche de base, les eaux rejaillissent en sources de toute fraîcheur et de toute beauté. La dite Lézarde atteint la rive droite de la Seine, qui n'est plus ici fleuve, mais estuaire. Le canton part donc du niveau des mers ou à peu près, et il s'élève à un peu plus de 100 mètres sur la riche campagne d'en-haut.

C'est l'activité de l'industrie qui a valu à ce territoire les 3.148 habitants de surplus du recensement de 1906 sur celui de 1872. Sur 12,100 hectares l'ensemble de ses 15 communes a passé de 14,748 à 17,896 dont 4,571 agglomérés à Montivilliers, 2,864 à Harfleur, 575 à Epouville, 514 à Octeville-sur-Mer.

Le maître monument de ce canton, c'est l'église d'Harfleur (XVe et XVIe siècles) avec superbe clocher de 83 mètres de haut; presque toutes les autres communes offrent de vieilles églises, la plupart romanes : la plus remarquable, celle de Montivilliers, remonte aux XIe, XIIe, XVIe siècles. Ce chef-lieu montre aussi des débris d'enceinte murée, un charnier, cimetière à galeries de la seconde moitié du XVIe s., une maison de ce même siècle, et le château de Réauté (Renaissance). Ruines du manoir de Cauville. Vieux châteaux de Fontaine-la-Mallet, de la Clignarderie (XVIe s.) près Fontenay, de Saint-Martin-du-Manoir (XVIe s.), d'Anfrayette près Fontaine-la-Mallet (Renaissance), de l'Orcher près Gonfreville, d'Harfleur, de Colmoulins près Harfleur, tous trois du XVIIe. Maison du XVIe à Rolleville.

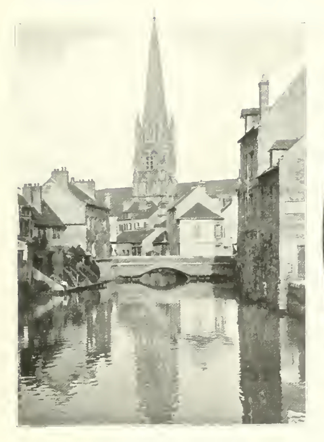




[illegible] (Canton de Montivilliers).



LILLEBONNE : LE THÉÂTRE ROMAIN.



HARFLEUR : L'ÉGLISE (Con de Montivilliers).
Si Harfleur meurt, comme port, de la concurrence du Havre, au moins lui reste-t-il son magnifique clocher à jour.



TANCARVILLE : ENTRÉE DES RUINES (Con de St-Romain).
La porte est une des parties anciennes du manoir.



MONTIVILLIERS : L'ÉGLISE.
C'est une vieille abbatiale à beau clocher du XIIe siècle. De malencontreuses restaurations y ont gâté le roman au cours du XVIe.

Le Canton de Saint-Romain-de-Colbosc est sillonné de vallons secs où l'eau coule en dessous, absorbée qu'elle est par les limons éocènes et surtout pléistocènes du plateau de Caux, et au-dessous de ces dépôts, par la roche perméable du crétacé supérieur. Mais si la campagne d'en haut, d'ailleurs féconde et riche, est anhydre, la campagne d'en bas regorge de fontaines qui vont à la rive droite du fleuve, ou plutôt de l'estuaire de la Seine. Du zéro de l'estuaire au plus élevé du plateau, l'ascension est d'un peu plus de 130 mètres.

19 communes; 13,355 hectares; 11,322 habitants en 1872 et 227 de plus, soit 11,549 en 1906, dont 1,362 groupés à Saint-Romain-de-Colbosc.

Un fort beau legs du passé féodal, c'est ici, sur le fronton de la falaise du Caux, au-dessus de la vaste expansion de l'estuaire du fleuve, c'est le château de Tancarville, avec son donjon et ses 10 tours. Parmi les églises du canton, plusieurs sont romanes, à Etainhus, à Graimbouville, à Sainneville; d'autres sont ogivales; aucune d'elles ne dépasse probablement en antiquité l'if du cimetière des Trois-Pierres, d'une telle rotondité qu'on a pu pratiquer un oratoire dans son tronc gigantesque. Débris du vieux manoir féodal de Saint-Romain-de-Colbosc et ruines du Château-Robert. Château-Neuf de Tancarville (début du XVIIIe siècle); château moderne de Goutimesnil près Graimbouville. Intéressante maison du XVIe siècle à Saint-Eustache-la-Forêt.



TANCARVILLE : LA FALAISE (Canton de Saint-Romain).



GONFREVILLE-L'ORCHER : LE CHATEAU (Canton de Montivilliers).
Ce manoir du XVIIe siècle a donné à Gonfreville son surnom de l'Orcher. Situé au hameau l'Orcher, il domine le cours de la Seine.



TANCARVILLE : LES RUINES (Canton de Saint-Romain).
Le site en est superbe, la vue admirable : restes du XIIe siècle et de la Renaissance ; parties du XVIIIe siècle.

Arrondissement de NEUFCHATEL.

DU côté du Levant, l'ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEL confronte au département de la Somme, le long du fleuve de la Bresle, et au département de l'Oise; au Sud, il s'ajuste au département de l'Eure, [illegible]. Il confine à l'arrondissement de [illegible] à l'Ouest encore et au Nord-ouest, à celui de Dieppe. C'est la plus grande circonscription sous-préfectorale de la Seine-Inférieure, de par ses 155,426 hectares, [illegible] un tout petit peu plus du quart du département. 8 cantons et 142 communes le composent. On distingue deux contrées: au Nord c'est le pays de Caux, alluvions tertiaires sur crétacé supérieur; au Centre, au Midi, c'est le pays de Bray qui a pour roches essentielles le jurassique supérieur, au centre de la contrée, entre rebords crétacés. L'une et l'autre régions sont parmi les plus riches comme sol, à cause des limons qui s'y sont déposés aux époques tertiaires : le Caux brille surtout par ses grains, le Bray par ses herbages, et l'un comme l'autre offrent de magnifiques prairies, et tous les deux de magnifiques forêts. Terres d'[illegible] et de [illegible], comme on le dit souvent de la « grasse » Normandie. [illegible] les eaux se partagent entre la Seine au Midi, les fleuves côtiers au Nord. [illegible] naissent le Théraio, tributaire de l'Oise, l'Epte et l'Andelle, affluents [illegible] vers la Manche descendent la Bresle, l'Yères et les trois branches de l'Arques, [illegible], Béthune et Varennes. Toutes ces eaux sont claires, fraîches, constantes, faites de fontaines vives. Culmen de l'arrondissement, comme de toute la Seine-Inférieure, 2[illegible] mètres, au Sud-Ouest d'Aumale; endroit le moins élevé, dans le val de la Bresle, [illegible] mètres, plus ou moins. L'excellence des herbages du pays de Bray, la fécondité d'un sol souvent mouillé de pluie, les grâces de la contrée ne l'empêchent pas de [illegible] peu à peu de ses hommes. Entre 1872 et 1906, sa population s'est réduite de [illegible]79 personnes : 78,386 en 1872 et 73,007 en 1906, cela fait le compte. Neufchâtel groupe 4,047 citadins, Gournay 3,559, Aumale 1,999, Forges-les-Eaux 1,915, Saint-Saëns 1,613, Blangy 1,581, Ferrières 1,025. Parmi les 142 communes de l'arrondissement il n'en est que 18 ayant plus de 500 habitants agglomérés. Les nations [illegible] les *[illegible]*, des *Carnutes*, des *Velocasses* se rencontraient jadis sur ce territoire où elles n'ont guère laissé de traces; les Romains non plus, sauf à Vieux-Rouen-sur-Bresles, dont l'église a des substructions romaines dans ses fondations. Les vieilles églises sont fort nombreuses, les ruines de [illegible] et [illegible] aussi. Le monument le plus remarquable de l'arrondissement, c'est le superbe château Renaissance de Mesnières.



L'ÉGLISE D'AUMALE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHÂTEL
Kilomètres
0 5 10 15

DANS LE CANTON D'ARGUEIL, limitrophe du département de l'Eure au Sud, règnent les limons tertiaires (les pléistocènes beaucoup plus étendus que les [illegible]). Un beau ruisseau qui sera plus loin une charmante rivière, la vive et fraîche Andelle, y serpente en un val prairial, ombragé et finit par n'y [illegible] que de 70 mètres environ, tandis que les collines qui la commandent montent jusqu'à 208 mètres. Aux grâces des jolies sources, des [illegible] des herbages, le territoire unit la beauté sévère de la magnifique forêt de Lyons (10,618 hectares) où le hêtre est roi; il en possède la partie occidentale. [illegible] 15 communes de ce territoire de 18,617 hectares n'a 500 habitants en son chef-lieu; Argueil n'en groupe que 315, contre les 336 de Sigy. De 1872 à 1906, le canton a perdu 1,499 individus, ayant baissé de 7,275 à 5,776 résidents. C'est plus d'un cinquième en moins. Une bonne moitié des églises et [illegible] de ce territoire sont plus ou moins anciennes; il n'en est guère de romane : celle de Saint-Lucien et la chapelle de Montagny près de Nolleval [illegible] au XII[e] siècle. Le manoir de Normanville près du Mesnil-Lieubray date des XV[e] et XVI[e], celui du Boulay près Nolleval du XVI[e]; celui de la [illegible] de 35 mètres de haut, plus de trois fois centenaire, près de la Feuillie, tilleul de 8 mètres de tour près de Nolleval.

LE CANTON [illegible] de l'Orient aux deux départements de l'Oise et de la Somme. C'est lui qui s'honore de dresser le plus haut tertre de [illegible] de tout le département de la Seine-Inférieure. Ce renflement supérieur, voisin du bourg de Conteville, atteint 243 mètres, au partage des eaux entre la Bresle, l'Arques et l'Oise par le Thérain, donc entre les fleuves côtiers et la Seine. L'endroit le plus bas, dans le val de ladite Bresle, ici point éloignée de ses premières fontaines, est par 110 mètres ou moins encore. Le plateau d'où divergent ainsi deux petits fleuves et une rivière consiste en roches de l'étage supérieur du crétacé, et sur ces roches, en tertiaire pléistocène et en un îlot de pléistocène. Sur une aire de 15,075 hectares scindée en 13 communes, le canton d'Aumale a perdu 395 habitants de 1872 à 1906 : le dénombrement de 1872 lui avait donné 7,633 citoyens, celui de 1906 en accusa 7,238 seulement. Aumale groupe 1,999 urbains, ce qui en fait la troisième ville de l'arrondissement après Neufchâtel et Gournay.

Aumale n'offre rien d'antérieur au XVI[e] siècle. Son église va de 1508 à 1610, son hôtel de ville date des XVI[e] et XVII[e], ses maisons en bois sont de la Renaissance. Quelques églises dont la plus ancienne (XII[e], XIII[e] s.) à Vieux-Rouen-sur-Bresles est tout à fait antique par ses substructions, restes d'un temple de Jupiter ou autre divinité romaine. Non loin de là, parmi les bois, beau donjon de Mataputenam, nom singulier d'un vieux château fort.



[illegible] D'AUMALE.



LE MANOIR DE FONTAINE (Canton de Blangy).
Fontaine est un hameau de 144 habitants agglomérés, dans le proche voisinage de Blangy, bourg appelé, tout au long, Blangy-sur-Bresles. Voisin de ce fleuve, il date du XVIe siècle.



FORGES-LES-EAUX : L'ETABLISSEMENT THERMAL.
Forges-les-Eaux a son site en un charmant pays verdoyant, à 165 mètres au-dessus des mers, entre l'Epte et l'Andelle. Ses eaux minérales sont froides, ferrugineuses et bicarbonatées.

SÉPARÉ à l'Est, du département de la Somme par le lit du fleuve côtier Bresle, le CANTON DE BLANGY se déroule sur le Petit Caux, prolongement et terme oriental du plateau cauchois. Ayant à l'Est ladite Bresle, à l'Ouest l'Yères, autre fluviot côtier, il a, sur l'un et sur l'autre, de délicieuses prairies, de beaux ombrages, des cascades de moulins, d'usines, tous les agréments intimes de la belle Normandie. Sur la Bresle le niveau du sol finit par ne pas dépasser 20 mètres; sur le tertre on atteint 210. Fait de crétacé supérieur, avec bande de tertiaire pliocène, ce territoire participe grandement aux deux forêts d'Eu, la Haute et la Basse, qui ont ensemble 9,390 hectares où le hêtre l'emporte infiniment sur le chêne, le charme, le châtaignier, l'épicéa.

1,724 habitants de moins qu'aussitôt après la guerre, ainsi qu'il résulte des 13,454 personnes recensées en 1872 comparées aux 11,730 du dénombrement de 1906; le tout sur 23 communes occupant ensemble 23,431 hectares: le canton de Blangy est, comme étendue, le second de la Seine-Inférieure, après celui d'Envermeu, avant celui de Forges-les-Eaux. Blangy groupe 1,581 personnes, Réalcamp 625, Foucarmont 577, le Caule-Sainte-Beuve 547, Nesle-Normandeuse 537, Saint-Léger-aux-Bois 521.

Blangy se signale par sa vieille église, par une maison en bois de la Renaissance et aux environs, par le manoir de Fontaine et celui des Hottineaux qui remonte au XVIe siècle. La plus ancienne église du canton paraît être celle de Soreng près Monchaux (XIIe siècle); les autres sont du XIIIe au XVIe ou XVIIe. Foucarmont possède des débris d'une abbaye du XIIe. Ruines de manoirs à Saint-Léger-aux-Bois (XIVe siècle), à Guerville, à Monchaux, à Saint-Riquier-en-Rivière. Chapelle de l'Epinette près Foucarmont (XVIe siècle), de Campneuseville (XVIIe siècle), de Nesle-Normandeuse et de Rieux (XVIIIe siècle).



BLANGY : L'EGLISE.
Blangy borde les belles prairies de la Bresle, dispersées en bras sinueux, à 50 mètres d'altitude. Son église, intéressante, remonte aux XVIe et XIIIe siècles.

CONFRONTANT du Levant au département de l'Oise, le CANTON DE FORGES-LES-EAUX fait partie du pays de Bray, justement fameux par la splendeur de ses arbres, la supériorité de ses pâturages. Des collines crétacées y entourent et y dominent le val de Bray, bassin jurassique beaucoup plus long que large connu par les géologues sous le nom de la « boutonnière ». C'est le lieu d'origine de l'Epte et de l'Andelle, tributaires de droite de la Seine, du Thérain, affluent de l'Oise, de la Béthune, qui est l'une des trois rivièrettes qui composent le fleuve de Dieppe, l'Arques. Le beau coteau de Saint-Michel d'Halescourt, noblement proéminant, s'élance à 227 mètres, et de ce culmen le territoire descend à une centaine de mètres dans le vallon de la naissante Andelle.

Ce canton est le plus étendu de la Seine-Inférieure après ceux d'Envermeu et de Blangy: il comprend 22,950 hectares en 21 communes peuplées ensemble de 11,422 personnes en 1906, contre 11,494 en 1872: d'où 72 de moins. Forges-les-Eaux, ville de bains, y compte 1,915 habitants agglomérés, Gaillefontaine 665.

Les trois quarts des communes du canton de Forges-les-Eaux possèdent de vieilles églises et chapelles dont beaucoup du temps roman ou des premiers siècles de l'ogive; à noter parmi les plus anciennes, en tout ou en partie, celles de Mauquenchy, de Saint-Maurice près Gaillefontaine, de Courcelles-Rançon près Haussez, de Saint-Pierre près Grumesnil, de la Bellière, de Longmesnil, d'Haussez, de Pommereux, de Saumont-la-Poterie, de Villedieu près Haucourt. Restes de l'abbaye de Beaubec. Ruines ou débris de manoirs de Beaussault (XIIIe siècle), de Gaillefontaine. Châteaux de Roncherolles-en-Bray (XVIIIe siècle) et d'Halescourt près Saint-Michel, celui-ci moderne.

CONTIGU à deux départements, à celui de l'Oise à l'Est, à celui de l'Eure au Midi, le CANTON DE GOURNAY fait partie du pays de Bray, notamment de la « falaise de Bray » qui tombe « en grandeur » sur la vallée de Bray. La susdite falaise atteint 221 mètres d'altitude près de Boschyons, tandis que l'Epte, affluent de droite de la Seine, s'abaisse en son val verdoyant jusqu'à 80 mètres environ.

La contrée est prairiale, bocagère, avantageuse à l'éleveur comme au colon et, l'on peut dire, supérieurement agréable à voir. Le crétacé (inférieur ou supérieur) en est la substance.

16 communes; 18,153 hectares; 412 personnes de plus en 1906 qu'en 1872: c'est la différence entre 10,537 au dernier recensement et 10,125 au premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871. Gournay, la seconde cité de l'arrondissement, groupe 3,559 habitants, Ferrières 1,025.

Une église des XIe et XIIe siècles, des maisons en bois de la Renaissance, un couvent du XVIIe siècle où sont logés des services publics donnent quelque intérêt à Gournay, qui a sa cascade, humble il est vrai, du Gouffre, formée par l'Epte. L'église de Méneval (XIe et XIIe siècles) est assez remarquable. Les églises romanes ou en partie romanes sont celles de Merval près Brémontier, de Bouvreuil près Dampierre; un certain nombre appartiennent à l'ogive. Ruines d'un manoir du XIIe siècle à Neuf-Marché. Vieux châteaux de Molagnies (XVe siècle), des Huguenots (XVe siècle) et de Rambures près Dampierre, d'Elbeuf-en-Bray (XVIe siècle) de Merval, bel édifice du XVIIe siècle près Brémontier, de Varden près Neuf-Marché (XVIIe s.), d'Ernemont-la-Villette et de Ferrières, tous deux du XVIIIe. Maison du XIIIe à Neuf-Marché.



GOURNAY : L'EPTE.



NEUFCHATEL-EN-BRAY.



SAINT-SAENS : L'ÉGLISE.

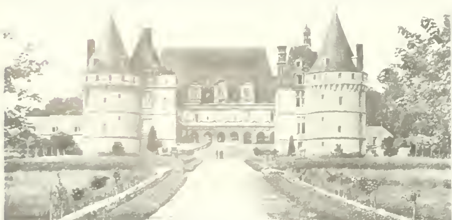
Le Canton de Londinières a sa part, part méridionale, du bourg agricole prodigieusement étiré d'Aliermont qui, de bout à bout, n'a pas moins de 16 kilomètres de long d'une route. C'est plus que l'étendue longitudinale de Paris lui-même, avec la population d'une petite ville ou, si l'on veut, d'une grosse bourgade. Il participe également aux 2,000 hectares de la forêt du Hellet, qui occupe le faîte tertiaire pléistocène, entre la vallée de la Béthune (au Couchant) et celle de l'Eaulne (au Levant) ; ces riviérettes sont deux des trois composantes du fleuve de Dieppe. Sol crétacé de l'étage supérieur, sauf le tertiaire sur lequel croît la forêt sus-nommée ; belles cultures, belle verdure, comme il est naturel au pays de Bray, qui s'ajuste par ici au pays de Caux. Culmen, 220 mètres sur le dos entre Eaulne et Yères ; 50 mètres à peu près à la sortie de l'Eaulne. Ce territoire de 20,598 hectares, divisé en 17 communes, souffre de la dépopulation : les 7,110 résidents de 1906 y sont inférieurs de 900 unités aux 8,010 du recensement de 1872. Londinières y possède 856 habitants agglomérés, Grandcourt 580, Fresnoy-Folny 530. Londinières a sur son territoire deux églises, celle du bourg et celle de Boissay (en partie Renaissance), autant de vieilles églises que de communes, sinon plus, les unes en partie romanes comme celles de Bailleul, de Puisenval, de Wanchy et plusieurs des XIIe et XIIIe siècles. Manoirs de [illegible] (XVIe s.), à Puranville [illegible] près Baillolet, de Tourpes (XVIe s.), aujourd'hui simple ferme, près Bures, de Smermesnil (XVIIe siècle).



[illegible]

Neufchatel s'appelle tout au long Neufchâtel-en-Bray, et, en effet, le Canton de Neufchatel relève du pays de Bray, « corbeille de verdure ». Son chef-lieu se trouve à l'origine de la « boutonnière de Bray », longue dépression jurassique commandée par les roches crétacées de la « falaise de Bray » et lieu de divergence de maintes riviérettes du bassin de la Seine ou de celui des fleuves côtiers. Au Sud-Est de Neufchâtel, entre la Béthune et l'Eaulne, riviérettes qui contribuent à la formation du fleuve de Dieppe, le territoire atteint 238 mètres (et c'est là l'un des hauts lieux de la Seine-Inférieure). En contre-bas la Béthune abandonne le canton par 55 mètres seulement. Part aux 2,000 hectares de la forêt du Hellet, et 575 des 6,559 de la forêt d'Eawy. La possession du chef-lieu de l'arrondissement n'a pas garanti de la dépopulation ce canton dont les 22 communes s'espacent sur 21,268 hectares : 12,075 résidents en 1872 et 11,858 en 1906, c'est 217 en moins. Il y a 4,047 habitants agglomérés à Neufchâtel, 675 à Bully, 673 à Mesnières. Neufchâtel n'offre à l'antiquaire, à l'historien, qu'une église des XIIe, XIIIe, XVe, XVIe siècles et des maisons du XVIe, mais ce canton possède un des plus beaux châteaux Renaissance de la Normandie, à Mesnières. Comme autres manoirs on peut nommer ceux de Mortemer (XIIe et XIIIe siècles, en ruines), de Neuville-Ferrières (XIIIe siècle), de Ménonval (ruiné), du Flot (XVIe siècle) près Bully, de Bouelles (XVIe et XVIIe siècles), de Saint-Germain-sur-Eaulne (XVIe et XVIIIe siècles). Parmi les anciennes églises, ou chapelles, à peu près chaque commune ayant la sienne, ou les siennes, un certain nombre sont romanes ou ont des parties romanes, à Bouelles, à Port-Mort près Flamets-Frétils, à Sainte-Beuve-en-Rivière, à Sainte-Saire, à Vatierville, à Hodeng-en-Bray dont le clocher du XIe siècle avoisine les beaux débris de l'abbaye de Bival (XIIe siècle) : plusieurs remontent au XIIe, au XIIIe.

Dans le Canton de Saint-Saens le plateau cauchois est fait ici comme ailleurs de tertiaire éocène comme aussi, et plus souvent, de tertiaire pléistocène ; il se penche de deux côtés. Au Nord, il s'incline vers la Manche, le long de la Varenne, l'une des trois composantes de l'Arques ; au Sud il s'abaisse vers la rive droite de la Seine. Sur ce faîte il atteint 203 mètres à Mathonville ; dans le val de la Varenne il descend à moins de 100 mètres. Comme partout ailleurs en pays de Caux le sol est excellent, la culture bien raisonnée, les moissons drues, les bourgs cossus, les arbres superbes, les forêts hautaines et solennelles. Des 6,559 hectares de la selve d'Eawy, 1,244 lui appartiennent, et la selve de Saint-Saens, prolongement de celle d'Eawy, en a 1,819. Ainsi que tous les cantons de l'arrondissement de Neufchâtel, celui de Saint-Saens se dépeuple ; en 1872 il comptait 8,320 habitants ; en 1906 il n'en avait plus que 7,336, sur 15,334 hectares, en 15 communes. C'est un recul de 984. 1,613 personnes sont groupées à Saint-Saëns. Tout ce que possède de curieux Saint-Saëns, c'est une église romane moderne ; tout ce que le canton a d'intéressant comme antiquité, comme art, ce sont les vieilles églises de Critot, Fontaine-en-Bray, Maucomble, Bocquemont, Sommery.





LE CHATEAU DE MESNIÈRES (canton de Neufchâtel).



L'ÉGLISE DE LONDINIÈRES.



Arrondissement de ROUEN.

L'Arrondissement de Rouen déroule ses 16 cantons, leurs 159 communes, sur 134,492 hectares : ce qui équivaut à un peu moins des 22 centièmes du département. Il a pour bornes : au Midi, le département de l'Eure; à l'Est, l'arrondissement de Neufchâtel; au Nord, celui de Dieppe; à l'Ouest, celui d'Yvetot.

Tout entier sur des substances relativement très modernes, il s'étend sur des nappes tertiaires, limons de belle et bonne fertilité, sur un socle de roches crétacées (étage supérieur). Au Midi, au-dessus de la rive gauche de la Seine, on est sur le bout septentrional du plateau du Roumois ; au Nord, au-dessus de la rive droite du fleuve, c'est le célèbre, le plantureux pays de Caux, avec 233 mètres de suprême surrection, au toit faîtier entre l'eau de Paris et l'Arques, fleuve côtier de Dieppe. Quant au lieu inférieur, c'est à peu près le niveau des mers, sur le bas de la Seine déjà sujette à marée.

Le fleuve est ici magnifique, avec immenses détours et superbes forêts dans ses « cingles », les riviérettes qui s'y joignent sont à l'état naturel, des ondes fraîches, pures, très constantes parce qu'elles ont pour origine et pour soutien de grandes fontaines entretenues par les pluies qui s'abattent sur des campagnes perméables.

L'industrie augmentant toujours ses usines, la population de l'arrondissement s'est accrue : de 275,146 personnes en 1872 elle est montée à 317,504 en 1906. C'est 42,358 de plus, ou 15 à 16 pour 100 d'augmentation.

Il y a 111,402 habitants agglomérés à Rouen, nombre que l'agglomération rouennaise véritable dépasse de plusieurs dizaines de milliers. On en compte 18,096 à Sotteville-lès-Rouen, 17,800 à Elbeuf, 14,852 au Petit Quevilly, 9,294 à Caudebec-lès-Elbeuf, 6,670 à Darnétal, 6,542 à Déville-lès-Rouen, 5,245 à Barentin, etc., etc. Sur les 159 communes de l'arrondissement, 24 ont plus de 1,000 âmes au chef-lieu, 32 plus de 500.

Les antiques *Véliocasses*, Gaulois de ces parages, brillent par leur absence et la puissance romaine y est peu visible. A part les admirables monuments de Rouen, il convient de nommer avant tout les ruines de l'abbaye de Jumièges, et l'église romane de Saint-Martin-de-Boscherville et le château de Canteleu (XVIIe siècle).

Le Canton de Boos, dans l'immédiate banlieue de Rouen, occupe un plateau qui s'élève un peu au-dessus de 160 mètres et s'abaisse presque au niveau de la mer, en talus raides, vers la rive droite de la Seine et le profond vallon de l'Aubette. Ce plateau éocène, ou miocène, ou pléistocène, ou quaternaire sur crétacé supérieur n'est autre que le Caux, le célèbre Caux si fertile, si bien ordonné, si sagement cultivé, avec de si beaux villages environnés de grands arbres. Ce territoire où, du fronton des hautes collines, on a de si belles vues sur la vallée du fleuve, s'étend sur 11,299 hectares partagés entre 17 communes. 10,427 personnes y vivent d'après le recensement de 1906, contre 10,456 ou 29 de plus en 1872. Boos, l'un des moindres bourgs du canton, n'a que 232 habitants agglomérés, contre 511 à Notre-Dame de Franqueville, 879 à la Neuville-Champ-d'Oisel, 1,466 à Amfreville-la-Mi-Voie, 1,811 à Blosseville-Bon-Secours. Ces deux dernières bourgades sont en réalité des faubourgs de Rouen. L'église la plus renommée de ce canton, Notre-Dame de Bon-Secours, près Blosseville, n'est connue que pour son très fréquenté pèlerinage; c'est un édifice moderne, style de l'ogive du XIIIe siècle. Les plus anciennes des « basiliques », aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen et à Neuville-Champ-d'Oisel remontent au XIIIe siècle. Ruines des châteaux de Boos (XIIIe siècle) et de la Haute-Motte près Montmain.



Boos.

Le Canton de Buchy se déroule au faîte du pays de Caux, à la fois sur le versant de l'Arques, fleuve côtier, au Nord, et sur le versant de la Seine, au Sud : il s'incline vers le fleuve de Paris par deux froids et vifs tributaires de l'Andelle. Ses altitudes vont de 75 mètres, plus ou moins sur la Crevon, l'un de ces deux affluents, à 233 mètres, à Bosc-Bordel. Ce nom de Bosc montre que les bosquets, les groupes d'arbres, surtout autour des villages, ne manquent pas sur ce riche plateau de culture où tantôt le crétacé supérieur se montre à nu et tantôt se cache sous des limons éocènes ou pléistocènes. 821 personnes de moins qu'en 1872, c'est le progrès à rebours de la population de ce territoire de 15,662 hectares, bloc de 21 communes : de 7,338 au recensement d'après la guerre franco-allemande, il est descendu à 6,517. Tel est ici, et un peu partout en France, le sort des cantons purement ruraux. Buchy rassemble 771 habitants autour de sa mairie. Comme églises, aucune de romane; celle d'Ecalles près Estouteville date du XIIIe s., celle d'Estouteville en partie de la Renaissance; les autres sont intermédiaires. Ernemont-sur-Buchy montre deux manoirs : l'un de la fin du XVIe s., l'autre du XVIIIe. Le château d'Héronchelles remonte à la Renaissance.

Buchy.



L'Église de Bon-Secours (Canton de Boos).



Vue générale de Darnétal.

Devenu un centre important de filatures de coton, de fabriques d'indiennes, d'impressions sur indiennes, de teintureries, etc., etc., ce chef-lieu de canton, riverain du Robec, est en réalité une annexe de Rouen, la grande et noble ville normande n'étant qu'à une lieue de distance.

Penché vers la rive droite du fleuve de Paris, le Canton de Clères s'incline vers lui le long du Cailly, rivière de sources que l'industrie condamne à de perpétuels travaux, d'usine en usine. D'écluse en écluse cette riviérette en arrive à n'être plus qu'à une soixantaine de mètres au-dessus de la Seine, ici soumise aux alternances de la marée; tandis que sur le plateau, qui est terre cauchoise avec toutes les richesses du pays de Caux, on se trouve à 150, 160, même 170 mètres d'altitude, parmi les champs, les arbres, les pommiers, « entre le cidre et le blé ». La haute plaine cauchoise est ici, comme ailleurs, de crétacé supérieur avec empâtements éocènes ou, plus souvent, pléistocènes. Bien que possesseur d'une industrie assez développée, le canton de Clères avait moins d'habitants en 1906 qu'en 1872; de 12,264 résidents il a reculé à 11,596 : d'où 668 existences en moins dans ses 22 communes, sur 19,252 hectares. Clères ne rassemblant que 437 personnes autour de son église, il y en a 1,846 à Monville, bourg manufacturier.

Clères a pour attractions historiques son ancienne église et son château des xve et xvie siècles; l'église de Fontaine-le-Bourg est en partie romane, celle de Monville et de Sierville ont des parties du xiie siècle. Ruines de manoirs à Cailly, à Fontaine-le-Bourg, à Saint-Germain-sous-Cailly (xiiie siècle), châteaux du Mesnil-Godefroi (xvie siècle) près la Rue-Saint-Pierre, de Fontaine-le-Bourg (xvie siècle), de Saint-Germain-sous-Cailly, du Bois-Isambert près Monville, d'Esteville, tous trois du xviie siècle, ainsi que celui de Rombosc près Mont-Cauvaire, qui est un bel édifice, de Claville-Motteville (xviiie siècle).



Clères : Le Chateau.

Clères : La Halle.

Ce bourg cantonal, quatre à cinq fois moins peuplé qu'un bourg manufacturier de son canton, est situé dans le fond de ravine dont surgissent les premières eaux de la Clérette, tributaire du Cailly; ces sources sont d'une utile abondance; l'une d'elles donne en bonnes eaux 190 litres d'eau par seconde, une autre 90; d'autres sont motrices; au-dessus de ces fontaines le plateau de Caux ondule à 150-170 mètres.

Dans le Canton de Darnetal, banlieue immédiate de Rouen, deux riviérettes qui s'achèvent dans la Seine, rive droite, à Rouen, l'Aubette et le Robec, [illegible] de puissantes, à de limpides fontaines; puis l'industrie les ternit et les empoisonne; de sillons d'argent dans la prairie, elles sont devenues des rues d'usines.

L'un et l'autre de ces courants occupés à vivifier des machines ont creusé leur profonde rainure dans le bloc crétacé (étage supérieur de la craie) du fameux pays de Caux dont le revêtement tertiaire (éocène ou pléistocène) donne de si belles moissons.

Le territoire du canton y atteint de 150 à un peu plus de 170 mètres; au bas du terre-plein le long du Robec il dépasse à peine le rideau de la Manche, à côté de la Seine, que remonte le flot de mer.

Étant voué à l'industrie, ce territoire où 21 communes disposent ensemble de 11,782 hectares, a gagné 2,699 personnes en 34 ans, des 18,384 du recensement de 1872 aux 21,083 du dénombrement de 1906. Darnétal y comprend 6,770 habitants agglomérés, Bois-Guillaume 3,249, Bihorel 2,554.

Les ruines de l'église d'Héron se rapportent au xiie siècle; le clocher de Ry est de la même époque : églises du xiiie (en tout ou en partie) à Saint-Denis-le-Thiboult, à Servaville, à la Vieux-Rue; belle façade de l'église de Long-Paon près Darnétal (xve siècle) : restes intéressants d'un couvent du xiiie siècle à Bois-l'Évêque. Ruines de châteaux à Préaux, à Saint-Denis-le-Thiboult, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Manoirs de Martainville (Renaissance), de Roncherolles, de Héron, de Malvoisine près Héron, d'Auzouville-sur-Ry, tous trois du xviie siècle. Maisons du xvie à Isneauville. Superbe cèdre du Liban qui « court » sur ses deux cents ans à Saint-Martin-du-Vivier.



La Seine a Duclair.



DUCLAIR : L'ÉGLISE.
Elle est monument historique ; cet édifice remonte pour la plus grande part au XIIe siècle : le portail date de la Renaissance.



DUCLAIR : LE BAC.
La Seine, qui reçoit la Sainte-Austreberthe, au bas du talus du pays de Caux, commence à prendre ici largeur de fleuve.

Au long de deux grands méandres de la Seine, montée et descendue par la marée, donc à peu près égale au niveau de la mer, le CANTON DE DUCLAIR est à la fois val et tertre. Sur le tertre, qui est un fragment de l'opulent pays de Caux, il montre du crétacé supérieur ou le cache sous des remblais tertiaires ou quaternaires ; il atteint des altitudes de 100 à 120 mètres sur ce plateau qu'éventre ici le creux profond où court la Sainte-Austreberthe, riviérette faite uniquement de fonts vives, non de ruisseaux aériens, et par cela même extraordinairement constante, — mais l'industrie lui a ravi sa limpidité. — Au bord du fleuve, soumis au flot de mer, on est à peu près au niveau de la Manche ; le sol d'alluvions est d'une riche fécondité, des forêts l'embellissent : forêt de Mauny (950 hectares), forêt de Jumièges (750 hectares), part aux selves du Trait et de Roumare.

Sur les 11,627 habitants de 1906 — contre 12,195 en 1872, soit 568 de moins au dernier recensement — 1,370 vivent à Duclair et 619 à Saint-Pierre-de-Varengeville. 20 communes s'y distribuent 20,491 hectares.

Le maître monument du canton de Duclair comme aussi l'un des plus beaux de Normandie, c'est la superbe ruine de l'abbaye de Jumièges (XIe et XIIe s.), bourg dont l'église paroissiale est de la même époque. Un autre et remarquable édifice religieux, l'église romane de Saint-Martin de Boscherville se voit de loin à ses trois clochers. Presque toutes les autres communes du territoire offrent des églises curieuses, telles, parmi les plus anciennes, celles de Bardouville, de Duclair, Saint-Paër, Vainville. Châteaux d'Ambourville (XIIIe et XVe s.), du Mesnil-sous-Jumièges (ruiné : XIIIe et XVe s.), qui fut témoin de la mort d'Agnès Sorel, du Trait (en ruines), d'Yville-sur-Seine (l'un du XVe s. en bois : l'autre du XVIIIe), d'Hénonville (XVe s. : c'est aujourd'hui une ferme), d'Anneville-sur-Seine et de la Rivière-Bourdet près Quevillon (tous deux du XVIIe s.), de Vaurouy près Duclair et de Mauny (tous deux du XVIIIe s.). Comme antiquité le premier rang revient à la chaise de Gargantua, mégalithe de la commune de Saint-Pierre-de-Varengeville.



DUCLAIR : MAISONS SOUTERRAINES.
La falaise cauchoise de Duclair est percée de grottes habitées.



ÉGLISE DE ST-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE.
Elle date de 1100 environ.



VUE GÉNÉRALE DE DUCLAIR.
Le fleuve, en son beau val, n'est plus ici qu'à quelques mètres au-dessus des mers.



LE PETIT-COURONNE. LA MAISON DE CORNEILLE (Con de Grand-Couronne).
Le grand Corneille y passait ses vacances : petit musée cornélien.



ÉTANG DANS LA FORÊT DE ROUMARE (Canton de Grand-Couronne).
Cette sylve à laquelle ont part trois cantons et dix communes occupe une péninsule de la Seine, entre 30 et 130 mètres d'altitude. C'est elle qui possède le célèbre chêne du Leu et le non moins fameux Gros Hêtre, qui a plus de 8 mètres de circonférence.

LE CANTON D'ELBEUF heurte au Midi le département de l'Eure. C'est comme un faubourg lointain de Rouen, au bord du fleuve de Rouen, en amont de la grande ville normande. Déjà soumise au va-et-vient du flot des mers, la Seine y longe de sa rive gauche la base du Roumois, haut par ici de 120 à 130 mètres et assombri sur son crétacé supérieur et ses dépôts tertiaires par les 2,154 hectares de chênes, hêtres, charmes, pins sylvestres, bois blancs de la forêt de la Londe.

Ainsi que les pays industriels quand l'industrie y fléchit quelque part, le canton d'Elbeuf a vu diminuer sa population. Ses 10 communes (sur 9,745 hectares) comprenaient 46,024 habitants en 1872 ; en 1906 il y en avait 7,233 de moins, soit 38,791 seulement, dont 17,800 agglomérés à Elbeuf, 9,294 à Caudebec-lès-Elbeuf, 3,066 à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, 2,519 à Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng, 1,010 à Orival, 921 à la Londe. En vérité vraie, Elbeuf, Caudebec et Saint-Aubin font un seul et même centre d'une trentaine de mille âmes.

Elbeuf possède deux églises de moyenne vieillesse, l'une du XVIe siècle, l'autre des XVIe et XVIIIe ; celle de la Londe a des parties du XIe et du XIIe ; celles de Cléon, de Freneuse, de Tourville-la-Rivière ne remontent, au plus haut, qu'au XVIe. Ruines d'un manoir du XIVe à Orival, bourg qui montre aussi un bâtiment du XVIe et des demeures troglodytiques. Vieux châteaux de Freneuse et de Beaudoin près Freneuse ; château du Basset près Cléon (XVIIIe siècle).



LE PETIT-QUEVILLY. CHAPELLE SAINT-JULIEN (Canton de Grand-Couronne).
Ancienne maladrerie ; elle date du XIIe siècle.

AUX rives de la Seine, presque égale au niveau des mers puisque la marée la rebrousse ou la descend, le CANTON DE GRAND-COURONNE est compris dans deux énormes cingles du fleuve, celui qui a sa tête à Rouen, celui qui a son sommet à la Bouille. Le détour de Rouen, le plus ample que décrive la rivière de Paris, déroule 35 kilomètres pour moins de 5 kilomètres d'isthme. Celui de la Bouille n'en a pas tout à fait 30 pour un isthme de 11 ; le premier renferme la forêt du Rouvray, vaste de 3,239 hectares dont les deux tiers en pins sylvestres ; le second la forêt de Roumare (4,057 hectares) où les pins sylvestres occupent plus de moitié de la contenance totale. Au-dessus de la rive gauche du fleuve un talus porte le plateau du Roumois, haut de 130 mètres, au-dessus de la Bouille et fait de crétacé supérieur empâté de limons tertiaires, d'alluvions quaternaires. Mêmes natures de terrains dans les deux boucles de la Seine.

7,478 hectares en 10 communes, c'est toute l'aire de ce canton de 21,642 habitants en 1906, contre 28,675 en 1872 — d'où 7,033 en moins, par suite de remaniements administratifs et de l'émigration vers Rouen (?). Grand-Couronne ne réunissait que 1,044 personnes au chef-lieu, on en compte 1,851 au Grand-Quevilly, et 14,852 au Petit-Quevilly, qui n'est, au vrai, qu'un faubourg de Rouen ; il y en a 792 au Petit-Couronne.

Moulineaux l'emporte en intérêt sur les autres communes du canton par sa remarquable église du XIIIe siècle, ses maisons de la même époque, son ossuaire et son manoir du XVIe. L'église de Saint-Pierre-de-Manneville a son importance et sa beauté, elle est du XVIe siècle ; celle de Val-de-la-Haye date des XIVe et XVIe ; celles de la Bouille, d'Hautot-sur-Seine, de Sahurs, sont, en partie, du XVIe. Deux chapelles curieuses, au Petit-Quevilly et à N.-D. du Vœu près Sahurs, petit bijou de la Renaissance. Châteaux du Grand-Quevilly (XVIIIe siècle) et d'Hautot-sur-Seine (moderne).



ORIVAL. LES ROCHERS ET LE VILLAGE (Canton d'Elbeuf).
Orival est commandé de [illegible] mètres par le talus de rebord du Roumois.



ELBEUF. L'ÉGLISE SAINT-JEAN.
La façade remonte au temps de Henri III.

Le Canton de Maromme, dans l'immédiate banlieue d'aval de Rouen, comprend un fragment du pays de Caux profondément entamé par le val du Cailly, rivière industrielle, et une partie de la presqu'île occupée par la forêt de Roumare — presqu'île contournée par la Seine, en un cingle de 11 kilomètres d'isthme et de 29 à 30 de circuit. Sur 3,239 hectares, cette forêt de Roumare en a plus de 2,000 plantés de pins sylvestres. Du zéro ou bien près du fleuve, qu'agite et réagite ici le flot de mer, le territoire s'élève à 100, 120, 130 mètres sur le Caux. Alluvions dans la péninsule, crétacé supérieur recouvert de larges plaques de tertiaire sur le plateau.

Etant en réalité le prolongement de Rouen, et région aussi urbaine que rurale, les 13 communes de ce canton, installées sur 11,454 hectares, ont gagné 8,134 personnes entre 1872 et 1906, de 22,665 à 30,799, dont 3,600 agglomérées à Maromme, contre 6,542 à Déville-lès-Rouen ; il y en a 3,459 à Mont-Saint-Aignan, 3,351 à Canteleu, 3,150 à Notre-Dame de Bondeville, 2,743 au Houlme, 2,406 à Malaunay, 516 à Houppeville.

Maromme n'a pour lui que ses industries. Eglises en partie romanes de Roumare et de la Vaupalière ; à Mont-Saint-Aignan trois églises, l'une du XIIe siècle ; l'autre, à Mont-aux-Malades, des XIIe, XIVe et XVe ; la troisième de la Renaissance. Eglises de Canteleu et de Malaunay, en partie des XIIe et XIIIe, de Déville-lès-Rouen, en partie du XIIIe. Manoir de Pissy-Pôville (XVIe siècle). Ce qui l'emporte ici comme beauté, c'est, en art, le superbe château de Canteleu (XVIIe siècle), et, en nature, le hêtre de Montigny, qui a plus de 8 mètres de tour.



Vue générale de Pavilly.
Ce bourg cantonal est dans le joli vallon de la Sainte-Austreberthe.

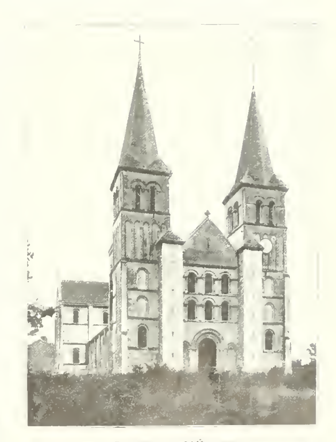
Le Canton de Pavilly est terre cauchoise, donc terre féconde, bien travaillée, très riche sur son plateau, verdoyante dans la rainure creuse de sa Sainte-Austreberthe, riviérette industrielle presque inexorablement fidèle à son niveau, vu la constance de ses fontaines ; bien moins limpide qu'autrefois, l'industrie l'a contaminée. C'est sur cet affluent de droite de la Seine que le territoire descend au plus bas, à 21 mètres. Sur le tertre du Caux, roche crétacée de l'étage supérieur nue ou vêtue de limons tertiaires, l'altitude maxima dépasse un tout petit peu 170 mètres.

21 communes s'y partagent 16,706 hectares où vivaient 16,983 individus en 1906, soit 2,308 de plus que les 14,675 du recensement de 1872. Pavilly n'y groupe que 2,256 personnes, contre les 5,245 de Barentin, centre industriel.

Avec son église du XIIIe siècle (en partie) et son château de l'Esneval (XVe siècle), Pavilly n'est pas le lieu le plus intéressant du canton dont il est le chef-lieu. A vrai dire, il n'y a guère ici de curieux que les églises d'une dizaine de bourgs ou villages : Ecalles-Alix, Emanville, ont des clochers romans, Bouville, Fréville des clochers du XIIe siècle ; l'église de Limésy est en partie romane ; celle de Gueutteville remonte au XIIIe siècle ; celle de Croix-Mare aux XIIIe et XVIe, celle de Mont-de-l'If au XIVe ; celle de Fresquienne se signale par un beau clocher, etc. Manoirs de Limésy (XIIIe et XVIIe siècles), de Croix-Mare (XVe siècle), de Mesnil-Panneville et de Bouville (XVIe siècle ; ce dernier près d'une auberge en bois de la même époque) ; celui de Biville près Betteville avoisine une grange du XIIIe ; ceux de Goupillières et de Gueutteville sont du XVIIIe. — Le beau viaduc de Barentin, haut de 100 pieds, franchit le vallon de la Sainte-Austreberthe.



Un Chêne dans la Forêt de Roumare (Canton de Maromme).
Le chêne vient bien dans cette selve, sur l'étage supérieur du crétacé.



Barentin : L'Église (Con de Pavilly).
Barentin longe la Sainte-Austreberthe, son église, de style roman, est un édifice moderne.



Maromme : Le Cailly.
Le Cailly n'est ici qu'à une lieue de la Seine.

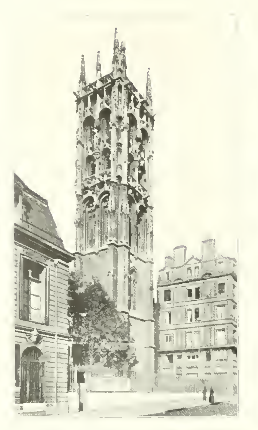


La Seine au bas de Canteleu (Canton de Maromme).
Le bourg domine le fleuve, du haut d'un coteau rapide.





ROUEN : LA TOUR JEANNE D'ARC.
C'est là qu'eut lieu l'interrogatoire de Jeanne d'Arc.



ROUEN : TOUR SAINT-ANDRÉ.



ROUEN : UNE VIEILLE RUE.
Il en est encore quelques-unes, mais peu.

ROUEN est le siège de six cantons, dans l'admirable val de la Seine ou sur le terre-plein du pays de Caux, à des altitudes comprises entre zéro ou presque (le fleuve étant ici livré aux alternatives du flux et du reflux) et les 140 mètres environ du rebord « monumental » du plateau cauchois.

C'est une ville magnifique, en un pays splendide, dans un site de capitale.

En apparence elle n'a que 111,402 habitants agglomérés sur 118,459 de population totale. La réalité est tout autre : quand on lui adjoint les villes et les bourgs qui la prolongent le long de la Seine, en amont, en aval et le long de l'Aubette, du Robec, du Cailly et jusque sur le terre-plein du Caux : Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne-de-Rouvray, Blosseville-Bonsecours, Darnétal, Bihorel, Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan, N.-D. de Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen, Canteleu, le Petit-Quevilly, on se trouve devant 200,000 hommes ou bien près.

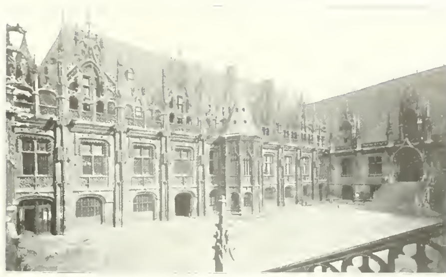
Comme cité monumentale, peu l'égalent en toute France : on ne sait qu'y admirer le plus : la Cathédrale Notre-Dame à la merveilleuse façade ogivale avec ses tours de 75 mètres et sa tour en fer de 148 mètres ; la superbe église de Saint-Ouen, un des chefs-d'œuvre de l'ogive, avec tours de 76 et de 82 mètres ; Saint-Maclou, merveille du style fleuri, et tant d'autres « basiliques » ; le palais de Justice, qui est un « miracle du style flamboyant » ; la tour de la Grosse-Horloge ; les rues encore plus ou moins médiévales, les vieilles maisons, grandement diminuées en nombre, etc., etc.

VUE GÉNÉRALE DE ROUEN.



Rouen. L'Église Saint-Ouen.

Ce superbe monument a 137 mètres de long et 33 mètres de hauteur sous voûte ; il est des XIVe, XVe et XIXe siècles.



Rouen. Cour de l'Hôtel de Ville.

Magnifiquement ogival par ses parties anciennes, avec toutes les beautés et les délicatesses de la sculpture, il date du règne de Louis XII.



Le premier Canton de Rouen, entièrement urbain, comprend 14,107 habitants.

Le second Canton de Rouen, également urbain — d'ailleurs tous les six le sont — contient 12,687 personnes.

14,604 individus vivent dans le troisième Canton de Rouen.

Il y a 14,998 habitants dans le quatrième Canton de Rouen.

Le cinquième Canton de Rouen, le plus peuplé de tous, a 34,228 habitants.

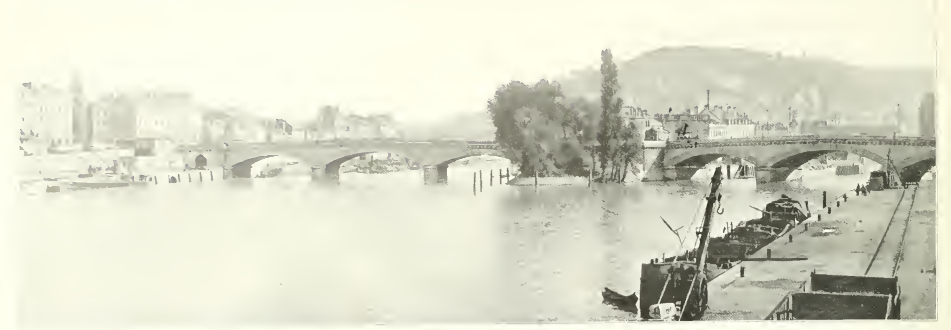
Le sixième Canton de Rouen comprend 27.835 résidents.

Ensemble, ces six circonscriptions comptent 118,459 habitants, d'après le recensement de 1906, contre 102,470 en 1872. C'est 15,989 de plus, sur 1.978 hectares.



Rouen. Le Pont aux Anglais.

La Seine en amont de Rouen.



Rouen : Le Pont Corneille.
On l'appelle aussi simplement le Pont de Pierre, par opposition au Pont d'Acier, dit aussi Pont Boieldieu. Fait de deux ponts formant angle obtus, il s'appuie sur un bout d'île.

Rouen : La Cathédrale.



Rouen : Portail de Saint-Maclou.



Rouen : Statue de Corneille.



Rouen : La Seine.



Rouen : La Grosse Horloge.

Le Canton de Sotteville-lès-Rouen occupe une portion de la presqu'île dont Rouen possède le sommet, presqu'île à laquelle la Seine n'en oppose victorieusement aucune autre le long de sa serpentaison en aval de Paris : son contour (35 kilomètres) septuple la longueur de son isthme (5 kilomètres ou moins encore). Le territoire (crétacé supérieur et tertiaire pléistocène) n'y atteint que 100 mètres, plus ou moins, au pied de la forêt de Rouvray; mais cette selve de 3,239 hectares où chênes, hêtres, charmes, bois blancs ne font ensemble que le tiers de l'ombrage, tout le reste étant pins sylvestres, dépend des cantons de Grand-Couronne et d'Elbeuf.

Ce canton, qui n'existait pas en 1872, comprend la seule commune de Sotteville, vaste de 4,645 hectares, peuplée de 29,585 habitants.

Point d'édifice religieux, civil ou militaire qui soit à citer, sinon l'église moderne du chef-lieu, la chapelle de Notre-Dame du Parc (XIIIe et XIVe siècles) près Sotteville et le château de la Chapelle (XVIe siècle) à Oissel.



Sotteville. Chantiers de l'Ouest-État.
Cette ville tient à Rouen ; elle se trouve sur la rive gauche du fleuve, au bas du talus dont le plateau porte les forêts du Rouvray et de la Londe.



Rouen : Place de la Vieille Tour.



Rouen : Porte Guillaume-Lion.
Reconstruite au XVIIIe siècle, sur les anciens remparts.



Rouen. Portail de la Cathédrale.
Portail dit des Libraires, aux tours inachevées.



Le Pont d'Oissel (Canton de Sotteville). — Oissel est commandé par les talus dont le plateau porte la forêt de Rouvray, sur la rive gauche de la Seine. Son pont dessert le chemin de fer de Paris au Havre.



En Forêt de Rouvray (Canton de Sotteville). — Cette forêt appartient au domaine ; elle se déroule sur le crétacé supérieur et le tertiaire éocène, dans la majestueuse boucle décrite par la Seine en amont et en aval de Rouen.

Arrondissement d'YVETOT.

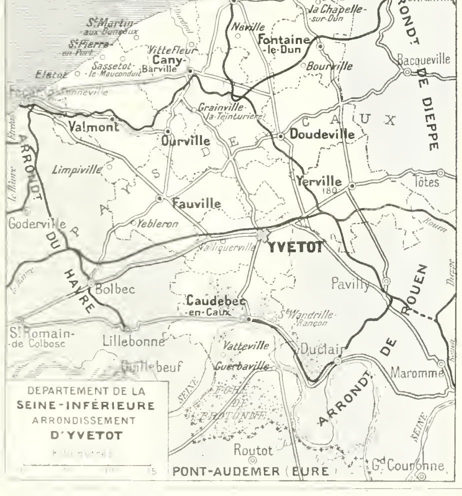


LE CHATEAU DE CANY-BARVILLE.

L'ARRONDISSEMENT D'YVETOT va du département de l'Eure au Sud jusqu'à la rive de la Manche, au Nord. A vrai dire la Manche ici n'a pas de rives, mais à peine un estran : la falaise de Normandie, illustre entre toutes les falaises de France, y tombe à pic sur le flot même ou sur une grève étroite dont elle brasse et rebrasse les galets.

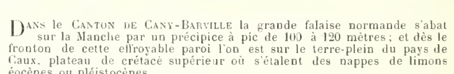
Donc, entre la Manche au septentrion et le département de l'Eure au Midi, il a pour autres limites, à l'Ouest, l'arrondissement du Havre, à l'Est celui de Dieppe; à l'Est encore et au Midi celui de Rouen. Grand de 115,810 hectares, il comprend 10 cantons et 168 communes.

Tout entier tertiaire sur crétacé supérieur, avec alluvions quaternaires dans le val de la Seine, le fleuve y fait un vaste cingle autour d'une presqu'île en partie couverte par la forêt de Brotonne. De la Seine à l'abat de la falaise on est partout et toujours sur le plateau de Caux, terre d'élection, sol riche, moissons opulentes sous un climat où le ciel verse assez de pluies. De ces pluies, les moissons, les herbages, les arbres profitent grandement; point les vallons du plateau, ils sont anhydres; mais l'eau filtre en dessous et joyeusement elle réapparaît en bas, à des surgeons magnifiques, origine de superbes ruisseaux qui vont à la Seine, ou de ravissants fluviots tels que la Durdent, ou de sources riveraines de la mer, au bas de la falaise, telles que celle de Veules-les-Roses. 180 mètres, sur le faîte entre les fleuves côtiers et le fleuve de Paris, à Yerville, c'est l'altitude maxima de l'arrondissement. De 1872 à 1906 tous ses cantons ont diminué de population et de 125,412 personnes aussitôt après la guerre il s'est abaissé à 93,318 au dernier recensement. C'est 32,094 existences de moins, soit 26 pour 100 de perte, et c'est une terrible hécatombe. Chez nous, et de plus en plus dans le monde entier, en pays industriel la race s'accroît et s'étiole, en pays rural elle s'éteint.



Yvetot compte 6,214 habitants agglomérés, Saint-Valéry-en-Caux 3,345, Caudebec-en-Caux 2,141, Doudeville 1,461, Fauville 1,222, Yerville 1,219, Saint-Pierre-en-Port 1,216, Cany-Barville 1,095, Néville 1,010. Sur 168 communes il en est 24 de plus de 500 âmes à leur chef-lieu.

De la foule des manoirs, des « basiliques », des ruines de cette contrée où vécurent des *Calètes* et des *Véliocasses* se dégagent en grandeur, en beauté, trois monuments : les admirables ruines de l'abbaye de Saint-Wandrille (XIIIe, XIVe siècles), la superbe église de Caudebec-en-Caux (fin de l'ogive), le château de Cany-Barville (XVIIe siècle).



DANS le CANTON DE CANY-BARVILLE la grande falaise normande s'abat sur la Manche par un précipice à pic de 100 à 120 mètres; et dès le fronton de cette effroyable paroi l'on est sur le terre-plein du pays de Caux, plateau de crétacé supérieur où s'étalent des nappes de limons éocènes ou pléistocènes.

Cette haute plaine, agricolement très riche, avec de beaux bourgs ruraux dans des groupes de grands arbres, est ici profondément creusée par la rainure au fond de laquelle coule la Durdent. Celle-ci roule, magnifique phénomène, une moyenne de 7,400 litres par seconde, au bout d'un cours de six lieues seulement en un bassin qui n'a que 376 kilomètres carrés — tant sont copieuses les fontaines du pied des talus crétacés.

Dure décadence en fait de vie humaine dans l'ensemble des 19 communes de ce territoire de 12,048 hectares. Des 12,614 résidents du recensement de 1872 aux 9,753 seulement de 1906, la « saignée » est de 2,861 ou de près de 23 pour 100. Cany réunit 1,095 habitants, Vittefleur 624, Grainville-la-Teinturière 534, Saint-Martin-aux-Buneaux 501.

Ce chef-lieu de canton se distingue moins par deux églises qui ne remontent pas au-delà du XVIe s. que par un superbe château du temps de Louis XIII. Les deux tiers des communes offrent de vieilles églises dont les plus anciennes sont en tout ou en partie du XIIe siècle, à Bosville, à Saint-Martin-aux-Buneaux, à Veulettes, à Conteville près Palluel; celle de Grainville-la-Teinturière abrite le tombeau d'un « conquistador », Jean de Béthencourt, qui s'empara des îles Canaries. Châteaux d'Auberville-la-Manuel (XVIe siècle); Hôtel de la Baronnie (XVIe siècle) à Vittefleur; manoir de Catteville près Ocqueville (XVIIe s.)



PALUEL (Canton de Cany-Barville).

CANY. PORTAIL DE L'EGLISE.



CAUDEBEC. RUE DE LA BOUCHERIE.



CAUDEBEC. RUE AUX MOULES.

Ainsi que la grande ville de Rouen et maintes autres cités normandes, Caudebec a conservé des rues médiévales, par cela même sombres, étranglées, tortueuses avec pittoresques demeures auxquelles le bois contribue autant que la pierre. Caudebec est au confluent de la Seine et des deux branches du Caux ou Caudebec, riviérette limpide.



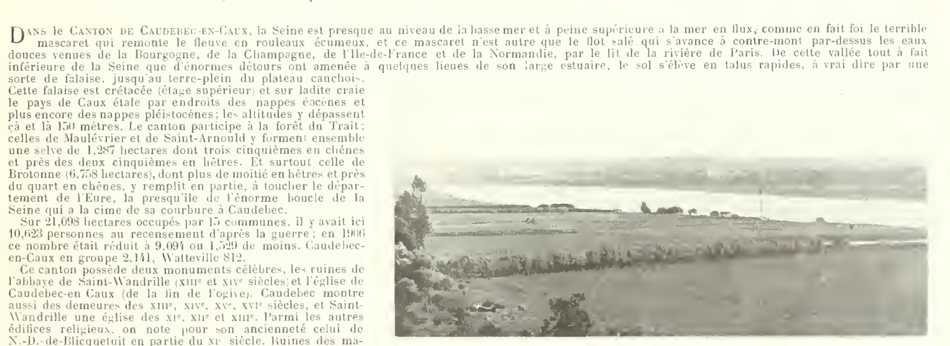
CAUDEBEC. VIEILLES MAISONS.

DANS le CANTON DE CAUDEBEC-EN-CAUX, la Seine est presque au niveau de la basse mer et à peine supérieure à la mer en flux, comme en fait foi le terrible mascaret qui remonte le fleuve en rouleaux écumeux, et ce mascaret n'est autre que le flot salé qui s'avance à contre-mont par-dessus les eaux douces venues de la Bourgogne, de la Champagne, de l'Ile-de-France et de la Normandie, par le lit de la rivière de Paris. De cette vallée tout à fait inférieure de la Seine que d'énormes détours ont amenée à quelques lieues de son large estuaire, le sol s'élève en talus rapides, à vrai dire par une sorte de falaise, jusqu'au terre-plein du plateau cauchois.

Cette falaise est crétacée (étage supérieur) et sur ladite craie le pays de Caux étale par endroits des nappes éocènes et plus encore des nappes pléistocènes; les altitudes y dépassent çà et là 150 mètres. Le canton participe à la forêt du Trait; celles de Maulévrier et de Saint-Arnould y forment ensemble une selve de 1,287 hectares dont trois cinquièmes en chênes et près des deux cinquièmes en hêtres. Et surtout celle de Brotonne (6,758 hectares), dont plus de moitié en hêtres et près du quart en chênes, y remplit en partie, à toucher le département de l'Eure, la presqu'île de l'énorme boucle de la Seine qui a la cime de sa courbure à Caudebec.

Sur 21,098 hectares occupés par 15 communes, il y avait ici 10,623 personnes au recensement d'après la guerre; en 1906 ce nombre était réduit à 9,094 ou 1,529 de moins. Caudebec-en-Caux en groupe 2,141, Watteville 812.

Ce canton possède deux monuments célèbres, les ruines de l'abbaye de Saint-Wandrille (XIIIe et XIVe siècles) et l'église de Caudebec-en Caux (de la fin de l'ogive). Caudebec montre aussi des demeures des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles, et Saint-Wandrille une église des XIe, XIIe et XIIIe. Parmi les autres édifices religieux, on note pour son ancienneté celui de N.-D.-de-Blicquetuit en partie du XIe siècle. Ruines des manoirs de Vatteville (XIe et XIIe siècles), bourg qui a des maisons du XVIe siècle, et de Maulévrier. Châteaux de Villequier (XVIIIe siècle) et de Bebec près Villequier (XVIe siècle).



LA SEINE PRÈS DE CAUDEBEC.
Ici elle s'approche fort des prairies et des vases de l'estuaire.



VUE GÉNÉRALE DE CAUDEBEC-EN-CAUX.
La vallée du fleuve est encore contenue à Caudebec par les hauts talus des plateaux de droite et de [illegible]



Abbaye de Saint-Wandrille. Les Lavabos du temps de Louis XII (Con de Caudebec-en-Caux)



Caudebec-en-Caux. Intérieur de l'Église.
Ce très riche et très élégant édifice religieux, classé parmi les monuments historiques, fut commencé en 1426, terminé en 1515.



L'Église de Villequier
(Canton de Caudebec-en-Caux).



Paysage cauchois près de Doudeville.
C'est la verdure normande, la richesse normande, la paix normande.

Le Canton de Doudeville est installé sur le plateau de Caux qui se compose ici comme ailleurs de tertiaire (éocène et plus souvent pléistocène) épanché sur un socle crétacé supérieur. Sur de vastes espaces, cette haute plaine manque de ce revêtement et la craie n'a sur elle que la pellicule de terre végétale. 100 à 150 mètres ou un tout petit peu plus, c'est ici l'altitude de ce pays agricole, fertile et parfaitement travaillé par ses paysans; 80 mètres environ, c'est à cela que descendent ses ravines sèches, lesquelles s'en vont vers les sources de la Durdent, fleuve côtier -- sources magnifiques en rapport d'abondance avec la grande étendue de ces ravins anhydres.

Ce canton où 17 communes exigues n'ont ensemble que 10,078 hectares, se vide lamentablement : 13,220 résidents en 1872 et pas plus de 8,657 en 1906, c'est 4,563 de moins ou 34 à 35 pour 100. Comme marche à la mort il n'est pas facile de trouver mieux. Il y a 1,461 habitants agglomérés à Doudeville.

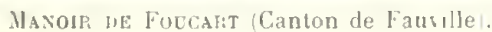
Etant du XIe siècle, l'église d'Harcanville l'emporte en ancienneté sur les autres; celle de Bretteville-Saint-Laurent date du XIIe, en partie, celle de Boudeville en partie du XIIIe, celle de Bénesville remonte au XVIe. Ce dernier village possède des maisons du XVIe et Hautot-Saint-Sulpice des demeures des XIVe et XVIIe. Anciens manoirs de Boudeville, de la Roche-aux-Moines près de Boudeville (ruiné), d'Harcanville (XVIe siècle), des Autels près Fultot. Château de Bretteville-Saint-Laurent (XVIIIe siècle).





Ruines du Cloître de Saint-Wandrille (Canton de Caudebec-en-Caux).
Ces magnifiques débris, qui sont contigus aux superbes ruines de l'église, remontent aux XIVe, XVe et XVIe siècles, jusqu'à l'ogive flamboyante.





MANOIR DE FOUCART (Canton de Fauville).



CHAUMIÈRES NORMANDES.

COMME celles du canton de Doudeville, les ravines anhydres du CANTON DE FAUVILLE s'inclinent vers les superbes fontaines d'Héricourt en-Caux, qui sont l'origine du petit fleuve côtier de la Durdent; fleuve ou fluviot dont l'onde est extraordinairement abondante en comparaison de la faible étendue du bassin. A 80 mètres, plus ou moins, d'altitude au plus bas de ces vallons secs, le territoire est à 150 ou un peu plus sur le dos du pays de Caux, faîte entre la Manche au Nord et la vallée de la Seine au Midi. Ainsi que sur toute sa longueur et largeur le plateau cauchois, tertiaire sur crétacé supérieur, récompense ici largement le laboureur, le faucheur, l'éleveur qui ont pour vin le cidre tiré des pommiers.

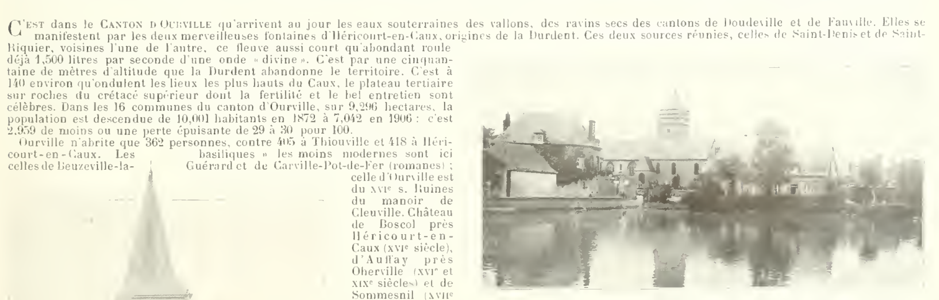
Ce canton, territoire de 10,960 hectares en 18 communes fort menues, sera dans quelques décades un désert s'il continue à se dépeupler comme il le fait depuis la guerre de 1870-1871. En 1872 on y comptait 11,624 habitants; en 1906 on n'en a recensé que 8,777, soit en moins 2,847, soit 26 pour 100 de déficit. Il y a 1,222 urbains à Fauville, 718 à Yébleron. Clocher roman de Bermonville, églises des XIe et XIIe siècles à Cléville, des XIe et XVIIe à Auberbosc; du XIIe à Hautot-le-Vatois, à Yébleron (le clocher), à Cliponville (ogivale); du XIIIe à Envronville et à Fauville, etc.; calvaire du XVIe siècle à Hattenville. Châteaux de Bennetot (XVIe siècle) et de Normanville (XVIIIe siècle); ce dernier bourg est voisin d'un grand tumulus.

DANS le CANTON DE FONTAINE-LE-DUN, le riverain de la Manche, sur la grève éclaboussée par le flot, ne voit que l'élancement de la falaise à pic. Arrivé sur le fronton de la paroi vertigineuse, il a devant lui l'expansion indéfinie du pays de Caux, ses sillons, ses prairies artificielles, ses bourgs cachés dans les grands arbres, ses fuyantes perspectives. Le plateau, compris entre 100 et 120 mètres d'altitude, est ici fidèle à lui-même : de l'éocène et surtout du pléistocène, sur du crétacé supérieur. Par une brèche de la falaise le Dun, très menu fleuve, au vrai simple ruisseau, arrive en face de la Manche, qui le dévore.

8,871 hectares, c'est l'aire de ce canton : 16 le nombre de ses communes; 9,735 celui de ses habitants au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871, et 6,636, pas plus, le chiffre de sa population en 1911, soit l'effrayante diminution de 3,099 personnes, de près de 32 pour 100; pas loin d'un tiers! Fontaine-le-Dun n'a que 466 personnes à son chef-lieu, contre 467 à Angiens, 513 à Bourville, 591 à Sotteville-sur-Mer. L'église de Fontaine-le-Dun est sans grand intérêt, celle d'Autigny a des parties du XIe siècle; celle d'Anglesqueville-le-Bras-Long réunit le XIIIe, le XVIe, le XVIIIe, celle de Sotteville-sur-Mer remonte au XVIe. Ruines d'un vieux manoir à Houdetot. Châteaux de Saint-Pierre-le-Vieux (Renaissance) et d'Ermenonville (XVIIe siècle). Maison de 1602 à Crasville-la-Rocquefort.

C'EST dans le CANTON D'OURVILLE qu'arrivent au jour les eaux souterraines des vallons, des ravins secs des cantons de Doudeville et de Fauville. Elles se manifestent par les deux merveilleuses fontaines d'Héricourt-en-Caux, origines de la Durdent. Ces deux sources réunies, celles de Saint-Denis et de Saint-Riquier, voisines l'une de l'autre, ce fleuve aussi court qu'abondant roule déjà 1,500 litres par seconde d'une onde « divine ». C'est par une cinquantaine de mètres d'altitude que la Durdent abandonne le territoire. C'est à 140 environ qu'ondulent les lieux les plus hauts du Caux, le plateau tertiaire sur roches du crétacé supérieur dont la fertilité et le bel entretien sont célèbres. Dans les 16 communes du canton d'Ourville, sur 9,296 hectares, la population est descendue de 10,001 habitants en 1872 à 7,042 en 1906 : c'est 2,959 de moins ou une perte épuisante de 29 à 30 pour 100.

Ourville n'abrite que 362 personnes, contre 405 à Thiouville et 418 à Héricourt-en-Caux. Les « basiliques » les moins modernes sont ici celles de Beuzeville-la-Guérard et de Carville-Pot-de-Fer (romanes); celle d'Ourville est du XVIe s. Ruines du manoir de Cleuville. Château de Boscol près Héricourt-en-Caux (XVIe siècle), d'Auffay près Oherville (XVIe et XIXe siècles) et de Sommesnil (XVIIe siècle).



SOTTEVILLE-SUR-MER (Canton de Fontaine-le-Dun).



EGLISE D'OURVILLE.



FONTAINE-LE-DUN.



Saint-Valery. La Jetée et la Falaise.

[illegible] Saint-Valery, exposé à tous les vents de l'Ouest [illegible], [illegible] un port au moyen d'une digue abritant des [illegible] un chenal de 400 mètres de long sur 35 à 55 mètres [illegible].

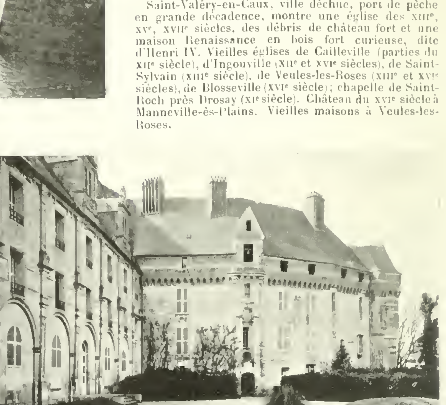
Le Canton de Saint-Valéry-en-Caux est cauchois, son surnom l'indique. Son plateau, limons tertiaires sur crétacé supérieur, dépasse rarement l'altitude de 100 mètres. Il est légèrement entrecoupé de vallonnements qui s'approfondissent en ravines et arrivent à la grève de la Manche par les brèches appelées valleuses. Ces vallonnements n'ont pas de rus dans leur fond, mais l'eau n'en court pas moins, invisible, dans la coulière, et elle apparaît soudain au pied de la falaise qui abat ici le Caux sur la Manche; parfois même c'est sous le flot qu'elle rejaillit. Telle sans doute la rivière de Saint-Valéry-en-Caux; elle a disparu depuis bien longtemps, mais il ne se peut pas qu'elle n'atteigne la mer par quelque source de fond. Quant à la rivière de Veules-les-Roses, elle verse 600 litres par seconde, à côté de la Manche, au bout d'un réseau de vallons anhydres.

Ce canton dépérit singulièrement comme humanité. 13,426 personnes l'animaient en 1872; en 1906 il y en avait 9,344 seulement, en 14 communes, sur 8,218 hectares. C'est en moins 4,082 existences et une perte de 30 pour 100.

Saint-Valéry-en-Caux a 3,345 habitants agglomérés, Néville 1,010, Veules-les-Roses 722.

Saint-Valéry-en-Caux, ville déchue, port de pêche en grande décadence, montre une église des XIIIe, XVe, XVIIe siècles, des débris de château fort et une maison Renaissance en bois fort curieuse, dite d'Henri IV. Vieilles églises de Cailleville (parties du XIIe siècle), d'Ingouville (XIIe et XVIe siècles), de Saint-Sylvain (XIIIe siècle), de Veules-les-Roses (XIIIe et XVIe siècles), de Blosseville (XVIe siècle); chapelle de Saint-Roch près Drosay (XIe siècle). Château du XVIe siècle à Manneville-ès-Plains. Vieilles maisons à Veules-les-Roses.

Plage de Saint-Valery.



Le Chateau de Valmont.

A zéro d'altitude, au bord de la Manche, au bas de la falaise normande, le Canton de Valmont atteint 100, 120 et jusqu'à quelque peu plus de 130 mètres sur le plateau de Caux, bloc de crétacé supérieur avec plaquements tertiaires sur une partie de son étendue. Ici le Caux est, comme partout et toujours, une campagne opulente avec gros villages ruraux perdus dans les arbres, les pommiers, et avec dépressions où chantaient jadis, où se taisent maintenant, des ruisseaux disparus du sol, ces rus reparaissant plus bas dans la coulière, notamment aux riches fontaines d'où part la rivière de Valmont, l'une des deux branches du fleuve de Fécamp.

Notable décadence comme nombre de Normands dans ce bloc de 23 communes sur 13,315 hectares. 16,294 résidents en 1872 et rien que 13,324 en 1906, cela fait 2,970 de moins. Valmont ne groupe que 542 individus contre 606 à Senneville-sur-Fécamp, 682 à Sassetot-le-Mauconduit, 718 à Eletot, 1,216 à Saint-Pierre-en-Port, 514 à Limpiville.

Il n'est pas sûr que la pierre de Vauville près Gerponville soit un mégalithe. Le chef-lieu du canton possède les ruines d'une abbaye et un château des XVe et XVIe siècles avec donjon du XIIe. En fait d'églises les plus vieilles, intégralement ou en partie, se trouvent à Toussaint (romane), à Biville (XIIe s. en partie), Saint-Pierre-en-Port (clocher du XIIIe s.), Senneville-sur-Fécamp et Thiergeville (parties du XIIIe s.), etc.; le clocher d'Ypreville (XVIIe s.) est « élégant ». Comme châteaux on nomme celui de Bariville près Contremoulins (XIVe s.), voisin du manoir de Franqueville (XVIIIe s.), ceux de Theuville-aux-Maillots (XVIe et XVIIe s.), de Vinnemerville (XVIIe s.), de Limpiville et de Sassetot-le-Mauconduit (XVIIIe s.).



[illegible] Canton de Valmont.

[illegible] de mer, la falaise normande [illegible].



YERVILLE.
Il n'y a guère qu'un peu plus d'une lieue entre le bourg cantonal d'Yerville et le fond de vallée où jaillit la première eau du joli fleuve de la Saane.



CHAUMIÈRES NORMANDES.
Tel habite un château qui n'est pas aussi sûr de ses revenus que maints campaguards normands sous le toit de leur chaumière. Le paysan du pays de sapience est sage et patient.

C'EST sur l'aigueverse entre le bassin des fleuves côtiers au Nord et le bassin de la Seine au Midi qu'est campé le CANTON D'YERVILLE fait, comme tout le pays de Caux, de crétacé supérieur vêtu ou non vêtu d'éocène ou de pléistocène. A Yerville même, cette région agricole, qui a peu de rivales, s'élève à 180 mètres d'altitude maxima, tandis qu'il y en a 80, plus ou moins, dans la coulière d'un affluent de la Saâne, fleuve côtier. Ladite Saâne est un de ces merveilleux cours d'eau normands si bien approvisionnés par les fontaines du pied de la roche, au bout de vastes réseaux de vallons anhydres qu'ils font aussitôt figure de rivières que l'été respecte, que les crues épargnent. Officiellement la Saâne roule 3 mètres cubes à la seconde en moyenne, pas plus de 6 en crue, au bout d'un bassin de 265 kilomètres carrés seulement. Sur le versant opposé la pente est vers le Cailly, rivière industrielle de la banlieue de Rouen.

13,267 hectares; 19 communes; 2,894 résidents de moins en 1906 qu'en 1872 — 8,298 seulement, au lieu de 11,192, soit 26 pour 100 de perte. 1,219 habitants agglomérés à Yerville.

L'église de Cideville est en partie romane; celle d'Hugleville-en-Caux lève un clocher du XIIe siècle; celle de Motteville, près de l'if énorme de son cimetière, date des XIIe et XIIIe siècles; celle de Grémonville est un assez bel édifice du XVIIIe; Ouville-l'Abbaye a des restes du monastère qui lui valut son surnom. Châteaux de Thibermesnil près Yerville (Renaissance); de Grémonville (du temps d'Henri IV), de Criquetot-sur-Ouville (XVIIIe siècle), de Motteville (XVIIe siècle), d'Ouville-l'Abbaye (XVIIIe siècle).

LE CANTON D'YVETOT, terre cauchoise, est, par cela même: en dessous roches du crétacé supérieur, en dessus, et sur de larges espaces, rouges limons tertiaires, soit éocènes, soit principalement pléistocènes. Il ne faut pas plus prendre au sérieux le qualificatif d'un de ses villages, Saint-Clair-sur-les-Monts, que le titre somptueux du roi d'Yvetot, « peu connu dans l'histoire »; ses altitudes n'oscillent qu'entre 120 et 160 mètres. Il vaut mieux s'en référer au surnom d'un autre de ses bourgs, Sainte-Marie-des-Champs: c'est en effet un riche pays de culture sagement cultivé. Dans les ravines sèches qui le déchirent au Sud, dans la direction de Caudebec-sur-Seine, on finit par être quelque peu au-dessous de 100 mètres.

En vain ce canton a-t-il pour chef-lieu la capitale même de l'arrondissement, la population de ses 11 communes, étalées sur 8,659 hectares est en forte baisse: 12,393 résidents seulement en 1906 contre 16 683 en 1872; la perte est de 4,290, ou de près d'un cinquième. 6,214 habitants sont groupés à Yvetot.

Allouville est beaucoup moins connue par son église du XVIe siècle (ogivale) et son château de Bellefosse (XVIIIe siècle) que par le chêne de plus de 9 mètres de tour où l'on a pu loger deux chapelles, l'une sur l'autre. Touffreville-la-Corbeline possède la triple enceinte (âge indécis) du camp de la Salle. Quatre églises remontent plus ou moins au XIIIe siècle, celles d'Auzebosc, d'Ecretteville-les-Baons, de Saint-Clair-sur-les-Monts, de Valliquerville, cette dernière avec fort beau clocher du XVIe siècle. Manoirs d'Auzebosc, l'un du XVe (en ruines), l'autre du XVIIIe, de Taillanville près Saint-Clair-sur-les-Monts (ruines du XVe siècle), d'Ecretteville-les-Baons (débris). Quant à Yvetot, toutes ses antiquités se résument par une église de la seconde moitié du XVIIIe siècle.



LE GROS CHÊNE D'ALLOUVILLE (Canton d'Yvetot).



YVETOT: PLACE D'ARMES.



YVETOT: PLACE DU MARCHÉ.
Cette ville riche de sa campagne est sans aucun grand monument du temps passé, sauf l'église, qui ne date que du XVIIIe siècle. Elle est essentiellement cauchoise, sur son plateau fertile, non loin du faîte, généralement inappréciable, où les ravines sèches inclinées au Nord vers les sources des affluents de la Manche se séparent de celles qui se penchent au Sud vers le fleuve de la Seine.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Le département de Seine-et-Marne s'arrête à l'Est devant le département de l'Aube, dont il reçoit la Seine, devant celui de la Marne et devant celui de l'Aisne, dont il reçoit la Marne; au Nord il se heurte à celui de l'Oise, à l'Ouest il se cogne à celui de Seine-et-Oise; au Sud-Ouest et au Sud à celui du Loiret; au Sud-Est à celui de l'Yonne. Il est traversé, à l'Est de Provins, par le 1er degré oriental du méridien de Paris, et au Nord de Meaux par le 49e degré de latitude. 591,535 hectares, en 5 arrondissements, en 29 cantons en 533 communes, voilà son étendue, égale au cent-dixième seulement de la France.

Situé à peu près au centre du grand bassin géologique de Paris, c'est par cela même une contrée moderne qui a le crétacé pour roche la plus ancienne, le tertiaire pour assise presque universelle; alluvions quaternaires dans les amples vallées de la Seine et de la Marne.

Comme relief, le pays oscille entre moins de 40 mètres au bas de ces vallées et 215 à la Butte-Saint-Georges du canton de Rebais.

Deux contrées, plates toutes deux, s'y côtoient : la Brie s'étend sur quatre arrondissements, n'en laissant qu'un seul, celui de Fontainebleau, au Gâtinais. La Brie est un paradis de la vie des champs, une « terre » où la charrue est reine; sa beauté est dans ses forêts, ses profonds et tortueux vallons. Le Gâtinais triomphe par sa selve de Fontainebleau et les magnifiques traînées de rochers que la délitescence des grès a répandues sur le sol.

Si de 1872 à 1906 le département a gagné 20,449 personnes, — de 341,490 à 361,939 — il ne le doit point à l'« effervescence » de ses familles : en 1909 il n'a compté que 6,357 naissances contre 6,905 décès. Son croît vient de la proximité de Paris. L'appel de la grand'ville est funeste aux campagnes éloignées, mais [illegible] sur la campagne voisine. Melun [illegible] 219 [illegible] agglomérés seulement contre 11,989 à Meaux, [illegible] 11,108 à Fontainebleau, 7,870 à Montereau-faut-Yonne, 7,546 à Provins, 5,302 à Lagny, 5,217 à Coulommiers, 4,814 à Nemours, 4,278 à Chelles, 3,817 à la Ferté-sous-Jouarre, etc., etc. Provins est la ville médiévale par excellence [illegible] pays des [illegible] et des *Meldi*. Fontainebleau offre son palais [illegible] Vaux-le-Vicomte son château du « grand siècle ». Ferrières son [illegible] moderne. Peu de bourgs n'ont rien de [illegible] aux passants.

Arrondissement de COULOMMIERS.

L'arrondissement de Coulommiers s'adosse, à l'Est, aux [illegible] de la Marne et de l'Aisne, au Nord il confine à l'arrondissement de Meaux, à l'Ouest à celui de Melun, [illegible] circonscription et à celle de Provins. [illegible] cantons et 77 communes, ses 94,513 hectares [illegible] centièmes de la Seine-et-Marne.

C'est un [illegible] province agricole de la Brie, [illegible] pliocène, pléistocène, célèbre [illegible] la Beauce, par sa culture savante, [illegible] vergers. Tantôt franchement imper[illegible] tout à fait filtrante, il lui arrive [illegible] toutes les eaux d'orage, tantôt [illegible] en fontaines : l'une de ces fonts, celle de Chailly, l'emporte en puissance sur toute autre, en Seine-et-Marne. Sur le plateau [illegible] proéminents ; celui de Saint-Georges n'a que 205 mètres ; c'est pourtant le culmen du département de Seine-et-Marne. Quant à [illegible] l'arrondissement il se trouve au passage du Grand-Morin dans la circonscription de Meaux, par très peu plus de 50 mètres. Grand-Morin, Petit-Morin, tributaires de la Marne, Yères, affluent de la Seine, les rivièrettes du pays sont des courants assez médiocres, souvent dangereusement [illegible] le Grand-Morin est connu pour sa participation aux débordements de la Marne, et par conséquent aux crues de la Seine à Paris. Les vallées, [illegible] fort heureusement la banalité de la Brie par leur profondeur, leur verdure, leurs sites aimables, recueillis. Bois et forêts : celle de Crécy n'a pas moins de 4,970 hectares. De 51,658 « citoyens » au premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871, la population s'est abaissée en 1906 à 50,974; la perte est de 684; seul des 4 cantons, celui de Coulommiers a augmenté son peuple. On compte 5,217 habitants agglomérés à Coulommiers, 1,930 à la Ferté-Gaucher, 1,434 à Fontenoy-Trésigny, 1,282 à Rozoy, 1,029 à Rebais. Sur 77 communes, 11 seulement unissent plus de 500 personnes autour de la maison commune. Très peu de monuments remarquables dans ce pays des *Suessionnes* et des *Meldi*; mais il en est beaucoup qui valent un regard en passant.



Coulommiers : Le Morin.

Le Canton de Coulommiers, terre de Brie traversée par le Grand-Morin et l'Aubetin, son affluent de gauche, est un pays essentiellement tertiaire, soit oligocène, soit pliocène ou pléistocène. La monotonie du plateau y contraste avec la diversité des deux vallées, de vaux profonds, tournoyants, verdoyants. La contrée culmine peu au-dessus de 150 mètres et le Grand-Morin descend à 65. Belles cultures, comme en toute Brie; belles prairies, beaux vergers. Forêt de Malvoisine (511 hectares de chênes, de bois blancs, de charmes). Sur 18,020 hectares en 14 communes, la population y est en léger accroissement : de 15,268 personnes en 1872 elle s'est élevée à 16,528, soit à 1,260 de plus au recensement de 1906. Accroissement purement urbain, Coulommiers ayant passé, entre ces deux dénombrements, de 3,317 habitants agglomérés à 5,217, autrement dit s'étant augmenté de 1,900 individus ; la campagne a donc perdu. Coulommiers se flatte d'avoir été *Columbarium* ou *Castrum Columbarium* (et Chailly-en-Brie *Calagum*), mais on n'y voit rien de romain ; son église est des XIIIe et XVIe siècles; son vaste château du XVIIe a presque entièrement disparu dès le XVIIIe. Non loin chapelle du XIIIe à Pontmoulin, et ferme de l'Hôpital qui fut une commanderie. Menhir de Pierre-Fitte près Beautheuil. Églises d'Aulnoy (XIIe et XIIIe s.), de Mouroux (XIIIe s.), de Saints. Manoirs de la Houssière (ogival) près Aulnoy, de Boissy-le-Châtel (parties du XIIIe s.), de Pommeuse (XVe et XVIIe s.), de Mauperthuis (débris du XVIIe s.) avec beau parc et belles eaux qu'il fut question de détourner vers Paris.



COULOMMIERS : LA FERME DE L'HOPITAL.
Cette ancienne commanderie domine la vallée du Grand-Morin ; elle est du XIIIe et du XVIe siècle.



LE GRAND-MORIN A LA FERTÉ-GAUCHER.
Sa vallée est un accident de grâce et de fraîcheur dans la monotonie de la Brie plate.

CONTIGU, à l'Est, au département de la Marne, le CANTON DE LA FERTÉ-GAUCHER précède celui de Coulommiers sur le cours du Grand-Morin. C'est ici que ce tributaire de la Marne, grand complice des crues de la rivière champenoise, reçoit la Vanne de Saint-Remy ou Font de Chailly, l'une des grandes sources du bassin de la Seine, et en tout cas la plus forte de Seine-et-Marne. Région briarde ou briéronne, faite de tertiaire oligocène ou pliocène, ce territoire atteint et dépasse un peu 200 mètres d'altitude sur le plateau, au faîte entre Grand-Morin et Petit-Morin, et il « décline » à 80 dans le val.

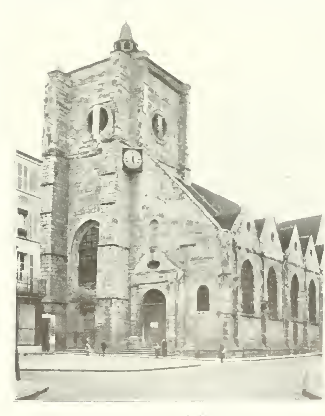
On comptait 12,044 résidents en 1872 ; en 1906 on n'en a constaté que 11,052, soit 992 de moins, sur un espace de 24,646 hectares divisé entre 19 communes.

1,930 habitants à La Ferté-Gaucher, 630 à Jouy-sur-Morin.

Églises de La Ferté-Gaucher (il y en a deux : l'une restée debout et l'autre, en ruines, du XIIIe siècle), d'Amillis (XIe et XVIe siècles), de Choisy-en-Brie (en partie romane), de Meilleray (XVe siècle), bourg qui a sur son territoire le mégalithe de la Pierre aux Fées. Restes d'une commanderie à Saint-Martin-des-Champs. Château moderne à Marolles-en-Brie.



LA FERTÉ-GAUCHER : L'ÉGLISE.
Elle date du XIIIe siècle et du XVIe.



COULOMMIERS : L'ÉGLISE.
Elle unit le XIIIe siècle au XVIe.



VUE GÉNÉRALE DE LA FERTÉ-GAUCHER.
Ce bourg cantonal borde le Grand-Morin, à 111 mètres au-dessus des mers, dans l'un des replis du haut plateau agricole de la Brie ; le Morin est fort irrégulier, tantôt gros, tantôt « rien du tout ».



Vue générale de Rebais



Porte à Fontenay (Canton de Rozoy).

Le canton de Rebais possède le lieu culminant du département de Seine-et-Marne, à la modeste altitude de 215 mètres : c'est la Butte-Saint-Georges, à [illegible] au Nord de Verdelot, au faîte entre Grand-Morin au Sud et Petit-Morin au Nord. Ce sont là, tous deux affluents torrentueux en crues, [illegible] et modestes en saison sèche, les deux rivièrettes du territoire, qui a pour moindre altitude, dans le val du Petit-Morin, 65 mètres ou un peu moins. Terrains oligocènes ou pliocènes, ou encore pléistocènes, c'est ici le plateau de la Brie, prodigue en céréales, mais peu fertile en hommes. Sur 19,973 hectares, 18 communes y faisaient vivre 10,846 personnes en 1872 ; le recensement de 1906 n'en a compté que 10,540 ; c'est 306 de moins. Rebais groupe 1,029 citadins, Villeneuve-sur-Bellot 555. L'église romane de Rebais est intéressante ; celle de Saint-Cyr-sur-Morin (XIIIe et XVe) est monument historique. Autres églises plus ou moins curieuses à Bellot (XVIe siècle), à Doue (XIIIe siècle), à Sablonnières (XVe siècle), à Verdelot (XIIIe et XVIe s.), à Villeneuve-sur-Bellot (XIIIe siècle). Vieux manoirs de la Roche et de Launoy près Verdelot. Ruines du château de Saint-Ouen-sur-Morin



[illegible]

Dans le Canton de Rozoy, dit : en Brie, sur le haut de l'Yères, affluent de la Seine dans la banlieue de Paris, le terrain oligocène et surtout pliocène donne d'abondantes moissons. Sur le plateau, le plus souvent nu, cette plus vaste des 29 circonscriptions cantonales du département de Seine-et-Marne a quelques recoins ombragés qui sont sa part de la petite forêt de Malvoisine et de la grande forêt de Crécy ; celle-ci, malgré ses 4,970 hectares, n'est qu'un débris de l'antique *Sylva Brigia*. Peu des renflements du plateau ont une altitude supérieure à 150 mètres ; il y en a 80, plus ou moins, dans le val de l'Yères, et 53 à 54 là où le Grand-Morin quitte en même temps le canton et l'arrondissement.

26 communes ; 32,123 hectares : c'est comme étendue le second canton de Seine-et-Marne après celui de Villiers-Saint-Georges. Population à peu près stationnaire : 13,500 habitants en 1872 et 13,354 ou 146 de moins en 1906. 1,282 citadins seulement au chef-lieu, contre 1,434 à Fontenay-Trésigny ; il y en a 934 à Mortcerf, 818 à Villeneuve-le-Comte, 745 à Faremoutiers, 587 à Vaudoy.

Les « vieilleries » y abondent : trois églises y sont monuments historiques, celles de Rozoy (XIIIe et XVIe siècles), de Vaudoy (XIIIe siècle) de Villeneuve-le-Comte (XIIIe siècle), bourg qui, chose rare dans le Nord, est une ville régulière, une « bastide » du XIIIe siècle. Autres églises anciennes à Courpalay (en partie du XIIe siècle), à Faremoutiers (XVIe siècle), lieu qui possède aussi les débris d'une abbaye jadis fameuse, à Fontenay-Trésigny (XVe et XVIe siècles), à Marles (XVe siècle), à Neufmoutiers (XVe siècle), à Pézarches (XVe siècle). Vieux manoirs de la Grange-Bléneau (XVIe et XVIIe siècles) près Courpalay, de Crèvecœur (ruines du XVe siècle), de Fontenay-Trésigny (parties du XVIe siècle), bourg qui montre des restes d'enceinte et les débris du château de Vivier-en-Brie (XIVe siècle), de la Houssaye (XVIe et XVIIe siècles), de Lumigny qu'Helvetius habita, du Bec d'Oiseau (ruiné) près Mortcerf, d'Ormeaux (ruines), de Champotran, de Glaise et de Tilloy, tous trois près de Vaudoy, de la Guette près Villeneuve-Saint-Denis. Château moderne du Chemin près Neufmoutiers.



Château de La Grange (Canton de Rozoy).



Tombeau de Philippe de Chabannes, dans l'église de Dammartin (Con de Rozoy).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU
Kilomètres
0 5 10 15 20

Arrondissement de FONTAINEBLEAU.

L'Arrondissement de Fontainebleau occupe le Sud-Ouest du département, entre le département de l'Yonne à l'Est, celui du Loiret au Sud et à l'Ouest, celui de Seine-et-Oise à l'Ouest encore, l'arrondissement de Melun au Nord et celui de Provins à l'Est. Fait de 7 cantons et de 101 communes, il comprend 139,546 hectares, ce qui répond aux 23 ou 24 centièmes de la Seine-et-Marne.

Contrée géologiquement moderne, on peut presque dire récente, ce qu'elle a de plus ancien c'est le crétacé supérieur le plus souvent dissimulé sous un manteau tertiaire éocène ou oligocène ou pléistocène; des alluvions quaternaires accompagnent ses trois maîtresses rivières, la Seine, l'Yonne, le Loing. Le pays se présente, vallées, vallons, ravines sèches à part, sous la forme d'un plateau agricole sillonné des merveilleux entassements de roches provenant de la désagrégation des grès de Fontainebleau. Ce plateau, fragment du Gâtinais, dépasse rarement 150 mètres d'altitude et la Seine quitte la circonscription par moins de 45.

Ondulations presque insensibles, traînées rocheuses du grès, forêt de Fontainebleau vaste de près de 17,000 hectares, bois contigus non compris, vallées de prairies, tout cela renfermait 79,868 individus au recensement de 1872, population portée à 88,470 par le recensement de 1906. Ce croît de 8,602 provient surtout de l'installation de familles attirées par la beauté de la forêt, la grâce des sites de Nemours, Montigny, Moret, Marlotte, colonies de peintres. Fontainebleau compte 11,108 habitants agglomérés, Montereau, 7,870, Nemours 4,814, Avon (simple faubourg de Fontainebleau) 2,808, Moret 2,216, Champagne-sur-Seine 1,669, Souppes 1,650, Château-Landon 1,593, Saint-Mammès 1,244, Veneux-Nadon 1,023. Sur les 101 communes de l'arrondissement, 26 ont plus de 500 résidents au chef-lieu.

Le pays appartint jadis aux *Senones*. On y rencontre plusieurs menhirs, des dolmens et des polissoirs mégalithiques. Fontainebleau possède un des grands châteaux royaux de France; Château-Landon, Moret sont des villes à vieux monuments; l'église de l'humble bourg de Larchant est une ruine grandiose.

Territoire le plus occidental de la Seine-et-Marne, le Canton de la Chapelle-la-Reine confronte du côté du couchant avec le département du Loiret, dont il est séparé par l'Essonne, et avec celui de Seine-et-Oise. Entièrement composé de tertiaire oligocène et surtout pliocène ou pléistocène, il déroule 18 communes sur 24,880 hectares de plateaux filtrants où les puits sont des abîmes de 50, 60, 70 mètres de noire profondeur — tel celui du chef-lieu. Quelques buttes se lèvent au-dessus de la plaine; celle du voisinage de Tousson atteint 133 mètres, tandis que dans la direction du Loing, que le territoire n'atteint pas, le sol descend à une soixantaine de mètres. Autant le plateau, qui relève du Gâtinais est banal, autant sont surprenants et beaux les accidents du grès de Fontainebleau, les empilements de roches, les sables blancs, les ravines sèches, les déserts de pierre parfois aussi sauvages que la grande montagne elle-même. Le canton a sa part de la forêt de Fontainebleau, et des 400 hectares du bois de la Commanderie.

Le peuple de la Chapelle-la-Reine est en décroissance: 8,547 individus en 1872 et 7,750 seulement en 1906, c'est en moins 797. Il y a 692 habitants agglomérés à la Chapelle-la-Reine, 528 à Recloses, 522 à Larchant, 505 à Villiers-sous-Grez.

La gloire de cette région gâtinaisanne, c'est l'église de Larchant, ou plutôt ce qui en reste, le chœur (XIIIe siècle) et la tour (XIIe et XVIe siècles), haute de 72 mètres.

Le plus antique, ce sont les deux menhirs de Nanteau-sur-Essonnes, la Pierre aux Aiguilles et la Pierre Frite, qui a 4 mètres d'élévation, et le dolmen de la Pierre de Larmoire près Rumont. Eglises d'Achères (romane et de la Renaissance), de la Chapelle-la-Reine (XIVe, XVe, XVIe siècles), de Recloses (XIIIe siècle). Vieux manoir de la Cour-des-Bois près Tousson.



Noisy-sur-École.
Village de 250 habitants agglomérés, Noisy n'est pas loin des origines de l'École.





Paysages des environs de la Chapelle.
Quand on chemine sur le plateau gâtinaisan des environs de ce bourg cantonal, on voit, jusqu'à l'horizon où se lèvent des dos de collines, un sol à peine mamelonné, une terre à blé fertile, nue, monotone. Mais çà et là le sol se déchire: on descend dans de profonds ravins sablonneux, entre des parois de grès de Fontainebleau d'où proviennent ces sables blancs.



Vue générale de Château-Landon.



Église d'Avon (C^on de Fontainebleau).

A l'angle Sud-Ouest du département, en bordure du territoire du Loiret au Sud et à l'Ouest, le Canton de Château-Landon est le plus méridional des 29 de Seine-et-Marne. Il s'étale sur le plateau du Gâtinais, bloc oligocène, et surtout pliocène ou pléistocène où peu d'ondulations dépassent l'altitude de 120 mètres. Le Loing, qui est doublé du canal de navigation du même nom, y abaisse son niveau à 65 mètres. Point de relief éminent, de belles cultures, de gros villages agglomérés, un sol filtrant, des puits d'horrible profondeur, des bois et taillis, les deux jolies vallées du Loing et du Fusain, son tributaire de gauche, voilà les caractéristiques de ce territoire de 23,421 hectares que se sont adjugé 15 communes. De 11,837 résidents en 1872, ce canton est monté à 12,308 ou 471 de plus en 1906, augmentation due surtout aux industries de Souppes qui est devenu le bourg le plus peuplé de la circonscription, avec 1,65[illegible] habitants agglomérés contre 1,593 seulement à Château-Landon ; il y en a 883 à Beaumont-du-Gâtinais, bourg du bassin de l'Essonne.

Château-Landon [illegible] petite ville historique et archéologique en même temps que pittoresque en haut d'une falaise du Fusain. Église Saint-Séverin ([illegible]), ruines de l'église Saint-Ugalde (XIIe et XIIIe siècles) et de l'église Saint-André (XIIe siècle), église Notre-Dame (XIe, XIIe, XIVe siècles) [illegible] la Monnaie (façade du XIIIe siècle). Vieux château médiéval voué aux services administratifs, avec tour du XVe siècle ; dans la banlieue, château de [illegible], en partie du XVIe siècle. Beaumont-du-Gâtinais se signale par son église (XIe et XIIe siècles), ses halles du XVIe et ce qui subsiste d'un manoir de Jacques Cœur, Bransles par une église du XIIe siècle ; Chenou par son église romane, la Madeleine par une tour médiévale ; Souppes par son pont du Loing ([illegible] siècle), son église des XIIe et XIIIe siècles et, dans sa banlieue, par l'abbaye de Cercanceaux (transformée en papeterie).

Le Canton de Fontainebleau est célèbre en France, et même hors de France, par son château royal et sa magnifique forêt de 16,880 hectares sans des annexes naturelles telles que le bois de la Commanderie (2,000 hectares). Chênes, hêtres, bouleaux, châtaigniers, charmes, pins sylvestres y ombragent de superbes entassements de grès, sites étranges, sauvages, déserts avec sables sahariens. Rien au monde ne serait plus beau si le flot des rivières y passait, mais le Loing et la Seine ne la traversent point, ils ne font que la frôler et l'eau qui la traverse, celle de la Vanne, est cachée dans les cylindres emboîtés de son aqueduc. Le canton y a son culmen, 147 mètres, à la Croix d'Augas près de Fontainebleau ; l'endroit le plus bas du territoire, à la rive de la Seine, ne domine même pas la mer de 45 mètres. Les 6 communes, les 19,723 hectares de ce territoire oligocène et miocène (avec alluvions quaternaires dans le val du [illegible]) entretenaient 15,312 personnes en 1872 et 20,278 ou 4,966 de plus en 1906, accroissement dû à l' « infinité » des visiteurs du palais et des parcoureurs de la forêt. Fontainebleau possède 11,108 habitants agglomérés ; Avon, simple faubourg de Fontainebleau, en a 2,808, Samois 963, Bois-le-Roi 855.

Le palais de Fontainebleau, édifice royal remanié, agrandi, transformé depuis François Ier, son initiateur, est un musée d'architecture où l'on admire du XVIe, du XVIIe, du XVIIIe, voire du XIXe siècle, il faudrait un volume pour le décrire, le louer et le critiquer à fond, lui, ses cours, ses galeries, ses salles, ses jardins. Fontainebleau montre aussi des hôtels de la Renaissance et du siècle du « grand roi ». Avon offre une église (parties ogivales) avec tombeaux d'illustres personnages, Bois-le-Roi, un clocher du XIIe siècle ; Samoreau une église (en partie romane) et deux châteaux, tous deux du XVIe siècle ; l'un d'eux, les Pressoirs-du-Roi, fut en effet royal par le séjour de François Ier et de maîtresses des rois.

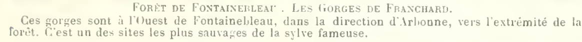


Château-Landon : le Fusain.



La Seine a Bois-le-Roi (Canton de Fontainebleau).





Forêt de Fontainebleau. Les Gorges de Franchard.
Ces gorges sont à l'Ouest de Fontainebleau, dans la direction d'Arbonne, vers l'extrémité de la forêt. C'est un des sites les plus sauvages de la sylve fameuse.



Forêt de Fontainebleau : Le Sphynx des Druides.
Il y a par ici des milliers de blocs de grès singulièrement sculptés par les intempéries.

Le Canton de Lorrez-le-Bocage s'arrête au Sud devant le département du Loiret, à l'Est devant celui de l'Yonne. Il n'est plus aussi bocager qu'à l'époque où il reçut son surnom, mais il lui reste des bois, des taillis, notamment sur les traînées rocheuses de grès de Fontainebleau qui accidentent ici le Gâtinais français, dont la capitale fut Nemours. Le crétacé supérieur s'y montre à découvert ou s'y cache sous l'éocène ou l'oligocène. 120 à 140 mètres, voilà l'altitude ordinaire du plateau, avec relèvement d'un peu plus de 150; 65 mètres, voilà le lieu de moindre niveau, dans le val de l'Orvanne, affluent de droite du Loing comme l'est aussi le Lunain de Lorrez. 17 communes s'y distribuent 21,320 hectares peuplés de 8,901 personnes en 1906; il y en avait 10,120 ou 1,219 de plus en 1872. On ne compte que 568 habitants agglomérés à Lorrez contre 813 à Egreville et 946 à Voulx. Les préancêtres inconnus nous ont laissé dans ce canton les deux menhirs de Thoury-Férottes, le menhir de la Roche qui Fuit près de Paley et celui de Diant, la Pierre aux Couteaux, haute de 4 mètres. Chevry-en-Sereine offre un château contemporain de Louis XIII; Egreville montre une ancienne église, de vieilles halles et les restes d'un manoir; Flagy, une église des XIIe et XIIIe siècles; Lorrez des débris d'une enceinte murale du XVIe, d'un château du XIIIe, et une église du XIIIe siècle; Noisy-le-Sec le château de Bellefontaine (XVIIIe siècle); Paley un manoir des XVe et XVIIe; Remauville un ancien château; Voulx des restes de remparts et une église des XIIIe et XVIe siècles.



Fontainebleau : Le Chateau.
François Ier puis Henri IV sont les rois qui y ont le plus contribué.



Égreville : Les Halles et l'Église (Canton de Lorrez).
L'église d'Egreville date des XIIIe et XVe siècles; ses halles du XVIe, son château du XVIe a été réparé au cours du XIXe.



Lorrez : Le Chateau de Ség[illegible]
Lorrez-le-Bocage est riverain du Lunain, ruisseau vif [illegible], en aval, de sources confisquées par Paris. Son château montre quelques restes du XIVe siècle.



MONTEREAU-FAUT-YONNE.

[illegible] le Montereau-[illegible]-Yonne est [illegible] agréable, à la rencontre de deux des trois grandes rivières d'où résulte surtout le fleuve de Paris, la Seine et l'Yonne. — L'autre est la Marne. [illegible] altitude de ce célèbre confluent est de 46 mètres.



MONTEREAU. — LE PONT ET L'ÉGLISE.

Le pont [illegible], sur Seine et sur Yonne, est des XVIIIe et XIXe siècles, l'église est [illegible].

DANS le CANTON DE MONTEREAU-FAUT-YONNE se voit l'un des confluents les plus intéressants de France. Devant le chef-lieu de ce territoire s'unissent la Seine et l'Yonne : celle-ci, partie de l'imperméable Morvan, est inégale, souvent trouble ; celle-là, résultant de terrains perméables, est claire, constante ; plus faible, elle garde justement le nom.

Des alluvions quaternaires bordent le cours des deux rivières ; les collines relèvent du crétacé supérieur, recouvertes sur de larges espaces par le tertiaire éocène ou l'oligocène ; elles atteignent 120, 130 mètres, ou un peu plus sur les deux plateaux du canton, la Brie à la droite du fleuve, le Gâtinais à la gauche ; le val de Seine s'abaisse à 45 environ.

Ce territoire, limitrophe du département de l'Yonne à l'Est, comprend 18,107 hectares, domaine de 14 communes. Grâce aux industries de Montereau, il a quelque peu gagné en population : du recensement de 1872 à celui de 1906 il a passé de 13,286 « présents » à 14,334, soit 1,048 de gain ; la ville seule en a profité, et au-delà : en 1872 Montereau ne comptait que 6,424 habitants agglomérés, et 1906 lui en a reconnu 7,870 ; — Varennes en a 602.

Montereau, qui a 4 menhirs sur son territoire, fut le *Condate* des Gaulois — nom bien justifié, puisque le mot celtique de *Condate* signifie simplement : confluent.

Cette seconde ville de l'arrondissement montre une église des XIIIe-XVIe siècles, un pont avec statue équestre de Napoléon, en mémoire de la bataille de 1814. A Courcelles, tumulus de Mont-à-Pot. Eglises des XIe et XIIIe siècles à Saint-Germain-Laval : du XIIe, à la Brosse-Montceaux ; du XIIIe, à Laval, à Marolles-sur-Seine, à Salins ; des XIIIe et XVe à Varennes. Ruines du château de Changis près Courcelles ; châteaux de Misy-sur-Yonne (XVe s.) et d'Esmans (XVe et XVIe).



L'ÉGLISE DE M[illegible]

Monument historique [illegible]



MONTIGNY (Canton de Moret).

Montigny est sur le Loing, tout près de la forêt de Fontainebleau.



Vue générale de Moret.



Moret. Porte de Paris.

Dans le Canton de Moret-sur-Loing l'onde abonde et surabonde : elle coule dans la Seine, dans le Loing, tributaire de la Seine, dans l'Orvanne aux gentils détours, affluent du Loing ; elle est presque immobile dans le canal du Loing ; elle dort dans l'étang de Moret d'où l'Orvanne tombe en cascade.

Sur le plateau tertiaire (éocène et oligocène) qui commande ces trois vallées d'alluvions, la montagne de Trin, colline isolée superbement dominatrice, barre le ciel à l'altitude de 145 mètres ; la Seine descend à une quarantaine, à la lisière de la forêt de Fontainebleau, en aval de Thomery, la mère des chasselas. Les 15 communes éparses sur les 13,138 hectares du canton ont gagné 1,658 habitants entre la guerre de 1870-1871 et le recensement de 1906 ; de 10,103 personnes elles ont « évolué » à 12,761 ; la contrée est si douce à vivre, si amène, et en même temps si voisine de Paris qu'on s'y fixe volontiers. Moret renferme 2,216 citadins, Champagne-sur-Seine 1,669, Saint-Mammès 1,244, Veneux-Nadon 1,023, Thomery 874, Montigny 758, Ville-Saint-Jacques 544.

Moret, charmant site, montre avec fierté ses deux portes de Paris et Bourgogne, restes de l'enceinte murale du XIVe siècle, sa vieille église (en partie du XIIe siècle), son pont du Loing (XIIIe ou XIVe), ses maisons des XVe, XVIe et XVIIe, les restes du prieuré de Pont-Loup et, gracieusement rajeuni à l'intérieur, son donjon du XIIe, qui défendait un château royal. Des menhirs de la Pierre Droite près Ecuelles et de la Roche Plantée près Dormelles à l'aqueduc de la Vanne et aux trente arches du viaduc de Moret qui porte la voie ferrée de Paris à Marseille, la suite des siècles offre, non sans interruptions, maints petits monuments intéressants : églises médiévales de la Celle-sur-Seine, de Dormelles, de Montigny, de Saint-Mammès, de Villecerf, de Ville-Saint-Jacques. Châteaux de Graville près la Celle-sur-Seine, qu'habita une des favorites du Béarnais, de Sainte-Ange (XVIe et XVIIIe siècles) près Villecerf, de la Brosse près Ville-Saint-Jacques.



L'Église de Nemours.

Le Canton de Nemours, beau de ses rochers de grès, a perdu sa plus rare merveille, la source de Chaintreauville, fontaine divinement pure de 248 litres par seconde confisquée par Paris. Cette eau vient d'une des vallées sèches qui entaillent ici le plateau du Gâtinais Français. Alluvions quaternaires dans le val du Loing, colline et plateaux éocènes ou oligocènes, reposant sur le crétacé supérieur, la contrée a pour culmen le bois de Darvault (139 mètres) à l'Est du chef-lieu, et s'abaisse le long du Loing à 55 mètres environ. Prairies du Loing, bois, rochers, carrières d'un sable obtenu par la brisure et pulvérisation du grès, ce canton s'étend sur 18,807 hectares partagés entre 16 communes. Le nombre de ses résidents a crû de 1,475 unités depuis 1872, ayant monté de 10,663 à 12,138, dont 4,814 agglomérés à Nemours, 664 à Bourron et 514 à Grez-sur-Loing. Nemours se fait valoir par son château des XIIe et XVe s., son église du XVIe et encore plus par ses roches pittoresques. Tout près à Saint-Pierre, église du XIIIe s. et restes (XVIIe s.) de l'abbaye de la Joie. A Bourron, église qui a des parties du XIe s. et château des XIIIe et XVIIe. A Fay, église des XIIIe et XVe et vieux manoir. A Grez, ruines d'un château du XIIe et église de la même époque.



Moret : Maison de 1638.



Vue générale de Nemours.

Arrondissement de MEAUX.

L'ARRONDISSEMENT DE MEAUX est le plus septentrional de la Seine-et-Marne. Il a pour bornes : à l'Est le département de l'Aisne, au Nord celui de l'Oise, à l'Ouest celui de Seine-et-Oise, au Sud les arrondissements de Melun et de Provins. Occupé par 7 cantons et 155 communes, il s'étend sur 125,670 hectares. C'est un peu plus des 21 centièmes du territoire de Seine-et-Marne.

Pays peu divers comme sol, peu mouvementé comme relief. Comme nature de terrains, il n'offre pas de roches éruptives, à plus forte raison, de roches archéennes : des alluvions quaternaires dans les vallées, du tertiaire sur le plateau de la Brie, au Sud de la Marne, sur celui de Goele et Multien au Nord ; ce tertiaire soit pléistocène ou pliocène, soit oligocène, soit éocène. C'est là toute sa variété géologique, agricole, économique. De 40 mètres ou moins encore, il ne se hausse qu'à 212, à la frontière du département de l'Aisne.

Comme distribution des eaux, sa rivière maîtresse est la Marne, qui s'y grossit du Petit-Morin, de l'Ourcq, du Grand-Morin, et s'y rapproche fort de Paris.

Le voisinage de la grand'ville lui a valu de ne pas diminuer de population : 92,878 résidents au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 et 103,352 en 1906, c'est 10,474 de plus ; le canton le plus proche de Paris, celui de Lagny, s'est à lui seul augmenté de 8,599 individus. Meaux compte 11,989 habitants agglomérés, Lagny 5,302, Chelles 4,278, la Ferté-sous-Jouarre 3,817, etc., etc. Des 155 communes de l'arrondissement, 16 groupent plus de 1,000 âmes autour du palais de la municipalité, et 51 plus de 500.

Deux noms y remémorent l'ancien peuple celte de la contrée, les *Meldi*, qui dépendaient, comme les *Parisii*, de la puissante nation des *Senones* : Meaux d'abord, puis et mieux, Multien, comme s'appelle un pays de l'arrondissement. Montgé rappelle les Romains, au cas où elle fut réellement *Mons Joris*. Meaux est assez riche en édifices médiévaux. Vieilles églises romanes, ogivales, de la Renaissance, en foule. Ruines de manoirs ou manoirs intacts. Superbe château moderne de Ferrières.

DANS LE CANTON DE CLAYE-SOUILLY on touche, du côté du Couchant, au département de Seine-et-Oise. C'est un lambeau du pays, jadis nommé la Goele, qui fait pont entre la Brie, le Valois et la « France », dans le sens de Parisis : un de ses principaux bourgs, Villeparisis porte en surnom le nom de cette dernière contrée. L'éocène, l'oligocène, l'alluvion sont les terrains occupés par ses 23 communes, si petites qu'elles ne disposent ensemble que de 17,955 hectares. La Marne y serpente librement, le canal de l'Ourcq, en route vers Paris, y serpente aussi plus que ne fait d'habitude une eau entre digues. Une colline y atteint 126 mètres près de Carnetin ; par contre le val de la rivière s'abaisse à moins de 40 mètres.

Léger mouvement en avant de la population qui a gagné 483 existences entre les 10,575 personnes du recensement de 1872 et les 11,058 du dénombrement de 1906. 1,501 habitants agglomérés à Claye-Souilly, 1,426 à Mitry-Mory, 863 à Annet-sur-Marne, 848 à Villeparisis.

Églises du Pin ; de Précy-sur-Marne (XIIe et XIIIe siècles) ; de Mitry-Mory, des XVe et XVIe ; de Charmentray et de Nantouillet, toutes deux de la Renaissance ; de Trilbardou (parties du XVIe siècle) ; de Vignely (XVIIIe siècle). Ruines d'un manoir du XVIIe siècle à Villeparisis. Manoirs de Nantouillet (XVIe siècle), devenu simple ferme ; de Villeroy (XVIe et XVIIe siècles) ; du Plessis-aux-Bois, contemporain de François Ier et moins beau de lui-même que des arbres trois à quatre fois séculaires de son parc.



VUE GÉNÉRALE DE CLAYE.



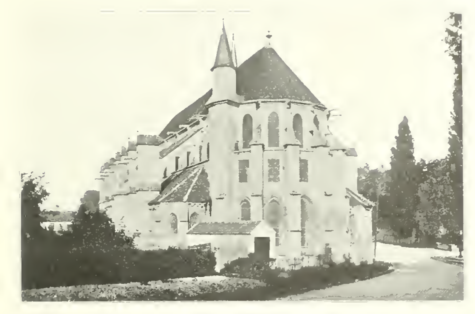
CLAYE : LE CANAL DE L'OURCQ.

Cette voie navigable, mais pour les petites embarcations seulement, d'ailleurs fort nombreuses, borde le bourg de Claye, qui se trouve [illegible] à une petite lieue de la Marne.



NANTOUILLET : LE CHATEAU.

Il date de l'an 1525 environ ; il est donc de la Renaissance, avec tours plus vieilles peut-être.



L'ÉGLISE DE LA CHAPELLE-SUR-CRECY (Canton de Crécy).
La Chapelle-sur-Crécy n'est qu'un faubourg du bourg cantonal de Crécy. Sa vaste église (monument historique) est à trois nefs.



DAMMARTIN.
Dammartin voit loin, situé qu'il est sur la tranche des eaux courantes entre la Marne et l'Oise, à 140 mètres d'altitude.

MALGRÉ son nom, la forêt de Crécy, vaste de 4,970 hectares, n'appartient que pour une petite part au CANTON DE CRÉCY-EN-BRIE. Ce canton accompagne les deux rives du Grand-Morin, riviérette sinueuse, en une vallée verte, ombreuse, prairiale; il la suit jusqu'à la Marne, à 45 mètres d'altitude, la plus haute ondulation du plateau de la Brie dépassant plus ou moins 160. Une riviérette, celle-là souterraine ou emprisonnée dans les ponts-aqueducs, c'est la conduite de la Dhuis, dirigée vers Paris : elle croise le Grand-Morin un peu au-dessus de son embouchure.

Région éocène, oligocène ou quaternaire, ce canton n'a que 14,382 hectares, douaire de 22 communes peuplées de 10,468 personnes en 1906, soit 416 de moins qu'au recensement de 1872 : là-dessus Esbly en groupe 1,209, Crécy-en-Brie 978, Quincy-Ségy en concentre 856.

Rien de pré-romain ou de gallo-romain. Eglises de Couilly, intéressant édifice des XII[e] et XVI[e] siècles; de Coulommes (XIII[e] siècle); de la Chapelle-sur-Crécy, beau monument des XIII[e] et XV[e]; de Quincy-Ségy (XII[e], XVI[e], XIX[e] siècles); de Boutigny (XV[e] siècle); de Crécy (XVI[e], XVIII[e] siècles). Ruines du manoir de Bailly-Romainvilliers (XVI[e] siècle). Restes d'un château du XVII[e] à Villemareuil; château moderne à Quincy-Ségy. Crécy montre encore quelques restes de ses vieux murs d'enceinte.



VILLIERS-SUR-MORIN (Canton de Crécy). — A la rive droite du gentil, du sinueux Grand-Morin, à l'altitude de 52 mètres, Villiers est un bourg de 464 habitants agglomérés.



CRÉCY : MONUMENT DE 1870.
Crécy-en-Brie borde la rive droite du Grand-Morin, à une cinquantaine de mètres d'altitude.

A L'ANGLE Nord-Ouest du département, le CANTON DE DAMMARTIN-EN-GOELE indique par son surnom qu'il fit partie de l'ancien pays de Goele, contigu à l'Ouest au Parisis, berceau de la France. La Goële n'est restée que très peu fidèle à son nom primitif, nom celtique : *Coat*, la Forêt. Ce territoire de 19,217 hectares sectionné en 23 communes, limitrophe du département de l'Oise au Nord, de celui de Seine-et-Oise à l'Ouest, est une plaine agricole au lieu de la selve indiscontinue d'antan. Plaine d'ailleurs fortement mamelonnée par endroits. Si elle dévale jusqu'à 75 mètres au long de la Beuvronne, affluent de droite de la Marne, elle atteint 200 mètres à la colline de Montgé. Ce sol fertile, éocène ou oligocène, entretenait 9,884 personnes lors du premier recensement après les désastres de 1870-1871 ; en 1906 il ne lui en restait que 9,464 ou 420 de moins. 1,535 sont groupés à Dammartin-en-Goele, 719 à Juilly, 706 à Saint-Soupplets, 671 à Saint-Mard, 665 à Monthyon, 560 au Mesnil-Amelot.

Montgé, le lieu culminant du pays, pourrait bien en être aussi le plus historique si Montgé s'appela réellement *Mons Jovis*. Dammartin a fourni nombre de débris romains; son église Notre-Dame est de la fin du XV[e] siècle, celle de Saint-Jean remonte partiellement à la même époque. Juilly montre les bâtiments d'abbaye qui furent jusqu'à ces derniers temps un célèbre collège ecclésiastique. Anciennes églises de Saint-Pathus (romane); de Moussy-le-Vieux; d'Oissery (XIII[e] siècle, beau mausolée de la même époque); du Plessis-l'Evêque; de Longperrier (XV[e] siècle), de Saint-Mard (XII[e] et XVI[e]); du Mesnil-Amelot (XVI[e] siècle, ogivale); de Moussy-le-Neuf, d'Othis, de Saint-Soupplets, toutes trois de la Renaissance ; de Thieux (XVI[e] et XVII[e] siècles). Ruines des châteaux de Boissy près Forfry et de Monthyon.



L'ÉGLISE DU MESNIL-AMELOT (Canton de Dammartin).
Ce bourg, dont l'altitude est de 110 mètres environ a son site à une lieue d'un affluent de la Marne.



[illegible] générale de la Ferté-sous-Jouarre.

H[illegible] du Levant par le département de l'Aisne, le Canton de la Ferté-sous-Jouarre dresse, tout près dudit département, la colline culminante de l'arrondissement, haute de 212 mètres : 3 mètres seulement de moins que le plus haut lieu du département. Traversé par la Marne comme par le Petit-Morin [illegible] des [illegible]. Il n'est qu'à 45 mètres environ d'altitude dans le val de la grande rivière ; vallées, vallons à part, c'est un plateau briéron fait d'éocène, d'oligocène, de pléistocène et de quaternaire, une contrée agricole autrefois plus enrichie qu'aujourd'hui par ses pierres meulières. La plaine d'en haut est souvent banale, les vallées sont, ou pittoresques ou charmantes.

Descendu de 15,167 personnes en 1872 à 14,757 en 1906, donc plus pauvre de 410 existences, le canton de la Ferté-sous-Jouarre disperse ses 19 communes sur 20,951 hectares. La Ferté-sous-Jouarre rassemble 3,817 citadins, Jouarre 1,123, Saacy-sur-Marne 1,006.

Jouarre, sur sa haute colline au-dessus du Petit-Morin et de l'aqueduc de la Dhuis, est la capitale archéologique du canton, du fait de son église du XVe siècle, des restes d'une célèbre abbaye, d'une crypte à colonnes romaines, à voûtes du Xe ou XIe siècle avec vieux tombeaux, des débris d'un manoir du XVe. Églises de Citry (en partie romane avec tombeau du XVIe siècle) ; de Méry-sur-Marne et de Saacy-sur-Marne (XIIe siècle), de Chamigny (XIIIe siècle, avec crypte du XIIe), d'Ussy-sur-Marne (XIIIe siècle et Renaissance), de Reuil (XIIIe siècle en partie), près des restes d'un prieuré du XIIe. Hôtel-Dieu de la Ferté-sous-Jouarre (parties du XIIIe siècle). Manoir de Montebise (XVIIe siècle) près Pierre-Levée, bourg qui a perdu le mégalithe qui lui avait valu son surnom.

Lagny : l'Église Saint-Fursy.

Frôlé à l'Ouest par le département de Seine-et-Oise, dans la banlieue orientale de Paris, le Canton de Lagny a pour artère vitale la Marne dominée au Midi par la Brie aux grandes cultures, aux belles moissons qui poussent dans une terre oligocène ou pléistocène. Alluvions quaternaires dans le val de la moindre des deux rivières parisiennes, qui finit par n'être plus ici qu'à une quarantaine de mètres d'altitude : sur le plateau il y a 153 mètres près de Jossigny.

Grâce au voisinage de Paris, aux industries, aux villas, ce territoire a fortement accru son peuple : de 16,306 personnes en 1872 il l'a portée à 24,905 en 1906, sur 17,231 hectares seulement que 29 communes se partagent. C'est 8,599 de plus, c'est un gain de 52 à 53 pour 100, et voici que le canton comprend 144 à 145 individus par kilomètre carré. Lagny compte 5,302 habitants agglomérés, Chelles 4,278, Champs 1,774, Torcy 1,634, Thorigny 1,621, Noisiel 1,226 ; quatre autres bourgs en ont plus de 500.

Chelles, jadis ultra célèbre par son abbaye de femmes (VIIe siècle) dont il y a quelques restes, possède une colonne du XIIIe siècle, la Croix de Saint-Bauteur ou pierre de Chilpéric rappelant l'assassinat du mérovingien Chilpéric au VIe siècle ; l'église est des XIIIe et XVe. Lagny se signale par une église des XIIIe et XIVe siècles, une autre, en ruines, du XVe, des restes de l'enceinte murale, du XIIIe, un couvent du XVIIe, devenu mairie et gendarmerie. Ferrières se distingue par une église du XIIIe siècle et surtout le fastueux château de Rothschild (XIXe siècle). Églises de Montevrain (XIe siècle, en partie), de Saint-Thibault-des-Vignes (romane), de Vaires (XIIe et XIIIe siècles), de Bussy-Saint-Martin, de Gouvernes, de Pomponne, toutes trois du XIIIe, de Chanteloup (XVe). Débris de l'abbaye de la Malnoue (XIIe siècle) près Émérainville. Restes du manoir de Bussy-Saint-Georges et, non loin, château du Genitoy, mué en ferme. Châteaux de Vaires (XVIe siècle), de Rantilly (XVIIe) près de Bussy-Saint-Martin, de Coupvray (du temps d'Henri IV), de Champs, bel édifice du XVIIIe siècle.



La Marne à Lagny.



Meaux : La Statue de Bossuet.

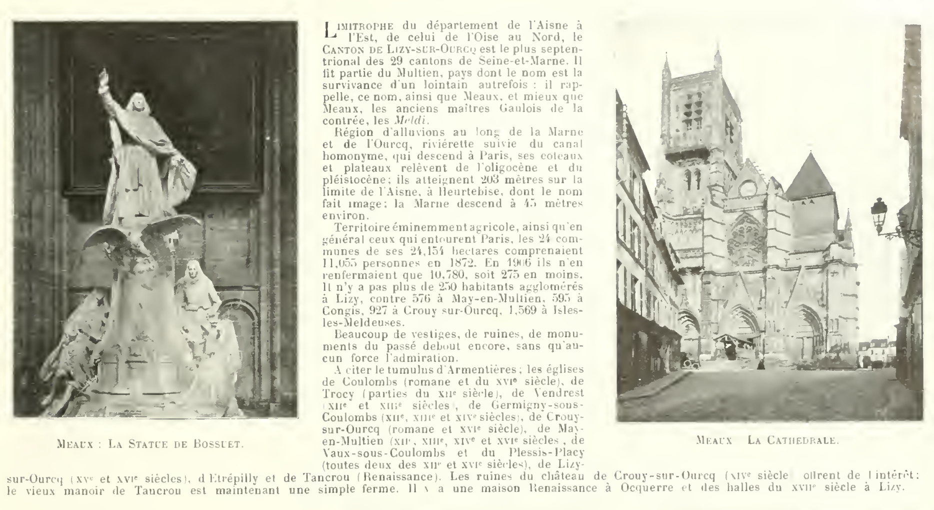
Limitrophe du département de l'Aisne à l'Est, de celui de l'Oise au Nord, le Canton de Lizy-sur-Ourcq est le plus septentrional des 29 cantons de Seine-et-Marne. Il fit partie du Multien, pays dont le nom est la survivance d'un lointain autrefois : il rappelle, ce nom, ainsi que Meaux, et mieux que Meaux, les anciens maîtres Gaulois de la contrée, les *Meldi*.

Région d'alluvions au long de la Marne et de l'Ourcq, riviérette suivie du canal homonyme, qui descend à Paris, ses coteaux et plateaux relèvent de l'oligocène et du pléistocène; ils atteignent 203 mètres sur la limite de l'Aisne, à Heurtebise, dont le nom fait image; la Marne descend à 45 mètres environ.

Territoire éminemment agricole, ainsi qu'en général ceux qui entourent Paris, les 24 communes de ses 24,154 hectares comprenaient 11,055 personnes en 1872. En 1906 ils n'en renfermaient que 10,780, soit 275 en moins. Il n'y a pas plus de 250 habitants agglomérés à Lizy, contre 576 à May-en-Multien, 595 à Congis, 927 à Crouy-sur-Ourcq, 1,569 à Isles-les-Meldeuses.

Beaucoup de vestiges, de ruines, de monuments du passé debout encore, sans qu'aucun force l'admiration.

A citer le tumulus d'Armentières; les églises de Coulombs (romane et du XVIe siècle), de Trocy (parties du XIIe siècle), de Vendrest (XIIe et XIIIe siècles), de Germigny-sous-Coulombs (XIIe, XIIIe et XIVe siècles), de Crouy-sur-Ourcq (romane et XVIe siècle), de May-en-Multien (XIIe, XIIIe, XIVe et XVIe siècles), de Vaux-sous-Coulombs et du Plessis-Placy (toutes deux des XIIe et XVIe siècles), de Lizy-sur-Ourcq (XVe et XVIe siècles), d'Étrépilly et de Tancrou (Renaissance). Les ruines du château de Crouy-sur-Ourcq (XIVe siècle) offrent de l'intérêt; le vieux manoir de Tancrou est maintenant une simple ferme. Il y a une maison Renaissance à Ocquerre et des halles du XVIIe siècle à Lizy.



Meaux : La Cathédrale.

Le Canton de Meaux s'étend sur les deux rives de la Marne, aux extravagants détours; il dévale avec elle, parmi les alluvions quaternaires, jusqu'à 45 mètres, plus ou moins, d'altitude; il monte à 166 à l'ancien télégraphe de Penchard, sur le plateau éocène, oligocène, pléistocène de la Brie, mère des beaux épis.

15 communes; 11,967 hectares; 19,007 résidents en 1872 et 21,920 en 1906, soit en plus 2,913. Presque tout ce bénéfice revient à Meaux, qui a passé de 9,528 habitants agglomérés à 11,989 ou 2,461 de gain. On en compte 1,142 à Villenoy, 986 à Trilport, et 801 à Varreddes.

Meaux remonte aux vieux Celtes par son premier nom de *Iatinum*, puis par son nom subséquent, qui est celui de la petite nation des *Meldi*, et à l'ère du « peuple-roi » par le peu qui reste d'une enceinte gallo-romaine. Sa cathédrale de Saint-Étienne fut construite, prise et reprise, aux XIIIe, XIVe, XVe siècles; la tour, du XVe, monte à 70 mètres; chapitre du XIIIe. Palais des Évêques (XIIe, XIIIe, XVIe siècles). Églises Saint-Remi, ogivale et de la Renaissance; Saint-Nicolas; des Cordeliers (XIIIe siècle). Vieilles maisons, à partir du XVe siècle. Pont et moulins du XVIe. Églises de Varreddes (XIIIe et XVe siècles) et de Trilport (XIVe siècle). A Montceaux ruines d'un manoir royal du XVIe siècle.



Vue générale de Lizy.



Meaux : Les Vieux Moulins.



Meaux : L'Hotel de Ville.

Arrond. de MELUN.

L'ARRONDISSEMENT DE MELUN s'arrête, du côté de l'Occident, devant le département de Seine-et-Oise; au Nord il se heurte à l'arrondissement de Meaux, au Levant à ceux de Coulommiers et de Provins, au Sud à celui de Fontainebleau. Sa contenance est de 108,758 hectares, soit des 17 aux 18 centièmes de la Seine-et-Marne. Il comprend 6 cantons et 99 communes.

Aucun grand relief, des plateaux, des pentes insensibles, pas la moindre montagne, peu de collines bien dégagées. Ce qui le rapproche le plus du ciel n'a que 137 mètres d'altitude et le val de la Seine y descend au-dessous de 40. On est ici dans la Brie, sur l'oligocène et le pléistocène, avec alluvions quaternaires le long du fleuve. Comme on sait, le plateau briard se signale par la bonne entente, par la richesse de ses cultures. De grands bois en interrompent la banalité ; l'un d'eux, la forêt d'Armainvilliers, couvre 10,000 hectares, toutes annexes comprises. Si la plaine, en fait, la campagne agricole est trop monotone, la plaine d'en bas, celle de la Seine, les vallons de l'Yères et de ses affluents ont des retraites heureuses, des recoins charmants.

Le premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 donna 63,557 habitants à l'ensemble des 6 cantons de la circonscription de Melun, celui de 1906 s'est élevé à 68,603 : accroissement de 5,046 dû pour une part à la colonisation parisienne, à l'établissement de rentiers quittant la capitale pour se reposer aux champs, chasser, pêcher, peindre, bref, jouir de la nature ou simplement se laisser vivre. Melun compte 11,219 habitants agglomérés, 12,980 avec les 1,761 de Dammarie-les-Lys, qui n'est, au vrai, qu'un faubourg de la capitale du département. Il y en a 2,459 à Brie-Comte-Robert, 1,720 à Tournan, 1,427 à Chaumes-en-Brie, 1,156 à Mormant, 1,139 à Combs-la-Ville, 1,107 à Guignes, 1,044 à Gretz. 27 des 99 communes groupent au moins 500 âmes au chef-lieu.

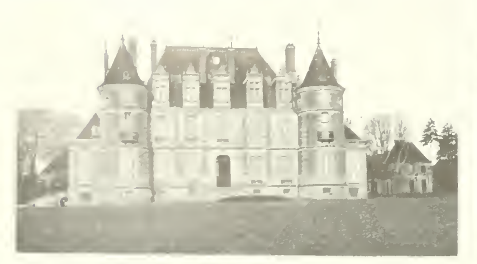
Ce pays des *Senones* et de leurs clients les *Meldi* ne possède qu'un mégalithe, la Pierre Couverte, dans le canton de Mormant. Point de restes gallo-romains notables. Beaucoup de vieilles églises, de vieux manoirs. Les plus belles ruines sont celles du château de Blandy, l'édifice le plus grandiose est le château de Vaux-le-Vicomte.

DÉPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE
MELUN
Kilomètres
0 5 10 15 20



L'ÉGLISE DE BRIE-COMTE-ROBERT.

BORNÉ au couchant par le département de Seine-et-Oise, le CANTON DE BRIE-COMTE-ROBERT est pays de Brie, ainsi que l'établit son nom, sur tertiaire oligocène et tertiaire pléistocène. L'Yères, affluent de droite de la Seine, y creuse un fossé qui finit par n'avoir qu'une quarantaine de mètres d'altitude ; quelques tertres du plateau, campagne très agricole, arrivent à quelque peu plus de 100 mètres. Le territoire tend vers les deux forêts de Sénart et d'Armainvilliers, mais il y a peu de part. Les 16 communes de ce territoire de 19,230 hectares comptaient 10,258 habitants en 1872 ; le recensement de 1906 leur en a reconnu 1,037 de plus, soit 11,295 dont 2,459 groupés à Brie-Comte-Robert, 1,139 à Combs-la-Ville, 911 à Moissy-Cramayel, 810 à Grisy-Suisnes, 756 à Coubert, 678 à Chevry-Cossigny, 560 à Lieusaint. L'église de Brie-Comte-Robert a quelque ressemblance de style avec Notre-Dame de Paris, restes d'Hôtel-Dieu et vestiges du château de Robert de France, comte de Brie (d'où le surnom de la ville). Église du XIII[e] siècle (en partie) à Servon ; des XIII[e] et XV[e] à Soignolles, qui possède un vieux pont sur l'Yères ; des XIII[e] et XVI[e] à Combs-la-Ville et à Évry-les-Châteaux ; du XIV[e] à Réau. Ruines de manoirs à Cossigny, à Férolles-Attilly, à Lissy (XV[e] siècle). Châteaux d'Évry-les-Châteaux en partie du XVI[e] siècle et de la Grange-le-Roi (XVI[e] et XVII[e]) près de Coubert.



LE CHÂTEAU D'ÉVRY.



BRIE-COMTE-ROBERT : RESTES DE L'HÔTEL-DIEU.
Il en reste, entre autres débris, six arcades des premières années du XIII[e] siècle, donc contemporaines de l'église. Brie-Comte-Robert est à une demi-lieue de l'Yères, à 90 mètres d'altitude.

Le Canton du Chatelet-en-Brie est en effet brièron, avec renflements de terrain variant entre 100 et 130 mètres au-dessus des mers. Ce plateau banal, mais fier de ses belles récoltes, tombe ici sur la rive droite de la Seine, vis-à-vis du talus de la forêt de Fontainebleau, et le val du fleuve parisien s'y abaisse à 40 mètres, plus ou moins. De vastes bois embellissent la plaine des céréales, en face de la selve de Fontainebleau et autour de Châtillon-la-Borde.

Etant purement agricole, ce territoire de 19,034 hectares en 14 communes a vu diminuer, pas beaucoup, mais diminuer son petit peuple entre 1872 et 1906; il a perdu 652 résidents, de 7,954 à 7,302, dont 738 groupés au chef-lieu, 601 à Héricy. 508 à Valence-en-Brie.

Le monument le plus notable du canton du Châtelet, c'est la majestueuse ruine du château de Blandy (XIVe et XVe siècles); d'autres débris de manoirs sont ceux de la Borde-au-Vicomte près Châtillon et de Chapins près Machault; le château du Pré, non loin de Chartrettes, date du début du XVIIe siècle. Eglises du XIIIe siècle à Féricy; du XIIIe ou du XIVe au Châtelet; du XIIIe en partie à Moisenay; d'Héricy (XIIIe et XVIe siècles), de Machault (XVIe siècle). A noter aussi les restes de la très vieille abbaye de Barbeaux près de Fontaine-le-Port.



Vue générale de Melun, en aval.

C'est la Seine qui fait l'agrément du chef-lieu de la Seine-et-Marne, ses [illegible] ne sont déjà plus ici qu'à 40 mètres environ d'altitude.

Ville de 11.219 habitants agglomérés, sur 13,908 de population totale, MELUN fut une des forteresses des *Senones*, peuplade puissante; ce à quoi se prêtait une île de la Seine. Elle s'appelait alors *Melodunum*.

Occupant les deux rives du fleuve de Paris, déjà grossi de l'Yonne, mais non encore de la Marne, elle est plaine à gauche, colline à droite, île au milieu. Cette capitale de Seine-et-Marne, un peu inférieure en population à Meaux, a pour principaux témoins de son long passé : l'église Notre-Dame, romane du XIe siècle, restaurée, complétée aux XIIe, XVe, XVIIe, XIXe; l'église Saint-Aspais, des XVe et XVIe; un clocher (XVIe et XVIIe siècles) de l'église Saint-Barthélemy, disparue sauf cette tour; une tour, dite de César, seul débris d'un château royal, etc., etc.

Melun est le siège des deux cantons de Melun-Nord et Melun-Sud.

Le Canton de Melun-Nord s'étend sur 16 communes dotées ensemble de 12,816 hectares et peuplées en 1906 de 15,218 habitants dont 760 agglomérés à Vaux-le-Pénil, 733 à Maincy, 638 au Mée, 627 à Seine-Port.

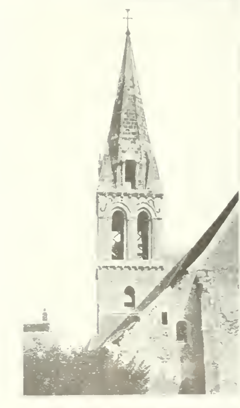
Il possède un des grands châteaux de France, une des merveilles du XVIIe siècle, le célèbre château de Vaux-le-Vicomte, palais de Fouquet, sur le territoire de Maincy. Autres manoirs à Pouilly-le-Fort près Vert-Saint-Denis (débris de chateau fort), à Sainte-Assise près Seine-Port (restes du XVIe siècle), à Boissettes (ruines du XVIIe siècle), à Nandy (XVIIe siècle), à la Grange-la-Prévôté et à Vaux-le-Pénil (XVIIIe siècle). Eglises de Boissise-la-Bertrand (XIIe siècle), de Vaux-le-Pénil (XIIIe siècle), de Rubelles (XIIIe ou XIVe siècle), de Nandy et de Savigny-le-Temple (parties du XIIIe siècle), de Seine-Port (XIIIe et XVIIe siècles). Débris de l'abbaye du Jard près de Voisenon.

En 1906, sur les 13,781 hectares, dans l'ensemble des 16 communes du Canton de Melun-Sud, vivaient 13,605 habitants, dont 1,761 à Dammarie-les-Lys, en réalité faubourg de Melun, 766 à Chailly-en-Bière, 578 à Perthes.

Dammarie-les-Lys tient son surnom d'une abbaye ruinée fondée par la mère de saint Louis. Eglises de Fleury-en-Bière (XIIe siècle), de Cély, de Pringy et de Villiers-en-Bière (XIIIe siècle), d'Arbonne (XIIIe et XVe siècles), de Chailly-en-Bière (XIIIe et XVIe siècles), de Saint-Martin-en-Bière (XIVe siècle). Châteaux Cély (XVe siècle), de Mémorant près Perthes (ruine du XIVe siècle), de Fleury-en-Bière, contemporain d'Henri II, de Fontoiseau près Villiers-en-Bière (XVIe siècle?), de Montgermont près Pringy et de Jonville près Saint-Fargeau (XVIIIe siècle).

Le bloc fait des deux cantons de Melun comprend donc 32 communes sur 26,597 hectares avec 28,863 habitants en 1906. Le recensement de 1872 en avait énuméré 25,323, soit 3,449 de moins. Le croît entre 1872 et 1906 s'explique par le peu d'éloignement de Paris, les villégiatures et les chasses des Parisiens, le fameux rendez-vous des peintres à Barbizon, etc., etc.

Le surnom de : en Bière, qui est ici celui de trois communes, leur vient de leur situation dans la forêt de Fontainebleau, jadis forêt de Bière. Bière et Brie, ce sont les deux pays du double canton, en territoire oligocène et pléistocène ; plus les alluvions quaternaires du val du fleuve qui abaisse son niveau à 40 mètres environ. L'altitude du plateau, Brie ou Bière, dépassant rarement, et très peu, 100 mètres.



Clocher de Moisenay (Con du Châtelet). Il remonte au XIIIe s., comme l'église.



Ruines de Blandy-les-Tours (Canton du Châtelet).

Ce manoir hexagonal a conservé trois grandes tours rondes et deux petites; il est sur l'Ancœur, comme se nomme le cours supérieur de l'Anqueuil.



L'Almont a Melun.

Almont, c'est un autre nom de l'Anqueuil, le [illegible] ruisseau qui anime le parc du fastueux château de Vaux-Praslin.



MELUN : SAINT-ASPAIS.
Cette église, qui ne manque pas d'élégance, n'est pas d'un type bien régulier.



MORMANT : L'ÉGLISE.
Ce monument religieux a des parties du XVe siècle, d'autres remontent au XIIIe.



TOURNAN : VIEILLE PORTE.
Naturellement Tournan fut fortifié au moyen âge. Cette porte date du XVe siècle.



L'ÉGLISE DE LADY (Canton de Mormant).
Lady est un hameau de la commune de Mormant [illegible]

DANS le CANTON DE MORMANT, l'on est en plein dans la Brie, terre de rapport plus que de beauté, qui déroule en monotonie son oligocène et surtout son pléistocène — monotonie heureusement interrompue çà et là par des bois grands ou petits — tels ceux de Villefermoy. L'Yères, rivièrette indigente par suite de l'imperméabilité d'une partie de son bassin, y serpente en un vallon où elle finit par n'être plus qu'à 75 mètres environ d'altitude; le plus haut du territoire, près de Carrois, 137 mètres, ne double même pas cette élévation au-dessus des mers.

Il y a dans ce canton 24 communes étalées sur 24,451 hectares, avec 9,874 résidents en 1906, contre 10,288 en 1872, soit en moins 414. Mormant compte 1,156 habitants agglomérés, Guignes 1,057, la Chapelle-Gauthier 647, Bombon 557.

Le pays de Mormant montre un mégalithe, la Pierre Couverte, près de Courtomer. La plus belle église est celle de Champeaux, bourg qui possède quelques débris d'enceinte. Autres édifices religieux à Ozouer-le-Repos (XIIe siècle), à Courtomer (XIIIe siècle, retouchée plus tard), à Grandpuits (XIIIe), à Mormant, à Vèbles (XIVe et XVIe). Châteaux de Grandpuits (ruines du XIIe siècle), de Beauvoir et de Bombon (XVIIe siècle).

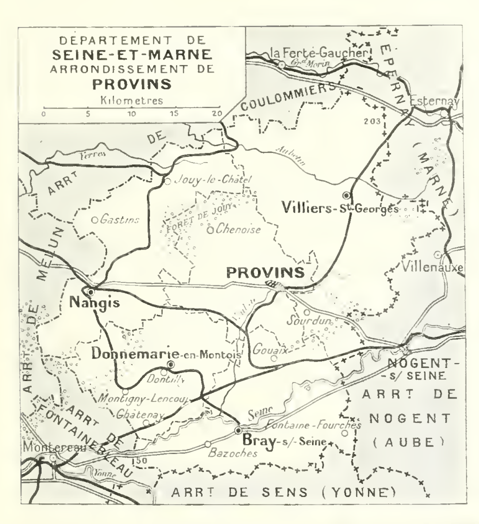
CONTIGU, du côté du couchant, au département de Seine-et-Oise, le CANTON DE TOURNAN possède de beaucoup la plus grande part de la forêt d'Armainvilliers, vaste de 4,325 hectares, de 8,000 environ avec ses annexes telles que la selve de l'Echelle et les bois de la Grange. Il est aussi détenteur de l'étang d'Armainvilliers que ses 83 hectares font supérieur en étendue à tout autre dans le département de Seine-et-Marne. Terre de Brie, sur l'oligocène et surtout le péistocène, il n'a que 100 à 120 mètres de surrection sur le plateau et 60, plus ou moins, dans le val de l'Yères, affluent droit de la Seine. 14 communes y occupent 19,678 hectares où le recensement de 1872 trouva 9,683 personnes; celui de 1906 en a constaté 1,626 de plus, soit 11,309 dont 1,926 agglomérées à Tournan, 1,427 à Chaumes-en-Brie, 1,044 à Gretz, nœud de chemins de fer, 794 à Ozoir-la-Ferrière, 595 à Pontcarré, 594 à Ozouer-le-Voulgis. Sauf une porte de l'enceinte murée de Tournan, à l'exception des restes d'un manoir du temps de Louis XIII à Courquetaine et du beau château moderne de Gretz, il n'y a sur ce territoire que des églises plus ou moins intéressantes: à Châtres (XIIe et XIIIe s.), à Chaumes-en-Brie et à Pontcarré (XIIIe s.), à Tournan (en partie du XIIIe), à Pontault-Combault (XIIIe et XIVe), à Presles (XIIIe et XVe), à Liverdy (XVe), à Ozouer-le-Voulgis (Renaissance), etc., etc.



MELUN : [illegible] DE LA SEINE.
L'île de Melun fut [illegible] le lieu de naissance de la ville, la *Melodunum* des [illegible], puis des [illegible]-Romains.



L'ÉGLISE DE CHAMPEAUX (Canton de Mormant).
L'église de ce bourg remonte aux dernières années du XIIe siècle; son clocher date du XIIIe.



Arrondissement de PROVINS.

L'Arrondissement de Provins, au Sud-Est de la Seine-et-Marne, confronte de l'Est avec les départements de la Haute-Marne et de l'Aube; du Sud avec celui de l'Yonne; du Sud-Ouest avec l'arrondissement de Fontainebleau; de l'Ouest avec celui de Melun; et enfin du Nord avec celui de Coulommiers.

Il s'étend sur 122,390 hectares, territoire plus ou moins ovale que 5 cantons et 101 communes se divisent; cette aire équivaut à peu près aux 21 centièmes du département de Seine-et-Marne.

C'est une contrée briéronne que cet arrondissement. Il a pour terre la plus jeune les longues et larges alluvions du val de Seine étendu en une plaine qui fut un fond de lac; au bord de cette plaine, au Nord une bande sans grande largeur faite de crétacé supérieur monte sur le plateau de la Brie; conformément à quoi elle se nomme le Montois: c'est là un segment de la Falaise de l'Ile-de-France. Sur le plateau, tout est tertiaire, tantôt éocène, tantôt oligocène, tantôt pléistocène, et ce qu'indique le seul nom de Brie, c'est là terre éminemment arable. Sauf le fleuve de la Seine, la Voulzie, rivièrette de la « Ville des roses », de Provins, et le cours supérieur de l'Aubetin, ru du bassin de la Marne, la contrée est peu sillonnée d'eau courante; les vallonnements secs n'y sont pas rares. Quelques forêts: on peut citer celle de Jouy (chênes, charmes, bois blancs) et celle de Sourdun, composée des mêmes arbres.

Etant Brie, c'est-à-dire plateau bas, cet arrondissement n'a pas grand relief. De 50 mètres ou très peu plus à son moindre niveau, à la rive de la Seine, il ne s'élève qu'à 203 mètres, au Nord-Est de Villiers-Saint-Georges, à toucher le département de la Marne.

C'est en vain que la Brie est un de nos meilleurs plans agricoles et des mieux cultivés, des mieux administrés, le pays de Provins perd peu à peu de sa population. 53,529 personnes en 1872 et 50,540 en 1906, c'est une perte de 2,989 existences malgré le gain de Provins, qui a été de 1,685 existences au cours de ces 34 années. Cette ville compte 7,546 habitants agglomérés; il y en a 2,975 à Nangis, 1,421 à Bray-sur-Seine; sur 101 communes, il en est 14 qui réunissent plus de 500 citadins.

Dans cette contrée des *Senones* et de leurs clients, les *Meldi*, les vieux débris, les églises, les ruines abondent, mais Provins, l'une de nos cités restées les plus fidèles aux vieux temps, y est incomparable comme monuments, dont plusieurs extrêmement précieux.

Le Canton de Bray-sur-Seine est à l'angle Sud-Est du département. Il confronte à l'Orient avec le département de l'Aube, au Midi avec celui de l'Yonne. Il est traversé par la Seine, qui déroule ses méandres en de larges prées entre alluvions quaternaires, lit d'un ancien lac. Au-dessus de la rive droite s'étend la Brie éocène et oligocène, précédée d'une bande de crétacé supérieur; sur la gauche, c'est une plaine, faite aussi de crétacé supérieur qui tend, à l'Est, vers la Champagne Pouilleuse. De ce côté le sol monte à 142 mètres, au Sud de Villenauxe-la-Petite; en Brie un tertre arrive à 164, à la lisière de la forêt de Sourdun. Le val du fleuve s'abaisse presque à 50.

24,591 hectares distribués entre 24 communes; 11,483 habitants en 1872 et pas plus de 9,792 en 1906, soit en moins 1,691. Bray-sur-Seine groupe en son chef-lieu 1,421 personnes, Fontaine-Fourches 620, Bazoches-lès-Bray 614, Gouaix 589.

A Bray, qui offre des maisons du XVIe siècle, et dont l'intéressante église est du XIe siècle et de la Renaissance, le pont de la Seine (22 arches), de la fin du XVe siècle, a été retouché. Autres églises, plus ou moins notables, à Fontaine-Fourches (XIIe siècle), Jaulnes (XIIIe siècle), Saint-Sauveur-lès-Bray et Villenauxe-la-Petite (XIVe siècle), à Mouy-sur-Seine (XVe s.). Ruines du prieuré d'Orgenais-le-Roi (XIIIe et XVe s.) près Saint-Sauveur-lès-Bray. Beau chateau de Passy-sur-Seine (moderne).



Le Pont de Bray.





Vue générale de Bray.



Mouy.



Cèdre géant à Montigny-Lencoup (Con de Donnemarie).

Le Canton de Donnemarie-en-Montois est campé sur le plateau briéron et sur le Montois qui est la chute de la Brie, la portion de la falaise de l'Ile-de-France qui s'abat ici sur l'ample vallée de la Seine, rive droite. Cette « chute » est crétacée : en arrière la Brie est éocène, oligocène, pléistocène; elle atteint 150 mètres d'altitude au Nord du chef-lieu, tandis que dans le val de Seine on n'est qu'à 50 mètres, ou un peu plus au-dessus du niveau des mers.

La vallée du fleuve déroule de superbes prairies, la Brie est féconde et ses Briérons la cultivent bien, le pays ne manque pas de beaux bois; néanmoins la population décroît sensiblement. Le recensement de 1872 la fixa à 9,052 personnes; celui de 1906 n'en a pu constater que 7,553 ou 1,499 de moins. Donnemarie réunit 809 habitants autour de ses édifices publics, Montigny-Lencoup 655, Châtenay-sur-Seine 575, Dontilly 527.

Le principal monument de la nature est ici le cèdre de Montigny-Lencoup, qui, bien que n'ayant pas plus de 137 ans, est arrivé à 10 mètres de tour, son monument humain le plus notable est la jolie église (XIIe et XIIIe siècles) de Donnemarie, bourg qui conserve quelques restes de sa vieille enceinte. Eglises de Paroy (XIIe et XIIIe siècles), de Dontilly (XIIe et XIVe siècles), de Montigny-Lencoup (XIIe et XVIe siècles), de Lizines (XIIIe siècle), de Vimpelles (XIIe et XVIe siècles), d'Égligny (XVe siècle), de Savins (Renaissance), de Thénisy (XVIe siècle), de Sigy (XVIe ou XVIIe siècle). Près d'Égligny, restes de l'abbaye de Preuilly (XIIe siècle). Ruines du château de Paroy; manoirs du XVIIe siècle à Sigy, du XVIIIe à Montigny-Lencoup.



L'Église de Nangis.

En plein dans la Brie, le Canton de Nangis repose sur l'oligocène et le pléistocène, dans le bassin supérieur de l'Yères, affluent de droite de la Seine. Tout au haut du vallon de cette Yères, le sol dévale à 110 mètres, plus ou moins; il se hausse à 184 au Sud de Rampillon. Quelques gracieux sillons de ruisseau, quelques bosquets y divertissent de la monotonie de la plaine des blés.

18 communes, 25,402 hectares qui en font le canton le plus vaste de Seine-et-Marne après ceux de Villiers-Saint-Georges et de Rozoy; 9,904 résidents en 1872 et 9,993 en 1906, ou 89 de plus. Nangis a 2,975 habitants agglomérés, Jouy-le-Châtel 758.

Châteaubleau offre des restes, ou plutôt des vestiges d'un théâtre romain. L'église de Rampillon est un remarquable édifice du XIIIe siècle. Autres églises de quelque intérêt à Saint-Just, à Gastins, à la Croix-en-Brie, à Nangis, à Jouy-le-Châtel et à Vanvillé, à Pécy. Ruines des manoirs de Sossoy près la Croix-en-Brie, de Nangis et de Villegagnon. Châteaux de Beaulieu près Pécy; de Vigneaux près Jouy-le-Châtel (donjon du XIIIe siècle).



Montigny-Lencoup (Canton de Donnemarie).

Montigny-Lencoup est un bourg du penchant méridional du plateau de la Brie; il est situé sur le Sucy, fort menu ruisseau qui finit par gagner la rive droite de la Seine.





Nangis. — Le Château.



Vue générale de Donnemarie.



PROVINS : TOUR DE CÉSAR.
Tour de César ou Tour du Roi ou Tour aux prisonniers ou simplement Grosse Tour, c'est un superbe donjon qui remonte au XIIe siècle.



PROVINS : LA VILLE HAUTE.
C'est la partie pittoresque, archaïque, monumentale de la « Ville des Roses », en opposition à la Ville Basse, relativement récente, qui se trouve au pied de la colline.

LE CANTON DE PROVINS, bordé à l'Est par le département de l'Aube, repose sur le crétacé supérieur de la falaise de l'Ile-de-France, spécialement sur la falaise du Montois, et sur l'éocène, l'oligocène, le pléistocène du plateau briéron. Cette plaine qui, très bien cultivée, répond, sauf en de rares années, à tous les espoirs du colon, se déroule ici, soit à un peu moins de 150 mètres, soit à un peu plus de 160. Sa riviérette au nom charmant, aux fontaines brillantes, honneur du « pays des roses », la Voulzie y abaisse son val à 70 mètres ou moins encore, au milieu des alluvions quaternaires de la large vallée de la Seine.

Sur 18,035 hectares, en 14 communes, le peuple de ce canton a quelque peu augmenté entre 1872 et 1906. Son gain a été de 928, supériorité des 14,080 personnes de 1906 sur les 13,152 du dénombrement de 1872. Mais comme la seule ville de Provins est arrivée à 7,546 habitants agglomérés au lieu de 5,861, donc comme elle a 1,685 citadins de plus, il en résulte que la campagne a perdu 757 paysans. Il y a 616 individus au bourg de Chenoise.

Provins fut une grande ville au XIIIe siècle, du temps des comtes de Champagne ; elle battit monnaie, elle eut des foires où l'on venait de partout. Elle est restée le lieu le plus complètement archéologique et monumental de la Seine-et-Marne, dans sa Ville-Haute, évocation médiévale : beaux restes de l'enceinte féodale ; grosse tour, donjon magnifique du XIIe siècle ; église de Saint-Quiriace (XIIe, XIIIe siècles) ; église Sainte-Croix (XIIIe, XVe, XVIe siècles) ; église Saint-Ayoul (XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe siècles) ; clocher de Notre-Dame-du-Val (XIIIe siècle) ; Grange-aux-Dîmes ; vieilles maisons du XIIIe au XVIIe siècle ; immenses caves voûtées, etc., etc. — Églises de Chalautre-la-Petite (romane), de Mortery et de Sainte-Colombe (XIIe siècle), de Saint-Loup de Naud, remarquable édifice du XIIe siècle près des restes d'une abbaye fortifiée qui date des XIIIe, XIVe et XVe.



PROVINS : LA GRANGE AUX DIMES.
On l'appelle aussi salle Saint-Jean ; elle remonte au [illegible] siècle. [illegible] salle voûtée est en partie sous terre.



PROVINS : PORTE SAINT-JEAN ET REMPARTS.
L'enceinte démantibulée de Provins a été classée parmi les monuments historiques ; elle fait le tour de la Basse Ville comme de la Haute Ville. Elle date du XIIIe siècle ; tours rondes et tours carrées.



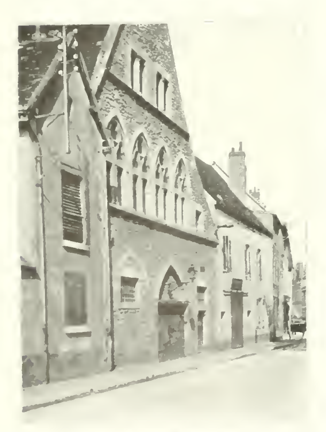
PROVINS : ÉGLISE SAINT-[illegible]
Ce que cette église d'un prieuré qui retentit de la [illegible] a de plus intéressant, c'est sa porte du XIIIe siècle dont par [illegible] statues ne sont pas restées intactes.



Provins. — Promenade de la Voulzie.
Les promenades qui font le tour de Provins suivent la ligne des anciens remparts : l'une d'elles a pris le nom de la [illegible] rivièrette que borde la ville.



L'Aubetin a Courtacon (Canton de Villiers).
Cet affluent du Grand-Morin est ici voisin de ses origines sur le plateau briéron.



[illegible]

Avec ses 36,593 hectares où s'espacent 24 communes, le Canton de Villiers-Saint-Georges est le plus étendu des 29 cantons de Seine-et-Marne, département dont il forme à lui seul environ le seizième. C'est aussi le plus oriental de tous.

Brie et rien que Brie, ce territoire limitrophe, à l'Est, des départements de l'Aube et de la Marne, est éocène, oligocène, pléistocène. Il a 203 m. de suprême altitude à Baleine, près Saint-Martin-du-Boschet, sur le faîte entre le Grand-Morin et l'Aubetin, qui est un affluent de gauche du dit Grand-Morin. Le lieu de plus bas niveau est à moins de 100 mètres, dans le vallon de la Voulzie, tributaire de droite de la Seine. Cette Voulzie, jolie rivièrette, y naît d'abondantes fontaines, près de Léchelle, au sein d'une ravine sèche qui débute fort loin, dans le département de l'Aube, dans des bois annexes de la grande forêt de la Traconne.

Il y avait ici 9.938 personnes en 1872; le recensement de 1906 les a réduites à 9.122, soit 816 en moins. Villiers-Saint-Georges ne compte que 729 habitants agglomérés, contre les 741 de Sourdun, bourg qui donne son nom à une forêt de 383 hectares qui consiste en chênes, en charmes, en bois blancs.

Le plus intéressant du canton, nature à part, et la nature est ici peu mouvementée, ce sont les ruines (XIIIe et XVe siècles) de Montaiguillon près Louan et l'église de Voulton, en partie du XIIIe siècle. On voit quelques autres églises qui ne sont pas tout à fait sans mérites à Villiers-Saint-Georges (XIIe et XIIIe siècles en partie), à Montceaux-lès-Provins (XIIe et XVIe siècles), à Champcenest (XIII siècle), à Sourdun (XIIIe et XIVe siècles), aux Marets (XVIe siècle).



Provins : Maison Romane.
La plus ancienne demeure de la ville.



Villiers-Saint-Georges.
Villiers-Saint-Georges est situé sur le plateau de la Brie, à [illegible] mètres au-dessus des mers, à moins d'une demi-lieue de l'Aubetin qui vient de naître sur les hauteurs qu'ombrageait antan la forêt de Traconne, bien diminuée depuis longtemps.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Le Département de Seine-et-Oise enveloppe, comme on sait, Paris et tout le département de la Seine. Par cela même il est coupé par le méridien de Paris. Dans le sens de la latitude et non plus de la longitude, il est traversé, dans sa partie septentrionale, par le 49e degré.

Il est borné : à l'Est, par le département de Seine-et-Marne ; au Nord, par celui de l'Oise ; au Nord-Ouest, par celui d'Eure-et-Loir ; à l'Ouest, par celui de l'Eure-et-Loir ; au Sud, par celui du Loiret.

Étant au centre du bassin de Paris — bassin géologique dont font partie Londres et l'Angleterre méridionale — il est de formation récente. Ce qu'il offre de plus antique, c'est l'assise supérieure du crétacé, surmontée de divers tertiaires, éocène, oligocène, pléistocène ; le quaternaire couvre d'assez vastes espaces, notamment dans la prestigieuse vallée de la Seine. Ce fleuve quitte le département bien plus fort qu'à son entrée dans le territoire, car il y a reçu l'Essonne, la Marne, l'Oise ; il l'abandonne par 12 mètres d'altitude, après y avoir serpenté pendant 115 kilomètres : c'est là le plus bas du département, dont le culmen, 210 mètres, est tout au Nord, sur le plateau du Vexin Français, à la frontière du département de l'Oise.

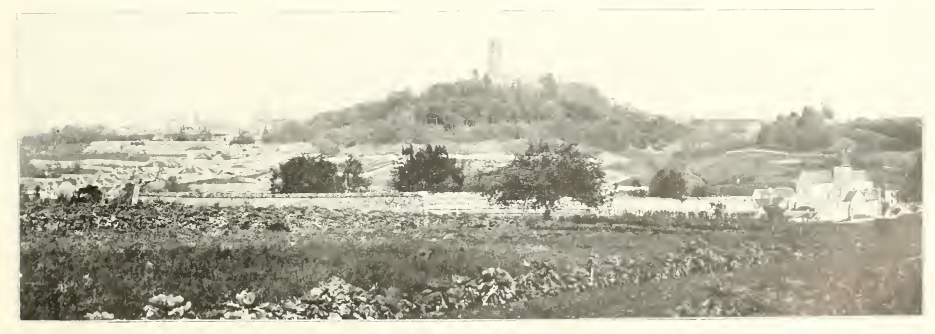
Ce Vexin Français, le plateau de Versailles, le Hurepoix, la Beauce, la Brie, il y a là 560,356 hectares divisés en 6 arrondissements, 37 cantons, 691 communes, et peuplés de 817,617 personnes en 1911, contre 580,180 en 1872. Ce gain de 237,437 individus, soit de 40 à 41 pour 100, tient surtout à ce que les arrondissements de Corbeil, de Versailles, de Pontoise ont des cantons touchant à Paris. La puissance de la natalité n'y est pour rien : le département n'a opposé en 1909 que 14,166 naissances à 15,983 décès. Versailles comptait, en 1906, 45,246 habitants agglomérés, Argenteuil 17,330, Saint-Germain 14,974, Rueil 10,439, Corbeil 9,756, Meudon 9,597, Villeneuve-Saint-Georges 9,508, Étampes 8,720, Maisons-Laffitte 8,117, Mantes-sur-Seine 8,113, Pontoise 7,963, Sèvres 7,949, le Raincy 7,687, Saint-Cloud 7,316, Essonnes 7,255, Livry 6,640, Poissy 6,403, Neuilly-Plaisance 5,771, Montmorency 5,723, Sannois 5,303.

Ce pays où se rencontrèrent *Parisii*, *Senones*, *Carnutes*, *Veliocasses*, est depuis nombre de siècles entraîné dans l'orbite de Paris. Comme Paris il offre des monuments de tous les âges. Le plus fameux est le château de Versailles.

Arrondissement de CORBEIL.

L'Arrondissement de Corbeil s'étend dans la banlieue de Paris au Sud-Est et au Sud de la grand ville, entre le département de Seine-et-Marne à l'Est, celui de la Seine au Nord et au Nord-Ouest, les arrondissements de Versailles et de Rambouillet à l'Ouest et celui d'Étampes au Sud. Divisé en 4 cantons et en 94 communes, il n'occupe que 64,012 hectares. C'est la moindre des 6 circonscriptions sous-préfectorales de Seine-et-Oise ; elle ne répond même pas tout à fait au neuvième du département. Au centre du bassin géologique de Paris, il consiste en terrains tout à fait jeunes, en alluvions quaternaires, en pléistocène, en pliocène, en oligocène, en éocène. Ce qu'il a de plus ancien c'est la craie supérieure. Conformément à ces natures de terrain, c'est une contrée généralement fertile, avec bois (telle la forêt de Sénart), jolies prairies, belles cultures, sites amènes le long de la Seine, de la Marne, de l'Essonne, de la Juine, de l'Orge et de l'Yvette, tous cours d'eau qui vont au fleuve de Paris. Des coteaux assez ardus avec forts de l'enceinte militaire de Paris l'accidentent ; le plus haut atteint 163 mètres ; la Seine et la Marne y descendent à une trentaine de mètres.

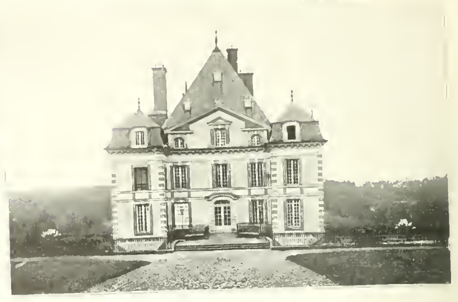
Au voisinage immédiat de Paris, cet arrondissement a profité du mouvement industriel, commercial, mondain de Paris ; usines, châteaux, villas, chasses, hôtels et guinguettes y ont porté la population de 71,217 en 1872 à 117,668 en 1906. C'est un gain de 46,451 existences ou 64 à 65 pour 100. Sur les 94 communes, 51 ont plus de 500 habitants agglomérés, 31 plus de 1,000. Corbeil en réunit 9,756, Villeneuve-Saint-Georges 9,508, Essonnes (en réalité faubourg de Corbeil) 7,255, Juvisy-sur-Orge 4,239, Athis-Mons 3,433, etc., etc. La contrée appartint aux *Parisii* ; deux petits pays se le partagèrent au moyen âge, le Hurepoix sur presque toute son étendue et la Bièvre sur la rive droite de la Seine. On y signale quelques menhirs ; peu ou pas de vestiges romains ; nombre de vieilles églises, dont plusieurs d'un style pur, soit roman, soit ogival ; ruines dont la plus célèbre est la tour de Montlhéry ; beaucoup de châteaux modernes.



Vue générale de Montlhéry.
La célèbre tour de ce château du XIIIe siècle est la seule qui reste des cinq tours rondes qui le défendaient.



Arpajon : Les Halles.
Les halles de cette ville sont en bois et très vastes.



Le Chateau d'Ormesson (Canton de Boissy).
Cet édifice est du xviie siècle, en avant d'un fort beau parc.



Arpajon : L'Orge.
L'Orge, que vient d'augmenter la Renarde, mais qui n'a pas encore grossie l'Yvette, est encore une modeste rivièrette.

Comme l'atteste le surnom d'une de ses 19 communes, Marolles-en-Hurepoix, le Canton d'Arpajon est un lambeau du Hurepoix, pays tertiaire qui est une sorte de transition entre la Beauce et la Brie, et qui, plus travaillé, plus raviné par les météores, est infiniment plus pittoresque, plus avenant que ces deux grandes plaines agricoles. Il y a de charmantes retraites le long de ses deux rivièrettes, l'Orge et la Juine : celle-ci va vers l'Essonne ; celle-là vers la rive gauche de la Seine ; elle descend à 30 mètres d'altitude, tandis que, au Sud-Ouest de Marcoussis une colline atteint 163 mètres.

Les terrains quaternaires, pléistocènes, oligocènes, éocènes et le crétacé supérieur de ce canton occupent 14,281 hectares dont 400 pour la forêt de Linas. La-dessus vivaient 16,173 personnes en 1906, contre 15,177 en 1872 ; c'est un gain de 996 individus, qu'expliquent le voisinage de Paris, la culture maraîchère, l'industrie, la villégiature. Sur 19 communes 11 ont plus de 500 habitants agglomérés et 5 plus de 1,000, qui sont Arpajon avec 2,726, Montlhéry avec 1,882, Brétigny-sur-Orge avec 1,274, Linas (faubourg de Montlhéry) avec 1,169, Saint-Michel-sur-Orge avec 1,085.

Le monument le plus célèbre du canton c'est la fameuse tour de Montlhéry, dont le donjon a quatre étages. Églises anciennes à Arpajon (son chœur est des dernières années du xiie siècle), à Bruyères-le-Châtel, à Leudeville, à Linas, à Marolles-en-Hurepoix, à Saint-Germain-lès-Arpajon. Restes des murs d'enceinte de Montlhéry (xvie siècle). Châteaux de Bruyères-le-Châtel (en partie du xve siècle), de la Norville (xviiie siècle), de Saint-Vrain (au nombre de trois, modernes), de la Saussaie près Vert-le-Grand (moderne). Deux menhirs sur le territoire de Bruyères-le-Châtel.

Entre la Seine, l'Yères, la Marne — une rivièrette, deux rivières — et le département de Seine-et-Marne, qui le borne au Levant, le Canton de Boissy-Saint-Leger disperse ses 26 communes sur 16,844 hectares de tertiaire et de quaternaire. C'est une avancée du plateau de la Brie au-dessus du val du fleuve de Paris. Aucun tertre n'atteint seulement 100 mètres sur ce plateau de labour, de prairies artificielles, mais il a part à la forêt de Sénart, des sites gracieux sur l'Yères, qui est un petit méandre, comme aux bords de la Seine et de la Marne. Dans le val de l'un et l'autre de ces deux cours d'eau sinueux, il abaisse son niveau à 30 mètres environ. Étant dans la banlieue immédiate de Paris, ce canton ne pouvait pas ne pas accroître son peuple. C'est ce qu'il a fait, et grandement : de 17,441 habitants en 1872 il a passé à 37,797 en 1906, soit 20,356 de plus et un gain de 116 pour 100. Sur les 26 communes 16 ont plus de 500 personnes groupées au chef-lieu ; 11 en ont plus de 1,000 et c'est justement Boissy-Saint-Léger qui dépasse le moins ce chiffre de 1,000, avec ses 1,001 habitants agglomérés seulement. 5 unissent plus de 2,000 résidents qui sont : Villiers-sur-Marne, 2,247 ; Draveil 2,649 ; Montgeron, 2,662 ; Brunoy 2,689 ; Villeneuve-Saint-Georges 9,508.

Menhirs sur les territoires de Brunoy, de Draveil, de Vigneux. Vieilles églises à Chennevières-sur-Marne, à Crosnes, à Marolles-en-Brie, à Sucy-en-Brie, à Villecresnes, à Villeneuve-Saint-Georges, à Yerres, bourg qui possède aussi des ruines (xiie s.) d'abbaye, les restes d'une maison du xvie siècle et le château de la Grange (xviie siècle). Manoirs de Grosbois (xvie siècle) près Boissy, de Boussy-Saint-Antoine (moderne), de Brevannes, d'Ormesson, de Sucy-en-Brie, de Villeneuve-Saint-Georges ce dernier devenue mairie), tous les quatre du xviie siècle, de Villiers-sur-Marne (moderne).



La Seine à [illegible]-Saint-Georges ([illegible] de Boissy).
[illegible] Villeneuve-Saint-Georges, à côté de ce pont [illegible] conflue l'Yères.



Linas : L'Église (Canton d'Arpajon).
Elle touche Montlhéry ; elle est du xiiie siècle.



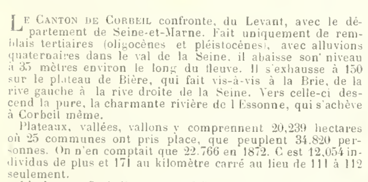
CORBEIL : SAINT-SPIRE.

Fondée au xe siècle, refaite en 1144, achevée en 1437, elle a derrière elle une curieuse porte du xive siècle. Sa grosse tour carrée remonte à la fin du xiie siècle.



CORBEIL : LE PONT ET LA SEINE.

Corbeil est à 33 mètres d'altitude, sur la rive gauche de la Seine qui y hume la claire Essonne. C'est cette dernière qui fait marcher les grands moulins qui donnent à la ville de Corbeil une grande importance industrielle.



LE CANTON DE CORBEIL confronte, du Levant, avec le département de Seine-et-Marne. Fait uniquement de remblais tertiaires (oligocènes et pléistocènes), avec alluvions quaternaires dans le val de la Seine, il abaisse son niveau à 35 mètres environ le long du fleuve. Il s'exhausse à 150 sur le plateau de Bière, qui fait vis-à-vis à la Brie, de la rive gauche à la rive droite de la Seine. Vers celle-ci descend la pure, la charmante rivière de l'Essonne, qui s'achève à Corbeil même.

Plateaux, vallées, vallons y comprennent 20,239 hectares où 25 communes ont pris place, que peuplent 34.820 personnes. On n'en comptait que 22.766 en 1872. C'est 12,054 individus de plus et 171 au kilomètre carré au lieu de 111 à 112 seulement.

Là-dessus Corbeil compte 9,756 habitants agglomérés, Essonnes 7,255; à vrai dire ces deux villes n'en font qu'une seule, avec 17,000 âmes environ.

Très inférieurs à cette double cité, Soisy-sous-Etiolles a 1,435 âmes, Ballancourt 1,412, Mennecy 1,391, Ris-Orangis 1,291, Evry-Petit-Bourg 1,244, etc., etc.

Corbeil montre une porte du xive siècle et l'église Saint-Spire, des xiie, xiiie, xive, xve siècles. Eglises plus ou moins anciennes à Essonnes, à Lisses et à Mennecy, toutes deux à deux nefs, à Saint-Germain-lès-Corbeil. Ruines d'un manoir du xvie siècle à Mennecy. Châteaux du xviie siècle à Ballancourt, à Petit-Bourg, à Fromont près Ris-Orangis, à Saint-Pierre-du-Perray. Châteaux modernes à Nainville-les-Roches et à Ris-Orangis.



L'YÈRES A EPINAY (Canton de Boissy).

L'Yères est une rivièrette dont l'été, pour peu qu'il se prolonge, fait un gros ruisseau, bien qu'elle ne draine pas moins de 83,000 hectares et qu'elle reçoive du plateau de la Brie une foule de longs ruisseaux.



L'YÈRES A BOUSSY-SAINT-ANTOINE (Canton de Boissy).

Elle approche ici de sa fin, plus que jamais sinueuse (le village est dans une de ses boucles), en un joli vallon.



VIADUC DE BRUNOY (Canton de Boissy).

Il est jeté sur la rivière et le val verdoyant de l'Yères. Il se compose de 28 arches et il a 375 mètres de longueur.

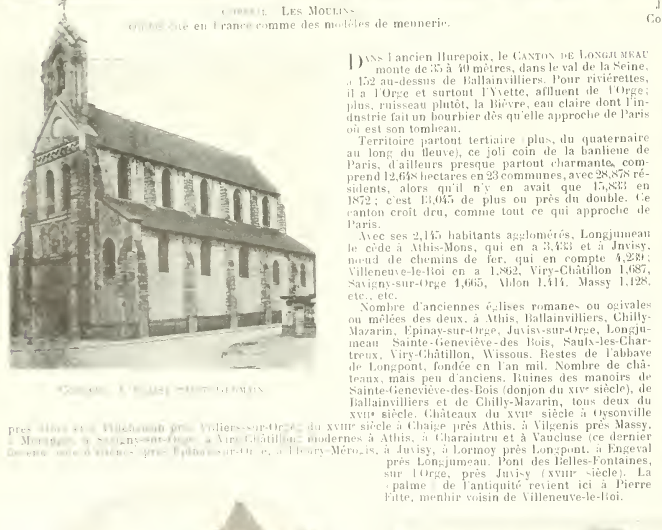




Corbeil. Les Moulins
[illegible] en France comme des modèles de meunerie.



Juvisy : Pont des Belles-Fontaines.
Construit en 1728 et restauré en 1866.



[illegible]

Dans l'ancien Hurepoix, le Canton de Longjumeau monte de 35 à 40 mètres, dans le val de la Seine, à 152 au-dessus de Ballainvilliers. Pour rivièrettes, il a l'Orge et surtout l'Yvette, affluent de l'Orge; plus, ruisseau plutôt, la Bièvre, eau claire dont l'industrie fait un bourbier dès qu'elle approche de Paris où est son tombeau.

Territoire partout tertiaire (plus, du quaternaire au long du fleuve), ce joli coin de la banlieue de Paris, d'ailleurs presque partout charmant, comprend 12,648 hectares en 23 communes, avec 28,878 résidents, alors qu'il n'y en avait que 15,833 en 1872 ; c'est 13,045 de plus ou près du double. Ce canton croît dru, comme tout ce qui approche de Paris.

Avec ses 2,145 habitants agglomérés, Longjumeau le cède à Athis-Mons, qui en a 3,433 et à Juvisy, nœud de chemins de fer, qui en compte 4,239; Villeneuve-le-Roi en a 1,862, Viry-Châtillon 1,687, Savigny-sur-Orge 1,665, Ablon 1,414, Massy 1,128, etc., etc.

Nombre d'anciennes églises romanes ou ogivales ou mêlées des deux, à Athis, Ballainvilliers, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Longjumeau Sainte-Geneviève-des Bois, Saulx-les-Chartreux, Viry-Châtillon, Wissous. Restes de l'abbaye de Longpont, fondée en l'an mil. Nombre de châteaux, mais peu d'anciens. Ruines des manoirs de Sainte-Geneviève-des-Bois (donjon du XIVe siècle), de Ballainvilliers et de Chilly-Mazarin, tous deux du XVIIe siècle. Châteaux du XVIIe siècle à Oysonville près [illegible] près Villiers-sur-Orge; du XVIIIe siècle à Chaige près Athis, à Vilgenis près Massy, à [illegible], à Savigny-sur-Orge, à Viry-Châtillon; modernes à Athis, à Charaintru et à Vaucluse (ce dernier [illegible] près Epinay-sur-Orge, à Fleury-Mérogis, à Juvisy, à Lormoy près Longpont, à Engeval près Longjumeau. Pont des Belles-Fontaines, sur l'Orge, près Juvisy (XVIIIe siècle). La « palme » de l'antiquité revient ici à Pierre Fitte, menhir voisin de Villeneuve-le-Roi.



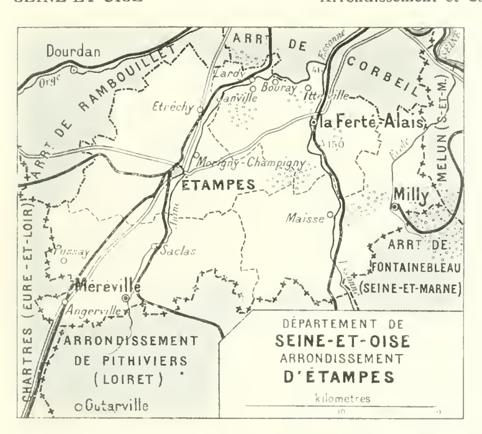
Longjumeau : Statue d'Adam.



[illegible]



Longjumeau : Bords de l'Yvette.



Arrondissement d'ETAMPES.

L'Arrondissement d'Étampes cache sous son [illegible] les roches vénérables par leur primauté, ou tout au moins par leur antiquité reculée.

Il ne nous montre que des alluvions quaternaires et du tertiaire d'à peu près toutes les assises. Il ondule, mais il ondule très peu. Sa plus grande étendue est Beauce et Gâtinais; ces deux noms suffisent à dire sa platitude, sa monotonie, ses immensités d'horizon, sa forêt d'épis, l'absence de ruisseaux, les puits profonds comme des abîmes. Le long de la Juine, au Nord d'Étampes, le long de l'Essonne et de l'École, autour de la Ferté-Alais, les grès de Fontainebleau se sont associés en merveilleux chaos de rochers.

Ici, point de coteaux sourcilleux, mais surtout des plateaux : aucun renflement du sol n'y dépasse 150 mètres; quant au lieu le plus bas, 46 mètres au-dessus des mers, il se trouve au confluent de la Juine et de l'Essonne, qui est un tributaire de gauche de la Seine.

Compris entre le département de Seine-et-Marne à l'Est, celui du Loiret au Midi, l'arrondissement de Rambouillet à l'Ouest et celui de Corbeil au Nord, il espace ses 4 cantons et ses 70 communes sur 80,018 hectares, ce domaine ne répond qu'aux 17 centièmes, ou un peu plus de l'ensemble du département de Seine-et-Oise.

Là-dessus vivaient 39,761 personnes au recensement de 1872, nombre que le dénombrement de 1906 a porté à 42,888, faible gain de 3,127 existences. C'est bien peu au bénéfice de 46,451 individus dont a profité l'arrondissement de Corbeil, qui lui est contigu; la raison en est que la circonscription d'Étampes est plus éloignée de Paris que celle de Corbeil. Étampes compte 8,720 habitants agglomérés, Milly 2,317, Pussay 2,177, Angerville 1,335. Des 70 communes, 14 réunissent plus de 500 âmes à leur chef-lieu. Ce territoire fut habité par les *Parisii*, au voisinage des *Senones* et des *Carnutes*. Sauf un beau menhir du canton de Milly et le dolmen de la Pierre Levée près de Janville-sur-Juine, l'on n'y signale rien de curieux avant l'ère médiévale. Étampes est une ville aux monuments précieux; Chamarande montre un beau château du XVIIIe siècle; nombre de vieilles églises, de vieux ou jeunes manoirs.

Le Canton d'Étampes est surtout terre de Beauce avec lambeau de Hurepoix. Les terrains tertiaires l'occupent en entier, de l'éocène au pléistocène; de beaux empilements de rochers, au Nord de la ville, s'y rattachent à la formation des grès de Fontainebleau. 140 mètres, c'est l'altitude commune de son plateau; quelques renflements dépassent 150 mètres; la Juine, son maître cours d'eau — c'est un affluent de l'Essonne — y abaisse son val à 55.

Autant la plaine beauceronne y manque d'imprévu, dans la monotonie de sa richesse agricole, autant les vallées de la Juine et maints et maints vallons y récréent le regard par leur verdure, leur fraîcheur, la limpidité de leurs eaux.

Les 14 communes de ce canton s'espacent sur 22,085 hectares; elles comptaient ensemble 13,850 habitants en 1872; en 1906 elles en avaient 1,451 de plus, soit 15,301. 8,720 sont concentrés dans la ville d'Étampes, 1,207 à Etréchy, 515 à Morigny-Champigny.

Étampes est une ville fort remarquable par ses débris du vieux temps. Sa Tour Guinette, sur la colline, est le donjon énorme, ventru, à demi écroulé d'un château du XIIe siècle. L'église Notre-Dame, du XIIe siècle, avec fortifications du XIVe, dresse son clocher à 62 mètres de hauteur; Saint-Martin (XIIe et XIIIe siècles) montre, comme Pise et Saragosse, une tour penchée (XVIe siècle); Saint-Gilles est des XIIe et XVIe siècles, comme aussi Saint-Basile; l'hôtel de ville remonte à 1514; maisons des XVe, XVIe, XVIIe siècles, notamment celle de Diane de Poitiers, etc.

Églises de Morigny-Champigny (XIIe et XIVe siècles), d'Etrechy (XIIIe siècle), de Châlo-Saint-Mars (XVIe siècle). Ruines du château de Villeconin et de la commanderie de Chauffour-lès-Etréchy. Manoirs de Bouville (XIIIe et XIXe siècles), de Brières-les-Scellés (XIIe, XVe, XVIIe siècles), de Boissy-le-Sec (XIVe siècle). Bref, c'est là un canton fait pour les amis du passé.



Étampes : Les Remparts et la Juine

Cette ville qui serait bien plus célèbre et plus visitée par les fervents des siècles écoulés si elle avait son site hors de France, Étampes a son site en un val verdoyant où se rencontrent trois vives ondes beauceronnes : la Juine, la Louette et la Chalouette.



Étampes : La Tour Guinette.

Au sommet de la colline dominant la ville, ce fut un donjon royal construit sans doute lors des commencements du règne de Louis-le-Gros.



Étampes : L'Hotel de Ville

C'est un édifice moderne dont fait partie un [illegible] du XVIe siècle (date exacte : 1514); de belles sculptures se voient dans son musée.



[illegible]. L'Église Notre-Dame.
Nom [illegible] Notre-Dame-du-Fort; ses parties les plus anciennes [illegible] temps du roi Robert.



L'Essonne à la Ferté-Alais.
Devant ce chef-lieu de canton, l'Essonne, non encore augmentée du tribut de la Juine, coule dans la pittoresque région des grès de Fontainebleau.



[illegible] (Canton de la Ferté-Alais).
[illegible] habitants [illegible] qui a son site en Beauce à un peu plus d'une [illegible] de l'Essonne.

Dans le Canton de la Ferté-Alais, plateau soit de Beauce, soit de Gâtinais, on est en plein dans le tertiaire, et cela de l'oligocène au pléistocène.

130, 140, 150 mètres, telles sont ici les suprêmes altitudes de ces plaines agricoles, étendues monotones en contraste avec les grâces de la vallée de l'Essonne. Le long de cette rivière si régulière et si transparente, le sol descend à 46 mètres, au confluent de la Juine d'Étampes, riviérette également constante et transparente.

De 9.071 individus, au recensement de 1872 les 19 communes de ce territoire de 16,462 hectares ont passé à 9,912 ou 841 de plus au dénombrement de 1906. A la Ferté-Alais se groupent 940 habitants; il y en a 738 à Itteville, 692 à Lardy, 603 à Bouray, 514 à Janville-sur-Juine: ce sont là moins des bourgades que de gros villages peuplés de cultivateurs.

Parmi les curiosités de ce canton, il faut nommer d'abord le dolmen de la Pierre Levée près Janville sur-Juine. Églises de Bouteville, curieux édifice du XIIe siècle, de la Ferté-Alais (XIIe siècle), de Chamarande et d'Itteville (XIIe et XIIIe siècles), de D'huison (XIIIe siècle). Vieux manoirs de Frémigny et du Mesnil-Voisin près Bouray. Beau château de Chamarande, œuvre d'Hardouin Mansart. Château moderne de Vayres.



[illegible]
Monument [illegible] ort [illegible] reste inachevé. Il remonte en partie à [illegible]



La Ferté-Alais.
L'agrément principal de ce bourg c'est sa belle eau courante, l'Essonne, qui coule ici par une cinquantaine de mètres d'altitude.



MÉRÉVILLE : L'ÉGLISE.
Remarquable surtout par son clocher, près d'un vaste château du XVIIe siècle.



SOISY : CHATEAU DES RÉAUX (Cne de Milly).
Soisy-sur-École est au pied de fort beaux rochers de grès de Fontainebleau.



MILLY. L'ÉGLISE.
Elle se fait surtout remarquer par son beau clocher du XIIIe siècle.

Dans le CANTON DE MÉRÉVILLE, limitrophe du département du Loiret au Sud, c'est la Beauce, et rien que la Beauce, le plateau tertiaire et quaternaire où le laboureur connaît les belles moissons. 140 mètres et jamais 150, voilà l'habituelle altitude de cette plaine presque parfaite, très monotone, mais dont la monotonie n'est pas sans grandeur. De faibles vallonnements qui deviennent des ravinements donnent naissance au maître affluent de l'Essonne, à la Juine, qui quitte le territoire par 80 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers. Sur 20,227 hectares partagés en 20 communes, il y avait ici 8,691 personnes en 1872; le recensement de 1906 en a constaté 9,563 ou 872 de plus. Avec 892 habitants agglomérés seulement, Méréville est très inférieure à Angerville, qui en a 1,335, et surtout à Pussay, bourg industriel qui en compte 2,177; il y en a 714 à Saclas.

Eglises romanes de Boissy-la-Rivière et de Moulineux. Eglises de Chalou (XIIe siècle) et de la Forêt-Sainte-Croix (en partie du XIIe), de Saclas (XVIe siècle). Vieux manoirs de Bois-Herpin, de Moulineux (XVIe siècle), ancienne commanderie devenue une ferme, de la Forêt-Sainte-Croix, de Saint-Cyr-la-Rivière (XIIe et XVe siècles), de Méréville.

Limitrophe du département de Seine-et-Marne à l'Est et au Sud, le CANTON DE MILLY atteint 130 à 140 mètres d'altitude sur les plus hauts renflements de son plateau, qui est un prolongement de la Beauce et du Gâtinais. Ce plateau, fertile en grains, est oligocène ou pléistocène. Absolument monotone en certains parages, il devient merveilleusement pittoresque dans la région des grès de Fontainebleau, avec sites frais et charmants le long de l'Ecole et de l'Essonne, rivière claire au val quelque peu humide et tourbeux. L'une et l'autre sont des affluents de gauche de l'Essonne; l'Ecole s'abaisse ici à une cinquantaine de mètres.

17 communes se partagent les 21,244 hectares de ce territoire à la population stagnante : 8,112 habitants en 1906 et 8,149 en 1872, la différence n'est que de 37 en moins. Milly groupe 2,317 citadins, Maisse 876.

A une bonne lieue de Milly, la Pierre Drette est un menhir de 5 mètres d'élévation. Vieilles églises à Boigneville (XIIe siècle), à Courances (XIIe et XIIIe siècles), à Milly (XIIe siècle), à Maisse (XIIIe et XVe siècles), à Champmotteux XIIe, XIIIe et XVIe siècles : tombeau du chancelier de L'Hôpital), à Mespuits (XIVe siècle). Château de Vignay près Champmotteux et de Milly (XVe et XVIIe siècles); manoir de Courances (XVIIe siècle).



MILLY. LES HALLES.
En bois, spacieuses et fort animées les jours de foire et de marché, on y vient du Gâtinais comme de la Beauce; elles datent du XVe siècle.



VUE GÉNÉRALE DE MÉRÉVILLE.
Méréville, bourg beauceron, descend la pente d'une colline qui commande le vallon de la Juine, ici voisine de ses sources.



[illegible]
[illegible] du niveau [illegible] rejoindre [illegible] sur des pentes de collines.

DÉPARTEMENT DE
SEINE-ET-OISE
ARRONDISSEMENT DE
MANTES

Arrondissement de MANTES.

L[illegible] est [illegible] entre les départements de l'Eure-et-[illegible] le département de l'Oise au Nord, les arrondissements de [illegible] et de Versailles à l'Est et celui de Rambouillet au Sud et [illegible]. Ses [illegible] cantons, ses 125 communes comprennent ensemble 87,694 hectares [illegible] des 15 centièmes de la Seine-et-Oise.

[illegible] Ce qu'il offre de [illegible] étage supérieur [illegible] ce socle s'étendent [illegible] du fleuve de Paris les alluvions quater[illegible]. La Seine, déjà tor[illegible] de son isthme [illegible] finit [illegible] mètres [illegible] des mers. Comme [illegible] mètres sur le plateau de la [illegible] qui se nomme le Vexin Fran[illegible] de craie, une grande [illegible] beaux ruisseaux, [illegible]

[illegible] tout le pays n'y ont [illegible] Le recensement [illegible] sur 58,182, le [illegible]

[illegible] qui sont Mantes-la-[illegible] il y en a 2,033 à Hou[illegible] Bonnières-sur-Seine. Parmi [illegible] plus de 500 âmes au chef-lieu. L'une d'elles, en cela la dernière de France, le Tartre-Gaudran, n'a, [illegible]

[illegible] il reste encore deux ou trois dolmens; peu de vestiges romains; vieux donjons, vieux manoirs, [illegible] troglodytiques dans les parois de craie du val de Seine.

[illegible] et XIXe siècles. Beaucoup d'églises curieuses, avant tout Notre-Dame de Mantes.



[illegible]
[illegible] 3 mètres [illegible], par [illegible] Seine [illegible]

LE CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE s'arrête à l'Ouest et au Nord devant le département de l'Eure. C'est lui qui possède le lieu « infime » du département de Seine-et-Oise : 12 mètres d'altitude seulement là où la Seine passe dans le département de l'Eure, au confluent de l'Epte, rivière du pays de Bray et du Vexin.

Par contre, le territoire monte à 168 mètres sur le plateau d'entre le fleuve de la Seine et la rivière de l'Eure.

La rivière de Paris décrit ici le formidable détour de la Roche-Guyon, long de bien près de cinq lieues, l'isthme n'ayant que trois quarts de lieue. Sous cet isthme le chemin de fer de Paris au Havre s'engouffre dans le tunnel de Rolleboise, « ténèbres » d'un peu plus de 2 kilomètres.

Le crétacé supérieur est la plus vieille roche de la contrée, les alluvions quaternaires en sont l'assise la plus moderne; entre les deux s'étage le tertiaire. Il y a de très belles terres dans le val du fleuve; la forêt de Rosny, vaste d'environ 1,000 hectares, ondule sur le tertre.

27 communes très petites sont dispersées sur les 17,988 hectares de ce canton à population décroissante : 10,076 résidents en 1872 et 8,965 seulement en 1906, la perte est de 1,111. Bonnières groupe 1,087 citadins, Bréval 620.

Église « troglodytique » de Mousseaux. Autres églises, plus ou moins curieuses, à Favrieux (XIIIe siècle), à Jeufosse (XIIIe et XVIe siècles), à Méricourt (XVe siècle), à Perdreauville (XVIe siècle). Ruines de manoirs à Blaru, à Mesnil-Regnard près Bonnières (XIIe siècle), à Valcontard près Cravent, à Fontenay-Mauvoisin (XVIIe siècle), à Lommoye. Château du XVIIe siècle à Saint-Illiers la Ville.



SEPTEUIL.

Ce bourg a son site à l'altitude de 70 mètres, plus ou moins, dans le vallon verdoyant d'un ruisseau qui gagne peu après la menue rivière de la Vaucouleurs.

HOUDAN : LE DONJON.

Fort remarquable par sa masse, ce donjon circulaire n'a pas moins de 15 mètres d'épaisseur.

LE CANTON D'HOUDAN est limité à l'Ouest par le département de l'Eure-et-Loir. Constitué par le crétacé supérieur, l'éocène, l'oligocène, le pléistocène, il a part, très petite part, aux 13,091 hectares de la forêt de Rambouillet. Son altitude maxima dépasse un peu 180 mètres; son altitude minima est d'environ 85 dans le vallon de la Vègre, tributaire de droite de l'Eure.

Ses 30 communes n'ont ensemble que 22,616 hectares; elles sont donc fort exiguës. Elles entretenaient 12,270 personnes en 1872 et 11,553 en 1906, soit en moins 717. Houdan réunit 2,033 citoyens autour de son hôtel de ville, Septeuil 677, Dammartin 567; le Tartre-Gaudran n'en compte que 3, sur 9 de population totale, ce qui en fait la dernière commune de France, et, pour tout dire, une « agglomération » des plus ridicules.

Houdan se distingue par un vieux donjon, une vieille église des xv[e] et xvi[e], de vieilles demeures. Il y a un camp supposé romain près de Gressey. On visite les Églises de Richebourg (xv[e] siècle) et de Condé-sur-Vègre (ogivale) ; ruines d'un monastère à Grandchamp; chapelle du xiv[e] siècle à la Hauteville et ruines d'une chapelle à Longnes. Restes d'un château fort du xi[e] siècle à Gambais, etc., etc.

Manoirs du xvii[e] siècle à Bourdonné et à Hargeville, du xviii[e] à Septeuil.



GAMBAIS
LE CHATEAU DE NEUVILLE.



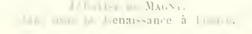
HOUDAN : L'ÉGLISE.

L'église d'Houdan est du xvi[e] siècle, mais non pas du style de la Renaissance ; cet édifice ogival n'a pas été terminé.



HOUDAN : VIEILLE MAISON.

Au confluent de la Vègre et de l'Opton, Houdan [illegible] entre autres, une belle maison en bois du xvi[e] siècle.

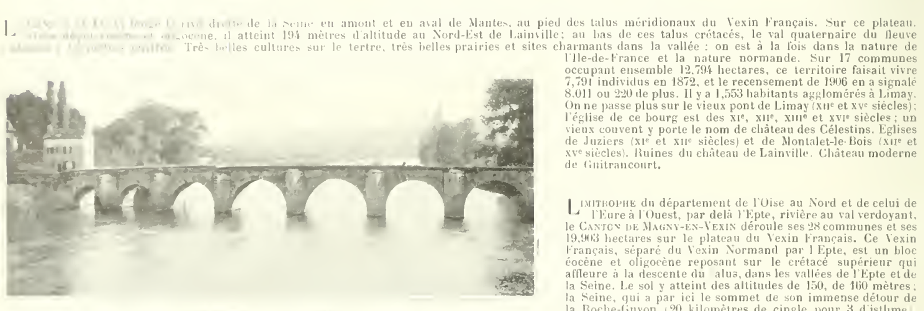



[illegible] de Magny.
[illegible] Renaissance à [illegible]



La Roche-Guyon : Les deux Chateaux et le Pont (Canton de Magny).
Du château Neuf, refait au XVIIIe siècle, un escalier monte aux ruines du château Vieux.

L[illegible] rive droite de la Seine en amont et en aval de Mantes, au pied des talus méridionaux du Vexin Français. Sur ce plateau, [illegible] éocene, il atteint 194 mètres d'altitude au Nord-Est de Lainville; au bas de ces talus crétacés, le val quaternaire du fleuve [illegible] Très belles cultures sur le tertre, très belles prairies et sites charmants dans la vallée : on est à la fois dans la nature de l'Ile-de-France et la nature normande. Sur 17 communes occupant ensemble 12,794 hectares, ce territoire faisait vivre 7,791 individus en 1872, et le recensement de 1906 en a signalé 8,011 ou 220 de plus. Il y a 1,553 habitants agglomérés à Limay. On ne passe plus sur le vieux pont de Limay (XIIe et XVe siècles); l'église de ce bourg est des XIe, XIIe, XIIIe et XVIe siècles ; un vieux couvent y porte le nom de château des Célestins. Eglises de Juziers (XIe et XIIe siècles) et de Montalet-le-Bois (XIIe et XVe siècles). Ruines du château de Lainville. Château moderne de Guitrancourt.



Le Vieux Pont de Limay.
[illegible] de Limay à Mantes par un pont moderne

Limitrophe du département de l'Oise au Nord et de celui de l'Eure à l'Ouest, par delà l'Epte, rivière au val verdoyant, le Canton de Magny-en-Vexin déroule ses 28 communes et ses 19,903 hectares sur le plateau du Vexin Français. Ce Vexin Français, séparé du Vexin Normand par l'Epte, est un bloc éocène et oligocène reposant sur le crétacé supérieur qui affleure à la descente du talus, dans les vallées de l'Epte et de la Seine. Le sol y atteint des altitudes de 150, de 160 mètres ; la Seine, qui a par ici le sommet de son immense détour de la Roche-Guyon (20 kilomètres de cingle pour 3 d'isthme), abaisse à 12 mètres sa plantureuse vallée. On comptait dans ce canton 11,523 habitants en 1872. En 1906 le recensement en a trouvé 10,333 seulement ou 1,190 de moins, malgré la bonté du plateau et la beauté du bas pays; Magny-en-Vexin réunit [illegible], la Roche-Guyon [illegible]. La Roche-Guyon est le lieu le plus remarquable du canton, sur la Seine, au pied de la falaise [illegible] des demeures caverneuses, son église est du XVe siècle ; son château Neuf est des XIIIe, XVe et XVIIIe siècles, [illegible] du château Vieux, ruines d'une forteresse médiévale, en partie souterraine comme l'est aussi le château Neuf. [illegible] du val de Seine l'église et le vieux château de Haute Isle furent aussi taillés dans la pierre vive. Eglises assez [illegible] siècles), à Saint-Gervais (XIIe, XIIIe et XVIe siècles), à Magny-en-Vexin (XVe et XVIe siècles), à Ambleville [illegible] de Saint-Clair-sur-Epte (XIIe et XVe siècles). Manoirs du Couvent (ex-prieuré) et de Villarceaux (XVIIIe siècle), près [illegible] de Chaussy. Antérieur à tout ceci est le dolmen de Cappière près Montreuil-sur-Epte.



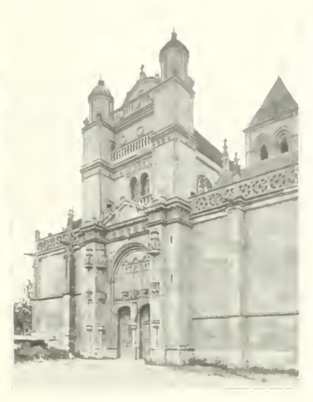
[illegible]
[illegible]



Les falaises de Haute-Isle (Canton de Magny).
[illegible] falaises [illegible] souterraines comme le sont aussi en partie église et château.



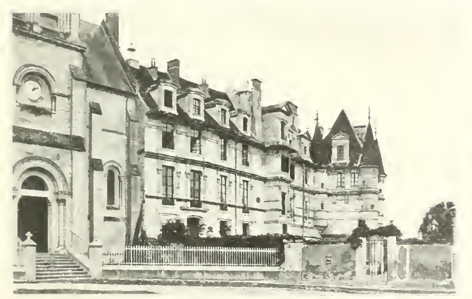
L'Église de Haute-Isle.
En partie extérieure, en partie troglodytique.



Vétheuil. L'Église.
Elle se signale par sa tour du XIIe siècle et sa façade Renaissance.



Saint-Gervais : L'Église.
Comme à Vétheuil, façade de la Renaissance, tour du XIIe siècle.



Le Château d'Ambleville.
Ce beau château possède un parc où court l'Aubette de Magny.



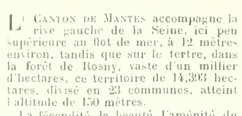
Magny. Portail à l'entrée de la Ville.
Magny borde une Aubette, ruisseau de sources surnommé l'Aubette de Magny.



Angle de la Seine a la Roche-Guyon.
Le paysage de la Roche-Guyon passe à bon droit pour un des plus pittoresques de tout le cours de la Seine.



MANTES : L'ILE ET LA SEINE.
Deux bras de la Seine embrassent devant Mantes une île sur laquelle s'appuient d'un côté trois arches et de l'autre trois arches encore du pont moderne qui relie la ville au bourg de Limay. Son nom d'aujourd'hui rappelle le nom d'autrefois, *Medunta*. Le fleuve y hume en passant la Vaucouleurs.



[illegible]

Le Canton de Mantes accompagne la rive gauche de la Seine, ici peu supérieure au flot de mer, à 12 mètres environ, tandis que sur le tertre, dans la forêt de Rosny, vaste d'un millier d'hectares, ce territoire de 14,393 hectares, divisé en 23 communes, atteint l'altitude de 150 mètres.

La fécondité, la beauté, l'aménité du val de Seine, alluvions entre talus crétacés recouverts de tertiaire sur le plateau, un certain développement d'industrie, la villégiature parisienne, qui descend jusque-là ont accru la population de 4,858 personnes depuis la guerre : il y avait ici 14,462 habitants en 1872, en 1906 on en a recensé 19,320, dont 8,113 à Mantes, tout au long Mantes-sur-Seine, ou encore Mantes-la-Jolie, et 1,807 à Mantes-la-Ville, bourg suburbain de Mantes ; Gassicourt, autre faubourg du chef-lieu, en a 1,728, Épône 892, Rosny-sur-Seine 779, Mézières, 623.

Mantes-sur-Seine, pas plus que Limay, sa vis-à-vis, n'use de son pont des XIIe et XVe siècles remplacé par un pont moderne de 6 arches appuyé au milieu sur une île. Son église Notre-Dame est une Notre-Dame de Paris en petit, des XIIe, XIIIe, XIVe siècles, avec deux tours de 64 mètres ; restes de l'église Saint-Maclou (XIVe, XVe, XVIIe s.) ; mairie des XVe et XVIIe siècles, palais de justice des XIVe et XVe. Hors de Mantes, dolmen du Trou aux Anglais près d'Épône. Églises d'Épône à flèche romane, de Gassicourt, romane et ogivale. Ruines des vieux manoirs d'Arnouville, de Boinvilliers, de Goussonville, de Magnanville. Châteaux de Rosny, bel édifice dû à Sully, l'ami d'Henri IV, de Rosay (XVIe s.), de Mézières (XVIIe s.), bourg voisin d'une commanderie de Templiers, d'Épône (XVIIIe s.), de la Falaise (moderne).



MANTES : L'ABSIDE DE LA CATHÉDRALE.
Les chapelles dont est formée l'abside de cette église sont une œuvre du XIVe siècle.



[illegible]



LE CHATEAU DE ROSNY-SUR-SEINE.
[illegible] un manoir féodal du patrimoine de Sully.



Épône. L'Église.
Ce qu'on y remarque le plus, c'est le clocher qui date du XIIe siècle.



Mantes. Saint-Maclou.
De cette église, il reste une belle tour, devenue beffroi.



Mantes. Porte aux Prêtres.
Avec maints autres restes et maintes vieilles demeures, c'est là un débris de la Mantes médiévale.



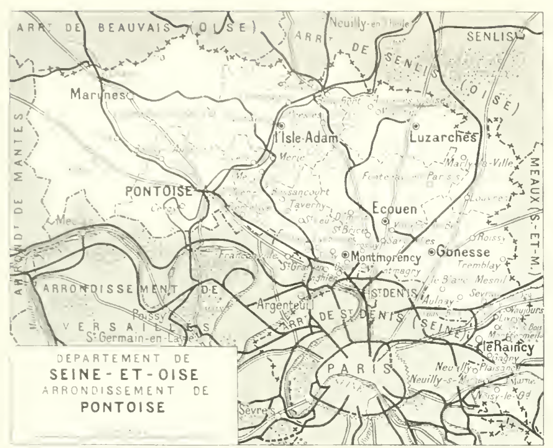
Vue générale de Mantes.
Ce qui domine dans la vue qu'on conserve de la ville de Mantes, nonchalamment couchée au bord de son fleuve, c'est la masse de Notre-Dame.



Mantes. Les Tanneries.
Parmi beaucoup d'autres petites industries, la tannerie occupe à Mantes une place fort honorable.



Mantes. Les Quais de la Seine.
Mantes, populairement désignée sous le nom de Mantes-la-Jolie, est en effet dans une situation charmante, au milieu d'un charmant pays. Elle longe la rive gauche de la Seine, vis-à-vis du joli bourg de Limay, en vue des hauts talus du Vexin Français, à 20 mètres de moyenne altitude.





ECOUEN : L'ÉGLISE.
Le bourg cantonal d'Ecouen occupe le versant d'un coteau de 155 mètres isolé sur le plateau de France. Son église est monument historique.

Arrondissement de PONTOISE.

L'ARRONDISSEMENT DE PONTOISE occupe le Nord de la Seine-et-Oise dans toute sa largeur, vis-à-vis des départements de la Seine-et-Marne à l'Est, et de l'Oise au Nord. A l'Ouest, il se cogne à l'arrondissement de Mantes, au Sud à celui de Versailles et au département de la Seine qu'il entoure en partie. Composé de 8 cantons et de 166 communes, il a 111,329 hectares; c'est, à peu de chose près, le cinquième de la Seine-et-Oise.

Au centre du bassin géologique de Paris, aux lieux où se déposèrent les particules arrachées aux roches archéennes et aux roches anciennes, c'est une contrée singulièrement jeune, un pays neuf ayant pour plus vieille assise le crétacé supérieur; tout le reste est ou tertiaire ou quaternaire. Ce sont des limons fertiles qui s'y déroulent sur le plateau du Vexin Normand, sur la plaine de la « France », noyau de l'Ile-de-France, et dans les vallées de la Seine, de la Marne, de l'Oise. 15 mètres vers le confluent des deux rivières qui donnent leur nom au département, voilà son lieu tout à fait inférieur. 209 mètres dans la forêt de Carnelle, au canton de l'Isle-Adam, voilà son culmen.

C'est moins à sa fécondité, à ses heureux sites qu'au voisinage de Paris qu'il doit son notable accroissement de population. De 1872 à 1906, il a passé de 108,432 résidents à 179,590; il a gagné 71,158 existences et il entretient bien près de 160 individus au kilomètre carré, au lieu de 97 à 98. Pontoise compte 7,963 habitants agglomérés, Le Raincy 7,687, Livry 6,640, Neuilly-Plaisance 5,771, Montmorency 5,723, Enghien-les-Bains 4,925, Gagny 4,462, Aulnay lès-Bondy 4,229, etc., etc. Sur 166 communes, cet arrondissement en a plus de 40 où se groupent au-delà de 1,000 âmes, et environ 70 supérieures à 500. Il en est ainsi autour de toutes les grandes villes. On est ici chez les *Parisii* et chez les *Veliocasses*. Quelques mégalithes signalent les tribus, les clans inconnus qui précédèrent ces Gaulois, que peu de vestiges nous rappellent. Rome, non plus, n'a guère laissé de traces; il n'en est pas de même du moyen âge, présent partout, surtout par une foule d'églises de beau style roman ou ogival. De la fin du moyen âge à notre époque, il y a lieu de citer les châteaux de Vigny, d'Ecouen, de Champlâtreux, de Franconville.



ECOUEN : LE CHATEAU.
1532 est l'année où l'on commença la construction de cet édifice.



GONESSE. L'ÉGLISE
Cet édifice est de la fin du XIIe siècle.

LE CANTON DE GONESSE confronte du Levant avec le département de Seine-et-Marne. Situé dans la banlieue septentrionale de Paris, il faisait partie du petit pays qui fut la toute petite France du début, qui devint ensuite l'Ile-de-France, puis la grande France, enfin la plus grande France, la France mondiale. Le surnom d'une de ses communes, celle de Roissy — Roissy-en-France — rappelle aujourd'hui ces vieux temps.

C'est une contrée tertiaire tantôt éocène et tantôt pléistocène, sans aucune grandeur plastique, et en somme une plaine mamelonnée qui s'élève jusqu'à 94 mètres seulement et s'abaisse jusqu'à 30 environ, le long d'un mince affluent de droite de la Seine.

Ce territoire de 12.623 hectares, qui a sa petite part de la forêt de Bondy, comprend 13 communes. 20.043 personnes le peuplaient au recensement de 1872; il n'en avait plus que 15.143 à celui de 1906. Non parce que la population y a décrû (si près de Paris, ce serait extraordinaire), mais parce qu'on a distrait le canton du Raincy, avec lequel il n'aurait pas moins de 53.640 résidents, soit de trois à quatre fois plus qu'en 1872. Avec ses 2.619 habitants agglomérés, Gonesse le cède à Aulnay-lès-Bondy, qui en a 4.229. Six autres des 13 communes groupent plus de 500 âmes à leur chef-lieu.

Il n'y a guère ici que deux églises intéressantes, celles de Gonesse et de Goussainville, bourg qui a dans son voisinage le vieux couvent de la Grange-des-Noues. Ruines du manoir de Roissy-en-France. Châteaux d'Arnouville-lès-Gonesse (XVIIIe siècle) et de Garges (XVIIIe et XIXe siècles).



ÉGLISE DE GOUSSAINVILLE (Canton de Gonesse)
C'est là un bel édifice de la Renaissance.

LES heureuses rives de l'Oise et deux forêts font le charme, la beauté du CANTON DE L'ISLE-ADAM, pays qui a pour soubassement le crétacé supérieur et pour revêtement le tertiaire éocène ou oligocène. L'Oise finit par y couler nonchalamment par 20 mètres seulement d'altitude; en contrehaut l'on monte à 189 mètres dans la forêt de l'Isle-Adam, grande de 1,442 hectares, et à 209 mètres dans la forêt de Carnelle dont les charmes, les chênes et les châtaigniers occupent un tout petit peu plus de 1,000 hectares.

En tant que villégiature, le canton de l'Isle-Adam fait partie de la banlieue de Paris, et c'est, avec les progrès de l'industrie, la raison de l'augmentation de ses résidents. Ils se montaient à 15,949 en 1872 et le recensement de 1906 s'est résumé par 22,865, soit 6,916 de plus, sur 17,152 hectares possédés par 23 communes. L'Isle-Adam y est quelque peu inférieure à Beaumont-sur-Oise; elle ne compte que 3,638 habitants agglomérés contre les 3,875 de Beaumont. Il y en a 3,138 à Persan, 1,340 à Méry-sur-Oise, 1,125 à Presles, etc., etc.

L'Isle-Adam, où l'Oise est franchie par un pont du XVIIe siècle, montre une église du XVIe, à la fois ogivale et de la Renaissance. Beaumont-sur-Oise se distingue par les débris d'un manoir du XIIIe siècle comme par une église de la même époque avec tour de la Renaissance. Mériel se signale par sa belle abbaye du Val, qui pour l'essentiel remonte au XIIIe siècle. Églises, dont plusieurs intéressantes, à Villiers-Adam (XIe-XIVe siècles), Nesles-la-Vallée (XIIe siècle), Jouy-le-Comte près Parmain (XIIe et XIIIe siècles), de Valmondois, en partie du XIIIe siècle, de Champagne (XIIIe et XVe siècles), de Méry-sur-Oise (XVIe siècle) et de Presles (XIIIe et XVIe siècles en partie), de Livilliers, de Mériel. Restes du château fort de Bruyères-sur-Oise; château moderne de Nointel.



BEAUMONT-SUR-OISE (Canton de l'Isle-Adam)
A peu de distance de la forêt de Carnelle, Beaumont-sur-Oise, aimé des Parisiens, est à l'altitude de 45 mètres; elle s'élève en léger amphithéâtre, sur la rive gauche.



L'OISE A L'ISLE-ADAM.
Nombre de Parisiens habitent ou visitent durant les beaux mois le pays de l'Isle-Adam, qui est charmant au bord de sa rivière, dans le val de jolis ruisseaux clairs et dans les belles forêts de la contrée, l'une des plus sylvestres de France. Deux ponts traversent l'Oise à l'Isle-Adam.



CHAMPAGNE: L'ÉGLISE (Con de l'Isle-Adam).
Ce bourg de 840 habitants agglomérés devrait avoir un surnom, car il y a, tant villes et villages que hameaux, plus de 30 Champagne en France.



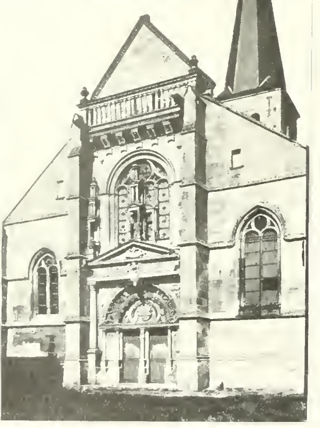
VUE GÉNÉRALE DE LUZARCHES.

DANS le CANTON DE LUZARCHES, l'Oise aux bords charmants serpente et s'abaisse jusqu'à
mers. Elle s'en va tranquillement navigable et très naviguée, dans un sol alluvion-
s étendent des plateaux tertiaires (éocènes ou oligocènes). C'est dans sa part de la forêt
15,124 hectares, atteint son culmen : 205 mètres. Il participe également à la forêt de
à la plaine des limons tertiaires, qui fut la France, dans le sens primitif et très
De 10,534 personnes en 1872, le pays ne s'est élevé qu'à 11,461 en 1906. C'est un
agglomérés n'est pas le chef-lieu du canton, mais Viarmes, qui en a 1,353 ; il y en a
Oise, etc. Dans la forêt de Carnelle, allée couverte de Pierre-Turquaise, près Saint-
Églises du XIIe s. à Fosses et du XIIIe à Marly-la-Ville ; des XIIIe, XIVe, XVIe à Vémars :

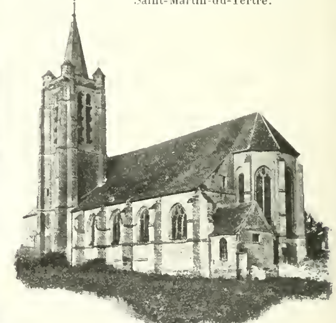
n'être guère qu'à 20 mètres ou un peu plus au-dessus des
naire, au pied de collines crétacées derrière lesquelles
de Carnelle que le territoire, fait de 22 communes, sur
Coye, laquelle se rattache à la forêt de Chantilly et
restreint du nom.
croît de 927 seulement. Le bourg ayant le plus d'habitants
1,152 à Luzarches, 1,079 à Louvres, 866 à Asnières-sur-
Martin-du-Tertre.
des XIVe et XVIe à Belloy et à Survilliers ; du XVe à Chennevières-lès-Louvre ; grange monastique de Vaulerant (XIIIe siècle) près Villeron ; beaux restes de l'abbaye de Royaumont près Asnières-sur-Oise, fondée par saint Louis. Manoirs du XVIe siècle à Chennevières-lès-Louvre, du XVIIIe à Survilliers, à Viarmes (c'est maintenant l'hôtel de ville) ; à Champlâtreux (fort bel édifice), à Franconville-sous-Bois (non moins beau, et moderne), près Saint-Martin-du-Tertre.



LUZARCHES : L'ÉGLISE.



BELLOY : L'ÉGLISE.



SURVILLIERS : L'ÉGLISE.



ASNIÈRES-SUR-OISE : L'ABBAYE DE ROYAUMONT.



SAINT-MARTIN-DU-TERTRE : LE CHATEAU DE FRANCONVILLE-SOUS-BOIS.



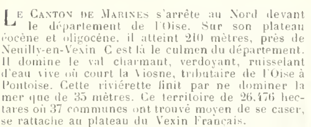
GRISY. L'ÉGLISE.



CORMEILLES-EN-VEXIN. L'ÉGLISE.
Elle remonte, dans l'ensemble, au XII[e] siècle.



CHARS. L'ÉGLISE.



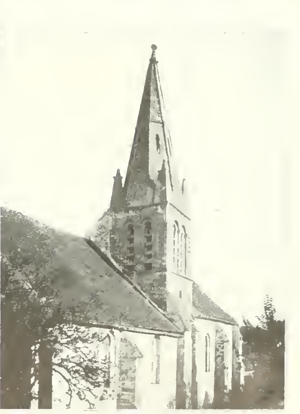
LE CANTON DE MARINES s'arrête au Nord devant le département de l'Oise. Sur son plateau éocène et oligocène, il atteint 210 mètres, près de Neuilly-en-Vexin. C'est là le culmen du département. Il domine le val charmant, verdoyant, ruisselant d'eau vive où court la Viosne, tributaire de l'Oise à Pontoise. Cette riviérette finit par ne dominer la mer que de 35 mètres. Ce territoire de 26.476 hectares où 37 communes ont trouvé moyen de se caser, se rattache au plateau du Vexin Français.

Il y avait ici 13.071 habitants en 1872 et 12.489 seulement en 1906; d'où une déperdition de 582. Marines groupe 1.424 citadins, Chars, 978, Cormeilles-en-Vexin 638, Us 540, Vigny 514.

Dolmen au territoire de Ménouville. Eglises de Chars (fort curieuse et surtout du XII[e] siècle), de Santeuil (fort intéressante aussi, des XII[e] et XIII[e] siècles), de Cormeilles-en-Vexin, de Gadancourt (clocher roman), de Nucourt (XII[e]-XVI[e] siècles), de Longuesse (XII[e] et XVII[e] siècles), de Montgeroult (XIII[e] siècle), de Cléry-en-Vexin (en partie du XIII[e] siècle), d'Epiais-Rhus (Renaissance). Châteaux de Théméricourt (XIV[e] ou XV[e] siècle), de Vigny, bel édifice ogival du temps de Louis XII, de Marines et de Montgeroult, tous deux du XVII[e] siècle, de Neuilly-en-Vexin (celle-ci est moderne).



SANTEUIL. L'ÉGLISE.



COURCELLES : L'ÉGLISE.



LE CHATEAU DE VIGNY.
Vigny a son site dans le vallon de l'Aubette de Meulan, tributaire de gauche de la Seine, à 65 mètres d'altitude.



L'ÉGLISE D'ÉPIAIS
Cet Epiais-ci, c'est Épiais-Rhus, en distinction [illegible], autre village de ce même département de Seine-et-Oise.



CASINO ET LAC D'ENGHIEN (Canton de Montmorency).
Ce la[illegible] le mot est un peu forcé [illegible] a quelque mille mètres de long sur moitié de largeur : en eau basse les bateaux y naviguent sur des « abîmes » de un à quatre mètres de creux, augmentés de 70 centimètres en temps humide.



L'ÉGLISE DE TAVERNY (Canton de Montmorency).
Elle appartient à trois siècles, le XIIe étant le plus ancien et le XVe étant le plus moderne ; c'est le XIIIe siècle qui prédomine.



MONTMORENCY. — L'HÔTEL DE VILLE.
Moderne, ré[illegible]ent même ; il ne date que de 1906.

LE CANTON DE MONTMORENCY, dans la banlieue septentrionale de Paris, est un territoire de 9,130 hectares occupé par 21 communes. De 44 mètres au bord du lac d'Enghien, d'où sort un affluent de droite de la Seine, il s'élève à 182 dans la forêt de Montmorency, au-dessus de Saint-Leu. Ce lac n'est qu'un étang de 35 hectares, de 4 mètres au plus de profondeur ; quant à la forêt, elle a 3,500 hectares, sur un massif de fort pittoresques collines de l'âge tertiaire.

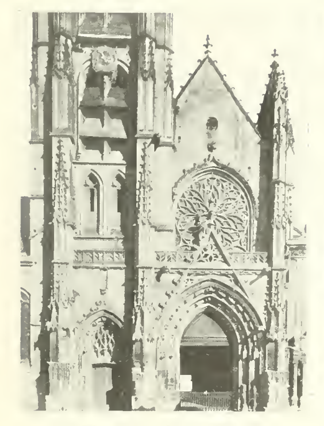
Contigu du côté du Sud au département de la Seine, ce canton a merveilleusement profité de la proximité de la grand'ville comme centre de villégiature, de peuplement, et bientôt de surpeuplement. En 1872 il se bornait à 20,396 habitants ; en 1906 il en comptait 42,603. Il a donc crû de 22,207 unités et il entretient 466 à 467 individus par kilomètre carré, au lieu de 223 à 224.

Montmorency groupe 5,723 personnes en son chef-lieu, Enghien-les-Bains 4,925, Saint-Leu 3,496, Ermont 3,495, Taverny 2,754, Deuil 2,537, Eaubonne 2,258, etc., etc. Sur 21 communes, 13 ont plus de 1,000 habitants agglomérés, 17 plus de 500.

Églises dont la plus belle est celle de Taverny (XIIe, XIIIe, XVe siècles) ; il faut citer celles de Deuil (XIe, XIIe, XVe siècles), de Saint-Prix (parties du XIIIe siècle), de Bessancourt (XIIIe et XVe siècles), de Groslay (XIIIe siècle et Renaissance), de Montmorency (XVIe siècle), de Soisy-sous-Montmorency, de Saint-Leu (moderne avec beaux tombeaux de maints Bonapartes). Ruines du château de Franconville. Châteaux de la Chevrette près Deuil, de Saint-Gratien, de Bethemont (moderne). Casino et parc d'Enghien.



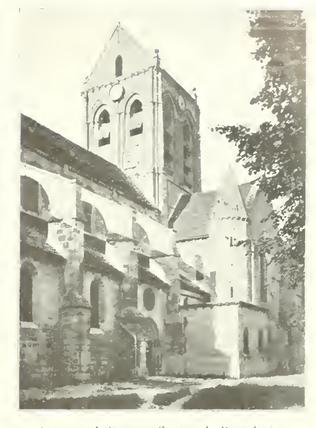
L'OISE A PONTOISE.
On peut dire [illegible] du plus gracieux aspect, installée qu'elle est en amphithéâtre, sur la rive droite de l'Oise, à un lieu de passage : [illegible] autrefois *Pons Isarae* ou *Pontisara*. La « sémillante » Viosne a ici son embouchure.



PONTOISE : FAÇADE DE SAINT-MACLOU.



ENNERY : L'ÉGLISE (Canton de Pontoise).



AUVERS : L'ÉGLISE (Canton de Pontoise).

LE CANTON DE PONTOISE accompagne les beaux méandres de l'Oise presque jusqu'au confluent de cette belle rivière claire, qui se perd dans la Seine par une quinzaine de mètres d'altitude. De ce bas-fond, du fleuve au large val verdoyant et riche, ce territoire où 17 communes se partagent 12.670 hectares gravit les hauteurs de rebord du plateau du Vexin Français, nommées ici l'Hauthie. Celle-ci est une admirable position militaire, une sorte de grandiose oppidum à 170 mètres au-dessus de la rivière de Paris que l'Oise vient de notablement agrandir. Oise, Seine, Hauthie, c'est une superbe contrée d'alluvions, d'éocène, d'oligocène, et en dessous le crétacé supérieur.

De 17.129 personnes en 1872 le canton est arrivé en 1906 à 21.941, soit 4.812 de plus, croît dû en partie à la proximité de Paris. Pontoise réunit 7,963 habitants, 10,257 avec Saint-Ouen-l'Aumône, son faubourg d'outre-Oise ; il y en a 2,095 à Auvers-sur-Oise, 1,532 à Pierrelaye, 778 à Cergy, 623 à Boissy-l'Aillerie.

Pontoise, cité charmante, montre son église Saint-Maclou (XIIe, XVe, XVIe siècles), son église Notre-Dame (Renaissance), des ruines de château et, souvenir autrement vénérable, un dolmen amené des environs dans la cour d'un hôtel des XVe et XVIIe siècles. Un autre monument du même passé vague, c'est la Pierre Fouret, menhir voisin de Cergy. Eglises d'Auvers, curieux édifice des XIIe et XIIIe siècles et d'Osny, non moins intéressante, de la même époque. Autres églises dignes d'un regard à Jouy-le-Moutier (XIe et XIIe siècles), à Saint-Ouen-l'Aumône (XIIe siècle), à Boissy-l'Aillerie (XIIIe siècle), à Vauréal (parties du XIIIe siècle), à Ennery (Renaissance). Ruines de l'abbaye de Maubuisson, près Saint-Ouen-l'Aumône, fondée par la mère de saint Louis. Châteaux de ce même Saint-Ouen-l'Aumône (XVIIe siècle), de Pierrelaye (XVIIe et XVIIIe siècles), de Neuville (moderne) près Eragny.



PONTOISE : L'ABSIDE DE SAINT-MACLOU.
Elle montre des commencements du style ogival à peu près contemporains de l'an 1140.

DÉTACHÉ du canton de Gonesse, le CANTON DU RAINCY se heurte, à l'Est, au département de Seine-et-Marne, à l'Ouest à celui de la Seine. Installé sur des terrains tertiaires, il est à moins de 40 mètres au bord la Marne et il atteint 138 au-dessus de Livry. Continuant les faubourgs orientaux de la capitale, il s'est développé comme eux. Sur une aire de 5,820 hectares seulement, il compte 38,497 habitants. Là-dessus il y en a 7,687 agglomérés au Raincy, 6,640 à Livry, 5,771 à Neuilly-Plaisance, 4,462 à Gagny.

Eglises de Noisy-le-Grand (clocher du XIIe s.), de Neuilly (XIIe et XIIIe s.), de Gagny (parties du XIIIe) ; l'ancienne abbaye de Livry n'a plus rien d'ancien. Château de Montfermeil (moderne).



NEUILLY-SUR-MARNE (Canton du Raincy).

Arrondissement de RAMBOUILLET.

L'Arrondissement de Rambouillet est compris entre le département d'Eure-et-Loir à l'Ouest et au Sud-Ouest, l'arrondissement d'Étampes au Sud-Est, celui de Corbeil à l'Est, celui de Versailles au Nord-Est et celui de Mantes au Nord et à l'Ouest.

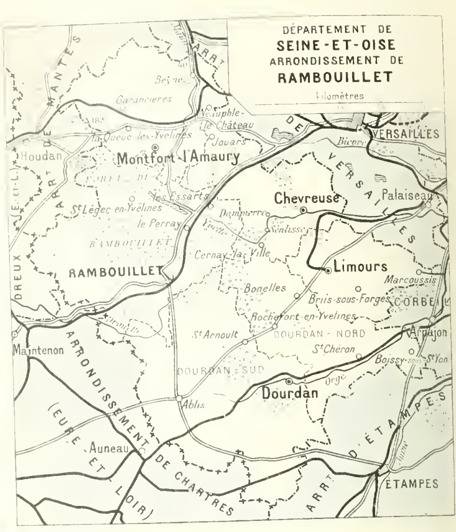
Ses 132.[illegible] hectares en font le plus vaste des six arrondissements du département de Seine-et-Oise dont il occupe les 23 à 24 centièmes. Il se divise en [illegible] cantons et 121 communes.

[illegible] terrains [illegible] divers [illegible], de l'éocène au pleistocène, sur un socle de [illegible] c'est tout le cycle de cette contrée géologiquement très [illegible], qu'un plateau, ici Hurepoix, là Yvelines, ravine [illegible] par les eaux courantes. Les vallons profonds divisés entre la Seine surtout par l'Orge [illegible] grand tributaire de la Seine, les forêts surtout celle de Rambouillet, les alignements et entassements de grès de Fontainebleau [illegible] soit du silence et de l'austérité, soit un pittoresque [illegible] ce pays de la banlieue parisienne.

[illegible] du sol, la pente totale n'est que de 148 mètres, de 188 [illegible] de la forêt de Rambouillet au 40 du val de la Maudre, [illegible] de la Seine.

Comme [illegible] de Paris, la villégiature l'ont sauvé de la [illegible], les 66,5[illegible] personnes du recensement de 1872 ont été portées à 70.1[illegible] par celui de 1906. C'est un bénéfice de 3.156 existences. Il y a 3.965 [illegible] à Rambouillet, 2.851 à Dourdan, 1.671 à Chevreuse, [illegible] à Marcoussis, 1.58[illegible] à Montfort-l'Amaury, 1.208 à Saint-Arnoult, [illegible] à Saint-Chéron, 1.166 à Neauphle-le-Château, 1.062 à Limours. Sur 121 communes il en est 21 qui réunissent plus de 500 citadins ou [illegible].

[illegible] mégalithes y témoignent encore des sauvages ou demi-sauvages qui [illegible] en ces lieux les *Carnutes* et les *Parisii*. Peu de traces des temps [illegible]. Belles ruines de l'abbaye des Vaux de Cernay, mais il ne reste à peu près rien de l'abbaye plus que fameuse de Port-Royal des Champs. [illegible] relativement modernes de Rambouillet, de Dampierre, de Pontchartrain.



Le Canton de Chevreuse suit les deux bords de l'Yvette, sous-affluent gauche de la Seine par l'Orge. Cette rivièrette, dont le nom, Yvette, Evette, veut dire la petite Eau, y coule en un charmant vallon profondément creusé dans le tertiaire de l'ancien pays de Hurepoix dont les coteaux atteignent ici près de 180 mètres d'altitude, l'Yvette descendant à 70 environ. Beaux bois sur le plateau comme sur le penchant des collines, parcs, châteaux, villas, ce coin de la banlieue de Paris offre des sites admirables, recueillis, reposants à ceux que fatiguent ou même exaspèrent le brouhaha de la grand'ville. 20 communes se sont découpées dans ce canton de 15,905 hectares peuplé de 10,066 personnes en 1872 et de 10,649 ou 583 de plus en 1906. Chevreuse réunit 1,671 citadins, Jouars-Pontchartrain 702, Cernay-la-Ville 577. Du XIIe au XIXe siècle, Chevreuse offre les restes du château de la Madeleine (XIIe et XVe siècles) dont le donjon est roman, les débris d'un prieuré du XIIe, une église et une demeure du XVe et, sur le tertre, un manoir moderne ; mais le lieu, mondialement célèbre, du pays, l'abbaye de Port-Royal des Champs, n'a laissé d'elle que de faibles débris, sur le territoire de Magny-les-Hameaux ; tandis que le château de Dampierre (XVIIe siècle) a gardé toute sa beauté. Les ruines de l'abbaye des Vaux de Cernay (XIIe siècle) dans la commune de Cernay-la-Ville, sont très dignes d'une visite, ainsi que celles de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche (XIIIe siècle) près Lévy-Saint-Nom. Églises plus ou moins curieuses à Elancourt (XIe et XIIIe siècles), à Jouars (XIIe et XVIIe siècles), à Senlisse (XIIIe siècle). Ruines du donjon de Maurepas (XIe ou XIIe s.), du château de la Tour-Senlisse (XVe et XVIe s.) et du château de la Malvoisine près Senlisse. Châteaux de la Verrière (XVIe s.), du Mesnil-Saint-Denis et de Vaumurier près Saint-Lambert, tous deux du XVIIe siècle. Château de Pontchartrain, l'un des plus beaux édifices du XVIIe siècle.



Le Château de Dampierre.

Il est au bord de la rivière [illegible] des Vaux de Cernay, tout [illegible] cours d'eau dans l'Yvette, rive droite. [illegible] Hardouin Mansart ; il fut restauré au [illegible] siècle. Le parc est [illegible].



[illegible]

[illegible] de Cernay ; il se déroule au bas de la colline [illegible] de la Madeleine campé à 80 mètres au-dessus des eaux [illegible] fondent dans ce gracieux pays.



Église de Saint-Sulpice-de-Favières (Con de Dourdan).
C'est une des plus remarquables de Seine-et-Oise.



Étang des Vaux-de-Cernay (Canton de Chevreuse).
Il y en a deux, simples épanouissements du ru des Vaux de Cernay.

DOURDAN, qui existait déjà aux temps gallo-romains, au bord de sa naissante rivièrette de l'Orge, n'est point devenue une grande ville. Elle n'a que 2,851 habitants agglomérés, sur 3,207 de population totale, autour des débris d'un château fort qu'éleva Philippe-Auguste, d'une église des XIIIe, XVe et XVIe siècles, de halles du XV, au voisinage du château du Marais (XVIIIe siècle). Elle n'en est pas moins le siège des deux cantons de Dourdan-Nord et de Dourdan-Sud, à la lisière Est et Nord du département d'Eure-et-Loir.

L'ensemble de ces deux cantons s'étend sur 53.418 hectares partagés en 42 communes d'un sol uniformément tertiaire et quaternaire, sans aucune roche des premiers âges de la Terre dès qu'elle eut commencé à se solidifier. Cette contrée est beauceronne sur les confins de l'Eure-et-Loir, puis à la Beauce, vers le Levant, succède le Hurepoix avec ses collines, ses empilements de grès de Fontainebleau, ses sables, ses bois qui vont s'unir, du côté du Nord, aux taillis, halliers et futaies de la forêt de Rambouillet où bruissent au vent le chêne, le pin, le bouleau, le charme, le hêtre. Lieu culminant: en Beauce, 150 mètres ou un peu plus; en Hurepoix, sur les grès de Fontainebleau, quelque peu plus de 160; lieu inférieur, 55 mètres dans le val de l'Orge.

LE CANTON DE DOURDAN-NORD déroule sur 21.882 hectares, 18 communes peuplées ensemble de 10.886 résidents en 1872, de 11,554 ou 668 de plus en 1906. Saint-Chéron y concentre 1,161 personnes, Boissy-sous-Saint-Yon 674, Rochefort-en-Yvelines 547, Bonnelles 525.

L'église la plus intéressante de ce territoire est celle de Saint-Sulpice de Favières (XIIIe siècle), voisine d'une chapelle plus ancienne; autres églises plus ou moins curieuses à Saint-Yon (XIIe et XVe siècles), à Rochefort-en-Yvelines (XIIe, XIIIe et XIVe siècles), à Longvilliers (parties du XIIe siècle). Restes de l'abbaye de Blancheface près Sermaise. Belles ruines du château (XIe siècle) de Rochefort-en-Yvelines, bourg qui montre aussi des restes d'une enceinte du XIIIe siècle. Vieux manoirs des Bordes (médiéval) près de la Celle-lès-Bordes, de Carneaux (XVIe siècle) près Bullion (c'est maintenant une ferme), du Plessis-Mornay près Longvilliers, de Basville près Saint-Chéron, contemporain de Louis XIII, de Bonnelles et de Saint-Cyr-sous-Dourdan, tous deux modernes.



Ruines de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay (Con de Chevreuse).
Elle fut fondée en l'an 1128; ce qui reste de l'église date de 1170; tout près, agréable château moderne avec deux beaux parcs.

LE CANTON DE DOURDAN-SUD est, après celui de Rambouillet, le plus vaste des 37 cantons du département de Seine-et-Oise dont il forme à peu près le 18e. Des 12.000 résidents de 1872 aux 11,789 de 1906, il a perdu 211 personnes. Saint-Arnoult y compte 1.208 habitants agglomérés et Ablis 752.

Saint-Arnoult se signale par une intéressante église des XIIe et XVIe siècles et par une maison de la Renaissance; Clairefontaine par les restes d'une abbaye du XIIe siècle; Boinville-le-Gaillard par son vieux château de Béau-sous-Nappe, la Forêt-le-Roi et Prunay-sous-Ablis par leurs anciens manoirs, Saint-Mesme par son château des XVIe et XVIIIe siècles.

Ensemble les deux cantons de Dourdan comptaient 23.343 habitants au recensement de 1906 contre 22.886 en 1872.



Dourdan : Le Chateau.
Son donjon cylindrique s'élève à l'un des angles du vieux manoir.



Dourdan : L'Église et les fossés du Chateau.
Sous le vocable de Saint-Germain, restaurée au XIXe siècle.



L'Église de Limours.
Une nef à vitraux supposés de Jean Cousin



Saint-Chéron (Canton de Dourdan).
Bourg visité par beaucoup de Parisiens, en amphithéâtre sur l'Orge, près de vastes carrières.



Vue générale de Dourdan.
Dourdan borde l'Orge, ruisseau très faible encore, à 95 mètres au-dessus du niveau des Océans.

Prélevé sur l'ancien pays de Hurepoix, le Canton de Limours développe 12,390 hectares où l'on a découpé 14 petites communes. Situé sur des affluents de l'Orge, elle-même tributaire de gauche de la Seine, c'est une contrée tertiaire, de l'éocène au pléistocène, où les vallées et les vallons ont un grand charme; dans l'une d'elles, l'Yvette finit par n'être qu'à un peu plus de 60 mètres d'altitude; en contre-haut la plus haute colline, au Nord-Est de Limours, arrive à 176 mètres.

Ce canton croît lentement en population : peuplé de 7,981 personnes au recensement de 1872, il s'est trouvé possesseur de 8,635 résidents en 1906. C'est 654 existences de plus. Limours n'a que 1,062 habitants agglomérés contre les 1,571 de Marcoussis; il y en a 583 à Briis-sous-Forges.

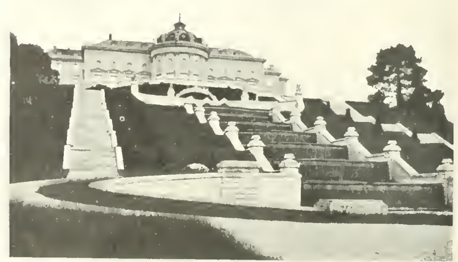
Églises de quelque intérêt à Briis-sous-Forges (restes du XIIe s.), à Limours et à Marcoussis, toutes deux des XVe et XVIe s. Restes de vieux manoirs à Briis-sous-Forges et à Marcoussis (XIVe siècle).



Vue générale de Limours.



Château de [illegible] (Canton de Dourdan).
Ce château moderne avoisine les restes d'un manoir du XIe siècle.



Château de Saint-Jean-de-Beauregard (Canton de Limours).
Saint-Jean-de-Beauregard est à l'altitude de 170 mètres.



MONTFORT-L'AMAURY. LE CIMETIÈRE.
C'est de 1584 à 1608 que ces galeries ont été construites.



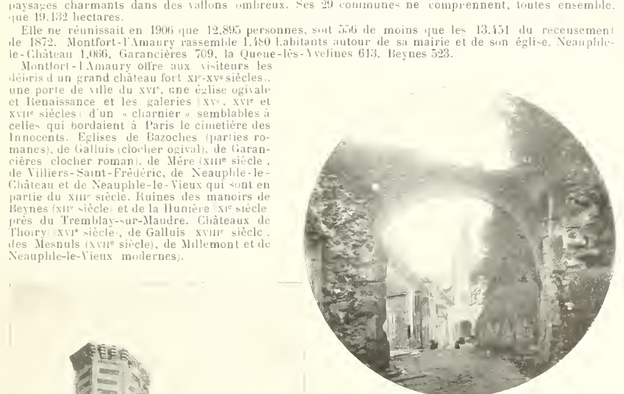


MONTFORT-L'AMAURY. ENTRÉE DU CIMETIÈRE.
La porte d'entrée de ce champ des morts est du XVe siècle.

DANS le CANTON DE MONTFORT-L'AMAURY la pente est vers le Nord, le long de la Maudre, qui se perd dans la Seine, rive gauche, entre Meulan et Mantes. Cette riviérette s'abaissant à une quarantaine de mètres finit par couler à près de 150 mètres en contre-bas du culmen du territoire, qui arrive à 183 mètres, dans la forêt des Quatre-Piliers (1,500 hectares). La contrée appartient aux formations tertiaires, à l'éocène et à l'oligocène sur un soubassement de crétacé supérieur. Elle abonde en petits paysages charmants dans des vallons ombreux. Ses 29 communes ne comprennent, toutes ensemble, que 19,132 hectares.

Elle ne réunissait en 1906 que 12,895 personnes, soit 556 de moins que les 13,451 du recensement de 1872. Montfort-l'Amaury rassemble 1,480 habitants autour de sa mairie et de son église, Neauphle-le-Château 1,066, Garancières 709, la Queue-lès-Yvelines 613, Beynes 523.

Montfort-l'Amaury offre aux visiteurs les débris d'un grand château fort (XIe-XVe siècles), une porte de ville du XVIe, une église ogivale et Renaissance et les galeries (XVe, XVIe et XVIIe siècles) d'un « charnier » semblables à celles qui bordaient à Paris le cimetière des Innocents. Églises de Bazoches (parties romanes), de Galluis (clocher ogival), de Garancières (clocher roman), de Mère (XIIIe siècle), de Villiers-Saint-Frédéric, de Neauphle-le-Château et de Neauphle-le-Vieux qui sont en partie du XIIIe siècle. Ruines des manoirs de Beynes (XIIe siècle) et de la Humière (XIe siècle) près du Tremblay-sur-Maudre. Châteaux de Thoiry (XVIe siècle), de Galluis (XVIIIe siècle), des Mesnuls (XVIIe siècle), de Millemont et de Neauphle-le-Vieux (modernes).



MONTFORT-L'AMAURY. PORTE.
Cette entrée de ville qu'on nomme la porte Bardou remonte au XVIe siècle.



L'ÉGLISE DE MONTFORT-L'AMAURY.
C'est un monument historique ; il fut commencé sous le règne de Louis XII.



RUINES DE MONTFORT-L'AMAURY.
Elles signalent Montfort-l'Amaury de très loin.



CHATEAU DES MESNULS.
Village de 241 habitants, à 3 kilomètres de Montfort-l'Amaury, ce manoir est du XVIe siècle.



ÉTANG DU GRUYER DANS LA FORÊT DE RAMBOUILLET.

La selve de Rambouillet, moins compacte que celles de Compiègne, de Fontainebleau, et en réalité interrompue de grandes clairières, est une forêt domaniale aux 13,091 hectares de laquelle il y a lieu d'ajouter de grands bois avoisinants : elle s'étend sur le calcaire de Beauce, les meulières, les grès, les sables de Fontainebleau.



EN FORÊT.

Le surnom de Saint-Léger-en-Yvelines indique la situation du CANTON DE RAMBOUILLET. Ce territoire de 31,715 hectares, le plus vaste de tous les territoires cantonaux du département, dont il occupe le 18e, fut autrefois occupé par la forêt des Yvelines aujourd'hui forêt de Rambouillet ; ou plutôt les 13,091 hectares de chênes, hêtres, bouleaux, charmes, pins de la selve de Rambouillet ne sont qu'un reste de l'ancienne sylve des Yvelines. Meulières de la Beauce, grès de Fontainebleau, on est ici à la lisière orientale du département d'Eure-et-Loir, sur le tertiaire (miocène, oligocène, pléistocène), avec 188 mètres pour lieu culminant, 110 pour lieu le plus bas, sur la Drouette, rivièrette du bassin de droite de l'Eure. Une grande forêt, de beaux étangs, des empilements de grès de Fontainebleau, c'est assez dire que ce coin de l'ancien pays d'Yvelines a de superbes retraites. L'ensemble de ses 17 communes comptait 12,593 résidents en 1872 ; le recensement de 1906 en a reconnu 14,611 ; c'est un gain de 2,018 habitants, dont 3,965 agglomérés à Rambouillet, sur 6,165 de population totale, et 596 au Perray. Le château de Rambouillet, connu de tout le monde comme lieu de villégiature et rendez-vous de chasse « présidentiels » après avoir été royaux et impériaux, date du XIVe siècle, mais a été souvent agrandi, remanié, abîmé, et il ne reste presque rien de sa primitive architecture ; par contre, les jardins et le parc sont de tout point magnifiques. L'hôtel de ville et l'hôpital sont du XVIIIe siècle. A Saint-Léger-en-Yvelines, dolmen de la Pierre Ardoue, église du XIIIe siècle, restes d'un château du temps de Philippe-Auguste. Ruines de l'ancien manoir de Gazeran ; châteaux de Voisins près Saint-Hilarion (XVIIe siècle), de Saint-Hubert près le Perray (XVIIIe siècle) et de la Boissière (moderne).



LE CHATEAU DE RAMBOUILLET.

De sa première construction il ne lui reste guère qu'une tour du XIVe siècle. Le parc n'a pas moins de 1,200 hectares, voire plus entre murs, entre un jardin à la française et un jardin à l'anglaise : un vaste étang renferme six îles.



[illegible] DANS LE [illegible] DE RAMBOUILLET.



A POIGNY.





La Culture des Asperges d'Argenteuil.

Arrondissement de VERSAILLES.

L'Arrondissement de Versailles est comprimé en long entre le département de la Seine et l'arrondissement de Corbeil à l'Est, les arrondissements de Rambouillet et de Mantes à l'Ouest et celui de Pontoise au Nord. Grand de 84.773 hectares seulement, il ne répond qu'aux 15 centièmes ou un peu plus du département de Seine-et-Oise. Il se divise en 10 cantons, en 115 communes. Établi sur des assises très jeunes, enfantines, pourrait-on dire géologiquement parlant, il a pour roche la plus vieille le crétacé supérieur, qui se montre à découvert dans le superbe val de la Seine et celui de son affluent la Maudre. Partout ailleurs, en Hurepoix, sur le plateau de Versailles, sur le peu que l'arrondissement possède du Vexin Français, c'est le tertiaire, éocène, oligocène, pléistocène et le quaternaire, à des altitudes comprises entre moins de 20 mètres, au plus bas de la Seine, et 184 au Nord du chef-lieu de l'arrondissement. Des forêts telles que celles de Saint-Germain, de Meudon et de Marly, les sites heureux, parfois même grandioses, de la vallée du très sinueux fleuve de Paris, des parcs magnifiques, des étangs où se mirent des villas, des châteaux, une ville somptueuse d'où la vie s'est retirée, c'est ici l'une des contrées attirantes de l'Ile-de-France, voire de la France entière. La proximité de Paris a fort influé sur son nombre d'hommes. Il a gagné 43,621 existences entre 1872 et 1906; car il a passé de 237,671 à 281,292 habitants dont 45,246 agglomérés à Versailles, 17,330 à Argenteuil, 14,974 à Saint-Germain-en-Laye, 10,439 à Rueil, 9,597 à Meudon, 8,117 à Maisons-Laffitte, 7,949 à Sèvres, 7,316 à Saint-Cloud, 6,403 à Poissy, 5,303 à Sannois, etc., etc. Sur les 115 communes de la circonscription, 68 réunissent plus de 500 personnes à leur chef-lieu et 49 plus de 1,000. La plupart de ces cités ou bourgs sont des annexes plus ou moins éloignées de la maîtresse ville, qu'ils continuent vers l'aval. Versailles elle-même n'est qu'un grand faubourg de Paris. Officiellement, la capitale de la France n'a pas 3 millions d'habitants : réellement, elle a bien près de 4 millions.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

Kilomètres

0 5 10 15 20

Le Canton d'Argenteuil, fait d'éocène et d'oligocène, comprend des collines où il s'élève à 170 mètres, au-dessus de Cormeilles-en-Parisis et une grande part de la presqu'île enfermée par la Seine à l'aval de Saint-Denis. Le contour de fleuve qui circonscrit cette presqu'île a sa courbure de sommet à Bougival ; la Seine, qui s'y abaisse à 22 mètres, y parcourt 25 kilomètres pour 7 kilomètres d'isthme, puis elle quitte le territoire un peu en amont du confluent de l'Oise. 10 communes y revendiquent ensemble l'étroit domaine de 7,074 hectares peuplés de 22,216 personnes en 1872 et de 44,682 en 1906. Ainsi le nombre d'hommes y a un peu plus que doublé depuis la guerre de 1870-1871, simplement parce que ce fragment du Parisis est dans la banlieue immédiate de la capitale. Argenteuil compte 17,330 habitants agglomérés, Sannois 5,303, Houilles 4,106, Bezons 3,531, Cormeilles-en-Parisis 2,693, Sartrouville 2,410, Herblay 2,057, Carrières-sur-Seine, 1,734, la Frette 527.

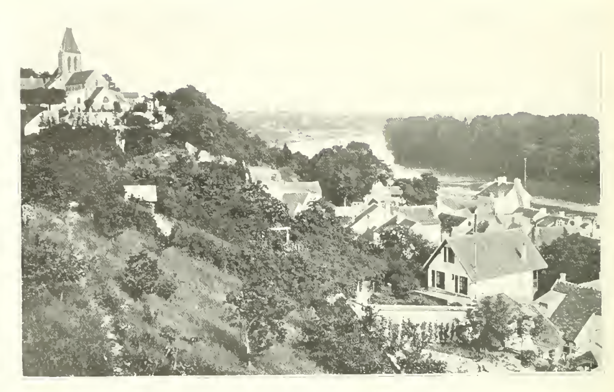
Argenteuil n'a que des beautés modernes, église, pont de sept arches et pont métallique. Églises des XIIe, XIIIe, XVe siècles à Sartrouville, des XIIe et XVe à Herblay, des XIIe, XVe, XVIe à Cormeilles-en-Parisis, du XVe à Bezons. Ruines d'un manoir du XIIIe à Carrières-sur-Seine ; château du XVIIIe à Bezons.



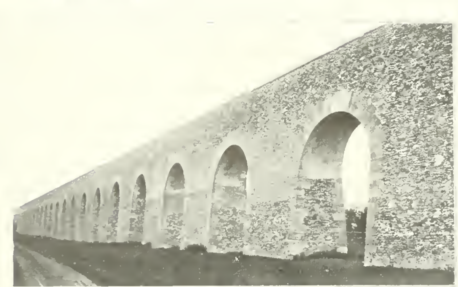
La Seine a Argenteuil. — Argenteuil longe la rive droite de la Seine, que traverse ici un pont tubulaire de chemin de fer et un pont ordinaire. Cette ville tient à Paris par Colombes, Bois-Colombes, Asnières, Levallois-Perret et Neuilly.



Église de Sartrouville (Canton d'Argenteuil).
Elle est à trois nefs, façade moderne.



Herblay (Canton d'Argenteuil).
Herblay s'étage sur un coteau qui domine la Seine de près de 100 mètres.



Marly. L'Aqueduc.
Ce majestueux aqueduc empruntant un dos de collines se voit de tout le pays. Il n'a pas moins de 36 arcades. C'est une œuvre du temps de Louis XIV et c'est sur l'ordre du grand roi qu'il fut construit pour amener dans les jardins de Versailles l'eau prise à la Seine par la machine de Marly. Il a de longueur 643 mètres, de hauteur 23. La machine qui puise dans le [illegible] (dit la Machine) n'est plus celle du règne de Louis XIV et elle ne se borne plus à [illegible] les jardins du plus fastueux des palais, elle amène aussi de l'onde à Saint-Cloud, à Marly et autres lieux du plateau, à raison de sept à huit millions de mètres cubes par an, soit de [illegible] par jour de 24 heures.



Marly. L'Abreuvoir.



Les Ponts de la Frette (Canton d'Argenteuil).
L'un dessert un chemin de fer, l'autre porte les eaux des égouts de Paris.



Sannois. Un Moulin (Canton d'Argenteuil).
Vue splendide sur la Seine et sa vallée.



FEUCHEROLLES. L'ÉGLISE.
Elle remonte au XIIe siècle ; elle se signale surtout par son clocher roman.



LOUVECIENNES : L'ÉGLISE.
Elle date des XIIIe et XIVe siècles ; on y remarque principalement le chœur.



BOUGIVAL. L'ÉGLISE.
Moderne, style du XIIe siècle, mais son clocher, du XIIe siècle, est toujours debout.

Le Canton de Marly-le-Roi s'étend sur les coteaux que vêt de ses chênes, charmes, frênes, châtaigniers, la forêt de Marly, vaste de 2,058 hectares ; au bout de cette forêt on est sur le plateau de Versailles ; au pied de ses solitudes, très animées les dimanches et jours de fête par les promeneurs parisiens, brille la Seine, au sommet de courbure de la grande boucle d'Argenteuil, Saint-Germain, Maisons. Culmen 180 mètres ; lieu inférieur, sur le fleuve, moins de 20 mètres. Sites délicieux dans le bois, châteaux, villas et tout ce qui caractérise la banlieue d'une ville comme Paris.

De 1872 à 1906, la population de ce territoire de 9,796 hectares en 14 communes a passé de 21,459 à 24,217 personnes ; le gain est de 2,758 individus. Marly-le-Roi n'y groupe que 1,409 habitants contre 2,180 à Bougival et 10,439 à Rueil ; il y en a 1,036 à Louveciennes, 1,024 au Port-Marly, 676 à la Celle-Saint-Cloud, 575 à Noisy-le-Roi.

Comme tout autour de Versailles dominent les souvenirs des XVIIe et XVIIIe siècles : la machine de Marly puisant dans la Seine l'eau qui manquait à Versailles et que n'amenait pas l'aqueduc inachevé de l'Eure ; aqueduc de Marly (26 arches, 100 pieds de haut) sur le trajet de cette eau entre le fleuve et Versailles ; église de Marly (XVIIe siècle), débris, vestiges du château royal de Marly ; château de Verduron, près Marly, œuvre de Mansart ; ruines d'un manoir habité par Mme de Maintenon, à Noisy-le-Roi ; deux châteaux du XVIIIe siècle à Louveciennes ; un château de la même époque à Noisy-le-Roi, etc., etc. Dolmen à l'Etang-la-Ville. Églises de Feucherolles, de Louveciennes, de Bougival, fort souvent remaniée, de Villepreux (XIIIe siècle), de l'Etang-la-Ville (XIIIe, XVe, XVIIe siècles), de Rennemoulin (XIVe siècle), de Noisy-le-Roi (XVIe siècle), de Rueil, moderne mais remarquable comme copie exacte de ce qu'elle fut jadis, en tous ses styles successifs et comme campo santo d'une partie des Bonapartes. Vieux château de Villepreux. Château de la Malmaison (XVIIIe siècle) près Rueil, séjour de l'impératrice Joséphine. Château de Buzenval (moderne), également voisin de Rueil.



LE CHATEAU DE LA MALMAISON.
Entre Rueil et Bougival, non loin de la Seine, ce château habité par la première femme de Napoléon n'offre d'autre intérêt que celui de l'histoire napoléonienne.



CHATEAU DE LA MALMAISON. LA CHAMBRE DE JOSÉPHINE.
Les souvenirs du premier empire y revivent dans la décoration, le style, le mobilier, qui sont exactement ceux du premier empire.



LOUVECIENNES. LA MACHINE DE MARLY.
Elle est installée sur la rive gauche du fleuve, au pied des charmantes collines de Bougival, de Louveciennes et de Marly.



Gaillon. L'Église.
Gaillon est un bourg de 253 habitants agglomérés dont le ruisseau, le Montrient, gagne l'Aubette de Meulan, tributaire de la Seine.



Maule. L'Église.
Maule est riveraine de la Maudre; son église remonte, dans l'ensemble, à 1070-1118, avec tour de 1547.



Hardricourt. L'Église.
Ce bourg domine la rive gauche de la Seine; un clocher du xiie siècle donne quelque intérêt à sa petite église.

Le canton de Meulan, sur les deux rives de la Seine, surtout sur la rive gauche, déroule des alluvions quaternaires le long du beau fleuve qui vient de recevoir la belle rivière d'Oise. Le crétacé supérieur se montre dans les talus du val, tant sur le « plateau de Versailles » au-dessus de la rive gauche que sur le Vexin Français au-dessus de la rive droite; sur le plateau il est recouvert de dépôts tertiaires de différents âges. Le territoire atteint 174 mètres dans la forêt des Alluets (500 hectares); il s'abaisse à moins de 20 dans la vallée de la Seine.

Ses 20 communes occupent une superficie de 12,616 hectares où le recensement de 1906 a reconnu 14,297 personnes; il n'y en avait que 12,527 en 1872; c'est donc un bénéfice de 1,770 individus. Meulan réunit 2,617 urbains, les Mureaux, en réalité faubourg d'outre-Seine, en agglomèrent 2,124; il y en a 1,075 à Vaux-sur-Seine, 1,066 à Maule, 756 à Flins, 746 à Bouafle 658 à Hardricourt, 541 à Mézy.

Meulan montre les ruines d'une église du xve siècle dans l'île de la Seine réunie, d'une part audit Meulan, d'autre part aux Mureaux, par un double pont de ce même xve siècle; il offre aussi les restes d'une chapelle des xive et xve; une autre chapelle troglodytique et, sur le tertre, les débris d'un château fort à côté d'une église du xiie siècle (quant à l'intérieur). Maule se signale par son église et par les débris romains réunis dans une salle de la mairie.

Sur 20 communes 15 se distinguent par de vieilles églises dont deux à clocher roman, celle de Gaillon, digne d'être étudiée, et celle de Tessancourt. Divers manoirs, intacts ou ruinés, à Bazemont (xvie et xviiie siècles), à Fresnes près Ecquevilly (ruines), au Roussay près Evecquemont (débris), à Maule (contemporain de Louis XIII), à Montainville (restes du xviie siècle), à Vaux-sur-Seine (moderne avec tours d'un château antérieur). Maison du xvie siècle à Maule.



Meulan. Le Grand Pont.
Une île divise ici la Seine en deux, sous deux ponts anciens.



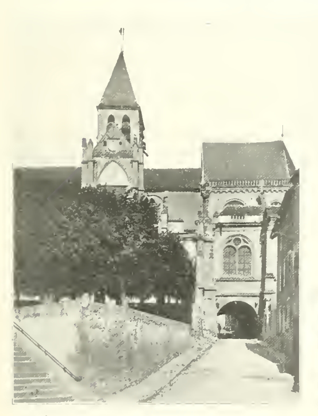
Château du [illegible].
[illegible] à un peu moins d'une lieue de Meulan, sur le territoire de Tessancourt, [illegible] de 150 habitants agglomérés [illegible] l'Aubette de Meulan.



Meulan. La Seine.
Le fleuve de Paris et de Rouen reçoit ici l'Aubette, dite de Meulan, qui sort d'un joli vallon du Vexin Français. La ville borde le fleuve, puis elle escalade une haute colline.



VUE GÉNÉRALE DE PALAISEAU.
Ce bourg, dominant le val de l'Yvette, est dominé par une haute colline portant l'un des forts détachés de Paris



ÉGLISE DE TRIEL (Canton de Poissy).
Nef du XIIIe, chœur de la Renaissance.



ÉGLISE D'ORGEVAL (Canton de Poissy).
XIIe siècle ; clocher roman à huit pans



PALAISEAU. — L'ÉGLISE.
XIIIe et XVe siècles ; portail roman

DANS le CANTON DE PALAISEAU quelques hauts lieux dépassent un peu 160 mètres d'altitude ; le camp retranché de Paris en a profité ; dans le val de l'Yvette, sous-affluent de la Seine par l'Orge, et dans celui de la Bièvre, qui deviendra l'égout « industriel » de Paris, l'altitude n'est plus que de 60. Terrain tertiaire, beaux ou aimables sites dans les vallons, châteaux, villas, parcs, ainsi qu'il convient dans la banlieue de Paris.

Les 4,102 individus gagnés entre les recensements de 1872 et de 1906 sont évidemment dus au voisinage de la capitale. Sur 12,136 hectares, en 17 communes, le canton a passé de 11,297 à 15,399 habitants, soit, en plus, 4,102 personnes, ou 35 à 36 pour 100. 2,682 sont agglomérés à Palaiseau, 2,041 à Orsay, 1,181 à Verrières le-Buisson, 1,048 à la Ville-du-Bois, 882 à Bièvres, 876 à Igny.

Palaiseau n'a plus le palais royal du temps des mérovingiens qui lui valut son nom de *Palatiolum* ; son église est des XIIe, XIIIe, XVe siècles. Autres églises anciennes à Gif (XIIe et XIIIe siècles), à Verrières-le-Buisson (XIIIe et XVe siècles), à Vauhallan (XVe-XVIIe siècles), à la Ville-du-Bois (XVIe et XVIIe siècles). Châteaux de Villebon (contemporain de Louis XIII), de Gif (XVIIIe siècle), de Châteaufort (ruines).



BIÈVRES (Canton de Palaiseau).



Poissy : L'Église.
[illegible] de la construction : 1135-1140 [illegible] clochers situés [illegible]



La Seine a Villennes.
Villennes, tout au long : Villennes-sur-Seine, borde en effet la Seine, rive gauche, à une lieue en aval de Poissy. Seine sensiblement plus forte qu'à Paris car elle vient d'absorber l'Oise. Le cours est commandé par de puissantes collines (169 mètres).



La Seine à Poissy.

Le Canton de Poissy longe les deux rives d'une Seine fort supérieure à celle de Paris par suite de la rencontre de l'Oise un peu en aval de l'entrée du fleuve dans ce territoire de 17 communes étalées sur 14,231 hectares. L'« eau de Paris » coule ici sur des alluvions quaternaires entre plateaux tertiaires. A sa droite s'élève le talus de l'Hauthie, qui est le rebord méridional du Vexin Français ; à sa gauche monte le versant de support de la forêt de Saint-Germain et du plateau de Versailles. Sur l'Hauthie, à plus de 150 mètres directement au-dessus de la Seine, le pays atteint 168 mètres d'altitude ; sur le plateau versaillais, aux Alluets, il arrive à 184, le fleuve descendant à 16 seulement. La vallée est superbe, ses talus sont hautains, ses plateaux sont fertiles et aussi fort bien cultivés.

Comme Paris est aux portes de ce canton, la population y grandit notablement : de 1872 à 1906 elle a gagné 6,904 existences, ayant monté de 17,714 à 24,618 habitants et ayant ainsi passé de 124 ou 125 personnes au kilomètre carré à 173. Il y a 6,403 habitants agglomérés à Poissy, 3,110 à Conflans-Sainte-Honorine, 2,301 à Triel, 1,022 à Andrésy, 828 à Vernouillet, 765 à Chanteloup, 662 à Verneuil, 561 à Villennes-sur-Seine, 552 à Carrières-sous-Poissy.

Poissy possède une des églises « les plus précieuses de la France entière », Notre-Dame, l'une des premières en date dans l'histoire de l'art ogival (tours romanes), les débris d'un vieux monastère et un pont du XIIIe siècle retouché maintes fois, élargi récemment. Presque toutes les communes, une quinzaine, montrent de vieilles églises, dont plusieurs romanes ou du premier âge de l'ogive. Restes de l'abbaye d'Abbécourt près Orgeval. Ruines du donjon de Conflans-Sainte-Honorine (XIIe siècle). Manoir du XVe siècle à Médan. Châteaux de Grignon près Thiverval (XVIIe siècle), devenu l'École nationale d'Agriculture, de Wideville près Crespières, de Verneuil (moderne).



Conflans-Sainte-Honorine.
[illegible] en amont de la rencontre de la Seine et de l'Oise, confluent qui renforce le fleuve d'environ [illegible] de 675 [illegible] de 75 en moyenne.



SAINT-GERMAIN : LE CHATEAU.
Il a pris la place, ou à peu près, d'une église et d'un couvent qui furent élevés par l'antique roi Robert le Pieux.



LE CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE.
On a dit maintes fois de ce bel édifice que « c'est un des plus purs spécimens de l'architecture civile du XVIIe siècle ».



SAINT-GERMAIN : LA CHAPELLE DU CHATEAU.
C'est là ce qu'il y a de plus ancien dans le château de Saint-Germain : elle date des premières années du règne de saint Louis.

Le Canton de Saint-Germain-en-Laye est très connu, très fréquenté des Parisiens pour sa ville, sa terrasse, sa forêt — terrasse ou promenade de 2,400 mètres de long avec vues magnifiques sur le fleuve, à 62 mètres en contre-haut; forêt de 3,718 hectares, dont trois cinquièmes en chênes, dans une boucle fort remarquable du fleuve : elle a 25 kilomètres de contour pour les 7 kilomètres d'isthme qu'il y a de Saint-Germain à Poissy, et la Seine s'y augmente de l'Oise. — Terrains d'alluvions dans la vallée; dépôts tertiaires sur le plateau; culmen à 174 mètres dans la forêt de Marly; lieu le plus bas, dans le val, 20 mètres environ.

Ce canton est bien trop près de Paris pour rester stationnaire en tant que population. En 1872 il comprenait 36,206 résidents et le dénombrement de 1906 lui en a reconnu 47,370, soit 11,164 de plus, sur 10,882 hectares en 13 communes. Il y a 14,974 habitants agglomérés à Saint-Germain-en-Laye, 8,117 à Maisons-Laffitte, 4,813 à Chatou, 2,289 à Croissy-sur-Seine, 1,945 à Montesson, 1,879 au Vésinet, 1,873 au Pecq, 1,100 à Achères, etc., etc.

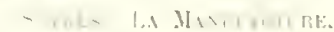
Saint-Germain est surtout visité pour son Musée des antiquités nationales, préhistoire et histoire celtique et gallo-romaine installé dans un château qui date de Charles V et surtout de la Renaissance. Restes d'un château d'Henri IV; église du XVIIIe siècle, etc., etc. Eglises de Mareil-Marly (XIIe et XIIIe s.), de Chatou (parties du XIIe s.), de Fourqueux (XIIIe et XVIe s.), de Chambourcy (XIVe s.), du Mesnil-le-Roi (XVIe s.). Ruines (XIVe s.) de l'abbaye de Joyenval près Chambourcy. Vieux manoirs du Désert de Retz (rajeuni) près Chambourcy, de Vaulx près du Mesnil-le-Roi; château de Maisons-Laffitte (XVIIe s.), qui passe pour la plus belle œuvre de Mansart : châteaux du XVIIIe siècle à Chatou et à Croissy-sur-Seine.



MAREIL-MARLY : L'ÉGLISE.
La flèche de cette église est moderne (1876), mais le reste de l'édifice « est du style le plus pur des XIIe et XIIIe siècles ».



VUE PRISE DE LA TERRASSE DE SAINT-GERMAIN

Sèvres. La Manufacture.



Forêt de Meudon.



Saint-Cloud.

Le canton de Sèvres reçoit de Paris la Seine qui y coule au pied des admirables coteaux de Meudon, de Bellevue, de Sèvres, de Saint-Cloud. C'est dire [illegible] du département de la Seine. Ses châteaux, ses villas, ses parcs, ses forêts, ses ravissants points de vue sont dignes de la [illegible]. La forêt de Meudon y occupe 1,074 hectares, dont les deux cinquièmes en châtaigniers, les trois dixièmes en chênes. Une vingtaine de mètres d'altitude sur la Seine, et au plus haut 174 mètres, voilà les extrêmes de son relief.

[illegible] que cette banlieue d'aval de Paris, si gaie, si animée, si charmante et belle ait eu moins d'habitants en 1906 qu'en 1872. Le recensement [illegible] la guerre de 1870-1871 avait accusé 41,018 résidents; celui de 1906 n'en a plus trouvé que 37,652, soit une perte de 3,366 (*), dans l'ensemble [illegible] 8 communes, sur 3,765 hectares. Sèvres groupe 7,949 personnes seulement, contre les 9,597 de Meudon; il y en a 7,316 à Saint-Cloud, 3,626 à Chaville, [illegible], 1,730 à Ville-d'Avray, 930 à Vaucresson.

[illegible] de Meudon y a été installé sur la terrasse du château de Meudon, disparu dans la tourmente de 1870. Le château de Saint-Cloud a [illegible] du monde, mais l'admirable parc de Saint-Cloud, qui n'a pas moins de 392 hectares, est toujours là, ainsi que la très fameuse [illegible] de Sèvres.





Allée et Grande Cascade du Parc de Saint-Cloud.



FAÇADE DU PALAIS DE VERSAILLES.
C'est la façade regardant la ville; celle qui regarde les jardins a 475 mètres de long.

VERSAILLES est une ville de 45,246 habitants agglomérés sur 54,820 de population totale, mais ses avenues, ses rues, son château, ses jardins, ses parcs sont faits pour une capitale d'empire. C'est la ville du « Grand Roi » et du dernier siècle de la monarchie. Telle quelle, c'est maintenant une cité solennelle, vide, et très grandiose.

Le château est immense; les jardins sont l'œuvre maîtresse de Le Nôtre, avec leurs parterres, leurs bassins, leurs vasques, leurs statues, leurs groupes monumentaux, leurs jets d'eau, leurs bosquets. Palais du Grand Trianon, qui date aussi du Grand Roi. Palais du Petit Trianon, datant de Louis XV. Eglise Notre-Dame (XVIIe siècle), cathédrale (XVIIIe siècle). Beaux édifices modernes.

Cette « grandeur déchue » règne encore (humblement), sur un département, un arrondissement et sur les trois cantons de Versailles-Nord, de Versailles-Ouest et de Versailles-Sud.

LE CANTON DE VERSAILLES-NORD ne comprend, hors sa part de la ville, que la seule commune de Viroflay. Sur 2,726 hectares il comprend 30,986 habitants.

LE CANTON DE VERSAILLES-OUEST loge 15,951 personnes, en 11 communes, sur 5,998 hectares. On compte 3,702 habitants agglomérés au Chesnay, 2,698 à Saint-Cyr-l'Ecole, 966 à Trappes. On y remarque les églises des Clayes (XIIe siècle), de Guyancourt (XIIIe siècle), de Trappes et de Plaisir (XIIIe siècle en partie), de Fontenay-le-Fleury (XVIe). Beau château de Saint-Cyr-l'Ecole, œuvre de Mansart, devenu notre grande école militaire. Châteaux de Plaisir (XVIIe siècle), de Beauregard près Rocquencourt (fin du XVIIIe siècle).

LE CANTON DE VERSAILLES-SUD est fait de 5 communes, sur 2,970 hectares; il comptait 26,120 habitants en 1906 : là-dessus il y en avait 1,140 agglomérés à Jouy-en-Josas et 659 à Buc. Eglise de Jouy-en-Josas (parties de la Renaissance); bel aqueduc de Buc, de la fin du XVIIe siècle, amenant à Versailles les eaux de deux étangs.

Le bloc de ces trois cantons comprend donc 18 communes casées sur 11,694 hectares de terrains relativement fort jeunes, soit tertiaires, soit quaternaires, ayant pour lieu suprême 184 mètres au Nord de Versailles, et moins de 70 comme lieu inférieur, dans le val de la Bièvre, qui est ici un clair ruisseau avant de devenir l'eau polluée de Paris.

Ce beau pays de bois, d'étangs, de ravins ombreux, avec châteaux, parcs et villas, comptait 75,234 habitants en 1872; en 1906 il en réunissait 73,057. C'est 2,177 personnes de moins autour du splendide château : la population descend à Paris, ville et banlieue.



VERSAILLES : L'EGLISE SAINT-LOUIS.



PARC DE VERSAILLES : LE BASSIN D'APOLLON.



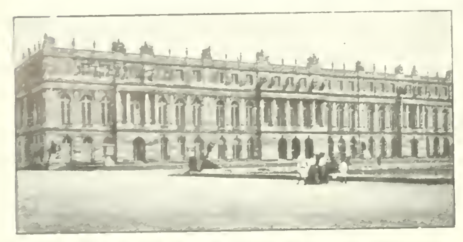
Parc de Trianon : Le Pavillon Français.
Il a été bâti sous Louis XV entre les deux Trianons.



Parc de Versailles : La Pièce d'Eau des Suisses.
Elle s'allonge sur 400 mètres avec une largeur de 140 mètres.

Le Palais du Grand-Trianon.

Versailles : La Statue de Louis XIV et l'Avenue de Paris.
[illegible] grandeur en même temps que par leur solitude ; celle de Paris a 94 mètres de largeur : celles de Saint-Cloud [illegible] presque vides elles étaient faites pour une animation prodigieuse.



Palais de Versailles : Façade sur le Parc.
Elle a plus de [illegible] d'harmonie que la façade opposée

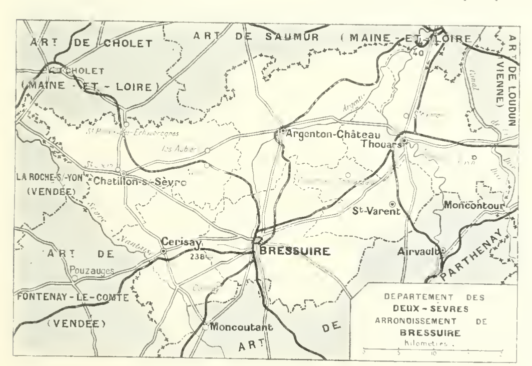


Rocquencourt : Le Chateau de Beauregard.
Tout près de la forêt de Marly, il date de 1786.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

Le département des Deux-Sèvres, démembrement de l'ancien Poitou, est coupé par deux degrés de latitude : tout au Nord par le 47°, tout au Sud par le 46° ; dans le sens contraire, et tout à l'Ouest, il l'est par le 3e degré Ouest du méridien de Paris. Il se heurte : vers l'Est, au département de la Vienne ; vers le Nord, à celui de Maine-et-Loire ; vers l'Ouest, à celui de la Vendée ; vers le Sud-Ouest et le Sud, à celui de la Charente-Inférieure. Son aire est de 605,500 hectares, soit le 88e à 89e de la France : donc à peine inférieure à celle du département moyen. Il comprend 4 arrondissements, 31 cantons, 356 communes.

Son Nord et son Centre s'ajustent à la Bretagne (prise dans le sens géologique), qu'ils prolongent et terminent au-dessus des formations bien plus récentes qui séparent cette Bretagne du Limousin et unissent le bassin de Paris au bassin d'Aquitaine. Gneiss et micaschistes, phyllades et cornéennes, granits et granulites, précambrien y composent le Bocage, plus communément appelé la Gâtine contrée imperméable avec bois, landes, étangs et mares, rus sombres sans abondance estivale, qui vont à la rive gauche de la Loire par le Clain, feudataire de la Vienne, et par le Thouet et la Sèvre Nantaise. Dans le Sud (et un peu dans l'Est) règnent le jurassique, le crétacé, le tertiaire, le quaternaire, le long de la Sèvre Niortaise, menu fleuve, et de la Boutonne, qui est un tributaire de la Charente. Dans le Sud-Ouest sur la Sèvre Niortaise et ses affluents, on est dans le Marais Poitevin, région très basse, très plate, gagnée sur un golfe de la mer, et qui est une sorte de compromis entre la terre et l'eau. Culmen, sur l'aigueverse entre Sèvre Niortaise, Clain, Charente, 272 mètres, au Terrier du Fouilloux ; lieux de moindre altitude à peine supérieurs à l'Océan, dans le Marais. Sur les 4 arrondissements de ce département, 2 ont perdu de leur population entre 1872 et 1906, ceux de Niort, et de Melle ; les deux autres, Bressuire et Parthenay, ont gagné. En somme, le pays ingrat, pauvre y est en accroissement, la contrée riche en diminution. C'est une loi à peu près générale. Dans l'ensemble il y a bénéfice : 339,466 résidents en 1906 contre 331,243 en 1872, soit en plus 8,223. Les naissances y dépassent quelque peu les décès : 6,344 contre 5,742 en 1909. Niort possède 20,538 habitants agglomérés, Parthenay 5,615, Thouars 5,321, Bressuire 4,561, Saint-Maixent 4,102, Melle 2,231, la Mothe-Sainte-Héraye 1,752, Chef-Boutonne 1,669, etc., etc. Parmi les 356 communes, 21 réunissent plus de 1,000 personnes au chef-lieu, 56 plus de 500. Le recensement de 1911 a réduit la population des Deux-Sèvres à 337,627, soit 1,839 de moins qu'en 1906 et 6,384 seulement de plus qu'en 1872. Ce territoire fut celui de nos ancêtres les *Pictaves* ou *Pictones*, à la limite des *Santones* au Sud et d'une branche des *Lemovices* (?) à l'Ouest. Exoudun porte un nom franchement celtique (*Uxellodunum*) ; Bressuire, Voultegon, d'autres lieux encore furent sans doute (ou peut-être) des oppidums celtiques. Des siècles qui précédèrent les *Pictaves* nous sont parvenus de nombreux mégalithes. Tel le dolmen de Limalonges dont la table a 8 mètres de long. Melle fut le *Metallum* des Romains, Rom leur *Rauranum* ; mais ces maîtres du monde ne nous ont rien transmis de curieux ; Bressuire, Parthenay, Thouars sont des villes médiévales fort intéressantes. Profusion d'églises, la plupart romanes : à citer celles de Thouars, de Parthenay, de Saint-Généroux, Marnes, Saint-Jouin-de-Marnes, Airvault, Gourgé-Louin. Donjons de Niort, du Coudray-Salbart. Grands et beaux châteaux Renaissance d'Oiron, de Saint-Loup, de la Meilleraye, de Coulonges-sur-l'Autize. Château de Thouars (XVIIe siècle), etc., etc.



Arrondissement de BRESSUIRE.

L'arrondissement de Bressuire est le plus septentrional des Deux-Sèvres. Il a pour bornes : à l'Est le département de la Vienne, au Nord celui du Maine-et-Loire, à l'Ouest celui de la Vendée, au Sud l'arrondissement de Parthenay. Il va d'un bord à l'autre des Deux-Sèvres, d'Est en Ouest, comme le susdit arrondissement. Une étroite bordure, au Levant, relève du Poitou (« moderne », du Poitou jurassique et crétacé), dans les cantons de Thouars et de Saint-Varent ; tout le reste fait partie du Poitou (« très ancien »), précambrien, granitique, granulitique, micaschisteux, etc., etc. C'est là le pays dur, humide, riche en prées, en bosquets, semé d'étangs, sillonné de rus presque abolis par l'été, qu'on nomme Gâtine poitevine ou Bocage poitevin. L'altitude maxima de son relief n'est que de 238 mètres, au voisinage de Bressuire, à l'Est ; les lieux les plus bas dominent l'Océan de 40 mètres environ, au bord du Thouet et de son affluent de droite la Dive Mirebalaise.

Toutes les eaux vont à la rive gauche de la Loire par ce Thouet, l'une des deux rivières de Saumur, et par la Sèvre Nantaise, l'une des trois rivières de Nantes. Thouet, Sèvre Nantaise, Argenton, tributaire gauche du Thouet, sont des courants opaques, suffisamment abondants en saisons humides, extrêmement réduits en saison caniculaire. La Dive Mirebalaise, doublée d'un petit canal de navigation, est claire, étant faite de fontaines du calcaire. Les 163,255 hectares de cet arrondissement équivalent aux 27 ou 28 centièmes du département. Leurs 6 cantons, leurs 91 communes comprenaient 86,436 résidents en 1906 ; en 1872 ils n'en contenaient que 77,404. C'est un bénéfice de 9,032 existences. Thouars compte 5 321 habitants agglomérés, tandis que le chef-lieu de l'arrondissement, Bressuire, n'en a que 4,561 ; les Aubiers groupent 1,308 personnes, Châtillon-sur-Sèvre 1,272, Argenton-Château 1,139. Sur les 91 communes, 13 seulement ont plus de 500 individus groupés au chef-lieu. Ici régnèrent les *Pictones* ou *Pictaves*. Thouars (*Duratium* ?), Bressuire (*Berzoriacum*), Voultegon (*Vultaconnum*) furent peut-être des oppidums celtiques, en tout cas, des villes gallo-romaines. Dolmens, dont plusieurs sont assez « considérables ». Belles ruines du château de Bressuire ; églises, chapelle, remparts, château de Thouars ; château d'Oiron.

Le Canton d'Argenton-Chateau est fait de terrains archéens, de gneiss, de granits ; de fait il appartient à la Bretagne géologique : il est froid de sol, imperméable, avec étangs, avec landes incessamment diminuées, qui valurent à l'une de ses communes le surnom de la Fougereuse. Parcouru par l'Argenton, sinueux tributaire de gauche du Thouet, il s'élève à 170 mètres au Sud-Ouest de Voultegon et le val dudit Argenton s'y abaisse à environ 60 mètres. Bordé au Nord par le Maine-et-Loire, il a le premier rang comme étendue dans le département dont il fait à lui seul environ le dix-septième : il n'a pas moins de 35,317 hectares auxquels 19 communes ont part et où 13,520 personnes vivaient en 1906 : c'est 47 de plus qu'en 1872. Argenton-Château compte 1,139 habitants agglomérés ; tout le reste est village. La guerre de Vendée a fait disparaître le manoir qui donnait à cet Argenton son qualificatif, non loin du bourg d'Argenton-l'Eglise. Voultegon est le *Vultaconnum* de Grégoire de Tours. Moutiers possède un beau dolmen.



L'Argenton.



Gorge de l'Argenton.
[illegible] de ses cascades [illegible]



Argenton : Le Pont.
Ce chef-lieu de canton est d'un pittoresque sombre, à la rencontre de l'Ouère et de l'Argenton, celui-ci franchi par un pont médiéval.



Bressuire : Le Château.

Le surnom de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai rappelle que le Canton de Bressuire est sujet aux gelées de printemps. Climat humide, point bien chaud en hiver, à cause de la nature des roches, qui sont « bretonnes », archéennes, avec îlot jurassique. L'altitude du sol contribue peu aux rigueurs de la mauvaise saison; toutefois le sol s'élève à 288 mètres près du bourg de Breuil-Chaussée; elle n'est que d'une centaine de mètres là où l'Ire ou Dolo ou Ton — trois noms pour un seul ru — l'une des deux branches mères de l'Argenton, quitte le territoire.

Ce canton de la Gâtine poitevine, ou, si l'on préfère, du Bocage poitevin, divise entre 13 communes ses 28,763 hectares de cultures, landes, bois et prairies. Au premier recensement d'après les désastres de 1870-1871, il entretenait 14,018 individus; en 1906, il en hébergeait 16,891, soit 2,873 de plus. 4,561 se groupent dans la ville de Bressuire.

Bressuire fut sans doute, ou peut-être *Berzoriacum*, oppidum celtique. Son château dont 48 tours défendaient la double enceinte n'est plus qu'une ruine, mais une ruine des plus imposantes qu'il y ait en Poitou : ce chef-lieu d'arrondissement offre aux visiteurs trois églises médiévales. Autres débris d'anciens manoirs à Clisson près Boismé, à Noirterre (XVIe siècle). Vieux château de Puligny, près Terves. Çà et là quelques antiquités.



Bressuire : Vue du château.
[illegible]



Bressuire : L'Église Notre-Dame.
Des XIIe et XVe siècles, avec tour de la Renaissance.



Chateau de la Forêt-Cerizay.



Vue générale de Chatillon.

Limitrophe du département de la Vendée, à l'Ouest, le Canton de Cerizay atteint 236 mètres au Nord-Est de son chef-lieu, au faîte entre deux affluents gauches de la Loire, le Thouet au Levant, la Sèvre Nantaise au Couchant; il n'en a même pas 150 au lieu où ladite Sèvre, eau noirâtre, abandonne le territoire. Granits, granulites, précambrien, le pays est en conformité avec ces natures de roches : bois et prairies et landes et brandes plutôt que bonne terre arable, avec vallons profonds sur les deux versants au contact des deux Bocages de Poitou et de Vendée. 13 communes y rassemblent 21,298 hectares peuplés de 12,475 habitants en 1872 et de 14,094 en 1906 ; c'est un gain de 1,619 existences. 920 urbains peuplent le chef-lieu, il y en a 524 à Courlay.

Cerizay possède des débris de château fort, une église de transition et, à 3 kilomètres du bourg, l'église du XVe siècle, en bon état, de Notre-Dame de Beauchêne. Saint-André-sur-Sèvre offre une église médiévale et, à une lieue de distance, les belles ruines du manoir de Saint-Mesmin-la-Ville (XIVe et XVe siècles). A la Forêt-sur-Sèvre, château du XIXe siècle.

A l'extrême Nord-Ouest du département des Deux-Sèvres, ayant à l'Ouest le département de la Vendée et au Nord le département du Maine-et-Loire, le Canton de Chatillon-sur-Sèvre partage ses eaux entre la Sèvre Nantaise au Couchant et l'Argenton, tributaire du Thouet, au Levant. Sur la tranche entre ces deux rivières de peu d'abondance estivale et de point de clarté, il monte à 200 mètres environ d'altitude; il descend à 140 sur la Sèvre.

D'antiques roches éruptives, des granits et granulites, des landes et bruyères, des bois et bosquets, des prairies, des champs s'y partagent 30,872 hectares. Ce qui en fait, comme étendue, le second canton des Deux-Sèvres, après celui d'Argenton-Château. Ses 14 communes étaient peuplées de 16,485 personnes en 1906; il y en avait 15,633 ou 852 de moins au recensement de 1872. Avec ses 1,272 citadins, Châtillon est inférieur aux Aubiers, qui en ont 1,308. Nueil-sous-les-Aubiers compte 825 habitants agglomérés, Saint-Jouin-sous-Châtillon 745, Saint-Amand-sur-Sèvre 611, Saint-Pierre-des-Echaubrognes 515.

Ruines d'une chapelle romane à Saint-Pierre-des-Echaubrognes; église du XVe s. à Saint-Jouin-sous-Châtillon ; abbaye de Châtillon (XVIIIe s.). Ruines des manoirs de Châtillon (XIIe ou XIIIe s.), de la Guierche près Saint-Amand-sur Sèvre, de la Durbellière (XVIe et XVIIIe s.) près Saint-Aubin-de-Baubigné.



Saint-Jouin-sous-Chatillon.





Saint-Varent : Vue générale.
Ce menu bourg cantonal est riverain du Thouaret.



Thouars : Portail de l'Église de Saint-Médard.
Elle eut trois nefs, conformément à sa façade, et n'en a qu'une.



Paysage près de Saint-Varent

Dans le Canton de Saint-Varent finissent les micaschistes, les granits de la Bretagne géologique, et le jurassique du Poitou commence, le long du Thouaret ou Petit Thouet, long mais pauvre affluent de gauche du Thouet.

Cette riviérette abandonne le territoire par 50 mètres environ d'altitude, et sur un plateau peu varié quelques tertres arrivent à 150, même 160.

16,825 hectares y composent 9 communes, prairies, cultures, bois, landes et brandes.

6,126 personnes y vivaient en 1872, et 6,570 ou 444 de plus en 1906.

636 habitants peuplent le bourg de Saint-Varent, 506 celui de Coulonges-Thouarsais.

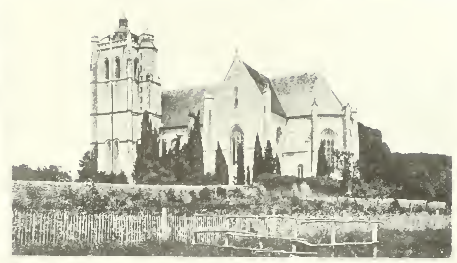
Pas d'église vraiment intéressante. Ruines du château de Montfermier près la Chapelle-Gaudin et de celui de Glenay (XIIe siècle). Quant au manoir de Bresse-Guilgaut, il date du temps du roi Louis XI.



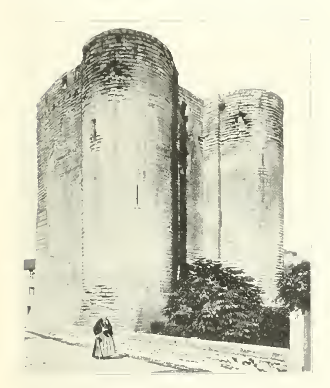
[illegible]ale de Thouars. — [illegible] comparé Thouars à maintes autres villes [illegible] pittoresques, et même à Tolède : il est certain que c'est un site impr[illegible] par ses rochers, [illegible] reflets de son Thouet, ses ponts hauts, hardis, [illegible] églises, ses ruines.



OIRON : LE CHATEAU.
Des constructions de l'époque de Louis XIV s'y accolent à deux ailes qui datent du temps du roi François Ier.



OIRON : L'ÉGLISE.
Elle n'a qu'une seule nef ; le style de la Renaissance s'y mêle au style ogival, avec dominance de celui-ci.



THOUARS : LA PORTE DU PREVOT.
Fort beau spécimen du XIIIe siècle.

A L'EST un affluent de droite du Thouet, la Dive du Mirebalais, à la fois rivière et canal, sépare le CANTON DE THOUARS du département de la Vienne ; au Nord la circonscription confine au département du Maine-et-Loire.

C'est une des régions où le Poitou ancien, le Poitou granitique, dépendance méridionale de la Bretagne géologique, s'ajuste au Poitou jurassique et crétacé. Dans son Occident règne le granit, dans son Orient c'est le bas et le jurassique inférieur. Le plateau, suffisamment monotone, s'y tient à 100-110 mètres au-dessus des mers ; le Thouet et la Dive Mirebalaise abaissent leur val à une quarantaine de mètres au-dessus des mers.

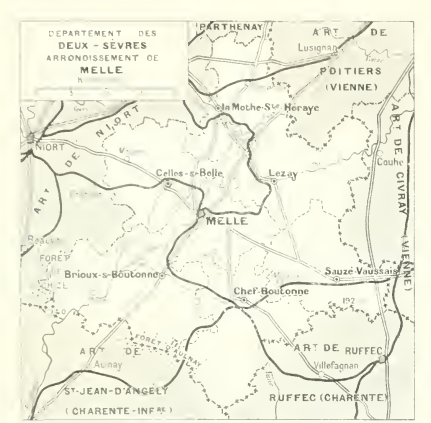
28 communes y occupent 30,170 hectares — c'est comme aire le troisième des cantons du département, après ceux d'Argenton-Château et de Châtillon-sur-Sèvre. — Là vivaient 19,276 personnes en 1906, contre 16,099 en 1872 ; l'augmentation se chiffre à 3,177. Thouars possède 5,321 habitants agglomérés, ce qui en fait la troisième ville des Deux-Sèvres, après Niort et Parthenay et la plus peuplée de tout l'arrondissement, Bressuire n'en comptant que 4,561 ; des 22 communes restantes, pas une qui ait 500 âmes au chef-lieu.

Thouars, beau site un peu sombre et sauvage, est une cité fort curieuse : elle montre avec quelque orgueil des tours, des portes et autres beaux débris d'une enceinte du XIIIe siècle, son église Saint-Laon (XIIe, XVe siècles), son église Saint-Médard (XIIe, XVe, XVIe siècles), sa Sainte-Chapelle, chef-d'œuvre où se combinent ogival et Renaissance, son superbe château (XVIIe siècle), devenu maison de détention, son pont ogival, son viaduc de chemin de fer, son haut pont suspendu. Oiron ou Oyron possède un des beaux châteaux de France, du milieu du XVIIe siècle, avec ailes de la Renaissance, un hôpital du XVIIe siècle et, dans un parc de 590 hectares, quatre dolmens, dont un fort remarquable. D'autres dolmens rappellent çà et là la vieille Armorique, notamment ceux de Taizé. On visite les églises romanes de Tourtenay et de Saint-Jacques de Thouars (celle-ci ruinée).

THOUARS : LA SAINTE-CHAPELLE.
Construite entre les années 1503 et 1514.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-JACQUES.
Ce village se nomme aussi Saint-Jacques-de-Montauban ; c'est, en substance, un faubourg outre-Thouet de la ville de Thouars.



Arrondissement de MELLE.

L'Arrondissement de Melle est à l'avant-garde du département du côté du Sud-Est, entre le département de la Vienne à l'Est, ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure au Midi, l'arrondissement de Niort à l'Est, celui de Parthenay au Nord, sur un court espace.

Ainsi limité, ce territoire s'étend sur 137,293 hectares, soit sur les 22 à 23 centièmes du département des Deux-Sèvres, dont c'est la moindre circonscription. Il comprend 92 communes en 7 cantons.

Au Sud-Est et tout près de la Gâtine poitevine, région dépendant géologiquement de la Bretagne, il appartient au Poitou infiniment plus jeune dont les roches jurassiques ou crétacées et les remblais tertiaires s'interposent entre ladite antique Bretagne, et le Limousin, son contemporain aux temps prodigieusement éloignés de nous. En dehors de quelques pointements granitiques, il relève du lias, du jurassique moyen, du pléistocène et des alluvions quaternaires.

Comme surrection au-dessus des Océans, il arrive à 182 mètres, dans le Sillon de Montalembert, mais il n'est qu'à moins de 40 mètres à l'endroit où la Boutonne passe dans le département de la Charente-Inférieure. La Boutonne susnommée est un notable affluent de droite de la Charente; elle égoutte la majeure partie de l'arrondissement; le reste s'incline vers la Sèvre Niortaise, qui a ici ses origines, où vers le Clain, sous-affluent de la Loire par l'entremise de la Vienne.

De 72,065 résidents en 1872 la population s'est abaissée à 65,639 au recensement de 1906; c'est 6,426, à peu près un dixième de moins. Melle n'a que 2,231 habitants agglomérés, la Mothe-Saint-Héraye 1,732, Chef-Boutonne 1,669, Pamproux 1,101. 11 communes, sur 92, groupent plus de 500 « bourgeois » ou « citadins ».

De nombreux mégalithes, des dolmens dont un, la Pierre-Pèse de Limalonges, a une table de 8 mètres de longueur, et divers tumuli, notamment ceux de Bougon, nous ramènent à l'on ne sait combien de siècles en arrière. Exoudun (*Uxellodunum*) est un nom celtique. Melle s'appela chez les Romains *Metallum*, d'après ses mines de divers métaux. Rom fut leur *Rauranum*, dont les vestiges sont rares, effacés. Nombre de curieuses églises romanes dont trois fort intéressantes à Melle; nombreuses églises postérieures à l'âge roman. Divers débris de manoirs médiévaux. Beau château Renaissance de Coulonges-sur-l'Autize.

Le Canton de Brioux-sur-Boutonne s'arrête au Midi devant le département de la Charente-Inférieure, avec lequel il partage les 1,981 hectares de chênes, hêtres, charmes, érables de la forêt d'Aulnay-de-Saintonge.

Le jurassique supérieur s'y montre à découvert, sauf humus, îlot oligocène et alluvions dans la fraîche vallée de la Boutonne, rivière de sources incessamment dédoublée dans sa prairie. Le long de cette Boutonne, le sol descend à une quarantaine de mètres d'altitude; près de la forêt d'Aulnay il monte à 140. Outre la forêt d'Aulnay, il participe à la selve de Chizé pour 3,035 hectares, sur 4,826; selve faite de chênes pour 62 centièmes, puis de pins sylvestres, de hêtres, d'érables, de charmes.

Ce territoire de 26,704 hectares est partagé entre 21 communes.

Il comprenait 10,218 personnes en 1872; le recensement de 1906 ne lui en a laissé que 9,071. C'est en moins 1,147 existences ou plus d'un dixième de déficit. Comme tout son arrondissement, ce canton appartient à la France qui a fait vœu de stérilité. Son chef-lieu compte 685 habitants agglomérés; il y en a [illegible] à Chizé.

Mégalithe à Brieuil-sur-Chizé, tumulus à Chérigné. Débris romains (restes d'édifice et mosaïque) sur le territoire de Périgné. Église romane en ruines à Villiers-sur-Chizé; église, fortifiée au XVᵉ siècle, de [illegible], XIIᵉ et XIIIᵉ siècles.



Brioux : La Vieille Boutonne.



[illegible]



Brioux : L'Église.



CELLES : L'ABBAYE.
Le fameux Talleyrand-Périgord en fut le dernier bénéficiaire.



JAVARZAY : LE CHATEAU
Javarzay, village de près de 500 âmes, avoisine de près Chef-Boutonne.

LE CANTON DE CELLES-SUR-BELLE consiste en lias, en jurassique moyen, en pléistocène et quaternaire, avec îlot granitique. Il a deux pentes contraires au Nord il s'incline vers la rive gauche de la Sèvre Niortaise; au Sud il penche vers la Boutonne, affluent de droite de la Charente; sa riviérette, la Belle, accrue de jolies fontaines, appartient au bassin de ladite Boutonne : elle abandonne le territoire par environ 60 mètres d'altitude, tandis que le territoire monte à 157, à côté de Vitré, sur le faîte entre les deux fleuves. 16,434 hectares; 12 communes : 10,507 habitants en 1872 et 10,128 seulement ou 379 de moins en 1906. 878 personnes sont groupées à Celles, 746 à Mougon. 3 menhirs sur le territoire de Celles; ce bourg possède une église, à porte romane, des XVe et XVIIe siècles et les débris d'une vieille abbaye. A Verrines église romane.



TYPES DU PAYS.
C'est bien là le type poitevin.

LE CANTON DE CHEF-BOUTONNE voit jaillir la fontaine initiale de la Boutonne, à l'issue d'un réseau de vallées sèches en éventail ; son chef-lieu est donc justement nommé Chef-Boutonne, c'est-à-dire : Tête de la Boutonne. Cette source donne de 250 à 500 litres par seconde suivant la saison. La riviérette coule en de vastes prairies alluvionnaires, dans la direction de la Charente. Elle tient sa soudaine abondance des eaux infiltrées par les roches jurassiques des vallons anhydres d'amont. Limitrophe du département de la Charente à l'Est et au Sud, de celui de la Charente-Inférieure à l'Ouest, le canton de Chef-Boutonne touche à la forêt d'Aulnay de Saintonge et possède les 700 hectares de la selve de Chef-Boutonne, annexe de celle d'Aulnay. Culmen du territoire 172 mètres au haut de ses vallées sèches ; altitude minima 65 mètres, au bord de la Boutonne. Sur 22,725 hectares en 16 communes, il y avait dans le canton 10,173 personnes en 1872 ; le recensement de 1906 en a trouvé 1,834 de moins, soit 8,339 habitants dont 1,669 groupés au chef-lieu. A Javarzay, église du XIIe siècle et manoir du XVIe avec chapelle ogivale. A Pioussay église du XIIe siècle et château de Joué, en partie du XVIe.



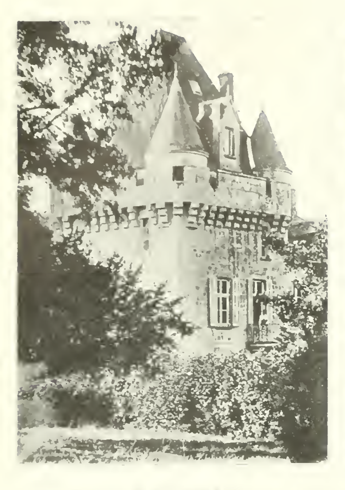
SOURCE DE LA BOUTONNE.
Elle sortait d'une grotte : on l'a dénaturée.

LE CANTON DE LEZAY touche au département de la Vienne, à l'Est. Il consiste en terrains pléistocènes ou quaternaires et en jurassique supérieur, roche fendillée, trouée, qui boit les eaux de surface : d'où maints vallons anhydres et, par régurgitation, maintes belles fontaines qui vont à la Sèvre Niortaise ou à la Dive de Couhé. Cette Sèvre Niortaise, joli fleuve côtier, encore faible ru, touche ici à ses origines ; la Dive se dirige vers le Clain, sous-affluent de la Loire par la Vienne. Les altitudes du territoire vont de 115 mètres au bord de la Dive à 166 au-dessus de Lezay.

Ses 10 communes, campées sur 23,644 hectares, n'avaient plus que 10,434 habitants en 1906, contre 11,316 en 1872 ; la décadence est de 882 existences. 938 urbains forment le bourg de Lezay. Vanzay montre un dolmen. Rom fut la station romaine de *Rauranum* ; ce qu'il en reste est bien peu, mais cette bourgade offre une église du XIIe s. Eglise romane à Vançais. Vieux manoirs à Brieuil près Chenay, à la Roche-Elie près Messé (XVe s.), à Germain près Saint-Coutant (XVe et XVIe s.), à Sepvret (au nombre de trois, tous trois du XVIe s.)



LEZAY.
Chef-lieu d'une vaste commune (elle n'a pas moins de 4,549 hectares), Lezay est à [illegible] mètres au-dessus des Océans ; son ru, fort mince, s'en va vers la Dive de Couhé.



Chat[illegible] Bo[illegible]il.



Melle Portail de l'Église Saint-Hilaire.



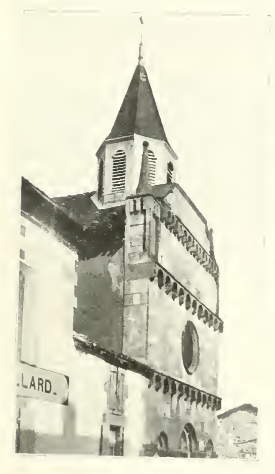
Melle : L'Église Saint-Savinien.

S[illegible] granitique, en avant du grand massif de l'Armorique géologique, le Canton de Melle appartient au Poitou de formation relativement récente, [illegible] jurassique et crétacé. Le jurassique de l'étage inférieur (lias) et le jurassique moyen y sont recouverts, à l'Est, d'un vaste manteau de pléistocène ou de [illegible]. Sur son territoire se séparent les bassins de deux fleuves secondaires : la Sèvre Niortaise, qui commence par ici, et la Charente, vers [illegible] la Béronne par l'entremise de la Boutonne. — Melle a pour nom complet : Melle-sur-Béronne. — Quand ladite Béronne abandonne le canton, el[illegible] 65 mètres d'altitude, soit environ 100 mètres au-dessous du culmen de la circonscription, qui est de 167 mètres et se profile sur la tranche des eaux entre les deux fleuves susnommés.

[illegible] communes, dotées ensemble de 14.364 hectares, ce territoire a monté de 9.498 personnes en 1872 à 9.530 en 1906 — croît de 32 individus en 34 années, soit à peu près 1 par an, augmentation dérisoire pour un canton nanti d'un chef-lieu d'arrondissement. Melle à part, rien que de très menus villages.

Le nom de Melle n'a guère l'apparence latine : c'est pourtant la concentration du latin *Metallum* (métal), dû aux mines de plomb argentifère et autres métaux exploités par les Romains. Ville fort déchue à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, elle montre son église Saint-Hilaire, des XIe et XIIe siècles, le[illegible] style roman-poitevin, son église Saint-Pierre, également romane (XIIe siècle), son église Saint-Savinien (XIe siècle) et des restes (XVe siècle) des vieilles murailles. Autres églises romanes à Saint-Génard, à Saint Romans-lès-Melle ; église de la fin du XIIe siècle à Chaizay près Mazières-sur-Béronne, à côté d'un château du XVe siècle. A Paizay-le-Tort, restes du manoir de Melzéard (XVe siècle), au voisinage d'un château moderne.

Vue générale de Melle.



SAUZÉ : L'ÉGLISE.



VUE GÉNÉRALE DE LA MOTHE.
La Mothe a son site sur la jeune Sèvre, à 75 mètres d'altitude, soit à plus de 100 mètres en contre-bas du culmen du canton, qui est peu éloigné du bourg.

LE CANTON DE LA MOTHE-SAINT-HERAYE reçoit de l'amont un assez indigent ruisseau nommé la Sèvre et il trausmet au canton de Saint-Maixent la charmante rivière de la Sèvre Niortaise. C'est que le pauvre ru d'en haut a bu la puissante fontaine d'Exoudun, jaillissant dans son lit même et qu'il s'est doublé du Pamproux, riviérette née de sources magnifiques. La raison de ces beaux surgeons se trouve dans la nature poreuse, filtrante des plateaux et coteaux jurassiques de la contrée où la houle du sol atteint 182 mètres, au Sud de la Mothe. Le Pamproux reçu, la Sèvre quitte le territoire par 65 mètres, dans les immenses prairies qui ont pris la place du lac de Vauclair, depuis bien longtemps aboli. Ce pays « sourcier », prairial, comprend 14.808 hectares répartis sur 8 communes et peuplés de 7.919 individus en 1906, contre 9.037 au premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871. C'est en moins 1.118 existences. 1.732 habitants sont groupés à la Mothe-Saint-Héraye et 1.101 à Pamproux.

Nos très vieux ancêtres se rappellent ici à notre souvenir par les dolmens d'Avon, d'Exoudun (nom purement celtique, comme Issoudun) et de Ville-Dieu (table de 5 mètres), la Pierre-Levée et les trois autres dolmens de Bougon, commune qui montre aussi trois beaux tumuli et une chapelle romane. Ruines des couvents de Fomblanche et d'Izarnay près Exoudun. Restes du château de la Mothe-Saint-Héraye.



SAINT-MARTIN-DE-MELLE : CHATEAU DE CHAILLÉ (Canton de Melle).



MELLE : TOURS DE L'ÉVÊCHÉ.
Les tours de l'évêché datent du XVe siècle ; elles sont encastrées dans le Palais de Justice, qui est un édifice moderne.

LE CANTON DE SAUZÉ-VAUSSAIS lève le tertre culminant de l'arrondissement de Melle, 192 mètres, sur le sillon de Montalembert, longue chaîne de collines des Deux-Sèvres et de la Vienne ; par contre, il n'y a que 130 mètres d'altitude dans le val de la Péruse, ru qui se perd sous terre, puis reparaît, bien plus puissant, au bas de la ville de Ruffec (Charente) par la grande source du Lien, tributaire de la rivière d'Angoulême et de Rochefort. Cette perte, cette résurgence indiquent à quel degré la contrée est perméable, qui relève de l'oolithe visible ou caché sous des remblais pléistocènes ou quaternaires. Ce territoire limitrophe du département de la Vienne à l'Est, de celui de la Charente au Sud, se présente sous la forme d'une campagne sèche, avec vallées sèches, et très mouchetée de bois et boqueteaux.

L'ensemble des 12 communes de ce canton de 16.826 hectares n'entretenait plus en 1906 que 9.718 « cantonaux ». On en comptait 11.316 en 1872, soit 1.598 de plus : la perte est dure. Il y a 918 habitants agglomérés à Sauzé-Vaussais et 577 à Melleran.

Un des grands dolmens de l'Ouest, avec table de 8 mètres de longueur, c'est la Pierre-Pèse de Pannessac près Limalonges, bourg qui montre une église en partie du XIe siècle et un manoir du XVIIe. Eglise romane de Vaussais en partie seulement : églises du XIIe siècle à Melleran et à Montalembert. Lanterne des morts (XIIe siècle) à Pers ; restes des prieurés d'Anterruan près Montalembert et de Mairé-l'Evescault. Ruines des manoirs de Melleran et d'Aubanie près de ce même Montalembert.



LA MOTH[illegible].
La Sèvre, très fraiche, [illegible], serait ici, non loin de ses sources, un ru [illegible]que inexistant sans la fontaine d'Exoudun.



VUE GÉNÉRALE DU CORMENIER.

Arrondissement de NIORT.

L'ARRONDISSEMENT DE NIORT affronte à l'Ouest le département de la Vendée, au Midi celui de la Charente-Inférieure, à l'Est l'arrondissement de Melle, au Nord celui de Parthenay.

Fait de 10 cantons et de 93 communes, il embrasse 141,393 hectares, soit des 22 aux 23 centièmes du département des Deux-Sèvres.

Il comprend trois pays distincts de nature, d'aspect. Au Septentrion, vers Champdeniers, une petite part du grand bloc de la Bretagne géologique, le second en étendue des noyaux résistants de la France (le premier étant le Massif Central): là sont les amphiboles et cornéennes, roches d'extrême antiquité cosmique. Au Midi de ces terrains très anciens s'étendent les terrains bien plus modernes du Poitou jurassique, ce qu'on appelle souvent la Plaine, par opposition à Gâtine ou Bocage comme se nomme la contrée de roches dures. C'est le lias et le jurassique moyen qui composent cette zone où se montrent çà et là quelques pointements des vieilles roches du Bocage. A l'Ouest on est dans le Marais poitevin, domaine amphibie qui se souvient encore du temps où il fut un golfe de la mer; la Sèvre Niortaise y tourne et retourne, à longs plis dormants, molle, stagnante, en sol humide, mou, plat, sans pente, parmi joncs, roseaux, herbes, lentement, nonchalamment flottante, au gré des eaux. Si jolie, si vive et claire en amont de Niort, cette rivière boit toutes les fontaines et tous les rus du pays niortais.

Comme altitudes, rien de hautain: on est presque au niveau de l'Océan sur le bas de la Sèvre, de la Guirande, du Mignon et autres ruisseaux dormants qui ressemblent à des canaux bien plus qu'à des eaux courantes. Comme surrection au-dessus des mers, 200 mètres au Nord de Saint-Maixent, sur le chemin de Parthenay.

Comme population, léger décroît malgré la possession d'une assez grande ville, chef-lieu du département. 108,457 habitants en 1872 et 106,551 seulement en 1906, cela fait en moins 1,906 existences. Or, Niort a gagné, dans l'intervalle de ces 34 années, environ 2,000 âmes; la perte des campagnes arrive donc à près de 4,000.

La ville capitale Niort groupe 20,538 personnes (23,329, tout compris). Saint-Maixent en compte 4,102 (5,491 tout compris), Coulonges-sur-l'Autize 1,485, Migné-sur-le-Mignon 1,477, Saint-Florent 1,368 (c'est un faubourg de Niort), Champdeniers 1,145, Breloux 1,143, Frontenay-Rohan-Rohan 1,142. Parmi les 93 communes 20 dépassent 1,000 âmes au chef-lieu.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
ARRONDISSEMENT DE NIORT

Cette circonscription n'a point conservé de grands souvenirs de l'époque celtique des Pictones ou *Pictaves*, pas plus que de l'époque gallo-romaine; mais de nombreux dolmens et menhirs y parlent de la préhistoire. Quant au moyen âge il se signale par les ultra-puissants donjons de Niort et du Coudray-Salbart, tous deux riverains de la Sèvre Niortaise. Hôtel de ville Renaissance de Niort, beau château Renaissance de Coulonges-sur-l'Autize; grande église de Saint-Maixent (XVII[e] s.)

BORNÉ au Midi par le département de la Charente-Inférieure, le CANTON DE BEAUVOIR-SUR-NIORT juxtapose ou superpose trois terrains: le jurassique [illegible], le quaternaire, ce dernier s'étend dans la campagne plate, humide, dont le plus que tranquille Mignon amène les eaux à la rive gauche de la Sèvre Niortaise au sein du Marais poitevin. Le long de ce Mignon il descend à moins de 30 mètres; il en a 96 non loin de Marigny. Campagne monotone, [illegible] à la forêt de Chizé, faite de chênes pour plus des trois cinquièmes: il en possède près de 1,600 hectares, sur 4,826. Le dépeuplement sévit [illegible] de ce canton de 14,550 hectares qui a perdu 1,188 personnes en 34 années, des 5,942 du recensement de 1872 aux 4,754 de celui [illegible] de son monde: la densité de la population n'y est plus que de 32 personnes par kilomètre carré, au lieu de 40 à 41 [illegible] à Beauvoir-sur-Niort.

[illegible] du XII[e] siècle au Cormenier, c'est à peu près toute la gloire archéologique de ce territoire.



VUE GÉNÉRALE DE BEAUVOIR-SUR-NIORT. — Beauvoir-sur-Niort, en distinction de Beauvoir-sur-Mer, petite ville du littoral, dans le département de la Vendée. [illegible] de 79 mètres dominant les platitudes du Marais.



VUE GÉNÉRALE DE CHAMPDENIERS.

Dans le Canton de Champdeniers se heurtent les deux natures de terrain qui se partagent la vieille province du Poitou. Au Nord, dans la région plus spécialement collinière, surgissent les roches très anciennes, les phyllades et cornéennes qui se rattachent à la Bretagne, l'un des noyaux résistants de la France : là le sol atteint jusqu'à 200 mètres, au Nord-Est de la Chapelle-Bâton. Au Midi, le long de rus qui dévalent vers la rive droite de la Sèvre Niortaise en amont de Niort, règnent le lias et le jurassique moyen. Sur l'un de ces ruisseaux, l'Egray ou Allier, on finit par n'être plus qu'à 30 mètres d'altitude, ou un peu moins encore.

Ce territoire de 12,655 hectares, en 12 communes, est à peu près stationnaire comme nombre d'hommes : 7,893 au recensement de 1872 et 7,777, ou 116 de moins, à celui de 1906. Il y a 1.145 habitants agglomérés à Champdeniers: le bourg le plus important après ce chef-lieu, Xaintray, n'en a que 363.

Eglises de Sainte-Ouenne (romane) et de Champdeniers (XIIe siècle). Souterrains-refuges à la Chapelle-Bâton. Ruines d'un manoir du XIe siècle à Germond. Châteaux de Boissoudan près Pamplie et de Puychemin près Xaintray (XVIIe siècle).

En bordure du département de la Vendée, qui l'arrête à l'Ouest, le Canton de Coulonges-sur-l'Autize envoie ses eaux à la rive droite de la Sèvre Niortaise, là où ce fleuve est palustre, immobile et comme mort dans son Marais poitevin ; il les lui dépêche par l'entremise de l'Autize ou Autise et de la Vendée, riviérettes fort sinueuses qui passent des terrains archéens dans les terrains relativement très modernes. Ici en effet se rencontrent les roches de l'Armorique géologique (au Nord) et le lias, le jurassique, le pléistocène, le quaternaire du bassin d'Aquitaine (au Sud). C'est en « Armorique ou Bretagne » que le pays atteint son culmen, 242 mètres, non loin de Fénioux ; il n'y a guère qu'une vingtaine de mètres d'altitude au bout du cours « cantonal » de l'Autize. Ce territoire n'a gagné que 370 existences entre 1872 et 1906 ; du moins n'a-t-il pas perdu comme tous les autres cantons de l'arrondissement sauf ceux de Niort et de Saint-Maixent. Sur 26,591 hectares, en 14 communes, il a monté, dans ces 34 années, de 15,384 habitants en 1872 à 15,754 en 1906, dont 1,485 agglomérés à Coulonges, 804 à Villiers-en-Plaine et 780 à Saint-Pompain.

Le maître monument de ce canton, c'est le château Renaissance de Coulonges. Manoir du XVIe siècle à Saint-Pompain. Vieux château du Châtelier près Fénioux dont l'église a des parties anciennes. Restes du château de Brusson près ce même bourg de Fénioux. Eglise des XIIe, XVe et XIXe siècles à Saint-Pompain.



FRONTENAY-ROHAN-ROHAN. — L'ÉGLISE.

Avant de devenir en l'an 1714 Frontenay-Rohan-Rohan, siège d'un duché-pairie, ce bourg avait pour nom et surnom Frontenay-l'Abattu.

Ayant au Septentrion le département de la Vendée, le Canton de Frontenay se partage entre le jurassique sec de ses plateaux et coteaux et les alluvions des vallées humides du Mignon et de la Courance, tributaires de gauche de la Sèvre Niortaise. Le long de ces deux riviérettes indécises, encombrées d'herbes et de joncs palustres, on est dans le Marais poitevin, à une altitude peu supérieure au niveau de la mer ; sur le tertre peu de points arrivent à 50 mètres au-dessus de la mobile surface des Océans.

De 8,255 résidents en 1872, ce territoire de 14,004 hectares répartis entre 9 communes est descendu à 7,426 en 1906, déficit de 829 individus. Frontenay, dit tout au long Frontenay-Rohan-Rohan groupe 1,142 habitants, Arcais 967.

Les deux menhirs d'Amuré nous parlent de nos très douteuses antiquités. L'église de Frontenay est en partie du XIe ou du XIIe siècle ; celle de Saint-Symphorien est romane ; celle d'Epannes lève un beau clocher du XVIe siècle.



CHAMPDENIERS. — L'EGRAY.



L'AUTIZE PRÈS DE COULONGES (CANTON DE FRONTENAY).



VUE GÉNÉRALE DE MAUZÉ.

LIMITROPHE du département de la Charente-Inférieure au Sud et à l'Ouest, et très peu de celui de la Vendée au Nord, le CANTON DE MAUZÉ amortit sa rivièrette du Mignon et son fleuve de Sèvre Niortaise, dans l'immobilité des eaux du Marais poitevin, région singulière : les rivières y sont des canaux tortueux, le sol d'alluvions anciennes, modernes, récentes, contemporaines, est indécis entre le solide et le liquide ; la campagne est plate, sans pente, à peine supérieure au niveau de l'Océan qui gronde à l'Ouest ; on y marche moins qu'on n'y canote. Sur la colline qui enclôt ce palus on n'arrive nulle part à dominer la mer de 50 mètres.

Mauzé, tout au long et officiellement Mauzé-sur-le-Mignon, prélève 1.477 habitants agglomérés sur les 7,020 de son canton de 9 communes sur 13,073 hectares ; Arçais en prélève 967. Ce territoire comptait 7,855 personnes en 1872 ; il a donc décru de 835.

Mauzé commémore par un buste, au pont du Mignon, la gloire de René Caillé, le premier Européen qui ait visité Tombouctou ; son château de la Renaissance a été récemment restauré en même temps qu'agrandi. Eglise du XIe siècle à la Rochénard.



NIORT : ANCIEN HOTEL DE VILLE.

NIORT, *Niortium*, fut une bourgade gallo-romaine, peut-être après avoir été un oppidum des *Pictones* défendu vers l'Ouest par l'impraticabilité des marais qui remplaçaient peu à peu un golfe de l'Atlantique. C'est une ville de 20,538 habitants, sur 23,329 de population totale, au-dessus de la rive gauche de la Sèvre Niortaise, devant l'horizon sans bornes du Palus poitevin. On y admire : l'énorme masse d'un donjon, puissant débris d'un château des comtes de Poitiers ; on y visite l'hôtel de ville (l'ancien), monument de la Renaissance ; de fort curieuses demeures des XVe et XVIe siècles ; l'église Notre-Dame (ogivale et Renaissance) ; Saint-Hilaire (moderne, de style roman), Saint-André (moderne, style du XIVe siècle) qui lève deux flèches de 70 mètres.

C'est le siège de deux cantons qui, dans leur ensemble, ont 20,634 hectares, en 14 communes, sur deux natures de pays fort différentes : à l'Est collines et plateaux jurassiques secs où les eaux de surface disparaissent dans les trous et failles du sous-sol ; à l'Ouest, Marais poitevin, le long de la Sèvre Niortaise endormie entre ses joncs et ses roseaux ; il est déjà, ce fleuve, presque au niveau de la mer, quand il entre dans la Vendée, qui borne au Couchant le territoire ; au plus haut du tertre, entre Niort et Echiré, l'on n'est qu'à 90 mètres d'altitude.

LE PREMIER CANTON DE NIORT réunit 8 communes, sur 12,487 hectares. Sainte-Pézenne y groupe 968 habitants, Echiré 599 ; il y en a 15.074 dans le territoire. Echiré se signale par les magnifiques ruines du Coudray-Salbart, château fort à double enceinte (XIIIe siècle) avec donjon de près de 50 mètres de hauteur, et par le château de Mursay (XVIe et XVIIe siècles). Manoir du XVIe siècle à Saint-Gelais. Eglises romanes à Sainte-Pezenne, Saint-Remy, Siecq.

LES 6 communes du SECOND CANTON DE NIORT, groupées sur 8,147 hectares, entretiennent 21,020 personnes, dont 1,368 au bourg de Saint-Florent, simple annexe de Niort, 768 au bourg de Souché, 735 au bourg de Coulon, 568 au bourg de Magné.

Crypte du XIe siècle sous l'église moderne de Saint-Florent ; chapelle de Sainte-Macrine à Magné. Ruines, en partie romanes, de l'abbaye de Saint-Liguaire.

Ensemble, les deux cantons de Niort réunissent 16 communes faisant vivre 36,094 personnes en 1906, contre 34,359 en 1872. C'est un bénéfice d'environ 2,500 âmes.



LA SÈVRE.



MAUZÉ : LE CHATEAU.



PRAHECQ : TROUPEAU ET BERGÈRE.
Les sèches assises du jurassique ne sont pas partout avantageusement cultivables ; en beaucoup d'endroits elles ne valent que comme pâtures.



NIORT : LA SÈVRE.
C'est à Niort que la Sèvre Niortaise cesse d'être une eau bien vive et courante pour devenir lente et torpide.

A L'EXCEPTION d'un îlot de substance antique, avant-coureur méridional du bloc « granitique » de la Bretagne géologique, les roches du jurassique composent le CANTON DE PRAHECQ ; roches très fissurées qui, absorbant les pluies, avalent les rus. Ainsi hument-elles, aux alentours de Vouillé, le Lambon, tributaire de gauche de la Sèvre Niortaise. Les eaux engouffrées reviennent au jour à Niort, au bord de la dite Sèvre, à côté même de l'embouchure du Lambon, par la fontaine du Vivier, source puissante dont la ville a fait son profit. Sur le plateau naturellement sec un tertre monte à 90 mètres entre Saint-Martin-de-Bernegoue et Brûlain ; il n'y a que 20 mètres dans le val d'un autre affluent du fleuve de Niort, la Guirande. Celle-ci boit en temps de pluie, près de Prahecq, l'émissaire du gouffre dit Fosse de la Paix, qui est une autre apparition d'onde cryptique. De 6,594 « cantonaux » en 1872, ce canton a baissé à 5,787 seulement en 1906 : d'où un décroît de 807, le tout dans un bloc de 8 communes espacées sur 13,073 hectares. Prahecq compte 704 habitants agglomérés, Fors 591, Aiffres 537. Prahecq possède une église des XIIe, XIIIe, XVe siècles à clocher roman et a dans son voisinage le château Renaissance de la Voûte ; Vouillé montre le portail roman de son église et le beau château de la Salmondière ; Fors a les débris d'un manoir contemporain de François Ier.



FERME DANS LES DEUX-SÈVRES.
On rencontre ici, tant sur le terrain relativement moderne que sur les roches d'obscure antiquité, de vastes fermes dont plusieurs ont encore un petit aspect féodal.



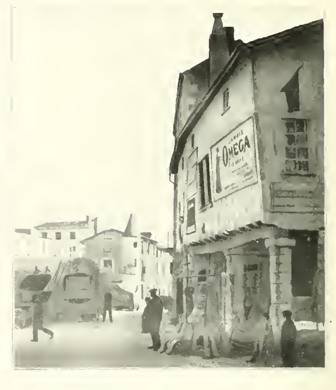
NIORT : LE DONJON.
Ce majestueux témoin de l'ère féodale comprend deux tours carrées colossales ; il date soit de Henri II, roi d'Angleterre, soit du Prince Noir.



ÉCHIRÉ : LES RUINES DE COUDRAY-SALBART.
Il en reste six tours plus ou moins découronnées, ébréchées qui remontent au XIIIe siècle.



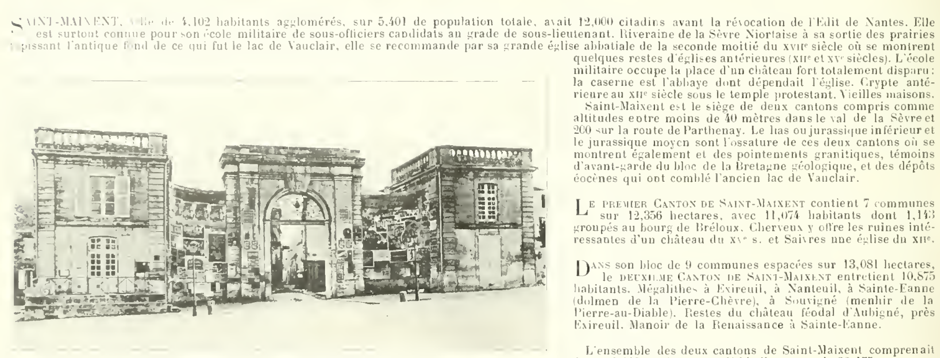
La Sèvre à Saint-Maixent.



Saint-Maixent : Place du Marché.

Saint-Maixent, ville de 4,102 habitants agglomérés, sur 5,401 de population totale, avait 12,000 citadins avant la révocation de l'Edit de Nantes. Elle est surtout connue pour son école militaire de sous-officiers candidats au grade de sous-lieutenant. Riveraine de la Sèvre Niortaise à sa sortie des prairies tapissant l'antique fond de ce qui fut le lac de Vauclair, elle se recommande par sa grande église abbatiale de la seconde moitié du XVII[e] siècle où se montrent quelques restes d'églises antérieures (XII[e] et XV[e] siècles). L'école militaire occupe la place d'un château fort totalement disparu : la caserne est l'abbaye dont dépendait l'église. Crypte antérieure au XII[e] siècle sous le temple protestant. Vieilles maisons.

Saint-Maixent est le siège de deux cantons compris comme altitudes entre moins de 40 mètres dans le val de la Sèvre et 200 sur la route de Parthenay. Le lias ou jurassique inférieur et le jurassique moyen sont l'ossature de ces deux cantons où se montrent également et des pointements granitiques, témoins d'avant-garde du bloc de la Bretagne géologique, et des dépôts éocènes qui ont comblé l'ancien lac de Vauclair.



Saint-Maixent : La Porte de Chalons.

Le premier Canton de Saint-Maixent contient 7 communes sur 12,356 hectares, avec 11,074 habitants dont 1,143 groupés au bourg de Bréloux. Cherveux y offre les ruines intéressantes d'un château du XV[e] s. et Saivres une église du XII[e].

Dans son bloc de 9 communes espacées sur 13,081 hectares, le deuxième Canton de Saint-Maixent entretient 10,875 habitants. Mégalithes à Exireuil, à Nanteuil, à Sainte-Eanne (dolmen de la Pierre-Chèvre), à Souvigné (menhir de la Pierre-au-Diable). Restes du château féodal d'Aubigné, près Exireuil. Manoir de la Renaissance à Sainte-Eanne.

L'ensemble des deux cantons de Saint-Maixent comprenait donc 21,949 habitants en 1906 ; il y en avait 22,175 au recensement de 1872 ; c'est 226 en moins.



Saint-Maixent : Vieilles Maisons sur la Sèvre.



Saint-Maixent : La Caserne, ancienne Abbaye.

Arrondissement de PARTHENAY.

Comme celui de Bressuire, l'Arrondissement de Parthenay [illegible] département des Deux-Sèvres, d'Est en Ouest, du territoire de la Vienne à [illegible] de la Vendée; au Nord il confine au Maine-et-Loire; au Sud [illegible] arrondissements de Melle et de Niort. Dans ces limites il s'étend sur [illegible] tares : c'est un peu plus du quart du département. Il comprend 8 cantons [illegible] 78 communes.

La moindre part de son étendue, à l'Est, en bordure du département de la Vienne, au pays de Thénezay, d'Airvault, relève du lias, du jurassique un peu du crétacé et du tertiaire ou quaternaire, en un mot des terrains perméables, relativement modernes. Mais de Moncontant à Ménigoute par Parthenay, c'est la Gâtine ou Bocage, autrement dit la roche non perméable, les gneiss, cshistes cristallins, granits, granulites, précambrien, etc., etc. Conformément à ce nom, à cette nature, la contrée est bocagère, moins de ses forêts que de ses bosquets et taillis, de ses haies touffues entre les domaines et au bord des routins enfoncés; elle est prairiale plus que céréalière; elle déroule de vastes landes et brandes que l'herbe ou les sillons rétrécissent chaque jour; elle luit d'étangs çà et là.

Les ruisseaux tortueux, de peu de puissance et vaillance en été, se partagent entre quatre bassins. Quelques ruisseaux vont au Clain, à la rivière de Poitiers, qui se perd dans la Vienne, fort tributaire de la Loire; le plus grand nombre gagne le Thouet, autre affluent de la Loire; d'autres finissent dans la Sèvre Nantaise, encore une vassale du fleuve qui coupe la France en deux; d'autres enfin meurent dans le petit fleuve de la Sèvre Niortaise.

Lieu culminant de l'arrondissement, ainsi que du département, le Terrier du Fouilloux, 272 mètres; lieux inférieurs à 60 mètres d'altitude, sur le Thouet et sur la Dive, son feudataire.

De 73,317 résidents en 1872 l'arrondissement s'est haussé à 80,840, ou 7,523 de plus en 1906. Là-dessus, Parthenay compte 5,615 habitants agglomérés, Airvault 1,559, Moncontant 1,096. Dix chefs-lieux de communes seulement ont plus de 500 âmes groupées autour de leur hôtel de ville.

A peu près au centre des *Pictones* ou *Pictaves*, le pays de Parthenay montre quelques mégalithes et quelques substructions, quelques vestiges des temps gallo-romains. Comme moyen âge son empreinte est assez profonde, notamment à Parthenay, vieille ville féodale dont malheureusement les remparts n'ont pas été assez respectés au XIXe siècle. Cette ville possède un grand nombre d'églises fort curieuses, comme le sont aussi celles du pays d'Airvault, à Airvault, à Saint-Généroux, à Marnes, à Saint-Jouin-de-Marnes. Nombreuses vieilles maisons, vieux ponts, ruines de manoirs. Beaux châteaux de Saint-Loup-sur-Thouet et de la Meilleraye, du règne de Louis XIII, etc., etc.

Contigu, à l'Est, au département de la Vienne, le Canton d'Airvault, déroule du lias et du jurassique moyen jusqu'à la rive gauche de la Dive Mirebalaise, affluent de droite du Thouet, la rive droite appartenant à la dite Vienne. Il relève donc du Poitou jurassique (et crétacé), à la lisière même de la Gâtine ou Bocage qui fait corps avec la vaste région de roches primaires ou archéennes de la Bretagne comprise dans toute son ampleur géologique. En conformité avec sa nature, cette circonscription sèche, mais suffisamment fertile, a des vallons anhydres terminés par des fontaines vives, des rus constants qui donnent à la Dive Mirebalaise des ondes plus claires que celles du Thouet, rivière issue d'un bassin imperméable. 60 mètres d'altitude sur Thouet et Dive ; 100 à 130 sur l'uniforme plateau.

On comptait ici en 1906, dans les 9 communes d'un territoire de 15,335 hectares, 6,622 personnes, contre 6,771 ou 149 de plus au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871. Il y a 1,559 habitants agglomérés à Airvault, 806 à Saint-Jouin-de-Marnes, 517 à Marnes.

Airvault doit des visiteurs à son église du XIIe siècle surmontée d'un clocher de 59 mètres de haut et au pont roman (XIIe siècle) qui franchit le Thouet au Vernay. L'église de Saint-Généroux, récemment encore des plus remarquables par son âge (IXe ou Xe siècle), l'est bien moins depuis qu'on l'a restaurée, renouvelée à fond; sur cette même commune, vieux pont du Thouet et ruines d'un château du XVe. L'église de Saint-Jouin-de-Marnes est un grand, un bel édifice roman des XIe et XIIe siècles dont la façade est superbe; tout près, à Châteaux, restes de deux autres églises. A Marnes très intéressante église des XIIe et XIIIe siècles, souterrains-refuges et manoir de Retournay, du XVIe ou du XVIIe. Ruines de châteaux à Availles-Thouarsaise et à Boussais ; château moderne de Soulièvre.



Le Vieux Pont d'Airvault.

Du XIIe siècle, il mène de la rive droite d'Airvault à la rive gauche de Soulièvre, sur le Thouet, devant le château du Vernay.



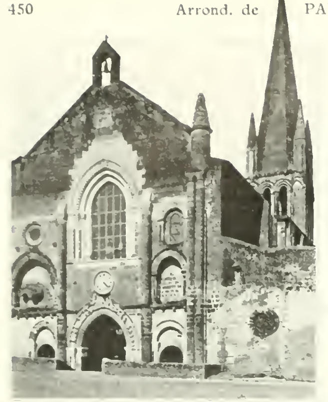
Saint-Généroux : Le Pont.

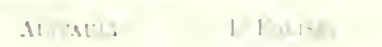
C'est au XIIIe siècle que remonte ce pont, l'un des mieux conservés de l'époque : il est jeté sur les eaux sombres du Thouet.



Saint-Jouin-de-Marnes : L'Église.

Elle est à trois nefs et d'un beau style austère, commencée en l'an 1090, elle ne fut achevée qu'en l'an 1130.





AIRVAULT : L'ÉGLISE.



VUE GÉNÉRALE D'AIRVAULT.



[illegible] LE DONJON.
[illegible] des

LE CANTON DE MAZIÈRES-EN-GATINE est exactement au centre du département des Deux-Sèvres. Situé à l'extrémité Sud du bloc de l'Armorique (dans le sens étendu du mot, dans le sens géologique), il revêt çà et là la vieille roche « bretonne » de la Gâtine, dite aussi le Bocage, du lias et du tertiaire du Poitou oriental et méridional. Il occupe un faîte secondaire de quelque importance : au Nord ses eaux s'en vont vers le Thouet naissant, tributaire gauche de la Loire à Saumur; au Midi ses rus se dirigent vers la rive droite de la Sèvre, fleuve de Niort. Sur ce faîte, sa plus haute colline, au Septentrion de Mazières, atteint 212 mètres ; l'altitude n'est guère que de 100 dans les vallons d'affluents de la Sèvre susnommée.

Ce canton de 20,666 hectares déroulés sur 12 communes a gagné 1,154 personnes de 1872 à 1906 : il a monté de 10,083 à 11,237 habitants dont 362 agglomérés à son chef-lieu ; c'est un pays de petits villages, de hameaux.

Des églises curieuses embellissent ce canton, à Saint-Georges-de-Noisné (XIe, XIIe, XVIe s.), à Verruyes (XIIe s.), à Beaulieu-sous-Parthenay (XIIIe s.), à Saint-Marc-la-Lande (belles ruines d'une église ogivale et Renaissance (XVIe s.); chapelle du XVe s. à Saint-Remy près Verruyes. Sur le territoire de Beaulieu-sous-Parthenay, vieux manoirs de la Boptière, de la Crolée, de la Guyonnière, de Mauvergne et ruines superbes du château de la Meilleraye, contemporain de Louis XIII. Près de Mazières-en-Gâtine châteaux de l'Oucherie (XIVe et XVIIe s.) et du Petit-Chêne (XVIIIe et XIXe s.).



MAZIÈRES : RUINES DU CHATEAU DE LA MEILLERAYE.
Sur le territoire de Beaulieu-sons-Parthenay, ce château date à peu près de 1620.



VUE GÉNÉRALE DE MAZIÈRES.



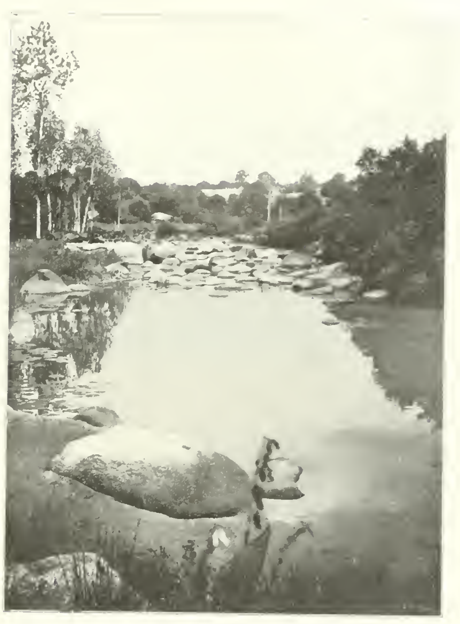
MONCOUTANT : LA SÈVRE NANTAISE.

A TOUCHER le département de la Vienne, vers l'Est, le CANTON DE MÉNIGOUTE est au plus haut de tout le département des Deux-Sèvres. Il atteint en effet 272 mètres au Terrier du Fouilloux, sur le faîte entre le Thouet, affluent direct de la Loire, et la Vonne, affluent indirect par l'entremise du Clain et de la Vienne. L'altitude est d'à peu près 125 mètres au passage de cette Vonne dans le département contigu.

Ici, tout au bout du bloc de la Bretagne (au sens géologique), le granit voisine avec le lias, le jurassique moyen, le tertiaire. Étant de Gâtine, ce qui revient à dire de Bocage, cette contrée de haies vives abonde en bois, landes et brandes de plus en plus remplacées par champs et prés.

Des 8,874 résidents du recensement de 1872 aux 9,088 du dénombrement de 1906, le gain, plus que modeste, est de 214 existences ; en France il faut se contenter de peu. Avec ses 384 habitants agglomérés seulement, Ménigoute est inférieur à Reffannes, qui en a 489, et à Vasles, qui en a 514. Ce petit monde vit sur 23,348 hectares, en 11 communes.

Ménigoute montre, dans le bourg ou sur son territoire, la charmante chapelle ogivale de l'Aumônerie (XVIe siècle), les restes d'une église romane, une petite mais belle église des XIVe et XVe siècles, les débris de l'abbaye des Châtelliers (XIIe, XIIIe siècles), ceux du château du Bois-Pouvreau et le manoir de la Barre (XVIe et XVIIIe siècles). Sur le lieu culminant du département se montrent des débris du vieux château du Fouilloux.



CONFLUENT DE LA VONNE ET DE LA VALOUSE.
Vonne comme Valouse n'ont parcouru que de vieilles roches bretonnes imperméables au lieu de leur rencontre en bas de Ménigoute : d'où des énormes écarts de régime, trop d'eau ou trop peu.

LE CANTON DE MONCOUTANT accompagne les deux rives de la Sèvre Nantaise naissante, en bordure du département de la Vendée, qui se déroule au Couchant jusqu'à la mer Atlantique. Essentiellement Gâtine ou Bocage et, comme tel, relevant du grand bloc de l'Armorique, contrée rude, pierreuse, le plus souvent imperméable (elle l'est ici), il fuit en collines granitiques, granulitiques, archéennes, avec landes et bruyères, bosquets, prairies, ruisseaux enfouis dans d'étroites ravines tournoyantes, chemins creux entre haies touffues. Pays de guérilla, s'il en est au monde, et la « guerre des géants » y a sévi. La Sèvre, aux eaux défaillantes en saison sèche, abaisse son niveau à moins de 160 mètres, en aval de Moncoutant, à l'Absie la houle des coteaux atteint 259 mètres, au toit des eaux entre Thouet, Sèvre Nantaise, Autise, Vendée, cette dernière part du tertre même de l'Absie.

Sur ces hauteurs la vie humaine se développe encore, dans les 12 communes d'un territoire de 22,758 hectares. Il y a ici 1,568 personnes de plus qu'après la guerre de 1870-1871 : au lieu de 13,311 on en a compté 14,879 en 1906, dont 1,096 au chef-lieu, et 938 à l'Absie.

Mégalithe à Largeasse; tumulus à la chapelle Saint-Laurent. Ruines d'une abbaye du XIIe siècle à l'Absie; vieille chapelle de Pitié, pèlerinage voisin de la chapelle Saint-Laurent. Château des Mottes près du même bourg; tour de Picadoret (XVe siècle) près Moûtiers-sous-Chantemerle.



MÉNIGOUTE : LA CHAPELLE.
Bien que datant de la Renaissance (1530 environ), c'est un édifice ogival.



VUE GÉNÉRALE DE MONCOUTANT.
Ce bourg cantonal est situé sur une colline de 200 mètres d'altitude, à une petite demi-lieue de la rive droite de la Sèvre Nantaise, encore très étroite et très faible.



Parthenay : Le Viaduc.
Au-dessus de la ravine du Thouet, sur la ligne de Thouars à Niort.



Parthenay : La Porte Saint-Jacques.
C'est la plus belle des vieilles portes de la ville.



Parthenay-le-Vieux. L'Église.
Abandonnée par le culte, cette église très intéressante remonte au XIIe siècle, non loin des restes d'un prieuré de Cluny ; sa façade est un fort beau spécimen du style roman poitevin.

Le Canton de Parthenay gravit la pente du Terrier du Fouilloux, culmen des Deux-Sèvres, mais il n'en atteint pas la cime ; il s'y arrête à 240 mètres environ : 100 de plus que le lieu de moindre niveau, là où le Thouet, encore gros ruisseau sombre ou petite riviérette, abandonne le territoire.

Ce canton fait partie de la Gâtine ou Bocage de Poitou, tout à l'extrémité du grand bloc résistant de la Bretagne (ce nom pris géologiquement, géographiquement, et non historiquement, administrativement). Immédiatement à ses côtés commencent les terrains modernes du Poitou oriental et méridional, mais ici granits et granulites constituent le sol, imperméable, humide, divisé en compartiments par une infinité de rus et ruisselets sans abondance, du moins sans abondance estivale. Les bois qui ont valu au Bocage ce nom, les landes et brandes qu'éveille le nom de Gâtine, y reculent incessamment devant les amendements calcaires, les champs et les prairies.

Le territoire de ce canton comprend 11 communes et s'étend sur 18,633 hectares. On y comptait 10,199 résidents en 1872 ; en 1906 on en a recensé 14,117, soit 3,918 de plus, ou 38 à 39 pour 100, proportion d'accroissement rare en France, et très rare en pays purement agricole. Il y a 5,615 habitants agglomérés à Parthenay.

Au bord de la noire riviérette du Thouet, Parthenay n'a guère de rivale dans le département comme ville à vieux monuments : tours et portes de l'enceinte féodale (commencement du XIIIe siècle) ; restes du château fort ; église romane de Notre-Dame de la Coudre, qui dépendait du château ; église Sainte-Croix (XIIe et XVe siècles) ; église Saint-Laurent ; en partie romane ; quatre églises abandonnées dont trois du XIIe siècle, une du XVe. Nombreuses maisons médiévales ; et, à une demi-lieue, belle église romane de Parthenay-le-Vieux. Eglises de Fénery (XIIe, XVe, XIXe siècles). Château de Tennesue (XVIe siècle) près Amailloux.



Parthenay : La Porte de l'Horloge.



Vue générale de Parthenay.





SECONDIGNY : L'ÉGLISE.

VUE GÉNÉRALE DE SAINT-LOUP.

DANS le CANTON DE SAINT-LOUP-SUR-THOUET le plateau de bruyères, bois, haies vives, prairies, champs de culture empiétant peu à peu sur la brande, se développe à des altitudes de 140, 150, 160 mètres ou quelque peu plus. Le Thouet, à l'eau sans gaie clarté, quitte le territoire par environ 75 mètres. Il porte la peine de l'imperméabilité du pays fait des gneiss, micaschistes, granulites du grand bloc de la Bretagne ; mais à peine la rivière a l'étiage fort maigre, aux crues fort dangereuses, a-t-elle quitté Saint-Loup qu'elle arrive aux terres perméables, et celles-ci lui versent des fonts pérennes. Les deux Poitous, le Poitou « breton » et le Poitou « poitevin », se rencontrent ici.

9 communes s'y divisent un domaine de 18,142 hectares ; la population y a décrû de 147 personnes entre 1872 et 1906 : de 7,044 elle est descendue à 6,897 dont 648 au chef-lieu.

L'église de Gourgé remonte fort haut dans le temps par son chœur du Xe siècle, sinon du IXe siècle ; de même celle de Louin, dont certaines parties sont antérieures à l'an mil. Le château de Saint-Loup, magnifique édifice, est contemporain de Louis XIII. Ce bourg offre aussi des vestiges d un temple païen, des demeures des XVe, XVIe, XVIIe siècles, une salle de justice du XVe, une église du XVe (en partie).



THÉNEZAY : COSTUME.

DANS le CANTON DE SECONDIGNY commencent deux longues plutôt qu'abondantes rivières qui se versent dans la Loire, rive gauche, le Thouet tout près de Saumur, la Sèvre Nantaise à Nantes. C'est donc un pays faîtier que ce territoire imperméable, constitué par phyllades et cornéennes, granits et granulites, toutes roches dures, point favorables à l'abondance, à la pérennité des sources, mais riches en herbe, avec bruyères, landes peu à peu rétrécies par la culture, encore plus par la prairie. Sur l'aigueverse une colline arrive à 243 mètres, aux environs du chef-lieu ; on descend à 150 mètres environ dans le sillon du Thouet.

Des 9,698 individus de 1872, ce canton de 20,379 hectares est arrivé, dans l'ensemble de ses 7 communes, à 11,106 habitants au recensement de 1906. C'est un gain notable de 1,408 existences. Il y a 724 habitants agglomérés à Secondigny.

L'église romane de Secondigny ne manque pas d'intérêt. A Hérisson près Pougne, qui fut le site d'un bourg détruit, église romane (en partie) et restes d'un manoir des XIIIe et XVe siècles.

A L'EST le CANTON DE THÉNEZAY s'arrête devant le département de la Vienne. Appuyé à l'Ouest aux terrains durs, imperméables, humides, froids de la Gâtine de Poitou, prolongement et terme de la Bretagne géologique, il appartient à des roches plus chaudes, plus fertiles, plus « humaines », au lias, au jurassique moyen, au tertiaire ou quaternaire du Poitou d'entre Gâtine et Limousin. Ainsi fait, il étend des campagnes un peu sèches avec ravins et ravinots anhydres dirigés soit vers le Thouet, affluent de la Loire, soit vers la Dive Mirebalaise, tributaire de droite du Thouet. Mais dans le bas de ces ravins surgissent des fontaines de toute saison, voire de la plus longuement soleilleuse : telle la source du Gâteau, qui est la réapparition du Thay et dont le flot constant va se perdre dans le Thouet. Dans l'étroiture de ce ru renouvelé, l'on est plus ou moins à 100 mètres au-dessus des mers ; on est à un peu plus de 160 sur quelques mamelons dégagés, sculptés à la longue par l'éternel ciseau des intempéries.

De 1872 à 1906 ce territoire de 18,556 hectares a reculé de 7,337 habitants à 6,894 : c'est 443 personnes de moins. Le chef-lieu compte 870 résidents.

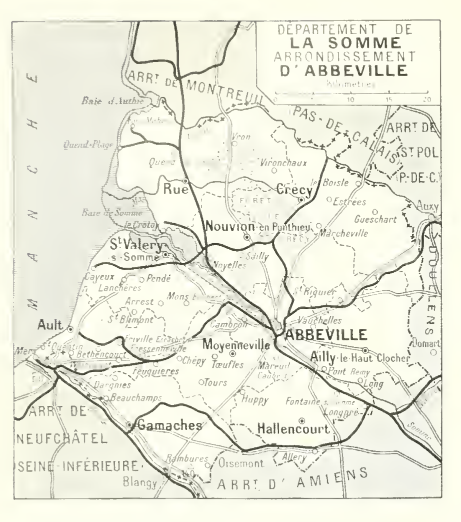
Eglise du XIIe siècle à la Peyratte ; ruines du manoir de Magot près de la Ferrière-en-Parthenay.



THÉNEZAY : LE CHATEAU DE LA ROCHEFERTON.



SAINT-LOUP : LE CHATEAU.



DEPARTEMENT DE LA SOMME.

Le département de la Somme fait face à la mer du Nord, entre le département du Pas-de-Calais au Nord et celui de la Seine-Inférieure au Sud-Ouest sur une longueur de près de dix lieues à vol d'oiseau. Ce littoral si court se présente sous trois faces : dunes du Tourmont entre l'estuaire de l'Authie et l'estuaire de la Somme, en avant des terres basses, mouillées du Marquenterre; Bas-Champs de Cayeux, terrains conquis sur la mer entre l'estuaire de la Somme et Ault, au pied de l'antique falaise de la Mer, dite Falaise morte; Falaise vive, harcelée par le flot, d'Ault à l'embouchure de la Bresle. Ainsi borné à l'Ouest par la Manche, il l'est au Nord par le département du Pas-de-Calais; au Nord-Est par celui du Nord; à l'Est par celui de l'Aisne; au Sud, par celui de l'Oise; à l'Ouest par celui de la Seine-Inférieure.

Ce département est coupé entre Amiens et Abbeville par le 50e degré de latitude, et Amiens est presque exactement sous le méridien de Paris.

Sa surface est de 627,600 hectares, soit à peu près l'étendue du département moyen; cette aire se partage en 5 arrondissements, 41 cantons et 836 communes.



Comme natures de sol, le crétacé supérieur en fait l'ossature, recouvert sur de vastes espaces par le tertiaire éocène et surtout pléistocène; la dune littorale, le Marquenterre, les Bas-Champs de Cayeux, les Mollières ou vases consolidées des estuaires sont quaternaires et, pour une part, modernes ou actuelles. Comme eaux courantes l'Authie et la Bresle, sans parler de la Maye, sont de jolis petits fleuves au val frais, bocager, prairial; la Somme a plus d'ampleur ; rivière des plus constantes, des mieux réglées qu'il y ait en France et des plus résistantes à l'été, son lit sinue entre prairies tourbeuses. Comme altitudes, le pays monte du zéro des mers aux 210 mètres du coteau de Neuville-Coppegueule, au-dessus du sillon du très gentil fleuve de la Bresle.

Cette série de plateaux aux limons fertiles, Santerre, Amiénois, Ponthieu, Vimeu, ne développe point son nombre d'hommes en raison des ressources de son sol; en 1909, elle n'a opposé que 10,046 naissances à 10,802 décès. Stérilité volontaire, excès de l'émigration sur l'immigration, abandon des campagnes pour les villes, la dépopulation vide peu à peu le département. Des 557,015 personnes de 1872 aux 532,567 de 1906, la décadence est de 24,448 unités. Le recensement de 1911 vient de montrer que le mal s'aggrave : depuis 1906 les habitants de la Somme ont diminué de 12,406, soit de 36,854 depuis 1872. Il n'y a plus que 520,161 personnes dans le département de la Somme. Amiens compte 78,407 habitants agglomérés (90,920 en tout), Abbeville 18,971, Albert 6,656, Doullens 4,495, Villers-Bretonneux 4,447, Montdidier 4,459, Roye 3,825, Péronne 3,698, Flixécourt 3,417, Saint-Ouen 3,402, Saint-Valery-sur-Somme 3,389, Cayeux-sur-Mer 3,005, etc , etc. Sur 836 communes, 72 réunissent plus de 1,000 âmes au chef-lieu, et 193 plus de 500.

Le nom des *Ambiani*, le peuple gaulois du pays devenu le département de la Somme, est devenu celui d'Amiens leur capitale, qu'ils appelaient *Samarabriva* ou Pont de la Somme. Compris entre les *Morini* et les *Atrebates* au Nord, les *Veromandui* à l'Est, les *Bellovaques* au Sud, les *Calètes* à l'Ouest, ils avaient d'autres oppidums à *Dulincum* (Doullens), *Centula* (Saint-Riquier), *Leuconaus* (Saint-Valéry-sur-Somme). De rares mégalithes y parlent de l'histoire plus ou moins préhistorique; quelques vestiges de camps, de voies nous entretiennent des Romains. Quant au moyen âge, il a des témoins éclatants, l'incomparable cathédrale d'Amiens, Saint-Vulfran d'Abbeville, l'église de Saint-Riquier, le château de Ham, etc., etc.

Arrondissement d'ABBEVILLE.

L'Arrondissement d'Abbeville est la seule circonscription maritime de la Somme; il possède : la rive gauche de l'estuaire de l'Authie; les dunes du Tourmont à l'abri desquelles se sont tassées les molles alluvions du Marquenterre; l'ample estuaire du fleuve de la Somme avec ses amples mollières, autres alluvions fluviales et marines; les Bas-Champs de Cayeux, plaine alluvionnaire de 3,500 hectares déposée par les siècles au bord d'une falaise de la mer devenue mur continental sous le nom de Falaise morte; enfin la Falaise vive, assaillie par la vague, d'Ault à la fin du menu fleuve de la Bresle.


ABBEVILLE. — L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE.

Cette Bresle sépare l'arrondissement du département de la Seine-Inférieure ; au Nord c'est l'Authie qui s'interpose entre lui et le département du Pas-de-Calais; au Sud-Est s'étend l'arrondissement d'Amiens ; à l'Est celui de Doullens ; à l'Ouest gronde la mer mauvaise, hargneuse, féconde en naufrages, battant la dune, envahissant les trois estuaires en marées folles qui peuvent dépasser même 10 mètres de hauteur.

A l'Ouest, au bord des flots, dans la Dune, dans le Marquenterre, les Bas-Champs, le long de la Somme et le minuscule fleuve de la Maye, le sol est quaternaire, voire actuel, du fait des alluvions de terre et de mer ; à l'Est, tant sur le plateau du Ponthieu (entre Authie et Somme) que sur celui du Vimeu (entre Somme et Bresle), le crétacé supérieur s'est remblayé de vastes dépôts tertiaires, surtout pléistocènes, qui sont des terres de belle fécondité, un sol essentiellement arable atteignant 140 mètres d'altitude à Rambures.

Trois des 11 cantons de l'arrondissement ont augmenté en population entre 1872 et 1906, notamment celui d'Ault; 8 ont diminué, et, dans l'ensemble, il y a une perte de 4,804 unités, de 137,291 à 132,487. Sans l'activité de l'industrie, surtout dans le Vimeu, la décadence serait bien plus cruelle : les champs sont de plus en plus abandonnés. Abbeville, seconde cité du département après Amiens, compte 18,971 habitants agglomérés (sur 20,704), Saint-Valery-sur-Somme 3,389, Cayeux-sur-Mer 3,005, Pont-Remy 2,131, Gamaches 2,103, le Crotoy 2,021, etc., etc. Parmi les 172 communes de la circonscription, 19 réunissent au chef-lieu plus de 1,000 personnes, 54 plus de 500. Dans ce pays des Gaulois *Ambiani*, bordés à l'Ouest par les *Calètes*, Saint-Riquier fut la *Centula* des Gallo-Romains et Saint-Valery leur *Leuconaus*. Parmi les restes nombreux du passé, des ancêtres Gaulois à nous, à travers la foule des tombelles, souterrains-refuges, mottes féodales, églises, ruines diverses, il y a lieu de noter surtout les trois portails de Saint-Vulfran d'Abbeville, de l'époque flamboyante; encore plus l'église, également ogivale flamboyante, de Saint-Riquier, précieux chef-d'œuvre ; les beffrois d'Abbeville, de Saint-Riquier, de Rue ; le château de Rambures, datant des premières années du XVe siècle.

Abbeville ne domine le niveau de la Manche que d'une vingtaine de mètres, sur le fleuve de la Somme, ici divisé en plusieurs bras, au confluent du Scardon, rivièrette de sources. C'est ici que ladite Somme verse ses eaux dans un canal de navigation de 50 mètres de largeur, de 3 mètres 60 de profondeur, de 14 kilomètres de longueur canal qui aboutit à Saint-Valery dans l'estuaire de la Somme, qui est un golfe aux violentes marées oscillant entre 7 mètres et 10 mètres 70 d'élévation par rapport à la mer basse.

Cette ville de 18,971 habitants agglomérés, sur 20,704 de population totale, est justement glorieuse de son église de Saint-Vulfran à la superbe façade ogivale flamboyante à trois portails (XVe et XVIe siècles). Flamboyantes aussi les églises de Saint-Gilles, du Saint-Sepulcre, de Saint-Paul. Beffroi du XIIIe siècle ; nombre de demeures intéressantes des siècles passés.

Abbeville est le siège des deux cantons d'Abbeville-Nord et d'Abbeville-Sud, qui, dans l'ensemble, sont une contrée de tertiaire éocène ou pléistocène reposant sur le crétacé supérieur, avec larges alluvions dans la vallée de la Somme. Celle-ci est à peine supérieure au niveau des mers ; sur le plateau les lieux les plus hauts sont compris entre 80 et 100 mètres.

Le Canton d'Abbeville-Nord comprend 6 communes peuplées de 13,472 habitants en 1906, dont 675 agglomérés au bourg de Vauchelles. Bellancourt y montre, non loin de souterrains-refuges, l'arbre et la chapelle de Mouffières — arbre de 7 mètres de tour, chapelle du XIIe siècle. — Drucat offre une ancienne église et un château moderne.

Le Canton d'Abbeville-Sud, fait de 6 communes, a, d'après le recensement de 1906, une population de 12,009 personnes, dont 560 au bourg de Cambron, 548 au bourg de Mareuil-Caubert ; que signalent une église du XIIe siècle, des ruines de château et les vestiges d'un ancien camp. Eglise de Cambron (parties du XVIe siècle) ; restes du très vieux manoir d'Eaucourt-sur-Somme.

Ensemble, les deux cantons s'étendent sur 16,722 hectares, en 12 communes, avec 25,485 habitants en 1906, contre 24,046 en 1872 : d'où un bénéfice de 1,435 existences.



Ault : La Plage.
Ault ou Bourg d'Ault est un des bains de mer restés simples et tranquilles.



Abbeville : La Somme.
Le fleuve se divise ici en deux grands bras et en bras secondaires avant d'être happé en entier par le canal de la Somme qui l'amène entre longues berges droites à la mer.

Dans le Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, le fleuve de la Somme coule sans hâte en un val d'alluvions tourbeuses, à 7 mètres de moindre altitude ; tandis que sur le plateau le bourg de Goronflos atteint 121 mètres. Ce plateau plus ou moins mamelonné, sur la rive droite de la rivière d'Amiens et d'Abbeville, est labouré de vallées sèches ; le tertiaire, soit éocène, soit pléistocène, y repose sur le crétacé supérieur.

19 communes se sont approprié les 13,350 hectares de ce territoire qui n'a pas perdu moins de 2,709 existences entre les recensements de 1872 et de 1906. En 1872 il y avait ici 12,236 habitants ; en 1906 on n'en a plus constaté que 9,527 ou 22 à 23 pour cent de moins. Tel est le sort de la plupart de nos cantons agricoles, même quand l'industrie les anime — tant la dépopulation sévit chez nous — Ailly-le-Haut-Clocher ne groupe que 790 personnes autour de son « haut clocher » ; il y en a 976 à Long, 1,158 à Saint-Riquier, 2,131 à Pont-Remy, ville industrielle.

Saint-Riquier fut *Centula*, ville gallo-romaine qui avait peut-être été gauloise ; son église ogivale flamboyante (XVIe siècle) est une des plus complètes, des plus belles que nous ayons ; le beffroi remonte aux XIVe et XVe siècles. Eglises d'Ailly-le-Haut-Clocher XIIIe et XVIe siècles), de Coquerel, de Coulonvillers et de Long qui offrent des parties du XVIe. Château du XVe à Pont-Remy. Souterrains-refuges à Cramont.

Riverain de la Manche, le Canton d'Ault monte du niveau de la mer à un tertre de 126 mètres d'altitude peu distant de Woincourt. Ce plateau où de vastes remblais de tertiaire pléistocène ou quaternaire s'étalent sur le crétacé supérieur appartient au Vimeu ou Vimeux, petit pays ou sous-pays (il dépendait du Ponthieu) compris entre le fleuve de la Somme au Nord et la Bresle, fleuve moindre, qui longe un instant le territoire au Sud.

Dans ce canton fertile, l'eau de ruissellement disparaît par filtration dans le pli des vallons anhydres (au profit de fontaines vives).

La bonté du sol, l'industrie qui s'est emparée des bourgs, les bains de mer ont notablement accru le peuple de ce canton de 19 communes installées sur 10,908 hectares. De 1872 à 1906 il s'est renforcé de 3,355 existences, ayant monté de 14,666 personnes à 18,021, soit un surplus de 22 à 23 pour 100 et une population de 165 à 166 individus par kilomètre carré. Ault ne groupe au chef-lieu que 1,645 habitants contre 1,653 à Mers-les-Bains et 1,974 à Fressenneville ; il y en a 1,293 à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, 1,146 à Béthencourt-sur-Mer, 941 à Friville-Escarbotin, 917 à Woincourt, 710 à Tully, 617 à Bourseville, 570 à Woignarue, 566 à Nibas.

Eglise des XIIIe, XVIe, XIXe siècles à Ault. Eglises du XVIe à Bourseville, Friaucourt, Ochancourt. Château du XVIe à Friville-Escarbotin.



Pont-Remy (Canton d'Ailly).



Vue générale de Crécy.
Cette ville, si malheureusement célèbre pour nous, a son site aux sources de la Maye, par 30 mètres d'altitude.

Séparé du département du Pas-de-Calais par la vallée verdoyante du fleuve Authie, le Canton de Crécy-en-Ponthieu consiste en roches du crétacé supérieur, en revêtements de tertiaire pléistocène, en alluvions quaternaires. Des vallons anhydres y convergent vers les deux rives de la Maye ou Maie, menu fleuve qui naît à Crécy même, de fontaines abondantes jaillissant autrefois à près d'une lieue en amont. L'altitude minima du territoire est de 12 mètres au bord de la Canche, l'altitude maxima de 120 au moulin d'Yvrench. La forêt de Crécy n'a pas moins de 3,757 hectares de hêtres, de chênes, de charmes, de bois blancs. C'est, en ce qui concerne l'étendue, le troisième des 41 cantons de la Somme, après ceux de Picquigny et de Rue, de par ses 23,576 hectares. Il comprend 23 communes ayant ensemble 9,798 habitants seulement en 1906 contre 12,359 en 1872. C'est en moins 2,561 existences ou un peu plus d'un cinquième. 1,267 personnes sont concentrées à Crécy, 681 à Gueschart, 651 au Boisle, 560 à Estrées-lès-Crécy, 519 à Marcheville. Crécy possède une église du xvie s. et, sur son territoire, des tombelles. Eglises de Ponches-Estruval (xiiie-xvie s.), de Dompierre (xive s.) Chapelle de Notre-Dame Manâtre près Hiermont (xiie et xvie s.) Chapelle de Fréchencourt près Noyelles-en-Chaussée, et croix de pierre de Fontaine-sur-Maye, vieilles commémorations du désastre de Crécy en 1346. Ruines du château fort de Dompierre, souterrains-refuges à Domléger, Hiermont, Maison-Ponthieu.

Le Canton de Gamaches s'arrête à la rive droite de la Bresle, fleuve étroit, mais clair, pur, constant, dont la rive opposée relève du département de la Seine-Inférieure. Sur cette Bresle s'abat le talus du Vimeu, plateau picard dont dépend le territoire, fait de roches du crétacé supérieur recouvert par endroits de remblais pléistocènes ou quaternaires. Culmen de la circonscription 140 mètres, à Rambures ; lieu le plus bas, dans le val prairial et bocager de la Bresle, 15 mètres. Vallons anhydres avec flots souterrains entraînés vers le petit fleuve.

C'est un bloc de 20 communes, sur 15,370 hectares, avec 11,653 résidents en 1906, contre 12,004 ou 351 de plus en 1872. Gamaches compte 2,103 habitants agglomérés, Dargnies 1,368, Beauchamps 559, Rambures 557, Embreville 503.

Mottes féodales à Maisnières, au Translay, à Vismes. Eglises plus ou moins anciennes de Cérisy-Buleux (en partie romane), de Gamaches (xiie, xiiie, xve siècles), de Frettemeule, de Ramburelles (xiiie et xvie siècles), de Vismes (xve siècle), de Bouillancourt-en-Sery (xve siècle), de Grand-Selve près Buigny-lès-Gamaches (xve siècle), de Tilloy-Floriville (xvie siècle). Ruines de l'église d'Hélicourt près Tilloy-Floriville (xve siècle). Ruines du château Byron près Bouillancourt-en-Séry. Beaux châteaux modernes de Biencourt et de Martainneville, etc. Rien de tout cela n'est comparable au château de Rambures, qui est une précieuse construction des commencements du xve siècle.

Ha[illegible]ort : L'Église.

Le Canton d'Hallencourt, en Ponthieu, en Vimeu, déroule du tertiaire pléistocène ou quaternaire, limon fertile sur un plateau dont les lieux les plus hauts atteignent 120 mètres et parfois les dépassent un peu, les endroits les plus bas, sur la rive gauche de la Somme, n'étant guère qu'à 6 mètres ou 7. Ce fleuve est ici, comme a peu près partout le long de son cours, une eau lente, souvent même immobile, amortie en étangs, en marais, dans une campagne tourbeuse.

19 communes ; 13,940 hectares ; 12,638 résidents en 1872 et 10,787 seulement en 1906, soit une perte de 1,851 individus ou de près de 15 pour 100. Hallencourt réunit 1,849 citoyens, Longpré-les-Corps-Saints 1,526, Allery 1,091, Huppy 792, Frucourt 614.

Camp romain, ou supposé tel, de Liercourt ou de Belle-Fontaine. Mottes féodales du Doudelainville et de Trenquies près Huppy. Eglises de Longpré-les-Corps-Saints (en partie romane), de Wiry-au-Mont (parties du xiie siècle), de Fontaine-sur-Somme (bel édifice des xiiie et xvie siècles), de Liercourt (intéressant monument des xve et xvie siècles), d'Allery (xve et xvie siècles), de Huppy (xvie siècle), du Doudelainville (parties du xvie siècle). Beaux manoirs de Frucourt et de Huppy.



Gamaches : Le Château.
[illegible] confluent [illegible] Bresle et de la Vimeuse.



Hallencourt : L'Église.
Ce bourg a son site à 90 mètres, sur un plateau sec.



Rue : L'Hospice et l'Hotel de Ville.
Dans l'hospice, la chapelle, du XVIe siècle, est de style ogival.



Régnière : Le Chateau (Con de Rue).
Ce manoir n'a rien d'ancien; il reproduit le XVIe siècle.



Tours-en-Vimeu : L'Église (Con de Moyenneville).
Tours est au faite entre Somme et Bresle.

Le Canton de Moyenneville occupe au-dessus de la rive gauche de la Somme une part du plateau du Vimeu qui est ici, ainsi que sur toute son étendue, un socle de crétacé supérieur empâté, sur de grands espaces, par du pléistocène ou du quaternaire. Les campagnes de ce territoire aux limons fertiles sont labourées de ravins, de vallonnements où l'eau des pluies, s'enfonçant dans le sol, se réserve pour les fontaines d'aval. Comme surrection, le pays s'élève de 20 mètres environ dans un de ces fonds voisins de la Somme à 100 et à 110 sur le tertre.

10,253 personnes peuplaient en 1906 l'ensemble des 14 communes de cette circonscription de 12,659 hectares. En 1872 on en comptait 11,124 ou 871 de plus. L'industrie aurait dû empêcher de décroître la population de ce canton, industriel ainsi que tous ceux du Vimeu. Le chef-lieu groupe 408 habitaots seulement, contre 508 à Miannay, 513 à Acheux-en-Vimeu, 528 à Tours-en-Vimeu, 542 à Toufles, 825 à Chépy, 1,776 à Feuquières-en-Vimeu, bourg d'industries.

La plus ancienne église est ici celle d'Acheux-en-Vimeu (XIIe-XVIe siècles); celle de Toufles remonte aux XIIIe et XVIe, celle de Béhen aux XIVe, XVe, XVIe, celle de Moyenneville aux XIVe, XVIe, XVIIe, celles de Chépy, d'Ercourt, de Feuquières-en-Vimeu au XVIe, en tout ou en partie, etc., etc. Motte féodale à Saint-Maxent, vieux manoir au bourg de Miannay.

Par son surnom, le Canton de Nouvion-en-Ponthieu marque à quel ancien pays il appartint. Il relevait en effet du Ponthieu, vers son extrémité occidentale, là où ce plateau s'abaisse vers l'estuaire de la Somme, à la rive droite de ce fleuve encombré de ses vases et de ses mollières ou prairies salées. Fait de crétacé supérieur avec revêtement d'éocène, de pléistocène, de quaternaire, le relief y oscille entre 20, 40, 60 et jusqu'à 69 mètres de surrection. Le territoire a sa part des 3,757 hectares de la forêt de Crécy. Nouvion groupe 789 urbains, Sailly-le-Sec 610, Noyelles-sur-Mer 514, dans ce canton de 19 communes étalées sur 16,069 hectares où vivait en 1906 un peuple de 8,829 habitants; en 1872, il y en avait 9,756 ou 927 de plus. Tombelles à Noyelles-sur-Mer, Ponthoile, Port-le-Grand; souterrains-refuges à Gapennes et au Titre; vieilles églises de Noyelles-sur-Mer (XIIIe siècle); de Port-le-Grand; du Titre (XVIe siècle); ruines d'abbaye à Forest-Montiers; restes d'un manoir féodal près du Titre; château moderne de Neuilly-l'Hôpital, etc., etc.



Rue : L'Hotel de Ville et le Beffroi.
Si la mairie de Rue est, pour une part, un édifice moderne (style du XVe siècle), le beffroi, flanqué de tourelles, est de bonne antiquité.



Vue générale de Nouvion.
Ce bourg cantonal est à l'origine d'un tributaire droit de la Somme.

Le Crotoy : Les Remparts (Canton de Rue).
Restes d'une époque où le Crotoy fut plus important.





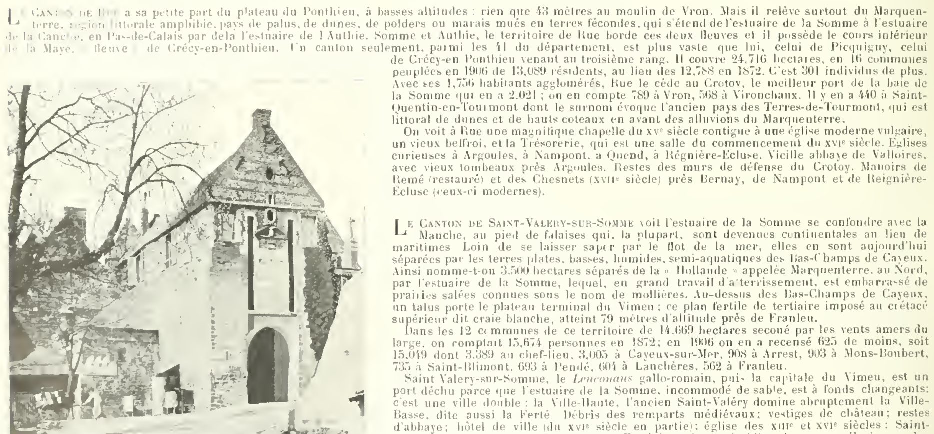
Rue : La Chapelle du Saint-Esprit.



Le Crotoy : La Baie.

Le Canton de Rue a sa petite part du plateau du Ponthieu, à basses altitudes : rien que 43 mètres au moulin de Vron. Mais il relève surtout du Marquenterre, région littorale amphibie, pays de palus, de dunes, de polders ou marais mués en terres fécondes, qui s'étend de l'estuaire de la Somme à l'estuaire de la Canche, en Pas-de-Calais par delà l'estuaire de l'Authie. Somme et Authie, le territoire de Rue borde ces deux fleuves et il possède le cours inférieur de la Maye, fleuve de Crécy-en-Ponthieu. Un canton seulement, parmi les 41 du département, est plus vaste que lui, celui de Picquigny, celui de Crécy-en Ponthieu venant au troisième rang. Il couvre 24,716 hectares, en 16 communes peuplées en 1906 de 13,089 résidents, au lieu des 12,788 en 1872. C'est 301 individus de plus. Avec ses 1,756 habitants agglomérés, Rue le cède au Crotoy, le meilleur port de la baie de la Somme qui en a 2.021 ; on en compte 789 à Vron, 568 à Vironchaux. Il y en a 440 à Saint-Quentin-en-Tourmont dont le surnom évoque l'ancien pays des Terres-de-Tourmont, qui est littoral de dunes et de hauts coteaux en avant des alluvions du Marquenterre.

On voit à Rue une magnifique chapelle du XVe siècle contigue à une église moderne vulgaire, un vieux beffroi, et la Trésorerie, qui est une salle du commencement du XVIe siècle. Églises curieuses à Argoules, à Nampont, à Quend, à Régnière-Ecluse. Vieille abbaye de Valloires, avec vieux tombeaux près Argoules. Restes des murs de défense du Crotoy. Manoirs de Remé (restauré) et des Chesnets (XVIIe siècle) près Bernay, de Nampont et de Reignière-Ecluse (ceux-ci modernes).



[illegible] porte des Remparts.

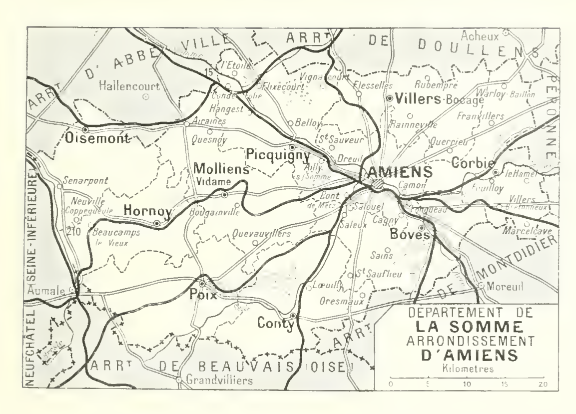
Le Canton de Saint-Valery-sur-Somme voit l'estuaire de la Somme se confondre avec la Manche, au pied de falaises qui, la plupart, sont devenues continentales au lieu de maritimes. Loin de se laisser saper par le flot de la mer, elles en sont aujourd'hui séparées par les terres plates, basses, humides, semi-aquatiques des Bas-Champs de Cayeux. Ainsi nomme-t-on 3.500 hectares séparés de la « Hollande » appelée Marquenterre, au Nord, par l'estuaire de la Somme, lequel, en grand travail d'atterrissement, est embarrassé de prairies salées connues sous le nom de mollières. Au-dessus des Bas-Champs de Cayeux, un talus porte le plateau terminal du Vimeu ; ce plan fertile de tertiaire imposé au crétacé supérieur dit craie blanche, atteint 79 mètres d'altitude près de Franleu.

Dans les 12 communes de ce territoire de 14.669 hectares secoué par les vents amers du large, on comptait 15,674 personnes en 1872 ; en 1906 on en a recensé 625 de moins, soit 15,049 dont 3.389 au chef-lieu, 3,005 à Cayeux-sur-Mer, 908 à Arrest, 903 à Mons-Boubert, 735 à Saint-Blimont, 693 à Pendé, 604 à Lanchères, 562 à Franleu.

Saint Valery-sur-Somme, le *Leuconaus* gallo-romain, puis la capitale du Vimeu, est un port déchu parce que l'estuaire de la Somme, incommodé de sable, est à fonds changeants : c'est une ville double : la Ville-Haute, l'ancien Saint-Valéry domine abruptement la Ville-Basse, dite aussi la Ferté. Débris des remparts médiévaux ; vestiges de château ; restes d'abbaye ; hôtel de ville (du XVIe siècle en partie) ; église des XIIIe et XVIe siècles : Saint-Valery n'est pas une cité sans intérêt. En dehors de ce chef-lieu du canton, il n'y a guère à signaler que des églises du XVe et du XVIe siècle (en partie ou en tout), à Boismont, Franleu, Pendé, Saigneville et Saint-Blimont.



Vue générale de Saint-Valery.



Arrondissement d'AMIENS.

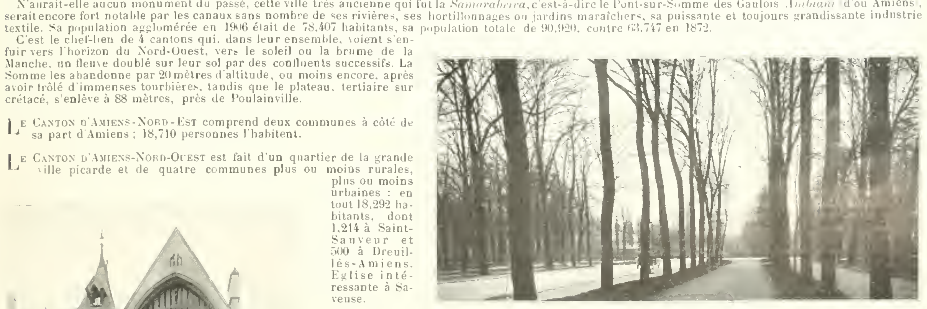
L'Arrondissement d'Amiens est la plus vaste des [illegible] circonscriptions sous-préfectorales du département, de par ses 179,949 hectares, qui répondent à peu près aux [illegible] centièmes de la Somme. Séparé, à l'Ouest, du département de la Seine-Inférieure par le cours de la Bresle [illegible] jadis entre Picardie et Normandie), il se heurte au Midi au département de l'Oise ; au Sud-Ouest il confronte à l'arrondissement de Montdidier, à l'Est à celui de Péronne, au Nord à celui de Doullens ; au Nord-Ouest à celui d'Abbeville ; il touche ainsi aux quatre autres arrondissements de la Somme. Comme administration, il se divise en 13 cantons, comprenant ensemble 251 communes.

Sur une solide assise de crétacé supérieur, le temps a déposé de vastes couches tertiaires presque partout pléistocènes ; presque partout aussi ces limons récompensent le teneur de la charrue. 210 mètres, c'est ici le culmen du pays, en même temps que de tout le département, à Neuville-Coppegueule, à une demi-lieue de la rive droite du charmant petit fleuve de la Bresle. 15 mètres, c'est le minimum d'altitude, là où passe dans l'arrondissement d'Abbeville le fleuve d'Amiens, la Somme au cours merveilleusement équilibré entre le plus et le moins, entre la crue et l'étiage. En une vallée verte de ses prées, de ses peupliers, luisante de ses étangs et mares, sombre de ses tourbières, elle reçoit l'Ancre, l'Avre de Picardie, la Noye, la Selle et concentre autour d'Amiens la vie du département.

De 1872 à 1906 l'arrondissement d'Amiens a crû de 7,714 habitants, ayant passé, dans ces trente-quatre années, de 189,746 résidents à 197,460. Pourtant la plupart de ses cantons ont diminué, quelques-uns déplorablement. Mais les quatre cantons d'Amiens, cantons essentiellement urbains, ont gagné ensemble 28,367 personnes, d'où résulte que la campagne en a perdu plus de 20,000. Amiens y concentre 78,407 personnes (la commune en ayant 90,920), Villers-Bretonneux 4,447, Corbie 3,924, Flixecourt 3,417, Vignacourt 2,380, Ailly-sur-Somme 2,088, Airaines, 1,758, Beaucamps-le-Vieux 1,619, Boves 1,598, etc., etc. 24 des 251 communes groupent plus de 1,000 âmes à leur chef-lieu, 48 plus de 500. Les *Ambiani* eurent ici leur oppidum de *Samarabriva* aussi bien défendu par les immenses marais tourbeux d'alentour que d'autres par leur hauteur et leur escarpement d'acropole. *Samarabriva* n'est plus, mais Amiens montre avec orgueil une cathédrale qui est peut-être le chef-d'œuvre de l'art religieux. Du menhir de Bavelincourt et du camp gallo-romain de Tirancourt et des magnifiques ruines du château de Picquigny jusqu'aux monuments commémoratifs des batailles de 1870, le pays offre tous les souvenirs possibles du passé, manoirs, églises romanes ou ogivales, vieilles maisons, ruines, débris, délinéaments, vestiges.

Au confluent de la Somme, de l'Avre picarde, de la Selle, à 36 mètres au-dessus des mers, AMIENS est justement célèbre dans le monde entier par la splendeur de sa cathédrale, « immense » chef-d'œuvre du XIIIe siècle où l'on ne sait qu'admirer le plus, la façade, l'extérieur, les tours, l'intérieur, la voûte, haute de 43 mètres. D'autres églises attireraient l'attention si la cathédrale ne les reléguait dans l'ombre : Saint-Germain, Saint-Leu, Saint-Remy. Beffroi des XIVe, XVe et XVIIIe siècles ; vieilles maisons dont une remonte au XIIe, etc., etc.

N'aurait-elle aucun monument du passé, cette ville très ancienne qui fut la *Samarabriva*, c'est-à-dire le Pont-sur-Somme des Gaulois *Ambiani* (d'où Amiens), serait encore fort notable par les canaux sans nombre de ses rivières, ses hortillonnages ou jardins maraîchers, sa puissante et toujours grandissante industrie textile. Sa population agglomérée en 1906 était de 78,407 habitants, sa population totale de 90,920, contre 63,747 en 1872.



Amiens : Promenade de la Hôtoie.

C'est le chef-lieu de 4 cantons qui, dans leur ensemble, voient s'enfuir vers l'horizon du Nord-Ouest, vers le soleil ou la brume de la Manche, un fleuve doublé sur leur sol par des confluents successifs. La Somme les abandonne par 20 mètres d'altitude, ou moins encore, après avoir frôlé d'immenses tourbières, tandis que le plateau, tertiaire sur crétacé, s'enlève à 88 mètres, près de Poulainville.

Le Canton d'Amiens-Nord-Est comprend deux communes à côté de sa part d'Amiens ; 18,710 personnes l'habitent.

Le Canton d'Amiens-Nord-Ouest est fait d'un quartier de la grande ville picarde et de quatre communes plus ou moins rurales, plus ou moins urbaines : en tout 18,292 habitants, dont 1,214 à Saint-Sauveur et 500 à Dreuil-lès-Amiens. Eglise intéressante à Saveuse.



Amiens : Maison de la Place Notre-Dame.



Amiens : Les Quais et la Somme.



Amiens : La Cathédrale : L'Abside.
[illegible] seulement sont plus vastes [illegible] celles de [illegible] de Constantinople, de Cologne. Aucune ne [illegible] être plus belle.



Amiens : La Cathédrale : La Façade.



Amiens : La Cathédrale : Le Transept.
De ce noble édifice, Viollet-le-Duc a dit que comme plan et comme structure c'est l'église ogivale par excellence.



[illegible] : La Place au [illegible].



Amiens : L'Hotel de Ville.

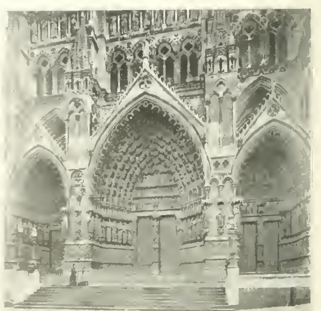
Le [illegible] 4 communes aux rues qui lui appartiennent [illegible] personnes, 1,634 vivent à Camon, 1,352 à Longueau, [illegible] un vieux camp avec manoir du XVIIIe siècle.

Le Canton d'Amiens-Sud-Ouest n'a qu'une commune, Pont-de-Metz, à joindre à sa part de la cité maitresse de la Somme ; il possède 31,921 résidents, dont 1,060 à Pont-de-Metz.

[illegible] cantons d'Amiens occupent 13,274 hectares peuplés de 99,275 personnes en 1906, contre 70,908 en 1872. C'est un avancement de [illegible] de 40 pour 100.



[illegible]. La Lou[illegible].



Amiens. La Cathédrale : Le Portail.



Boves : L'Avre.



Conty : Les Halles.

Dans le Canton de Boves coule l'Avre de Picardie, rivière bien courante, onde bien constante, qui le quitte par une vingtaine de mètres d'altitude, après y avoir humé la riviérette de Montdidier, le Don. Sur le plateau dont la roche crétacée se cache souvent sous les limons tertiaires favorables aux belles récoltes, s'élève un tertre de 127 mètres, près du village d'Estrées.

23 communes se divisent les 13,413 hectares de ce canton, qui n'existait pas en 1872, année du premier recensement d'après la guerre Sa population était de 11,754 personnes en 1906 : là-dessus 1,598 vivaient groupées à Boves, 1,379 à Saleux, 1,092 à Salouel, 669 à Saint-Saulien, 648 à Sains-en-Amiénois. Ces bourgs sont, au vrai, des faubourgs industriels de la grande ville industrielle d'Amiens. Boves montre les restes d'un donjon du XIIe siècle ; Cottenchy possède le monastère du Paraclet-des-Champs ; Dury a son château (moderne) et son monument en l'honneur des morts de la bataille d'Amiens ; Sains-en-Amiénois une église ancienne ; Salouel des souterrains-refuges d'un quart de lieue de long ou peu s'en faut.



Conty : L'Église.

Le Canton de Conty s'arrête, au Sud, à la frontière du département de l'Oise. Le plateau qu'il occupe, plateau qui se prête fort bien à la culture sur les limons déposés à l'époque tertiaire, s'élève sensiblement dans la direction du Midi. Il arrive à 193 mètres, au Sud-Ouest de Conty, non loin du département limitrophe. Dans le val de la Selle, notable tributaire de gauche de la Somme à Amiens, dans la prairie ombragée de peupliers, terre humide avec assises de tourbe, le niveau du sol descend à 35 mètres environ. Ce territoire n'était point surpeuplé au recensement de 1872 quand il possédait 10,638 résidents ; néanmoins, en dépit de la bonté de ses limons, la population y a décrû ; elle n'était plus que de 8,137 personnes en 1906, dans les 27 communes, sur 15,168 hectares : c'est 2,501 de moins, soit encore près d'un quart de diminution. 1,128 habitants agglomérés à Conty, 930 à Oresmaux, 609 à Lœuilly.

Comme curiosités, on nomme ici l'église de Namps-au-Val, de l'an 1150 environ ; celle de Contre (XIIe, XIVe, XVe siècles), de Conty (XVe siècle) ; la chapelle Saint-Lambert près Sentelie, les restes de l'antique manoir de Wailly, le château de Thoix (XVIIe siècle), et les beaux châteaux de Fleury et de Namps-au-Mont qui sont tous les deux modernes.

Roches du crétacé supérieur, limons tertiaires, alluvions quaternaires ou modernes, le Canton de Corbie transmet l'Ancre, fraîche riviérette aux eaux constantes, à la rive droite de la Somme, rivière non moins constante à tendances palustres doublée d'un canal de navigation. Les vallées sont vallées de prairies, d'ombrages, d'usines ; le plateau est agricole, fécond. On y atteint 122 mètres d'altitude près de Lahoussoye ; la Somme s'abaisse à 20 mètres, plus ou moins. Si le peuple de ce canton a perdu 2,383 résidents entre les recensements de 1872 et de 1906 — il a baissé de 22,174 à 19,791 — il n'en est pas moins vrai qu'i entretient tout de même environ 120 personnes au kilomètre carré, puisqu'il ne s'étend que sur 16,439 hectares ; or, la moyenne de la France n'est que de 73. Corbie compte 3,924 citadins seulement contre les 4,447 de Villers-Bretonneux ; il y en a 1,488 à Marcelcave, 1,025 à Warloy-Baillon, 1,012 à Fouilloy, 778 au Hamel, 608 à Franvillers, 595 à Aubigny, 566 à Daours, tout cela, centres industriels. Corbie se signale par ce qui reste d'une abbaye qui fut fameuse (notamment une église romane), par son église de 1500-1720, par ses vieilles demeures et, non loin, par le superbe portail Renaissance de l'église de la Neuville. Château moderne d'Hénencourt ; monument de Villers-Bretonneux glorifiant les morts de 1870.



Corbie : L'Église.



Marais de la Somme près Corbie.



Hornoy. Les Halles.



Hornoy. Le Chateau.



Airaines. Restes du Chateau (C. de Molliens).

Le Canton d'Hornoy avance son plateau jusqu'au val humide, prairial, verdoyant de la Bresle. tout petit tout joli, tout gai fleuve dont il possède un instant la rive droite, la rive gauche appartenant au département de la Seine-Inférieure. Comme partout ailleurs en Picardie, ce plateau relève du crétacé supérieur par son assise profonde, du tertiaire (pléistocène), par ses remblais, limons bons pour la charrue; on s'y élève jusqu'à 183 mètres près de Lafresnoye; on y descend à 50, plus ou moins, dans des ravins tendant à l'Airaines, tributaire gauche de la Somme. Comme en toute Picardie, ces ravins sont presque tous des vallons secs filtrant les eaux de surface pour les beaux surgeons qui jaillissent en aval.

26 communes; 12,255 hectares; 9,574 habitants en 1872 et rien que 7,269 en 1906, perte douloureuse de 2,305 personnes ou 24 à 25 pour 100. Hornoy ne concentre autour de sa mairie que 838 urbains, contre 1,619 à Beaucamps-le-Vieux, bourg industriel.

Églises de Saint-Germain-sur-Bresle (parties du XIIe siècle) et de Montmarquet (XIIe, XIVe et XVIe siècles). Restes du manoir d'Arguel; château de la Renaissance à Lincheux-Hallivillers; château d'Hornoy (XVIIe siècle).

Dans le Canton de Molliens-Vidame quelques relèvements dépassent un peu 120, 130 mètres d'altitude, sur un plateau tendant vers l'Est à l'Amiénois, vers l'Ouest au Vimeu. Ses hauts lieux (hauts relativement) consistent en roches du crétacé supérieur avec plaques étendues de tertiaire éocène, plus encore de tertiaire pléistocène; ils sont propres à la culture. Quant aux sillons, aux ravins du plateau, leur pente amène au Landon ou Saint-Landon, tributaire gauche de la Somme; ces ravins, ces sillons sont d'habitude anhydres, mais en dessous l'eau coule vers des fonts pérennes. Le Landon quitte le territoire par 33 mètres d'altitude.

Ce bloc de 29 communes groupées sur 18,472 hectares se vide rapidement. Des 13,194 résidents du recensement de 1872 il s'est réduit à 9,454 en 1906. C'est 3,740 de moins et presque 30 pour 100 de perte. Avec ses 605 citadins seulement, Molliens-Vidame est dépassé par Quevauvillers, qui en a 828, et par Airaines, qui en compte 1,758; Quesnoy-sur-Airaines en compte 532, Bougainville 502.

A Airaines on montre des retranchements d'une époque ignorée, une église romane, une autre du XVe siècle, les restes d'un vieux manoir, les traces d'un autre; à Clairy-Saulchoix, église du XVIe siècle; beaux ou jolis châteaux modernes à Bovelles, Creuse, Pissy, Quevauvillers.

Dans tout le département, c'est le Canton d'Oisemont, sur le plateau du Vimeu, qui s'approche le plus des hautes altitudes : hautes pour la Picardie. Le coteau de Neuville-Coppegueule y atteint 210 mètres, au-dessus du charmant val de la Bresle, qui sépare ici la Somme de la Seine-Inférieure, comme il séparait antan la Picardie de la Normandie. L'altitude du territoire s'y abaisse, dans la prée, à une cinquantaine de mètres. Le plateau, tertiaire pléistocène sur craie supérieure, est sillonné de vallées sèches et donne naissance au Liger et à la Vimeuse, tributaires de la susnommée Bresle.

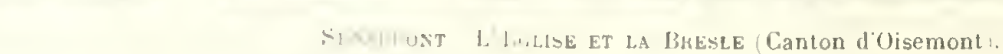
De 9,874 habitants au recensement de 1872, le peuple de ce canton de 32 petites communes dotées ensemble de 13,905 hectares a été rabaissé à 8,223, ou 1,651 de moins, par le dénombrement de 1906. Oisemont groupe 1,179 citadins et Neuville-Coppegueule 701.

Portail roman de l'église d'Oisemont; restes du château de Sénarpont (XVIe, XVIIe et XIXe siècles), etc., etc.



[illegible]





Sénarpont. L'Église et la Bresle (Canton d'Oisemont).



PICQUIGNY — L'ÉGLISE.

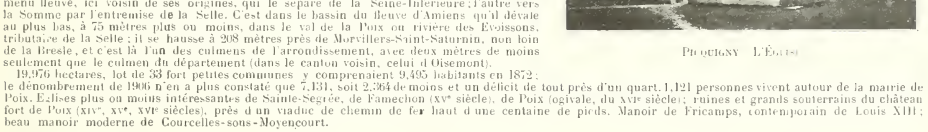
Le Canton de Picquigny accompagne les deux rives de la Somme que suit un canal de navigation et que longent des prairies basses, très mouillées, tourbeuses, des talus crayeux de peu d'élévation commandent cette vallée d'alluvions ; ces talus portent un terre-plein de crétacé supérieur plaqué d'éocène et de postpliocène, tant sur le plateau du Ponthieu à droite que sur celui du Vimeu à gauche. Prairies dans le val ; limons féconds sur le tertre ; vallées sèches ; belles et bonnes sources ramenant à l'air libre les eaux infiltrées dans les sillons anhydres. 15 mètres environ d'altitude au bord du fleuve ; 134 près de Vignacourt (sur le plateau de droite). Forêt de Vignacourt (350 hectares).

Ce canton est le premier, comme étendue, des 41 cantons de la Somme, en vertu de ses 25.752 hectares qui répondent presque au 24ᵉ du département. Ses 22 communes comprennent ensemble 17.797 personnes, d'après le recensement de 1906, soit 167 de plus que les 17.630 de 1872. L'industrie bien plus que l'agriculture y a concentré la population : on ne compte à Picquigny que 1,177 habitants agglomérés contre 2,088 à Ailly-sur-Somme, 2.380 à Vignacourt, 3,417 à Flixecourt ; il y en a 1,139 à l'Étoile, 1.037 à Condé-Folie, 631 à Hangest-sur-Somme, 598 à Belloy-sur-Somme, 560 à Ville-le-Marclet.

Picquigny est digne de sa notoriété archéologique par les ruines majestueuses de son château fort des XIVᵉ, XVᵉ, XVIᵉ siècles, avec murs qui ont jusqu'à 6 mètres d'épaisseur ; par son église des XIIIᵉ, XVᵉ, XVIᵉ, ses demeures des XVIᵉ et XVIIᵉ. A Tirancourt, camp romain, des mieux conservés qu'il y ait dans le septentrion de la France. Églises d'Hangest-sur-Somme (XIIᵉ et XVIᵉ siècles), d'Ailly-sur-Somme (XIIIᵉ, XVᵉ, XVIᵉ siècles), de la Chaussée (clocher du XVIᵉ siècle) ; restes de l'abbaye de Moraucourt près de l'Étoile, abbaye du Gard près Crouy, du XIIᵉ siècle, refaite au XVIIIᵉ). Beaux châteaux modernes à Ferrières et à Flixecourt.

Limitrophe du département de l'Oise au Sud et du département de la Seine-Inférieure à l'Ouest, le Canton de Poix est assis sur le crétacé supérieur remblayé de tertiaire pléistocène propice au labourage, aux cultures. Il a deux pentes : l'une vers la Bresle, menu fleuve, ici voisin de ses origines, qui le sépare de la Seine-Inférieure ; l'autre vers la Somme par l'entremise de la Selle. C'est dans le bassin du fleuve d'Amiens qu'il dévale au plus bas, à 75 mètres plus ou moins, dans le val de la Poix ou rivière des Evoissons, tributaire de la Selle ; il se hausse à 208 mètres près de Morvillers-Saint-Saturnin, non loin de la Bresle, et c'est là l'un des culmens de l'arrondissement, avec deux mètres de moins seulement que le culmen du département (dans le canton voisin, celui d'Oisemont).

19.976 hectares, lot de 33 fort petites communes y comprenaient 9,495 habitants en 1872 ; le dénombrement de 1906 n'en a plus constaté que 7,131, soit 2,364 de moins et un déficit de tout près d'un quart. 1,121 personnes vivent autour de la mairie de Poix. Églises plus ou moins intéressantes de Sainte-Segrée, de Famechon (XVᵉ siècle), de Poix (ogivale, du XVIᵉ siècle) ; ruines et grands souterrains du château fort de Poix (XIVᵉ, XVᵉ, XVIᵉ siècles), près d'un viaduc de chemin de fer haut d'une centaine de pieds. Manoir de Fricamps, contemporain de Louis XIII ; beau manoir moderne de Courcelles-sous-Moyencourt.





VUE GÉNÉRALE DE POIX.

Le Canton de Villers-Bocage s'incline vers la rive droite de la Somme, au long de vallées sèches et de riviérettes vives issues de ces sillons sans flot courant visible (l'eau court obscurément sous terre, vers les sources des rivières et ruisseaux). Assise crétacée de l'étage supérieur, avec remblaiements de tertiaire soit éocène, soit pléistocène — ainsi en est-il de tous les cantons picards. — Le plateau a ici pour lieu éminent le bourg de Villers-Bocage, à 180 mètres, à l'origine d'un étoilement de vallons anhydres ; le lieu inférieur est à 25 mètres environ, dans le val palustre de l'Hallue.

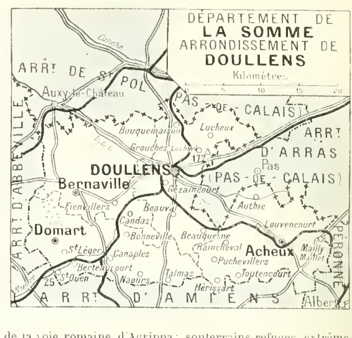
Le dépeuplement de ce territoire de 16.822 hectares en 23 communes est vraiment terrible. De 13.413 résidents en 1872, le canton a baissé à 8.629 au recensement de 1906. Donc un décroît de 4.784 personnes et une perte de 35 à 36 pour 100. Il y a 808 habitants agglomérés à Villers-Bocage, contre 903 à Flesselles ; on en compte 716 à Rubempré, 604 à Querrieu, 556 à Rainneville.

Bavelincourt offre aux curieux son menhir de Pierre Fiche ; Villers-Bocage son église des XIIIᵉ et XVIᵉ siècles, Bertrangles son manoir du XVIᵉ (en partie). Flesselles son donjon du XVᵉ, son château du XVIIᵉ, Pont-Noyelles son monument de la bataille de 1870.



VUE GÉNÉRALE DE VILLERS-BOCAGE.

Arrondissement de DOULLENS.



L'ARRONDISSEMENT DE DOULLENS est de beaucoup le moindre des cinq arrondissements de la Somme. Avec ses 65,858 hectares divisés en 4 cantons et en 89 communes, il ne répond guère qu'à un peu plus du dixième de l'ensemble du département.

Cette circonscription est entourée comme suit : au Nord elle confronte au département du Pas-de-Calais, à l'Est elle touche à l'arrondissement de Péronne ; au Sud elle s'ajuste à celui d'Amiens, à l'Ouest elle confine à celui d'Abbeville.

Comme sol le pays consiste, comme à peu près toute la Picardie et tout l'Artois contigu, en un socle de craie supérieure sur lequel se sont déposés des remblais du temps tertiaire, dépôts généralement pléistocènes avec îlots éocènes. Ces revêtements sont favorables aux travaux de la charrue et de la bêche ; c'est un bon domaine agricole qui s'élève, au plus haut, à 172 mètres, non loin de Doullens, aux environs de Lucheux, et qui s'abaisse à moins de 25 mètres dans le val de la Nièvre ou Fieffes, affluent de droite de la Somme, et à 36 dans le val de l'Authie. Car l'arrondissement partage entre ces deux fleuves, le petit et le moyen, les eaux que lui versent des fonts pérennes abondantes, abreuvées en dessous par le réseau de ces vallées sèches qui sont si communes sur les plateaux du pays picard.

Aucun de ses 4 cantons n'a développé son peuple entre les recensements de 1872 et de 1906 ; de l'une à l'autre de ces deux dates le nombre des habitants est descendu de 56,498 à 48,122. C'est un déficit de 8,376 existences ou de près de 15 pour 100. Doullens groupe 4,495 personnes autour de ses édifices publics ; il y en a 3,402 à Saint-Ouen, 2,970 à Beauval, 1,821 à Beauquesne, 1,756 à Saint-Léger-lès-Domart, 1,630 à Berteaucourt-les-Dames, 1,264 à Candas, 1,127 à Naours, 1,123 à Domart, tous lieux dont la prospérité vient de l'industrie ou de l'extraction, de plus en plus diminuée, du phosphate de chaux. Sur 89 chefs-lieux de communes, 26 y réunissent plus de 500 âmes.

L'arrondissement de Doullens fit partie du territoire des *Ambiani* qui y possédaient l'oppidum de *Duroicum*, devenu Doullens. On y voit peu de beaux témoins des siècles passés : traces de la voie romaine d'Agrippa ; souterrains-refuges, extrêmement vastes, de Naours ; quelques vieilles églises et vieux châteaux forts ; ruines diverses ; citadelle de Doullens, à laquelle travailla Vauban.



VUE GÉNÉRALE DE BERNAVILLE.

BORNÉ au Nord par le département du Pas-de-Calais, le CANTON D'ACHEUX est un tertiaire éocène, ou plus communément pléistocène, superposé au crétacé supérieur. Il voit naître le charmant petit fleuve de l'Authie qui sur presque toute la longueur de son cours sert de limite entre les deux départements susindiqués.

Dans le val de ladite Authie son altitude s'abaisse à 80 mètres, plus ou moins. Quelques vallons anhydres s'inclinent vers la Somme. Sur le faîte entre les deux bassins, de ces deux fleuves inégaux, au Nord du chef-lieu, un renflement du plateau monte à l'altitude de 150 mètres.

26 communes ; 16,653 hectares ; 13,868 habitants au recensement de 1872 et rien que 9,792 en 1906 : d'où l'effarante diminution de 4,076 individus, autrement dit de tout près de 30 pour 100. Avec ses 606 « bourgeois », Acheux le cède à Hérissart (651), à Mailly-Maillet (681), à Toutencourt (900) ; il y en a 597 à Puchevillers, 545 à Authie, 537 à Raincheval, 514 à Toutencourt. Peu de restes des siècles passés : vestiges de la voie romaine d'Agrippa sur les territoires de Raincheval et de Thièvres. Ruines de l'abbaye de Clairfay, à demi-lieue de Varennes. Église de Mailly-Maillet (ogivale, du XVIe siècle).

BORNÉ au Nord par le département du Pas-de-Calais, le CANTON DE BERNAVILLE déroule des remblaiements tertiaires sur du crétacé supérieur ; ce tertiaire se compose plus longuement et largement des nappes pléistocènes que des nappes éocènes, sur un plateau sec d'où des ravinots anhydres s'éparpillent, au Nord vers l'Authie, fleuve côtier, au Sud vers la Somme, fleuve plus puissant. C'est dans le val de l'Authie que le territoire est au plus bas, à 36 mètres ; c'est au Sud-Est de Candas, au moulin de Valheureux, qu'il est au plus haut, à 163 mètres. Grand décroît du petit peuple qui anime ce territoire de 27 communes casées sur 18,292 hectares. De 11,059 personnes en 1872 les habitants ont rétrogradé à 7,940 en 1906. C'est en moins 3,119 existences ou 28 à 29 pour 100. Les 846 habitants groupés à Bernaville égalent à peine les 816 de Fienvillers et sont notablement inférieurs aux 1,264 de Candas. Dolmen de Béalcourt ; ruines du château fort de Bernâtre ; église du XVIe siècle à Bernaville ; restes d'abbaye à Epécamps ; ce sont là les seules curiosités du canton.



ACHEUX : LE [illegible]



BERNAVILLE : L'ÉGLISE.



DOMART : VIEILLES MAISONS.



DOULLENS : LA CITADELLE.

LE CANTON DE DOMART partage avec celui de Bernaville la butte du Moulin de Valheureux dont les 163 mètres d'altitude marquent également le culmen des deux cantons. Fait ainsi que les autres cantons de l'arrondissement (comme du département) d'une ossature de crétacé supérieur plaquée çà et là d'éocène ou de postpliocène, le haut de ses vallonnements, de ses ravins a perdu son eau courante, qui descend sous le sol pour aboutir à des fontaines intarissables. De ces sources est faite la Nièvre ou Fieffes, vivace affluent de droite de la Somme qui quitte le canton par moins de 25 mètres au-dessus des mers.

Extraordinairement prospère par ses mines de phosphate de chaux, à peu près épuisées aujourd'hui, ce territoire de 17,321 hectares en 22 communes n'a perdu que 28 résidents entre 1872 et 1906 — de 14,787 à 14,759. Domart n'y groupe que 1,123 habitants, contre 1,127 à Naours, 1,630 à Berteaucourt-les-Dames, 1,756 à Saint-Léger-lès-Domart, 3,402 à Saint-Ouen ; il y en a 680 à Talmas, 652 à Canaples, 578 à Bonneville. L'église romane de Berteaucourt-les-Dames, ancienne abbaye, n'est pas sans mérite ; église de Naours (XVe et XVIe s.), non loin, d'immenses souterrains-refuges, les plus vastes peut-être du département, avec 250 chambres ; ruines du château de Talmas (XVIIe s.) ; manoir de Pernois (XVIe s.). Débris de château fort et maison de Templiers (XIIIe s.) à Domart.



VUE GÉNÉRALE DE DOMART.

Domart, tout au long, Domart-en-Ponthieu, est à 32 mètres au-dessus du niveau des mers, sur le ru de Domart qui va s'engloutir dans la Nièvre.

HEURTÉ au Nord et à l'Est par le département du Pas-de-Calais, le CANTON DE DOULLENS possède le haut lieu de tout l'arrondissement, à l'Ouest-Sud-Ouest de Lucheux, donc au Nord-Nord-Est de Doullens : là une colline atteint 172 mètres, tandis que le jeune fleuve de l'Authie, né près de là dans le canton d'Acheux, quitte celui de Doullens pour celui de Bernaville par une cinquantaine de mètres environ. Un socle de crétacé supérieur, des revêtements de tertiaire, ce territoire ressemble à presque tous ses voisins de la Picardie et de l'Artois.

L'exploitation du phosphate de chaux, quelque temps très active, ayant beaucoup diminué, la possession du chef-lieu de l'arrondissement n'a pas arrêté la dépopulation de ce canton de 14 communes, de 15,123 hectares. Des 16,784 « ressortissants » de 1872, il s'est diminué en 1906 à 15,631, soit 1,153 de moins. Doullens y compte 4,495 habitants agglomérés, Beauval 2,970, Beauquesne 1,821, Bouquemaison 725, Lucheux 718, Grouches-Luchuel 636, Gézaincourt 513.

Doullens fut *Dulincum*, bourg des *Ambiani*. On y remarque un beffroi du XVIe siècle et une citadelle de 50 hectares d'étendue, qui fut jadis château fort, puis fut agrandie au XVIIe siècle, notamment par Vauban. Lucheux se distingue par une église romane (en partie), les débris d'un château fort du XIIIe siècle, un très vieil hôtel de ville à beffroi, un beau château moderne. Église des XIIIe et XVIIe siècles, à Humbercourt ; clocher ogival de Beauval ; ruines du château fort de Beauquesne qui date du XIIe siècle.

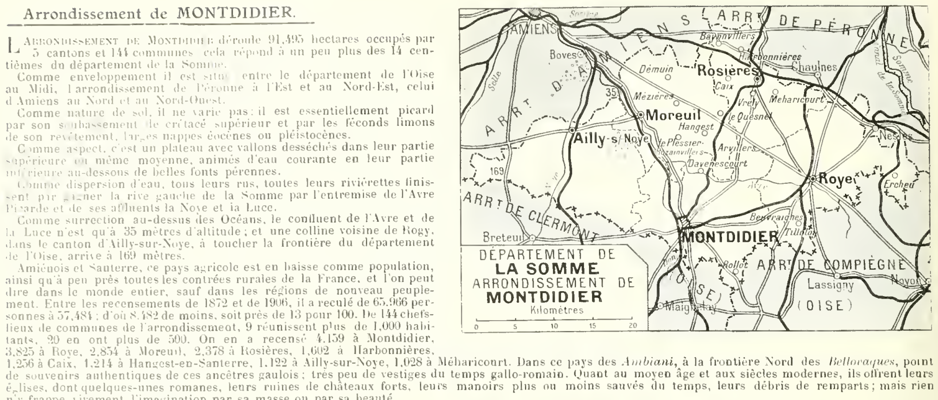


HEM : L'AUTHIE (Canton de Doullens).



LUCHEUX : LE CHATEAU (Canton de Doullens).

Arrondissement de MONTDIDIER.



L'ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER déroule 91,495 hectares occupés par 5 cantons et 144 communes cela répond à un peu plus des 14 centièmes du département de la Somme.

Comme enveloppement il est situé entre le département de l'Oise au Midi, l'arrondissement de Péronne à l'Est et au Nord-Est, celui d'Amiens au Nord et au Nord-Ouest.

Comme nature de sol, il ne varie pas: il est essentiellement picard par son soubassement de crétacé supérieur et par les féconds limons de son revêtement, larges nappes éocènes ou pléistocènes.

Comme aspect, c'est un plateau avec vallons desséchés dans leur partie supérieure ou même moyenne, animés d'eau courante en leur partie inférieure au-dessous de belles fonts pérennes.

Comme dispersion d'eau, tous leurs rus, toutes leurs rivièrettes finissent par gagner la rive gauche de la Somme par l'entremise de l'Avre Picarde et de ses affluents la Noye et la Luce.

Comme surrection au-dessus des Océans, le confluent de l'Avre et de la Luce n'est qu'à 35 mètres d'altitude; et une colline voisine de Rogy, dans le canton d'Ailly-sur-Noye, à toucher la frontière du département de l'Oise, arrive à 169 mètres.

Amiénois et Santerre, ce pays agricole est en baisse comme population, ainsi qu'à peu près toutes les contrées rurales de la France, et l'on peut dire dans le monde entier, sauf dans les régions de nouveau peuplement. Entre les recensements de 1872 et de 1906, il a reculé de 65,966 personnes à 57,484; d'où 8,482 de moins, soit près de 13 pour 100. De 144 chefs-lieux de communes de l'arrondissement, 9 réunissent plus de 1,000 habitants, 20 en ont plus de 500. On en a recensé 4,159 à Montdidier, 3,825 à Roye, 2,854 à Moreuil, 2,378 à Rosières, 1,602 à Harbonnières, 1,256 à Caix, 1,214 à Hangest-en-Santerre, 1,122 à Ailly-sur-Noye, 1,028 à Méharicourt. Dans ce pays des *Ambiani*, à la frontière Nord des *Bellovaques*, point de souvenirs authentiques de ces ancêtres gaulois; très peu de vestiges du temps gallo-romain. Quant au moyen âge et aux siècles modernes, ils offrent leurs églises, dont quelques-unes romanes, leurs ruines de châteaux forts, leurs manoirs plus ou moins sauvés du temps, leurs débris de remparts; mais rien n'y frappe vivement l'imagination par sa masse ou par sa beauté.



AILLY. LA NOYE.

Ce bourg cantonal a son site à 55 mètres au-dessus des mers. C'est la rivièrette de la Noye qui lui vaut le surnom d'Ailly-sur-Noye, en distinction d'un autre Ailly, Ailly-le-Haut-Clocher; celui-ci est un autre chef-lieu de canton de ce même département de la Somme.

CONTIGU du côté du Sud au département de l'Oise, le CANTON D'AILLY-SUR-NOYE lève la colline culminante de l'arrondissement de Montdidier, tout à côté de la frontière, au voisinage de Rogy; son altitude est de 169 mètres, environ: 130 mètres de plus que l'endroit infime du territoire, qui est d'une quarantaine de mètres, là où sort du canton la Noye, tributaire de gauche de l'Avre de Picardie.

Du tertiaire, soit éocène, soit plus souvent et plus largement pléistocène, étalé sur une assise consistante de crétacé supérieur, c'est la constitution de ce pays où les vallons sans eau visible mènent sournoisement des eaux invisibles aux fontaines de l'aval. La dépopulation sévit dans cette circonscription de 20,086 hectares auxquels participent 28 communes. Le recensement de 1906 y a trouvé 1,864 personnes de moins que celui de 1872, soit 19 à 20 pour 100 de perte: 7,656 au lieu de 9,520. Le chef-lieu concentre 1,122 habitants.

Eglises d'Ailly-sur-Noye (parties des XIIe et XIIIe siècles), et de Folleville (XVe ou XVIe siècle). Belles ruines d'un château fort du XVe siècle à Folleville; restes du manoir de la Folie-Guérard (XVIe siècle) près Grivesnes. Château de la Faloise (parties de la Renaissance).



[illegible] Les débris du Château.

[illegible] 142 [illegible] agglomérés, est sur le plateau. Le [illegible] du [illegible] est haut de 42 mètres.



LE VIADUC DE MERVILLE-AU-BOIS.

Ce bel ouvrage franchit la Noye, non loin d'Ailly, pour le service du chemin de fer de Paris à Boulogne-sur-Mer.





Moreuil : L'Église.



Montdidier : La Statue de Parmentier.



Montdidier : L'Église Saint-Pierre.

Cerné au Midi, tout près du chef-lieu, par le département de l'Oise, le Canton de Montdidier en reçoit le Don, l'une de ces curieuses riviérettes si fréquentes en pays perméable, nées brusquement par de copieuses fontaines, à l'issue d'un réseau de vallons depuis longtemps asséchés. Ce Don abaisse son niveau à une cinquantaine de mètres, dans les prairies de sa rencontre avec l'Avre de Picardie, qui est un gros affluent de gauche de la Somme. Au-dessus de son val, le plateau, qui se nomme Amiénois à l'Ouest et Santerre à l'Est, se tient généralement aux environs de 100 mètres au-dessus des mers ; il en a 117 auprès de Rollot.

33 communes de taille fort exiguë s'y sont casées sur 20,751 hectares ; 11,867 individus y demeuraient en 1906 ; or on en comptait 13,127 au recensement de 1872 ; la différence en moins est de 1,260, quoique le chef-lieu du canton soit aussi chef-lieu d'arrondissement. Montdidier est peuplé de 4,159 habitants agglomérés ; il y en a 719 à Rollot, 656 à Davenescourt.

Des débris d'enceinte ; des ruines de château fort, un palais de justice remontant aux XIIe, XIVe, XVe et XVIIe siècles ; une église des XVe et XVIe, une autre église des débuts du XVIe, des demeures des XVIe et XVIIe, un bel hôtel de ville de 1899, ce sont là les curiosités de Montdidier. Becquigny montre une église romane. Églises de Guerbigny (XIIIe siècle), de Piennes (XVe et XVIe siècles), de Davenescourt (XVIe siècle), de Gratibus (XVIIe siècle, ogivale). Ruines du château de Guerbigny.

Dans le Canton de Moreuil se trouve l'endroit le moins élevé de l'arrondissement de Montdidier, le confluent de l'Avre de Picardie et de la Luce, par 35 mètres au-dessus des mers. Quant aux endroits élevés, ils ne le sont guère : peu de renflements dépassent ici 100 mètres, et ils les dépassent de très peu, sur un plateau de crétacé supérieur empâté dans les limons tertiaires, éminemment agricoles, du pays nommé Santerre ou Sangterre.

18,436 hectares, en 25 communes ; 15,472 habitants en 1872 et 12,721 en 1906 ; ce qui fait en moins 2,751 ou 17 à 18 pour 100. Moreuil possède 2,854 urbains, Hangest-en-Santerre 1,214, Arvillers 979, le Quesnel 944, le Plessis-Rozainvillers 694, Démuin 553 et Mézières 508.

Des souterrains-refuges à Hangard et au Quesnel, près d'un beau château moderne ; les restes du château fort de Démuin ; à Moreuil les belles et vastes ruines d'un château fort des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe siècles et une église qui a des parties du XIVe ; tels sont les souvenirs du passé dans le canton de Moreuil.



Moreuil : L'Avre.



Vue générale de Montdidier.



ROYE : MAISON DU XIII[e] SIÈCLE.
Elle est fort curieuse, en bois et sculptée.



ROSIÈRES : L'ÉGLISE.
Cet édifice est tout à fait moderne.



ROYE : L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.
Classée parmi les monuments historiques.



LIANCOURT : LE CHATEAU (Canton de Roye).
Le manoir de Liancourt a ceci d'intéressant qu'il fut habité par la belle Gabrielle d'Estrées.

SUR le plateau de Santerre, contrée très agricole non moins que très industrielle, le CANTON DE ROSIÈRES déroule des communes à sous-sol de crétacé supérieur et de longues et larges nappes tertiaires, tantôt éocènes, tantôt et surtout pléistocènes. Haut d'à peine 100 mètres au-dessus des océans, le territoire s'abaisse à 40 mètres à peu près dans le sillon de la Luce, sous-affluent gauche de la Somme par l'Avre Picarde.

Le bloc des 21 communes du canton de Rosières, éparses sur 13,096 hectares, comprenait 11,663 individus au recensement de 1906 ; le dénombrement de 1872 en avait constaté 13,686 ou 2,023 de plus. Rosières possède 2,378 urbains, Harbonnières 1,602, Caix 1,256, Méharicourt 1,028, Vrély 639, Bayonvillers 601.

On visite ici les vastes souterrains-refuges de Bouchoir et de Fransart, les remarquables églises de Caix (XV[e] siècle) et d'Harbonnières (XV[e] et XVI[e] siècles), voisine des restes d'un vieux manoir et les beaux châteaux de Beaufort (XIV[e] et XVII[e] siècles) et de Rosières.

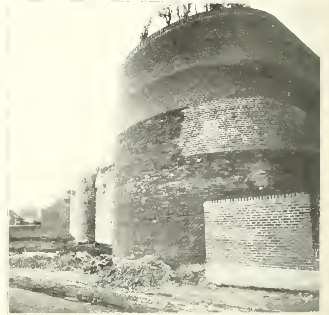
LIMITROPHE du département de l'Oise, au Midi et à l'Est, le CANTON DE ROYE fait partie du Santerre, contrée qui profite d'un sol parfait pour le travail des champs, grâce aux nappes soit éocènes, soit pléistocènes étendues sur une assise de crétacé supérieur. Sur ce terre-plein, c'est tout au plus si quelques « surélèvements » montent, et très peu, au-dessus de 100 mètres, sauf le Mont Attiche (144 mètres) près Dreslincourt ; l'Avre de Picardie y abaisse le niveau de son val à 60, plus ou moins.

Le canton de Roye a perdu 584 résidents de 1872 à 1906 : le cens de 1872 avait donné 14,161 citoyens ; sur 19,792 hectares, en 37 communes des plus petites ; celui de 1906 n'en a reconnu que 13,577, dont 3,835 agglomérés à Roye, 954 à Beuvraignes, 889 à Ercheu.

Délinéaments d'un camp romain sur le Mont Attiche ; vastes souterrains-refuges à Ercheu. Eglises de Dreslincourt (romane et du XVI[e] siècle), de Laucourt (XVI[e] siècle), d'Ercheu (XVI[e] et XIX[e] siècles). Châteaux de Verpillières (XVI[e] siècle), de Liancourt-Fosse (XVI[e] et XVIII[e] siècles) et de Goyencourt (moderne). Les lieux du canton les plus intéressants, archéologiquement parlant, sont : Roye avec ses restes d'enceinte murale, son église en partie romane, en partie du XVI[e] siècle, sa très remarquable maison du XVI[e] siècle ; ensuite Moyencourt, avec ses débris d'un vieux manoir, son château du XVIII[e] siècle, les restes d'un ancien couvent ; enfin Tilloloy avec sa très remarquable église de la Renaissance et son beau château du XVIII[e] siècle.



VUE GÉNÉRALE DE CAIX (Canton de Rosières).
[illegible] a son site sur la Luce, voisine de ses sources.



ROYE : TOUR SAINT-LAURENT.
XV[e] siècle : c'est un débris des remparts.

DÉPARTEMENT DE
LA SOMME
ARRONDISSEMENT DE
PÉRONNE

Arrondissement de PÉRONNE.

L'Arrondissement de Péronne confine à quatre départements : ceux de l'Oise au Midi, de l'Aisne à l'Est, du Nord et du Pas-de-Calais au Nord. Il confronte également au Sud-Ouest avec l'arrondissement de Montdidier, à l'Ouest avec ceux d'Amiens et de Doullens. Entre ces frontières il s'espace sur 120,349 hectares : cela répond à peu de chose près au cinquième de la Somme. Il se partage en 8 cantons et en 180 communes qui, la plupart, sont fort exigues.

Sa constitution est exactement celle des autres arrondissements de la Somme et d'une bonne partie de l'Artois : un socle de crétacé supérieur y porte de vastes remblais tantôt éocènes, tantôt pléistocènes, qui fournissent aux colons un bon sol de labour, de jardinage et, en général, de toute utilisation agricole. Le pays a pour cime culminante 160 mètres seulement, au moulin à vent de Rosières ; son lieu de moindre altitude est à 25 mètres ou un peu plus dans le val de la Somme, fleuve empêtré de palus, escorté de mares et d'étangs, de grands viviers à poissons et suivi d'un canal latéral de navigation. Des rivièrettes fort abondantes en regard de leur brièveté de cours lui arrivent ici, dont la principale est l'Ancre ; leur bel et bon volume, leur constance leur viennent de la puissance de leurs sources qui correspondent à tout un réseau de vallées sèches où la pluie descend et se distille sous terre au profit des surgeons d'aval.

L' « augmentation » du peuple « péronnais » a fini par se muer en diminution constante. Les 107,514 personnes du premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 se sont vues réduites à 97,014 en 1906, autrement dit 10,500 de moins. Douze villes ou bourgs réunissent plus de 1,000 citadins : Péronne, qui en a 3,698, presque deux fois moins qu'Albert, simple chef-lieu de canton, qui en a 6,655 ; Ham (2,957), Nesle (2,453), Epehy (1,741), Roisel (1,728), Moislains (1,379), Heudicourt (1,330), Ronssoy (1,310), Chaulnes (1303), Combles (1,222), Bray (1,210), Manancourt (1,091). En outre 33 bourgs ont plus de 500 habitants agglomérés.

Cette contrée appartint aux Gaulois *Ambiani*, à la frontière des *Veromandui*. Elle nous rappelle le passé par le menhir de la Pierre qui Pousse près d'Albert et par le menhir de Doingt ; par des souterrains-refuges ; par nombre d'églises, dont beaucoup de romanes et quelques-unes de fortifiées, — celle d'Albert se distingue par un clocher de 62 mètres de hauteur ; — par ses deux villes archéologiques de Ham et de Péronne, notamment par les deux châteaux historiques de Péronne et de Ham (ce dernier avec son énorme tour dont les murs ont une épaisseur inouïe.

Borné au Nord par le département du Pas-de-Calais, le Canton d'Albert repose sur le crétacé supérieur revêtu, par plaques, de tertiaire soit éocène, soit pléistocène, limon précieux pour le campagnard. Il suit le cours d'un notable affluent de droite de la Somme, l'Ancre ou Encre. Cette rivièrette offre l'un des exemples les plus frappants de la dessiccation du plateau picard : ses premières fontaines, fort copieuses, à Miraumont, jaillissent à 18 kilomètres en aval de l'ancienne origine qui est au pays de Bapaume (Pas-de-Calais). Elle abandonne le canton par 35 mètres environ, au sein d'un val verdoyant un tantinet palustre ; le culmen du plateau monte à 160 mètres, au moulin à vent de Rosières, et c'est là le plus haut renflement de la circonscription d'Albert.

C'est avec le canton de Ham le seul de l'arrondissement qui ait augmenté de population entre 1872 et 1906, et combien peu : 276 existences de plus : de 15,718 à 15,994, sur 16,931 hectares, en 26 communes. Son chef-lieu, Albert, est presque deux fois plus riche en hommes que la capitale de l'arrondissement ; il a 6,656 habitants agglomérés contre les 3,698 de Péronne, et c'est en cela la troisième ville du département de la Somme, après Amiens et après Abbeville ; il y en a 984 à Miraumont, 754 à Méaulte, 569 à Fricourt, 504 à Bouzincourt.

Menhir de la Pierre qui Pousse à Laviéville. Eglises d'Albert, moderne, mais fort belle, de style romano-byzantin, avec tour de 62 mètres ; de Fricourt (clocher du xve siècle), de Martinsart (xve et xviiie siècles), de Mametz (clocher de la Renaissance), de Méaulte (clocher du xviiie siècle) ; chapelle de Saint-Pierre-de-Divion (xiie et xive siècles) près de Thiepval : ce dernier village se signale par un manoir du xvie siècle.

Vue générale de Bray.
A 35 mètres environ d'altitude, ce bourg borde la Somme, ici partagée en deux bras.

C'est dans le Canton de Bray sur-Somme que l'arrondissement de Péronne arrive à son plus bas niveau, 25 mètres ou quelque peu plus d'altitude, dans le val de la Somme, ici fidèle à sa nature indolente. Elle serpente, suivie de son canal de navigation, en une vallée où les palus, les étangs poissonneux prennent plus de place que la prairie et les arbres. Quant au plateau qui commande ces humides alluvions, sa roche de crétacé supérieur remblayé de tertiaire (tant éocène que pléistocène) ne dépasse, et de très peu, 100 mètres qu'à un seul de ses renflements.

L'histoire de la mort plus que celle de la vie attriste ici 20 communes espacées sur 11,869 hectares. On comptait ici 10,564 résidents en 1872, et 8,160 seulement en 1906 ; donc 2,404 de moins ou 22 à 23 pour 100. Là-dessus 1,210 habitants agglomérés à Bray, 920 à Cappy, 550 à Morlancourt, 519 à Cérisy-Gailly.

Un manoir ruiné à Becquincourt ; un beau château du xviiie siècle à Suzanne ; les églises de Cappy (xiie et xve siècles) de Cérisy-Gailly (xve et xvie siècles), de Morlancourt (xvie siècle), de Sailly-Laurette, c'est là le « tout » archéologique de ce canton agricole.



Vue générale d'Albert.
Cette ville, relativement importante, a grandi dans la vallée de l'Ancre, rivièrette qui se partage et repartage en bras et en sous-bras dans une humide vallée aux riches herbages. Albert a son site à un peu plus de 50 mètres d'altitude.



Chaulnes.



Ham : Le Chateau fort.



Chaulnes : statue de Lhomond.

Sur le plateau du Santerre ou Sangterre, le Canton de Chaulnes ne monte au-dessus de 100 mètres (à 105) qu'aux environs d'Ablaincourt. Terre-plein très propice à la culture, sa campagne est veinée d'un réseau de vallons anhydres inclinés vers les premières fontaines d'affluents et sous-affluents de gauche de la Somme; le sol perméable, tertiaire sur crétacé supérieur, boit à mesure le trésor des pluies pour en faire plus bas le trésor des ruisseaux. 50 mètres, plus ou moins, c'est ici le niveau inférieur du territoire.

13,328 hectares forment le canton de Chaulnes. 23 communes se le partagent; 8,589 personnes y vivaient en 1872, et 7,251 seulement en 1906, soit 1,338 de moins. Chaulnes possède 1,303 résidents, Lihons 727, Proyart 665, Dompierre 601.

Chaulnes n'offre qu'une grande église du XVIIIe siècle et les communs d'un ancien château. Eglises de quelque intérêt à Fresnes-Mazancourt (en partie du XIIe siècle), à Lihons (en partie du XIIIe), à Chuignes et à Proyart (en partie du XIVe), à Fay, à Foucaucourt, à Herleville, à Vauvillers. Châteaux d'Ablaincourt (en ruines), de Fay (du XIIe siècle), de Déniécourt (du XVIIe siècle), de Fresnes-Mazancourt (du XVIIIe siècle).

Le Canton de Combles se cogne, au Nord, au département du Pas-de-Calais; au Sud il va jusqu'à l'humide vallée où la Somme coule sans hâte, à côté du flot immobile de son canal latéral, jusqu'à n'être plus qu'à 48 mètres d'altitude. Sur le plateau qui domine le fleuve, quelques renflements dépassent 150 mètres (154 près de Lesbœufs), sur des remblais tertiaires, surtout pléistocènes, qui revêtent le crétacé supérieur de la Picardie.

Ce canton de 21 communes disposant de 12,680 hectares marche à grands pas vers la mort. De 13,105 habitants en 1872 il a reculé à 10,002 en 1906; d'où un déficit de 3,103 existences ou de 23 à 24 pour 100. Combles y réunit 1,222 urbains; on en compte à Manancourt 1,091, à Ytres 772, à Sailly-Saillisel 707, à Equancourt 697, à Flers 503.

Rien de bien rare comme monuments du passé : églises de Sailly-Saillisel (romane), de Mesnil-en-Arrouaise (XIe et XVIIIe s.), de Curlu (parties des XIIIe et XIVe s.), d'Etricourt près Manancourt (XVIIe s.). Vieux manoirs de Curlu, de Sailly-Saillisel (XVIe s.); château de Manancourt (1840).

Bordé à l'Est et au Sud par le département de l'Aisne, le Canton de Ham reçoit de ce territoire le fleuve de la Somme; fleuve encore « fluviot », à peine rivière en un val très humide, voire palustre, où un canal latéral aide à la navigation. De 60 mètres ou un peu moins, altitude de la Somme au départir du canton, le sol n'arrive même pas à 100 mètres au-dessus des mers sur le plateau de tertiaire pléistocène ayant à sa base le crétacé supérieur. 80 mètres environ, c'est ici l'altitude la plus commune. 61 habitants de plus en 1906 qu'en 1872, c'est le petit progrès de ce territoire de 14,171 hectares, bloc de 21 communes — 13,229 habitants en 1872 et 13,290 en 1906, dont 2,957 agglomérés à Ham, 927 à Athies, 872 à Matigny, 870 à Esmery-Hallon, 724 à Saint-Sulpice, 598 à Monchy-Lagache. Ham est illustre par son formidable château fort des XIIIe, XIVe et XVe s., avec tour de 11 mètres d'épaisseur, avec 33 de diamètre comme de hauteur; sa belle église date des XIIe, XIIIe, XVIIIe). Eglises de Monchy-Lagache (XIe, XIIe, XVIe s.), d'Athies, bel édifice du XIIe s., de Sancourt et de Croix-Moligneaux (romano-ogivale), d'Offoy (XIIe et XIVe s.), d'Ennemain (parties du XVe s.) et, non loin, chapelle Notre-Dame-de-Jésus (XVIe s.), d'Eppeville (en partie du XVe). Manoir de Devise (XVIIIe s., avec vieux donjon). Tumulus à Brouchy; vastes souterrains-refuges à Matigny.



[illegible] de Combles.



Ham : La Grosse Tour.



VUE GÉNÉRALE DE PÉRONNE.

Dans le val de la Somme, fleuve dont un canal latéral est le compagnon fidèle, le CANTON DE NESLE est à une cinquantaine de mètres d'altitude ; nulle part on n'est à 100 sur le plateau, fait de limons tertiaires, notamment de pléistocène, et terre d'élection pour la culture ; rarement même y dépasse-t-on 80 mètres. Cette campagne agricole continue et termine à l'Est le pays de Santerre.

Limité au Sud par le département de l'Aisne, ce canton de 23 communes comprend 11,847 hectares peuplés de 9,619 habitants en 1906, soit 768 de moins que les 10,387 du recensement de 1872. Il y a 2,453 citadins à Nesle, 597 à Voyennes, 502 à Marchélepot.

Une douzaine d'églises, soit la bonne moitié des églises du canton, à Cizancourt, Epénancourt, Falvy, Hombleux, Licourt, Marchélepot, Morchain, Nesle, Pargny, Rouy-le-Petit, Saint-Christ-Briost et Voyennes, offrent plus ou moins d'intérêt, les unes romanes, les autres ogivales ou mêlées des deux, ou de la Renaissance ; la plus curieuse est celle de Nesle ; celle de Saint-Christ-Briost, à portail roman, montre un clocher du XVe s. fortifié. Château du XVIIIe s. à Morchain.

Dans le CANTON DE PÉRONNE le sol, le sous-sol sont purement picards : par le soubassement de crétacé supérieur, par le revêtement de tertiaire éocène ou pléistocène, par les alluvions quaternaires de la Somme. Ce fleuve, encore étroit, et de menu volume, y sinue dans d'humides prairies qui ont tendance au marais, à côté d'un canal qui, de par ses 2 mètres de creux, admet des bateaux de 100, 2 0, 230 tonnes. 50 mètres, c'est ici la moindre altitude du cours d'eau ; 145, près de Bouchavesnes, c'est le culmen du plateau sillonné de vallées sèches.

Péronne, chef-lieu d'arrondissement, est presque deux fois plus petit qu'Albert, simple chef-lieu d'un des cantons « péronnais » : 3,698 personnes seulement y demeurent, contre 6,656 à Albert. Il y a 1,379 habitants agglomérés à Moislains, 815 à Cléry, 720 à Cartigny, 605 à Mons-en-Chaussée, 596 à Doingt, 505 à Bouvincourt. 15,713 résidents animent le territoire, qui divise 20,421 hectares entre 23 communes ; la population était de 16,410 au recensement de 1872. Déficit 697.

Péronne a beaucoup conservé des siècles d'antan : les quatre tours d'un château historique, une porte des remparts (XVIe siècle), une église ogivale de la première moitié du XVIe siècle, un hôtel de ville du XVIe et du XVIIIe, des maisons en bois sculptées des XVe et XVIe. Cartigny montre une église fortifiée des XIIe et XVe ; Cléry, Flaucourt, Moislains, Sainte-Radegonde ont des églises ogivales (celle de Moislains a sa beauté), l'église de Mons-en-Chaussée est romane ; celle de Villers-Carbonnel l'est en partie. Restes d'une commanderie du XVe siècle à Eterpigny. Ruines ou vestiges de manoirs à Bouchavesnes, à Nul-s'y-frotte (XIVe siècle) près Cléry. Château d'Happlincourt près Villers-Carbonnel, du XVe siècle. Un menhir voisin de Doingt est autrement ancien que ces débris médiévaux et que les retranchements romains de Cléry.



NESLE . MAISONS DE BOIS.

Le CANTON DE ROISEL a cette originalité d'être contigu à trois départements : à celui de l'Aisne à l'Est, à celui du Nord au Nord-Est, à celui du Pas-de-Calais au Nord. Région de ravines anhydres, cas général, presque universel, dans la Somme, qui est une contrée filtrante, il dirige vers la rive droite du fleuve de la Somme une rivièrette qui la rencontre à Péronne. Ce cours d'eau, la Cologne, naissait à trois lieues en amont de son origine actuelle ; il abandonne le canton par 64 mètres d'altitude ; le plateau, fait de crétacé supérieur avec remblais tertiaires, limon fertile, flotte entre 100 et 150 mètres au-dessus des mers, avec 154 au plus haut, vers Guyencourt et Nurlu. 23 communes sur 16,795 hectares peuplés de 15,647 personnes en 1906 ; il y en avait 18,174 en 1872, soit 2,627 de plus ; mais il est à considérer que ce territoire qui va se dépeuplant compte encore 95 individus par kilomètre carré, au lieu des 73 qui sont la moyenne de la France. Roisel n'a que 1,728 habitants agglomérés contre les 1,741 d'Epehy ; on en compte 1,330 à Heudicourt, 1,310 à Ronssoy, 991 à Villers-Faucon, 742 à Nurlu, 718 à Templeux-le-Guérard, 634 à Templeux-la-Fosse, 631 à Liéramont, 533 à Bernes, 508 à Fins. Églises ogivales ou post-ogivales de Driencourt, Heudicourt, Templeux-la-Fosse, Templeux-le-Guérard. Peintures intéressantes de la chapelle de Moyen-Pont, près Marquaix. Ruines d'un antique manoir à Ronssoy ; châteaux de Templeux-la-Fosse (XVIIe siècle) et de Tincourt-Boucly, à côté des origines de la Cologne.

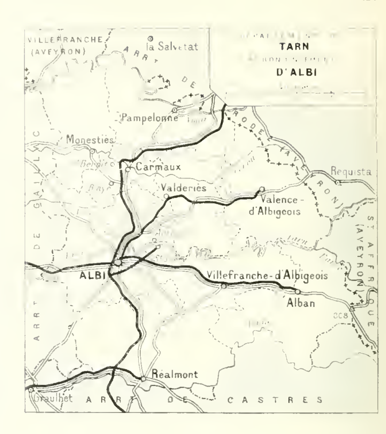


TEMPLEUX-LE-GUÉRARD : L'ÉGLISE (C^on de Roisel).



PÉRONNE : LA PORTE DE BRETAGNE.

DÉPARTEMENT DU TARN.



Sur le Département du Tarn passe le 44e degré de latitude, au Nord d'Albi ; le méridien de Paris le coupe à l'Est d'Albi et de Castres. Il est compris entre cinq départements : celui de l'Aveyron au Nord et au Nord-Est, celui de l'Hérault au Sud-Est, celui de l'Aude au Sud, celui de la Haute-Garonne à l'Ouest, celui du Tarn-et-Garonne au Nord-Ouest et au Nord. Ainsi encastré, il s'étend sur 574,726 hectares, soit du 92e au 93e de la France, et se divise en quatre arrondissements, 36 cantons, 322 communes. Son orient relève du grand noyau résistant de la France, du Massif Central auquel il participe par des monts, des plateaux, des ségalas (Monts de Lacaune, Sidobre, Montagne Noire, Ségala d'Albigeois), par des roches archéennes, du précambrien, des schistes siluriens, des granits, du carbonifère, etc. Là est le culmen du département, au Roc de Montalet, dans les monts de Lacaune, à 1,266 mètres au-dessus des mers. Dans le centre et l'Occident l'on est dans le bassin d'Aquitaine, sur le tertiaire et le quaternaire, avec larges, fécondes, soleilleuses vallées au lieu des gorges étranglées du Massif Central : c'est là le pays du vin, des fruits, et non plus comme à l'Est la contrée des prés et des bois. Là, sur le Tarn, à son abandon du département, l'altitude n'est que de 87 mètres. La rivière qui donne son nom au département y boit l'Agout, le courant soit muet, soit tumultueux des gorges du Sidobre ; l'Agout hume le Thoré de la Montagne Noire et le Dadou ; deux des chefs-lieux d'arrondissement, Albi, Gaillac bordent le Tarn ; les deux autres, Castres et Lavaur bordent l'Agout. Tout au Nord, l'Aveyron, maître affluent du Tarn, passe au fond de défilés jurassiques, voisins du trias et du permien ; il s'accroît du Cérou, long ruisseau des collines houillères de Carmaux. Quoique possesseur de pays de montagnes — les pays pauvres sont généralement plus féconds en naissances que les riches pays de plaine — ce département baisse en nombre d'hommes. Peuplé de 352,718 habitants en 1872, il n'en avait plus que 330,533 ou 22,185 de moins en 1906. Si l'on retranchait les gains urbains de Carmaux, de Castres, d'Albi, le recul serait plus pénible encore. Ici comme partout la campagne se meurt. En 1909 les naissances y ont été de 5,707, les décès de 5,985. — Le recensement de 1911 vient de réduire sa population de 6,443 unités ; elle n'est plus que de 324,090. — Perte de 28,628 existences depuis l'année d'après la guerre et la commune. Albi, peuplé de 14,956 habitants agglomérés est notablement inférieur à Castres, qui en compte 19,864. Viennent ensuite, par ordre décroissant : Mazamet (11,370), Carmaux (8,618), Graulhet (5,912), Gaillac (5,388), Lavaur (4,069), Rabastens (2,745), Saint-Juéry (2,250), Réalmont (1,994), etc., etc. Sur 322 chefs-lieux de communes, à peine si 40 ont plus de 500 personnes groupées au chef-lieu. On est ici chez les *Ruteni*, à la frontière des *Atacini* au Sud, des *Volques Tectosages*, des *Cadurques* au Nord-Ouest. Ces préancêtres et les Romains leurs successeurs n'y sont visibles qu'à des vestiges et délinéaments. Ni menhirs ni dolmens n'y manquent, mais ils ne sont pas nombreux. Le moyen âge est partout présent : on l'admire surtout à la magnifique cathédrale d'Albi, à maintes églises romanes ou ogivales, à de vieux remparts de ville, à des châteaux forts encore altiers ou croûlants dans les précipices du haut de leur piédestal de rochers : donjon de Castelnau-de-Lévis, château de Penne, de Paulin, et tant d'autres. Environ vingt-cinq bourgs, villages, hameaux y sont des bastides de plan régulier, qui ont prospéré ou végété ou avorté. La plus célèbre est celle de Cordes, lieu « fantastiquement » médiéval en plein vingtième siècle.

Arrondissement d'ALBI.

L'Arrondissement d'Albi occupe le Nord-Est du département dont son chef-lieu est la capitale. Entre le département de l'Aveyron au Nord, l'arrondissement de Castres au Sud, celui de Gaillac à l'Ouest, il s'espace sur 142,906 hectares, soit assez exactement sur le quart du territoire tarnois ou tarnais. Il se partage en 9 cantons et en 95 communes.

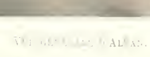
Le Saut de Sabo, cascade du Tarn à l'Est d'Albi, y marque à la fois la fin du Massif Central de la France et le terme du Ségala, des roches siluriennes où la rivière serpente dans les gorges qui l'emprisonnent en aval de son grand cagnon jurassique. A ces terrains froids, imperméables, succèdent en tirant vers le Couchant les terres chaudes, soleilleuses, les tertiaires du bassin géologique d'Aquitaine. Au Nord de Carmaux et de sa houille, au-dessus du Viaur tortueux, règne le vieux précambrien, prédécesseur du silurien.

Donc, comme substance, un Orient et un Nord de haute antiquité cosmique et un Occident de grande jeunesse. Comme altitude, un mont du canton d'Alban atteint 808 mètres, à la frontière de l'Aveyron, et le Tarn, échappé des défilés, quitte l'arrondissement par environ 120 mètres. Comme distribution des eaux courantes, le Tarn absorbe tous les rus, directement ou par l'entremise du Viaur, affluent de l'Aveyron au Nord et celle du Dadou, tributaire de l'Agout au Sud.

Le peuple de l'ensemble de ces beaux cantons ne se maintient en nombre que par les progrès de son chef-lieu, par la houille et les industries de Carmaux. Sans l'appel de la capitale du département et le développement de sa ville houillère, il aurait perdu plus de 7,000 personnes, tandis qu'il en a gagné 6,891, de 94,564 en 1872 à 101,455 en 1906. Albi compte 14,956 habitants agglomérés, Carmaux 8,618, Saint-Juéry 2,250, Réalmont 1,994, Arthès 1,069. Parmi les 95 communes de la circonscription, 12 seulement réunissent plus de 500 âmes au chef-lieu.

Cette contrée fut peuplée jadis par les *Ruteni*, peuple celte dont le Rouergue a dérivé son nom, et dont il ne reste pas grand'chose ou rien. Quelques monolithes. Peu de vestiges gallo-romains. Présence fréquente et comme ubiquité du moyen âge : splendide cathédrale et vieux pont d'Albi ; donjon de Castelnau-de-Lévis, grandes ruines du château de Paulin près Alban. Impressionnant viaduc du Viaur, haut de 114 mètres, à Tanus. Arthès, Castelnau-de-[illegible] Pampelonne, Valence-d'Albigeois, Villefranche-d'Albigeois sont des villes régulières, des bastides du XIIIe ou du XIVe siècle.







ALBAN. — PAYSAGE DANS LA MONTAGNE.



ALBI : PANORAMA ET PONT VIEUX.

LE CANTON D'ALBAN s'arrête, à l'Est, devant le département de l'Aveyron dont le sépare le cours sinueux du Rancé, dans la gorge sombre, profonde, qui mène ce torrent rouge à la rive gauche du Tarn ; et ce torrent rouge, aidé du Dourdou de Vabres et d'autres ruisseaux du terrain permien, ensanglante ledit Tarn, jusque-là transparent grâce aux fontaines des calcaires et des craies. C'est à la frontière dudit Aveyron que le territoire atteint son culmen de 808 mètres, à l'Est de Massals.

Ce canton est un pays de ségalas, c'est-à-dire de terres dures, imperméables ; mais les ségalas de l'Albigeois qui sont moins élevés que ceux du Rouergue, sont plus aimables, plus fertiles, à l'ombre de leurs châtaigniers, sur leur sol constitué par le silurien inférieur ou terrain cambrien. Établi en partie sur le faîte entre le Tarn au Nord et le Dadou, tributaire de l'Agout au Sud, il s'abaisse à 216 mètres dans le sinueux défilé très creux où serpente le Tarn qui vient d'absorber les eaux du Rancé, lui-même enfoui dans des couloirs très sinueux, très sombres.

Comme les autres cantons ruraux de son arrondissement, ce territoire de 18,151 hectares, bloc de 7 communes, a perdu de sa population : il est descendu de 8,648 résidents en 1872 à 7,528 seulement en 1906, c'est 1,120 de moins et une indensité de population ramenée de 47 ou 48 personnes par kilomètre carré à 41 ou 42. 654 habitants agglomérés au chef-lieu.

Le Palet des Dames et le Palet du Diable sont deux dolmens du territoire d'Alban, bourg en partie creusé dans le roc. Près de Curvalle, à Nègremont, église du XVe siècle ; à Saint-André église en partie du XVe. Châteaux de Curvalle (en ruines), de Saint-André (XVe et XVIIe siècles), de Grandval (bel édifice des XVIIe et XVIIIe siècles), de Paulin près Paulinet : celui-ci, à 100 mètres à pic au-dessus d'un affluent du Dadou, est une ruine grandiose des XVe et XVIe siècles.



ALBI. L'EGLISE SAINT-SALVI.

Cette église qui fut celle d'une abbaye, est restée telle quelle à l'extérieur, mais elle a été remaniée à l'intérieur.



ALBI. TOUR DE L'EGLISE SAINT-SALVI.

Ce que cet édifice religieux a de plus intéressant, c'est sa tour carrée « fort originale » qui remonte au XIIIe siècle.



LESCURE : TOUR DE L[illegible]

Lescure, bourg de [illegible], est assis à la rive du Tarn. [illegible] un reste des remparts, date du XIVe [illegible]



Albi : Le Tarn et la Cathédrale.



Albi : L'Archevêché.

Le Canton d'Albi est le second du département en étendue, après celui de Lavaur, avant celui de Mazamet. Il borde les deux rives du Tarn, souvent rougi par les eaux « permiennes » du Dourdou de Vabres et du Rancé, en une vallée quaternaire que dominent coteaux et plateaux oligocènes. Dans la campagne ensoleilleuse et féconde, l'ample rivière descend à 120 mètres d'altitude, plus ou moins, en aval de Marssac ; la houle des collines atteint 356 mètres à l'église de Pouzounac, sur l'aigueverse entre le Tarn et le Céron, qui est un tributaire de gauche de l'Aveyron. Un autre affluent de l'Aveyron, la pittoresque Vère, coule aussi dans le canton « albigeois ». 25,350 hectares, voilà la dotation des 17 communes du canton d'Albi, dont la population a crû de 6,997 personnes entre 1872 et 1906 : elle a passé de 27,277 à 34,274. En dehors d'Albi, un seul des chefs-lieux dépasse 500 habitants agglomérés : c'est Arthès, bourg industriel dont la grande cascade du Tarn nommée le Saut de Sabo anime les industries.

Albi se recommande par une des plus belles cathédrales qu'il y ait, Sainte-Cécile, construite en briques entre 1277 et 1512, et qui semble une forteresse avec un très haut donjon, autant qu'une église avec un clocher qui n'a pas moins de 78 mètres d'élévation. On y admire également : Saint-Salvi, partie romane, partie ogivale : l'archevêché, fortifié, à moitié féodal (XIIIe et XVIe siècles) ; le cloître (XIVe siècle) du palais de justice ; de vieilles maisons en briques, en bois ; enfin un beau pont médiéval.

En dehors d'Albi, ce canton montre avec fierté le superbe donjon de Castelnau-de-Lévis, haut de 50 mètres, parmi les ruines d'un manoir des XIIIe et XVe siècles. A noter aussi les églises de Carlus, de Lescure (XIVe siècle), de Saint-Michel près Lescure (XIe ou XIIe siècle), de Mailhoc (XVe siècle), et Saint-Jean-le-Froid près Mailhoc (XVe siècle), d'Entremont près Puygouzon, de Saint-Sernin-lès-Mailhoc (XVe siècle), de Villeneuve-sur-Vère (ogivale). Débris des vieux remparts de Lescure. Ruines des manoirs de Carlus et de Roufflac. Vieux châteaux de Puygouzon et de Mailhoc, celui-ci du XVIe siècle, en bon état de conservation. Beau pont du XVIIe siècle, sur le Tarn, à Marssac. Arthez est une bastide de l'an 1328.



Albi : Le Pont Vieux.



Albi : Le Pont Neuf.



[illegible] Castelnau-de-Levis (Canton d'Albi).



Vue générale d'Arthès (Canton d'Albi).

Dans le Canton de Carmaux les eaux gagnent la rive gauche de l'Aveyron par l'entremise du Cérou, qui est la rivièrette de la fameuse ville médiévale de Cordes. Ce cours d'eau finit par n'y couler qu'à 210 mètres d'altitude, tandis que nombre de tertres dépassent 300 mètres, jusqu'à 347. La contrée appartient aux roches précambriennes, au silurien inférieur ou cambrien, à l'éocène, à l'oligocène ; elle possède sa part du long, mais étroit bassin houiller qui lui doit son nom de bassin de Carmaux.

Dans ce recoin du département du Tarn, on voit de nombreux bois, mais point de grande forêt.

Distrait en 1889 du canton de Monestiès, le canton de Carmaux n'a que 5,479 hectares, en 6 communes, mais la toute-puissance de la houille — toute-puissance momentanée — y a concentré 16,639 personnes en 1906, dont 8,618 à Carmaux (sur 10,894 de population totale — c'est la quatrième ville du Tarn après Castres, Albi, Mazamet) ; il y en a 913 à Saint-Benoît-de-Carmaux (simple faubourg de Carmaux), qui possède une église du XIVe siècle.

Labastide-Gabausse offre une église du XVe et des ruines de manoir. Rosières montre également des restes de château.

Quant à Carmaux, c'est une ville industrielle, — et c'est tout dire : elle est moderne, elle est banale, elle est sans intérêt.

Au fond de sombres gorges creusées à contorsions inouïes, le Viaur coule entre le Canton de Monestiès au Sud et le département de l'Aveyron au Nord.

Le bassin houiller de Carmaux s'y prolonge, à l'aval de Carmaux, le long du Cérou, qui est un tributaire de gauche de l'Aveyron.

Roches précambriennes et cambriennes ; tertiaire éocène et oligocène ; bois et bosquets ; eaux rares en saison torride dans le susnommé Cérou, tel est ce territoire qui a pour culmen 495 mètres près du Ségur, nombre de relèvements du plateau dépassant 400 ; 150 mètres environ, c'est le plus bas niveau, dans le gouffre du val du Viaur un peu en amont de la rencontre de ce Viaur avec l'Aveyron auquel il n'est guère inférieur, si toutefois ce n'est pas son égal.

18,695 hectares sont la dotation des 10 communes de ce territoire diminué en 1889 de ce qui a formé le canton de Carmaux. De cette amputation il résulte que la circonscription de Monestiès n'avait en 1906 que 5,498 habitants, contre 15,006 en 1872. Si l'on réunit l'ensemble des deux cantons de 1906, qui n'en faisaient qu'un en 1872, on trouve que la population de l'ancien territoire de Monestiès a gagné 7,131 résidents grâce à Carmaux, et à Carmaux seulement. 522 personnes sont groupées au chef-lieu ; tout le reste est menus villages.

Monestiès possède une église ogivale du XVIe siècle avec clocher roman, et il y a quelques autres églises de quelque intérêt à Laparrouquial (XVe siècle), à Salles (XIVe siècle), au Ségur (XVe siècle), à Trévien et à Virac : ces deux dernières sont ogivales, bien que contemporaines de la Renaissance.

Ruines des manoirs de Combefa (XIVe siècle), de Montirat, de Laprade (à 3 kilomètres de Salles) : châteaux de La Bastidette près du Ségur et de Trévien (XVIe siècle).

Le dolmen de Nougayrol non loin de Trévien nous reporte à un temps reculé dont nous ne savons guère préciser le siècle.



La Bastidette (Canton de Monestiès).



Carmaux. Les Verreries.



Vue générale de Monestiès.



Le Viaduc de Tanus (Canton de Pampelonne).

Dans le Canton de Pampelonne, borné au Nord par le département de l'Aveyron, se déroule un plateau précambrien, donc de très haute antiquité cosmique, plaqué çà et là de tertiaire éocène; plateau qui s'enlève à 400, 500 mètres et plus : 532 près de Jouqueviel. Et justement en bas de ce lieu culminant, dans une gorge si creuse qu'elle est comme isolée du monde, la rivière ultra-sinueuse en sa paix parfaite, le Viaur descend à 160 mètres, plus ou moins. Cette rivière qui sépare en ces lieux le département du Tarn au Sud, de celui de l'Aveyron au Nord, passe ici sous le viaduc de Tanus, digne rival du Pont du Garabit et de celui des Fades; il a 114 mètres de hauteur.

Territoire le plus septentrional du département du Tarn, ce canton a subi de grandes pertes de 1872 à 1906, dans l'ensemble des 9 communes de ses 16,027 hectares : de 9,483 résidents il est descendu à 7,413, soit 2,070 de moins ou près de 22 pour cent de délicit. Pampelonne compte 560 citadins.

Pampelonne est une bastide de 1280 qui a sur son territoire les débris du château de Thuriès (XIIIe siècle) et l'église de Teillet (XVe siècle). Chapelles de Notre-Dame de Lasplanques (romane) près Tanus et de Notre-Dame de la Nativité (XIIIe siècle) près Jouqueviel. Ruines du château fort de Tanus.

A citer aussi les tombelles d'Almayrac et de Mirandol-Bourgnounac, commune qui offre deux vieilles églises, toutes deux du XIVe siècle, à Mirandol et à Bourgnounac; les églises de Tréban (XVe siècle) et de Sainte-Gemme; les ruines du manoir de Puy-de-Bar près de Moularès.

Dans le Canton de Réalmont un très tortueux affluent de droite de l'Agout, le Dadou serpente à de grandes profondeurs, en grande étroitesse, dans un plateau cambrien; puis échappé aux tenailles des roches antiques, il coule dans une contrée beaucoup plus chaude, parmi les terrains éocènes, oligocènes, quaternaires, et il abaisse à quelque 175 mètres le niveau de son val. La plupart des collines de ce territoire sont supérieures à l'altitude de 300 mètres, beaucoup le sont à celle de 400, quelques-unes arrivent à 450.

Ainsi fait de roches qui, vers l'Est, appartiennent au grand Massif Central et, à l'Est, de sols qui se rattachent au bassin d'Aquitaine, ce canton moucheté de bois comprend 16 communes formant un bloc de 22,976 hectares. Il comptait 11,354 habitants en 1872 et pas plus de 9,562 en 1906, c'est 1,792 personnes en moins ou près de 16 pour 100. Réalmont réunit 1,994 individus autour de sa maison commune.

A Réalmont, qui est une bastide de 1270, il y a une église des XVIe et XVIIe siècles et une place dont les couverts ou arcades sont du XVIe. Eglises de Dénat (XIIe, XIVe, XVe siècles), de Labastide-Dénat (ogivale), de Lombers (XIIe et XVIe siècles), d'Orban (ogivale), de Poulan (ogivale). Ruines des manoirs de Dénat, d'Orban, de Larroque près Saint-Antonin-de-Lacalm (XIIe ou XIIIe siècle); du Travet, de Pouzols. Château de Poulan (XIIe siècle), en bon état de conservation. — D[illegible]lat est également une bastide restée village.

Le Canton de Valderiès va du Cérou, tributaire de gauche de l'Aveyron (au Nord), jusqu'au Tarn (au Sud) en amont de la cascade du Saut de Sabo où la rivière du Grand Cagnon quitte les vieilles roches du Massif Central pour les terrains bien plus jeunes du bassin d'Aquitaine.

Ce territoire est constitué, dans l'Est par le silurien inférieur ou précambrien; au Centre et à l'Ouest il l'est par l'éocène et l'oligocène. Comme altitude il arrive à 505 mètres au Levant de son chef-lieu, au Puy-Saint-Georges, petit mont isolé, notable par un dolmen et les ruines d'une église; il n'est qu'à 165 mètres, plus ou moins, au plus bas du cours de sa rivière du Tarn.

Sur 14,602 hectares, en 8 communes, il y avait 6,085 habitants au recensement de 1872, et l'on n'en a plus trouvé que 4,803, ou 1,282 de moins, au dénombrement de 1906, c'est une perte d'un peu plus d'un cinquième. Valdériès ne groupe que 228 personnes; c'est un village, et les autres chefs-lieux de commune sont de simples hameaux.

Saint-Grégoire est une commune archéologique : on y voit les ruines d'un monastère, une vieille maison, un donjon du XIIIe siècle à Labastide, un château du XVIe à Cussac. Célèbre pierre du Tombeau des Trois Rois (mégalithe) près Andouque, village possesseur de ruines féodales sur un formidable rocher. Eglise du XVe siècle à Saint-Jean-de-Marcel.

Le Canton de Valence-d'Albigeois confronte, du Levant, au département de l'Aveyron. Il partage ses ruisseaux entre un affluent de l'Aveyron, le Cérou, qui y prend sa source, et le Tarn, enfoui dans des gorges austères où il sinue à 200 mètres, plus ou moins, au-dessous du plateau d'encaissement. Cette altitude minime est inférieure de 300 à près de 400 mètres aux lieux culminants du Ségala qui vont ici de 500 mètres à près de 600 aux environs du Bourn. Comme roches, c'est le silurien inférieur, le cambrien qui règne dans ce vieux pays, avec de nombreux plaquements de tertiaire du temps éocène. Bois épars : forêt de Valence (400 hectares).

Les 14 communes de ce bloc de 17,494 hectares n'avaient plus que 7,473 résidents en 1906, contre 8,617 en 1872; le déficit est de 1,144 existences, ou de 13 à 14 pour 100. 598 habitants agglomérés à Valence-d'Albigeois.

Valence-d'Albigeois est une bastide ou ville régulière; Cadix en est une autre, et peut-être aussi Trébas. Eglise des XIIe, XIIIe et XVIIIe siècles et demeures [illegible] d'Assac, église de Valence-d'Albigeois (XVe siècle). Ruines des manoirs de la Bruguière près Cadix, de la Capelle-Pinet, de Padiès.

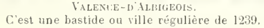


Vue de Réalmont.



Vue générale de Valderiès.





VALENCE-D'ALBIGEOIS.
C'est une bastide ou ville régulière de 1239.



USINES DE SAINT-JUÉRY (Canton de Villefranche).
Ces hauts fourneaux, ces forges, ces aciéries ont enlaidi le Saut de Sabo.

LE CANTON DE VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS participe à deux natures différentes : à l'Est on est dans la Massif Central de la France, sur les roches siluriennes du cambrien, sur des terres imperméables, froides, où le Tarn, emprisonné dans les roches sombres, s'égare en fantastiques détours, — tel celui d'Ambialet, qui a plus de 3 kilomètres de contour pour seulement 25 mètres d'isthme. — Ces roches, ces détroits finissent au Saut de Sabo, cascade déshonorée par l'industrie. Alors commencent les jeunes assises du bassin d'Aquitaine, l'éocène, l'oligocène, le quaternaire : on est désormais dans la plaine chaude et féconde, entre les vignes, au penchant des collines. Les altitudes du territoire varient entre 150 mètres sur le Tarn, en aval du Saut de Sabo, et plus de 600 près d'Alban, chef-lieu du canton contigu à l'Est de celui de Villefranche-d'Albigeois.

Ce canton se divise en 8 communes, sur 13,707 hectares ; le dénombrement de 1906 lui a reconnu 8,265 habitants, soit 171 de plus que les 8,094 du recensement de 1872. Villefranche ne réunit que 586 habitants à son chef-lieu, tandis qu'il y en a quatre fois plus environ, soit 2,250 à Saint-Juéry, bourg dont le Saut de Sabo fait tourner les engins.

Le village du merveilleux cingle du Tarn, Ambialet montre les ruines importantes d'un des châteaux forts les plus réputés de l'antique Albigeois et le couvent de Notre-Dame de l'Oder qui remonte au XIIe siècle. Eglises de Cambon (XIVe siècle), de Marsal, de Villefranche-d'Albigeois (XVe et XVIe siècles à côté des débris d'un château du XIVe ou du XVe.

LE TARN A AMBIALET (Canton de Villefranche).
L'une des grandes beautés de cet incroyable détour du Tarn, c'est qu'il n'entoure pas un lambeau de plaine, mais au contraire un mont escarpé

Arrondissement de CASTRES.

Avec ses 223,004 hectares l'ARRONDISSEMENT DE CASTRES est la plus vaste des quatre circonscriptions sous-préfectorales du Tarn ; il répond à plus des 38 centièmes, à près des 2 cinquièmes du département. Il se divise en 14 cantons, en 94 communes, bloc allongé d'Est en Ouest, entre le département de l'Aveyron à l'Est, celui de l'Hérault à l'Est et au Sud-Est, celui de l'Aude au Sud, les arrondissements de Lavaur à l'Ouest, de Gaillac et d'Albi au Nord.

Il se partage nettement en deux régions aussi différentes que possible et pour ainsi dire hostiles. A l'Est, au Centre, au Sud, il s'ajuste à notre grand Massif Central ; il lui appartient par les roches archéennes et le précambrien de la Montagne Noire, par le précambrien et le silurien des Monts de Lacaune, par les granits du Sidobre. C'est dans ce vieux et très vieux témoin du temps géologique qu'il a son culmen au Roc de Montalet (1,266 mètres) : et ce Montalet domine aussi tout le département.

Ces monts, ces ségalas, cette contrée imperméable, pluvieuse, ruisselante de torrents, belle de ses prairies, de ses neiges en hiver, de ses bocages en été, c'est le pays de Lacaune, Brassac, Anglès. A l'Ouest c'est celui de Roquecourbe, Castres, Lautrec, Vielmur : là l'on est dans le bassin d'Aquitaine, dans la région des vignes, au pays chaud, au « bon pays », sur le tertiaire et le quaternaire, avec altitude minima inférieure à 140 mètres.

En dehors du canton de Castres, qui a crû de population grâce à la présence d'une ville importante, tout le reste de l'arrondissement est en perte : le surplus de 4,525 habitants gagné par Castres se change, tout compris, en une perte de 10,421 existences entre 1872 et 1906, cette dernière année n'ayant donné que 130,708 résidents contre les 141,129 du premier recensement d'après la guerre de 1870-1871. Castres groupe 19,864 citadins (sur 28,272 dans toute la commune) : il y en a 10,370 à Mazamet sur 14,386 en tout, 1,698 à Labastide-Rouairoux, 1,646 à Lacaune, 1,557 à Labruguière, 1,324 à Vabre, 1,266 à Montredon-Labessonnié, 1,254 à Brassac, 1,142 à Roquecourbe. Sur 94 communes, 17 ont plus de 500 âmes.

Ni les prédécesseurs préhistoriques, ni les *Ruteni*, ni les Romains n'y ont laissé de grands témoins de leur passage. On rencontre çà et là des mégalithes, tels le dolmen des Trois Pierres et le menhir de Pierre Plantée. Le moyen âge, au contraire, se montre jusque dans les lieux les plus reculés par ses ruines, ses églises, ses manoirs (dont plus d'un sur la haute roche, au-dessus de profonds abîmes), par de vieilles demeures, de vieux ponts ; deux petits bourgs, Viane et Vénès, y sont peut-être des bastides.

CONFINANT, du Levant au département de l'Hérault, le CANTON D'ANGLÈS est une contrée qui fait partie du Massif Central, du grand noyau résistant de la France. C'est une région élevée, donc froide en la saison, sur un plateau de précambrien et de granit où, près de Lamontélarié, une cime arrive à 1,072 mètres, nombre de tertres dépassant 800. C'est ici l'Orient du célèbre Sidobre, l'une des contrées du Ségala les plus dignes d'attirer les visiteurs par ses empilements de rochers et par ses « compeyrés », longs, larges, immenses éboulis de roches sous lesquels disparaissent les ruisseaux ; l'un d'eux reste une lieue sous la terre, ce qui veut dire ici : sous la pierre. Les gorges de l'Agout sont très sinueuses, très creuses, et bien moins froides que le plateau, en tant que parfaitement garées de tous les vents de la « rose » ; dans la rainure prodigieusement étroite de l'Arn, sous-affluent de l'Agout par le Thoré, le niveau du canton s'abaisse à quelque 300 mètres d'altitude.

Trois communes composent ce territoire : elles ont ensemble 11,541 hectares dont 8,562 pour la seule Anglès. Là-dessus vivent 2,606 personnes, d'après le recensement de 1906, contre les 3,453 du dénombrement de 1872 : le déficit est de 847 existences, soit bien près d'un quart, tel est le malheureux sort des pays pauvres. Anglès ne groupe que 442 « bourgeois ».

Un château du XVe siècle à Monségou, sur le territoire d'Anglès, est le seul monument un peu notable de ce territoire indigent.

LE CANTON DE BRASSAC est un des cantons « Sidobriens ». Au-dessus des torsions et distorsions de l'Agout, sombre dans ses gouffres, blanchissant dans ses cascades, véhément dans ses rapides sur ses dalles polies, le Sidobre déploie ses granits. Il les entasse en désordre, ou il les dispose en dolmens naturels, en faux menhirs, en entassements désordonnés, ou il en couvre de petits torrents qui disparaissent dans l'obscurité de la nuit. C'est ce qu'on nomme ici les « compeyrés » et aussi les « rivières de pierre ».

Nature sauvage, déserte, grandiose en sa solitude. Sur le tertre l'altitude va de 600, 800, 1,000 mètres à 1,063 au maximum, sur le territoire du Margnès ; sur l'Agout elle descend à 500 mètres ou un peu moins.

Les 5 communes de ce canton comprennent 16,908 hectares, dont 7,288 pour le territoire de Castelnau-de-Brassac. Elles ont ensemble 8,103 habitants d'après le recensement de 1906, contre 9,544 en 1872. C'est 1,441 existences de moins.

1,254 personnes sont concentrées à Brassac.

Brassac montre deux châteaux du XIIIe siècle, chacun sur sa rive de l'Agout, traversé par un vieux pont. C'est à peu près toute l'archéologie de ce canton.



ANGLÈS. VUE GÉNÉRALE.

Anglès, de son nom complet Anglès-du-Tarn, a son site sur le ségala au-dessus d'un tributaire de l'Arn. Il a son site à plus de [illegible] et moins de 800 mètres d'altitude.



BRASSAC. L'AGOUT ET LE PONT VIEUX.

L'Agout, qu'emprisonnent de sinueux couloirs de la roche, coule ici par 550 mètres, plus ou moins, au-dessus du niveau des mers. En amont, en aval, c'est un torrent à rapides.



VUE GÉNÉRALE DE CASTRES.

Cette maîtresse ville du département du Tarn trahit son origine romaine par son nom latin, *Castra*, les Camps. Elle a grandi sur les rives de l'Agout, qui hume par ici la Durenque avant de boire le Thoré. Son altitude est de 171 mètres.

LE CANTON DE CASTRES se déploie au pied du Massif Central, à l'Ouest de ce grand noyau résistant de la France. Il appartient au bassin d'Aquitaine, à l'éocène, au pléistocène, au quaternaire, le long de l'Agout qui s'y grossit, à gauche, de la rivière du Thoré.

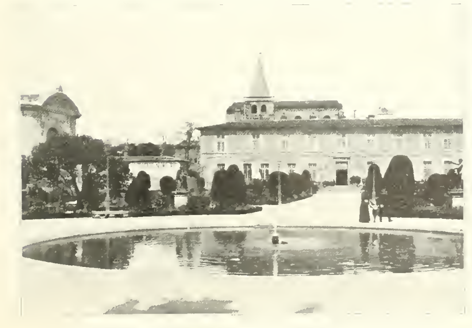
En suivant la su-nommée rivière de l'Agout, ici fort alentie, fort assagie depuis sa sortie de la montagne « Sidobrienne », il abaisse son altitude à moins de 150 mètres, il se hausse à 330, plus ou moins, dans les avant-monts du plateau granitique, de la contrée froide et stérile au-dessus et à côté des terres chaudes et fécondes des bas pays.

Il s'étend sur 4 communes, dans un espace de 11,883 hectares, dont 9,614 pour la seule commune de Castres. Ce territoire n'avait que 25,380 habitants au premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871 ; ce nombre, le recensement de 1906 l'a porté à 29,903 : d'où un gain de 4,523 existences ou de 17 à 18 pour 100. Castres, la ville du département la plus peuplée, groupe 19,864 citadins (28,272 dans toute la commune).

Castres se signale surtout par ses nombreuses maisons des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles dont plusieurs le long de l'Agout ; l'hôtel de ville, jadis l'évêché, est une œuvre de Mansart : il est accolé à un clocher roman ; les trois églises sont du XVIIIe siècle ; de l'ancien château, il ne reste qu'une tour du XIIe siècle. C'est donc en somme une ville du passé que cette cité dont le nom complet est Castres-sur-l'Agout. Navès est connu pour son vieux pont de l'Agout, son manoir des XIIe et XVIIe siècles, et, non loin, par son château de Latour (XIVe siècle), son château de Lostange (XVIe siècle) et les débris de celui de Montesquieu (XIVe, XVe, XVIe siècles). Saïx montre, à Bellevue, les restes de sa chartreuse (XIVe, XVe, XVIe siècles). A Laboulbène, manoir du XVe.



ENVIRONS DE CASTRES : ROCHER TREMBLANT DE PEYREMOUROU.



CASTRES : L'HOTEL DE VILLE, LE THÉATRE ET L'EGLISE SAINT-BENOIT.

L'Hôtel de Ville date de l'an 1666 ; on y admire surtout les sculptures d'un bel escalier et l'on y visite un musée intéressant.



CASTRES : L'AGOUT.

Cette rivière est l'animation, la vie de Castres, elle y passe sous quatre ponts ; elle y mire de vieilles et curieuses demeures.



Vue générale de Dourgne.

Ce bourg cantonal est dominé au Nord par la Montagne Noire aux croupes forestières, aux vallons ruisselants, qui le domine de 500 à près de 1,000 mètres. Il est situé à 230 mètres au-dessus des mers, sur un tributaire du Sor.



Dourgne. La Montagne Noire.

Arrêté au Midi par le département de l'Aude, à l'Ouest par celui de la Haute-Garonne, le Canton de Dourgne déroule deux natures de sol.

A l'Est il lève les roches archéennes et celles du cambrien ou silurien inférieur de la Montagne Noire : là il continue et termine le Massif Central de la France ; là il atteint 916 mètres, culmen du territoire, au Couchant d'Arfons ; là il déploie les 1,728 hectares de la forêt d'Arfons, faite de chênes pour les 7 dixièmes, de hêtres pour les 3 dixièmes ; là il possède la moitié du fameux bassin de Saint-Ferréol et la Rigole de la Montagne ; là les torrents font des cascades.

A l'Ouest, ces torrents assouplis, apaisés, engourdis, deviennent de sages ruisseaux ; la Rigole de la Montagne se transforme en Rigole de la Plaine dans sa route vers le bief du canal du Midi ; là règnent les terrains tertiaires et quaternaires du bassin d'Aquitaine ; là le canton descend à 160 mètres dans le lit qui achemine le Sor vers la rive gauche de l'Agout.

15 communes se partagent les 21,343 hectares du canton de Dourgne. 12,223 personnes y vivaient en 1872 et en 1906 on n'en a plus trouvé que 9,934. C'est en moins 2,289, perte de 18 à 19 pour cent. Dourgne groupe 728 habitants, contre 736 à Soual et 976 dans la célèbre Sorèze.

Dourgne possède une église du XVIe siècle (ogivale) ; Sorèze a son collège avec la statue de Lacordaire, près des ruines d'un clocher abbatial du XIIIe siècle ; Durfort, son château de Roquefort et ce qui reste de Puivert, bourg féodal détruit au XIIIe siècle. Eglises de Soual et de Verdalle (XIVe siècle), d'Arfons et de Massaguel (XIVe et XVIe siècles). Châteaux de Massaguel (XVe et XVIe siècles), de Palleville (XIVe, XVIIe, XIXe siècles), des Touzeilles (XVe siècle) près Palleville, de Saint-Chameaux (XIVe siècle) près Saint-Amancet.

Dans le Canton de Labruguière, à la frontière septentrionale du département de l'Aude, le territoire se divise en un pays géologiquement très vieux et un pays géologiquement très jeune.

Au Sud, en tirant sur le territoire de l'Aude, il se rattache aux roches archéennes, au cambrien du grand Massif Central de la France. C'est là qu'il possède les pentes Nord et Sud de la Montagne Noire ; là que la forêt de Montaud ondule sur 1,732 hectares de hêtres, de chênes ; là que se démènent torrents et torrenticules vers le Thoré, affluent de gauche de l'Agout. Le sol s'y hausse à 1,021 mètres.

Au Nord, en tirant vers le confluent de l'Agout et du Thoré, le sol est éocène, pléistocène, quaternaire ; il est aussi chaud que celui de la montagne est froid ; il est aussi perméable que celui du Massif Central est étanche. Le Thoré s'y unit à l'Agout par 150 mètres environ au-dessus des mers.

6 communes occupent ici 12,096 hectares peuplés de 6,010 personnes en 1906, contre 7,009 ou 999 de plus en 1872. Labruguière a 1,557 habitants agglomérés. Ce bourg dresse à 44 mètres de haut le clocher d'une église des XIIIe, XIVe, XVIIe siècles ; son hôpital est un château du moyen âge ; aux environs l'église de Saint-Hilaire date en partie du XIIIe siècle. Eglises du XVe siècle à Saint-Affrique et à Viviers-les-Montagnes, du XVIe à Escoussens. Manoir des XIVe et XVIe à Viviers-les-Montagnes. Ruines du château d'Escoussens, débris de celui de Gaix près Lagarrigue.



Vue générale de Labruguière.

[illegible] de [illegible] à son haut clocher à huit pans. Ce bourg, [illegible] des Océans.



Vue générale d'Escoussens (Canton de Labruguière).

Bourg de 382 habitants agglomérés, Escoussens longe un minuscule tributaire du Sor, sur une pente basse de la Montagne Noire.



VUE GÉNÉRALE DE LACAUNE. — Lacaune vient de s'adjoindre le surnom de les-Bains, à cause de deux sources minérales. Altitude du lieu, 790 mètres.



VUE GÉNÉRALE DE LAUTREC. — Ce bourg est à 290 mètres au-dessus des mers, non très loin de l'aigueverse entre l'Agout et le Dadou.

LIMITROPHE du département de l'Aveyron au Nord, et du département de l'Hérault au Sud, le CANTON DE LACAUNE est un territoire très élevé, très froid, très pluvieux et neigeux, au plus haut des monts de Lacaune, qui sont un bastion occidental des Cévennes. Part intégrante du grand Massif Central, il possède le culmen de l'arrondissement comme du département, le Roc de Montalet (1.266 mètres). Son torrent à cascades, le véhément Gijou, enserré et comme étouffé dans des étroits sombres et sinueux, y descend à 350 mètres environ : c'est un affluent de l'Agout, au pied du Sidobre. Prairies, bois, forêt de Montagnol, bloc de 400 hectares de hêtres et de chênes; vastes horizons; pays ravissant en été dans un air révigorant.

La dépopulation n'épargne pas les 8 communes de ce territoire de 23,216 hectares dont 9,182 appartiennent à Lacaune. De 10,620 habitants en 1872 elle s'est abaissée à 9,355 ou 1,265 de moins en 1906. Il y a 1,646 urbains à Lacaune, 505 à Viane.

Il se peut que Viane soit une bastide, un bourg bâti d'un seul jet, régulièrement ; non loin se montrent les ruines du manoir médiéval de Pierre-Ségade, c'est-à-dire Pierre-Sciée, Pierre-Encize, d'après les gorges qu'y a burinées et burine toujours le Gijou. Ruines du prieuré de Viane, du château de Nages (XVe siècle). Vieux manoirs de Saint-Amans (XIIIe et XVe siècles) près Berlats, d'Escroux, de Roquefère près Escroux, de la Tourette (XIVe siècle) près Espérausses.

Quant au bourg de Lacaune, on y voit un château moderne, et, sur son très vaste territoire, le menhir de Pierre Plantée.



LACAUNE. — LA FONTAINE. — Cette curieuse fontaine, ornée de statuettes, date du XVIe siècle.

LE CANTON DE LAUTREC s'étale sur les deux versants du faîte entre l'Agout et son long affluent de droite, le Dadou. C'est un territoire géologiquement jeune, un pays tertiaire fait de collines atteignant au plus haut 387 mètres, aux environs du chef-lieu : soit un peu plus du double des 160 mètres qui sont le plus bas du canton, dans le val du susdit Dadou.

Ce lambeau du bassin d'Aquitaine espace 10 communes sur 17,615 hectares, avec 6,566 habitants seulement en 1906, quand il y en avait 8,776 en 1872 ; perte effrayante de 2,210 existences ou d'un quart. 676 personnes vivent dans le bourg de Lautrec.

Il se peut que Vénès soit une bastide. Lautrec a des restes de ses vieilles murailles et une église des XVe, XVIIe et XVIIIe siècles. Église romane de Montdragon et chœur roman de l'église de Peyregoux. Église de Saint-Salvi-de-Puycalvel (parties du XIVe siècle).

Vieux manoirs de Montdragon, de Montpinier (ruines des XVe et XVIe siècles), de Puycalvel (XVe et XVIe siècles), du Cayla près Saint-Genest-de-Contest, de Vénès et de l'Ourmarie près Vénès (XVe et XVIIe siècles).



VUE GÉNÉRALE DE MAZAMET. — Cette ville s'étale au pied de la Montagne Noire, à 230 mètres, sur l'Arnette, à moins de demi-lieue du Thoré.



LE SIDOBRE.
Le Sidobre est un lambeau des Ségalas, un plateau de 650 mètres de moyenne altitude longé par les méandres de l'Agout.

Borné au Midi par le département de l'Aude, le Canton de Mazamet est le troisième du Tarn comme étendue, après ceux de Lavaur et d'Albi. Il approche du pic de Nore (1,210 mètres), qui est le culmen de la Montagne Noire, mais il ne l'atteint pas; tout près il arrive à 1,172 mètres au-dessus des mers.

Cette Montagne Noire, en effet fort sombre sur ce versant septentrional, mais blanche au contraire sur le versant du Sud, fait partie du grand noyau résistant de la France, du Massif Central: roches archéennes, granit, schistes siluriens en sont les éléments.

A Mazamet même, grand changement à vue et l'on entre dans le bassin de l'Aquitaine, contrée géologiquement des plus jeunes faite ici de tertiaire soit miocène, soit pléistocène, et foncièrement perméable; le Thoré s'y engouffre, en aval et non loin de Caucalières, dans six ou sept « gaunios » ou entonnoirs, pour reparaître à 400 mètres de là par deux grandes fontaines et quitter le canton à 180 mètres d'altitude, plus ou moins.



VUE GÉNÉRALE DE MURAT.
Murat, dit : sur-Vèbre, de sa Vèbre, torrent aux détours sans nombre, est situé à 856 mètres au-dessus des mers.

Bien que Mazamet ait un rang honorable dans l'industrie, le peuple de ce territoire de 23,569 hectares en 10 communes a quelque peu diminué : de 503 existences, entre les dénombrements de 1872 et de 1906; il a baissé de 23,652 à 23,149 — d'ailleurs cela répond encore à peu près à 100 personnes par 100 hectares, contre les 73 de l'ensemble de la France. Mazamet groupe 11,370 habitants, sur 14,386 dans la commune qui n'a pas moins de 6,899 hectares; 651 sont groupés à Aussillon, 512 à Boissezon.

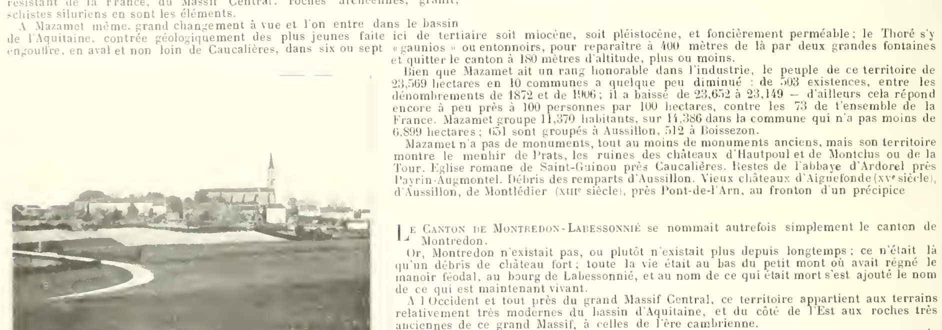
Mazamet n'a pas de monuments, tout au moins de monuments anciens, mais son territoire montre le menhir de Prats, les ruines des châteaux d'Hautpoul et de Montclus ou de la Tour. Église romane de Saint-Guinou près Caucalières. Restes de l'abbaye d'Ardorel près Payrin-Augmontel. Débris des remparts d'Aussillon. Vieux châteaux d'Aiguefonde (xve siècle), d'Aussillon, de Montlédier (xiiie siècle), près Pont-de-l'Arn, au fronton d'un précipice

Le Canton de Montredon-Labessonnié se nommait autrefois simplement le canton de Montredon.

Or, Montredon n'existait pas, ou plutôt n'existait plus depuis longtemps; ce n'était là qu'un débris de château fort; toute la vie était au bas du petit mont où avait régné le manoir féodal, au bourg de Labessonnié, et au nom de ce qui était mort s'est ajouté le nom de ce qui est maintenant vivant.

A l'Occident et tout près du grand Massif Central, ce territoire appartient aux terrains relativement très modernes du bassin d'Aquitaine, et du côté de l'Est aux roches très anciennes de ce grand Massif, à celles de l'ère cambrienne.

Dans son ensemble le canton de Montredon-Labessonnié se présente comme une contrée fort pittoresque atteignant 651 mètres au Puech Gardie, près de Rayssac, au-dessus des gorges étroites, sombres, sinueuses du Dadou, qui coule dans de véritables abîmes. Ceci dans le Nord du territoire; dans le Midi, vis-à-vis du Sidobre, le long de l'Agout qui s'ensevelit dans des défilés non moins creux et encore plus sinueux, du moins à plus grands replis, le niveau « montredonnais » descend à 210 mètres.



VUE GÉNÉRALE DE MONTREDON.
Montredon couronne de ses ruines un coteau de 564 mètres, Labessonnié est à 528 mètres.

Dans ce territoire où la commune de Montredon n'a pas moins de 10,994 hectares, 4 communes occupent ensemble 17,340 hectares avec 5,730 habitants en 1906, soit 909 de moins que les 6,639 de 1872. Le chef-lieu réunit 1,266 urbains.

Le château qui donna son premier et beaucoup plus court nom au canton de Montredon-Labessonnié est une vaste et belle ruine en partie du xiie siècle. Dans la commune, près Bouyrol, se voient les débris du château de Berlan et les beaux manoirs modernes de Castelfranc et de la Jaladie. Château d'Arifat (xvie siècle). Sur le territoire de Montcouyoul, cinq ruines de manoirs couronnent de terribles rochers aux lieux dits Montcouyoul, Bazille, Lacombe, La [illegible] et la L[illegible]ubière.

Le Canton de Murat-sur-Vèbre, le plus oriental de tout le département du Tarn, s'avance en bout de fer de lance entre le département de l'Aveyron au [illegible] et celui de l'Hérault au Midi.

[illegible] terre de très haute antiquité géologique, faite de roches précam[illegible] de roches siluriennes de l'ère cambrienne. C'est aussi une région [illegible] en hiver au-dessus des ravines enflammées de l'Hérault, [illegible] appelées Monts de Lacaune.

Son [illegible], dans le Bois de Lause, arrive à l'altitude de 1,202 mètres; [illegible] 770 mètres (plus ou moins), se trouve dans la ravine [illegible] de la Vèbre, affluent de droite de l'Agout supérieur. Vastes prai[illegible], sites nombreux qui pourraient devenir de belles et [illegible].

[illegible] de ce canton de 12,365 hectares, l'une, celle de Murat, [illegible] 9 40S. La population y est en voie de diminution : de [illegible] au premier dénombrement d'après la guerre jusqu'au [illegible], elle a [illegible] de 722 personnes, ayant baissé de 4,074 à [illegible] au [illegible]. Murat possède un manoir des xiiie et [illegible] du xi[illegible] distance, sur son vaste domaine, [illegible] de Boissezon, de Canac et de Thésan. Manoir en ruines [illegible] Moulin-Mage.



BURLATS : RUINES DE L'ÉGLISE (Con DE ROQUECOURBE).
Burlats, bourg de 424 habitants agglomérés, est à l'altitude de 200 mètres, au pied du Sidobre.



Vue générale de Saint-Amans-Soult.
Jadis Saint-Amans-Labastide, à 280 mètres d'altitude, ce bourg borde la rivière du Thoré.



Vue générale de Vabre.
A 450 mètres d'altitude, plus ou moins à une demi-lieue de l'Agout, sur le Gijou.



Vielmur : l'Agout.
A Vielmur (150 mètres d'altitude), l'Agout ne s'est pas encore incorporé son maître affluent, le Dadou.

Aux deux rives de l'Agout, dont les détours sont fantastiques, — l'un d'eux, celui de Roquecourbe n'a pas moins de trois lieues pour 2 kilomètres d'isthme au plus — le Canton de Roquecourbe a part au tertiaire miocène et au quaternaire du bassin d'Aquitaine. Mais il dépend aussi du grand noyau résistant de la France, des roches précambriennes, et des granits du fameux Sidobre, de ses entassements ou dispersions de roches, de ses pierres « tremblantes », de ses dolmens et menhirs naturels, de ses rivières de pierres, amas de blocs tels que l'eau des torrents y est aussi invisible que sous des voûtes de caverne. 700 mètres environ d'altitude maxima en Sidobre ; 170 sur le bas de l'Agout.

L'ensemble des 6 communes de ce pays de 9,702 hectares a vu son peuple baisser de 862 personnes entre 1872 et 1906, de 5,707 à 4,845, dont 1,142 agglomérées à Roquecourbe.

Les grandes beautés et curiosités de ce canton, ce sont les rocs entassés du Sidobre, sa « rivière de pierre » du Lézert, le vif Agout aux cingles prodigieux. Burlats montre les belles ruines d'une église collégiale ; et celles de l'église Saint-Martial ; et celles de l'église et de la maladrerie de Saint-Michel ; enfin un manoir du XVIe ou XVIIe siècle. Vieux châteaux de Montfa (ruiné, XVIe et XVIIe siècles), de Roquecourbe (en ruines), de Saint-Germier.

Limitrophe des départements de l'Aude et de l'Hérault au sud, le Canton de Saint-Amans-Soult gît au pied septentrional de la Montagne Noire, bastion terminal de Massif Central au Midi, au-dessus des ravins et des plaines enflammées du bassin de l'Aude. Fait de roches archéennes, ce qu'il y a de plus ancien sur le globe, il atteint 1,177 mètres d'altitude près du pic de Nore, qui est le point culminant de ladite Montagne Noire ; il s'abaisse à moins de 250 dans le val du Thoré, qui est un tributaire de gauche de l'Agout. Nature verdoyante, bois et prairies, eaux vives, sites élus pour stations estivales et sanatoires d'altitude. La forêt de Nore (3,000 hectares) appartient à ce canton.

6 communes s'y déroulent sur 16,287 hectares, avec 8,620 habitants en 1906, dont 898 seulement agglomérés à Saint-Amans-Soult, contre 1,698 à Labastide-Rouairoux, bourg industriel. En 1872, le canton avait 9,353 résidents, soit 733 de plus.

Saint-Amans-Soult, ainsi surnommé de son fils le plus fameux, montre le château de Soult-Berg, le tombeau de cet enfant du pays, Soult, maréchal de l'Empire et duc de Dalmatie ; à quelque distance est le château de Ribaute (XVIIIe siècle). A Rouairoux, église du XVIe siècle (ogivale). Châteaux de Rouairoux (XVIe siècle), de Saint-Amans-Valtoret et de Sauveterre, ces deux derniers des XVe et XIXe siècles. Le dolmen des Trois Pierres ou du Plo de la Cante, près de Labastide-Rouairoux, est un vieux témoin de l'histoire ou de la préhistoire.

Le Canton de Vabre s'étend, à l'Est, jusqu'aux frontières du département de l'Aveyron, et c'est à toucher ce territoire qu'il arrive à l'altitude de 927 mètres, sur le faîte entre le Dadou, tributaire de l'Agout, et le Rancé, tributaire du Tarn. Il possède les origines de ce Dadou, le cours inférieur du Gijou, qui s'y unit à l'Agout, et l'Agout lui-même en ses gorges sauvages, au long de ses cascades écumantes, au bas des roches fantastiques du plateau du Sidobre. C'est un pays fort accidenté, fait de précambrien, de cambrien, de granit, toutes roches froides, imperméables, sur lesquelles l'hiver est plus rude, à hauteurs égales, que sur les terres jeunes du bassin d'Aquitaine dominées par ledit Sidobre. Lieu de moindre altitude, sur l'Agout en aval du confluent du Gijou, 300 mètres environ.

6 communes y possèdent ensemble 17,615 hectares peuplés en 1872 de 8,252 personnes réduites de 400 unités en l'an 1906 dont le recensement n'a constaté que 7,852 résidents, dont 1,324 à Vabre.

Restes imposants du château de Ferrières, dont les parties anciennes remontent au XVIe siècle. Vieille église de Saint-Jean-de-la-Frech près Lacaze, bourg qui a des débris de manoir. Ruines du manoir de Rocale (XIIe et XVe siècles), à une demi-lieue de Vabre.

Le Canton de Vielmur est, géologiquement, des plus jeunes ; il déroule l'éocène, l'oligocène, le pléistocène du bassin d'Aquitaine, aux deux rives de l'Agout, que viennent de renforcer le Thoré et le Sor. Comme altitudes on y arrive à moins de 140 mètres en descendant l'Agout, à un peu plus de 300 mètres au plus haut des collines de ce pays fertile et soleilleux.

Des 6,447 personnes du recensement de 1872 aux 4,681 de celui de 1906, la « décadence » est de 1,766 individus, soit de 27 à 28 pour 100 ; le tout sur 7,587 hectares divisés en 8 communes. Vielmur comptant 565 habitants agglomérés, il y en a 845 à Sémalens. Vieille église de Serviès. Ruines des manoirs de Montvert près Carbes (XIIIe siècle), de Cuq (XIIe siècle), de Noailles près Serviès. Château de Guitalens (XVe siècle). Restes de l'abbaye de Vielmur, notamment l'église à laquelle plusieurs siècles ont concouru.



Pont de Ferrières (Canton de Vabre).

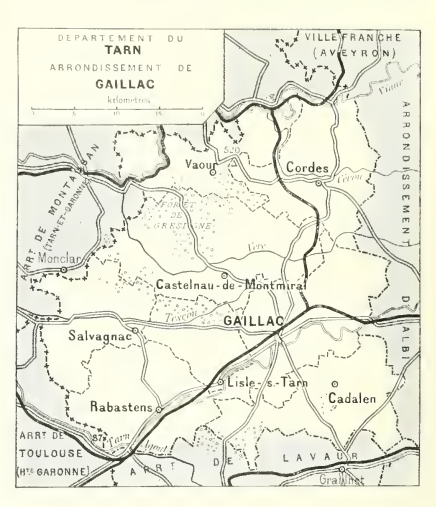
Arrondissement de GAILLAC.

L'Arrondissement de Gaillac est compris entre le département du Tarn-et-Garonne au Nord et au Nord-Ouest, celui de la Haute-Garonne, à l'Ouest et au Sud-Ouest, l'arrondissement de Lavaur et celui de Castres au Sud, celui d'Albi à l'Est. Ainsi délimité, tout au Nord-Ouest du Tarn, il occupe 127,200 hectares, soit à peu près les 22 centièmes du département. Il se divise en 8 cantons et 76 communes.

Il fait partie du bassin géologique de l'Aquitaine; il déroule donc, sous le beau soleil du Sud-Ouest, des terrains quaternaires, pléistocènes, oligocènes, miocènes, alluvions fécondes des plaines ou terres à raisins et à fruits du coteau. Au Nord, en tirant sur le département du Tarn-et-Garonne, il offre des roches de bien plus haute antiquité : le jurassique où la rivière Aveyron a buriné des gorges splendides; le permien où montent et descendent les 3,261 hectares de la forêt de la Grésigne; enfin les roches triasiques, ce qu'il a de plus reculé dans le temps. Le Tarn, qui hume plus bas l'Aveyron, le susdit Aveyron, le Cérou et la Vère, tributaires gauches de l'Aveyron, ce sont là ses rivières et ses rivièrettes. L'endroit le moins élevé de la circonscription est à 87 mètres, au passage du Tarn dans la Haute-Garonne; le lieu culminant, 520 mètres, est entre Cordes à l'Est et Vaour à l'Ouest.

Cet arrondissement comptait 65,563 habitants en 1872 : le recensement de 1906 ne lui en a reconnu que 52,705 : c'est en moins 12,858 ou tout près d'un cinquième en moins. Gaillac y réunit 5.388 citadins, Rabastens 2,745, Cordes 1,619, Lisle-sur-le-Tarn 1,386. Parmi ses 76 communes, il n'est que ces quatre-là dont le chef-lieu ait plus de 500 habitants agglomérés.

Un certain nombre de mégalithes rappellent le souvenir des préancêtres; peu ou point de vestiges remémorent les *Rutènes* (ici proches des *Cadurques*) et les Romains. Les églises et manoirs témoignent un peu partout, ruines ou non, des hommes du moyen âge. Castelnau-de-Montmiral, Puycelci, Cordes sont surtout d'allure médiévale; les débris du château de Penne ont très grand air. Aunay près Técou, Labessière-Candeil, Cordes, Bonneville, Castelnau-de-Montmiral, Lisle-sur-le-Tarn, Beauvais, Saint-Urcisse sont des villes ou plutôt des bourgs, voire des villages, ou même des hameaux) construits sur plan régulier : en un mot des bastides du XIIIe ou du XIVe siècle.





Vue générale de Cadalen.

Le Canton de Cadalen, territoire oligocène, pléistocène, quaternaire du bassin d'Aquitaine, s'incline vers la rive gauche du Tarn, le long de rus parfaitement insignifiants dans la ravine desquels il abaisse son niveau à quelque 160 mètres d'altitude. En gravissant le plus élevé des tertres de sa colline, on arrive à 321 mètres, à Saint Jean-du-Vigan près de Cadalen.

7 communes ; 11,767 hectares ; 5,230 résidents en 1872 et 4,351 ou 879 de moins en 1906. Cadalen n'a que 330 habitants agglomérés.

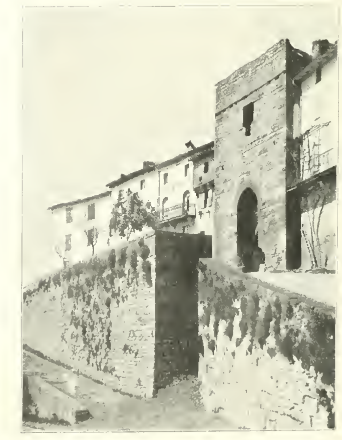
Ce territoire possède trois villes régulières du XIIIe ou du XIVe siècle. Ces trois bastides sont Labessière-Candeil, Técou et Aunay sur le territoire de Técou : toutes trois sont restées villages, voire hameaux. Eglises de Cadalen (XIIIe et XIVe siècle), de Labessière-Candeil (XVe et XVIe siècles), non loin des ruines de l'abbaye de Candeil, qui fut puissante. Manoirs de Lasgraisses (XIVe et XVIe siècles), de Serres près Labessière-Candeil (XVe et XVIe siècles), de Florentin (XVe, XVIe et XVIIe s.).

Limitrophe du département du Tarn-et-Garonne à l'Ouest, le Canton de Castelnau-de-Montmiral a sa pente vers la rive gauche de l'Aveyron, au long de la Vère, ruisseau pittoresque. Constitué surtout par l'oligocène, le pléistocène du bassin d'Aquitaine, il possède également un îlot permien, du trias, du jurassique. Sur les grès rouges du permien, il déroule les 3.261 hectares de la forêt de la Grésigne, faite de chênes pour les 7 dixièmes, de charmes pour les 3 dixièmes; il y approche fort de l'altitude de 500 mètres, tandis qu'il n'est qu'à 114 au bout de sa part du cours du ru de la Vère.

Le dépeuplement ravage ce pays de 22,281 hectares coupé en 12 communes. 9,451 résidents en 1872 et pas plus de 6,673 au recensement de 1906, c'est 2,778 existences de moins ou près de 30 pour 100 de perte : un vrai désastre. Il n'y a que 418 personnes groupées au bourg de Castelnau.

Castelnau-de-Montmiral « regorge » de moyen âge : débris de l'enceinte murale (XIVe siècle), ruines d'un château fort (XIIIe siècle), maisons des XIVe, XVe, XVIe, église; et, aux environs, manoirs de Meyragues (XVIe siècle), de Corduriès, de Mazières. Puycelci, lier nid d'aigle, est également fort médiéval par d'importants débris des fortifications (XIIIe et XVe siècles), une belle église des XIVe et XVe, des demeures du XVe. Cahuzac-sur-Vère a aussi conservé une partie de son enceinte. Eglises de Sainte-Cécile-du-Cayron (XIVe et XVe siècles), de Lautin près Cahuzac-sur-Vère (XVe siècle), du Verdier (XVe et XVIe siècles), de Vieux (ogivale). Manoirs du Cayla, près Andillac (connu comme séjour de Maurice et d'Eugénie de Guérin); des Salettes près Cahuzac-sur-Vère (XVe et XVIe siècles), de Campagnac (ruines du XVIe siècle), de Vieux. Bien antérieurs à tout cela sont le menhir de Vieux, les dolmens de Beauzac près du Verdier, de Saint-Beauzile, de Sainte-Cécile-du-Cayron — Castelnau est une bastide de l'an 1222.

[illegible] — Cadalen [illegible] un peu plus [illegible] du Tarn.



Castelnau : Porte et Remparts. — Castelnau commande de 125 mètres le val encaissé de la Vère.

VUE GÉNÉRALE DE CORDES.

Cordes, c'est Cordoue. — On sait que beaucoup de bastides, fondées par des guerriers aventureux, portent le nom de cités étrangères, sans doute de celles devant lesquelles ces guerriers avaient guerroyé : ainsi, rien que dans le département du Tarn, et sans compter Cordes, Cadix, Damiatte (Damiette), Valence, Pampelonne (Pampelune), Viterbe, Vénès (Venise?). Cordes entoure amphithéâtralement et couronne un coteau conique de 279 mètres d'altitude dont la cime commande de 110 ou plus le cours du Cérou, riviérette sans grande constance.

AUTOUR de l'amphithéâtre médiéval de son illustre chef-lieu, le CANTON DE CORDES éparpille 18 communes sur 16,806 hectares. Il est parcouru par le Cérou, qui est un tributaire de gauche de l'Aveyron, et séparé, au Nord, du département de l'Aveyron par les tortueux précipices du Viaur, seconde branche mère dudit Aveyron, puis par cet Aveyron lui-même. Faisant à la fois partie du grand Massif Central de la France et du bassin géologique d'Aquitaine, il déroule des roches précambriennes, des roches triasiques, des roches permiennes et surtout l'éocène et l'oligocène du bassin d'Aquitaine.

Des 520 mètres qui sont son altitude maxima, au Nord-Ouest de Tonnac, il s'abaisse à 150 mètres environ dans le val du faible Cérou.

Sur les 16,806 hectares, les 18 communes de ce canton, la dépopulation a « mangé » 2.508 habitants en 34 années : de 9.532 personnes au recensement de 1872 aux 7,024 du dénombrement de 1906, la perte est de 27 à 28 pour 100. Cordes groupe 1,619 citadins.

Cordes est une des curiosités de la France. Cette bastide de 1222 est, dans son superbe amphithéâtre, tout autour de sa haute colline pointue, une splendide apparition du moyen âge, ave débris considérables des murs de défense (XIIIe et XVe siècles), église du XVe siècle, halle du XVe, avec puits de 100 mètres de creux, maisons des plus remarquables, des XIIIe et XIVe siècles etc., etc Cordes vaut dix fois le voyage ; on a même dit : cent fois ; il suffit que ce soit une ville plus curieuse que tant de cités espagnoles, italiennes, allemandes beaucoup plus visitées. Tout autour de cette ville abondent les restes du passé dolmen du Pompidou près Tonnac. Eglises d'Amarens (romane), de Campes et de Saint-Marcel (toutes deux en partie romanes) de Bournazel (parties du XIVe s.), de Donnazac, de Livers, de Loubers, de Vindrac, toutes quatre du XVe s., de Noailles (XVIe s.) de Mouzieys. Quant aux châteaux, on peut citer les manoirs de Pech Aubel (ruiné) et de Boisse près Bournazel, de Frausseilles (XVIe s.), de Bleys, de La Barthe, de Livers (XVe et XVIIe s.), de Cazelles (XIVe ou XVe et XVIe s.), de Mouzieys (XVIIIe s.), de Clairac et de Gasc près Vindrac, de Saint-Martin-Laguépie, bourg qu'un pont du XVe s., sur le Viaur, à côté du confluent avec l'Aveyron unit à Laguépie (Tarn-et-Garonne). Le manoir de Saint-Martin est une belle ruine du XVIe siècle. Demeures du XVIe siècle à Donnazac.



CORDES. MAISON DU GRAND VENEUR.
C'est l'une des plus belles, sinon la plus belle des maisons du XIIIe siècle conservées par dizaines à Cordes. On y a installé la mairie de la ville.



PORTE DE CORDES.
C'est là l'un des débris les plus notables des solides remparts dont le fondateur de Cordes, Sicard Alaman, entoura la place forte qu'il bâtissait.



Vue générale de Gaillac.



Gaillac : La Maison de Brens.

Le Canton de Gaillac suit les deux rives du Tarn, dans une large plaine soleilleuse et féconde, alluvions quaternaires entre collines pléistocènes ou oligocènes. La rivière, que n'a pas encore grossie l'Agout, abaisse son niveau à 100 mètres environ ; les coteaux chargés de vignes montent au-dessus de 250, mais n'atteignent pas tout à fait 300. Les 16,747 hectares de ce territoire se divisent en 12 communes peuplées en 1906 de 14,137 personnes, c'est 1,407 de moins que les 15,544 du recensement de 1872, bien que le chef-lieu de ce canton soit aussi un chef-lieu d'arrondissement. Gaillac a 5,388 habitants agglomérés.

Gaillac montre aux visiteurs son église Saint-Michel (romane et ogivale), son église Saint-Pierre (XIIIe et XIVe siècles), une tour du XIIIe siècle, une maison du XVe, une autre du XVIe etc. Cestayrols offre des débris d'enceinte, une maison romane et à Roumanou une église du XIIe siècle. Montans a exhumé nombre d'antiquités gallo-romaines. Églises de Castanet (XVe siècle), de Labastide-de-Lévis et de Rivières, toutes deux ogivales, du XVIe siècle. Grange monastique du XVe siècle à Bernac. Fayssac possède quelques restes d'enceinte. Manoirs de Mauriac près Senouillac (XIVe et XVe siècles), de Rivières (XVIe siècle), de Broze (ruiné). Près de Fayssac, Bonneville, bastide du XIVe siècle qui n'a pas réussi, est à peine un hameau.

Dans le Canton de Lisle-sur-le-Tarn, jadis l'*Isle-d'Albi*, 13,613 hectares se partagent entre trois communes : là-dessus il y en a 8,656 pour la commune du chef-lieu. Le Tarn, dans sa large vallée de riches alluvions, y déprime son niveau à 100 mètres : les collines tertiaires (pléistocènes) se haussant jusqu'à 331 près de Peyrole, sur l'aigueverse entre ledit Tarn au Nord et le Dadou, tributaire de l'Agout, au Sud.

Cette riche contrée (où tant de soleil brille), au bord de la rivière souvent rougie par les ruisseaux des roches permiennes du Rouergue, a perdu 1,113 résidents entre le recensement de 1872, qui donna 6,103 habitants à celui de 1906 qui se borna à 4,990, dont 1,386 concentrés à Lisle.

Lisle, bastide du XIIIe s., avec arcades ou couverts comme toute autre bastide, offre une église du XIVe s. au clocher curieux et de très pittoresques maisons ; aux environs, tumulus de Saint-Salvi de Coutens, vieille église de Montégut, château de Puylaurens (XVIe et XVIIIe siècles). Souterrains-refuges à Peyrole.

C'est du Canton de Rabastens que sort le Tarn, qui passe là dans la Haute-Garonne. En ce lieu de son cours, cette belle rivière du Grand Cagnon marque le niveau le plus bas de tout le département du Tarn : à peine agrandie par le tribut de l'Agout, courant relativement puissant, elle descend à 87 mètres seulement, entre alluvions commandées par des coteaux pléistocènes ou oligocènes d'une altitude maxima d'environ 250. Sur une aire de 15,743 hectares, dont 6,629 pour la commune du chef-lieu, ce canton de 6 communes est moins peuplé qu'au premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871. En 1872 il comprenait 8,937 personnes, et seulement 7,697 ou 1,240 de moins en 1906. Il y a 2,745 habitants agglomérés à Rabastens, qui est la seconde ville de l'arrondissement. Rabastens se signale par Notre-Dame du Bourg, son intéressante église des XIIIe et XIVe siècles, ses vieilles églises de Saint-Michel et de Saint-Pierre, son château de la Castagne, ses vieilles demeures, et, à distance, par son château de Saint-Géry, moderne sur ruines anciennes. Camp gallo-romain (?) de Confoulens (c'est-à-dire confluent), à la rencontre de l'Agout et du Tarn ; non loin de là église romane de Saint-Vaast. Église de Grazac (XIIe et XVe siècles). Château de Mézens, du XIIIe siècle, avec deux tours de 30 mètres, en fort bon état de conservation. Souterrains-refuges à Loupiac.



Vue générale de Lisle.



Lisle : La Place.



Le Chateau de Salvagnac.
Édifice du XVIIe siècle (avec restes plus anciens). On en a fait un petit collège.



Vue générale de Rabastens.
Rabastens fut *Rapistagnum*. Cette ville de briques dorées par le soleil s'avance sur la rive droite du Tarn par des maisons sur hautes terrasses; elle a son site à 115 mètres d'altitude.

Limitrophe, à l'Ouest et au Nord, des départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, le Canton de Salvagnac allonge, entremêle des collines oligocènes dont la plus élevée celle de Gabachou, tout au Nord du territoire; elle monte à 278 mètres d'altitude, non loin du château de Terride. Les rus sans force estivale de ce pays inondé de soleil vont à la rive droite du Tarn, surtout par le Tescou, gros ruisseau inégal qui a son embouchure dans la ville de Montauban. Ce long ruisseau quitte le Tarn environ 120 mètres au-dessus des mers. Ainsi ce territoire est une contrée relativement basse et chaude, une aimable contrée de bons fruits et de bons vins.

12,505 hectares y sont le douaire de 8 communes où la population décroît très vite, comme dans tout ce Midi, béni du ciel, maudit des hommes; de 5,818 résidents au recensement de 1872 elle est descendue, à celui de 1906, à 4,346 personnes, soit en moins 1,472 ou un tout petit peu plus d'un quart. 427 habitants seulement sont concentrés au bourg de Salvagnac.

Beauvais et Saint-Urcisse sont deux villes régulières, deux bastides qui n'ont guère prospéré : il n'y a que 137 personnes dans la première de ces « villes » tirées au cordeau, et que 147 dans la seconde. Église du XVe siècle à Montgaillard. Manoirs de Beauvais (XIVe siècle), de la Sauzière-Saint-Jean (XVe et XIXe siècles), de Saint-Urcisse, fort bel édifice du XVIIIe siècle.

Arrêté au Nord et à l'Ouest par le département du Tarn-et-Garonne, le Canton de Vaour tient les deux rives de l'Aveyron dans les magnifiques défilés jurassiques de Penne. A ce jurassique, aux apics, aux craquelures pittoresques confinent, dans le Midi du canton, des terrains triasiques et des roches permiennes où la forêt de la Grésigne s'est enracinée (dans le canton de Castelnau-de-Montmiral) : au-dessus de Vaour un tertre arrive à la belle altitude de 509 mètres ; l'Aveyron abandonne le canton et l'arrondissement par une centaine de mètres au-dessus des mers.

Sur 10 communes, sur 13,484 hectares, ce territoire a vu son peuple diminuer de 1,461 personnes entre 1872 et 1906; il a passé de 4,948 à 3,487, soit un déficit de tout près de 30 pour 100. Vaour ne compte que 239 habitants agglomérés, contre 278 à Penne.

Penne est fort beau site rocheux (Penne veut dire : roche) et un lieu fort intéressant pour l'antiquaire et l'historien ; magnifiques restes d'un château fort des XIIe et XVe siècles ; porte médiévale ; église ogivale retouchée ; et, dans les environs, églises de Roussergues (romane), de Saint-Vergondin (romane ou ogivale), de Saint-Paul-de-Marniac (ogivale). Vaour offre un château des Templiers (XIIe-XVIe siècles) avec donjon roman bien conservé. Itzac a les ruines (XVe siècle) du manoir de Cailhavié et des demeures de la Renaissance. Milhars montre une église du XVIe siècle et un château du XVIIe siècle. Église du XIIe siècle à Laroque près Ratayrens. Vieux châteaux de Saint-Michel-de-Vax et de Marnaves (ogive et Renaissance), village qui garde des beaux restes de son enceinte murale. Dolmens sur les territoires de Roussayrolles et de Saint-Michel-de-Vax.



Le Tarn en aval de Rabastens.
Ici le Tarn a confisqué l'Agout; il aurait toute son ampleur s'il ne lui restait à boire les eaux du long Aveyron.



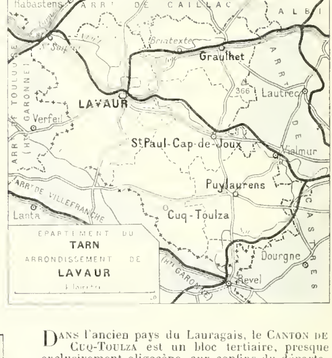
Le Chateau de Penne et l'Aveyron (Canton de Vaour).
Le bourg de Penne, qui n'a plus que 278 habitants agglomérés, fut une place forte sur une roche riveraine de l'Aveyron.

Arrondissement de LAVAUR.

L'ARRONDISSEMENT DE LAVAUR est la moindre des quatre circonscriptions sous-préfectorales du Tarn : avec ses 81,106 hectares, qui se divisent en 5 cantons et en 57 communes, il ne répond guère qu'aux 14 centièmes du département.

Il confine : de l'Est, à l'arrondissement de Castres ; du Nord, à celui de Gaillac ; de l'Ouest et du Sud-Ouest avec le département de la Haute-Garonne auquel il envoie toutes ses eaux par le Tarn. De cette rivière il n'a qu'un court tronçon, du confluent de l'Agout au passage dans cette Haute-Garonne par 87 mètres au-dessus des mers, ce qui est le lieu de niveau minimum, non seulement de la circonscription, mais aussi de tout le département. L'Agout y reçoit le Dadou, c'est le cours d'eau de Lavaur, abondamment pourvu par les torrents des monts de Lacaune et de la Montagne Noire. Il n'y a dans cet arrondissement aucune roche de haute antiquité ; le quaternaire, le pléistocène, l'oligocène y règnent. On est ici dans le bassin géologique d'Aquitaine, dans le pays du soleil, là où la vigne « réjouit le cœur de l'homme », là où l'on peut « rêver sous la treille et sous le figuier ». Pas de hautes, de froides altitudes ; le lieu supérieur, dans le canton de Graulhet, ne domine les Océans que de 366 mètres. De 51,462 résidents en 1872 l'arrondissement s'est diminué à 45,665 en 1906 ; soit 5,797 de moins ou un déficit de 11 à 12 pour 100 ; un seul canton y a augmenté, canton industriel, cela va sans dire, celui de Graulhet. Le lieu le plus peuplé du canton n'est pas Lavaur, qui réunit 4,069 urbains, mais Graulhet qui en groupe 5,912 ; viennent ensuite Saint-Sulpice (1,862), Puylaurens (1,331), Briatexte (823), Saint-Paul-Cap-de-Joux (554) : rien que 6 chefs-lieux de commune sur 57 qui soient supérieurs à 500 âmes.

En ce territoire des *Ruteni*, au voisinage des *Volques Tectosages* et des *Atacini*, il n'y a d'autres monuments que ceux de l'ère médiévale, anciennes églises, anciens châteaux, vieilles maisons, vieux ponts, ruines diverses ; mais rien n'y impressionne bien vivement. Six bourgades régulières, six bastides y datent du XIIIe ou du XIVe siècle : on les nomme Briatexte, Damiatte, Saint-Gauzens, Saint-Jean-de-Rives, Saint-Sulpice et Viterbe.



DANS l'ancien pays du Lauragais, le CANTON DE CUQ-TOULZA est un bloc tertiaire, presque exclusivement oligocène, aux confins du département de la Haute-Garonne (à l'Ouest).

Il s'incline vers un sous-affluent de la Garonne, le Girou, tributaire de l'Hers Mort, et ce Girou n'est guère plus vif et plus clair que cet Hers, riviérette terreuse ; il est à 170 mètres à peu près d'altitude à son passage en Haute-Garonne ; le tertre monte à 318 mètres près du village de Lacroisille.

Contrée plus fertile que pittoresque, pays des vins et des fruits, ce territoire où 11 communes se distribuent 10,764 hectares a perdu 1,195 résidents entre 1872 et 1906 : après la guerre de 1870-1871 il comptait 5,429 personnes ; trente-quatre ans après il ne lui en restait que 4,234, dont 128 seulement agglomérées au chef-lieu.

Eglise ogivale du XVIe siècle à Péchaudier. Manoirs de Bonnac près Cuq-Toulza, de Roquevidal (XIVe et XVIe siècles), de Montgey (XVe et XVIe siècles), d'Aguts (XVIIe siècle). Ruines du château de Mouzens.

BRIATEXTE : LE DADOU.

DANS un val pléistocène, entre coteaux oligocènes, le canton de Graulhet accompagne les menus détours du Dadou, le plus long des tributaires de l'Agout.

Les altitudes de ce territoire, qui est à la fois agricole et industriel, sont comprises entre les 120 mètres (ou moins encore) du bas du val du Dadou et les 366 d'une colline voisine du village de Missècle.

Ce canton riverain de la rivière dont on a dit qu'elle est l'équateur visible du département — car elle coule exactement d'Est en Ouest, exactement aussi au milieu du Tarn — ce territoire comprend 7 communes espacées sur 12,098 hectares.

Grâce à Graulhet la population y a augmenté. De 10,777 personnes en 1872 à 11,931 en 1906, le croît a été de 1,154 existences. Graulhet réunit 5,912 habitants, sur 8,377 dans la commune entière ; il y en a 823 à Briatexte.

Anciennes demeures et pont du XIVe siècle (ou du XVe) à Graulhet qui a, sur son territoire de 5,675 hectares, les restes du château de Roques et le château de [illegible] (XVIIIe siècle). Vieille maison à Briatexte. Ancienne église de Saint-Pierre-du-Bosèdes près Busque. Eglise de 1553 à Puybegon. Briatexte et Saint-Gauzens sont des bastides, cette dernière, séparée de Briatexte par le Dadou, a dans son voisinage l'église de Saint-Pierre-de-Monestiès (XVe siècle).




VUE GÉNÉRALE DE CUQ-TOULZA.



VUE GÉNÉRALE DE GRAULHET.



Vue générale de Lavaur.

Le Canton de Lavaur l'emporte en « vastitude » sur les 35 autres cantons du Tarn. Il étend ses 27,149 hectares vers l'Ouest jusqu'à la limite du département de la Haute-Garonne, sur des collines de tertiaire oligocène de 250 à 300 mètres environ d'altitude. Ses deux rivières sont l'Agout et le Dadou, chacun dans sa vallée quaternaire.

L'Agout y décrit des cingles formidables : celui qui se cintre à Lavaur même tourne pendant 7,500 mètres avec 2,000 de corde; celui qui commence à Lavaur décrit 9 kilomètres, l'isthme n'ayant pas 1,500 mètres : enfin le détour d'Ambres comporte 6 kilomètres pour 1,500 mètres en ligne directe.

L'Agout ayant humé en passant le Dadou s'unit au Tarn et quitte aussitôt le Tarn pour la Haute-Garonne par 87 mètres au-dessus des mers, ce qui est le lieu le plus bas du département.

Terres fécondes, climat soleilleux; forêt de Giroussens (750 hectares).

Inférieure d'un tiers à Graulhet comme habitants, Lavaur groupe 4,069 citadins (6,388 dans la commune, vaste de 6,282 hectares). Saint-Sulpice en compte 1,862. Bien que possédant le chef-lieu de l'arrondissement, ce canton de 19 communes a perdu 2,198 habitants depuis la grande guerre de 1870-1871 ; il a dégringolé de 18,258 personnes en 1872 à 16,060 en 1906.

Lavaur montre deux églises du XIVe siècle et deux beaux ponts modernes sur l'Agout. Grand tumulus à Marzens. Eglises de Lugan et de Saint-Agnan (en partie romanes), de Viviers-lès-Lavaur (XIVe siècle), de Saint-Sulpice (clocher du XIVe siècle), de Giroussens (XVe siècle), de Marzens (parties du XVe siècle), de Belcastel (ogival), de Montcabier (Renaissance). Comme manoirs debout ou écroulés, ruines des châteaux de Saint-Sulpice (en partie du XIIIe siècle), de Villeneuve-lès-Lavaur (XVe siècle) et de Giroussens. Manoir de Reignan (XVe siecle) aux environs de Marzens



Lavaur : Le Viaduc.



Près de Lavaur : L'Agout.





Giroussens et l'Agout.



VUE GÉNÉRALE DE PUYLAURENS.
Du haut de son aigueverse entre le Girou et le Sor, donc entre la Garonne et le Tarn, Puylaurens voit des Cévennes aux Pyrénées.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX.
En réalité Saint-Paul-Cap-de-Joux ne fait qu'un avec Damiatte, située sur la rive opposée de l'Agout. L'altitude du lieu est de 150 mètres.

BORNÉ au Midi par le département de la Haute-Garonne, le CANTON DE PUYLAURENS terminait au Nord l'ancien pays du Lauragais. Il a son culmen à Puylaurens même, son chef-lieu, par 350 mètres au-dessus du niveau des mers, et son endroit infime à 160 mètres environ, dans la vallée du Sor, qui est un fils de la Montagne Noire ; ce tributaire de gauche de l'Agout, torrent véhément dans les hauts, est plus calme aux environs de Puylaurens. Le miocène, l'oligocène, le pléistocène donnent ici de superbes récoltes sous le franc soleil de la belle « Occitanie », dans le bassin d'Aquitaine, qui est une terre féconde en moissons et stérile en hommes.

Stérile en hommes, cette joyeuse Aquitaine : aussi la dépopulation sévit-elle dans les 10 communes de ce territoire de 14,617 hectares. De 10,041 personnes après les désastres de la guerre franco-allemande, son nombre d'hommes est tombé à 7,750 trente-quatre ans après, au recensement de 1906 : soit en moins 2,291 individus, soit encore un déchet de 22 à 23 pour 100. Puylaurens groupe 1,331 citadins.

Puylaurens se rattache au passé par les ruines de son manoir féodal, son église en partie du XIVe siècle, son ancienne halle en bois. Ancien prieuré de la Rode, près Lempaut. Vieux manoirs de Las Cazes près Blan, de Lasserre près Cambounet-sur-le-Sor, du Gua près Lescout, de Roquefort (XIVe siècle), de Padiès (XIIIe et XVIIe siècles), ces deux derniers près Lempaut.

DANS le CANTON DE SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, l'Agout s'en va vers le Nord-Ouest, vers le Tarn dont il est le maître affluent avec l'Aveyron ; il abaisse ici son niveau à quelque 125 mètres, tandis que la plus élevée des collines du territoire atteint 329 mètres, à Cabanès, sur l'aigueverse entre l'Agout et son plus long tributaire, qui est le Dadou.

C'est une contrée géologiquement fort jeune, on dirait presque récente. Ce sont en effet l'oligocène et le pléistocène qui s'y partagent un territoire de 14,504 hectares auquel ont droit 10 communes.

Atteint, lui aussi, par la dépopulation, ce canton avait 6,957 habitants au recensement de 1872 ; celui de 1906 n'en a plus trouvé que 5,690 ; c'est 1,267 de moins ou 18 à 19 pour 100 de déficit ; c'est à croire que la dernière heure du peuple de Saint-Paul aura bientôt sonné. 554 personnes font séjour au chef-lieu.

Damiatte et Viterbe sont deux bastides ou villes régulières. Pratviel offre une grotte préhistorique, Prades, une église en partie du XIIIe siècle et son vieux manoir du Tours, Magrin les débris d'un château de la Renaissance.





L'AGOUT A SAINT-PAUL.
La belle rivière est ici franchie, de Saint-Paul à Damiatte, par les trois arches d'un pont.



CAMBOUNET (Canton de Puylaurens).
Cette riviérette qui tombe d'une écluse, c'est le Sor, en route pour sa fin dans l'Agout.

DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE.

Le Département du Tarn-et-Garonne, l'un des moindres de France, n'a pas plus de 372,000 hectares, soit à peu près les trois cinquièmes du département moyen et seulement le 114e environ de la France ; il n'est même pas huit fois plus grand que le minime département de la Seine.

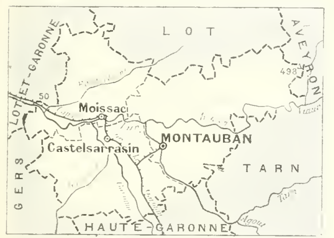
Cet ensemble de 3 arrondissements, de 24 cantons de 195 communes, est enfermé entre six départements. Comme frontières, il confine à l'Aveyron à l'Est, au Tarn au Sud-Est, à la Haute-Garonne au Sud, au Gers et au Lot-et-Garonne à l'Ouest, enfin au Lot du côté du Nord.

Il est coupé dans les environs de Montauban par le 44e degré de latitude septentrionale et par le 1er degré ouest du méridien de Paris

Il fait partie du bassin géologique dit bassin d'Aquitaine, à toucher notre Massif Central, grand noyau résistant de la France. C'est un pays relativement neuf, cosmiquement parlant.

Ce qu'on y rencontre de plus vieux, c'est, à toucher les départements du Lot et de l'Aveyron, un tout petit espace occupé par des grès triasiques ; puis, en descendant l'escalier des temps, il y a le jurassique du Causse de Saint-Antonin, qui est un prolongement méridional du Causse de Villefranche ; ensuite, et c'est là presque tout le territoire, s'étendent des plateaux, des coteaux tertiaires, surtout oligocène ou pléistocène, et du quaternaire.

Tout cela se déroule à de très faibles altitudes : les 498 mètres de la frontière de l'Aveyron ne sont qu'un accident ; la majeure partie du pays se tient à 300, à 200, et moins encore, avec 50 d'altitude minima, au lieu où la Garonne passe de Tarn-et-Garonne en Lot-et-Garonne. En cet endroit, le fleuve s'est grossi, dans le département, du Tarn augmenté de l'Aveyron et de quelques riviérettes sans consistance et sans abondance, fors en crues, celles-ci ne comptent guère pour l'abondance et la pérennité des eaux du fleuve, mais le Tarn augmente notablement la grande rivière de Toulouse.

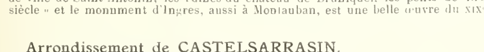


Ce pays magnifique de beau climat, de sol très fertile, d'extrême richesse, est aussi l'un de ceux qui se disputent en France l' « honneur » de posséder le Pôle de l'infécondité des familles. De 221,610 « tenanciers » au dénombrement d'après la guerre franco-allemande, en 1872, il a été réduit à 188,553 par le recensement de 1906. Soit un recul de 33,057 ou de 15 pour 100. Le dénombrement de 1911, non moins fatal, l'a ramené à 182,537, ou 6,016 existences de moins et perte de 39,073 ou de 17 à 18 pour 100 depuis nos grands désastres : à ce compte-là la « fin finale » des « Tarn-et-Garonnais » n'est guère éloignée.

Montauban comprenant 16,813 habitants agglomérés (sur 28,688 dans toute la commune), il y en a 4,523 à Moissac, 3,189 à Castelsarrasin, 2,932 à Caussade, 2,659 à Beaumont-de-Lomagne, 2,594 à Valence. Parmi les 195 communes du département, une quinzaine réunissent plus de 1,000 âmes autour de leur mairie ; une trentaine environ en ont plus de 500.

Constitué en 1808 aux dépens de six départements, fait de Quercy, de Rouergue, d'Agénais, de Lomagne, d'Armagnac, ce pays eut antan pour tenanciers, des *Cadurques*, des *Rutènes*, des *Tascons*, des *Volques Tectosages*, des *Lactorates*, des *Nitiobroges*. Le principal oppidum fut ici *Cosa*, au Nord de Montauban.

Divers autres oppida, dont profitèrent plus tard des châteaux, des bourgs se montrent çà et là, ainsi que des mégalithes, des tombelles, des grottes préhistoriques, de nombreux souterrains-refuges. Il y a des débris romains, mais ce ne sont presque toujours que de simples vestiges. Quant au moyen âge, on le voit à peu près partout ; ses plus belles expressions sont l'église et le cloître de Moissac, l'hôtel de ville de Saint-Antonin, les ruines du château de Bruniquel, les ponts de Bruniquel et de Montauban. La grande place de Montauban honore le « grand siècle » et le monument d'Ingres, aussi à Montauban, est une belle œuvre du XIXe.



Arrondissement de CASTELSARRASIN.

L'Arrondissement de Castelsarrasin est le second en grandeur parmi les trois qui composent ce tout petit département ; ses 121,496 hectares l'égalent aux 32 ou 33 centièmes du Tarn-et-Garonne. Divisé en 7 cantons, en 82 communes, il a pour bornes : au Sud le département de la Haute-Garonne ; à l'Ouest, celui du Gers ; au Nord l'arrondissement de Moissac ; à l'Est, celui de Montauban.

Occupant le Sud-Ouest du Tarn-et-Garonne, il appartient au bassin géologique de l'Aquitaine, et a ce qu'il y a de plus jeune en France et dans les cinq parties du monde.

Il relève en effet, ce pays, des alluvions modernes, du quaternaire, du pléistocène avec îlots oligocènes ; rien que des terrains tertiaires d'un bout à l'autre bout ; pas le moindre terrain secondaire ; encore moins de roches archéennes. Mais ce que la contrée perd en grandeur, en pittoresque, elle le regagne en belle fertilité ; c'est une heureuse contrée de fruits, de vins, de moissons, et, comme dit l'Allemand, une de ces régions où l'on vit comme le bon Dieu en France.

Point de grandes altitudes non plus dans ce petit pays : la Garonne y descend à 55 mètres ou moins encore, et la plus élevée des collines n'atteint que 289 mètres entre Beaumont-de-Lomagne et les frontières de la Haute-Garonne. Le fleuve s'y agrandit très notablement du fait de la rencontre du Tarn ; en revanche, ils doit très peu à deux rivières, mieux vaut dire à deux longs ruisseaux, la Gimone et l'Arrats, qui viennent des cailloux roulés du plateau de Lannemezan ; l'une et l'autre n'ont en été que l'eau pyrénéenne dont les pourvoit le célèbre canal de la Neste, qu'on a si sagement, si heureusement calculé pour soutenir en temps estival le volume de ces pauvres cours d'eau.

Cet arrondissement purement agricole est de moins en moins habité, comme tout le Tarn-et-Garonne, et, en général, le bassin d'Aquitaine, pourtant si privilégié comme sol et comme climat.

Des 66,551 résidents constatés par le recensement de 1872, il est descendu en 1906 à 56,615 seulement : soit une perte de 9,936 ou de 14 à 15 pour 100.

Castelsarrasin compte 3,189 habitants agglomérés, Beaumont-de-Lomagne 2,659, Grisolles 1,846, Montech 1,474, Finhan 1,180, Verdun-sur-Garonne 1,173, Saint-Nicolas-de-la-Grave 1,004. 11 seulement de ses 82 communes réunissent plus de 500 personnes autour de l'Hôtel-de-Ville de leur humble ou plus qu'humble chef-lieu.

Il y eut ici, avant Rome, des *Volques Tectosages*, des *Rutènes*, des *Lactorates*. Monuments d'âge inconnu : dolmen de Gensac, oppidum de Montgaillard et autres, tombelles. Débris et vestiges romains ; quelques églises romanes en tout ou en partie, ou bien ogivales. Manoirs et ruines de manoirs, mais rien qui soit vraiment beau ou seulement vraiment curieux. Trois bastides ou villes bâties d'un jet au XIIIe siècle : Labastide-du-Temple, Cordes-Tolosanes, Angeville.



Beaumont-de-Lomagne.
Cette ville régulière, bâtie vers la fin du XIIIe siècle, au lieu dit Aubède, est riveraine de la Gimone, par 135 mètres au-dessus des mers.



La Gimone, près de Beaumont. Elle s'approche ici de la Garonne ; elle a toute sa grandeur, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit bien grande.

Le canton de Beaumont-de-Lomagne touche du côté du Sud au département de la Haute-Garonne, du côté de l'Ouest à celui du Gers. Le miocène, le pliocène, le pléistocène sont la matière de ses collines orientées vers le Nord-Est comme l'est son maître cours d'eau, la Gimone : cet affluent de gauche de la Garonne a son lieu de départ dans les froides bruyères du plateau de Lannemezan.

Cette Gimone serait à peu près vide en saison sèche sans les 465 litres par seconde d'eau puisée dans les Pyrénées que lui verse un des embranchements du fameux canal de la Neste ; elle s'abaisse dans le canton à 100 mètres d'altitude ou un peu plus. Par contre, une colline voisine d'Escazeaux se lève à 289 mètres. Ce n'est guère, mais l'arrondissement n'a rien de plus culminant.

Territoire dont le surnom indique qu'il fit partie de l'ancien pays de Lomagne, il est le plus méridional du département avec celui de Grisolles. C'est aussi le plus étendu des 24 cantons du Tarn-et-Garonne, après celui de Saint-Antonin, avant celui de Lauzerte. Il comprend 22,386 hectares, en 18 communes peuplées ensemble de 9,215 habitants en 1906 contre 11,795 en 1872. C'est une perte de 2,580 existences humaines, soit de près de 22 pour 100 en trente-quatre années. 2,659 personnes vivent à Beaumont-de-Lomagne.

Beaumont-de-Lomagne, bastide de l'an 1279, offre une église du début du XIVe siècle avec fortifications du XVe et l'antique demeure où naquit Fermat. Lamothe-Cumont, voisin du menhir de Pierre Sourde et du château du Grès (XVIe siècle), montre des souterrains-refuges, un vieux château, une église et des demeures du XIIIe siècle. Tombelles près de Glatens ; église de Larrazet (XIIIe et XVe siècles) ; ruines de l'enceinte de Maubec ; manoirs de Larrazet (commencement du XVIe siècle) et des Fours près Gimat (XVIe siècle).

Dans le Canton de Castelsarrasin la plaine règne exclusivement, le long de la rive droite de la Garonne, du canal latéral à la Garonne et de la rive gauche du Tarn. Plaine monotone, mais éminemment fertile où le culmen des ondulations et ressauts de la campagne n'arrive qu'à 92 mètres d'altitude, le fleuve descendant à 62. Le pléistocène, le quaternaire sont les seuls terrains de cette contrée démesurément jeune, géologiquement parlant, où les ruisseaux et ruisselets tracent des fossés vides en été ; mais la Garonne est un beau fleuve et le Tarn une forte rivière.

La ville ayant gagné quelque peu, le canton se trouve avoir 420 habitants de plus : 10,313 en 1906, contre 9,893 en 1872 ; c'est avec les deux cantons de Montauban le seul des 24 du département du Tarn-et-Garonne qui n'ait pas diminué, dans l'ensemble de 6 communes, sur un domaine de 10,900 hectares, 5,189 personnes sont groupées à Castelsarrasin, sur 7,496 de population totale.

Castelsarrasin possède une église du XIIIe siècle, une autre du XVe, une troisième, en ruines, du XIVe et une maison de ce même XIVe ; plus dans la campagne, le vieux camp de Gandalou. On visite un tumulus à Toulvieu près d'Albefeuille. Il y a des vestiges gallo-romains à Meauzac. Labastide-du-Temple est une ville régulière, une bastide du XIIIe siècle restée menu village.



Place et Halle de Beaumont.
[illegible] d'une place à arcades.



Castelsarrasin : La Promenade.
Ici comme un peu partout le boulevard a remplacé les remparts.



La Garonne, près de Castelsarrasin.



Castelsarrasin : Avenue de Moissac.



Castelsarrasin : L'Église Saint-Sauveur.



La Gimone, près de Castelsarrasin.



VUE GÉNÉRALE DE GRISOLLES.
Ce chef-lieu de canton longe le canal latéral à la Garonne, à moins d'une lieue de la rive droite du fleuve. Altitude, 110 mètres.



POMPIGNAN. — LE BOURG ET LE CHATEAU.

LIMITÉ à l'Est et au Midi par le département de la Haute-Garonne, le CANTON DE GRISOLLES accompagne la rive droite de la Garonne que le canal latéral suit à droite, à quelques kilomètres de distance ; il suit aussi la rive gauche du Tarn. Allant ainsi du fleuve à l'un de ses grands tributaires, il est fait de grandes plaines d'alluvions et de collines tertiaires (oligocènes ou pléistocènes) où triomphe la vigne. Ces collines ont pour plus haute expression les 162 mètres du tertre de Canals, tandis que 80 mètres environ sont l'altitude des bords de la Garonne.

Avec le canton de Beaumont-de-Lomagne, et même un peu plus que lui, c'est le territoire éminemment méridional du Tarn-et-Garonne. Il s'étend sur 11,958 hectares occupés par 11 communes peuplées de 6,966 personnes en 1906, contre 7,624 en 1872 : c'est un déficit de 628 existences. Grisolles compte 1,846 habitants agglomérés.

Débris, vestiges gallo-romains à Nohic. Eglise de Dieupantale, en partie romane sur substructions d'un temple romain, près de souterrains-refuges et d'une motte féodale; portail du XIIe siècle à l'église romane de Grisolles; ruines de l'abbaye de *Lumen Dei* près Fabas. Vieux manoirs de Montfourcaud près Bessens (en ruines) et de Pompignan.

LE CANTON DE LAVIT-DE-LOMAGNE, dans le vieux pays féodal de la Lomagne, se heurte à l'Ouest au département du Gers, contrée où se prolongeait et s'achevait jadis ladite Lomagne. C'est l'Arrats qui sépare ici les deux départements; l'Arrats, longue rivièrette qui n'a d'autre courant en été que celui des 465 litres par seconde tirés du canal de la Neste. Ainsi c'est une onde pyrénéenne froide qui coule dans ce territoire essentiellement et uniquement tertiaire où le minimum d'altitude est de 70 mètres ou un peu moins, dans le val du susdit Arrats et où le maximum atteint 250 mètres, près du village de Maumusson.

Avec celui d'Auvillar, ce canton, où domine la vigne, est le plus occidental du département de Tarn-et-Garonne Ses 16,139 hectares où se suivent 14 communes entretenaient 6,954 personnes aussitôt après la guerre de 1870-1871 : le recensement de 1906 s'est fermé sur 5,095 seulement, dont 804 groupées au bourg de Lavit-de-Lomagne. C'est une perte grave, énorme, qu'une diminution de 26 à 27 pour 100 en 34 années.

Souvenirs du temps celtique à l'oppidum de Tuco près Montgaillard : du temps romain au camp de la Motte près Castérat-Bouzet. Eglises de Mansonville (XIe, XIIe, XVe siècles), du Grazas près Mansonville (romane), de Castérat (XIIe et XIVe siècles). Vieux châteaux de Gramont (XIVe et XVIe siècles), de Lachapelle, de Marsac (en ruines) et de Poupas (également ruiné).



VUE GÉNÉRALE DE LAVIT-DE-LOMAGNE.
Ce [illegible] bourg cantonal se [illegible] colline, à 217 mètres au-dessus des mers, au-dessus de rus tendant à la Garonne.





VUE GÉNÉRALE DE MONTECH.



SAINT-NICOLAS : CONFLUENT DU TARN ET DE LA GARONNE.

DANS le CANTON DE MONTECH, on va de la rive droite de la Garonne à la rive gauche du Tarn, en plaine ou sur des coteaux pléistocènes ; entre les deux rivières s'avance en lignes droites le canal latéral à la Garonne, uni au Tarn par l'embranchement de Montech. Le fleuve y descend à 70 mètres environ ; il est plat, il a tendance à divaguer, à entourer des îles assiégées entre temps par d'énormes crues. Le culmen du territoire, 128 mètres, se trouve dans la forêt de Montech dont les 9 dixièmes consistent en chênes. Bloc de 9 communes dispersées sur 16,643 hectares, ce territoire a déchu de 1,221 unités entre 1872 et 1906. Aussitôt après la guerre de 1870-1871 il se trouva peuplé de 10,569 personnes ; au recensement de 1906 il en avait 1,221 de moins, soit seulement 9,348 dont 1,474 groupées à Montech, 1,180 à Finhan, 616 à Escatalens et 535 à Saint-Porquier.

Montech se recommande par une église des XIVe et XVe siècles et, à quelque distance, par le vieux château de Cadors et la tour de Lassalle. Tumulus à Escatalens, à Montbartier et à Saint-Porquier. Ruines, ou mieux, vestiges romains au Palais près Escatalens, à Finhan, à Saint-Porquier (à supposer que son camp soit bien de l'époque gallo-romaine). Eglise du XIVe siècle à Finhan ; restes de la commanderie de Lavilledieu, village dont on admire l'orme séculaire. Mottes féodales et souterrains-refuges à Montbartier ; château du XVIIe siècle à Montbeton.

LE CANTON DE SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE assiste au confluent de la Garonne et du Tarn ; le fleuve y descend à l'altitude de 55 mètres, et la plus élevée des collines y atteint 228 mètres près de Gensac. La campagne riveraine, ample et féconde, est une alluvion créatrice ; les coteaux sont de tertiaire pléistocène ; la vigne y prospère ; en somme, pays plantureux.

Il déroule 15 communes sur 16,089 hectares, avec 7,563 résidents, dont 1,004 groupés au chef-lieu : au recensement de 1872 on y compta 9,623 habitants : c'est donc 2,060 unités en moins d'un recensement à l'autre : soit plus de 21 centièmes de perte.

Ce canton possède deux bastides de la seconde moitié du XIIIe siècle, Angeville et Cordes-Tolosannes. Eglise du XVe siècle à Saint-Nicolas-de-la-Grave ; ruines de l'abbaye de Belleperche (XIIe et XVIIe siècles). Mottes féodales à Castelmayran près de Cordes-Tolosannes. Comme souvenirs d'âge indéterminé, dolmen et camp de Baragne près Gensac ; tumulus de Coutures. Manoir de Terride (XIIIe et XVe s.) près Labourgade.

HEURTÉ au Midi par la Haute-Garonne, le CANTON DE VERDUN-SUR-GARONNE livre passage au fleuve qui a nommé ce département, fleuve auquel courent des ruisseaux que la sécheresse épargne peu. La Garonne, déjà très différente de la rivière encaissée d'en amont de Toulouse, s'égare, large et sans profondeur, dans une vallée d'alluvions où elle s'abaisse à 72 mètres ; les coteaux de tertiaire pléistocène reconnaissent pour cime culminante un tertre de 250 mètres voisin de la frontière, près de Beaupuy. Sol fertile ; prédominance de la vigne ; extinction croisssante des familles.

Sur 19,965 hectares, les 9 communes de ce territoire entretenaient ensemble 10,093 personnes en 1872 ; et le recensement de 1906 n'en a plus constaté que 8,115, dont 1,173 groupées au chef-lieu, et 746 à Mas-Grenier. C'est là un déchet de 1,978 unités ou de près d'un cinquième.

Oppidum gaulois aux Pourroutous près Mas-Grenier. Eglises de Verdun (XIIIe siècle), de Saint-Sardos (beau portail roman), de Bouillac, de Bourret. Ruines de l'abbaye de Grandselve près Bouillac ; vestiges de l'abbaye de Mas-Grenier. Restes des vieilles murailles de Verdun.



VERDUN : LA PORTE DE L'HORLOGE.



VUE GÉNÉRALE DE VERDUN.



BOURRET : CONFLUENT DE LA TESSONNE ET DE LA GARONNE (C^on de Verdun).

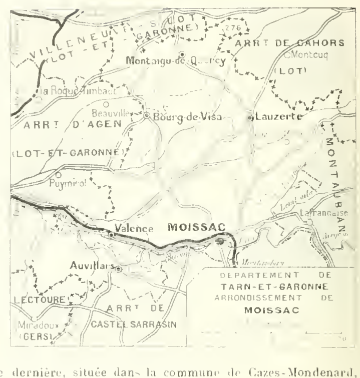
Arrondissement de MOISSAC.

L'Arrondissement de Moissac occupe le Nord-Ouest du Tarn-et-Garonne, entre le département du Lot à l'Est et au Nord, le département du Lot-et-Garonne à l'Ouest, le département du Gers au Sud-Ouest, l'arrondissement de Castelsarrasin au Midi, celui de Montauban à l'Est. Notablement plus petit que les deux autres circonscriptions sous-préfectorales de Montauban et de Castelsarrasin, il n'a que 87,624 hectares, soit des 23 aux 24 centièmes du département. Il est formé de 6 cantons et de 50 communes.

La Garonne, accompagnée d'un canal latéral, y abaisse à 50 mètres environ le niveau de sa vallée alluvionnaire ; elle boit le Tarn, affluent de première grandeur, l'Arrats, maigre rivière issue des Landes du Lannemezan, la Barguelonne, gros ruisseau, semblable à la Séoune que le fleuve absorbe plus bas, en Lot-et-Garonne. Les plateaux et coteaux uniformément tertiaires, atteignent au plus haut 276 mètres, dans le canton de Montaigu-de-Quercy. Le ruissellement a fini par les entailler fortement ; il y a tracé tout un réseau de vallons profonds, ou ravins, de petits cirques : d'où, en maints endroits, des sites grandioses, bien que ce pays de cultures, de vignobles, d'étroites prairies, n'ait rien des hauteurs et grandeurs de la montagne ; mainte colline s'y est déchirée en acropole.

Du premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 au dénombrement de 1906, ce malheureux pays, si heureux du fait de la nature, a perdu 11,471 habitants, étant descendu de [illegible] résidents à 42,558. C'est 21 à 22 pour 100 de moins. 4,523 personnes font séjour à Moissac, 2,704 à Valence, 1,166 à Lamagistère, 793 à Lauzerte, 791 à Auvillar, 527 à Montaigu-de-Quercy : ainsi parmi 50 communes rien que six bourgs au-dessus de 700 âmes.

Moissac a rang d'honneur en archéologie par une église d'avant le XIe siècle, par un cloître sans égal et par le splendide portail roman d'une autre église. Les *Volques Tectosages*, les *Ruthènes*, les *Tascons*, les *Nitiobriges*, les *Cadurques* qui se côtoyaient ici ont disparu sans traces bien visibles. Menhir de Pierre Sourde. Eglises romanes ou ogivales, ou les deux ensemble. Manoirs et ruines de manoirs. Cinq bastides du XIIIe ou XIVe siècle : Dunes, Valence, Montjoi, Castelsagrat, Mondenard : cette dernière, située dans la commune de Cazes-Mondenard, est restée un tout petit village sans intérêt.





Auvillar : Le Pont

Le Canton d'Auvillar touche, à l'Ouest, au département du Gers, par delà l'Auroue, riviérette sans onde estivale. Guère plus abondant était le long Arrats, ruisseau lannemezannais ; mais 465 litres par seconde à lui versés par le canal qui puise à la Neste, beau torrent pyrénéen, lui donnent maintenant une certaine consistance estivale. La Garonne, grossie plus haut du Tarn, appartient par sa rive gauche à ce territoire uniquement fait d'alluvions le long du fleuve, de pléistocène, avec îlots oligocènes sur le tertre. Les altitudes, fort modestes, de cette contrée de blé de vins, de fruits, montent d'un peu moins de 50 mètres dans le val garonnais à 219 mètres près de Sistels, à la frontière du Gers.

C'est, avec le canton de Lavit-de-Lomagne, le territoire du Tarn-et-Garonne le plus avancé vers le Couchant. Il case ses 9 communes sur 10,833 hectares où le recensement de 1906 a trouvé 1,710 personnes de moins que celui de 1872. De 6,577 individus au recensement d'après la guerre et la Commune, il est descendu en 1906 à 4,867 seulement, dont 791 concentrés au chef-lieu. C'est une perte de 26 pour 100. Auvillar se signale par les restes de ses murailles, son église des XIIe et XVe siècles, sa chapelle du XIVe. Autres églises curieuses à Donzac (clocher du XIIIe ou XIVe s.), à Dunes (XIIe et XVe), au Pin (XIIIe s.), à Saint-Cirice (XIIe et XIVe s.), à Saint-Michel et à Sistels, toutes les deux du XIIe siècle. Maison du XVe siècle et château du XVIe à Sistels. Beau château de Montbrison près Saint-Michel, là où le moyen âge eut un bourg qui n'est plus qu'un hameau. — Tombelles au Pin et à Latou près Saint-Loup. Dunes est une bastide de l'an 1269.



Auvillar : La Garonne



Auvillar : La Basse Ville.



VUE GÉNÉRALE DE BOURG-DE-VISA.

HEURTÉ, à l'Ouest, par le département du Lot-et-Garonne, le CANTON DE BOURG-DE-VISA s'incline avec la Séoune, la principale de ses riviérettes, vers la rive droite de la Garonne, qu'il est loin d'atteindre.

Territoire tertiaire, soit oligocène, soit miocène, il s'abaisse, au plus creux, à 90 mètres d'altitude, plus ou moins, dans le profond vallon de la Séoune susnommée, tandis qu'il monte à 273 au Puy de Saint-Gervais près du village de Touffailles. Le ruissellement y a creusé de pittoresques ravins et taillé de petites acropoles, comme en sont témoins les noms de Miramont et de Montagudet.

De 5,391 habitants en 1872, le canton de Bourg-de-Visa a dégringolé en 1906 à 4,066, dont 364 groupés au chef-lieu. C'est un déficit de 1,325 existences ou de tout près d'un quart, sur l'ensemble des 7 communes de son domaine de 11,353 hectares.

Il subit la loi commune à son département, à son ancienne province, à tout le Sud-Ouest, à presque toute la France, ce gai pays du bon soleil et des « jolis vins ».

On y distingue, plus ou moins bien, quelques débris de l'ère gallo-romaine à Saint-Romain près Fauroux et à Loubigeac près Brassac. A noter des églises du XIIIe siècle à Brassac, à Saint-Nazaire-de-Valentane, à Touffailles; église ogivale à Bourg-de-Visa. Il y a de vieux châteaux à Bourg-de-Visa (en ruines), à Brassac (XIIIe et XVIe s.), à Touffailles (ruiné). Dédales plus ou moins embrouillés de souterrains-refuges à Brouillol près Fauroux, à Miramont-du-Quercy, à Saint-Nazaire-de-Valentane.



FAUROUX PRÈS MIRAMONT.



BOURG-DE-VISA. LES ARCADES DE LA PLACE.

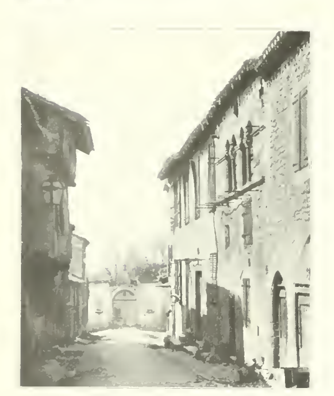


CHATEAU DE BRASSAC.



VUE GÉNÉRALE DE LAUZERTE.

[illegible] haut situé, domine d'un côté le sillon de la Petite Barguelonne, de l'autre il commande le val creux du Lendou ; ce ru s'unit à cette Petite [illegible]onne à 120 mètres en contre-bas de la colline couronnée par Montagudet, véritable « nid d'aigle ».



LAUZERTE : VIEILLES MAISONS.

Les maisons remontant au XIIIe siècle sont assez nombreuses à Lauzerte.

ARRÊTÉ au Nord-Est par la frontière du département du Lot, le CANTON DE LAUZERTE unit, en des vallons creux pratiqués par le ruissellement dans des collines oligocènes, les ruisseaux, de peu de consistance en été, qui forment la Barguelonne, long affluent de droite de la Garonne. Souvente fois pittoresque, du fait de ce ravinement, le pays s'élève des 90 mètres environ du confluent de la Grande Barguelonne et de la Petite Barguelonne aux 260 du moulin à vent de Pignère, près de Sauveterre et du département du Lot.

2.866 résidents de moins qu'en 1872, tel est le recul de ce pays de 10 communes sur 22,034 hectares. — C'est, comme aire, le troisième des 24 cantons du Tarn-et-Garonne, après ceux de St-Antonin et de Beaumont-de-Lomagne. Au recensement de l'an 1872, il comptait 8,201 habitants, et 7,934 seulement en 1906, dont 793, soit juste le dixième, sont concentrés au bourg de Lauzerte.

Lauzerte, qui montre des souterrains-refuges, un vieux manoir, une église du XIIIe siècle avec des maisons de la même époque, a dans son voisinage le menhir de Pierre Sourde et le château du Grès (XVIe siècle). Cazes-Mondenard, riche en souvenirs, possède sur son territoire les souterrains-refuges et les vestiges gallo-romains de Cazillac, la motte féodale de Marti-san, le vieux château remanié de Lauture, l'église et la crypte de Saint-Quentin, la bastide de Mondenard (XIIIe siècle), bourgade avortée. A Bonloc, église en partie du XIIe siècle. Vieux manoirs de Saint-Amans-de-Pellagal (en ruines), de Barry et du Brieil près de Belbèze.



LAUZERTE : LA PLACE.

Les « monuments » qui l'entourent ne rappellent guère l'époque de la fondation.



[illegible] DE LAUZERTE.



LAUZERTE : LA BARBACANE DU SUD.



MOISSAC ET LE TARN.
Moissac a deux eaux courantes dont l'une ne coule guère, qui est le canal latéral à la Garonne ; l'autre est la rivière du fameux Cagnon.



MOISSAC : L'ÉGLISE SAINT-MARTIN.
Edifice en briques du Xe siècle, sinon du IXe.

LE CANTON DE MOISSAC envoie la belle rivière de son chef-lieu, le Tarn, à la rencontre de la Garonne. Le canal latéral à la Garonne y traverse ledit Tarn, puis en suit la rive droite et développe ensuite ses biefs le long du fleuve languedocien et gascon. C'est un riche pays agricole, fait d'alluvions dans ses vallées, d'oligocène sur ses coteaux verts du pampre des vignes. Au Sud-Est de Montesquieu un tertre arrive à 203 mètres d'altitude ; la plaine du fleuve s'abaisse à 60 ou un tout petit peu plus.

Sur 8,218 habitants de population totale, la commune de Moissac, vaste de 8,626 hectares, concentre 4,523 personnes au chef-lieu. Quant au canton, fait de 7 communes sur 17,533 hectares, il avait 14,272 résidents en 1872 ; le recensement de 1906 l'a réduit à 12,181. C'est 2,091 de moins, ou une perte de 14 à 15 centièmes, en dépit de la possession du chef-lieu de l'arrondissement.

Moissac est justement célèbre chez les artistes et les archéologues par le merveilleux portail de son église Saint-Pierre, l'un des plus magnifiques témoignages de la sculpture romane ; par son cloître avec lequel ne rivalise que le cloître d'Arles ; par sa très vieille église Saint-Martin ; par ses maisons en bois des XVe et XVIe siècles. En dehors des monuments de cette ville, on note dans le canton des églises du XIIe siècle à Saint-Paul-d'Espis, du XIIIe à Saint-Jean-de-Cornac près Saint-Paul-d'Espis, des XIIe, XIIIe et XVe à Saint-Vincent-Lespinasse ; église ogivale de Malause. Ruines des manoirs de Saint-Vincent-Lespinasse et de Malause, bourg qui possède des ruines romaines et des souterrains-refuges. Vieux château et souterrains-refuges de la Chapelle-Lauzières, près Saint-Paul-d'Espis.



MOISSAC : L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.
Son très célèbre portail est du XIIe siècle.



MOISSAC : LE PONT.
Il lui faut près de dix arches pour traverser le Tarn.



MOISSAC : LE CLOITRE DE SAINT-PIERRE.
Sauf remaniements du XIIIe siècle, il remonte à 1100.



MONTAIGU. LE CHATEAU ET LE BOURG.

Sous la forme plus specialement française de Montaigu ou sous la forme méridionale de Montaigut, Montagut, il y a plus de vingt chefs-lieux de commune qui s'appellent ainsi : d'où la nécessité de surnoms. Montaigu-de-Quercy a son site ardu, pittoresque à l'altitude de 160 mètres environ.

LE CANTON « collinier » DE MONTAIGU-DE-QUERCY fait front à deux départements; au Nord il se cogne au territoire du Lot et du côté du Couchant il se heurte à celui du Lot-et-Garonne.

Ses plateaux et coteaux datent des temps tertiaires, soit oligocènes, soit miocènes : ils envoient leurs rus à la Petite Séoune dont la Grande Séoune envoie les eaux vers la rive droite de la Garonne. Le nom de Montaigu ou Montaigut indique à lui seul un pays où le ruissellement a dégagé du plateau des collines, des acropoles, dressé des talus, des escarpements, creusé des ravins où gazouillent faiblement et parfois se taisent des semaines et des mois, d'errants ruisseaux dont il arrive que les grands orages font des torrents subits. Au plus bas de ces ravines l'altitude est de 100 mètres à peu près; au moulin à vent de Lavergne, à 276 mètres au-dessus des mers, on est au plus haut de tout l'arrondissement de Moissac.

Ce plus septentrional des cantons de l'arrondissement couvre 13,830 hectares, en 6 communes, dont une, celle du chef-lieu, a 76 à 77 kilomètres carrés d'étendue, avec 527 habitants agglomérés sur 2,233 de population totale. Des 6,216 habitants du dénombrement de 1872 aux 4,487 de celui de 1906, le recul a été terrible : il s'est abaissé de 1,729 unités, soit des 27 à 28 centièmes.

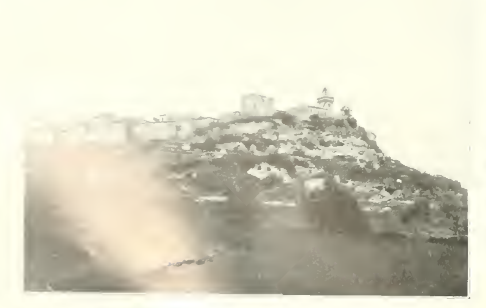
Vieilles églises du XIIe siècle à Saint-Amans, à Valeilles (portail du XIIe siècle), à Saint-Beauzeil (XIVe siècle). Ruines des manoirs de Saint-Beauzeil et de Nals près Saint-Amans.

LE CANTON DE VALENCE, arrêté au Nord et à l'Ouest par le département du Lot-et-Garonne, possède le lieu inférieur du département, là où l'abandonne la Garonne doublée de son canal latéral; ce lieu n'est qu'à une cinquantaine de mètres au-dessus des mers; tandis qu'en contre-haut de la Séoune, affluent de droite du fleuve, la colline de Perville atteint 192 mètres d'altitude.

Les coteaux de ce territoire contrastent fort avec sa plaine, faite d'amples alluvions quaternaires ou modernes; ils consistent en un tertiaire oligocène fort entamable : aussi le ravinement, conséquence du ruissellement, les a-t-il coupés, burinés, creusés en petits abîmes, dressés en acropoles pour châteaux féodaux; et de fait maints barons médiévaux en profitèrent pour s'y tailler une royauté locale.

12,051 hectares; 11 communes; 10,573 habitants en 1872 et rien que 8,823 en 1906; d'où une perte de 1,750 existences, soit de 16 à 17 pour 100. Valence groupe 2,594 citadins. Lamagistère en compte 1,166.

Ce canton possède trois bastides, villes bâties en une fois sur plan régulier au moyen âge : Valence, Castelsagrat, Montjoi. Diverses ruines romaines sur les territoires de Goudourville et de Montjoi : le puits de la place à arcades de Castelsagrat, sorte de profond abime, serait d'origine romaine. Souterrains-refuges à Gasques. On signale comme plus ou moins intéressantes les églises de Montjoi (romane), de Pommevic (XIIe, XIVe, XVIe siècles), de Goudourville (XIIe et XVe siècles), de Castelsagrat (XIIIe siècle), de Gasques et de Salles près Gasques (ogivale). Ruines d'une commanderie à Golfech. Restes des murailles de défense de Montjoi (XIIIe et XIVe siècles). Vieux manoir de Castelsagrat.



VUE GÉNÉRALE [illegible] (Canton de Montaigu).

Bourg de 257 habitants [illegible] Roquecor commande un éventail de petits vallons, du haut de [illegible] mètres d'altitude.



VALENCE.

Riveraine de la Garonne, c'est ici Valence-d'Agenais, en distinction de Valence-d'Albigeois, de Valence-en-Brie, de Valence-sur-Baïse.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN

Arrondissement de MONTAUBAN.

L'ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN est de beaucoup la plus vaste des trois circonscriptions sous-préfectorales du Tarn-et-Garonne. L'ensemble de ses 11 cantons, de ses 63 communes, embrasse 150,900 hectares, soit assez exactement les 43 centièmes du département. Il s'allonge du Nord-Est au Sud-Ouest entre le département du Lot au Nord, celui de l'Aveyron à l'Est, celui du Tarn au Sud-Est et les arrondissements de Castelsarrasin et de Moissac; après quoi il confine, au Sud, à la Haute-Garonne, enfin à l'arrondissement de Moissac à l'Ouest.

Dans les trois quarts de la presqu'île projetés par lui entre ces quatre départements du Lot, de l'Aveyron, du Tarn et de la Haute-Garonne, le pays de Saint-Antonin, de Caylus et un peu celui de Caussade, est ce qu'il y a de plus ancien géologiquement parlant dans le Tarn-et-Garonne : il y a là des grès, du trias et surtout des roches jurassiques continuant au Midi le Causse de Villefranche, ou de Limogne, ou encore de Cahors ; ce Causse porte ici le nom de Causse de Saint-Antonin, avec nom spécial de Frau ou de Grèzes entre l'Aveyron, la Bonnette et la Lère. On voit là ce qu'on voit sur tous les Causses : des pierres, des igues ou avens, des puits absorbants, de grandes et petites sources vives, des déserts de sécheresse en contraste avec la belle eau courante des vallées et des vallons. Tout le reste de l'arrondissement consiste en coteaux et plateaux ravinés de tertiaire, généralement oligocène, et en larges plaines ou étroits sillons quaternaires. Le Tarn boit tous les rus, toutes les rivièrettes, et la longue rivière de l'Aveyron. Il sort de la contrée par 65 mètres, soit 433 de moins que les 498 du voisinage de Castanet qui sont le culmen de l'arrondissement, comme du département.

Cette région, par endroits si fertile et même opulente, est chiche en appels à la vie, et son peuple s'en va vers le néant. Il se composait de 101,230 personnes en 1872, et de 89,580 seulement en 1906. C'est un recul de 11,650 ou de 11 à 12 pour 100. Montauban y possède 16,813 habitants agglomérés, Caussade 2,932, Septfonds 1,751, Saint-Antonin 1,699, Caylus 1,134. Sur 63 communes, il n'en est que 14 ayant plus de 500 personnes au chef-lieu. Occupé antan par des *Ruteni*, des *Volques Tectosages*, des *Tascons*, ces derniers eurent ici leur oppidum de *Cosa* non loin de la rivière de l'Aveyron, au Nord de Montauban. Autres sites de défense plus ou moins fortifiés par ces préancêtres. Nombreux dolmens ; tombelles. Grottes préhistoriques, souterrains-refuges. Vestiges romains, murs, substructions, vestiges de voies, inscription dans une église, etc. Nombreuses églises romanes ; églises ogivales ; ruines d'églises et de chapelles. Débris de châteaux forts en assez grand nombre. Hôtel de ville de Saint-Antonin, le plus vieux de France. Ponts de Saint-Antonin (XIIIe siècle) et de Montauban (XIVe siècle). Genébrières, Labastide-de-Penne, Lafrançaise, Montalzat, Réalville, Septfonds, Verfeil et Verlhac-Tescou sont des « villes neuves », des bastides du XIIIe ou du XIVe siècle.

DANS le CANTON DE CAUSSADE, un affluent de droite de l'Aveyron, la Lère reçoit les rus d'une région de tertiaire oligocène à sous-sol jurassique, la Lère elle-même coulant dans des alluvions quaternaires. Les collines que le ruissellement a dégagées, avec le temps, du plateau primitif ont parfois grande allure : elles ont fourni des sites à « nids » féodaux, — tel Mirabel — à des altitudes de 200 à près de 300 mètres. Dans la vallée de l'Aveyron, évadé des superbes défilés d'amont, l'on n'est guère qu'à 80 mètres au-dessus des mers. Tout le territoire n'est pas tertiaire : au-dessus de la rive gauche de la Lère des étendues pierreuses font partie de la Frau, qui relève du jurassique supérieur ; on nomme aussi les Grèzes cette région stérile, creusée d'igues ou avens, qui prolonge au Midi le Causse de Villefranche.

Les 11 communes de ce territoire se développent sur 19,882 hectares, avec 12,023 habitants, soit 457 de moins que les 12,480 du recensement de 1872. Sur ces 12,023 résidents il y en a 2,932 concentrés à Caussade, 1,751 dans le bourg industriel de Septfonds, 519 à Réalville.

Caussade est archéologique, intéressante par ses souterrains-refuges, ses maisons des XIIIe et XIVe siècles, son clocher du XIVe ; sa tour d'Arles (XIVe siècle) et, non loin, par son château féodal de Roches construit sur une motte qu'on suppose avoir été un oppidum celtique. Mirabel est aussi un lieu curieux avec souterrains-refuges, église des XVe et XVIe siècles, restes de l'abbaye de la Garde-Dieu (XIIIe siècle), pèlerinage de Notre-Dame des Misères ; chapelles des XVe et XVIe siècles, etc. Dolmens autour de Septfonds et de Saint-Cirq ; oppidum gaulois de Guillaynes près Monteils. Églises de Cayriech (romane), de Monteils à coupoles, du XIIe siècle, de Lavaurette (XIVe et XVe siècles). Chapelle de Saint-Benoît-de-Castres près Saint-Cirq (romane). Manoirs ruinés de Lavaurette et de Monteils. Réalville, qui se nomma d'abord Gardemont, et Septfonds sont des bastides.



RÉALVILLE : L'AVEYRON (Canton de Caussade).



VUE GÉNÉRALE DE CAUSSADE.



LA LÈRE A CAUSSADE.



CAYLUS : LE BOURG ET LE CHATEAU.
C'est un bourg pittoresque, au penchant et à la cime d'un coteau de 300 mètres d'altitude, au-dessus de la Bonnette augmentée du Livron.

Borné au Nord par le département du Lot, à l'Est par celui de l'Aveyron, le CANTON DE CAYLUS est, avec celui de Saint-Antonin, le seul du département du Tarn-et-Garonne qui remonte en histoire géologique plus haut que les temps tertiaires.

Il appartient en effet à l'ère jurassique, sauf quelques plaquements oligocènes. Sa riviérette, la Bonnette, affluent de l'Aveyron, s'en ressent : conformément à cette nature de roches, elle naît d'une forte source pérenne, réapparition d'un ruisseau avalé plus haut par un gouffre du Causse de Saint-Antonin ou Causse de Villefranche; elle reçoit mainte fontaine vive, notamment l'abondante fontaine de Livron. Elle abandonne le canton par 160 mètres d'altitude, tandis qu'une colline monte à l'altitude de 414 mètres, au Sud-Ouest du bourg de Saint-Projet.

Causse au-dessus de la rive gauche de la Bonnette, Frau ou Grèzes, solitude pierreuse trouée d'avens au-dessus de la rive droite, ce canton « caussenard » se développe sur une surface de 19,103 hectares, dont 9,890 appartenant à la seule commune de Caylus, l'une des 7 du territoire. 2,363 habitants de moins qu'au recensement de 1872, soit exactement une perte d'un quart. Il y avait ici 9,455 personnes après la guerre de 1870-1871 et l'on n'en a plus trouvé en 1906 que 7,092 dont 1,134 sont groupées au bourg de Caylus.

Caylus est notable pour les ruines de son manoir des XIIe et XIVe siècles, son église du XIVe, ses maisons des XIVe et XVe et, à distance, par la grande fontaine, les souterrains-refuges, la chapelle (XIIIe siècle) de Saint-Pierre-de-Livron ; Saint-Projet l'est pour la grande fontaine, parfois tarie, d'où sort la Bonnette, dans le cirque de Saint-Géry, pour ses avens, son dolmen de la Peyrade du Carteyron, son église (parties du XIIe siècle), son château (XVe siècle). Dolmen de la Trivalle près Loze. Grottes préhistoriques, église romane et donjon roman de la Capelle-Livron.

Au-dessus de l'immense plaine pléistocène et quaternaire où coulent la Garonne, le Tarn et l'Aveyron — c'est la très opulente plaine de Montauban — les collines tertiaires oligocènes du CANTON DE LA FRANÇAISE n'atteignent pas tout à fait 200 mètres d'altitude; elles s'abattent en raideur sur la rive droite de l'Aveyron, puis sur celle du Tarn quand il a reçu l'Aveyron, le plus long de tous ses tributaires. C'est par environ 65 mètres, surrection au-dessus du niveau des mers, que ce Tarn abandonne le canton en même temps que l'arrondissement : ainsi la hauteur des sites n'y paralyse point la fécondité du sol, non plus que la chaleur évaporatrice du soleil. Ce territoire aux belles vignes, aux bons fruits, aux riches récoltes, comprend en 4 communes 9,127 hectares et 4,864 habitants, dont 877 concentrés à Lafrançaise. En 1872 la population était de 5,826; elle a donc baissé de 962, ce qui revient à 16 ou 17 pour 100 : c'est comme à peu près partout dans ce superbe bassin d'Aquitaine, c'est le tribut du Minotaure. Lafrançaise, ou la Française — voilà l'orthographe rationnelle — est une bastide du XIIIe siècle, chef-lieu d'une commune de 5,073 hectares, ayant souterrains-refuges et vieille église de Lapeyrouse. Piquecos montre des vestiges romains, une église du XIIIe siècle, un manoir des XIVe et XVe. Souterrains-refuges à l'Honor-de-Cos et à Gaillardon près Montastruc.



LA VALLÉE DE LA BONNETTE.
Vallon [illegible] entre les [illegible] de rebord du Causse altéré.



VUE GÉNÉRALE DE LAFRANÇAISE.
A 195 mètres d'altitude, soit à 130 au-dessus du Tarn.



Vue générale de Molières.



Molières.

Bordé au Nord par le département du Lot, le Canton de Molières a pour déversoir final de ses ravins le Lemboulas (prabablement l'Emboulas), long plus que riche tributaire de droite du Tarn serpentant dans un remous de coteaux oligocènes. Fortement sculpté par les météores, avec grands creux, hauts talus, escarpements, sites de manoirs féodaux, peu de tertres y dépassent de beaucoup 200 mètres d'altitude, et le confluent du Lemboulas et de la Lutte n'est qu'à 85 mètres environ ; donc un pays « modéré ».

Territoire purement agricole, cet ensemble de 5 communes sur 12,568 hectares avait 6,340 habitants en 1872 et 4,956 seulement, dont 521 groupés dans Molières, au recensement de 1906 : c'est 1,384 de moins, ou 21 à 22 pour 100 de perte. Outre des souterrains-refuges, Molières offre les vieux châteaux de Cantemerle et d'Espanel. Vazerac montre aussi des souterrains-refuges avec une église du XIIIe siècle, et, à demi-lieue, les débris du puissant château fort de Blanzac ou Blauzac (XIVe et XVe siècles). Anciens manoirs d'Authy, de Labarthe, de Lisle près Puycornet.

Le Canton de Monclar-de-Quercy confine au département du Tarn du côté de l'Est. Il est constitué par le tertiaire, soit oligocène soit pléistocène. Au Midi son sol s'incline vers des rus et ruisselets du bassin du Tarn ; au Nord, par-dessus un faîte de 200 à 380 mètres de surrection au-dessus des mers, il s'avance jusqu'à la Vère, tributaire de gauche de l'Aveyron enfoui dans un défilé profond, presque obscur d'étroitesse ; de ce côté il va jusqu'à l'Aveyron lui-même, au pittoresque pays de Bruniquel. Cet Aveyron quitte le territoire par 65 mètres environ, au pied de beaux escarpements.

Sur 12,202 hectares distribués entre 5 communes, ce canton comprenait 5,520 habitants en 1872 ; au recensement de 1906 il n'en comptait plus que 4,123, dont 549 concentrés au chef-lieu. Le déficit est de 1,397 ou de plus d'un quart.

Bruniquel est un lieu remarquable par ses grottes préhistoriques, les grandes ruines de son château fort (XIe, XIIe siècles et Renaissance), celles de ses murs d'enceinte, ses maisons des XIIIe et XIVe siècles ; à une lieue de là dolmens de la Verrouille. Souterrains-refuges de Genébrières et de Belmontet. Oppidum (?) de Puygaillard. Genébrières est une ville régulière, une bastide du XIIIe siècle.

Vue générale de Bruniquel (Canton de Monclar-de-Quercy).



Vue générale de Montauban.

Montauban est très vaste commune de 13,530 hectares, une ville de 16,813 habitants agglomérés, sur 28,688 de population totale, au-dessus du Tarn, à l'eau trop souvent rouge ou rougeâtre, qui la divise en Montauban proprement dit et Villebourbon. Un superbe pont médiéval y traverse la rivière, pont en briques du commencement du XIVe siècle, long de 205 mètres, en 7 arches, et haut de 18. On y remarque surtout : la place Nationale, entourée d'arcades et bâtie d'un seul jet dans le premier quart du XVIIe siècle, le clocher de l'église Saint-Jacques (XIVe et XVe siècles); l'hôtel de ville (XIIIe ou XIVe et XVIIe siècles); nombre de demeures des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe siècles; et, comme beauté moderne, le monument d'Ingres, très belle œuvre du sculpteur Etex consacrée au plus illustre enfant de la ville. Montauban est le chef-lieu de deux cantons.

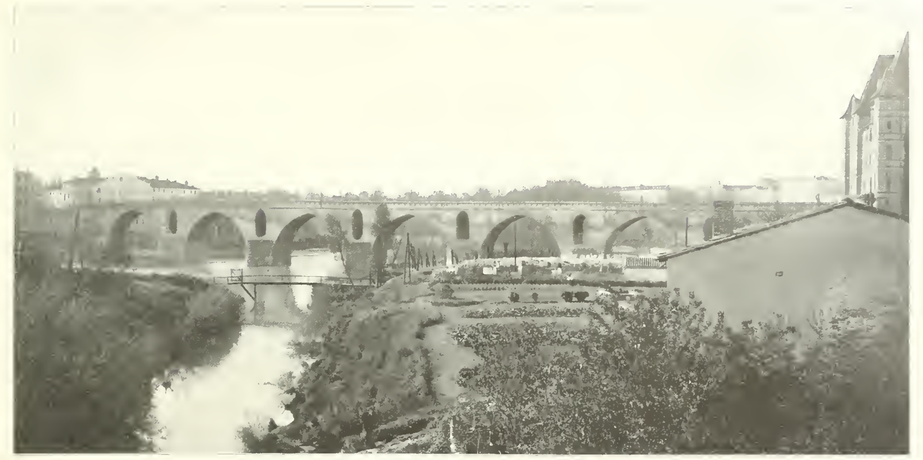
Le Canton de Montauban-Est unit deux communes rurales à sa part de la ville. En 1906 il comptait 12,784 habitants, sur 14,877 hectares. Lamothe-Capdeville offre des souterrains-refuges et une église du XIVe siècle ; non loin l'oppidum de Cos fut *Cosa*, la capitale des *Tascons*. Clocher du XIVe siècle à Villemade.

Le Canton de Montauban-Ouest, fait d'un quartier de la ville et d'une commune campagnarde, avait 17,433 résidents en 1906, sur 1,226 hectares. Léojac possède sur son territoire des souterrains-refuges et un cimetière gallo-romain.

Ensemble, les deux cantons de Montauban avaient 30,217 habitants en 1906, contre 27,409 en 1872, sur une aire de 16,103 hectares, en une opulente contrée plaine quaternaire et coteaux oligocènes dépassant, au Nord, le cours de l'Aveyron : là ils se lèvent en falaise au-dessus de la rivière, à 200 mètres d'altitude ; en plaine le Tarn descend à 68 mètres. Ainsi, de 1872 à 1906, les deux cantons ont crû de 2,808 unités. Ce sont les seuls du département du Tarn-et-Garonne qui aient augmenté durant les 34 années, avec celui de Castelsarrasin.



Le Tarn a Montauban.



MONTAUBAN : CONFLUENT DU TESCOU ET DU TARN.
Le Tescou, de peu d'abondance, tombe dans le Tarn en vue du grand pont.



MONTAUBAN : L'ÉGLISE NOTRE-DAME.

LE CANTON DE MONTPEZAT-DE-QUERCY confronte, au Nord, avec le département du Lot dont il reçoit le Lemboulas ou Emboulas, son maître ruisseau — c'est un assez mince affluent droit du Tarn. Ici le tertiaire oligocène du plateau a été fortement érodé, profondément fouillé, creusé par la pluie, par les météores : ainsi se sont dégagés de puissants sites féodaux, tels que Montalzat, Montpezat, Puylaroque, et autres acropoles que le moyen âge n'a pas utilisées. Ces « aires » des « hobereaux » se devinent souvent rien qu'à leur nom commençant par « Mont » ou par « Puy » qui est un équivalent méridional de Mont. Le Lembous ou Embous, qui est un tributaire du Lemboulas, abaisse à 120 mètres, plus ou moins, le niveau de son ravin ; un tertre atteint 323 au Nord de la Bastide-de-Penne.

6 communes installées sur 13,227 hectares entretenaient 6,956 occupants au recensement de 1872, et 1,745 de moins à celui de 1906, qui s'est résumé par 5,211 habitants seulement, dont 730 se sont concentrés au chef-lieu, contre 773 respirant l'air pur au bourg altier de Puylaroque. La diminution du peuple des domaines de Montpezat-de-Quercy est donc d'un quart environ.

Montpezat et ses alentours abondent en témoins du passé : curieuse église du XIVe siècle, débris de l'enceinte murale ; remarquables demeures des XIVe et XVe siècles ; église de Saux (XIIe, XVe, XVIIe siècles) et de Saint-Julien-de-Valgineste (XVe siècle). Puylaroque offre une église qui a des parties du XIIe siècle, une motte féodale, des maisons des XIVe et XVe siècles et, non loin, l'église de Sainte-Anne-de-la-Boulvène, qui possède une inscription romaine. Eglise romane et ogivale de Saint-Julien-de-Ladoux près Montalzat. Souterrains-refuges à Montfermier. Ruines des manoirs de Montfermier et de Lapenche. Labastide-de-Penne et Montalzat sont des villes régulières tracées en une seule fois, autrement dit : ce sont des bastides.



MONTPEZAT : LA PORTE.
Les murs d'enceinte de cette place forte (forte médiévalement parlant) remontent au XIVe siècle.



MONTPEZAT : LE QUARTIER DE L'ÉGLISE.
Montpezat a des homonymes dans les Basses-Alpes, dans l'Ardèche, [illegible] le Gers et le Lot-et-Garonne ; sa colline de 280 mètres tombe en raideur sur un ravin de [illegible].

Négrepelisse : La Tour.



Albias : L'Aveyron.
Albias, penché sur l'Aveyron, est un bourg de 281 habitants agglomérés.

Dans le Canton de Négrepelisse, l'Aveyron sort de ses merveilleux défilés jurassiques pour errer dans une vallée profonde encore, mais bien plus large, entre talus et non plus entre hautaines falaises.

La vallée du susdit Aveyron est commandée au Nord par le Causse de Saint-Antonin qui termine au Midi les pierrailles du Causse indifféremment dit Causse de Limogne ou de Cahors et, dans sa partie orientale, Causse de Villefranche. Elle est faite d'alluvions quaternaires où la rivière finit par n'être plus qu'à 80 mètres environ d'altitude; les collines, filles des temps tertiaires oligocènes, ont pour culmen 255 mètres, au Sud-Est de Vaissac, au faîte entre le Tarn au Sud et l'Aveyron au Nord. Plus du cinquième de la population de 1872 a manqué au recensement de 1906; le fait n'est pas rare en Occitanie : c'est à qui fera disparaître le plus vite sa famille de la scène du monde.

Ce canton de 7 communes, de 18,035 hectares (dont 4.921 pour Négrepelisse), comptait 9,502 résidents aussitôt après la guerre de 1870-1871, et en 1906 il n'y en avait plus que 7.495 (dont [illegible] au chef-lieu et 514 à Montricoux) : c'est 2,007 personnes de moins : ce qui revient à dire que ce petit pays a perdu le cinquième de ses tenanciers, tant catholiques que protestants. (Grandes tombelles et dolmens autour de Montricoux; dolmens autour de Cazals; souterrains-refuges à Saint-Étienne-de-Tulmont et à Vaissac. Églises de la Devise-du-Breton près Montricoux (ruines du XI[e] siècle), de Montricoux (XIII[e] et XIV[e] siècles, avec clocher du XVI[e] siècle), de Négrepelisse (clocher du XIV[e] siècle). Restes des murs d'enceinte de Montricoux (XIV[e] et XV[e] siècles). Château de Bioule (XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles).

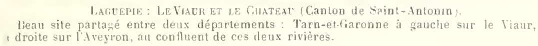


[illegible]
[illegible] à 125 mètres [illegible] l'Aveyron [illegible] plus [illegible] le pitt[illegible]re [illegible]

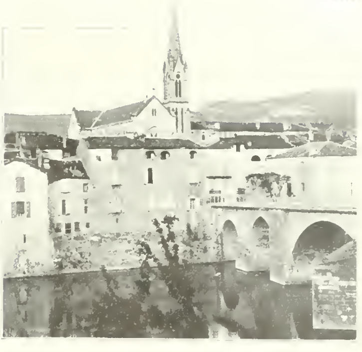


L'Aveyron près Négrepelisse.
Négrepelisse s'appela primitivement Sieurac; ce bourg cantonal, à 100 mètres à peu près d'altitude, borde l'Aveyron qui descend d'écluse en écluse.





LAGUEPIE : LE VIAUR ET LE CHATEAU (Canton de Saint-Antonin).
Beau site partagé entre deux départements : Tarn-et-Garonne à gauche sur le Viaur, à droite sur l'Aveyron, au confluent de ces deux rivières.



SAINT-ANTONIN : LE PONT.
Au-dessus de cette ville de grand pittoresque les rochers d'Anglars montent à 360 mètres.

LE CANTON DE SAINT-ANTONIN est le plus oriental du département : au-dessus de la frontière du Tarn, département qui l'arrête du côté du Levant, c'est le lieu culminant du Tarn-et-Garonne. Au Midi du mince village de Castanet, une colline monte à 498 mètres, c'est-à-dire à deux ou trois fois la surrection ordinaire des coteaux de la région « Tarn-et-Garonnaise ».

C'est également le plus vaste des 24 cantons du domaine où règne Montauban, de par ses 24,980 hectares dont 11,221 pour la seule commune de Saint-Antonin, ainsi presque aussi vaste à elle seule que les 7 communes qui lui sont subordonnées.

C'est également, avec le canton de Caylus et une part du canton de Caussade, le seul territoire quelque peu ancien du Tarn-et-Garonne. C'est le jurassique (lias et jurassique moyen) qui le constitue, avec des grès du trias, chaos sauvage au Nord. A droite de la Bonnette, qui est un affluent de droite de l'Aveyron, autre désert pierreux, nommé la Frau, jusqu'au delà des limites du canton. Tout cela, rochers, rocailles, terres vagues, fonds stériles, continue au Midi jusqu'à l'Aveyron, et un peu au delà de cette rivière, le Causse de Villefranche, qui, lui-même, ne fait qu'un avec le grand Causse de Limogne ou de Cahors. Ces solitudes sèches où les dolmens ne sont pas rares s'appellent ici plus spécialement Causse de Saint-Antonin. L'Aveyron, dont les gorges magnifiques ont jusqu'à 250 mètres de creux au pied des rochers d'Anglras, quitte le canton pour une courte incursion dans le département du Tarn par moins de 110 mètres au-dessus du niveau des Océans.

Le dépeuplement y sévit avec la cruauté qui lui est habituelle dans cette région de la France, l'une des plus infécondes en hommes qu'il y ait chez nous. De 13,254 habitants en 1872, le peuple de ce territoire a été réduit à 9,941 par le recensement de 1906. Le déficit est de 3,313 existences, soit assez exactement d'un quart. 1,699 personnes résident à Saint-Antonin, 684 à Laguépie.

Saint-Antonin possède un hôtel de ville unique en France comme antiquité (XII et XIIIe siècles), un pont du XIIIe, des demeures des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe, des débris d'abbaye (XIIe-XVIIe siècles), des mégalithes aux environs, des grottes curieuses sur le Causse, et les ruines du manoir de la Valette. La commune de Varen n'est pas moins riche en témoignages des siècles écoulés, avec église romane à trois nefs : beaux restes d'un château des XIVe et XVI siècles ; chapelle du XIVe, devenue simple maison ; églises d'Arnac (XIV, XVe, XVIIIe siècles), de Saint-Grégoire-de-Tortusson (romane) et de Pechmignon (XVe siècle, à côté d'un manoir de la même époque ; débris du manoir de Pech-Roudil (XVIe et XVIIe siècles. Il en est de même de Ginals, commune pourvue des belles ruines de l'abbaye de Belloc ou Beaulieu (XIIe, XIIIe, XVIIe siècles), des restes du manoir de Pervenquières (XVIe et XVIIe siècles) ; de même encore de celle de Parisot, qui montre des ruines romaines, des débris d'anciens châteaux, tels ceux de Labro (XIIIe-XVIe siècles) et de Parisot. Cromlech à Fenayrols.

Enfin, restée un menu bourg de 309 habitants agglomérés, Verfeil est une bastide, c'est-à-dire une cité ou une bourgade au plan régulier.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-ANTONIN.
Cette ville, digne de visites répétées, est à l'altitude de 120 mètres environ, soit à 240 mètres en contre-bas du couronnement des falaises d'Anglars qui commandent la rive gauche de l'Aveyron ; cette rivière hume ici en passant la pittoresque Bonnette.



VILLEBRUMIER : LE TARN.
Encore privée du tribut de l'Aveyron, la rivière qui va baigner Montauban coule ici par moins de 100 mètres d'altitude, entre coteaux qui en ont 200.

Le canton de Villebrumier est limitrophe du département du Tarn à l'Est et de celui de la Haute-Garonne au Sud ; il reçoit de ce dernier territoire la grande rivière du Tarn vers la rive droite de laquelle s'achemine le long mais peu consistant tributaire appelé Tescou, gros ruisseau que les semaines [illegible] amènent au volume d'un simple filet d'eau malgré sa longueur d'une cinquantaine de kilomètres en un bassin de 300 kilomètres carrés. Le nom de ce Tescou remet en mémoire la vieille petite nation gauloise des *Tascons* qui détenaient la contrée avant l'arrivée des Romains.

Le territoire de Villebrumier est une contrée d'âge tertiaire, de sous-âge oligocène, avec remblais quaternaires. Des coteaux soleilleux, verdoyant empire de la vigne, montent jusqu'à l'altitude de 203 mètres, près du bourg de Reyniès, au-dessus du val plantureux du dit Tarn : celui-ci, souvent coloré en rouge [illegible] permiennes d'une portion de sa conque, abaisse son val à 85 mètres environ.

De 4,488 habitants en 1872 ce canton de 9,299 hectares en 6 communes a été ramené en 1906 à 3,658, dont 443 à Villebrumier. C'est 830 en moins.

Corbarieu a un oppidum devenu dans la suite motte féodale et des souterrains-refuges ; Saint-Nauphary montre les ruines de l'abbaye de Bonrepos, Reyniès un manoir des XVIe et XVIIe siècles ; Verlhac-Tescou, ancienne bastide, possède une ancienne église et des souterrains-refuges.



VILLEBRUMIER : LE BOURG.
Sur la rive droite de sa rivière, Villebrumier la domine en amphithéâtre, à partir de 90 mètres d'altitude, en avant d'un coteau de 201 mètres.

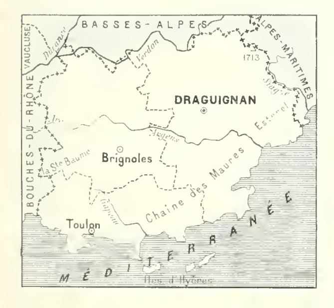


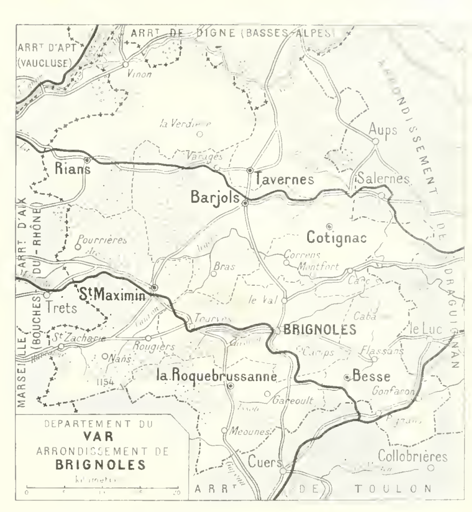
VILLEBRUMIER : LE PONT.
[illegible] une belle portée, les talus de la rivière sont assez élevés pour garer la vallée de la montée des eaux.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Le Département du Var a été diminué de 86,310 hectares pour la formation du département des Alpes-Maritimes, fait, comme on sait, de l'union du comté de Nice, cédé par l'Italie en 1860, et de l'arrondissement de Grasse, qui était alors part intégrante du département du Var. Alors ledit département était bien nommé puisqu'il possédait une bonne part du bassin du fleuve Var ; aujourd'hui il ne possède plus rien du domaine de ce terrible torrent ; ce qui fait que son nom est faux et absolument ridicule. Réduit maintenant à 602,800 hectares partagés en 3 arrondissements, 30 cantons, 148 communes, il répond au 88 ou 89e de la France ; tandis qu'auparavant il en formait à peu près les 77e ; il est ainsi tombé légèrement au-dessous de la moyenne, et le pays qu'il a perdu est un pays magnifique.

Il a pour bornes : au Midi et au Sud-Est la Méditerranée ; à l'Est le département des Alpes-Maritimes ; au Nord celui des Basses-Alpes, et à l'Ouest celui des Bouches-du-Rhône.





C'est une contrée de toute beauté : par son littoral merveilleusement indenté, son Estérel aux rutilants porphyres, ses Maures vieilles comme le monde, ses Alpes Provençales qui sont ou jurassiques ou crétacées, les forêts de ces Maures et de cet Estérel, les nobles formes de ses craies et de ses calcaires. Et sur toutes ces splendeurs un délicieux, un lumineux climat dore les calanques de la rive, les escarpements de la Corniche, les monts, les défilés, les vallées de l'intérieur, du niveau de la mer aux 1,713 mètres d'altitude de la Chans ou Chens, qu'on a faussement appelée Lachans ou Lachens, par une incorporation de l'article. Ainsi le climat méditerranéen avec toutes ses séductions de tiédeur et de lumière ; de vastes forêts composées surtout de chênes, de pins d'Alep et autres pins ; des vallées aimables ; voilà pour le charme.

Des défilés étrangement ou terriblement pittoresques, des dos et des versants de monts altérés, des plateaux secs couturés d'embucs, abîmes parfois effroyables où s'enfouissent les torrents d'occasion — tels ceux des plateaux de Canjuers ; — voilà pour l'austérité. Les eaux qui tombent au fond de ces embucs revoient le jour à d'admirables sources : la Fontaine-l'Évêque, qui est un demi-Vaucluse, n'a guère de rivales en France ; elle relève du bassin du Rhône par l'entremise du Verdon et de la Durance. Parmi les fleuves côtiers le plus grand s'appelle Argens ; la Siagne doit des eaux superbes à de superbes fonts ; le Verdon est peut-être le plus pittoresque des courants du monde.

Le littoral, si beau, si clément, éclatant, soleilleux, a prodigieusement accru son peuple ; l'intérieur du pays l'a misérablement diminué. En somme, grâce aux villes, aux bourgs, aux stations hivernales de l'Estérel, des Maures, de la Corniche de Toulon, grâce surtout à Toulon, à Hyères, le département a gagné 30,881 existences entre 1872 et 1906 ; il a augmenté de 293,757 personnes à 324,638. Le chef-lieu Draguignan n'a que 7,766 habitants agglomérés, contre 87,997 à Toulon, 11,990 à la Seyne, 10,464 à Hyères. Sur les 148 communes de ce département fait de villes et gros bourgs plus que de hameaux ruraux, 5 ont plus de 10,000 âmes au chef-lieu, dont 3 pour l'arrondissement de Toulon ; une vingtaine plus de 2,000, une quarantaine plus de 1,000 ; enfin une soixantaine en ont plus de 500.

A noter que le recensement de 1911 vient d'ajouter 6,117 habitants au Var, qui a passé de 324,638 à 330,755. Il a donc gagné 36,998 existences depuis le dénombrement de 1872 — par immigration, car le nombre des décès y dépasse celui des naissances : 6,596 contre 5,711 en 1909.

Les *Commoni* et les *Salluvii* Celtes (ou Ligures) virent les Phéniciens trafiquer sur le rivage, les Grecs s'y établir à demeure, les Romains y coloniser. *Tauroentum*, sur le golfe de la Ciotat, n'a laissé que des ruines, plutôt des décombres, mais *Forum Julii*, Fréjus montre des restes dignes de la grandeur romaine. *Telo Martius* est devenu Toulon. Cette grande ville et Draguignan, la capitale du Var, n'offrent rien de très ancien, tandis que nombre de bourgs, à la fois rochers, murailles et ruines ont gardé l'allure batailleuse du moyen âge. Eglise de Saint-Maximin ; abbaye du Thoronet ; pèlerinage de la Sainte-Baume, etc., etc.

Arrondissement de BRIGNOLES.

L'Arrondissement de Brignoles va du centre au Nord-Ouest du département du Var, entre l'arrondissement de Draguignan à l'Est, celui de Toulon au Sud, le département des Bouches-du-Rhône à l'Ouest et celui des Basses-Alpes au Nord. Ainsi limité, il s'étend sur 197,395 hectares, ce qui répond aux 32 ou 33 centièmes du Var, disons : à peu près au tiers du Var. Il comprend 8 cantons divisés eux-mêmes en 54 communes.

Géologiquement, ce qu'il a de plus ancien, ce sont les terrains archéens, dans le peu qu'il possède du Massif des Maures ; viennent ensuite le permien près de Gonfaron, puis le trias, le jurassique, le crétacé, le tertiaire. Ce sont les roches jurassiques et crétacées qui occupent le plus vaste espace, avec leurs plateaux secs, leurs dos rugueux, leurs ravines anhydres, leurs taillis de chênes, de pins, tantôt boqueteaux, tantôt forêts, leurs escarpements, leurs précipices, leurs architectures nettes et grandioses. Ce péristyle de l'Italie vaut bien l'Italie.

Comme altitudes, il atteint 1,154 mètres dans le massif de la Sainte-Baume, 779 dans celui des Maures, et il s'abaisse à 90 au passage de l'Argens, dans l'arrondissement de Draguignan.

Comme dispersion des eaux, il appartient au bassin de cinq fleuves dont quatre petits : au bassin du Rhône par le Verdon et la Durance ; à ceux de l'Argens, du Gapeau, de l'Huveaune, de l'Arc, rivières côtières de peu ou de pas de grandeur ; l'Argens et le Gapeau relèvent entièrement du Var, l'Huveaune et l'Arc presque entièrement des Bouches-du-Rhône.

Triste histoire que celle de cet arrondissement! Son peuple disparaît par insuffisance de naissances et par émigration ; tous ses cantons diminuent et leur ensemble a perdu 19,057 habitants entre 1872 et 1906, année où il ne comptait que 47,442 résidents contre 66,499 en 1872. La perte est de 28 à 29 pour 100! Brignoles réunit 3,639 urbains, Saint-Maximin 2,396, Barjols 2,158, Gonfaron 2,071, Carcès 1,825, Cotignac 1,617, Saint-Zacharie 1,552, etc., etc. Sur 54 communes, 28, soit au delà de la moitié, groupent à leur chef-lieu plus de 500 personnes.

De nobles rochers, des prairies hautaines, des cascades embellissent ce pays où vécurent les *Commoni* et les *Salluvii* ; les plus vieux souvenirs y sont le menhir de Champduny près Cabasse, l'oppidum celtique de Cagnosc près Gonfaron, l'arc de triomphe de Pourrières (si ces ruines et plus que ruines sont l'œuvre de Marius, vainqueur des Teutons). Le monument médiéval le plus remarquable de beaucoup est l'église de Saint-Maximin.



Barjols : Le Saut de la Rivière des Écrevisses.
La rivière des Écrevisses est l'un des deux torrents dont se forme, à Barjols même, le tributaire de gauche de l'Argens auquel une source amère vaut ensuite le nom d'Eau Salée.



Vue générale de Barjols.

Le canton de Barjols réunit des terrains très divers, et par conséquent, des natures fort dissemblables : le trias, le lias et autres assises jurassiques s'y côtoient ou s'y superposent, avec plaquements de tertiaire oligocène. Il se penche au Midi vers le joli fleuve de l'Argens le long duquel son altitude finit par n'être que de 170 mètres ; tandis qu'à l'Est-Sud-Est du chef-lieu, le Gros Bessillon, chaîne forestière, monte à 814. L'Argens, qui y naît d'une fontaine abondante, à une demi-lieue de Seillons, et ses premiers affluents y boivent de belles sources. 9 communes, dont la plus vaste, Pontevès, a 4,107 hectares, y composent ensemble un territoire de 288 kilomètres carrés où la dépopulation fait de terribles ravages. Avoir eu 8,263 habitants au recensement de 1872 et n'en avoir plus que 6,094 en 1906, c'est avoir perdu 2,169 résidents ou 26 à 27 pour 100. Le chef-lieu groupe 2,158 personnes, Bras 912 et Varages 830. Barjols, embelli par ses rochers, ses cascatelles, montre un vieux château fort et un couvent du XVIe, aujourd'hui moulin. Inscriptions romaines dans la chapelle romane du [illegible], voisine d'Esparron. Restes des anciennes murailles de Pontevès. Ruines des manoirs de Châteauvert et de Pontevès. Ces dernières du XIIIe ou du XIVe siècle et dignes d'une visite.

Dans le canton de Besse, il y a deux pentes contraires, l'une vers la rive gauche du fleuve Argens par l'Issole et l'Aille, l'autre vers le petit fleuve d'Hyères, le Gapeau. La variété des terrains y est grande : suivant leur âge, ils descendent des roches archéennes ou très anciennes du massif des Maures, au permien, au trias, au jurassique. C'est dans les Maures qu'il atteint son lieu le plus haut, qui est en même temps celui des Maures elles-mêmes : 779 mètres à Notre-Dame-des-Anges. — A vrai dire, la Sauvette, dans ce même bloc de monts sylvestres, atteint aussi cette altitude de 779 mètres. — Là où l'Issole quitte le canton, l'élévation au-dessus des Océans est de 150 mètres plus ou moins. Fait de cinq communes, dont trois ont plus de 4,000 hectares, ce canton de 203 kilomètres carrés se [illegible] et trop. Le dénombrement d'après la guerre et la Commune y avait énuméré 10,029 personnes, celui de 1906 n'en a constaté que 7,181. C'est en moins 2,848 existences, ou 28 à 29 pour 100 de perte. Besse ne réunit que 983 habitants contre 1,628 à Pignans et 2,071 à Gonfaron ; il y en a 946 à Flassans et 791 à Cabasse. Besse offre un petit lac fort profond qui est un tributaire de l'Issole ; Cabasse possède le menhir de Champduny et des restes d'un château médiéval ; Flassans est dominé par les débris du vieux Flassans ; Gonfaron a sur son territoire l'oppidum celtique de Cagnosc et le pèlerinage de Notre-Dame de la Figuière ; Pignans sa chapelle de Notre-Dame-des-Anges, à l'un des hauts sommets de la montagne des Maures, sa vieille collégiale et son église.



Portail du Chateau de Pontevès (Cne de Barjols).



Vue générale de Varages (Canton de Barjols).



Vue générale de Besse.



Vue générale de Brignoles.
Brignoles est à 220 mètres d'altitude, au bord du Caramy.

Le Canton de Brignoles écoule ses eaux dans l'Argens, rive droite, par le Caramy et l'Issole, riviérettes pittoresques. Son territoire est fort varié comme nature géologique et comme physionomie des paysages. On y foule du trias, du jurassique, des roches crétacées ; on y contemple des taillis, des bois, de charmants vallons arrosés de sources vives ; des rochers s'élancent dont les plus élevés couronnent le mont de la Loube, ou mont de la Scie, chaîne dentelée, déchiquetée, sylvestre, sauvagement pittoresque. Ce relief de 831 mètres partage son culmen entre les cantons de La Roquebrussanne et de Brignoles. Lieu le plus bas, dans le val du Caramy, en amont de son embouchure dans l'Issole, un peu plus de 160 mètres.

La commune de Brignoles y couvre 7,053 hectares, celle de Tourves 6,553 ; le canton entier, ensemble de 6 communes, en a 23,599.

Sur ce territoire, harmonieusement disposé par la nature, demeuraient 8,424 personnes en 1906 ; or, il y en avait 11,469 au dénombrement de 1872.

Ce canton favorisé de la présence d'une sous-préfecture s'est donc appauvri de 3,045 existences, soit de 26 à 27 pour 100 : à ce compte la solitude y serait complète au bout de quatre ou cinq générations. 3,639 habitants agglomérés à Brignoles, 1,250 à Tourves, 1,003 au Val, 673 à Camps.

Brignoles a pour curiosités du passé le portail roman de son église, des maisons des XIIe, XIIIe XIVe, XVe, XVIe siècles, un palais des comtes de Provence (XVe et XVIe siècles) devenu la sous-préfecture. La Celle offre l'église romane du prieuré de Saint-Victor ; Tourves un petit lac et les belles ruines du château de Valbelle (XVe, XVIe, XVIIe siècles) ; Vins a les débris de deux anciens manoirs.



Brignoles. Le Caramy.



Tourves. Les Ruines de Valbelle.



VUE GÉNÉRALE DE COTIGNAC.
A 242 mètres au-dessus des Océans, Cotignac longe la Cassole, fille du Gros Bessillon ; le rocher qui la domine, roc à pic, s'élève à 82 mètres.

LE CANTON DE COTIGNAC ne possède pas le culmen du massif du Gros Bessillon (814 mètres), qui appartient au canton de Barjols, mais, dans ce massif même, il arrive à 711 mètres, du côté du Levant. Roches du trias, du jurassique, du crétacé s'y déroulent, s'y empilent, s'y creusent en ravins, en vallons, en gorges penchées vers le fleuve Argens ; celui-ci, dans ses étroits, s'abaisse au-dessous de 90 mètres ; les petits torrents de son bassin « cotignacois » peuvent avoir zéro pour volume de leur étiage. Bois, taillis, forêt de chênes verts de Cotignac, vaste de 794 hectares, ombragent la nudité des roches.

Ce territoire se divise en 5 communes ayant ensemble 17,875 hectares, dont 4,975, pour celle d'Entrecasteaux ; communes que leurs habitants désertent de plus en plus ; on en émigre et, à force, comme ailleurs, on immigre et les naissances n'équilibrent pas les décès. Les 9,591 résidents de 1872 ne se sont plus trouvés que 6,481 en 1906 : autrement dit 3,110 personnes de moins : c'est 32 à 33 pour 100 de perte, presque un tiers. 1,617 urbains seulement à Cotignac contre 1,825 à Carcès ; on en compte 770 à Montfort, 596 à Correns. Église du XIIIe siècle à Entrecasteaux, qui possède aussi un vieux château. Le Vieux Correns, bourg médiéval encore ceint de murs, est un quartier de Correns. Manoirs de Montfort-sur-Argens (XVe et XVIe siècles). Ruines du château fort de Carcès.

LE CANTON DE RIANS s'arrête au Couchant devant le département des Bouches-du-Rhône ; au Nord il dépasse le Verdon, et confronte avec le département des Basses-Alpes : là il assiste à la rencontre de ce torrent du plus fantastique des cagnons avec la sauvage Durance. Ce confluent, où le Verdon est à la Durance dans la proportion de 17 à 83, soit un peu moins d'un cinquième, est à 250 mètres environ d'altitude. De ce lieu inférieur du territoire il s'élève jusqu'à 700 mètres, au Nord-Est de la Verdière. Outre sa Durance et son Verdon il possède une rivière artificielle, le canal du Verdon, artère d'irrigation théoriquement dotée de 6 mètres cubes par seconde pris audit Verdon pour l'arrosement de la contrée d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Ici même ce canal d'arrosage et de rafraîchissement passe dans le tunnel de Ginasservis, long de 5,159 mètres. Terrains pléistocènes le long des deux rivières, oligocènes, autour de Rians ; plateaux et ravins jurassiques ou crétacés ; disparitions et réapparitions d'eaux ; vastes taillis de chênes blancs, de chênes verts ; forêt de Rians (2,405 hectares) et de Ginasservis (766 hectares).

De ses 6 communes, celle de Rians occupe 9,687 hectares, celle de la Verdière 6,816 ; en tout le canton s'étend sur 34,569 hectares, ce qui en fait le second du Var en étendue, après celui de Fréjus, avant celui de Fayence. Comme les sept autres circonscriptions cantonales de l'arrondissement, il tend au vide ; de 7,279 résidents en 1872 il est tombé à 5,194 en 1906, soit en moins 2,085 existences, ou 28 à 29 pour 100. Il y a 1,430 habitants agglomérés à Rians, 949 à Vinon et 611 à la Verdière.

On y voit de beaux débris d'un manoir féodal à la Verdière ; les ruines du vieux château de Vinon : c'est à peu près tout, et ce pays a plus de grands et nobles rochers que de monuments intéressants du temps jadis.



VUE GÉNÉRALE DE RIANS.
[illegible] par 400 mètres d'altitude environ, à peu de distance du canal de Verdon, au-dessus d'un ravin descendant à la Durance.



LA ROQUEBRUSSANNE : L'ÉGLISE.
La Roquebrussanne avoisine les sources de l'Issole.



ROCHERS DE CANDELON (Canton de la Roquebrussanne).
Ce massif, qui a 699 mètres d'altitude, est plus près de Brignoles que de La Roquebrussanne.

DANS le CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE l'Issole, affluent de gauche de l'Argens, le Caramy, tributaire de gauche de l'Issole, et le petit fleuve des environs d'Hyères, le Gapeau, serpentent dans un pays de roches jurassiques ou crétacées avec ravines où les fontaines sont vives, les eaux claires. Comme altitudes, la contrée descend de 772 mètres en des monts rattachés au massif de la Sainte-Baume à 250, plus ou moins, le long de l'Issole. Pays agréable, salubre ; heureux val ons, beaux sites ; bois et forêts de chênes rouvres, de chênes yeuses et de pins d'Alep.

La commune de Mazaugues revendique 5,378 hectares, et l'ensemble des 8 communes du canton en comprend 21,420 peuplés de 3,842 personnes en 1906, or, on en comptait 5,964 en 1872. C'est donc une diminution de 2,122 existences, une perte incroyable de 35 à 36 pour 100 en 34 années : plus d'un pour cent par an ! 723 habitants agglomérés à la Roquebrussanne, 673 à Garéoult, 500 à Méounes.

Le lieu archéologique du canton, Méounes possède une église ogivale, les débris de l'ancien bourg, sur le tertre, et dans la commune, les restes de la chartreuse de Montrieux-le-Vieux (XIIe siècle). La Roquebrussanne et Rocbaron montrent des ruines de vieux manoirs (ces dernières sont imposantes).

HEURTÉ au Couchant par le département des Bouches-du-Rhône, le CANTON DE SAINT-MAXIMIN s'incline vers trois fleuves : vers l'Argens le long du Cauron, Caulon, Coulon, Coulou, torrent que la roche boit à mesure ; vers l'Huveaune, le fleuve de Marseille, qui naît ici même dans le célèbre massif de la Sainte-Baume ; vers l'Arc qui, lui aussi, commence dans le canton et s'en va vers Aix et vers l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône). Au passage de cet Arc dans le département voisin, l'altitude est de 240 mètres ; elle est de 1,154 au Baou de Saint-Cassien, culmen du territoire comme il l'est aussi de tout l'arrondissement. Du trias à toucher Saint-Zacharie ; partout ailleurs du jurassique ou du crétacé ; de superbes roches de marbre ; des apics, des ravins, des cagnons, partout aussi des bois de chênes verts, chênes blancs, pins d'Alep, pins sylvestres ; forêt de Pourrières (1,415 hectares) et de Nans (827 hectares).

30,202 hectares, dont 6,413 pour la commune de Saint-Maximin et 5,632 pour celle de Pourrières ; 8 communes, 9,827 habitants en 1872 et 7,565 seulement au recensement de 1906 : c'est là un vaste déficit de 2,262 existences et 23 pour 100 de perte. La ville de Saint-Maximin possède 2,396 résidents ; Saint-Zacharie en a 1,552, Pourrières 921, Nans 575, Rougiers 529.

Saint-Maximin s'enorgueillit de la plus belle église ogivale de la Provence (XIIIe, XIVe, XVe s.), d'un cloître des XIIIe et XIVe, d'une maison du XVe. Le Plan d'Aups est connu au loin par la grotte de Sainte-Madeleine et le pèlerinage de la Sainte-Baume. Église romane de Saint-Zacharie, non loin des ruines du vieux bourg d'Orignon. Restes des manoirs de Nans (beaux débris des XIIIe et XVe s.), des Cabanes près Pourcieux. Maison du XVe siècle à Rougiers. Ruines méconnaissables de ce qu'on suppose avoir été l'arc de triomphe dressé par Marius sur le lieu de sa victoire sur les Barbares Ambro-Teutons.



SAINT-MAXIMIN. VIEILLE TOUR.

CONTIGU du côté du Nord au département des Basses-Alpes, le CANTON DE TAVERNES développe des roches de l'ère jurassique et de l'ère crétacée, des plateaux, des monts, des ravins où l'eau se perd et se retrouve plus bas en fontaines. Ici les torrents vont à la rive gauche du Verdon, la plus extraordinaire des rivières, au moins des rivières de France, par ses étroitures prodigieuses, ses cagnons plus que formidables. A l'issue d'un de ces défilés, à l'entrée dans le bassin de Quinson, l'altitude du dit Verdon est de moins de 350 mètres ; elle est de 995 au Mont de l'Aigle, à la frontière du canton d'Aups. C'est au Nord que le canton se penche vers le Verdon, tributaire de la Durance ; au Sud il s'incline vers l'Argens, fleuve côtier, le long de la Brosque, torrent à cascades. Vastes bois de chênes blancs, de chênes verts, de pins d'Alep, etc., sur les monts, les collines, dans les vallées sèches.

1,416 habitants de moins, soit une perte de 34 à 35 pour 100 depuis les désastres de 1870-1871, telle est la triste décadence de ce canton de 20,648 hectares répartis entre 7 communes : il avait 4,077 résidents en 1872 et n'en comptait plus que 2,661 en 1906, dont 674 groupés au chef-lieu.

Peu de monuments de quelque intérêt dans ce pays de beaux rochers et de jolies cascades (celle de la Bresque, à Sillans, tombe de 50 mètres). Chapelle à pèlerinage de Notre-Dame de Bellevue près de Tavernes. Château de Fox-Amphoux (XVIIIe siècle. Ruines de vieux manoirs à Régusse.



TAVERNES. LE CAMPANILE.

DÉPARTEMENT DU
VAR
ARRONDISSEMENT DE
DRAGUIGNAN

Arrondissement de DRAGUIGNAN.

L'Arrondissement de Draguignan est de beaucoup la plus étendue des trois circonscriptions sous-préfectorales du Var. Ses 276,234 hectares l'égalent aux 45 ou 46 centièmes du département. Fait de 11 cantons, de 62 communes, il est compris entre la Méditerranée à l'Est et au Midi, le département des Alpes-Maritimes au Nord-Est, celui des Basses-Alpes au Nord, enfin les arrondissements de Brignoles et de Toulon à l'Ouest.

Le fleuve de l'Argens y sinue dans une contrée qui appartient au trias (et au permien à un moindre degré); il coule entre régions totalement dissemblables : au Septentrion, c'est la houle des Alpes Provençales, leurs vastes plateaux où s'approvisionnent, à des gouffres du jurassique et du crétacé, des sources dont une, Fontaine-l'Évêque, tributaire du Verdon, rivalise à demi avec Vaucluse elle-même. Au Midi, l'Estérel et les Maures, montagnes archéennes, ont plus de rapports avec les massifs de Corse, Sicile, Sardaigne, Afrique Mineure, qu'avec leurs proches voisines les Alpes de Provence. 616 mètres y sont le culmen de l'Estérel, 779 celui des Maures, 1,713 celui de la pyramide de la Chans, tête à la fois de l'arrondissement de Draguignan et du département du Var.

Un littoral « incomparable », ville d'hiver ou ville d'été suivant les altitudes, voilà ce qu'est le littoral, ce que sont l'Estérel et les Maures, avec leurs admirables baies ou calanques, leurs golfes, leurs promontoires, leur immense forêt. Le val de l'Argens est riche, aimable; les monts de Provence dressent des bastions, des créneaux; des gorges, des précipices s'enténèbrent à demi au pied des escarpements, et partout des sources fraîches, des cascades et des cascatelles, dont les eaux vont à la Siagne, à l'Argens, aux rus littoraux, ou au Verdon, affluent de la Durance, donc sous-affluent du Rhône.

Deux cantons seulement y ont accru leur peuple, tous deux sur le littoral et grâce à l'afflux des hivernants, des baigneurs : Fréjus et Saint-Tropez; les neuf autres cantons ont tellement diminué que, dans l'ensemble, l'arrondissement a perdu 6,132 existences entre 1872 et 1906 : de 86,131 habitants il est tombé à 79,999 dont 7,766 agglomérés à Draguignan, 3,430 à Fréjus, 3,279 à Saint-Raphaël, 3,084 à Saint-Tropez, 2,776 au Muy, 2,474 au Luc, etc., etc. C'est un pays de villes et de bourgs, avec peu de hameaux : sur 62 communes, la moitié seulement a moins de 500 personnes groupées au chef-lieu.

C'est ici l'ancien pays des *Commoni*, qui devint ensuite la florissante contrée où Rome eut son grand port, son grand marché de *Forum Julii*, présentement Fréjus. Du dolmen de la Pierre de la Fée, qui touche Draguignan, à la pyramide de Saint-Raphaël, commémoratrice de l'arrivée de Napoléon au retour de l'Égypte, le sol conserve de fortes empreintes du passé : oppidum celtique voisin du Luc; monuments romains de Fréjus, qui sont parmi les plus remarquables en France; ruines de châteaux médiévaux, notamment de celui de la Garde-Freinet, qui rappelle le IXe siècle, époque où les Sarrasins possédaient et terrorisaient les Maures; restes de remparts; vieilles églises, vieilles maisons; abbaye du Thoronet. Quant à Draguignan, cette capitale n'offre rien d'antérieur au XVIe siècle.

Le Canton d'Aups est séparé, au Nord, du département des Basses-Alpes par le Verdon, sous-affluent du Rhône. Il possède une des merveilles naturelles du pays provençal comme de la France entière : au voisinage de la rive gauche du Verdon, rivière étreinte sur des lieues de longueur par des parois d'immense hauteur au fond d'un cagnon sans pareil, la font de Sorps ou Fontaine-l'Évêque verse 3, 4 mètres cubes par seconde, 8 dans la moyenne de l'année : c'est ainsi que les corridors obscurs, étouffés du mont, rejettent les eaux avalées par les embucs ou avens des secs, des froids, des soucieux plateaux dits le Grand Plan et le Petit Plan de Canjuers. Il va sans dire que ces plateaux engorgeurs et dégorgeurs, par conséquent troués et retroués appartiennent soit au jurassique, soit au crétacé. Ainsi taillé, sculpté par la mère nature, et presque tout en vallons, en défilés anhydres, en monts osseux, en bois et taillis, ce sauvage territoire culmine à 1,175 mètres, à la Barjaude, au sud du Petit Plan de Canjuers; il descend au-dessous de 375 mètres dans le formidable couloir du Verdon en amont de Quinson.

6 communes dont trois grandes, celles de Bauduen (5,190 hectares), d'Aups (6,415) et d'Aiguines (11,559) : en tout 30,315 hectares avec 3,490 habitants au recensement de 1906 contre 5,024 en 1872, c'est une diminution de 1,534 personnes ou d'environ 30 pour 100. Aups réunit 1,382 résidents.

Aups montre aux visiteurs deux pierres milliaires, legs de la Rome conquérante et civilisatrice, les débris d'un ancien château, une église des XIIIe et XVe siècles, une autre du XVIIe. Bauduen a le peu qui reste de son pont romain du Verdon, sur le chemin de *Forum Julii* (Fréjus) à *Albece Reiorum Appollinarium* (Riez); Baudinard : son pont d'une arche sur ce même Verdon; Vérignon, son vieux manoir.



Aups. La Place.
Aups est à 510 mètres, au bas d'un mont de 884.



Aups. Les Grottes.
Tout ce pays est percé de cavernes anhydres ou humides.



CHATEAUDOUBLE (Canton de Callas).
Ce bourg commande son torrent de 130 mètres.



VUE GÉNÉRALE DE CALLAS.
L'amphithéâtrale Callas est à 410 mètres au-dessus des mers, dans une contrée de pins maritimes.

DANS le CANTON DE CALLAS il y a du trias, du lias ou jurassique inférieur, du jurassique moyen et du jurassique supérieur, roches cassées, disloquées, taillées en raideur ou en apic, parfois croûlantes au-dessus de blocs croulés. Ce dédale osseux a pour culmen le Pierrion, haut de 1,086 mètres, sur le faite entre le Rhône par le Verdon et la Durance (au Nord) et l'Argens, puis la Siagne, fleuves côtiers (au Midi). Dans le val creux de la Nartubie, tributaire de gauche de l'Argens, l'altitude, en aval de Châteaudouble, est d'environ 250 mètres. Bois de chênes et de pins maritimes.

6 communes composent ce canton de 20,339 hectares où 6,945 individus vivaient en 1872; en 1906 on n'en a plus trouvé que 5,231 ou 1,714 de moins, soit 32 à 33 pour 100, tout près d'un tiers — c'est le suicide! Callas n'a que 958 habitants agglomérés, contre 1,421 à Bargemon; il y en a 588 à Claviers, 576 à Figanières.

Callas possède les ruines d'un château et, à deux lieues d'éloignement, le clocher de Notre-Dame de Pennefort (XIVe siècle). Montferrat montre également des débris de château fort. Bargemont conserve quelques restes de remparts du XVe siècle, et Châteaudouble les débris d'un temple antique.

LE CANTON DE COMPS est limité au Nord par les départements des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. C'est tout à côté de ce dernier qu'il dresse le culmen de l'arrondissement, comme aussi celui de tout le territoire du Var, la Pyramide de La Chans ou Lachans, de La Chens ou Lachens. Ce mont a 1,713 mètres. Il commande, au faîte entre le fleuve côtier Siagne et le Rhône par Artuby, Verdon et Durance, une contrée de roches jurassiques ou crétacées, de hauts vallons au froid climat, de dos et plateaux secs. Ici des eaux disparaissent, soit en filtrant dans les fissures, soit en tombant dans les embucs, avens, abîmes, comme il plaît de les nommer; le Jabron de Trigance, de même que l'Artuby, ne roule guère d'eau ou pas d'eau, sur le chaos de ses pierres, au fond de cagnons prodigieux aboutissant au cagnon du Verdon, plus prodigieux encore. C'est dans l'effroyable anfractuosité de ce dernier que le territoire descend à son minimum, à 645 mètres, plus ou moins. Sites sauvages, bois et forêts de chênes blancs, chênes verts, hêtres, pins sylvestres.

10 communes dont deux assez grandes, Trigance avec 6,060 hectares, et Comps avec 6,349; en tout, 29,214 hectares peuplés de 2,080 personnes seulement en 1906, contre 2,959 en 1872. Cela fait en moins 879 existences ou 30 pour 100! Comps n'a que 257 habitants agglomérés.

Bargème se distingue par une église du XIe siècle, et des débris d'enceinte murée; Comps, par une église des XIIe et XVIe, et par les restes de manoir; Trigance, par les ruines notables d'un château médiéval.



LES DÉFILÉS DE L'ARTUBY (Canton de Comps).
Au fond de ses terribles clus, ce torrent perd tant d'eau dans les trous et cassures qu'il peut ne rouler que 10 litres par seconde.



DRAGUIGNAN : VIEILLE RUE.
Nombre de rues de cette ville ont gardé l'étroitesse d'antan : de vieux hôtels, de vieilles maisons les bordent encore.



DRAGUIGNAN : LE CAMPANILE.
Cette tour, qui est du XVIIe siècle, se dresse, non loin de l'église, au-dessus de la ville, sur un roc à pic.



TRANS : LA NARTUBY.
Cascades et cascatelles, de tous côtés tombantes, grottes, vieux ponts, la traversée de Trans par la Nartuby est une merveille trop inconnue.

LE CANTON DE DRAGUIGNAN se compose de 5 communes dont deux ont plus de 5,000 hectares, celle de Draguignan (5,359) et celle d'Ampus (8,278) : en tout 22,814 hectares d'une région singulièrement bouleversée qui s'élève de l'altitude de 200 mètres environ dans le val de la Nartuby à celle de 1,175 au sommet suprême de la Barjaude.

Cette Barjaude, mont que ce territoire partage avec celui d'Aups, domine, dans la direction du Nord, les deux plans jurassiques de Canjuers ou Canjuès, qui se nomment spécialement le Grand Plan et le Petit Plan : sous-entendu de Canjuers.

Ce sont là des plateaux élevés, de 900 mètres en moyenne, entre monts qui se lèvent de 1.000 à 1,577 mètres ; très tourmentés, criblés d'abîmes d'engloutissement, d'[illegible] embucs [illegible], ils laissent entrer sous roche, dans les ténèbres les plus obscures, les eaux qui, s'unissant les unes aux autres dans les couloirs hypogés, finissent par donner une extraordinaire abondance à la fontaine de Sorps, affluent de gauche du Verdon. Au midi de la Barjaude, c'est encore du jura, s'avançant en pointe sur le trias du bassin de Draguignan ; après quoi, le long de la Nartuby, on arrive au quaternaire où l'Argens s'engage et s'enlise jusqu'au golfe de Fréjus et Saint-Raphael.

La susnommée Nartuby, longtemps contenue dans de profondes défaillances de la roche, boit de superbes sources dont une, celle de Trans, donne 600 litres par seconde en temps sec, 1,000 en temps ordinaire ; elle double en temps très sec ladite Nartuby qui court en rapides ou plonge en cascades dans le superbe couloir de Trans et, plus bas, à la Motte, s'abat par le Saut du Prêtre.

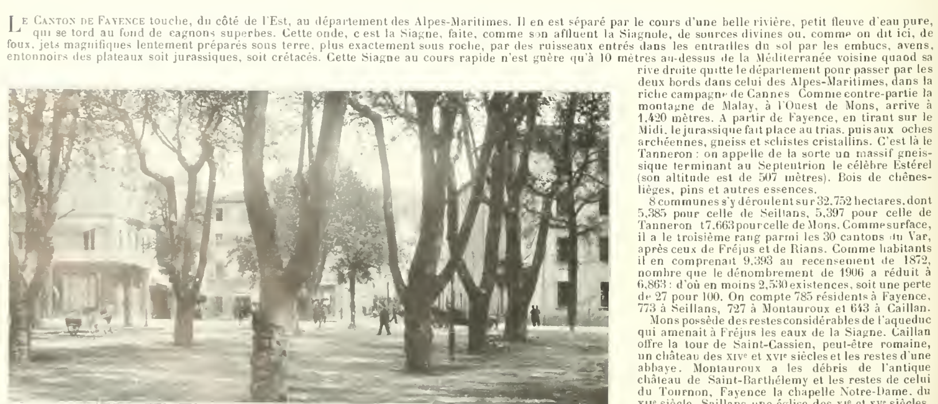
Peuplé de 14.506 habitants au dénombrement de 1906, le canton de Draguignan en comptait 15.836 au recensement de 1872. Ainsi donc, malgré la possession du chef-lieu du département, ce territoire a perdu 1.330 résidents, soit près de 9 pour 100, depuis la guerre de 1870-1871. Draguignan a 7,766 citadins ; Flayosc en compte 1,447, Trans 1,116, Ampus 517.

Les monuments de Draguignan ne remontent qu'aux XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles, mais à côté de la ville, la Pierre de la Fée est un dolmen. Flayosc, plus archaïque, possède les restes d'une maison de Templiers, à côté d'un pont très vieux sur le Florieye, les ruines d'un manoir et une crypte du VIIIe siècle. Ampus offre des substructions romaines et les restes d'un ancien château.

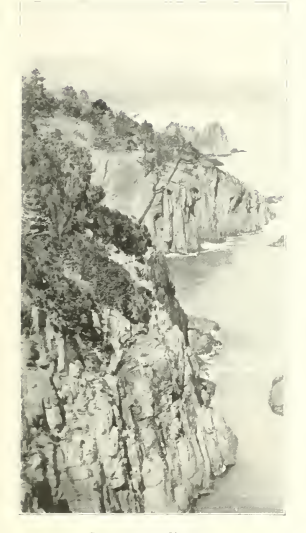
LE CANTON DE FAYENCE touche, du côté de l'Est, au département des Alpes-Maritimes. Il en est séparé par le cours d'une belle rivière, petit fleuve d'eau pure, qui se tord au fond de cagnons superbes. Cette onde, c'est la Siagne, faite, comme son affluent la Siagnole, de sources divines ou, comme on dit ici, de foux, jets magnifiques lentement préparés sous terre, plus exactement sous roche, par des ruisseaux entrés dans les entrailles du sol par les embucs, avens, entonnoirs des plateaux soit jurassiques, soit crétacés. Cette Siagne au cours rapide n'est guère qu'à 10 mètres au-dessus de la Méditerranée voisine quand sa rive droite quitte le département pour passer par les deux bords dans celui des Alpes-Maritimes, dans la riche campagne de Cannes. Comme contre-partie la montagne de Malay, à l'Ouest de Mons, arrive à 1,420 mètres. A partir de Fayence, en tirant sur le Midi, le jurassique fait place au trias, puis aux roches archéennes, gneiss et schistes cristallins. C'est là le Tanneron : on appelle de la sorte un massif gneissique terminant au Septentrion le célèbre Estérel (son altitude est de 507 mètres). Bois de chênes-lièges, pins et autres essences.

8 communes s'y déroulent sur 32,752 hectares, dont 5,385 pour celle de Seillans, 5,397 pour celle de Tanneron et 7,663 pour celle de Mons. Comme surface, il a le troisième rang parmi les 30 cantons du Var, après ceux de Fréjus et de Rians. Comme habitants il en comprenait 9,393 au recensement de 1872, nombre que le dénombrement de 1906 a réduit à 6,863 : d'où en moins 2,530 existences, soit une perte de 27 pour 100. On compte 785 résidents à Fayence, 773 à Seillans, 727 à Montauroux et 643 à Caillan.

Mons possède des restes considérables de l'aqueduc qui amenait à Fréjus les eaux de la Siagne. Caillan offre la tour de Saint-Cassien, peut-être romaine, un château des XIVe et XVIe siècles et les restes d'une abbaye. Montauroux a les débris de l'antique château de Saint-Barthélemy et les restes de celui du Tournon, Fayence la chapelle Notre-Dame, du XIIe siècle, Saillans une église des XIe et XVe siècles, des ruines de l'enceinte murée (XIe siècle) et la chapelle Notre-Dame de l'Ormeau (XIIIe siècle). A Tanneron chapelle de Notre-Dame de Peygros. A Tourettes ruines de château fort.



D[illegible] : LA PLACE NATIONALE.
[illegible]guignan avoisine la Nartuby [illegible] canal dérivé de ce torrent, à l'altitude de 207 mètres, soit [illegible] moins que le Malmont, qu[illegible] peu éloignée de la ville.



CALANQUE DE MAUPAS.
Le long de la Côte d'Azur, surtout dans les porphyres de l'Estérel, les baies, les calanques, sont toutes délicieusement belles.



FRÉJUS. LA PORTE DORÉE.
Son vrai nom n'est pas Porte Dorée, mais Porte de l'Aure, ce qui répond à peu près à Porte du Vent de Mer.



FRÉJUS. LA CATHÉDRALE.
Elle remonte en son ensemble au XIIe siècle, sinon au XIe, mais elle a été fort souvent remaniée, et donc défigurée.

LE CANTON DE FRÉJUS est riverain de la Méditerranée. Il confine vers l'Est au département des Alpes-Maritimes. Une plaine d'alluvions, vieux lac marin comblé par les alluvions de l'Argens, y sépare l'Estérel (à gauche du fleuve) des superbes bastions de Roquebrune, qui sont le prolongement et la fin septentrionale du massif des Maures (à droite dudit Argens).

Des dépôts modernes dans la plaine de Fréjus, le long de l'Argens amorti; des roches archéennes dans les Maures; des porphyres, des gneiss, des micaschistes, des roches permiennes dans l'Estérel, ce sont là les constituants de ce superbe pays.

Superbe? N'est-ce pas l'être que de posséder la plus souriante et la plus bleue des mers, l'Estérel presque entier, la fin des Maures, Fréjus et tant de souvenirs de la grandeur romaine à côté des villas parées de fleurs? Le culmen de ce miraculeux rivage est celui de l'Estérel lui-même, 616 mètres, au mont Vinaigre; le mont de Saint-Martin ou de Roquebrune dans les Maures, a 521 mètres; le fameux Cap Roux, avancée de l'Estérel rouge comme la braise, monte à 489. Calanques ou baies sans nombre dans les porphyres du rivage; forêt sans fin de chênes, de chênes-lièges, de pins sylvestres, de pins maritimes; maquis d'arbustes méridionaux, collines odorantes : c'est bien ici la « gueuse parfumée », comme on a surnommé la Provence.

Des sept communes du canton quatre sont très vastes, celles du Muy (6,658 hectares), de Saint-Raphael (8,959), de Fréjus (10,378), de Roquebrune (10 610). En tout, le territoire s'étend sur 45,962 hectares : c'est de beaucoup le plus vaste des 30 cantons du Var, département dont il forme à lui tout seul près du treizième au lieu du trentième.

Là-dessus vivaient 11,291 personnes en 1872; le recensement de 1906 en a donné 16,521 ; c'est là un croît de 5,210 individus ou de 46 à 47 pour 100, uniquement attribuable à ses villes et villas d'hiver et d'été. En 1906 on a recensé 3,430 habitants agglomérés à Fréjus, 3,279 à Saint-Raphael, 2,776 au Muy, 1,338 à Roquebrune, 1,024 à Puget-sur-Argens et 682 à Bagnols.

Fréjus, antiquement *Forum Julii*, fut un port militaire, un arsenal et un port de commerce des Romains, à la rive d'un golfe qu'ont fini par effacer de la mer les alluvions de l'Argens.

C'est une de nos villes monumentales : ruines considérables de remparts gallo-romains, tours, murs, portes. Vaste débris d'un vaste amphithéâtre. Restes de l'aqueduc amenant les eaux de la Siagne. Ruines d'un théâtre. Tour qui fut un phare, etc. Cathédrale des XIe, XIIe et XVe siècles; baptistère du Xe ou du XIe. Vieux palais épiscopal (en partie du XIIe et du XVe siècles).

Saint-Raphaël, faubourg éloigné de Fréjus (et bientôt peut-être Fréjus sera plutôt un faubourg de Saint-Raphaël), offre, dans la vieille ville, une église des XIe et XIIe siècles; dans la nouvelle une pyramide de porphyre rappelant le débarquement de Napoléon à son retour de l'expédition d'Égypte. Au Muy, tour du XIIe siècle, église du XVIe, couvent de Notre-Dame de la Roquette. Pierre milliaire romaine dans l'église de Puget-sur-Argens.



VUE GÉNÉRALE DE FAYENCE.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-RAPHAEL (Canton de Fréjus).
A la mer arrive ici le petit ru qui porte le grand nom de Garonne ; ici même commence l'Estérel par des collines où les villas touchent aux villas. Notre-Dame-de-la-Victoire est une belle église moderne de style byzantin.



VUE GÉNÉRALE DE GRIMAUD.

LE CANTON DE GRIMAUD, tout entier dans les Maures, borde la rive septentrionale du golfe de Saint-Tropez — l'un des plus vastes de la Provence — il s'avance à 7-8 kilomètres dans les terres.

En tant que Maures, ce territoire est une région foncièrement archéenne, un bloc de gneiss, de schistes cristallins couvert de taillis, de maquis, de bois, de forêts composées de chênes divers, chênes-lièges, pins maritimes, pins sylvestres, pins parasols, broussailles arborescentes, oliviers et jusqu'au palmier ; c'est une sylve presque indiscontinue, que bien trop souvent l'incendie ravage. Parmi toutes ces plantes méridionales, c'est le pin qui occupe la plus grande place.

Du niveau de la mer Méditerranée le sol monte à 538 mètres, au Nord-Nord-Est de la Garde-Freinet, qui est le chef-lieu d'une commune qui n a pas moins de 7,644 hectares ; la commune de Sainte-Maxime en a 8,167 et les cinq communes du canton en comprennent toutes ensemble 26,851.

De 8,264 résidents lors du premier recensement d'après la guerre de 1870-1871, le peuple de ce canton s'est abaissé à 7,348, ou 916 de moins, en 1906. Grimaud n'a que 623 habitants agglomérés, en quoi c'est la moindre des 5 communes du territoire : Plan-de-la-Tour en a 640 ; Sainte-Maxime, qui grandit vite, en compte 821, la Garde-Freinet 1,338 et Cogolin 2,051.

La Garde-Freinet a son ancienne chapelle de Notre-Dame de Mire-Mer et conserve des restes de Freinet ou Fraxinet, château fort du IXe siècle qui fut pendant plus d'un siècle une place de guerre, de domination, des Sarrasins. Grimaud possède des débris d'aqueduc romain, de vieilles demeures romanes ou ogivales, une église romane, de belles ruines d'un manoir du XVe siècle. Sainte-Maxime a montré par des débris, des vestiges qu'elle fut jadis gallo-romaine ; sur son territoire, restes du vieux bourg de Saint-Pierre-de-Miramas et du manoir du Vieux-Révest. A Cogolin, ruines d'un édifice du XIe siècle, restes de château, église de la Renaissance. Tour du XVe siècle à Plan-de-la-Tour.



SAINTE-MAXIME (Canton de Grimaud).
[illegible] Saint-Tropez, Sainte-Maxime [illegible] rang parmi les villes de bains et les stations d'hiver ; dominée à l'Est et au Nord par les Maures, [illegible] coteau de [illegible] mètres [illegible] elle reçoit le Préconiou, fleuve tout à fait rudimentaire.



Les Arcs-sur-Argens.
Les Arcs, dits sur Argens, sont à une demi-lieue de la rive gauche de ce fleuve, en vue des Maures.

Dans le Canton de Lorgues, l'Argens, fleuve côtier, serpente gracieusement en amont de la cascade et des deux courtes pertes de Saint-Michel; puis après une excursion dans le canton du Luc, lieu de cette chute et de ces disparitions momentanées, il rentre dans le territoire pour y couler dans la plaine des Arcs, antique lac vidé, colmaté. La contrée est faite de roches triasiques et de roches plus jeunes, soit jurassiques, soit crétacées. Les collines ont de 300 à 431 mètres d'altitude, la plus élevée dominant le Thoronet. L'Argens y descend à une trentaine de mètres. Deux communes y occupent au-delà de 5,000 hectares, les Arcs avec 5,426 et Lorgues avec 6,437; les 4 communes du canton en réclament ensemble 17,254.

En décadence, comme à peu près tous les cantons qui ne sont pas ici « Corniche » ou Côte d'Azur, ce canton a perdu 1,607 personnes entre 1872 et 1906; il est descendu en effet de 8,721 à 7,114, dont 1,964 seulement au chef-lieu contre 2,137 aux Arcs.

Lorgues conserve une porte de ses anciens remparts (XIVe siècle) et la vieille chapelle de N.-D.-des-Salettes. Sur le territoire des Arcs, ancienne chartreuse de la Celle-Roubaud, ruines d'un édifice du XIIe siècle, restes d'aqueduc et débris de château fort. Sur le territoire du Thoronet, l'abbaye du Thoronet, du XIIe siècle, est un édifice fort remarquable, et bien conservé comme cloître, église et grange dîmière.



Près des Arcs : L'Argens (Canton de Lorgues).

Le Canton du Luc n'a que quatre communes, dont deux supérieures à 5,000 hectares : le Cannet-du-Luc (7,364) et Vidauban (7,605); le territoire entier en a 22,271.

Il a sa part, sa très petite part du massif des Maures, avec surrection maxima de 692 mètres, près du dôme culminant (779 mètres) de tout le bloc « maurin ».

Roches permiennes, roches triasiques, roches jurassiques s'y côtoient; chênes verts, chênes-lièges, pins divers, châtaigniers, oliviers, mûriers s'y coudoient.

C'est en ce lieu de son cours que l'Argens tombe par la cascade de Saint-Michel, qui n'a pas tout à fait 12 mètres de hauteur, puis s'enfouit sous la roche en deux tunnels qui n'en faisaient qu'un, long de 60 mètres: une chute de la roche en a fait deux souterrains, séparés par un gouffre de 15 mètres de long, de profondeur égale. C'est un site étrange et, comme on l'a dit, une des merveilles de la nature en France.

Il y avait ici 7,756 habitants en 1872; le recensement de 1906 en a constaté 928 de moins, soit 6.828, dont 2,474 au Luc et 2.100 à Vidauban.

Le Luc, qui a des ruines d'un château et celles d'une église des XVIe et XVIIe siècles, possède à une bonne demi-lieue, à Fouirette, un oppidum celtique. Le Cannet-du-Luc, encore muni d'un reste d'enceinte murale, montre une église romane et, sur sa place, un noyer « prodigieux ». Aux Mayons, restes d'un camp retranché. Sur le territoire de Vidauban, l'on voit une ruine de pont romain (sur l'Argens) et celles du vieux château des Mures.



Le Luc.
Cette ville cantonale s'est installée à l'altitude de 165 mètres, au-dessus de la vaste plaine où serpente, au pied des Maures, l'Aille, qui est un tributaire de droite de l'Argens.



Les Arcs : L'Église (C. de Lorgues).
C'est un édifice moderne intéressant dont le clocher fait de loin symétrie avec une tour de vieux château.



La Plage de Cavalaire (Canton de Saint-Tropez).

Riverain de la Méditerranée, le Canton de Saint-Tropez projette sur cette mer admirable de superbes promontoires des Maures; il y arrondit la magnifique baie de Cavalaire, il y possède la côte méridionale du golfe de Grimaud, dit aussi golfe de Saint-Tropez.

La mer Méditerranée, la montagne des Maures et sa continuelle forêt, la charmante bénignité du climat, l'éclat de la lumière, c'est plus qu'il n'en faut pour faire d'un pays une terre de beauté.

Un village maritime s'y nomme le Dattier et des palmiers justifient ce nom; palmiers français dont les dattes arrivent assez souvent à maturité, telle est l'influence d'une heureuse exposition au Midi, à l'abri de tous les vents de froidure. On est ici comme dans une serre chaude, mais on y respire à pleins poumons aux grands souffles du large.

Séjours d'hiver au bord des flots, séjours d'été sur le tertre, bois de pins, de chênes-lièges, orangers, oliviers, vigne y occupent 16,241 hectares de roches archéennes, micaschistes, ayant pour culmen 524 mètres, aux Pradels. Cinq communes s'y déroulent, dont deux dépassent 5,000 hectares; le Môle en a 5,211 et Gassin 6,358.

Son peuple a légèrement augmenté: de 887 unités, entre 1872 et 1906: il a passé de 5,369 à 6,256 habitants, dont 3,084 agglomérés à Saint-Tropez.

Saint-Tropez se fait remarquer par les curieuses vieilles maisons de son quai et de quelques-unes de ses rues, notamment sa « maison des Corsaires », par les peintures de son hotel de ville et par la statue du bailli de Suffren.

Hors du chef-lieu du canton, Ramatuelle offre aussi d'anciennes demeures, des ruines d'enceinte et de château fort, une église du XVIIe siècle, un orme de 8 mètres de circonférence. Sur le territoire du Môle, débris de la Chartreuse de la Verne (XVe, XVIe, XVIIe siècles). Sur celui de Gassin, bourg qui a des ruines de l'enceinte murale du XIIIe siècle, on voit le château de Pardigon et les restes de celui de Cavalaire, au-dessus de la magnifique plage.

Saint-Tropez, vu du large.

Saint-Tropez et le Port.

[illegible] fut l'*He[illegible]* [illegible] des Phéniciens, sinon plutôt l'*Athenopolis* des Grecs; les archéologues ne sont pas toujours d'accord.



Saint-Tropez : Le Fort. — De son mamelon cette citadelle commande Saint-Tropez.



Saint-Tropez : Rue de la Miséricorde.



Salernes : Le Chateau.

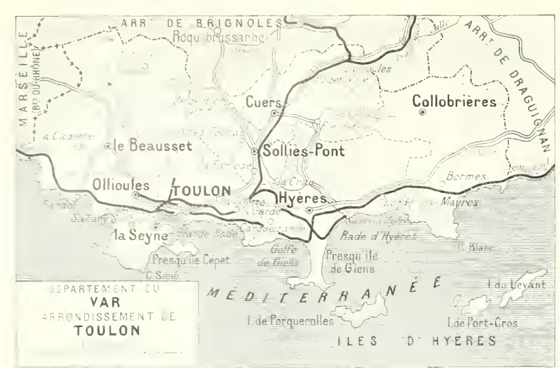
Le Canton de Salernes ne comprend que trois communes, d'une contenance totale de 8 866 hectares, dans une contrée de trias, de roches jurassiques et de roches crétacées. Sa pente est au Midi, vers la rive gauche du fleuve Argens auquel il envoie la Bresque, riviérette qui boit de belles eaux de source. Le long de cette Bresque aux rives pittoresques, il abaisse son niveau à quelque 150 mètres ; sa montagne se lève à 915, au Nord de Tourtour, à la lisière des grands « plans » ou plateaux qui aspirent par des « embucs », des avens, les eaux de surface qui vont ressortir à l'énorme source de Font-l'Evêque.

Du recensement de 1872 à celui de 1906, ce territoire a perdu 811 existences, ce qui revient à près de 18 pour 100 ; il s'est, en effet, « ravalé » de 4,573 à 3,762 habitants, dont 2,027 agglomérés dans la ville de Salernes.

Salernes se recommande par une église du XIVe siècle, les belles ruines d'un manoir du XIIe, un ormeau de la fin du XVIIe et, à une demi-lieue de distance, par la vieille chapelle de Saint-Loup. A Tourtour, restes d'une abbaye du XIIe siècle et très vieille tour de Grimaud.



Vue générale de Salernes.



Arrondissement de TOULON.

L'Arrondissement de Toulon s'élève de la rive méditerranéenne, splendide corniche, jusqu'à 1,154 mètres d'altitude dans le massif de la Sainte-Baume. Il est borné : au Midi par la plus rayonnante des mers, à l'Ouest par le département des Bouches-du-Rhône, au Nord par l'arrondissement de Brignoles, au Nord et à l'Est par celui de Draguignan. N'ayant que 129,067 hectares, c'est, et de beaucoup, le moindre des trois arrondissements du Var, car l'ensemble de ses 11 cantons, de ses 32 communes, ne répond qu'au cinquième environ du département.

Nommer la corniche de Toulon, c'est la louer à l'égal des plus beaux rivages, avec ses rades de Bormes, d'Hyères, de Giens, de Toulon, de Sanary, de Bandols, de la Ciotat, ses étroites calanques ou criques isolées du monde, à l'ombre du pin parasol et du pin maritime. Il n'est pas de « villes d'hiver » plus belles, ni de « villes d'été » plus agréables que celles du pays toulonnais.

La vallée du Gapeau, joli petit fleuve des plages d'Hyères, y sépare à peu près deux régions naturelles. A l'Orient ondulent les Maures, massif archéen, permien, triasique vêtu d'épaisses forêts ; à l'Occident dominent les roches perméables, bien plus jeunes, plus promptes à la destruction ; elles sont de l'âge crétacé ou bien de l'ère, moins moderne, du jurassique. Elles avalent aisément les pluies, que n'absorbent point les Maures : d'où les belles fonts pérennes et les jolis ruisseaux, au lieu des faibles suintements et des rus tarissants du massif imperméable où triomphe le chêne-liège.

Entre 1872 et 1906 cet arrondissement a crû de 56,070 personnes, autrement dit de tout près de 40 pour 100 ; cela grâce au développement de Toulon, de la Seyne, d'Hyères. Ainsi l'industrie, la marine, l'afflux des étrangers et des hiverneurs, l'ont sauvé de la décadence générale du département. De 141,127 habitants, il a monté à 197,197, dont 87,997 groupés à Toulon, sur 103,549 de population totale. — En vérité vraie, Toulon et la Seyne sont une seule ville de 123,296 citadins, dont 99,987 agglomérés. La Seyne réunissant 11,990 habitants à son chef-lieu, il y en a 10,464 à Hyères, 2,821 à Ollioules, 2,629 à Cuers, 2,178 à Salliès-Pont, 2,053 à la Valette-du-Var, 2,013 à Collobrières, etc., etc. Sur 32 communes, 6 seulement ont moins de 500 habitants agglomérés à leur chef-lieu.

Dans ce domaine des *Commoni*, pays visité par les Phéniciens, colonisé par les Grecs, puis par les Romains, l'oppidum de Bréganson, sur le territoire de Bormes, rappelle par son nom le *Pergantium* des ancêtres, devenu dans la suite un bourg gallo-romain. A la rive du golfe des Lèques ou baie de la Ciotat, ruines aujourd'hui fort indistinctes, de l'antique *Tauroentum*, port phénicien et, dans la suite, romain. La vieille ville d'Hyères, Ollioules, Evenos ont conservé un aspect médiéval rébarbatif. Sanary dresse à 40 mètres une tour du XIVe siècle, sinon du XIIIe. Toulon, *T...* des Phéniciens, croit-on, puis *Telo Martius* des Romains, n'a de bien ancien que ce que sa cathédrale a gardé des XIe et XIIe siècles, mais elle montre de beaux édifices du XVIIe siècle, quelques-uns ennoblis par des sculptures de Puget. A part les rochers « vieux comme le monde », la palme de l'antiquité revient sans doute à un olivier de 11 mètres de circonférence, dans la banlieue d'Hyères.



Le Castellet (Canton du Beausset).

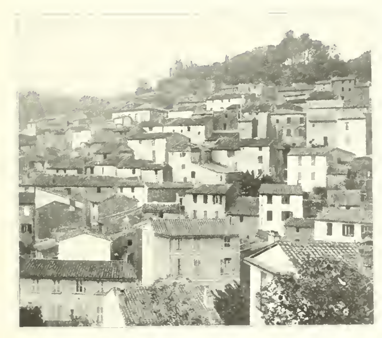
Le Canton du Beausset s'élève du niveau de la Méditerranée à 1,154 mètres d'altitude, au versant méridional du pittoresque massif de la Sainte-Baume. Bien de plus beau que sa part de la baie de la Ciotat, ses calanques, ses collines embaumées, ses bois de pins, sa belle vallée du Gapeau, fluviot de la banlieue d'Hyères issu de sources magnifiques. On est ici dans le crétacé, roche qui aspire les eaux de pluie et d'orage et les transforme en fonts pérennes. Outre ce crétacé (assise supérieure), le territoire dresse du jurassique, au bord de la mer, sous le plus beau des soleils. Fait de 28,586 hectares, dont 13,310 pour la seule commune de Signes, ce canton de 6 communes participe à la décadence générale du Var, le littoral non compris. Du dénombrement de 1872 à celui de 1906 il s'est « dégarni » de 1,905 personnes, ayant décrû de 10,042 à 8,137 habitants dont 1,563 concentrés au Beausset, 1,006 à Signes et 846 à la Cadière.

Le Beausset se signale par une église romane et par des demeures du XVIe siècle ; la Cadière se distingue par les restes d'un château fort à double enceinte (XIIe et XVe siècles) et par une église du XVIe siècle. Saint-Cyr-de-Provence se recommande par les ruines ou pour mieux dire : « les ruines des ruines » de *Tauroentum*, qui fut un port phénicien, puis une ville gallo-romaine.



Vue générale du Beausset.

Lieu renommé en géologie par l'originalité de ses craies le Beausset est à deux petites lieues de la mer Méditerranée.



Vue générale de Bormes (Con de Collobrières).
Bormes gravit une colline, non loin de la Méditerranée.



Le Lavandou (Canton de Collobrières).
Récemment encore simple hameau, le Lavandou devient ville de bains et ville d'hiver.

Le Canton de Collobrières divise entre deux communes seulement, entre Collobrières et Bormes, ses 23,842 hectares de roches archéennes et de roches permiennes: celle de Bormes ayant 12,565 hectares, il en reste 11,277 pour celle de Collobrières.

Bormes, étant au rivage de la prestigieuse corniche en a les prestigieuses beautés: criques et calanques de la baie de Bormes, à l'Est du cap Bénat, de la baie d'Hyères, à l'Ouest de ce même promontoire; plages du Lavandou; des sites élus pour des séjours d'hiver; oliviers, orangers, citronniers, palmiers, pins maritimes. Collobrières, en plein dans les Maures, possède des forêts de chênes-lièges, des échappées lumineuses sur la mer, des séjours d'été, il possède également le culmen des Maures, à la Sauvette, 779 mètres; ou plutôt l'un des deux culmens, la cime de Notre-Dame-des-Anges atteignant cette même altitude de 779 mètres. Population à peu près stationnaire: 4,334 habitants en 1872 et 96 de moins en 1906, soit 4,238 dont 2,013 à Collobrières et 613 à Bormes.

Bormes a sur son énorme territoire le fort de Bréganson, là où les ancêtres eurent l'oppidum de *Pergantium*; il montre quelques débris d'un château fort. A Collobrières, on visite une église du XIVe siècle mêlée aux restes d'un antique manoir.

Dans le Canton de Cuers, quatre communes possèdent 16,985 hectares, dont 5,052 pour Cuers et 5,759 pour Pierrefeu. Deux natures de sol y nécessitent deux aspects: à l'Est règnent les très vieilles roches du massif des Maures, des schistes cristallins au permien; à l'Ouest montent de hautes collines, avant-monts jurassiques des Alpes de Provence. De 50 mètres environ dans le val du Réal Martin, tributaire du menu fleuve Gapeau, le territoire s'élève jusqu'à 460, au-dessus de Carnoules, dans la région du jura. Ainsi que dans le reste de l'arrondissement, se suivent vastes bois de chênes-lièges, de pins maritimes, de pins d'Alep, de chênes verts; maquis, oliviers, orangers, herbes de senteur, etc.

De 1872 à 1906, ce territoire a perdu 687 résidents; il est descendu de 9,396 à 8,709 habitants dont 2,629 agglomérés à Cuers, 1,652 à Pierrefeu, 1,234 à Puget-Ville et 1,034 à Carnoules.

Vieille église de Pierrefeu. Chapelles de pèlerinage de Notre-Dame près Carnoules et de Sainte-Philomène (XVe siècle) près Puget-Ville. Ruines de château fort à Cuers; tour du XIIe siècle à Puget-Ville; tout cela sans très grand intérêt.



Le Lavandou (Canton de Collobrières).



Vue générale de Cuers.
Cuers est à 140 mètres d'altitude, au-dessus d'un torrent du bassin du Gapeau; le Pilon de Saint-Clément (706 mètres) donne son horizon.



Vue générale d'Hyères.
Hyères s'appuie aux Maurettes dont elle escalade les pentes basses ; la mer est a une lieue.

Le Canton d'Hyères évoque, au seul nom de son chef-lieu, toute la splendeur méridionale : les palmiers, les orangers, les mimosas, le pâle olivier, les herbes embaumées, les cieux lumineux, les profils nets, les couleurs joyeuses, toute une magique harmonie.

La presqu'île de Giens, faite d'une île rattachée au continent par deux étroites langues de sable, s'avance à 7 kilometres en mer, entre la rade d'Hyères à l'Est et le golfe de Giens, à l'Ouest ; ces deux flèches aréneuses sont séparées par l'étang salé des Pesquiers (300 hectares) et les salins du même nom (235 hectares).

En avant du rivage, et en tirant vers le Levant jusque vis-à-vis l'arrondissement de Draguignan, l'archipel des îles d'Hyères comprend quatre terres ayant ensemble 2,600 hectares, dont 600 reviennent à l'île de Port-Cros et 1,200 à celle de Porquerolles.

Ces îles sont une épave de la montagne des Maures ; elles appartiennent comme les Maures aux roches archéennes ; le bout de la presqu'île de Giens est également archéen.

Quant au reste du territoire, il se compose de permien, de trias, d'îlots jurassiques, de plages quaternaires avec sables et salines. C'est naturellement dans les Maures qu'il faut chercher le plus haut lieu du canton, au Roc Rigaud qui, d'ailleurs, lui est commun avec le canton de Collobrières : ce roc atteint 684 mètres.

Ici, « sur la rive aux salines » — Salins d'Hyères et Salins des Pesquiers — arrive à la mer le Gapeau, aimable fleuve, si l'on peut traiter de fleuve un courant de dix lieues de long, détours compris, qui n'apporte à la Méditerranée que quelques centaines de litres par seconde à l'issue d'un bassin d'un tout petit peu plus de 600 kilometres carrés. C'est lui qui sépare, à Hyères même, les Maures (à l'Est) des Maurettes, petit massif dont les caractéristiques sont exactement les mêmes que celles des Maures, mais qui n'atteint que 293 mètres d'altitude, au lieu des 779 de culminance de ces dernières.

Le canton d'Hyères ayant 25,714 hectares, la seule commune d'Hyères en avait 22,654 avant la distraction de Carqueiranne. Le recensement de 1906 y a constaté une énorme augmentation sur celui de 1872. De 13,942 résidents il est monté à 25,928, soit en plus 11,986 personnes ou bien près de 40 pour 100. Là-dessus la ville d'Hyères groupe 10,464 habitants, sur 17,790 de population totale ; Londe-les-Maures en concentre 1,859, la Crau 1 636 et Carqueiranne 597.

Hyères se divise en ville neuve et vieille ville, d'aspect médiéval, qui elle-même se partageait antan en deux cités murées séparées l'une de l'autre par la muraille de la Barbacane. Anciennes églises de Saint-Louis, du XIIIe siècle, avec réparation au XIXe, et de Saint-Paul (XIIIe siècle et suivants) ; demeures du moyen âge et de la Renaissance ; la mairie fut une commanderie de Templiers. La ville neuve dresse de grands hôtels, des villas ; des palmiers y balancent leurs palmes. Par-ci, par-là, débris ou vestiges du passé ; de toutes les cimes, vues merveilleuses. Près du Gapeau, olivier de Sainte-Eulalie, plus ancien que tous les monuments du pays : il n'a pas moins de 11 mètres de tour.



Hyères : Le Chateau.



Hyères : L'Église Saint-Louis et la Ville Haute.
L'église Saint-Louis, dans la Ville Haute, qui est en même temps la [illegible] ; [illegible], elle dépendait d'un couvent de [illegible].



Hyères : L'Avenue des Palmiers.
Les palmiers d'Hyères sont parmi les plus hauts, beaux et vivaces de toute la Côte d'Azur ; les villas de cette avenue montrent de curieuses plantes méridionales.

Des heureuses baies de Sanary, de Bandol, le CANTON D'OLLIOULES monte a 796 mètres d'altitude, au sommet de la Caoume, le long de ravines extraordiuairement sèches, extrêmement « méridionales » : les gorges d'Ollioules sont fameuses pour leur pittoresque étrange, pour la blaocheur grise de leurs roches, la reverbération de leur soleil. Nulle part la Provence n'est plus Provence, plus rocheuse, plus éclairée, plus parfumée, devant la mer « divine ». Le crétacé domine ici, mais il y a aussi du jurassique et du trias, sans compter le volcan d'Evenos.

Sur 8,992 hectares distribués en 4 communes, ce territoire s'est enrichi de 754 personnes entre 1872 et 1906 ; il a grandi de 8.861 habitants à 9,615 dont 2,821 au chef-lieu, 1,695 à Sanary, 1,652 à Bandol.

« Evenos, vu de loin, est un monceau de ruines féodales, mêlées aux scories noires d'un volcan éteiot » ; restes du château fort. Ollioules a aussi des aspects féodaux, avec demeures des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe siècles, les débris d'un manoir du XIIIe, des ruines de l'enceinte médiévale, une aucienne église. Sanary se reconnaît de loin à sa tour de 40 mètres (XIIIe ou XIVe siècle). Baodol montre un antique château.



SANARY (Canton d'Ollioules).
Sanary s'appelait il n'y a pas longtemps encore : Saint-Nazaire-du-Var. Cette petite ville est assise au bord de la baie de Saint-Nazaire, à l'embouchure de la Rèpe, qui est le torrent plus que capricieux des gorges d'Ollioules.



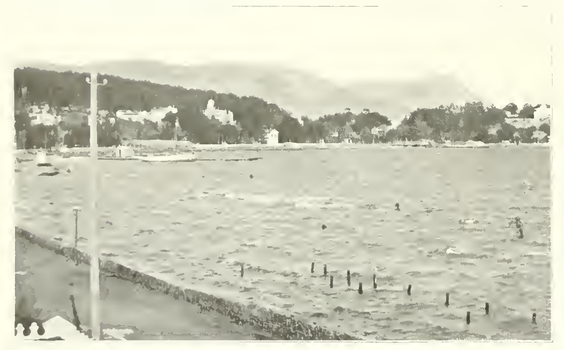
LES GORGES D'OLLIOULES.
On a épuisé les adjectifs pour peindre la « méridionalité » des célèbres gorges d'Ollioules ; on a dit qu'il n'y a pas de roches plus brûlées de soleil en Judée, aux rives mêmes de la Mer Morte.



ÉVENOS.
Eveoos est une bourgade de 277 habitants agglomérés accrochée à la roche volcanique au-dessus des gorges d'Ollioules ; son altitude est de 400 mètres environ ; tout au haut, débris d'un antique château fort.



LA SEYNE.
La Seyne-sur-Mer, en différenciation de la Seyne-les-Alpes, bourg cantonal du département des Basses-Alpes. Cette ville regarde Toulon, à travers les eaux de la Petite Rade, au pied des petites montagnes de la presqu'île du Cap Sicié.



VUE GÉNÉRALE DE TAMARIS.

Il n'y a que deux communes dans le CANTON DE LA SEYNE-SUR-MER qui déroule ses 5,318 hectares sur la plage de la rade de Toulon et dans la presqu'île du cap Sicié. Cette péninsule trapue s'avance entre ladite rade de Toulon au Levant et la baie de Sanary au Couchant. Faite de très vieilles roches (phyllades et cornéennes), et de permien, elle projette vers l'Est l'étroite presqu'île permienne du cap Cépet. Des pins parasols, des pins d'Alep, des pins maritimes ombragent ses belles calanques ou montent à l'assaut de collines qui atteignent 360 mètres à Notre-Dame-de-la-Garde, superbe surveillante des flots qui grondent à ses pieds.

L'activité des chantiers de construction navale de la Seyne, le grand hôpital marin de Saint-Mandrier, la beauté des sites littoraux, le charme du climat, les stations hivernales, les plages de bains, ont augmenté la population de 10,022 individus, soit de 77 à 78 pour 100, entre 1872 et 1906 ; elle a monté de 12,963 habitants à 22,985, dont 11,990 concentrés à la Seyne (sur 19,747) et 796 à Six-Fours.

La Seyne est un grand atelier de travail. Six-Fours a une église des XIe et XVIIe siècles, les restes d'une chapelle du XVe et, sur la montagne, un des forts de défense de Toulon.

Le CANTON DE SOLLIÈS-PONT accompagne les deux rives du fleuve Gapeau, qui n'est qu'une étroite riviérette avivée par des fontaines de la roche jurassique. Il abaisse son niveau à une trentaine de mètres le long dudit Gapeau et l'élève à 711 mètres à l'Est de Belgentier, dans les avant-monts du massif de la Sainte-Baume, donc dans la région perméable du territoire. A la rive gauche du « fluviot », la nature devient celle des Maures ; le trias et le permien y dominent en avant de l'archéen. Il y a donc ici, vis-à-vis, deux natures dissemblables, au-dessus d'une vallée de grande richesse bordée de hautes collines boisées de pins, de chênes, d'arbustes méridionaux.

5 communes ; 8,359 hectares ; 6,789 habitants en 1872 et 857 de moins en 1906, soit 5,932 dont 2,178 groupés à Solliès-Pont. 672 à Solliès-Toucas, 669 à la Farlède et 609 à Belgentier.

A Solliès-Pont, église des XVe et XVIe siècles et manoir du XVIIe ; à Solliès-Ville, église du XIVe. A Belgentier château de Peirec.



SOLLIÈS-PONT — LE GAPEAU.



VUE GÉNÉRALE DE SOLLIÈS-VILLE.

TOULON est le premier port militaire de France sur la Méditerranée, vis-à-vis de Bizerte l'Africaine, qui est notre Toulon d'outre-mer, comme Brest notre Toulon de l'Atlantique. Il doit ce privilège à la sûreté de sa rade merveilleusement protégée de tous les vents par les monts d'alentour : monts archéens ou permiens autour de la rade elle-même, notamment dans la presqu'île du cap Sicié, monts qui sont jurassiques et crétacés, donc merveilleusement taillés et sculptés, au Nord de la ville. De ce côté s'élèvent le Faron, le Coudon, la Caoume, celle-ci haute de 796 mètres et que le canton de Toulon possède en concurrence avec le canton du Beausset.

Riche de 87,997 habitants agglomérés en 1906 (sur 103,549 de population totale), contre 44,287 en 1872, Toulon est bien plus intéressant comme port de guerre, comme installation maritime, comme forts et batteries sur tous les points stratégiques de la colline et du mont, que comme assemblée de beaux monuments religieux ou civils. Ce *Telo* des Phéniciens (ou des Ligures?), ce *Telo Martius* des Romains a vu le XVIIe siècle défigurer sa cathédrale des XIe et XIIe. L'hôpital de la Marine et l'hôtel de ville (porte magnifiquement décorée) sont du XVIIe, l'église Saint-Louis du XVIIIe, le théâtre du XIXe.

Toulon est le chef-lieu de quatre cantons désignés par des numéros d'ordre.

LE PREMIER CANTON DE TOULON est purement urbain : le dénombrement de 1906 y a reconnu 33,290 habitants.

ÉGALEMENT tout urbain est le SECOND CANTON DE TOULON que le recensement de l'an 1906 a doté de 27,573 habitants.



TOULON : LE COUDON.



TOULON : LA PLACE D'ARMES.

LE dénombrement de 1906 a reconnu 40,490 résidents dans le TROISIÈME CANTON DE TOULON.

Ce troisième canton comprend une petite part de la ville et, en outre, quatre autres communes dont trois ont plus de 500 habitants agglomérés à leur chef-lieu : à savoir La Valette-du-Var (2,053), la Garde (1,327), le Pradet (622).

Ce territoire abonde en sites admirablement pittoresques, en roches, en petits cagnons, en pentes de basaltes, en avens, en fontaines au fond des gouffres ou au pied des escarpements.

Parmi ces fontaines, on doit noter la source de la Dardennes et celle du Ragas : celle-ci peut monter de 66 mètres dans sa prison de rochers, dans son puits, et alors elle s'en échappe en cascades par dessus les lèvres de l'aven. C'est en plein soleil méditerranéen un pays étrangement, magnifiquement méridional.

Forts du Coudon et du Faron, sur la montagne ; église de la Valette-du-Var (parties romanes). Vieux manoirs de Tourris près du Revest ; restes d'une église et d'un château du XVIe siècle à la Garde.

Réunis, les quatre cantons de Toulon disposent de 10,721 hectares que le recensement de l'année 1906 a trouvés peuplés de 111,653 habitants alors que le premier dénombrement d'après la guerre franco-allemande n'en avait constaté que 74,800.

C'est 36,853 personnes de plus, soit un gain « formidable » de 49 à 50 pour 100 ; formidable en ce qu'il concerne un pays de cette France où tant de villes et de campagnes se dépeuplent.



TOULON : AUTOUR DE LA RADE.



TOULON : LE BOULEVARD DES PROMENADES.

Ce sont des paysages du type franchement méridional qui entourent la ville et la rade de Toulon avec arbres et arbustes méditerranéens.



Toulon : L'Arsenal.



Toulon : Le "Quai de Port" et les Torpilleurs.



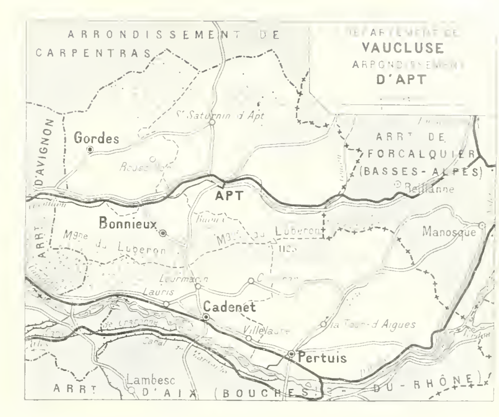
Sanatorium du Mont des Oiseaux.



Vue générale de Lagarde (Canton de Toulon).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Le Département de Vaucluse est coupé, vers son milieu, par le 44e degré de latitude, et dans l'autre sens, non loin d'Apt, par le 3e degré à l'Est du méridien de Paris. Il a pour bornes: au Levant le département des Basses-Alpes, au Nord celui de la Drôme, où il possède une annexe qui est le canton de Valréas; au Couchant le grand fleuve du Rhône, au Midi le vaste torrent de la Durance: celui-là le sépare des départements de l'Ardèche et du Gard, celle-ci du département des Bouches-du-Rhône. Ainsi entouré, il s'étend sur 356,762 hectares (autre estimation: 354,771). Ce n'est que le 150e de la France. Il n'y a que trois départements inférieurs en surface: la Seine, le Haut-Rhin (territoire de Belfort), le Rhône, seuls sont plus petits.



Dans l'ensemble c'est un bloc de crétacé inférieur au pied duquel se déroulent, à l'Ouest en tirant vers le Rhône, au Sud en tirant vers la Durance, des collines, des plaines tertiaires ou quaternaires merveilleusement fertiles partout où arrivent les rigoles des canaux d'irrigation tirés du fleuve, de ses affluents ou sous-affluents — telle la Sorgue — et surtout de la limoneuse Durance, qui détruit les monts et les transporte vers l'aval, brin par brin, pour féconder la plaine (et augmenter le delta de la Camargue). Le mont est triple: au Nord, le Ventoux (1,911 mètres), culmen du territoire; au Centre, les monts Vaucluse, plateau déchiré, au Midi le Lubéron, qui tombe sur la Durance. Ces monts, principalement ceux de Vaucluse, sont cassés, craquelés, conturés d'avens de sauvage profondeur, noires entrées des corridors aboutissant à la fontaine de Vaucluse, qui est une des merveilles du monde. Rocs, abimes, avens, surgeons, cultures industrielles, oliviers, mûriers, chênes truffiers, vergers, amandiers, vignes, bois, périmètres de reboisements nécessités par la déforestation calamiteuse, tout cela constitue 4 arrondissements, 22 cantons, 150 communes, avec 239,178 habitants au recensement de 1906.

Le recensement de 1872 en avait constaté 263,451. Le déficit est de 24,273 personnes ou de plus de 9 pour 100. Le recensement de 1911 n'a pas amélioré la situation; il ne lui attribue que 238,686 personnes, ou 552 de moins qu'en 1906. D'ailleurs les naissances y sont inférieures aux morts: 5,711 contre 6,596 en 1909. Avignon réunit 35,356 urbains, Carpentras 7,775, Orange 6,412, Cavaillon 5,760, Apt 4,990, Pertuis 4,160, Valréas 3,827, l'Isle-sur-la-Sorgue 3 790, Sorgues 3,671, Bollène 3,339, etc., etc. Parmi les 150 chefs-lieux de commune, 33 ont plus de 1,000 habitants agglomérés, 53 plus de 500.

Cavares, possesseurs d'*Avenio* (Avignon), d'*Arausia* (Orange), de *Cabellio* (Cavaillon), *Voconces* autour de *Vasio* (Vaison), *Memini* autour de *Carpentoracte* (Carpentras), *Vulgientes* autour d'*Apta-Julia* (Apt), telles furent ici les vieilles nations dont hérita Rome. Les Romains ont laissé des ruines superbes, parfois plus que des ruines, des édifices encore debout: à citer, des uns et des autres, les arcs de triomphe d'Orange et de Cavaillon, le théâtre d'Orange, le pont de Vaison, le pont Julien sur le Coulon, etc. Le moyen âge a fait d'Avignon une ville classique par son immense château des papes et ses remparts intacts ou à peu près. On ne compte pas les bourgs, les villages qui n'en aient gardé beaucoup ou quelque chose, de vieilles églises, de vieilles abbayes, de vieux manoirs, des donjons hardis ou trapus, des ruines d'enceinte, de vieux hôtels, de vieilles maisons, des aspects soucieux, rébarbatifs, des profils nobles, arrêtés, dans l'air lumineux du Midi.

Arrondissement d'APT.

L'Arrondissement d'Apt s'appuie du côté de l'Est au département des Basses-Alpes; au Midi la Durance le limite d'avec le département des Bouches-du-Rhône; ce fameux torrent est rarement concentré en un seul lit étroit et profond — c'est le cas à Mirebeau. — Presque partout il se disperse en bras autour d'îlots, de grèves; ses courants rapides se nouent et se dénouent; puis de monstrueuses crues n'en font qu'une seule et immense rivière orageuse dont le niveau s'abaisse à 100 mètres à peu près au-dessus des Océans.

De la rive droite de la Durance, les terres d'alluvions, merveilleusement fertiles dès que l'eau des canaux d'irrigation s'y marie au grand soleil provençal, les limons pléistocènes et miocènes gravissent, au Nord, la partie méridionale du Lubéron, mont dont le dos est fait de roches crétacées (craie inférieure) avec 1,125 mètres au point culminant. Du haut de ce Lubéron l'on descend au Septentrion dans le val (ou les gorges) d'un long et généralement fort sec affluent de la Durance, le Coulon; après quoi c'est du tertiaire, puis du crétacé à la montée du versant sud des Monts de Vaucluse tout comme à l'ascension et à la descente du Lubéron. C'est dans ces monts, bastion d'un plateau raviné, que l'arrondissement atteint sa plus haute altitude, qui est de 1,242 mètres.

Ainsi le pays est une plaine opulente au long de la Durance, suivie dans la direction du Nord par deux chaînes de craie entre lesquelles s'égare un indigent torrent. Tel est cet arrondissement d'Apt, qui confine vers le Nord avec l'arrondissement de Carpentras, vers l'Ouest avec celui d'Avignon.

Riches cultures, oliviers, mûriers, vignes, bois et taillis, rocs pelés, cuits de soleil, l'arrondissement d'Apt se compose de 5 cantons et de 50 communes. Il s'étend sur 122,371 hectares, soit sur les 34 à 35 centièmes du département, dont c'est l'arrondissement le plus vaste.

Tous ses cantons ont diminué de population, et beaucoup. De 53,493 personnes en 1872 il est descendu à 42,857 en 1906: c'est 10,636 de moins, ou près d'un cinquième qu'il a perdu durant ces 34 années.

Quant à ses centres de population, 4,990 habitants sont groupés à Apt (sur 6,275 de population totale), 4,160 à Pertuis, 2,303 à Cadenet, 1,327 à Lauris, 1,273 à la Tour d'Aigues, 789 à Villelaure, 773 à Cucuron, 555 à Saint-Saturnin-d'Apt. Ainsi, sur 50 communes, 10 ont plus de 500 âmes au chef lieu.

Le pont Julien sur le Coulon, belle œuvre romaine, l'ancienne cathédrale d'Apt, nombre d'églises, la plupart romanes; quelques bourgades à l'allure féodale; des restes de remparts de maints bourgs, des ruines de châteaux — tel le manoir de la Renaissance de la Tour d'Aigues — le château de Gordes, occupé par la mairie du lieu; l'abbaye de Senanque près Gordes, voilà ce que les siècles éroulés ont laissé d'instructif, d'intéressant dans le pays des *Vulgientes* où Apt fut la ville gallo-romaine d'*Apta Julia Vulgientium*.

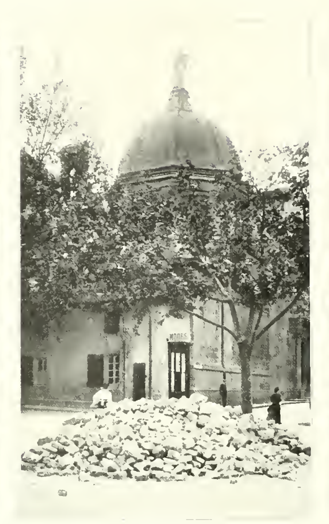


Apt : Le Coulon.

A Apt, le fantasque Coulon passe sous cinq ponts. Cette ville, à 22[illegible] mètres d'altitude, [illegible] au Midi le Lubéron, et au Nord les Monts de Vaucluse.




Apt : Le Campanile.
Il date exactement de l'an 1565.



Apt : L'Ancienne Cathédrale.
Des XIe, XIIe, XIVe, XVIe, XVIII siècles.



Apt : La Tour des Remparts.
Elle remonte au XIVe siècle.

Le Canton d'Apt reçoit du département des Basses-Alpes, qui le borne à l'Est, le Caulon, Coulon ou Calavon, torrent singulier. Cet affluent de droite de la Durance ne s'accroît pas de l'amont à l'aval ; ses 89,885 hectares de bassin peuvent lui verser des crues d'on ne sait combien de centaines de mètres cubes par seconde, mais il peut aussi descendre à 200, 100, 80 litres ou moins encore : autant dire qu'il sèche entièrement. C'est que ses eaux fuient par les fentes, les trous de son lit. La contrée est oligocène et miocène sur roche du crétacé inférieur, entre les Monts de Vaucluse au Septentrion et le Lubéron au Midi, lesquels, tous deux, relèvent de cette même assise du crétacé. Sur la première de ces chaînes, qui n'est à vrai dire qu'un plateau raviné, le territoire atteint 1,242 mètres au tertre de Pierre Maurel, et c'est là le culmen des Monts de Vaucluse ; il arrive à 1,125 mètres dans le Lubéron, qui, lui aussi, a là son culmen. Quant au plus bas du canton, il est à 150 mètres, plus ou moins, au passage dans le canton de Gordes. Bois et taillis de chênes blancs, de chênes verts, de hêtres ; mûriers, oliviers. Cette circonscription de 13 communes ayant ensemble 35,123 hectares, dont 7,574 pour la seule commune de Saint-Saturnin d'Apt, est le plus vaste des 22 cantons du département après celui de Pertuis, qui n'a que 438 hectares de plus. Elle contribue évidemment pour une grande part à la puissance de la fontaine de Vaucluse, par les déperditions du Coulon et par les nombreux avens, quelques-uns de terrible profondeur, qui gercent le plateau de Vaucluse. Peuplé de 14,944 résidents en 1872, il n'en avait plus que 12,934 en 1906, soit en moins 2,030, malgré la possession du chef-lieu de l'arrondissement. 4,990 habitent Apt, 555 Saint-Saturnin-d'Apt. Apt fut la capitale des *Vulgientes*, puis devint l'*Apta Julia Vulgientium* des Romains. De ces conquérants civilisateurs il reste un pont d'une admirable conservation, sur le Coulon, mais cette belle œuvre est sur le territoire de Bonnieux. Ex-cathédrale du XIIe siècle (avec débris antérieurs) ; restes de l'ancienne enceinte (XIVe siècle) ; vieille tour de l'Horloge. Hospices de Saint-Castor (XIVe et XVIIIe siècles) et de la Charité (XVIIe siècle) ; ex-évêché du XVIIIe siècle, devenu tribunal. Aux environs chapelles de Clermont et de Saint-Vincent (XIe siècle). Églises de Saignon, intéressant édifice du XIe ou XIIe et du XVIIe siècle), de Saint-Eusèbe (romane) près Saignon, qui est un débris d'abbaye. Chapelles de Saint-Saturnin d'Apt (XIe siècle, reste d'un château) et de Notre-Dame-des-Anges de Rustrel (XIIe siècle). Ruines du manoir de Saignon. Beffroi de Villars (XIIe ou XIIIe siècle).



[illegible]. Fabrique de Fruits confits.
[illegible] naturel qu'une région [illegible]lleuse donne assez de fruits pour que l'industrie s'en empare.



Environs d'Apt : Fort de Buoux.
Le roc a 100 mètres à pic.



BUOUX : PORTE DU CHATEAU FÉODAL. (Canton de Bonnieux).



CADENET : LE TAMBOUR D'ARCOLE.



CADENET : HABITATIONS DE TROGLODYTES.

Au versant septentrional du Lubéron, mont de crétacé inférieur, le CANTON DE BONNIEUX s'incline au Nord vers le Coulon, torrent d'une insuffisance prodigieuse en saison sèche. Du mont au torrent le sol est éocène et surtout miocène, avec altitude de 100 mètres seulement au bas du Coulon, tandis que la montagne se hausse à 950 environ dans le Lubéron Oriental, à 720 dans le Lubéron Occidental.

Le pays s'étend en bois et taillis où dominent les chênes blancs, les chênes verts, les pins d'Alep ; comme arbres fruitiers la dominance est aux oliviers et aux mûriers ; la vigne est reine également. Bref, c'est ici la merveilleuse culture méridionale.

Ce territoire comprend 6 communes d'une aire totale de 14.309 hectares, dont 5.111 pour celle de Bonnieux. Il ne comptait plus que 4,652 habitants en 1906, tandis qu'il y en avait 6,157 au recensement de 1872 : c'est un déficit de 1.505 ou d'un quart environ.

730 citadins habitent le chef-lieu, simple bourgade.

Un des monuments romains de France qui ont le mieux supporté les siècles, c'est le Pont Julien à une lieue environ de Bonnieux ; jeté sur le Coulon, ses trois arches inégales intactes datent du IIIe siècle, sinon du IIe. Eglises de Bonnieux, du XIIe siècle (eu partie) et de Ménerbes (XIVe siècle). Ruines du château de Buoux (XIIe et XVIe siècles). Oppède, bourg féodal, montre un manoir des XIIIe, XVe et XVIe siècles et des demeures plus ou moins ruinées de ces mêmes XVe et XVIe siècles.



VUE GÉNÉRALE DE LOURMAIN (Canton de Cadenet).

Au Midi le CANTON DE CADENET est séparé du département des Bouches-du-Rhône par le lit très large, embarrassé d'îles, de la torrentueuse Durance, qui pille et détruit par ses crues, mais qui anime et qui crée par ses canaux de dérivation.

Elle court, cette Durance, dans une ample vallée miocène, au pied méridional du Lubéron, chaîne crétacée de l'étage inférieur, qui monte à 1,125 mètres — c'est son culmen — tandis que la Durance abaisse à 100 mètres environ le niveau de ses eaux violentes.

On fait de magnifiques récoltes dans les terres arrosées par des dérivations de la Durance. Les mûriers, les oliviers, les vignes croissent à la fois dans la plaine et sur la colline. Un peu partout bois de chênes blancs, de chênes verts, de chênes rouvres, de pins, de pins d'Alep, etc., etc. 10.607 individus vivaient au recensement de 1872 dans ce canton de 18.981 hectares en 9 communes. A celui de 1906 on n'en a plus compté que 8.882 ; c'est un déficit de 1,725 existences. 2.303 personnes sont groupées à Cadenet, 1.327 à Lauris, 789 à Villelaure, 773 à Cucuron, 500 à Mérindol.

Cadenet montre aux visiteurs une ruine de manoir, une église des XIVe et XVIe siècles et la statue du tambour d'Arcole ; Cucuron offre un donjon du XIIe siècle, des restes des murs de défense, une église romano-ogivale. Manoirs de Lourmarin (Renaissance), de la Corrée, près Lourmarin (XVIIe siècle), de Villelaure.



VUE GÉNÉRALE DE BONNIEUX.
Ce chef-lieu monte en amphithéâtre à un peu moins d'une lieue de la rive gauche du Coulon, au penchant septentrional du Lubéron, à 400 mètres au-dessus des mers.



VUE GÉNÉRALE DE GORDES.
Ce bourg cantonal gravit un cône de 400 mètres d'altitude ou plus descendant à la Sénancole, qui est un affluent du Coulon.



GORDES : PANORAMA DES MONTS DE VAUCLUSE.

DANS le CANTON DE GORDES on est sur la rive droite du Coulon, tributaire de droite de la Durance, et les ressauts de colline sont ravinés par des torrenticules sur la déchirure méridionale du plateau dit Monts de Vaucluse.

La plaine est tertiaire, principalement miocène ; la montagne relève de l'assise inférieure du crétacé ; son culmen dans le territoire atteint 865 mètres, au Nord-Nord-Est de Lioux ; le lieu le plus bas, dans le val du Coulon, est à 100 mètres environ d'altitude.

Sur le mont, dans les vallons, dans les ravines, on rencontre beaucoup de bois, surtout de chênes et de pins, mais pas de grandes forêts ; les oliviers, les mûriers et les vignes se montrent un peu partout.

8 communes ; 18,397 hectares ; dépopulation « foudroyante », le canton a perdu 2,642 habitants, soit près de 36 pour 100, entre 1872 et 1906 ; il comptait 7,426 résidents au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 ; en 1906 il n'en possédait plus que 4,784. 419 d'entre eux sont concentrés dans le bourg du chef-lieu.

Gordes a deux des monuments notables du département de Vaucluse : à Gordes même un vaste château de la Renaissance devenu l'hôtel de ville, et, à une lieue, l'abbaye de Sénanque (XIIe siècle). Goult montre son église romane, la chapelle romane de Saint-Véran, la chapelle à pèlerinage de Notre-Dame-des-Lumières. Eglise du XIe siècle à Saint-Pantaléon.



MIRABEAU : LE PONT SUR LA DURANCE (Canton de Pertuis). — Mirabeau est un pittoresque village de 182 habitants agglomérés seulement. Le pont suspendu [illegible] de la large et trop large Durance a 150 mètres de long, en une seule travée.



La Bastidonne et les Monts du Lubéron (Canton de Pertuis).
La Bastidonne (139 habitants agglomérés) est à une lieue de la rive droite de la Durance.

Borné au Midi par les Bouches-du-Rhône dont le sépare l'impérieuse Durance, le Canton de Pertuis l'est à l'Orient par le département des Basses-Alpes. Au long de ce grand tributaire du Rhône, largement epandu entre des rives souvent saccagées par les crues, le niveau du territoire descend à moins de 190 mètres, dans une plaine d'alluvions très fécondes pour peu qu'on les irrigue. Des collines éocènes, oligocènes, miocènes, montent à l'assaut du Lubéron, spécialement du Lubéron Oriental ou Grand Lubéron. Cette chaîne atteint ici sa roche suprême (1,125 mètres) qui est aussi le culmen des cantons d'Apt et de Cadenet. Sa dorsale est faite de roches crétacées de l'étage inférieur. Ses cimes, ses avant-monts portent des bois de chênes, de pins; partout la vigne, le mûrier, l'oranger, au-dessus des campagnes exubérantes de la plaine. Fait de 14 communes, de 35,561 hectares, dont 6,663 pour la commune du chef-lieu, ce canton est le plus étendu des 22 cantons du département dont il forme à lui seul assez exactement le dixième. Fortement atteint par la dépopulation, il comptait 14,339 habitants en 1872; en 1906 il en avait 2,734 ou près d'un cinquième en moins, soit 11,605 seulement, dont 4,160 à Pertuis et 1,273 à la Tour-d'Aigues. Pertuis n'est pas sans souvenirs d'autrefois avec ses restes d'enceinte (xive siècle), son église paroissiale (xive, xvie et xviie siècles) et son église des Carmes (xive siècle). La Tour-d'Aigues montre une église des xie et xiie siècles (en partie), des demeures de la Renaissance et les débris d'un superbe château de la Renaissance. A Mirabeau, on voit les restes d'un vieux pont, une chapelle du xiie siècle et un ancien château restauré. A Ansouis, il y a une église du xiiie siècle et un ancien manoir. A la Cavalerie près la Bastide-des-Jourdans, église de Templiers. A Beaumont, débris de l'enceinte médiévale et chapelle à pèlerinage de Saint-Eucher. A Grambois, église romane, ruines des fortifications, d'une maladrerie et d'une commanderie. A Peypin-d'Aigues débris du xiie siècle (église et château). A Vitrolles vieux manoir.



La Tour-d'Aigues. Les Ruines du Château (Canton de Pertuis).
Ce beau manoir est contemporain de cinq de nos rois : François Ier, Henri II, Francois II, Charles IX et Henri III. C'est un parallélogramme de 80 mètres sur 60 avec fossés pleins d'eau.



La Durance près de Pertuis.
La ville de Pertuis se trouve à une demi-lieue environ de la rive droite de la sauvage Durance.



Mirabeau. La Chapelle Sainte-Marguerite (Canton de Pertuis).
Ce tout petit édifice religieux est de l'époque romane; plus exactement, il remonte au xie siècle.

Arrondissement d'AVIGNON.

L'Arrondissement d'Avignon est l'un des plus beaux de France. Ne possède-t-il pas sur un étroit espace un fleuve comme le Rhône, un torrent comme la Durance, une fontaine comme Vaucluse, et par surcroît, une ville historiquement et monumentalement merveilleuse? Il est compris entre le Rhône, qui le sépare, au Couchant, du département du Gard, la Durance, qui le sépare, au Midi, du département des Bouches-du-Rhône, les arrondissements d'Apt et de Carpentras au Levant et celui d'Orange au Septentrion. Le moindre des 4 arrondissements du petit département dont il possède le chef-lieu, sa surface n'est que de 51.064 hectares, ou des 14 ou 15 centièmes du territoire vauclusien, — 5 cantons, 21 communes. — Les plaines de la Durance, du Rhône, de la Sorgue, sillonnées de canaux, qui leur communiquent une joyeuse fécondité; des collines tertiaires grimpées par la vigne, le mûrier, l'olivier souvent torturés par le mistral; des altitudes qui vont des 13 mètres du confluent de la Durance et du Rhône aux 700 mètres du Lubéron Occidental (les 720 mètres qui sont le culmen de cette chaîne appartiennent à l'arrondissement d'Apt); des garrigues, des taillis, des bois, des chênes truffiers, le soleil de Provence, ainsi se présente cette admirable contrée. Si belle soit-elle, sa population n'augmente que dans sa grande ville, dans l'immédiate banlieue, et un peu à Cavaillon; aussi n'a-t-elle gagné que 5.892 existences, des 84.259 personnes du recensement de 1872 aux 90.151 de celui de 1906. Avignon a 35.356 habitants agglomérés, Cavaillon 5.760, Sorgues 3.671, Courthézon 2,125, etc., etc. Sur ses 21 chefs-lieux de commune, 13 ont plus de 500 âmes.

Avenio et *Cabellio*, villes des *Cavares*, ont gardé leurs noms celtiques sous la forme Avignon et Cavaillon et il se peut que Védène ait été *Vindalium*. Ce qui reste de l'arc de triomphe de Cavaillon rappelle la grandeur romaine. Avignon montre en son château des papes un des plus puissants édifices du moyen âge; en son tour de remparts, une de ses enceintes les plus complètes, les mieux conservées. Ici, peu de villes, de bourgs, voire de villages qui n'ait ses ruines, église ou château, ou son église, sa chapelle encore debout, surtout romane, et son manoir resté plus ou moins intact.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT D'AVIGNON
kilometres

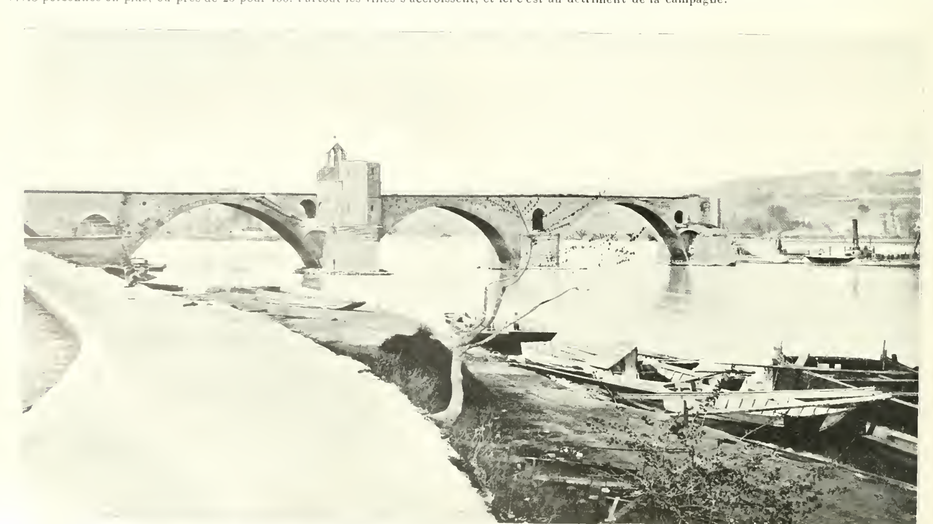
Avignon, c'est l'antique *Avenio*, l'une des villes des *Cavares*. Ce chef-lieu du département de Vaucluse est un lieu bien plus beau que maintes cités célèbres d'Italie et d'ailleurs admirées avec béatitude par le troupeau des voyageurs. La nature et l'art en ont fait une ville magnifique, au bord du Rhône orgueilleux, près de la sauvage Durance, entre les Cévennes et les Alpes, sous le soleil éclatant, dans un air diaphane épuré par le mistral. Son palais des papes fut au XIVe siècle la capitale de la chrétienté; à la fois militaire et civil, c'est un des édifices les plus grands, les plus complets, les plus sombres du moyen âge. Ses remparts, aussi du XIVe siècle, sont encore debout, intacts avec leurs 39 tours rondes. Son célèbre pont du Rhône ne s'est effondré qu'en partie dans le fleuve tourbillonnant. Son église de Notre-Dame-des-Doms va du XIIe au XVIe siècle; maintes autres églises remontent en tout ou en partie aux temps médiévaux. Beffroi du XIVe siècle; ancien palais épiscopal de la même époque; hôtel des monnaies et hôtel-Dieu du XVIIe; vieilles maisons en grand nombre, etc., etc. Avignon est un magnifique musée.

Cette capitale du département de Vaucluse compte 35,356 habitants agglomérés, sur 48,312 de population totale. Elle préside à deux cantons, Avignon-Nord et Avignon-Sud. L'ensemble de ces deux cantons comprend 8,603 hectares séparés du département du Gard par le cours du Rhône et du département des Bouches-du-Rhône par le cours de la Durance. Le fleuve forme ici la plus grande de ses îles (celle de la Barthelasse (1,100 hectares), la Camargue mise à part, naturellement. C'est une plaine entre 20 et 30 mètres d'altitude, avec 13 mètres de moindre niveau au confluent du grand fleuve et du grand torrent; quelques collines s'élèvent au Levant; le coteau de Morières (120 mètres) a sa cime dans le canton de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Le Canton d'Avignon-Nord est fait d'une partie de la ville et de la commune rurale de Morières, dont le chef-lieu a 964 habitants agglomérés. Sa population était de 25.992 personnes en 1906.

Le Canton d'Avignon-Sud est entièrement urbain: il comprenait 23,341 individus au recensement de 1906.

Réunis, les deux cantons d'Avignon avaient donc 49,333 résidents en 1906, contre 39,820 au premier recensement après la guerre de 1870-1871. C'est 9.513 personnes en plus, ou près de 26 pour 100. Partout les villes s'accroissent, et ici c'est au détriment de la campagne.



Avignon. — Le Pont Saint-Bénézet. — Il porte le nom du saint homme qui l'édifia vers la fin du XIIe siècle.



Avignon : La Rue des Teinturiers.



Avignon : L'Église Saint-Pierre.



Avignon : La Tour.



Avignon : Le Rhone.
Avignon borde la rive gauche, non pas du Rhône entier, mais du bras de gauche qui entoure avec le bras de droite l'île de la Barthelasse.



Vue générale d'Avignon.
Le plus haut lieu d'Avignon, le rocher des Doms (55 mètres d'altitude) commande de 39 mètres le cours du fleuve, qui coule ici par 16 mètres.

AVIGNON : NOTRE-DAME DES DOMS ET LE CHATEAU DES PAPES.

Palais, si l'on veut, plutôt château fort, le Château des Papes dresse à près de 75 mètres d'élévation un donjon supérieur en hauteur à tout autre donjon médiéval. Commencé en 1334 par le pape Benoît XII, fort augmenté par Clément VI, continué par Innocent VI, achevé par Urbain V, remanié par Léon X en 1506, restauré présentement pour être ramené à son état premier. A côté Notre-Dame-des-Doms remonte aux XIe et XIIe siècles : une statue de Notre-Dame-des-Doms surmonte le clocher ; à l'intérieur, tombeau du pape Jean XXII, œuvre des plus belles.

AVIGNON : PORTE ET REMPARTS.

Les remparts d'Avignon sont des [illegible] conservés qu'il y ait en France ; ils ne sont cependant pas tout à fait intacts ; Viollet-le-Duc en a réparé la partie méridionale et le long du grand [illegible], le comblement des fossés leur a fait perdre quelque peu de leur hauteur. Ils datent des pontificats de Clément [illegible] Urbain V, soit du milieu du XIVe siècle. Sept portes y étaient pratiquées, dont quelques-unes remaniées ou détruites récemment ; 39 [illegible] les surmontent. Le pourtour de [illegible] est de plus de 4 kilomètres.



Bédarrides : Le Confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue.

Le Canton de Bédarrides borde la rive gauche du Rhône. Ce fleuve le sépare du département du Gard ; il entoure de deux bras l'une de ses plus vastes îles : il a pour nom la Piboulette, c'est-à-dire l'île des Peupliers, nom qui fut et reste mérité.

Le grand fleuve, les branches de la Sorgue, qui est la fille de la plus illustre des fontaines, l'Ouvèze, tributaire de la Sorgue, ce territoire d'alluvions est sillonné de cours d'eau, de rigoles et sous-rigoles d'arrosage qui doublent sa fécondité naturelle. Le Rhône y descend à 15 mètres : la plus haute colline y monte à 112 mètres, au-dessus des oliviers, des mûriers, des vignes, des champs labourés : nature plantureuse et gaie.

4 communes y occupent 10,179 hectares. La population y décline incessamment. Il comprenait 11,238 résidents au dénombrement de 1906, et c'était 1,996 personnes de moins que les 13,234 constatées par le recensement de 1872. Le chef-lieu ne compte que 1,431 habitants agglomérés, contre 2,125 à Courthézon et 3,671 à Sorgues ; il y en a 1,378 à Vedène.

Restes des murs d'enceinte de Courthézon et d'une église romane à Sorgues, où un vieux pont traverse la Sorgue. Château de Val-Seille près Courthézon. — On croit que Vedène est l'antique *Vindalium*.



Bédarrides : Pont du Chemin de Fer.



Courthézon : La Place et les Remparts.
Ce gros bourg est dans une vaste plaine, sur un affluent de l'Ouvèze.



Sorgues.
Sorgues dit : sur l'Ouvèze, est plutôt sur la rivière homonyme, la Sorgue.



Robion : Aux Pieds du Lubéron (Canton de Cavaillon).



Cavaillon : L'Arc Romain.



Cavaillon : Le Pont et la Durance.

Dans le Canton de Cavaillon le Lubéron Occidental atteint 700 mètres, plus ou moins (720, tout près de là, c'est le culmen de cette chaîne, dans le canton de Bonnieux). Ledit Lubéron d'Ouest domine ici la rive droite de la Durance qui roule ses eaux rapides entre des îles, des îlots, des grèves ; sur l'autre rive on est dans le département des Bouches-du-Rhône. Alluvions quaternaires, tertiaires éocènes et pléistocènes, constituent la plaine dont l'irrigation tire des récoltes fabuleuses ; le Lubéron dresse des roches de l'ère crétacée (craie inférieure). Ce territoire, où les cultures sont d'une richesse inouie, descend à une altitude de 40 mètres le long de son énorme torrent.

Les 6 communes de ce canton s'étendent sur 16,179 hectares, avec 14,601 habitants en 1872 et 15,397 en 1906 : d'où un croît de 796 personnes, imputable à la richesse du sol et aux profits de l'arrosage. 5,760 urbains à Cavaillon, sur 9,952 de population totale, — c'est, à ce point de vue, la quatrième ville de Vaucluse, après Avignon, Carpentras et Orange, — 1,172 à Caumont.

Cavaillon, c'est encore et toujours comme nom *Cabellio* qui fut l'une des grandes villes de la Confédération des *Cavares*. Son passé gallo-romain s'atteste par les beaux restes d'un arc de triomphe ; le moyen âge y revit par l'église de Saint-Véran (XIIe siècle), ancienne cathédrale, par un cloître du XIe siècle, par l'ermitage roman de Saint-Véran ; par deux hôtels du XVIIe. A Caumont, vieille église et chapelle du XIIe. A Robion, débris des murs de défense. A Taillades, restes de l'enceinte murée et de l'ancien château ; chapelle du XIIe siècle.



Cavaillon : Le Mont Saint-Jacques et la Durance.





Vaucluse : Le Chateau de Petrarque.



L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le Canton de l'Isle-sur-la-Sorgue montre avec orgueil une des merveilles de la France, la fontaine de Vaucluse, l'urne intarissable qui n'a jamais versé moins de 4,500 litres par seconde et qui peut en vomir 150,000 ; eau merveilleuse du plus beau vert arrivée au Puits de l'Abîme par le dédale des couloirs ténébreux. On estime à 165,000 hectares le bassin de cette source prodigieuse d'un volume moyen de 17 mètres cubes puisé à la pluie qui s'infiltre ou à celle qui tombe en cascades dans les avens quand l'orage gronde sur les monts et les plateaux.

Une plaine d'alluvions où la Sorgue épanche des eaux d'arrosage et s'abaisse à 35 mètres seulement d'altitude ; des relèvements oligocènes ou miocènes; des roches de crétacé (craie inférieure) ; de très riches cultures le long des branches de la rivière ; des vignes, des mûriers, des oliviers sur la colline et sur le mont : voilà ce qu'offre ce beau territoire.

Sur 16,196 hectares, ses 9 communes comptaient ensemble 14,183 habitants en 1906 ; il y en avait 16,604 au recensement de 1872 : le décroît est de 2,421. L'Isle groupe 3,790 citadins, Saint-Saturnin-lès-Avignon 1,190, le Thor 1,131, Châteauneuf-de-Gadagne 742, Vaucluse 664.

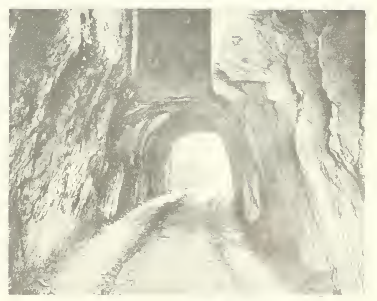
Châteauneuf-de-Gadagne a des ruines de manoir. L'Isle, frémissante du bruit des eaux, à l'ombre des platanes, offre une maison de la Renaissance et une église des XVIe et XVIIe siècles. Lagnes a les beaux restes d'un chateau des XIIe et XVe et des débris d'enceinte. Saumane montre une église des XIIe et XVIe et les ruines d'un manoir des XIIe, XVIe, XVIIe. Le Thor possède des restes de la vieille enceinte, une curieuse église du XIIe siècle, et aux environs les restes du château de Thouzon, avec chapelle du XIIe et tout près les débris d'une chapelle du Xe. « Vaucluse est Vaucluse » ; la magnificence de sa fontaine fait tort à son église du XIe siècle et aux restes d'un château du XIIIe.



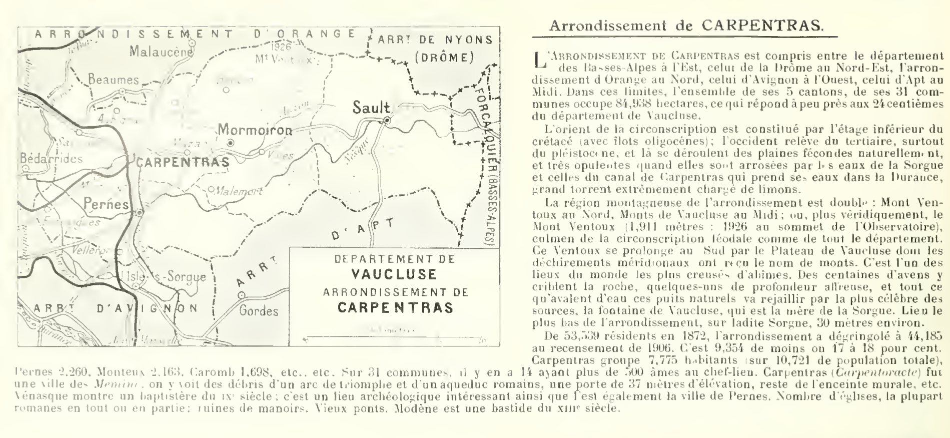
L'Isle-sur-la-Sorgue : La Rue des Roues.



La Fontaine de Vaucluse.



La Fontaine de Vaucluse : Tunnel romain.



Arrondissement de CARPENTRAS.

L'Arrondissement de Carpentras est compris entre le département des Basses-Alpes à l'Est, celui de la Drôme au Nord-Est, l'arrondissement d'Orange au Nord, celui d'Avignon à l'Ouest, celui d'Apt au Midi. Dans ces limites, l'ensemble de ses 5 cantons, de ses 31 communes occupe 84,938 hectares, ce qui répond à peu près aux 24 centièmes du département de Vaucluse.

L'orient de la circonscription est constitué par l'étage inférieur du crétacé (avec îlots oligocènes); l'occident relève du tertiaire, surtout du pléistocène, et là se déroulent des plaines fécondes naturellement, et très opulentes quand elles sont arrosées par les eaux de la Sorgue et celles du canal de Carpentras qui prend ses eaux dans la Durance, grand torrent extrêmement chargé de limons.

La région montagneuse de l'arrondissement est double : Mont Ventoux au Nord, Monts de Vaucluse au Midi; ou, plus véridiquement, le Mont Ventoux (1,911 mètres : 1926 au sommet de l'Observatoire), culmen de la circonscription féodale comme de tout le département. Ce Ventoux se prolonge au Sud par le Plateau de Vaucluse dont les déchirements méridionaux ont reçu le nom de monts. C'est l'un des lieux du monde les plus creusés d'abîmes. Des centaines d'avens y criblent la roche, quelques-uns de profondeur affreuse, et tout ce qu'avalent d'eau ces puits naturels va rejaillir par la plus célèbre des sources, la fontaine de Vaucluse, qui est la mère de la Sorgue. Lieu le plus bas de l'arrondissement, sur ladite Sorgue, 30 mètres environ.

De 53,539 résidents en 1872, l'arrondissement a dégringolé à 44,185 au recensement de 1906. C'est 9,354 de moins ou 17 à 18 pour cent. Carpentras groupe 7,775 habitants (sur 10,721 de population totale), Pernes 2,260, Monteux 2,163, Caromb 1,698, etc., etc. Sur 31 communes, il y en a 14 ayant plus de 500 âmes au chef-lieu. Carpentras (*Carpentoracte*) fut une ville des *Memini*; on y voit des débris d'un arc de triomphe et d'un aqueduc romains, une porte de 37 mètres d'élévation, reste de l'enceinte murale, etc. Vénasque montre un baptistère du IXe siècle; c'est un lieu archéologique intéressant ainsi que l'est également la ville de Pernes. Nombre d'églises, la plupart romanes en tout ou en partie; ruines de manoirs. Vieux ponts. Modène est une bastide du XIIIe siècle.



Mormoiron et le Ventoux.



Carpentras : Aqueduc Romain.



Carpentras : Arc Romain.



CARPENTRAS : LA PORTE D'ORANGE.

CARPENTRAS a gardé jusqu'à nos jours son nom de *Carpentoracte*. C'était une ville des *Memini* : c'est présentement une cité de 7,775 habitants agglomérés, sur 10,721 de population totale, dont les campagnes sont fertilisées par les rigoles du canal de Carpentras, artère d'irrigation tirée de la Durance à raison de 6 mètres cubes par seconde. De l'époque où cette capitale de ces *Memini*, de la nation des *Cavares*, était devenue gallo-romaine, il lui reste les beaux débris d'un arc de triomphe dans la cour du palais de justice, qui est l'ancien évêché. La porte d'Orange, dans une tour de 37 mètres de haut, est un reste des murs de défense (XIVe et XVIe siècles). L'ex-cathédrale, ogivale, remonte au XVe siècle; l'église de l'Observance a des parties du XVIe. Le palais de justice est du XVIIe, l'hôtel-Dieu et l'aqueduc à 48 arches, du XVIIIe.

Carpentras est le chef-lieu des deux cantons de Carpentras-Nord et de Carpentras-Sud, riches campagnes tertiaires ou quaternaires d'une altitude minima de 30 mètres; au pied du Ventoux, dans les avant-coteaux, le territoire s'élève à 400 mètres environ. La vigne, le mûrier, l'olivier caractérisent ces deux cantons, comme la plupart de ceux du département. Bois, taillis, chênes truffiers, pentes nues, soleil réverbérant. Cultures opulentes sur les dérivations du canal de Carpentras.



CARPENTRAS : L'EX-CATHÉDRALE.

LE CANTON DE CARPENTRAS-NORD se divise en 6 communes, ensemble de 12,532 hectares peuplés de 12,195 habitants en 1906. Caromb y réunit 1,698 résidents, Aubignan 1,036, Sarrians 900. Caromb se distingue par une église du XIVe siècle et des débris de l'ancienne enceinte; Loriol, par des restes de vieux manoirs; Sarrians, par les débris d'un prieuré fortifié du XIIIe ou du XIVe siècle.

LE CANTON DE CARPENTRAS-SUD, fait de 5 communes et doté de 9,845 hectares, avait 14,678 habitants en 1906, dont 2,163 à Monteux, 1,471 à Entraigues et 1,203 au bourg de Mazan. Mazan y garde du temps d'autrefois quatre portes, de vieux murs, une église des XIIe et XIVe siècles, une chapelle du XVe dans le champ des morts. Monteux conserve en bon état ses remparts avec porte du XIVe, et il a des ruines de château. Entraigues montre des débris féodaux et des ruines d'un couvent de Templiers.

Réunis, les deux cantons de Carpentras comprennent 11 communes sur 22,377 hectares, avec 26,873 habitants en 1906, contre 29,645 en 1872. C'est 2,772 de moins quoique le chef-lieu des deux circonscriptions soit en même temps une ville sous-préfectorale.



VUE GÉNÉRALE DE CAROMB.



MONTEUX : LA PORTE NEUVE (Canton de Carpentras).
Monteux borde l'Auzon, devant une vaste plaine, une riche campagne.

LE CANTON DE MORMOIRON n'a guère que 150 mètres d'altitude à l'arrivée de ses torrents dans la plaine de Carpentras, mais il s'élève à 1,911 avec le Ventoux, qui est le culmen du département de Vaucluse. Ses avant-monts sont oligocènes, son célèbre mont est crétacé (étage inférieur). Les oliviers, les mûriers, les chênes truffiers, les chênes blancs, les chênes verts, les herbes odorantes caractérisent ce territoire où le Ventoux monte en majesté dans la haute région des froids, des vents, des éclairs et des tonnerres.

Sur les 10 communes de ce canton de 25,054 hectares, la commune de Bédoin à elle seule en a 9,103. Son peuple est en décroît terrible ; de 1872 à 1906 il a diminué de 3,183 personnes ou de près de 31 pour 100 ; il est descendu de 10,276 habitants à 7,093 dont 803 seulement agglomérés à Mormoiron, contre 925 à Villes, et 1,015 à Bédoin ; on en compte 700 à Malemort.

Bédoin possède des ruines de château fort, une église du XVIIIe siècle et, bien loin, bien haut, l'observatoire du Ventoux ; Blauvac montre un manoir du XVIe, Crillon, les débris du prieuré de Saint-Jean-de-Vassols. Enfin Mormoiron se distingue par une église du XIVe siècle, les ruines d'une commanderie de Templiers, deux chapelles romanes de son voisinage ; villes, par des restes de l'ancienne enceinte. Quant à Modène, c'est une « ville neuve », une bastide du XIIIe siècle.



MORMOIRON : UNE VIEILLE RUE.
Ce chef-lieu de canton a son site au pied méridional du Mont Ventoux, comme au pied des Monts Vaucluse au Midi.



PERNES : UNE PORTE.
Pernes est riveraine de la Nesque.

LE CANTON DE PERNES a part à la riche plaine du Comtat, campagne tertiaire arrosée ici par le canal de Carpentras, pourvu des eaux limoneuses de la Durance, et par la dérivation de la Sorgue dite Sorgue de Velleron. Quant à la Nesque, long affluent de la Sorgue, elle est un sillon de rivière plutôt qu'une rivière vraie, fors en crues ; ses eaux se perdent dans son lit, de toute évidence au profit de la fontaine de Vaucluse. A une trentaine de mètres seulement au-dessus du niveau de la mer au bord de la Sorgue de Velleron, le sol arrive à 666 mètres d'altitude dans les monts qui commandent au Nord la superbe fontaine — monts qui sont un éraillement, une déchirure du plateau crétacé de Vaucluse (crétacé inférieur). Les oliviers, les mûriers, les vignes, les chênes truffiers croissent sur les pentes ; dans la plaine se suivent les riches cultures.

12,500 hectares ; 6 communes ; 8,701 habitants en 1872 et seulement 6,712 en 1906 : d'où une perte de 1,989 existences ou de près de 28 pour 100. 2,260 urbains au chef-lieu, 551 à Vénasque.

Château en partie du XIIe siècle au Beaucet. Eglise romane et château des XIIe, XVe, XVIIe siècles, converti en ferme, à la Roque-sur-Pernes. A Velleron, restes de château. A Vénasque, lieu archéologique important, baptistère du IXe siècle, église des XIIe et XIIIe, restes imposants d'un château fort en partie du XVe, etc. Lieu plus archéologique encore, Pernes montre d'importantes ruines de son enceinte murale (XIIe, XVIIe, XVe siècles) ; une église du XIe siècle à moitié ruinée ; des demeures des XIVe et XVe ; des débris d'un château fort en partie du XVe ; un pont jadis fortifié, sur la Nesque ; un hôtel du XVIIe siècle devenu l'hôtel de ville, une fontaine du XVIe.



MORMOIRON ET LE VENTOUX.
[illegible] lieues au Nord [illegible] domine de sa masse puissante, d'une hauteur relative de plus de 1,700 mètres, Mormoiron (185 m. d'altitude).



Pernes: La Croix couverte.



Pernes : Porte et Remparts.



Vue générale de Pernes.



Pernes : L'Église Notre-Dame.



Pernes : L'Église.



Pernes : La Fontaine et le Beffroi.



Pernes : La Fon[illegible] siècle)



SAULT : LA VALLÉE DE LA NESQUE. AU FOND, LE VENTOUX.

Le Canton de Sault se heurte : au Nord-Est, au département de la Drôme ; à l'Est, à celui des Basses-Alpes. Tout entier sur le crétacé inférieur, avec îlots oligocènes à Sault et au Nord de Sault, il s'élève, dans la direction du Septentrion, jusqu'aux protubérances orientales du Ventoux, et il y arrive à 1,581 mètres d'altitude. Dans la direction du Sud, il a part aux plateaux dits Monts de Vaucluse, à leurs solitudes pierreuses, à leurs terribles avens — tel celui de Jean-Nouveau, abîme de 163 mètres de profondeur, qui pourvoit comme tant d'autres la fontaine de Vaucluse. Vers cette reine des expansions souaines vont aussi les pertes de la Nesque, torrent dont les gorges sauvages, chauffées à blanc par le soleil, retentissent rarement du bruit délicieux des eaux courantes.

Les cinq communes de ce canton percé comme une écumoire ont ensemble 25,007 hectares, dont 11,115 pour le seul territoire de Sault — nom qui veut dire forêt ; or, il n'y a plus guère ici de grands bois, mais des bosquets, des taillis, des buissons et des herbes odoriférantes.

Sur ces 25,007 hectares, en 5 communes, il y avait 4,917 personnes en 1872, et 3,507 en 1906, soit 1,410 de moins, ou presque 30 pour 100 : là-dessus 1,001 habitants sont concentrés à Sault.

Eglises de Saint-Christol, en partie romane, de Saint-Trinit (XIe et XIIe siècles), de Sault (XIIe siècle). Restes des fortifications de Monieux. Ruines du château de Sault (XVIe siècle).



SAULT : PLACE ET FONTAINE DE LA RÉPUBLIQUE.
Sault commande la Nesque, ici nommée le Croë.



SAULT : L'ÉGLISE.



VUE GÉNÉRALE DE SAULT.

Arrondissement d'ORANGE.

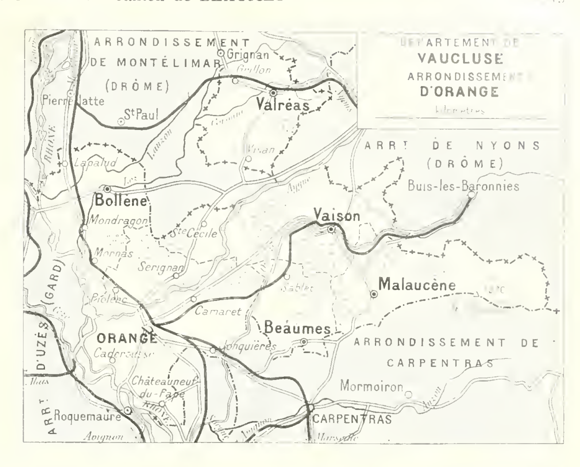
L'Arrondissement d'Orange occupe le Nord du département de Vaucluse, entre le département de la Drôme au Nord, les arrondissements de Carpentras et d'Avignon au Midi, le Rhône à l'Ouest. Ce grand fleuve le sépare, sur un très court trajet, du département de l'Ardèche, puis assez longuement du département du Gard. C'est la rive gauche de ce passant bruyant qui lui appartient, plus deux des îles rhodaniennes les plus considérables : celles de la Piboulette (700 hectares) et celle de l'Oiselet, qui s'étire sur 5 kilomètres.

Dans ces limites, les 7 cantons, les 48 communes dont il dispose comprennent 88,389 hectares, dont 12,482 enclavés dans le département de la Drôme, autour de Valréas, et sans aucune contiguïté avec le bloc du pays régi par Avignon. Cette surface-là répond aux 27 à 28 centièmes du département de Vaucluse.

Il a part au mont Ventoux, bloc crétacé de l'étage inférieur dont il possède le sommet (1,911 mètres), en concurrence avec le canton de Mormoiron. De ce culmen du département il s'abaisse à une trentaine de mètres à la rive gauche du Rhône, en de vastes et fécondes plaines tertiaires ou quaternaires d'où se lèvent des îlots de roches remontant également à l'ère cosmique de la craie inférieure. Toutes les eaux vont au plus grand de nos fleuves par le Lèz, l'Aygues ou Eygues et l'Ouvèze, tributaire de la Sorgue.

Pays d'oliviers, mûriers, chênes truffiers, vignes ; bois et taillis, pentes écroulées, roches nues, « montagnes de macadam », comme on l'a dit du Ventoux, déboisements et reboisements, l'arrondissement d'Orange avait 72,160 habitants en 1872 ; le recensement de 1906 ne lui en a reconnu que 61,985 soit 10,175 de moins. 6,412 sont groupés à Orange, 3,827 à Valréas, 3,339 à Bollène, 2,148 à Vaison, etc. Parmi les 48 communes, 9 ont plus de 1,000 personnes groupées à leur chef-lieu, 18 en ont plus de 500.

Les *Cavares* eurent ici leur *Arausio* (Orange), et les *Voconces* leur *Vasio* (Vaison). Peu de vestiges du temps gaulois (ou ligure) : menhir près de Vacqueyras. Superbes témoignages du temps romain : arc de triomphe et théâtre d'Orange, pont de l'Ouvèze à Vaison, etc. Bollène et autres bourgs ont conservé l'aspect plus ou moins féodal. Ruines de remparts, de châteaux forts (tel, surtout, celui de Mornas). Nombre d'églises romanes, etc., etc. ; en un mot c'est une contrée noblement archéologique.



Le Canton de Beaumes se déroule au versant occidental et méridional du Ventoux, avec altitude maxima de 691 mètres au Nord de Suzette et altitude minima de 75, plus ou moins, au plus bas des larges galets que l'Ouvèze, affluent de la Sorgue, couvre rarement d'une rive à l'autre. Eocène, miocène, pléistocène, le tertiaire occupe la région, sauf l'îlot crétacé de Gigondas, où les roches ont été si découpées par les intempéries qu'on leur a donné le nom de dentelles : « les dentelles de Gigondas » ou « dentelles de Montmirail ». La vigne, le mûrier, l'olivier, l'amandier, les chênes blancs, les chênes verts, les chênes truffiers, les pins d'Alep, c'est ici l'aspect général des cantons du département de Vaucluse.

7 communes, 8,214 hectares ; 5,234 habitants en 1872 et 1,131 de moins, soit 21 à 22 pour cent en 1906, dont le recensement n'a donné que 4,103 personnes, dont 497 seulement groupées à Beaumes, contre 729 à Sablet.

Un menhir avoisine Vacqueyras, bourg qui a des ruines d'un manoir du XIIe siècle. Sur le territoire de Beaumes on remarque l'église romane (en partie) de Beaumes, la chapelle romane de Notre-Dame d'Aubune, les ruines d'un château du XIIe siècle et celles du château d'Urban. Eglise de Sablet (elle a des parties du XVe siècle).



Beaumes : Les Ruines du Chateau.
A 100 mètres d'altitude. Nom complet : Beaumes-de-Venise.



Vacqueyras : Les Dentelles de Montmirail (Canton de Beaumes).
Montmirail n'est qu'un hameau de la commune de Gigondas au voisinage d'une ruine de tour (XIIe siècle), d'un caverne et [illegible] petite importance à son établissement d'eaux minérales froides, qui sont, l'une sulfureuse, l'autre magnésienne et la troisième ferrugine[illegible]



Bollène : La Porte.



Bollène : Le Lez.



Vue générale de Saint-Pierre-de-Sénos.

Le Rhône borde de sa rive gauche le Canton de Bollène ; il le sépare (très peu) du département de l'Ardèche, puis de celui du Gard ; au Nord et à l'Est le territoire s'arrête devant le département de la Drôme. En avant de la puissante masse crétacée du Ventoux, l'îlot crétacé de Mondragon se lève près du fleuve, au milieu de terrains tertiaires, qui sont surtout pléistocènes, et d'alluvions quaternaires.

Le lieu le plus bas du territoire, là où le Rhône l'abandonne, se trouve à l'altitude de 35 mètres ; l'endroit le plus haut est au-dessus de Mornas : il atteint 230 mètres.

Ce canton a les cultures naturelles au beau et riche pays Venaissin : des chênes truffiers, oliviers, mûriers, vignes, opulentes moissons dans la plaine arrosée.

La commune de Bollène s'étend sur 5.402 hectares et les 7 communes du canton sur 17,837, avec une population en décroissance rapide : il ne comptait plus que 12.841 habitants au recensement de 1906 ; or, le dénombrement de 1872 en avait constaté 15,334 : c'est 2,493 en moins, ou 19 à 20, soit un cinquième de moins. 3,339 sont concentrés à Bollène, 1.229 à Mondragon, 1,198 à Sainte-Cécile, 1,170 à Lapalud, 629 à Mornas.

De vieilles maisons, de vieilles chapelles, les ruines d'une vieille église, une enceinte du xive siècle gardent à Bollène un aspect médiéval. Lagarde-Paréol offre des ruines de manoir ; Lamotte a la part « vauclusienne » de l'illustre pont Saint-Esprit (xiiie siècle), l'autre part revenant au département du Gard. Mondragon possède de beaux débris de château fort, Mornas des débris, plus beaux encore, d'un manoir des xiie et xiiie siècles, plus une église du xie ; Sainte-Cécile montre des restes des anciens remparts.



Lamotte : [illegible] Il a 840 mètres en 22 arches ; on l'a élargi : il n'avait auparavant que 13 à 14 pieds entre parapets.



Malaucène et le Ventoux.
Malaucène est au pied du Ventoux, à moins de 350 mètres d'altitude, au bord des eaux pures du Groseau, né tout près de là.

Le Canton de Malaucène partage le Ventoux avec le canton de Mormoiron, qui dépend de l'arrondissement de Carpentras. Ce culmen du département (1,911 mètres), Mormoiron en possède le versant méridional, Malaucène le versant septentrional sur la frontière du département de la Drôme. De ce côté-ci le mont tombe avec une terrible roideur sur le Toulourenc, rocailleux affluent de gauche de l'Ouvèze, laquelle se verse dans la Sorgue. Le long de cette Ouvèze inégale, tantôt petit flot perdu dans de larges grèves, tantôt vaste et furieux fleuve aux remous convulsionnaires, l'altitude du territoire descend à 220 mètres. Sites tragiques : hautes roches : cavernes : fraîche et belle source du Groseau ; reboisement, en hêtres, du Ventoux malaucénois ; oliviers, chênes truffiers, broussaille arborescente ; tantôt le vaste horizon, tantôt les recoins, les bouts du monde et les cirques d'où part un ruisseau rapide.

Ce canton de crétacé supérieur partage 16,071 hectares entre 7 communes peuplées en 1906 de 4,466 habitants seulement, contre 6,053 en 1872 ; perte de 1,587 existences ou de 26 à 27 pour 100 : ce n'est pas ce canton, ni tant d'autres qui régénéreront ce prestigieux pays provençal, tel qu'il n'en est guère de plus attirant et qui retiennent mieux le voyageur. Malaucène est fait de 1,332 citadins.

Malaucène offre des vestiges d'un aqueduc romain qui menait à Vaison l'eau de la fontaine du Groseau, les ruines d'un palais du pape Clément V, les restes d'un monastère reconstruit au XII[e] siècle, une église du XIV[e] et les débris d'un château fort sur la colline. Beaumont se distingue par une chapelle romane et les ruines imposantes d'un manoir détruit pendant les guerres de religion. Le Barroux montre ce qui lui reste d'un château de la Renaissance. Entrechaux un pont supposé romain, une église romane, une chapelle, romane également, et des ruines de château.



Barroux : Le Village et le Château.
C'est un des bourgs amphithéâtraux, d'apparence médiévale, accrochés aux basses pentes méridionales du Mont Ventoux ; son altitude est d'environ 300 mètres.

ORANGE : LE THÉATRE ROMAIN.
Le mur de fond a 103 mètres de long, 4 d'épaisseur, 37 de hauteur ; le théâtre pouvait admettre 42,000 spectateurs.



VUE GÉNÉRALE D'ORANGE



ORANGE est une ville de 6,412 habitants agglomérés, sur 10,303 de population totale. Donc, faible cité, mais cité très illustre et, comme Nîmes, une « Rome des Gaules ». *Arausio* des Celtes *Cavares*, elle montre des restes splendides de son passé gallo-romain : superbe arc de triomphe de 22 mètres de hauteur, à trois arcades, à trois façades ; théâtre pareil à une puissante forteresse ; débris d'hippodrome, d'amphithéâtre. En tant que moyen âge, on y voit les ruines de l'enceinte murale et une cathédrale, une ex-cathédrale plutôt, Notre-Dame (XIe et XIIe siècles).

Orange commande aux deux cantons d'Orange-Est et d'Orange-Ouest, campagne tertiaire et quaternaire d'où se lèvent deux îlots de crétacé inférieur, l'un au Nord et l'autre au Midi de la ville.

La plaine où court l'Aygues ou Eygues, très torrentueux, très capricieux et très inégal affluent du Rhône, se déroule à 30-40 mètres d'altitude ; le mont de la Rouquette, au Nord d'Uchaux, près du département de la Drôme, auquel touche le pays d'Orange, atteint 283 mètres d'altitude.

Le double canton borde aussi le département du Gard, dont le sépare le Rhône, qui forme l'île allongée de la Piboulette (700 hectares) : couverte de peupliers, comme son nom patois l'indique ; cette Piboulette appartient au canton Ouest d'Orange.

LE CANTON EST D'ORANGE comprend 7 communes, sur 18,482 hectares, avec 11,605 habitants en 1906, dont 915 groupés à Jonquières, 683 à Sérignan, 618 à Camaret. Camaret y montre une chapelle romane et des restes de château. Sérignan, une chapelle du XIe siècle et une tour (XIVe siècle) de château servant de clocher ; Travaillan, une tour du XVe ; Uchaux, possède une église du XIe ou XIIe et les grandes ruines d'un château fort.

LE CANTON OUEST D'ORANGE, 4 communes sur 8,162 hectares, renfermait 11,049 habitants en 1906 dont 1,420 concentrés à Caderousse, 950 à Châteauneuf-du-Pape, 842 à Piolenc. A Caderousse, vieux manoir des ducs de Gramont ; à Châteauneuf-du-Pape, grands et beaux restes d'un château des papes, avec donjon du XIVe siècle, et ruines du château de Lers ou L'Ers (XIIIe siècle). A Piolenc, débris de l'enceinte murale, église du XIVe siècle, prieuré fortifié.

Ensemble, les deux cantons d'Orange, terre de mûriers, d'oliviers, de vergers, de prairies irriguées, de vignes, de chênes truffiers, de plantes odoriférantes et tinctoriales, s'étendent sur 26,644 hectares partagés en 11 communes (la commune d'Orange y contribue pour 7,269 hectares). Peuplés de 22,654 habitants en 1906, ils en comptaient 25,371 en 1872 : la perte est de 2,717 existences, bien que leur ville d'Orange soit un chef-lieu de sous-préfecture.



Vue générale de Châteauneuf-du-Pape.



Vaison. Les Ruines du Théatre Romain.



Vaison : La Cathédrale et le Quartier des Écoles.

L'Ouvèze à Vaison.



Vaison et l'Ouvèze.

Le Canton de Vaison, limitrophe du département de la Drôme au Nord et à l'Est, est parcouru par la torrentueuse Ouvèze, affluent de la Sorgue, et s'étend jusqu'à la rive gauche de l'Aygues ou Eygues, non moins torrentueux et fantasque tributaire du Rhône. L'une et l'autre sont faites plus de galets que de flots en saison sèche, de plus de flots que de galets en temps de crue : alors elles sont terribles. Dans leur val, qui est souvent leur gorge, le sol descend à une centaine de mètres d'altitude ; il monte à 691, au Sud de Vaison, dans un bloc de crétacé inférieur, à un mont que ledit canton partage avec ceux de Malaucène et de Beaumes. Au pied de ce relèvement, vastes campagnes tertiaires ou quaternaires. Ce territoire de coteaux pelés, de roches, de campagnes auxquelles des canaux tirés des torrents communiquent çà et là une fraîche fécondité, ce pays de vignes, mûriers, oliviers, comprend 13 communes et 17,141 hectares, dont 9,699 pour la seule commune de Vaison. Des 11,267 personnes du recensement de 1872 aux 8,928 du recensement de 1906, la chute est de 2,339 individus ou d'un peu plus de 20 pour 100. Vaison groupe 2,148 habitants. *Vasio*, c'est maintenant *Vaison*. Cette ville, peut-être cette capitale des *Voconces*, a pour souvenirs des Romains un pont d'une arche, admirablement conservé, sur l'Ouvèze, et des restes d'un amphithéâtre. Comme cité médiévale, elle offre des restes d'enceinte murale (XIIe, XIIIe, XIVe, XVIe s.), un donjon féodal, les débris d'un palais épiscopal, des demeures des XVe et XVIe siècles, et surtout l'ex-cathédrale Sainte-Marie (Xe, XIe, XIIe s.), son cloître roman et sa chapelle Saint-Quenin (fin du XIe s.), enfin une église paroissiale des XVe et XVIe siècles. A Séguret église du XIIe siècle, restes d'un château fort du XIIIe ou du XIVe, et, sur son territoire, vastes ruines du château d'Olonne et restes peu débrouillables de l'abbaye de Prébayon (Xe s.). A Crestet, église du XIe siècle et restes d'un château épiscopal. A Faucon, restes de la commanderie de Templiers de Saint-Germain. Ruines des manoirs de Puyméras, de Saint-Roman-de-Malegarde (XIIe, XVe, XVIe s.), de Villedieu.



[illegible] Vieux [illegible]



Pont romain sur l'Ouvèze.





Valréas : La Place du Marché.



L'Église. — Vue générale.

Le Canton de Valréas est noyé dans le département de la Drôme, sur la rive droite de l'Aygues ou Eygues, long torrent qui court au Rhône et sépare ici ladite Drôme du département de Vaucluse. Nulle part il ne touche, ce canton, à l'arrondissement, au département dont il fait partie. Grande bizarrerie dans le pays administré de si près qu'est la France. Il occupe des collines, des plaines miocènes et pléistocènes dont les eaux vont au Lez, affluent du Rhône, et à l'Aygues susnommée. Des vignes de bon vin, des oliviers, des mûriers, des chênes truffiers couvrent ces campagnes dont le lieu le plus bas est par 125 mètres d'altitude, et ces coteaux dont l'un monte à 321 mètres, au sud de Visan.

Fait de 4 communes, de 12.482 hectares, dont 5.787 pour le territoire de Valréas, ce canton a gagné 92 résidents de 1872 à 1906 : autant dire qu'il est stationnaire ; il a passé de 8.901 à 8.993, dont 3.827 agglomérés à Valréas, 749 à Grillon, 878 à Visan.

Valréas se distingue par son église parties du XIIe et du XIVe s., sa tour de l'horloge (XVe s.), les ruines d'un château fort, un hôtel des XVIe et XVIIe siècles, devenu l'hôtel de ville. Visan montre des ruines d'une triple enceinte (l'extérieure étant soit romaine, soit même celtique), les belles ruines d'un château fort, une église ayant des parties du XIIe siècle et la vieille chapelle de Notre-Dame-des-Vignes, lieu de pèlerinage. A Richerenche, restes d'une commanderie de Templiers (XIIe s.).



Valréas : La Tour de l'Horloge.

Visan : La Porte des [illegible]

DEPARTEMENT DE LA VENDEE.

Le Département de la Vendée fait front sur l'Océan Atlantique pendant 120 kilomètres, sinon plus, et il y possède l'île d'Yeu, rocher granitique, l'île plus vaste de Noirmoutier. Par ailleurs il est borné : au Midi par les départements de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres; à l'Est par ces mêmes Deux-Sèvres, au Nord-Est par le Maine-et-Loire; au Nord par la Loire-Inférieure. Dans ces limites, il a officiellement 671,803 hectares, soit environ le 80e de la France, estimation en réalité fort inférieure à la vérité, puisque les calculs des bureaux de la Guerre évaluent sa surface à 697,100 hectares, ce qui revient au 77e du pays français. Il comprend 3 arrondissements; 30 cantons et 304 communes.

La rivière dont le département a pris le nom n'a que 70 kilomètres et roule en eté fort peu d'eau, mais elle participe des trois natures du pays : elle part du Bocage, traverse la Plaine, finit dans le Marais. Le Bocage est le bastion méridional de la Bretagne géologique; il est fait de roches soit archaïques, soit de très haute antiquité, assises imperméables bonnes à la prairie et aux bois (d'où son nom), avec étangs et rus tournoyants fort amoindris par l'été; il élève le dôme culminant de la Vendée : 288 mètres, aux environs de Pouzauges. La Plaine, au Sud du Bocage, relève de divers étages du jurassique; elle a plus de fécondité, mais aussi plus de sécheresse. Le Marais Poitevin, au Midi de la Plaine, est un sol mouillé, qu'exonde un réseau touffu de canaux, protégé contre la haute mer par un réseau de digues. Il se continue dans la Charente-Inférieure et les Deux-Sèvres. Au Nord du département, autre grand palus dit le Marais Breton.

Ainsi la Vendée va des roches les plus primitives aux alluvions les plus jeunes, dans les bassins de la Sèvre Nantaise, du Lay et autres moindres fleuves littoraux, sous un humide climat maritime. 401,446 personnes y vivaient en 1872, et 442,777 en 1906. C'est un gain de 41,331 individus (ou de plus d'un dixième) réduit de 4,257 par le recensement de 1911, qui n'a constaté que 438,520 résidents. Effet de l'émigration, car les naissances y dépassent les décès : 8,197 en 1909, contre 7,203. La capitale, la Roche-sur-Yon n'a que 10,666 habitants agglomérés (sur 13,685 de population totale), contre 11,847 aux Sables-d'Olonne; il y en a 7,659 à Fontenay-le-Comte, 6,163 à Luçon, 2,592 à Saint-Michel-en-l'Herm, 2,215 à Mortagne, 2,165 à Noirmoutier, 2,041 à Challans, 2,057 aux Herbiers, 2,029 à Chantonnay, etc., etc. Des 304 chefs-lieux de commune, 26 ont plus de 1,000 habitants agglomérés, et 60 plus de 500.

Dans l'intérieur vécurent ici les *Pictones*, peut-être aussi les *Lemovices* et, sur la côte, les *Agesinates*. Le littoral et, à un moindre degré, l'intérieur montrent une foule de mégalithes; certaines communes des cantons de Saint-Gilles-sur-Vie et de Talmont rappellent en cela notre Bretagne. Les Romains eurent ici leurs stations de *Th*[illegible] (Thiré) et de *Durinum* (Saint-Georges-de-Montaigu); vers le IVe siècle serait arrivée une horde de barbares géants, les *Teifales* dont Tiffauges aurait pris le nom. On ne compte pas les édifices, les débris du moyen âge; quelques églises romanes y sont d'un style admirablement pur : on peut citer celle de Vouvant, de Foussais, de Nieul-sur-l'Autise, de Maillezais. Clochers élevés de Fontenay-le-Comte et de Luçon. Ruines d'abbaye; grands débris de châteaux forts à Pouzauges, à Tiffauges, à Talmont, à l'Ile-d'Yeu. Nombreux hôtels de la Renaissance à Fontenay-le-Comte, etc., etc., etc.

Arrondissement de FONTENAY-LE-COMTE.

L'Arrondissement de Fontenay-le-Comte occupe presque tout l'Est du département, en bordure des Deux-Sèvres, et à peu près tout le Sud, en bordure de la Charente-Inférieure. Comme autres limites, il a les arrondissements de la Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne à l'Ouest. Il touche à la mer, mais très peu, sur l'anse de l'Aiguillon, rentrant de l'Atlantique protégé des houles du large par le rempart de l'Ile-de-Ré. Ainsi borné, ses 9 cantons, ses 115 communes se déroulent sur 212,454 hectares : cela répond aux 31 ou 32 centièmes de la Vendée.

Trois régions naturelles s'y rencontrent. Au Nord règne la nature armoricaine, bretonne, dont c'est ici la fin du côté du Midi. Roches archéennes ou très anciennes, micaschistes, phyllades, cornéennes, granits, c'est un bloc dur, imperméable, humide, forestier, prairial. Là est le plus haut du département, 288 mètres, dans le canton de Pouzauges, sur la tranche des eaux entre la Loire par la Sèvre Nantaise et les fleuves côtiers de la Sèvre Niortaise et du Lay. Au midi de l'arrondissement c'est le Marais Poitevin, qui s'ajuste ici au Marais des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure. A peine supérieur au niveau général, ce Marais a pris la place d'un golfe dont les îlots sont devenus des buttes portant des bourgs, de gros villages dominant un réseau de canaux, de canalicules, de prairies mouillées, d'herbes palustres, de champs, de jardins, d'aunes, de peupliers; le canot est ici le chariot, la voiture indispensable. Entre le Bocage et le Marais, entre la plus vieille France et la plus nouvelle, s'interpose la Plaine, campagne jurassique fertile altérée à côté du Palus au regorgement d'eau, comme du Bocage aux rus sans nombre inclinés vers les deux Lays (le Grand et le Petit) et vers l'Autise et la Vendée, tributaires de la Sèvre Niortaise. Population qui croît, mais qui croît peu : 135,257 personnes en 1872, et 138,139 en 1906; soit un gain de 2,882 existences. Fontenay-le-Comte a 7,659 habitants agglomérés, Luçon 6,163, Saint-Michel-en-l'Herm 2,592, l'Aiguillon-sur-Mer 1,975, etc., etc. Parmi les 115 communes, 16 ont plus de 1,000 habitants agglomérés, 35 en ont plus de 500.

Cette contrée fit partie du territoire des *Pictones*, et peut être d'une branche des *Lemovices*. Nos vieux précurseurs y ont laissé divers témoignages, des dolmens, des menhirs, des tumulus en assez grand nombre. Rien ou presque rien des Romains qui eurent ici leur *Thidiriacum*, aujourd'hui Thiré. Le moyen âge y revit surtout par de belles façades romanes, à Vouvant, à Foussais, à Nieul-sur-l'Autise; par le cloître roman accolé à cette église de Nieul; par les églises de Fontenay, aux clochers fort élevés, comme l'est aussi celui de la cathédrale de Luçon; par les ruines de l'ex-cathédrale et du palais épiscopal de Maillezais : par les vastes débris des châteaux de Pouzauges, du Vouvant, de Nieul; par le pont de Mervent sur la Mère, etc. Nombreux hôtels de la Renaissance à Fontenay.



Le Canton de Chaillé-les-Marais s'arrête au Midi devant le département de la Charente-Inférieure. Son surnom : les-Marais, dit la pure vérité : c'est une région conquise sur la mer, sur l'ancien golfe de Poitou par les dépôts marins et les alluvions fluviales : ses rus trainants, ses canaux d'assèchement s'inclinent à l'Est vers la rivièrette Vendée, au Sud vers la Sèvre Niortaise dont la Vendée est un tributaire de droite. Sèvre comme Vendée sont dormantes à une altitude presque inexistante.

Au dessus du damier des canaux, des canalicules, de leurs rouches, joncs et roseaux, se lèvent des collines jurassiques qui furent les îles, les îlots de l'Océan autour desquels se colmata le Marais Poitevin : la plus haute, celle du Gué de Velluire, n'a que 36 mètres.

9 communes ont part à ses 21,000 hectares. Elles renfermaient 10,716 personnes en 1872, et 9,887 seulement en 1906, le déficit est de 829 existences. Le chef-lieu ne groupe que 694 habitants contre les 1,085 de Champagné et les 1,124 de l'Ile-d'Elle; il y en a 662 à Sainte-Radegonde-des-Noyers, 590 à Puyravault.

Rien de grandement historique ou de monumentalement intéressant dans ce pays géologiquement si jeune en sa moitié méridionale.



VOUVANT. LA TOUR DE MÉLUSINE
(Canton de la Châtaigneraie).

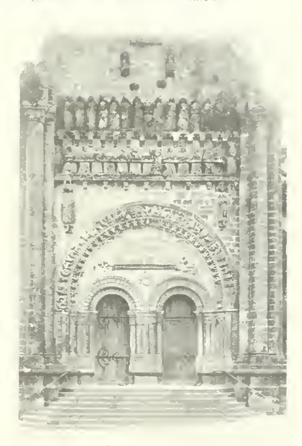


VUE GÉNÉRALE DE LA CHATAIGNERAIE
Sur un coteau d'où le panorama est très vaste, immense.

LIMITROPHE, au Levant, du département des Deux-Sèvres, le CANTON DE LA CHATAIGNERAIE est, comme étendue, le second des 30 cantons de la Vendée, après celui de la Roche-sur-Yon, avant celui de Poiré-sur-Vie. Il comprend 33,667 hectares, que se divisent 20 communes. La Chataigneraie, ce nom montre que ce fut une contrée ombragée ; elle l'est encore, sur la hauteur de son Bocage Vendéen, où elle atteint 235 mètres d'altitude, au faîte entre la Loire par la Sèvre Nantaise, le Lay et la Sèvre Niortaise, qui sont fleuves littoraux. Vers cette dernière descend par courbes infinies la pittoresque Vendée, dans les gorges de laquelle une trentaine de mètres finissent par être l'altitude minima du territoire. Granits, phyllades, cornéennes, toutes roches dures, ce canton fait partie de la très vieille France (vieille archéologiquement), avec tous les caractères des sols imperméables : terres froides, étangs, rus tortueux, prairies, bois. Il possède 440 des 2,315 hectares de la forêt de Vouvant, coupée de sombres ravins.

De 21,616 personnes au recensement de 1872, le canton de la Châtaigneraie est arrivé à 22,330 en 1906 : c'est un gain de 714 résidents. Il y a 1,738 habitants agglomérés au chef-lieu, 770 à Mouilleron-en-Pareds, 567 à Saint-Pierre-du-Chemin, 504 à Vouvant.

Par les beaux paysages et les mégalithes de sa forêt, par l'admirable portail de son église romane, son donjon de Mélusine (XIIIe siècle), haut de 30 mètres, les restes de ses murs d'enceinte (XIIIe et XVe siècles), le château de la Grigonnière (XVe et XVIIe siècles), par tout cela Vouvant est la merveille du canton. Nombre de dolmens et de menhirs, debout ou renversés, dans maintes communes. Eglise du XIVe siècle à Thouarsais-Bouildroux; du XVe siècle, à Saint-Pierre-du-Chemin; débris d'une église fortifiée à Mouilleron-en-Pareds. Vieux manoirs du Lys près la Chapelle-aux-Lys, de la Mothe près Saint-Sulpice-en-Pareds (ruines de la Renaissance), de la Rousselière près Cheffois (XVIIe siècle), du Vignault près Saint-Germain-l'Aiguiller (XVIIe), de la Mesnardière près Saint-Pierre-du-Chemin (ruines du XVe ou du XVIe siècle).



VOUVANT. PORTAIL DE L'EGLISE
(Cton de la Châtaigneraie)
L'église est du XIe siècle, le portail du XIIe.

LE CANTON DE FONTENAY-LE-COMTE déroule ses 13 communes sur 16,126 hectares, en trois régions d'aspect bien différent, parce que bien différente est leur nature. Au Nord, c'est le Bocage Vendéen, roche très ancienne, voir archéenne, avec ses schistes cristallins, phyllades, cornéennes. C'est là, dans le Bocage Vendéen, que le territoire a son culmen, à 100 mètres, plus ou moins ; là qu'il prend part pour 671 hectares à la forêt de Vouvant, qui en a 2,315. Au midi de ces pierres, qui font partie du noyau résistant de l'Armorique ou Bretagne, on est dans la Plaine, sol jurassique naturellement aussi sec que le Bocage est humide avec ses rus infiniment sinueux à l'ombrage des chênes et des châtaigniers. Au Sud de la Plaine, on est dans le Marais Poitevin où la Vendée est une rivièrette désormais amortie et muette : là le niveau du territoire s'abaisse à 3 mètres seulement.

Le canton de Fontenay-le-Comte a gagné 2,363 habitants entre 1872 à 1906 ; il a passé en effet de 17,214 personnes à 19,577, dont 7,639 groupés à son chef-lieu (sur 10,326 de population totale) ; il y en a 1,076 à Longèves, 605 à Pissotte.

Fontenay-le-Comte est une ville curieuse par son église Notre-Dame (XVe et XVIIIe siècles) au superbe portail, au clocher de 79 mètres de haut ; par son église Saint-Jean (ogivale, XVIe et XVIIe siècles) dont la flèche a 60 mètres ; par ses très nombreuses maisons de la Renaissance : en cela cette ville est unique, du moins en Poitou. Églises de Fontaines (XIIe et XVe siècles) à façade romane, et de Velluire (abside romane). Château du XVe siècle, dit Châtelier-Barbot, devenu fromagerie, près du Poiré-sous-Velluire. Vestiges d'une ville romaine à Saint-Médard-des-Prés.



VUE GÉNÉRALE DE FONTENAY-LE-COMTE.
Fontenay est dans la Plaine, ici fort étroite, tout près du Bocage comme du Marais. La Vendée traverse la ville.



Fontenay-le-Comte : Château de Terre-Neuve.
[illegible] tout près de la ville, ce manoir est un édifice de la Renaissance [illegible] de l'an 1595 à l'an 1600.



L'Hermenault : Restes du Château des Évêques.
Le bourg borde la Longève, affluent droit de la Vendée ; le château (tour du xve siècle), appartint aux évêques de la Rochelle.



Fontenay-le-Comte : La Vendée et le Pont des Sardines.

Le Canton de l'Hermenault a petite part au Bocage Vendéen, région de vieilles roches compactes : pour le reste il relève de la Plaine, région jurassique, et va jusqu'à toucher le Marais Poitevin, contrée mouillée faite de dépôts terrestres et de lais de mer. Ses ruisseaux se partagent entre deux fleuves côtiers : à l'Ouest le Lay, par la Smagne ; à l'Est, la Sèvre Niortaise, par l'intermédiaire de la Vendée ; vers celle-ci descend le ru qui baigne le chef-lieu du canton, la Longève, c'est-à-dire la Longue-Eau : or, elle n'a guère que 4 à 5 lieues de longueur.

L'altitude du pays varie entre quelques mètres à peine sur la Ceinture des Hollandais, qui est un canal de dessèchement du Marais, et 130 au Nord-Est de Saint-Cyr-des-Gâts. Le territoire a part pour 123 hectares (sur 2.315) à la forêt de Vouvant, qui est une fort pittoresque selve.

13 communes, 21.283 hectares ; 11.526 résidents en 1906, contre 11.862 en 1872, soit une perte de 336 existences. 517 habitants seulement sont groupés à l'Hermenault, contre 1.340 à Nalliers ; il y en a 676 à Mouzeuil, 663 à Pouillé et 511 à Petosse.

Vieilles églises de Bourneau, de Mazeuil (xiie ou xiiie siècle), de Nalliers (xiie ou xiiie siècle), de Sérigné (xiiie siècle). Ruines de prieurés à Mouzeuil et à Nalliers. Châteaux de l'Hermenault (en partie du xve siècle), de la Tour près Mouzeuil (ruiné), de Montreuil près Nalliers, de Brébandet (xve et xvie siècles) près Saint-Cyr-des-Gats, de la Girardie (Renaissance) près du petit bourg de Sérigné.



Vue générale de l'Hermenault.
[illegible] 32 mètres d'altitude ; l'Hermenault monte en un léger amphithéâtre jusqu'à 60 mètres environ.



L'AIGUILLON-SUR-MER. LE PORT (Canton de Luçon).



MAILLEZAIS : L'ANCIENNE CATHÉDRALE.

DANS LE CANTON DE LUÇON, limitrophe, au Midi, du département de la Charente-Inférieure, le territoire n'atteint pas tout à fait l'anse de l'Aiguillon, qui est un rentrant de l'Atlantique, spécialement du Pertuis Breton, l'ample détroit qui sépare du continent l'île de Ré. Le pays appartient presque en entier au Marais Poitevin, dépôts de terre et de mer qui ont pris la place d'un grand golfe dont cette anse de l'Aiguillon est un très humble reste. Les canaux, canalicules, herbes, roseaux, jardins, champs du Marais, pays à peu près égal au niveau de l'Océan, sont dominés par des collines jurassiques fort basses qui furent des îlots de l'ex-golfe. A Luçon même le pays, fait de jurassique, s'élève dans la direction du Bocage Vendéen, roche de haute antiquité cosmique faisant partie de la Bretagne géologique ; mais ici, s'il monte, il monte fort peu, jusqu'à 32 mètres seulement. A l'abri de l'Atlantique grâce aux dunes basses qui accompagnent le Lay jusqu'à son embouchure dans l'anse de l'Aiguillon, le canton de Luçon dispose de 10 communes sur un espace de 29,288 hectares, dont 5,120 pour Saint-Michel-en-l'Herm. Le recensement de 1872 y avait compté 17,493 personnes, celui de 1906 en a signalé 1,219 de plus, soit 18,720, dont 6,163 groupées à Luçon, 2,592 à Saint-Michel-en-l'Herm, 1,975 à l'Aiguillon-sur-Mer, 1,241 à Triaize, 1,179 à Sainte-Gemme-la-Plaine, 1,081 à Grues, 703 à Saint-Denis-du-Payré. La population n'est pas dispersée dans le Marais ; elle s'est uniquement agglomérée sur les « buttes », qui en furent les îlots. La cathédrale de Luçon, qui a quelques débris romans, est surtout des XIIIe, XIVe, XVe siècles ; sa flèche, de 1700, monte à 75 mètres ; palais épiscopal avec cloître des XVe et XVIe siècles ; grand séminaire du XVIIe. Églises de Sainte-Gemme-la-Plaine (XIIIe s.) et des Magnils (XIVe s.) ; restes de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, près de trois buttes qui sont « de prodigieux amas d'huîtres fossiles » (en tout 700 mètres sur 300, avec 11 mètres d'élévation). Manoir Renaissance de la Popelinière près Sainte-Gemme-la-Plaine. Château moderne des Voureilles près Chasnais.

BORNÉ au Midi par les deux départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, le CANTON DE MAILLEZAIS est presque tout entier dans le Marais Poitevin, avec moins de 10 mètres d'altitude sur les chenaux de la Sèvre Niortaise, ici dormante en ses roseaux, joncs et nénuphars. Les buttes du Marais, antan îlots du golfe de Poitou, ne dominent de leur jurassique le damier mouillé du palus que d'une dizaine de mètres. Dans la Plaine — ainsi nomme-t-on la campagne jurassique soulevée entre Marais au Midi, Bocage au Nord, un coteau monte à 86 mètres près de Lesson. L'Autise, qui se verse ici, marécageuse elle-même, dans la marécageuse Sèvre, doit à la nature craquelée de la dite Plaine sa perte partielle sous terre et sa revenue au jour à la puissante fontaine de Saint-Quentin, gouffre de 10 mètres de creux encombré de plantes aquatiques. 13 communes ; 20,133 hectares ; 15,607 résidents au recensement de 1872, et 14,476 seulement à celui de 1906 — perte de 1,131 existences. 757 habitants agglomérés seulement à Maillezais, contre 880 à Damvix, 1,171 à Vix, 1,212 à Benet ; il y en a 616 à Maillé, 524 au Mazeau. Maillezais se signale par une église du XIIe siècle (curieuse façade romane), les beaux débris de Saint-Pierre (XIe, XIVe, XVIe s.), une ex-cathédrale, et un palais épiscopal datant du XIVe siècle. Autres églises intéressantes à Benet (qui est une ruine des XIIe et XVe siècles) ; et à Maillé, dont la façade remonte au XIIe siècle. Vieux château de Bouillé : c'est un édifice de la Renaissance.

CONTIGU, vers le Nord-Est, au département des Deux-Sèvres, le CANTON DE POUZAUGES dresse le dôme culminant, non seulement de l'arrondissement de Fontenay, mais aussi de tout le département de la Vendée. Un tertre sans nom, près du Puy-Crapeau, sur le faîte entre Sèvre Niortaise et Sèvre Nantaise, a 288 mètres. Au-dessus des origines du Petit Lay, branche du fleuve Lay, Saint-Michel-Mont-Mercure n'est inférieur que de 3 mètres au massif du Crapeau. C'est ici le plus haut du Bocage Vendéen, pays de roches dures, imperméables, de granits, phyllades, cornéennes. Bois, prairies, landes, ruisseaux tordus et retordus, telle est cette région sévère, froide en temps hivernal. Ses lieux les plus bas, dans le val du Grand Lay, sont par 40 mètres environ d'altitude. Sur 13 communes, sur 31,876 hectares, ce territoire voit croître sa population. On y comptait 18,059 personnes en 1872 ; on en a constaté 19,864 en 1906, soit en plus 1,805. Pouzauges à 1,621 habitants agglomérés, le Boupère 507, la Flocellière 502. Menhirs, dolmens, tombelles en nombre d'endroits. Église de Boupère (XIIe et XVe s.), de la Flocellière (XIIIe, XVe, XVIe s.), de la Pommeraie (XIVe s.), de Pouzauges (XIIe et XVe s.), de Bois-Rolland près Pouzauges (ruines du XVe s.), de Réaumur (XVe s.), de Saint-Mesmin (XVIe s.), de Saint-Michel-Mont-Mercure (tour de 50 mètres, avec vue immense sur le Bocage). Manoirs autour de Boupère, au Fief-Milon (XVe s.), à la Pélissonnière (XVe, XIXe s.), à la Bossonnière (Renaissance), au Beignon (XVIIe s.) ; à Châtelliers Châteaumur (ruines) ; aux Touches près Chevagnes-les-Redoux ; à la Flocellière (XVIe et XVIIe s.) et près de là, aux Échardières (XVIe s.) ; à Pouzauges (ruines d'un puissant château du XIIe ou XIIIe s.) et autour de Pouzauges, à Puy-Papin (ruines du XVe s.), à Boisméoard (XVe s.), à la Cacaudière (moderne), à Réaumur, au Lac près Réaumur (moderne), à l'Ondrière près Saint-Mesmin : ce dernier date de la Renaissance.



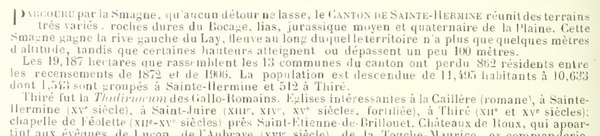
VUE GÉNÉRALE DE POUZAUGES.



Vue générale de Sainte-Hermine.
Ce bourg cantonal borde la Smagne, à 25-35 mètres au-dessus des mers.



Nieul-sur-l'Autise : L'Église (Con de St-Hilaire-des-Loges).
Dernières années du XIe siècle et début du XIIe.



Parcouru par la Smagne, qu'aucun détour ne lasse, le Canton de Sainte-Hermine réunit des terrains très variés : roches dures du Bocage, lias, jurassique moyen et quaternaire de la Plaine. Cette Smagne gagne la rive gauche du Lay, fleuve au long duquel le territoire n'a plus que quelques mètres d'altitude, tandis que certaines hauteurs atteignent ou dépassent un peu 100 mètres.

Les 19,187 hectares que rassemblent les 13 communes du canton ont perdu 862 résidents entre les recensements de 1872 et de 1906. La population est descendue de 11,495 habitants à 10,633 dont 1,543 sont groupés à Sainte-Hermine et 512 à Thiré.

Thiré fut la *Thadiruacum* des Gallo-Romains. Églises intéressantes à la Caillère (romane), à Sainte-Hermine (XVe siècle), à Saint-Juire (XIIIe, XIVe, XVe siècles, fortifiée), à Thiré (XIIe et XVe siècles); chapelle de Féolette (XIIe-XVe siècles) près Saint-Étienne-de-Brillouet. Châteaux de Roux, qui apoartint aux évêques de Luçon, de l'Aubraye (XVIe siècle), de la Touche-Maurice, ex-commanderie, tous trois autour de la Réorthe ; de Sainte-Hermine (XVIIe siècle), de Champs-Gillon, ex-commanderie ; de la Petite Coudraie et du Petit Magnil près Simon-la-Vineuse, tous deux du XVIIe siècle



Saint-Hilaire-des-Loges : L'Église.

Le Canton de Saint-Hilaire-des-Loges se heurte, à l'Est, au département des Deux-Sèvres. Il partage ses 11 communes, ses 19,894 hectares, entre la Plaine, campagne jurassique au Sud, et le Bocage, contrée de roches imperméables qui termine ici le grand bloc géologique de l'Armorique ou Bretagne. Dans la Plaine, à toucher le Marais, l'Autise y perd peu à peu ses eaux dans les trous de son lit, pour les récupérer hors du canton par la source de Saint-Quentin. Dans le Bocage ondule la forêt de Vouvant, vaste de 2,315 hectares, dont 1,142 sur le territoire de Saint-Hilaire. Faite de châtaigniers pour 3 dixièmes, de chênes pour 3 cinquièmes, elle ombrage le plus beau site de la Vendée, la mer à part, qui est l'incomparable beauté : ce site a nom Mervent, au confluent de la Mère et de la Vendée.

Le culmen du canton atteint un peu plus de 120 mètres d'altitude, près de Puy-de-Serre ; l'endroit le plus bas, sur l'Autise, est à moins de 10 mètres.

Population stationnaire : 11,195 habitants en 1872 et 11,132 ou 63 de moins en 1906. 432 habitants seulement sont groupés au chef-lieu, tandis qu'il y en a 468 à Oulmes, 478 à Foussais, et 493 au curieux bourg de Nieul-sur-l'Autise.

Nieul-sur-l'Autise se distingue par son église abbatiale à triple nef (XIe et XIIe siècles), et son cloître roman en bon état, puis par les ruines du vaste manoir féodal de la Cour-de-Nieul, Foussais par la remarquable façade romane d'une église des XIIe et XVe siècles et par une demeure de la Renaissance ; Mervent par les restes d'un château du XIIIe siècle, un pont du XVe sur la Mère et son château de la Citardière (XVIIe siècle). Sur le territoire de Saint-Michel-le-Cloucq, se trouvent les manoirs du Mazeau (XVIe siècle) et de la Baugisière (XVIIe siècle). A Xanton, il y a une église des XIVe et XVIe siècles et à Chassenon-le-Vieux un château du XVIIe.



[illegible] Cloître [illegible] (Con de Saint-Hilaire-des-Loges).
[illegible] bon état de conservation.



Sainte-Hermine : La Smagne.
Peu de rus sont plus « tournoyants » que cet affluent du Lay.

Arrondissement de LA ROCHE-SUR-YON.

L'Arrondissement de la Roche-sur-Yon est la seule des trois circonscriptions sous-préfectorales de la Vendée qui ne touche pas à la mer. Il est compris entre le département des Deux-Sèvres au Nord-Est, ceux de Maine-et-Loire et de Loire-Inférieure au Nord, l'arrondissement des Sables-d'Olonne à l'Ouest, celui de Fontenay-le-Comte au Sud et à l'Est. Supérieur en étendue aux deux autres arrondissements de la Vendée, ses 10 cantons, ses 105 communes se développent sur 249,206 hectares, c'est-à dire sur un peu plus des 37 centièmes du département.

A l'inverse des circonscriptions de Fontenay-le-Comte et des Sables-d'Olonne, il n'a part qu'à l'une des trois régions naturelles de la Vendée. Il s'approche de la Plaine et du Marais, mais ne relève que du Bocage Vendéen qui y voisine avec le Bocage Angevin et le Bocage Breton. C'est donc un pays, non pas de forêts, de grands bois, mais de haies vives, de rangées d'arbres, qui n'a d'aspect sylvestre que vu des hauteurs. Celles-ci sont fort modestes : moins de 250 mètres dans le canton des Herbiers, au faîte entre Sèvre Nantaise et Lay ; l'endroit le plus bas, sur le Lay, en aval, n'est qu'à 2 ou 3 mètres au-dessus du prochain océan. Sauf l'île jurassique de Chantonnay, et des terrains tertiaires près de Roche-Servière et de Montaigu, le pays appartient aux roches anciennes, du micaschiste aux granits, aux porphyres. C'est une région imperméable dont les eaux se divisent entre la Loire (par la Sèvre Nantaise), le Lay et autres fleuves côtiers.

C'est une des régions non industrielles de France où la population croît encore : 150,582 personnes en 1872 et 14,736 de plus, ou près de 10 pour 100, en 1906 : soit 165,318 dont 10,666 agglomérées à la Roche-sur-Yon (sur 13,685 en tout); 2,215 sont groupées à Mortagne, 2,037 aux Herbiers, 2,029 à Chantonney, 1,738 à Montaigu, 1,333 à Aizenay, 1,331 à Saint-Laurent-sur-Sèvre, 1,297 à Mareuil, 1,057 à la Chaize-le-Vicomte, 1,028 aux Essarts. 43 chefs-lieux de commune sur 105 ont plus de 500 habitants agglomérés.

Un certain nombre de mégalithes nous reportent aux plus vieux temps ; le principal est un menhir de 6 mètres de haut campé dans le lit de la rivière de la Roche-sur-Yon. Tiffauges porterait encore le nom des *Teifales*, envahisseurs venus de l'Est. Les Gaulois du pays appartenaient à la nation des *Pictones* et aussi, pense-t-on, à un groupe de la nation des *Lemovices*. *Dirinum*, aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu, fut une bourgade romaine. Le moyen âge se signale par un certain nombre d'églises romanes ou ogivales (telle la belle église de Mareuil : XIIe, XIVe, XVe siècles) et par des châteaux soit intacts (à peu près), soit en ruines. Le manoir de Puy-de-Fou est un beau débris de la Renaissance. La Roche-sur-Yon est une cité moderne; moderne aussi la fameuse chapelle ogivale du mont des Alouettes (XIXe siècle).



Le Canton de Chantonnay rassemble des terrains variés, archéens et autres : des schistes cristallins, des orthophyres et porphyres, des phyllades et cornéennes, des assises houillères, et du lias et autres roches jurassiques qui sont un îlot dans les roches anciennes du Bocage Vendéen. Il réunit, à l'Assemblée des deux Lays, le Grand Lay et le Petit Lay, rivièrettes sombres qui forment le Lay, fleuve littoral. Le long de ce Lay, courant tortueux, le sol s'abaisse à une douzaine de mètres seulement : il dépasse de fort peu 100 mètres sur le tertre.

En 12 communes, sur 23,316 hectares, ce canton a gagné 1,027 existences depuis la guerre de 1870-1871, il a passé de 14,632 à 15,659 habitants dont 2,029 à Chantonnay, 788 à Bournezeau et 568 à Saint-Vincent-Sterlange.

Église du XIVe siècle à Chantonnay. Vieux manoirs de Chantonnay, des Roches-Baritaud (XVe et XVIe siècles), de Sigournais (XVe ou XVIe siècle), de Ponsay, près Saint-Mars-les-Prés (XVIe siècle), de la Roche, près Saint-Vincent-Puymaufrais (XVe et XVIIe siècles).



Les Essarts. Restes du Château. Remonte au XIIe s. par ses plus vieux débris.

Dans le Canton des Essarts, plaine uniforme où des affluents du Lay se séparent d'affluents de la Loire par la Sèvre Nantaise et la Boulogne, on dispose de plusieurs natures de terrain, archéens ou non : micaschistes, phyllades et cornéennes, lias. Au Sud du chef-lieu, un tertre arrive à 112 mètres ; dans la sinueuse vallée du Petit Lay le territoire s'abaisse à 40, plus ou moins. Le territoire se partage entre 9 communes disposant ensemble de 25,948 hectares. On y a constaté un gain de 1,580 personnes entre les dénombrements de 1872 et de 1906 : sa population a monté, dans ces 34 années, de 13,123 habitants à 14,703 dont 1,028 sont groupés aux Essarts et 605 sont concentrés à la Ferrière.

Ce canton du Bocage Vendéen ne montre en témoignage des temps abolis qu'un certain nombre de manoirs (trois autour de Dompierre; un aux Essarts (belles ruines); deux près de l'Oie : celui de l'Hébergement-Ydreau (ruines) et celui de Fougerais (XVIIe siècle).



Vue générale de Chantonnay.



Les Herbiers. — Le Mont des Alouettes.

Le Canton des Herbiers touche à la Sèvre Nantaise, affluent de gauche de la Loire à Nantes; il possède les deux rives du Petit Lay, branche du Lay, fleuve côtier. Micaschistes, phyllades et cornéennes, granits et granulites, ce territoire du Bocage Vendéen, au haut de ce Bocage, monte à 231 mètres au mont des Alouettes, sur le massif entre ce Lay et cette Sèvre Nantaise; il descend à 50 environ dans le vallon resserré, tortueux du Petit Lay. 10 communes s'y développent sur 24,956 hectares peuplés de 16,126 personnes; en 1872 on n'en reconnut que 15,248; le canton a donc gagné 878 existences. Les Herbiers groupent 2,037 citadins, les Épesses 980, Mouchamps 759. Les Herbiers sont connus par leur église des XIIe et XVe siècles; plus encore par la chapelle ogivale érigée au XIXe siècle sur le mont des Alouettes dont les sept moulins furent célèbres dans les guerres de la Vendée; Ardelay montre les beaux restes de l'abbaye de la Grainetière (XIIe siècle), et le château du Bois-Tissandeau (XVIIIe siècle). Ruines fort intéressantes du château de Puy-du-Fou (Renaissance). Restes du vieux manoir de Mesnard-la-Barotière. Château du Parc-Soubise (XVIe et XVIIe siècles) près Mouchamps.



Les Herbiers. — L'Église.

Dans le Canton de Mareuil, tout au long : Mareuil-sur-Lay, se rencontrent les vieilles roches du Bocage, les assises jurassiques de la Plaine, les alluvions du Marais Poitevin. Son fleuve errant, le Lay coule dans un val déjà palustre, à 2 ou 3 mètres seulement d'altitude, il va subir les alternatives de la marée, et des levées l'empêchent de submerger ses prairies. Quant au tertre, il n'atteint que 78 mètres, près des Piveaux. 13 communes s'y déroulent sur 18,648 hectares, avec 9,221 habitants en 1906; il y en avait 8 de plus en 1872, soit 9.229. C'est le stationnement en attendant le recul. Mareuil groupe 1,297 citadins.

Rosnay possède un menhir. A Mareuil, remarquable église des XIIe, XIVe, XVe siècles, restes d'un château des XIIIe et XVIe, et vieux camp. Aux Moûtiers-sur-le-Lay, église romane fort dégradée. A Bessay restes d'un château de la Renaissance. A la Bretonnière, chapelle à pèlerinage de Sainte-Radegonde.

Heurté au Nord par le département de la Loire-Inférieure, le Canton de Montaigu se développe sur les schistes cristallins les orthophyres, porphyres, phyllades et cornéennes, avec îlots tertiaires. Ce lambeau du Bocage Vendéen, tout à côté du Bocage Breton, a 50, 60, 80 mètres pour altitudes de son plateau, dont l'allure paisible contraste fort avec le nom du chef lieu. La plupart de ses 23,574 hectares, divisés en 10 communes, envoient leurs ruisseaux à la Maine, tributaire de gauche de la Sèvre Nantaise, donc sous-affluent de la Loire; il atteint aussi cette Sèvre, qui est ici fort pittoresque, et descend avec elle à une quinzaine de mètres seulement en amont de l'illustre Clisson (Loire-Inférieure).

De 16,659 résidents en 1872, le territoire est arrivé à 17,041 en 1906 : modeste gain de 382 habitants dont 1,738 groupés au chef-lieu, 799 à Cugand, 772 à la Bruffière et 512 à Saint-Georges-de-Montaigu.

Saint-Georges-de-Montaigu fut le *Durinum* des Gallo-Romains; on y trouve les ruines des manoirs de Gétière et de Goyère. Montaigu possède des débris de manoir et deux statues, celles de Laréveillère-Lepeaux et de Villebois-Mareuil. La Bernardière montre un manoir du XVIIe siècle, à la Pénissière-de-la-Cour.



[illegible]



Montaigu. — Le Bourg et l'Église.



Vue générale de Mortagne.

Cette petite ville a son site à 130 mètres, plus ou moins, au-dessus des Océans ; elle occupe un plateau qui s'abat en raideur sur la Sèvre Nantaise.

Le Canton de Mortagne, tout au long : Mortagne-sur-Sèvre est à la lisière occidentale du département des Deux-Sèvres, à la lisière méridionale du département du Maine-et-Loire.

Granits et granulites, orthophyres et porphyres, schistes cristallins, c'est un très vieux pays, géologiquement parlant, s'entend, car c'est du Bocage Vendéen à toucher deux autres contrées absolument analogues en tout, qui sont le Bocage Angevin et le Bocage Breton.

La Sèvre Nantaise y coule en un val rocheux, sinueux, profond ; eau trop sombre et de trop peu d'abondance en temps sec, on ne peut guère dire d'elle qu'elle embellit les sites qui s'y mirent, excepté là où son flot blanchit à la chute des écluses de moulin. Elle s'abaisse à quelque 75 mètres d'altitude et le territoire arrive à 200, à la frontière même du département des Deux-Sèvres, près des Treize-Vents, bourg fort justement ainsi nommé.

Sur 22.862 hectares auxquels ont part 14 communes, ce canton entretenait 18.164 habitants en 1872 ; en 1906, il en faisait vivre 18.311 ou 147 de plus. Mortagne groupe 2.215 citadins, Saint-Laurent-sur-Sèvre 1.331, la Gaubretière 840, Tillauges 831, la Verrie 758, les Landes-Genusson 655, Saint-Malo-du-Bois 533. Ainsi sur les 14 communes du canton, 7, exactement la moitié, rassemblent plus de 500 personnes autour de leur hôtel de ville et de leur église.

Mortagne offre une église des XIIe et XVe siècles, des débris de manoir, des ruines de monastère. A Saint-Laurent-sur-Sèvre, vieille église ; à Mallièvre, tumulus. A la Verrie, pierre branlante, célèbre dans le pays sous le nom de Pierre qui Tremble. Tillauges aurait été la résidence des *Teifales* ou *Theifales*, barbares gigantesques dont nous entretiennent des historiens romains. C'est, au confluent de la Sèvre Nantaise et de la Crume, un site sombre montrant les grandes ruines d'un vaste château fort des XIe, XIVe, XVe, XVIIe siècles, avec deux donjons.

Le Canton du Poiré-sur-Vie est, comme surface, le troisième des 30 cantons de la Vendée, après ceux de la Roche-sur-Yon et de la Châtaigneraie. Il s'étend sur 32.132 hectares domaine que se sont adjugés 8 communes.

Situé dans le bassin de la Boulogne, rivièrette sombre qui s'en va vers le lac de Grand-Lieu et, de là, vers la rive gauche de la Loire, et aussi dans celui de la Vie, humble fleuve côtier, il est Bocage Vendéen non loin des platitudes du Marais Poitevin ou Marais Breton. Granulites, phyllades et cornéennes, sa surface peu mouvementée offre un plateau de 70, 80 et jusqu'à 88 mètres d'altitude, et le vallon de la Vie s'y abaisse jusqu'à une dizaine de mètres seulement.

Trois de ses communes sont vastes : les Lucs-sur-Boulogne ont 5.357 hectares, le Poiré-sur-Vie en possède 7.189, Aizenay s'espace sur 8.105. L'ensemble du canton a gagné 2.330 résidents entre les recensements de 1872 et de 1906, ayant passé de 15.766 à 18.096 habitants dont 774 seulement agglomérés au chef-lieu, contre 1.333 à Aizenay ; il y en a 727 aux Lucs-sur-Boulogne, et 542 à Saint-Denis-la-Chevasse.

Vieille église d'Aizenay ; camp antique près des Lucs-sur-Boulogne, c'est tout, et c'est peu comme monuments, comme souvenirs dans ce territoire, fait d'un plateau monotone avec de charmants recoins dans la paix des vallons, au bord des rus sautillants.



Vue générale du Poiré-sur-Vie

Le Canton de Rocheservière entre en presqu'île, au Nord, dans le département de la Loire-Inférieure, le long de la Boulogne, rivièrette sans clarté qui va se perdre dans le lac de Grand-Lieu (Loire-Inférieure) d'où s'évade un affluent de gauche de la Loire maritime. Ses 13.271 hectares, en 6 communes, juxtaposent ou superposent les roches archéennes, les orthophyres et porphyres, les granulites, les roches houillères, etc., et les terrains tertiaires. De 15 mètres environ dans le val de la Boulogne, son niveau ne se lève qu'à 60, 70, 74 mètres sur le plateau qui est d'une grande monotonie, plus ou moins boisé, avec jolis vallons et vallonnets.

7.290 habitants au premier dénombrement d'après la guerre franco-allemande et 378 de plus, soit 7.668 au recensement de 1906 ; là-dessus il y en a 884 agglomérés à Rocheservière et 513 au bourg de l'Hébergement.

Très peu de marques intéressantes du passé : à peine si l'on peut nommer le vieux château de Bois-Chollet près de l'Hébergement et celui de la Chabotterie près de Saint-Sulpice-le-Verdon.



Rocheservière : La Boulogne. — Cette rivière, disons : cette rivièrette n'a guère que 65 à 70 kilomètres



Rocheservière : Le Vieux Pont. — Ce bourg cantonal descend en amphithéâtre, sur la rive gauche de la Boulogne, fille assez indigente des plateaux de la Roche-sur-Yon.



La Roche-sur-Yon : Statue de Napoléon.
Elle est en bronze, c'est l'œuvre de Nieuwerkerke.



Vue générale de la Roche-sur-Yon.
Cette jeune capitale, fondée (1804) par Napoléon, domine le val de l'Yon.



La Roche-sur-Yon : [illegible] l'Yon.
[illegible] bien [illegible], un lourd ruisseau qui [illegible] de longueur.

Le canton qui possède le chef-lieu du département, le Canton de la Roche-sur-Yon a le premier rang comme étendue, parmi les 30 cantons de la Vendée. Grand de 40,067 hectares, il répond à lui seul à près du seizième du territoire départemental ; là-dessus 5,218 hectares pour la commune de Bourg-sous-la-Roche. Parcouru par l'Yon, long mais point abondant tributaire de droite du Lay, il appartient aux roches anciennes de la Bretagne géologique, au Bocage Vendéen, ici composé de granits et granulites, de cornéennes et de phyllades. De moins de 10 mètres d'altitude dans le bas du val de l'Yon, il se relève à 112 à la lisière Nord de la forêt de la Chaize-le-Vicomte, qui a 1,200 hectares. Ce territoire encore bocager, mais assez monotone, a crû en nombre d'hommes depuis la guerre de 1870-1871 ; de 27,970 résidents en 1872 il s'est avancé à 34,687 en 1906. C'est 6,717 en plus, grâce surtout à la possession de la capitale de la Vendée, située au nœud de six voies ferrées. Il y a 10,666 habitants agglomérés à la Roche-sur-Yon (sur 13,685 de population totale), 1,057 à la Chaize-le-Vicomte, 675 au Bourg-sous-la-Roche, 507 à Nesmy.

La Roche-sur-Yon est une ville moderne, régulière, qui s'est appelée suivant l'occurrence Napoléon-Vendée et Bourbon-Vendée ; on y voit trois statues : celle du grand empereur, celle du général Travot et celle du peintre Paul Baudry. Quant au territoire du canton il ne manque pas d'antiquités : mégalithes autour du Tablier, notamment, dans le lit même de l'Yon, un menhir de 6 mètres de haut, dit la Pierre de Gargantua ou Pierre Nauline. Eglise de la Chaize-le-Vicomte (romane, grandement dégradée), de Saint-André d'Ornay, (romane, transformée en école), de Venansault (parties des XIIe et XIIIe siècles). Ruines de l'abbaye des Fontenelles (XIIe siècle). Restes d'un château du XIe siècle à la Chaize-le-Vicomte, de celui de la Vergne-Greffaud près Nesmy. A nommer aussi le château moderne de Nesmy.



La Roche-sur-Yon : L'Église.
C'est là, comme tout la Roche-sur-Yon, une œuvre moderne, avec 6 colonnes de l'ordre dorique ornant son péristyle.



La Roche-sur-Yon : La Place d'Armes
Disproportionnée à la petitesse de la ville ; au milieu, statue de Napoléon.



Types Vendéens.
C'est, en somme, le costume d'à peu près tout le vieux Poitou.

Le Canton de Saint-Fulgent rassemble deux longs ruisseaux nommés la Grande Maine et la Petite Maine : à eux deux, ces rus continuellement attardés en détours forment la Maine, qui est un tributaire de gauche de la Sèvre Nantaise.

Ce territoire se présente sous la forme d'un plateau de vieilles roches non perméables (phyllades et cornéennes); et ce plateau, étendue monotone interrompue de bois et bosquets, s'abaisse à 35 mètres environ d'altitude sur l'une et l'autre Maine, et il ne s'élève qu'à 106, au Sud de Saint-André-Goule-d'Oie.

8 communes y disposent de 22,441 hectares. Trois ont une assez grande étendue : Chavagnes-en-Paillers s'espace sur 4,006 hectares, Chauché sur 4,569 et les Brouzils sur 5,201.

13,806 personnes y vivaient lors du dénombrement de 1906 ; c'est 1,305 de plus que les 12,501 du recensement de 1872. 542 personnes sont groupées à Saint-Fulgent, 510 à Chevagnes-en-Paillers, 506 à Bazoges-en-Paillers. Ce surnom de : en Paillers rappelle un petit pays médiéval dont le nom s'apparente à celui de Pareds, ainsi que s'appelle un autre menu pays vendéen contigu.

Il n'y a guère à citer ici comme monuments que deux menhirs, l'un près de Bazoges-en-Paillers, l'autre sur le territoire de Chauché.



Vue générale de Saint-Fulgent.



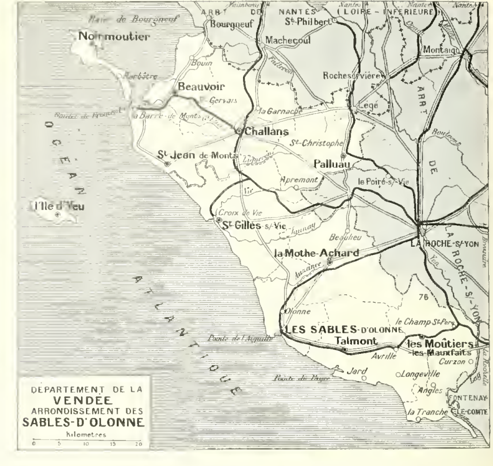
Paysage du Bocage Vendéen.
Peu de diversité dans ce pays aux collines évasées, aux plaines uniformes ; son charme est dans la fraicheur des vallons sinueux.

Arrondissement des SABLES-D'OLONNE.

L'arrondissement des Sables-d'Olonne longe l'Océan presque d'un bout à l'autre du département de la Vendée : sauf le contour de l'anse de l'Aiguillon, toute la mer vendéenne lui appartient, et de plus il y possède les deux îles de Noirmoutier et d'Yeu. Par ailleurs, le pays confine, au Nord, au département de la Loire-Inférieure ; à l'Est, aux arrondissements de la Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte. Composé de 11 cantons et de 84 communes, il déroule 210,143 hectares, ou des 31 aux 32 centièmes de l'étendue de la Vendée.

Il relève du Bocage, naturellement, du Bocage vendéen. Par conséquent il se rattache géologiquement à la grande région de l'Armorique ou Bretagne : bloc de roches anciennes, imperméables, dures, humides, mais [illegible] en fontaines, bloc qui s'achève au bord de l'Atlantique entre les Sables et Talmont, pour faire aussitôt place au jurassique, au-dessus du Marais Poitevin. Comme autres terrains, il y a les sables des dunes, les alluvions du Marais Breton, les roches crétacées et les assises tertiaires qui commandent de très bas le susnommé Marais Breton, autour de la baie de Bourgneuf. En somme, l'arrondissement commence, au Nord, avec le Palus Breton et finit, au Sud-Est, à la lisière du Palus Poitevin. Comme altitudes, il va du zéro des mers à 75 ou 76 mètres seulement près de Moûtiers-les-Mauxfaits. Sans les flots qui assaillent la Dune et que la Dune repousse, ce serait une contrée banale ; mais la mer est là. Et c'est elle, c'est la mer, la pêche, le cabotage, les marais salants, les plages de bains, qui contribuent le plus au développement de la population. Tous ses cantons ont progressé, entre 1872 et 1906 ; ils ont passé de 115,607 habitants à 139,320, ou 23,713 de plus — presque exactement du cinquième. — Les Sables-d'Olonne groupent 11,847 urbains ; il y en a 5,447 dans la double cité de Saint-Gilles-sur-Vie et de Croix-de-Vie, 2,165 à Noirmoutier, 2,041 à Challans, etc., etc. 10 chefs-lieux de commune comptent plus de 1,000 habitants agglomérés, 27 plus de 500.

La peuplade gauloise qui dominait ici était celle des *Agesinates*. Peu de régions françaises sont capables de montrer autant de mégalithes dont, d'ailleurs, beaucoup brisés, couchés sur le sol. Les plus remarquables, dignes de la Bretagne, sont le dolmen de la Frébouchère et le galgal du Pé-des-Fontaines dans le canton de Talmont, le haut menhir de Brétignolles et l'énorme tumulus de Saint-Nicolas-de-Brem, dans le canton de Saint-Gilles-sur-Vie. Parmi les églises les plus vieilles, du moins en partie, sont celles de Saint-Nicolas-de-Brem (vestiges carolingiens) et de Saint-Pierre-de-Talmont (clocher de l'an mil ou à peu près). Ruines d'abbaye. Restes de châteaux : à citer les grands débris de celui de Talmont (XVe siècle) et les restes de celui d'Apremont (Renaissance).




[illegible]

Borné à l'Ouest par l'Atlantique, au Nord par le département de la Loire-Inférieure, le Canton de Beauvoir, tout au long : Beauvoir-sur-Mer, monte du zéro de l'Océan à 31 mètres, pas plus, au Nord-Est de Saint-Gervais-le-Marais. C'est donc un pays très bas, dans le Marais Breton (comme l'indique le surnom de Saint-Gervais). Il est fait des alluvions d'un ancien golfe qui s'est colmaté à l'abri de l'île de Noirmoutier et des dunes du littoral, autour d'îlots, au pied de roches anciennes reculées maintenant dans l'intérieur des terres. De cet ancien golfe, il ne reste plus que la baie de Bourgneuf, qui s'envase de plus en plus, dans les deux départements dont elle relève. Digues, canaux, étiers ou ruisseaux gonflés par le flux, dégonflés par le reflux ; drainage attentif ; terres fertiles.

4 communes ; 14,192 hectares ; 7,784 personnes, en 1872 et 8,474 ou 690 de plus en 1906. Il n'y a que 873 habitants agglomérés à Beauvoir, contre 1,370 à Bouin ; on en compte 584 à Saint-Gervais.

Beauvoir offre des ruines de château fort et une église en partie romane. A Bouin, clocher du XIVe siècle accolé à une église moderne, et, sur son territoire, château de la Coutardière (Renaissance). Mégalithes, débris romains et manoirs des XVIe et XVIIe siècles à Saint-Gervais.

Dans le Canton de Challans, voisin de la mer, mais qui ne l'atteint pas, on rencontre : des phyllades et cornéennes, vieilles roches qui font partie de la Bretagne géologique ; des plateaux crétacés (craie supérieure) ; des alluvions marines et terrestres. Par le Marais Breton, elles ont remplacé, ces alluvions, un golfe de l'Atlantique que les dunes de Monts gardent des vents du large. Dans ledit Marais, le long des étiers, ruisseaux que la marée fait navigables aux bateaux des pêcheurs, dans les canaux et sous-canaux d'assèchement, l'altitude est à peine supérieure au niveau des mers ; sur le plateau elle oscille entre 20 et 60 mètres au plus.

Palus et plateaux, le bloc des 6 communes du canton de Challans occupe 25,305 hectares, dont 5,949 pour le territoire de la Garnache et 6,483 pour celui de Challans. La population y montait en 1872 à 12,983 personnes ; l'an 1906 en a recensé 2,242 de plus, soit 15,225 dont 2,041 groupées à Challans et 538 à la Garnache. Tumulus çà et là ; menhirs à Challans et à Sallertaine. Eglise du XIIe siècle à Sallertaine et, dans le voisinage, ruines de l'abbaye de la Lande-en-Beauchêne. Sur le territoire de Bois-de-Céné, restes (XIIe siècle) de l'abbaye de l'Isle-Chauvet.


Beauvoir : La Rue.


Beauvoir : L'Église.





Vue générale de La Mothe-Achard.
Bourg de plaine, sur un « fleuve » côtier, à 35 mètres.



La Mothe-Achard : Les Halles.
Fort bien approvisionnées les jours de foire et de marché.

Le Canton de l'Ile-d'Yeu se borne aux 2,332 hectares de l'île susnommée, bloc de schistes cristallins que les flots ont fini par séparer du grand noyau résistant de la Bretagne géologique. A cinq lieues environ de la côte la plus proche, celle des dunes de Monts, l'Ile-d'Yeu n'est que roches dont la plus élevée a 35 mètres seulement; prairies; bruyères; étangs d'où partent de courts ruisselets. Point d'arbres, champs de culture qui ont fini par conquérir plus de la moitié du bloc, mais c'est moins de ces champs que de la pêche que vivent les 3,985 insulaires — densité de 171 personnes au kilomètre carré : deux à trois fois celle de la France. — En 1872, la population n'était que de 2,959 individus; elle a donc augmenté de 1,026 ou de 34 à 35 pour 100.

Yeu n'a qu'une seule commune, ayant pour bourg principal Port-Joinville ou Port-Breton peuplé de 2,147 habitants.

Mégalithes çà et là (1 menhir, 3 dolmens). Eglise romane à Saint-Sauveur. Vastes ruines d'un château du XVIe ou XVIIe siècle sur un roc du littoral.

Le Canton de la Mothe-Achard s'incline vers l'Atlantique, le long de deux ruisseaux qui se jettent tous les deux dans le havre de la Gachère, estuaire malaisément navigable qui ne reçoit que des barques de pêche. Le territoire ne s'étend pas jusqu'à l'Océan. Constitué par des roches imperméables, humides, par des granits et granulites, des phyllades et cornéennes, il oscille entre quelques mètres à peine d'altitude dans le bas du val de ses deux ruisseaux et 74 à 75 sur son plateau compris le plus souvent entre 20 et 30.

12 communes; 26,563 hectares; 11,254 habitants en 1872 et 13,838 au recensement de 1906, cela fait un gain de 2,584 existences ou de 23 pour 100. Il y a 695 personnes groupées à la Mothe-Achard, et 504 à Beaulieu-sous-la-Roche.

Vieilles églises à Angles (XIIIe, XIVe, XVIIIe siècles) et à la Mothe-Achard; chapelle de pèlerinage à Martinet. A Moricq (commune d'Angles), qui est un port à marée sur le Lay, on voit une tour peut-être gallo-romaine et une autre tour du XVe siècle.

Le Canton des Moutiers-les-Mauxfaits s'allonge sur la rive droite du Lay inférieur et il accompagne ce fleuve jusqu'à son embouchure dans l'anse de l'Aiguillon. Au bord du Lay et derrière les dunes de la rive marine, il fait partie du Marais Poitevin avec ses digues, ses canaux, ses herbes, ses joncs et roseaux, ses peupliers, ses aunes, ses saules. Au-dessus de la ligne basse du Marais, il relève du Bocage de Vendée, avec 75 mètres seulement d'altitude, au Nord du chef-lieu. Le rapide progrès des atterrissements dans l'ancien golfe poitevin a mis, dans les temps historiques, Saint-Benoît-*sur-Mer* à deux lieues et demie de la mer qui lui valut auparavant son surnom.

Sur 24,531 hectares, c'est un ensemble de 13 communes peuplées de 12,929 personnes en 1906, contre 12,066 en 1872. C'est 863 de plus. On compte 832 habitants agglomérés à Moûtiers-les-Mauxfaits, 805 au Champ-Saint-Père, 803 à la Tranche, 703 à Curzon, 646 à Angles.

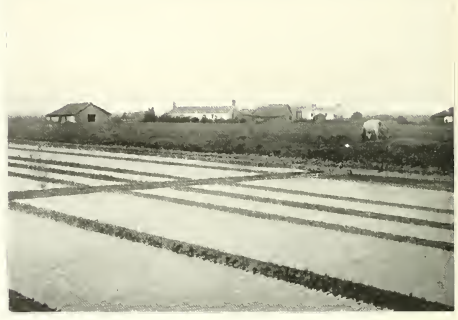
Mégalithes en grand nombre, intacts ou dégradés, renversés; dolmens, menhirs, tombelles à Angles, au Champ-Saint-Père, au Givre, à Saint-Benoît-sur-Mer, à Saint-Sornin. Eglises de Curzon (romane) et de Moûtiers-les-Mauxfaits (romane, à trois nefs); ce chef-lieu possède aussi des souterrains-refuges et un manoir des XVe et XVIe siècles à la Cantaudière. Château de la Cour-d'Aron (XVIe, XVIIe, XIXe siecles) près Saint-Cyr-en-Talmondais.



Vue générale des Moutiers-les-Mauxfaits.



Noirmoutier : Le Gua.
Entre le continent et l'île, le Gua unit l'un [illegible] à l'autre.



Noirmoutier : Un Paysage.
Noirmoutier n'a de beau, de grand, que l'Océan qui l'embrasse.



Palluau : Le Chateau et la Poterne.

Le Canton de Noirmoutier est exclusivement maritime : en tout et pour tout il se borne aux 5,872 hectares de l'île de Noirmoutier, qui, d'ailleurs, tend à n'être plus une île : à mer basse elle est en relations avec le continent par la chaussée du Gua, que recouvre la mer haute. Cette chaussée coupe le détroit de Fromentine, large de 1,500 à 4,000 mètres suivant la hauteur du flot. Noirmoutier est un bloc de roches anciennes incessamment agrandi par les alluvions, les sables, avec 26 mètres seulement d'altitude maxima dans la Dune, qui a déjà 900 hectares d'étendue.

Noirmoutier possède de bonnes terres qui sont fécondées par les engrais marins ; quelques arbres ; vents impétueux ; océan brisé sur les écueils.

Cette île que la mer engloutirait, n'était la Dune, n'étaient aussi 18 kilomètres de jetées, vit surtout de la mer, de la pêche, de 1,200 hectares de marais salants. Faite de deux communes, elle comptait 8,162 habitants en 1872 et 226 de plus, soit 8,388 en 1906 ; ce qui revient à 142 ou 143 individus par kilomètre carré. 2,165 personnes sont groupées à Noirmoutier, 1,175 à Barbatre.

D'une quantité de « pierres barbares », il ne reste plus aujourd'hui que des dolmens cassés, effondrés et l'un d'eux « submergé ». Le chef-lieu de l'île se signale par un curieux donjon (XIVe siècle) et par une église (XIe, XIIe, XIVe, XIXe siècles) : l'une et l'autre sont une relique de l'abbaye qui donna son nom à l'île, l'abbaye de Her, devenu Ner. — Les insulaires appellent leur terre insulaire Nermoutier. — A signaler aussi les débris de l'abbaye de la Blanche (XVe, XVIIe, XVIIIe siècles).

Dans le Canton de Palluau, limitrophe, au Nord, du département de la Loire-Inférieure, on est dans le Bocage Vendéen, fait ici de roches anciennes (phyllades et cornéennes), là de crétacé supérieur, ailleurs encore de tertiaire miocène. Le territoire se partage entre le bassin de la Loire par la Boulogne et ceux de la Vie et du Falleron, qui sont des fleuves côtiers insignifiants, le dernier surtout. De 5 mètres d'altitude à peu près dans le vallon de la Vie, le territoire ne s'élève qu'à 70 seulement, sur le tertre, près de Grand'-Landes. Ce canton comprend 9 communes disposées sur 20,638 hectares ; communes qui étaient peuplées de 11,624 habitants au recensement de 1906, soit 1,084 de plus que les 10,540 du dénombrement de 1872. Il y a 461 citadins seulement à Palluau contre les 505 de Saint-Christophe-de-Ligneron et les 628 d'Apremont.

Apremont offre un menhir, une église du XVe siècle, les belles ruines d'un manoir de la Renaissance ; Palluau possède les restes d'un château des XIIe, XVe et XVIIIe siècles.



[illegible] : La Plage.
[illegible] fait vis-à-vis à Noirmoutier.



Palluau : Le Bourg.
Palluau borde un petit affluent du menu fleuve de la Vie.



Vue générale des Sables-d'Olonne

C'est dans le Canton des Sables-d'Olonne que s'achève, le long de l'Atlantique, la grande « île géologique » appelée l'Armorique ou Bretagne. Sauf quelques alluvions et les dunes du littoral, le pays est « breton » par ses granits et granulites, ses phyllades et cornéennes. Du niveau de la mer le territoire ne s'élève qu'à 62 mètres, au moulin Moizeau, à l'Est-Nord-Est des Sables. 6 communes, 14 837 hectares, dont 1,298 dans la Dune pour les pins maritimes de la forêt d'Olonne.

La belle plage qui a valu son nom à la ville des Sables, la pêche, les marais salants, ont fort accru la population : de 1872 à 1906, le canton a gagné 6,477 existences; de 14,206 habitants il a passé à 20,683, dont 11,847 sont groupés au chef-lieu et 837 à Olonne.

Les Sables se vantent de leur conque arrondie tapissée de beaux sables fins, de leurs roches marines, du Puits d'Enfer où la mer entre en tonnant, bien plus que de leur église du XVIIe siècle et de leur couvent de la même époque, récemment encore petit séminaire. Olonne possède les menhirs de la Chèvrerie et de la Pierre Levée, celui-ci voisin d'un vieux manoir. Le Château d'Olonne se signale par des dolmens, la plupart renversés, Vairé par un tumulus et par des mégalithes ruinés.



Les Sables-d'Olonne : La Tour d'Arundel et le Port.

Le Canton de Saint-Gilles-sur-Vie longe le littoral, ici bordé de Dunes qui s'ouvrent pour laisser passer le petit fleuve de Vie. En arrière, monte le Bocage Vendéen, mais il monte fort peu, jusqu'à 56 mètres seulement au-dessus du bruyant Atlantique. Phyllades et cornéennes, crétacé supérieur, tertiaire miocène, dunes où murmurent des pins maritimes, telle est la nature du sol de Saint-Gilles.

En dehors des cultures, des prairies, de la vigne plantée dans la Dune, c'est la pêche, la marine, qui font vivre les 18,638 personnes du recensement de 1906, dispersées dans 16 communes, sur 29,215 hectares. En 1872, la population n'était que de 13,871 : elle a donc crû de 4,767 ou de 34 à 35 pour 100 : phénomène trop rare en France. Il n'y a que 1,461 habitants agglomérés à Saint-Gilles, contre 1,986 à Croix-de-Vie. — A vrai dire, les deux villes n'en font qu'une (de 3,447 personnes) aux deux rives de la Vie.

Nombre de mégalithes, dont plusieurs ruinés : à noter la Pierre Rouge de Bretignolles, menhir de 7 mètres d'élévation, et le tumulus de Saint-Nicolas-de-Brem, haut de 22 mètres. Eglises de Saint-Nicolas-de-Brem (XIe et XIIe s.), avec vestiges du temps carolingien), de la Chaize-Giraud (XIIe s.) et de Saint-Hilaire-de-Riez (clocher du XVIe s.). Curieux donjon de Commequiers, du XIIIe s., et vieux château de Saint-Gilles-sur-Vie.



Croix-de-Vie : Les Rochers de la Pointe de La Garenne.



Olonne. Le Menhir de Pierre Levée.



Vue générale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie




Vue générale de Saint-Jean-de-Monts.



Saint-Jean-de-Monts : Paysage des Dunes.

Le Canton de Saint-Jean-de-Monts, riverain de l'Océan, protège, par des dunes de 28 mètres de hauteur maxima, les terres basses, les étiers ou rus à marée, les cultures et jardins du Marais Breton ; celui-ci a été desséché par un réseau de canaux dont ces étiers versent à marée basse les eaux de surplus dans la mer. En arrière du Marais, se dessinent les premiers délinéaments, ici crétacés, du Bocage Vendéen.

Grâce à la mer autant qu'à la terre, à la pêche autant qu'à la culture il y avait ici 12,096 résidents en 1906, sur 18,329 hectares, dont 6,803 pour Saint-Jean-de-Monts, l'une des 5 communes du canton. En 1872 le recensement n'y avait constaté que 10,200 personnes ; le croît est de 1,896. Il y a 908 habitants agglomérés au bourg de Saint-Jean-de-Monts et 522 à celui de la Barre-de-Monts.

Menhir à Soullans ; église de Notre-Dame-de-Monts, en partie du XVe siècle ; à deux lieues de Saint-Jean-de-Monts, restes de l'abbaye d'Orcuet.



Vue générale de Talmont.

Dans le Canton de Talmont le Bocage Vendéen, généralement constitué par des roches anciennes, se termine par des assises jurassiques dominant les terres meubles, les dunes de la rive de mer et les alluvions plates du Marais Poitevin. Ledit Bocage ne commande ici l'Océan que de 67 mètres à son plus haut, au Nord-Est du Poiroux. De même que tous les autres cantons de l'arrondissement des Sables, celui de Talmont gagne en nombre d'hommes, dans l'ensemble de ses 10 communes, espacées sur 28,323 hectares. 11,582 résidents au recensement de 1872 et 13,390 à celui de 1906, c'est une augmentation de 1,808 existences. 1,310 habitants sont concentrés à Talmont, 1,079 à Jard, 626 à Longeville et 528 à Avrillé.

Ce canton continue et achève dignement la Bretagne géologique par une Bretagne archéologique. Menhirs en foule, notamment à Avrillé, au Bernard, à Saint-Hilaire-la-Forêt, à Saint-Vincent-sur-Jard. Dans la commune du Bernard, le dolmen de la Frébouchère, autour duquel veillent huit menhirs, est un des plus remarquables de France ; de même le galgal du Pé-des-Fontaines, avec son allée couverte, également sur le territoire du Bernard. A Troussepoil ou Trois-Poils même commune, vestiges gallo-romains. Clocher de Talmont, qui date à peu près de l'an mil ; ruines de l'abbaye de Lieu-Dieu (à une lieue de Talmont). Restes considérables du château de Talmont (XIe, surtout XVe et XVIe siècles). Beau château des Granges-Cathus (Renaissance) près Saint-Hilaire-de-Talmont. A signaler aussi le beau manoir (moderne) de la Bénatonnière, près Grosbreuil.



[illegible]



Jard : L'Océan (Con de Talmont).



Dolmen de la Frébouchère (Con de Talmont).

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Le Département de la Vienne est coupé, tout à côté de Poitiers, par le 2e degré de longitude Ouest de Paris, et à toucher Loudun, par le 47e degré de latitude. — Il arrive presque au 46e au Sud de Civrai.

Comme limites, il s'adosse : au Sud-Est, au département de la Haute-Vienne ; à l'Est, à celui de l'Indre ; au Nord-Est et au Nord, à celui de l'Indre-et-Loire ; au Nord-Ouest, à celui du Maine-et-Loire ; à l'Ouest, à celui des Deux-Sèvres ; au Sud, à celui de la Charente.

Comme surface, ses 704,414 hectares, répartis entre 5 arrondissements, 31 cantons, 300 communes, l'égalent environ au 76e de la France.

Comme nature de sol, il appartient au Seuil de Poitou, plateau point élevé qui sépare les roches anciennes, imperméables de notre Massif Central, spécialement du Limousin, des roches de la non moins antique Bretagne géologique. Constitué par des assises jurassiques, souvent dissimulées sous des remblais tertiaires, il a pour cime culminante un coteau de 233 mètres. Celui-ci bombe, tout près de la Haute-Vienne, la très petite partie du département qui relève du granit et autres pierres de l'époque reculée. Le lieu de plus bas niveau, 35 mètres seulement, se trouve au confluent de la Vienne et de la Creuse.

Les eaux courantes se partagent entre le bassin de la Loire (par la Vienne et le Thouet) et le bassin de la Charente. Celle-ci n'écoule même pas le 24e du département de la Vienne.

Bien que d'un sol généralement fécond (mais fort sec sur de vastes étendues), il accroît, fort peu, le nombre de ses habitants. Des 320,598 résidents de 1872 aux 333,643 de 1906, il n'a gagné que 13,045 unités, et seulement grâce aux villes : les cantons ruraux stationnent ou reculent. Poitiers compte 31,532 citadins, Châtellerault 15,214, Loudun 3,931, Montmorillon 3,924, Chauvigny 2,326, Mirebeau 2,296, Civray 2,227, etc., etc. Sur 300 chefs-lieux de commune, 50 seulement ont plus de 500 âmes. — Les décès y sont inférieurs aux naissances : en 1909 on y a constaté 8,170 arrivées à la vie contre 6,240 départs. Pourtant le recensement de 1911 n'a plus trouvé que 332,276 « Viennois » : soit en moins 1,367 unités. C'est là un effet de l'émigration.

Les *Pictones* régnaient ici, avant que Rome inclinât autrement leur sort, entre les *Lemovices* au Sud-Est, les *Bituriges* à l'Est, les *Turones* au Nord-Est, les *Andes* au Nord, les *Santones* au Midi. Leur trace est peu visible et en maints lieux discutable. Les tombelles, dolmens, menhirs sont fort nombreux et çà et là pressés comme en Bretagne. Rome a laissé, entre autres témoignages, les ruines de Sanxay et des restes d'aqueduc.

Quant à l'ère médiévale, il suffit de citer Poitiers, Loudun, Chauvigny (et tant d'autres bourgs ou villages) pour montrer quelle est la richesse de ce fragment du Poitou en églises (principalement romanes), en abbayes, en châteaux, en ruines, en vestiges. La Renaissance y brille aussi, à certains gracieux manoirs, et les siècles suivants y sont suffisamment représentés.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTELLERAULT
Kilomètres

Arrondissement de CHATELLERAULT.

L'Arrondissement de Chatellerault est compris entre le département de l'Indre-et-Loire au Nord-Est et au Nord, l'arrondissement de Loudun à l'Ouest, celui de Poitiers au Sud-Ouest, celui de Montmorillon au Sud-Est. Dans ces limites il s'étend sur 112,478 hectares : c'est-à-dire qu'il comprend un peu plus du sixième du département de la Vienne.

C'est la jolie rivière de la Gartempe qui le sépare d'abord de l'Indre-et-Loire, puis c'est la Creuse, où s'est perdue la Gartempe. Cette Creuse s'unit à la Vienne par 35 mètres d'altitude, ce qui est le lieu le plus bas de l'arrondissement, en même temps que de tout le département de la Vienne. Quant au lieu le plus élevé au-dessus des Océans, il arrive à l'altitude de 171 mètres, à l'Ouest de la ville de Châtellerault. Ainsi bordé par la Gartempe et la Creuse, il est parcouru en son milieu par la belle rivière de la Vienne, où s'engloutit la très charmante rivière du Clain.

Comme sol, le crétacé supérieur forme ici le socle de base. Sur ce crétacé s'épandent de vastes remblais tertiaires, de l'âge oligocène ou de l'époque pliocène. Divers plateaux y sont secs, avec puits profonds, rus qui s'engouffrent, sources où ces rus reviennent au jour. D'autres plateaux, des bas-fonds sont fertiles : tel surtout le bassin de Lencloître. Les quatre rivières serpentent dans d'heureuses vallées. Beaucoup de bois et bosquets ; forêts de la Guerche et de la Groie, qui font en réalité une seule sylve de plus de 3,500 hectares ; part aux 3,367 hectares de la forêt de la Moulière.

Cette circonscription de 6 cantons divisés en 51 communes, comptait 60,273 résidents au recensement de 1872 et 62,986 à celui de 1906, léger accroissement de 2,713 unités dues à la présence d'un important chef-lieu. Chatellerault compte 15,214 habitants agglomérés, sur 18,180 de population totale ; il y en a 1,259 à Lencloître. 8 chefs-lieux de commune seulement ont plus de 500 âmes.

Ville du territoire des *Pictones*, Châtellerault n'a pas de grands monuments, pas plus que de souvenirs d'avant le moyen âge. Mais, non loin de ce chef-lieu, Cenon est célèbre par l'inscription gauloise de son menhir et par les ruines de ce qui fut peut-être le Poitiers celtique d'avant le Poitiers gallo-romain, aïeul du Poitiers français. Non loin de Cenon, le hameau de Moussais-la-Bataille fut peut-être, ou même probablement, le lieu de la terrible déroute des Sarrasins en l'an 732. D'autres mégalithes, des tombelles, des souterrains-refuges, tout cela difficile à classer comme époque, se montrent çà et là ; çà et là aussi débris ou vestiges gallo-romains. Profusion d'édifices médiévaux ou de ruines médiévales, notamment à la Roche-Posay, qui est le « chef-lieu » archéologique de l'arrondissement.

Nombreuses églises anciennes : elles sont surtout romanes ; et de même beaucoup de vieux châteaux, de vieilles ruines, de manoirs ; haut donjon de Marmande, château du Fou, etc., etc.

Le Canton de Chatellerault accompagne les deux rives de la belle rivière de la Vienne, non encore augmentée de la Creuse, mais déjà renforcée du Clain. Cette grande eau légèrement rougeâtre, moins toutefois qu'en amont, car ledit Clain lui a versé des flots purs, cette Vienne y descend à l'altitude d'environ 40 mètres, tandis que l'une des collines du territoire atteint 168 au Nord-Ouest de Thuré. Comme nature de sol, le crétacé supérieur est à la base de la contrée, avec revêtements oligocènes ou pléistocènes. Belles rives de la Vienne ; forêt de Châtellerault, faite de chênes (700 hectares). Ce canton de 19,081 hectares que se partagent 7 communes, ayant le privilège de posséder une ville manufacturière, a gagné 3,388 habitants entre 1872 et 1906 ; il est monté de 21,806 personnes à 25,194. Châtellerault compte 15,214 urbains, sur 18,180 de population totale.

Chatellerault, qu'un pont des XVIe et XVIIe siècles relie à son faubourg de Chateauneuf, a des maisons du XVe siècles, une église des XIe et XIIe et une autre du XVe ; sa grande manufacture d'armes est un vaste bâtiment industriel, sans plus. Intéressantes églises de Colombiers, Seuillé, Targé, toutes trois romanes et du XVe siècle, de Thuré (romane, XIIe et XVe siècles), de Naintré (XIIe et XIIIe siècles), de Saint-Sauveur (clocher du XVe siècle). Ruines des châteaux de Savary près Colombiers, de Naintré (en partie du XIVe siècle), de Targé, etc. Manoirs de la Cour et de Darcé près Saint-Sauveur.



CHATELLERAULT : LA PROMENADE DE BLOSSAC
Justement célèbre par sa belle vue sur la vallée du Clain



CHATELLERAULT : LE PONT.
Il a sept arches et fut construit en 1565 et 1609.



CHATELLERAULT : LA MANUFACTURE D'ARMES.
Etablie en 1819, cette vaste usine occupe plusieurs milliers d'ouvriers.



CHATEAU DE LA FONTAINE (Canton de Dangé).
Il est situé sur la commune des Ormes.



LEUGNY : LA CREUSE (Canton de Dangé).
Leugny est commandé à l'Ouest par la forêt de la Guerche.

Dans le CANTON DE DANGÉ règne le crétacé supérieur, çà et là recouvert de remblais oligocènes ou pléistocènes. Ce territoire fertile, sis exactement à mi-chemin de Paris à Bordeaux, va de la rive droite de la Vienne à la rive gauche de la Creuse, qui le sépare du département de l'Indre-et-Loire. Il suit l'une et l'autre rivières, eaux plus ou moins teintées de rouge (elles viennent des roches imperméables du Limousin) jusqu'à leur « bec », c'est-à-dire à leur commun confluent, par 35 mètres d'altitude. C'est là le lieu le plus bas de l'arrondissement et aussi du département. L'endroit le plus haut, 140 mètres, se trouve dans la forêt de la Guerche. Ce bois de 2,000 hectares environ, qui relève entièrement du canton, ressemble à la forêt de Fontainebleau par sa sécheresse ; pas un ruisseau n'y coule, pas un ruisselet, rien que des mares.

Population stationnaire, dans l'ensemble de 8 communes, espacées sur 16,058 hectares. 5,968 personnes en 1872 et 5,926 en 1906, c'est une diminution, mais de 42 individus seulement. 410 habitants sont agglomérés à Dangé, contre 421 à Port-de-Piles et 620 aux Ormes.

Tombelles aux Ormes et à Port-de-Piles de Poitou, qui fait face à Port-de-Piles de Touraine, situé de l'autre côté de la Creuse. Souterrains-refuges à Ingrandes et à Saint-Remy. Restes d'un aqueduc romain près d'Ingrandes. Eglises curieuses d'Ingrandes-sur-Vienne (XIIe siècle, à coupole), de Leugny (romane remaniée), d'Oyré (XIe siecle), de Saint-Remy (romane), de Saint-Ustre près Ingrandes (XIIe siècle). Vieux châteaux des Chênes près Ingrandes (ruines), d'Oyré (deux, du XVe et du XVIe siècle), de la Chaise près Saint-Remy (XIVe siècle), des Ormes (XVIIIe siècle), avec vaste parc.



SAINT-REMY : HABITATIONS TROGLODYTIQUES (Canton de Dangé).



Vue générale de Sérigny.



Usseau : Le Chateau.

Dans le Canton de Leigné-sur-Usseau, limité au Nord par le département d'Indre-et-Loire, de grands plaquements de tertiaire oligocène couvrent le bloc solide, qui remonte à la période du crétacé supérieur. Ce territoire longe la rive gauche de la Vienne, qui y abaisse à 36 mètres environ le niveau de sa vallée, tandis qu'une colline du voisinage de Sérigny monte à 166 mètres, soit 120 à 130 au dessus de la grande rivière du pays. Bosquets, bois, plantations de résineux. 10 communes occupent les 18,157 hectares du canton ; elles avaient ensemble 5,724 résidents en 1872, nombre que le recensement de 1906 a augmenté de 346 unités et porté à 6,070 habitants, dont 109 seulement agglomérés au chef-lieu. Il y en a 544 à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. Mégalithe de la Grande Borne près de Leigné-sur-Usseau. Souterrains-refuges. Eglises de Leigné-sur-Usseau, de Mondion, de Vaux (romanes), de Saint-Christophe, de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, d'Usseau, d'Avrigny, village qui fut une bourgade entourée de murs, et de Quinlieu près ce Saint-Gervais, comme l'est aussi Avrigny. Ruines du prieuré de Saint-Denis-en-Vaux près de Vaux (XIIe et XVe s.). Fort belles ruines du château de Marmande près Vellèches, avec donjon de 32 mètres d'élévation d'où l'on voit jusqu'au cercle de l'horizon. Autres châteaux à Autran, au Bas-Mondion près Mondion (XVe s.), à Chougnes près Saint-Christophe (ruiné), à Sérigny (ruines), à la Motte-d'Usseau (XVe s.) et, non loin de là, à Remeneuil (XVe-XIXe s.).

Leigné-sur-Usseau : L'Église.
Cet édifice est en partie roman.

Le Canton de Lencloitre, territoire crétacé (étage supérieur), est réputé pour sa fécondité. L'Envigne y passe, qui apporte ses eaux à la Vienne devant Châtellerault. C'est un lieu de primeurs, de cultures maraîchères soignées descendant à une soixantaine de mètres d'altitude le long de son ruisseau, s'élevant à 171 mètres, au-dessus de Scorbé-Clairvaux, et c'est là le culmen de l'arrondissement. Ce canton, riche en bouquets de bois, a perdu 116 personnes de 1872 à 1906, en son bloc de 16,104 hectares, douaire de 9 communes. Dans ces 34 années, il a passé de 9,110 habitants à 8,994 dont 1,259 à Lencloître et 504 à Scorbé-Clairvaux. A Cernay menhir du Chilloo de Coursec. Eglises à Cernay (XIIe et XVe s.), à Lencloître (en partie romane, fortifiée dans la suite), à Ouzilly (XIIe et XVIe s.), à Saint-Genest (ogivale), à Savigny (romane et ogivale), à Scorbé-Clairvaux (XIIe et XVe s.), à Sossais (romane). Manoirs à Clairvaux près Scorbé — il y en a deux : à Clairvaux (XVe et XVIe s.) et au Haut-Clairvaux (chapelle du XIIe s.); — à Abain (restauré); à Poet; à Puygarreau (ruiné): tous les trois près de Saint-Genest); à Cernay (XVIe et XVIIe s.) et à Mondon près Doussay.



Lencloitre : Portail latéral de l'Église.
Cette église remonte au XIIe siècle.



Lencloitre : L'Envigne.



Vue générale de Lencloitre.



Vue générale de la Roche-Posay (Canton de Pleumartin).
A 62-100 mètres, cette « roche », une des très nombreuses de France, longe la Creuse.



La Roche-Posay : Vieille Porte (C^{on} de Pleumartin).

Le Canton de Pleumartin confronte vers l'Est au département de l'Indre-et-Loire dont le sépare d'abord la Gartempe; puis quand cette Gartempe, issue du Limousin, s'est versée dans la Creuse, c'est cette dernière rivière, limousine également dans ses « hauts », qui fait le divorce entre les deux départements. Le tertiaire oligocène et le pléistocène y recouvrent par grands pans le crétacé supérieur, sur un plateau percé de gouffres d'absorption des eaux — d'où des fonts vives le long des ruisseaux. Les altitudes varient d'une cinquantaine de mètres dans le val de la Creuse à 144 sur un tertre de la forêt de la Groie. Celle-ci, dépendance méridionale de la forêt de la Guerche, comprend plus de 1,500 hectares, sur un sol sans la moindre eau courante : rien que des mares et des fossés. Le territoire possède aussi la petite forêt de Pleumartin.

Population décroissante dans ce canton fait des 25,219 hectares qui portent 9 communes. Les 8,872 habitants constatés par le recensement de 1906 sont inférieurs de 619 unités aux 9,491 de 1872. Il n'y a que 600 urbains à Pleumartin, contre les 709 de la Roche-Posay.

Le bourg historique, archéologique du canton, le plus pittoresque en même temps, c'est la Roche-Posay, sur la rougeâtre Creuse, qui vient de boire la rougeâtre Gartempe. On y voit un beau donjon du XIIe siècle, des débris de l'enceinte murale (XIVe siècle), une église romane et des XIVe et XVe siècles fortifiée, l'église ogivale de Posay-le-Vieux et, à quelque distance, les restes de l'abbaye de la Merci-Dieu (XIIe et XVe siècles). A côté des « petites merveilles » de ce bourg, le plus peuplé du canton, il y a lieu de nommer l'église de Chenevelles (romano-ogivale), celle de Coussais-les-Bois (romane, à coupoles), voisine d'une autre, du XVe siècle ; celles de Lappuye (en partie du XIIe siècle), de Lésigny (parties du XIe ou XIIe siècle), de Mairé-le-Gaulier (XIIe siècle, à coupoles), de Vicq-sur-Gartempe (XIIe siècle). Restes du prieuré de Mallerai près Leigné-les-Bois. Ruines du château fort de Pleumartin ; manoir de la Vervollière près Coussais-les-Bois. Antérieurs à ces nombreux souvenirs médiévaux sont le dolmen de la Chenalière près Leigné-les-Bois et les vestiges gallo-romains d'Aubourg près Chenalières (camp [illegible] qui n'est peut-être pas romain) et de Chenevelles (villa de Normandon).



Vue générale de Pleumartin

Le Canton de Vouneuil-sur-Vienne voit la Vienne, dont il suit les deux rives, mêler à son eau rougeâtre, à son flot limousin, le flot plus pur du Clain, la gentille rivière de Poitiers : le confluent est un peu en amont de Châtellerault.

De 45 mètres d'altitude en aval de la rencontre de ces deux rivières, il monte à 142 mètres sur la rive gauche du Clain, à Beaumont, et à 144 à l'Est-Sud-Est d'Archigny, sur un plateau où les rus s'engouffrent, puis reparaissent aux fontaines des vallons. Ce plateau, socle crétacé (étage supérieur) est souvent caché sous le terrain tertiaire, soit oligocène, soit pléistocène. Le canton possède 729 des 3,367 hectares de la forêt de la Moulière.

Perte de 244 existences entre 1872 et 1906, en 8 communes, sur 21,443 hectares. En 1872 la population s'élevait à 8,174 habitants, et en 1906 à 7,930 seulement, dont 304 groupés à Vouneuil-sur-Vienne, contre 649 à Bonneuil-Matours. A noter qu'il y a par ici, notamment à Archigny, des familles issues des colons acadiens, nos malheureux compatriotes de l'Amérique du Nord chassés, voire vendus comme esclaves, par les Anglais au milieu du XVIIIe siècle. Ils se sont ressaisis et forment maintenant un petit peuple très vivant à côté de la nation des Canadiens Français.

Ce canton est riche en souvenirs du passé. Il se peut, il est vraisemblable que Moussais-la-Bataille, à une lieue et demie au Nord-Ouest de Vouneuil-sur-Vienne, à la rive droite du Clain, vit l'invasion des Musulmans arrêtée net par nos ancêtres à la bataille dite de Poitiers. En tout cas Cenon possède, à côté de ce même Clain, le fameux menhir du Vieux-Poitiers dont l'inscription gauloise est un document presque unique ; non loin de là, restes problématiques de la Poitiers celtique, puis gallo-romaine, cimetière gallo-romain, débris antiques, etc. Bornes milliaires dans le parc du château du Fou. Vastes souterrains-refuges à Princai près Availles, à Bellefonds, à Bonneuil-Matours. Eglises d'Availles (XIIe siècle), de Beaumont (romane), de Baudiment près Beaumont (romane), de Bonneuil-Matours (romane), d'Asnières près de ce Bonneuil (XIIe siècle). Châteaux de Baudiment (XVe siècle, remanié), près Beaumont (manoir ruiné), de Traverzay près Bonneuil-Matours (ruiné), de Bau[illegible]ais près Monthoiron, du Fou près de Vouneuil — celui-ci est fort remarquable édifice des XVe et XVIIe siècles — de Chitré (Renaissance et XIXe siècle) également près de Vouneuil.



Vue générale de Vouneuil.
Ce bourg [illegible] avoisine la Vienne, à l'altitude de 65 mètres, à peu de distance de la sylve de la Moulière.

Arrondissement de CIVRAY.

L'Arrondissement de Civray (ou Civrai) occupe le Sud-Ouest de la Vienne, entre le département de la Charente au Midi, celui des Deux-Sèvres à l'Ouest, l'arrondissement de Poitiers au Nord et celui de Montmorillon a l'Est. Composé de 5 cantons, de 45 communes, il s'étend sur 111,588 hectares, soit sur les 16 à 17 centièmes de la Vienne.

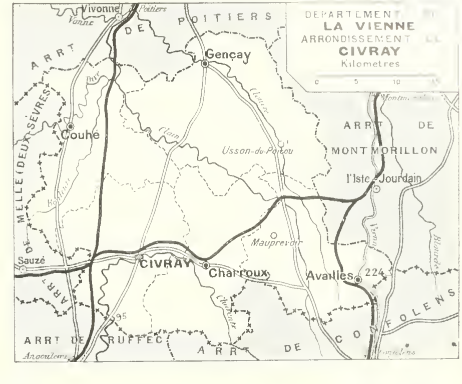
Deux natures se le disputent fort inégalement. Tout à l'est, autour d'Availles-Limouzine, prévaut la nature du Limousin, pays qui fait partie du Massif Central, du grand noyau résistant de la France: là règnent les roches dures du granit. Partout ailleurs c'est le jurassique, revêtu sur de vastes espaces par des terrains tertiaires soit éocènes, soit miocènes, soit pléistocènes.

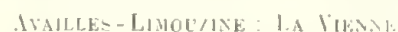
Le culmen de l'arrondissement se trouve dans les granits, à l'Est d'Availles-Limouzine : 224 mètres ; le lieu le plus bas, au passage de la Charente dans le département homonyme, ne domine les Oceans que d'un peu moins de 95 mètres. Cette Charente écoule la moindre partie des eaux de la contrée, qui presque toutes gagnent la rive gauche de la Loire par la Vienne et le Clain, son affluent. Charente et Clain, Clouère, Dive, Bouleur, tributaires du Clain, s'abreuvent à des fontaines vives faites des eaux absorbées par les plateaux perméables et les calcaires fissurés. Ce sont de jolies rivières claires et tranquilles.

Landes et brandes, bois et bosquets assez vastes encore, châtaigneraies, prairies, champs labourés, vignes, tout cela faisait vivre 48,094 personnes en 1872. Le recensement de 1906 en a énuméré 48,871, soit un léger croît de 777 unités.

2,227 habitants peuplent Civrai, 1,598 Couhé, 1,243 Charroux, 1,040 Gençay. Sur 45 chefs-lieux de commune, 7 seulement comptent plus de 500 âmes.

Ce pays fut celui des *Pictones*, à la lisière des *Lemovices* (à l'Est) et des *Santones* (au Sud). On attribue à ce peuple maints retranchements fortifiés. Dolmens et autres mégalithes, tombelles, grottes préhistoriques fort intéressantes, souterrains-refuges. C'est principalement par la belle simplicité de ses nombreuses églises romanes que l'arrondissement est remarquable ; il y en a un peu partout ; il faut citer avant toute autre celle de Civrai à la magnifique façade. Autres églises curieuses ; profusion de vieux manoirs, de vieilles ruines de châteaux. En tant que moyen âge c'est une contrée fort intéressante.



Availles-Limouzine : La Vienne.

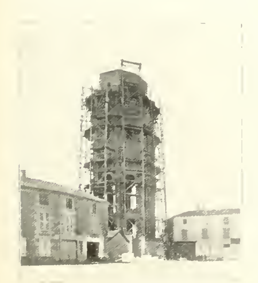


Vue générale de Pressac (Canton d'Availles-Limouzine).

Le Canton d'Availles-Limouzine se heurte, du côté du Midi, au département de la Charente dont il reçoit la Vienne. C'est le lieu où ladite Vienne, encore torrent rougeâtre, avant de se tranquilliser et de s'épurer par les fontaines des roches perméables, s'apprête à quitter les roches anciennes du Limousin, pays de sa naissance et de ses premiers accroissements. — Le surnom du chef-lieu rappelle le proche voisinage, la contiguïté de ce Limousin. — Aux pierres granitiques des deux rives de la Vienne s'ajustent déjà le lias et le tertiaire miocène. Bois, landes, prairies, vignes, étangs, vallons ou gorges des rus sinueux, ce territoire s'élève de 110 mètres, ou moins encore, au bord de la rivière, à 224 à l'Est d'Availles. Faiblement arrosé dans sa région occidentale par le Clain naissant, autant qu'abondamment par la Vienne, il réunit 4 communes sur 19,747 hectares, dont 5,790 pour la commune du chef-lieu. De 5,527 résidents en 1872, il est arrivé à 5,878 en 1906 ; léger gain de 351 unités. 847 urbains vivent à Availles-Limouzine, 661 à Mauprévoir. Le chef-lieu se distingue par une église des XIe et XVe siècles, et, sur son territoire, par des tombelles, par le bloc erratique de la Pierre des Fées, classée parmi les monuments historiques, et par le château de Vareilles (XVIe siècle). Saint-Martin-Lars, lieu fort curieux, montre, sur ses 4,174 hectares, un tumulus, deux dolmens, des murs en pierres sèches dont on suppose qu'ils sont gaulois, un camp romain à double enceinte, les restes de l'abbaye de la Reau (XIIIe, XIVe, XVe, XVIIIe siècles), un vieux château, enfin, le château de Combes (XVe siècle), non loin d'un géant végétal, chêne de 48 mètres de haut sur 13 de tour à sa base. A Mauprevoir, camp romain de la Gannerie, église romane, manoir du XVe siècle. A Pressac, église fortifiée (XIIe, XVe ou XVIe siècle) et maison du XVe.

Borné à l'Est et au Midi par le département de la Charente, le Canton de Charroux reçoit de ce département le fleuve de la Charente. Celle-ci est encore une petite rivière qui s'accroît silencieusement de sources aménagées par la roche jurassique. Lias, jura moyen, tertiaire miocène et tertiaire pléistocène, telle est cette plus méridionale des circonscriptions cantonales du département. 120 mètres ou un peu moins, voilà son altitude minima ; 195 mètres au Sud-Sud-Ouest de Châtain, voilà son maximum d'altitude. La brande et la bruyère, les bois, les chataigneraies, les prairies, les vignes y alternent avec les champs cultivés. Dans les 9 communes du canton, sur ses 21,209 hectares, 8,258 personnes résidaient en 1872, et 8,416, ou 158 de plus, en 1906. Là-dessus 1,243 vivaient au chef-lieu.

Charroux rappelle par son nom le bourg celtique de *Corrofum* ; on y voit les restes d'une église abbatiale (XIe s.), une église des XIIe et XVe ; et, sur son territoire, des dolmens et les grottes préhistoriques de la Roche et des camps supposés romains et le manoir de Rochemaux (XVIIe s.). Mégalithes en divers endroits, notamment à la Chapelle-Bâton. Camps romains ou censés tels, comme celui de la Châtre-au-Talent, près de Genouillé ; enceintes retranchées d'âge douteux. Eglises intéressantes à Payroux (Xe-XIIe s., non loin des ruines de l'église de l'Abbaye), à Surin (romane), à Genouillé (XIIe s., à coupoles), à Châtain (romane, à coupole), à Joussé (XIIIe s.), à la Chapelle-Bâton (XVe siècle) Vieux châteaux de Font-le-Bon (XVe s.), et de la Leu (XVe et XVIe) près Châtain, de Joussé (XVe et XVIe s.), de la Fougeraie près Payroux (XVIe s.), de Cibioux près Surin (XVIe s.), de Beauregard et de Montlaurier près Asnois. Manoir de Trolbeau près Châtain (XIXe s.).



Charroux : Tour de l'Abbaye.



Charroux : Grotte de la Roche.



Civray : La Charente.
Elle est étroite, fort gracieuse, et d'une eau très limpide.

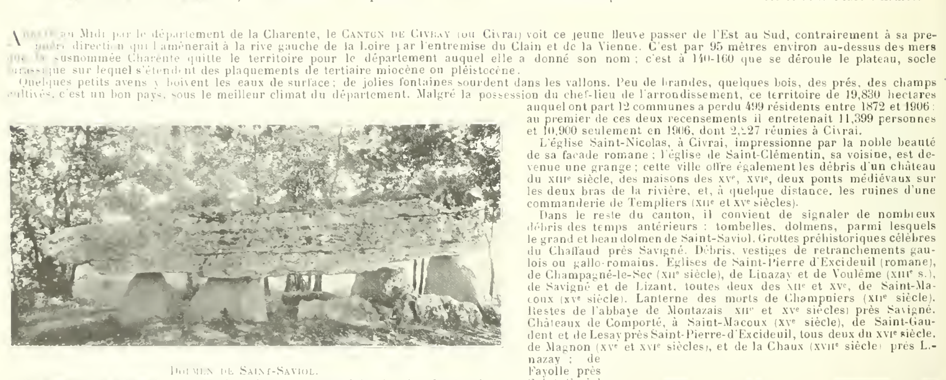




Civray : Vieilles Maisons.
Deux sont remarquables : celles de la Prévôté et de la Place d'Armes.

Bornée au Midi par le département de la Charente, le Canton de Civray (ou Civrai) voit ce jeune fleuve passer de l'Est au Sud, contrairement à sa première direction qui l'amènerait à la rive gauche de la Loire par l'entremise du Clain et de la Vienne. C'est par 95 mètres environ au-dessus des mers que la susnommée Charente quitte le territoire pour le département auquel elle a donné son nom ; c'est à 140-160 que se déroule le plateau, socle jurassique sur lequel s'étendent des plaquements de tertiaire miocène ou pléistocène.

Quelques petits avens y boivent les eaux de surface ; de jolies fontaines sourdent dans les vallons. Peu de brandes, quelques bois, des prés, des champs cultivés, c'est un bon pays, sous le meilleur climat du département. Malgré la possession du chef-lieu de l'arrondissement, ce territoire de 19,830 hectares auquel ont part 12 communes a perdu 499 résidents entre 1872 et 1906 : au premier de ces deux recensements il entretenait 11,399 personnes et 10,900 seulement en 1906, dont 2,127 réunies à Civrai.



Dolmen de Saint-Saviol.
Tout voisin de l'importante gare de Saint-Saviol, nœud de chemins de fer, il se nomme Pierre [illegible], sa table a plus de 7 mètres de longueur.

L'église Saint-Nicolas, à Civrai, impressionne par la noble beauté de sa façade romane ; l'église de Saint-Clémentin, sa voisine, est devenue une grange ; cette ville offre également les débris d'un château du XIIIe siècle, des maisons des XVe, XVIe, deux ponts médiévaux sur les deux bras de la rivière, et, à quelque distance, les ruines d'une commanderie de Templiers (XIIe et XVe siècles).

Dans le reste du canton, il convient de signaler de nombreux débris des temps antérieurs : tombelles, dolmens, parmi lesquels le grand et beau dolmen de Saint-Saviol. Grottes préhistoriques célèbres du Chaffaud près Savigné. Débris, vestiges de retranchements gaulois ou gallo-romains. Églises de Saint-Pierre d'Excideuil (romane), de Champagné-le-Sec (XIIe siècle), de Linazay et de Voulême (XIIIe s.), de Savigné et de Lizant, toutes deux des XIIe et XVe, de Saint-Macoux (XVe siècle). Lanterne des morts de Champniers (XIIe siècle). Restes de l'abbaye de Montazais (XIIe et XVe siècles) près Savigné. Châteaux de Comporté, à Saint-Macoux (XVe siècle), de Saint-Gaudent et de Lesay près Saint-Pierre-d'Excideuil, tous deux du XVIe siècle, de Magnon (XVe et XVIe siècles), et de la Chaux (XVIIe siècle) près Linazay ; de Fayolle près Saint-Saviol (XVIIIe s.).



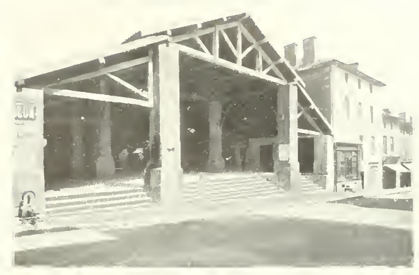
Vue générale de Civray.
[illegible] des Océans, ce chef-lieu d'arrondissement borde la rive droite [illegible] fleuve en une très aimable vallée.



Civray : L'Église.
Sous le vocable de Saint-Nicolas, c'est un édifice du XIIe siècle avec clocher à huit pans.



La Dive a Valence (Canton de Couhé-Vérac).



Couhé-Vérac : Les Halles.

Heurté au Couchant par le département des Deux-Sèvres, le Canton de Couhé se présente sous la forme d'un plateau jurassique sur lequel sont plaqués des terrains miocènes et surtout pléistocènes. Des vallons creux, sinueux, gentiment pittoresques y donnent passage à deux claires riviérettes, la Dive et la Bouleur qui s'unissent à Voulon pour se perdre aussitôt dans le Clain, sur la rive gauche. Celui-ci, rivière charmante de Poitiers, abandonne le territoire par 110 mètres environ au-dessus des mers, tandis que le plateau se développe à des altitudes de 120-150 mètres.

Les bois, les boqueteaux, les châtaigneraies, les landes et brandes y voisinent avec des cultures, des vignes et des prairies. Il est généralement sec, ce plateau de Couhé, avec puits très creux, sortes de petits abîmes qui ont jusqu'à 80 mètres de profondeur ; de nombreux gouffres absorbants y boivent les rus minuscules et les eaux d'averses : des fontaines vives embellissent les ravins, les coulières.

Ce territoire comprend 10 communes disposant ensemble de 22,290 hectares ; 11,721 habitants y demeuraient en 1872, et 34 années après, en 1906, il n'y en avait plus que 11,643, soit 78 de moins. 1,598 d'entre eux sont groupés à Couhé.

On voit dans ce canton deux grands camps retranchés : celui de Sichard, sur le territoire d'Anché, en contre-haut de la rencontre du Clain, de la Dive, de la Bouleur, et celui de Châtillon. Tombelles ; souterrains-refuges. Vestiges gallo-romains de Tassay-Servant près de Chaunay. Églises de Vaux (XIIe siècle), de Brux et de Céaux, toutes deux des XIIe et XVe siècles, de Payré (XIIIe siècle) ; débris de l'abbaye de Valence (XIIIe siècle), près Couhé. Châteaux de la Millière près Romagne (beaux restes du XVe siècle), de Villenon près Anché (XVe et XVIe siècles), de Monts près Ceaux (XVIe siècle).



Gençay : Les Ruines du Chateau.

Le Canton de Gençay se déroule au plus étroit du grand passage dit Seuil du Poitou, c'est-à-dire du large défilé par où l'on passe du bassin géologique de Paris-Tours dans le bassin géologique de Bordeaux ou d'Aquitaine. Il s'espace en plateau sur le cours du Clain supérieur et de son affluent la Clouère. Fait de jurassique avec vastes remblais oligocènes, miocènes, pléistocènes, il atteint 194 mètres au-dessus des mers près du bourg de Champagné-Saint-Hilaire ; il s'affaisse à 110 environ à la sortie de la Clouère. Les landes et brandes y occupent encore une grande étendue de terrain. Dans les gracieuses vallées, de jolies sources ramènent au jour les eaux perdues dans les innombrables petits gouffres qui forent le plateau.

Le canton de Gençay se compose de 10 communes et de 32,531 hectares dont 7,210 pour la seule commune d'Usson-du-Poitou. Là-dessus, on comptait 11,189 résidents en 1872 et 11,964 ou 775 de plus en 1906. Il y a 1,040 personnes groupées à Gençay et 887 à Usson-du-Poitou.

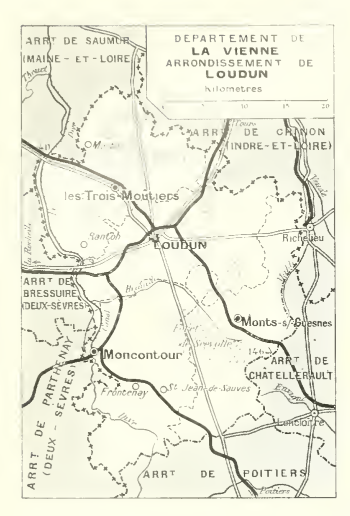
Dolmens sur le territoire d'Usson-du-Poitou : tombelles, débris d'enceinte, souterrains-refuges, etc. Curieuse église romane de Saint-Maurice. Autres églises intéressantes à Gençay (XIIe siècle), à Saint-Secondin (romane), à la Ferrière-Airoux (de transition), à Champagné-Saint-Hilaire (XIIe, XVe, XVIe siècles), à Sommières-du-Clain (XIIe, XIIIe, XVIe siècles), à Usson-du-Poitou (XIIe et XVe s.), à Brion (XIIIe s.). Belle façade romane de Moreau, qui est le reste d'une abbaye. Châteaux de Gençay (débris imposants du XIIIe et du XIVe s.), de la Roche près Gençay (beaux débris des XVIe et XVIIe siècles), d'Artron près Usson-du-Poitou (XVe s.), de Boissière près Saint-Secondin (XVe s.), de la Roche près Sommières-du-Clain (XVIIe s.).



Usson : L'Orme de Sully et l'Église (Canton de Gençay).



Couhé-Vérac : Vue de la terrasse.



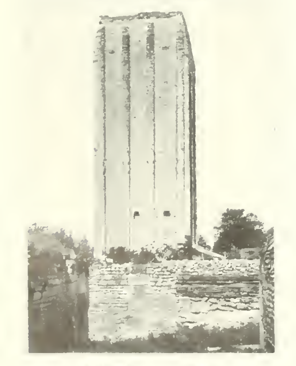
Arr. de LOUDUN.

Le moindre, comme étendue, des cinq arrondissements de la Vienne, l'Arrondissement de Loudun n'a que 89,918 hectares, en 4 cantons et 57 communes : ce n'est pas tout à fait le huitième de la Vienne. Il confronte à 3 départements : à celui de l'Indre-et-Loire au Nord-Est, à celui du Maine-et-Loire au Nord-Ouest, à celui des Deux-Sèvres à l'Ouest, — de ce dernier le sépare la vallée humide d'une rivière qui a été muée en canal de navigation, la Dive Mirebalaise. — Du côté du Sud-Est il a l'arrondissement de Poitiers et à l'Est celui de Châtellerault. Aucune roche archéenne ou bien ancienne n'a concouru à sa formation. Le jurassique supérieur et l'étage supérieur du crétacé s'y montrent à découvert ou y sont revêtus de terrains récents (géologiquement parlant); alluvions dans les vallées et vallons qui se partagent entre le bassin de la Loire par la susnommée Dive Mirebalaise, affluent du Thouet, et la Vienne, grand tributaire du même fleuve. Le plateau ne manque pas de fertilité, les cultures y sont variées avec prépondérance des labours, des vignes, des prairies. Bois nombreux ; forêt de Scévolle (2,500 hectares). Lieu le moins élevé, 40 mètres, ou moins encore, sur la Dive Mirebalaise ; lieu le plus élevé, Monts-sur-Guesnes : 146 mètres. Population stationnaire : 34,537 personnes en 1872 et 34,579 en 1906, soit 42 de gain. Un seul centre y a plus de 1,000 habitants agglomérés : c'est Loudun, qui compte 3,931 citadins. 4 seulement, sur les 57 chefs-lieux de commune, en groupent au-delà de 500. Loudun fut évidemment un lieu celtique : la seconde moitié de son nom antique, *Laudunum*, le prouve. Chez les *Pictones*, à la frontière des *Andes* et des *Turones*, on ne voit guère ici de témoignages du passage des Gaulois ni de celui des Romains. Par contre les mégalithes abondent, surtout aux environs de Loudun et dans le canton des Trois-Moûtiers ; quelques-uns sont de grandes dimensions, principalement la Pierre Folle de Bournand. Quant aux églises, surtout les romanes, elles abondent ; au moins un bourg sur deux a la sienne Les vieux châteaux aussi, féodaux ou de la Renaissance ou des siècles plus voisins de nous. Vieilles demeures, églises, donjons, ruines de remparts, Loudun, capitale du Loudunais, pays qui dépendait de la Touraine, est de beaucoup le lieu le plus intéressant de son arrondissement.


Loudun : L'Église Saint-Pierre.

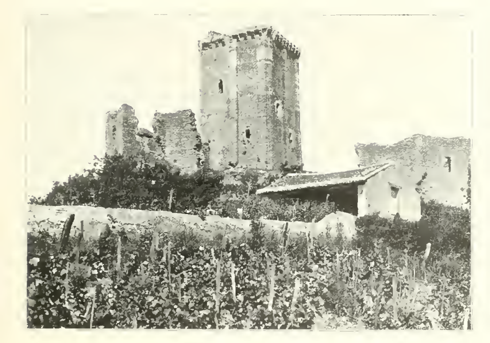
Le Canton de Loudun confine à deux départements, à celui du Maine-et-Loire au Nord, à celui des Deux-Sèvres à l'Ouest. De ce dernier il est séparé par la vallée un tantinet palustre où la Dive Mirebalaise est transformée en canal de petite navigation. Cette Dive rejoint le Thouet, affluent de la Loire ; une partie du territoire s'incline vers la Vienne, autre et plus grand affluent du grand fleuve. La Dive abaisse son niveau à 45 mètres environ, le plateau se déroule à 80-100 mètres, ou un peu plus. Fait de jurassique supérieur ou de crétacé supérieur, le sol est généralement fertile ; peu de bois ; très peu de landes ; prairies humides ; vignes ; vastes champs de céréales.

Ses 23,287 hectares, occupés par 14 communes, entretenaient 10,692 personnes en 1872 et 815 de plus au recensement de 1906, soit 11,507, dont 3,931 groupées au chef-lieu. Loudun montre des monuments précieux : un fort beau donjon du XIIe siècle ; une porte et autres débris (XVe siècle) de l'enceinte murale ; Saint-Pierre-du-Marché (XVe et XVIe siècles) dont le remarquable portail est de la Renaissance ; Sainte-Croix (XIIe, XVe, XVIe siècles), devenue une halle ; Saint-Pierre-du-Martray (XIVe et XVe siècles) ; restes d'un couvent, d'un hôpital ; maisons des XVe et XVIe siècles. De par ses mégalithes ce canton est comme une annexe de la Bretagne : à nommer avant tout la Pierre-du-Marais près Arçay et celle de Chantereault près Saint-Laon. Les deux tiers des communes se recommandent par de curieuses églises, la plupart romanes, à Basses, à Beuxes, Ceaux, Chalais, Claunay, Messemé, Mouterre-Silly, Rossay, Saint-Laon, Véniers et Chassaigne près Mouterre-Silly. Châteaux ou ruines de châteaux à Beuxes, Ceaux (ruiné), la Chapelle-Belloin près Claunay (beaux débris du XVIe siècle), Messemé, la Motte près Messemé, Boisrogue près Rossay, la Jaille près Saminarçoles, enfin Bois-Gourmand près de Véniers (XVe siècle, en ruines).


Loudun : Le Donjon.


Loudun : La Porte du Martray.


Vue générale de Loudun.



MONCONTOUR : LE DONJON.



MONTS-SUR-GUESNES : LA COUR INTÉRIEURE DU CHATEAU.

DANS le CANTON DE MONCONTOUR, borné au Couchant par le département des Deux-Sèvres, se déroulent deux vallons mouillés : celui de la Dive Mirebalaise et de son affluent le Prepson, le long de prairies humides, voire un peu marécageuses. La Dive descend lentement au Thouet, tributaire de gauche de la Loire ; c'est une rivière à laquelle de belles fontaines pérennes donnent consistance et clarté, notamment les grandes sources de la Grimaudière et de Saint-Chartres. Ses alluvions sont commandées par un plateau jurassique dont les trous et les fêlures expliquent l'abondance de ces beaux surgeons. Comme altitudes, on est à moins de 50 mètres dans le val de la Dive et l'on se trouve à 129, au-dessus de Notre-Dame d'Or. Bonnes terres, cultures développées. Part aux 2,500 hectares de la forêt de Scévolle. Ses 22,698 hectares (en 17 communes) ont perdu 497 résidents entre 1872 et 1906 : de 8,404 à 7,907, dont 672 réunis au chef-lieu et 585 à Saint-Jean-de-Sauves ; il y en a 498 à Frontenay. Point de mégalithes. 12 communes sur 17 offrent des églises, la plupart romanes en tout ou en partie : Angliers, Aulnay, Craon, Frontenay, la Grimaudière, Martaizé, Mazeuil, Messais, Moncontour, Notre-Dame d'Or, Ouzilly-Vignolles, Saint-Chartres, Saint-Clair. Belles ruines des châteaux de Doëmont près de Martaizé, de Moncontour (grand donjon des XIIe et XIVe s.), de Saint-Cassien (à deux enceintes), de Saint-Chartres (XIIIe et XVe s.), de Marconnay, près de Verger-sur-Dive.

LE CANTON DE MONTS-SUR-GUESNES s'arrête à l'Est devant le département d'Indre-et-Loire. Bloc de crétacé supérieur, il s'incline au Levant vers le Mable, affluent de la Veude, elle-même tributaire de gauche de la Vienne ; il se penche au Couchant vers la Briande, tributaire de la Dive Mirebalaise. Et le long de cette Briande il abaisse son niveau à une cinquantaine de mètres ou un peu plus, tandis que la colline de Monts-sur-Guesnes atteint 146 mètres : c'est là le culmen de tout l'arrondissement. Part aux 2,500 hectares de la forêt de Scévolle. Ce territoire foncièrement agricole étale 12 communes sur 21,205 hectares peuplés de 7,062 habitants en 1872 et de 7,206, ou 144 de plus, en 1906. Il y a 675 citadins à Monts-sur-Guesnes. Les trois quarts des communes, Berthegon, le Bouchet, Chouppes, Coussay, Dercé, Guesnes, Pouant, Prinçay, Saires, possèdent des églises curieuses, le plus grand nombre romanes en tout ou partie. Comme vieux manoirs il faut nommer ceux de la Fayolle près Berthegon, de Chouppes (ruiné), de Coussay (Renaissance) et de Dandésigny près Coussay (XVe et XVIe s.), de la Roche-du-Maine près Prinçay (Renaissance). — Dolmen à la Maison Neuve, près du Bouchet.

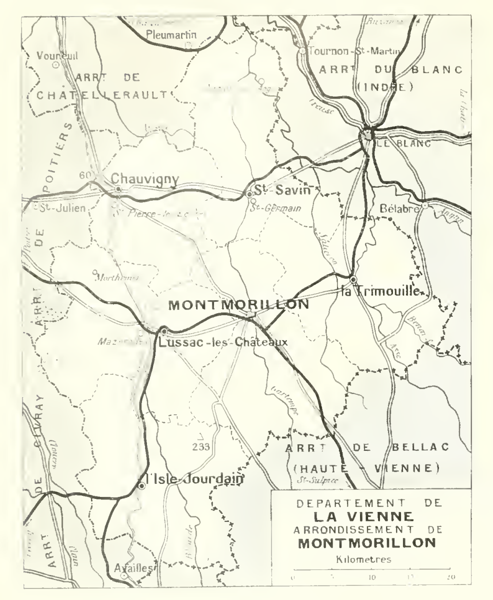
CANTON à la fois le plus septentrional et le plus occidental de la Vienne, le CANTON DES TROIS-MOUTIERS se « cogne » à trois départements : au Nord-Est, à l'Indre-et-Loire ; au Nord-Ouest, au Maine-et-Loire ; à l'Est, aux Deux-Sèvres, le long de la Dive Mirebalaise, rivière de sources amortie en canal de navigation dans une humide vallée de prairies. Là, sur les alluvions, l'altitude du territoire est de moins de 40 mètres, contre 116 à toucher l'Indre-et-Loire, près de la lisière de la forêt de Fontevrault. Plateaux et coteaux jurassiques et surtout crétacés (étage supérieur). Encore une foule de bois et quelques landes et brandes ; sol fertile ; beaucoup de vignes, encore plus de champs labourés : le tout sur 22,728 hectares distribués entre 14 communes. Ce territoire a perdu 372 résidents entre 1872 et 1906 : de 8,379 résidents il a reculé à 8,007 dont 345 seulement groupés aux Trois-Moûtiers contre 364 à Ranton, 381 au Bournand et 417 à Morton. Parmi les monuments mégalithiques de ce canton, il convient de louer la Pierre Folle de Bournand, allée couverte de 17 mètres de long dont on dit que c'est le plus beau de tous les dolmens du Poitou. Une dizaine d'églises se recommandent par leur vieil âge, la plupart romanes, pures ou non de mélanges postérieurs : à Berrie (ne sert plus au culte), Bournand, Curçay, Glénouze, Ranton, Roiffé, Saint-Léger-de-Montbrillais, Saix, les Trois-Moûtiers, Vézières. Vieux manoirs de Berrie (XIIIe, XIVe, XVe s., beaux débris), de Curçay (donjon du XVe s., château du XVIe), de Ranton (ruines du XVe s.), de la Roche-Marteau près Roiffé (ruiné), de Ternay (XVe, XVIe, XVIIe s., bel édifice), de Chandoiseau (XVe s.), et de la Motte-Champdeniers près des Trois-Moûtiers, de Villiers-Boivin (XVe et XVIe s.) et de Montpensier (de la même époque), tous deux près de Vézières.



MONTS-SUR-GUESNES : FAÇADE DU CHATEAU.



VUE GÉNÉRALE DES TROIS-MOUTIERS.





Chauvigny : Ruines du Chateau Baronial

Arrondissement de MONTMORILLON.

L'Arrondissement de Montmorillon, partagé entre 6 cantons et 60 communes, se déroule sur 184,595 hectares : c'est un tout petit peu plus que les 26 centièmes de la Vienne.

Comme situation, les départements de la Haute-Vienne et de l'Indre le frôlent au Levant, les arrondissements de Civrai, de Poitiers, de Châtellerault le bornent au Couchant.

Comme natures du sol : sa moindre étendue, au Sud et à l'Est, en bordure des deux départements précités, appartient à la « vieille pierre », aux roches anciennes ou très anciennes du grand Massif Central ; l'étendue majeure relève du jurassique, et sur ce jurassique se déroulent de très longs et larges remblais de tertiaire, soit oligocène, soit miocène, soit pléistocène.

Comme altitudes : le lieu culminant de l'arrondissement, le tertre de Prun, qui a 233 mètres, dans la région granitique, est en même temps le lieu « surgissant » de tout le département de la Vienne. L'endroit le moins élevé, 60 mètres environ, se trouve au passage de la rivière de la Vienne dans l'arrondissement de Poitiers.

Comme course des eaux : tout aboutit à la susnommée Vienne, rivière issue du Limousin, directement ou par l'entremise de la Gartempe, sous-affluent de la Vienne par la Creuse.

Comme utilisation du sol : encore de vastes landes, brandes et bruyères ; des prairies ; beaucoup de bois sans grandes forêts ; la vigne, les céréales.

Comme habitants : 63,240 en 1872 et 64,081 en 1906, gain, assez misérable, de 841 existences. Montmorillon groupe 3,924 urbains, Chauvigny 2,326, Saint-Savin 1,246, Lussac-les-Châteaux 1,004. Sur 60 chefs-lieux de commune, 10 seulement ont plus de 500 âmes groupés autour de leur mairie.

Grottes préhistoriques : celle de Jioux près Chauvigny est, en tant que caverne fortifiée, la plus remarquable peut-être de France. Nombreux souterrains-refuges. Dolmens, tombelles. Point de souvenirs des *Pictones* (ici voisins des *Lemovices*, des *Bituriges* et des *Turones*), ou du moins de souvenirs bien authentiques. Débris et surtout vestiges gallo-romains çà et là ; Toulon, lieu voisin de Salles (-en-Toulon) fut sans doute une station romaine. Mais le moyen âge éclate partout, notamment à Chauvigny, à Montmorillon, à Saint-Savin, autour de Lussac-les-Châteaux, qui eut seulement deux châteaux forts, tandis que Chauvigny en avait jusqu'à cinq. Très nombreuses églises (la plupart du temps roman) dont les plus curieuses sont celles de Saint-Savin et de Villesalem. Chapelle sépulcrale de Montmorillon. Lanternes des morts d'Antigny, de Moussac-sur-Gartempe et de Saint-Léomer. Vieux ponts. Vieux châteaux en ruines ou restes fiers encore ; donjon de Morthemer. en somme région fort historique et fort monumentale.

Le Canton de Chauvigny varie comme altitude entre 60 mètres, ou un peu plus, au passage de la Vienne dans l'arrondissement de Poitiers, et 157 mètres près de Leignes-sur-Fontaine, au faite entre les bassins de la Vienne et de la Gartempe. Comme terrains, ce sont partout des roches jurassiques sèches où les puits ont jusqu'à 50 mètres d'abime et où une foule de petits gouffres avalent des eaux que la grande font de Talbat amène à Chauvigny et à la rive droite de la Vienne. Sur le plateau, vastes plaquements oligocènes ou pléistocènes. Bouquets de bois, landes de plus en plus rétrécies par la culture du sol. Forêt de Mareuil ou de la Mareuille (626 hectares, dont les trois quarts sont composés de chênes).

11 communes disposent ensemble de 22,758 hectares, avec 9,485 résidents en 1906, soit 655 de plus que les 8,830 du recensement de 1872. Il y a 2,326 habitants agglomérés à Chauvigny et 756 à Saint-Pierre-les-Eglises qui n'est, au vrai, qu'un faubourg de Chauvigny.

Chauvigny mérite une longue visite : pour son église Notre-Dame, du XIIe siècle ; son église Saint-Pierre, des XIIe et XIIIe ; les beaux restes de cinq châteaux forts, avec deux donjons ; l'église (XIIe siècle) de Saint-Martial, utilisée comme grange, etc., et, à une demi-lieue de distance, la grotte fameuse préhistorique fortifiée de Jioux. — La France n'en a probablement pas de plus intéressante. — Autres églises plus ou moins curieuses à Paizay-le-Sec (XIe siècle) ; à Pouzioux et à Saint-Pierre-les-Eglises, romanes toutes deux : à la Chapelle-Viviers (XIIIe siècle). bourg qui possède une maison forte du XVe siècle. Il y a des vestiges, des substructions, des ruines romaines à Saint-Martin-la-Rivière et à Montalilant près Saint-Pierre-les-Eglises.



Chauvigny : Ensemble des Ruines des Chateaux.



CHAUVIGNY : LE PONT ET LA VIENNE.

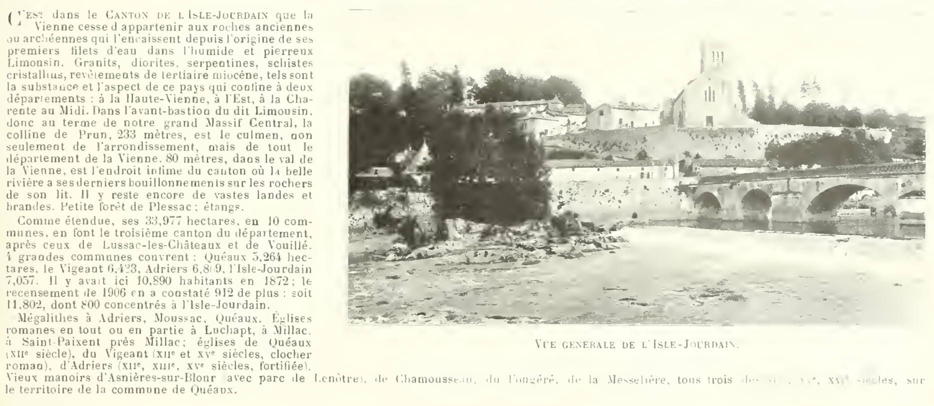


CHAUVIGNY : GROTTE FORTIFIÉE DE JIOUX.

C'EST dans le CANTON DE L'ISLE-JOURDAIN que la Vienne cesse d'appartenir aux roches anciennes ou archéennes qui l'encaissent depuis l'origine de ses premiers filets d'eau dans l'humide et pierreux Limousin. Granits, diorites, serpentines, schistes cristallins, revêtements de tertiaire miocène, tels sont la substance et l'aspect de ce pays qui confine à deux départements : à la Haute-Vienne, à l'Est, à la Charente au Midi. Dans l'avant-bastion du dit Limousin, donc au terme de notre grand Massif Central, la colline de Prun, 233 mètres, est le culmen, non seulement de l'arrondissement, mais de tout le département de la Vienne. 80 mètres, dans le val de la Vienne, est l'endroit infime du canton où la belle rivière a ses derniers bouillonnements sur les rochers de son lit. Il y reste encore de vastes landes et brandes. Petite forêt de Plessac ; étangs.

Comme étendue, ses 33,977 hectares, en 10 communes, en font le troisième canton du département, après ceux de Lussac-les-Châteaux et de Vouillé. 4 grandes communes couvrent : Quéaux 5,264 hectares, le Vigeant 6,423, Adriers 6,809, l'Isle-Jourdain 7,057. Il y avait ici 10,890 habitants en 1872 ; le recensement de 1906 en a constaté 912 de plus : soit 11,802, dont 800 concentrés à l'Isle-Jourdain.

Mégalithes à Adriers, Moussac, Quéaux. Églises romanes en tout ou en partie à Luchapt, à Millac, à Saint-Paixent près Millac ; églises de Quéaux (XIIe siècle), du Vigeant (XIIe et XVe siècles, clocher roman), d'Adriers (XIIe, XIIIe, XVe siècles, fortifiée). Vieux manoirs d'Asnières-sur-Blour (avec parc de Lenôtre), de Chamousseau, du Fougéré, de la Messelière, tous trois des XIVe, XVe, XVIe siècles, sur le territoire de la commune de Quéaux.



VUE GÉNÉRALE DE L'ISLE-JOURDAIN.

PREMIER, comme aire, des 31 cantons de la Vienne, le CANTON DE LUSSAC-LES-CHATEAUX n'a pas moins de 36,455 hectares. C'est un peu plus du vingtième du département. Deux des 13 communes sont vastes : Persac s'étend sur 5,941 hectares, Sillars sur 6 015. C'est à l'Est de Persac que le territoire a son culmen de 197 mètres, contre 65 à peu près dans le val de la Vienne. Dernier canton où s'aventurent les roches anciennes, imperméables du Massif Central, spécialement du Limousin, ce territoire relève en partie des granits, en partie des terrains tertiaires, oligocène, miocène et pléistocène. Sur ce sol presque partout argileux, la brande occupe encore de grands espaces ; des étangs brillent çà et là ; la forêt de Lussac a 800 hectares environ. Nombre de gouffres y avalent les eaux de surface. 12,333 résidents en 1872 et 425 de plus, soit 12,758 en 1906, dont 1,004 au chef-lieu et 592 à Mazerolles. Le chef-lieu montre les ruines de deux châteaux forts qui justifient son nom de Lussac-les-Châteaux ; on y voit également une église romane, et sur son territoire, le tombeau (XIVe s.) de Chandos, capitaine anglais, à côté du lieu de sa mort, et les deux grottes préhistoriques de l'Ermitage et des Fadets. Grand tumulus à Bouresse. Grottes préhistoriques en divers lieux ; quelques mégalithes, notamment le vaste dolmen du Pont près Mazerolles, devenu une bergerie ; souterrains-refuges. On suppose que Toulon, près de Salles, fut une bourgade romaine. Églises romanes (ou en partie romanes) à Bouresse (que fortifia le XVe s.), à la Chapelle-Morthemer, à Lhommaizé, à Mazerolles (belle façade), à Morthemer, à Persac, à Salles-en-Toulon, à Sillars. Églises des XIIe et XIIIe s. à Civaux, avec cimetière du XIIIe à tombes mérovingiennes. Parmi les anciens châteaux on signale ceux de la Tour-aux-Cognons (beaux débris des XIIe, XIIIe, XVIe s.) près de Civaux ; de la Brosse (ruines) ; de la Motte près de Persac, et surtout celui de Morthemer dont il reste de grandes ruines (grand donjon des XIVe et XVe s.). Manoirs de la Rigaudière (XIVe ou XVe s.) près Bouresse, de Verrières (XVIe s.), de Johannisberg près Mazerolles (moderne).



L'ISLE-JOURDAIN : LE VIADUC.



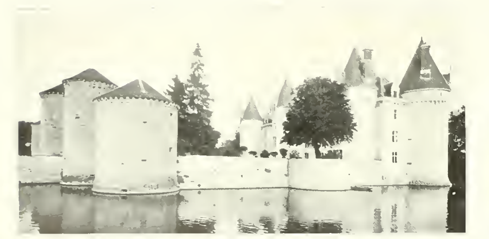
LUSSAC : PORTAIL DE L'ÉGLISE.



Lussac-les-Chateaux : La Vienne.



Jouhet : La Gartempe.



Bourg-Archambault Le Chateau.

Contigu, vers le Sud-Est, au département de la Haute-Vienne, le Canton de Montmorillon n'a pas bénéficié de la possession du chef-lieu de l'arrondissement. De 12,917 personnes au recensement de 1872, il a reculé à 12,658 à celui de 1906, ce qui fait 261 de moins : là-dessus 3,924 habitent à Montmorillon (sur 5,051 de population totale). Territoire très vaste de 33,631 hectares, trois de ses neuf communes sont fort étendues : Montmorillon avec 5,699 hectares, Saulgé avec 6,231 et Lathus avec 7,939.

Quelques roches antiques s'y voient encore à découvert, aux frontières de la Haute-Vienne, démembrement de l'ancien Limousin ; mais la masse du canton est faite de jurassique revêtu de miocène et de pléistocène.

On y voit encore de nombreux étangs, de nombreux bosquets, de vastes brandes. Comme surrection du sol, ce territoire a pour culmen 207 mètres, au Sud-Est du petit bourg de Lathus ; 20 mètres environ, c'est là son moindre niveau, au lieu où la vive et mutine Gartempe le quitte pour
s'engager dans le canton de Saint-Savin.

Le chef-lieu ne manque pas de valeur archéologique à cause de l'Octogone de Mont-
morillon. chapelle sépulcrale du XIIe siècle, de son vieux pont de la Gartempe, de sa
Maison-Dieu, hôpital du XIIe siècle, avec très intéressante église romane, de son église
Notre-Dame (XIIe et XIIIe siècles), de son église Saint-Pierre (clocher du XIIe siècle) et, dans
son voisinage, de la lanterne des morts (XIIe siècle) de Moussac-sur-Gartempe.

Dans le reste du territoire on remarque, entre autres curiosités plus ou moins curieuses,
quelques dolmens et quelques églises : églises de Bourg-Archambault (romane et de
transition), de Jouhet (XIIe et XIIIe siècles), de Lathus (romane, à coupole), de Plaisance
(XIIIe siècle), de Saulgé (XIIe siècle). Ruines du château de Cluzeau (XIIe siècle) ; vieux
manoirs du Prunier près Pindray (XVe siècle), de Lenest (XVe siècle) près Saulgé.
Quatre châteaux sur le territoire de Lathus, à la Cantinerie, au Clé, à la Dallerie,
à Ouzilly, tous les quatre modernes.



Montmorillon : L'Octogone.



Montmorillon : La Maison-Dieu.



Vue générale de Montmorillon.



MONTMORILLON : ÉGLISE NOTRE-DAME.



MONTMORILLON . LE VIEUX PONT.



LATHUS : LA GARTEMPE A LA ROCHE DU DIABLE (C^on de Montmorillon).

CÔTOYÉ au Nord et à l'Est par le département de l'Indre, le CANTON DE SAINT-SAVIN longe les deux rives de la Gartempe, eau vive qui s'agrandit, à droite, par l'accession du pittoresque Anglin, son maître tributaire. C'est par 70 mètres environ que cette Gartempe passe dans l'arrondissement de Châtellerault, 120 à 145 mètres étant l'altitude commune du plateau. Celui-ci, socle jurassique, est revêtu, sur de grands espaces, par le tertiaire soit oligocène, soit miocène, soit pléistocène. C'est un bloc généralement sec où les puits ont jusqu'à 55 mètres de profondeur. Nombreux bouquets de bois, mais pas de vraie forêt ; jolie vallée de la Gartempe. Gouffres sur le plateau ; jolies sources dans les ravinots.

26.201 hectares, domaine de 9 communes ; population déclinante : 9,691 résidents en 1872 et 830 de moins en 1906, soit 8,861 habitants dont 1,246 concentrés à Saint-Savin, 770 à Angles-sur-l'Anglin et 544 à Saint-Germain.

Saint-Savin s'honore de dresser la plus haute flèche de la terre poitevine (93 mètres), au-dessus d'une belle église à trois nefs (XIe siècle), fameuse par ses peintures murales (également du XIe siècle); un pont du XIIIe ou du XIVe siècle y franchit la Gartempe. Non loin, restes du château de Siouvre. Angles-sur-l'Anglin est aussi un lieu archéologique dans une pittoresque vallée, avec belles ruines d'un château des XIe-XVIe siècles, église du XIIe, débris d'une abbaye, aussi du XIIe. Antigny se distingue par une église et une lanterne des morts du XIIIe siècle, et, sur son territoire, par une tombelle, des vestiges romains au Gué-de-Sciaux, les restes du château du Petit-Boismorand et le manoir restauré du Grand-Boismorand. Béthines possède, dans sa « mouvance », des tombeaux gallo-romains, des ruines d'une commanderie à la Châtille, un ancien château à la Mossotière. A la Bussière, église du XIIe siècle et vieux manoir de la Bertholière (XVe s.). A Nalliers, vestiges gallo-romains, église du XIIe ou du XIIIe siècle, restes du château (XIe siècle) de la Chapelle Saint-Mesmin et château de la Fuye (XVIe et XVIIIe siècles). A Saint-Germain, église romane ; à Saint-Pierre-de-Maillé, dolmen et deux anciens manoirs ; à Villemort, château du XVIe siècle.



SAINT-SAVIN : VUE GÉNÉRALE, L'ABBAYE.



SAINT-SAVIN : LE VIEUX PONT.



ANGLES-SUR-L'ANGLIN.



Saint-Savin. La Gartempe.

Le Canton de la Trimouille confine, vers l'Est, aux départements de la Haute-Vienne et de l'Indre. Parcouru par la Benaize, maître tributaire de l'Anglin qui, lui-même, descend à la Gartempe, il participe quelque peu aux vieilles roches dures du grand noyau résistant de la France qu'est le Massif Central; pour le reste, il relève du jurassique et du tertiaire, surtout du tertiaire pléistocène. Ce plus oriental de tous les cantons de la Vienne s'abaisse à 80 mètres, plus ou moins, le long de la Benaize; il se hausse à 197 au Sud-Est de Brigueil-le-Chantre. Étangs et vastes brandes, surtout dans la région imperméable qui se rattache au Limousin; terres sèches et puits de 40, voire même de 60 mètres de profondeur dans la sèche région calcaire.

31,573 hectares, en 8 communes dont 3 ont plus de 5,000 hectares; Liglet avec 5,255, Brigueil-le-Chantre avec 5,380, Journet avec 5,852. Population stationnaire : les 8,579 habitants du recensement de 1906 étaient en arrière de 60 sur les 8,579 de 1872. La Trimouille groupe 920 citadins.

Églises plus ou moins remarquables de Brigueil-le-Chantre (XIIe siècle), de Liglet (XIIe et XVe siècles), de Thollet (XIIIe siècle), d'Haims (XIIIe ou XIVe siècle), de Coulonges (XVe siècle), et surtout de Villesalem près Journet, romane avec splendide façade. Lanterne des morts du XIIe siècle à Saint-Léomer. Châteaux de la Brosse (avec donjon du XIVe siècle) et de la Rivière près la Trimouille (XVIe siècle).



Angles-sur-l'Anglin. Le Réduit central. — Il est admis en Poitou, et ailleurs aussi, que la rivière, les rochers, les ruines médiévales qui couronnent l'escarpement font d'Angles un ensemble de magnifique aspect.



La Trimouille. La Benaize.



Angles-sur-l'Anglin : Les Tours enlierrées.

Arrondissement de POITIERS.

L'Arrondissement de Poitiers est le plus ample des [illegible] de la Vienne. Ses 191,141 hectares répondent à [illegible] 28 centièmes du département.

Circonscription à peu près ronde, il a pour limites : au Midi, l'arrondissement de Civray ; à l'Est, celui de Montmorillon ; au Nord-Est, celui de Châtellerault ; au Nord, celui de Loudun ; enfin, du côté de l'Ouest il confine au département des Deux-Sèvres.

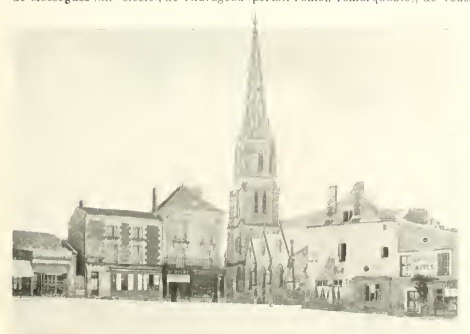
Ses 10 cantons, ses 87 communes forment un ensemble de jeunes terrains qui s'espacent entre les roches anciennes ou archéennes du Massif Central à l'Est et celles de la Bretagne géologique à l'Ouest. C'est là le fameux Seuil de Poitou, qui est un passage d'admirable commodité entre le Nord et le Sud-Ouest de la France, entre Paris, Bordeaux et l'Espagne. Le chaînon granitique, dissimulé par les apports subséquents, qui unit ces deux grands noyaux résistants, se montre un instant à découvert aux bords du Clain, non loin de la pittoresque Ligugé. Ce granit à part, la contrée est jurassique avec vastes plaquements oligocènes ou pliocènes. — Lieu culminant, 197 mètres à l'Ouest de Lusignan, à toucher le département des Deux-Sèvres ; endroit le moins élevé, dans le val du Clain : 50 mètres environ. Par ce Clain, onde charmante et vive, tous les rus vont à la rive gauche de la Loire par l'entremise de la Vienne.

Sans Poitiers, qui a gagné plus de 9,000 âmes entre 1872 et 1906, l'arrondissement aurait perdu en population : entre les recensements de ces deux années, il n'a crû, en effet que de 8,672 unités, ayant passé de 114,454 personnes à 123,126. Poitiers compte 21,532 habitants agglomérés (sur 39,302 de population totale), Mirebeau en a 2,296, Neuville 1,694, Jaunay-Clan 1,360, Lusignan 1,298, Vivonne 1,260, Ligugé 1,016. Sur 87 chefs-lieux de commune, 21 ont plus de 500 âmes autour de leur hotel de ville et de leur église.

Dans ce pays des *Pictones*, *Lemonum* ou *Limonum* est devenu notre Poitiers, riche en monuments, de sa Pierre Levée, beau dolmen, à ses grands édifices récents ; et même si riche que peu de cités françaises rivalisent avec cette ville pittoresque. L'arrondissement l'emporte sur une foule d'autres par une abondance et surabondance de témoins des temps écoulés, tant de préhistoire que d'histoire. Comme mégalithes, dolmens, menhirs, tombelles il est admirablement pourvu (il le fut surtout, aux plateaux de Château-Larcher près Vivonne). Comme souvenirs romains, il a Poitiers et Sanxay. Comme moyen âge, une bonne part des bourgs montrent des églises romanes dont plus d'une offre d'admirables façades églises ogivales. Belles ruines de vieux châteaux — telles celles de Montreuil-Bonnin et de Vendeuvre-du-Poitou. Manoir épiscopal de Dissay, château de Touffou. On n'en finirait pas : la liste des monuments « non méprisables » de ce pays grandement historique serait extrêmement longue.

Le Canton de Lusignan s'arrête au Couchant devant le département des Deux-Sèvres. Il a deux pentes : l'une vers l'Ouest, sans ruisseaux courants, mais les infiltrations du plateau de Saint-Sauvant et de Rouillé composent une riviérette souterraine qui arrive à la lumière dans les Deux-Sèvres, aux magnifiques fontaines de Pamproux, d'où s'échappe un transparent affluent de la Sèvre Nantaise. Les ruisseaux à ciel ouvert vont à la délicieuse Vonne, tributaire sinueux du sinueux Clain. Ce territoire appartient donc au versant d'un fleuve côtier et, pour la plus grande part, au bassin de la Loire. La Vonne abaissant son val à 100 mètres environ au-dessus des Océans, un tertre monte à 197 au Nord-Ouest de Rouillé. Socle jurassique recouvert de remblais pléistocènes, sa perméabilité lui vaut de belles fontaines dans de très gracieux vallons. Landes et brandes vastes encore ; forêt de Saint-Sauvant (671 hectares de chênes et chataigniers). 9 communes y occupent 30,473 hectares ; deux dépassent 5,000 hectares : Rouillé, qui en a 5,205, et Saint-Sauvant, vaste de 5,960. De 14,266 personnes au dénombrement de 1872, son peuple est descendu à 13,386 au recensement de 1906 ; la perte est de 880 existences. Il y a 1,298 habitants à Lusignan, 743 à Sanxay, 589 à Saint-Sauvant, 511 à Rouillé. Sanxay a pris une place notable parmi les bourgs gallo-romains de France par la découverte, assez récente, des ruines d'Herbord-sur-Vonne qui fut, on ne sait trop, ou ville de bains, ou lieu de plaisir, ou pèlerinage au Dieu Apollon. Lusignan, lieu fameux dans l'histoire et dans la légende, montre une église des XIe, XIIe et XVe s., et le trop peu qui reste d'un château féodal d'où sortirent des rois de Chypre et de Jérusalem. Églises de Jazeneuil (XIIe s.), de Celle-l'Evescault (XIIe et XIIIe s.), bourg qui montre de vieilles maisons en bois, de Saint-Sauvant (XIIe et XVe s.). Restes d'une commanderie de Malte à Cloué. Beau château des XIVe et XVIIe s. à Marconnay près Sanxai ; manoir des XIVe et XVIe s. à Curzay.

Dans le Canton de Mirebeau, nœud vital de l'ancien pays de Mirebalais, deux natures de roches se partagent le sol : le jurassique supérieur et le crétacé supérieur. Ce territoire a deux pentes : au Nord, vers la Dive Mirebalaise, sous-affluent gauche de la Loire par le Thouet ; au Sud, vers le Clain, sous-tributaire gauche de ce même fleuve par la Vienne. Vers ledit Clain il n'incline guère que des ravines sèches. Altitudes variant entre 90 mètres (aux approches de la Dive Mirebalaise) et 161 à l'Est de Mirebeau. Terres fertiles ; peu de bois, peu de prés, point de landes ; vignes et cultures ; bonnes fontaines dans les vallons. 10 communes y disposent ensemble de 18,132 hectares ; elles étaient peuplées de 8,771 personnes en 1906, contre 9,494 en 1872 ; c'est 723 existences de moins ; et pourtant le canton de Mirebeau est un bon canton. 2,296 habitants sont groupés au chef-lieu, 737 à Champigny-le-Sec. Mirebeau possède une église du XIe siècle, une autre des XIIe et XVIe, des ruines de château fort et d'enceinte murée, des maisons troglodytiques, une demeure du XVe et, non loin, les restes du manoir de Sainte-Radegonde-Marconnay (XIIIe et XVe siècles). Dolmens de Liaigues près Champigny-le-Sec. Eglises de Cherves (XIe et XIIe siècles), de Massognes (XIIe siècle), de Thurageau (portail roman remarquable), de Vouzailles (XIIe et XVIe siècles).



Mirebeau : La Place et l'Eglise.



Lusignan : L'Église.



Neuville.



Vendeuvre : L'Église (Canton de Neuville).

L[illegible] ilot crétacé et plaquements tertiaires, dévale vers la rive gauche du Clain, le long de l'Auzance et de la Pallu ou Pallu [illegible] un ru sans force et souvent tari ; près de Vendeuvre-du-Poitou, des fontaines vives lui donnent une existence assurée ; [illegible] par un peu plus de 80 mètres d'altitude ; quant au plateau il varie entre 120 et 150 mètres au-dessus des mers. Terres bonnes aux [illegible] qui ont jusqu'à 50 de profondeur. Sur 16,841 hectares s'espacent ici 11 communes, peuplées en 1906 de 11,326 habitants ; il y en [illegible] dénombrement de 1872. Neuville groupe 1,694 personnes, Vendeuvre-du-Poitou 539. Allée couverte à Cissé, dolmen de Malvault [illegible] Vendeuvre-du-Poitou (XIIe, XIIIe, XVe s.), d'Avanton (XIVe s.). Manoirs de Cheneché (XVe s.), de la Tourette près Marigny-Brizay (XVe s.), [illegible] rigny près Neuville, de Vendeuvre-du-Poitou (belles ruines du XVIe s.) et des Roches de Vourais (XVe s.) près de ce même Vendeuvre.

P[illegible] des *Pictones*, est une des cités les plus curieuses de France : elle occupe magnifiquement la plate-forme et les pentes d'un promontoire [illegible] moins abruptement sur la rive gauche du Clain et sur le vallon de son affluent la Boivre. 31,532 personnes, sur 39,302 de population [illegible] cette ville éminemment historique et monumentale. Beau dolmen de la Pierre Levée. Débris romains qui furent des ruines superbes : [illegible] et non loin de la ville, restes d'un aqueduc du IIIe s., dit les Arcs de Parigné. Cathédrale des XIIe, XIIIe, XIVe, XVe s. ; magnifique façade [illegible] dont quelques parties remontent peut-être au VIIIe s. Églises Sainte-Radegonde (XIe, XIIe, XVe s.), de Montierneuf (XIe, XIIIe s.), de Saint-[illegible] tour romane, de Saint-Hilaire-le-Grand (parties du VIIIe et du Xe s.). Restes de Saint-Nicolas (XIIe s.), de Saint-Hilaire-la-Celle. Quant au temple Saint-Jean [illegible] est ce qu'il y a de plus antique en France en tant que monument religieux : il date du IVe s. etc. Monuments civils ou militaires non [illegible] enceinte murale et du château des comtes de Poitiers (XIIe et XVe s.). Palais de justice qui fut un manoir des ducs d'Aquitaine, [illegible] (XII-XVe s.) ; tour Maubergeon (XIVe s.). Ancien doyenné où l'on a installé l'école normale (XVe s.). Ancien hôtel de ville (XVe s.). [illegible] devenue une école. Ancien collège des Jésuites (XVIIe s.) devenu le lycée. Ancien Hôtel-Dieu, qu'occupent aujourd'hui les facultés. [illegible] etc. Comme monuments modernes, belle préfecture et bel hôtel de ville (XIXe s.). Poitiers est le siège de deux cantons.

L[illegible] ne comprend qu'une commune rurale, Migné, en dehors de sa part de la ville. 15,649 habitants en 1906. Migné montre le [illegible]

Le Canton de Poitiers-Sud comprend 7 communes et 21,100 habitants, dont 1,016 groupés à Ligugé et 519 à Saint-Benoît-de-Quinçay. Ligugé s'y distingue par son abbaye, avec église des XVe et XVIe siècles ; Saint-Benoît, par son église du XIe ou XIIe et siècles subséquents.

Ces deux cantons réunis ont 15,812 hectares, en 9 communes, peuplées en 1906 de 46,749 habitants, contre 37,619 en 1872. C'est un bénéfice de 9,130 existences, dû à la seule ville de Poitiers et à sa banlieue. La contrée est à la fois gracieuse et pittoresque dans les vallées du Clain, de la Boivre, de l'Auzance et des ravins affluents. Sol jurassique avec revêtements pléistocènes ; jolies sources dans les vallons. Le plateau est compris entre 120 et 146 mètres d'altitude, et le val du Clain descend à 70.



Poitiers : [illegible]



Vieille Coiffe.



Poitiers : Église Sainte-Radegonde.



POITIERS : NOTRE-DAME LA GRANDE.



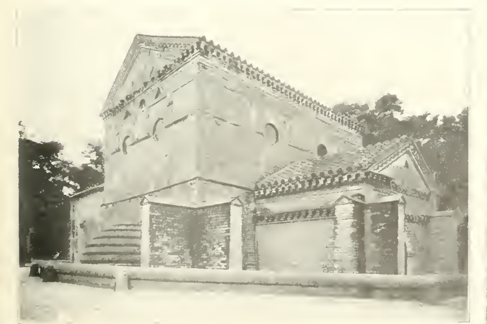
POITIERS : LE CLAIN. C'est ici, comme partout en son cours, une rivière très claire, lente et comme endormie derrière les écluses de ses moulins.



POITIERS : L'HOTEL DE VILLE



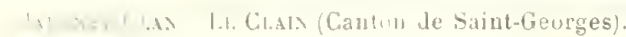
POITIERS : LA CATHÉDRALE.



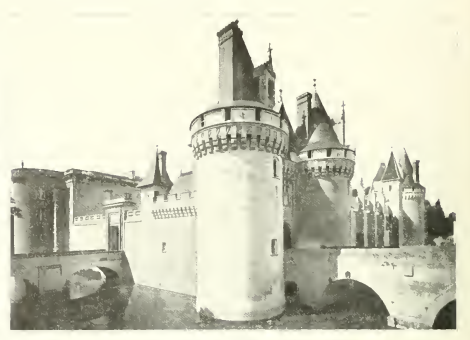
POITIERS. LE TEMPLE SAINT-JEAN.



POITIERS : LA TOUR MAUBERGEON ET LE PALAIS DE JUSTICE.

[illegible] : Le Clain (Canton de Saint-Georges).



Dissay : Le Chateau (Canton de Saint-Georges)

Le Canton de Saint-Georges accompagne les deux rives du Clain jusqu'à son passage dans l'arrondissement de Châtellerault par une cinquantaine de mètres d'altitude, le plateau se déroulant à 140-144 mètres au-dessus des mers. Du jurassique vêtu d'oligocène ou de pléistocène, telle est la nature de ce plateau en général sec avec ravins anhydres, aboutissant à des sources vives, et puits dont quelques-uns profonds de 60 mètres. 1,129 hectares de la forêt de Moulière (sur 3,367) appartiennent au canton de Saint-Georges.

7 communes y disposent ensemble de 15,534 hectares avec 8,401 habitants en 1906, soit 497 de plus que les 7,904 du dénombrement de 1872. Saint-Georges ne compte que 575 citadins, contre les 670 de Dissay et les 1,360 de Jaulnay-Clan ; il y en a 500 à Chasseneuil.

Menhir de la Bourdillière près Saint-Cyr. Beau dolmen de la Pierre Levée près Saint-Georges. Chasseneuil aurait été *Cassinogilum*, à moins que ce bourg romain n'ait été le Casseneuil du Lot-et-Garonne (la distance est grande). Églises de Montamisé (XIe et XIIe s.), de Saint-Georges (XIIe, XIIIe, XVe s.), de Chasseneuil (parties des XIIe et XVe s.), de Jaulnay-Clan (XIIe-XVIe s.). Remarquable château de Dissay (1481-1505). Manoirs de Maris près Dissay ; de la Tour de Brin (donjon du XVe), du Perre (XVe ou XVIe), de Couvert (XVIe s.), de Vaires près Saint-Georges (XVIe s.), de la Roche-de-Bran près Montamisé (XVIIIe s.). Ruines du château d'Anguitard : ce dernier voisin du bourg de Chasseneuil.



[illegible]

Dans le Canton de Saint-Julien-Lars se déroulent 1,509 des 3,367 hectares de la forêt de Moulière, faite de chênes, de pins sylvestres et de pins maritimes. Ce territoire se présente sous l'aspect d'un plateau à sous-sol jurassique, à revêtements oligocènes ou pléistocènes, qui s'étend jusqu'à la rive gauche de la Vienne et même dépasse un peu cette rivière, seul cours d'eau du canton, qui est sillonné de vallons secs tendant à ladite Vienne rougeâtre, au Clain abondant et pur, au chétif Miosson, tributaire du Clain. Altitudes oscillant entre 65 mètres dans le val de la grande rivière et 100-140 sur le tertre où tels puits vont chercher l'onde à 60 mètres de creux. Nombreux bois et bosquets, forêt de Moulière à part ; brandes ; gouffres d'absorption. 23,208 hectares, douaire de 12 communes ; 8,126 résidents en 1906, contre 6,880 en 1872 : d'où 1,246 existences de plus. 602 habitants sont agglomérés au chef-lieu.

Avec ses souterrains-refuges, les restes romans de la chapelle de Puygiron, son château des XIIIe, XVe et XIXe s., Saint-Julien-l'Ars n'a pas autant d'intérêt que Bonnes, commune fort remarquable par ses deux églises romanes (dont une fermée), ses grottes et ses châteaux : beau manoir de Touffou (XIIIe, XVe et XVIe s.), châteaux de Loubressay (XVIIIe s.) et de Mariéville (moderne), ruines de celui de la Maison-Neuve ou de Bas-Teil (XVe s.) et de celui du Teil. Églises de Bignoux, de Jardres et de Savigny-l'Évescault (XIIe s.), de Pouillé et de Sèvres (XIIe et XIIIe s.). Manoirs de Boisdoucet (XVe, XVIe, XVIIe s.) et de Lavoux-Martin (ruines) près Lavoux. Restes de la commanderie de Beauvoir près de Mignaloux.



[illegible] la Vienne (Canton de Saint-Julien-Lars).

Dans le Canton de la Villedieu apparaît, au bord du Clain, sur un très court espace, le fond de granit qui relie les vieilles roches du Massif Central à celles de la Bretagne géologique par-dessous les terrains bien plus modernes du Seuil de Poitou; à part quoi le sol est ici fait de jurassique à découvert ou revêtu de remblais oligocènes. Le territoire fuit en plateaux monotones de 100 à 145 mètres d'altitude, le Clain coulant à 75; des bouquets de bois, des brandes y côtoient les champs cultivés; les ravins, dont quelques-uns charmants entre leurs petits créneaux de rochers, sont anhydres jusqu'aux fonts vives d'en bas; des puits cherchent le flot souterrain à 25, même à 50 mètres de profondeur, au fond d'un abime.

Ce canton comprend 10 communes espacées sur 20,250 hectares. Il a gagné 765 unités entre le recensement de 1872, qui donna 6,160 résidents, et celui de 1906, qui en a constaté 6,925. Il y a 516 habitants agglomérés seulement au chef-lieu, contre 568 à Smarves.

Nouaillé est archéologiquement la commune la plus intéressante du canton de la Villedieu; elle possède la ferme de la Cardinerie, jadis Maupertuis, centre de la bataille de 1356, dite bataille de Poitiers, et montre une grande église fortifiée (XIIe siècle) et autres restes (XVe, XVIe, XVIIIe siècles) d'une vaste abbaye, plus la chapelle à pèlerinage de Notre-Dame de Montvinard (XIIIe ou XVIe siècle). Beau dolmen et cromlech d'Averré, qui fut un prieuré. Groupes de dolmens soit debout, soit par terre, près du pittoresque hameau des Roches. Eglises romanes de Fleuré, de Smarves, de la Villedieu (façade remarquable). A signaler aussi les anciens manoirs du Fort près d'Aslonnes et du Petit Chambonneau (XVIe siècle) près de Gizay.



Aslonnes : La Vallée du Clain.

Le Canton de Vivonne voit le Clain lui arriver en rivièrette et l'abandonner en rivière après avoir uni à ses destinées celles de la Vonne et de la Clouère : ce sont là trois charmants cours d'eau, dans de fraîches prairies parfois trop humides, voire tourbeuses, où le Clain abaisse son niveau à quelque 80 mètres d'altitude. Le plateau va de 120 à 140 et 150 mètres au-dessus des mers; il consiste en roches jurassiques ici à découvert, là cachées sous le tertiaire pléistocène. Ravins pittoresques; belles sources au pied des rochers; bouquets de bois sur le tertre. Population stationnaire, sur 16,546 hectares, ensemble de 6 communes: 6,683 résidents en 1872 et 37 de plus, soit 6,720, en 1906. 1,260 habitants agglomérés à Vivonne.

Vivonne offre une église des XIIe et XIVe siècles, les débris d'un château des XIIe, XIVe et XVIe, et non loin le manoir de Cercigny (XVe siècle). Plus intéressante est la commune d'Iteuil avec ses restes d'un camp romain (du moins on le suppose), son église des XIIe et XVIe siècles, son manoir d'Esgne (Renaissance), lié au souvenir de Diane de Poitiers, son manoir de Bernay (XVIIe siècle), les beaux débris du château de Clavière. Plus intéressant encore Château-Larcher qui a des restes de deux oppidums (si ce sont bien des forteresses celtiques), les mégalithes (dolmens, menhirs et tombelles) des plateaux de Thorus et d'Arlet, une église du XIIe siècle et une lanterne des morts de la même époque. Eglises de Marçay (XIIe siècle) et de Marnay (XIIe ou XIIIe siècle). Châteaux de Marigny-Chémereau (XIVe et XVIIe siècles) et de la Vergne près Marnay en ruines).



Vue générale de Vivonne.
A Vivonne, site ravissant, se rencontrent le Clain, la Vonne et le Palais.

Deuxième en étendue des 31 cantons de la Vienne, après celui de Lussac-les-Châteaux, avant celui de l'Isle-Jourdain, le Canton de Vouillé espace 14 communes sur 34,339 hectares d'un socle jurassique par endroits caché sous le tertiaire pléistocène. Ces terrains soit, géologiquement, peu anciens, soit, géologiquement encore, modernes, avoisinent de très près les roches très anciennes du noyau résistant de la Bretagne ou Armorique. Les bois et les brandes y occupent un vaste espace dans le canton de Vivonne.

La forêt de Vouillé-Saint-Hilaire y ondule sur 1,188 hectares; elle est composée de pins sylvestres, de pins maritimes et de chênes De nombreux petits gouffres y avalent rus, ondées, orages et abreuvent nombre de sources auxquelles la Boivre et l'Auzance, affluents de gauche du Clain, doivent abondance et pérennité dans leur vallon pittoresque aux infinis détours. La plus puissante de ces fontaines est celle de Fleury, amenée jadis à Poitiers, par les Romains, aujourd'hui par les Français. Culmen, 150 à 160 mètres; lieu le moins élevé, dans le val de l'Auzance, 80 mètres environ.

On y a recensé 13,797 habitants en 1872 et 12,722 seulement, soit 1,075 de moins, en 1906: c'est la triste histoire de la bonne moitié des cantons de France. Il y a 957 citadins à Vouillé, 698 à Latillé. Dolmens dont les plus massifs sont ceux de Frozes et de Rochereau. Oppidum dont on ne voit pas bien s'il est gaulois ou gallo-romain à Quinçay. Eglises de Montreuil-Bonnin (XIe s.) de Chiré-en-Montreuil, de Benassais, de Vouillé, toutes trois du XIIe siècle; d'Ayron (romano-ogivale); de Béruges (XIIIe s.), de Latillé (romane et de la Renaissance). Ruines de l'abbaye de la Tour-du-Pin près Béruges (XVIIIe s.) et de la commanderie de Lavausseau. Restes fort beaux du manoir de Montreuil-Bonnin, qui serait l'œuvre de Richard-Cœur-de-Lion. Château de Vouillé (XIIe et XIVe s.), et d'Ayron (XVIe s.).



Vue générale de Vouillé.
Ce bourg cantonal, célèbre par sa bataille, borde la rivièrette de l'Auzance.



Chateau-Larcher : Ruines du Chateau (Canton de Vivonne).
Château-Larcher commande le vallon de la Clouère, à 100 mètres d'altitude.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Le 46e degré de latitude coupe le Département de la Haute-Vienne entre Limoges et Bellac, et le 1er degré à l'Ouest du méridien de Paris passe un peu à l'Est de Limoges. Borné à l'Est par le département de la Creuse, au Sud-Est par celui de la Corrèze, au Sud-Ouest par celui de la Dordogne, à l'Ouest par celui de la Charente, au Nord-Ouest par celui de la Vienne, au Nord par celui de l'Indre, il s'étend sur 549.000 hectares, divisés en 4 arrondissements, 29 cantons, 205 communes. Ce n'est pas tout à fait le 98e de la France.

Géologiquement, c'est l'un de nos départements les plus homogènes. Gneiss, schistes cristallins, granits, granulites, il ne déroule que des roches archéennes ou très anciennes. Ni jurassique, ni crétacé, ni terrains tertiaires, sauf quelques îlots insignifiants, tout y est pierre froide, dure, imperméable : tout, moins les tufs volcaniques, s'y conforme à la nature générale du Massif Central, le plus grand des noyaux résistants de notre pays. C'est donc une contrée de bois, de landes, de pâtures, plutôt qu'une contrée labourable et richement agricole.

Ses innombrables torrents et torrenticules se partagent entre la Loire, la Gironde et la Charente. Celle-ci ne draine qu'une trentaine de milliers d'hectares ; la Gironde, une cinquantaine de mille, la Loire reçoit le tribut de plus de 500.000. Vu l'imperméabilité des roches limousines, les sources sont rares, mais l'humidité du ciel pourvoit abondamment les rivières au cours des saisons pluvieuses. Comme altitudes, il se descend de 777 mètres, dans le canton d'Eymoutiers, à 125 au passage de la Gartempe dans le département de la Vienne. La Haute-Vienne est l'un des territoires français où la population s'accroît encore : de 1872 à 1906 elle a passé de 322,447 personnes à 385,732, soit un gain de 63,285 individus ou tout près d'un cinquième. Le recensement de 1911 marque un léger recul ; le département ne compte plus que 384,736 habitants, 996 de moins qu'en 1906, du fait de l'émigration, car les naissances dépassent les décès (8,170 contre 6,204 morts en 1909). Limoges compte 75,906 habitants agglomérés, Saint-Junien 8,484, Saint-Yrieix 3,604, Saint-Léonard 3,312, Bellac 2,773, Eymoutiers 2,157, Aixe-sur-Vienne 2,052. Sur les 205 chefs-lieux de commune du département, 13 seulement groupent plus de 1,000 âmes, 30 plus de 500.

Les *Lemovices* tenaient le pays dont une partie est devenue le département de la Haute-Vienne, dans l'ancienne province du Limousin, héritière de leur nom, comme l'est aussi Limoges, appelée auparavant *Augustoritum*. Les prédécesseurs des Celtes sur ce sol rocheux, humide, nous ont laissé des mégalithes nombreux, surtout au Nord-Nord-Est, là où lesdits *Lemovices* confinaient aux *Bituriges* et aux *Pictones*. Des Romains, il reste quelques vestiges : inscriptions de Rancon, nom de Courbefy, qui fut *Curvi Fines*, à la frontière des *Petrocorii*. Le moyen âge, partout visible, souvent éloquent, se montre d'abord à maintes églises, le plus grand nombre romanes, desquelles il y a lieu de nommer celles de Limoges, du Dorat, de Saint-Léonard, de Solignac, de Saint-Junien, de Saint-Yrieix ; puis il se manifeste à des lanternes des morts du XIIe ou du XIIIe s., à de vieux ponts, à des ruines de manoirs, avant tout à celles de Chalusset, puis à celles de Mortemart, de Montbrun, de Lavauguyon, de Lastours, de la Roche-l'Abeille. Vieux châteaux de Rochechouart, de Coussac-Bonneval, et tant d'autres.

Arrondissement de BELLAC.

L'Arrondissement de Bellac occupe le Nord de la Haute-Vienne, entre le département de la Creuse à l'Est, celui de l'Indre au Nord, celui de la Vienne au Nord-Ouest et à l'Ouest, celui de la Charente à l'Ouest, les arrondissements de Rochechouart et de Limoges au Midi. Ses 177,741 hectares, divisés en 8 cantons, en 65 communes, l'égalent aux 32 ou 33 centièmes du département.

Comme nature du sol, grande uniformité : rien que des micaschistes, des gneiss, des granits et granulites, plus quelques îlots miocènes, à des altitudes variant entre les 125 mètres qui sont le lieu le plus bas de toute la Haute-Vienne, là où la Gartempe abandonne le département, et les 515 mètres du culmen de la Montagne de Blond partagée entre la Haute-Vienne et la Charente. Les torrents, les ruisseaux de cette contrée riche en étangs, en eaux courantes sinueuses, fort diminuées par la saison sèche, gagnent la rive droite de la Vienne, soit directement, soit par l'intervention de la Gartempe et de l'Anglin, son tributaire. Prairies bien entretenues par un climat pluvieux, landes et brandes, bois et forêts, [illegible] est un bastion du grand Massif Central au-dessus des terres plus chaudes, plus riches de l'Angoumois, et du Poitou. De 78,805 habitants en 1872, l'arrondissement est monté à 81,716 en 1906, soit 2,911 de bénéfice. Bellac y réunit 2,773 urbains, le Dorat 1,931, Châteauponsac 1,223, Magnac-Laval 1,204. Sur 65 communes, 8 seulement groupent plus de 700 âmes au chef-lieu.

On était ici, du temps des Gaulois, chez les *Lemovices*, tout près des *Bituriges* et des *Pictones* ; puis on fut en Limousin. Avant ces peuplades historiques d'autres peuples, tribus, clans, avaient planté ou étagé des mégalithes, surtout des dolmens, disséminés partout, mais relativement nombreux dans le pays de Saint-Sulpice-les-Feuilles ; peu de menhirs, quelques tombelles. Des Romains, il nous reste les inscriptions latines de Rancon. Eglises et chapelles, soit romanes (en tout ou partie), soit ogivales : la plus remarquable est celle du Dorat, notable édifice du style roman limousin. Curieuses lanternes des morts, du XIIe ou du XIIIe siècles à Montrol-Sénart, Oradour-Saint-Genest, Rancon, Saint-Barbant. Quelques ruines de châteaux féodaux ; on peut citer celles de Mortemart ; quelques débris de vieux remparts, notamment ceux de Châteauponsac.

Le Canton de Bellac, dresse le dôme culminant de l'arrondissement, dans la Montagne de Blond, à 515 mètres. Ce massif prolonge vers le Couchant la chaîne des monts d'Ambazac ou de Laurière, séparatrice de Vienne et Gartempe ; il est beau de sa surrection au-dessus des plateaux de sa base ; il fait de loin l'effet d'un grand dominateur de l'espace. En contre-bas, la Gartempe, notable sous-affluent de gauche de la Loire par la Creuse et la Vienne, descend à 197 mètres. Constitué par des roches archéennes et des granits, avec insignifiants plaquements miocènes, ce territoire est plus froid que ses altitudes et ses latitudes, avec brandes et landes, vaines pâtures, prairies, bois, étangs, rus en perpétuel détour qui vont à la rive droite de la Vienne par l'Issoire, fille de la Montagne de Blond, et surtout par la susnommée Gartempe.

Des 6 communes du canton, l'une, celle de Blond, n'a pas moins de 6,468 hectares : le bloc entier en compte 18,563, peuplés de 10,845 personnes en 1906, contre 9,667 en 1872 : c'est 1,178 existences de plus. Bellac (2,773 habitants agglomérés) offre une église partie romane, partie ogivale ; Peyrat-de-Bellac, une chapelle des XIIe et XVe siècles. Il y a dans ce canton plus de beaux rochers et plus d'amples panoramas que de monuments.

BELLAC. — [illegible] LE PONT.



BELLAC : LE VINCOU.

CONTIGU, du côté du Levant, au département de la Creuse, le CANTON DE BESSINES reçoit de ce département la Gartempe, encore étroite, mais vive et jolie, qui passe sous le beau viaduc de chemin de fer de Rocherolles et quitte le territoire par 250 mètres, plus ou moins. Roches archéennes, granits et granulites constituent ce lambeau du grand noyau résistant de la France, ce pays de landes, de bois, de prairies, d'étangs, de rus sinueux dont les longues sécheresses vident presque le lit. Le culmen du territoire, au-dessus de Razès, atteint 490 mètres.

6 communes ; 15,763 hectares ; 8,725 habitants en 1872 et 8,932 en 1906 ; donc 207 de plus. Bessines réunit 497 personnes autour de sa mairie.

On signale ici des tombelles, un dolmen à Folles, une église romane à Morterolles, une du XVe siècle à Folles, un manoir en bon état des XIVe et XVIe siècles à Fromental, un château des XVe et XVIe à l'Age-Rideau près de Razès.



BESSINES : LA GARTEMPE.



BESSINES : LA PLACE.



VIEILLE FERME PRÈS BESSINES.





Vue générale de Chateauponsac.



Chateauponsac : Vieille Porte.

Dans le Canton de Chateauponsac la nature est limousine, et par cela même pareille à celle du Massif Central, avec des dissemblances dues à une bien moindre altitude que celle dudit Massif en général et à un climat plus humide par sa plus grande proximité de l'Atlantique. Roches imperméables (schistes cristallins et granulites), bois, landes et brandes, étangs, prairies le long des rus aux détours infatigables. Culmen, 477 mètres, au Puy de Mossor, au Sud-Sud-Est de Châteauponsac; lieu le plus bas sur la Gartempe, rivière ou riviérette encore un peu sauvage et plutôt torrent.

La commune de Châteauponsac se déroule sur 6,879 hectares et les 6 communes en ont ensemble 17,742, avec 9,447 habitants en 1906, contre 9,113 en 1872 : c'est un surcroît de 334. Châteauponsac réunit 1,223 urbains.

Le chef-lieu n'est pas banal ; on y voit une église des XIIe et XVe siècles, une autre église du XIIe, abandonnée, une chapelle des XIIe et XVIe, des restes de remparts, un château du XVIIIe, et non loin les restes intéressants des manoirs de Ventenac (XVe siècle) et des Houmeaux (XVIIe siècle); à une lieue, camp retranché de Chégurat, près du tumulus des Tourettes. A Rancon, inscriptions romaines, église de la fin du XIIe siècle et lanterne des morts de la même époque. Église de Balledent.



Chateauponsac : Ruines de Ventenac.

Confrontant du Nord au département de la Vienne, le Canton du Dorat accompagne la rive droite de la Gartempe jusqu'à son entrée dans ladite Vienne par 125 mètres au-dessus des mers, altitude qui est à la fois la moindre du canton, de l'arrondissement et de tout le département. Les lieux supérieurs du territoire oscillent entre 200 mètres et 267 près de Saint-Ouen. Climat moins doux que ne le feraient supposer altitude et latitude ; cela par la nature des roches (schistes cristallins, granits et granulites) qui sont froides, étanches, favorables à la présence des étangs, bonnes pour la pâture avec prairies le long des rus, brandes et bruyères sur le tertre.

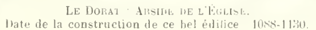
Ce territoire qui possède, outre la Gartempe, les origines d'affluents de l'Anglin qui, lui-même, court vers cette Gartempe, compte 12 communes et 29,935 hectares, dont 5,615 pour Azat-le-Riz. C'est comme étendue le plus vaste des 29 cantons de la Haute-Vienne, après celui d'Eymoutiers, avant celui de Mézières-sur-Issoire. Il a diminué de 512 personnes entre 1872 et 1906 : de 11,607 résidents, il est descendu à 11,095. Le Dorat compte 1,932 habitants agglomérés.

Le Dorat est remarquable par sa belle église des XIe et XIIe siècles, œuvre très intéressante du roman limousin et par ce qui reste de son enceinte murale. Darnac se signale par les débris du château de la Côte-au-Chapt, notamment les restes du donjon ; Azat-le-Riz, par la haute tour du château du Riz-Chauvezon ; Oradour-Saint-Genest, par sa haute lanterne des morts (XIIe siècle) et par les beaux restes du château de la Peyrière (XVIe siècle).



Vue générale du Dorat.





LE DORAT : ABSIDE DE L'ÉGLISE.
Date de la construction de ce bel édifice 1088-1130.



MAGNAC-LAVAL : VIEILLE TOUR.
C'est le principal débris des vieux murs de Magnac.

LE CANTON DE MAGNAC-LAVAL est un assez monotone pays de micaschistes et de granits. De longs affluents et sous-affluents de la Gartempe, notamment la Semme et la Brame, celle-ci passant au chef-lieu, et de petits rus qui vont à l'Anglin, tributaire de la Gartempe, y tracent d'étroits, de profonds sillons.
Dans le val de la Semme, riviérette extrêmement sinueuse, par petites sinuosités, tout comme la Brame, le sol s'élève de 170 mètres à 344 au Nord-Nord-Est de Villefavard. Ainsi constitué dans ses racines profondes par la roche imperméable, il ne peut être que ce qu'il est, de sol froid, étanche, riche en étangs qu'on dessèche plus ou moins, en landes qu'on diminue, en prairies qu'on irrigue de son mieux, mais l'été sec est dur à ses ruisseaux ; il va dans dire que la saison chaude respecte la turbulente Gartempe.
Sur ses 6 communes, il en est deux de grandes : Saint-Léger-Magnazeix avec 5,571 hectares et Magnac-Laval avec 7,221. En tout, le territoire développe 22,092 hectares. Il comptait 10,078 résidents au dénombrement de 1906, soit 622 de plus que les 9,456 du recensement de 1872. Magnac-Laval compte 1,204 habitants agglomérés ; les cinq autres chefs-lieux ne sont que des villages.
Mégalithe dit peulvan de Séjotte à Saint-Léger-Magnazeix. Eglise du XIIe siècle à Magnac-Laval.



VUE GÉNÉRALE DE MAGNAC-LAVAL.
Ce chef-lieu de canton a son site à 220 mètres au-dessus des mers, sur un plateau que sillonne la Brame, affluent de la Gartempe.



Vue générale de Mézières-sur-Issoire.
A 240 mètres, c'est le chef-lieu d'une commune de 4,427 hectares.

Le Canton de Mézières-sur-Issoire se heurte au département de la Charente à l'Ouest; il se cogne à celui de la Vienne à l'Ouest et au Nord-Ouest. Ses roches archéennes (micaschistes), ses granits et granulites se bombent jusqu'à 496 mètres d'altitude, au sommet de Peyrelade, dans la Montagne de Blond : c'est 19 mètres seulement de moins que les 515 mètres « suprêmes » de ce beau massif isolé. La moindre altitude, 130 mètres environ, se trouve dans le val buriné par l'Issoire, tributaire droit de la Vienne, à son passage dans le département de la Charente.

Ce territoire de 27,974 hectares est le troisième de la Haute-Vienne comme étendue, après ceux d'Eymoutiers et du Dorat. Par endroits pittoresque, il est peu fécond (vu ses roches), d'ailleurs riche en prairies (comme également aussi en étangs, landes et brandes). L'ensemble de ses 9 communes a gagné 166 existences de 1872 à 1906; de 9.936 résidents, il a passé à 10,102. 385 habitants agglomérés seulement au chef-lieu contre 480 à Bussière-Poitevine.

Dolmen à Saint-Martial. Église du XIIe siècle à Bussière-Poitevine; lanternes des morts à Montrol-Sénard (XIIe siècle) et à Saint-Barbant (XIIIe siècle). Manoirs de Gajoubert (XVe et XVIIe siècles), de la Coste-Mézières près Mézières, du temps d'Henri IV, et de Fraisse près Nouic (parties du XVIe siècle). Quant à la plus curieuse commune du canton, Mortemart, elle offre une église des XIIe et XVe siècles, les débris du château des Mortemart, les restes d'une chartreuse et un ancien couvent.



Mortemart : Vieille Maison et Etang.
Bourg de 276 habitants, au pied de la Montagne de Blond.



Mortemart : Ancien Couvent des Carmes.
Ce vieux séjour des moines est aujourd'hui celui des gendarmes.



[illegible]

Le Canton de Nantiat, roches archéennes (schistes cristallins) et granulites, est le lieu de naissance d'un notable affluent de gauche de la Gartempe, nommé le Vincou.

Celui-ci est un cours d'eau infiniment sinueux; il boit les déversoirs d'une foule d'étangs grands ou petits. De ces nappes d'eau, celle de Cieux, de beaucoup la plus vaste (50 hectares), gagne la Glane, qui est un tributaire de droite de la Vienne.

A sa moindre altitude, dans le val du Vincou, le territoire n'est qu'à 200 mètres, plus ou moins; au plus haut il atteint 504 dans la Montagne de Blond : c'est seulement 11 de moins que les 515 qui sont le culmen de ce massif, fort beau de son isolement et de son avancée au-dessus des collines et des plaines de l'Angoumois et du Poitou.

Bois et pâture, prairies des gorges, des vallons, eaux stagnantes d'où sortent des eaux courantes, landes, bruyères, cultures, ce canton se déroule sur 24,186 hectares en 11 communes, peuplées ensemble de 11,510 habitants au dénombrement de 1906 : c'est 824 de plus que les 10,686 du recensement de 1872. Nantiat compte 606 résidents.

Dolmens de la Borderie près Berneuil, et de Breuillaufa; menhir de Ceinturat près Cieux. Églises de Cieux (en partie romane), de Thouron (XIe et XVe siècles), de Vaulry (XIIIe siècle). Restes de l'ancien château de Compreignac.



Cieux et son Étang (Canton de Nantiat).

Le département de la Creuse à l'Est, celui de l'Indre au Nord, bordent le Canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles — les Feuilles, à cause des bois qui interrompent ses landes, longent ses prairies, ombragent ses chaumières, obscurcissent ses étangs. Ces étangs, petits mais nombreux, suspendent le cours de ruisseaux entraînés par leur pente vers l'Asse, affluent de la Benaize, et vers la Benaize, affluent de l'Anglin qui, lui-même, descend à la Gartempe. Dans la région des origines de ladite Benaize, les plus élevées des bosses de son plateau montent à 300-350 mètres, non loin de la Souterraine (Creuse), et cette riviérette descend à moins de 150 à son passage dans le département de la Vienne. Granits, granulites, schistes cristallins, ce territoire, géologiquement des plus antiques, est le plus septentrional de la Haute-Vienne.

23.103 hectares, en 9 communes. On y comptait 9,615 habitants en 1872 et 9,707 ou 92 de plus en 1906. Il n'y a que 517 « urbains » à Saint-Sulpice-les-Feuilles, au lieu de 523 à Lussac-les-Eglises.

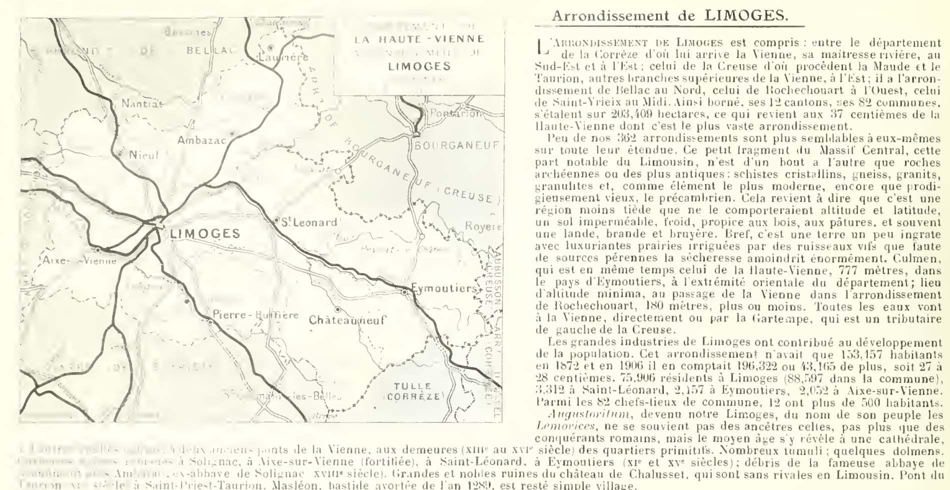
Nombreux mégalithes, surtout des dolmens, à Arnac la-Poste, Cromac, Jouac, Mailhac, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Sulpice-les-Feuilles ; quelques-uns ont de l allure : à noter surtout le menhir de la Pierre Véronaise, près Arnac-la-Poste ; tombelles de Font-Claire près des Grands-Chézeaux et de Lavaud près Lussac-les-Eglises. Eglises d'Arnac-la-Poste (XIIe et XIIIe siècles) et de Saint-Georges-les-Landes. Restes des châteaux de Lascroux et de Soulignac, près de Cromac.



La Benaize au pied de Cromac.



Saint-Sulpice-les-Feuilles.



Arrondissement de LIMOGES.

L'Arrondissement de Limoges est compris : entre le département de la Corrèze d'où lui arrive la Vienne, sa maîtresse rivière, au Sud-Est et à l'Est ; celui de la Creuse d'où procèdent la Maude et le Taurion, autres branches supérieures de la Vienne, à l'Est ; il a l'arrondissement de Bellac au Nord, celui de Rochechouart à l'Ouest, celui de Saint-Yrieix au Midi. Ainsi borné, ses 12 cantons, ses 82 communes, s'étalent sur 203,409 hectares, ce qui revient aux 37 centièmes de la Haute-Vienne dont c'est le plus vaste arrondissement.

Peu de nos 362 arrondissements sont plus semblables à eux-mêmes sur toute leur étendue. Ce petit fragment du Massif Central, cette part notable du Limousin, n'est d'un bout à l'autre que roches archéennes ou des plus antiques : schistes cristallins, gneiss, granits, granulites et, comme élément le plus moderne, encore que prodigieusement vieux, le précambrien. Cela revient à dire que c'est une région moins tiède que ne le comporteraient altitude et latitude, un sol imperméable, froid, propice aux bois, aux pâtures, et souvent une lande, brande et bruyère. Bref, c'est une terre un peu ingrate avec luxuriantes prairies irriguées par des ruisseaux vifs que faute de sources pérennes la sécheresse amoindrit énormément. Culmen, qui est en même temps celui de la Haute-Vienne, 777 mètres, dans le pays d'Eymoutiers, à l'extrémité orientale du département ; lieu d'altitude minima, au passage de la Vienne dans l'arrondissement de Rochechouart, 180 mètres, plus ou moins. Toutes les eaux vont à la Vienne, directement ou par la Gartempe, qui est un tributaire de gauche de la Creuse.

Les grandes industries de Limoges ont contribué au développement de la population. Cet arrondissement n'avait que 153,157 habitants en 1872 et en 1906 il en comptait 196,322 ou 43,165 de plus, soit 27 à 28 centièmes. 75,906 résidents à Limoges (88,597 dans la commune), 3,312 à Saint-Léonard, 2,157 à Eymoutiers, 2,052 à Aixe-sur-Vienne. Parmi les 82 chefs-lieux de commune, 12 ont plus de 500 habitants.

Augustoritum, devenu notre Limoges, du nom de son peuple les *Lemovices*, ne se souvient pas des ancêtres celtes, pas plus que des conquérants romains, mais le moyen âge s'y révèle à une cathédrale, [illegible] deux anciens ponts de la Vienne, aux demeures (XIIIe au XVIe siècle) des quartiers primitifs. Nombreux tumuli ; quelques dolmens. [illegible] à Solignac, à Aixe-sur-Vienne (fortifiée), à Saint-Léonard, à Eymoutiers (XIe et XVe siècles) ; débris de la fameuse abbaye de [illegible] Ambazac, ex-abbaye de Solignac (XVIIIe siècle). Grandes et nobles ruines du château de Chalusset, qui sont sans rivales en Limousin. Pont du Taurion (XIIe siècle) à Saint-Priest-Taurion. Masléon, bastide avortée de l'an 1289, est resté simple village.

C[illegible] de l'ère archéenne que relève le Canton d'Aixe-sur-Vienne : les schistes cristallins y voisinent avec les granits et granulites. A la Vienne, sur ses deux rives, à cette belle rivière rougeâtre, flot vif au pied des écluses d'usines nombreuses, accourt la Briance qui est une rivièrette brune. La vallée [illegible] grand courant de la Vienne (d'ailleurs fort réduit par les sécheresses) est ici fort belle, fort avenante ; elle s'abaisse à 180 mètres environ ; la « montagne » atteint 414 mètres au Nord-Ouest de Séreilhac. Prairies irriguées ; forêt d'Aixe, vaste de 350 hectares.

10 communes, bloc de 19,155 hectares, avec 12,890 habitants au recensement de 1906, dont 2,052 concentrés au chef-lieu ; il n'y en avait que 12,100 [illegible] décompte de 1872 : d'où un supplément de 790 existences.

Églises d'Aixe (fortifiée, des XIIe et XVe siècles), de Burgnac (XIIe siècle), de Saint-Martin-le-Vieux (XIIe siècle), de Saint-Priest-sous-Aixe et de Saint-Yrieix-sous-Aixe, toutes trois en partie du XIIe siècle. Vieux château du Barry, près d'Aixe.

L[illegible] culminante du Canton d'Ambazac est celle des monts d'Ambazac ou monts de Laurière, le puy de Sauvagnac, haut de 701 mètres ; elle appartient également au canton de Laurière, sur le faîte entre la Vienne au Sud et la Gartempe au Nord. La Vienne susnommée s'augmente, se double presque du Taurion, torrent-rivière en des gorges sauvages où dévalent vivement ses eaux, rougeâtres comme celles du courant rival Taurion ou Thaurion et Vienne réunis. L'héritière des deux flots abaisse à 220 mètres environ le niveau de sa vallée.

Monts, bossellements, plateaux de micaschiste, de granit et granulite ; hautes pâtures, humides pelouses, sorte d'éponge d'où s'exprime l'eau des torrents ; [illegible] et bruyères, ce territoire comprend 19,405 hectares, dont 5,786 pour Ambazac, l'une de ses 8 communes. Le peuple d'Ambazac s'est accru de 3,135 personnes, soit de 34 à 35 pour 100, depuis le recensement de 1872 : il avait alors 9,120 habitants, et en 1906 il en possédait 12,255, dont 824 groupés au chef-lieu.

Grandmont, sur le territoire de Saint-Sylvestre, fut une célèbre abbaye fondée au XIe siècle et qui devint « le centre de l'émaillerie limousine » : ce qui en reste est peu de chose : ce ne sont pas, à proprement parler des ruines, mais des ruines de ruines. Églises d'Ambazac (XIIe et XVe siècles), des Billanges, de Saint-Priest-Taurion (église romane retouchée aux XVe et XIXe siècles), à côté d'un vieux pont du Taurion (XIIe siècle), tout à côté de son embouchure ; dans cette même commune de Saint-Priest, tumulus et château de Bord (moderne).



[illegible]



Saint-Priest : Le Taurion a son embouchure (Canton d'Ambazac).
Le Taurion se mêle à la Vienne par 230 mètres d'altitude.



VUE GÉNÉRALE D'AMBAZAC.
Au pied des monts homonymes, Ambazac a son site à 400 mètres environ au-dessus des mers, sur un mince affluent de droite du Taurion.

BORNÉ au Sud-Est par le territoire de la Corrèze, le CANTON DE CHATEAUNEUF, tout au long : Châteauneuf-la-Forêt, envoie la Combade à la rive gauche de la Vienne.

Le surnom du chef-lieu du territoire, celui du village de Saint-Gilles-les-Forêts annoncent une région boisée et qui le fut plus encore : de fait la selve de Châteauneuf s'allonge sur une dizaine de kilomètres avec une demi-lieue environ de largeur moyenne.

Le sol du canton, fait uniquement de roches dures, de micaschistes, de granits, de précambrien, arrive à 731 mètres, au mont Gargan, qui est le père de la Briance, long tributaire de gauche de la Vienne ; ce mont s'élève sur la frontière de la Corrèze ; l'altitude descend à 260 mètres environ à la rencontre de la Vienne et de la Combade, flots rapides qui sont teintés de rouge. Nombre de rus se dirigent vers la Briance.

Landes, pelouses, prairies au bord des ruisseaux à la course hâtive, ainsi se déroule ce canton qui est tantôt idyllique, tantôt et le plus souvent sauvage.

En 10 communes, sur 23,094 hectares, les 11,045 habitants du premier dénombrement d'après la funeste guerre de 1870-1871 se sont augmentés de 1,734 : ils ont passé, dans les 34 années qui séparent 1872 de 1906, de 11,045 à 12.779 dont 718 résident à Châteauneuf.

Masléon, bourg de 460 habitants agglomérés, est une bastide, une ville neuve de la fin du XIIIe siècle, au-dessus d'un pont du XVe ou du XVIe siècle sur la Combade, bastide qui n'est plus qu'un gros village agricole. Chapelle de Bonneval près Sussac (XIVe siècle). « Camp de César » près Châteauneuf.



CHATEAUNEUF : LA VALLÉE DE LA COMBADE.



VUE GÉNÉRALE DE CHATEAUNEUF.



Vue générale d'Eymoutiers. — Ce chef-lieu de canton est, comme nombre d'habitants, la sixième ville de la Haute-Vienne, après Limoges, Saint-Junien, Saint-Yrieix, Saint-Léonard et Bellac.

Tout à fait le plus oriental de la Vienne, à la lisière du département de la Creuse à l'Est et du département de la Corrèze au Sud, le Canton d'Eymoutiers a pour tête suprême le culmen de l'arrondissement de Limoges en même temps que de toute la Haute-Vienne, sous forme d'un dôme de 777 mètres, au Nord de Beaumont, sur le faîte entre Vienne et Maude.

La jolie Vienne, aux infinis détours, arrivée très étroite encore, mais très alerte et très fraîche du département de la Corrèze, et la susnommée Maude, arrivée du département de la Creuse, y courent, eaux rougeâtres, dans les plus fraîches des prairies : c'est ici une Arcadie où la Vienne finit par n'être plus qu'à 265 mètres au-dessus des mers. Gneiss et micaschistes, granits et granulites, précambrien, ce pays géologiquement aussi vieux que possible, est un très beau, très agréable coin du Limousin. — Agréable en temps chaud seulement et fort apte à des villas d'été.

Sur 12 communes, trois ont longueur et largeur : celle de Nedde s'étend sur 5,286 hectares, celle de Peyrat-le-Château sur 5,325, celle du chef-lieu sur 7,030. La surface du canton se totalise par 36,967 hectares, en quoi il l'emporte sur les autres 28 cantons de la Haute-Vienne. Du recensement de 1872 à celui de 1906 son peuple a gagné 1,327 existences : il a passé de 15,229 habitants à 16,556 dont 2,157 à Eymoutiers et 877 à Peyrat-le-Château.

L'église d'Eymoutiers est un bel édifice des XIe et XVe siècles. A citer également celles d'Augne, de Peyrat-le-Château (en partie du XVe siècle), de Sainte-Anne-Saint-Priest (XIIIe et XVIe siècles). Ruines du manoir de Peyrat-le-Château, qui date du (XIIIe siècle).

Eymoutiers : L'Église, le Pont, la Vienne.

C[illegible] Vienne et par la verdure de ses campagnes, Eymoutiers est à 400 mètres à peu près au-dessus des Océans.

CONFRONTANT du Levant au département de la Creuse, le CANTON DE LAURIÈRE s'incline suivant une double pente : au Midi vers le bruyant Taurion, l'une des branches mères de la Vienne ; au Nord vers la jeune et rapide Gartempe, qui n'est pas moins vive que le Taurion, et qui s'achemine vers la Creuse, affluent de cette même Vienne. C'est un pays de roches archéennes et de granulites, une terre de bois et de prés, un rendez-vous d'étangs. Il partage avec le canton d'Ambazac le culmen des monts de Laurière, nommés aussi les monts d'Ambazac : le puy de Sauvagnac a 701 mètres, soit 521 mètres au-dessus du lieu de moindre altitude, qui se trouve dans la rainure de la Gartempe, étroitement opprimée par les rochers en aval du confluent de l'Ardour.

En 6 communes, sur 16,569 hectares, ce territoire a perdu 795 existences depuis la guerre de 1870-1871 : de 8,885 personnes en 1872, il a rétrogradé en 1906 à 8,090 dont 503 seulement se sont groupées au chef-lieu et 539 à La Jonchère.

Bersac montre une église du XIIIe siècle, moins visitée que le beau viaduc de chemin de fer de Rocherolles, sur la belle Gartempe. Eglises de Laurière de Sauvagnac près de Saint-Léger-la-Montagne, cette dernière des XIIe et XVe siècles. Ce Saint-Léger qui est en effet sur la montagne, à 630 mètres au-dessus des mers, a quelques mégalithes sur son territoire.



LAURIÈRE : LE VILLAGE ET L'ÉGLISE.

VILLE de 76,906 habitants agglomérés, sur 88,597 de population totale, LIMOGES, riveraine de la Vienne et capitale du département de la Haute-Vienne, succéda à une cité gauloise de nom inconnu. Les Romains la nommèrent *Augustoritum* ; puis elle prit et elle a gardé jusqu'à nos jours le nom de son peuple, les *Lemovices*. — Car Limoges est le détournement visible du nom des *Lemovices*.

Célèbre dans le monde entier par son industrie de la porcelaine, elle offre aux visiteurs les rues et ruelles étroites, tortueuses, de sa ville vieille, les rues amples et droites de sa ville neuve. Saint-Etienne, la cathédrale, réunit les XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles au XIXe, sous une tour de 62 mètres d'élévation. Saint-Michel-des-Lions et Saint-Pierre-du-Queyroix remontent aux XIVe, XVe, XVIe, etc., etc. Nombreuses et fort intéressantes demeures des XIIIe, XVe, XVIe, XVIIe, dont beaucoup en bois. Deux ponts anciens sur la Vienne : le pont Saint-Martial, du XIIIe siècle, et le pont Saint-Etienne, de ce même siècle, et l'un des plus intéressants que nous ait laissé le moyen âge. L'hôtel de ville, qui a sa beauté, date du XIXe. Limoges préside à quatre cantons dont l'ensemble se présente sous la forme d'une contrée archéenne et granitique bien plus froide que ne l'exigeraient une situation peu éloignée de l'équidistance entre le Pôle et l'Equateur et des altitudes comprises entre 200 mètres environ au passage de la Vienne dans le canton d'Aixe et 411 mètres au Sud du village d'Aureil. La beauté du pays, c'est la Vienne, tour à tour immobile derrière ses digues et petitement « niagaresque » à la blanche tombée de ses écluses.

Ces quatre cantons sont nommés d'après les quatre points cardinaux.

LE CANTON DE LIMOGES-NORD comprend un quartier de la ville et la commune rurale du Palais : en tout 21,910 habitants. Le Palais se nomme ainsi d'une demeure des rois mérovingiens et carolingiens qui a disparu depuis tantôt dix siècles.

LE CANTON NORD DE LIMOGES, peuplé de 37,005 habitants, est entièrement urbain.

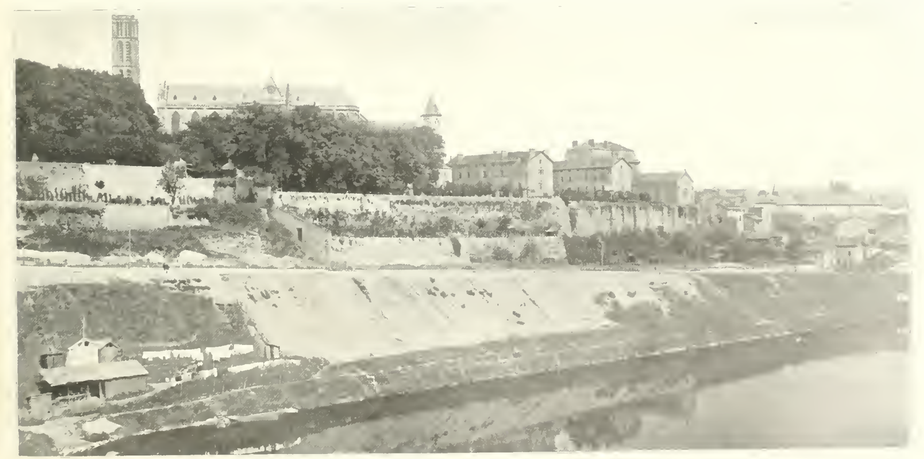
LE CANTON OUEST DE LIMOGES unit Couzeix et Isle aux rues qu'il possède à Limoges ; il compte 24,670 habitants. Couzeix y montre une église des XIe et XVe siècles et il y a des tombelles sur son territoire.

LE CANTON DE LIMOGES-SUD se compose de 8 communes, dont une urbaine, avec 19,059 habitants, dont 936 à Solignac. L'église romane de Solignac, ancienne abbatiale, est un des grands monuments du Limousin. Autres églises à Aureil (restes d'un monastère : XIe et XVe siècles), à Feytiat (XIe siècle), à Panazol (XIIe, XVe, XVIe siècles), au Vigen (à coupoles : XIIe, XVe, XIXe siècles). Donjon de Quintaine (XIVe siècle) près Panazol.

Ensemble, les quatre cantons de Limoges réunissent 26,998 hectares, peuplés de 102,644 habitants en 1906. En l'an 1872 la population n'était que de 67,631, d'où un surplus de 35,013, ou de 51 à 52 pour 100, dû tout entier à la ville et à sa banlieue.



COIFFE LIMOUSINE, DITE LE BARBICHET.



LIMOGES : LA CATHÉDRALE ET LA VIENNE.



LIMOGES : LA RUE DES BOUCHERIES.



LIMOGES : CATHÉDRALE, LE PORTAIL DU TRANSEPT.



LIMOGES : LA CHAPELLE SAINT-AURÉLIEN.



LIMOGES : LE VIEUX PONT SAINT-ÉTIENNE.
[illegible] 8 arches : il ne repose pas sur des piles romaines comme le pont Saint-Martial, mais il est encore plus intéressant que lui.



[illegible]



LIMOGES : LA PLACE JOURDAN.



VUE GÉNÉRALE DE NIEUL.

LE CANTON DE NIEUL, archéen et granitique, penche ses bois et ses prairies vers la Glane, qui est un tributaire de droite de la Vienne et une rivièrette à papeteries soutenue plus ou moins utilement en été par des déversions d'étangs ; cette Glane abaisse à 250 mètres le niveau de ses eaux, tandis que l'altitude monte au-dessus de 400 sur des contreforts méridionaux de la Montagne de Blond. La contrée est amène en été, sévère en hiver, conformément à sa nature limousine. Ce territoire a gagné 752 existences depuis 1872, sur 15,158 hectares en 6 communes : de 6,939 habitants il a passé en 1906 à 7,691 dont 349 groupés à Nieul. Tombelles à Saint-Gence, manoir ruiné à Veyrac et, près de Veyrac, débris de l'abbaye de Beuil (XIIe siècle).

SUR la ligne de partage des eaux entre la Vienne et la Briance, le CANTON DE PIERRE-BUFFIÈRE distribue ses altitudes entre 226 mètres dans le val étroit de la sombre Briance et 453 sur une cime voisine d'Eyjaux. Étant donnée la nature du pays, fait des roches du grand Massif Central, c'est-à-dire de gneiss, de schistes cristallins, de granits, l'aspect de la contrée se conforme au paysage limousin ; pâtures et prairies, bosquets, plateaux mamelonnés, gorges étroites, profondes avec rus nés des prés spongieux. 9 communes ; 20,525 hectares ; 8,631 habitants en 1872 ; en 1906 on en avait compté 520 de plus, soit 9,151, dont 840 au chef-lieu.

Ce canton possède les ruines du château de Chalusset, les plus imposantes du Limousin ; elles remontent aux temps de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. Église de Boisseuil (XIe s.), de Pierre-Buffière (XIIe, XIVe, XVe s.), près des restes d'un château (chapelle romane) et de la statue de Dupuytren ; église de Saint-Hilaire-Bonneval (XIIIe s.). Il y a un tumulus à Saint-Paul, un autre, dit du Masneuf, sur le territoire d'Eyjeaux où se voit aussi le camp romain des Ardières.



PEYRILHAC (Canton de Nieul).



SAINT-JEAN-LIGOURE : RUINES DE CHALUSSET (Canton de Pierre-Buffière).



Saint-Léonard : L'Église.
Cette église romane a été remaniée en 1484 et 1603.



Saint-Léonard : Une Rue.
En nombre de rues et ruelles, Saint-Léonard est encore médiéval.

L[illegible] du département de la Creuse, à l'Est, le Canton de Saint-Léonard n'a d'autres roches que les pierres archéennes et les granits habituels du [illegible] et spécialement du Limousin.

Dans un beau site d'aspect essentiellement limousin, entre bois, prairies, rochers, ondes pressées et bruyantes, il voit la Maude, rivière « tortuosissime », [illegible] en tout temps, noirâtre en crue, s'unir à la Vienne rougeâtre — et cette rivière reste telle jusqu'à sa rencontre avec la Loire, mais de moins en moins [illegible] aux [illegible] épurés qui sortent des roches calcaires du Poitou. Un autre et fort beau torrent, le Taurion dont l'eau très fraîche, très animée, [illegible] en rouge, court aussi dans le canton, au fond de gorges plus belles que tant d'autres bien plus célèbres.

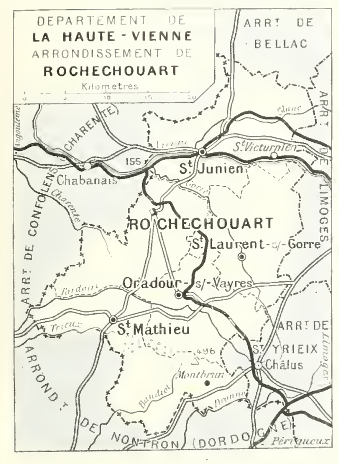
[illegible] la contrée monte de 235 mètres (au passage de la Vienne dans le canton d'Ambazac) à 584 au Midi du bourg de Sauviat, sur la tranche des [illegible] la Vienne et le Taurion.

Des [illegible] communes de ce territoire, l'une, celle du chef-lieu, s'étend sur 5,570 hectares ; le canton entier en a 25,210 avec 14,276 habitants, dont 3,312 à Saint-Léonard [illegible] fait, comme population, la troisième ville du département de la Haute-Vienne, et 753 à Sauviat. En 1872, la population n'était [illegible] de 719 personnes.

L'église de Saint-Léonard (XIe et XIIe siècles) est remarquable par son abside ; son beau clocher roman a été reconstruit. Tout près, Noblac (château en [illegible] par son nom le *Nobiliacum* que fut Saint-Léonard. Dolmens de Sauviat et du Pouyol près Eybouleuf ; tombelles à Saint-Martin-Terressus. Camp romain à [illegible] près Saint-Denis-des-Murs. Restes du couvent des Allois (XIIe siècle) près la Geneytouse. Vieux manoir de Brignac près Royères.



Saint-Léonard : Viaduc de Noblac.





VUE GÉNÉRALE D'ORADOUR-SUR-VAYRES.

Arrondissement de ROCHECHOUART.

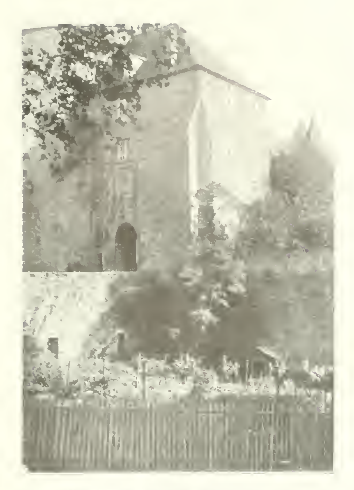
L'Arrondissement de Rochechouart, la plus menue des quatre circonscriptions sous-préfectorales de la Haute-Vienne, ne comporte que 79.845 hectares : cela ne répond pas tout à fait aux 15 centièmes du département de la Haute-Vienne. Les 5 cantons, les 30 communes qui le composent sont compris entre le département de la Charente à l'Ouest, celui de la Dordogne au Midi, les arrondissements de Saint-Yrieix et de Limoges à l'Est et celui de Bellac au Septentrion. Le sol s'y montre partout à peu près le même : il consiste en roches de la plus haute antiquité terrestre ou, comme on dit, en roches archéennes, gneiss et micaschistes, et en granits et granulites ; pas un pouce de terrains secondaires ou tertiaires ou quaternaires ne s'y montre. En conséquence l'aspect du pays ne varie guère. C'est toujours la lande et la brande, la pâture et la prairie, le bois sous forme de boqueteaux plutôt que de forêt, la prairie, les torrents et les ruisseaux raboteux avec beaucoup d'onde quand il pleut (et le ciel est ici suffisamment pluvieux), et peu d'eau, souvent même très peu quand le ciel est trop serein : c'est que la roche, étant imperméable, manque de fontaines vives. Ces eaux souvent et longtemps défaillantes vont à la Vienne, qui est forte rivière ; ou à la Charente, fleuve qui prend naissance dans l'arrondissement, ainsi que son affluent la Tardoire ; ou à la Gironde, par la Dronne, qui est un sous-affluent de la Dordogne par l'Isle. La cime suprême arrive à 496 mètres d'altitude ; elle se lève dans le canton de Saint-Mathieu. Quant au lieu de moindre surrection, c'est celui où la Vienne passe dans le département de la Charente par 155 seulement au-dessus des mers. De 48.575 résidents en 1872, cet arrondissement est arrivé à 57,386 au recensement de 1906 : c'est un bénéfice de 8,811 existences. Rochechouart, avec ses 1,928 habitants agglomérés seulement, est au delà de quatre fois inférieure à Saint-Junien, ville industrielle qui en a 8,484. Des 30 chefs-lieux de commune, 4 seulement groupent plus de 500 âmes autour de l'église et de la mairie. Dolmens et tumuli sur diverses communes de ce fragment de l'antique pays des *Lemovices*, nation gauloise dont il ne reste rien ou peu de chose. Rien non plus de romain ou très peu. Quant à l'ère médiévale, elle se signale à maintes églises dont beaucoup sont romanes ou en partie romanes ; parmi ces édifices religieux, on doit citer les églises de Saint-Junien (avec sarcophage fameux), des Salles-Lavauguyon, de Saint-Mathieu ; il y a des lanternes des morts à Oradour-sur-Glane (XIIe siècle) et à Saint-Victurnien (XIIIe siècle). Châteaux ruinés ou non, dont les plus intéressants sont ceux de Rochechouart (très vaste édifice des XIIIe, XVe, XVIe siècles), des Salles-Lavauguyon (XIVe siècle) et de Montbrun (XIIe et XVe siècles).

Dans le Canton d'Oradour-sur-Vayres, vers la fin du Massif Central dans la direction de l'Ouest, il n'y a que de l'archéen, du gneiss et du micaschiste, sur deux versants. Des torrenticules qui y naissent, les uns vont à la rive gauche de la Vienne ; la Tardoire, qui, jeune encore, tombe en petites cascades (telle celle de la Monnerie), descend vers la Charente. Étangs, bois, landes, prairies s'y mêlent, à des altitudes qui s'élèvent de 250 mètres (à la sortie de la Tardoire) jusqu'à 463 sur le faîte entre la Tardoire et la naissante Dronne, celle-ci rivière du bassin de la Gironde.

En 1872, les 5 communes du canton d'Oradour entretenaient 8.289 personnes sur 12,210 hectares : le recensement de 1906 en a constaté 946 de plus, soit 9,235 dont 499 se sont groupées au très modeste chef-lieu. Tombelles à Champsac et à Cussac ; dolmen à Oradour-sur-Vayres, bourg qui possède une église des XIIe et XVe siècles. Église des XIIe et XVe siècles et manoir du XVe à Cussac et, aux environs, restes de l'ancien couvent de Boubon.



CUSSAC. — ÉTANG DE LA MONNERIE.



Rochechouart : Entrée du Chateau.

C'est principalement au règne de Louis XII que remonte ce très vaste édifice d'aspect Renaissance.

Adossé au Couchant par le département de la Charente, le Canton de Rochechouart est le lieu natal du long, du sinueux, du charmant fleuve de la Charente qui l'abandonne sous forme de ruisseau, l'on peut presque dire : de ruisselet. Sa pente générale est vers la Vienne, le grand affluent de la Loire dont il atteint la rive gauche et qui le quitte par 155 mètres environ, ce qui est l'altitude minima du canton comme de l'arrondissement. L'altitude maxima, près de Vayres, sur l'aigueverse entre la Vienne et la Charente, est de 323 mètres. Gneiss et micaschistes sont les roches de ce pays archéen fait de bosquets, de landes et bruyères, de prairies le long de ruisseaux errants successivement vers tous les horizons, comme le veut la nature limousine. La forêt de Rochechouart s'étend sur 800 hectares.

La commune du chef-lieu déroule 5,387 hectares et les 5 communes du canton en possèdent ensemble 13,984, avec 9,268 résidents, dont 1,928 à Rochechouart qui n'est point la ville la plus importante de son arrondissement ; elle vient bien après Saint-Junien, qui réunit 8,484 habitants. La population du territoire n'était que de 8,522 individus en 1872 : elle a donc augmenté de 746 personnes en 34 années.

Rochechouart se distingue par son vaste château du XIIIe, et surtout des XVe et XVIe siècles, et par son église des XIe et XIVe avec clocher de 43 mètres ; à une demi-lieue, église de Biénac ou Biennac (XIIIe siècle). Aux Salles-Lavauguyon intéressante église romane et, non loin, ruines imposantes du manoir de Lavauguyon ou de La Vauguyon (XIVe siècle). Restes du château de Chéronnac. A Vayres, deux tombelles.



Les Salles : Ruines de Lavauguyon.

Ces ruines commandent le val étroit de la Tardoire, eau rapide entre prairies fort inclinées.



Rochechouart : l'Église et une Place.



Rochechouart : Le Chateau.



[illegible] Générale de Rochechouart.



SAINT-JUNIEN ET LA VIENNE. — A 220 mètres d'altitude, cette seconde ville du département occupe un promontoire entre la Vienne et la Glane, qui s'unissent là-même. C'est l'antique *Comodoliacum*.

BORNÉ à l'Ouest et au Nord-Ouest par le département de la Charente, le CANTON DE SAINT-JUNIEN longe les deux rives de la Vienne, rapide encore. Il consiste en roches archéennes (gneiss et micaschistes), en granits et granulites, qui sont roches froides, imperméables ayant ici pour culmen un mamelon de 328 mètres, au Nord-Ouest de Javerdat; le lieu le plus bas, sur la Vienne est à 157 mètres. Le pays abonde en sites aimables au bord de la Vienne, en pittoresques paysages le long de la Glane, qui est une rivièrette à papeteries. Etangs, prés et bois, c'est l'aspect général.

Sur 7 communes, grandes ensemble de 19.9?1 hectares, la seule commune du chef-lieu en déroule 5,782. Les industries de Saint-Junien y ont fortement accru la population, qui a passé de 14.558 personnes (recensement de 1872) à 20.146 (recensement de 1906); c'est un gain de 5,588 ou 38 à 39 pour cent. Le chef-lieu est, et de beaucoup, la première ville de l'arrondissement et la seconde du département: il ne compte pas moins de 8,484 habitants agglomérés et Saint-Victurnien en a 557.

Saint-Junien n'est pas seulement la grande ville du pays de Rochechouart, c'est aussi l'une des plus intéressantes du Limousin par ses demeures des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles et par sa fort belle église des XIe et XIIe siècles qui renferme le tombeau de saint Junien, monument unique du roman fleuri (XIIe siècle). Tombelle à Saint-Martin-de-Jussac. Eglises de Javerdat (XIIe siècle), de Saint-Martin-de-Jussac (XIIe et XVe siècles), de Saint-Victurnien (XIIe, XIIIe et XVe siècles). Lanternes des morts d'Oradour-sur-Glane (XIIe siècle) et de Saint-Victurnien (XIIIe siècle).



SAINT-JUNIEN : VIEUX PONT SUR LA GLANE



SAINT-JUNIEN. PONT SUR LA VIENNE.
Ce pont remonte au XIVe siècle ou XIIIe.



SAINT-JUNIEN. L'ÉCLUSE.
La Vienne, rivière très industrielle en Limousin, va de barrage en barrage.



[illegible] générale de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Le Canton de Saint-Laurent-sur-Gorre envoie la Gorre à la rive gauche de la Vienne. En conformité à la nature du pluvieux, mais imperméable Limousin, ladite Gorre est abondante en saison mouillée, faible et presque absente en longue saison sèche. La Vienne, avec laquelle le territoire a quelque accointance, est une rivière pittoresque, raboteuse et souvent véhémente.

La contrée est fort agréable en été avec prairies, ombrages, landes, entre des niveaux allant de 165 mètres environ dans le val de la Vienne à 400 au Nord-Est de Saint-Laurent-sur-Gorre, au flanc d'une colline dont le faîte (414 mètres) appartient au canton d'Aixe.

Gneiss, schistes cristallins, granits, voilà les pierres qui sont l'ossature du pays.

Ce territoire comprend 6 communes dispersées sur 14,795 hectares ; on y recensa 8,210 habitants en 1872 et 456 de plus en 1906, soit 8,666. Là-dessus 523 se sont concentrés au chef-lieu.

Mégalithes à Saint-Auvent ; tombelle et beau dolmen de la Pierre Levée à Saint-Laurent-sur-Gorre, bourg qui possède un manoir du xve siècle. Églises intéressantes du xiie siècle à Gorre et à Saint-Auvent, village dont le château remonte au xiie et au xve siècle.

Territoire le plus occidental de la Haute-Vienne, le Canton de Saint-Mathieu est aussi celui où l'arrondissement de Rochechouart atteint son lieu culminant, à l'altitude de 496 mètres.

Ce mamelon suprême se lève au Nord-Est de la Chapelle-Montbrandeix, sur le faîte entre la Tardoire, qui est un affluent de la Charente, et la Dronne, qui est une rivière du bassin de la Gironde.

De cette altitude suprême, la contrée, qui s'avance en promontoire entre le département de la Charente au Nord et celui de la Dordogne au Sud, s'abaisse à 130 mètres, plus ou moins, dans les gorges « tournoyantes » de la susnommée Tardoire et du Trieux, qui est l'un de ses tributaires.

Dans cette région composée de gneiss et de micaschistes, de granits et de granulites, le climat est sensiblement plus froid, à cause de l'imperméabilité des roches, que tout à côté vers l'Ouest, sur les collines jurassiques de l'Angoumois. C'est l'éternel contraste entre le « mauvais pays » et le « bon pays », entre les « terres froides » et les « terres chaudes ».

De 8,996 résidents en 1872, son peuple s'est élevé en 1906 à 10,271, soit un gain de 1,275 existences dans l'ensemble de ses 7 communes espacées sur 18,348 hectares. Saint-Mathieu n'a que 383 habitants agglomérés.

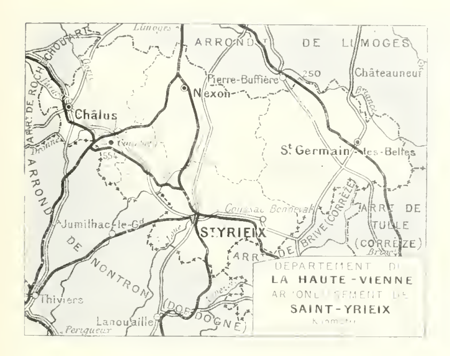
Tombelles à la Chapelle-Montbrandeix et à Saint-Mathieu. Églises de Dournazac (parties romanes), de Maisonnais (xiie siècle) et de Saint-Mathieu (xiie et xve siècles). Ruines fort remarquables du château de Montbrun non loin de Dournazac.



[illegible] Le Chateau de Montbrun (Canton de Saint-Mathieu).
[illegible] assez intact, est sur le territoire de Dournazac, village peu éloigné des [illegible] Il date du xiie siècle et surtout du xve.



[illegible] de Saint-Auvent (Canton de Saint-Laurent-sur-Gorre).



Arrondissement de SAINT-YRIEIX.

L'Arrondissement de Saint-Yrieix est compris entre le département de la Corrèze au Sud-Est et celui de la Dordogne au Sud-Ouest et entre l'arrondissement de Limoges au Nord et celui de Rochechouart à l'Ouest. Dans ces limites, ses 4 cantons et ses 28 communes occupent en tout 98,809 hectares, soit des 17 [illegible] de la Haute-Vienne. Très simple de contexture, il prolonge et termine presque le Massif Central du côté de l'Ouest : il est donc fait de roches archéennes ou [illegible] de micaschistes, de gneiss, de granits, de granulites, sans un seul sédiment géologiquement moderne. Cette nature de terrains se combine avec des altitudes qui ne sont pas inférieures à 250 mètres et montent jusqu'à 554 pour en faire une région froide, assez renfrognée en hiver, à portée des gaies, des tièdes étendues du très aimable Périgord. Beaucoup d'étangs y dorment dans la lande ; les bosquets y sont nombreux, surtout sur l'aigueverse entre la Loire par la Vienne et la Gironde par la Dronne, l'Isle et la Dordogne. C'est, on peut le dire, un notable château d'eau que ces Monts de Châlus où commencent les balbutiements de l'Isle, de la Dronne, de l'Auvézère, de la Loue, rivières (ici ruisseaux encore) que leur pente entraîne vers la Dordogne, et ceux de la Tardoire, qui est un tributaire de la Charente.

41,910 personnes y résidaient en 1872 ; le recensement de 1906 en a trouvé 50,108 ou 8,198 de plus, soit encore près d'un cinquième de bénéfice en 34 années. 3,604 habitent Saint-Yrieix (7,916 dans toute la commune), 1,281 Châlus, 1,057 Nexon, 780 Saint-Germain-les-Belles, 736 Coussac-Bonneval.

Curri Fines, devenu Courbefy, sur sa haute colline voisine des origines de la Dronne, fait songer aux Romains vainqueurs des *Lemovices*. Dolmen près de Nexon. Anciennes églises parmi lesquelles il convient de nommer celles de Saint-Yrieix, de Saint-Germain-les-Belles, de Magnac-Bourg. Ruines des vieux manoirs de Châlus, de Lastours, de la Roche-l'Abeille, de Courbefy. Château de Coussac-Bonneval (XVe siècle), bourg qui possède une lanterne des morts du XIIe siècle.

Le Canton de Chalus est une contrée de roches archéennes (gneiss, micaschistes), de granits, de granulites et, en cela, bien limousine, presque au terme occidental du grand Massif Central, à la frontière du département de la Dordogne. C'est un lieu de dispersion des eaux : il s'épanche vers la Loire par la Vienne, vers la Charente par la Tardoire, vers la Gironde par l'Isle ; il voit sourdre la Tardoire qui, loin de là, se perd sous terre et reparaît aux magnifiques fontaines de la Touvre, avec le Bandiat, absorbé lui aussi par le sol ; la Dronne, affluent de l'Isle, y naît : ici, ruisseau sombre fait de l'égout des prairies spongieuses, elle devient plus bas, dans les calcaires et les craies, une des gracieuses rivières de la France. L'altitude maxima de ce faîte est de 554 mètres près des ruines du château de Courbefy. — Et c'est là le culmen de tout l'arrondissement. — Quant au lieu de plus bas niveau, haut d'un peu plus de 300 mètres, il se trouve à l'endroit où la Tardoire quitte le canton. Étangs, prés, landes et bruyères ; bois ; forêt de Vieillecour (700 hectares), qui se prolonge en Dordogne.

Les 7 communes de ce territoire se développent sur 15,779 hectares. En 1872, après la guerre franco-allemande, elles renfermaient ensemble 8,163 habitants ; le recensement de 1906 en a constaté 1,610 de plus : soit 9,973 dont 1,281 concentrés au chef-lieu.

Courbefy, près Saint-Nicolas, rappelle les Romains par son nom hérité de l'oppidum de *Curri Fines* et le moyen âge par les débris d'un manoir du XIIIe siècle. Châlus est connu pour son donjon du XIIe siècle et surtout par les restes d'un château devant lequel mourut Richard Cœur de Lion en 1199. Comme anciennes églises, on signale celle de Bussière-Galand qui date des XIIe et XIVe siècles, celle des Cars qui est en partie du XIe ; celle de Flavignac qui remonte au XVe, celle de Texon près Flavignac (XIe siècle), celle de Pageas (XIIe et XVe). Vieux château du Mas-Nadaud près Pageas.

Chalus : Ruines du Chateau.

Dans le Canton de Nexon, gneiss, schistes cristallins, granits, le bassin de la Loire par la Vienne, au Nord, se sépare de celui de la Gironde par l'Isle, grand affluent de la Dordogne qui y prend ses sources. Le faîte de cette tranche des eaux atteint ici 488 mètres, à la cime de Lastours, qui se rattache aux Monts de Châlus ; c'est 168 mètres de plus que les 320 du val de l'Isle, au passage de la jeune rivière dans le canton de Saint-Yrieix. Nature limousine sous un climat dur en hiver, ainsi le veut surtout la froideur des roches constituantes ; nombreux étangs, ruisseaux fort amoindris par la sécheresse et d'ailleurs employés alors à l'irrigation des prés. Landes et brandes, nombreux bosquets.

21,953 hectares s'y divisent entre 8 communes peuplées ensemble de 9,929 habitants en 1872 ; le recensement de 1906 en a attribué 11,903, soit 1,974 de plus à ce canton ; là-dessus, il y en a 1,057 groupés à Nexon.

Dolmen près de la Roche-l'Abeille. Églises de Saint-Hilaire-Lastours (clocher roman), de Saint-Priest-Ligoure (XIIe et XIIIe siècles), de la Roche-l'Abeille (XIIIe siècle), de Nexon (XIIe et XVe siècles). Ruines des châteaux de Lastours (XIe et XIIIe siècles) près Lastours et de la Roche-l'Abeille (beaux débris des XIIIe et XVe siècles). Château de Nexon (XVe et XVIe siècles).



Chalus : L'Église.



Nexon : L'Église.



Saint-Germain-les-Belles : Manoir de Cursac.





Saint-Yrieix : L'Église.

Le Canton de Saint-Germain-les-Belles arrête au Midi devant le département de la Corrèze, ses 27,278 hectares, dont 5,089 pour la commune de Vicq et 5,104 pour celle de Château-Chervix. Ses 8 communes se présentent sous la forme d'un plateau de gneiss et de micaschistes où les landes tiennent encore de la place, où les étangs envoient leur déversoir : au Nord, à la Vienne par la sombre Briance ; au Sud, à l'Isle par la sombre Auvézère. Briance, Auvézère, tordues dans leurs ravines, rassemblent ici leurs premières fontaines. Sur le faîte qui les divise, une colline voisine de Château-Chervix, le puy de Barre arrive à 535 mètres au-dessus des mers ; il n'y en a que 250 environ là où la Briance abandonne le territoire.

Sur ses 273 kilomètres carrés, le dénombrement de 1872 avait signalé 11,279 personnes ; celui de 1906 en a constaté 12,968 ou 1,689 de plus : là-dessus 780 vivent à Saint-Germain-les-Belles.

On voit une belle église du xive siècle à Magnac-Bourg ; une église fortifiée du xiie à Saint-Germain-les-Belles ; un vieux manoir à Château-Chervix, commune qui possède un dolmen.



Le Chalard : La Vallée de l'Isle.

Le Canton de Saint-Yrieix confine au Sud aux deux départements de la Corrèze et de la Dordogne. De ses 5 communes, vastes en tout de 25,464 hectares, trois ont grande ampleur : Ladignac avec 5,844 hectares, Coussac-Bonneval avec 6,632 ; Saint-Yrieix en avait 12,887 avant la distraction de Glandon. Des étangs voilés de brumes avant le soleil, et parfois toute la journée, y dorment sur gneiss et micaschistes ; ils agrandissent de leurs eaux de sortie l'Isle, affluent de la Dordogne, la Loue et l'Auvézère, tributaires de l'Isle. Contrée humidement froide en hiver, tout près de la fin du grand noyau résistant de la France qu'est le Massif Central, non loin des aimables et chaudes vallées du Périgord, ce pays de la terre à porcelaine possède encore de vastes landes. Ses altitudes vont de 275 mètres, lieu du passage de l'Auvézère dans le département de la Dordogne, à 498 au Nord-Est du chef-lieu, au-dessus des premières lueurs de la Loue.

Ce canton a gagné 2,925 personnes, soit près d'un quart, entre les dénombrements de 1872 et de 1906 ; il a passé de 12,539 habitants à 15,464, dont 3,604 groupés à Saint-Yrieix et 736 à Coussac-Bonneval.

Saint-Yrieix montre une curieuse église du début de l'ogive (fin du xiie siècle), et une tour de la même époque, qui est un débris de l'enceinte murale. Le Chalard offre une église romane du xiie siècle ; Coussac-Bonneval, un beau manoir du xve siècle, une lanterne des morts du xiie, et, non loin, les ruines de ce qui fut ville de Bret.



Vue générale de Saint-Yrieix.

DEPARTEMENT DES VOSGES.

Le Département des Vosges est malheureusement devenu département frontière : il est borné à l'Est par l'Alsace-Lorraine ; par ailleurs il confine : vers le Nord, au département de Meurthe-et-Moselle ; vers le Nord-Ouest, à celui de la Meuse ; vers l'Ouest, à celui de la Haute-Marne ; vers le Midi, à celui de la Haute-Saône. Il est coupé, tout au Sud, près de Remiremont, par le 48e degré de latitude ; dans le sens contraire, à l'Ouest d'Epinal, il l'est par le 4e degré Est du méridien de Paris.

Fait de 5 arrondissements, de 29 cantons, de 530 communes, il a perdu quelque territoire en 1871 au profit de l'Allemagne et il ne lui reste plus maintenant que 586,714 hectares, soit à peu près le 91e de la France.

En tant que nature de roches, ce département fait partie de la grande et célèbre auréole du bassin géologique de Paris : d'Est en Ouest les granits, les grès du trias, les assises du jurassique ; çà et là du pléistocène et des alluvions quaternaires.

Comme altitudes, il descend des 1,366 mètres du Haut-d'Honeck, culmen des Vosges françaises, aux 250 mètres ou un peu plus du val de la Moselle, là où cette noble rivière passe dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Comme climat, l'hiver est dur dans les Vosges et un peu dans tout le département, surtout, comme de juste, sur les assises imperméables : là persiste longtemps la neige de l'hiver ; mais là aussi les mois chauds sont délicieux, dans un air balsamique, à l'ombre des sapinières et des hêtraies : car c'est un département essentiellement sylvestre.

Comme résultante du sol et du climat, le pays est bien arrosé. Ses eaux vont à trois fleuves : au Rhin par la Moselle, augmentée de la Meurthe ; à la Meuse ; au Rhône par la Saône, accrue du Coney.

L'essor de l'industrie, l'immigration des Alsaciens-Lorrains y ont porté la population de 392,988 personnes en 1872 à 429,812 en 1906 : c'est un gain de 36,824 existences. Le recensement de 1911 l'a élevée à 433,914, ou 4,102 de plus qu'en 1906 et 40,926 de supériorité sur le premier dénombrement d'après la guerre. Les naissances y dépassent les décès : 9,960 en 1909 contre 8,803 morts. Épinal y comprend 21,296 habitants (29,058 dans la commune), Saint-Dié 16,783 (22,136 dans la commune), Remiremont 8,782, Thaon-les-Vosges, 5,273, Mirecourt 5,092, Rambervillers 4,377, Raon-l'Etape 4,367, Gérardmer 3,993, Charmes 3,971, Neufchâteau 3,924, Senones 3,815, Golbey 3,361, etc., etc. Sur 530 chefs-lieux de commune, 54 groupent plus de 1,000 habitants et 109 plus de 500.

Les *Leuci* voisinaient ici avec les *Mediomatrici* au Nord, les *Sequani* au Sud. Soulosse, dans le canton de Coussey, fut peut-être leur *Solimariaca*. Avant eux des peuplades inconnues élevèrent quelques dolmens, quelques menhirs, un cromlech. Des Romains il reste les ruines de Grand, qui fut *Granum*, comme Neufchâteau fut *Neomagus*, nom celtique accommodé à la latine ; autres vestiges de la puissance romaine. Le moyen âge revit dans un grand nombre de monuments, de ruines d'édifices, sans qu'aucun soit de première grandeur ou de première beauté ; la Renaissance y compte quelques représentants et le XVIIIe siècle beaucoup. En somme si ce département est un superbe pays dans toute sa région vosgienne, ce n'est pas une contrée très glorifiée par les arts de l'homme, mais le grand nom de Domremy, patrie de Jeanne d'Arc, lui vaut un éternel honneur.

Arrondissement d'EPINAL.

L'Arrondissement d'Epinal traverse d'outre en outre le département des Vosges, de la frontière de la Meurthe-et-Moselle, au Nord, à celle de la Haute-Saône, au Midi ; à l'Est, il se heurte à l'arrondissement de Saint-Dié ; au Sud-Est à celui de Remiremont ; à l'Ouest à celui de Mirecourt. Ainsi entouré, ses 6 cantons, ses 127 communes réclament ensemble 132,863 hectares, soit les 22 à 23 centièmes du département dont c'est l'arrondissement le plus étendu.

Il n'a qu'une très petite part, tout à fait à l'Est, au granit du noyau résistant des Vosges. Dans l'ensemble, c'est un pays de grès vosgiens et de grès bigarrés avec quelques terrains pléistocènes et quaternaires, tant dans le bassin de la Moselle au Septentrion que dans celui de la Saône au Midi. Ce dernier versant porte dans le pays le nom spécial de la Vôge. Voisine de la montagne, cette région n'est pas tout à fait le mont : le plus haut de ses dômes n'a guère que 600 mètres, dans le pays de Xertigny qui fait partie de ladite Vôge et voit sourdre les premières fontaines de la Saône, longue et, plus bas, glorieuse rivière. L'endroit de moindre altitude, dans le val du Coney, tributaire de gauche de la Saône, commande les mers d'environ 250 mètres.

Climat froid, très humide dans la Vôge ; beaux torrents dans les sapinières, mais les déchets de l'industrie ne tardent pas à les corrompre et à les empoisonner. Très vastes et parfois splendides forêts ; c'est l'un des pays les plus sylvestres de France.

Les rapides progrès de l'industrie ont valu à cette circonscription une augmentation de 22,790 personnes entre 1872 et 1906, causée en partie par une forte immigration d'Alsaciens-Lorrains : de 96,640 individus l'arrondissement est monté à 119,430. Le chef-lieu compte 21,296 habitants agglomérés (sur 29,058 de population totale) ; il y en a 5,273 à Thaon-les-Vosges, 4,377 à Rambervillers, 3,361 à Golbey, 2,401 à Bruyères, 1,910 à Nomexy, 1,550 à Lepanges, 1,504 à Bains-les-Bains, etc., etc. Sur 127 chefs-lieux de commune, il en est 16 ayant plus de 1,000 urbains, une quarantaine en ayant plus de 500.

Les *Leuci*, tenanciers du pays avant la conquête romaine, n'ont pas laissé de trace de leur passage sur la haute Moselle, au pied du *Vosagus Mons*. De même rien ne reste des préhistoriques, car tel mégalithe n'est probablement qu'un hasard de position des roches.

Des Romains presque rien : des vestiges, les restes d'un pont qui a la réputation d'être gallo-romain. Quant au moyen âge, il est un peu partout, mais sans monuments hors pair : église d'Epinal ; nombre d'églises plus ou moins romanes, plus ou moins ogivales ; chapelles, commanderies, restes d'enceintes murales, maisons d'avant la Renaissance, etc., etc.

Le Canton de Bains-les-Bains se heurte, au Sud, au département de la Haute-Saône. C'est une région froide, humide, avec bois, prairies, nombreux étangs qui se versent dans le Coney, tributaire de la Saône, sinon l'une de ses branches mères.

Ladite Saône, qui est la paisible rivale du Rhône belliqueux, appartient à ce canton par sa source et ses premiers kilomètres de tours et détours. Le mont qui domine sa première fontaine, à Vioménil, le Ménarmont, à vrai dire simple colline, appartient à la chaîne, ou plutôt au plateau raviné qu'on nomme les Faucilles et qui va du Plateau de Langres à la chaîne des Vosges. Ce Ménarmont, origine d'une grande rivière, n'a que 472 mètres d'altitude ; un coteau du voisinage de Gruey-lès-Surance monte à 485, contre les 250 de moindre altitude qui marquent le passage en Haute-Saône de a rivière ou, pour mieux dire, du torrent du Coney, qu'accompagne la longue voie de navigation dite canal de l'Est.

Les roches constituantes du pays, qui sont le grès vosgien et le grès bigarré, appartiennent à l'étage inférieur du trias. Sur 14,856 hectares en 12 communes, il y avait ici 11,703 habitants lors du recensement de 1872 et il n'en restait plus que 9,672 lors du dénombrement de 1906 : d'où un décroît de 2,031 individus, dans un département, dans un arrondissement où la population augmente. Le chef-lieu groupe 1,504 personnes, Fontenoy-le-Château 1,383, Gruey-lès-Surance 1,051, la Haye 609, Harsault 571, Trémonzey, 501.

Eglises de Fontenoy-le-Château (XVe siècle) et des Voivres (XVIe siècle) : chapelles de Notre-Dame-de-la-Brosse près Bains et de Notre-Dame-du-Bois-Béni près Fontenoy : l'un et l'autre sont deux buts de pèlerinage. Ruines de châteaux à Fontenoy (qui en a tiré son surnom) et à Vioménil. Vestiges romains à Gruey-lès-Surance et aux Voivres, ruines d'un pont qui passe, à tort ou à raison pour gallo-romain.



Bains-les-Bains. L'Etablissement Thermal.
Ce chef-lieu ce canton célèbre, par son nom et son surnom, ses 12 sources thermales (28 à 48 degrés).



VUE GÉNÉRALE DE DEYCIMONT (Canton de Bruyères).
[illegible] habitants agglomérés, à l'altitude de 400 mètres environ et situé à l'entrée du val d'un ruisselet dans la vallée de la [illegible] qui remontent vers la belle forêt de Faite.



BRUYÈRES. — L'ÉGLISE.

DANS le CANTON DE BRUYÈRES, le permien s'adosse au grès vosgien, au granit du noyau résistant des Vosges. La Vologne, l'un des grands affluents de la Moselle supérieure, y roule des eaux rapides et sort du territoire par quelque 350 mètres d'altitude ; elle boit des torrents sortis de profondes forêts où dominent les sapins : telle la forêt de Faite, prolongement oriental de celle d'Épinal. Dans cette selve de 2,000 hectares, le canton atteint sa cime culminante, qui monte à 583 mètres au-dessus des mers.

Ce territoire, où 33 petites communes se disputent 22,870 hectares, a perdu 205 personnes de 1872 à 1906, ayant rétrogradé de 16,662 à 16,457. Bruyères y compte 2,401 habitants agglomérés, Lépanges 1,550, Grandvillers 1,046, Docelles 769, Chéniménil 632, Padoux 569 et Sainte-Hélène 528.

Mégalithe (ou peut-être simple rocher) sur le territoire de Chéniménil. Églises de Champ-le-Duc (XIe et XIIe siècles), de Dompierre (chœur du XIIIe siècle), de Sainte-Hélène. Chapelles de Mazicourt près Bult (XIIe et XVIe siècles), de Laval (ruines), de l'Avison près Bruyères (pèlerinage). Ruines des manoirs de Bruyères sur le mont du Château, de Château-sur-Perles près Docelles, de Faucompierre (XIIIe siècle) près Saint-Jean-du-Marché. La mairie de Bruyères est l'ancien bailliage (XVIIIe siècle).

LE CANTON DE CHATEL se déroule aux deux rives de la Moselle et se « cogne » vers le Nord au département de Meurthe-et-Moselle. Des 285 mètres environ d'altitude où cette belle rivière descend, il se hausse à 383 au-dessus de Zincourt. Comme à peu près tous les cantons de son département, il a sa forêt, la sylve de Fraise. Alluvions quaternaires dans la vallée : trias dans les collines ; îlots de roches éruptives.

Les 23 communes qui composent le canton de Châtel avaient ensemble 18,378 habitants en 1906 contre 10,620 seulement en 1872. C'est un gain de 7,758 personnes ou de 73 pour 100 qui s'explique par un énorme développement de l'industrie. Avec ses 1,289 résidents, le chef-lieu est bien inférieur à Nomexy, qui en a 1,910, et surtout à Thaon-les-Vosges, gros centre industriel qui en compte 5,273 ; il y en a 1,159 à Igney, 635 à Moriville, 627 à Girmont, 574 à Damas-aux-Bois.

Églises de Châtel (XVe siècle), de Domèvre-sur-Durbion (XVe siècle), de Frizon (chœur du XVe siècle), de Gigney (XVe et XVIIIe siècles), de Girmont (XIIe et XVe siècles), d'Hadigny (chœur du XIIe siècle), d'Igney (parties romanes). Ruines du prieuré d'Aubiey près Nomexy. Maison du XVIe siècle à Gigney. Ruines d'une commanderie à Villoncourt, village qui a des tombelles dans son voisinage. Restes de l'enceinte murale de Châtel : en somme, rien qui soit supérieurement intéressant.



VUE GÉNÉRALE DE CHATEL-SUR-MOSELLE.
Ce chef-lieu [illegible] les moins industriels de ce canton, il borde la Moselle, à 300 mètres d'altitude.



ÉPINAL : L'ÉGLISE SAINT-MAURICE.
Cet édifice n'a gardé de sa construction première (XIIe siècle) que sa tour : l'ensemble de l'église date principalement du XIIIe siècle.



EPINAL : MAISON ROMAINE.
Elle est ainsi nommée de restes de quelques colonnes romaines. Musée, bibliothèque de 30 000 volumes et 220 vieux manuscrits.

TERRITOIRE à peu près central du département des Vosges, le CANTON D'EPINAL ondule en coteaux, en monts sylvestres le plus souvent compris entre 400 et 500 mètres d'altitude, avec cime suprême à 515, au fort du Bambois ; le lieu où la Moselle abandonne le pays est à 310 mètres, plus ou moins, au-dessus des mers.

C'est une région triasique, avec alluvions quaternaires dans le val mosellan ; les assises du trias y portent de vastes bois sur les grès bigarrés la forêt d'Epinal, très vaste, longue de 23 kilomètres, ne relève pas seulement de la ville qui lui donne son nom : elle appartient également à d'autres et plus humbles communes ; celle du Ban d'Uxegney, composée de chênes, de hêtres et de sapins, occupe 1,478 hectares ; celle de Tanières comprend 532 hectares couverts aux trois quarts de hêtres. Ainsi cette contrée industrielle et militaire possède encore des retraites profondes où des villas d'été jouissent du silence et de la paix et où les estiveurs respirent les bienfaisants parfums résineux des sylves.

Sur 23,776 hectares, en 23 communes, le canton d'Epinal a doublé de population depuis 1872 : de 23,273 résidents, il est arrivé à 46,745 ou 23,472 de plus, grâce à un formidable accroissement de l'industrie aidé de la constante arrivée d'Alsaciens-Lorrains.

Il faut aller dans les districts houillers ou manufacturiers du Nord ou bien dans la banlieue de Paris pour trouver de pareilles augmentations. Le chef-lieu réunit 21,236 habitants agglomérés (la commune entière en ayant 29,058). Golbey en rassemble 3,361, Chantraine 1,352, Arches 1,159, Dogneville 731, Archettes 677, les Forges 569, Saint-Laurent 524, Darnieulles 510 : soit neuf chefs-lieux de commune ayant plus de 500 personnes réunies autour de leur hôtel de ville et de leur église.

Epinal est plus intéressant par la vivacité des eaux de sa rivière que par ses monuments du passé, par sa vieille église, par les ruines insignifiantes de l'enceinte murale et du château, sa maison de la Renaissance, sa mairie du XVIIIe siècle. Dans le reste du territoire, on remarque plus ou moins les églises de Dignonville, de Domèvre-sur-Avière (XIIe et XVIe siècles), de Girancourt, de la Croix des Templiers près de Renauvoid (en ruines). Chapelle du XIIe siècle à Saint-Laurent ; restes de l'abbaye de Chaumousey, non loin du reservoir de Bouzey dont les 7,100,000 mètres cubes, destinés aux éclusées du canal de l'Est, s'écroulèrent en 1895 sur la vallée de l'Avière : on en a reconstruit la digue.



EPINAL : LA PROMENADE ET LA MOSELLE.



VUE GÉNÉRALE D'EPINAL.
Cette ville a doublé depuis la guerre de 1870-1871 ; elle est traversée par la Moselle qui y roule en moyenne 28.500 litres par seconde.



VUE GÉNÉRALE DE RAMBERVILLERS.
A 292 mètres, cette ville, riche des houblonnières de sa campagne, a son site au bord de la Mortagne, qui serpente en une vaste plaine.



RAMBERVILLERS : LA MORTAGNE.
Cette riviérette n'est encore ici qu'un ruisseau de 400 litres par seconde en eau moyenne.

LE CANTON DE RAMBERVILLERS, arrêté au Nord par le département de Meurthe-et-Moselle, abaisse à 260 mètres environ son niveau le long de la Mortagne, notable affluent de la Meurthe : c'est justement là l'endroit le plus bas du département des Vosges. Ses collines triasiques, grès des Vosges, grès bigarrés, varient entre 400 et 700 mètres d'altitude, avec culmen de 520 dans la forêt d'Autrey qui n'est pas la seule du pays, tant s'en faut. La contrée est sylvestre à un degré rare en France ; la forêt de Rambervillers se déroule sur 5,537 hectares sous les noms de forêt de la Mairie de Rambervillers, de forêt d'Autrey, de forêt du Ban de Nossoncourt ; les sapins, les hêtres, les pins en sont les principaux éléments.

Ce territoire loge 28 communes exiguës sur 26.503 hectares. Etant surtout agricole, il a perdu 2,615 habitants entre les deux recensements de 1872 et de 1906 ; il a rétrogradé en effet de 17.560 personnes à 14.945 par trop d'émigration vers les grandes villes et les bourgs manufacturiers. Rambervillers y compte 4,[illegible]77 résidents, Domptail 679, Sainte-Barbe 553, Bru 507.

Rambervillers s'honore de son église des XIIe et XVe siècles, de ses ruines d'enceinte, de son hôtel de ville de la Renaissance, du monument qui rappelle sa défense contre les Allemands en 1870. Eglises de Ménarmont (XIIe siècle), d'Autrey (XVIe siècle), de Jeanménil (XIIIe et XVIe siècles), de Vomécourt (XVIe siècle). Vieille maison capitulaire et débris d'une commanderie à Moyemont. Ruines d'une ancienne forteresse à Xaffévillers.

LE CANTON DE XERTIGNY, que borde au Midi le département de la Haute-Saône, lève les hautes collines ou, si l'on préfère, les petits monts les plus fiers de l'arrondissement, dans la forêt d'Uriménil, comprise entre 500 et 600 mètres ; comme lieu de plus bas niveau, sa froide riviérette, le Coney, l'une des branches supérieures de la Saône, le quitte par un peu moins de 300 mètres.

Le Coney est accompagné du canal de l'Est, voie de navigation qui mène de la Meuse à la Saône. Contrée assez froide, suffisamment boisée, avec étangs et grands ou petits bois, le pays occupe le revers méridional du plateau déchiré qu'on est convenu de nommer les Monts Faucilles, mais que ses grès vosgiens, ses grès bigarrés rattachent essentiellement à la chaîne des Vosges.

[illegible] communes, 23,426 hectares, population en voie de diminution : 16,822 personnes en 1872 et 13,233 en 1906 ; autrement dit 3,589 ou plus d'un cinquième en moins. Il y a 757 habitants agglomérés seulement à Xertigny, contre 874 au Clerjus ; 707 à Uriménil, 609 à Charmois-l'Orgueilleux.

Xertigny montre sur son territoire des roches, des forêts, des cascades ; un viaduc de 38 mètres de hauteur y franchit le val du Coney. Hadol offre une église romane. Charmois une vieille maison des Templiers, Uzemain les faibles vestiges d'un pont romain sur un tributaire du Coney.



XERTIGNY : LE VIADUC.

Arrondissement de MIRECOURT

L'Arrondissement de Mirecourt traverse du Nord au Midi, d'outre en outre, tout le département des Vosges : au Septentrion c'est le département de Meurthe-et-Moselle qui l'arrête, au Sud c'est celui de la Haute-Saône ; au Levant il se heurte à l'arrondissement d'Epinal, au Couchant à celui de Neufchâteau.

6 cantons le composent, qui sont faits de 142 communes, sur 105,297 hectares : ce qui répond à peu prés aux 18 centièmes du territoire des Vosges.

Installé sur les étages du trias (grès vosgien, grès bigarré, calcaire coquiller, etc.), il touche vers l'Ouest à une autre auréole du bassin géologique de Paris, à celle du jurassique dont il possède quelques bribes entre Charmes et Vittel, sur l'étage du bas.

Étant aux deux pentes des prétendus Monts Faucilles, qui ne sont qu'un plateau raviné, il envoie ses ruisseaux, ses torrents à deux mers : à la mer du Nord par la Moselle, affluent de gauche du Rhin, et un peu par la Meuse ; à la Méditerranée par la Saône, qui a par ici non sa source, mais son cours tout à fait supérieur.

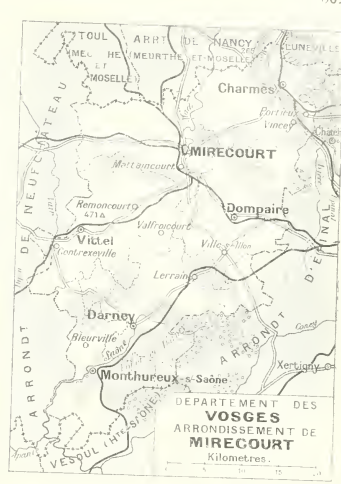
Cette jeune Saône quitte l'arrondissement par 240 mètres, plus ou moins au-dessus des mers. Le lieu le plus éminent, à 471 mètres d'altitude, accidente le pays de Vittel ; il se trouve au Nord-Est de cette cité balnéaire, sur le faite entre la Moselle et la Meuse. Bois, forêts dont la plus étendue est celle de Darney-Martinvelle ; terres fécondes et beaux labours dans le bassin du Madon, qui est la rivière centrale de l'arrondissement.

C'est une circonscription presque exclusivement agricole dont les tenanciers quittent incessamment les champs pour la ville : d'où une diminution des habitants. 66,120 personnes y vivaient en 1872 ; en 1906 il ne s'en est plus trouvé que 58,162 ; c'est 7,958 ou 12 pour 100 de moins.

Mirecourt y compte 5,092 urbains, Charmes 3,971, Vittel 1,954, Vincey 1,506, Darney 1,338, Monthureux-sur-Saône 1,098, Portieux 1,089, Dompaire 1,064. Donc, 8 de ses 142 chefs-lieux de commune groupent plus de 1,000 âmes autour de leurs édifices publics ; 15 seulement en concentrent plus de 500.

Des tumuli témoignent ici des âges écoulés ; de même les menhirs du territoire d'Escles. Vestiges gallo-romains, notamment à Claudon et à Florémont : çà et là se montrent des retranchements d'un âge indéterminé.

Quant à l'ère médiévale, on y voit nombre d'églises dont beaucoup remontent intégralement ou en partie à l'époque romane : on en citerait des dizaines, dont quelques-unes intéressantes ; chapelles, abbayes, commanderies, prieurés, presque tout cela ruiné. Vieux manoirs, dont peu d'intègres. Au total, point de ces monuments qu'on vient vénérer de loin.



Le Canton de Charmes est le dernier canton vosgien du département sur le cours de la Moselle qui l'abandonne pour la Meurthe-et-Moselle par un peu plus de 250 mètres au-dessus des mers. Ainsi limitrophe de ce dernier département, au Nord, il se développe sur trois espèces de terrains : sur l'étage supérieur du trias, sur le lias, étage inférieur du jurassique, et sur le pléistocène, avec alluvions quaternaires le long de la rivière. De climat sensiblement plus doux que l'ensemble du département des Vosges, ce territoire dépasse par quelques tertres l'altitude de 400 mètres.

Vastes bois dont le plus vaste est la forêt de Charmes ; avec toutes ses appartenances et dépendances, cette sylve couvre de 6,000 à 7,000 hectares de hêtres, de charmes, de chênes et de bois blancs.

Ce territoire loge 26 communes, des plus petites, sur 16,475 hectares seulement ; communes peuplées ensemble de 12,184 résidents en 1872 et de 13,672 en 1906 : d'où un bénéfice de 1,488 existences. Charmes a 3,971 habitants agglomérés, Vincey 1,506 et Portieux 1,089.

Charmes se signale par son église des XIIIe, XVIe et XIXe siècles, sa chapelle de Notre-Dame de Grâce (XVe siècle), sa maison des Loups (XVe siècle), son pont de la Moselle (XVIIIe siècle). Florémont offre des restes gallo-romains insignifiants. Eglises du XVe siècle à Savigny, de la fin du XVIIe à Ubexy ; ancienne chapelle à Pont-sur-Madon ; à Xugney près Rugney, chapelle du XIIe siècle et débris d'une commanderie : restes d'une autre commanderie à Vincey. Vieux manoirs de Pont-sur-Madon, de Champ-Châtel près Pont-sur-Madon (en ruines) et d'Ubexy. Maison natale de Claude le Lorrain à Chamagne.



Charmes : Le Canal et le Port.



Vue générale de Charmes : La Moselle.
Elle coule ici sous un pont de douze arches, tout près de l'endroit où elle passe en Meurthe-et-Moselle après 110 kilomètres de cours.



VUE GÉNÉRALE DE DARNEY.
Darney, bourg cantonal à 306 mètres au-dessus du niveau des mers, a pour rivière la Saône, toute jeune, à quelques lieues de son humble origine.



VUE GÉNÉRALE DE DOMPAIRE.
Dompaire a son site à l'altitude de 310 mètres environ, au bord de la Gitte.



[illegible]
[illegible] — [illegible] — [illegible]taire du Ma lon en amont de Mirecourt.

BARRÉ au Midi par le département de la Haute-Saône, le CANTON DE DARNEY se déroule sur le versant méridional des Monts Faucilles ; on nomme de la sorte un plateau raviné, déchiré, entre autres torrents, par la Saône ; celle-ci, née à quelques kilomètres seulement en amont, n'est encore qu'un ruisseau sinueux a petits replis, qui gronde et murmure sur les grès bigarrés du trias qui sont l'ossature de la contrée.

Cette future grande rivière quitte le territoire de Darney par un peu plus de 250 mètres au-dessus des Océans, tandis que les Faucilles, peu à peu amenuisées par le ruissellement s'élèvent à 400-450 mètres au-dessus des mers.

C'est-là une contrée fort boisée : la forêt de Darney-Martainvelle y ondule sur 5,282 hectares de hêtres, de charmes, de chênes, de bois blancs, de pins sylvestres, partagés entre des communes dépendant, soit du canton de Darney, soit de celui de Monthureux-sur-Saône. Vu la nature perméable du sol et sous-sol, on y voit maints gouffres d'absorption des eaux, ressurgences qui sont la tête des ruisseaux pérennes.

Ce territoire, agréablement accidenté, disperse ses 20 communes sur un espace de 18,591 hectares. Il comptait 11,287 habitants au recensement de 1872 et pas plus de 8,410 à celui de 1906 ; donc il a diminué de 2,877 ou d'un quart, perte déplorable et présage d'un triste avenir de solitude. Il y a 1,338 résidents à Darney, 610 à Lerrain.

Saint-Baslemont est le lieu le plus archéologique du canton : il y a sur son territoire l'église romane de Notre-Dame de Bonneval, ruine de prieuré ; l'église du bourg (XVe siècle) ; des débris d'un vieux château ; les ruines de l'ancien manoir des Tours Séchelles ; des retranchements antiques. Menhirs dans la commune d'Escles. Eglises d'Esley (XIe siècle), d'Attigny (romane), de Relanges (XIIe et XVIe siècles), de Darney (XVIIIe siècle). Près de Pierrefitte, ruines du château fort de Devant-les-Suisses.

LE CANTON DE DOMPAIRE a part à deux des grands bassins fluviaux de France, sur les deux versants du plateau déchiqueté par le ruissellement qu'on honore du nom de Monts Faucilles.

Il participe à celui du Rhin par la Moselle au Nord, à celui du Rhône par la naissante Saône au Midi. Vers la Moselle descend par d'infinies sinuosités le Madon, qui sort de la même colline que la Saône susnommée et finit par n'avoir plus dans le territoire que 275 mètres d'altitude. Le culmen du canton, 434 mètres au-dessus du niveau des mers, est à Harol, sur le faîte entre les deux cours d'eau.

Ce canton, fort bon territoire agricole, relève du trias, avec îlots jurassiques de l'étage du lias.

30 communes s'y partagent 21,839 hectares seulement : elles sont donc fort petites. Ensemble elles avaient 11,349 habitants au premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871 et 8,886 seulement au recensement de 1906 soit 2,463 de moins, perte inquiétante. Dompaire groupe 1,064 individus et Ville-sur-Illon 891.

Eglises de Gugney-aux-Aulx (romane), de Bouzemont (en partie du XIIe siècle), de Gelvécourt (XIIe siècle), d'Hagécourt (XIVe siècle). Ruines du manoir de la Pitroye près Ahéville et d'une commanderie près de Saint-Vallier. Château du XIIe siècle à Gelvécourt.



VUE GÉNÉRALE DE MIRECOURT.
A 279 mètres au-dessus des Océans, ce chef-lieu d'arrondissement borde les deux rives et surtout la rive gauche du Madon, principale rivière de la circonscription, au confluent du Val d'Arol ou Val d'Aro, faible ruisseau de trois à quatre lieues de longueur parti du plateau déchiré des Monts Faucilles.

ARRÊTÉ au Septentrion par le département de Meurthe-et-Moselle, le CANTON DE MIRECOURT, contrée agricole, assez généreuse, relève en partie de l'étage supérieur du trias, et encore plus de l'étage inférieur du jurassique, autrement dit du lias.

Le Madon, assez indolent tributaire de gauche de la Moselle, y serpente « à l'infini »; c'est une eau sans clarté, une rouleuse de particules du sol. Ce Madon qui va et vient pendant 23 à 25 lieues et dont les eaux ordinaires sont de 4 mètres cubes par seconde, abaisse ici à 250 mètres ou un tout petit peu plus le niveau de son val, tandis qu'à Chef-Haut, le bien nommé, sur le faîte entre le bassin de la Moselle et celui de la Meuse, l'altitude maxima du territoire arrive à 400 mètres. Le surnom de deux de ses communes, Ménil-en-Xaintois et Rouvres-en-Xaintois, rappelle aussitôt qu'on est en ces lieux dans l'ancien pays de Xaintois ou Saintois.

Bien que possédant le chef-lieu de l'arrondissement, le canton de Mirecourt a perdu 1,627 personnes, soit 11 à 12 pour 100, entre les recensements de 1872 et de 1906 : de 14,214 habitants, ce territoire où 31 communes fort exiguës ne se disputent entre elles que 16,128 hectares a « dégringolé » à 12,587 seulement. Mirecourt réunit 5,092 « urbains » et Mattaincourt 851.

Mirecourt offre aux visiteurs une église des XIIIe, XIVe et XVe siècles, une chapelle du XVe dans le cimetière, un hôtel de ville de la Renaissance, des halle du XVIIe siècle, et, non loin, l'ancien manoir de Ravenel.

En dehors de cette ville, on remarque dans le canton les églises de Frénelle-la-Petite (XIVe siècle), de Mazirot (XIVe siècle), de Ménil-en-Xaintois (XIVe et XVe siècles), d'Oelleville (XVe siècle), de Saint-Menge (XIVe siècle). Débris presque effacés de l'abbaye de Sainte-Menne près Poussay. Châteaux d'Ambacourt XVIIIe siècle), de Frenelle-la-Petite (devenu une ferme), et de Villers, ce dernier ruiné.



MIRECOURT : LE PONT.
Sujet à ne rouler que quelques centaines de litres par seconde, le Madon se contenterait d'une arche s'il n'avait de temps en temps de fortes crues.



VUE GÉNÉRALE D'AMBACOURT (Canton de Mirecourt).
Bourg de 283 habitants agglomérés, Ambacourt est traversé par le Madon, à une lieue en aval du chef-lieu de l'arrondissement, à 260 mètres d'altitude.



VUE GÉNÉRALE DE MONTHUREUX.
C'est par 250-275 mètres d'altitude que ce chef-lieu de canton commande la Saône, du haut d'un dos de terrain allongé autour duquel la rivière, [illegible] étroite, va de l'Ouest à l'Est, puis de l'Est à l'Ouest : c'est un contour de 3 kilomètres pour 250 à 300 mètres d'isthme.

DANS LE CANTON DE MONTHUREUX-SUR-SAONE court ladite Saône, voisine de ses origines. Ici elle est encore petite, mutine mais inoffensive, et capricieusement errante, avant de devenir le grand, le large, l'indolent, le presque immobile affluent du Rhône.

Elle y abaisse à 240 mètres environ le niveau de ses eaux, dans un agréable vallon de prairies ombragées de bois. Bordé du côté du Midi par le département de la Haute-Saône, le territoire a pour lieu suprême, au Nord-Est de Viviers-le-Gras, un coteau de 459 mètres d'altitude.

Ce territoire du versant méridional des Monts Faucilles relève des deux étages du trias, principalement de l'étage inférieur (grès vosgiens et grès bigarrés). Le pays a sa part des 5,282 hectares de la grande selve de Darney-Martinvelle, qu'il partage avec le canton de Darney, et il possède à lui tout seul celle de Haute-Perche près du faîte entre Saône et Meuse.

Ce canton de la Vôge — on appelle populairement ainsi les plateaux et ravins des Faucilles — comprend 12 petites communes sur 12,134 hectares peuplés de 5,093 habitants au recensement de 1906, contre 6,928 à celui de 1872; c'est un déficit de 1,835 individus ou de 26 à 27 pour 100. Il y a 1,098 résidents agglomérés au chef-lieu et 580 à Bleurville.

On signale à Claudon les restes d'une voie romaine. Églises de Martinvelle (XIe et XIIe siècles), de Godoncourt (XIIe, XIVe et XVIIIe siècles), de Monthureux (XIVe siècle); restes des prieurés de Saint-Maur près Bleurville, de Droiteval près Claudon, de Martinvelle, celui-ci du [illegible] siècle. Débris du château de Monthureux.



MONTHUREUX : LA SAONE AU MOULIN BRULÉ.
A vol d'oiseau, cette rivière n'est ici qu'à 16 kilomètres en aval de sa première source, « si petite qu'elle ne remplit pas vite une carafe ».

LE CANTON DE VITTEL a quelque renom en France, et même dans le monde, à cause de la bienfaisance, en maintes maladies, de ses eaux minérales de Vittel et de Contrexéville.

Situé au versant septentrional des monts Faucilles, dans le bassin du Vair, tributaire de droite de la Meuse, il relève de deux des étages du trias, à la bordure de l'auréole liasique du bassin de Paris, à laquelle il commence d'avoir part par quelques îlots jurassiques.

Il a son culmen à 473 mètres d'altitude, au-dessus de They-sous-Montfort, et le Petit Vair, l'une des deux branches mères du Vair, en sort par 325 mètres, plus ou moins. Quelques ruisseaux s'y dirigent vers le Madon, tributaire de gauche de la Moselle. Ce canton comprend 23 communes, qui ne font ensemble que 20,130 hectares et qui étaient peuplés de 9,514 habitants seulement au dénombrement de 1906 contre 10,158 au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 : c'est 644 résidents de moins, malgré l'appel de Vittel et de Contrexéville. 1,954 personnes sont groupées au chef-lieu, 940 à Contrexéville, 720 à Remoncourt, 569 à Valfroicourt.

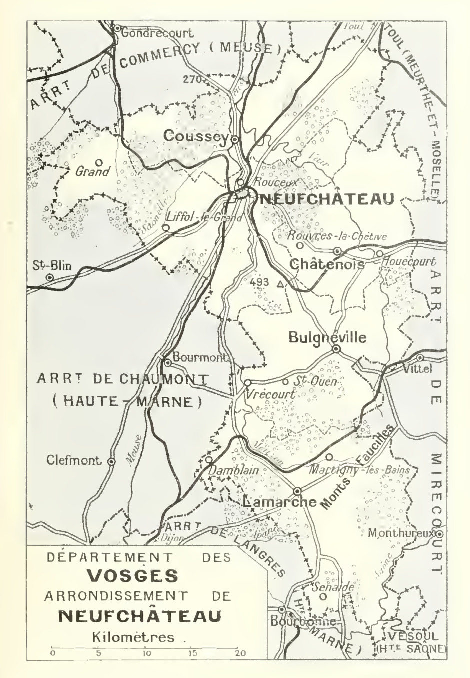
Tombelles à Dombrot-le-Sec et à Remoncourt. Vieilles églises à Contrexéville (parties du XIIe s.), à Lignéville (XIIe-XVIe s.), à Remoncourt (XIIe et XVe s.), à Offroicourt (du XVe s., en partie), à Rancourt (XVIe s.), à Vittel (ce chef-lieu en a deux, toutes deux des XVe et XVIe s., l'une avec clocher roman); restes de la chapelle de Chèvreroche près Thuilières, au voisinage d'une jolie cascatelle; chapelle de Saint-Basle près Lignéville (XIVe s.). Ruines du manoir de Montfort près la Neuveville-sous-Montfort. Château du XVIe s. au Grésil près Valleroy-le-Sec.



[illegible]
Il [illegible] eaux sont froides [illegible] on est absolument parfaite.



VITTEL : LE CASINO.
Les eaux de la célèbre Vittel sont, comme celles de Contrexéville, le produit de quatre sources et, encore à l'instar de Contrexéville, elles sont froides, sulfatées calciques.



Arrondissement de NEUFCHATEAU.

L'Arrondissement de Neufchateau, bien que relativement petit, confine à quatre départements : au Nord à ceux de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, à l'Ouest, à celui de la Haute-Marne ; au Sud, à celui de la Haute-Saône ; à l'Est, il s'arrête à l'arrondissement de Mirecourt. Ses 114,307 hectares, partagés en 5 cantons, et en 130 communes ne l'égalent pas tout à fait au cinquième du département des Vosges.

Appartenant, dans son Sud, aux deux versants du plateau fort injustement qualifié de « monts » qu'on nomme les Faucilles, il relève, mais peu, du trias, dans le pays de Lamarche ; au trias succède, en allant vers le Couchant, le lias ; et au lias, autour de Neufchâteau, le jurassique moyen. Sur ce dernier sol, les trous, fêlures, craquelures de la roche absorbent les eaux de surface et celles-ci se montrent de nouveau après un parcours souterrain : ainsi fait en amont de Neufchâteau la Meuse, humée à Bazoille et reparaissant « en double », dans sa vallée propre et dans celle du Mouzon.

Deux pentes, deux bassins : ceux de la Meuse et de la Saône ; cette dernière abandonne l'arrondissement en même temps que le territoire des Vosges par 235 mètres, ce qui est le lieu le plus bas du département ; la tête la plus haute est le Mont des Fourches, près de Lamarche : 504 mètres.

Beaucoup de bois, mais sans grande forêt ; territoire un peu sec, tout au moins sur la jurassique moyen ; prairies dans les vallées ; climat qui n'est réellement froid qu'au faîte des soi-disant Monts Faucilles.

Un seul canton y a légèrement accru sa population ; c'est, naturellement, celui du chef-lieu de la circonscription, Neufchâteau ; dans l'ensemble la diminution de la population est navrante : 56,650 résidents au recensement de 1872 et 47,936 seulement au décompte de 1906 : donc en moins 8,714 ou 15 à 16 pour 100 de perte. Le chef-lieu groupe 3,924 habitants ; il y en a 1,899 à Liffol-le-Grand, 1,337 à Rouceux, 1,235 à Lamarche, 1,017 à Martigny-les-Bains, et plus de 500 dans 15 des 130 chefs-lieux de commune de l'arrondissement.

Les *Leuci* furent les tenanciers du pays, à la frontière méridionale des *Mediomatrices*. On suppose que Soulosse, qui occupe probablement l'emplacement de *Solimariaca*, fut une de leurs villes, spécialement leur ville sainte. Leurs successeurs, les Romains ont laissé leur forte empreinte à Grand, notamment les restes d'un vaste amphithéâtre.

De l'époque du moyen âge il reste une foule d'églises (dont un grand nombre sont romanes ou ont conservé des parties romanes) ; et aussi des chapelles, prieurés, commanderie ; bref, force édifices religieux intacts, détériorés ou ruinés. De même des manoirs et des débris de manoirs se rencontrent partout. Au-dessus de tout cela planent l'immense chêne des Partisans, et mille fois plus haut, le grand nom de Domremy.

Confrontant, du Couchant, au département de la Haute-Marne, le Canton de Bulgnéville est assis sur le lias et le jurassique moyen, à l'entrée de l'auréole jurassique du bassin géologique de Paris, dans le bassin du Mouzon, qui est une des branches mères de la Meuse.

Son lieu culminant, c'est un coteau de 488 mètres d'altitude au Bois-des-Roches, au-dessus du bourg de Gendreville, juste en-dessus de son vallon le moins élevé, celui de l'Anger, tributaire droit du Mouzon : là l'on n'est qu'à 310 mètres d'altitude. Bois, pertes et renaissances de ruisseaux.

20,899 hectares pour 26 communes, c'est bien peu pour chacune d'elles. 10,379 individus habitaient ce canton au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871 ; en 1906 par un sort funeste, il n'y en avait plus que 7,732, soit 2,647 ou un quart de moins. Bulgnéville compte 800 habitants agglomérés ; il y en a 602 à Vrécourt et 820 à Saint-Ouen-lès-Parey.

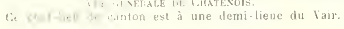
Églises de Saint-Ouen-lès-Parey (XIe et XIIe siècles), de Médonville (parties du XIIe siècle), de Sauville (XVe siècle), de Vrécourt (clocher roman) ; vieille chapelle de Sainte-Anne près d'Auzainvilliers. Ruines d'une commanderie de Templiers à Norroy-sur-Vair. Restes de manoirs à Bulgnéville, à Dombrot-sur-Vair (médiéval), à Bouzey près Dombrot (XVIIe siècle). Mais ce qu'il y a de plus beau dans le pays, c'est, près de Vacheresse, le chêne des Partisans, qui n'a pas moins de cent pieds de haut, de 40 pieds de tour à la base : on lui attribue 600 ans d'âge ; à peine moins beaux sont le chêne Henri, le chêne Charles X, et le chêne Pied Cornu ; le tout dans une forêt de 302 hectares d'étendue.



Bulgnéville : Le Bourg.
Il avoisine la forêt homonyme, à l'altitude de 342 mètres.



Bulgnéville : L'Étang.
Ses eaux se déversent dans l'Anger et finalement vont à la Meuse.

Vue générale de Chatenois.
Ce chef-lieu de canton est à une demi-lieue du Vair.



Chatenois : Les Halles.
Châtenois couronne une colline de 400 mètres d'altitude.

Le canton de Châtenois, entièrement jurassique, a deux natures de terrains : le lias, plus ou moins imperméable, et le jurassique moyen, gercé, fendillé, troué. Ce dernier boit pluies, orages, rus et les régurgite par des fontaines, grosses ou menues. C'est dans sa région étanche, sur les marnes du lias, que les 120 hectares du réservoir d'Aouze retiennent 6,900,000 mètres cubes pour le service des éclusées du tronc commun au canal de l'Est et à celui de la Marne au Rhin : ces eaux vont au loin, jusqu'au bief de partage de Void (Meuse).

Tributaires ou sous-tributaires du Vair, tous les rus du canton finissent par gagner la rive droite de la Meuse par ce Vair qui descend ici à 300 mètres d'altitude ou un peu moins ; la cime supérieure du territoire monte à 469 mètres, à la Chapelle-Saint-Jean, au-dessus de Dommartin-sur-Vraine. La forêt de Neulays ou Neufeys occupe 1,543 hectares, dont la moitié consiste en hêtres.

26 communes fort menues composent le canton de Châtenois ; elles ont ensemble 15,538 hectares où 9,931 personnes résidaient lors du recensement de 1872 ; à celui de 1906 il n'y en avait plus que 6.156, soit en moins 1,823 ; c'est un déficit d'un peu plus de 18 pour 100. Châtenois groupe 984 individus, Rouvres-la-Chétive en concentre 552 et Houécourt 536 ; tout le reste n'est que villages et hameaux disséminés.

Vieilles églises à Aroffe (XIIIe et XVIe siècles), à Balléville, à Dommartin-sur-Vraine (en partie du XIVe siècle), à Removille (XVe siècle), à Rouvres-la-Chétive (XVIe siècle), à Vicherey (XIIe et XVe siècles). Ruines des manoirs de Châtenois, bourg qui possède aussi des restes de prieuré, de Dommartin-sur-Vraine, de Viocourt. Château d'Houécourt, vaste édifice des XIVe et XVIIe siècles.

Le canton de Coussey est le plus septentrional en même temps que le plus occidental des 29 cantons des Vosges. Il se signale par des engouffrements et des réapparitions de ruisseaux. Ainsi l'Aroffe, enfouie dans les entonnoirs de Gémonville (Meurthe-et-Moselle) et d'Autreville (canton de Coussey), revient au jour en temps de grosses pluies ou de grands orages, et se réunit à la Vanne, qui est un affluent droit de la Meuse, dans le département de la Meuse. (Phénomène bien curieux mais non pas unique, c'est aussi par la grande fontaine de la Rochotte (Meurthe-et-Moselle) que les eaux engouffrées de l'Aroffe reviennent au jour pour former un tributaire de gauche de la Moselle.)

Ces accidents indiquent assez que le territoire de Coussey est fait de roches jurassiques (étage moyen). Ce canton, borné au Nord par les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, est traversé par la rivière ou, si l'on veut, le fleuve de Meuse qui l'abandonne par environ 265 mètres. Au faîte, entre Meuse et Marne (cette dernière relève du bassin de la Seine par l'Ornain, la Saulx et la Marne), le moulin de Chermizey atteint 448 mètres. De vastes bois y font dans leur ensemble et sous maints noms une assez grande forêt.

En 25 communes, 23,263 hectares entretiennent ici 6.156 personnes ; il y en avait 7,905 aussitôt après la guerre franco-allemande ; de 1872 à 1906 la perte est de 1,749 existences ou de plus d'un cinquième. 584 individus sont groupés autour de la mairie de Coussey.

Domremy-la-Pucelle est célèbre dans le monde entier par la maison natale de Jeanne d'Arc, retouchée en 1481. Eglise du XVe siècle, et à moins d'une demi-lieue autre et belle église moderne inachevée. Comme antiquité remontant plus haut que le moyen âge, il se peut que les retranchements et autres vieilles pierres de Soulosse monumentant le site de *Solimariaca* qui fut vraisemblablement la ville religieuse du peuple gaulois des *Leuci*. Eglises de Coussey (intéressant édifice des XIIe et XVIe siècles), de Frebécourt, de Greux (parties de la Renaissance), de Saint-Elophe (XIIIe et XVe siècles). Restes des manoirs de la Forte-Maison près Autigny-la-Côte, d'Avranville, de Bourlémont près Frebécourt (XIVe, XVe, XVIe siècles), de Ruppes, de Rorthey près Sionne, de Grandprey près Tranqueville. Château de Bermont près Greux, qui fut souvent visité par Jeanne d'Arc.



Vue générale de Coussey.
Ce petit bourg cantonal est sur la rive droite de la Meuse, qui vient de humer la Saonelle et qui coule à l'altitude de 272 mètres.





DOMREMY (Con de Coussey) : LA MEUSE ET LA BASILIQUE DE JEANNE D'ARC.
Domremy a son site sur la rive gauche de la Meuse.



DOMREMY : LA MAISON DE JEANNE D'ARC.
Il va de soi qu'elle est classée comme monument historique.

DANS le CANTON DE LAMARCHE, que borde au Sud et à l'Ouest le département de la Haute-Marne, la colline majeure de l'arrondissement de Neufchâteau, le Mont des Fourches, haut de 504 mètres, culmine à l'Est du chef-lieu, au-dessus du val d'un affluent du Mouzon ; c'est là un coteau parfaitement isolé, auquel cet isolement donne quelque grandeur ; il fait partie des Monts Faucilles, qui ne sont point des monts, mais seulement un plateau déchiqueté par le ruissellement entre les bassins de la Moselle, de la Meuse et du Rhône.

Le territoire de Lamarche a part à deux de ces trois bassins : il relève de celui de la Meuse par le Mouzon, son tributaire ; et de celui de la Saône par la Saône elle-même, qui quitte ici le département des Vosges pour le département de la Haute-Saône par 235 mètres, ce qui est l'endroit de moindre niveau de la circonscription et de tout le département administré par Epinal.

Il y a beaucoup de bois, dans ce pays qui fait front, au Sud-Est, au territoire de la Haute-Saône et à l'Ouest à celui de la Haute-Marne.

Comme nature du sol, on constate que l'étage supérieur du trias y voisine avec le lias, qui, lui, est l'étage inférieur du jurassique.

Les 26 communes du territoire s'étendent sur 26,725 hectares, ce qui en fait le troisième, comme grandeur, des 29 cantons des Vosges, après ceux de Neufchâteau et de Remiremont. Elles comptaient ensemble 10,647 résidents en 1906 contre 13,535 en 1872 ; c'est une perte de 2,888 existences ou de plus d'un cinquième. Lamarche a 1,235 habitants agglomérés, Martigny-les-Bains 1,017, Damblain 662, Senaide 621.

Tumuli du Pré-Potard près Tignécourt. Il se peut que le camp de Romain-aux-Bois soit un camp romain ; vestiges d'une voie romaine à Villotte.

Comme souvenirs du moyen âge, quelques églises dont les plus curieuses sont celles de Saint-Julien (XIIe et XVIe siècles) et celle de Serécourt (XIIe siècle, fortifiée au XVe) ; à citer aussi celle de Lamarche (XIIe et XIVe siècles), bourg qui montre aussi un vieux couvent, une chapelle en ruine, dite Saint-Etienne-du-Mont, des débris d'enceinte, la maison natale et la statue de Victor, duc de Bellune ; les églises de Morizécourt (XIVe siècle) et de Robécourt (en partie romane) ; celle des Thons (il y en a trois : deux du XVIe siècle, une du XVIIe, non loin des restes d'un couvent). Ruines d'une abbaye qui fut fondée au XIIe siècle à Flabemont près Tignécourt. Vieux manoirs de Châtillon-sur-Saône (en ruines), d'Harcourt près Isches, de Mont-lès-Lamarche (XVe siècle), de Robécourt, qui appartint aux chevaliers de Malte, de Rozières (en ruines), de Deuilly près Serécourt (simples débris), des Thons (XVe et XVIIIe siècles), de Tollaincourt. Pont ancien de Robécourt sur le Mouzon.



SERECOURT : VIEILLE FERME.



VUE GÉNÉRALE DE LAMARCHE.
Lamarche a son site à 365 mètres d'altitude, au pied du Mont des Fourches dont ses 504 mètres font la cime culminante du pays.



Vue générale de Neufchateau.
Son ancien nom de Neomagus répondait assez exactement à Neufchâteau.



Neufchateau : Le Confluent de la Meuse et du Mouzon.
Ces deux rivières se rencontrent au bout d'une vallée de prairies.



Neufchateau : Les Remparts et l'Église.

Borné à l'Ouest par la Haute-Marne, le Canton de Neufchateau reçoit de ce département la Meuse, encore étroite riviérette ; et cette Meuse, un moment interrompue en saison sèche, est avalée à Bazoilles par les défaillances du sol et ne reparaît qu'à trois quarts de lieue en aval, à la fois dans sa coulière propre et dans celle de son affluent le Mouzon.

Dire que l'eau s'y faufile sous terre, puis reparaît à des fontaines vives, c'est dire aussi que le pays est jurassique (étage supérieur) et en moyenne, sec ; les bois n'y manquent pas. Augmentée du Mouzon, l'une de ses deux branches mères, la Meuse quitte le territoire par 280 mètres au-dessus des mers, tandis qu'à Sartes le tertre arrive à l'altitude de 467.

Ce territoire comprend 27 communes de peu d'étendue espacées sur 27,882 hectares ; c'est le plus grand des 29 cantons des Vosges, avant ceux de Remiremont et de Lamarche.

Il avait 14,910 habitants lors du dénombrement de 1872 et 15,293 ou 383 de plus à celui de 1906. Il y a 3,924 urbains à Neufchâteau ; on en compte 1,8?? à Liffol-le-Grand, 1,337 à Rouceux, 898 à Grand.

Ce plus occidental des cantons du département des Vosges a pour lieux archéologiques principaux Neufchâteau et Grand.

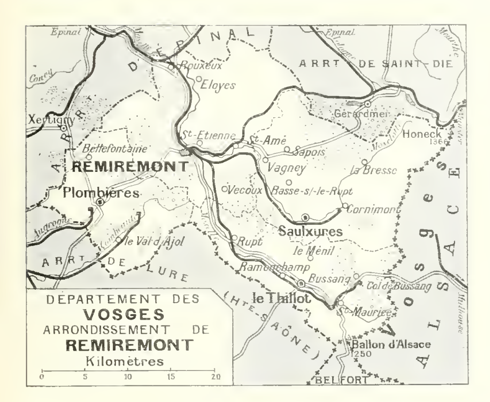
On voit à Neufchâteau, qui fut le *Neomagus* des Celtes et des Romains, deux églises médiévales, d'anciennes maisons du XIVe au XVIIIe siècle, une mairie de la Renaissance, une statue de Jeanne d'Arc, un monument aux morts de la terrible guerre de 1870-1871.

Grand fut la ville romaine de *Granum*, chez les *Leuci* : Rome y a laissé de nombreux témoignages de son passage, notamment les débris d'un amphithéâtre de 150 mètres de grand diamètre, une très belle mosaïque, des restes de thermes, etc., etc. ; voie romaine à Sartes.

Églises de Certilleux (parties du XVe siècle), de Fréville (XIe, XIIe, XVe siècles), de Jainvillotte (XVe siècle), de Landaville (clocher roman), de Lemmecourt (XVe siècle), de Pompierre (romane en partie), de Rollainville (bel édifice roman), non loin des restes de l'abbaye de l'Etanche (XVIIe siècle). Ruines d'un vieux couvent à Mureau près Pargny. Restes de château à Beaufremont (XIIIe-XVIIIe siècle) et à Couvonges près Harchéchamp.



Panorama de Neufchateau.
C'est par 267 mètres d'altitude que la Meuse reçoit ici le Mouzon, c'est-à-dire la Petite Meuse, qui n'est pas très inférieure à la grande.



Arrondissement de REMIREMONT.

L'Arrondissement de Remiremont est un pays fro[illegible] Grandes Vosges barre du côté de l'Alsace-Lorrain[illegible] il se « cogne » au département de la Haute-Saône; au [illegible] devant l'arrondissement d'Epinal, au Nord-Est devant [illegible] Divisé en 4 cantons et en 40 communes, ses 88,277 [illegible] moindre des cinq circonscriptions sous-préfectorales des [illegible] répond qu'aux 15 centièmes du département.

Appartenant à la partie de la chaine des Vosges qu'on a nommée [illegible] Vosges, c'est un pays antique par ses roches (granits, granulites, grès [illegible] grès bigarrés, etc. et froid par ses altitudes : d'environ 350 mètres au départir de la Moselle, sa maîtresse rivière, elles montent à 1,366 au Haut d'Honeck. C'est une contrée sombre par ses forêts, belle par ses torrents, riante au tournant de ses prairies, salutaire à ceux qui viennent s'y reposer du tracas des cités dans l'ineffable paix des hauteurs. Lieu d'élection pour des sanatoires, la contrée a profité de ses torrents pour installer une foule d'industries qui mettent le tracas à côté du silence.

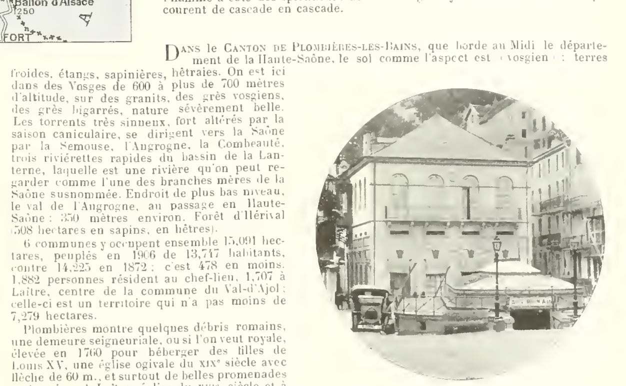
Ces industries ont accru les villes et les bourgs : de 73,722 habitants en 1872, l'arrondissement est arrivé à 86,648 en 1906 ; c'est en plus 12,926, soit 17 à 18 pour 100. Il y a 8,782 résidents à Remiremont, 2,723 à Cornimont, 2,037 au Thillot, 1,882 à Plombières, 1,870 à Eloyes, 1,725 à Saint-Étienne, 1,707 à Laître, 1,688 à la Bresse, 1,590 à Saulxures, etc. Sur 40 chefs-lieux de commune, 13 ont plus de 500 âmes et 19 plus de 500.

Menhirs près de Remiremont de Saint-Étienne, du Tholy ; débris romains à Plombières ; quelques églises et manoirs, c'est là toute l'œuvre chétive de l'homme à côté des splendeurs de la montagne sylvestre et des torrents qui courent de cascade en cascade.

Dans le Canton de Plombières-les-Bains, que borde au Midi le département de la Haute-Saône, le sol comme l'aspect est « vosgien » : terres froides, étangs, sapinières, hêtraies. On est ici dans des Vosges de 600 à plus de 700 mètres d'altitude, sur des granits, des grès vosgiens, des grès bigarrés, nature sévèrement belle. Les torrents très sinueux, fort altérés par la saison caniculaire, se dirigent vers la Saône par la Semouse, l'Augrogne, la Combeauté, trois rivièrettes rapides du bassin de la Lanterne, laquelle est une rivière qu'on peut regarder comme l'une des branches mères de la Saône susnommée. Endroit de plus bas niveau, le val de l'Augrogne, au passage en Haute-Saône : 350 mètres environ. Forêt d'Hérival (508 hectares en sapins, en hêtres).

6 communes y occupent ensemble 15,091 hectares, peuplés en 1906 de 13,747 habitants, contre 14,225 en 1872 : c'est 478 en moins. 1,882 personnes résident au chef-lieu, 1,707 à Laître, centre de la commune du Val-d'Ajol ; celle-ci est un territoire qui n'a pas moins de 7,279 hectares.

Plombières montre quelques débris romains, une demeure seigneuriale, ou si l'on veut royale, élevée en 1760 pour héberger des filles de Louis XV, une église ogivale du XIXe siècle avec flèche de 60 m., et surtout de belles promenades ombragées. A Laître, église du XVIe siècle et à deux lieues et demie, tant est vaste la commune, restes du prieuré d'Hérival (XVIIe siècle).



Plombières : L'Église.

Plombières : Établissement thermal.



Vue générale de Plombières.



VUE GÉNÉRALE DU VAL-D'AJOL (Canton de Plombières).
[illegible] auparavant Val-de-Joie c'est une suite de prairies entre forêts, une succession de hameaux, de villages ; il a pour chef-lieu Laître.



[illegible] L'ABBAYE.

DANS le CANTON DE REMIREMONT, la Moselle voit arriver la Moselotte ou Petite Moselle — point si petite, puisqu'elle double à peu de chose près le torrent-rivière qui impose son nom aux deux courants réunis.

De 350 mètres d'altitude, là où la Moselle passe dans l'arrondissement d'Epinal, à 838 dans la forêt de Fossard, ce beau, ce pittoresque lambeau des Vosges, étage les roches caractéristiques de la région vosgienne, des gneiss et des micaschistes, des granits et des granulites, des grès vosgiens, des grès bigarrés. La forêt de Fossard y comprend 1,283 hectares de hêtres, de sapins, d'épicéas, de pins. Autres bois sombres et sévères ; belles prairies tout le long de la Moselle, de la Moselotte et de la Vologne.

Deuxième en étendue des 29 cantons des Vosges, après celui de Neufchâteau, avant celui de Lamarche, ce territoire n'a pas moins de 27,282 hectares, en 16 communes que peuplaient 29,693 personnes lors du dénombrement de 1906, contre 23,196 seulement en 1872. Ce surplus de 6,497 individus ou de 28 pour cent est l'œuvre de l'industrie, et de l'industrie seulement.

8,782 habitants animent le chef-lieu (sur 10,548 de population totale) ; il y en a 1,870 à Eloyes, 1,725 à Saint-Etienne, 1,212 à Pouxeux, 1,070 à Saint-Amé, 685 à Vécoux ; ce sont là des bourgs industriels à population grandissante au bord des torrents qui leur distribuent la force motrice et qui en sont récompensés par la contamination de leurs eaux.

Remiremont, qui a sur son territoire les deux menhirs de Pierre-Fitte, offre une église du XIIIe siècle (en majeure partie) et des maisons, des édifices publics du XVIIe et du XVIIIe.

En dehors de cette capitale de l'arrondissement et du canton, Saint-Etienne montre également des mégalithes ; le Tholy dresse sa pierre du Chaud-Costel. C'est à peu près tout ce que possède d'antiquités ce pays couvert de jeunes manufactures ; mais la nature y prodigue ses miracles, roches superbes, blocs erratiques, torrents, cascades, retraites dans les bois, vastes panoramas.



VUE GÉNÉRALE DE REMIREMONT.
[illegible] 400 mètres d'altitude, entre monts et forêts, sur la Moselle augmentée de la Moselotte.



Vue générale de Cornimont (Canton de Saulxures).
Cornimont borde la Moselotte à 500 mètres environ d'altitude.



Cornimont : La Moselotte (Canton de Saulxures).
Des galets, des eaux violentes, des biefs d'usine, c'est la Moselotte.



Remiremont : L'Église.

Le Canton de Saulxures-sur-Moselotte atteint l'altitude de 1,209 mètres au Grand Ventron, mont de la dorsale des Vosges qui se lève entre le bassin de la Moselle à l'Ouest et celui du Rhin à l'Est, sur la frontière entre le département des Vosges et l'Alsace-Lorraine.

Ce territoire répond au bassin de la branche de la Moselle qui se nomme diminutivement la Moselotte, encore qu'elle soit à peu près égale à la rivière qui lui dérobe son nom. L'une et l'autre ont à peu près même, longueur de huit à dix lieues, même étendue de bassin, même portée moyenne de 3 à 4 mètres cubes par seconde.

Cette Moselote quitte le territoire par un peu plus de 400 mètres au-dessus des mers. Autrefois libre dans la nature libre, entre les prés, à l'ombre des forêts, elle est maintenant asservie à l'industrie.

Partout des sapins, des hêtres sur la montagne, de beaux sites, des solitudes mystérieuses : c'est qu'on est ici dans les Hautes Vosges, sur le granit, sur le grès vosgien et sur quelques roches plus jeunes, bien que très vieilles encore.

Le canton de Saulxures-sur-Moselotte comprend 10 communes espacées sur 26,068 hectares ; il possédait 20,278 habitants au dénombrement de 1872 et 22,829 en 1906, soit 2,551 de plus ; ce qu'il doit aux développements de l'industrie. Il n'y a que 1,590 résidents au chef-lieu, contre 1,688 à la Bresse et 2,723 à Cornimont ; on en compte 845 à Vagney et 512 à Basse-sur-le-Rupt.

Le beau château moderne de Saulxures est à peu près le seul monument de ce canton ; mais les bois, les rochers, les cascatelles en font un très beau pays, un séjour délicieux en été.



Saint-Amé : Saut de la Cuve (Con de Remiremont).



Saulxures et la Moselotte.
Au bas de monts de 800, 900, 1,000 mètres, ce chef-lieu de canton a son site sur la Moselotte, à 416 mètres d'altitude.



VUE GÉNÉRALE DU THILLOT.
Ce bourg cantonal occupe les rives de la bruyante Moselle tout à fait supérieure ; son altitude approche fort de 500 mètres.



BALLON D'ALSACE : CHALET VOSGIEN.
Les Vosges comme la Suisse sont pourvues un peu partout de chalets, gracieuses demeures en bois, à l'orée des sapinières.



BALLON D'ALSACE : SOMMET DU BALLON ET FRONTIÈRE.

ADOSSÉ à des Vosges qui le séparent, à l'Est, de l'Alsace-Lorraine et au Midi, du département de la Haute-Saône, le CANTON DU THILLOT reconnaît pour tête suprême le Ballon d'Alsace (1,250 mètres), borne entre cette Alsace-Lorraine, cette Haute-Saône et le territoire de Belfort, reste infortuné de notre département du Haut-Rhin. De ce faite à l'endroit où la Moselotte sort du territoire, on descend de quelque 850 mètres, ladite Moselotte, l'une des deux branches mères de la Moselle, abandonnant le canton par très peu plus de 400. Ce coin des Vosges est le lieu de départ de la Moselle, faite de jolis torrents de la sapinière et qui, jadis indépendante, exubérante entre des prairies délicieuses, est devenue l'esclave des industriels.

Ce pays est fait de très vastes bois où soit le sapin, soit le hêtre, sont rois, en des paysages d'une beauté sombre ou d'une grâce idyllique.

Le sol y est constitué par des granits et par d'autres roches ignées, par des grès vosgiens, par des terrains houillers ; sans aucunes roches qu'on puisse qualifier géologiquement de modernes.

Ce plus méridional des cantons du département des Vosges déroule 19,836 hectares, sur 8 communes, avec une population accrue par l'industrie : 16,023 résidents en 1872 et 20,379 en 1906, soit 4,356 ou 27 pour 100 de plus, soit encore plus d'un quart. Là dessus 2,037 vivent au Thillot, 1,365 à Bussang, 1,224 à Ramonchamp, 927 à Rupt sur-Moselle, 819 au Ménil, 740 à Saint-Maurice-sur-Moselle.

Rien d'intéressant comme témoignages du passé ; quelques églises modernes ; quelques châteaux et villas sans ancienneté ; nature sauvage, superbe ; ombre des forêts et retentissement des torrents.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-MAURICE ET LA VALLÉE DE LA MOSELLE.
Ce bourg est tout au haut de la vallée de la Moselle à 556 mètres au-dessus des mers, au pied des Ballons d'Alsace et de Servance.

Arrondissement de SAINT-DIÉ.

L'Arrondissement de Saint-Dié, dans le Nord-Est du département, s'achève, à l'Est, devant l'Alsace-Lorraine, là où il se prolongeait antan par les cantons de Saâles et de Schirmeck, devenus part intégrante du « pays d'Empire ». Au Nord-Ouest, il a le département de Meurthe-et-Moselle; à l'Ouest, l'arrondissement d'Epinal; au Sud, celui de Remiremont. Ses 8 cantons, ses 91 communes se dispersent sur 103,100 hectares, ce qui revient aux 17 ou 18 centièmes du territoire des Vosges.

Etant vosgien, et, par surcroît des Hautes Vosges, il a pour solide assise des granits, des schistes houillers, du permien, des grès vosgiens et des grès bigarrés. C'est donc un pays soit d'extrême, soit de moyenne antiquité.

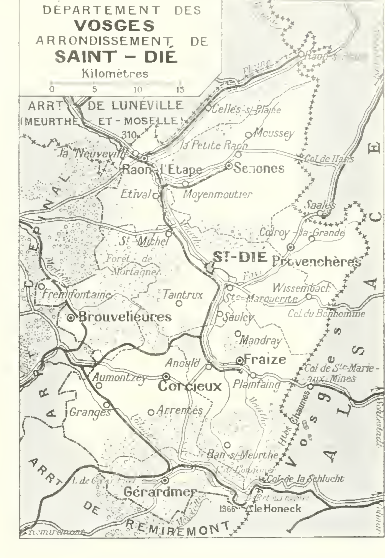
Ces vieilles pierres imperméables sont couvertes de sapinières, de hêtraies qui retentissent du bruit des torrents; car si les grandes fontaines y sont rares, vu la nature imperméable des roches, l'altitude des monts, les neiges de l'hiver, les pluies drues y entretiennent de beaux et rapides courants, des irrigateurs de prairies, des animateurs d'usines qui souillent maléfiquement leurs eaux.

La plupart de ces torrents forment la Meurthe, qui est un très notable affluent de la Moselle et presque une seconde branche mère de cet affluent du Rhin; les autres vont à la Mortagne, tributaire de la Meurthe, ou à la Vologne, affluent de la Moselle.

Cet arrondissement dresse le culmen du département, voire de toutes les Vosges françaises. Ce géant, le Haut d'Honeck, monte à 1,366 mètres; la Meurthe en sort par 280 : ce sont là les deux altitudes extrêmes en plus et en moins.

99,846 résidents en 1872 et 117,636 en 1906, c'est en plus 17,790 existences ou près de 18 pour 100, gain dû beaucoup moins à la culture des champs qu'au développement de l'industrie aidé de l'arrivée de nombreuses familles d'Alsace-Lorraine. Saint-Dié compte 16,783 habitants agglomérés, Raon-sur-Plaine 4,367, Gérardmer 3,993, Senones 3,815, Moyenmoutier 2,573, Granges 2,552, etc. Sur les 91 communes de l'arrondissement, 12 réunissent au chef-lieu plus de 1,000 âmes, et 20 plus de 500.

Le pays appartint aux *Leuci*, à la frontière des *Mediomatrici*. Sauf un cromlech et autres mégalithes, les temps antérieurs à la conquête romaine sont muets; les vestiges gallo-romains sont rares ou absents. Le moyen âge est représenté par des églises dont un certain nombre montrent des lambeaux romans, mais dont la plupart unissent les divers styles (beaucoup sont du XVIIIe siècle ou modernes). Célèbres abbayes de Senones et de Moyenmoutier, reconstruites au XVIIIe siècle; quelques maisons médiévales ou de la Renaissance; ruines de châteaux. En somme peu de monuments de l'homme égarés dans les splendeurs et les intimités de la nature.



Dans le Canton de Brouvelieures, sur les grès des Vosges, les grès bigarrés, le permien, de grands bois, de grandes pâtures ondulent sur des Vosges peu élevées (600 à 700 mètres ou un peu plus), dans le haut de la Mortagne. Cet affluent de gauche de la Meurthe y abaisse le niveau de son val à 300 mètres, plus ou moins. La selve de Mortagne s'y déroule sur 898 hectares de sapins, de hêtres; avec ses annexes, telle que la sylve de Bois-Chaume, elle forme une grande forêt digne des Vosges ombragées.

10 communes y possèdent ensemble 6,647 hectares où le recensement de 1906 n'a trouvé que 3,626 personnes, au lieu des 4,508 de 1872; c'est 882 ou tout près d'un cinquième en moins; il n'y a que 428 habitants agglomérés à Brouvelieures, contre 447 à Frémifontaine.

A peine si l'on signale, dans ce canton peu archéologique, un clocher roman à Domfaing et les restes d'une commanderie de Templiers à Brouvelieures.



Rocher du Contimpierre (Canton de Brouvelieures).

Le Canton de Corcieux est de la Vosge moyenne et de la haute Vosge : il s'élève jusqu'à plus de 1,000 mètres et gravit au Sud-Sud-Est de Gerbépal un ballon de 1,090 mètres dont il ne possède pas la cime; ce ballon, c'est le Planeau-Forêt qui culmine dans le canton de Fraize. Ses eaux vont à la Vologne, notable affluent de droite de la Moselle; un des tributaires de cette Vologne, le Neuné, descend à l'altitude de 480 mètres à peu près. Beaucoup de forêts dont les sapins et les hêtres sont dignes des Vosges, comme le sont aussi les prairies arrosées par ses torrents.

Sur 15,382 hectares auxquels participent 13 communes, ce territoire entretenait 11,489 habitants en 1906, soit 9 de plus que les 11,480 du recensement de 1872; c'est là l'idéal d'une population stationnaire. Corcieux n'a que 699 résidents contre les 2,552 de Granges, bourg industriel; il y en a 541 à Aumontzey.

Ce beau pays de sylves profondes, de rochers moussus, d'eaux véhémentes et téméraires, n'offre guère en fait de monuments qu'une maison du XVe siècle à Granges et un ancien château à Gerbépal



Vue générale de Brouvelieures.



Vue générale de Corcieux.



VUE GÉNÉRALE DE FRAIZE.
Fraize est à 490 mètres au dessus du niveau des mers, au bord de la Grande Meurthe ou Meurthe du Valtin, branche mère de la Meurthe.

Borné à l'Est par l'Alsace-Lorraine, le CANTON DE FRAIZE possède les sources de la Meurthe et la célèbre Schlucht, col ouvert à 1,150 mètres d'altitude entre le bassin du Rhin et le sous-bassin de la Moselle. Il atteint 150 mètres d'altitude de plus que cette Schlucht dans les Hautes Chaumes, ainsi qu'on nomme de vagues, de froids plateaux de pâture. Ainsi campé sur les Vosges supérieures, parmi les sapinières et autres forêts, avec torrents bondissant dans les prairies des vallons, il a toutes les beautés, tous les charmes, toutes les austérités de ce superbe massif, fait ici de roches anciennes, de gneiss, de schistes micacés, de granits. A son endroit le plus bas, dans le val de la Meurthe, son altitude est encore de 400 mètres environ.

Les 17,060 habitants du recensement de 1872 se sont augmentés de 2,295 unités dans les 34 années séparant 1872 de 1906 : cette année-là le recensement y a constaté la présence de 19,355 individus dispersés ou concentrés sur 18,753 hectares, que se partagent 10 communes. On compte, ou plutôt en 1906 on comptait, [illegible],558 résidents à Fraize, 1,313 à Plainfaing, 680 à Anould.

Absence complète de monuments dans cette région où ne se comptent pas les magnificences naturelles.



VUE GÉNÉRALE DE PLAINFAING.
Ce bourg a son site à quelque 500 mètres d'altitude, entre monts de 1,000, voire de 1,100 mètres, dans le val de la Grande Meurthe.



PANORAMA D'ANOULD.
Anould commande, à 475 mètres d'altitude, les [illegible] Meurthe du Valtin et la Meurthe de Clefcy s'unissent pour former la rivière de la Meurthe.



GÉRARDMER : LE LAC.
Son altitude est de 660 mètres, sa longueur de 2,300, sa largeur de 800 à 900, sa profondeur moyenne de 13, son fond le plus creux de 36.

DANS le granitique CANTON DE GÉRARDMER, à la frontière de l'Alsace-Lorraine, les Vosges françaises lèvent leur dôme culminant, le Haut d'Honeck (1,366 mètres), et le lieu le plus humble du territoire, à la sortie de la Vologne, est encore à 600 mètres d'altitude, plus ou moins.

Ce territoire possède le plus grand de nos lacs vosgiens et même de tous les lacs des Vosges, celui de Gérardmer (122 hectares), formé derrière une antique moraine ; là se balance la forêt de Gérardmer, qui n'a pas moins de 4,749 hectares de sapins, de hêtres et d'épicéas ; là tombent à flots éperdus les cascatelles ; là des villas d'été reçoivent un nombre toujours grandissant d'estiveurs, tant les vigoureux que ceux dont l'air d'en haut ressuscite la vigueur.

Il ne comprend que 2 communes : Gérardmer (8,649 hectares) et Liézey : en tout 9,774 hectares avec 10,547 résidents au dénombrement de 1906, contre 7,067 au recensement d'après la guerre de 1870-1871. C'est là un bénéfice de 3,480 personnes, ou de près de 50 pour 100, dû principalement à la villégiature.

L'église de Gérardmer (XVe-XVIIIe siècles) est le seul monument du canton.

LE CANTON DE PROVENCHÈRES-SUR-FAVE, qu'arrête à l'Est et au Nord la frontière d'Alsace-Lorraine, remonte la dite Fave, tributaire de la Meurthe, jusqu'au col de Saâles, sur l'autre versant duquel le département des Vosges a été amputé d'une vingtaine de milliers d'hectares, par la néfaste guerre de 1870-1871.

Ce col de Saâles n'est qu'à 555 mètres, mais les Vosges qui l'encastrent s'élèvent à 800-1,000 mètres, tandis que la vallée de la Fave s'abaisse à 400 environ. Gneiss et micaschistes, granits, roches permiennes ; forêts profondes, prairies superbes, torrents cascadeurs : toute la belle nature des Vosges.

C'est le plus oriental des 29 cantons du département des Vosges, en même temps que le plus petit : rien que 4,339 en 7 communes fort menues. Il n'existait pas en 1872. 557 habitants sont concentrés au chef-lieu, 696 à Colroy-la-Grande.

La nature y est tout ; les arts de l'homme, rien.



PROVENCHÈRES : LE MONT CLIMONT.



LE LAC DE LONGEMER.
75 hectares, à 745 mètres d'altitude ; 35 mètres de profondeur maxima.



LE LAC DE RETOURNEMER.
A 780 mètres d'altitude : étendue, 8 hectares ; profondeur, 10 mètres.



Vue générale de Raon-l'Étape et la Meurthe.

A la frontière d'Alsace-Lorraine, le Canton de Raon-l'Etape est séparé du département de Meurthe-et-Moselle par les eaux rapides de la Plaine : celle-ci, torrent vif, est un des tributaires de droite de la Meurthe.

Installé sur les grès vosgiens, les grès bigarrés et le permien, ce territoire est à la descente des Vosges, à des altitudes comprises entre 900 mètres à peu près et 280 dans le val de la Meurthe en aval du confluent de la Plaine, à la sortie du département. C'est là le lieu le moins élevé de tout l'arrondissement.

Des forêts où le sapin l'emporte grandement sur le hêtre ombragent les cimes et les versants quand ce n'est pas la prairie qui les tapisse. La forêt de Celles s'étend sur 1,170 hectares et celle des Bois-Sauvages sur 2,150.

C'est le canton des Vosges le plus avancé vers le Nord. Il ne comprend que 6,910 hectares, en 10 communes peuplées ensemble de 15,169 habitants, soit 3,004 de plus que les 12,165 de 1872 ; cela grâce au développement de l'industrie. A noter que 15,169 personnes sur 6,910 hectares, cela répond à 233 individus par kilomètre carré, plus de trois fois les 73 qui sont la moyenne de la France. 4,367 résidents au chef-lieu, 2,546 à Neuveville-lès-Raon (qui n'est qu'un faubourg de Raon-l'Etape), 1,599 à Celles-sur-Plaine, 758 à Etival.

Les seules curiosités à nommer dans la contrée, toutes grandeurs et beautés de la nature mises à part, sont à Etival, une église romane, ogivale et du XVIIIe siècle, qui est le débris d'une abbaye ; le camp, sinon l'oppidum du haut de la Pierre d'Appel (614 mètres) et, à Raon-l'Etape, des ruines d'enceinte et les restes du manoir de Beauregard.

Le Canton de Saint-Dié appartient aux roches permiennes accolées aux roches archéennes et au grès vosgien. Son maître sommet, la montagne d'Ormont (880 mètres) est un bloc sylvestre avec 1,500 hectares de sapins et autres résineux ; les autres Vosges du canton, également boisées, sont de taille plus exiguë. Les torrents et les torrenticules s'y démènent le plus souvent à l'ombre des bois, ici entre les rocs, là dans les prés irrigués, en route pour la Meurthe, une rivière qui abandonne le canton par à peu près 310 mètres au-dessus des mers.

De par une active industrie et de par l'immigration alsacienne-lorraine, le canton, fait de 21 communes sur 23,082 hectares, a gagné 8,083 personnes ou plus de 30 pour 100 de 1872 à 1906 ; il a passé de 26,611 habitants à 34,694, dont 16,783 agglomérés à Saint-Dié (la commune en a 22,136), 656 à Saulcy-sur-Meurthe, 782 à Saint-Michel-sur-Meurthe et 515 à Sainte-Marguerite.

Saint-Dié a pour curiosités sa cathédrale, qui réunit à peu près tous les styles du moyen âge, son église Notre-Dame de Galilée (XIe et XIIe siècles), sa maison des Chanoines (Renaissance), son hôtel de ville (XVIIIe siècle), sa statue de Jules Ferry, sa place Stanislas. Cromlech et autres mégalithes à Taintrux. Eglises de Wisembach (tour romane), de Sainte-Marguerite (clocher du XIIIe siècle), de Rémomeix (XIIIe siècle), de Saint-Michel-sur-Meurthe (XVIIIe siècle) ; chapelle Sainte-Claire à Frapelle (XIVe siècle). Ruines du château ducal de Taintrux, de ceux de Spitzemberg près Frapelle et de Saulcy-sur-Meurthe.



Saint-Dié. La Place Stan[illegible]
On y remarque la fontaine Stanislas, qui [illegible]



Saint-Dié : Le Cloitre de la Cathédrale.
Il est compris entre la cathédrale et Notre-Dame de Galilée.



SAINT-DIÉ : LE PONT.
La Meurthe, grossie de la Fave, est déjà officiellement flottable.



SAINT-DIÉ : LA CATHÉDRALE.
Primitivement romane, remaniée à l'époque romane et plus tard.

A LA lisière occidentale de l'Alsace-Lorraine, le CANTON DE SENONES descend du haut des Vosges, le long du Rabodeau, qui est un assez notable tributaire de droite de la Meurthe. Cette Meurthe, il la suit un moment, jusqu'à l'altitude d'environ 300 mètres, soit à 600 mètres en dessous des dômes culminants de sa montagne qui atteignent et même dépassent un peu 900 mètres. Des granits, des schistes houillers, des grès vosgiens, des grès bigarrés, des assises permiennes, ce sont là ses roches couvertes de bois, notamment de sapins, et sonores des cascatelles de leurs torrents. Belles prairies, nature vosgienne, ce qui veut dire simple, austère et noble nature.

Le canton de Senones a crû en population, comme la plupart de ceux de la région plus spécialement vosgienne de l'arrondissement. Sur ses 16,756 hectares, en 18 communes, il a gagné 3,582 résidents entre les dénombrements de 1872 et de 1906 ; car il a passé de 14,835 habitants à 18,417 dont 3,815 sont groupés à Senones, 2,573 à Moyenmoutier, 1,450 à la Petite-Raon et 1,372 à Moussey.

Parmi les monuments intacts ou non, plus ou moins dignes d'une courte visite, on peut citer les restes de l'abbaye de Senones avec le tombeau de Dom Calmet (statue due à Falguière) et de l'abbaye de Moyenmoutier : ce qui reste de l'une et de l'autre est surtout du XVIIIe siècle, ainsi que le château des Princes de Salm à Senones.

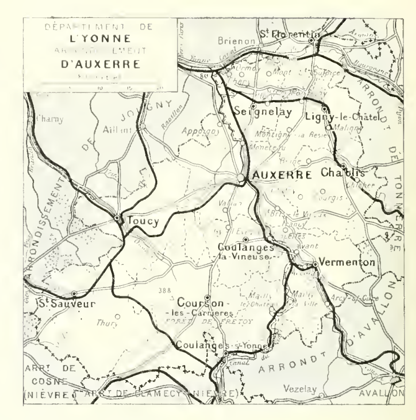


VUE GÉNÉRALE DE BAN-DE-SAPT (Canton de Senones).



VUE GÉNÉRALE DE SENONES.
Senones s'est développé sur les rives du Rabodeau, à 350 mètres au-dessus des mers, entre de jolies montagnes soit prairiales, soit forestières.

DEPARTEMENT DE L'YONNE.



Le Département de l'Yonne est coupé dans sa partie septentrionale par le 48e degré de latitude Nord, et près de Sens, de Joigny, par le 1er méridien Est de Paris. Il est compris entre le département de la Nièvre au Midi, ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube à l'Est, celui de Seine-et-Marne au Nord et au Nord-Ouest, celui du Loiret à l'Ouest. Ses 5 arrondissements, ses 37 cantons, ses 486 communes se développent sur 716,468 hectares, ce qui répond à un peu plus du 74e de la France.

Il a part à quatre des auréoles du bassin géologique de Paris : aux roches, soit archéennes, soit très anciennes (dans le Morvan, tout au Sud-Est); aux trois étages du jurassique, aux deux étages du crétacé ; au tertiaire, soit éocène, soit miocène, soit pléistocène. Ces terrains se suivent suivant la pente du sol, les roches les plus vieilles sont au plus haut du pays, là où le département culmine à 609 mètres, près de Quarré-les-Tombes ; le lieu le plus bas, à l'entrée de l'Yonne dans le département de Seine-et-Marne, domine les océans de seulement 55 mètres. Il va sans dire que les grandes vallées déroulent des alluvions quaternaires.

Comme régions naturelles, il y a : le gneissique, micaschisteux, granitique Morvan ; la Terre Plaine, liasique, au Nord du Morvan ; l'Auxerrois ou Pays du vin, contrée jurassique sur Yonne, Serein, Armançon ; la Puisaye, région crétacée, sur le Loing ; le Gâtinais tertiaire, de l'Yonne au Loing ; le pays d'Othe, sur la craie, au Nord de Joigny ; enfin, tout au Septentrion, à la marche de la Champagne une région de craie champenoise. Toutes les eaux vont à la rive gauche de la Seine par l'Yonne et par le Loing, sauf quelques pauvres rus entraînés en Puisaye vers la rive droite de la Loire. L'Yonne est un des départements de France qui se vident le plus assidûment, soit par l'excédent des décès, soit par l'émigration, surtout vers Paris. De 1872 à 1906 il a perdu 48,409 personnes, ou 13 à 14 pour 100; il a en effet décrû de 363,608 individus à 315,199. Le recensement de 1911 a déplorablement augmenté cette « détérioration ». L'Yonne n'a plus que 303,889 résidents et la perte sur 1872 est de 59,718 existences, soit de 16 à 17 centièmes. Les naissances y ont été seulement de 4,543 contre 6,167 décès en 1909. 16,971 habitants à Auxerre, 13,701 à Sens, 5,197 à Avallon, 4,888 à Joigny, 3,974 à Tonnerre, 3,572 à Villeneuve-sur-Yonne, etc., etc. Sur 486 chefs-lieux de commune, 28 ont plus de 1,000 âmes et 85 plus de 500.

Le peuple gaulois qui détint ce pays fut celui des *Senones*; ils y eurent pour capitale *Agedincum*, devenu Sens et pour ville notable *Autissiodurum*, notre Auxerre, sans compter *Joviniacum* (Joigny ?) *Olonnacus* (Vault-de-Lugny), *Mesalla* (Meseuil); les *Eduens* dominaient dans la contrée avallonnaise. Menhirs et dolmens, mais peu, quelques ruines romaines, surtout à Saint-Moré. Églises « sans nombre » ayant ou leur grand ou leur petit intérêt, soit historique, soit esthétique avant tout celles de Sens, d'Auxerre, de Vézelay. Quelques bourgs ont conservé l'aspect médiéval, Montréal plus que tout autre, et certains quartiers de certaines villes rappellent encore le passé. Beaucoup de ruines de manoirs. Châteaux de Chastellux, d'Ancy-le-Franc, de Tanlay, de Saint-Fargeau, et tant d'autres : les uns, soit vastes, soit beaux, du moyen âge, les autres de la Renaissance, d'autres encore plus ou moins modernes. Vieux ponts, restes d'enceintes murales. Au total, contrée fort archéologique, parce que fort historique.

Arrondissement d'AUXERRE.

L'Arrondissement d'Auxerre reçoit du département de la Nièvre la rivière de l'Yonne, doublée du canal du Nivernais, qui fait communiquer la Seine avec la Loire. Ayant au Midi ce département, il confine vers le Sud-Est à l'arrondissement d'Avallon, vers l'Est à celui de Tonnerre, au Nord et au Nord-Ouest à celui de Joigny. Ses 12 cantons, ses 132 communes occupent 194,828 hectares, soit les 27 à 28 centièmes de l'Yonne dont c'est le plus vaste arrondissement.

C'est une contrée essentiellement jurassique bordée à l'Ouest par le crétacé inférieur de la Puisaye, au pied de l'antique Morvan d'où lui viennent deux de ses maîtresses rivières, l'Yonne et son affluent la Cure ; les deux autres sont le Serein et l'Armançon, celui-ci doublé du canal de Bourgogne, qui relie la navigation de l'Yonne à celle de la Saône. La nature de ses roches jurassiques poreuses, fendillées, lui vaut des ravins anhydres et, au bas de ces vallons, des sources copieuses dont la plus puissante est celle de Druyes-les-Belles-Fontaines, surnom mérité. Sur les coteaux, vignobles dont les plus réputés sont ceux de Chablis ; bois dont le plus vaste est la forêt de Frétoy. Lieu supérieur, 388 mètres, dans le canton de Courson, sur la tranche des eaux entre l'Yonne et le Loing, ici ruisseau, plus bas jolie rivière. Lieu inférieur, 80 mètres, à la rencontre de l'Yonne et de l'Armançon.

Cet arrondissement s'achemine, comme à peu près tout le département, vers la disparition de son peuple. Il comptait 116,427 habitants en 1872 et le recensement de 1906 ne lui en a reconnu que 103,578. C'est un recul de 12,849 individus ou de 11 pour 100. Auxerre réunit 16,971 urbains, Saint-Florentin 2,303, Chablis 2,227, Toucy 2,017, etc., etc. 10 des 132 chefs-lieux de commune ont plus de 1,000 âmes et 35 en ont plus de 500.

Du temps plus ou moins préhistorique il nous reste ici la Pierre qui Danse, menhir voisin d'Auxerre, et le dolmen de Bleigny-le-Carreau. Quant aux premiers tenanciers à nous connus de ce domaine, les *Senones*, ils avaient ici leur *Autissiodurum*, présentement Auxerre, au bord de l'*Icaunis* ou *Icona*, qui est notre Yonne. Les Romains ont laissé peu de traces, à Auxerre, à Crain, à Mailly-le-Château, à Mailly-la-Ville, au camp d'Avrolles. Le moyen âge est partout : par des églises soit romanes, soit ogivales, soit de la Renaissance, soit de styles mêlés : à noter la cathédrale d'Auxerre, les églises de Pontigny, de Saint-Florentin (avec superbe Saint-Sépulcre), de Sainte-Pallaye (avec tombeau du Ve s.), de Vermenton, de Prégilbert, etc., etc. Parmi les ruines féodales les plus grandioses sont celles de Druyes-les-Belles-Fontaines. Restes d'enceintes murales, de ponts ; maisons des XIIIe, XVe, XVIe s., en bois ou en pierre. [illegible] de Fontenoy célèbre un grand événement, la bataille qui fit de la France et de l'Allemagne deux pays désormais étrangers l'un à l'autre.



AUXERRE. LE PORT ET LA CATHÉDRALE.



AUXERRE : LA CATHÉDRALE.
C'est, assure-t-on, un spécimen parfait de l'architecture ogivale telle que la comprirent les architectes de la contrée.



AUXERRE : L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.
Saint-Pierre, ou Saint-Père-en-Vallée, a été construite en un siècle, de 1575 à 1672.



AUXERRE : LA TOUR DE L'HORLOGE.
Date de sa construction, 1483, mais la flèche ne remonte qu'à la fin du XIXe siècle.

AUXERRE est une ville de 16,971 habitants agglomérés, sur 20,931 de population totale. Dans un département dont la population fuit comme l'eau [illegible] cette ville s'est augmentée, suivant l'usage ; elle ne comptait en 1872 que 12,919 citadins, sur 13,572 en tout, soit 4,052 de moins comme agglomération urbaine et 7,359 en tant que commune.

Située sur l'Yonne, à peu près au centre du département dont elle est la capitale, cette antique *Autissiodurum*, de la confédération des *Senones*, montre encore quelques débris de ses murailles romaines. La cathédrale de Saint-Étienne, des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècles, dresse une tour flamboyante de 56 mètres d'élévation. Saint-Germain date des XIIIe et XIVe, au-dessus de cryptes du IXe, avec clocher roman ; Saint-Eusèbe remonte au XVIe, au XIIIe, au XIIe. Saint-Pierre est de la Renaissance. C'est donc une ville de vieilles églises, mais les vieux monuments civils n'y manquent pas non plus ; on peut citer des maisons des XIVe, XVe et XVIe siècles, l'ancien évêché (restes romans et ogivaux), devenu la préfecture, l'ancien palais de justice, la tour de l'Horloge (XVe siècle), des édifices du XVIIIe siècle, etc. Quant au pont de l'Yonne, il est du XIIIe, mais pas intact.

Auxerre est le chef-lieu des deux cantons d'Auxerre-Est et d'Auxerre-Ouest.

LE CANTON D'AUXERRE-EST est fait de 6 communes ; il comprenait 11,966 habitants lors du dénombrement de l'année 1906. Outre sa part de la ville, le bourg de Saint-Bris-le-Vineux, dont le surnom [illegible] les viticulteurs, y possède 1,188 résidents.

Historique et archéologique comme tout son arrondissement, son département, et l'on peut dire toute la province de Bourgogne, on y remarque surtout les églises de Venoy (romane), d'A[illegible] (XIIe siècle), de Quenne (XIIe et XIIIe siècles), de Saint-Bris-le-Vineux (ogivale et Renaissance). Maison romane et château du XVIIe occupé par les services publics, à Saint-Bris-le-Vineux.

LE CANTON D'AUXERRRE-OUEST est composé de 10 communes. Ce territoire avait 19,504 habitants au recensement de l'année 1906. Là-dessus 1,131 étaient groupés à Appoigny, 570 l'étaient à Vallan, et 529 étaient concentrés à Monéteau.

La Pierre qui Danse, sur le territoire de Monéteau, est un menhir. Églises d'Appoigny (bel édifice du XIIIe siècle et de la Renaissance), de Charbuy (Renaissance), de Chevannes (ogivale et Renaissance), de Monéteau (parties du XIIIe siècle), de Saint-Georges (XIIe et XVIe siècles), de Vallan (XVIe siècle), de Vaux (XIIe et XVIe siècles) ; ainsi sur dix communes, il en est sept dont l'église mérite considération. A signaler les débris des manoirs de Beaulches et de la Borde près Chevannes, de Perrigny. Château du XVIIIe siècle à Saint-Georges.

L'ensemble des deux cantons d'Auxerre où le nom de Saint-Bris-le-Vineux indique suffisamment la nature, la spécialité du pays, est un territoire de 23,922 hectares fait, en amont, de jurassique supérieur et, en aval, de crétacé inférieur.

En conséquence, c'est là une région sèche avec vallons altérés aboutissant à des sources vives. Bouquets de bois sur les côtes, vignes sur les versants des collines, belles et fécondes campagnes des rives de l'Yonne. Cette rivière y descend à 89 mètres ; le tertre en a 3[illegible] à l'ancien télégraphe de Quenne.

La population du double canton s'est accrue de 3,541 individus entre 1872 et 1906, puisqu'elle a passé de 27,929 habitants à 31,470. Or, la ville d'Auxerre, banlieue comprise, a augmenté, durant ces 34 années, de 7,359 personnes ; il s'ensuit que la campagne en a perdu 3,818 ; c'est là un phénomène commun en France, en Europe et en réalité dans le monde entier.

AUXERRE : L'ABBAYE SAINT-GERMAIN.
L'église antique dont Saint-Germain occupe l'emplacement eut, dit-on, pour fondatrice, la femme de Clovis, sainte Clotilde ; sa reconstruction commença en l'an 1270.



CHABLIS. LE SEREIN.
Reconstitué en amont par les fontaines de Noyers, le Serein a ici toute sa grandeur.



CHABLIS : LA POTERNE CHENNETON.
C'est là un menu reste des anciens remparts.

LE CANTON DE CHABLIS, justement célèbre par ses vins blancs, relève du jurassique supérieur. Sa rivière, le Serein, long plus qu'abondant tributaire de droite de l'Yonne, y coule entre des collines où la vigne a remplacé l'ancestrale forêt.

Cette rivière abaisse ici à 130 mètres le niveau de sa vallée, soit 220 de moins que les 350 de la plus haute colline du territoire : ce coteau s'élève entre Chitry et Préhy, sur la tranche des eaux entre ce Serein et cette Yonne.

Ce canton se divise en 14 communes dotées ensemble de 18,893 hectares et peuplées ensemble de 7,714 résidents lors du premier recensement d'après la guerre de 1870-1871, et de 6,804 seulement au dénombrement de l'année 1906 : c'est 910 personnes de moins, ou près de 12 pour 100 de déficit. Là-dessus 2,227 sont concentrés à Chablis, 592 à Beine, 574 à Chitry, 550 à Chichée, 510 à Courgis.

Chablis possède trois églises du XIIe siècle et de vieilles demeures ogivales ou de la Renaissance. Autres églises à Chichée (du XVIe siècle, ogivale), à Chitry (intéressant monument fortifié des XIIe, XIVe, XVe siècles), à Curgis (XIIIe et XVe siècles), à Fontenay-près-Chablis (romane), à Fyé (XIIe siècle), à Lichères-près-Aigremont (chœur du XIIIe siècle), à Préhy (chœur du XVe siècle), à Saint-Cyr-les-Colons (XIIe et XVe siècles). On ne signale point de manoirs ou ruines de manoirs dignes d'être visités.

LE CANTON DE COULANGES-LA-VINEUSE se décrit assez par le surnom de son chef-lieu : de ses pampres la vigne y verdit des coteaux soit jurassiques, soit crétacés, au-dessus de vallons secs ; car ces collines, ces vallons sont perméables. Toutes les eaux des sources d'en bas vont à l'une ou à l'autre rive de l'Yonne, qui abandonne le territoire par 105 mètres à peu près d'altitude ; tandis qu'un tertre en a 327 au Midi de Charentenay.

Déplorable dépopulation dans ce riche pays, d'aspect agréable, fait de 13,742 hectares divisés entre 12 communes. Le recensement de 1872 y avait trouvé 8,712 personnes ; celui de 1906 n'en a constaté que 6,472. C'est en moins 2,240 existences ou quelque peu plus d'un quart. Coulanges-la-Vineuse groupe 882 habitants, Irancy 668, Gy-l'Évêque 561 et Vincelles 536.

Sur ses 12 communes, 10 ont des églises plus ou moins curieuses : Charentenay (XVe et XVIe siècles), Coulanges-la-Vineuse (œuvre de Servandoni), Escamps (fortifiée, XIVe siècle), Escolives (XIIe siècle), Gy-l'Évêque (XIIIe et XVIe siècles), Irancy (XIIe-XVIIIe siècles), Jussy (XVIe siècle), Migé (XVIe siècle, ogivale), Val-de-Mercy (XIIIe et XVIe siècles), Vincelottes (XVe et XVIe siècles). Ruines des manoirs de Charentenay (XVe siècle), d'Avigneau près Escamps (XVIe et XVIIe siècles), de Pomard près Val-de-Mercy. Château du XVIIIe siècle à Vincelles ; maison des XVe et XVIe siècles à Coulanges-la-Vineuse, à Irancy et à Migé : ce dernier bourg garde des restes de ses anciennes murailles. Maison natale de Soufflot à Irancy.



VUE GÉNÉRALE DE COULANGES-LA-VINEUSE.
Le chef-lieu cantonal est situé entre vallons secs à une lieue de la rive gauche de l'Yonne, à 220 mètres au-dessus des mers.



VUE GÉNÉRALE DE COULANGES-SUR-YONNE.
Coulanges-sur-Yonne est, en effet, sur la rivière d'Auxerre et de Sens, à la rive gauche, à 140 mètres au-dessus des Océans.

LE CANTON DE COULANGES-SUR-YONNE confronte vers le Sud avec le département de la Nièvre. C'est un territoire du jurassique supérieur qui mériterait le surnom de « vineux » comme un autre canton homonyme de l'arrondissement, car la vigne y prospère ; mais celui de « sylvestre » lui conviendrait aussi, à cause de sa forêt de Frétoy (1,101 hectares de chênes, de charmes et autres bois), qu'il partage avec le canton de Courson.

Le canton de Coulanges-sur-Yonne se compose de vallées anhydres en amont avec jolies fontaines en aval. Il a pour altitude minima, sur l'Yonne, accompagnée du canal du Nivernais, 125 mètres ou un peu moins ; pour altitude maxima, 240 mètres, dans la selve de Frétoy.

La vie s'enfuit de ce pays de 17,502 hectares partagés en 10 communes. Au premier recensement d'après la guerre de 1870-1871, il avait une population de 7,539 résidents, tandis que le décompte de 1906 ne lui en a plus reconnu que 5,605 : la perte est de 1,934 individus ou d'un peu plus d'un quart. On compte 699 habitants agglomérés à Coulanges-sur-Yonne, 680 à Mailly-le-Château.

Quelques vestiges gallo-romains ont été signalés à Crain. Églises de Crain (XIIIe et XVe siècles), d'Etais-la-Sauvin (XVe siècle), de Merry-sur-Yonne (XIIe, XIIIe, XIVe siècles), de Trucy-sur-Yonne (XIIIe et XVIe siècles). Ruines des manoirs d'Andryes (XVIe siècle) ; de Coulanges-sur-Yonne, qui possède également des débris d'enceinte murale ; de la Tour (débris imposants du XIIIe siècle) près Merry-sur-Yonne. Château de la Maison-Blanche près de Crain (restauré). Mais le lieu vraiment archéologique du canton, c'est Mailly-le-Château : ce bourg, jadis féodalement fortifié sur sa roche de la rive gauche de l'Yonne, montre quelques curieux restes du temps gallo-romain, les ruines d'un château du XVe siècle, une chapelle du XIIe, une belle église des débuts du XIIIe siècle, un pont du XVe, et quelques débris d'une maison de la Renaissance.

LE CANTON DE COURSON-LES-CARRIÈRES tient son surnom de ses belles carrières de pierre blanche ; pierres jurassiques, tout le territoire appartenant aux étages du jurassique supérieur. En conformité avec cette nature de roches, ce pays, qui confronte un moment, au Midi, avec le département de la Nièvre, est sillonné de vallons, de ravins sans ruisseau ; l'eau est plus bas sous le sol et se délivre de son emprisonnement nocturne par de beaux surgeons. — Telle, entre autres, la source qui a valu à Druyes le surnom mérité de Druyes-les-Belles-Fontaines.

Ces vallons se dirigent presque tous vers la rive gauche de l'Yonne : quelques-uns vont à une rivièrette dont la source appartient au canton de Courson-les-Carrières, à l'Ouanne, qui est l'affluent ou, pour mieux dire, la branche principale du Loing, rivière qui naît dans le canton.

Culmen, 388 mètres, sur le faîte entre Yonne et Loing ; lieu inférieur, 140 mètres, sur le ruisseau de Druyes-les-Belles-Fontaines, tributaire de l'Yonne. Le territoire a part aux bois du massif de Frétoy.

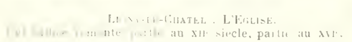
Sur 26,002 hectares comprenant 12 communes, il y avait ici 7,692 habitants en 1872, et 5,911 seulement en 1906. La « dégringolade » est de 1,781 individus en moins ou de 28 pour 100 : à ce compte-là ce ne sont pas de longs siècles, ce sont de courtes décades qui suffiront, sauf changement en mieux, à la disparition des « Coursonnais ». Courson-les-Carrières concentre 849 personnes.

Druyes-les-Belles-Fontaines est, peut-on dire, la capitale archéologique du canton : on y admire les ruines très imposantes d'un château féodal (XIIe siècle), sur la colline ; dans le bourg, église romane, restes de l'enceinte médiévale et d'un manoir du XVIIIe siècle ; maisons du XVe ; tout près, château du Boulay (XVIe siècle). Ouanne, à la fontaine vive où commence la rivière du même nom, montre une église du XVIe siècle, la chapelle prieurale de Duenne, les manoirs des Minières (XVIe siècle) et d'Etrizy (XVIIe siècle). Eglises de Chastenay (XVIe siècle, ogivale), de Courson-les-Carrières (XVIe siècle), près d'un manoir du XVIIe siècle (devenu le siège des écoles et de la mairie), de Fouronnes (ogivale, XVIe siècle), de Sementron (XIIe et XVIe siècles), de Taingy (XVIe siècle). Vieux manoirs de Lair à côté d'un château moderne, et de Merry-Sec (c'est maintenant une ferme).



VUE GÉNÉRALE DE COURSON.
Ce chef-lieu de canton est à près de trois lieues de la rive gauche de l'Yonne, dans un pays de ravines sèches.





Ligny-le-Chatel : L'Église.
[illegible] partie au XIIe siècle, partie au XVIe.



Ligny-le-Chatel : Le Serein.
Cette rivière, voisine de sa fin, est commandée par des coteaux de près de 200 mètres.

Le [illegible] de Ligny-le-Chatel déroule trois natures de terrains : il relève, soit du jurassique supérieur, soit du crétacé inférieur, soit encore des alluvions [illegible] ou quaternaires. Il accompagne les deux rives du Serein, tributaire gauche de l'Yonne qui sort du territoire par 110 mètres au-dessus des mers. Le [illegible] suprême est le mont Thureau, lequel, cône isolé, monte à 298 mètres, au-dessus de Bleigny-le-Carreau. Le territoire a part à la forêt de Pontigny : 951 hectares de chênes, de charmes, de bouleaux, sur le massif entre le Serein et l'Armançon) ; collines à vignobles.

[illegible] sont groupées sur 15,140 hectares, qui sont le domaine de 13 communes, le dénombrement de 1872 avait constaté sur ce canton la présence de [illegible]8 habitants, celui de 1906 en a trouvé 1,237 de moins, soit seulement 5,771. Là dessus 796 sont concentrées au chef-lieu, contre 897 à Maligny ; il y en a 571 à Montigny-la-Resle et 544 à Pontigny.

[illegible] sur le territoire de Bleigny-le-Carreau. Le maître monument de ce territoire est l'église de Pontigny, fort bel édifice du XIIe siècle intégralement [illegible] à côté d'une abbaye des XIIe, XIIIe et XVIIe. Autres églises à la Chapelle-Vaupelteigne (romane et du XIIIe siècle), à Ligny-le-Châtel, à Maligny, à Méré [illegible], à Montigny-la-Resle (XIIe siècle), à Merry près Montigny (chapelle du XIIe siècle), à Rouvray (XVIe siècle), à Venouse (XVe siècle). Ruines du donjon de Maligny (XIIe siècle) à côté d'un château moderne. Restes du manoir de la Resle et château de Montfort (XVIIIe siècle) près Montigny. Débris de l'enceinte [illegible] de Ligny-le-Châtel (XIIIe et XVIe siècles) et, là même, maison de la Reine de Sicile aussi des XIIIe et XVIe.

Le Canton de Saint-Florentin voit l'Armance s'unir à l'Armançon qu'accompagne le canal de Bourgogne et qui sort du territoire par une centaine de mètres d'altitude. Un chaînon qu'a isolé le ruissellement y atteint 194 mètres ; il se lève entre l'Armançon et le Créanton, son affluent. Larges et belles prairies. Le territoire a part aux 951 hectares de la selve de Pontigny.

Ce canton de 8,047 hectares, divisé en 8 communes, a moins souffert de la dépopulation que les autres territoires cantonaux de l'arrondissement, mais tout de même il se dépeuple : on y avait reconnu 6,159 habitants au recensement de 1872, on en a trouvé 810 de moins à celui de 1906, soit seulement 5,349, dont 2,[illegible] sont groupés dans la ville de Saint-Florentin.

Saint-Florentin fut la gallo-romaine *Castrodunum*. Camp romain de Barcena près Avrolles. Peu de manoirs et de ruines de manoirs ou de châteaux intacts. Église remarquable de Saint-Florentin (XVe siècle et Renaissance, avec un beau Saint-Sépulcre) et tout près maisons en bois des XVe et XVIe siècles. Autres églises à Chéu (XIIe siècle), à Vergigny (XIIe siècle), à Jaulges (XIIIe siècle), à Germigny (XVe et XVIe siècles).



[illegible] : Le Jubé.
[illegible] il en est de même des rétables.



Saint-Florentin : L'Église.
Entreprise au XVe siècle, c'est en 1617 qu'elle fut consacrée.



VUE GÉNÉRALE DE SAINT-SAUVEUR.
Ce bourg cantonal est riverain du Loing, ici pauvre ruiné à moins d'une lieue de distance ; il a son site à 250 mètres d'altitude.

DANS le CANTON DE SAINT-SAUVEUR, limitrophe du département de la Nièvre au Sud et à l'Ouest, on est dans la contrée nommée la Puisaye.

Celle-ci est un pays d'argile à silex, imperméable sur un soubassement crétacé. L'étanchéité du sol y favorise les étangs parce que l'eau n'y filtre pas en dessous pour se rassembler souterrainement en ruisseaux surgissant brusquement des fontaines.

Les rus de ces étangs vont à la rive droite de la Loire et surtout ils composent le Loing, qui, très menu ruisseau par ici, devient en aval un bel affluent gauche de la Seine.

Le pays est exceptionnellement riche en bois ; il est à moins de 200 mètres d'altitude dans le val de la Vrille, ru du bassin de la Loire ; il atteint 364 près de Lainsecq, sur le massif entre la Loire, l'Yonne et le Loing.

Grand de 26,412 hectares que se partagent 11 communes, le canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye est en voie de dépeuplement. Il a perdu 2,176 citoyens entre 1872 et 1906, par rétrogradation de 12,791 à 10,615 habitants, dont 1,243 concentrés au chef-lieu et 502 à Thury.

L'obélisque de Fontenoy, haut de 10 mètres, commémore la terrible bataille de 841 qui brisa l'empire de Charlemagne et sépara l'Allemagne de la France.

Parmi les églises plus ou moins curieuses du territoire, on nomme celles de Lainsecq (XVIe siècle, ogivale), de Moutiers (XIIe et XVe siècles), de Perreuse (XIIe et XVIe siècles), de Sainpuits (XVe siècle), de Saints (XVe siècle), de Saint-Sauveur (XIIe et XVIe siècles), de Sougères (XVIe siècle, ogivale), de Thury (XVe siècle et Renaissance), de Treigny (bel édifice des XVe et XVIe siècles); ruines de l'abbaye de Moutiers (en partie du XIIIe siècle). Restes de l'enceinte murale de Perreuse, village qui a des demeures du XVIe siècle ; ruines de maisons fortifiées près de Moutiers. Vieux manoirs de Perchin et de Ratilly, près Treigny : ce dernier des XIIIe, XVIIe, XIXe siècles. Celui de Saint-Sauveur remonte au XVIIe siècle, Le beau château des Barres avoisine le petit bourg de Sainpuits (XVIIIe siècle). A Thury, l'on voit un grand tumulus et une motte féodale.



SAINT-SAUVEUR : LE CHATEAU ET LA VIEILLE TOUR.
Cette énorme tour elliptique, dite la Tour Sarrazine, est du XIIe siècle.

DANS le CANTON DE SEIGNELAY coulent trois rivières : l'Yonne, le Serein, l'Armançon doublé du canal de Bourgogne. Le confluent de cette Yonne et de cet Armançon y a lieu par 80 mètres environ d'altitude, lieu le moins élevé du territoire, tandis que le tertre monte à presque 200 mètres dans un massif isolé au Midi du chef-lieu, ainsi que dans le Mont Saint-Sulpice, qui se lève entre le Serein et l'Armançon.

Ce canton a sa part de la forêt de Pontigny ; il est suffisamment pourvu de bois sur ses collines, qui relèvent du crétacé (étage inférieur) ; il a des vignes sur les pentes, de riches prairies sur les alluvions des vallées.

Constitué par 11 communes, sur 11,550 hectares, les 8,427 habitants du recensement de 1872 s'y sont trouvés réduits à 6,860 au recensement de 1906 : c'est 1,567 de moins, ce qui répond à une perte de 18 à 19 pour 100 en 34 années. 1,107 personnes sont réunies au chef-lieu, contre 1,122 à Héry, 973 à Cheny, 507 à Ormoy.

Eglises de quelque intérêt à Beaumont (XIIe siècle), Chemilly (XIIe et XVIe), Gurgy (chœur du XIIIe), Chichy et Ormoy, tout deux de la fin du XVe, Seignelay (ogivale et de la Renaissance), Cheny (XVIe siècle) : ce dernier bourg possède un pont de la même époque sur l'Armançon. Ruines des châteaux de Seignelay (XVe siècle) et d'Ormoy. Château moderne d'Héry.



VUE GÉNÉRALE DE SEIGNELAY.



Vue générale de Toucy.
Ce chef-lieu de canton a son site sur les deux rives de l'Ouanne, à 190 mètres au-dessus des mers.



Vermenton. — La Place et la Tour du Méridien.
Cette tour qui fut en son temps un donjon, date du XIVe siècle.



[illegible] Vermenton.

Le Canton de Toucy réunit les deux étages du crétacé (l'inférieur, le supérieur) et c'est sur ce soubassement-là qu'il plaque du tertiaire éocène.

Il lève sur les deux rives de l'Ouanne, l'une des deux branches mères du Loing (et sans doute la plus forte des deux), des collines qui sont plus ou moins sèches et plus ou moins ombragées.

Au faîte entre le Loing et l'Yonne, un de ses coteaux arrive à l'altitude de 320 mètres, à l'Est de Toucy ; le Tholon, qui est un tributaire de gauche de l Yonne, ramène à 130 mètres seulement le niveau de son vallon.

20,727 hectares, qui sont partagés entre 12 communes, c'est le domaine de ce territoire agricole qui était peuplé de 11,929 personnes au recensement de 1872 et de 10,700 seulement ou 1,229 de moins lors du décompte de 1906. Il y a 2,017 habitants agglomérés au bourg de Toucy-sur-Ouanne.

Chaque chef-lieu de commune ou presque y a sa vieille église, plusieurs leur ancien château. Églises de Beauvoir (XVe siècle), de Diges (XIIe siècle et Renaissance), de Lalande (XVIIe siècle), de Leugny (parties du XIIIe siècle), de Lindry (XIIIe siècle), de Moulins-sur-Ouanne (parties du XVe siècle), de Parly et de Pourrain (XIIe, XIIIe, XVe siècles), de Toucy (XIIe et XIVe siècles) ; chapelle Saint-Baudel près Pourrain (XVIe siècle, transformée en grange). Manoirs de Beauvoir (XVe siècle), de Diges (ruines du XIIe), de Dracy (XVIIIe siècle) et de la Bruyère près Dracy (ruines), de Lalande (XVIIe siècle), de la Borde près Leugny (ruiné), de Moulins-sur-Ouanne (XVIIIe siècle), et des Allins (débris) près Moulins-sur-Ouanne, qui est un nœud important de chemins de fer, de Toucy (il y en a deux, en ruines) : ce chef-lieu du canton possède une maison du XIVe siècle en bois.

Le Canton de Vermenton contemple le confluent de deux rivières morvandelles devenues bourguignonnes, l'Yonne et la Cure ; le canal du Nivernais remonte cette Yonne qui sort du territoire par quelques 110 mètres d'altitude, alors qu'un coteau du Sud-Est de Sacy se hausse à 278.

Le sol relève du jurassique supérieur ; il est un peu sec, avec vallons anhydres, propre à la vigne ; il disperse des bois sur ses collines ; il étale de belles et larges prairies et de riches campagnes dans les deux grandes vallées, qui le sillonnent et où passent les eaux nées dans les forêts où Paris s'approvisionnait jadis à peu près exclusivement de bois de chauffage.

La dépopulation menace ce canton du sort des déserts : entre les deux dénombrements de 1872 et de 1906, il est descendu de 10,527 habitants à 8,021 : cette perte de 2,056 résidents dans l'ensemble de 14 communes sur 18,821 hectares, répond à quelque chose comme 24 pour 100.

1,578 personnes vivent à Vermenton, 887 à Cravant, 754 à Arcy-sur-Cure, 732 à Accolay, 574 à Mailly-la-Ville.

Les églises de Vermenton (XIIe et XIIIe siècles) et de Prégilbert (même époque) sont grandes et belles ; à noter aussi celles d'Accolay (XIIe siècle), de Sacy (romane et du XIIIe siècle), de Sainte-Pallaye (XIIe et XVe siècles, avec tombeau du Ve), de Cravant (XVe siècle et Renaissance), de Bessy (XVIe siècle). Ruines des abbayes de Crisenon près Prégilbert et de Reigny près Vermenton.

En fait de monuments civils ou militaires, on voit les manoirs d'Arcy-sur-Cure (il y en a deux, l'un du XVIe siècle, l'autre du XVIIIe, près de grottes dont la plus basse est traversée d'outre en outre de la colline par la Cure lors de ses grandes crues), de Bazannes (XVe siècle), de la Cour des Maillys près Mailly-la-Ville (XVIe siècle), de Vermenton (donjon du XIVe siècle), de Sainte-Pallaye bel édifice du XIXe siècle. Il convient de signaler également des restes d'enceinte murale à Cravant (bourg qui montre aussi des maisons ne bois du XVIe siècle et un pont du XVIIIe) et à Mailly-la-Ville (qui possède quelques vestiges gallo-romains).

Arrondissement d'AVALLON.

L'Arrondissement d'Avallon, le plus méridional de l'Yonne, est compris entre le département de la Côte-d'Or au Levant, celui de la Nièvre au Midi, l'arrondissement d'Auxerre au Nord-Ouest, celui de Tonnerre au Nord. Ses 5 cantons, ses 72 communes, font un bloc de 95,290 hectares, soit les 13 à 14 centièmes du département dont c'est l'arrondissement le plus petit.

Comme nature, comme aspect, trois pays s'y rencontrent, qui sont : au Sud le Morvan ; au Nord du Morvan bosselé la campagne fertile peu mouvementée, appelée Terre-Plaine ; enfin, à l'Ouest, le Pays de la vigne.

Ce dernier est un bloc de jurassique moyen adossé au lias (qui est le jurassique inférieur) ; le Morvan fit partie du grand noyau résistant de la France, du Massif Central, dont il a été séparé jadis par la cassure, la coupure où passe présentement la Loire. Il consiste en gneiss, en micaschistes, en granits, toutes substances de la plus haute antiquité « terrestre ». C'est une région de forêts, de prairies, d'étangs, de défilés sinueux, de torrents errants, de cascatelles, un pays beaucoup plus froid que les deux autres, parce que ses roches sont froides et que, de plus, c'est le culmen de l'arrondissement et aussi du département ; il atteint 609 mètres, tout au Sud, à toucher le département de la Nièvre.

La Terre-Plaine est une contrée faite de lias. Le val de l'Yonne y descend à 140 mètres environ.

La Cure, le Cousin, tributaire de la Cure, le Serein, toutes les eaux de la circonscription d'Avallon se dirigent vers cette Yonne, qui est l'une des deux branches mères de la Seine.

De 44,016 résidents en 1872 l'arrondissement d'Avallon a été réduit à 37,578 par le dénombrement de 1906 : soit en moins 6,578 et une perte d'environ 15 pour 100. Avallon groupe 5,197 habitants ; c'est l'unique agglomération de plus de 1,000 âmes ; 8 chefs-lieux de commune sur 72, ont plus de 500 âmes groupées autour de leurs édifices municipaux.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
ARRONDISSEMENT D'AVALLON

Ce pays fut celui des Eduens (*Edui*) à la frontière des *Lingons*. De l'ère préhistorique il a conservé le menhir de la Pierre qui Vire et le dolmen de la Pierre des Fées près de Quarré-les-Tombes.

L'époque gallo-romaine y est çà et là marquée par des vestiges, des substructions, des restes d'aqueducs, de voies romaines, notamment à Saint-Moré, qui est remarquable en cela ; Vault-de-Lugny fut *Oloniacus* ou *Oliniacus*.

L'église « hors concours » de Vézelay, celles de Saint-Père, de Châtel-Censoir, de Pontaubert, honorent la contrée et même la France, et nombre d'autres, romanes ou non, ont leurs mérites. Montréal, qui n'est qu'une humble bourgade de 432 habitants agglomérés seulement, y est un témoignage éloquent du moyen âge, une image toujours fidèle de ces temps abolis. Ruines de manoirs ; beaux châteaux tels que celui de Chastellux ; vieilles demeures dans maintes bourgades ; anciens ponts, notamment sur la Cure.

Le Canton d'Avallon est boisé, tout comme le Morvan dont il fait un peu partie. C'est tout à côté d'Avallon que les gneiss, les schistes cristallins, les granits et granitoïdes de ce grand mont démembré du Massif Central font place au lias que suit le jurassique moyen.

Le Cousin est l'artère vitale du territoire, ce torrent court en grande hâte ; il rassemble une foule de torrenticules en un cours raboteux, sinueux, et il sort du territoire avallonnais par 140 mètres d'altitude pour s'aller perdre dans la Cure, qui est une rivière morvandelle. En contre-haut, au-dessus du grand étang du Moulin, une colline culmine à 346 mètres.

Des sites pittoresques, des forêts, des étangs, des prairies profusément arrosées, cascades de ruisseaux. Ce pays mérite d'attirer, de retenir les touristes, et il se prête fort bien, non très loin de Paris, à l'installation de villas d'été, de sanatoires de petite altitude.

Ce territoire où 19,179 hectares sont la dotation de 16 communes a vu les 12,729 résidents de 1872 se réduire à 11,220 en 1906. C'est 1,509 de moins. 5,197 habitants sont agglomérés au chef-lieu du canton, qui est en même temps celui de l'arrondissement.

Au sommet de la colline de Montmarte près Vault-de-Lugny, qui fut l'*Oloniacus* ou l'*Oliniacus* gallo-romain, débris romains, peut-être d'un temple de Mars. Vieux camp des Alleux à côté d'Avallon, ville où l'on voit deux églises du XIIe siècle, des restes de remparts, une tour du XVe (tour de l'Horloge), une salle des échevins du XVIIe et des maisons en bois qui remontent aux XVe et XVIe.

En dehors de la ville, capitale de l'arrondissement, on remarque plus ou moins des églises de quelque intérêt à Annay-la-Côte (XVe siècle), à Annéot (XIIe et XVe siècles), à Domecy-sur-le-Vault (XVIe siècle), à Island (XIVe siècle), au Saulce près Island (belle chapelle du XIIIe siècle), à Lucy-les-Bois (XIIe et XVIe siècles), à Magny (en partie du XVIe), à Ménades (XIIIe siècle), à Pontaubert (XIIe siècle, modèle de style ogival), à Sermizelles (XIIe siècle), à Tharot (XIIe et XVe siècles), à Vault-de-Lugny (bel édifice ogival du XVIe siècle) ; ruines du prieuré de Saint-Jean-des-Bonshommes (roman).

Quant aux édifices bâtis, non par des prêtres ou des moines, mais par des seigneurs ou de riches hommes, on peut nommer les manoirs de Tharot (XIVe siècle), de Lucy-les-Bois (remanié, du XVIe siècle), de Marrault (XVIIIe siècle), de Girolles (moderne). Ruines de l'enceinte médiévale de Sermizelles, qui possède une maison du XVe siècle, ainsi que Lucy-le-Bois. Maisons des XVe et XVIe siècles à Annéot.



Avallon : La Ville vue de Cerisiers.

Avallon, cité pittoresque, sise à 260 mètres au-dessus des mers, commande le val du Cousin du haut d'un plateau rocheux.



Avallon : Les Rem...

Avallon, qui a gardé le nom d'Aball..., st... gallo-romaine, a conservé des tours, des murs de ses remparts médiévaux.



Avallon : La Tour de l'Horloge.

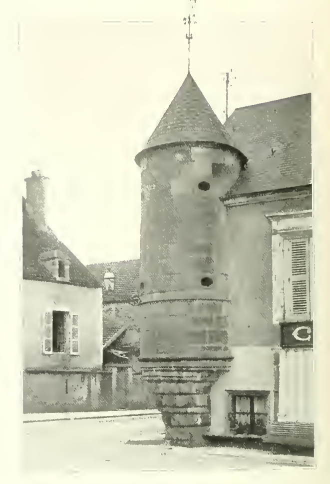
Contigu vers le Levant au département de la Côte-d'Or dont le sépare le Serein, tortueuse et très faible rivière, voire presque nulle en longue sécheresse, le Canton de Guillon répond en partie à la Terre-Plaine. Celle-ci est une campagne riche, fort bien cultivée, assise sur le lias, au Nord et au pied même des roches antiques du Morvan ; les champs de la Terre-Plaine contrastent avec les forêts, les prairies morvandelles.

Outre le Serein, qui est un long tributaire de l'Yonne, il a pour rivière, disons pour torrent, le Cousin, rapide affluent de la Cure.

Le territoire de Guillon a pour culmen l'ancien télégraphe de Pisy (376 mètres); son endroit de plus bas niveau, 200 mètres environ, se trouve dans le val du Serein, au-dessous de la bourgade archaïque de Montréal. Parmi les bois on remarque la forêt de Saint-Ambroise, vaste de 350 hectares. Comme étendue, il a 15,956 hectares distribués entre 16 communes; comme population, 5,300 habitants au recensement de 1906: soit 653 de moins que les 5,953 du premier dénombrement d'après la guerre de 1870-1871. Il n'y a que 401 résidents à Guillon contre 432 à Montréal et 527 à Cussy-les-Forges.

Montréal est un des lieux les plus intéressants du département par les deux portes de son enceinte du xiiie siècle, son église du xiie (ogivale), ses nombreuses demeures de cette même époque, etc. ; sans compter deux châteaux voisins, tous deux du xvie, à Chérisy et à Monthelon, et les vestiges de la chaussée de Brunehaut, qui fut une voie romaine.

En dehors de ce bourg, l'un des plus curieux de l'ancienne Bourgogne, on remarque dans ce canton des mégalithes qui ne sont peut-être pas des mégalithes près de Marmeaux, et nombre d'églises : à citer celles de Cussy-les-Forges (xve siècle), de Guillon (xiiie siècle), de Marmeaux (xiie et xviie siècles), de Pisy (xve et xvie siècles), de Savigny-en-Terre-Plaine (xiie et xve siècles, avec mausolée du xvie), de Sceaux (parties du xiiie siècle). Manoirs de Presles (ruiné) près Cussy-les-Forges, bourg qui possède une maison du xve siècle, de Pisy (xve siècle), grand édifice féodal, aujourd'hui simple ferme, de Beauvoir (en ruines) près de Sauvigny-le-Beuréal, de Lagny (réédifié), de Thizy, vaste édifice des xiiie, xve et xvie siècles.



L'Isle : Une Maison a tourelles.

Le Canton de l'Isle-sur-Serein accompagne les incessants détours du Serein, affluent droit de l'Yonne qui finit par n'être plus qu'à 175 mètres d'altitude à son passage dans l'arrondissement de Tonnerre. C'est 170 de moins que les 345 de la forêt d'Hervaux, culmen du territoire. Cette forêt comprend 1,2[illegible] hectares de chênes, de charmes, de trembles ; autres bois tels que la petite selve de Champlive. Comme natures du sol en ce territoire, au Sud du chef-lieu règne le lias, au Nord c'est le jurassique moyen. On admire de belles prairies le long du Serein qui est sujet à de longues, à de terribles défaillances en temps ordinaire. Sur 18,405 hectares (en 14 communes) il y avait ici 6,534 personnes en 1872 et 5,771 seulement en 1906 ; c'est 763 de moins. Là-dessus, il y a 794 habitants agglomérés à l'Isle-sur-le-Serein et 697 à Joux-la-Ville. Ce canton a son petit intérêt archéologique — le cas contraire est assez rare dans la vieille province historique de Bourgogne — on peut y visiter, plus ou moins scrupuleusement, les églises de Civry (romane et des xve et xvie siècles), de Dissangis (xvie siècle), de Joux-la-Ville (xive siècle et Renaissance), de Massangis (xvie siècle), de Précy-le-Sec (xiie, xiiie, xive siècles), de Provency (xiie, xve, xviie siècles), de Sainte-Colombe (clocher du xiiie siècle), de Talcy (xve et xvie siècles). Ruines d'un prieuré du xiie siècle à Oudun près Joux-la-Ville et d'un couvent du xiiie, à Marcilly près Provency. Manoirs de Coutarnoux (ruiné), village qui a conservé quelques débris de ses vieilles murailles et un édifice du xve siècle ; de l'Isle-sur-Serein (xve siècle), de Précy-le-Sec (xvie siècle), de la Tour-du-Pré près Provency.



Avallon : [illegible]
[illegible] du Cousin.



Guillon : Le Pont et le Serein.
Ce chef-lieu de canton est situé à l'altitude de 214 mètres.



VUE GÉNÉRALE DE QUARRÉ-LES-TOMBES

Ce bourg cantonal est à la froide altitude de 455 mètres, entre le Cousin, distant d'une demi-lieue, et la Cure, un peu plus éloigné.

LE CANTON DE QUARRÉ-LES-TOMBES s'avance, par une sorte de pointe trapue, entre le département de la Côte-d'Or à l'Est et celui de la Nièvre au Sud et à l'Ouest. C'est le plus méridional des 37 cantons du département de l'Yonne.

Entièrement « morvandiau », ce territoire hérissé se compose de gneiss, de micaschistes, de granits et autres roches de la très haute antiquité, c'est lui qui dresse la plus haute cime de l'arrondissement, comme aussi de tout le département de l'Yonne, dans la forêt au Duc : ce culmen se dresse à 609 mètres au-dessus des Océans, soit à 490 environ au-dessus du lieu le moins élevé du canton qui se trouve à 200 mètres, plus ou moins, à la sortie du Cousin.

On y admire la sauvagerie des gorges très creuses, très encaissées dudit Cousin, de maints de ses tributaires et de la Cure, torrent-rivière, qui le sépare du département de la Nièvre, sauf là où il empiète sur la rive gauche, au pays de Chastellux. Nombreux étangs à brumes matinales. Forêt-au-Duc (1,231 hectares) de chênes, hêtres, charmes, bouleaux : forêt de Saint-Léger (1,600 hectares).

On y compta 810 habitants de moins en 1906 qu'en 1872, sur 16,952 hectares en 8 communes : tel est le recul de la population depuis la guerre franco-allemande. Il y avait en effet 7,757 résidents en 1872 et 6,947 seulement en 1906. Le chef-lieu compte 473 résidents.

Dolmen de la Pierre des Fées près Quarré-les-Tombes ; menhir de la Pierre qui Vire près de Saint-Léger-Vauban. Eglises de Chastellux (tombeaux des xve et xvie siècles), de Quarré-les-Tombes (parties du xvie siècle), de Saint-Brancher (divers styles), de Saint-Germain-des-Champs (xiie et xve siècles), de Saint-Léger-Vauban (xve et xixe siècles), de Sainte-Magnance (xvie et xviie siècles, avec tombeau du xiie). Pittoresque château de Chastellux (xie ou xiie, surtout xiiie siècle, et xve, xvie, xviie, xixe) au-dessus de la Cure, ici franchie par un pont du xvie.

Comme monuments non religieux, on cite les manoirs de Railly (xve siècle) et du Meix près Saint-Germain-des-Champs : château Jacquot (xive ou xve siècle) et château Gaillard (Renaissance) près Sainte-Magnance.

DANS le CANTON DE VÉZELAY, limitrophe, au Midi, du département de la Nièvre, s'étalent des lias et des roches du jurassique moyen accolés au Sud-Est, aux vieilles pierres du Morvan, aux gneiss et aux schistes cristallins dont le territoire a sa petite part. Ici les bois, les prés, là les champs de culture et la vigne : deux mondes qui se frôlent. La Cure et le Cousin s'y confondent ; l'Yonne y déploie sa vallée, en compagnie du canal du Nivernais qui relie la Seine à la Loire. Beaux sites, au long des trois rivières, notamment celui de Pierre-Perthuis, sur le Cousin. Lieu le plus haut, au Sud-Est de Vézelay, 300 mètres ; endroit le plus bas, 140 mètres, dans le val d'Yonne.

Un bon quart de moins, voilà ce que donne la comparaison des 11,043 habitants de 1872 avec les 8,200 de 1906 ; c'est une perte de 2,843 personnes. Vézelay compte 524 résidents seulement contre 609 à Asquins, 619 à Saint-Père, 773 à Châtel-Censoir.

Saint-Moré, Saint-Père, Vézelay sont trois lieux à la fois historiquement et archéologiquement illustres :

Saint-Moré par ses débris romains qui ne sont plus que des vestiges, sa voie d'Agrippa, ses restes d'aqueduc, les ruines de la station de *Choru*, ses grottes pittoresques, son église du xvie siècle, son château des xvie et xixe ;

Saint-Père par sa fort belle église du xiiie siècle ; — Vézelay par son église de la Madeleine (xiie siècle), un des plus nobles édifices de la chrétienté, la salle capitulaire d'à côté, les beaux restes de l'enceinte fortifiée, les maisons médiévales, du roman à la Renaissance. — Eglises d'Asnières (xiiie siècle), de Blannay (xiiie, xvie, xixe siècles), de Châtel-Censoir, fort curieuse (xie et xve siècles), de Domecy (xvie siècle), de Cure près Domecy (xiie, xiiie, xvie siècles), de Fontenay près Vézelay (xiie et xvie siècles), de Givry (parties du xiie siècle), de Pierre-Perthuis (xiie et xvie siècles), de Voutenay (xvie siècle). Châteaux d'Armigné près Asnières ; de Châtel-Censoir, près d'un cimetière mérovingien ; de Domecy-sur-Cure (xve siècle) ; de Givry ; de Pierre-Perthuis, qui a conservé son vieux pont de la Cure, de Tharoiseau (xve et xixe siècles) ; de Voutenay (en ruines).



CHASTELLUX : LE CHATEAU ET LA CURE
(Canton de Quarré-les-Tombes).



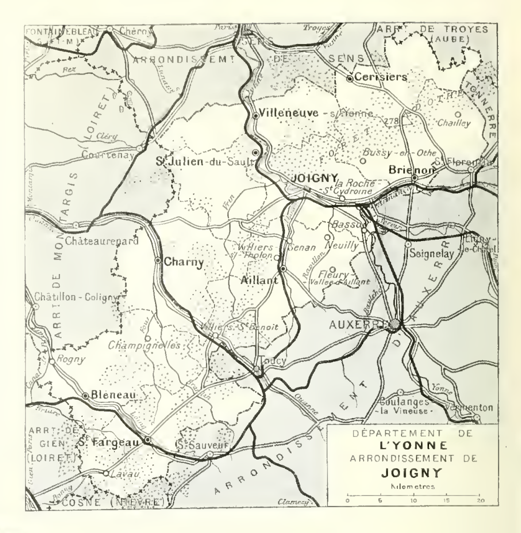
VÉZELAY
L'ÉGLISE DE LA MADELEINE.

Arrondissement de JOIGNY.

L'Arrondissement de Joigny tr[illegible] département de l'Yonne, du Nord-Est au Sud-Ouest, [illegible] de l'Aube à ceux de la Nièvre et du Loiret. Il a pour [illegible] au Nord, l'arrondissement de Sens, à l'Est celui d'Auxerre et un peu celui de Tonnerre. Ses 186,056 hectares, partagés [illegible] cantons et 108 communes, en font environ les 25 centièmes de l'Yonne : après celui d'Auxerre, c'est le plus vaste des 5 arrondissements du département.

Comme origine du sol, c'est une contrée de soubassement crétacé avec nombreux et vastes remblais de tertiaire éocène et riches alluvions quaternaires dans la vallée de l'Yonne. Comme relief, il descend à 70 mètres en un [illegible] le long de cette belle rivière et n'arrive même pas à 300 sur le tertre 293 dans le canton d'Aillant, à la tranche des eaux entre l'Yonne et le Loing. Comme aspects, des prairies riveraines, des coteaux chargés de pampres, des plateaux très sylvestres, notamment dans la Puisaye et là où la grande forêt d'Othe ondule, beaucoup de vallées sèches, de vallons altérés, et justement — c'est la conséquence forcée — de grandes sources pour l'évasion des eaux cachées sous ces coulières : les plus belles, à Cochepies et à Cerisiers, ont pris la route de Paris par l'aqueduc de la Vanne.

Grave défaillance de vitalité, cet arrondissement renfermait 96,378 habitants en 1872 et le dénombrement de 1906 n'en a compté que 80,963. C'est un « massacre » de 16,415 existences ou de 16 pour 100 de la population. 4,888 résidents à Joigny, 3,572 à Villeneuve-sur-Yonne, 2,484 à Briénon-sur-Armançon, 1,953 à Saint-Fargeau, 1,442 à Bléneau, 1,307 à Saint-Julien-du-Sault, 1,147 à Aillant, 1,076 à Fleury-Vallée-d'Aillant, 1,066 à Charny. Sur 108 chefs-lieux de commune, il en est 21 supérieurs à 500 âmes. En ce pays qui fit partie du territoire des *Senones*, il se peut que Joigny ait été ville gallo-romaine sous le nom de *[illegible]* d'où le nom des habitants de cette ville : les Joviniens. Menhirs de Pierre Fitte et des Ormes dans le canton d'Aillant-sur-Tholon. Vestiges romains à Champcevrais, à Dillo. Le moyen âge y revit spécialement dans quatre villes, Joigny, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Fargeau, Villeneuve-sur-Yonne ; il est visible à peu près dans tous les bourgs et villages, presque partout par des églises, romanes ou non, et en beaucoup d'endroits par des débris de manoirs ou des châteaux encore solides, par des restes de remparts, des maisons des XVe et XVIe siècles, des ruines de commanderies, d'abbayes, de prieurés, etc. Parmi les châteaux, il convient de nommer celui de Montigny (XVe siècle) et celui de Saint-Fargeau, énorme monument du XVIIe.





AILLANT : LE THOLON.

Le Canton d'Aillant est une roche crétacée avec revêtements éocènes. Il dirige ses eaux vers la rive gauche de l'Yonne par des ruisseaux dont le principal est celui du chef-lieu, le Tholon.

Dans la coulière de ce Tholon, assez mince cours d'eau, son altitude s'abaisse à moins de 90 mètres, pour se relever à 293 sur l'aigueverse entre le bassin de l'Yonne et celui de l'Ouanne, sous-affluent de la Seine par le Loing. Des prairies dans les vallons, des vignes sur les coteaux, la forêt de Merry-Vaux, vaste de 1,800 hectares, telles sont ses caractéristiques.

C'est en étendue le second des 37 cantons de l'Yonne, après celui d'Ancy-le-Franc, avant celui de Noyers. Ses 27,359 hectares, divisés en 22 communes, ont perdu 3,329 personnes, soit un cinquième depuis la guerre franco-allemande. Au recensement de 1872 le territoire entretenait 16,034 individus ; en 1906 il n'y en avait plus que 12,705.

1,147 urbains sont concentrés à Aillant ; 1,076 à Fleury-Vallée-d'Aillant, 668 à Neuilly, 662 à Villiers-Saint-Benoît, 576 à Villiers-sur-Tholon, 513 à Senan.

Menhir de Pierre-Fitte près Aillant et menhir des Ormes. Eglises de quelque intérêt à Chassy (romane et de la Renaissance), à Merry-la-Vallée (XVIe siècle), à Neuilly (bel édifice des XIIIe et XVIe siècles), aux Ormes (XVe siècle), à Saint-Martin-sur-Ocre (en partie du XVIe siècle), à Saint-Maurice-le-Vieil (XIIe et XIIIe siècles), à Saint-Maurice-Thizouaille (nef du XIIIe siècle), à Senan (XIIe et XVIe siècles), à Sommecaise (XVe siècle), à Villiers-Saint-Benoît (XVe siècle), à Villiers-sur-Tholon (XVe et XVIe siècles). Manoirs d'Arbonne près Chassy (c'est aujourd'hui une ferme), de Guerchy (XVIe et XVIIe siècles), d'Arthé près Merry-la-Vallée (XVIe siècle), de Boutin (XVIe siècle) et de Beauregard (ruines) près des Ormes, de Saint-Aubin-Châteauneuf (il y en a cinq), de Fauville (ruiné), de Bouru et de la Racine (tous deux anciens), de Fourolles et de Fumerault (tous deux modernes), de Senan (XVIIIe siècle) et de Villiers-Saint-Benoît (XVIe siècle) : ce dernier bourg a conservé une porte de ville de ce même XVIe siècle.



VUE GÉNÉRALE D'AILLANT



Bléneau. L'Église.

Territoire le plus occidental de l'Yonne, le Canton de Bléneau touche, à l'Ouest, au département du Loiret.

Il se déroule, non sans beaucoup de bois, sur le crétacé supérieur, dans la région naturelle dite Puisaye, comme en fait foi le surnom de Tannerre-en-Puisaye, sur des plateaux et coteaux dont le plus élevé arrive à 217 mètres, 130 mètres environ étant l'altitude du Loing à son passage en Loiret.

Le Loing, encore fort modeste ici, est accompagné par le canal de Briare qui, sur le chemin de la Loire à la Seine, descend du bassin du premier de ces fleuves dans le second par le bel escalier des sept écluses de Rogny, construites sur les ordres de Sully dans les premières années du XVIIe siècle.

Le canton de Bléneau se divise en 8 communes espacées sur 24,666 hectares. Il comptait 9,157 habitants au premier recensement d'après la guerre franco-allemande ; il ne lui en restait plus que 7,978 au dénombrement de 1906. C'est un déficit de 1,179 individus, soit de 12 à 13 pour 100 en 34 années. Il y a 1,442 citadins à Bléneau, 675 à Rogny, 626 à Champignelles.

Les retranchements de Champcevrais seraient gallo-romains, de même que les amas de scories de Champignelles ; mais le doute est fort permis.

Quant aux monuments datant du moyen âge et de siècles postérieurs, il convient de signaler les églises de Champcevrais (parties du XIIIe s.), de Champignelles (XIIIe siècle), de Rogny (XIIe siècle), de Saint-Eusoge près Rogny (XIIe siècle), de Saint-Privé (XIIIe, XVe, XVIe siècles), de Tannerre-en-Puisaye (XIIe, XIIIe, XIVe siècles), de Villeneuve-les-Genêts (XVIe siècle). Ruines du château de Bléneau, bourg qui a conservé des restes d'enceinte murale. Manoirs de Prix (XVe siècle), de la Châtre (XVIIe siècle), de Clairefontaine (moderne), tous trois près de Champcevrais, du Bois-Planté près Louesme (XVIe siècle), de la Trémellerie près Saint-Privé, de Villeneuve-les-Genêts (ruines).



Bléneau. Les Moulins sur le Loing.

Le Canton de Briénon-sur-Armançon livre à la vigne, aux bosquets et à des annexes de la très vaste forêt d'Othe ses collines, dont les plus fières se tiennent entre les altitudes de 200 et de 250 mètres. D'amples prairies y suivent les deux rives de l'Armançon, que le canal de Bourgogne accompagne dans sa route de la Seine à la Saône. La vallée de ce bel affluent de droite de l'Yonne s'abaisse ici à 90 mètres environ. Le territoire appartient à trois espèces de sol, au crétacé, à l'éocène, aux alluvions quaternaires. Bois tels que celui de Venizy qui déroule 681 hectares de chênes et de bois blancs.

11 communes y disposent ensemble de 20,409 hectares que peuplaient 10,533 habitants au premier dénombrement qui suivit la guerre de 1870-1871. En raison de la terrible décadence de la Bourgogne, spécialement du département de l'Yonne, le recensement de 1906 n'en a plus constaté que 8,256, soit 2,277 de moins, soit encore 21 à 22 pour 100 de perte. Il y a 2,484 citadins au chef-lieu, 680 à Bussy-en-Othe et 500 à Chailley.

Églises de Bussy-en-Othe, en partie du XIIIe siècle, de Bligny-en-Othe et de Paroy-en-Othe (toutes deux du XVe siècle), de Mercy (XVe et XVIe siècles), de Turny (XVIe siècle, ogivale), de Briénon-sur-Armançon et de Champlost, toutes deux de la Renaissance, de Vénizy. Ruines des manoirs de Champlost (XVIIe siècle) et de Turny (également du XVIIe siècle) ; château moderne d'Esnon.



Briénon. L'Armançon.
Il est ici à deux ou trois lieues environ de son confluent.



Briénon. Le Canal.
Il s'approche de son terme à la Roche-sur-Yonne.



VUE GÉNÉRALE DE CERISIERS.
Le bourg de Cerisiers, situé à 140 mètres au-dessus des mers, borde un affluent gauche de la Vanne, à 6 kilomètres de cette rivière.

B[illegible] au Nord par le département de l'Aube, le CANTON DE CERISIERS émet de belles fontaines fournies par la craie supérieure; sources que des [illegible] à la Vanne, affluent de droite de l'Yonne, et que maintenant un long aqueduc conduit à Paris. Près d'Arces une de ses collines [illegible] 278 mètres, et le ru de Cerisiers, tributaire de gauche de la Vanne, abandonne le territoire par 110 mètres environ. Ce territoire a part à la grande forêt d'Othe : [illegible] de [illegible] ou Rajeuses (714 hectares de chênes, de hêtres, de charmes) et de la Potence (500 hectares).
9 communes y disposent ensemble de 13,350 hectares peuplés en 1872 de 5,919 habitants, alors que le dénombrement de 1906 n'en a constaté que 4,300 : c'est en moins 1,619 personnes ou 27 à 28 pour 100. Le chef-lieu ne groupe que 633 individus.
Églises de Cerisiers (début du XIIe siècle), bourg qui a des vestiges de voie romaine, de Dillo, de Villechétive (XIIIe, XVe, XVIe siècles), de Vaudeurs (XVe siècle); une ferme de Dillo fut une abbaye fondée au XIIe siècle; ruines d'une commanderie de Templiers à Coulours; château de la Renaissance à Saint-Laurent près [illegible]rilly, qui est le lieu de jaillissement de la Bime ou Abime, grande fontaine confisquée par Paris.

DANS le CANTON DE CHARNY, qui s'arrête à l'Ouest devant le département du Loiret, l'Ouanne qu'on peut fort bien considérer comme la branche maîtresse du Loing, tributaire de gauche de la Seine, l'Ouanne finit par n'être plus qu'à 130 mètres environ d'altitude. En contre-haut, le plateau s'élève par quelques tertres à un peu plus de 200 mètres. Ce territoire est intermédiaire comme nature, comme aspect, entre la sylvestre Puisaye, lieu de départ du Loing, et le Gâtinais, beaucoup moins forestier. La craie supérieure en est l'ossature; de vastes plaquements éocènes la recouvrent.
Sur 16 communes comprenant ensemble 25,364 hectares, le recensement de 1906 a constaté 1,731 personnes de moins que celui de 1872; de l'un à l'autre la population a baissé de 10,750 individus à 9,019, dont 1,066 sont concentrés à Charny.
Nombreuses églises plus ou moins curieuses à Chambeugle (XVe siècle), Chêne-Arnoult (XIVe siècle), Chevillon, Dicy (XVe siècle), Fontenouilles (XVIe siècle), Malicorne (XVe siècle), la Mothe-aux-Aulnais (ruines des XIIIe et XVIe siècles), Perreux (XIIIe, XIVe, XVe siècles), Prunoy (XIIe-XVIe siècles), Saint-Denis-sur-Ouanne (XVIe siècle), Saint-Martin-sur-Ouanne (XIVe, XVe, XVIe siècles). Ruines de l'abbaye des Echarlis près Villefranche (XIIe-XVIIIe siècles). On visite également les débris des manoirs de Fontenouilles, de la Ferté-Loupière, bourg qui montre encore des restes de remparts, de Malicorne (à Malicorne même et au Plessis), de Saint-Phal (XIIIe et XVe siècles) près Villefranche. Châteaux de Grand-Champ, de Hautefeuille près Malicorne, de Montigny, tous les trois datant du XVIe siècle (et ce dernier fort beau), de Prunoy (XVIIIe siècle).



VUE GÉNÉRALE DE CHARNY.
Charny [illegible] la rive droite de l'Ouanne dont l'étroite vallée de prairies se trouve par environ 140 mètres au-dessus des mers.



VUE GÉNÉRALE DE JOIGNY.

DANS le CANTON DE JOIGNY, l'Yonne, que vient d'agrandir l'Armançon, accompagné du canal de Bourgogne, coule au pied méridional des coteaux de support de la forêt d'Othe. Celle-ci est un bloc très érodé par les météores. C'est dans sa part de cette très grande selve qu'il atteint son culmen de 247 mètres, tandis que l'Yonne atténue jusqu'à 72 mètres l'altitude de sa vallée. Belles prairies et bonnes terres dans les alluvions quaternaires de la vallée de l'Yonne; le tertre relève du crétacé supérieur, souvent caché sous le tertiaire éocène. Vignobles sur les pentes des colines.

Malgré la possession d'un chef-lieu d'arrondissement, ce canton de 20,445 hectares auxquels 18 communes participent avait, en 1906, moins d'habitants qu'en 1872 : de 16,796 personnes il s'est abaissé à 16,113, soit une perte de 683 existences. 4,888 à Joigny (sur 6,057 de population totale), 867 urbains à Laroche-Saint-Cydroine, 528 à Bassou.

Joigny montre trois vieilles églises : Saint-Jean (XIVe, XVe, XVIe siècles), Saint-Thibault (XVe et XVIe siècles), Saint-André (XIIe, XVIe, XVIIe siècles), des ruines d'un manoir des Xe et XIIe, un château des XVIe et XVIIe, une porte des anciennes murailles, enfin nombre de demeures en bois du XVIe : c'est donc une ville archéologique. Vestiges de voie romaine à Champlay. Eglises de Bonnard, en partie de la Renaissance, de Cézy (XIIe, XIIIe, XVIe siècles), de Champlay (XIIe, XVIe siècles), de Chamvres (XVIe siècle), de Charmoy (XIIIe et XVIe siècles), de Chichery (XIIIe et XVIe siècles), de Saint-Cydroine, curieux édifice du XIIe siècle, de Looze (portail du XIIIe siècle), de Migennes (XIIIe siècle et Renaissance), de Paroy-sur-Tholon (chœur du XIIIe siècle), de Saint-Aubin-sur-Yonne, remarquable édifice du XIIIe siècle. Restes du monastère de Valprofonde (XIIIe siècle) près de Béon. Manoirs de Cézy (du temps de Jacques Cœur), de Looze (XVIIe s.), du Fays près Villecien, avec puits qui n'a pas moins de 120 mètres de profondeur.



L'YONNE ET LE VILLAGE DE VILLEVALLIER (Canton de Joigny).

FAISANT front vers le Sud au département de la Nièvre et vers le Couchant à celui du Loiret, le CANTON DE SAINT-FARGEAU fait partie de la Puisaye, assez vaste région naturelle. Comme tel, il relève du crétacé çà et là revêtu de tertiaire : il est presque exclusivement sylvestre avec étangs, rus lents et comme morts sur un sol de peu de pente, en route vers la rive droite de la Loire et surtout vers le Loing, tributaire de gauche de la Seine. Celui-ci, encore ruisseau, envoie presque toutes ses eaux par une rigole au canal de Briare à sa descente du bassin de la Loire dans celui de la Seine. Les altitudes sont comprises entre 180 m. au bord du Loing et 250 sur le plateau.

En 7 communes, ce territoire comprend 24,023 hectares qui renfermaient 7,815 personnes au dénombrement de 1872 et 6,871 seulement à celui de 1906. C'est 944 de moins. Il y a 1,953 habitants agglomérés au chef-lieu, et 545 à Lavau.

Le maître monument de ce territoire, c'est le château de Saint-Fargeau, masse imposante du XVIIe siècle, avec parties des XIIIe et XVe; ce bourg offre aussi une église des XIIIe et XVe, une chapelle mortuaire du XVe, une tour du XVe, dite de l'Horloge et des demeures du XVIe. Eglises de Lavau, de Mézilles (XVe et XVIe s.), de Ronchères (XVe s.), de St-Martin-des-Champs (XVIe s.), de Sept-Fonds (XIIIe et XVe). Débris du prieuré de Plain-Marchaix près Lavau. Restes des manoirs de Vaissy et de Gamaches, châteaux du Fort (XVe, XVIe, XVIIIe s.) et du Charme (XVIIIe s.), maisons du XVIe : tout cela à Mézilles. Manoir du XVIIIe s. à Fontaines. Châteaux modernes de Grange-Arthuis et du Moulin-Neuf près Lavau.



SAINT-FARGEAU : LA TOUR DE L'HORLOGE.



SAINT-FARGEAU : LE PORTAIL DU CHATEAU.







VUE GÉNÉRALE DE SAINT-JULIEN-DU-SAULT.
Ce bourg cantonal est à un quart de lieue de l'Yonne.

VILLENEUVE-SUR-YONNE : LA PORTE DE SENS.
Elle date du XIIIe siècle, ainsi que la porte de Joigny.

HEURTÉ au Couchant par le département du Loiret, le CANTON DE SAINT-JULIEN-DU-SAULT appartient à la région dite Gâtinais. Sault, c'est *Saltus*, c'est-à-dire la forêt : et en effet les bois y couvrent de grands espaces, sur un sol de craie supérieure plaqué de tertiaire éocène.

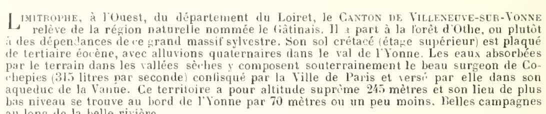
L'Yonne, qui serpente sur des alluvions quaternaires, finit par n'y dominer les mers que de quelque 70 mètres, tandis que le tertre varie à peu près partout entre 150 et 200 mètres d'altitude.

Ce territoire se divise entre 9 communes sur 15,061 hectares, avec 7,753 résidents lors du recensement de 1906 ; on en comptait 8,127 au premier décompte d'après la guerre de 1870-1871 ; la perte est de 574 : c'est peu pour un canton de ce département qui dépérit si vite. 1,307 sont groupés au chef-lieu.

Saint-Julien-du-Sault offre une intéressante église du XIIIe siècle et de la Renaissance, des ruines de remparts, des demeures sculptées des XVe et XVIe siècles et les restes du château épiscopal de Vauguilain. Eglises de la Celle-Saint-Cyr (XIIIe-XVIe siècles), de Cudot (XIIe et XVe siècles), de Précy (bel édifice des XIIe et XIIIe siècles), de Saint-Loup-d'Ordon (XVe et XVIe siècles), de Saint-Romain-le-Preux (XIIe et XIIIe siècles), de Sépeaux (parties du XIIe siècle), de Verlin (XIIIe et XVe siècles). Manoir de Saint-Phal à Cudot (XVIe siècle). Débris du château (XVIIe siècle) de Saint-Loup-d'Ordon.



VILLENEUVE-SUR-YONNE : L'ÉGLISE.



LIMITROPHE, à l'Ouest, du département du Loiret, le CANTON DE VILLENEUVE-SUR-YONNE relève de la région naturelle nommée le Gâtinais. Il a part à la forêt d'Othe, ou plutôt à des dépendances de ce grand massif sylvestre. Son sol crétacé (étage supérieur) est plaqué de tertiaire éocène, avec alluvions quaternaires dans le val de l'Yonne. Les eaux absorbées par le terrain dans les vallées sèches y composent souterrainement le beau surgeon de Cochepies (315 litres par seconde) confisqué par la Ville de Paris et versé par elle dans son aqueduc de la Vanne. Ce territoire a pour altitude suprême 245 mètres et son lieu de plus bas niveau se trouve au bord de l'Yonne par 70 mètres ou un peu moins. Belles campagnes au long de la belle rivière.

Le canton comprend 17,319 hectares partagés en 8 communes ; et là-dessus 11,247 personnes au recensement de 1872 et 9,426 seulement en 1906, soit 1,821 en moins. On compte 3,572 citadins à Villeneuve-sur-Yonne.

Villeneuve-sur-Yonne fut Villeneuve-le-Roi. Notre-Dame y est un remarquable édifice des XIIIe et XVIe siècles. Cette ville montre aussi de belles portes d'une enceinte médiévale, un beau donjon du XIIe, des maisons des XVe et XVIe, une maison de poste du XVIIIe. Eglises plus ou moins dignes d'être envisagées à Armeau (XIIIe siècle), Bussy-le-Repos (XIIIe et XVe siècles), Chaumot (XIIe et XVIe siècles), Dixmont (XIIIe et XVIe siècles), l'Enfourchure près Dixmont (ruines du XVIe siècle), Rousson (XIIIe siècle). Manoirs de Palteau près Armeaux (contemporain de Louis XIII) et de Piffonds, bel édifice du XVIe siècle.



VUE GÉNÉRALE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE.
[illegible] cette ville borde la rive droite de son beau cours d'eau, au confluent du Saint-Ange.

Arrondissement de SENS.

L'Arrondissement de Sens, le plus septentrional de l'Yonne, est compris entre le département de l'Aube au Levant, celui de Seine-et-Marne au Nord et au Couchant, celui du Loiret au Couchant et l'arrondissement de Joigny au Midi. Ses 6 cantons, ses 92 communes font ensemble 116,414 hectares ; ce qui répond aux 16 ou 17 centièmes du territoire départemental.

Aux deux rives plantureuses de l'Yonne, qui serpente sur des alluvions quaternaires, il lève des collines s'amortissant à leur sommet en plateau. A l'Est, ce plateau tend à devenir de la Champagne Pouilleuse ; à l'Ouest, il fait partie du Gâtinais français ; ces deux contrées ont même nature ; elles se composent de terrains tertiaires remontant presque toujours à l'âge éocène, et ces remblais tertiaires cachent souvent un soubassement crétacé de l'étage supérieur, de ce qui se nomme la craie blanche ou craie champenoise.

Ce territoire est donc, dans l'ensemble, une contrée sèche, avec ravines altérées ; mais les eaux aspirées par le sol se rassemblent dans le sous-sol en rus qui ressortent à des fontaines pérennes, abondantes : telles, dans la vallée de la Vanne, les sources achetées par Paris pour l'un de ses grands aqueducs.

Des bois, des taillis, des vignes, se partagent la contrée. Son lieu inférieur, qui est en même temps celui de tout le département de l'Yonne, n'est qu'à 55 mètres au-dessus des mers, là où l'Yonne passe en Seine-et-Marne ; son lieu supérieur, 238 mètres, se rencontre dans le canton de Villeneuve-l'Evêque.

De 65,399 habitants au recensement de 1872, cet arrondissement est descendu à 58,109 à celui de 1906. C'est 7,290 existences de moins ou 11 à 12 pour 100.

Sur ces 58,109 personnes, Sens compte pour 13,701, Pont-sur-Yonne pour 1,624, Villeneuve-l'Archevêque pour 1,522, et Villeneuve-la-Guyard pour 1,206. Des 92 chefs-lieux de commune, près d'une vingtaine réunissent plus de 500 personnes.

Ce pays fit partie du domaine des *Senones*, l'un des peuples les plus remuants, les plus aventureux des Gaules qui y avait sa capitale, *Agedincum*, devenue Sens, par corruption du nom des dits *Senones*. Cette ville n'a pas conservé de traces de ses anciens maîtres, pas plus que des dominateurs qui vinrent ensuite.

Rome la conquérante et la civilisatrice en est également absente, si l'on veut bien faire abstraction de débris de l'enceinte gallo-romaine ; mais le moyen âge y est présent, on peut dire dans toutes les rues, par des églises, de vieilles demeures, et des ruines.

Ce qui domine dans cet arrondissement, ce sont les anciennes églises, tantôt les romanes, tantôt celles qui unissent l'ogive au plein cintre, tantôt celles qui sont entièrement ogivales, tantôt celles de la Renaissance.

Outre les églises de Sens, il y a lieu de nommer celle de Villeneuve-sur-Vanne, et celle de Vallery, cette dernière à cause du superbe mausolée d'un prince de la maison de Condé.

Parmi les châteaux, le plus remarquable est celui de ce même bourg de Vallery, qui est une belle œuvre du temps de la Renaissance. Un peu partout débris plus ou moins recommandables de manoirs, soit féodaux, soit postérieurs à la féodalité. A part cela, vestiges d'aqueduc, de voies romaines ; dolmen de Lancy, menhirs de la Pierre qui Tourne et de Pas-Dieu.

Le Canton de du Gâtinais base à des rem- affluent gauche Comme sur- Marne ; quant petit bourg de Sur les 23,786 compte que 649 Eglises an- Renaissance), (xve siècle), Val- la-Dondagre Quant à ce de deux), à Val-

Chéroy confronte du côté de l'Ouest aux deux départements du Loiret et de Seine-et-Marne. Il fait partie du Gâtinais, spécialement français, région assez plate avec bouquets de bois, étangs, jolis aspects champêtres ; la craie champenoise ou craie blanche y sert de blais tertiaires éocènes ou oligocènes. Ses ruisseaux vont un petit nombre à l'Yonne, beaucoup plus au Loing, qui est un autre notable de la Seine.

rection au-dessus du niveau des Océans, le Lunain, tributaire de droite du Loing, n'y est qu'à 120 mètres d'altitude à son passage en Seine-et-au coteau « triomphant » du territoire, il arrive à 205 mètres seulement, sur le faîte entre ledit Loing et l'Yonne susnommée, près du Villeneuve-la-Dondagre. Etant donnée la nature filtrante des terrains, il n'y a pas lieu de s'étonner de la perte et de la renaissance du Lunain. hectares de ce canton de 18 communes, 9,448 personnes vivaient en 1872 et 7,982 seulement en 1906 : d'où 1,466 de déficit. On ne habitants agglomérés à Chéroy, et 524 à Saint-Valérien.

ciennes en grand nombre à Brannay (clocher du xive siècle), Chéroy (xiiie-xvie siècle), Dollot (xvie siècle), Domats (xve siècle et Fouchères (xiiie et xve siècles), Montacher (xive, xve et xviiie siècles), Saint-Valérien (xiie et xve siècles), Savigny (xvie siècle), Subligny lery (xviie siècle avec magnifique mausolée d'Henri II de Condé), Vernoy (xve siècle), Villegardin (xiie, xiiie, xve siècles), Villeneuve-(xiie et xiiie siècles), Villeroy (xvie siècle). Grange dîmière du xiiie siècle à Chéroy.

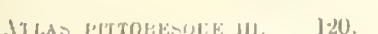
qui reste de l'architecture civile ou militaire en ce canton de Chéroy, il faut noter les ruines de manoirs à Dollot, à Vernoy (au nombre lery : celui-ci magnifique, attribué à Philibert Delorme, à côté des débris d'un château fort des xiiie et xive siècles.



Chéroy : L'Église.
Le bourg de Chéroy est riverain du Lunain, à 140 mètres.



Vallery : Le Chateau (Canton de Chéroy).
Vallery borde l'Orvanne, affluent droit du Loing ; le xixe siècle a détruit en partie son château.





VUE GÉNÉRALE DE PONT-SUR-YONNE.
Devant cette modeste ville cantonale, l'Yonne, qui lui vaut son surnom, coule par 65 mètres au-dessus des mers, entre collines d'environ 200 mètres.

LE CANTON DE PONT-SUR-YONNE voit l'Yonne abaisser sa vallée à 55 mètres d'altitude seulement, ce qui est le lieu le plus bas de l'arrondissement et de tout le département, au passage de la belle rivière dans le territoire de Seine-et-Marne.

Bornée au Nord et à l'Ouest par ledit département de Seine-et-Marne, cette circonscription fait partie du Gâtinais français, qui est une région sans grand relief, un plateau encore assez boisé où l'éocène et l'oligocène recouvrent la craie champenoise, c'est-à-dire l'étage supérieur du crétacé.

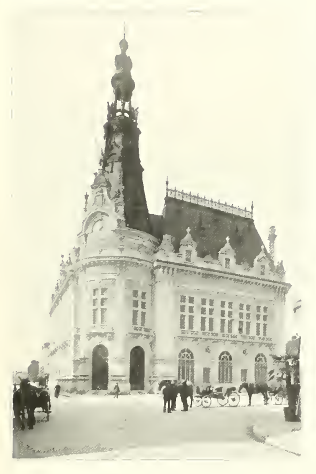
La plus haute ondulation de ce plateau « gâtinaisan » n'arrive pas tout à fait à 200 mètres d'altitude ; on la rencontre sur la tranche des eaux entre l'Yonne et le Loing, tous deux également tributaires de gauche de la Seine. L'aqueduc de la Vanne, l'un des pourvoyeurs de Paris en eau potable, y franchit l'Yonne et sa vallée par l'aqueduc de Villeperrot, qui est long de 1,500 mètres.

16 communes se partagent les 19,175 hectares de ce canton frontière où l'on recensa 11,927 résidents aussitôt après la grande guerre de 1870-1871 ; le dénombrement de 1906 n'y a plus trouvé que 9,972 personnes : la diminution est de 1,955 existences, soit de 16 à 17 pour 100. 1,624 personnes sont groupées au chef-lieu, 1,206 à Villeneuve-la-Guyard, 687 à Champigny, 644 à Michery, 639 à Villeblevin et 540 à Villemanoche.

Le chef-lieu du canton se recommande par une voie romaine, par des débris d'enceinte, par une église du XIIe siècle et par des maisons du XVIe siècle. On remarque des églises de plus ou moins grand intérêt à Champigny (XVe et XVIe siècles), à Chaumont (XIIe et XVIe siècles), à Lixy (en partie romane), à Michery (fin du XIIe siècle), à Saint-Sérotin (XIIe siècle), à Villeblevin (Renaissance), à Villemanoche (XIIIe siècle), à Villeneuve-la-Guyard (XIe, XIIe, XVIe siècles) et à Villethierry (XIIe, XVe, XVIe siècles). Il y a des restes de prieuré à Chaumont (XIIe siècle) et à Monthéon près Saint-Agnan (XIIIe siècle). Manoirs de Nolon près Cuy, d'Evry (XVIe siècle), de Gisy-les-Nobles (XVIe siècle).



PONT-SUR-YONNE : L'AQUEDUC DE LA VANNE.
Cet aqueduc ne franchit pas l'Yonne, rivière et vallée, à Pont-sur-Yonne même, mais à une demi-lieue en amont, tout près de Villeperrot.



SENS : L'HOTEL DE VILLE.



SENS : LA CATHÉDRALE ET L'ARCHEVÊCHÉ.



SENS : VIEILLES MAISONS.

SENS, ville de 13,701 habitants agglomérés, sur 15,007 de population totale, occupe le confluent de l'Yonne, qui roule souvent des flots bourbeux, et de la Vanne, qui est une onde toujours limpide. Cette ville, l'*Agedincum* des Celtes, prit au IIIe siècle le nom de son peuple, qui avait été l'un des plus turbulents, des plus forts de la Gaule, les *Senones* : d'où Sens.

C'est une cité superbement monumentale, surtout par la cathédrale Saint-Etienne, du XIIe au XVIe siècle, avec tour de 75 mètres de haut; églises Saint-Savinien (en partie romane), Saint-Jean (du XIIIe au XVIIIe siècle), Saint-Pierre-le-Rond (ogivale), Saint-Maurice (XIIe et XVIe siècles), des Jacobins (ruines du XVIe siècle). Palais archiépiscopal du XVIe siècle (ogive et Renaissance) accolé à l'Officialité, édifice du XIIIe siècle repris et transformé au XIXe. Restes de l'enceinte murale (vestiges gallo-romains). Maisons en pierre ou en bois des XVe et XVIe siècles.

Sens est le siège des deux cantons de Sens-Nord et de Sens-Sud.

LE CANTON DE SENS-NORD comprend 13 communes, grandes ensemble de 11,205 hectares et peuplées de 12,570 personnes au recensement de 1906, dont 743 concentrées au bourg de Véron, 686 dans celui de Malay-le-Grand et 632 dans celui de Saint-Clément.

Beau menhir dit Pierre aux Sorciers, ou Pierre Enlevée, à Vaumort. Restes d'aqueduc romain à Malay-le-Grand et de voie romaine à Vaumort. Eglises plus ou moins importantes de Maillot et de Vaumort (XIIe siècle), de Saint-Clément (parties du XIIIe siècle), de Noe (XVe siècle), de Véron (XVe ou XVIe siècle), de Soucy et de Malay-le-Grand (XVIe siècle), de Saligny (portail de la Renaissance). Manoirs de Monthard près Soucy, de Vaumorin près Vaumort et de Noe, ces deux derniers remontant au XVIIe siècle.

LE CANTON DE SENS-SUD se compose de 12 communes; il avait 12,985 habitants au recensement de 1906, sur 12,281 hectares.

Eglises du XIIIe siècle à Etigny, à Gron, à Nailly; des XIIe, XIIIe, XVe à Marsangis; en partie du XIIIe à Paron; des XIIIe, XVe et XVIe à Collemiers; de la fin du XVIe à Cornant; ruines de la vieille abbaye de Saint-Colombe près Saint-Denis; à Roussemeau près Marsangis, commanderie de Malte (XVe siècle). Débris du manoir de Marsangis (XIIIe et XVIe siècles), transformé en ferme; château de Nailly (XVe et XVIIIe siècles).

Ensemble, les deux cantons de Sens appartiennent aux alluvions quaternaires dans les vallées de l'Yonne et de la Vanne; sur le plateau règne la craie de Champagne, étage supérieur du crétacé çà et là plaqué d'éocène. Le tertre a 216 mètres d'altitude suprême près de Fontaine-la-Gaillarde, et il y a 63 mètres de moindre surrection dans le val de l'Yonne.

Il y avait dans l'ensemble des deux cantons de Sens 24,399 résidents en 1872; le recensement de 1906 en a reconnu 25,555. C'est là un bénéfice de 1,156 existences, dû à la ville seule, sur un territoire de 28,486 hectares.



SENS ET L'ÉGLISE SAINT-MAURICE.



VUE GÉNÉRALE DE SERGINES.

Ce bourg cantonal a son site au penchant d'une colline au bas de laquelle court, et plus souvent ne coule pas, un sous-affluent de l'Yonne

LIMITROPHE du département de l'Aube au Levant et de celui de Seine-et-Marne au Septentrion, le CANTON DE SERGINES se rattache nettement à la Champagne plus ou moins Pouilleuse. Dans son bloc de craie blanche ou crétacé supérieur, ce ne sont que ravines sèches, rus interrompus par infiltration dans le sous-sol, vrais ouadis sahariens quand de longs soleils y plongent.

C'est ainsi que l'Oreuse, affluent de droite de l'Yonne, est un sillon altéré plus qu'une rivièrette coulante et courante. En compensation, des sources vives, réapparition des eaux disparues, animent cirques, vallées, vallons, et créent des sites aimables à côté des champs altérés. Il y a, bien entendu, des terres opulentes dans la vallée de l'Yonne, des bois et des vignes sur les coteaux.

Comme altitudes du sol, une colline arrive à 203 mètres d'altitude à Grange-le-Bocage et l'on n'est plus qu'à 60 mètres au bord de la grande rivière.

Comme étendue, ce plus septentrional des 37 cantons de l'Yonne dispose de 22,757 hectares auxquels ont droit 17 communes.

Comme population, le recensement de 1906 n'y a trouvé que 7,553 résidents contre 9,845 en 1872. C'est donc 2,292 existences ou de 23 à 24 pour cent, disons presque un tiers de moins. Le chef-lieu compte 918 habitants agglomérés, Vinneuf en a 922 et Courlon 808.

Quelques souvenirs de l'ère antérieure à la conquête romaine : dolmen de Lancy près Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes ; menhirs du Pas-Dieu près Sognes et de Pierre-qui-Tourne près Grange-le-Bocage.

Comme faibles témoignages du passage de Rome, on signale les traces de voies romaines à Compigny et à la Chapelle-sur-Oreuse. Comme représentations de l'ère médiévale, il y a les églises de la Chapelle-sur-Oreuse (XIIIe, XVe, XVIe siècles, à deux nefs), de Compigny (Renaissance), de Courceaux, de Courlon (XVIe siècle), de Grange-le-Bocage (Renaissance), de Pailly (parties du XVIe siècle), de Plessis-du-Mée (époques diverses), de Plessis-Saint-Jean (XIIIe siècle), de Saint-Martin-sur-Oreuse (XVIe siècle), de Serbonnes et de Sergines (toutes deux du XVIe siècle), de Sognes (XIe et XVe siècles), de Vertilly (Renaissance), de Vinneuf (XIIIe et XVe siècles), de Saint-Germain près la Chapelle-Oreuse (XIIIe siècle), non loin des restes de l'abbaye de Notre-Dame de la Pommeraie. Débris du manoir féodal de la Chapelle-sur-Oreuse. Ruines de la commanderie de Launay près Saint-Martin-sur-Oreuse.



SERGINES : VIEILLES HALLES.



VUE GÉNÉRALE DE COURLON.

[illegible] au-dessus [illegible] de[illegible] mers, sur la rive droite de l'Yonne vers laquelle tendent ici maints vallons anhydres.



VUE GÉNÉRALE DE VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE.
A 100 mètres environ d'altitude, ce bourg est riverain de la Vanne.



VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE : LA VANNE.
Ici la Vanne a déjà perdu des sources au profit de Paris.

Aux confins du département de l'Aube (à l'Est), le CANTON DE VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE est un bloc de crétacé supérieur avec plaquements éocènes et alluvions quaternaires dans le sillon de la Vanne, notable affluent de la rive droite de l'Yonne.

Ce territoire où les eaux de surface sont aspirées par le sous-sol est notoire par l'abondance des fontaines des vallons et des vallées.

C'est la raison pour laquelle, devant la constance et la force de ces belles sources, Paris n'a pas hésité à s'en emparer pour son usage et à les « cueillir » au bout de son aqueduc de la Vanne.

La conduite de la Vanne, qui, d'ailleurs, reçoit d'autres eaux que celles des fontaines du bassin « Vannois » — boit des surgeons de la vallée de l'Yonne et de celle du Loing — cet aqueduc arrive à Paris au bout de 136 kilomètres de parcours après avoir traversé l'Yonne, le Loing, l'Essonne, passé sous terre par 17,000 mètres de siphons et au-dessus du sol par 14,500 mètres d'arcades. Parti d'une altitude de 111 mètres, il arrive à Paris à l'altitude de 80 et s'arrête aux réservoirs de Montrouge ou réservoirs de Montsouris, qui contiennent ensemble 250,000 mètres cubes. Il amène à la capitale 110,000 mètres cubes environ par jour.

Ce territoire, générateur des eaux de l'aqueduc de la Vanne, déroule des bouquets de bois ; il a des prairies humides aux rives de sa rivière qui descend ici à 90 mètres d'altitude ; il a pour surrection maxima, 238 mètres, dans le pays des sources de l'intermittente et défaillante Oreuse, tributaire de droite de l'Yonne.

24,230 hectares ; 16 communes ; 9,780 habitants en 1872 et 7,347 seulement en 1906 : d'où en moins 2,433 personnes ou environ un quart. 1,522 citadins sont concentrés au chef-lieu et 618 à Thorigny-sur-Oreuse.

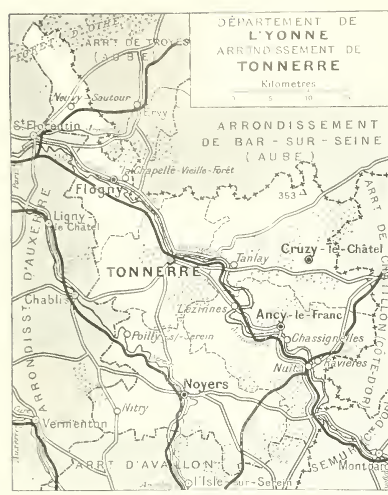
Villeneuve-l'Archevêque (ou Villeneuve-sur-Vanne) est une des bastides du Nord de la France (XIIe siècle) restée très fidèle à la régularité de son plan ; son église des XIIIe et XIVe siècles vaut une visite. Voies romaines, ou mieux vestiges d'icelles à Bagneaux et à Chigy. A noter les églises de Courgenay (XIIe, XIVe, XVIe siècles), de Molinons (XIIIe siècle), de Voisines (intéressant édifice en partie du XIIIe siècle), de Pont-sur-Vanne (XIIIe, XVIe, XIXe siècles), de Flacy (XIVe et XVIe siècles), de Thorigny-sur-Oreuse (XVe siècle), de Lailly (XVIe siècle), des Sièges (Renaissance). Restes de l'abbaye de Vauluisant (XIIIe, XVIe, XVIIIe siècles) près Courgenay. Vieux manoirs, aujourd'hui transformé en ferme, de Maulny-le-Repos près Bagneaux, de la Motte près Chigy et de Foissy.



LA VANNE PRÈS DE PONT-SUR-VANNE.



CHIGY : USINE ÉLÉVATOIRE DE LA VANNE.
Près de ce bourg de 291 habitants agglomérés, l'aqueduc de la Vanne passe de la rive gauche à la rive droite de la rivière homonyme.



Arrondissement de TONNERRE.

L'Arrondissement de Tonnerre est le plus avancé de l'Yonne vers l'Orient. Le département de la Côte-d'Or l'arrête vers l'Est, celui de l'Aube au Nord et à l'Est, les arrondissements de Joigny et d'Auxerre à l'Ouest, celui d'Avallon au Midi. Entre ces limites, les 5 cantons, les 82 communes de la circonscription se déroulent sur 121,880 hectares, ce qui équivaut aux 17 centièmes de l'Yonne.

Comme âge et nature du terrain, cet arrondissement est purement jurassique, avec un peu de craie blanche ou craie champenoise aux environs de Tonnerre, en tirant sur la forêt d'Othe, et aussi avec alluvions quaternaires dans les vallées de l'Armançon et de son affluent, l'Armance.

En conséquence de la perméabilité du soubassement jurassique, la contrée est sillonnée de vallons plus ou moins anhydres, mais aussi des fontaines pérennes abondantes y vivifient les bas lieux : la plus connue est la Fosse-Dionne, à Tonnerre ; celles qui versent le plus d'eau sont les ressurgences du Serein à Noyers.

Comme altitudes l'Armançon, suivi du canal de Bourgogne qui l'accompagne fidèlement presque dès sa source et jusqu'à son embouchure, l'Armançon et l'Armance descendent jusqu'à moins de 140 mètres ; en contre-haut une colline du canton de Cruzy-le-Châtel arrive à 357 mètres au-dessus des mers.

Comme aspect, des bosquets, des vignes, des prairies, des cultures, des sites calmes, heureux, riants le long des courants d'eau dont les trois plus grands : Serein, Armançon, Armance, relèvent du bassin de l'Yonne.

De 41,388 habitants en 1872, l'arrondissement est descendu à 35,111 en 1906, soit 6,277 de moins, soit encore 15 pour 100 de perte.

La ville de Tonnerre y groupe 3,974 personnes, Ravières 1,536, Ancy-le-Franc 1,043, Noyers 1,032. Parmi les 82 chefs-lieux de commune, 12 seulement ont plus de 500 individus autour de leur mairie.

Ici, chez les *Senones*, à toucher les *Lingons* et les *Tricasses*, Tonnerre fut *Tornodurum* et Méseuil près Fulvy *Mesulla*. Peu de mégalithes : la Pierre de Saint-Martin et le menhir de la Femme-Blanche ; peu de vestiges gallo-romains.

Mais, tout au contraire, le nombre des anciennes églises est considérable ; presque chaque village et plusieurs hameaux ont la leur ; un certain nombre sont romanes, d'autres ogivales, plusieurs de la Renaissance ; il faut nommer avant toutes autres celles de Tonnerre. De même les ruines de manoirs abondent.

Parmi les châteaux qui sont restés debout, celui d'Ancy-le-Franc, de la Renaissance, a sa beauté ; celui de Tanlay, de la Renaissance également, n'a guère de rivaux en Bourgogne. Vieux ponts sur l'Armançon ; restes d'enceintes murales, vieilles demeures dans la plupart des cités et des bourgs.

Le Canton d'Ancy-le-Franc, le plus oriental de l'Yonne après celui de Cruzy-le-Châtel (et presque autant que lui), se heurte du côté du Levant au département de la Côte-d'Or d'où lui arrivent de concert l'Armançon et le canal de Bourgogne. Les plateaux des deux rives de ce cours d'eau appartiennent à l'étage supérieur du jurassique, roche sans compacité qui laisse descendre les eaux de surface dans la profondeur : de là, à l'issue des noirs corridors du sous-sol, tant de sources vives qui éclaircissent les flots louches et sans abondance continue tirés du lias par l'Armançon. Le culmen du territoire est par 332 mètres au-dessus de Stigny ; l'endroit le plus bas, 160 mètres, se rencontre dans le val de l'Armançon. C'est un des rares cantons de l'Yonne dont le peuple ne disparaisse pas avec une sinistre rapidité. De 1872 à 1906, il n'a perdu que 23 personnes, ce qui, dans ce département est comme un joyeux accroissement : 9,440 résidents aussitôt après la guerre de 1870-1871 ; et 9,417 en 1906, sur les 27,543 hectares (en 19 communes) qui en font le plus vaste territoire cantonal de l'Yonne. 1,403 habitants agglomérés seulement à Ancy-le-Franc, contre 1,536 à Ravières ; 830 à Lézinnes, 583 à Chassignelles, 573 à Nuits. La Pierre de Saint-Martin près Perrigny-sur-Armançon est un mégalithe. Restes de voies romaines à Aisy-sur-Armançon, à Argentenay, à Pacy, Meseuil, hameau de Fulvy, est l'antique *Mesulla*. Eglises anciennes très nombreuses, à Aisy-sur-Armançon (ogivale), à Argenteuil (XVe s.), à Chassignelles (XIIIe s.), à Lézinnes (XIIIe et XVe s.), à Nuits-sur-Armançon (XIIe et XVIe s.), à Perrigny-sur-Armançon, à Ravières (XIIe et XVIe s.), à Sambourg (XIIe s.), à Stigny (en partie du XVIe s.). Beau manoir de la Renaissance d'Ancy-le-Franc, retouché au XVIIIe s. Châteaux d'Argenteuil (ruines), de Fulvy (XVIe et XVIIIe s.), de Lézinnes (ruiné), qui possède aussi les restes de l'abbaye de la Charité (XIIe s.), de Nuits-sur-Armançon (vaste édifice des XVIe et XVIIe s., et de Château-Morin (XVe s.), près Nuits, de Pacy (restes du XVIe s.), de Ravières (Renaissance, transformé en ferme). Débris de murs d'enceinte de Nuits ; ponts du XVIe s. sur l'Armançon à Cry, à Valvy, à Pacy, du XVIIIe à Perrigny. Vieilles maisons à Chassignelles (XVe s.), à Lézinnes (XIIe et XVe s.), à Vireaux (XVe et XVIe s.).



Le Chateau d'Ancy-le-Franc.

Il fut commencé en l'an 1546, donc en pleine Renaissance ; il appartint à Louvois et à ses descendants jusqu'au XIXe siècle.



Vue generale d'Ancy-le-Franc.



TANLAY : LE CHATEAU (Canton de Cruzy).



FLOGNY : LE CANAL DE BOURGOGNE.

Ce n'est pas dans le menu bourg de Flogny, sis au penchant d'une colline de 162 mètres d'altitude, mais en dessous de Flogny que s'allonge la ligne étroite dudit Canal.

LE CANTON DE CRUZY-LE-CHATEL est le plus oriental du département de l'Yonne. Il confine au département de la Côte-d'Or du côté du Levant, et il touche à celui de l'Aube du côté du Septentrion.

Couvert de vastes halliers, grande forêt sous des noms divers, il dresse le maître sommet de tout l'arrondissement, à 357 mètres au-dessus des mers, au Nord de Villon, tandis qu'il s'abaisse à moins de 160 le long de l'Armançon, fidèlement côtoyé par le canal de Bourgogne. Il a pour roche dominante, voire pour assise unique, le jurassique supérieur avec les descentes classiques de l'eau de surface sous la croûte perméable et son rassemblement non moins classique sur l'argile étanche, enfin sa fraîche ressurgence aux fontaines des vallons.

Il se déroule sur 27,000 hectares que se partagent 18 communes. De 7,062 habitants au premier recensement d'après les désastres de 1870-1871, il s'est amoindri, au décompte de 1906, à 5,542 seulement, soit 1,519 de perte, ou 22 à 23 pour 100. Il y a 571 résidents au chef-lieu et 5?8 à Tanlay.

Presque chaque village y a sa vieille église : Baon (XIIe siècle), Cruzy-le-Châtel (parties du XVe siècle), Gigny (XVIe siècle), Mélisey (XIIIe, XVe siècles), Pimelles (XVIe siècle), Rugny (XVe siècle), Saint-Martin-sur-Armançon (Renaissance), Saint-Vinnemer (XIIe, XIIIe, XVIIe siècles), Sennevoy-le-Bas (XIIe, XVe ou XVIe siècle), Thorey (XVe et XVIe siècles), Trichey (XIIe et XVe siècles), Villon (parties du XIIIe siècle). Manoirs de Maulne, près Cruzy-le-Châtel (XVIIe siècle), de Gland (ruines du XVe siècle) de Chamelard près Mélisey (ruiné), de Pimelles (débris du XVIe siècle), de la Motte près Rugny (XVIIe et XIXe siècles), des Fossés (débris) et de Gennevoy (devenu simple ferme) près de Sennevoy-le-Bas, de Tanlay (Renaissance et Louis XIII), l'un des plus beaux de toute la Bourgogne, de Thorey (restes des XIIe et XVe siècles). On signale également une maison Renaissance à Rugny, une maison du XVIIe siècle à Cruzy-le-Châtel. A noter aussi les restes d'une abbaye du XVIe siècle à Saint-Martin-sur-Armançon, et ceux de l'Abbaye de Quincy près Tanlay (XIIe et XVe siècles), une maladrerie du Saint-Esprit (XVIe siècle), aussi près de Tanlay, et les vestiges d'une voie romaine près de Vinnemer.

LE CANTON DE FLOGNY, limitrophe du département de l'Aube, au Nord, accompagne les deux rives de l'Armançon, lui-même suivi par le canal de Bourgogne. Le val où passent à la fois cette rivière accrue de fontaines sorties du pied de roches perméables et ce canal unissant la navigation de l'Yonne à celle de la Saône, est ce qu'il y a de plus bas dans tout l'arrondissement, à 110 mètres ou moins encore. Quant au tertre, il a pour lieu culminant 237 mètres au-dessus du niveau des Océans.

Ce territoire appartient à l'étage inférieur du crétacé ; l'Armançon aux riches prairies serpente sur les alluvions quaternaires. Dans la région du canton située au Nord de l'Armance, maître affluent de l'Armançon dont les prairies sont également riches et amples, quelques collines ont part à la grande forêt d'Othe.

Dans les 18 communes du canton de Flogny, sur 17,090 hectares, il n'y avait plus en 1906 que 6,189 personnes contre les 7,752 du recensement de 1872 : la perte est de 1,563 existences ou d'un cinquième. Le chef-lieu ne groupe que 381 habitants alors que Neuvy-Sautour en a deux fois plus : exactement 719.

Voie romaine près de Carisey. Eglises de Dyé (XIIe et XIVe siècles), de Flogny (XIIe, XVe, XVIIe siècles), de Villiers-Vineux (XVe siècle), de Percey (XVe et XVIe siècles), de Lasson et de Neuvy-Sautour (Renaissance), édifices intéressants ; de Butteaux, Cerisey, la Chapelle-Vieille-Forêt, Sormery, Soumaintrain, toutes cinq du XVIe siècle ; de Bernouil (XVIIe siècle). Restes du manoir de Villiers-Vineux ; château moderne de Flogny.

LE CANTON DE NOYERS, territoire jurassique, voit non pas naître, mais renaître le Serein, tributaire de droite de l'Yonne. Venu des roches imperméables du Morvan, le Serein est très faible en été quand il arrive sur la roche perméable où l'aspirent en dessous les fissures de son lit. A Noyers ce n'est plus une rivière et il lui arrive même d'être complètement à sec ; mais tout à coup, à Noyers justement, le lit se remplit, à raison de centaines de litres par seconde, voire d'un mètre cube, suivant que la saison est plus ou moins humide : c'est l'onde attirée sous terre en amont qui se dégage brusquement de sa prison noire.

Dans ce pays de vignes, de bois, le Serein finit par n'être plus qu'à moins de 150 mètres au-dessus des mers ; en contre-haut, une colline arrive à 350 mètres au Sud de Sarry, au château des Cornes. Il y a des bois et des taillis un peu partout ; la forêt de Châtel-Gérard se développe sur 1,474 hectares.

Troisième en grandeur parmi les 37 cantons de l'Yonne, après ceux d'Ancy-le-Franc et d'Aillant, le territoire de Noyers comprend 27,114 hectares divisés en 15 communes peuplées ensemble de 5,566 habitants en 1906. Il y en avait 6,746 ou 1,180 de plus en 1872. 1,032 vivent au chef-lieu et 522 résident à Poilly-sur-Serein.

Menhir de la Femme Blanche près de Châtel-Gérard ; voie romaine près d'Etivey. Eglises de peu ou prou d'intérêt à Censy, à Jouancy, à Sainte-Vertu (deux, l'une ruinée, l'autre non), romanes en tout ou en partie ; à Sarry (XIIe et XIIIe siècles), à Môlay (XIIe et XVe siècles), à Noyers (XVe et XVIe siècles), à Annay-sur-Serein, à Fresnes, à Grimault, à Moulins, à Nitry, à Pasilly, à Poilly-sur-Serein, toutes celles-ci du XVIe siècle. Restes du prieuré du Val-des-Choux (XIIIe et XVe siècles) à Vausse près Châtel-Gérard, et du prieuré d'Etivey (XIIIe siècle et Renaissance). Vieilles chapelles de Cours et de Villiers-la-Grange près Grimault. Manoirs de Montot (XVIe siècle) près Annay-sur-Serein, de Chatel-Gérard (des ducs de Bourgogne), de Jouancy (bel édifice de la Renaissance), de Richebourg (XVIIe siècle) près Môlay, de Moulins (ruines du XVIIIe siècle), de Noyers, de Poilly-sur-Serein (Renaissance). Restes des murs d'enceinte d'Etivey et de Noyers, bourg qui a des maisons du XVIe siècle.



NOY[illegible] LE CHATEAU.

Le vieux château [illegible] réduit à des débris, date du XIIIe siècle ; il est [illegible]ain des pans de murs, des tours des remparts, ceux-[illegible]és d'ailleurs au XVe siècle.



Tonnerre : Place de la République et Saint-Pierre.



Tonnerre : Portail de la Cathédrale Notre-Dame.

Dans le Canton de Tonnerre, que borne au Nord le département de l'Aube, le sol se partage entre le jurassique supérieur, le crétacé inférieur et les alluvions quaternaires, celles-ci le long de l'Armançon dans les prairies duquel on a creusé le canal de Bourgogne. C'est de beaucoup le jurassique qui domine, avec ses enfouissements d'eau et les belles fontaines par où les eaux enfouies reviennent à la lumière au bas des vallons. A Tonnerre même, la Fosse Dionne — Dionne pour Divonne, c'est l'Eau Divine — émet 100 litres d'eau par seconde, avec défaillances (jusqu'à 10 litres seulement) et exaltations (jusqu'à 1,000 ou plus). Bois sur les hauteurs qui atteignent 337 mètres au Nord d'Yrouerre, sur le faîte entre Armançon et Serein, et à peu près autant au Nord de Molosmes sur l'aigueverse entre Armançon et Armance. Le lieu de plus bas niveau, sur l'Armançon, atteint 140 mètres ou un peu moins.

La possession du chef-lieu de l'arrondissement n'a pas empêché le dépeuplement de ce canton de 15 communes sur 18,351 hectares. Il y avait ici 10,388 personnes en 1872, et le dénombrement de 1906 s'est clos sur 8,396 seulement : d'où 1,992 individus de moins. 3,974 résident à Tonnerre.

Tonnerre fut *Tornodurum*, nom essentiellement celtique, au bord de la *Divonne*, devenue notre Fosse Dionne, gour profond d'où s'épanche une onde abondante. Cette vieille ville ardue monte vers l'église Saint-Pierre, romane, ogivale et de la Renaissance ; l'église Notre-Dame est de la Renaissance ; la grande salle de l'Hôpital, de la fin du XIIIe siècle, est la « gloire » de Tonnerre, par ses vastes dimensions, ses mausolées de Marguerite de Bourgogne et de Louvois. Crypte à trois nefs, du XIIe siècle, sous la halle. Maisons des XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles ; non loin, ruines de l'abbaye de Saint Michel (XIIe et XIIIe siècles).

Dans le canton, églises d'Épineuil (romane), de Junay (XIIe, XIIIe, XIVe siècles), de Viviers et de Serrigny (XIIe et XVe siècles), de Vézines (XIIe, XVe, XVIe siècles), de Cheney et de Dannemoine (XIIIe, XVIe siècles), de Collan (XVe et XVIe siècles), de Fleys (XVIe siècle), de Molosmes (XVIe siècle), reste d'une très vieille abbaye ; chapelle de la Renaissance à Tissey. Manoirs de Junay (ruines des XVe et XVIIe siècles), de Serrigny (XVIIe siècle), de Béru et d'Yrrouère (XVIIIe siècle).

Est-ce un hasard si l'*Atlas pittoresque de la France* commence avec le canton d'Ambérieu par les eaux brillantes de l'Albarine et de l'Ain, près des flots orgueilleux du Rhône, et s'il finit avec le canton de Tonnerre par le gour bleu de *Tornodurum* ?

Non : nous avons le bonheur de vivre dans le pays des « Divonnes », des « Vaucluses », des mille et mille fontaines de transparent cristal.

Non exegi monumentum, vix tugurium erexi.

Je n'ai point elevé de monument, à peine ai-je dressé une cabane.

Mais je l'ai dressée tout seul et je suis seul responsable de sa pauvreté.

Onésime Reclus.



L'Armançon à Tonnerre.

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DE L'OISE

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

DÉPARTEMENT DU RHONE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

DÉPARTEMENT DE LA SAONE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

DÉPARTEMENT DU TARN

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

DÉPARTEMENT DU VAR

DÉPARTEMENT DE LA VAUCLUSE

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

DÉPARTEMENT DES VOSGES

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Paris. — Imp. L. POCHY, 52, rue du Château. 1410-12.

ERRATUM

Page [illegible] Vignette Palinges, vieille Tour. Lire : Saint-Germain-du-Plain, vieille Tour.

Page 361 Vignette Norville, l'Église. Lire : Lillebonne, l'Église.
Vignette Lillebonne, l'Église. Lire : Norville, l'Église.

Page 422 Vignette Château de Rochefort. Lire : Château de Saint-Jean-de-Beauregard
Vignette Chateau de Saint-Jean-de-Beauregard. Lire : Château de Rochefort.

Page 514 Carte Arrondissement de Draguignan ; au lieu de Martuby, lire Nartuby.

Erreurs du Tome II ne figurant pas à l'Erratum

Page [illegible] (ligne [illegible]) Au lieu de « nous n'en aurions que 221 », lire : « nous n'en aurions que 2.210 »

Page 262 Vignette Vue générale de Montmorot. Lire : Vue générale de Saint-Julien.

Page 264 Vignette Vue générale de Saint-Julien. Lire : Vue générale de Montmorot.

Page 544 Vignette Façades Nord et Sud du Château de Lunéville. Lire, à gauche : Château de Lunéville ; à droite : Hôtel de Ville de Toul.

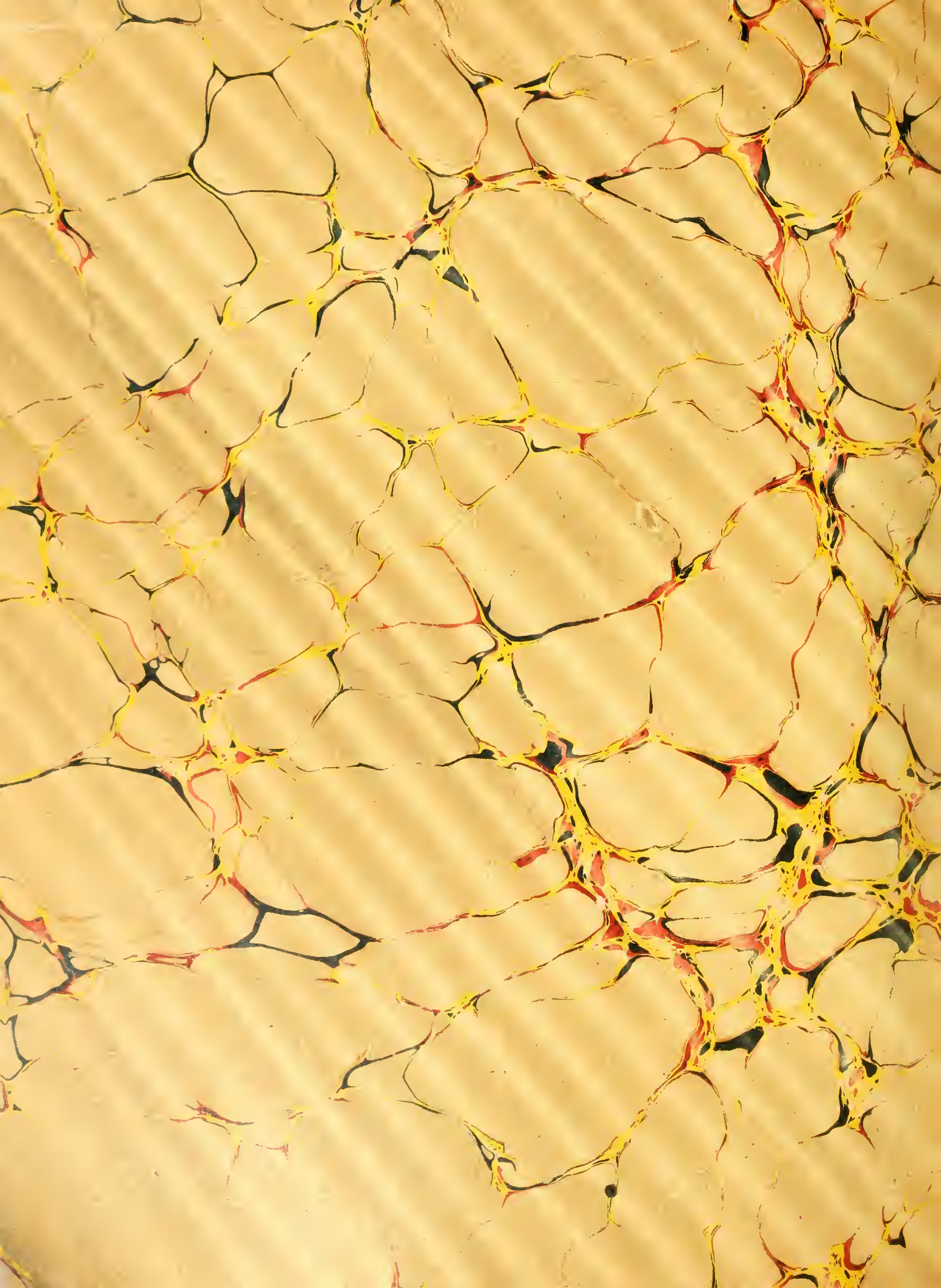
Page [illegible] Vignette Nancy, Palais ducal. Lire : Nancy, Palais du Gouvernement.

Page 629 Vignette Tourcoing, Hôtel de Ville. Lire : Tourcoing, Bourse du Commerce.










UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
HF
R2998a
127948
Author Reclus, Onésime
Title Atlas pittoreq2ue de la france. Vol.3

